



**HAL**  
open science

# Le développement des sciences et des techniques médicales dans le monde romain au Ier siècle de notre ère : le témoignage de Scribonius Largus

Jeanne Mathieu

► **To cite this version:**

Jeanne Mathieu. Le développement des sciences et des techniques médicales dans le monde romain au Ier siècle de notre ère : le témoignage de Scribonius Largus. Histoire. Université Lumière - Lyon II, 2023. Français. NNT : 2023LYO20084 . tel-04511391

**HAL Id: tel-04511391**

**<https://theses.hal.science/tel-04511391>**

Submitted on 19 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2023LYO20084

# THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 483 Sciences sociales**

Discipline : Histoire

*Spécialité : Mondes anciens*

Soutenue publiquement le 29 juin 2023 par :

Jeanne MATHIEU

---

## **Le développement des sciences et des techniques médicales dans le monde romain au Ier siècle de notre ère.**

*Le témoignage de Scribonius Largus.*

---

Devant le jury composé de :

Alessandro GARCEA, Professeur des Universités, Sorbonne Université, Président

Antoine PIETROBELLI, Professeur des Universités, Université de Franche-Comté, Rapporteur

Valérie GITTON-RIPOLL, Maîtresse de conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès, Rapporteur

Joëlle JOUANNA-BOUCHET, Maîtresse de conférences, Université de Lorraine, Examinatrice

Isabelle BOEHM, Professeure des Universités, Université Lumière Lyon 2, Directrice de thèse

# Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon-2  
École doctorale : ED 483 Sciences sociales  
Laboratoire HiSoMA – UMR 5189

Thèse de doctorat en Langues, Histoire et Civilisations des Mondes Anciens

**Le développement des sciences et des techniques médicales dans le monde  
romain au I<sup>er</sup> siècle de notre ère : le témoignage de Scribonius Largus**

**Jeanne Mathieu**

**Sous la direction de Mme Isabelle Boehm  
Professeur des Universités**

Présentée et soutenue publiquement le 29 juin 2023

Composition du jury :

Isabelle Boehm, Professeur des Universités, Université Lyon-2  
Alessandro Garcea, Professeur des Universités, Sorbonne Université  
Valérie Gitton-Ripoll, Maîtresse de conférence habilitée, Université Toulouse-2  
Joëlle Jouanna-Bouchet, Maîtresse de conférence émérite, Université de Lorraine  
Antoine Pietrobelli, Professeur des Universités, Université de Besançon



## Remerciements

Au terme de ce doctorat, j'adresse mes vifs remerciements, pour leur soutien et leur présence :

à ma directrice de thèse, Isabelle B. Boehm (Professeur des Universités à l'Université Lyon-2),

aux membres du jury, Alessandro Garcea (Professeur des Universités à Sorbonne Université), Valérie Gitton-Ripoll (Maîtresse de conférence à l'Université Toulouse-2), Joëlle Jouanna-Bouchet (Maîtresse de conférence émérite à l'Université de Lorraine) et Antoine Pietrobelli (Professeur des Universités à l'Université de Besançon),

au laboratoire HiSoMA, en particulier à son directeur, Stéphane Gioanni, ainsi qu'à Aurore Béréziat.



## Résumé :

Ce travail de recherches repose sur l'étude du texte des *Compositiones* de Scribonius Largus, un recueil de recettes médicales latin à usage pratique, publié en 47 ap. J.-C. L'enquête que nous avons menée dans le recueil a mis en évidence un nombre important de mots « nouveaux » (néologismes morphologiques, néologismes sémantiques, premières attestations) : deux-cent-douze au moins, de nature grammaticale variée (substantifs, adjectifs, verbes) et appartenant à des domaines très divers de la matière médicale (pathologie, pharmacologie, thérapeutique) et de la botanique. Ces mots « nouveaux » sont formés tantôt par emprunts à la langue grecque et translittérations, tantôt par dérivation intralinguistique, suffixation ou préfixation. Le présent volume constitue une étude approfondie de ces deux-cent-douze mots « nouveaux » : l'emploi qu'en fait Scribonius Largus est confronté aux emplois attestés dans les textes latins et grecs antérieurs et postérieurs au recueil, un corpus composé principalement (mais pas uniquement) d'ouvrages médicaux, agronomiques et botaniques datant d'entre le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (corpus hippocratique) et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère (traités médicaux latins tardifs). Ce volume est divisé en quatre chapitres, selon le domaine de la matière médicale auquel appartiennent les deux-cent-douze mots « nouveaux » ; ils regroupent successivement : les parties du corps humain, les maladies, les ingrédients et les préparations composées, les instruments et les gestes thérapeutiques. Ce travail représente un apport essentiel à l'histoire du vocabulaire médical et de la médecine et peut donc être utile à tous les spécialistes s'intéressant au domaine médical, philologues, historiens et archéologues.

Mots-clefs : néologismes, hapax, hellénismes, emprunts, calques, médecine romaine, médecine grecque, anatomie, pathologies, pharmacologie, thérapeutique, Scribonius Largus

## Summary :

This dissertation investigates the language of the *Compositiones* of Scribonius Largus, a collection of medical recipes for practical use, published in 47 AD. The *Compositiones* feature a large number of “new” words (morphologic neologisms, semantic neologisms, *proton legomena*): those 212 words are of varying grammatical nature (substantives, adjectives, verbs) and belong to various fields of medicine (pathology, pharmacology, therapeutics) and botany. They are either borrowed from the Greek language and transliterated, or formed by derivation (suffixation, prefixation) within the Latin language. This dissertation compares Scribonius' use of those “new” words to their use in other Latin and Greek texts, before and after the *Compositiones*. Our corpus is comprised mainly – although not exclusively – of medical, agronomic and botanic texts, dating from the 5th century BC (Hippocratic collection) to the 5th century AD (late Latin medical texts). This dissertation is divided into four chapters. Each word is classified according to the field of medicine to which it belongs: body parts, diseases, ingredients and compounded medications, therapeutic instruments and gestic. This dissertation provides insight into the history of Ancient medicine and Ancient medical vocabulary and will thus prove useful to all scholars interested in the medical field (philologists, historians, archeologists).

Keywords : neologisms, hapax legomenon, hellenisms, borrowings, calque, Roman medicine, Greek medicine, anatomy, pathology, pharmacology, therapeutics, Scribonius Largus





## Introduction

### 1. Scribonius Largus et les *Compositiones*

#### 1. Scribonius Largus et les *Compositiones*

La vie de Scribonius Largus, médecin romain d'orientation empirique<sup>1</sup> qui exerça à Rome sous les règnes de Tibère (14-37 ap. J.-C.), Caligula (37-41 ap. J.-C.) et Claude (41-54 ap. J.-C.), nous est peu connue : quelques éléments seulement nous sont fournis par les *Compositiones* sur son statut social (celui, vraisemblablement, de *ciuis Romanus*) et ses liens avec la cour, ses maîtres et condisciples, sa patientèle et ses écrits<sup>2</sup>.

Les *Compositiones*, le seul de ses ouvrages qui nous soit parvenu, constituent un recueil de recettes pharmacologiques divisé en deux-cent-soixante-et-onze chapitres, traitant successivement des maladies des différentes parties du corps *a capite ad calcem*, « de la tête aux pieds » (chap. 1-162), des remèdes efficaces contre les poisons, venins animaux ou substances toxiques (chap. 163-199), et de compositions chirurgicales prescrites pour un usage externe et classées selon les genres, emplâtres, onguents, remèdes acopes (chap. 200-271). Ces recettes sont précédées d'un index et d'une épître dédicatoire adressée à Calliste -un affranchi impérial sous la protection duquel se place Scribonius Largus-, qui témoigne de la déontologie médicale de l'auteur<sup>3</sup>.

Ce recueil, qui était destiné à un large public, pour des soins quotidiens, nous fournit un large spectre d'informations sur les pathologies et les médications les plus fréquentes : il constitue ainsi un témoignage de première importance de l'évolution des savoirs, des gestes et des instruments médicaux dans l'Italie du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>4</sup>. L'intérêt de ce témoignage réside également dans la spécificité du vocabulaire médical employé dans le recueil ; l'enquête que nous avons menée<sup>5</sup> a mis en évidence un nombre important de mots « nouveaux », néologismes et premières attestations, dans le recueil : deux-cent-douze au moins<sup>6</sup>, dans un traité d'environ deux cents pages.

<sup>1</sup> Sur les écoles médicales à Rome, voir notamment MUDRY 1985 ; MUDRY/PIGEAUD 1991.

<sup>2</sup> Tous les éléments de biographie connus de Scribonius Largus ont été présentés en détail par JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. VII-XX. Voir aussi : LACKENBACHER 1914 ; HAMILTON 1986 ; BALDWIN 1992 ; NUTTON 1995 ; JOUANNA-BOUCHET 2004, p. 33-37 ; CASSIA 2012, p. 44-48 ; SCARBOROUGH 2018a, p. 708-710.

<sup>3</sup> La déontologie dont témoigne Scribonius Largus et le style employé dans cette préface ont déjà fait l'objet de plusieurs études détaillées : RÖMER 1990 ; MUDRY 1997 ; SCONOCCHIA 2000 ; 2006 ; 2014, p. 334-335 ; JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. XXIX-L ; SCARBOROUGH 2018a, p. 700-704. Sur les préfaces des textes techniques (dont les traités vétérinaires latins et les auteurs médicaux des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles), voir l'ouvrage collectif suivant : SANTINI / SCIVOLETTO 1990. Des études ont également été menées sur les préfaces des traités de Celse (GAUTHERIE 2017, p. 139-147), Végèce (VIRE 2000) et Marcellus Empiricus (JOUANNA-BOUCHET 2009).

<sup>4</sup> Sur la transplantation de la médecine grecque à Rome, par exemple : NUTTON 2016, p. 177-192.

<sup>5</sup> Sur la méthodologie de cette enquête, cf. infra, p. XXIII (et suiv.).

<sup>6</sup> Nous n'excluons pas que certains de ces mots « nouveaux » aient pu échapper à notre attention. Une liste complète des termes relevés et étudiés dans ce volume est fournie en annexe (« Annexe 1. Néologismes et premières attestations chez Scribonius Largus », p. 393 et suiv.).

## 2. État de la recherche

Or, des études que nous connaissons sur les *Compositiones*, aucune ne propose d'analyse détaillée et approfondie de ces mots « nouveaux ».

Un certain nombre d'entre elles, qui intéressent l'histoire de la médecine, ne portent pas spécifiquement sur la langue du traité : les unes traitent, de manière générale, des écoles et de la tradition médicales<sup>7</sup>, ainsi que de la transmission du texte dans le corpus latin et grec<sup>8</sup> ; d'autres portent, plus spécifiquement, sur les données pharmacologiques apportées par le recueil (types de remèdes prescrits, récipients employés pour leur conservation, dimension iatromagique de certaines recettes)<sup>9</sup>.

Plusieurs études philologiques et linguistiques portent sur la langue du traité. Toutefois, certaines, examinant morphologie, syntaxe et style, restent très générales<sup>10</sup>, tandis que d'autres s'intéressent à des familles sémantiques déjà attestées dans les textes, comme celles de *miscere*, « mélanger », ou *ligare*, « attacher »<sup>11</sup> ; par ailleurs, si l'ouvrage de D. Langslow, *Medical Latin in the Roman Empire*, constitue un ouvrage de référence sur la constitution et l'évolution du vocabulaire médical latin, notamment chez Scribonius Largus<sup>12</sup>, ainsi donc qu'un outil précieux pour nos recherches, celui-ci ne souligne pas l'importante proportion de mots « nouveaux » employés dans le recueil. Quelques enquêtes ont été menées spécifiquement sur ces mots « nouveaux », mais celles-ci se contentent de les signaler, sans en fournir d'analyse approfondie<sup>13</sup>, ou sont ciblées sur un petit nombre seulement d'entre eux (des phytonymes, des noms de maladies ou des termes appartenant au domaine thérapeutique)<sup>14</sup>.

<sup>7</sup> Sur les écoles médicales : MUDRY 1985 ; SCONOCCHIA 1991 ; sur la question de la tradition médicale, notamment : SCONOCCHIA 1993, p. 845-876.

<sup>8</sup> Sur la transmission du texte, chez Marcellus Empiricus : JOUANNA-BOUCHET 2003b ; chez Galien : GUARDASOLE 2010 ; 2015.

<sup>9</sup> Sur certains types de remèdes : BUONOPANE 2014 (les antalgiques) ; FISCHER 2010 et SCONOCCHIA 2010 (les antidotes) ; JOUANNA-BOUCHET 2013a (les remèdes bucco-dentaires) ; JOUANNA-BOUCHET 2020 (les thériacales) ; sur les récipients employés pour leur conservation : TABORELLI 1996 ; LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2008 ; sur la dimension iatromagique de certaines recettes : MACHOLD 2010. Toutes ces études sont menées spécifiquement chez Scribonius Largus. D'autres le sont conjointement à d'autres auteurs : elles portent sur les emplois thérapeutiques de la laine (MANTOVANELLI 2012b) ou du vin (MARTINEZ SAURA 1999), sur les différents types de remèdes employés (MARTINEZ SAURA 1995, chez Scribonius Largus et Celse) ou encore sur la médecine « populaire » (CAPITANI 1972, chez Scribonius Largus, Celse et Pline l'Ancien). Pour les études sur Scribonius Largus lui-même et la préface du recueil, cf. supra, notes 2 et 3, p. I.

<sup>10</sup> GRASSI 1968 ; SCONOCCHIA 1991 ; 1993 ; ÖNNERFORS 1993, p. 250-258 ; BOSCHERINI 2006. Certaines ne comptent que quelques pages et sont de date ancienne : HELMREICH 1888 ; 1921 ; LACKENBACHER 1914 ; JOURDAN 1919. Sur ces études, cf. l'état de la question dressé en introduction par JOUANNA-BOUCHET 2016, p. LXXIX-LXXXIII.

<sup>11</sup> Sur *miscere* : GAIDE 2002b (étude menée chez Scribonius Largus et Celse) ; sur *ligare* : GAIDE 2003, p. 42-43 (étude menée chez Scribonius Largus, Celse, dans la *Medicina Plinii* et chez Caelius Aurélianus).

<sup>12</sup> LANGSLOW 2000. L'ouvrage fournit une analyse très minutieuse du vocabulaire anatomique, physiologique, pathologique et thérapeutique employé chez Celse, Scribonius Largus, Théodore Priscien et Cassius Félix. Le vocabulaire y est systématiquement mis en relation avec le style, la syntaxe et le cadre socioculturel de chaque auteur.

<sup>13</sup> SCONOCCHIA 1993, p. 890-915 en fournit une liste importante, mais incomplète ; JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. LXXXIV-CXII en donne quelques exemples seulement.

<sup>14</sup> Phytonymes : LOJENDIO QUINTERO / PÉREZ ROMERO 2007b ; JOUANNA-BOUCHET 2013b ; sur deux termes de pathologies, *anthrax* et *zona* : RIPPINGER 1987 (*anthrax*) ; JOUANNA-BOUCHET 2006 et RODRIGUEZ 2009 (*zona*) ; dans le domaine thérapeutique : JOUANNA-BOUCHET 2003a (sur des termes relatifs à des gestes thérapeutiques, *cuneatio*, « configuration en forme de coin », *oppilatio*, « obstruction », *superinungere*, « enduire par-dessus », et de physiologie, *spiratio*, « respiration, haleine ») ; 2007, p. 91-93 (à propos du

Enfin, nous ne disposons pas, pour le latin, de dictionnaire de termes médicaux, ni de lexique lié à l'*instrumentum*, tels qu'il en existe pour le grec<sup>15</sup>.

Il n'existe donc aucun relevé exhaustif des mots « nouveaux » employés par Scribonius Largus, ni aucune étude approfondie de l'ensemble de ces termes.

## 2. Néologismes et premières attestations : la spécificité du vocabulaire médical dans les *Compositiones*

### 1. Néologismes ou premières attestations ? Typologie des mots « nouveaux » chez Scribonius Largus

Il importe de rappeler ici que les notions de « néologisme » et de « première attestation » sont à manipuler avec précaution, tant la distinction entre les deux est difficile, si ce n'est impossible, à établir<sup>16</sup>. En effet, notre ignorance de la langue parlée, notamment du jargon employé par les praticiens en exercice, l'absence d'ouvrages médicaux latins antérieurs au I<sup>er</sup> siècle de notre ère et l'insuffisance des données fournies par les ouvrages non médicaux nous privent d'une part importante de la terminologie technique et quotidienne ; à cela s'ajoute le fait, comme le signale N. Rousseau, que « dans le cadre d'une formation motivée et productive (...), un terme peut constituer un néologisme malgré l'existence d'une attestation antérieure, si son auteur n'en avait pas connaissance »<sup>17</sup>. Les termes de notre corpus sont donc des mots au moins rares, dont il importe de déterminer comment Scribonius Largus les traite en tant que mots « nouveaux ».

Notre corpus est composé de deux-cent-douze mots « nouveaux ». Nous en avons relevé deux types : des emprunts phonémiques au grec, c'est-à-dire des termes translittérés du grec, et des dénominations latines.

- Les emprunts phonémiques au grec que nous avons pris en compte sont de trois types : les premiers (ce sont les plus nombreux) sont des termes déjà employés dans les textes grecs, mais dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil ; les deuxièmes sont des termes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs au recueil, y compris dans les textes grecs<sup>18</sup> ; les troisièmes sont des termes dont nous trouvons des attestations en caractères grecs dans les textes latins antérieurs, mais qui sont employés sous forme translittérée chez Scribonius Largus. Nous signalerons ici aussi trois emprunts au grec employés comme des termes grecs non intégrés à la langue, δι' ἄλῶν, ῥαγάδας et λιθάργυρον. Cet ensemble soulève la question délicate de la graphie des emprunts : sur ce point, nous suivons les choix d'édition de J. Jouanna-Bouchet, tout en gardant à l'esprit, comme elle le signale en introduction au texte, qu'« il est (...) impossible d'avoir une certitude absolue sur la graphie des mots empruntés au

---

« cautère », *cauterium*) ; 2013a (sur les remèdes bucco-dentaires, dont la « poudre dentifrice », *dentifricium*, le « bain de bouche », *collutio*, et la « mastication », *commanducatio*) ; 2020 (sur les « thériaques », *theriaca*).

<sup>15</sup> Par exemple, DURLING 1993 (dictionnaire des termes médicaux chez Galien) ; MILNE 1907 ; JACKSON 1997 ; BLIQUEZ 2015 (lexiques liés à l'*instrumentum*).

<sup>16</sup> Cette difficulté est signalée chez BYL 1992b, p. 77 ; ANDRE 1988, p. 9 ; FRAISSE 2006, p. 153 ; ROUSSEAU 2015, p. 135.

<sup>17</sup> ROUSSEAU 2015, p. 135.

<sup>18</sup> Ce sont les emprunts suivants : *brathy*, *cypirus*, *daphnitis*, *diacadmias*, *diacolocynthidos*, *diaglaucium*, *diasmyrnes*, *elephantia*, *epulis*, *glaucium*, *gnafallis*, *hierobotane*, *hypochyma*, *lexipyretos*, *lysimachios*, *oxymyrsina*, *oxytriphylion*, *pisselaeon*, *rododaphne*, *spodiacon*, *stomatice*, *xylocinamum*.

grec » et qu'« il paraît cependant difficile de “normaliser” le texte dans un sens dans un autre »<sup>19</sup>.

- Les dénominations latines sont de deux types : certaines sont des termes déjà attestés dans les textes latins antérieurs, mais dont Scribonius Largus fait un emploi « nouveau » (nous les qualifierons, par commodité, et tout en gardant à l'esprit les nuances que nous soulignons plus haut, de néologismes sémantiques) ; d'autres sont des termes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil (néologismes morphologiques).

Ces mots « nouveaux » sont de nature grammaticale variée : nous trouvons parmi eux une majorité de noms communs (ils représentent environ 83% de notre corpus), plusieurs adjectifs (environ 10%) et quelques verbes (environ 7%). Ces termes, qui appartiennent à des domaines très divers de la matière médicale, pathologie, pharmacologie, thérapeutique, et de la botanique, sont, dans les textes latins, soit des hapax, soit des créations promises à la postérité, médicale ou non.

Ces quelques pages d'introduction visent à présenter les principales caractéristiques de formation de ces termes, hellénismes et dénominations latines<sup>20</sup>.

## 2. Les hellénismes : emprunts phonémiques et sémantiques

L'importance de la langue grecque dans la formation de la terminologie médicale latine n'est plus à prouver<sup>21</sup>. Dans les *Compositiones*, cette dépendance aux sources grecques est essentielle dans la formation des mots « nouveaux » : les emprunts au grec représentent environ 57% des termes de notre corpus. Nous comptons parmi eux deux types d'emprunts :

- les emprunts phonémiques (qui représentent environ 90% de ces hellénismes), c'est-à-dire les emprunts du signifiant ;
- les emprunts sémantiques, c'est-à-dire les emprunts du signifié, ou calques. Certains de ces termes sont des calques morphologiques, c'est-à-dire des termes latins dont chaque élément, préfixe, radical et suffixe, est calqué sur l'élément grec lui correspondant ; d'autres sont des calques sémantiques, c'est-à-dire des termes qui se caractérisent par l'« existence d'un sens commun préalable dans le mot calqué et dans le calque. Autrement dit, d'après un terme étranger ayant les sens a, b, c, etc., tout mot indigène déjà pourvu du sens a est susceptible de prendre les sens b, c, etc. »<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. LXXXVIII. Pour la comparaison des témoignages de la tradition directe et indirecte : *ibid.* p. LXXXVI-LXXXVIX.

<sup>20</sup> Les procédés de formation à l'œuvre n'étant pas nouveaux, les données morphologiques sont délibérément concises et le point de vue est volontairement centré sur Scribonius Largus. Pour un point de vue général, une analyse approfondie de ces procédés, une mise en contexte et une comparaison avec les procédés de formations attestés dans les textes médicaux latins contemporains et postérieurs aux *Compositiones* : LANGSLOW 2000. Sur la formation des mots en grec ancien : CHANTRAINE 1933.

<sup>21</sup> De nombreux articles s'attachent à étudier la constitution des langues techniques médicales, soit en grec, soit en latin, soit dans une perspective comparatiste entre les deux langues.

<sup>22</sup> ANDRE 1963a, p. 62-63. Sur les calques sémantiques : NICOLAS 1996.

## 2. 1. Les emprunts phonémiques

Les emprunts phonémiques au grec représentent près de la moitié des termes de notre corpus (105 termes au total)<sup>23</sup>. Ces emprunts sont pour grande majorité (environ 78%) des substantifs ; nous trouvons également plusieurs adjectifs (environ 19%), un nom propre (*Athenippium*), un verbe (*scarifio*) et un syntagme prépositionnel (δι' ἁλῶν). Nous relevons ici :

- les éléments récurrents dans la formation des substantifs et des adjectifs, issus de deux types de formation (le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'exemples relevés dans notre corpus) : la formation par suffixation (29), c'est-à-dire par adjonction à un radical verbal ou nominal d'un suffixe, et la formation par composition (17), c'est-à-dire par l'univerbation de deux lexèmes (lexèmes adjectival, nominal, adverbial, verbal) ;
- les procédés d'intégration de ces emprunts, selon qu'ils sont employés seuls ou glosés.

### 2. 1. a. Les suffixés

Dans notre corpus, quatre suffixes récurrents forment des substantifs, les suffixes -μα/-*ma*, -ῖτις/-*itis*, -τήριον/-*terium*, et -ιον/-*ium* ; une autre forme des adjectifs, le suffixe -ικός, -ή, -όν / -*icus*, -*a*, -*um*<sup>24</sup>.

#### Suffixes formant des substantifs

**-μα/-*ma***. Les emprunts suffixés en -*ma*, employés en latin dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sont attestés dans le vocabulaire médical à partir du I<sup>er</sup> siècle, chez Celse<sup>25</sup>. Dans la formation des noms en grec, où le suffixe est très productif<sup>26</sup>, ces substantifs sont des déverbatifs qui désignent le résultat d'une action.

Dans notre corpus, cinq emprunts au grec sont suffixés en -μα/-*ma*. Ils appartiennent aux domaines de la pathologie, de la thérapeutique et de la botanique, et ils désignent :

- des maladies : *apositymata* (ἀποσύματα, de ἀποσύρω, « écorcher »), « écorchures » ; *hypochema* (ὑπόχυμα, de ὑποχέω, « verser, répandre sous »), « suffusion » ;
- des remèdes : *epithema* (ἐπίθεμα, de ἐπιτίθημι, « poser sur »), « épithème » ; *harma* (ἄρμα, « attelage »), « *harma* » (c'est le seul substantif qui ne soit pas dérivé d'un verbe) ;
- le « suc », *chylisma* (χύλισμα, de χυλίζω, « extraire le jus »), d'une plante.

**-ῖτις/-*itis***. Le suffixe -ῖτις/-*itis*, qui « a connu dès le V<sup>ème</sup> siècle, et principalement chez Hippocrate, un grand développement »<sup>27</sup>, sert à former des substantifs féminins et en particulier des noms de pierres, des phytonymes et des termes médicaux<sup>28</sup>.

<sup>23</sup> Pour une liste complète de ces emprunts, cf. infra, Annexe 2. Formation des mots : les emprunts phonémiques, p. 398.

<sup>24</sup> De nombreuses études spécialisées ont été publiées sur la suffixation : les données que nous fournissons ici sur les différents suffixes sont donc succinctes et nous renvoyons en note aux références bibliographiques portant sur chacun de ces suffixes, leurs valeurs et leurs emplois.

<sup>25</sup> Ils y désignent notamment diverses excroissances (par exemple, *apostema*, « abcès », *atheroma*, sorte de « tumeur », *condyloma*, « tumeur dure », *exanthema*, « pustule », *phyma*, « furoncle », *steatoma*, « kyste graisseux »). C'est dans les vocabulaires spécialisés (médical, botanique, littéraire et chrétien) que les suffixés en -*ma* sont les plus nombreux (ANDRE 1971, p. 24-28).

<sup>26</sup> Sur le suffixe grec : CHANTRAINE 1933, p. 147-150 et 176 ; sur le suffixe en latin (intégration à la langue latine et domaines lexicaux d'emplois) : ANDRE 1971, p. 5-33 (notamment p. 24-25 pour le domaine de la médecine).

<sup>27</sup> REDARD 1949, p. 101.

Dans notre corpus, quatre emprunts au grec sont suffixés en *-ῖτις/-itis* (trois phytonymes, un nom de maladie) : *clematitis* (κληματίτις, de κλήμα, « sarment »), qui désigne une catégorie d'aristoloche dite « sarmenteuse », *daphnitis* (δαφνίτις, sans doute de Δαφνοῦς, nom d'un port), qui qualifie une qualité de cannelle, *troglydytis* (τρογλοδύτις, de τρώγλη, « trou », et δύνω, « s'enfoncer »), qui désigne une myrrhe dite « troglodyte »<sup>29</sup>, et *arthrititis* (ἀρθρίτις, de ἄρθρον, « articulation »), qui désigne une « maladie articulaire »<sup>30</sup>.

**-τήριον/-terium.** Le suffixe *-τήριον/-terium*<sup>31</sup> fournit de nombreux noms d'instruments. Dans les textes latins, celui-ci est principalement employé dans les domaines médical (à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et architectural<sup>32</sup>.

Dans notre corpus, deux emprunts au grec sont suffixés en *-τήριον/-terium* : ils désignent deux instruments médicaux, la « seringue », *clysterium* (κλυστήριον, de κλυστήρ), et le « cautère », *cauterium* (καυτήριον, de καυτήρ).

**-ιον/-ium.** Le suffixe *-ιον* est un suffixe très productif en grec, notamment dans la formation de noms d'actions dérivés de verbes et dans celles de noms d'instruments et d'objets tirés de noms (noms d'action, noms d'agents...)<sup>33</sup> ; il peut signaler différents types de relations à l'égard du concept de la base de la dérivation, relation générique (« ce qui concerne, ce qui se rapporte à ») ou spécifique (origine, matière, ressemblance...).

Dans notre corpus, six substantifs empruntés au grec sont suffixés en *-ιον/-ium* (cinq phytonymes, un minéral) : *batracium* (βατράχιον, de βάτραχος, « grenouille »), « renoncule », *chelidonium* (χελιδόνιον, de χελιδών, « hirondelle »), « chélidoine », *meconium* (μηκώνιον, de μήκων, « pavot »), « suc de pavot, opium », *opium* (ὄπιον, de ὀπός, « suc, dont suc de pavot (NIC. Th. 946) »), « suc de pavot, opium », *psimithium* (ψιμίθιον, de ψίμυθος, « blanc de céruse »), « blanc de céruse », et *sphondylium* (σφονδύλιον, de σφόνδυλος « vertèbre »), « berce brancursine ».

### **Suffixe formant des adjectifs : -ικός, -ή, -όν / -icus, -a, -um**

Les adjectifs latins en *-icus*<sup>34</sup> sont issus de deux formations : une formation à suffixe latin (attestée dès l'époque archaïque), qui comprend des dérivés d'ethniques et des dérivés de noms communs appartenant aux domaines politique, social et militaire<sup>35</sup> ; une formation à suffixe grec (qui se développe à l'époque classique), qui compte des adjectifs le plus souvent « empruntés globalement, base et suffixe compris » à des adjectifs en *-ικός*<sup>36</sup> : il s'agit

<sup>28</sup> Sur le suffixe en grec : CHANTRAINE 1933, p. 340 ; REDARD 1949, p. 5-15 ; sur le suffixe dans le vocabulaire médical : FRANTISEK 1988.

<sup>29</sup> Sur les noms, en grec, de plantes en *-ῖτις* : REDARD 1949, p. 66-80, qui signale notamment que « peu [de noms de plantes] sont anciens. (...) C'est avant tout chez Dioscoride et Pline, puis chez Galien, plus tard encore chez Aétius que la plupart de ces noms sont attestés, leur nombre augmentant dans la mesure où la connaissance des plantes et le souci de leur classification méthodique élargissaient le vocabulaire scientifique » (p. 67).

<sup>30</sup> Sur les noms, en grec, de maladies en *-ῖτις* : REDARD 1949, p. 102-105.

<sup>31</sup> Sur le suffixe *-τήριον / -terium* : CHANTRAINE 1933, p. 62-64 ; ANDRE 1971, p. 113-116.

<sup>32</sup> ANDRE 1971, p. 115.

<sup>33</sup> Sur le suffixe *-ιον* : CHANTRAINE 1933, p. 54-60 ; BIVILLE 1993. Le suffixe sert à former également des noms de lieux et de sanctuaires, de fêtes, de prix et de taxes, de plantes, de troupeaux...

<sup>34</sup> Sur le suffixe dans le lexique médical : LANGSLOW 2000, p. 361-370 ; sur le suffixe : FRUYT 1986 ; 1987 ; 2002a.

<sup>35</sup> FRUYT 1986, p. 39-87.

<sup>36</sup> FRUYT 2002a, p. 72 ; pour une liste des noms communs empruntés au grec attestés à l'époque républicaine : FRUYT 1986, p. 245-246.

d'adjectifs ktétiques<sup>37</sup> et d'adjectifs issus de noms communs appartenant aux vocabulaires spécialisés (médical, littéraire, scientifique, chrétien)<sup>38</sup>. C'est à cette seconde catégorie qu'appartiennent les dix adjectifs suffixés en -ικός/-icus présents dans notre corpus<sup>39</sup>. Ceux-ci qualifient :

- des malades, dont les noms sont dérivés :
  - soit du nom de l'affection dont souffre le malade : *cephalalgici* (κεφαλαλγικοί), « qui souffrent de céphalalgie (κεφαλαλγία) », *cholericici* (χολερικοί), « atteints du cholera (χολέρα) », *dysenterici* (δυσεντερικοί), « atteints de la dysenterie (δυσεντερία) », *epileptici* (ἐπιληπτικοί), « qui souffre d'épilepsie (ἐπιληψία) » ; ou du symptôme observé : *scotomatici* (σκοτωματικοί), « qui souffrent de vertiges (σκοτώματα) » ;
  - soit du nom de la partie du corps mal en point : *stomachici* (στομαχικοί), « qui souffrent de l'estomac (στόμαχος) » ;
  - dans le recueil, ces adjectifs ne sont employés qu'au pluriel.
- des remèdes<sup>40</sup>, dont les noms sont dérivés :
  - soit du nom de la partie du corps à soigner : *stomatice* (στοματική), « bon pour la bouche (στόμα) » (l'adjectif n'est pas attesté dans les textes grecs antérieurs au recueil),
  - soit du nom de la personne à laquelle s'adresse en priorité la préparation : *stratioticus* (στρατιωτικός), « de soldat (στρατιώτης) » ;
  - soit du verbe signalant la propriété du remède : *epispastice* (ἐπισπαστική), « qui attire (ἐπισπάω) la matière ».
- des noms de spécialistes : *diaeteticici* (διαιτητικοί), « diététiciens ».

Seuls trois de ces adjectifs sont attestés dans les textes latins antérieurs au recueil : *stratioticus*, qui est attesté hors contexte médical, *epispastice* et *diaeteticus*, qui sont employés chez Celse, mais en caractères grecs (et, pour *diaeteticus*, avec un sens différent de celui qui est fait chez Scribonius Largus).

## 2. 1. b. Les composés

Parmi les emprunts phonémiques de notre corpus, l'univerbation de deux lexèmes peut combiner :

- deux lexèmes nominaux : *gastro-raphia* (γαστρο-ρραφία, de γαστήρ, « ventre », et ραφία, « suture »), *cephal-algia* (κεφαλ-αλγία, de κεφαλή, « tête », et ἄλγος, « douleur »), *litho-argyros* (λίθος, « pierre », et ἄργυρος, « argent »), *piss-elaeon* (πισσ-έλαιον, de πίσσα, « poix », et ἔλαιον, « huile »), *rhodo-daphne* (ρόδο-δάφνη, de ῥόδον, « rose », et δάφνη, « laurier »), *xylo-cinnamum* (\*ξύλο-κίμμαμον, ξύλον, « bois », et κίμμαμον, « cannelle ») ;

<sup>37</sup> Un adjectif ethnique est dérivé du nom d'une ville ou d'un pays et désigne les personnes qui en sont originaires ; un adjectif ktétique est dérivé de l'ethnique : il se rapporte à tout ce qui appartient à ce peuple. Un même adjectif peut être à la fois ethnique et ktétique. Sur la distinction entre ethnique et ktétique : FRUYT 1986, p. 59-68. Sur les ethniques, par exemple : BONNET 2001.

<sup>38</sup> FRUYT 1986, p. 55-58 ; 1987 ; 2002a, p. 72. C'est dans la terminologie médicale que le suffixe est le plus productif, en particulier aux I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles de notre ère (FRUYT 1987, p. 263 et 267) : on y trouve principalement des noms de malades, ainsi que des noms de médecins ou de spécialités médicales, des adjectifs désignant une variété particulière de maladie et des adjectifs déterminant une catégorie spécifique de remèdes (FRUYT 1987, p. 263).

<sup>39</sup> On en compte au total une trentaine dans le recueil. Pour l'énumération de ces formes : LANGSLOW 2000, p. 364. Pour comparaison, il en relève 22 chez Celse, 68 chez Théodore Priscien et 85 chez Cassius Félix.

<sup>40</sup> Cf. LANGSLOW 2000, p. 368.



- un lexème adjectival et un lexème nominal : *hiera-botane* (\*ἱεραβοτάνη, de ἱερός, ἅ, ὄν, « sacré », et βοτάνη, « herbe »), *glycy-side* (γλυκυ·σίδη, de γλυκύς, « doux », et σίδη, « grenade »), *glycy-riza* (γλυκύ·ρριζα, de γλυκύς, « doux », et ρίζα, « racine »), *oxy-triphyllon* (\*ὄξυ·τρίφυλλον, de ὄξύς, εἶα, ύ, « pointu », et τρίφυλλον, « trèfle »), *oxy-myrsina* (ὄξυ·μυρσίνη, de ὄξύς, εἶα, ύ, « pointu », et μυρσίνη, « myrte ») ;
- un lexème verbal et un lexème nominal, où l'élément verbal constitue la base soit du premier élément, comme pour *lexi-pyretos* (λεξι·πύρετος, de λήγω, « faire cesser », et πυρετός, « fièvre ») et *lysi-machios* (λυσι·μάχιον, de λύω, « mettre fin », et μάχη, « combat »), soit du second élément, comme pour *rhin-enchytes* (ῥιν·εγχύτης, de ῥίς, « nez », et ἐγγέω, « verser dans ») ;
- un lexème adverbial et un lexème nominal : *chem-elaea* (χαμ·ελαία) et *chamae-drys* (χαμαί·δρυς), de χαμαί, « à terre », et ελαία, « olivier » / δρῦς, « chêne » ;
- un lexème pronominal (αὐτός) et un lexème nominal (πυρός, « blé, froment ») : *auto-pyros* (αὐτό·πυρος). Il y

Ces emprunts formés par composition sont exclusivement des substantifs, à l'exception de l'adjectif *lexipyretos*. Ils désignent majoritairement des plantes, ainsi que quelques substances d'origine végétale (*pisselaeon*) ou minérale (*λιθάργυρος*) ; quelques termes appartiennent au domaine de la thérapeutique (*gastroraphia*, *rhinenchytes*, *lexipyretos*) ou de la pathologie (*cephalgia*). Un peu plus du tiers d'entre eux sont des termes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes grecs antérieurs au recueil (*gastroraphia*, *pisselaeon*, *rododaphne*, *hierabotane*, *oxytriphyllon* et *oxymyrsina*).

## 2. 1. c. L'intégration des emprunts phonémiques

### Emprunts employés seuls

Un tiers environ des emprunts phonémiques de notre corpus (soit trente-six au total) sont employés seuls<sup>41</sup>, c'est-à-dire sans aucune glose, comme étant des termes bien intégrés dans la langue de Scribonius Largus et a priori compréhensibles de son lectorat. Ces termes sont majoritairement des substantifs, formés notamment par suffixation, préfixation ou composition :

**Suffixés** (14). Substantifs :  
 -**ιον/-ium**, *batracium*, *chelidonium*, *glaucium*, *spondylium*  
 -**ῖτις/-itis**, *daphnitis*, *buprestis*  
 -**μα/-ma**, *chylisma*, *epithema*  
 -**τήριον/-terium**, *clysterium*, *cauterium*  
 Adjectifs : -**ικός/-icus**, *stratioticum*, *stomatice*, *stomachicus*, *cholericus*  
**Préfixés** (5) : **α-/a-**, *azymus* ; **δια-/dia-**, *diaglaucium*, *diasmyrnes* ; **ἐπι-/epi-**, *ephemeron* ; **περι-/peri-**, *perichrista*  
**Composés** (5) : *lysimachios*, *rododaphne*, *trogodytis*, *xylocinnamum*, *autopyrus*  
**Divers** (10) : *brathy*, *cyclaminos*, *clysmus*, *dorycnion*, *gagates*, *hiera*, *manna*, *molybdaena*, *pharicum*, *pompholyx*, *scarifio*, *tryphera*

Ils appartiennent principalement au domaine pharmacologique ; quelques emplois sont faits dans les domaines de la pathologie (*buprestis*, *cholericus*, *stomachicus*) et de la thérapeutique (*cauterium*, *clysterium*, *scarifio*).

<sup>41</sup> SCONOCCHIA 1993, p. 893-900 en établit une liste presque complète.

## Doublets et gloses

La majorité des emprunts phonémiques de notre corpus (les deux tiers environ) sont accompagnés d'une glose. Nous en relevons de trois types (classés ici par ordre décroissant de fréquence ; le chiffre noté entre parenthèse indique le nombre d'exemples relevés dans notre corpus) : les énoncés autonymiques bilingues (36), les gloses explicatives (10) et les mises en équation de lexèmes (4).

**Les énoncés autonymiques bilingues**<sup>42</sup>. Dans ce type d'énoncé, le terme grec est intégré, par l'intermédiaire du verbe « dire », *dicere*, ou « appeler », *appellare/uocare*<sup>43</sup>, dans une structure binaire du type *quod nos appellamus/dicimus*, « que nous appelons/nommons » (11), ou *quod Graeci uocant/dicunt*, « que les Grecs appellent/nomment » (25), instaurant une équivalence avec un terme latin<sup>44</sup>. D'un point de vue grammatical, l'équivalence se fait, dans plus d'un tiers des cas (soit quinze équivalences), entre deux substantifs ; dans quatorze autres cas (pour ne citer que les éléments les plus récurrents), le substantif grec est rendu en latin par un syntagme nominal (substantif + adjectif épithète, ou substantif + complément au génitif) :

<i>quod nos appellamus (uel sim.)</i>		<i>quod Graeci uocant (uel sim.)</i>	
terme grec	terme latin	terme latin	terme grec
substantif	substantif (2)	substantif (13)	substantif
	substantif + adjectif (3)		
	substantif + génitif (2)		
	adjectif (3)		
substantif + adjectif	substantif + adjectif (1)	adjectif (1)	adjectif
		proposition relative (1)	

Les deux dénominations de l'équivalence portent rarement le même sème ; quelques termes latins seulement constituent des calques des termes grecs avec lesquels ils sont mis en parallèle : certains sont des calques morphologiques (*capitis dolor*, calque de *cephalalgia*, *trifolium acutum*, calque de *oxytriphylon*, *suffusio*, calque de *hypochyma*), d'autres, des calques sémantiques (*ligatio*, calque de *ancyle*, *stercus*, calque de *scoria*, et *carbunculus*, calque de *anthrax*)<sup>45</sup>. Dans les équivalences du type *quod nos appellamus*, les termes sont presque exclusivement des phytonymes ; nous trouvons également les noms d'un ingrédient d'origine minérale (*melanteria* / *creta sutoria*) et les noms d'un collyre (*spodiaceum/cinereum*). Dans les équivalences du type *quod Graeci uocant*, les termes mis en parallèles désignent majoritairement des plantes et des noms de maladies ; nous trouvons également le nom d'une pilule (*magdalia*) et celui d'un instrument (*rhinencyhtes*).

**Les gloses explicatives**. Dix emprunts au grec, signalés par les verbes *dicere/appellare/uocare*, « appeler, nommer », ou la variante *hoc nomen trahere*, « porter ce nom », sont accompagnés de gloses explicatives : les médicaments nommés *epispastice*, *harma*, *hiera*, *lexipyretos*, *phaeon*, *picra*, *psittacinum* et *spodiaceum*, le trouble de l'estomac qualifié de *auone* et le phytonyme *rhoai oxia*<sup>46</sup>. Ces gloses, qui visent à motiver l'emploi de ces emprunts, se présentent, pour la majorité d'entre elles, sous la forme de propositions subordonnées introduites par les conjonctions *quod* ou *quia*, « parce que »,

<sup>42</sup> SCONOCCHIA 1993, p. 901-907 établit une liste assez fournie des termes employés avec un équivalent.

<sup>43</sup> SCONOCCHIA 1988, p. 26 (*appellare*) ; p. 76-77 (*dicere*) ; p. 308 (*uocare*).

<sup>44</sup> Pour le détail de ces énoncés, cf. Annexe 3. a. Les énoncés autonymiques bilingues, p. 399 (et suiv.). Sur le métalangage et ce type d'énoncés, cf. les références bibliographiques fournies par BIVILLE 2006, note 4, p. 110.

<sup>45</sup> Sur ces calques, cf. infra, p. XI.

<sup>46</sup> Pour le détail de ce type de glose, cf. Annexe 3. b. Les gloses explicatives, p. 402 (et suiv.). Ce tableau signale également trois dénominations latines qui sont aussi accompagnées de gloses explicatives : *altercum*, *pedicularia herba* et *uesicariae aquae*.

placées avant ou après l'emprunt (*quod, quia ex quattuor rebus ut quadriga equis constat et celeres effectus habet, harma dicitur*, « [collyre] qui, parce qu'il est composé de quatre éléments, comme un quadriga, et qu'il a des effets rapides, est appelé *harma* » ; *dicitur enim a quibusdam picra, quia amara est*, « certains, en effet, l'appellent *picra* parce qu'il est amer ») ; certaines gloses sont plus concises, comme c'est le cas de syntagmes prépositionnels tels que *a colore (dicitur)*, « (est appelé) en raison de sa couleur ». D'après ces gloses, quatre raisons motivent ces choix lexicaux : les propriétés du remède, du végétal ou de la maladie (*auone, epispastice, harma, lexipyretos*)<sup>47</sup>, leur couleur (*phaeon, spodiacon, psittacinum*), leur goût (*picra, rhoai oxiai*) ou la volonté du préparateur d'en faire la publicité (*hiera*).

**La mise en équation de lexèmes.** Quatre emprunts de notre corpus, *dysenterici, epulidae* (domaine pathologique), *teleia* et *theriacae* (domaine thérapeutique)<sup>48</sup>, sont employés comme premier élément d'une équation sémantique gréco-latine s'articulant, dans une structure formelle binaire, autour de la cheville, *id est*, « c'est-à-dire »<sup>49</sup>. Deux gloses établissent une correspondance terme à terme, entre deux adjectifs désignant une même réalité ; l'emprunt *teleia* et sa traduction latine *perfecta*, d'une part ; les adjectifs *dysenterici* et *torminosi*, d'autre part, l'emprunt au grec signalant ici la partie mal en point, ἔντερα, et son équivalent latin, les symptômes observés chez le malade, *tormina*. Dans les deux autres gloses, le schéma binaire connaît des expansions, sous la forme d'une proposition visant à décrire les symptômes de l'affection (*epulidas*) ou d'un syntagme nominal servant de définition à l'emprunt (*theriaca*).

adjectif		adjectif
<i>antidotos... quae teleia,</i> « antidote... dit <i>teleia</i> »		<i>perfecta, dicitur,</i> « parfait » <sup>50</sup>
<i>ad dysentericos,</i> « chez les dysentériques »		<i>ad torminosos,</i> « ceux qui souffrent de coliques » <sup>51</sup>
substantif		proposition
<i>ad parulidas et epulidas,</i> « dans le cas de parulie et d'épulie »	<i>id est,</i> « c'est-à-dire »	<i>ubi ex tranuerso gingiua suppurauerit uel ubi super extremum molarem increuerit gingiua,</i> « quand la gencive s'est mise à suppurer ou quand elle a formé une excroissance au-dessus de la dernière molaire » <sup>52</sup>

<sup>47</sup> C'est également le cas des phytonymes *pedicularia herba* et *altercum*, ainsi que de l'eau dite « vésicaire » (*uesicaria aqua*).

<sup>48</sup> Dans le reste de notre corpus, nous comptons un exemple similaire de mise en équation de type pronominal parmi les dénominations latines, avec le syntagme *radix lanaria*, posé comme équivalent du grec *struthium*, autour de la cheville *quod est (struthii, quod est radix lanaria)* ; sur cette plante, cf. infra, p. 115 (et suiv.).

<sup>49</sup> BIVILLE 2006, p. 110 distingue ce « type pronominal explicatif, *id est*, particulièrement fréquent, à pronom anaphorique et copule d'identification » de la seconde formule de mise en équation, « le type conjonctif, qui se présente sous la forme, soit d'une alternative introduite par *uel, siue/seu*, et plus rarement *aut*, soit d'un lien copulatif en *et* ou *atque/ac* ». Sur la mise en équation de lexèmes, voir notamment BIVILLE 2006 (textes médicaux latins tardifs).

<sup>50</sup> SCRIB. LARG. i. 177, p. 23.

<sup>51</sup> SCRIB. LARG. 85, 2, p. 81.

<sup>52</sup> SCRIB. LARG. 61, 3, p. 66. Nous trouvons des exemples analogues dans le domaine de la pathologie, ailleurs dans le recueil, avec une équivalence substantif/proposition (*ad opisthotonon, id est cum ceruix reflexa est in posteriorem partem aut rigida cum intensione musculorum et maxillarum*, « pour l'opisthotonos, c'est-à-dire quand le cou est renversé en arrière ou qu'il est raide avec une contracture des muscles et des mâchoires », SCRIB. LARG. 255, 1, p. 197) ou adjectif/relative (*ad caeliacos, id est qui subito et multa deiciunt*, « pour ceux qui ont le flux céliaque, c'est-à-dire ceux qui ont des selles subites et abondantes », SCRIB. LARG. 111, 1, p. 106).

substantif	substantif + complément
<i>theriacarum compositiones</i> , « des compositions de thériaques »	<i>ad serpentum morsus atque ictus medicamenta</i> , « des médicaments pour les morsures et les piqûres des serpents » <sup>53</sup>

\*

Les emprunts phonémiques de notre corpus appartiennent principalement au domaine pharmacologique (ce sont des phytonymes, des noms de substances minérales, végétales ou animales, des noms de médicaments) et, quoique dans une plus faible proportion, au domaine pathologique (noms d'affections et noms de substances toxiques) ; quelques emplois sont également faits dans le domaine thérapeutique (noms d'instruments, gestes chirurgicaux). La majorité de ces emprunts ne sont pas attestés dans les textes latins antérieurs au recueil ; seize d'entre eux ont même la particularité de ne pas non plus être attestés dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones* qui nous sont parvenus<sup>54</sup>.

## 2. 2. Les emprunts sémantiques (calques)

### 2. 2. a. Les calques sémantiques

Au moins cinq termes de notre corpus sont des calques sémantiques du grec :

- *stercus* : ce terme a le sens courant d'« excréments (humains ou animaux) », de « fumier ». Chez Scribonius Largus, il est aussi posé comme l'équivalent du grec *scoria* (σκωρία), « résidu de métal ». L'analogie repose sur *stercus* et σκῶρ, « excrément »<sup>55</sup>.

- *solutio* : les premiers emplois du terme sont fait au figuré, avec plusieurs sens, « acquittement (d'une dette) », « paiement (d'une somme d'argent) », « aisance (de la langue) », « dissolution (de l'être humain) ». Chez Scribonius Largus, il prend un sens médical et désigne un « relâchement (de l'estomac) ». Le substantif est l'équivalent sémantique du grec λύσις, « relâchement »<sup>56</sup> (qui n'est pas mentionné dans le recueil) ; le rapprochement repose sur les verbes *luo* et λύω, « délier ».

- *spiratio* : ce substantif n'est pas attesté dans les textes antérieurs au recueil. Il désigne, chez Scribonius Largus, le souffle expiré (la respiration, l'haleine). L'équivalent grec, πνοία, « haleine, respiration »<sup>57</sup>, n'est pas mentionné dans le recueil. Le rapprochement repose sur les verbes πνέω et *spirare*, « respirer ».

- *fissura* : ce substantif n'est pas attesté dans les textes antérieurs au recueil. Il désigne une « fissure (de l'anus) ». L'équivalent grec, ραγάς, « fissure, crevasse », n'est pas mentionné dans le recueil. Le rapprochement repose sur les verbes *findere*, « fendre », et

<sup>53</sup> SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140. Scribonius Largus fait deux autres emplois de *id est* dans le domaine thérapeutique : SCRIB. LARG. 87, p. 82 : *catapotium, id est medicamentum quod non diluitur, sed ita ut est deoratur*, « une pilule, c'est-à-dire un médicament qu'on ne dilue pas, mais qu'on absorbe tel quel » ; 159, p. 137 : *hoc cataplasma, id est superpositum medicamentum*, « le cataplasme qui suit, c'est-à-dire un médicament que l'on applique ».

<sup>54</sup> Principalement des substantifs (14) et quelques adjectifs (2), parmi lesquels des phytonymes (*brathy, besasa, daphnitis, gnafallis, hierabotane, oxytriphylon, oxymyrsina, rhododaphne, pisselaeon*), des termes relatifs à des préparations pharmacologiques (*lexipyretos, diacolocynthis, stomatice, hiera*), des noms de maladies (*elephantia, hypochyma*) et un geste thérapeutique (*gastroraphia*).

<sup>55</sup> JOUANA-BOUCHET 2016, introduction, p. CVIII ; sur ces termes, cf. infra, p. 175 (et suiv.).

<sup>56</sup> Ce calque est signalé chez SCONOCCHIA 1993, p. 907 ; sur *solutio*, cf. infra, p. 28 (et suiv.).

<sup>57</sup> Ce calque est signalé chez SCONOCCHIA 1993, p. 907 ; cf. infra, p. 80 (et suiv.).

ρήγνυμι, « briser »<sup>58</sup>.

- *ligatio* : ce substantif n'est pas attesté dans les textes antérieurs au recueil. Chez Scribonius Largus, il est l'équivalent du grec *ancyle* (ἀγκύλη), qui désigne l'« attache d'un membre, articulation », et particulièrement la « raideur d'articulation », l'« ankylose »<sup>59</sup>.

## 2. 2. b. Les calques morphologiques

Le modèle grec est précisé dans quelques cas ; c'est sous celui-ci que nous signalons le calque latin lorsque ce dernier est déjà attesté dans les textes, contrairement au terme grec.

- *oxy-triphyllon* (\*ὄξυ·τρίφυλλον) / *trifolium acutum* : le composé grec issu de l'association d'un lexème adjectival, ὄξυ, « pointu », et d'un lexème nominal, τρίφυλλον, « trèfle », est rendu en latin par un syntagme nominal dont chaque élément correspond au terme grec, *trifolium acutum*, « trèfle pointu ». Les deux dénominations sont des mots « nouveaux » dans les textes latins<sup>60</sup>.

- *glycy-riza* (γλυκύ·ρριζα) : le composé formé par l'univerbation d'un lexème nominal, ρίζα « racine », et d'un lexème adjectival, γλυκύς, « doux », est rendu en latin par un syntagme nominal dont chaque élément traduit les lexèmes grecs, *radix dulcis*, « racine douce ». Le calque latin est déjà attesté chez Celse<sup>61</sup>.

- *hypo-chyma* (ὑπό·χυμα) : ce dérivé de ὑπο·χέω, qui n'est pas attesté dans les textes antérieurs, est donné comme équivalent du substantif *suffusio*, un calque déjà employé chez Celse. Ces deux dénominations désignent littéralement un épanchement (*fusio*, χύμα) qui s'écoule (*fundere*, χέω) par-dessous (ὑπό- / *sub*-)<sup>62</sup>.

- *pani-cula* : ce dérivé de *panus*, « tumeur », est formé avec le suffixe « diminutif » *-cula*, sur le modèle de φύγε·θλον, formé avec le suffixe « diminutif » *-θλον*. Le diminutif n'a pas de valeur minorative et c'est comme équivalent de *panus* que Scribonius Largus mentionne le terme grec<sup>63</sup>.

Le modèle grec n'est pas mentionné pour :

- *ab-scis-io* : dans ses premiers emplois, ce dérivé de *ab-scido*, « retrancher », désigne une figure de rhétorique, la « rétentio ». Chez Scribonius Largus, il est employé avec un sens médical pour désigner une « extinction (de voix) », sur le modèle de ἀπο·κοπή, « extinction (de voix) »<sup>64</sup>, dérivé de ἀπο·κόπτω, « détacher en coupant ».

- *im-posi-tio* : dans ses premiers emplois, ce dérivé de *im-ponere*, « poser sur », désigne, au figuré, le sens que l'on attribue aux mots. Chez Scribonius Largus, il est employé avec un sens médical pour désigner une « application » externe, sur le modèle de ἐπί·θη·μα, « épithème », dérivé de ἐπι·τίθημι, « poser sur »<sup>65</sup>. Le terme grec est attesté dans le recueil, mais il y désigne un type de médicament et non un geste thérapeutique.

- *op-pila-tio* : ce dérivé de *op-pilare*, « boucher », désigne un geste thérapeutique, l'« obstruction » (des narines), sur le modèle de ἔμ·φρα·ξις, « obstruction », dérivé de ἔμ·φράσσω, « boucher »<sup>66</sup>. Ce substantif est un hapax morphologique, à notre connaissance.

<sup>58</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. C ; sur *fissura*, cf. infra, p. 38 (et suiv.).

<sup>59</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. CII ; sur ces termes, cf. infra, p. 54 (et suiv.).

<sup>60</sup> Cf. infra, p. 141.

<sup>61</sup> Cf. infra, p. 107.

<sup>62</sup> Sur *hypochyma*, cf. infra, p. 10 (et suiv.).

<sup>63</sup> Sur cette équivalence, cf. infra, note 648, p. 50.

<sup>64</sup> Cf. infra, note 299, p. 14.

<sup>65</sup> Ce calque est signalé chez SCONOCCHIA 1993, p. 907 ; sur *impositio*, cf. infra, p. 341 (et suiv.).

<sup>66</sup> Ce calque est signalé chez SCONOCCHIA 1993, p. 907 ; sur ἔμ·φρα·ξις, cf. infra, note 3333, p. 333.

- *super-(in)-ungere*, « oindre par-dessus » : ces deux dérivés de *ungere*, « oindre », sont des calques de \*ὑπερ-(ἐν)-χρίω<sup>67</sup>, dérivés de χρίω, « oindre ».

### 3. Les dénominations latines : composition, dérivation, extensions sémantiques

Les dénominations latines représentent environ 43% de notre corpus. Nous comptons parmi eux des termes formés par composition, des termes formés par suffixation et des évolutions sémantiques.

#### 3. 1. Les composés

La composition étant un procédé de formation peu productif en latin<sup>68</sup>, rares sont les termes composés attestés dans la terminologie médicale latine<sup>69</sup>. Ils sont en particulier peu nombreux chez Scribonius Largus : nous en comptons moins de dix, appartenant aux domaines de l'anatomie (*occipitium*, « occiput », *praecordia*, « région précordiale »), de la pathologie (*sanguisuga*, « sangsue »), de la pharmacologique (*dentifricium*, « poudre dentifrice », *calcifraga*, « brise-pierre », *auripigmentum*, « orpiment ») et de la thérapeutique (*auriscalpium*, « sonde à oreille »)<sup>70</sup>. Trois de ces composés appartiennent à notre corpus : les substantifs *dentifricium*, *auriscalpium* et *calcifraga*. Il s'agit de trois composés verbaux, c'est-à-dire de composés dont le second membre est issu d'une forme verbale<sup>71</sup>. Les substantifs *dentifricium* et *auriscalpium*, résultent de la combinaison de trois éléments :

un lexème nominal désignant la partie du corps à soigner ( <i>dens</i> , « dent », <i>auris</i> , « oreille »)	+	un lexème verbal désignant la fonction du remède ou de l'instrument ( <i>fricare</i> , « frotter », <i>scalpere</i> , « gratter, creuser » <sup>72</sup> )	+	le suffixe <i>-ium</i>
--	---	--	---	------------------------

Ces termes sont des calques présumés du grec ὀδοντότριμμα (de ὀδούς, « dent », et τρίβω, « frotter ») et ὠτογλυφίς (de οὔς, « oreille », et γλύφω, « graver »)<sup>73</sup>, deux substantifs dont les premières attestations n'apparaissent, dans les textes grecs, que dans des témoignages postérieurs au recueil<sup>74</sup>. Le composé *calcifraga* est quant à lui issu du substantif *calx*,

<sup>67</sup> Ce calque est signalé chez SCONOCCHIA 1993, p. 907 ; sur les deux préverbes, cf. infra, p. 337 (et suiv.).

<sup>68</sup> Sur la composition en latin, procédé consistant en la combinaison de deux lexèmes nominaux ou verbaux, par exemple : BADER 1962 ; MOUSSY 2004 ; NADJO 2010 ; FRUYT 2015.

<sup>69</sup> Sur la composition dans la terminologie médicale latine : LANGSLOW 2000, p. 276-277. En grec, en revanche, la composition est un procédé de formation productif et fréquent dès la période classique, notamment dans les vocabulaires techniques, dont médical (sur la composition en grec, par exemple : ROUSSEAU 2016).

<sup>70</sup> Cf. LANGSLOW 2000, p. 276. Les substantifs *occipitium* (SCRIB. LARG. 46, 1, p. 57), *praecordia* (sept occurrences), *sanguisuga* (SCRIB. LARG. 199, t. et 1, p. 163, et index correspondant) et *auripigmentum* (quatre occurrences) sont déjà attestés chez Celse.

<sup>71</sup> C'est également le cas de *sanguisuga*, un composé de *sanguis*, « sang », et *sugo*, « sucer ». Le substantif *auripigmentum* résulte quant à lui de la combinaison de deux lexèmes nominaux, *aurum*, « or », et *pigmentum*, « pigment » ; *occipitium* et *praecordia* ont pour premier élément une préposition (*ob-*, *prae-*) et pour second élément un lexème nominal (*caput*, *cor*).

<sup>72</sup> Le seul autre composé semblable à *auriscalpium* que nous trouvons dans les textes est le substantif *dentiscalpium*, « cure-dent » (MART. 7, 53 ; 14, 22).

<sup>73</sup> LANGSLOW 2000, p. 277.

<sup>74</sup> Le substantif ὀδοντότριμμα est attesté uniquement dans le corpus galénique, pour la période qui nous intéresse. Le substantif ὠτογλυφίς serait attesté dans un fragment de Platon le Comique (V<sup>e</sup> avant J.-C.), mais celui-ci nous est transmis par le témoignage plus tardif de Pollux (II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

« caillou », et du verbe *frango*, « briser »<sup>75</sup>, le phytonyme désignant des plantes poussant dans la rocaïlle et employées pour briser les calculs rénaux ou vésicaux.

### 3. 2. Les suffixés

Cinquante-huit des dénominations latines sont formées par suffixation, c'est-à-dire par adjonction à un radical verbal ou nominal d'un suffixe formant soit des substantifs (*-tio*, *-tus*, *-(c)ulus*, *-ura*, *-tudo*), soit des adjectifs (*-osus*, *-arius*)<sup>76</sup>.

#### 3. 2. a. Suffixes formant des substantifs

*-tio (-sio) et -tus*. Les suffixes *-tio* et *-tus*<sup>77</sup> forment des noms d'action dérivés de verbes. Dans un contexte médical, la suffixation en *-tio* permet « l'établissement et le maintien d'un discours neutre, objectif, voire impersonnel, centré sur des actions conventionnelles et répétables, non liées à une situation particulière du praticien »<sup>78</sup> ; chez Scribonius Largus notamment, il marque également un « désir de concision et de clarté »<sup>79</sup>. Le suffixe *-tio* constitue ainsi le suffixe le plus productif de notre corpus : nous comptons trente-sept substantifs suffixés en *-tio*<sup>80</sup>, répartis comme ce qui suit (tab. 2).

Tab. 2 : substantifs suffixés en <i>-tio</i>	
Néologismes morphologiques (26)	Néologismes sémantiques (11)
<b>Dérivés de verbes déjà attestés dans un contexte médical (14)</b>	
Pathologie (8)	
<i>contusio</i> , « contusion » ( <i>contundere</i> ) <i>exasperatio</i> , « irritation » ( <i>exasperare</i> ) <i>perfrictio</i> , « refroidissement » ( <i>perfrigere</i> ) <i>ulceratio</i> , « ulcération » ( <i>ulcerare</i> )	<i>irritatio</i> , « irritation » ( <i>irritare</i> ) <i>solutio</i> , « relâchement » ( <i>soluere</i> ) <i>ustio</i> , « inflammation » ( <i>urere</i> ) <i>sugillatio</i> , « meurtrissure » ( <i>sugillare</i> )
Thérapeutique (6)	
<i>impositio</i> , « application » ( <i>imponere</i> ) <i>infusio</i> , « instillation » ( <i>infundere</i> ) <i>remediatio</i> , « guérison » ( <i>remediare</i> ) <i>sectio</i> , « opération » ( <i>secare</i> )	<i>diuisio</i> , « incision » ( <i>diuidere</i> ) <i>incisio</i> , « incision » ( <i>incidere</i> )

<sup>75</sup> *Calcifraga* n'est pas l'unique phytonyme issu de ce type de formation : deux autres sont formés à partir du verbe *frango*, les phytonymes *saxifraga* et *saxifrica* (cf. BONET 1993, p. 75).

<sup>76</sup> De nombreuses études spécialisées ont été publiées sur la suffixation : les données que nous fournissons ici sur les différents suffixes sont donc succinctes et nous renvoyons en note aux références bibliographiques portant sur chacun de ces suffixes (leurs valeurs et leurs emplois).

<sup>77</sup> Sur les suffixes *-tio* et *-tus* dans le lexique médical : LANGSLOW 2000, p. 279-293. Sur le suffixe : FRUYT 2002b ; GARZON FONTALVO 2020.

<sup>78</sup> LANGSLOW 2003, p. 29-30 (« [the choice of *-tio* for naming the actions of the doctor is certainly in keeping with] the establishment and maintenance of a neutral, objective, even impersonal, discourse centred on conventional and repeatable actions not tied to a particular practitioner or situation, and with the doctor [and the patient] relegated to the background »).

<sup>79</sup> JOUANNA-BOUCHET 2003, p. 125.

<sup>80</sup> LANGSLOW 2000, p. 282 en relève 68 au total (1 terme d'anatomie, 39 termes de pathologie et 28 termes de thérapeutique). C'est un peu plus que chez Celse, chez qui il en relève 59, mais moins que chez Théodore Priscien (105) et Cassius Félix (135). Ceux-ci sont également énumérés chez SCOCCHIA 1993, p. 908-912.

Dérivés de verbes non attestés dans un contexte médical (23)	
Pathologie (11)	
<i>confirmatio</i> , « solidité » ( <i>confirmare</i> ) <i>conuulsio</i> , « convulsion » ( <i>conuellere</i> ) <i>desurrectio</i> , « envie d'aller à la selle » ( <i>desurgere</i> ) <i>gelatio</i> , « refroidissement » ( <i>gelare</i> ) <i>ligatio</i> , « raideur articulaire » ( <i>ligare</i> ) <i>praefocatio</i> , « suffocation » ( <i>praefocare</i> ) <i>sideratio</i> , « sidération » ( <i>siderare</i> )	<i>abscisio</i> ( <i>uocis</i> ), « extinction (de voix) » ( <i>abscindere</i> ) <i>collectio</i> , « dépôt d'humeurs » ( <i>colligere</i> ) <i>correptio</i> , « attaque » ( <i>corripere</i> ) <i>prolapsio</i> , « prolapsus » ( <i>prolabi</i> )
Thérapeutique (10)	
<i>collutio</i> , « bain de bouche » ( <i>colluere</i> ) <i>commanducatio</i> , « mastication » ( <i>commanducare</i> ) <i>constrictio</i> , « constriction » ( <i>constringere</i> ) <i>cuneatio</i> , « configuration en forme de coin » ( <i>cunearare</i> ) <i>delacrimatio</i> , « effusion de larmes » ( <i>delacrimare</i> ) <i>desudatio</i> , « transpiration » ( <i>desudare</i> ) <i>oppilatio</i> , « obstruction » ( <i>oppilare</i> ) <i>sternutatio</i> , « éternuement » ( <i>sternuere</i> ) <i>suffitio</i> , « fumigation » ( <i>suffire</i> )	<i>reiectio</i> , « vomissement » ( <i>reicere</i> )
Physiologie, anatomie (2)	
<i>spiratio</i> , « respiration » ( <i>spirare</i> ) <i>deuirginatio</i> , « défloration » ( <i>deuirginare</i> )	

Le suffixe *-tus* est moins productif. Nous comptons seulement trois substantifs suffixés en *-tus* dans notre corpus<sup>81</sup> : *punctus* (*neruorum*), « lésion (des nerfs) » (de *pungere*, « piquer »), *terebratus*, « térébration » (de *terebrare*, « percer avec une tarière »), et *uentus*, « vents ».

***-lus (-ulus, -olus, -culus, -unculus)***. Dans notre corpus, dix substantifs sont suffixés en *-(c)ulus*<sup>82</sup>. Ce suffixe permet de former plusieurs types de substantifs dits « diminutifs ». Les « vrais » diminutifs sont les dérivés qui expriment par rapport à leur base une valeur minorative, quantitative ou qualitative : c'est le cas, dans notre corpus, des substantifs *deiectiuncula*, « diarrhée légère », diminutif de *deiectio*, « diarrhée », et de *pilula*, « pilule », diminutif de *pila*, « balle, boule ». D'autres termes « présentent avec la base une relation métaphorique ou métonymique »<sup>83</sup> ; ce « glissement sémantique se fait la plupart du temps par le biais de l'analogie, formelle ou fonctionnelle »<sup>84</sup>. C'est le cas, dans notre corpus, des termes *astula*, « petite hampe » → asphodèle, *centunculus*, « petit morceau d'étoffe » → « plante cotonnière », *gladiolus*, « petit glaive » → « glaïeul », *globulus*, « boulette de

<sup>81</sup> Pour un total de 23 substantifs en *-tus* dans le recueil (8 termes d'anatomie, 12 termes de pathologie et 3 termes de thérapeutique), d'après LANGSLOW 2000, p. 283. Pour comparaison, il en relève 38 chez Celse, 31 chez Théodore Priscien et 41 chez Cassius Félix.

<sup>82</sup> SCONOCCHIA 1993, p. 912-916 en mentionne la plupart et signale également les formes « diminutives » déjà attestées dans les textes antérieurs au recueil (seize). Sur le suffixe, notamment dans les lexiques techniques, voir par exemple : FRUYT 1989 ; LOICQ 1960 ; LANGSLOW 2000, p. 323-336 ; GAIDE 2002a (p. 111-113 pour une étude morphologique et synchronique) ; LOPEZ GREGORIS 2005 ; FLEURY 2012 ; BIVILLE 2014.

<sup>83</sup> GAIDE 2002a, p. 117.

<sup>84</sup> BIVILLE 2014, p. 95.



pâtisserie » → « pilule », *tunicula*, « petite tunique » → « tunique oculaire », et *ualuula*, « porte à battants » → « cosse ». Enfin, certains « diminutifs » ont le même sens que la base<sup>85</sup> : c'est le cas, dans notre corpus, de *panicula*, « tumeur », synonyme de *panus*, et de *cucurbitula*, « courge », synonyme de *cucurbita*.

**-tura (-sura, -ura)**. Le suffixe *-tura/-sura* permet de former des substantifs à partir d'un radical verbal ; ceux-ci désignent à la fois l'action du verbe (termes de sens abstrait) et le résultat de cette action (termes de sens concret)<sup>86</sup>. Dans un contexte médical, les substantifs suffixés en *-tura* sont majoritairement des termes de sens concret, qui constituent quatre groupements sémantiques : les articulations du corps (*commissura*, *iunctura*, *sutura*), les traumatismes (*combustura*, *fissura*, *fractura*, *scissura*...), les incisions chirurgicales (*diuisura*, *incisura*, *laceratura*) et les liens/bandages (*alligatura*, *ligatura*, *sutura*, *uinctura*)<sup>87</sup>. Dans notre corpus, deux substantifs sont suffixés en *-tura/-sura*<sup>88</sup> : un terme de pathologie, *fissura*, « fissure » (de *findo*, « fendre »), et un terme de thérapeutique, *adligatura*, « ligature, bandage » (de *adligare*, « lier »).

**-tudo**. Le suffixe *-tudo* permet de former des noms abstraits à partir de radicaux principalement verbaux<sup>89</sup>. Ces dérivés « constituent, pour l'essentiel, trois groupements sémantiques : la série des formes qui se rattachent au thème *sue-* et se réfèrent globalement à la notion d'habitude ; la série, beaucoup plus étoffée que la précédente, des termes caractérisant des propriétés physiques attribuées ou reconnues à des corps matériels, soit par voie d'observation, soit par voie de mesure ; les dérivés en *-tudo* indiquant une qualité morale ou psychologique d'un individu »<sup>90</sup>. C'est au deuxième groupement sémantique qu'appartient l'unique dérivé en *-tudo* présent dans notre corpus<sup>91</sup>, le substantif *spissitudo*, « consistance », qui désigne la propriété non mesurable d'une préparation pharmaceutique.

### 3. 2. b. Suffixes formant des adjectifs

**-osus**. Le suffixe *-osus* est un suffixe assez productif dans le vocabulaire pathologique<sup>92</sup>. Dans notre corpus, deux adjectifs sont suffixés en *-osus*. Ils désignent deux

<sup>85</sup> GAIDE 2002a, p. 119 appelle ces « diminutifs » des « formes élargies ». Par ailleurs, elle distingue deux autres types de suffixés en *-(c)ulus*, dont nous ne trouvons pas d'exemple dans notre corpus : d'une part, les suffixés dont le suffixe a « un signifié sémantique non pas exactement minoratif, mais étroitement connexe ou simplement connexe de la valeur minorative » (*ibid.* p. 111 ; elle distingue quatre valeurs étroitement connexes de la valeur diminutive : la valeur partitive, la valeur singulative, la valeur de subdivision, la valeur « petit d'animal ») ; d'autre part, les dérivés à valeurs affective et axiologique.

<sup>86</sup> Pour des considérations générales sur le suffixe : LANGSLOW 2000, p. 300-301.

<sup>87</sup> LANGSLOW 2003, p. 304.

<sup>88</sup> Pour un total de trois termes en *-tura* dans le recueil (le troisième est le terme *commissura*). Pour comparaison, on en trouve 8 chez Celse, 5 chez Théodore Priscien et 11 chez Cassius Félix (LANGSLOW 2000, p. 301). Un certain nombre de ces termes apparaissent pour la première fois dans ces ouvrages médicaux (LANGSLOW 2000, p. 301-302).

<sup>89</sup> Sur le suffixe dans le lexique médical : LANGSLOW 2000, p. 310-313 ; sur le suffixe : QUELLET 1991 ; LANGSLOW 2000, p. 309-310 ; DAUDE 2002, p. 241-246.

<sup>90</sup> Ce groupe sémantique est établi par DAUDE 2002, p. 242-244.

<sup>91</sup> LANGSLOW 2000, p. 310 relève trois termes spécifiquement médicaux suffixés en *-tudo* : *aspritudo*, *lassitudo* et *ualetudo* (termes déjà attestés chez Celse). Pour comparaison, il en relève 5 chez Celse, 6 chez Théodore Priscien et 5 chez Cassius Félix. Il s'agit, à une exception près, de termes de pathologies.

<sup>92</sup> Sur les dérivés en *-osus* dans le vocabulaire pathologique : GOUREVITCH 2000, qui distingue une douzaine de catégories de termes (ceux qui donnent une précision à l'intérieur d'un groupe de maladie, comme

types de malades : *iocinerosi*, « ceux qui souffrent du foie (*iocur*) », et *suspiriosi*, les « asthmatiques », dont la désignation est dérivée du nom du symptôme observé, *suspirium*, « respiration profonde (lourde, difficile) ». Les deux adjectifs ne sont employés qu'au pluriel dans le recueil.

**-arius**. La suffixation en *-arius*, attestée à date ancienne<sup>93</sup>, permet essentiellement de former des adjectifs dérivés de substantifs<sup>94</sup>, ainsi que des noms formés par substantivation de ces adjectifs (professions, phytonymes, récipients, ustensiles, espaces, instruments divers...)<sup>95</sup> ; le suffixe sert à signaler une « relation générique (“relatif à, qui concerne”) à l’égard du concept de la base lexicale »<sup>96</sup>. Dans notre corpus, trois adjectifs sont suffixés en *-arius* : *tiniaria* (*herba*), « herbe-aux-mites », c’est-à-dire nocive pour les mites (*tineae*), *lanaria* (*radix*), « (racine) qui sert à dégraisser la laine (*lana*) », et *uesicaria* (*aqua*), « (eau) vésicaire », c’est-à-dire bonne pour la vessie (*uesica*).

### 3. 3. Les préverbés

Les nombreux emplois de formes verbales préverbées, c’est-à-dire de verbes ayant pour premier(s) élément(s) un ou plusieurs préverbes<sup>97</sup>, sont caractéristiques de la langue médicale latine<sup>98</sup>. Dans notre corpus, seize verbes sont formés par préverbation simple, c’est-à-dire par l’univerbation d’un préverbe et d’un verbe non préfixé ; un dernier verbe est formé par double préverbation, c’est-à-dire par l’adjonction de deux préverbes à un verbe non préfixé.

#### 3. 3. a. La préverbation simple

Dans notre corpus, les préverbes employés dans la formation de formes verbales préverbées sont, par ordre alphabétique : *ad-*, *de-*, *dis-*, *ex-*, *per-*, *prae-*, *re-*, *sub-* et *super-*. Le tableau suivant (tab. 3) les classe par ordre décroissant de fréquence.

Tab. 3 : préverbes								
<i>de-</i>	<i>re-</i>	<i>ex-</i>	<i>per-</i>	<i>ad-</i>	<i>prae-</i>	<i>sub-</i>	<i>super-</i>	<i>dis-</i>

---

[*scabies*] *squamosus*, ceux qui visent le parasite incriminé, comme *pediculosus*, ceux qui présentent une cause réelle ou supposée, comme *biliosus*...).

<sup>93</sup> ARIAS ABELLÁN 2002, p. 163 indique qu’elle est attestée chez Caton.

<sup>94</sup> Sur le suffixe : ARIAS ABELLÁN 2002, notamment p. 163-174 pour les formations dénominatives ; GARCÍA-HERNÁNDEZ 2006, p. 221-225.

<sup>95</sup> C’est dans la formation de ces noms formés par substantivation que le suffixe est le plus productif, comme le signale ARIAS ABELLÁN 2002, p. 164-174.

<sup>96</sup> GARCÍA-HERNÁNDEZ 2006, p. 223 ; cf. aussi ARIAS ABELLÁN 2002, p. 162-163.

<sup>97</sup> La préverbation est « issue de la simple juxtaposition de deux termes, un verbe et un élément adverbial. C’est un procédé de création lexicale grâce auquel on forme de nouveaux verbes qui possèdent par rapport aux simples une précision sémantique supplémentaire qui leur est désormais inhérente. (...) Le verbe préverbé est issu de l’univerbation d’un ancien adverbe et d’un verbe » (BRACHET 2000, p. 8). Sur les préverbes latins, par exemple : GARCÍA-HERNÁNDEZ 1989.

<sup>98</sup> JOUANNA-BOUCHET 2003a, p. 125. Cette préférence est déjà remarquée chez Celse.

35 / 1	33 / 2	31 / 1	27 / 2	25 / 2	12 / 2	10 / 2	9 / 3	6 / 1
Le premier chiffre indique le nombre total de formes préverbées attestées dans le recueil <sup>99</sup> . Le second signale le nombre de préverbés présents dans notre corpus.								

- de**<sup>-100</sup> : *demadescere*, « ramollir »  
**re**<sup>-101</sup> : *recipere*, « être composé de », *recalefio*, « réchauffer »  
**ex**<sup>-102</sup> : *excastrare*, « enlever l'enveloppe (de la moutarde) »  
**per**<sup>-103</sup> : *percribrare*, « passer au crible », *perfrigeratus*, « refroidi »  
**ad**<sup>-104</sup> : *adcrustare*, « couvrir », *adplumbare* « sceller au plomb »  
**prae**<sup>-105</sup> : *praecalefactus*, « préchauffer », *praemacerare*, « faire préalablement macérer »  
**sub**<sup>-106</sup> : *suffindere*, « briser », *suffire*, « faire une fumigation thérapeutique »  
**super**<sup>-107</sup> : *superforatus*, « percé par-dessus », *supernatare*, « surnager », *superungere*, « faire une onction externe »  
**dis**<sup>-108</sup> : *discoquere*, « bien cuire »

Ce petit corpus de préverbés présente deux caractéristiques remarquables :

- la majorité<sup>109</sup> d'entre eux ne sont pas attestés dans les textes latins antérieurs au recueil et presque la moitié (*adcrustare*, *demadescere*, *perfrigerare*, *praecalefactus*, *praemacerare*, *suffindere*, *superforatus*) semblent être des hapax, leur attestation dans les *Compositiones* étant l'unique témoignage dont nous avons connaissance dans les textes<sup>110</sup> ;
- ils désignent presque tous un geste<sup>111</sup> : geste thérapeutique (*suffire*, *adcrustare*, *super(in)ungere*, *scarifieri* ; ou effet thérapeutique d'un soin, *suffindere*), geste de

<sup>99</sup> Le relevé a été effectué dans les *Concordantiae Scribonianae* : SCONOCCHIA 1988, p. 72-76 (*de*-) ; p. 249-253 (*re*-) ; p. 118-120 (*ex*-) ; p. 213-214 (*per*-) ; p. 14-17 (*ad*-) ; p. 226-228 (*prae*-) ; p. 274-275 (*sub*-) ; p. 278-279 (*super*-) ; p. 80 (*dis*-).

<sup>100</sup> GAFFIOT 2016, *s.u. de* : « en composition *de* marque : a) un mouvement de séparation, d'éloignement ou de haut en bas ; b) le manque ou la cessation ; c) l'achèvement, la plénitude ou l'intensité » ; DELL, *s.u. de* signale par ailleurs que « dans les verbes comme dans les adverbes, il arrive souvent que le sens de *de* soit affaibli et que le préverbe serve simplement (comme dans les adverbes et les prépositions) à renouveler une forme simple vieillie et usée ». Sur le préverbe *de*- : BRACHET 2000.

<sup>101</sup> DELL, *s.u. re* : « préverbe marquant un mouvement en arrière, ou un retour à un état antérieur, et par suite une répétition, ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait ».

<sup>102</sup> GAFFIOT 2016, *s.u. ex* : « en composition : action de tirer hors de, d'éloigner, de séparer ; privation ou négation du sens du simple ; action d'élever ; achèvement ; renforcement du sens du mot simple ».

<sup>103</sup> GAFFIOT 2016, *s.u. per* : « en composition : tout à fait, complètement, jusqu'au bout, sans interruption ». Sur le préfixe *per*- : LANGSLOW 2000, p. 338-340 ; VAN LAER 2004 (étude ciblée sur quelques verbes en *-sco* et des verbes de perception) ; 2010, p. 22-24 ; 209-250 (le préverbe dans la poésie républicaine et augustéenne).

<sup>104</sup> DELL, *s.u. ad* : « comme préverbe, *ad*- marque l'approche, la direction vers, et par suite le commencement d'une action ». Sur le préverbe *ad*- : VAN LAER 2010.

<sup>105</sup> DELL, *s.u. prae* : « en avant, devant (s'emploie de l'espace et du temps comme adverbe, préverbe et préposition accompagnée de l'ablatif) ».

<sup>106</sup> GAFFIOT 2016, *s.u. sub* : « en composition *sub* [prép. ou préverbe] apporte l'idée de : a) sous, dessous, par-dessous ; b) de bas en haut c) remplacement ; d) secrètement, à la dérobée ; e) un peu ».

<sup>107</sup> DELL, *s.u. super* : « adverbe, préverbe et préposition, "sur, au-dessus, par-dessus" ».

<sup>108</sup> GAFFIOT 2016, *s.u. dis* : « part. marquant le plus souvent division et séparation ou distinction et, par suite, achèvement, plénitude ou négation » ; DELL, *s.u. dis* signale par ailleurs que la « particule [est] usitée seulement comme premier terme de composés » et qu'elle « sert quelquefois à renforcer le sens du verbe simple ».

<sup>109</sup> Trois d'entre eux sont déjà attestés dans les textes : *recipere*, *suffire* et *superinungere*.

<sup>110</sup> Si ce n'est pour *demadescere*, dont l'on trouve une occurrence dans un texte plus tardif (VI<sup>e</sup> siècle ; cf. infra, note 2615, p. 243).

<sup>111</sup> Seuls deux préverbés ne désignent pas un geste : *recipere* et *superforatus*.

préparation d'un remède (*discoquere, excastrare, demadescere, percribrare, perfrigerare, recalefio, praecalfactus, praemacerare, supernatare*), geste de conservation (*adplumbare*).

Pour les deux tiers de ce corpus, la verbe préfixé est l'unique forme du verbe employée dans le recueil : seuls six d'entre eux, *percribrare, praemacerare, super(in)ungere, discoquere* et *suffindere*, coexistent avec le verbe non préfixé, respectivement *cribrare, macerare, ungere, coquere* et *findere*. Dans ces emplois, les différents préverbes ont un intérêt sémantique inégal : le préverbe *per-* n'apporte pas de sémantisme supplémentaire au sémantisme du verbe simple (*cribrare*)<sup>112</sup> ; au contraire, *prae-*, *super-/in-* et *dis-*, apportent différentes nuances sémantiques au verbe non préfixé : nuance temporelle pour *prae-*<sup>113</sup>, et spatiale pour *super-/in-*<sup>114</sup> ; *dis-* vient quant à lui renforcer le sens du verbe *coquere*<sup>115</sup>. Pour ce qui concerne le verbe *suffindere* (hapax morphologique), son emploi est strictement différent de *findere*, dont seul le participe est attesté – dans le recueil-, pour désigner une catégorie d'alun<sup>116</sup>.

### 3. 3. b. La double préverbaton

Le verbe *superinungere* présente la particularité d'être doublement préverbé<sup>117</sup>. Cette double préverbaton n'est pas nouvelle : la création morphologique de verbes en *super-in-* est attestée dès le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. chez Virgile, Ovide et Tite-Live, chez qui l'on trouve – donnés ici dans l'ordre alphabétique- les verbes *superimminere*, « s'élever au-dessus de (avec menace) »<sup>118</sup>, *superincidere*, « tomber dessus »<sup>119</sup>, *superincubare*, « se coucher par-dessus »<sup>120</sup>, *superinicere*, « jeter par-dessus », attesté également chez Celse<sup>121</sup>, ou encore *superinsternere*, « étendre par-dessus (pour couvrir) »<sup>122</sup>. Dans un contexte médical, c'est à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Celse que ce type de création lexicale est attesté. Plusieurs verbes y désignent des gestes thérapeutiques : *superincidere*, « inciser au-dessus »<sup>123</sup>, *superimponere*, « appliquer par-dessus »<sup>124</sup>, *superinfundere*, « verser par-dessus »<sup>125</sup>,

<sup>112</sup> Sur la préverbaton de ce verbe, commentée par J. Jouanna-Bouchet, cf. infra, note 2562, p. 236. Pour les emplois de *cribrare*, cf. infra, note 2558, p. 235.

<sup>113</sup> Pour les emplois de *macerare*, cf. infra, note 2602, p. 241.

<sup>114</sup> Pour les emplois de *ungere*, cf. infra, notes 3393 et 3394, p. 340.

<sup>115</sup> Pour les emplois de *coquere*, cf. infra, note 2571, p. 237.

<sup>116</sup> Pour les emplois de *findere*, cf. infra, note 3796, p. 380.

<sup>117</sup> Il s'agit de l'unique verbe doublement préverbé attesté dans le traité. Dans son édition (De Gruyter 2020), S. Sconocchia édite au chapitre 20 un participe *supraperunctum*, mais il n'est signalé dans aucun dictionnaire et J. Jouanna-Bouchet (SCRIB. LARG. 20, 1, p. 41) l'édite en deux mots : (*idem hoc medicamentum etiam supra perunctum*, « (ce même médicament,) si on l'utilise (aussi) en onction externe ».

<sup>118</sup> VERG. *Aen.* 12, 304-306. La postérité du verbe est rare : VAL. MAX. 1, 8, 2 ; SEN. *QNat.* 15, 1 ; STAT. *Theb.* 4, 528. Nous trouvons quelques emplois de *imminere* où l'adverbe *super* est séparé de la forme verbale (LIVY, *Epit.* 36, 18 ; FRONT. *Str.* 2, 4, 4).

<sup>119</sup> LIVY, *Epit.* 2, 10 ; 23, 15. Nous ne connaissons pas d'autres attestations du verbe dans les textes, pas même avec l'adverbe séparé de la forme verbale.

<sup>120</sup> LIVY, *Epit.* 22, 51, 9. Nous trouvons quelques emplois de *super incubare* (OV. *Her.* 11, 119 ; MANIL. 1, 586).

<sup>121</sup> VERG. *G.* 4, 46 ; OV. *Fast.* 5, 533 ; 6, 570. Pour les emplois chez Celse, cf. infra, note 127.

<sup>122</sup> LIVY, *Epit.* 30, 10. Le verbe n'est attesté que chez Tite-Live. En revanche, nous trouvons un emploi avec l'adverbe séparé de la forme verbale chez Silius Italicus (SIL. *Pun.* 7, 287-290).

<sup>123</sup> CELS. 7, 31, 2 (cautérisation des varices) : *adurendi ratio haec est : cutis superinciditur*, « la cautérisation se fait ainsi : la peau est incisée au-dessus ». C'est la seule attestation connue du verbe dans les textes.

<sup>124</sup> CELS. 7, 31, 2 (après avoir cautérisé les varices) : *et tum superinponitur medicamentum, quo adusta sanantur*, « puis on applique un médicament qui guérit les brûlures ».

*superillinere*, « faire une onction externe, enduire par-dessus »<sup>126</sup>, *superinicere*, « verser, mettre sur »<sup>127</sup>, *superinungere*, « oindre par-dessus »<sup>128</sup> ; dans le domaine de la pathologie, le verbe *superincrescere*, « pousser par-dessus », signale la croissance anormale d'un cal au-dessus d'un os<sup>129</sup>. Nous trouvons par ailleurs chez Celse des occurrences de *super infundere*, « verser sur »<sup>130</sup>, et *super adcommo-dare*, « ajuster sur »<sup>131</sup>, et il faut envisager, comme le suggère J. Jouanna-Bouchet à propos des verbes *superinungere* et *superforare* chez Scribonius Largus<sup>132</sup>, que *super* puisse être un adverbe à séparer de la forme verbale.

Dans les *Compositiones*, la (double) préver-bation constitue l'un des procédés lexicaux préféremment mis en œuvre pour faciliter la compréhension du lecteur et permettre au préparateur de la recette d'exécuter correctement le geste indiqué.

### 3. 4. Les extensions sémantiques

Nous relevons trois types d'évolutions sémantiques, dans notre corpus : l'emploi de l'*abstractum pro concreto*, les emplois métaphoriques et la spécialisation de sens<sup>133</sup>.

#### 3. 4. a. *Abstractum pro concreto*

L'emploi de l'*abstractum pro concreto*, consistant à employer avec un sens concret un terme dont le sens premier est abstrait, est très fréquent dans les vocabulaires techniques

<sup>125</sup> CELS. 5, 25, 4a : *manipulus in uas demittitur, et superinfunditur aqua, quae id contegat, atque ita coquitur*, « on met [les têtes de pavot] dans un récipient, on verse par-dessus de l'eau pour les couvrir et on fait cuire ainsi ».

<sup>126</sup> CELS. 3, 19, 5 (affection de l'estomac) : *si id quoque stomachus reddiderit, totum corpus bulbis contritis superillinendum est*, « si l'estomac le rend également, il faut frotter tout le corps avec des oignons pilés » ; 6, 18, 9b (hémorroïdes) : *si intus est, digito inlinendum ; si extra, superinlitum panniculo <im>ponendum est*, « si le mal est interne, on doit étaler [la préparation] avec le doigt ; s'il est externe, on doit l'étaler sur un lambeau d'étoffe et appliquer ».

<sup>127</sup> CELS. 5, 18, 34 ; 5, 26, 33b ; 6, 6, 16b ; 7, 4d ; 7, 13, 2 ; 7, 26f ; 8, 7, 3.

<sup>128</sup> CELS. 6, 6, 1i (ophtalmies et complications) : *superinungui uero oculi debent*, « il faut appliquer sur les globes oculaires » ; 7, 7, 1b-2 (kyste dans la paupière supérieure) : *dein superinungui collyrio debet ex iis aliquo, quo lippientes oculi superinunguntur ; paucissimisque diebus cicatrix inducitur [...] ; si pus se ostendit, scalpello diuidi debet, et, quidquid intus humoris est, exprimi : eodem deinde uapore postea quoque foueri et superinungi, donec ad sanitatem perueniat*, « on enduit alors le kyste d'une des pommades avec lesquelles on oint les yeux qui coulent et, en quelques jours, on obtient une fine cicatrice [...] ; lorsque le pus apparaît, il faut l'inciser avec un scalpel et presser l'humeur qu'il contient ; la paupière doit ensuite être traitée comme ci-dessus avec de la vapeur, et une pommade doit être appliquée jusqu'à la guérison » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938).

<sup>129</sup> CELS. 8, 10, 7n (fracture de la boîte crânienne) : *nonnumquam autem recte quidem ossa co<i>erunt, superincreuit uero nimius callus*, « parfois pourtant, les os sont correctement soudés, mais un cal trop important se développe par-dessus ».

<sup>130</sup> CELS. 8, 4, 19 (fracture de la boîte crânienne) : *ac si parum pura membrana uidebitur, par modus ejus emplastri et mellis miscendus erit : idque super infundendum*, « si les méninges présentent des impuretés, il faut mélanger à parts égales le remède qui leur est destiné et le miel, puis les verser par-dessus ».

<sup>131</sup> CELS. 8, 10, 1k, *deinde eodem modo membrum deligandum, ferulaeque super accommodandae sunt, quae fissae circumpositaeque ossa in sua sede contineant*, « il faut ensuite bander le membre de la manière décrite et fixer des attelles de fêrule (*Schienen aus Steckenkraut*) tout autour, au-dessus de la fracture, pour maintenir l'os dans cette position. ». GAFFIOT 2016 est le seul dictionnaire à le signaler comme un verbe, *s.u. superadcommo-dare*.

<sup>132</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 7, p. 241.

<sup>133</sup> Sur ces extensions de sens : LANGSLOW 2000, p. 140-205.

latins, en particulier dans le vocabulaire médical : D. Langslow relève, chez Celse, Scribonius Largus, Théodore Priscien et Cassius Félix, près d'une centaine de termes qui désignent des objets concrets de la matière médicale (noms de maladie, de remèdes ou de parties du corps), mais dont le sens premier est abstrait<sup>134</sup>. Huit substantifs de notre corpus appartiennent à ce type d'emploi. Sept d'entre eux sont issus de verbes<sup>135</sup>. Il s'agit presque exclusivement de suffixés en *-tio*, appartenant presque tous au domaine de la pathologie (fait seule exception le terme *spiratio*, qui est un terme de physiologie) :

Néologismes sémantiques (3) :	Néologismes morphologiques (4) :
<i>collectio</i> , « action de collecter ( <i>colligere</i> ) » → une « collection de matières morbides, un dépôt d'humeurs » ;	<i>contusio</i> , « action de meurtrir ( <i>contundere</i> ) » → « meurtrissure, consution » ;
<i>sugillatio</i> , « action d'insulter ( <i>sugillare</i> ) » → « meurtrissure » ;	<i>conuulsio</i> , « action d'arracher, de déplacer ( <i>conuello</i> ) » → « dislocation » ;
<i>ustio</i> , « action de brûler ( <i>urere</i> ) » → « brûlure, inflammation »	<i>fissura</i> , « action de fendre ou de diviser ( <i>findere</i> ) » → « fissure, fente » ;
	<i>spiratio</i> , « action de respirer ( <i>spirare</i> ) » → « respiration ».

Un dernier substantif est issu d'un adjectif<sup>136</sup> : *eminentia*, « qualité de se détacher ou de faire saillie (*eminens*) » → « protubérance ». Si le participe du verbe est attesté chez Celse avec un sens analogue, Scribonius Largus est le premier à en faire un emploi substantivé.

### 3. 4. b. Emplois métaphoriques

L'importance de la création métaphorique dans la constitution de la terminologie médicale est bien connue<sup>137</sup> : de nombreux termes d'anatomie, de maladies et de thérapeutique reposent sur des métaphores. Elle ne fait pas exception dans les *Compositiones*, qui attestent de quatre types de métaphores : les métaphores descriptives, qui soulignent une ressemblance d'aspect, de forme ou de couleur entre le métaphorisé (une partie du corps, une maladie, un remède) et le métaphorisant (un phénomène naturel, une partie du corps, un objet, un animal...) ; les métaphores fonctionnelles, qui signalent une ressemblance de fonction (couvrir, dessécher, éplucher, piquer...) entre le métaphorisé et le métaphorisant ; les métaphores descriptives et fonctionnelles, qui soulignent une similitude à la fois de forme et de fonction entre le métaphorisé et le métaphorisant ; d'autres emplois métaphoriques, enfin, reposent sur une ressemblance conceptuelle ou abstraite avec des états ou des actions<sup>138</sup>.

Dans notre corpus, dix-sept dénominations latines reposent sur l'une ou l'autre des ces métaphores (tab. 4). Nous avons relevé en tout huit métaphores descriptives, deux métaphores fonctionnelles, trois métaphores descriptives et fonctionnelles, et trois métaphores reposant sur une ressemblance conceptuelle ou abstraite avec un état ou une action. Ces termes appartiennent à tous les domaines de la matière médicale, anatomie/physiologie (3), pathologie (5) et thérapeutique (4), ainsi qu'au domaine botanique (4).

<sup>134</sup> LANGSLOW 2000, p. 168-178 (un tableau p. 173 dresse une synthèse de la répartition des formes d'*abstractum pro concreto* chez les quatre auteurs, selon le champ lexical et le suffixe employé).

<sup>135</sup> LANGSLOW 2000, p. 170 en relève quatre autres, déjà attestés chez Celse : *exulceratio*, *ictus*, *morsus*, *suffusio*, *suppuratio* (ils appartiennent tous au domaine pathologique).

<sup>136</sup> Cf. LANGSLOW 2000, p. 175-177.

<sup>137</sup> Sur les emplois métaphoriques dans les textes médicaux (ils ont fait l'objet de nombreuses études), voir notamment : SKODA 1988 ; BOSCHERINI 1991 ; WEE 2017 ; MAYER 2018 ; PALMIERI 2023 (sous presse). LANGSLOW 2000, note 191, p. 178 fournit par ailleurs plusieurs autres références bibliographiques.

<sup>138</sup> LANGSLOW 2000, p. 193-200.

<b>Tab. 4 : emplois métaphoriques</b>			
<b>Métaphores descriptives (8)</b>			
<b>Physiologie (1)</b>	<b>Pathologie (2)<sup>139</sup></b>	<b>Thérapeutique (2)</b>	<b>Botanique (3)</b>
<b>Noms issus d'un phénomène naturel</b>			
<i>uentus</i> , « vent » → « vents émis par le malade »	<i>cauerna</i> , « caverne, cavité » → « cavité de la dent cariée »		
<b>Nom issu d'une partie du corps</b>			
	<i>praegnas</i> , « enceinte, pleine » → « gonflée »		
<b>Noms issus d'un objet</b>			
		<i>pilula</i> , « petite balle » → « pilule » <i>globulus</i> , « petite boule » → « pilule »	<i>gladiolus</i> , « petit glaive » → « glaïeul » <i>astula</i> , « petite hampe » → asphodèle <i>scopa regia</i> , « balai royal » → fragon
<b>Métaphores fonctionnelles (2)</b>			
<b>Anatomie (1)</b>	<b>Pathologie (1)<sup>140</sup></b>	<b>Thérapeutique</b>	<b>Botanique</b>
<i>tunicula</i> , « petite tunique (qui couvre la peau) » → « tunique oculaire (qui couvre l'œil) »	<i>punctus</i> , « action de piquer ( <i>pungere</i> ) » → « lésion nerveuse/musculaire » <sup>141</sup>		
<b>Métaphores descriptives et fonctionnelles (3)</b>			
<b>Anatomie (1)</b>	<b>Pathologie<sup>142</sup></b>	<b>Thérapeutique (1)</b>	<b>Botanique (1)</b>
<i>molaris</i> , « meule » → « molaire »		<i>emissarium</i> , « canal d'évacuation des eaux excédentaires » → « orifice destiné à évacuer un dépôt d'humeurs »	<i>ualuula</i> , « porte à battants » → « cosse »
<b>Métaphores reposant sur une ressemblance conceptuelle ou abstraite (3)</b>			
<b>Pathologie (2)</b>		<b>Thérapeutique (1)</b>	
<b>Par métaphore, accès au statut de réalité tangible<sup>143</sup></b>		<b>Par métaphore, accès d'une action involontaire au statut d'action volontaire<sup>144</sup></b>	

<sup>139</sup> Par ailleurs, trois emprunts phonémiques au grec sont issus de ce type de métaphore : *zona*, « ceinture » → « zona, herpès » (nom issu d'un objet), *elephantia*, « *elephantia*, maladie-éléphant (ἐλέφας) », et *herpes*, « *herpès*, ulcère serpentin (ἕρπω) » (noms issus d'un animal).

<sup>140</sup> Par ailleurs, deux emprunts phonémiques au grec sont issus du même type d'emploi métaphorique : *auone*, « *auone*, maladie qui rend sec (αῶος) l'estomac » ; *lepra*, « *lepra*, maladie qui épulche (λέπω) la peau ».

<sup>141</sup> LANGSLOW 2000, p. 197 (« metaphorical promotion to animate status », « par métaphore, accès au statut de réalité animée ») : « there is a series of images of the hostile actions performed by diseases against the patient or his body, notably of biting, pricking, twisting » (« il y a une série d'images des actions hostiles menées par les maladies contre le patient ou son corps, notamment des morsures, des piqûres, des torsions »).

<sup>142</sup> Un emprunt phonémique au grec est issu de ce type de métaphore : *anthrax*, « charbon » → « anthrax ».

<sup>143</sup> LANGSLOW 2000, p. 194-195 (« metaphorical promotion to corporeal status ») : « of items relating to anatomy or physiology, the voice, the senses, the bowels, strength, and life itself may be spoken of as if they were physical objects » (« parmi les éléments relatifs à l'anatomie ou à la physiologie, la voix, les sens, les intestins, la force et la vie elle-même peuvent être évoqués comme s'il s'agissait d'objets physiques »).

<i>solutio</i> , « acquittement ; dissolution » → « relâchement (de l'estomac) »	→	<i>reiectio</i> , « action de rejeter ( <i>reicere</i> ) » → « vomissement »
<i>abscisio</i> , « rétention (rhét.) » → « extinction (de la voix) »		

### 3. 4. c. Spécialisation de sens

La spécialisation de termes généraux constitue également un procédé lexical récurrent dans la formation du vocabulaire médical<sup>145</sup> ; il consiste à employer avec un sens technique, et donc plus restreint, un terme courant. C'est le cas, parmi les termes proprement latins de notre corpus<sup>146</sup>, du substantif *suspirium*, « respiration profonde, soupir », employé dans le domaine pathologique avec un sens plus restreint, celui du symptôme observé chez le malade (une respiration difficile), pour désigner l'« asthme »<sup>147</sup>.

## 3. Méthodologie, corpus et axes d'étude

### 1. Méthodologie

Nos recherches reposent sur le texte des *Compositiones* tel qu'il a été édité par J. Jouanna-Bouchet, qui en propose la première traduction française<sup>148</sup>. La première étape de notre travail a consisté à établir un corpus aussi exhaustif que possible des mots « nouveaux » employés dans le recueil ; ce relevé a notamment été facilité par les travaux antérieurs qui en signalent ou en inventorient un certain nombre<sup>149</sup>.

Il importait ensuite de déterminer le statut de ces mots « nouveaux », néologismes morphologiques, sémantiques ou premières attestations<sup>150</sup>, et leur postérité. Chaque terme a donc été passé au crible des bases de données lexicales disponibles en ligne, la *Library of Latin Texts (LoLT)* et le *Thesaurus Linguae Latinae (TLL)*, pour les termes latins, ainsi que le *Thesaurus Linguae Graecae (TLG)* pour les emprunts phonémiques au grec ; nous avons également passé en revue les index des auteurs dont les traités ne sont pas accessibles dans

<sup>144</sup> LANGSLOW 2000, p. 199 (« metaphorical promotion of an action of the human body from involuntary to voluntary ») : « a recurring feature of the vocabulary relating to the involuntary discharge of substances from the body is the use of compounds of *duco*, *iacio*, *mitto* verbs which take normally an animate agent performing a deliberate action » (« une caractéristique récurrente du vocabulaire relatif à l'évacuation involontaire de substances du corps est l'emploi de composés des verbes *duco*, *iacio*, *mitto* qui désignent normalement un agent animé effectuant une action délibérée »).

<sup>145</sup> LANGSLOW 2000, p. 150-156.

<sup>146</sup> Nous en trouvons également un exemple parmi les emprunts phonémiques au grec, avec le substantif *epilepsia*, « arrêt soudain » → « épilepsie » (SKODA 1988, p. 190).

<sup>147</sup> Plusieurs noms de causes (supposées) ou de symptômes observés dans une maladie sont employés pour nommer la maladie elle-même : LANGSLOW 2000, p. 155-156. Pour des exemples en grec : SKODA 1988, p. 186.

<sup>148</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016. Ce volume s'inscrit dans un regain d'intérêt pour le texte de Scribonius Largus, dont les traductions, jusqu'alors anciennes et parfois partielles (cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. CLII-CLIII), se sont multipliées : MANTOVANELLI 2012a (traduction italienne) ; BRODERSEN 2016 (traduction allemande, sans notes ni commentaire) ; JOCKS 2020 (traduction anglaise) ; SCOCCHIA 2020a (traduction italienne).

<sup>149</sup> Pour les références bibliographiques, cf. supra, notes 13 et 14, p. II.

<sup>150</sup> Sur ces trois notions, cf. supra, p. III.



ces bases de données, tels, notamment, que Pélagonius et Caelius Aurélianus. Nous avons retenu, pour chacun de ces termes, la leçon la plus récente du texte, par confrontation des éditions disponibles en ligne et des éditions plus récentes, notamment de la CUF. Les attestations d'un terme issues de reprises textuelles d'auteurs antérieurs (les extraits de Scribonius Largus chez Marcellus Empiricus, ou ceux de Galien chez Oribase, pour ne citer que ces exemples) sont considérées comme ce qu'elles sont, des citations, et non comme des termes bien intégrés au lexique de l'auteur qui l'emploie.

Un troisième temps de notre travail a consisté à examiner chaque occurrence en contexte, afin d'en déterminer précisément les emplois et de les comparer aux emplois attestés dans les *Compositiones*. Nous avons ainsi élaboré, pour chaque mot « nouveau », une fiche contenant, sous l'emploi qui en est fait dans les *Compositiones*, toutes les occurrences attestées dans le corpus d'étude nous concernant<sup>151</sup>, classées par acceptions et par ordre chronologique : ce matériau contribuera à élaborer, à terme, un glossaire détaillé de termes médicaux et botaniques latins et grecs, outil qui représentera un apport essentiel à l'histoire du vocabulaire médical<sup>152</sup>.

## 2. Corpus d'étude

Les *Compositiones* doivent être replacées dans la tradition scientifique dont elles sont issues et à laquelle elles ont donné lieu : elles s'inscrivent dans une tradition « scientifique » et médicale longue, caractérisée par l'accumulation, l'interprétation et la transmission de siècles de savoirs ; la composition des traités scientifiques et techniques résulte en effet de la compilation, de la collection et de la réélaboration (résumés, abrégés, paraphrases, simplifications, reformulations, réappropriations...)<sup>153</sup> des auteurs antérieurs, en particulier dans le but de s'adapter au public visé et de rendre le contenu plus adapté à l'usage pratique. Nos recherches reposent donc, avant tout, sur les traités « scientifiques » et techniques grecs et latins, datés d'entre le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère : traités de médecine humaine et vétérinaire, traités d'agronomie, ouvrages de botanique et de pharmacologie.

**Les traités de médecine humaine**<sup>154</sup>. Le recueil de Scribonius Largus reposant sur l'héritage de la médecine grecque, son lexique est influencé par les sources principalement grecques qu'il a directement ou indirectement exploitées<sup>155</sup>. Notre corpus de recherches est constitué, pour ce qui est des ouvrages médicaux antérieurs au recueil, de deux principaux corpus : le corpus hippocratique (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)<sup>156</sup>, somme d'une soixantaine d'écrits médicaux sur lesquels sont construits savoirs et pratiques de la médecine gréco-romaine, et

<sup>151</sup> Nous détaillons le détail de ce corpus ci-dessous.

<sup>152</sup> Ce glossaire devait constituer le second volume de ce travail ; nous avons toutefois choisi, bien qu'à regret, de renoncer à le soumettre à l'appréciation des membres du jury, par manque de temps pour retoucher les imperfections qu'il contenait encore.

<sup>153</sup> Sur les résumés antiques, voir notamment BOEHM/VALLAT 2020 ; sur la paraphrase, par exemple : ZUCKER 2011 ; sur la citation dans l'Antiquité (hors contexte médical), par exemple : DARBO-PESCHANSKI 2004. Nous ne saurions mentionner ici toutes les sources dont chaque auteur dépend : pour des exemples de réélaborations littéraires, voir en particulier MAIRE 2002 (sur l'œuvre de Gargilius Martialis comme compilation/réécriture littéraire de Pline l'Ancien) et BONET 2008 (sur l'œuvre de Pline l'Ancien comme réélaboration de l'œuvre de Théophraste).

<sup>154</sup> Pour une bibliographie complète des textes médicaux antiques (et médiévaux) : SABBAH / CORSETTI / FISCHER / GRMEK 1987.

<sup>155</sup> Sur les sources dont s'inspirent les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. LII-LXXIV.

<sup>156</sup> Sur le corpus et les auteurs hippocratiques : JOUANNA 1992.

sur l'héritage desquels reposent l'ensemble des ouvrages médicaux qui lui sont postérieurs ; les fragments de Dioclès, autorité médicale du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>157</sup>

Les ouvrages médicaux contemporains aux *Compositiones* que nous avons exploités sont l'encyclopédie médicale de Celse (14-37 après J.-C.), composée de huit livres traitant de diététique (livres 1-4), de pharmacologie (livres 5-6) et de chirurgie (livre 7-8)<sup>158</sup>, ainsi que les *Maladies aiguës et chroniques* de l'Anonyme de Paris (fin I<sup>er</sup> siècle de notre ère), qui étudie l'étiologie, la symptomatologie et la thérapeutique d'une cinquantaine de maladies<sup>159</sup>.

Les ouvrages postérieurs à Scribonius Largus que nous avons dépouillés pour déterminer le succès connu par la transmission des mots « nouveaux » employés dans le recueil constituent une matière très abondante. Deux d'entre eux, en particulier, citent ou reprennent le texte des *Compositiones* : Marcellus Empiricus (375-425 ap. J.-C.)<sup>160</sup> et Galien (II<sup>e</sup> siècle de notre ère)<sup>161</sup>. Le premier, qui s'adresse à des non-spécialistes, dans une visée pratique, « compile [le recueil] de façon si fidèle que les manuscrits du *De medicamentis* sont un outil indispensable pour établir le texte des *Compositiones* »<sup>162</sup> : les occurrences des mots « nouveaux » qui y sont attestées ne signifient donc pas nécessairement qu'ils sont bien intégrés au lexique médical. Le corpus galénique (plus de cent cinquante traités conservés, de tradition hippocratique) transmet quant à lui un certain nombre de recettes sous le nom de Scribonius Largus (ἐκ τῶν Σκριβωνίου Λάργου, « des livres de Scribonius Largus »), issu du témoignage indirect de deux contemporains de Scribonius Largus (Asclépiade et Andromaque)<sup>163</sup>. Notre corpus est également composé, d'une part, des traités grecs de Soranos (98-138 après J.-C.)<sup>164</sup>, Rufus (70-100 après J.-C.)<sup>165</sup>, Aélius Promotus (140-190 après J.-C.)<sup>166</sup>, Arétée de Cappadoce (150-190 après J.-C.)<sup>167</sup>, Philouménos (150-190 après J.-C.)<sup>168</sup> et Oribase (vers 350-400 après J.-C.)<sup>169</sup>, dont l'encyclopédie médicale est composée de citations presque textuelles de différents auteurs, parmi lesquels Galien et Dioscoride ; d'autre part, de la littérature médicale latine qui se développe aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère, avec les ouvrages de Théodore Priscien (364-375 après J.-C.)<sup>170</sup>, Cassius Félix (447 après J.-C.)<sup>171</sup> et Caelius Aurélianus (425-460 après J.-C.)<sup>172</sup>.

<sup>157</sup> Sur Dioclès : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 255-257.

<sup>158</sup> Sur Celse et son œuvre, consulter l'introduction de l'édition G. Serbat (CUF 1995) ; ÖNNERFORS 1993, p. 233-250 ; SABBAAH/MUDRY 1994 ; LANGSLOW 2000, p. 41-48 ; GAUTHERIE 2017.

<sup>159</sup> Sur l'Anonyme de Paris : VAN DER EIJK 1999 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 625 (*Parisinus medicus*).

<sup>160</sup> Sur Marcellus Empiricus, voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Marcellus Empiricus » d'A. Touwaide ; ÖNNERFORS 1993, p. 319-331 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 527-530.

<sup>161</sup> Sur la biographie de Galien : BOUDON-MILLOT 2012 ; voir également KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 335-339 ; VERBANCK-PIERARD / BOUDON-MILLOT / GOUREVITCH 2018. Sur le Pseudo-Galien : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 339-342.

<sup>162</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. CXX.

<sup>163</sup> Sur les extraits de Scribonius Largus chez Galien : GUARDASOLE 2010 ; 2015.

<sup>164</sup> Sur Soranos d'Éphèse et son œuvre, consulter l'introduction de l'édition P. Burguière / D. Gourevitch / Y. Malinas (CUF 2003).

<sup>165</sup> Sur Rufus d'Éphèse : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 720-721 ; sur son œuvre : SIDERAS 1994 ; THOMSEN/PROBST 1994.

<sup>166</sup> Sur Aélius Promotus : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 35.

<sup>167</sup> Sur Arétée de Cappadoce, voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Aretaeus » de V. Nutton.

<sup>168</sup> Sur Philouménos : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 661-662.

<sup>169</sup> Sur Oribase, voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Oribasius » d'A. Touwaide ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 595-596 ; SABBAAH 2013, p. 691-697.

<sup>170</sup> Sur Théodore Priscien : ÖNNERFORS 1993, p. 288-301 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 787-788.

<sup>171</sup> Sur Cassius Félix et son œuvre, voir l'introduction et les éléments de bibliographie de l'édition A. Fraisse (CUF 2002) ; ÖNNERFORS 1993, p. 336-342 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 208-209.

**Les traités d'hippiatrie.** Nous avons également examiné le corpus de médecine vétérinaire<sup>173</sup>, composé, pour ce qui concerne les textes latins, de trois traités hippiatriques du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, le *Recueil de médecine vétérinaire* de Pélagonius, le *Mulomedicina* de Chiron et le *Mulomedicina* de Végèce, ouvrages adressés, les uns (Pélagonius, Végèce), à des non-spécialistes, tels que les propriétaires fonciers, les autres (Chiron) aux praticiens<sup>174</sup>; le corpus grec, les *Hippiatrica*, est constitué d'une collection d'extraits d'auteurs vétérinaires grecs (parmi lesquels, nous concernant, Apsyrtus, Hippocrate le vétérinaire, Hiéroclès, Tibérios, Africanus, Théomnestos ou Eumélus) ou traduits du latin (Pélagonius), assemblée vers le IX<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>175</sup>.

**Les ouvrages d'agronomie latins.** Les ouvrages d'agronomie latins de Caton (vers 150 avant J.-C.), Varron (37 avant J.-C.), Columelle (40-70 après J.-C.) et Palladius (vers 375-450 après J.-C.)<sup>176</sup>, qui s'adressent aux grands propriétaires et abordent les problèmes d'économie rurale et de gestion du domaine (agriculture, élevage, viticulture, conservation des aliments, soin du petit bétail...), sont essentiels pour mieux comprendre certains gestes thérapeutiques mentionnés dans les *Compositiones*.

**Les ouvrages botaniques et pharmacologiques.** Les ouvrages de botanique et de pharmacologie constituent une mine d'informations sur les substances d'origine végétale, minérale et animale employées pour leurs vertus thérapeutiques ou mentionnées pour leur nocivité. Nous comptons parmi eux : les ouvrages botaniques de Théophraste (III<sup>e</sup> avant J.-C.)<sup>177</sup>; les poèmes iologiques de Nicandre (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)<sup>178</sup> et la paraphrase d'Eutecnius (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle après J.-C.)<sup>179</sup>; le *De materia medica*, traité pharmacologique de Dioscoride (vers 40-80 après J.-C.)<sup>180</sup> et les *Euporista* du Pseudo-Dioscoride (I<sup>er</sup> siècle de notre ère)<sup>181</sup>; l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (43-79 après J.-C.)<sup>182</sup>, transmis dans

<sup>172</sup> Sur Caelius Aurélianus, voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Caelius Aurélianus » de V. Nutton ; ÖNNERFORS 1993, p. 301-317 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 201-202 ; sur ses ouvrages : MUDRY 1999. Sur les auteurs médicaux africains des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles : SABBAN 1998b.

<sup>173</sup> Sur les notions de compilation, collection etc. dans les traités vétérinaires, voir dans l'édition de Pélagonius (V. Gitton-Ripoll, CUF 2019), introduction, p. XXII. Sur les ouvrages et la médecine vétérinaires, voir par exemple : ADAMS 1995 ; CAM 2007 ; GITTON-RIPOLL 2016a. Sur les textes d'hippiatrie grecque : DOYEN-HIGUET 1981. Sur le corpus hippiatrique latin : ÖNNERFORS 1993, p. 370-380 ; CAM 2007 ; 2009 ; GITTON-RIPOLL 2018.

<sup>174</sup> Sur Pélagonius et son œuvre, consulter l'introduction de l'édition de V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), p. VII-LXXXIV ; sur la datation de l'ouvrage de Pélagonius : GITTON-RIPOLL 2020. Sur Végèce : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 823-824 ; sur le *Mulomedicina Chironis* : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 564-565.

<sup>175</sup> Sur les *Hippiatrica*, consulter, chez Pélagonius, l'introduction de l'éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), p. XXXI-XXXII ; sur leur tradition manuscrite : MCCABE 2007. Sur Apsyrtos (entre 150-350 ap. J.-C.) : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 118-119 ; Théomnestos (entre 313 et 650 ap. J.-C.) : *ibid.* p. 792-793 ; Eumélos (IV<sup>e</sup> siècle au plus tard) : *ibid.* p. 318 ; Hiéroklès (vers 300-400 ap. J.-C.) : *ibid.* p. 393 ; Tibérios (entre 150 et 500 ap. J.-C.) : *ibid.* p. 809 ; Hippocrate (vers 500 au plus tard) : *ibid.* p. 400-401.

<sup>176</sup> Sur Caton, consulter l'introduction de l'édition de R. Goujard (CUF 2018<sup>3</sup>) ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 686-688 ; sur Varron : KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 774-778 ; sur Columelle : *ibid.* p. 457-457 ; ÖNNERFORS 1993, p. 356-369 ; sur Palladius : *ibid.* p. 35-36.

<sup>177</sup> Sur Théophraste et son œuvre : cf. l'introduction du premier tome des *Recherches sur les plantes* (éd. S. Amigues, CUF 1988) ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 798-801.

<sup>178</sup> Sur Nicandre, consulter, dans les éditions de J.-M. Jacques, les introductions aux *Thériaques* (CUF 2002) et aux *Alexipharmques* (CUF 2007) ; JACQUES 2007 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 573-575.

<sup>179</sup> Sur Eutecnius, voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Eutecnius » de S. Fornaro.

<sup>180</sup> Sur Dioscoride (biographie, œuvre, éléments de bibliographie), voir dans la *Brill's New Pauly* l'article « Pedanius » d'A. Touwaide ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 271-273.

<sup>181</sup> Sur l'ouvrage et l'auteur, consulter l'introduction à l'édition de J. G. Fitch (Brill 2022).

<sup>182</sup> Sur Pline l'Ancien (biographie, texte), consulter, dans l'édition de J. Beaujeu (CUF 1951), l'introduction d'A. Ernout ; ÖNNERFORS 1993, p. 258-263 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 671-672 ; sur l'œuvre de Pline l'Ancien, voir aussi NAAS 2002. Comme nous le signalions plus haut, note 153, l'*Histoire naturelle* de

plusieurs compilations et réécritures, la *Medicina Plinii*<sup>183</sup>, le *Liber medicinalis* de Quintus Serenus Sammonicus (190-212 après J.-C.)<sup>184</sup> et *Les remèdes tirés des fruits et des légumes* de Gargilius Martialis (220-270 après J.-C.)<sup>185</sup> ; l'*Herbier* du Pseudo-Apulée<sup>186</sup>.

Les éditions consultées sont celles qui figurent dans la bibliographie. Les traductions proposées sont, sauf mention contraire, issues de ces éditions.

### 3. Structuration

Le présent volume, qui constitue une étude approfondie des deux-cent-douze mots « nouveaux » relevés dans le recueil, est divisé en quatre chapitres<sup>187</sup>. Le premier chapitre (« les parties du corps humain ») regroupe les termes de notre corpus désignant, de manière directe ou indirecte, une partie du corps humain ; il est divisé en quatre temps traitant successivement de quatre parties du corps, une « tunique » oculaire, la dent « molaire », les « issues naturelles » et l'hymen. Le deuxième chapitre (« les maladies ») regroupe les termes relatifs aux maladies mentionnées dans le recueil ; trois parties abordent successivement les maladies *a capite ad calcem*, les maladies de tout le corps et les empoisonnements. Le troisième chapitre (« ingrédients et préparations pharmacologiques »), qui est le plus fourni, est divisé en cinq parties : il regroupe successivement les termes relatifs aux plantes (noms et parties), aux ingrédients d'origine végétale, minérale et animale, et aux préparations composées (noms et étapes de fabrication). Le quatrième et dernier chapitre (« instruments et gestes thérapeutiques ») regroupe les termes relatifs à l'*instrumentum* du médecin, aux gestes thérapeutiques et aux effets thérapeutiques de ces gestes. Ce travail, qui vise à souligner l'apport essentiel que représente le texte des *Compositiones* dans l'histoire de la médecine, constitue un outil essentiel pour tous les chercheurs en médecine, philologues, archéologues et historiens.

---

Plinie l'Ancien constitue en grand partie une forme de réélaboration du *Recherche sur les plantes* de Théophraste.

<sup>183</sup> Sur la *Medicina Plinii* : ÖNNERFORS 1993, p. 277-280.

<sup>184</sup> Sur Quintus Serenus Sammonicus : ÖNNERFORS 1993, p. 274-277 ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 734.

<sup>185</sup> Sur Gargilius Martialis et son œuvre, consulter l'introduction de l'édition B. Maire (CUF 2002) ; KEYSER / IRBY-MASSIE 2008, p. 343 ; ÖNNERFORS 1993, p. 264-274. Comme nous le signalions plus haut, note 153, l'œuvre de Gargilius Martialis forme une compilation/réécriture littéraire de Plinie l'Ancien.

<sup>186</sup> Sur le Pseudo-Apulée, cf. l'introduction à la traduction de l'*Herbier* de M. Pradel-Baquerre (2013).

<sup>187</sup> Leur taille inégale s'explique par le nombre inégal de termes traités dans chacun d'entre eux.



## Chapitre 1. Les parties du corps humain

Dans les *Compositiones*, la terminologie relative aux « parties du corps (humain) », *loci/partes corporis*, regroupe une cinquantaine de termes désignant les organes importants<sup>188</sup>, c'est-à-dire les organes de la tête et des sens,

« tête », *caput* (*frons*, « front », *tempora*, « tempes », *occipitium*, « occiput », *cerebrum*, « cerveau », *membrana tegens cerebrum*, « membrane recouvrant le cerveau »), « visage », *facies* (*gena*, « joue », *nares*, « narines », *auris/auricula*, « oreille », *foramen auris/narium*, « conduit de l'oreille / du nez »), « œil », *oculus* (*palpebra*, « paupière », *angulus*, « angle », *tunicula*, « tunique », *locus*, « lieu », pour « orbite »), « bouche », *os* (*gingiua*, « gencive », *lingua*, « langue », *dens*, « dent », *molaris*, « molaire », *commisura dentium*, « jointure des dents », *uua*, « lchette », *fauces*, « gorge »),

les organes internes,

appareils respiratoire (*pulmo*, « poumon », *arteria*, « trachée-artère »), circulatoire (*uena*, « veine », *cor*, « cœur »), digestif (*stomachus*, « estomac », *intestina*, « intestins », *tenua intestina*, « intestin grêle », *intestinum extremum/directum*, « rectum », *colum*, « côlon », *anus*, « anus », *naturales exitus*, « issues naturelles »), urinaire (*uesica*, « vessie », *renes*, « reins ») et génital (*uulua*, « matrice », *loca muliebria*, « parties génitales des femmes », *testiculi*, « testicules », *ueretrum*, « verge »), organes abdominaux (*lien*, « rate », *iecur/iocur*, « foie »),

les « membres », *artus* (*brachium*, « bras », *manus*, « main », *digitus*, « doigt », *tibia*, « tibia », *pes*, « pied ») et les « articulations », *articulamentum* (*genu*, « genou »). Sont également mentionnés divers constituants du corps, tels que les « os », *os* (dont les os « du crâne », *caluariae*), la peau (*corpora tenera*, « peaux tendres »), les « nerfs » (*nerui*) et les « muscles » (*musculi*, dont les muscles « maxillaires », *maxillares*), ainsi que plusieurs « régions », comme la « région précordiale », *praecordia*, le « côté », *latus*, la « poitrine », *pectus*, les « seins », *mammae*, le « ventre », *uenter*, et les « lombes, le dos », *lumbi*. À l'exception des mains et du doigt (l'index), qui sont ceux du médecin préparant un remède ou effectuant un geste thérapeutique<sup>189</sup>, toutes les parties du corps humain mentionnées dans le recueil sont soignées pour des affections spécifiques (lésions, troubles, déformations...). Les termes employés sont tous attestés anciennement, c'est-à-dire dès les premiers textes latins.

<sup>188</sup> Cette classification (organes importants, constituants du corps humain, régions) est empruntée à ANDRE 1991.

<sup>189</sup> Ils permettent de mesurer une quantité (SCRIB. LARG. 83, p. 79 : *quantum manu comprehendi possit*, « autant que peut en contenir la main » ; 153, 2, p. 133 : *quantum manus capit*, « autant qu'on peut en prendre avec une main » ; 73, p. 73 : *aqua superfunduntur ut supernatet duobus tribusue digitis*, « on les recouvre d'eau de façon qu'il y en ait deux ou trois doigts par-dessus » ; 78, p. 76 : *quod tribus digitis comprehendi possit*, « autant qu'on peut en prendre avec trois doigts »), de préparer un remède (SCRIB. LARG. 82, 2, p. 78 ; 201, 3, p. 166 : *manibus subigitur*, « on pétrit [le médicament / l'emplâtre] avec les mains » ; 163, 2, p. 141 : *sinistra manu uellere*, « arracher [les plantes] de la main gauche ») ou de pratiquer un geste thérapeutique (frictionner une partie du corps, SCRIB. LARG. 180, 2, p. 150 : *pedes adsidue fricentur manibus siccis*, « il faut leur frictionner continuellement les pieds avec des mains sèches » ; 61, 3, p. 66 : *digito fricentur*, « on frotte [les amygdales] avec le doigt » ; cf. aussi SCRIB. LARG. 73, 3, p. 72 ; enduire un remède : SCRIB. LARG. 73, 2, p. 72 : *oportet autem digito humido tangere medicamentum et sic uuam ab imo rectam diutius suppressere*, « il faut plonger un doigt humide dans le médicament et ainsi, en maintenant la lchette droite depuis son extrémité, la malaxer assez longtemps » ; cf. aussi SCRIB. LARG. 73, 3, p. 72).

Trois d'entre eux, toutefois, sont ici employés pour la première fois pour désigner une partie du corps : le substantif *tunicula*, « tunique » (oculaire), l'adjectif substantivé *molaris*, (dent) « molaire », et le syntagme *naturales exitus*, « issues naturelles ». Un quatrième terme, le substantif *deuirginatio*, « défloration », qui n'est pas attesté dans les textes antérieurs et qui est relatif à l'hymen, appartient de manière indirecte à ce petit corpus.

### 1. La « première tunique de l'œil », *prima tunica oculi* (la cornée)

La cornée, l'une des rares parties de l'œil à être nommée dans le recueil<sup>190</sup>, est désignée comme la « première tunique oculaire », *prima tunic(ul)a oculi*<sup>191</sup>. Elle est l'objet de diverses agressions extérieures, de la part soit d'agents pathogènes, *cum prima tunica oculi exesa est aliaue exulcerata*, « lorsque la première tunique oculaire se trouve attaquée ou qu'une autre est ulcérée »<sup>192</sup>, soit de remèdes composés de substances minérales, *pungunt foramina primae tuniculae oculi*, « ils piquent de trous la première tunique oculaire »<sup>193</sup>. Si l'emploi métaphorique de *tunica*, « tunique », pour désigner une tunique oculaire – emploi qui repose sur la fonction de la membrane oculaire, couvrir l'œil – est déjà attesté chez Celse<sup>194</sup>, ce n'est en revanche pas le cas du diminutif *tunicula*, dont les emplois antérieurs aux *Compositiones* sont uniquement faits au sens propre pour désigner un vêtement<sup>195</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, l'emploi métaphorique du diminutif pour désigner la « (première) tunique oculaire » est attesté chez Pline l'Ancien, Végèce et Marcellus Empiricus<sup>196</sup>. La majorité de ces passages mentionnent des remèdes pour la « rupture » des tuniques<sup>197</sup> ; un autre signale la couleur que celles-ci prennent en cas de jaunisse<sup>198</sup>. Les emplois métaphoriques de *tunica* sont plus fréquents ; on les trouve dans des contextes anatomique<sup>199</sup> et pathologique<sup>200</sup>.

<sup>190</sup> Les parties nommées sont les « paupières », *palpebrae* (quatorze occurrences), l'« angle », *angulus* (SCRIB. LARG. 35, p. 50), et l'orbite, sous le terme générique de *locus* (SCRIB. LARG. 37, 1, p. 47). Sur les noms de ces différentes parties de l'œil : ANDRE 1991, p. 44-56. Sur l'anatomie de l'œil, voir par exemple la synthèse diachronique et illustrée suivante : LAMBERT 1994, p. 13-24.

<sup>191</sup> Sur les noms latins des différentes tuniques oculaires : ANDRE 1991, p. 54-55 ; sur leurs noms grecs : SKODA 1988, p. 146.

<sup>192</sup> SCRIB. LARG. 24, 2, p. 45 (collyre *spodiaceum*).

<sup>193</sup> SCRIB. LARG. 21, 2, p. 43 (collyre *diaglaucium*).

<sup>194</sup> CELS. 7, 7 ; 7, 13a-b. Cf. ANDRE 1991, p. 54-55. Dans les textes grecs, le parallèle métaphorique, employé déjà dans les traités hippocratiques, est le substantif χιτών (SKODA 1988, p. 146).

<sup>195</sup> On trouve cet emploi chez Plaute, Stace, Cicéron et Varron.

<sup>196</sup> *Prima tunica oculi*, « cornée » : MARCELL. EMP. 8, 2 (= SCRIB. LARG. 21, 2) ; 8, 5 ; *tunica oculi*, « tunique de l'œil » : PLIN. HN, 29, 124 ; VEG. 3, 28, 10 ; MARCELL. EMP. 8, 124.

<sup>197</sup> PLIN. HN, 29, 124 (graisse de poule, schiste et pierre hématite) ; VEG. 3, 28, 10 (fiel et lait de chèvre) ; MARCELL. EMP. 8, 124 (collyre fait de cadmie, pompholyx, opium, amidon et acacia). La rupture des tuniques est également évoquée dans quelques passages des traités vétérinaires où est employé *tunica* (CHIR. 2, 78 ; VEG. 2, 19).

<sup>198</sup> PLIN. HN, 26, 123 : *morbum regium in oculis praecipue mirari est, tenuitatem etiam densitatemque tunicularum felle subeunte*, « c'est surtout aux yeux que l'action de la jaunisse se montre surprenante en faisant pénétrer la bile jusqu'à travers leurs tuniques aussi minces que compactes ».

<sup>199</sup> PLIN. HN, 11, 147 (sur l'anatomie de l'œil).

<sup>200</sup> Les traités de médecine humaine (THEOD. PRISC. Eup. 1, 12, 36 ; CASS. FEL. 29, 6) la mentionnent dans la description de la *chemosis*, dans laquelle un gonflement de chair sanguinolante se développe sur la cornée. Les traités vétérinaires (CHIR. 72 ; VEG. 2, 17, 2) la mentionnent dans l'opération de la cataracte, pour situer l'écoulement d'humeurs ou l'endroit où introduire l'aiguille à cataracte.

## 2. La « molaire », *molaris*

La « molaire », *molaris*, est mentionnée une fois dans le traité, à propos d'affections de la gencive,

*ad parulidas et epulidas, id est ubi ex transverso gingiua suppurauerit uel ubi super extremum **mola**rem increuerit gingiua,*

« dans le cas de parulie et d'épulis, c'est-à-dire quand la gencive s'est mise à suppurer ou quand elle a formé une excroissance au-dessus de la dernière **molaire**<sup>201</sup>. »

C'est l'unique dent spécifiquement nommée dans le traité<sup>202</sup> et il s'agit de sa première attestation dans les textes. Dans les témoignages antérieurs, l'adjectif *molaris*, « de moulin, de meule », un dérivé de *mola*, « meule »<sup>203</sup>, désigne uniquement une « pierre de meule »<sup>204</sup>. L'emploi métaphorique dans le domaine anatomique repose sur la fonction de la dent, broyer les aliments, et sa forme, « une couronne renflée »<sup>205</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, *molaris* est employé aussi bien pour la denture de l'homme<sup>206</sup> que celle du cheval<sup>207</sup>. Dans les traités de médecine humaine, Cassius Félix, pour qui ces dents sont les plus sujettes aux caries<sup>208</sup>, est le seul à signaler les lésions qu'elles peuvent subir – celles-ci étant chez Marcellus Empiricus, et à la suite de Scribonius Largus, un simple point de repère pour situer l'affection de la gencive. Les traités vétérinaires apportent quant à eux deux indices sur la denture de l'animal : il possède vingt-quatre molaires<sup>209</sup> et leur chute, qui survient avant la sixième année<sup>210</sup>, permet de déterminer son âge. Dans les textes grecs, les noms des molaires issus du même emprunt métaphorique<sup>211</sup> ne sont attestés que dans des traités postérieurs aux *Compositiones*<sup>212</sup>.

<sup>201</sup> SCRIB. LARG. 61, 3, p. 66 (cf. MARCELL. EMP. 11, 27). Sur l'épulis, cf. infra, p. 15.

<sup>202</sup> Partout ailleurs dans le traité, Scribonius Largus emploie le terme générique *dens*, « dent », sans indication ni sur la taille, ni sur la localisation dans la bouche. Sur les noms des dents : GOUREVITCH 1983 (en latin et en grec) ; ANDRE 1991, p. 62-66 (en latin).

<sup>203</sup> *DELL*, s.u. *molo*, « moudre, broyer le grain sous la meule dans un moulin ».

<sup>204</sup> Dans les premiers témoignages, l'adjectif est substantivé : VERG. *Aen.* 8, 250 ; OV. *Met.* 3, 59 ; SIL. *Pun.* 1, 335 ; STAT. *Achil.* 2, 141 ; *Theb.* 1, 622 ; 1, 700 ; 5, 386 ; 5, 561 ; 8, 701 ; TAC. *Hist.* 2, 22. Chez Celse, qui en fait un usage thérapeutique, il est épithète de *lapis* : CELS. 5, 11 (citée dans l'énumération des substances capables de « disperser », *discutire*, efficacement la matière accumulée) ; 5, 28, 14e (la poudre, mêlée à de la résine, est employée pour enlever les « clous », *clau*).

<sup>205</sup> ANDRE 1991, p. 65. Sur les autres noms latins de la molaire : *ibid.* p. 64-66.

<sup>206</sup> Dans un contexte médical (CASS. FEL. 32, 1 ; MARCELL. EMP. 11, 27, cf. SCRIB. LARG. 61, 3) et non médical (JUV. 13, 212-213 : *faucibus ut morbo siccis interque molares / difficili crescente cibo*, « son gosier est sec, comme dans la fièvre, et, rebelles, les aliments s'accumulent entre ses molaires »).

<sup>207</sup> COL. *Rust.* 6, 29, 5 ; PELAG. 1, 2 ; CHIR. 778 ; VEG. 2, 33, 1 ; 3, 1, 1 ; 3, 5, 2 ; PALL. 4, 13, 8.

<sup>208</sup> CASS. FEL. 32, 1 : *Efficiuntur dentium dolores sub aquoso et frigido flegmate reumatizantibus gingiuis, ut etiam ipsi dentes cauernentur, maxime illi maiores uel molares*, « les maux de dents surviennent en cas d'écoulement des gencives sous l'action d'un phlegme liquide et froid, en sorte que les dents mêmes se creusent, principalement les plus grosses ou molaires ». Plusieurs remèdes (vapeur, phlegmagogue masticatoire) sont proposés dans la suite du chapitre.

<sup>209</sup> VEG. 3, 1, 1.

<sup>210</sup> COL. *Rust.* 6, 29, 5 ; PELAG. 1, 2 ; CHIR. 778 ; VEG. 3, 5, 2 ; PALL. 4, 13, 8. Sur ces passages : CAM / POULLE-DRIEUX / VALLAT 2012.

<sup>211</sup> *DELG*, s.u. *μύλη*, « meule » ; SKODA 1988, p. 86.

<sup>212</sup> Sur les noms grecs de la molaire : GOUREVITCH 1983, p. 194-195.



### 3. Les « issues naturelles », *naturales exitus*

Plusieurs parties terminales de l'appareil digestif sont citées dans le traité<sup>213</sup>, parmi lesquelles ce que Scribonius Largus nomme les « issues naturelles », *naturales exitus*. Celui-ci les mentionne dans la notice sur l'*ixia*, une substance toxique provoquant, entre autres symptômes, des troubles gastriques :

*(ixia) mentem abalienat uentremque et omnes naturales exitus supprimit,*

« (l'*ixia*) fait perdre la raison et obstrue le ventre et toutes les **issues naturelles**<sup>214</sup>. »

La dénomination *naturales exitus* n'est pas attestée dans les ouvrages antérieurs au recueil. Un emploi *abstractum pro concreto* du substantif *exitus* (employé sans adjectif épithète) est certes attesté chez Celse pour désigner, comme chez Scribonius Largus, une ouverture dans le corps humain, mais il y est question de l'orifice de l'urètre : *nonnumquam etiam prolapsus in ipsam fistulam calculus, quia subinde ea extenuatur, non longe ab exitu inhaerescit*, « parfois, un calcul se glisse dans l'appareil urinaire lui-même et, comme celui-ci devient plus étroit en descendant, le calcul reste coincé près de son orifice »<sup>215</sup>.

La dénomination *naturales exitus* semble n'avoir connu qu'un succès limité dans les textes : nous n'en trouvons qu'une seule attestation, chez Columelle (repris chez Palladius), à propos du cheval souffrant d'une colique obstructive, *si bilis molesta iumento est, uenter intumescit, nec emittit uentos, manus uncta inseritur aluo, et obsessi naturales exitus adaperiuntur*, « si un cheval a des problèmes de bile, que son ventre gonfle et qu'il ne peut pas évacuer les vents, la main est enduite et insérée dans son intestin, et les sorties naturelles qui ont été bloquées sont ouvertes »<sup>216</sup>. Le terme *exitus* est toutefois employé avec une acception similaire, mais sans l'adjectif, chez Pline l'Ancien, qui signale que les sangsues sont « le seul animal qui n'ait pas de voie d'excrétion pour ses aliments », *unum animalium cui cibi non sit exitus*<sup>217</sup>.

### 4. La « défloration », *deuirginatio*

Comme l'indique J. André dans son ouvrage sur le vocabulaire latin de l'anatomie à propos de l'hymen, « la membrane séparant le vagin de la vulve est rarement citée pour elle-même. Les textes évoquent soit l'état de virginité (*uirginitas*) soit la défloration (*deuirginare*, Pétrone, *uirginitate priuare*, Apulée) »<sup>218</sup>. C'est cette dernière que mentionne Scribonius Largus à propos de la maladie des comices<sup>219</sup> :

<sup>213</sup> C'est-à-dire le « rectum », *intestinum extremum/directum*, le « côlon », *colum*, et l'« anus », *anus*.

<sup>214</sup> SCRIB. LARG. 192, 1, p. 158. Sur l'*ixia*, cf. infra, p. 69 (et suiv.).

<sup>215</sup> CELS. 7, 26, 1c (sur ce passage, cf. infra, note 2914). Le substantif *exitus* est très fréquemment attesté dans les textes, mais avec les sens de « sortie ; mort ; résultat ; fin ; désinence ». L'adjectif *naturalis* est quant à lui déjà attesté dans le vocabulaire anatomique, notamment chez Celse, mais pour désigner les parties génitales : cf. ANDRE 1991, p. 162-163.

<sup>216</sup> COL. *Rust.* 6, 30, 8 (= PALL. 14, 22, 12). Sur ce passage, cf. infra, p. 379 (notamment note 3788).

<sup>217</sup> PLIN. *HN*, 11, 116.

<sup>218</sup> ANDRE 1991, p. 188, qui renvoie aux locutions concernant la virginité recensées par J. N. Adams, *The Latin Sexual Vocabulary*, Baltimore, 1982, p. 195-196. Sur les rapports entre virginité et santé, voir par exemple GOUREVITCH 1984, p. 105-111.

<sup>219</sup> Sur l'épilepsie, cf. infra, p. 60 (et suiv.).

*Illud tamen non oportet ignorare sanari hoc uitium, cum cognitum est, aliquibus : uiros facilius mulieribus remediari, pueros uel uirgines liberari post complexum et deuirginationem,*

« Il ne faut pas méconnaître cependant qu'il y a des cas de guérison de cette maladie, quand elle est reconnue : les hommes sont guéris plus facilement que les femmes, et les jeunes, garçons ou filles, en sont libérés après les rapports sexuels et la **défloration**<sup>220</sup>. »

Le substantif *deuirginatio*, un dérivé de *deuirgino*, est un hapax dans la littérature latine antique<sup>221</sup>. Le verbe *deuirginare*, issu de *uirgo*, « vierge »<sup>222</sup>, est lui-même très rare. Avant Scribonius Largus, le verbe n'est attesté que dans les *Satires Ménippées* de Varron, où il est relatif à la virginité d'un enfant : *quam sympathian lumbi ad oculos haberent, quid inguinum interesset puerum utrum essem deuirginatum usurus an † monuce ρως ac purus† dum cogito*, « tandis que, réfléchissant, je me demandais quelle affinité les organes génitaux avaient avec les yeux, en quoi il importait à mon sexe de savoir si j'allais avoir commerce avec un enfant défloré ou... »<sup>223</sup>. La postérité du verbe se limite par ailleurs à quelques emplois chez Pétrone et Hygin<sup>224</sup>, ainsi que chez des grammairiens du IV<sup>e</sup> siècle (Dosithée, Charisius et Nonius) et saint Jérôme.

La mention, dans ce chapitre des *Compositiones*, de l'appareil génital n'est donc qu'indirecte, mais quelques autres passages du recueil en nomment des parties spécifiques, telles que la « matrice », *uulua*, et les « parties génitales des femmes », *loca muliebria*<sup>225</sup>, ainsi que les « testicules », *testiculi*, et la « verge », *ueretrum*<sup>226</sup>.

\*

Les termes de notre corpus relatifs au domaine anatomique sont minoritaires, et ne désignent donc que quelques parties du visage (membrane oculaire, molaire), de l'appareil digestif (les « issues naturelles ») et, indirectement, de l'appareil génital (l'hymen). Parmi ces quatre dénominations, spécifiquement latines, l'une, le substantif *deuirginatio*, « défloration », formé par dérivation, est un hapax dans les textes. Deux autres, *tunicula*, « tunique (oculaire) », et *molaris*, « (dent) molaire », deux termes déjà attestés dans les ouvrages antérieurs, sont employés pour la première fois avec ces acceptions techniques, qui connaissent une postérité dans les textes. La dernière, *naturales exitus*, est un syntagme dont

<sup>220</sup> SCRIB. LARG. 18, p. 40.

<sup>221</sup> Il existe quelques attestations du substantif dans la littérature médiévale des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

<sup>222</sup> DELL, s.u. *uirgo*, « vierge », ne mentionne ni le verbe *deuirginare*, ni le substantif *deuirginatio*. Le TLL, s.u. *deuirgino*, renvoie au grec διαπαρθελεύω, « déflorer », un préverbe issu de παρθελεύω, « conserver vierge ; vivre vierge » (DELG, s.u. παρθένος, « jeune fille ; vierge »), dont *deuirginare* constitue un calque morphologique ; dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones*, διαπαρθελεύω est attesté chez Hérodote (4, 168), ainsi que dans quelques fragments des comiques.

<sup>223</sup> VARRO, *Sat.* 409. Dans son édition des *Satires Ménippées* de Varron (EFR 1994, p. 1711), J.-P. Cèbe renvoie à un passage de Nonius qui explique que le terme *uirgo* ne s'applique pas uniquement aux femmes, mais aussi aux enfants et aux éphèbes.

<sup>224</sup> PETRON. *Sat.* 25, 1 : *cur non, quia bellissima occasio est, deuirginatur Pannychis nostra ?*, « pourquoi pas ? N'est-ce pas une charmante occasion de dépuceler notre chère Pannychis ? » (trad. Grimal, Gallimard, 1958) ; HYG. *Fab.* 23, 3 : *is Medeam noctu in antro deuirginauit*, « celui-ci [Jason] déflora Médée, de nuit, dans une caverne » ; 33, 1 : *eiusque filiam Deianiram deuirginasset*, « [Hercule] avait défloré sa fille Déjanire ».

<sup>225</sup> *Vulua*, « matrice » : SCRIB. LARG. 121, 2, p. 113 et 126, 1, p. 118 ; *loca muliebria*, « parties génitales des femmes » : SCRIB. LARG. 156, 4, p. 135. On trouve également des mentions des « menstrues », *menstrua* (SCRIB. LARG. 106, 1, p. 101 et index correspondant) et des « résidus de l'arrière-faix », *si qua ex partu substiterunt* (SCRIB. LARG. 89, 1, p. 83) / *ex partu residua muliebri* (SCRIB. LARG. 126, 1, p. 118).

<sup>226</sup> *Testiculi*, « testicules », SCRIB. LARG. 233, p. 190 (et dans l'index correspondant) ; *ueretrum*, « verge » (titre des chapitres 234-239, p. 191-192).

nous ne trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs au recueil et dont les seuls emplois analogues connus sont contemporains de celui de Scribonius Largus. Les emplois métaphoriques, empruntés, pour *tunica*, à la sphère domestique, et pour *molaris*, au domaine agronomique, reposent sur une similitude fonctionnelle du comparé (la membrane oculaire, la dent) et du comparant (le vêtement, la meule), c'est-à-dire, respectivement, *couvrir* le corps et par extension, l'œil, *broyer* les grains et par extension, les aliments ingérés<sup>227</sup> ; pour *molaris*, la métaphore repose également sur une similitude de forme entre la meule et la dent. Si *molaris*, « molaire », désigne une dent précise, *tunicula* et, indirectement, *deuirginatio*, sont deux exemples d'« organes [n'ayant] pas de nom spécifique, tant on leur porte peu d'intérêt », l'hymen, parce qu'il était « considéré comme une simple membrane », les tuniques oculaires, parce qu'on « n'attachait pas d'importance à l'existence indépendante de l'organe » et qu'elles « n'étaient que des *tunicae*, précisées à l'occasion non par un nom personnel, mais par leur place (*summa tunica*) ou par leur épaisseur (*tenuissima tunica*) »<sup>228</sup>. Le syntagme *naturales exitus*, qui constitue un emploi de l'*abstractum pro concreto*, intègre quant à lui ce corpus de « termes généraux vaguement localisant » attribués aux parties du corps « les plus visé[s] par les interdictions », tels que « le derrière, le bas-ventre et les organes sexuels »<sup>229</sup>.

---

<sup>227</sup> Pour d'autres exemples de dénominations reposant sur la fonction, par exemple : ANDRE 1991, p. 241-242.

<sup>228</sup> ANDRE 1991, p. 24-25.

<sup>229</sup> ANDRE 1991, p. 262.

## Chapitre 2. Les maladies

Le domaine nosologique<sup>230</sup> représente environ 30% des termes de notre corpus. Nous y trouvons des noms de pathologies, des noms de symptômes et des noms de maladies. Ceux-ci désignent :

- des affections d'une partie précise du corps : tête, yeux, cordes vocales, gencives, dents, poumons, estomac, anus ;
- des maladies de caractère plus général : affections dermatologiques, lésions articulaires et nerveuses, refroidissements, altération des facultés intellectuelles ;
- des intoxications ou des empoisonnements à des substances d'origine végétale, animale ou minérale.

### 1. Les maladies *a capite ad calcem*

La présentation des maladies selon l'ordre *a capite ad calcem*, « de la tête aux pieds », est un ordre « couramment adopté dans les traités médicaux, et cela depuis les ouvrages de la Collection hippocratique »<sup>231</sup>. C'est l'ordre que nous suivons ici pour les termes de notre corpus désignant des affections de la tête (céphalée, maladies ophtalmiques, extinctions de voix, maux bucco-dentaires) et du tronc (troubles respiratoires et gastriques, affections rénales, rectales et anales).

#### 1. 1. La tête

Plusieurs termes de notre corpus désignent des maladies affectant la région située entre le crâne et la gorge<sup>232</sup>, tels que :

- des maux de tête : *cephalalgia* (κεφαλαλγία), « céphalagie », / *cephalgici* (κεφαλαλγικοί), « atteints de céphalagie » ;
- des affections ophtalmologiques : *hypochymata* (ὕποχύματα), « suffusion », *anthrax* (ἄνθραξ), « anthrax », *ustio*, « brûlure, inflammation » ;
- des extinctions de voix : *euirata* (*uox*), « (voix) affaiblie », *abscisio uocis*, *abscisum sonum uocis*, « extinction de voix » ;
- des maux bucco-dentaires : *epulis* (ἐπουλίς), « épulie », *praegnates* (*gingivae*), « (gencives) pleines », *cauerna*, « cavité » (de la dent cariée), *confirmatio* (*dentium*), « solidité (des dents) ».

#### 1. 1. a. Mal de tête chronique (*cephalalgia* / *cephalgici*)

Un « mal de tête chronique », *diutinus capitis dolor*, est appelé *cephalalgia* / κεφαλαλγία :

<sup>230</sup> L'importance de la terminologie grecque dans le lexique nosologique latin a été abondamment étudiée. Voir par exemple : GRMEK 1991 ; FRAISSE 1998 ; LANGSLOW 2000.

<sup>231</sup> JOUANNA-BOUCHET 2009, p. 721 (qui renvoie en guise d'exemple à trois traités hippocratiques, *Affections*, *Affections internes* et *Maladies*).

<sup>232</sup> Cette zone concerne les soixante-et-onze premiers chapitres du traité (SCRIB. LARG. 1-71, p. 34-72), qui abordent également les pathologies des oreilles, du nez, de la gorge et de la luette.

*item sanat (...) diutino correptos capitis dolore, quem cephalalgiam appellant,*

« de même, il guérit ceux qui sont pris d'un mal de tête chronique qu'ils appellent **cephalalgia**<sup>233</sup> » ;

*item facit ad capitis diutinum dolorem, quem κεφαλαλγίαν Graeci appellant, dolenti loco raso superpositum nec minus dies XXX,*

« de même, il est efficace pour le mal de tête chronique que les Grecs appellent **cephalalgia** en application sur l'endroit douloureux qui a été rasé, et pendant trente jours au moins<sup>234</sup> » ;

dans l'index de la première de ces recettes, celle de l'antidote, c'est sous le nom des malades, *cephalalgici*, un emprunt au grec κεφαλαλγικοί, que Scribonius Largus mentionne ce mal de tête,

*eadem ad scotomaticos et cephalalgicos,*

« même composition pour ceux qui ont des vertiges et ceux **qui souffrent de céphalalgie**<sup>235</sup>. »

Étonnamment, ni le substantif, ni l'adjectif ne sont employés dans les chapitres consacrés aux maux de tête<sup>236</sup>, qui examinent pourtant ceux qui durent depuis longtemps<sup>237</sup>. Nous ne les trouvons pas non plus dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones*. Un passage du *De medicina* atteste de l'emploi, en caractères grecs, du substantif κεφαλαία, mais celui-ci désigne un mal de tête aigu : *in capite autem interdum acutus et pestifer morbus est, quam κεφαλαίαν Graeci uocant*, « cependant, il arrive que se déclare au niveau de la tête une maladie aiguë et mortelle, que les Grecs appellent *cephalaea* »<sup>238</sup>. Dans les témoignages grecs, aucun des traités hippocratiques dans lesquels κεφαλαλγία, « mal de tête », et κεφαλαλγικός, « qui souffre d'un mal de tête », sont employés, ne précise s'il s'agit d'un mal chronique ou aigu. Ce type de douleur se manifeste l'hiver<sup>239</sup> ; la sémiologie – ici l'apparence

<sup>233</sup> SCRIB. LARG. 99, 1, p. 92 (recette de l'antidote sacré de Paccius Antiochus ; sur cet antidote, cf. infra, p. 225 et suiv.). Sur les leçons du texte : JOUANNA-BOUCHET 2016, notes 2, p. 169 et 1, p. 277.

<sup>234</sup> SCRIB. LARG. 206, 3, p. 169 (recette de l'emplâtre *Isis*).

<sup>235</sup> SCRIB. LARG. i. 99, p. 17.

<sup>236</sup> SCRIB. LARG. 1-11, p. 34-38 (recettes regroupées sous le titre *ad capitis dolorem*, « pour le mal de tête »).

<sup>237</sup> Dans l'ordre des chapitres : « pour (tout) mal de tête », *ad (omnem) capitis dolorem* (SCRIB. LARG. 1 ; 4), « mais si la douleur persiste plusieurs jours », *cum autem pluribus diebus permanserit dolor* (SCRIB. LARG. 3), « pour le mal de tête, quand il dure depuis longtemps », *ad capitis dolorem, cum inueterauerit* (SCRIB. LARG. 5), « mais en cas de mal de tête persistant », *permanente capitis dolore* (SCRIB. LARG. 6), « quand la tête est douloureuse depuis longtemps », *cum diu caput dolet* (SCRIB. LARG. 10), « le mal de tête, si invétéré et intolérable soit-il », *capitis dolorem quamuis ueterem et intolerabilem* (SCRIB. LARG. 11). Pour l'emploi de l'adjectif *diutinus* avec le sens de « chronique » : LANGSLOW 2000, note 22, p. 216.

<sup>238</sup> CELS. 4, 2. Les symptômes sont les suivants : « frissons fébriles » (*horror calidus*), paralysie musculaire (*neruorum resolutio*), « opacité des yeux » (*oculorum caligo*), confusion des sens (*mentis alienatio*), rejet gastrique (*uomitus*), « saignements de nez » (*sanguinis ex naribus cursus*), « douleur insupportable aux niveaux des tempes et de l'occiput » (*dolor intolerabilis circa tempora uel occipitium*). Dans les textes grecs, κεφαλαία n'est attesté, avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, que dans un fragment de Dioclès, pour qui le mal de tête est dû à une obstruction des veines de la tête, DIOCL. 80, 1-2 (d'après ANONYM. MED. 5, 1, 1) : Διοκλῆς τὴν κεφαλαίαν φησὶ γίνεσθαι περὶ τὰς κοίλας καὶ βυθίους φλέβας τῆς κεφαλῆς ἐμφοράζεως γενομένης, « selon Dioclès, le mal de tête survient lorsqu'une obstruction s'est produite autour des veines creuses et profondes de la tête ».

<sup>239</sup> HIPPOC. *Aër.* 10, 12 ; *Aph.* 3, 13 ; 3, 23 ; ARIST. [*Pr.*] 860b.

des urines<sup>240</sup> - et la partie thérapeutique sont peu abordées<sup>241</sup>. C'est dans l'étiologie<sup>242</sup> et la sémiologie<sup>243</sup> d'autres maladies, notamment des troubles mentaux<sup>244</sup>, que le mal de tête est surtout signalé.

*Cephalalgia* n'est pas attesté dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones* ; *cephalalgicus* ne l'est que chez Chiron et Végèce (sous la forme *cephalargicus*), où il désigne l'animal mal en point, sur lequel est pratiqué une saignée par les oreilles<sup>245</sup>. En latin comme en grec, le mal de tête chronique est désigné par le terme *cephalaea*<sup>246</sup>/κεφαλαία<sup>247</sup>. Celui-ci survient à la suite d'un refroidissement ou d'un échauffement<sup>248</sup> ; aux douleurs localisées dans l'ensemble ou une partie de la tête<sup>249</sup> s'ajoutent d'éventuelles complications<sup>250</sup>. Le médecin vient en aide au malade au moyen de saignées, de purgations et d'applications externes<sup>251</sup>.

### 1. 1. b. Affections ophtalmiques

Vingt des chapitres du recueil (c. 19-38) proposent des recettes de remèdes ophtalmiques, collyres<sup>252</sup>, onctions et médicaments liquides, indiqués pour des maux très divers, écoulements, ulcérations, tumeurs, granulations, cicatrices, obscurcissements... Trois

<sup>240</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 112, 2 (« urines hérissées et bouleversées », τὰ δασέα οὔρα καὶ ἀνατετραμμένα) ; *Aph.* 4, 70 (« urines troubles, comme celles du bétail », τὰ οὔρα ἀνατετραμμένα οἶον ὑποζυγίου) ; *Coac.* 571 (« urine) blanche, comme celle des bovins », τὸ δὲ λευκὸν οἶον τῶν ὑποζυγίων).

<sup>241</sup> Ce qui soulage le malade : le castoréum (HIPPOC. *Epid.* 7, 64, 1), l'évacuation de la matière, hémorragie (HIPPOC. *Prorrh.* 1, 152), sécrétion de mucus ou expectoration (HIPPOC. *Coac.* 168 ; *Prorrh.* 2, 30) ; au contraire, le jeûne est néfaste (HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 43, 2, 19 [= 18 L.]).

<sup>242</sup> Il entraîne par exemple coma, surdité et lourdeur de la parole (HIPPOC. *Prorrh.* 1, 168 ; *Coac.* 161) ou perte d'élocution (HIPPOC. *Prorrh.* 1, 94 ; *Coac.* 248).

<sup>243</sup> Il survient par exemple au cours d'une fièvre demi-tierce (HIPPOC. *Epid.* 7, 95, 1) ; il peut se manifester pendant une ophtalmie (HIPPOC. *Coac.* 219), un refroidissement (HIPPOC. *Coac.* 22 ; 29) ou l'arrêt de la vessie (HIPPOC. *Prorrh.* 1, 120 ; *Coac.* 577).

<sup>244</sup> Les maux de tête associés à l'urine trouble (HIPPOC. *Epid.* 7, 112, 1) ou à une fièvre aiguë (HIPPOC. *Coac.* 116) annoncent la phrénésie ; vomir pendant des maux de tête annonce la manie (HIPPOC. *Prorrh.* 1, 10 ; *Coac.* 165) ; avec autres symptômes (bourdonnements des oreilles, vertiges, lenteur d'élocution et engourdissement des bras), elle annonce l'apoplexie ou l'épilepsie (HIPPOC. *Coac.* 157).

<sup>245</sup> CHIR. 16 ; VEG. 1, 25, 2.

<sup>246</sup> PLIN. *HN*, 20, 135 ; MARCELL. *EMP.* 20, 3 ; CASS. *FEL.* 1, 1-2 (*bis*) ; 41, 8 ; CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 4 ; 1, 1, 6 ; 1, 2, 53 ; 3, 7, 92. Le terme grec *cephalaea* est défini comme un « mal de tête chronique/invétéré », *diutinus/tardum/inueteratum capitis dolor* (MARCELL. *EMP.* 20, 3 ; CASS. *FEL.* 1, 1-2). Cf. aussi CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 6 qui signale que *cephalaea* est le nom donné par les Anciens au mal de tête chronique et sans fièvre.

<sup>247</sup> Par ex. [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 21 (= 14, 739 K) ; *Def. med.* 249 (= 19, 417, 2-7 K) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 561, 17 K) ; GAL. *De locis affectis* (= 8, 204 K) ; ARET. *S.D.* 1, 2, 1.

<sup>248</sup> CASS. *FEL.* 1, 3 (qui mentionne également les causes suivantes : ivresse, choc, vent du midi) ; CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 4. [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 21 (= 14, 739 K) indique que la maladie est causée par le phlegme.

<sup>249</sup> CASS. *FEL.* 1, 1 ; CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 4-5. Cf. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 563 K) ; ARET. *S.D.* 1, 2, 1. La douleur occupe l'ensemble ou une partie de la tête.

<sup>250</sup> CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 5 : la douleur peut s'étendre jusque dans la colonne vertébrale, les malades sont pris de vertiges et d'obscurcissement des yeux, avec nausées et vomissements de bile. À ces symptômes s'ajoutent : difficulté à supporter la lumière, dégoût de la nourriture, bourdonnement des oreilles, insomnies... Cf. aussi GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 562 K) ; ARET. *S.D.* 1, 2, 3.

<sup>251</sup> PLIN. *HN*, 20, 135 (rue, farine d'orge et vinaigre) ; CASS. *FEL.* 1, 4-18 ; MARCELL. *EMP.* 20, 3 (cf. SCRIB. *LARG.* 99, 1) ; CAEL. *AUR. De morb. diut.* 1, 1, 8 et suiv., qui indique aussi – entre autres - de faire allonger le malade dans une pièce au calme, à l'abri de la lumière. Cf. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 564-565) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 21 (= 14, 739 K).

<sup>252</sup> Sur les collyres, cf. infra p. 205 (et suiv.).

d'entre eux nous intéressent ici, la « suffusion », *hypochyma*, l'« anthrax », *anthrax*, et l'« inflammation », *ustio*.

### *Hypochyma*

Les « suffusions » des yeux sont mentionnées sous deux noms, un nom latin, *suffusiones*, et un équivalent grec, *hypochymata* :

*ad suffusiones oculorum, quas Graeci hypochymata dicunt,*

« pour les suffusions des yeux que les Grecs appellent *hypochymata*<sup>253</sup>. »

Le collyre prescrit, un mélange d'ingrédients d'origine végétale (suc de fenouil et de baumier, miel attique, huile vieille, euphorbe) et animale (fiel de hyène), est administré liquide et dilué dans de l'eau (« car il est très piquant », *est enim acerrimum*). Scribonius Largus ne précise ni les causes, ni les symptômes de ces épanchements. Pourtant, les deux dénominations sont de date récente : *hypochyma*, un emprunt au grec ὑπόχυμα<sup>254</sup>, n'est pas attesté avant les *Compositiones*, ni dans les textes latins, ni dans les textes grecs ; quant à *suffusio*, il apparaît seulement chez Celse<sup>255</sup>, chez qui il est l'équivalent du grec ὑπόχυσις : *suffusio quoque, quam Graeci υπόχυσιν nominant, interdum oculi potentiae, qua cernit, se opponit*, « l'épanchement, que les Grecs appellent *hypochysis*, prive parfois l'œil de sa vision »<sup>256</sup>. Ces trois dénominations désignent littéralement un épanchement qui s'écoule (*fundere*, χέω) par-dessous (ὑπό- / *sub*-). On l'identifie, chez Celse, à la cataracte<sup>257</sup>, ce qui ne semble pas être le cas chez Scribonius Largus.

Le substantif *hypochyma* est peu attesté dans les traités latins<sup>258</sup> postérieurs aux *Compositiones* : on le trouve seulement chez Chiron et Végèce, ainsi que dans la reprise du chapitre des *Compositiones* par Marcellus Empiricus<sup>259</sup>, où il désigne une forme de cataracte. Marcellus Empiricus n'aborde que la partie thérapeutique, un médicament liquide de même composition que chez Scribonius Largus – si ce n'est pour l'huile, employée « verte », *uiride*, et non « vieille », *uetus*. Les traités vétérinaires, en revanche, notamment le *Mulomedicina Chironis*, signalent une cause humorale<sup>260</sup>, les signes observés chez l'animal – œil larmoyant

<sup>253</sup> SCRIB. LARG. 38, 1, p. 52. Dans l'index correspondant (i. 38, p. 17), *suffusio* est employé seul.

<sup>254</sup> DELG, s.u. χέω, « verser, répandre » ; ὑπο-χέω signifie « verser, répandre sous ».

<sup>255</sup> CELS. 6, 6, 35 ; 7, 7, 13 ; 7, 7, 14a ; 7, 7, 14b ; 7, 7, 14d. Ce sont les premières attestations connues du terme.

<sup>256</sup> CELS. 6, 6, 35. Dans l'édition W. G. Spencer (Loeb 1938), le terme est translittéré (*hypochysin*). C'est sa première attestation dans les textes latins. Il est ensuite attesté chez PLIN. HN, 25, 143 ; VEG. 2, 17, 1 ; MARCELL. EMP. 8, 65-68 (*quater*) ; 88 ; 107 ; 146 ; 154. Dans les textes grecs, ὑπόχυσις est attesté chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, dans le corpus hippiatrice et dans la compilation d'Oribase.

<sup>257</sup> Celse aborde tous les aspects de la cataracte : étiologie (7, 7, 14a), choix du traitement, pharmacologique ou chirurgical (6, 6, 35 ; 7, 7, 13), description de l'opération (7, 7, 14c-f), soins post-opératoires (7, 7, 14f). Sur les noms de la cataracte : ANDRE 1988, p. 15-16 ; MARGANNE 1979, p. 206-209 ; GABAUDAN 2014, p. 129-130. Sur l'opération de la cataracte, connue dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. : MARGANNE 1979 ; 2001 ; FEUGERE/KÜNZL/WEISSER 1988 ; LAMBERT 1994, p. 51-55 ; FISCHER 2007, p. 240-241.

<sup>258</sup> En revanche, ὑπόχυμα est fréquemment attesté chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippiatrice et dans la compilation d'Oribase.

<sup>259</sup> CHIR. 67 ; 70-72 (*ter*) ; 74-75 (*bis*) ; VEG. 2, 17, 2-3, *bis* (sur ces passages : FISCHER 2007) ; MARCELL. EMP. 8, 17 (= SCRIB. LARG. 38, 1). Les trois auteurs mettent en équivalence *suffusio* et *hypochyma*. Chez Chiron et Végèce, il y a trois espèces (*tria genera*) de *suffusio*, dont l'*hypochyma* (cf. FISCHER 2007, p. 237-238).

<sup>260</sup> CHIR. 70 : *et haec quidem suffusio dicitur ypochima, que nascitur ab humore capitis*, « cette espèce de *suffusio* s'appelle *hypochyma*. Elle a son origine dans une humeur de la tête » (traduction empruntée à FISCHER 2007, p. 239). Cf. VEG. 2, 16, 6.

et nébuleux, faiblesse de la vue<sup>261</sup>-, et l'ensemble des gestes thérapeutiques effectués par le médecin, depuis le test visant à déterminer si l'opération pouvait être pratiquée, jusqu'aux soins post-opératoires<sup>262</sup>. Ces deux textes sont les seuls témoignages détaillés, avec celui de Celse, de l'opération de la cataracte<sup>263</sup>. Les traités grecs dans lesquels est attesté ὑπόχυμα<sup>264</sup> mentionnent plutôt des traitements pharmaceutiques<sup>265</sup>.

### *Anthrax*

Le substantif *anthrax*, translittération du grec ἄνθραξ, « charbon ardent » (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), est l'équivalent grec donné au latin *carbunculus* :

*ad carbunculos, quos anthracas dicunt, facit bene et per se mel Atticum purum,*

« pour les tumeurs charbonneuses qu'on nomme *anthraces*, on obtient de bons résultats aussi avec le miel attique pur employé seul<sup>266</sup>. »

Il désigne ici un furoncle localisé à l'œil<sup>267</sup>. Si le terme est attesté en caractères grecs et dans son acception première (charbon ardent) dans la *Lettre à Atticus* de Cicéron<sup>268</sup>, c'est dans ce chapitre des *Compositiones* qu'il apparaît pour la première fois translittéré en latin et avec une acception médicale. Il y est donné comme l'équivalent grec de *carbunculus*, « tumeur charbonneuse »<sup>269</sup>, mais la synonymie entre les deux termes n'est pas systématique dans les traités postérieurs. Dans les textes grecs, ἄνθραξ, fréquemment attesté dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. avec le sens de « charbon ardent »<sup>270</sup>, n'est employé comme nom de maladie que dans

<sup>261</sup> CHIR. 70 ; 72.

<sup>262</sup> CHIR. 71-76 ; VEG. 2, 17. Sur l'opération de la cataracte chez Chiron (du test aux soins post-opératoires) : FISCHER 2007, p. 242-243 (test), 244 (couleurs), 244-245 (préparatifs de l'opération), 245 (opération), 246 (traitement post-opératoire), p. 247-250 (annexe : tableau comparatif du texte de Chiron et des parallèles trouvés chez Celse, Végèce et Galien, pour chacune de ces étapes).

<sup>263</sup> Ce que signale FISCHER 2007, p. 242. [GAL.] *Medicus. Introd.* 19, 7 (= 14, 784 K) fournit une description plus succincte. Dans d'autres passages, l'opération n'est que mentionnée : GAL. *Trasyb.* 23 (= 5, 844, 1 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 1019, 7 K) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 19, 6 (= 14, 783, 15 K).

<sup>264</sup> C'est-à-dire chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippocratique (où il ne désigne pas systématiquement la cataracte) et chez Oribase (tiré de Rufus). Sur la différence entre ὑπόχυμα et γλαύκωμα, cf. [GAL.] *Def. med.* 363 (= 19, 438 K) ; ORIB. *Coll.* 8, 49, 1-3 (tiré de Rufus) ; MARGANNE 1994, p. 122, à propos d'un papyrus du II<sup>e</sup> siècle de notre ère ayant servi de support à un questionnaire d'ophtalmologie mentionnant, entre autres, γλαύ[κωμα] et [ὑπόχυμα].

<sup>265</sup> Par ex. par voie nasale (DIOSC. 3, 81, 2, *sagapenon* donné à sentir avec du vinaigre), en application (DIOSC. 3, 82, 3, jus d'euphorbe ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 802, 3 K, fiel de tortue de mer, avec ou sans miel ; 778, 18 K, collyre]), par voie orale ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 414, 11 K, thériaque]).

<sup>266</sup> SCRIB. LARG. 25, p. 45. Sur les dénominations *anthrax/ἄνθραξ* et *carbunculus* (attesté chez Celse) : RIPPINGER 1987 ; SKODA 1988, p. 207-210 ; GRMEK 1991, p. 209 ; FOSCATI 2019, p. 45-46. En français, « anthrax » et « charbon » ne sont pas synonymes : le premier (anthrax) désigne des furoncles (angl. *carbuncle*, all. *Karbunkel*), le second (charbon), une inflammation cutanée (angl. et all. *anthrax*).

<sup>267</sup> RIPPINGER 1987, p. 216 propose de l'identifier comme une conjonctivite phlycténulaire. (Une phlyctène est une « ampoule vésiculeuse remplie de sérosité, généralement transparente, qui s'amasse sous l'épiderme, à la suite d'une brûlure, d'une contusion ou lors de certaines affections cutanées », *TLF, s.u.* phlyctène).

<sup>268</sup> CIC. *Att.* 15, 5, 1 : *sanum putas ? ὁ γναφεὺς ἄνθρακας*, « A-t-il son bon sens, selon toi ? “un teinturier (ne peut blanchir) le charbon” ».

<sup>269</sup> Sur la polysémie de *carbunculus* chez Celse : RIPPINGER 1987, p. 213-214.

<sup>270</sup> Pour les emplois du terme avec ce sens premier : RIPPINGER 1987, p. 212 ; SKODA, p. 207.



quelques passages hippocratiques, où il désigne – sans pourtant apporter d'éclairage sur son origine, sa nature ou la manière de la soigner- le charbon<sup>271</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *anthrax* est attesté uniquement chez Marcellus Empiricus et Cassius Félix, où il désigne des furoncles<sup>272</sup>. Ceux-ci sont spécifiquement ophtalmiques dans le chapitre du *De medicamentis* qui a pour source les *Compositiones*, et où le pluriel *anthraces* est donné comme équivalent du syntagme *carbunculi oculorum* : *ad carbunculos oculorum, quos anthracas dicunt*, « pour les charbons des yeux, qu'ils appellent *anthraces* »<sup>273</sup>. Ils peuvent toutefois apparaître « sur la totalité du corps », *in toto corpore*, et tout particulièrement (« mais souvent », *frequenter tamen*) « aux endroits musculoux et membraneux », *musculosis in locis et membranosis*<sup>274</sup>. Cette précision n'apparaît que chez Cassius Félix, mais c'est vraisemblablement le cas aussi dans la seconde occurrence du *De medicamentis*, où *anthrax*, qui n'est pas synonyme de *carbunculus*, *ad carbunculos sane et anthracas*, « pour les charbons et les anthrax », est mentionné après des maladies affectant diverses parties du corps (affections d'une partie de la tête, mal de la gorge, douleur de la rate, maladie articulaire, lésion de parties génitales...) <sup>275</sup>. Ces anthrax proviennent d'un flux de sang chaud et noir<sup>276</sup>, et forment une tumeur noire qui se développe en escarre, accompagnée de putréfaction<sup>277</sup> ; on prescrit au patient jeûne, inaction, saignée, clystère et applications externes<sup>278</sup>.

### *Ustio*

Deux collyres sont prescrits, entre autres maux, *ad ustiones*, c'est-à-dire « pour les brûlures, les inflammations »<sup>279</sup>. Le substantif *ustio*, un dérivé de *urere*, « brûler », est ici attesté pour la première fois dans le vocabulaire pathologique : chez Celse, chez qui l'on en trouve les premières attestations, il appartient au vocabulaire thérapeutique et il désigne la « cautérisation », un sens avec lequel le terme est également employé dans l'épître des *Compositiones*<sup>280</sup>.

<sup>271</sup> HIPPOC. *Epid.* 3, 3 ; 3, 7 (cf. GAL. *De temp.* [= 1, 532, 9 K]), qui observe un plus grand nombre de cas l'été ; *Aff.* 35, où il figure dans une énumération de lésions cutanées.

<sup>272</sup> MARCELL. EMP. 7, 21 ; 8, 116 (cf. SCRIB. LARG. 25) ; CASS. FEL. 22, 1.

<sup>273</sup> MARCELL. EMP. 8, 116 (cf. SCRIB. LARG. 25). Le remède est le même que chez Scribonius Largus, du miel attique pur. Dans les témoignages grecs, cf. par ex. [GAL.] *Medicus. Introd.* 16, 1 (= 14, 767 K) où le terme apparaît dans l'énumération de noms d'« affections qui attaquent l'œil tout entier », *πάθη δὲ περὶ μὲν τὸν ὄλον ὀφθαλμὸν συνίσταται* ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 498, 14 K), qui donne la recette d'un remède « pour les anthrax des yeux et de tout le corps », *πρὸς ἀνθρακας ὀφθαλμῶν καὶ παντὸς τοῦ σώματος*.

<sup>274</sup> CASS. FEL. 22, 1. Cf. par ex. [GAL.] *Medicus. Introd.* 17, 2 (= 14, 779 K) où l'anthrax fait partie des maladies « qui concernent n'importe quelle partie du corps », *τοπικὰ δὲ ὅπου ἂν τύχη τοῦ σώματος*.

<sup>275</sup> MARCELL. EMP. 7, 21 (la composition du remède, l'emplâtre *dictamnus*, est détaillée en 7, 18).

<sup>276</sup> CASS. FEL. 22, 1. Dans les témoignages grecs, cf. par ex. GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 1 (= 11, 76, 11 K, qui mentionne un sang « chaud », *θερμὸν*, et « épais », *παχύ* ; 11, 76, 16 K, un sang « noir », *μέλαν*, « épais », *παχύ*, « visqueux », *ἰλυῶδες*, « bouillonnant », *ζέον*).

<sup>277</sup> CASS. FEL. 22, 2. Dans les témoignages grecs, cf. par ex. GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 1 (= 11, 76 K) qui signale la formation de « pustules », *φλύκταιναι* ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 855, 15 K), qui définit le terme comme une « ulcération », *ἔλκος*, avec formation de « croûte », *ἐσχάρα*, et « inflammation », *φλεγμονή*. Pour d'autres exemples chez Galien : RIPPINGER 1987, note 24, p. 212 ; chez Galien et Arétée : SKODA 1988, p. 208.

<sup>278</sup> CASS. FEL. 22, 3-5. Dans les traités grecs, Galien fournit un certain nombre de recettes pour les anthrax : par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 855-856 K, tirées d'Asclépiade).

<sup>279</sup> SCRIB. LARG. i. 26, p. 11 ; 27, 1, p. 47.

<sup>280</sup> CELS. 4, 30 ; 5, 26, 33d ; 5, 28, 1d ; 5, 28, 2e ; 6, 15 ; 8, 2, 5 ; 8, 9, 1h ; SCRIB. LARG. *ep.* 6 (cf. infra note 2783). Sur la cautérisation, cf. infra, p. 258 (et suiv.).

Dans les textes latins postérieurs au recueil qui emploient *ustio* comme terme de pathologie<sup>281</sup>, la lésion est soit oculaire<sup>282</sup>, soit buccale<sup>283</sup>, soit cutanée (brûlures dues au soleil, à l'eau chaude ou au feu)<sup>284</sup>. Ces témoignages fournissent essentiellement des recettes de remèdes composés ; le seul signe mentionné, dans l'un d'entre eux, est l'apparition de « cloques », *uesic(ul)ae*<sup>285</sup>. Dans une occurrence, le substantif désigne par ailleurs une hyperthermie, signalée comme une cause de la *mania*<sup>286</sup>.

### 1. 1. c. Extinctions de voix

Le recueil traite de plusieurs pathologies bénignes de la voix<sup>287</sup>, parmi lesquelles la « voix affaiblie », *euirata uox*, et l'« extinction de voix », *abscisio uocis / abscisum sonum uocis*.

#### *Euirata (uox)*

L'affaiblissement de la voix est mentionné une fois dans le recueil, dans l'index d'un médicament artériaque,

*arteriace qua melior non est, facit ad omne uitium arteriae uocemque euiratam restituit,*

« médicament artériaque incomparable, efficace pour toute maladie de la trachée-artère et qui rétablit la **voix affaiblie**<sup>288</sup>. »

Il ne l'est pas dans la recette correspondante, qui indique que le remède est bon « pour tous les cas cités ci-dessus et pour n'importe quelle affection touchant la trachée-artère », *ad omnia superius dicta et quicquid in arteria uitii est*<sup>289</sup>. L'emploi que Scribonius Largus fait ici du participe *euiratus* avec *uox* est un hapax – nous n'en trouvons en tout cas aucune autre attestation dans les textes latins<sup>290</sup>. Dans les traités antérieurs, le verbe *euirare*<sup>291</sup> est employé dans un contexte poétique, avec le sens d'« émasculer », aux sens propre<sup>292</sup> et figuré<sup>293</sup>. Dans

<sup>281</sup> Les emplois de *ustio* comme terme de pathologie sont minoritaires par rapport à ceux faits avec le sens de « cautérisation ».

<sup>282</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 37 ; MARCELL. EMP. 8, 6 (cf. SCRIB. LARG. 27, 1) ; 8, 124.

<sup>283</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 17, 54.

<sup>284</sup> MARCELL. EMP. 19, 37 (*omnes etiam ustionum maculas tollit*, « [le lait de femme] enlève toutes les taches, même celles dues aux brûlures ») ; CASS. FEL. 73, 7 (*ad solis ustiones, quas efelidas dicunt*, « contre les brûlures du soleil, qu'on nomme "efelides" ») ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 19, 59 (*de ustione calidae uel ignis*, « brûlure à l'eau chaude ou au feu »).

<sup>285</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 19, 59-60.

<sup>286</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 5, 147.

<sup>287</sup> Un chapitre (SCRIB. LARG. 74, 1, p. 73) traite également de l'« enrrouement de la trachée-artère », *raucitas arteria*. Sur les pathologies de la voix : BIVILLE 1998, p. 71-72 (sur la « fatigue vocale ») et p. 73-76 (sur les « mutités et aphonies »).

<sup>288</sup> SCRIB. LARG. i. 75, p. 15.

<sup>289</sup> Les « cas » mentionnés dans la précédente recette sont « l'extinction de voix », *abscisus sonus uocis*, « l'écoulement et l'enrouement de la trachée-artère », *fluor et raucitas arteriae*, ainsi que « la toux », *tussis*.

<sup>290</sup> L'extrait de Marcellus Empiricus (MARCELL. EMP. 14, 7) auquel renvoie JOUANNA-BOUCHET 2016, p. 15, dans les *testimonia* ne mentionne pas d'« affaiblissement » de la voix.

<sup>291</sup> DELL, *s.u. uir*, « homme, par opposition à "femme" ; terme exprimant les qualités viriles ou masculines de l'homme ».

<sup>292</sup> CATULL. 63, 17 : *corpus euirastis Veneris nimio odio*, « vous [les dévôts de Cybèle] avez émasculé votre corps par une haine excessive de Vénus » (traduction empruntée à l'édition des *Satires Ménipées* de Varron,

les traités postérieurs, seul le sens figuré attesté chez Scribonius Largus, c'est-à-dire « priver de sa force, affaiblir », est employé, pour désigner un état d'affaiblissement du malade ou de l'animal malade<sup>294</sup>.

### *Abscisio uocis, abscisum sonum uocis*

D'autres remèdes sont bons « pour l'extinction de voix », *ad uocis abscisionem*<sup>295</sup> / *ad abscisum sonum uocis*<sup>296</sup>. Le substantif *abscisio* et le verbe *abscido*, « séparer, trancher », attestés à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., apparaissent ici pour la première fois avec un sens médical : ni l'un ni l'autre n'est employé avec le substantif *uox* dans les textes antérieurs au traité. Le substantif *abscisio* est par ailleurs très peu attesté dans les textes avant Scribonius Largus : nous n'en trouvons que deux occurrences, employées au sens figuré, chez le Pseudo-Cicéron, chez qui il désigne une figure de rhétorique, la rétention<sup>297</sup>. Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *abscisio uocis* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus<sup>298</sup> ; *abscisus sonus uocis* n'est pas employé.

Dans les textes grecs, ἀποκοπή<sup>299</sup> φωνῆς, « extinction de voix », n'est attesté que dans des témoignages postérieurs au traité, chez Dioscoride, Galien, qui emprunte l'une de ses recettes à Scribonius Largus, ἄλλη Σκριβωνίου Λάργου ὑπογλωσσίς. ποιεῖ πρὸς τὰς τῆς φωνῆς ἀποκοπὰς, « une autre pilule à mettre sous la langue, de Scribonius Largus. Elle est efficace pour les extinctions de voix »<sup>300</sup>, le Pseudo-Galien et Oribase<sup>301</sup>. La plupart de ces remèdes sont à placer sous la langue<sup>302</sup>, mais on les donne également sous forme de pilules (καταπότια) à avaler<sup>303</sup> et un remède simple, le chou, doit être mâché pour en avaler le jus<sup>304</sup>.

---

J.-P. Cèbe, EFR 1985, p. 1266). Le verbe n'est mentionné ni chez ADAMS 1982, ni chez ANDRE 1991. Dans les *Compositiones*, un autre verbe relatif à l'émasculatation est employé : cf. infra, p. 246 (et suiv.).

<sup>293</sup> Au sens figuré d'« efféminer », VARRO, *Sat.* 275 : *spatule euiravit omnes Veneri uaga pueros*, « la débauche vagabonde a émasculé, au détriment de Vénus, tous les garçons » (trad. J.-P. Cèbe, EFR 1985).

<sup>294</sup> Chez Végèce, cet affaiblissement est provoqué par une saignée faite au mauvais moment (VEG. 1, 14, 3), au mauvais endroit (VEG. 1, 38, 12) ou en quantité excessive (VEG. 1, 36). Chez Caelius Aurélianus, ce sont les rapports sexuels qui sont à l'origine d'un « affaiblissement du corps », *corpus euiratus*, du malade (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 5, 178).

<sup>295</sup> SCRIB. LARG. i. 100, p. 17 ; t. 72-75, p. 72 ; 100, 1, p. 93 (antidote sacré de Paccius Antiochus).

<sup>296</sup> SCRIB. LARG. 75, 1, p. 73 (remède artériale composé d'ingrédients d'origine végétale, gommes, résines, fruits secs, poivre ; on en fait des pilules à faire fondre sous la langue).

<sup>297</sup> [CIC.] 4, 54, 67 (où il définit la notion d'*abscisio*) ; 4, 53, 67. La *Database of Latin Dictionaries, s.u. abscisio*, §1, le donne comme synonyme du grec ἀποσιώπησις. TLF, s.u. « réticence », « figure consistant à ne pas terminer un énoncé dont le contenu reste clair ».

<sup>298</sup> MARCELL. EMP. 20, 4 (= SCRIB. LARG. 100, 1) : *compositio (...) ad uocis abscisionem*.

<sup>299</sup> BIVILLE 2008, note 10, p. 34, signale, à propos de l'emploi grammatical du terme, que « le latin *abs-cis-io* est un calque du grec ἀπο-κοπ-ή ».

<sup>300</sup> ASCLEP. PHARM. ap. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 51, 9-10 ; 14-15 K). Pour une comparaison des recettes chez Galien et Scribonius Largus : GUARDASOLE 2015, p. 78-79.

<sup>301</sup> DIOSC. 1, 66, 2 (sur le storax) ; 2, 120, 3 (sur le chou cultivé) ; 3, 20, 2 (sur une astragale épineuse à gomme) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 31, 7 ; 13, 47, 18 ; 13, 50, 6 ; 13, 50, 12 ; 13, 57, 4 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 514, 8 ; 14, 580, 12 K) ; *De ther. ad Pamph.* 4, 13 (= 14, 303, 10 K) ; ORIB. *Eun.* 4, 76, t-3 (*bis*).

<sup>302</sup> DIOSC. 3, 20, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 31, 7 ; 13, 50, 12-51, 14 K) ; [GAL.] *De ther. ad Pamph.* 4, 13 (= 14, 303, 10 K) ; ORIB. *Eun.* 4, 76, 3.

<sup>303</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 57, 4 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 514, 8 ; 14, 580, 12 K) ; aussi [GAL.] *De ther. ad Pamph.* 4, 13 (= 14, 303, 10 K), antidote avalé seul.

<sup>304</sup> DIOSC. 2, 120, 3 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 47, 18 K).

### 1. 1. e. Affections des gencives et des dents

Onze chapitres du recueil (c. 53-63) traitent des affections bucco-dentaires, maux de dents, des gencives et de la bouche. Quatre termes de notre corpus en font partie : le substantif *epulis* (ἐπουλίς), « épulie », et l'adjectif féminin *praegnas*, « pleine », qui désignent des excroissances des gencives ; les substantifs *cauerna*, « cavité », et *confirmatio*, « solidité », respectivement relatifs aux dents cariées ou branlantes.

#### *Epulis*

Le substantif *epulis* désigne une excroissance de la gencive située au fond de la bouche :

*ad parulidas et epulidas, id est ubi ex transverso gingiua suppurauerit uel ubi super extremum molarem increuerit gingiua,*

« dans le cas de parulie et d'épulie, c'est-à-dire quand la gencive s'est mise à suppurer ou quand elle a formé une excroissance au-dessus de la dernière molaire<sup>305</sup>. »

On la soigne à l'aide d'un remède composé<sup>306</sup>, employé sec et appliqué à l'aide d'une plume. Le substantif *epulis*, un emprunt au grec ἐπουλίς, n'est pas attesté avant Scribonius Largus, ni dans les textes latins, ni dans les textes grecs<sup>307</sup>. Sa postérité est par ailleurs limitée : il n'est attesté que chez Marcellus Empiricus : *hoc medicamine arido uti oportebit uel etiam cum melle mixto ad parulidas aut epulidas, id est ubi ex transverso gingiua suppuratur uel ubi super extremum molarem increuit*, « ce remède, sec ou mélangé à du miel, doit être employé contre les parulies ou les épulies, c'est-à-dire quand la gencive a formé un abcès purulent sur le côté ou une grosseur au-dessus de la dernière molaire »<sup>308</sup>.

Dans les textes grecs, ἐπουλίς est attesté chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase<sup>309</sup>. Parmi eux, seul l'*Eclogae medicamentorum* d'Oribase en décrit les symptômes : ἐπουλίς ἐστίν ἀπὸ φλεγμονῆς ὑπερσάρκωμα κατὰ τὸν ἐσώτατον γομφίον, ἔσθ' ὅτε μετὰ πυρετοῦ καὶ ὀδύνης, « l'épulie est une excroissance de chair près de la dernière molaire, due à une inflammation, parfois accompagnée de fièvre et de douleur »<sup>310</sup>. Certains passages se contentent de la mentionner dans une liste de pathologies<sup>311</sup>, d'autres apportent des éléments sur la thérapeutique, qui est presque exclusivement pharmacologique – seul le Pseudo-Galien

<sup>305</sup> SCRIB. LARG. 61, 3, p. 66. Sur l'épulie et la parulie : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 258-259.

<sup>306</sup> Les ingrédients sont d'origine minérale (alun fissile, réalgar) et végétale (myrrhe, racine de jonc, noix de galle, fleur jaune de rose).

<sup>307</sup> Le constat est le même pour *parulis* (παρουλίς), dont l'on trouve, dans les textes latins, les premières attestations chez Celse, mais qui, dans les textes grecs, n'est pas attesté avant Galien (GRMEK 1991, note 12, p. 199).

<sup>308</sup> MARCELL. EMP. 11, 27. C'est le seul texte latin dans lequel *parulis* soit attesté. En revanche, *παρουλίς* est attesté chez Galien (premières attestations connues du terme), Aélius Promotus, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippocratique et dans la compilation d'Oribase.

<sup>309</sup> DIOSC. 5, 79, 10 ; 5, 99, 2 ; 5, 106, 6 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 76 ; GAL. *De tum. praeter nat.* (= 7, 731, 10 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 875, 12 K) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 17, 1 (= 14, 778, 9 K) ; 19, 10 (= 14, 785, 11 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 18, 2 ; 85, 2 ; 98, 15 ; 114, 5 ; ORIB. *Eun.* 4, 66, t. ; 4, 66, 6.

<sup>310</sup> [ORIB.] *Ecl.* 18, 2.

<sup>311</sup> GAL. *De tum. praeter nat.* (= 7, 731, 10 K) les mentionne parmi d'autres types de tumeurs ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 17, 1 (= 14, 778, 9 K) les signale parmi d'autres affections bucco-dentaires.

indique de pratiquer une incision en cas de suppuration<sup>312</sup>, et essentiellement à base de substances minérales<sup>313</sup>.

### *Praegnas*

L'adjectif *praegnas* est employé pour désigner des gencives gonflées de pus :

*solent gingivae quorundam fluore infestari, quas praegnates quidam uocant,*

« il y a des gens qui ont les gencives atteintes par un écoulement chronique : certains les nomment “**pleines**”<sup>314</sup>. »

On les soigne avec du lentisque (les feuilles séchées et passées au crible fin, ou leurs cendres, accompagnées de leur eau de cuisson). L'emploi que Scribonius Largus fait ici de *praegnas* n'est pas attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, où l'adjectif désigne, au sens propre, une femme « enceinte » ou une femelle « pleine »<sup>315</sup>. Quelques emplois métaphoriques du terme sont certes attestés : certains reposent sur le sème de la « gestation »<sup>316</sup>, d'autres, sur celui de la « reproduction »<sup>317</sup>, mais aucun d'entre eux n'est fait dans le domaine médical.

L'acception pathologique de *praegnas* n'est pas non plus attestée dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, à l'exception de la reprise textuelle qu'en fait Marcellus Empiricus<sup>318</sup>. Les textes attestent d'autres emplois métaphoriques de l'adjectif, reposant, comme chez Scribonius Largus, sur le sème « renflé, bombé », mais jamais dans un contexte médical<sup>319</sup>.

<sup>312</sup> [GAL.] *Medicus. Introd.* 19, 10 (= 14, 785, 11 K) : τῶν δὲ ἐν τῷ στόματι ἐπουλίδας μὲν καὶ παρουλίδας διαροῦμεν, ὅταν ποσοιήσωμεν, « parmi les maux de la bouche, nous incisons les abcès et tumeurs des gencives, quand ils suppurent ».

<sup>313</sup> DIOSC. 5, 79, 10 (vert-de-gris) ; 5, 99, 2 (*chalcitis*) ; 5, 106, 6 (alun) ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 76 (alun ou *sory*) ; [ORIB.] *Ecl.* 18, 2 (vert-de-gris seul ou avec de la noix de galle ; *sory*, alun, écaille de cuivre, seul ou avec du vinaigre) ; [ORIB.] *Ecl.* 114, 5 (chaux vive et arsenic) ; [ORIB.] *Ecl.* 85, 2 (noix de galle, écaille de cuivre, *chalcitis*, alun) ; ORIB. *Eun.* 4, 66, 6 (sulfate de cuivre et myrte).

<sup>314</sup> SCRIB. LARG. 61, 1, p. 65. Cf. également l'index correspondant, SCRIB. LARG. i. 61, p. 14 : *ad fluorem gingiviarum, quas praegnates quidam uocant*, « pour l'écoulement des gencives que certains appellent “pleines” ». Cette affection où les gencives sont gonflées de liquide correspond au grec οὔλα πλαδαρά ou πλαδῶντα (JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 257-258, qui renvoie, pour comparaison, à DIOSC. 5, 5 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 879, 17 ; 887, 1 K])

<sup>315</sup> DELL, *s.u. praegnas* (« et, par assimilation à un participe présent, souvent orthographié *praegnans* »). *Praegnas*, « enceinte », est le premier (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et principal sens de l'adjectif dans les textes (Plaute, Térence, Vitruve, Cicéron, Celse : cf. TLL, 10.2.660.61-661.16, *s.u. praegnas*) ; c'est également le sens avec lequel il est employé dans l'épître dédicatoire des *Compositiones*, qui rappelle qu'il est interdit de donner un abortif à une femme enceinte (*ep.* 5). *Praegnas*, « pleine », se dit notamment des vaches (VARRO, *Rust.* 2, 5, 6 ; avec *praegnans* : VARRO, *Ling.* 6, 15 ; pour des exemples d'emplois postérieurs, cf. TLL, 10.2.661.73-662.12, *s.u. praegnas*).

<sup>316</sup> Par ex. VARRO, *Rust.* 1, 44, 4 : *quae nata sunt, inquit, in fundo alescunt, adulta concipiunt, praegnata, cum sunt matura, pariunt poma aut spicam, sic alia*, « une fois nées, [les plantes] grandissent dans le domaine ; une fois adultes, elles conçoivent ; une fois parvenues au terme de leur gestation, elles enfantent des fruits ou un épi, etc. ».

<sup>317</sup> PLAUT. *Asin.* 376 : *etiam de tergo ducentas plagas praegnatis dabo*, « et même j'offrirais encore, à prélever sur mon dos, deux cents râclées, toutes prêtes à faire des petits ».

<sup>318</sup> MARCELL. EMP. 11, 26 (*solent gingivae quorundam fluore infestari, quas praegnates quidam uocant*).

<sup>319</sup> *Praegnas* se dit par exemple de végétaux dont la forme évoque celle d'un ventre en gestation (COL. *Rust.* 10, 380 : *praegnas cucurbita*, « gourde ventru »). Pour comparaison, voir les emplois de l'adjectif *gravidus* (DELL, *s.u. grauis*, « pesant, lourd, grave »), qui se dit d'une femme enceinte, d'une femelle pleine ou, par extension, d'un végétal ventru (cf. TLL, 6.2.2269.44-2271.70, *s.u. gravidus*).

### *Cauerna*

La cavité creusée dans la dent par une carie est appelée *cauerna* :

*prodest et dolenti superpositum et circumdatum denti et, si exesus est, in cauernam eius insertum,*

« il est bénéfique aussi en application sur la surface et tout autour de la dent douloureuse et, si elle est cariée, introduit dans la **cavité** de la dent<sup>320</sup>. »

Le substantif *cauerna*, « cavité », est employé ici pour la première fois dans le domaine médical. Dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, ce dérivé de *cauus*, « creux »<sup>321</sup>, désigne, au sens propre et au sens figuré, diverses cavités (la cale d'un navire, la voûte du ciel...) <sup>322</sup>, mais jamais une cavité corporelle.

Dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones*, *cauerna* désigne la cavité d'une dent cariée chez Pline l'Ancien (*cauernae dentium*, « cavités des dents »), chez Théodore Priscien (*putres cauernae*, « cavités pourries ») et dans la réélaboration du chapitre des *Compositiones* par Marcellus Empiricus (*cauerna eius*, « cavité de [la dent] ») ; ceux-ci mentionnent plusieurs remèdes simples ou composés, d'origine végétale, animale ou minérale, à introduire, en poudre ou liquide, dans le creux de la dent<sup>323</sup>. Le substantif *cauerna* est également employé pour désigner des cavités corporelles naturelles, notamment celles des oreilles<sup>324</sup>, des narines ou des naseaux (du cheval)<sup>325</sup>.

### *Confirmatio*

Plusieurs recettes de compositions dentifrices<sup>326</sup> sont indiquées « pour la blancheur et la solidité des dents », *ad dentium candorem et confirmationem*<sup>327</sup>, une visée thérapeutique également signalée par la séquence *confirmare dentes*, « consolider les dents »<sup>328</sup>. Le substantif *confirmatio*, attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>329</sup>, trouve ici sa première acception médicale. Le verbe *confirmare* n'est jamais non plus employé avec *dentes* dans les textes antérieurs au traité de Scribonius Largus ; en revanche, cette acception médicale n'est

<sup>320</sup> SCRIB. LARG. 95, 2, p. 88 (médicament *lexipyretos*).

<sup>321</sup> DELL, s.u. *cauus*.

<sup>322</sup> Les attestations du substantif sont nombreuses. Pour des exemples d'emplois du terme : TLL, 3.0.644.73-646.40, s.u. *cauerna*.

<sup>323</sup> PLIN. HN, 22, 106 (qui déconseille le mélange de laser et d'huile) ; THEOD. PRISC. Eup. 1, 16, 47 (par ex. poudre d'alun fissile, ou poudre de lézard, ou suc de tithymale) ; MARCELL. EMP. 16, 9 (cf. SCRIB. LARG. 95, 2).

<sup>324</sup> Nous trouvons des mentions de *cauerna auditoria*, « cavité auditive » (CASS. FEL. 28, 1-2 (*bis*), CAEL. AUR. De morb. diut. 2, 3, 35) et de *cauerna auris*, « cavité de l'oreille » (CAEL. AUR. De morb. diut. 1, 4, 99, chapitre sur l'épilepsie ; 1, 5, 169, chapitre sur la *mania*) ; cf. ANDRE 1991, p. 43.

<sup>325</sup> *Cauerna naris/narium*, « cavité des narines / des naseaux », par exemple : CHIR. 84 ; VEG. 2, 132, 6 ; CASS. FEL. 30, 2 ; cf. ANDRE 1991, p. 41.

<sup>326</sup> Sur les préparations dentifrices, cf. infra, p. 190 (et suiv.).

<sup>327</sup> SCRIB. LARG. 60, 1, p. 64.

<sup>328</sup> SCRIB. LARG. i. 57, p. 13 ; 57, p. 63 ; 59, p. 64 ; 60, 2, p. 65.

<sup>329</sup> Le substantif est attesté chez César, Cicéron et dans la *Rhétorique à Herennius*, pour désigner, dans des emplois figurés, l'action de « consolider, affermir, encourager » (cf. TLL, 4.0.217.68 et suiv., s.u. *confirmatio*).

pas nouvelle : Celse, par exemple, emploie le verbe pour désigner le renforcement de diverses parties du corps<sup>330</sup>, ou le rétablissement de la santé, *ualetudo*<sup>331</sup>.

Dans les traités médicaux latins postérieurs aux *Compositiones*, l'emploi médical de *confirmatio* n'est attesté que chez Végèce et Marcellus Empiricus, et jamais à propos de la solidité des dents : c'est pour « consolider » la cicatrisation d'une incision<sup>332</sup>, « pour le renforcement des tendons », *ad confirmationem neruorum*<sup>333</sup>, ou pour le « rétablissement du ventre / de l'estomac », *ad confirmationem stomachi/aqualiculi*<sup>334</sup> que sont prescrits divers remèdes. En revanche, nous trouvons de nombreuses attestations de *confirmare dentes*<sup>335</sup>, qui témoignent de la diversité des remèdes employés (simples ou composés, végétaux, animaux ou minéraux) et de leur administration (bains de bouche, gargarismes, mastication)<sup>336</sup>.

## 1. 2. Le tronc

Le recueil traite de nombreuses pathologies du tronc (appareils respiratoire, digestif, circulatoire, urinaire et génital, organes abdominaux) et des membres<sup>337</sup>. Les termes de notre corpus désignent diverses affections des parties internes,

- troubles respiratoires : *suspirium*, « dyspnée, asthme », *suspiriosi*, « asthmatiques », *praefocatio*, « suffocation », *incubo*, « incube » ;
- dérangements intestinaux : *stomachici* (στομαχικοί), « ceux qui souffrent de l'estomac », *cholericici* (χοληρικοί), « ceux qui souffrent de la maladie cholérique », *dysenterici* (δυσεντερικοί), « dysentériques » ; *solutio stomachi*, « relâchement de l'estomac », *deiectiunculae*, « diarrhées légères », *desurrectio*, « envie d'aller à la selle » / *desurgere*, « aller à la selle » ; *auone* (αὐονή), maladie desséchante de l'estomac ;
- trouble hépatique : *iocinerosi*, « malades du foie » ;
- « ulcération des reins », *ulceratio renum* ;
- « irritation », *irritatio*, et « prolapsus », *prolapsio*, du rectum ;
- « irritation », *exasperatio*, et « fissures », *fissurae*, de l'anus.

<sup>330</sup> Par ex. un membre (CELS. 2, 14, 8 ; 8, 10, 7k), les nerfs (CELS. 8, 22, 2 ; emploi également attesté chez SCRIB. LARG. 160, 2, p. 138), les intestins (CELS. 4, 20, 4 ; 4, 26, 5 ; estomac, chez SCRIB. LARG. i. 256, p. 31 ; 104, 5, p. 100 ; 106, 2, p. 104)...

<sup>331</sup> CELS. 2, 11, 4 ; 4, 32, 1. L'emploi n'est pas nouveau, on le trouve aussi chez Cicéron (CIC. *Att.* 10, 17, 2).

<sup>332</sup> VEG. 2, 44, 2 (au moyen d'un médicament caustique en application).

<sup>333</sup> MARCELL. EMP. 34, 71 (écume d'argent, beurre, huile vieille, huile de rose).

<sup>334</sup> MARCELL. EMP. 16, 18 (ingestion de figues fourrées de poivre et de pouliot) ; 20, t. ; 20, 86 (jus de coing, miel, vinaigre, persil, cumin, par voie orale) ; 20, 129 (baies de laurier, myrrhe, gentiane, aristoloche ronde, par voie orale).

<sup>335</sup> PLIN. *HN*, 25, 166 (aristoloche) ; 28, 178 (cendre de corne de cerf) ; 28, 179 (osselet de bœuf) ; 28, 180 (os porcins, ou lait d'ânesse et cendre de ses dents) ; *Med. Plin.* 1, 13, 1 (aunée mâchée à jeun) ; [APUL.] 96, 2 (idem) ; CASS. FEL. 32, 7 (huile de myrte en gargarisme, puis application d'alun fissile pilé avec de la limaille de corail) ; 32, 9 (lait d'ânesse ou de chèvre) ; 32, 10 (dentifrice fait de corne de cerf grillée, de pierre spéculaire brûlée, de sel ammoniac, de mastic, d'alun gras sec et de patchouli) ; MARCELL. EMP. 12, 4 (alun et miel attique) ; 12, 36 (huile de cèdre en bain de bouche) ; 12, 38-39 (lait de chèvre ou mastic cuit, bain de bouche) ; 12, 63 (feuilles d'oseille, bain de bouche ou mastication) ; 13, 4 (dentifrice, cf. SCRIB. LARG. 60, 1) ; 13, 20 (dentifrice fait d'os de seiche, sel ammoniac, marbre blanc, herbe-à-chameau, *casia*, poivre blanc, cyclamen, miel).

<sup>336</sup> Pour les différentes formes de traitements dentaires dans les textes médicaux, cf. infra, p. 347 (et suiv.).

<sup>337</sup> SCRIB. LARG. 72-162, p. 72-139.

### 1. 2. a. Troubles respiratoires<sup>338</sup>

Un antidote aux multiples vertus thérapeutiques, attribué à Paccius Antiochus<sup>339</sup>, est notamment indiqué pour divers troubles respiratoires :

*Facit bene haec compositio ad **suspirium** et ad uocis abscisionem et subitas praefocationes ex qualibet causa ortas et ad eos qui saepius existimantur ab **incubone** deludi,*

« Cette composition donne de bons résultats pour la **dyspnée**, pour l'extinction de voix, pour les **suffocations** subites, de quelque cause qu'elles proviennent, et pour les malades que l'on considère généralement sous l'emprise d'un **incube**<sup>340</sup>. »

#### *Suspirium, suspiriosi*

Le substantif *suspirium*, « dyspnée, asthme »<sup>341</sup>, un dérivé de *suspirare*, « respirer profondément, soupirer »<sup>342</sup>, dont l'on trouve dix occurrences dans le recueil<sup>343</sup>, est ici attesté pour la première fois dans un contexte médical : dans les textes antérieurs (Properce, Ovide, Cicéron), *suspirium*, « soupir »<sup>344</sup>, ne désigne jamais un trouble respiratoire. Dans l'index des *Compositiones*, Scribonius Largus emploie par ailleurs un adjectif dérivé de *suspirium*, l'adjectif pluriel *suspiriosi, ad suspiriosos*, « pour les asthmatiques »<sup>345</sup>, un adjectif qui n'est pas attesté dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones* ; cette occurrence est par ailleurs la seule du recueil, *suspiriosi* n'étant pas repris dans le chapitre correspondant, où Scribonius Largus emploie le substantif *suspirium*<sup>346</sup>.

Les emplois médicaux de *suspirium* et *suspiriosi* sont fréquents dans les textes latins postérieurs au recueil. En médecine humaine, ils désignent des troubles respiratoires qui surviennent surtout l'hiver<sup>347</sup> et qui sont dus à l'obstruction des voies respiratoires par une

<sup>338</sup> Sur les pathologies de la respiration : DEBRU 1996, p. 211-242. Chez Scribonius Largus, seuls quelques chapitres (c. 76-79) sont spécifiquement consacrés à des troubles respiratoires, en l'occurrence la dyspnée. Sur les organes respiratoires en latin : DEBRU 2002a. Pour une histoire du souffle et une étude diachronique de la respiration dans l'Antiquité égyptienne, grecque et romaine : PIPERNO 1998, qui aborde notamment les pathologies respiratoires chez Homère (p. 62-63), dans le corpus hippocratique (p. 114-121), chez Celse (p. 184-186) ou encore chez Galien (p. 199-201).

<sup>339</sup> Sur cet antidote, cf. infra, p. 225 (et suiv.).

<sup>340</sup> SCRIB. LARG. 100, 1, p. 93 (cf. MARCELL. EMP. 20, 4). Sur *abscisio uocis*, cf. supra, p. 14 (et suiv.).

<sup>341</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 75 : *suspirium* « appartient à la terminologie latine ancienne et correspond aux termes grecs δύσπνοια et ἄσθμα ». Cf. CELS. 4, 8, 1 qui mentionne les trois noms donnés, en grec, selon sa gravité, à une maladie respiratoire caractérisée par une « difficulté de respirer », *difficultas spirandi* : la « dyspnée », δύσπνοια (forme modérée, sans étouffement), l'« asthme », ἄσθμα (forme plus sévère), et l'« orthopnée », ὀρθόπνοια (le malade étouffe s'il est en position allongée).

<sup>342</sup> DELL, s.u. *spirare*, « souffler ». Dans les textes antérieurs au recueil, le verbe est employé principalement en poésie, et jamais dans un contexte médical ; il n'est pas attesté chez Celse, qui emploie le verbe simple *spirare*.

<sup>343</sup> Les neuf autres occurrences de *suspirium* se trouvent en SCRIB. LARG. i. 76, p. 15 ; 76, t.-1, p. 75 (*bis*) ; 78, p. 75 ; 79, p. 76 ; 87, t., p. 82 ; 89, 1, p. 83 ; 93, p. 86 ; 120, 2, p. 112.

<sup>344</sup> PROP. 1, 3, 27 ; 2, 22b, 47 ; 3, 8, 27 ; OV. *Am.* 2, 19, 55 ; *Met.* 1, 656 ; 2, 125 ; 2, 753 ; 9, 537 ; 10, 402 ; 13, 739 ; CIC. *Tusc.* 4, 34, 72.

<sup>345</sup> SCRIB. LARG. i. 100, p. 17.

<sup>346</sup> Cf. supra, note 340, p. 19.

<sup>347</sup> *Suspiriosi/suspirium* : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 25, 70 ; *suspiriosi* : CASS. FEL. 41, 1.



accumulation de mucus<sup>348</sup> ; on recourt, pour soigner le malade, à des remèdes simples ou composés (ingrédients d'origine principalement végétale<sup>349</sup>, mais aussi minérale<sup>350</sup> et animale<sup>351</sup>), ainsi parfois aussi qu'à la saignée et au jeûne<sup>352</sup>. *Suspirium* est par ailleurs signalé comme le symptôme de deux maladies respiratoires, la pneumonie et la synanche<sup>353</sup>. En médecine vétérinaire, le substantif et l'adjectif qualifient parfois un symptôme respiratoire<sup>354</sup>, mais c'est surtout une forme de « morve » et l'animal « morveux » qu'ils désignent<sup>355</sup>. Les seules causes mentionnées de la maladie sont l'obstruction et l'ulcération des conduits respiratoires, consécutives à une violente indigestion<sup>356</sup> ; les signes observés chez l'animal malade sont : chute, sécrétion de mucus dans les naseaux, toux, soif...<sup>357</sup> ; on recourt, pour le soigner, à la saignée, à des applications, à des injections nasales et à divers autres remèdes d'origine végétale, minérale et animale<sup>358</sup>.

### *Praefocatio*

*Praefocatio* n'est pas attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones*. Le verbe dont il est dérivé, *praefocare*, « obstruer, étouffer »<sup>359</sup>, n'est quant à lui attesté que dans un contexte poétique<sup>360</sup> : c'est chez Scribonius Largus qu'il apparaît pour la première fois dans un contexte médical avec le sens d'« étouffer », de « suffoquer »<sup>361</sup>. Le recueil signale trois causes de la suffocation : dans un premier cas, cette dernière est la conséquence d'un geste thérapeutique : c'est l'obstruction des narines avec un tampon hémostatique qui empêche le malade de respirer<sup>362</sup>. La deuxième cause mentionnée est d'ordre mécanique : ce sont les

<sup>348</sup> *Suspiriosi* : GARG. MART. 29, 6 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 25, 70 ; CASS. FEL. 41, 1. *Suspirium* : MARCELL. EMP. 17, 7.

<sup>349</sup> *Elaterium* (PLIN. *HN*, 20, 9), graine de raifort pilée avec du miel (PLIN. *HN*, 20, 24 ; GARG. MART. 1, 9), ail (PLIN. *HN*, 20, 52 ; GARG. MART. 18, 11), graine de pourpier *péplis* prise avec du miel (PLIN. *HN*, 20, 212), moutarde (PLIN. *HN*, 20, 237 ; GARG. MART. 29, 6), décoction de racine de bacéar (PLIN. *HN*, 21, 132) ou d'adiante (PLIN. *HN*, 22, 65), *leucanthemum* mêlé à du vinaigre (PLIN. *HN*, 21, 163), *irion* (PLIN. *HN*, 22, 158), vigne blanche (PLIN. *HN*, 23, 25), figues sèches (PLIN. *HN*, 23, 121), poix liquide (PLIN. *HN*, 24, 40), *struthion* pris en boisson dans de l'hydromel (PLIN. *HN*, 24, 97), *anagyros* bu dans du vin (PLIN. *HN*, 27, 30) ; MARCELL. EMP. 17, 3-37 ; 20, 116 fournit par ailleurs de nombreuses recettes. C'est l'adjectif pluriel *suspiriosi* qui est employé dans ces passages.

<sup>350</sup> Du natron pris en boisson (PLIN. *HN*, 31, 121), du réalgar pris dans les aliments avec de la térébenthine ou en fumigation avec du bois de cèdre (PLIN. *HN*, 34, 177), du soufre en électuaire (PLIN. *HN*, 35, 177). C'est l'adjectif pluriel *suspiriosi* qui est employé dans ces passages.

<sup>351</sup> Du sang de cheval sauvage pris en boisson (PLIN. *HN*, 28, 197), des mille-pattes donnés dans du miel (PLIN. *HN*, 30, 47), des escargots (PLIN. *HN*, 30, 59 ; 66), de la chair de tortue donnée dans du vin (PLIN. *HN*, 32, 36), un mélange de castoréum, d'ammoniaque et de vinaigre miellé (PLIN. *HN*, 32, 91). C'est l'adjectif pluriel *suspiriosi* qui est employé dans ces passages.

<sup>352</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 25, 71 ; CASS. FEL. 41, 2.

<sup>353</sup> Pneumonie : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 5, 20 ; synanche : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 6, 22.

<sup>354</sup> *Suspiriosi* : COL. *Rust.* 6, 38 (repris chez PALL. 14, 28, 2) ; *suspirium* : PELAG. 33, 1 et 183, 1 (signe de la fièvre) ; 209 (cause de la morve).

<sup>355</sup> Sur *suspirium* dans un contexte vétérinaire : ADAMS 1995, p. 300-302 ; GITTON-RIPOLL 2020a, p. 161-164.

<sup>356</sup> PELAG. 204, 1.

<sup>357</sup> *Suspiriosi/suspirium* : CHIR. 360-361 ; *suspirium* : PELAG. 204, 1 ; 205, 1 ; 208, 1 ; *suspiriosi* : PELAG. 59.

<sup>358</sup> *Suspiriosi* : CHIR. 818 ; *suspirium* : PELAG. 97 ; 102 ; 107 ; 112 ; 204, 2-3 ; 208, 2.

<sup>359</sup> DELL, s.u. *faux/fauces*, « gorge ».

<sup>360</sup> Ov. *Ib.* 558 : *praefocent animae Gnosia mella uiam*, « meurs étouffé par le miel de Cnosos » ; CALP. *Ecl.* 4, 115-116 : *nec praefocata malignum / messis habet lolium*, « la mauvaise ivraie n'étouffe plus la moisson ».

<sup>361</sup> Ce type d'emploi est attesté dans les traités médicaux postérieurs, Chiron, Végèce, Marcellus Empiricus, Cassius Félix, Caelius Aurélianus.

<sup>362</sup> SCRIB. LARG. i. 47, p. 13 ; 47, 2, p. 58. Sur ce chapitre, cf. infra, p. 329 (et suiv.).

malades « qui ont du mal à expectorer des sécrétions visqueuses » qui « semblent suffoquer »<sup>363</sup>. La troisième cause est pathologique, la suffocation étant provoquée par l'ingestion d'une substance toxique<sup>364</sup>.

Le substantif *praefocatio* est fréquemment attesté dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones*. Dans la majorité (environ les deux tiers) des occurrences, celui-ci est employé absolument : la « suffocation » du malade, observé au cours de diverses maladies, principalement respiratoires ou localisées au niveau de la gorge<sup>365</sup>, est provoquée soit par un gonflement inflammatoire<sup>366</sup>, soit par un état de tension ou de resserrement<sup>367</sup>, soit par une accumulation d'humeurs<sup>368</sup> ; lorsqu'elle est observée chez les chevaux atteints de troubles urinaires, elle est, dit-on, causée par la douleur ressentie au ventre<sup>369</sup>. Les mesures thérapeutiques sont rarement mentionnées<sup>370</sup> ; Caelius Aurélianus signale même celles à éviter, en cas d'angine, pour ne pas augmenter le risque de suffocation<sup>371</sup>. Dans environ un tiers des occurrences, le substantif *praefocatio* est employé avec le génitif de *matrix* pour désigner, littéralement, la « suffocation de la matrice », *praefocatio matricis*<sup>372</sup>, c'est-à-dire une sensation d'étouffement dont la cause est attribuée au déplacement de la matrice dans le corps ; celle-ci est étudiée chez Théodore Priscien et Cassius Félix, qui mentionnent un certain nombre de symptômes, tels que la contraction des muscles et des articulations, de violentes douleurs, une aphonie...<sup>373</sup>, ainsi que de nombreux traitements (saignées, ventouses,

<sup>363</sup> SCRIB. LARG. 94, 1-2, p. 87-88 (*ad eos qui difficulter glutinosa excreant et praefocari uidentur interdum*).

<sup>364</sup> SCRIB. LARG. 179, 1, p. 149 (ciguë) ; 184, 1, p. 152 (céruse) ; 196, 2, p. 161 (sang de taureau) ; 197, 1, p. 161 (lait).

<sup>365</sup> *Praefocatio* est mentionné à propos des maladies suivantes : orthopnée (CHIR. 374), asthme (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 1, 2-6), gonflement de la gorge (CASS. FEL. 35, 1 ; 35, 3), angine (CASS. FEL. 37, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 1, 5-6 ; 3, 2, 7 ; 3, 2, 9-10 ; 3, 4, 29 ; 3, 4, 32 ; 3, 4, 38 ; MARCELL. EMP. 14, 39), *peripneumonia* (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 27, 146), apoplexie (CASS. FEL. 65, 2), incubé (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 55 ; 1, 3, 57), paralysie de l'œsophage (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 9), irritation de la vessie (VEG. 2, 79, 2), feu sacré né dans la région de la gorge (CASS. FEL. 24, 1), épilepsie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 75 ; 1, 4, 108).

<sup>366</sup> Gonflement de la gorge, de la luette, des amygdales ou des parties avec lesquelles on avale les aliments (CASS. FEL. 35, 1 ; 35, 3, chapitre sur le gonflement de la gorge ; CASS. FEL. 37, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 2, 7 ; MARCELL. EMP. 14, 39, chapitres sur l'angine), gonflement du visage (CASS. FEL. 24, 1, causé par feu sacré). Dans le cas de l'angine, Caelius Aurélianus indique qu'il peut, au contraire, ne pas y avoir de gonflement visible (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 2, 9).

<sup>367</sup> Paralysie de l'œsophage (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 9, les aliments avalés restent coincés à l'endroit paralysé), tension de l'œsophage et de l'estomac chez le malade atteint d'épilepsie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 108 ; l'auteur signale également que le malade peut suffoquer si ses dents sont trop serrées : *ibid.* 1, 4, 75), état de resserrement chez celui qui est sous l'emprise de l'incubé (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 57).

<sup>368</sup> Humeur concentrée dans la trachée et les poumons chez le malade atteint d'apoplexie (CASS. FEL. 65, 2), salive plus épaisse que la normale observée chez le malade atteint d'une angine (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 2, 10).

<sup>369</sup> VEG. 2, 79, 2 : *praefocatio circa fauces ex dolore uentris*, « suffocation au niveau de la gorge, causée par la douleur du ventre ».

<sup>370</sup> CASS. FEL. 35, 3 mentionne un onguent stomatique. Les soins sont bien plus fréquemment décrits lorsqu'il s'agit de « suffocation de la matrice » (cf. infra note 374).

<sup>371</sup> Par exemple, ligaturer la langue pour inciser les veines situées dessous (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 26), introduire une seringue dans la gorge gonflée pour une fumigation (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 29) ou donner un émétique (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 32).

<sup>372</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 3, 2, t. (suffocation de la matrice) ; CASS. FEL. i. 77 ; 77, 2 ; 77, 4 ; 77, 5 (suffocation de la matrice) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 9, 40 (catalepsie) ; 2, 10, 75 (idem) ; 2, 10, 76 ; 3, 5, 53 (apoplexie) ; 3, 5, 54-55 (apoplexie) ; *De morb. diut.* 1, 4, 116 (épilepsie) ; 4, 8, 109 (vers intestinaux). Sur la suffocation de l'utérus et l'hystérie, voir notamment : ROUSSELLE 1980, p. 1109-1112 ; GOUREVITCH 1984, p. 113-128 ; ANDRE 1987b, p. 10-12 ; DEBRU 1992 ; GOUREVITCH 1998.

<sup>373</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 3, 2, 7 ; CASS. FEL. 77, 1. Cassius Félix (*ibid.*) et Caelius Aurélianus (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 5, 55 ; *De morb. diut.* 4, 8, 109) notent que les malades se souviennent de la crise.

applications externes, pessaires)<sup>374</sup>. Dans un passage de Chiron et de Végèce, le substantif *praefocatio* est par ailleurs employé avec le génitif de *fauces* pour désigner une « obstruction de la gorge », *praefocatio faucium*<sup>375</sup>, provoquée par une « humeur blanche et visqueuse » (*humor candidus et uiscosus*) observée dans l'inflammation des amygdales, des ganglions et des bronches (*a tolibus et glandolis et arteriis*).

### ***Incubo***

Le substantif masculin *incubo*, *-onis*, « incube », n'est pas attesté avant cette occurrence des *Compositiones*. Dans les textes antérieurs, le verbe sur lequel il est formé, *incubare*<sup>376</sup>, signifie « être couché », notamment dans temple<sup>377</sup>, ou « couvrir » (au sens propre<sup>378</sup> et au sens figuré<sup>379</sup>).

Dans les traités médicaux postérieurs, le substantif *incubo* n'est employé qu'à date tardive et seulement dans un petit nombre d'occurrences<sup>380</sup>. Caelius Aurélianus le définit ainsi : *incubonem aliqui ab hominis forma uel similitudine nomen ducere dixerunt, aliqui a phantasia, qua patientes afficiuntur, siquidem ueluti ascendere atque insidere suo pectori sentiant quicquam*, « le nom *incubo* (celui qui se trouve dessus) vient, comme certains l'ont dit, d'une figure humaine ou d'un simulacre, selon d'autres, de la vision dont sont frappés les malades ; ils ont en effet l'impression que quelque chose monte sur eux et se pose sur leur poitrine »<sup>381</sup>. La maladie affecte ceux qui souffrent fréquemment d'ivresse (*crapula*) et d'une mauvaise digestion (*indigestio*)<sup>382</sup>. Parmi les symptômes observés chez le malade, on note : mouvements très lents du corps (*corporis tardissimus motus*), engourdissement (*torpor*), sensation de lourdeur (*grauedo*), léthargie (*pressura*), sorte de crises d'étouffement (*ueluti praefocatio*), pâleur et maigreur du corps (*pallor et corporis tenuitas*)<sup>383</sup>. Les mesures thérapeutiques incluent, entre autres, repos, jeûne, gargarismes, saignée, cataplasme ou encore diète<sup>384</sup>.

### **1. 2. b. Troubles intestinaux**

Vingt-deux chapitres du recueil traitent de troubles de l'estomac et de l'intestin<sup>385</sup>. Les termes de notre corpus relatifs à ces troubles sont :

<sup>374</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 3, 2, 7 ; CASS. FEL. 77, 2-5.

<sup>375</sup> CHIR. 155 (= VEG. 1, 38, 3).

<sup>376</sup> DELL, *s.u. cubo*, « être couché, être alité ».

<sup>377</sup> Par ex. pour interpréter les songes envoyés par la divinité (VERG. *Aen.* 7, 88) ou pour obtenir la guérison (PLAUT. *Curc.* 61 ; 266 ; 268). Pour d'autres exemples de cet emploi, cf. TLL, 7.1.1062.4-15, *s.u. incubare*.

<sup>378</sup> C'est le sens avec lequel il est employé dans l'unique attestation du *De medicina* (CELS. 5, 27, 10, à propos des serpents). Pour des exemples d'emplois de *incubare*, « couvrir (un œuf) », cf. TLL, 7.1.1062.16-40, *s.u. incubare*.

<sup>379</sup> Soit que le sujet du verbe soit un élément naturel, par exemple la nuit (VERG. *Aen.* 1, 89), soit qu'il s'agisse de dissimuler un bien (par ex. CIC. *Cluent.* 72, couvrir son argent ; pour des exemples analogues, cf. TLL, 7.1.1062.77-1063.13, *s.u. incubare*).

<sup>380</sup> MARCELL. EMP. 20, 4 (*bis*) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, t.-54.

<sup>381</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 54.

<sup>382</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 54.

<sup>383</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 55-56.

<sup>384</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 57-59.

<sup>385</sup> SCRIB. LARG. 103-118, p. 97-111 ; 135-141, p. 123-127. Sur le vocabulaire de l'estomac et du ventre : ANDRE 1991, p. 132-139 ; des intestins : p. 141-146 ; sur les emplois du terme *intestinum* chez Celse et Scribonius Largus : PEREZ SANTANA 2010. Sur l'histoire du ventre : COLLARD/SAMAMA 2021. Pour un

- des adjectifs substantivés pluriels<sup>386</sup>, empruntés au grec, qui désignent les malades atteints par ce type de troubles : l'un d'eux, *stomachici*, « ceux qui souffrent de l'estomac », est générique ; les deux autres, *cholericici*, « ceux qui souffrent de la maladie cholérique » et *dysentericici*, « ceux qui souffrent de la maladie dysentérique », sont relatifs à des troubles intestinaux spécifiques.
- des substantifs latins, *solutio (stomachi)*, « relâchement (de l'estomac) », *deiectiuncula*, « diarrhée légère », *desurrectio*, « envie d'aller à la selle », et un verbe, *desurgere*, « aller à la selle », qui désignent des syndromes gastro-intestinaux caractérisés par des évacuations anormales.
- un substantif emprunté au grec, *auone*, littéralement « sécheresse », qui est donné à une maladie desséchant l'estomac.

### *Les noms des malades*

Trois adjectifs empruntés au grec désignent les malades souffrant d'un dérangement intestinal : *stomachici*, « ceux qui souffrent de l'estomac », *cholericici*, « ceux qui souffrent de la maladie cholérique » et *dysentericici*, « ceux qui souffrent de la maladie dysentérique ».

#### *Stomachici*

L'adjectif substantivé *stomachici* désigne « les malades qui souffrent de l'estomac » :

*Illud uero supra omnium opinionem est, quod ad stomachicos euidenter conuenit,*

« Mais ce qui fait que ce médicament dépasse toutes les espérances, c'est qu'il convient de manière évidente à **ceux qui souffrent de l'estomac**<sup>387</sup>. »

Ces maladies sont : aigreurs, ballonnements, douleurs de l'estomac, nausées permanentes, salivation excessive, perte de connaissance (inanition), relâchement de l'estomac<sup>388</sup>. Cet emprunt au grec *στομαχικός*, un dérivé de *στόμακος*<sup>389</sup>, n'est pas attesté dans les traités latins antérieurs à Scribonius Largus ; en grec, la seule occurrence de l'adjectif que nous trouvons dans les textes (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) se trouve dans un écrit d'astrologie de Critodemus<sup>390</sup>.

Dans les textes grecs et latins postérieurs aux *Compositiones*, l'adjectif *stomachicus* / *στομαχικός* est attesté principalement dans un contexte médical. Comme chez Scribonius Largus, on l'emploie substantivé pour désigner les malades souffrant de l'estomac<sup>391</sup>.

---

témoignage unique (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère) de lésions du sphincter anal entraînant une incontinence intestinale : MARGANNE 1992.

<sup>386</sup> Ils ne sont jamais employés au singulier dans le traité.

<sup>387</sup> SCRIB. LARG. 103, 1, p. 97. L'adjectif est également attesté dans l'index correspondant (SCRIB. LARG. i. 103, p. 17). Sur la traduction de *stomachus* dans les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 310.

<sup>388</sup> SCRIB. LARG. 104, 1, p. 97-98. Sur le relâchement de l'estomac, cf. infra, p. 28 (et suiv.).

<sup>389</sup> DELG, s.u. *στόμα*, « bouche, gueule, embouchure, entrée ; (...) il faut rattacher à *στόμα* le dérivée *στόμαχος* m. « gorge, gosier » (Hom.) ; désigne divers orifices : de la vessie, de la matrice, etc. (Hp.), aussi l'œsophage à partir d'Arist. ; en grec tardif, notamment chez les médecins « estomac » ; (...) emprunt lat. *stomachus* « œsophage, estomac » ». Sur *stomachus*, « estomac ; œsophage » : ANDRE 1991, p. 132-133.

<sup>390</sup> CRITODEMUS 10, 1.

<sup>391</sup> Par exemple : vins divers (DIOSC. 5, 31, 2, vin de dattes ; 5, 46, 52, 57, 59, 64, vins aromatisés), scille (PLIN. HN, 20, 100 ; DIOSC. 2, 171, 3), mûre (DIOSC. 4, 37, mûre sauvage ; *Med. Plin.* 1, 12, 7, jus de mûre et miel), laitue (DIOSC. 2, 136, 1 ; GARG. MART. 11, 5), bétouine (DIOSC. 4, 1, 3 ; MARCELL. EMP. 20, 107, en composition), substance animale (castoréum, PLIN. HN, 32, 29 ; jeune coq, DIOSC. 2, 49, 1), substance minérale (DIOSC. 5, 154, pierre trouvée dans la terre de Samos).

Lorsqu'il est épithète, il qualifie soit une « maladie de l'estomac », *stomachica passio* / *στομαχική διάθεσις*<sup>392</sup>, soit des « ulcérations de l'estomac », *stomachicae erosiones*<sup>393</sup>, soit une « synanche de l'estomac », *stomachica synanche* / *στομαχική συγκοπή*<sup>394</sup>, soit encore un « médicament bon pour l'estomac », *στομαχικόν φάρμακον*<sup>395</sup>. Ces malades sont soignés principalement par voie orale, mais également au moyen d'applications externes<sup>396</sup>.

### *Cholerici*<sup>397</sup>

L'adjectif *cholerici* désigne « les malades qui souffrent de la maladie cholérique » :

*Malagma alterum stomachum, aluum, intestina soluta habentibus et cholericis prodest,*

« Autre cataplasme émollient bénéfique pour les malades qui ont l'estomac, le ventre ou les intestins relâchés, et pour **ceux qui souffrent de la maladie cholérique**<sup>398</sup>. »

Scribonius Largus emploie également le substantif, *cholera*, un emprunt au grec *χολέρα*, « maladie cholérique »<sup>399</sup>, déjà attesté chez Celse<sup>400</sup>, mais sans apporter plus d'indications sur ce syndrome<sup>401</sup>. L'adjectif *cholericus*, translittération de *χολερικός*, « cholérique », n'est pas attesté dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones*. Dans les textes grecs, l'adjectif *χολερικός* n'est attesté que dans quelques fiches des *Épidémies* : il y est employé au neutre pluriel, épithète de *πάθεα* ou substantivé, et désigne le trouble intestinal – jamais le malade. Les principaux symptômes observés chez ces malades sont : crampes dans les jambes, vomissements de bile et diarrhée<sup>402</sup> ; la partie étiologique mentionne la consommation

<sup>392</sup> SEV. 16, 18 (également en 4, 1, avec *στομαχική πείσις*) ; GAL. *De constit. artis med.* (= 1, 282, 13 K) ; *De sympt. causis* (= 7, 106, 7 K) ; *De locis affectis* (= 8, 137, 12 K) ; *De dign. puls.* (= 8, 835, 16 K) ; *De causis puls.* (= 9, 200, 10 K) ; *De praesag. ex puls.* (= 9, 268, 10 ; 419, 16 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 137, 12 ; 190, 9 K) ; CASS. FEL. 42, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 10, 75 ; *De morb. diut.* 3, 2, 13.

<sup>393</sup> PLIN. *HN*, 27, 87.

<sup>394</sup> GAL. *De motu musc.* (= 4, 420, 4 K) ; *De sympt. causis* (= 7, 128, 1 K) ; *De locis affectis* (= 8, 301, 15 ; 342, 16 K) ; *De puls. ad tir.* (= 8, 480, 15 K) ; *De causis puls.* (= 9, 178, 7 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 820, 6 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 538, 6 ; 12, 538, 7 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 367, 13 K) ; ORIB. *Coll.* 10, 1, 26 (tiré de Galien) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 2, 16. Pour comparaison, voir ORIB. *Coll.* 6, 8, 3 (tiré d'Antyllus), qui mentionne des « renvois œsophagiques », *στομαχικοί ἔμετοι* (pour une traduction de ce passage : PIETROBELLI 2017).

<sup>395</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 140, 2 ; 181, 10 K) ; ORIB. *Eun.* 2, 1, κ, 27 ; [ORIB.] *Ecl.* 48, 8 ; [ORIB.] *Ecl.* 45, 2, 1 mentionne un « cérat bon pour l'estomac », *κηρωτή στομαχική*.

<sup>396</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 27, 87 ; DIOSC. 4, 37 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 27, 18 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 182, 15-184, 17 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 520, 16 K) ; AEL. PROM. 32, 1 ; cf. aussi THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 29, 85 (fomentation).

<sup>397</sup> Sur le *cholera* (étiologie, sémiologie, thérapeutique), cf. CELS. 4, 18 ; ANONYM. MED. 13 ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 16 (= 14, 736 K) ; *Def. med.* 261 (= 19, 421 K) ; ARET. *S.A.* 2, 5 ; *C.A.* 2, 4 ; *Hippiatr. Berol.* 75 (Apsyrthus, Hiéroclès, Eumélus) ; CASS. FEL. 47 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 19.

<sup>398</sup> SCRIB. LARG. 256, p. 199.

<sup>399</sup> DELG, s.u. *χολέρα*.

<sup>400</sup> CELS. 2, 1, 21 ; 2, 13, 1 ; 4, 18, 1 (en caractères grecs, *χολέρα*) ; 4, 18, 5.

<sup>401</sup> SCRIB. LARG. 90, 1, p. 84 (recette de pastille). La maladie est simplement mentionnée parmi d'autres syndromes intestinaux (émission de sang, diarrhée, colique...). GRMEK 1983, p. 20 le qualifie de « syndrome gastro-intestinal aigu non spécifique ».

<sup>402</sup> HIPPOC. *Epid.* 5, 79, 1 ; 7, 67, 1. Dans la fiche d'un troisième malade (HIPPOC. *Epid.* 5, 10, où est employé le substantif *χολέρα*) s'ajoutent à ces symptômes douleur, aphonie, yeux embrumés, convulsions, hoquet. Chez Celse (CELS. 4, 18, 1-2), les symptômes sont globalement les mêmes : « diarrhée » (*deiectio*), « vomissements » (*uomitus*), « ballonnement » (*inflatio*), coliques (*intestina torquentur*), émission de bile par le haut et par le bas (*bilis supra infraque erumpit*), contraction des membres (*crura manusque contrahuntur*), « soif » (*sitis*) et perte de connaissance (*anima deficit*).

de certains aliments, notamment de viande<sup>403</sup>. Quelques mesures thérapeutiques, des boissons et des bains chauds, sont mentionnées dans les passages où est employé le substantif *χολέρα*<sup>404</sup>. L'*Appendice au Régime des maladies aiguës* mentionne par ailleurs un « choléra sec », *χολέρη ξηρή*, caractérisé par un ventre gonflé d'air, une douleur aux côtés et aux reins, ainsi qu'une constipation<sup>405</sup>; on administre au malade un lavement chaud, on le fait entrer dans un bain chaud, on le frictionne d'huile; sont également utiles le sommeil et des boissons (vin léger, huile)<sup>406</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones* dans lesquels il est attesté (dans les textes latins : Pline l'Ancien, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus et Cassius Félix; dans les textes grecs : Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Galien, le Pseudo-Galien, Marcellinus, Eumélus, Oribase – tiré de Galien), l'adjectif *cholericus* / *χολερικός* désigne soit le malade<sup>407</sup>, soit la maladie<sup>408</sup>, soit l'humeur<sup>409</sup>. Les témoignages sont analogues à ceux qui les précèdent. Dans les traités de médecine humaine, les causes mentionnées de la maladie sont : indigestion, absorption d'un médicament nocif, ivresse<sup>410</sup>. On observe chez les malades vomissements et évacuation de bile, convulsion et contraction des membres, coliques, nausée, ralentissement du pouls...<sup>411</sup> Les traitements sont à la fois diététiques (une nourriture adaptée) et pharmacologiques (des boissons vomitives, des compresses chaudes); le médecin recourt

<sup>403</sup> HIPPOC. *Epid.* 5, 71, 1-2; 7, 82, 1 (les deux fiches indiquent par ailleurs que ces états cholériques se manifestent généralement l'été). Le traité des *Affections* invoque également une cause alimentaire à la maladie cholérique (ici mentionnée par le substantif *χολέρα*), c'est-à-dire « des aliments riches et gras, contenant du fromage, du miel et du sésame », τὰ λιπαρὰ καὶ πίονα καὶ τυρώδη καὶ μελιτώδεα καὶ τὰ σησαμοῦντα. Chez Dioclès (DIOCL. 127, -7; cf. ANONYM. MED. 13, 1) : γίνεσθαι δὲ αὐτὴν διχῶς εἶπον, ἢ γὰρ πεπληρωμένων τῶν ἐν μεσεντερίῳ φλεβῶν πάλιν εἰς ταῦτόν φέρεσθαι τὴν τροφήν, ἢ διὰ κακοχυμίαν τροφῆς ἀναστομούσης καὶ οἷον ἐλκούσης τὰ στόματα τῶν φλεβῶν καθάπερ ὑπήλατόν τι φάρμακον, ἢ κατ' ἄμφω : « ils ont dit que cette maladie se produit de deux manières, soit parce que, les veines du mésentère étant pleines, le nutriment retourne au même endroit, soit à cause de la caco-chymie du nutriment, qui ouvre les bouches des veines et, en quelque sorte, les aspire comme une drogue laxative, soit pour les deux causes ».

<sup>404</sup> Par ex. HIPPOC. *Aff.* 27 (boissons et bains chauds); *Epid.* 5, 10 (boisson vomitive). Chez Celse (CELS. 4, 18, 1-2) les mesures thérapeutiques sont notamment : des boissons vomitives, des compresses, des frictions, des ventouses. Celles-ci sont adaptées à l'état du malade.

<sup>405</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 51, 1 (= 19 L). Cf. [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 16 (= 14, 736 K) : « Hippocrate appelle la seconde espèce choléra sec (ξηρὰν χολέραν), qui a la même cause et s'installe au même endroit, mais sans flux de ventre ni vomissements (ἄνευ μέντοι ῥύσεως κοιλίας καὶ ἐμέτων) ».

<sup>406</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 51, 1-2 (= 19 L).

<sup>407</sup> En latin : PLIN. *HN*, 23, 8 (*oenanthé*); 23, 100 (coings); 24, 116 (baies du houx); 27, 114 (*polygonon*); MARCELL. EMP. 20, 115 (*antidotum Hadriani*); CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 35, 186; 3, 19, t.; 3, 20, 194; 3, 21, 198, t.; 3, 21, 205; 3, 21, 207-209; 3, 21, 215; 3, 21, 218. En grec : ANONYM. MED. 13, 3, 1; DIOSC. 4, 4, 2 (*polygonon*, cf. PLIN. *HN*, 27, 114); GAL. *De causis puls.* (= 9, 19, 2-10 K); *De venae sect. adv. Erasistr.* (= 11, 171, 11-14 K); *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 152, 7-15; 13, 162, 17-163, 7; 13, 165, 17-166, 3 K); [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 452, 11; 14, 453, 10-14 K); *De ther. ad Pamph.* 4, 21 (= 14, 305, 9 K); MARCELLIN. 321; EUM. *Hippiatr. Berol.* 75, 12.

<sup>408</sup> CASS. FEL. 47, t.-1; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 33, 178; 3, 19, 188-191; 3, 21, 206-207. En grec : GAL. *De causis puls.* (= 9, 20, 1 K); [GAL.] *Progn. de decub.* (= 19, 561, 11 K).

<sup>409</sup> En latin : CASS. FEL. 72, 2 : *aliquando et reiectantur singulariter aut cum aliquo humore flegmatico aut cholericus*, « [les vers intestinaux] sont aussi parfois rejetés seuls ou avec une humeur phlegmatique ou cholérique »; en grec : GAL. *De alim. fac.* 2, 4, 9 (= 6, 564, 15 K) : τηρικαῦτα δὲ καὶ χολερικὸς ἀποτελεῖν εἶθε, « dans ce cas d'habitude [le grain de pastèque] entraîne finalement des flux bilieux » (cf. ORIB. *Coll.* 1, 36, 2; 3, 20, 7).

<sup>410</sup> CASS. FEL. 47, 1 (indigestion, absorption d'un mauvais médicament); CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 19, 191 (ivresse, ingestion d'un médicament nocif). Sur l'ivresse et les troubles gastriques : JOUANNA 1996, p. 417.

<sup>411</sup> CASS. FEL. 47, 1; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 20. Cf. aussi les passages qui emploient le substantif : ANONYM. MED. 13, 2, 1-5; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 16 (= 14, 736 K); *Def. med.* 261 (= 19, 421 K); ARET. *S.A.* 2, 5.

également aux ventouses<sup>412</sup>. Dans les traités vétérinaires, la maladie cholérique, qui est attestées sous les deux formes, l'humide et la sèche, « a été identifiée à l'ictère, ou jaunisse, qui peut être la manifestation clinique de plusieurs affections d'origines diverses qui atteignent le foie »<sup>413</sup>.

### *Dysenterici*<sup>414</sup>

L'adjectif *dysenterici*, qui désigne les « malades qui souffrent de la maladie dysentérique », est employé avec un synonyme proprement latin :

*Hic pastillus bene facit ad dysentericos, id est ad torminosos,*

« Cette pastille donne de bons résultats chez les **dysentériques**, c'est-à-dire ceux qui souffrent de coliques<sup>415</sup>. »

*Dysentericus* apparaît uniquement dans ce chapitre du traité ; *torminosus* est employé dans plusieurs autres recettes<sup>416</sup>, mais seules deux d'entre elles en signalent les principaux symptômes, violentes douleurs et selles fréquentes, *quotiens desurrexerint torminosi qui grauter adflicti sunt*, « à chaque fois que les malades souffrant de coliques, qui ont été violemment tourmentés, sont allés à la selle »<sup>417</sup>, apparence des matières fécales expulsées, *deiciunt autem ab stomacho ramenta quaedam similia torminosi*, « les malades rejettent de l'estomac des sortes de raclures comme ceux qui souffrent de coliques »<sup>418</sup>. *Dysentericus*, un emprunt au grec δυσεντερικός, « dysentérique », adjectif dérivé de δυσεντερία, « dysenterie », est ici attesté pour la première fois translittéré en latin et avec un emploi substantivé. Nous connaissons en effet une attestation de l'adjectif dans une lettre de Cicéron, dans laquelle celui-ci se plaint de troubles intestinaux, mais en caractères grecs, dans une citation d'Épicure :

*Ego autem quom omnis morbos reformido tum – quod Epicurum tuum Stoici male accipiunt, quia dicat στραγγουρικὰ καὶ δυσεντερικὰ πάθη sibi molesta esse, quorum*

<sup>412</sup> CASS. FEL. 47, 2-4 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 21. Cf. aussi les passages qui emploient le substantif : ANONYM. MED. 13, 3, 1-14 ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 16 (= 14, 736 K) ; ARET. *C.A.* 2, 4.

<sup>413</sup> CAM 2019, p. 456. Pour les deux formes de la maladie cholérique, les signes cliniques et la thérapeutique : cf. *Hippiatr. Berol.* 75 (Apsyrtus, Hiéroclès, Eumélus) ; CAM 2019, p. 456-457.

<sup>414</sup> Sur la dysenterie (étiologie, sémiologie, thérapeutique), cf. HIPPOC. *Aff.* 23 ; *Acut.* 74, 2 ; CELS. 4, 22 ; ANONYM. MED. 42 ; 43 ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 288, 8-17 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31 ; CASS. FEL. 48 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 90.

<sup>415</sup> SCRIB. LARG. 85, 2, p. 81.

<sup>416</sup> SCRIB. LARG. i. 111, p. 18 ; i. 113, p. 18 ; t. 111, p. 106 ; 112, 1-2, p. 107-108 ; t. 113, p. 108 ; 114, 1, p. 109 ; 121, 2, p. 113 ; 191, 1, p. 158. *Torminosus*, un dérivé de *tormina*, « colique », est un terme rare, que nous ne trouvons, avant les *Compositiones*, que chez Cicéron (CIC. *Tusc.* 4, 12, 27, dans une analogie des passions et des maladies du corps : *ut sunt alii ad alios morbos procliuiiores – itaque dicimus grauidinosos quosdam, <quosdam> torminosos, non quia iam sint, sed quia saepe sint- sic alii ad metum, alii ad aliam perturbationem*, « de même qu'il y a des gens sujets à une maladie, et d'autres à une autre – et c'est dans ce sens que nous disons de certains qu'ils sont catarrheux et d'autres qu'ils sont dysentériques, non pas avec l'idée qu'ils aient pour le moment le catarrhe ou la dysenterie, mais avec l'idée qu'ils en souffrent souvent- ainsi il y a des gens sujets à la crainte et d'autres qui sont sujets à une autre passion »). Dans les traités postérieurs, *torminosus* n'est attesté qu'à date tardive, chez Marcellus Empiricus et le Pseudo-Apulée. *Tormina*, « colique » (DELL, *s.u. torqueo*, « tourner, tordre, tourmenter »), est quant à lui attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Caton (CATO, *Agr.* 126 ; 156 ; 157), Cicéron (CIC. *Fin.* 2, 30, 97 ; *Tusc.* 2, 19, 45) et Celse (une vingtaine d'occurrences), où il est notamment synonyme de δυσεντερία (CELS. 4, 22, 1).

<sup>417</sup> SCRIB. LARG. 112, 2, p. 108.

<sup>418</sup> SCRIB. LARG. 191, 1, p. 158 (à propos des malades s'étant intoxiqués au *dorycnion* ; sur le *dorycnion*, cf. infra, p. 67 (et suiv.).

*alterum morbum edacitatis esse putant, alterum etiam turpioris intemperantiae- sane  
δυσεντερίαν pertimueram,*

« Pour ma part, j’appréhende toutes les maladies en général ; en l’occurrence, je redoutais fort la *dysenterie* – car les Stoïciens en veulent à ton cher Épicure de dire que *la rétention d’urine et la dysenterie* lui sont pénibles ; ils attribuent en effet celle-ci à la gourmandise, l’autre maladie à une forme d’intempérance plus honteuse encore<sup>419</sup>. »

L’adjectif n’est pas attesté dans le *De medicina*, contrairement au substantif *δυσεντερία*<sup>420</sup>. Dans le corpus hippocratique – seuls textes grecs antérieurs aux *Compositiones* dans lesquels il soit attesté-, *δυσεντερικός* désigne les malades<sup>421</sup>, parfois aussi la maladie<sup>422</sup> ou le ventre<sup>423</sup>. Les symptômes, chez l’un de ces patients, sont les suivants : fièvre, selles bilieuses, ténues, abondantes, coliques douloureuses ; on lui donne tour à tour du petit-lait, du lait, du potage et du vin<sup>424</sup>. Le traité des *Prénotions de Cos* indique par ailleurs que vomir de la bile au début de la maladie est mauvais signe<sup>425</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, *dysentericus* est principalement employé pour désigner le malade « atteint de dysenterie »<sup>426</sup>, mais il est parfois aussi épithète de *passio*<sup>427</sup>. La maladie dysentérique est présentée comme une maladie chronique<sup>428</sup>, caractérisée par un flux intestinal accompagné d’ulcération<sup>429</sup>. Elle est provoquée par un dérangement intestinal (diarrhée, *cholera*, gonflement inflammatoire du ventre)<sup>430</sup>, ou par le refroidissement ou la corruption d’aliments trop âcres<sup>431</sup>. Les symptômes signalés sont : évacuation de sang et de fiel, déjections continues (de couleur et d’aspect variables),

<sup>419</sup> CIC. *Fam.* 7, 26.

<sup>420</sup> CELS. 4, 22, 1 : *proxima his inter intestinorum mala tormina esse consueuerunt* : *δυσεντερία Graece uocatur*, « parmi les maladies des intestins, la colique est celle qui ressemble le plus à ce qui vient d’être décrit. En grec, elle s’appelle dysenterie » (dans l’éd. W. G. Spencer, Loeb 1935, le terme est translittéré en latin, *dysenteria*). C’est la seule occurrence du terme dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*, avec celle attestée chez Cicéron.

<sup>421</sup> HIPPOC. *Epid.* 1, 19, 2 ; 7, 3, 1 ; *Coac.* 454.

<sup>422</sup> HIPPOC. *Coac.* 163. Les « symptômes dysentériques » (*δυσεντερικὰ πάθη*) sont également mentionnés dans un fragment des *Lettres* d’Épicure (EPIC. *Epis.* fr. 52).

<sup>423</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 115, 1 : *ἠνώγει δὲ καὶ κοιλίῃ δυσεντερική*, « ce qui le tourmentait aussi, c’était un ventre dysentérique ».

<sup>424</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 3, 1-6. Pour une description plus détaillée des symptômes observés chez le malade atteint de dysenterie et des traitements qui lui sont prescrits, cf. aussi HIPPOC. *Aff.* 23 et CELS. 4, 22, 1, passages où est employé le substantif *δυσεντερία*. Ils mentionnent notamment des selles liquides, bilieuses et sanguinolantes ; la maladie est longue, douloureuse et parfois mortelle. On vient en aide au malade avec, entre autres, des émétiques, des purgatifs et une nourriture adaptée.

<sup>425</sup> HIPPOC. *Coac.* 454.

<sup>426</sup> PLIN. *HN*, 32, 101 (grenouilles) ; 34, 51 (fer chauffé) ; GARG. MART. 6, 15 (coloquinte) ; 8, 3 (patience) ; 16 (concombre) ; 33, 3 (carotte) ; 34, 4 (navet) ; 43, 5 (coing) ; 46, 9 (prunelle) ; 50, 4 (sorbe) ; 56, 3 (châtaigne) ; *Med. Plin.* 2, 11, 2-4 ; 2, 11, 9 ; VEG. 2, 6, 12 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, t. ; 101 ; 103 ; 105 (dysenterie) ; 3, 7, 29 (hémorragie de la matrice) ; CASS. FEL. 48, 11-12 ; 14-16 (dysenterie) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 16, 131 (hydrophobie) ; 3, 17, 171 (*ileos*) ; *De morb. diut.* 4, 6, 90 (dysenterie) ; 5, 10, 124 (*empyema*).

<sup>427</sup> CASS. FEL. 48, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 119. Dans les textes grecs, l’adjectif est rarement épithète de *πάθος* ; PLUT. *Mor. Suav.* 1089f (au pluriel) ; [GAL.] *Progn. de decub.* (= 19, 552, 15 K, au singulier).

<sup>428</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 101 : *dysentericorum fit causa molestior temporis prolixitate*, « la dysenterie est une maladie assez pénible car elle se prolonge dans le temps ». Cf. aussi CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84 qui la qualifie de *tardens passio*.

<sup>429</sup> CASS. FEL. 48, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84.

<sup>430</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84.

<sup>431</sup> CASS. FEL. 48, 1.



insomnie, écoeurement, fièvre<sup>432</sup>. On prescrit au malade un régime adapté<sup>433</sup>, ainsi que des remèdes ; ceux-ci sont administrés soit par voie orale (en boisson<sup>434</sup>, dans la nourriture<sup>435</sup>, et plus spécifiquement sous forme de trochisques, *trochisci*<sup>436</sup>, de pilules à avaler, *catapotia*<sup>437</sup>, de thériaque et antidote<sup>438</sup>), soit par voie anale (en suppositoire, *collyrium suppositorium*<sup>439</sup>, ou en lavement<sup>440</sup>), soit en application externe (épithème, *epithema*<sup>441</sup>, cataplasme, *cataplasma*<sup>442</sup>) ou bain de siège<sup>443</sup>.

### Les syndromes gastro-intestinaux

Les syndromes gastro-intestinaux présents dans notre corpus sont : le « relâchement (de l'estomac) », *solutio (stomachi)*, la « diarrhée légère », *deiectiuncula*, l'« envie d'aller à la selle », *desurrectio*, et l'action d'« aller à la selle », *desurgere*.

#### *Solutio stomachi*

Certaines recettes mentionnent un « relâchement de l'estomac », *solutio stomachi* :

*pastillus ad stomachi solutionem*,

« pastille pour le **relâchement de l'estomac** »<sup>444</sup> ;

*medicamentum quod proprie aduersus solutionem stomachi facit et fluorem eiusdem*,

« un médicament qui est particulièrement efficace contre le **relâchement de l'estomac** et son flux »<sup>445</sup>.

<sup>432</sup> CASS. FEL. 48, 1 (parfois aussi, prolapsus du rectum). CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84-88 décrit également de nombreux symptômes, pour la plupart identiques à ceux signalés chez Cassius Félix. THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 101 se contente de mentionner des évacuations continues et pénibles de l'estomac, qui affaiblissent le corps.

<sup>433</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 101 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 90 (tiré de Praxagoras).

<sup>434</sup> PLIN. *HN*, 34, 151 ; GARG. MART. 6, 15 ; 8, 3 ; 16 ; 33, 3 ; 34, 4 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 102-103. Dans les textes grecs : par ex. DIOSC. 3, 132, 2 ; 5, 1, 1 ; AEL. PROM. 126, 1 ; 126, 2 ; thériaque, par ex. [AEL. PROM.] 10 ; antidote, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 103, 11 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 150, 14 K) ; AEL. PROM. 44, 1 ;

<sup>435</sup> *In cibo* : GARG. MART. 43, 5 ; *Med. Plin.* 2, 11, 3. Dans les textes grecs, les remèdes simples à ingérer sont relativement nombreux, notamment chez Dioscoride (par ex. DIOSC. 4, 50).

<sup>436</sup> CASS. FEL. 48, 9 ; 12 ; 17-18. Dans les textes grecs (τροχίσκοι), voir par ex. SOR. 3, 12, 77 (= 3, 41 Ilb.) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 86, 5 ; 291, 13 K) ; AEL. PROM. 124, 1.

<sup>437</sup> CASS. FEL. 48, 14. Dans les textes grecs (καταπότια), voir par ex. AEL. PROM. 125, 1.

<sup>438</sup> Ces formes de remèdes ne sont attestées que dans les textes grecs : pour la thériaque (θηριακή), voir par ex. [AEL. PROM.] 10 ; pour l'antidote (ἀντίδοτος), voir par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 103, 11 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 150, 14 K) ; AEL. PROM. 44, 1.

<sup>439</sup> CASS. FEL. 48, 19 (*collyrium suppositorium*, « collyre en suppositoire »). Dans les textes grecs (ὕπόθετον), voir AEL. PROM. 129, 1.

<sup>440</sup> GARG. MART. 56, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 16, 131 ; CASS. FEL. 48, 6-7 ; 48, 18. Dans les textes grecs, voir par ex. DIOSC. 5, 15 (ἐγκλύζεται) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 54, 1 (ἐνέμα) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 295, 15 K).

<sup>441</sup> CASS. FEL. 48, 16. Dans les textes grecs (ἐπίθεμα), voir par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 306, 3 K) ; AEL. PROM. 130, 2.

<sup>442</sup> CASS. FEL. 48, 15. Dans les textes grecs (καταπλάσσω), voir par ex. [DIOSC.] *Eup.* 2, 52, 1.

<sup>443</sup> Forme de remède que l'on trouve dans les textes grecs (ἐγκάθισμα), voir par ex. [DIOSC.] *Eup.* 2, 56, 1.

<sup>444</sup> SCRIB. LARG. i. 92, p. 16 (la recette correspondante comprend : graines d'ache, de jusquiame, anis, safran, feuilles de rose ; on en fait des pastilles que l'on donne dans de l'eau).

Ces occurrences de *solutio* sont les premières avec un sens médical<sup>446</sup>. *Solutio stomachi* n'est pas attesté dans la recette de la pastille (c. 92), mais Scribonius Largus emploie le participe du verbe *soluere* : *pastillus ad tussim et sanguinem reicientes et stomachum solutum habentes*, « pastille pour la toux, pour ceux qui crachent du sang et pour ceux qui ont l'estomac relâché »<sup>447</sup>, emploi déjà attesté chez Celse<sup>448</sup>.

Dans les traités postérieurs à celui de Scribonius Largus, *solutio stomachi* est attesté chez Pline l'Ancien, Marcellus Empiricus et Cassius Félix<sup>449</sup>. Il est signalé comme symptôme de la maladie cholérique<sup>450</sup>. On donne au malade des remèdes simples ou composés, en boisson ou en application<sup>451</sup> ; il est également bon de lui attacher les membres<sup>452</sup>. *Solutus stomachus* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus<sup>453</sup>.

### *Deiectiunculae*

Des pastilles sont indiquées pour les « diarrhées légères », *deiectiunculae* :

- 
- <sup>445</sup> SCRIB. LARG. 108, p. 104-105 (mélange de résine blanche, de gomme adragante blanche et de racine de la plante d'Apollon, donné par voie orale) ; le terme est également attesté dans l'index correspondant (i. 108, p. 17).
- <sup>446</sup> Dans les textes latins antérieurs au traité, le terme est employé au figuré. Il désigne notamment soit l'« acquittement » d'une dette (par ex. LIVY, *Epit.* 7, 21, 5 ; ~ *alieni aeris* : *Epit.* 7, 22, 6 ; 7, 27, 3 ; ~ *iusti crediti* : *Epit.* 42, 5, 9 ; CAES. *BCiv.* 3, 20, 1, *de solutionibus* ; CIC. *Off.* 2, 24, *solutio rerum creditarum* ; *Att.* 6, 1, 19 ; 12, 51, 3) ou le paiement d'une somme d'argent (par ex. VARRO, *Rust.* 2, 1, 15, *solutio nummorum*) ; soit l'« aisance » de la langue (CIC. *De or.* 1, 113, ~ *linguae*) ; soit enfin, la « dissolution » de l'être humain, sous l'effet du chagrin (CIC. *Tusc.* 3, 25, 61).
- <sup>447</sup> SCRIB. LARG. 92, 1, p. 85. Sur *reicere*/cracher du sang, cf. infra, p. 371 (et suiv.). *Solutus stomachus* est également employé dans la recette de l'antidote sacré de Paccius Antiochus (SCRIB. LARG. 104, 1, p. 98 : *remediat (...) eos qui (...) stomachumque ita solutum habent ut ex eo uarios liquores subinde expuant*, « il guérit (...) ceux qui ont l'estomac si relâché qu'ils ne cessent d'en rejeter toutes sortes d'humeurs ») et dans celle d'un cataplasme émollient (SCRIB. LARG. 256, p. 198 : *malagma alterum stomachum, aluum, intestina soluta habentibus*, « autre cataplasme émollient bénéfique pour les malades qui ont l'estomac, le ventre ou les intestins relâchés » ; voir aussi l'index correspondant, i. 256, p. 31). Sur la traduction de *stomachus*, *aluus* et *uenter* dans les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 310.
- <sup>448</sup> Avec *stomachum* (CELS. 1, 9, 6 : *si nimius est, corpus effeminat, neruos mollit, stomachum soluit*, « excessive, [la digestion] affaiblit l'organisme, amollit les muscles, relâche l'estomac »), *uenter* (CELS. 1, 3, 31 : *uentrem uomitus solutum comprimit, compressum soluit*, « le vomissement resserre un ventre relâché, relâche un ventre resserré » ; CELS. 4, 15, 2 : *uenter soluendus est*, « il faut favoriser la défécation ») ou *aluus* (CELS. 2, 1, 22, maladies séniles : *soluta aluus, et quae secuntur hanc, tormina uel leuitas intestinorum ceteraque uentris fusi mala*, « relâchement du ventre avec ses conséquences, dysenteries ou lienterie et autres troubles liés à la laxité abdominale »).
- <sup>449</sup> PLIN. *HN*, 20, 249 (graines de lin) ; 23, 112 (fleurs de la grenade) ; 27, 114 (*polygonon*) ; 28, 61 ; MARCELL. EMP. 20, 15 (cf. SCRIB. LARG. 108 ; chez Marcellus Empiricus, on ne trouve qu'une once de résine blanche et de gomme adragante blanche – la plante d'Apollon n'entre pas dans la recette-) ; 20, 62 (jaune d'œuf et noix de galle bus dans du vin deux heures avant le repas) ; CASS. FEL. 47, 1 ; 48, 16 (épiphème *dia finicon*, à base de dattes, comprenant une dizaine d'ingrédients d'origine végétale et de l'alun).
- <sup>450</sup> CASS. FEL. 47, 1 (*sequitur (...) uentris solutio ac stomachi*, « il s'ensuit chez les personnes atteintes par la maladie [cholérique] relâchement du ventre et de l'estomac »).
- <sup>451</sup> Pour un remède simple, cf. par ex. PLIN. *HN*, 27, 114 ; pour des remèdes composés, cf. par ex. les recettes de Marcellus Empiricus ; pour un exemple de boisson, cf. PLIN. *HN*, 23, 112 ; pour une recette d'épiphème, cf. CASS. FEL. 48, 16.
- <sup>452</sup> PLIN. *HN*, 28, 61 : *in stomachi solutione pedes pressari aut manus in feruentem aquam demitti*, « dans le délabrement de l'estomac on se serre les pieds ou l'on trempe les mains dans l'eau chaude » ; CASS. FEL. 47, 3 : *etiam et summitates manuum ac pedum constringi iubebis*, « tu feras également attacher les extrémités des mains et des pieds » ; l'éd. A. Fraisse, CUF 2002, note 422, p. 135, renvoie pour comparaison à GAL. *Ad Glauca. de med. meth.* 1, 15 (= 11, 50 K) : ἀλλὰ καὶ χεῖρας καὶ σκέλη <καὶ πόδας> διαδεῖν, « mais liez également les bras, les jambes et les pieds »).
- <sup>453</sup> MARCELL. EMP. 16, 6 (= SCRIB. LARG. 92, 1) ; 20, 8 (= SCRIB. LARG. 104, 1) ; 20, 26.

*Faciunt autem et ad oculorum epiphoras et stomachi nauseam et **deiectiunculas** et ad omnem fluorem,*

« Elles sont efficaces aussi pour les écoulements des yeux, la nausée de l'estomac, les **diarrhées légères**, et pour tout écoulement<sup>454</sup>. »

Le terme *deiectiuncula*, diminutif de *deiectio* (*deicere*), est un hapax : nous n'en trouvons aucune autre attestation ni dans le traité, ni dans les textes<sup>455</sup>. Dans le traité, Scribonius Largus emploie plus volontiers le terme simple, *deiectio*, pour désigner une « diarrhée »<sup>456</sup>, un emploi que l'on trouve déjà chez Celse<sup>457</sup>. Le verbe *deicere* signale quant à lui une évacuation par le bas, le plus souvent de déjections alvines (pas nécessairement diarrhéiques)<sup>458</sup>, mais aussi de vents ou d'eau<sup>459</sup>. Chez Celse, *deicere* signifie « aller à la selle, déféquer »<sup>460</sup>.

### ***Desurrectio, desurgere***

Le besoin d'aller à la selle et la défécation sont explicitement mentionnés dans un chapitre sur le ténésme,

*ad τεινεσμόν, quod uitium est extremi intestini irritatio cum **desurrectione**,*

« pour le ténésme, maladie correspondant à l'irritation de l'extrémité de l'intestin avec **envie d'aller à la selle**<sup>461</sup> »,

<sup>454</sup> SCRIB. LARG. 52, 2, p. 60 (pastilles composées d'anis, de graines d'ache et de jusquiame, d'opium ; on les donne dans de l'eau).

<sup>455</sup> Marcellus Empiricus, dans le chapitre correspondant, emploie le terme *eiectiuncula*, « léger vomissement » : *faciunt autem et ad oculorum epiphoras et stomachi nauseam et eiectiunculas et ad omnem fluorem*, « elles sont efficaces aussi pour les écoulements des yeux, les indigestions, les cas bénins de vomissement et tout écoulement » (MARCELL. EMP. 10, 23).

<sup>456</sup> SCRIB. LARG. i. 92, p. 16 ; 90, 1, p. 84 (remède administré soit sous forme de pastilles, *pastilli*, dissoutes dans l'eau, soit sous forme de pilules, *catapotia*, à avaler) ; 92, 1, p. 85 (pastilles données dans de l'eau ; MARCELL. EMP. 16, 6 ajoute au substantif *deiectio* le complément au génitif *uentris*) ; 142, 3, p. 127 (collyre). Ces recettes sont composées d'ingrédients végétaux.

<sup>457</sup> CELS. 1, *praef.* 67 ; 2, 1, 23 ; 2, 7, 4 (*bis*) ; 2, 8, 12 (*bis*) et *alii*. Le terme peut également désigner un « flux de ventre », *deiectio alui*, qui n'est pas nécessairement diarrhéique (par ex. CELS. 2, 1, 7 ; 2, 1, 12 ; 2, 1, 18), ou la « défécation » (par ex. CELS. 1, 3, 16-17 ; 1, 3, 25). Ce sont les premiers emplois médicaux du substantif. La seule occurrence attestée avant Celse est faite dans un contexte juridique, avec le sens d'« expulsion, expropriation » (CIC. *Caecin.* 57).

<sup>458</sup> Évacuation de selles subites (SCRIB. LARG. 95, 2, p. 88 ; 111, 1, p. 106, malades atteints de flux céliaque), écumantes et visqueuses (SCRIB. LARG. 99, p. 93, malade souffrant de *cephalalgia*), infectes et sanglantes (SCRIB. LARG. 114, 1, p. 109, malade atteint d'un cancer de l'intestin) ; dans un chapitre, l'emploi intransitif du verbe, « aller à la selle », ne précise pas la nature des déjections (SCRIB. LARG. 104, 3, p. 99, malade qui ne garde pas les aliments). Enfin, le verbe est également employé avec le sens d'« évacuer dans les selles » (SCRIB. LARG. i. 138, p. 20 ; t. 138-139, p. 125, boulettes purgatives évacuée telles quelles ; MARCELL. EMP. 30, 8, remplace *deicere* par *deiectio uentris*).

<sup>459</sup> Évacuation de vents : SCRIB. LARG. 116, p. 110 (recette pour l'iléus) ; évacuation d'eau : SCRIB. LARG. 133, 2, p. 122 (recette pour les hydropiques).

<sup>460</sup> CELS. 1, 3, 25 ; 2, 12, 2b. Dans le cas de la dysenterie (CELS. 4, 22, 1), Celse souligne la fréquence de la défécation : *frequens deiciendi cupiditas*, « envie fréquente d'aller à la selle » (cf. CASS. FEL. 48, 19, sur la dysenterie : *collyrium suppositorium (...) conueniens his maxime qui frequenti deiectione assellationis surgendo fatigantur*, « collyre en suppositoire (...) approprié surtout aux malades fatigués à force de se lever pour évacuer des excréments »).

<sup>461</sup> SCRIB. LARG. i. 142, p. 20. Sur l'« irritation » de l'intestin, cf. infra, p. 36 (et suiv.).

*Ad prolapsionem et libidinem nimiam desurgendi extremi intestini. Tenesmos est irritatio ultimae partis directi intestini, in quo uitio saepius libet desurgere sine causa. Proderit ad hoc, quotiens desurrexerit, uino austerissimo et aqua calida fouere... ;*

« pour le prolapsus du rectum et l'envie excessive d'**aller à la selle**. Le ténesme est l'irritation du segment terminal du rectum, maladie qui provoque l'envie répétée, mais sans cause réelle, d'**aller à la selle**. Pour cela il sera bénéfique, chaque fois qu'on **sera allé à la selle**, de faire une fomentation avec du vin très astringent et de l'eau chaude<sup>462</sup> »,

dans un chapitre sur les coliques,

*statim somnus consequitur, quotiens desurrexerint torminosi qui grauitur adflicti sunt,*

« le sommeil survient aussitôt, à chaque fois que les malades souffrant de coliques, qui ont été violemment tourmentés, **sont allés à la selle**<sup>463</sup> »,

et dans une recette pour les vers intestinaux,

*cum coeperit desurgere, aqua calida supponatur,*

« quand il aura commencé à **aller à la selle**, on doit placer sous lui de l'eau chaude<sup>464</sup>. »

Le substantif *desurrectio*, un dérivé de *desurgere*, dont nous trouvons ici la première attestation, est un terme très rare, qui n'est attesté que dans ce chapitre et chez Marcellus Empiricus, chez qui le terme désigne non pas l'envie d'aller à la selle, mais les selles mêmes, que produisent les malades souffrant de divers dérangements intestinaux : *si torminosi uel coeliaci propter frequentes desurrectiones uiribus deficientur*, « si les malades atteints de dysenterie ou de diarrhée perdent leurs forces à cause de selles fréquentes »<sup>465</sup>. Le verbe *desurgere*, dont la seule occurrence antérieure au traité que nous trouvons dans les textes est employée avec le sens de « se lever »<sup>466</sup>, apparaît ici pour la première fois avec un sens médical. C'est, exception faite d'une occurrence dans les scholies d'Horace de Porphyryon<sup>467</sup>, l'unique sens avec lequel il est employé dans les rares traités postérieurs aux *Compositiones* dans lesquels il est attesté : on le trouve mentionné à propos des malades souffrant de ténesme, que caractérise cette envie vaine d'aller à la selle<sup>468</sup>, de coliques<sup>469</sup> et de vers intestinaux<sup>470</sup>.

### **Une maladie desséchante : auone**

*Auone* est le nom donné à une maladie desséchant l'estomac :

<sup>462</sup> SCRIB. LARG. 142, t.-1, p. 127.

<sup>463</sup> SCRIB. LARG. 112, 2, p. 108.

<sup>464</sup> SCRIB. LARG. 140, 2, p. 126 (les selles sont provoquées par un régime particulier : ail, bettes, fromage frais, fougère, aloès, scammonée).

<sup>465</sup> MARCELL. EMP. 27, 22.

<sup>466</sup> HOR. *Sat.* 2, 2, 76-77 : *uides ut pallidus omnis / cena desurgat dubia ?*, « tu vois comme chacun se lève pâle d'un repas où l'on ne savait que choisir ? » (cf. PORPHYR. *Hor. Serm.* 2, 2, 77).

<sup>467</sup> Cf. supra, note 466.

<sup>468</sup> PLIN. *HN*, 28, 111 (*crebra et inanis uoluntas desurgendi*, « envie fréquente et vaine d'aller à la selle ») ; *Med. Plin.* 2, 9 (*concupiscit desurgere et nihil eicit*, « on désire aller à la selle et on n'expulse rien ») ; MARCELL. EMP. 28, 3 (= SCRIB. LARG. 142, 1).

<sup>469</sup> MARCELL. EMP. 27, 1.

<sup>470</sup> MARCELL. EMP. 28, 1 (cf. SCRIB. LARG. 141, 2).

*Est stomachi uitium, quod cum siccitate et ardore eius et siti inrequiebili<sup>471</sup> et, ut ita dicam, inextinguibili consistit : auonen Graeci uocant ab eo, quod exsiccat omnem stomachi humorem,*

« il y a une maladie de l'estomac qui se manifeste par la sécheresse, la brûlure de l'estomac et une soif inapaisable et pour ainsi dire inextinguible : les Grecs l'appellent *auone* parce qu'elle dessèche toute humeur de l'estomac<sup>472</sup>. »

Le terme *auone* est un hapax dans les textes latins<sup>473</sup>. En grec, le substantif αὐονή, qui n'est que très peu attesté dans les textes, n'est jamais employé dans un contexte médical : lorsqu'il est issu de αὔος, « sec »<sup>474</sup>, il est employé soit au sens propre pour désigner un état de sécheresse (sécheresse du sol, hydratation insuffisante du corps)<sup>475</sup>, soit avec un sens figuré<sup>476</sup>. En revanche, J. Jouanna-Bouchet signale, pour comparaison avec l'emploi du terme chez Scribonius Largus, l'attestation, dans un traité hippocratique, du terme αὐαντή (hapax), qui désigne également une « maladie desséchante » de l'estomac, sans que soit mentionnée la sensation de soif<sup>477</sup>.

### 1. 2. c. Les « malades du foie », *iocinerosi*

Les affections du foie (*iocur*<sup>478</sup>) mentionnées dans le recueil sont : tumeurs, induration et douleur. Dans l'antidote de Paccius Antiochus prescrit pour la maladie *auone*, Scribonius Largus emploie, pour désigner les malades souffrant de cet organe, un adjectif catégoriel pluriel<sup>479</sup> dérivé de *iecur/iocur*, *iocinerosi* :

*iocinerosis duritiam habentibus diutinam ex aqua mulsa [satis conuenit],*

<sup>471</sup> L'adjectif *irrequiabilis* est un hapax absolu (il est signalé chez JOUANNA-BOUCHET 2016, note 58, p. XIX ; dans cette note, qui renvoie, pour l'adjectif *inex(s)tinguibilis*, à la notice du TLL, lire ThL VII, 1, 1333-1334 et non « VII, 2, 1333-1334 »).

<sup>472</sup> SCRIB. LARG. 105, 1, p. 100.

<sup>473</sup> Sur les difficultés d'établissement du texte : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 281.

<sup>474</sup> DELG, s.u αὔος, αὐαίνω : « groupe exprimant la notion de “sécheresse” ». Dans l'une des occurrences du terme antérieures aux *Compositiones* (SEMON. 7, 20), αὐονή est issu de αὔω, « pousser un cri » : cf. DELG, s.u αὔω, ἦρσε, ἀντή, ἀντέω etc. (« termes poétiques attestés chez Hom. et parfois chez les tragiques. qui expriment l'idée de cri, particulièrement cri de guerre »), qui signale la référence en question : « Sémonide 7, 20 emploie le substantif αὐονή pour désigner le jappement d'une femme qui ressemble à une chienne ; le mot trisyllabique se rattache mieux pour la forme à αὔος, “sec”, αὐαίνω, et souligne la contamination des deux groupes ».

<sup>475</sup> Le terme désigne soit une condition climatique extrême, en l'occurrence envoyée par une divinité (ARCHIL. 230 : αὐονή· ξηρότης· Ἀρχίλοχος, οἷον κακὴν σφιν Ζεὺς ἔδωκεν αὐονήν, « αὐονή signifie “sécheresse”, comme dans Archiloque : Zeus leur a donné une sécheresse néfaste »), soit la soif qui étreint un animal (HEROND. *Mim.* 8, 2 : τὴν δὲ χοῖρον αὐονή δρύπτει, « la sécheresse déchire la truie », trad. personnelle).

<sup>476</sup> AESCH. *Eum.* 332-333 ; 345-346 : [ῥυμός ἐξ Ἐρινύων] ἀφόρμικτος, αὐονὰ βροτοῖς : « [l'hymne des Erinyes] chant sans lyre, qui sèche les mortels d'effroi ».

<sup>477</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 66 (= CUF 204, 11 ; cf. GAL. *Voc. Hipp. gloss.* 165 [= 19, 86, 15 K]). Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 281.

<sup>478</sup> Dans les *Compositiones*, le substantif *iecur/iocur* est attesté dans vingt-cinq occurrences (c'est le seul nom donné au foie ; sur les noms latins du foie : ANDRE 1991, p. 151-154). Celse, qui emploie également le terme *iocur*, ne mentionne que deux autres lésions de l'organe, inflammation et pus (CELS. 2, 8).

<sup>479</sup> Sur les adjectifs pluriels en *-osus* et *-icus* désignant des malades, cf. supra, p. VI (et suiv.) et p. XVI (et suiv.).

« [il convient bien] aux **malades du foie** qui ont depuis longtemps une induration, dans de l'hydromel<sup>480</sup>. »

Cet adjectif est très rarement attesté dans les textes : nous n'en trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs au recueil et sa seule postérité se trouve chez Marcellus Empiricus, qui prescrit « aux malades du foie, qui ont de fortes douleurs au foie », *iocinerosis, qui iecur grauiter dolebunt*<sup>481</sup>, plusieurs types de soins, remèdes simples ou composés à ingérer (antidote composé de substances végétales, sang de bouc, furet, poix), formule de guérison à attacher autour du cou<sup>482</sup>.

Le terme que privilégient les textes médicaux latins pour désigner les « malades du foie » est l'adjectif (*h*)*epaticus* (ἥπατικός)<sup>483</sup>, un dérivé de (*h*)*epar* (ἥπαρ)<sup>484</sup>, qui peut également désigner la maladie<sup>485</sup> ; dans le domaine thérapeutique, il qualifie par ailleurs une potion prescrite aux hépatiques<sup>486</sup> et en botanique, une variété de suc d'aloès dont la couleur rappelle celle du foie<sup>487</sup>. Ces passages mentionnent, parmi les symptômes, l'état de relâchement ou, au contraire, de contraction dont souffre le malade<sup>488</sup> ; les mesures thérapeutiques sont de nature variée (saignée, cataplasmes, potions, trochisques, antidotes...). L'adjectif (*h*)*epaticus* n'est jamais mis en équivalence avec l'adjectif *iocinerosus* et sans doute faut-il voir dans ce dernier, employé uniquement chez Marcellus Empiricus, un terme moins savant que l'emprunt (*h*)*epaticus*.

<sup>480</sup> SCRIB. LARG. 105, 3, p. 101.

<sup>481</sup> MARCELL. EMP. 20, 128.

<sup>482</sup> MARCELL. EMP. 20, 128 (antidote) ; 22, 2 (sang de bouc, cuit sur des charbons, donné à jeun) ; 22, 3 (furet rôti, donné à jeun) ; 22, 9 (poix donnée dans du vin) ; 22, 10 (la formule est notée sur une lamelle de plomb).

<sup>483</sup> PLIN. *HN*, 26, 39 ; 27, 130 ; 28, 130 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 26, t. et 73-75 (cinq occurrences) ; 2, 27, 77-79 (*ter*) ; 2, 29, 85 ; MARCELL. EMP. 1, 106 ; 20, 92 *et alii* ; [APUL.] 25, t. ; CASS. FEL. 42, 2. Dans les textes grecs, ἥπατικός désigne un « malade du foie » dès les premières occurrences de l'adjectif (HIPPOC. *Acut. [Sp.]* 34, 9 ; *Coac.* 437) et notamment chez Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, dans le corpus hippocratique et la compilation d'Oribase.

<sup>484</sup> Le substantif *hepar* est attesté à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Pline l'Ancien (32, 149), mais il y désigne un animal aquatique, le « poumon marin ». Comme le signale justement ANDRE 1991, p. 152, *hepar* est ensuite « employé presque exclusivement par les vétérinaires pour les animaux (Chiron, Végèce) et par les médecins pour l'homme (Th. Prisc., Cass. Fel., Marcellus, Oribase, Anthime) », ajoutant qu'« il est rare pour l'homme en dehors du domaine médical ».

<sup>485</sup> CASS. FEL. i. 44 ; 44, t.-1 (*epatica passio*, « maladie hépatique »). Dans les textes grecs, voir par exemple HIPPOC. *Epid.* 2, 1, 10 ; *Prorrh.* 1, 78 ; *Coac.* 438 ; DIOSC. 1, 109, 4 ; 4, 65, 2 ; GAL. *De san. tuenda* (= 6, 392, 10 K) ; *De symp. causis* (= 7, 244, 2 K) ; *De locis affectis* (= 8, 125, 11 K *et alii*).

<sup>486</sup> CASS. FEL. 44, 10 (*potio epatica*, « potion hépatique »). Dans les textes grecs, il peut par exemple désigner des antidotes (ANONYM. MED. 32, 3, 5, où on trouve l'adjectif substantivé) ou qualifier un « remède », φάρμακον (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI [= 11, 749, 4 K] ; *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 198, 11 K]).

<sup>487</sup> VEG. 1, 45, 5 ; CASS. FEL. 44, 8 (*aloès epatica*, « aloès hépatique »). Dans les textes grecs, voir par exemple THEOMN. *Hippiatr. Berol.* 11, 28 ; *Hippiatr. Berol.* 130, 132 ; 130, 180.

<sup>488</sup> Relâchement de l'abdomen, vomissements, nausées : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 26, 73 ; contraction, douleur du côté droit : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 26, 74 (qui mentionne deux autres symptômes, la fièvre et la pâleur du corps) ; CASS. FEL. 44, 1 (qui signale également, parmi les symptômes observés, le gonflement des viscères et l'indigestion).

### 1. 2. d. L'« ulcération des reins », *ulceratio renum*

Les affections rénales mentionnées dans le traité sont : gonflements, ulcérations, douleurs et calculs<sup>489</sup>. Celle qui nous intéresse ici est l'« ulcération », que Scribonius Largus nomme, dans un chapitre, *ulceratio* :

*ad renum tumorem et ulcerationem,*

« pour le gonflement et l'ulcération des reins<sup>490</sup>. »

Ce substantif, dérivé de *ulcerare*, « provoquer un ulcère »<sup>491</sup>, n'est pas attesté dans les textes antérieurs au traité. Cette occurrence est par ailleurs la seule du traité : dans le chapitre correspondant, Scribonius Largus emploie le substantif *exulceratio* : *ad renum tumorem et exulcerationem*, « pour le gonflement et l'ulcération des reins »<sup>492</sup>, un substantif que nous trouvons déjà chez Celse<sup>493</sup>, ainsi que dans plusieurs autres passages des *Compositiones*<sup>494</sup>, dans des emplois analogues à celui de *ulceratio*.

Rares sont les traités latins postérieurs à Scribonius Largus dans lesquels *ulceratio* est attesté : on ne le trouve que chez Gargilius Martialis, Cassius Félix et Caelius Aurélianus. Celui-ci désigne presque exclusivement<sup>495</sup> une complication pathologique observée par le médecin non seulement au niveau des reins<sup>496</sup>, mais également dans le ventre (ulcération la plus fréquemment mentionnée)<sup>497</sup>, à la tête<sup>498</sup>, sur les gencives<sup>499</sup>, dans les oreilles<sup>500</sup>, dans la

<sup>489</sup> Plusieurs recettes du recueil sont regroupées sous le titre *ad renum tumorem et exulcerationem, etiam si sanguilenta facient*, « pour le gonflement et l'ulcération des reins même en cas d'émissions sanglantes » (SCRIB. LARG. 143-149, p. 128-131). Celles-ci traitent aussi bien de pathologies spécifiquement rénales (c. 143-145, gonflement, ulcération, douleurs), que d'affections de la vessie (c. 146-149, gonflement, ulcération, urines sanglantes). La « douleur des reins », *renum dolor*, est également mentionnée dans un autre passage du recueil (SCRIB. LARG. 125, p. 117 ; i. 125, p. 19). Sur les noms du rein en latin : ANDRE 1991, p. 157.

<sup>490</sup> SCRIB. LARG. i. 143, p. 20.

<sup>491</sup> DELL, *s.u. ulcus*, « blessure à vif, ulcère ; plaie ». Le verbe *ulcerare* est attesté chez Cicéron (CIC. *Fat.* 36 : *nondum enim ulcerato serpentis morsu Philocteta*, « avant que Philoctète ne fût blessé par la morsure d'un serpent »). Il s'agit de l'unique occurrence du verbe connue dans les textes antérieurs aux *Compositiones*.

<sup>492</sup> SCRIB. LARG. 143, p. 128 (*bis* ; cf. MARCELL. EMP. 26, 1). La boisson prescrite au malade est composée de feuilles de rose sèche, de graine de pavot noir et de pignons de pin, que l'on donne dans un mélange de vin et d'eau.

<sup>493</sup> Il désigne notamment l'« ulcération des gencives », *gingiuarum exulceratio* (CELS. 2, 1, 18), « de la gorge », *faucium* (4, 10, 1), « de la peau », *cutis* (5, 28, 4b), « des doigts », *digitorum* (5, 28, 12n), « de la paupière », *palpebrae* (7, 7, 6b), « dans le ventre de la mère », *in utero matris* (7, 28, 1). Ce sont les premières attestations connues du terme dans les textes.

<sup>494</sup> *Exulceratio aurium* (« ulcération des oreilles ») : SCRIB. LARG. i. 41, p. 12 ; 41, 1, p. 54 ; *exulceratio uesicae* (« ulcération de la vessie ») : SCRIB. LARG. i. 146, p. 20 ; 146, p. 129 ; *exulceratio* (provoquée par une morsure) : SCRIB. LARG. 173, 2, p. 145 ; *exulceratio ani* (« ulcération de l'anus ») : SCRIB. LARG. 223, 1, p. 183 (sur les irritations de l'anus, cf. supra, p. 37 (et suiv.)).

<sup>495</sup> L'ulcération peut également être provoquée, à tort ou à raison, volontairement ou non, par un traitement : GARG. MART. 30 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 14, 218 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 3, 53 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 1, 26. Pour comparaison, cf. infra, note 514, p. 36.

<sup>496</sup> CASS. FEL. 21, 3 (*ulceratio in renibus*, « ulcération aux reins ») ; 21, 10 (*ulceratio in renibus uel in uesica*, « ulcération aux reins ou à la vessie »).

<sup>497</sup> En cas de dysenterie, présentée comme une affection des intestins « avec ulcération », *cum ulceratione* (CASS. FEL. 48, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84), en cas de dysenterie, définie comme une « ulcération d'une partie de l'intestin », *ulceratio partis intestini* (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 88), en cas de flux céliaque (CASS. FEL. 48, 11, dû à une « ulcération du ventre », *uentris ulceratio* ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 3, 27-28 ; 4, 6, 86-87, où l'ulcération se situe « dans les parties inférieures (de l'estomac) », *in inferioribus*, voire « dans le rectum », *in longaone*, ou « dans les parties supérieures », *in*

gorge<sup>501</sup>, dans le poumon<sup>502</sup>, dans la vessie<sup>503</sup> ou sur la peau<sup>504</sup>. Elle est par ailleurs mentionnée comme l'une des causes possibles d'un épanchement de sang<sup>505</sup>.

### 1. 2. e. Pathologies du rectum et de l'anus

D'après J. N. Adams, « ce n'est que dans le langage médical qu'une distinction est faite de manière cohérente entre l'anus et le rectum »<sup>506</sup>. Cette distinction est établie dans les *Compositiones*, où Scribonius Largus distingue des pathologies du rectum, *intestinum extremum/directum*<sup>507</sup>, et des pathologies de l'anus, *anus*<sup>508</sup>. Les termes de notre corpus désignent des affections plutôt bénignes – quoique vraisemblablement gênantes, voire douloureuses- de ces parties, irritations (*irritatio*, *exasperatio*) et fissures (*fissurae*), ainsi qu'une affection plus grave, la descente (*prolapsio*) du rectum.

#### *Pathologies rectales*

Le rectum souffre de deux types d'affections, dans le traité : l'irritation de son segment terminal,

*tenesmos est irritatio ultimae partis directi intestini, in quo uitio saepius libet desurgere sine causa,*

« le ténésme est l'**irritation** du segment terminal du rectum, maladie qui provoque l'envie répétée, mais sans cause réelle, d'aller à la selle »<sup>509</sup>,

et sa descente,

*ad prolapsionem et libidinem nimiam desurgendi extremi intestini,*

« pour le **prolapsus** du rectum et l'envie excessive d'aller à la selle »<sup>510</sup> ;

---

*superioribus*). Il peut également y avoir « ulcération de l'intestin », *ulceratio intestinorum*, en cas de vers intestinaux (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 122).

<sup>498</sup> CASS. FEL. 2, 3 (sur les teignes).

<sup>499</sup> CASS. FEL. 32, 11 (*gingiuarum ulceratio*, « ulcération des gencives »).

<sup>500</sup> CASS. FEL. 28, 13.

<sup>501</sup> CASS. FEL. i. 36 (*ad ulcerationem faucium*, « pour l'ulcération de la gorge ») ; 36, t. ; 36, 1-2 ; 36, 4.

<sup>502</sup> CASS. FEL. 40, 1 (*est autem phthisica passio ulceratio pulmonis*, « la maladie phthisique est une ulcération du poumon ») ; 40, 2.

<sup>503</sup> CASS. FEL. 46, 1-2 ; 12 ; 16.

<sup>504</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 1, 2 (*elephantiasis*).

<sup>505</sup> Par ex. CASS. FEL. 39, 3 (sur les hémoptysiques) : *et contingit frequentius ex (...) ulceratione*, « et [le saignement] est assez souvent provoqué par (...) une ulcération » ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 12, 141 (sur les flux de sang) : *ulceratione facti fluores*, « les flux (de sang) provoqués par un ulcère » (cf. aussi CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 12, 147).

<sup>506</sup> ADAMS 1981, p. 235 (*it is only in the medical language that a distinction is consistently made between the anus and rectum*).

<sup>507</sup> Sur les noms latins du rectum : ADAMS 1981 ; ANDRE 1991, p. 146-148.

<sup>508</sup> Sur le terme *anus* : ADAMS 1981, p. 243-244 ; sur les noms latins de l'anus : ANDRE 1991, p. 148-150.

<sup>509</sup> SCRIB. LARG. 142, 1, p. 127. *Inritatio* est également attesté dans l'index correspondant, SCRIB. LARG. i. 142, p. 20 : *ad τεινεσμόν, quod uitium est extremi intestini inritatio cum desurrectione*, « pour le ténésme, maladie correspondant à l'irritation de l'extrémité de l'intestin avec envie d'aller à la selle ».

<sup>510</sup> SCRIB. LARG. 142, t., p. 127.



<ad> *intestini extremi prolapsionem*,

« pour le **prolapsus** du rectum.<sup>511</sup> »

Ces deux maladies sont soignées par voie externe (fomentation avec ou sans éponge, onction) ou interne (suppositoire).

### *Irritatio (ultimae partis directi intestini)*

Le substantif *irritatio*, un dérivé de *irrito*, « provoquer, exciter, irriter »<sup>512</sup>, apparaît ici pour la première fois avec un sens médical<sup>513</sup>. Le verbe *irritare* est pourtant attesté avec un sens analogue chez Celse<sup>514</sup>, mais jamais dans le cadre d'une faiblesse intestinale ; Celse ne mentionne pas non plus, parmi les symptômes du ténésme, de quelque inflammation<sup>515</sup>.

Le seul traité médical postérieur aux *Compositiones* dans lequel est attesté le substantif *irritatio* est celui de Marcellus Empiricus : *tenesmos est irritatio ultimae partis directi intestini*, « le ténésme est une irritation de la dernière partie du rectum »<sup>516</sup>. Aucun des traités qui décrivent les symptômes du ténésme ne mentionne une irritation<sup>517</sup>. Dans les textes grecs, le ténésme (τεινεσμός) est mentionné dans le corpus hippocratique, mais ce n'est qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez l'Anonyme de Paris, puis chez Galien et le Pseudo-Galien qu'on en signale les symptômes : parmi ces auteurs, seul le Pseudo-Galien signale une « irritation », δῆξις, « du rectum », τοῦ ἀρχοῦ<sup>518</sup>.

### *Prolapsio extremi intestini*

Le substantif *prolapsio*, dont le premier sens connu est celui de « glissade, faux-pas »<sup>519</sup>, apparaît ici pour la première fois avec un sens médical. Ces deux occurrences sont les seules du traité, le terme n'étant pas repris dans le corps des recettes. La première d'entre elles (c. 142) n'en traite d'ailleurs pas et se contente de mentionner l'envie excessive d'aller à la selle. Dans la seconde recette en revanche (c. 232), la descente de l'organe est mentionnée avec le verbe *prolabor*, *intestinum extremum quibus prolabitur et excidit, quotiens prodierit*, « toutes les fois que le rectum, chez les malades affectés par la descente et la sortie de cet

<sup>511</sup> SCRIB. LARG. 232, t., p. 190.

<sup>512</sup> DELL, s.u. *irrito*.

<sup>513</sup> Les deux seules attestations connues du terme avant Scribonius Largus sont employées avec le sens figuré d'« irriter » (LIVY, *Epit.* 31, 14, 10) ou « provoquer » (VAL. MAX. 6, 3, 10).

<sup>514</sup> Il signale soit une irritation pathologique (CELS. 5, 28, 2e ; 7, 7, 1a ; 7, 7, 8a ; 8, 4, 13), soit une irritation provoquée par un traitement (CELS. 5, 28, 2c ; 7, 26, 5d). Pour comparaison, cf. infra, note 495.

<sup>515</sup> CELS. 4, 25. Symptômes : envie fréquente d'aller à la selle, douleur lors de l'évacuation, écoulement semblable à du phlegme, parfois teinté de sang et mêlé de matières fécales. La partie thérapeutique (onctions, fomentations, clystères, régime alimentaire) est plus développée que chez Scribonius Largus.

<sup>516</sup> MARCELL. EMP. 28, 3.

<sup>517</sup> PLIN. *HN*, 28, 211 ; MARCELL. EMP. 28, 58.

<sup>518</sup> [GAL.] *Def. med.* 270 (= 19, 422, 7 K). Les autres symptômes mentionnés sont les suivants : envie fréquente d'aller à la selle, douleur avec tension au niveau rectum, déjections visqueuses, puis sanglantes (ANONYM. MED. 46, 2 ; cf. [ORIB.] *Ecl.* 56, 1), « ulcération au niveau du rectum » (GAL. *De sympt. causis* [= 7, 247, 16 K], ἔλκος ἐν ἀπευθυσμένῳ ; *De locis affectis* [= 8, 383, 15 K], αἱ μὲν τοὶ κατὰ τὸ ἀπευθυσμένον ἐλκώσεις), inflammation ([GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 40 [= 14, 754, 17 K], φλεγμαῖνον, « lorsque [le rectum] est inflammé »).

<sup>519</sup> CIC. *Cael.* 41 : *multas uias adulescentiae lubricas ostendit, quibus illa insistere aut ingredi sine casu aliquo aut prolapsione uix posset*, « nombreuses et glissantes sont les routes que [la nature] montre à la jeunesse, des routes où l'on ne peut guère s'engager ou s'avancer, sans risquer la chute ou le faux-pas ». C'est l'unique attestation connue dans les textes avant Scribonius Largus.

organe, fait saillie... »<sup>520</sup>, un verbe que Celse emploie avec un sens à peu près analogue pour désigner, à propos de la hernie inguinale, le glissement de l'intestin dans le scrotum<sup>521</sup>.

Dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones*, *prolapsio* n'est attesté que chez Caelius Aurélianus, qui l'emploie dans des contextes tout différents : il y désigne soit le « prolapsus de la langue », *prolapsio linguae*, observé chez les malades atteints d'épilepsie ou de synanche<sup>522</sup>, soit l'écoulement de pus que le médecin provoque par incision<sup>523</sup>. *Prolabor* n'est pas employé avec *intestinum*<sup>524</sup>.

### **Lésions anales**

Le recueil mentionne soit, en termes génériques, des « maladies de l'anus », *uitia ani*<sup>525</sup>, soit des maux plus spécifiques, tels que les hémorroïdes<sup>526</sup>, ou – et ce sont ceux qui nous intéressent ici – des lésions cutanées, irritation et fissures. Ces dernières sont citées dans des recettes d'emplâtres gras :

*lipara ad intertrigines et exasperationem. Lipara ad intertrigines et exasperationem et tumorem ani mirifica,*

« emplâtre gras pour les écorchures et **l'irritation**. Un emplâtre gras prodigieux pour les écorchures, **l'irritation** et le gonflement de l'anus »<sup>527</sup> ;

*lipara rufa facit ad fissuras ani diutinas, quas ῥαγάδας dicunt,*

« l'emplâtre gras rouge est efficace pour les **fissures** chroniques **de l'anus**, qu'on appelle *rhagades*<sup>528</sup>. »

### **Exasperatio ani**

Le substantif *exasperatio* n'est pas attesté dans les textes avant ces occurrences. En revanche, Celse fait un emploi analogue du verbe *exasperare* (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), qui

<sup>520</sup> SCRIB. LARG. 232, 1, p. 190. Il faut le bassiner et le remettre en place.

<sup>521</sup> CELS. 7, 20, 4 (glissement de l'intestin dans le scrotum). Le verbe est également employé à propos de la perforation intestinale (CELS. 7, 4, 3a ; 7, 16, 2 ; 7, 21, 1c ; sens attesté chez SCRIB. LARG. 206, 4, p. 170 : *cum intestina prolapsa et reposita sunt*, « quand les intestins sont sortis et ont été remis à leur place », cf. infra, p. 302 et suiv.). Dans le domaine pathologique, il désigne aussi l'œil qui sort de son orbite (CELS. 6, 6, 9b), un os luxé (CELS. 8, 1, 13 ; 8, 11, 4 ; 8, 12, 4 ; 8, 14, 3 ; 8, 16, 1-3 ; 8, 17, 1 ; 8, 20, 2 ; 8, 21, 1 ; 8, 22, 1), une perte de connaissance (CELS. 5, 25, 3b).

<sup>522</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 2, 8 (synanche) ; *De morb. diut.* 1, 4, 65 (épilepsie).

<sup>523</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 10, 127.

<sup>524</sup> Recherche de proximité entre les deux termes, effectuée dans la *Library of Latin Texts*.

<sup>525</sup> SCRIB. LARG. i. 220, p. 28 : *emplastrum (...) ad omnia uitia quae in ano fiunt*, « emplâtre (...) pour toutes les maladies qui touchent l'anus » ; 220, 2, p. 180 : *ad ani uitia difficilia et uetera*, « pour les maladies de l'anus difficiles et invétérées ».

<sup>526</sup> SCRIB. LARG. 227-231, p. 184-189.

<sup>527</sup> SCRIB. LARG. 222, t.-1, p. 182. Le terme est également présent dans l'index correspondant (SCRIB. LARG. i. 222, p. 29). L'emplâtre est composé d'ingrédients d'origine minérale (litharge, céruse, alun), végétale (poudre d'encens, vin, huile de rose, huile acerbe) et animale (graisse de porc).

<sup>528</sup> SCRIB. LARG. 223, 1, p. 183. Le terme est également mentionné dans l'index correspondant (SCRIB. LARG. i. 223, p. 29) ; les *testimonia* renvoient à ASCLEP. PHARM. ap. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 737, 15 K). Sur ces deux passages : GUARDASOLE 2015, p. 85. Pour une courte synthèse sur le terme *fissura* et ses synonymes latins (*hiatus, scissura*) : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. C et notes *ad loc.* ; note 2, p. 183.

désigne, dans le domaine pathologique<sup>529</sup>, l'irritation provoquée par une humeur ou une ulcération dans la gorge, dans l'œil ou sur la peau<sup>530</sup>.

Rares sont les traités médicaux latins postérieurs aux *Compositiones* dans lesquels *exasperatio* est employé : on le trouve uniquement chez Végèce et Marcellus Empiricus, où il désigne respectivement une irritation de la gorge<sup>531</sup> ou de l'anus<sup>532</sup>.

### *Fissurae ani*

*Fissura*, « fissure » (de *findere*, « fendre »), l'équivalent donné au grec (ἡ) ῥαγάς, ῥαγαδός, « fissure, crevasse » (de ῥήγνυμι, « briser »)<sup>533</sup>, est attesté ici pour la première fois dans les textes. Chez Celse, l'emprunt au grec « rhagades » est attesté, mais sous une forme de substantif neutre pluriel, ῥαγάδια<sup>534</sup> ; Celse ne lui donne pas d'équivalent latin et le verbe employé pour décrire la lésion cutanée est le verbe *scindere* : *in eo saepe, et quidem pluribus locis, cutis scindetur* : ῥαγάδια *Graeci uocant*, « la peau de l'anus est souvent fissurée, et ce à plusieurs endroits : les Grecs appellent cela *rhagadia* »<sup>535</sup>. En revanche, il emploie le neutre substantivé *fissum* dans la recette de pastilles « pour les gerçures de l'anus », *ad ani fissam*<sup>536</sup>.

Dans les traités latins postérieurs, *fissura ani* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus<sup>537</sup> ; *fissum ani* n'est pas attesté. Les textes privilégient l'emprunt au grec « rhagades » au pluriel, sous les deux formes, le masculin *rhagades* et le neutre *ragadia* : nous trouvons des mentions de « fissures de l'anus », *in ano ragadia*<sup>538</sup>, de « fissures du siège », *rhagades sedis*<sup>539</sup>, et de « fissures des parties génitales », *in pudendis ragadia*<sup>540</sup>. *Fissura* est aussi employé avec un sens médical chez Pline l'Ancien, Chiron et Végèce, mais

<sup>529</sup> Le verbe désigne également des gestes thérapeutiques : l'un consiste, en cas de paralysie, à « stimuler » la peau avec des orties ou de la moutarde (CELS. 3, 27, 1d) ; l'autre, en cas d'alopécie, à « gratter » les lésions cutanées (CELS. 6, 4, 3). Dans un troisième passage, le verbe désigne également le résultat d'une opération : c'est la petite scie employée sur un os gangréné qui a rendu la surface de l'os rugueuse (CELS. 7, 33, 2). Dans une occurrence non médicale, le verbe est employé avec le sens figuré d'« agacer » (CELS. 3, 5, 11).

<sup>530</sup> Irritation de la gorge : CELS. 1, 3, 23 (provoquée par un rejet gastrique) ; 2, 1, 10 (due au vent) ; 4, 5, 1 (provoquée par une humeur) ; irritation cutanée : CELS. 3, 25, 1 ; 5, 28, 4a ; 5, 28, 13b ; 5, 28, 18a ; irritation de l'œil (due à une humeur) : CELS. 6, 6, 31c.

<sup>531</sup> VEG. 2, 126, 1 ; 2, 130, 6 (irritation qui provoque une toux).

<sup>532</sup> MARCELL. EMP. 31, 1 (cf. SCRIB. LARG. 222), chez qui les proportions des ingrédients et la nature de l'huile employée (de l'huile verte, et non de l'huile acerbe) diffèrent de celles des *Compositiones*.

<sup>533</sup> DELG, s.u. ῥήγνυμι. Le substantif n'est pas attesté dans le corpus hippocratique.

<sup>534</sup> Dans les textes grecs, il n'existe pas de forme neutre du substantif.

<sup>535</sup> CELS. 6, 18, 7a (dans l'éd. W. G. Spencer, Loeb 1938, le terme est translittéré, *ragadia*). Ces fissures sont également mentionnées, dans le même chapitre, sous le nom *scissura* (CELS. 6, 18, 9b) et au livre 7, avec le participe du verbe *scindere* : *ergo si qua scissa in eo uetustate induruerunt iamque callum habent*, « si donc des fissures chroniques durcissent et forment des callosités » (7, 30, 1b). Le traitement est pharmacologique ou chirurgical, en cas de suppuration (7, 30, 1b).

<sup>536</sup> CELS. 5, 20, 5 (vert-de-gris, myrrhe, gomme, encens, antimoine, suc de pavot, acacia, broyés et dilués dans du vin).

<sup>537</sup> MARCELL. EMP. 31, 2 (cf. SCRIB. LARG. 223, 1) ; en 11, 37 (qui n'est pas emprunté aux *Compositiones* : *fissuras in ano, quas Graeci rhagadas appellant*, « fissures de l'anus, que les Grecs appellent *rhagades* »).

<sup>538</sup> MARCELL. EMP. 31, 12 : *ad ragadia in ano*, « pour les rhagades de l'anus » ; CASS. FEL. 74, 1 : *diuersa podicis uitia... ut sunt ragades, id est hiatus*, « diverses affections de l'anus, comme les rhagades, c'est-à-dire les fissures ». Dans les textes grecs (ἐν δακτυλίῳ ῥαγάδας) : DIOSC. 1, 72, 2 ; 1, 100, 3 ; 1, 103, 3 *et alii* ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 309, 2 ; 315, 5 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 516, 8 ; 844, 11 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 82, 7.

<sup>539</sup> PLIN. *HN*, 24, 39 ; 24, 63 ; 29, 37. Dans les textes grecs (ἐν ἔδρῳ ῥαγάδες) : GAL. *De simpl. temp. ac fac. XI* (= 12, 333, 13 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 918, 12 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 82, 4.

<sup>540</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 6, 15. Dans les textes grecs (ἐν αἰδοίοις ῥαγάδες), par ex. : [DIOSC.] *Eup.* 1, 183, 1 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 315, 5 ; 317, 5 K) ; ORIB. *Coll.* 50, 10 (tiré d'Héliodore).

il désigne respectivement les « gerçures des lèvres », *labrorum/labiorum fissurae*<sup>541</sup>, et les « crevasses du sabot », *fissurae ungulae*<sup>542</sup>.

\*

Environ 12% des termes de notre corpus (soit vingt-sept au total) sont relatifs à des maladies chroniques ou aiguës affectant une partie précise du corps : maux de tête, lésions ophtalmiques, extinctions de voix, affections des dents et des gencives, troubles internes (affections respiratoires, maux intestinaux et gastriques, dysfonctionnements hépatiques ou rénaux), pathologies rectales et anales (tab. 5). Près d'un tiers de ces termes sont des emprunts phonémiques au grec ; ceux-ci sont soit accompagnés d'un équivalent ou d'une explication, soit employés seuls. Environ les deux tiers sont des termes latins : certains sont attestés pour la première fois dans les textes ; d'autres le sont pour la première fois avec un sens médical, mais la moitié d'entre eux sont dérivés d'un substantif ou d'un verbe dont des emplois spécialisés dans le domaine médical sont attestés dans les textes antérieurs au recueil. La majorité des néologismes sémantiques sont des emplois *abstracto pro concreto* ; les autres emplois sont relativement divers (emplois métaphoriques, emplois *concreto pro abstracto*, étendu ou spécialisé). Presque tous ces termes (emprunts au grec et termes latins confondus) sont attestés dans les textes latins postérieurs avec la même acception que dans les *Compositiones* : seuls deux substantifs dont nous ne trouvons aucune autre attestation dans les textes font exception (hapax morphologiques que nous signalons par un \* dans le tab. 5).

Tab. 5 : maladies a capite ad calcem		
Emprunts phonémiques (9)	Termes latins (21)	
Équivalence latin/grec (3) : <i>cephalgia</i> <i>hypochyma</i> <i>anthrax</i>	Néologismes sémantiques (12)	Néologismes morphologiques (9)
Équivalence grec/latin (1) : <i>dysenterici</i>	<i>Abstracto pro concreto</i> (7) : <i>ustio</i> <i>abscisio</i> <i>abscisum</i> <i>irritatio</i> <i>prolapsio</i> <i>solutio</i> <i>confirmatio</i>	Dérivés de termes employés dans un contexte médical (4) : <i>deiectiuncula*</i> <i>exasperatio</i> <i>fissura</i> <i>ulceratio</i>
Explication (1) : <i>epulis</i>	Emplois métaphoriques (2) : <i>cauerna</i> <i>praegnas</i>	Dérivés de termes non attestés avec un sens médical (5) : <i>desurrectio</i> <i>incubo</i> <i>iocinerosus</i> <i>praefocatio</i> <i>suspiriosus</i>
Employés seuls (4) : <i>auone*</i> <i>cephalgicus</i> <i>cholericus</i> <i>stomachici</i>	<i>Concreto pro abstracto</i> (1) : <i>euirata</i>  Emploi étendu (1) : <i>suspirium</i>  Emploi spécialisé (1) : <i>desurgere</i>	

<sup>541</sup> PLIN. *HN*, 28, 188 ; 29, 46. C'est également le sens avec lequel est employé *ragadia* dans un chapitre de Cassius Félix (CASS. FEL. 14 : *ad ragadia et ad ulcera in labiis*, « contre les rhagades et les plaies sur les lèvres »). En grec, voir AEL. PROM. 79 (πρὸς τὰς τῶν χειλῶν ραγάδας, « pour les gerçures des lèvres »).

<sup>542</sup> CHIR. 664-666 ; VEG. 4, 17. C'est également le sens avec lequel est employé *ragades*/ραγάδες et *ragadia* dans les traités vétérinaires : CHIR. 52 ; 609 (*ragadia in suffraginibus*, « fissures aux jarrets ») ; PELAG. 252 ; 457 ; VEG. 2, 51 ; *Hippiatr. Berol.* 122, 1 ; *Par.* 145, 2 ; TIB. *Hippiatr. Cant.* 13, 3 ; *Cant.* 38, 1. Sur ce type de lésion du sabot (la seime) : CAM 2013, note 18, p. 124 ; chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll, notes 2, p. 292 et 1, p. 390. En médecine humaine, sont également mentionnées des crevasses aux pieds, par ex. DIOSC. 1, 72, 2 ; 2, 171, 2 (πρὸς δὲ ραγάδας τὰς ἐν ποσὶ, « pour les fissures aux pieds ») ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 33, 89 (*de ragadiis pedum uel digitorum*, « rhagades des pieds et des orteils »).

## 2. Les maladies de tout le corps

Nous regroupons ici les termes désignant des maladies de caractère plus général, affectant n'importe quelle partie du corps, c'est-à-dire des affections dermatologiques (comprenant des lésions cutanées plus ou moins graves et des excroissances), des lésions articulaires et nerveuses, des refroidissements, des altérations des facultés intellectuelles et des intoxications à des substances d'origine végétale, animale ou minérale.

### 2. 1. Affections dermatologiques

Les affections dermatologiques<sup>543</sup> présentes dans notre corpus comprennent :

- des lésions cutanées plus ou moins graves, telles que des blessures superficielles : *apoyrma* (ἀπόσυρμα), « écorchure », *sugillatio*, « meurtrissure », *contusio*, « contusion », *pernio*, « engelure » ; des dermatoses sans gravité : *herpes* (ἕρπης) / *zona* (ζώνη), « herpès/zona », *lepra* (λέπρα), « lepra » ; une dermatose grave : *elephantia* (ἐλεφαντία), « lèpre » ;
- des grosseurs : *eminentia*, « excroissance », *panicula*, « petite tumeur », *collectio*, « dépôt d'humeurs ».

#### 2. 1. a. Lésions cutanées, dermatoses

##### *Blessures superficielles*

Les blessures superficielles se déclinent sous différentes formes de lésions, « écorchures », *apoyrmata*,

*emplastrum luteum Euelpisti chirurgi facit ad tenera corpora mediocriter laesa et abrasa, quae apoyrmata Graeci dicunt,*

« l'emplâtre jaune du chirurgien Euelpistos est efficace pour les peaux tendres blessées légèrement et les écorchures que les Grecs appellent *apoyrmata* »<sup>544</sup>,

« meurtrissures », *sugillationes*,

*ad sugillationes. Bene facit huius radicis recentis sucus ad sugillationes et liuores perunctus,*

« pour les **meurtrissures**. le suc de la racine fraîche de cet arbuste donne de bons résultats pour les **meurtrissures** et les bleus, employé en onction »<sup>545</sup>,

« contusions », *contusiones*<sup>546</sup>, et « engelures », *perniones*,

<sup>543</sup> Sur les noms grecs d'affections dermatologiques issus d'une métaphore : SKODA 1988, p. 191-245. Voir également PIGEAUD 2005 (sur la peau, ses noms, sa nature, ses maladies, chez Homère, les auteurs hippocratiques et Isidore de Séville) et BERTIER 1991 (sur les lésions corporelles chez Celse).

<sup>544</sup> SCRIB. LARG. 215, p. 178. Cet emplâtre est composé de litharge, d'huile, de cire et de résine de pin.

<sup>545</sup> SCRIB. LARG. 250, p. 196. Il s'agit d'un arbuste sur lequel pousse l'*uua taminia*, qui est employée pour les dartres dans le précédent chapitre.

<sup>546</sup> Le terme est attesté à plusieurs reprises dans le traité : SCRIB. LARG. i. 265, p. 33 ; 101, 2, p. 94 ; 165, p. 141 ; 208, 1, p. 172 ; 265, 1, p. 205.

*emplastrum album ad combusta et exulcerata ex frigore, quae **perniones** uocantur,*

« emplâtre blanc pour les brûlures et pour les ulcérations dues au froid qu'on appelle **engelures**<sup>547</sup>. »

À l'exception de ces deux dernières provoquées, les premières, pendant les combats de gladiateurs, les secondes, par le froid, les causes de ces blessures (accident domestique ou du travail, altercation, bataille<sup>548</sup> ...) ne sont pas précisées<sup>549</sup>.

### *Aposyrma*

Le substantif *apoyrma* (ἀπόσυρμα, de ἀποσύρω) est un hapax absolu dans les textes latins. Scribonius Largus lui donne pour équivalent le participe du verbe *abrado*, qui signifie, comme ἀποσύρω, « enlever en raclant, raser »<sup>550</sup>. Dans les traités grecs antérieurs aux *Compositiones*, ἀπόσυρμα (V<sup>e</sup> avant J.-C.) est attesté dans cette acception médicale dans le traité hippocratique *De l'usage des liquides*, mais peu d'informations sont apportées sur ce type de lésion cutanée, si ce n'est leur sensibilité au froid<sup>551</sup> et le type de traitement à privilégier<sup>552</sup> ou à éviter<sup>553</sup>. Le substantif est également attesté chez Aristote, mais il y désigne des scories de métal<sup>554</sup>.

Dans les traités grecs postérieurs aux *Compositiones*, ἀπόσυρμα, « écorchure », est mentionné dans un certain nombre de recettes de remèdes simples<sup>555</sup> ou composés, emplâtres

<sup>547</sup> SCRIB. LARG. i. 219, p. 28. Le terme est également attesté dans le titre de l'index qui lui succède immédiatement (SCRIB. LARG. i. 220, p. 28 : *emplastrum album ad cicatricem ducendam Pacci Antiochi, ad perniones*, « emplâtre blanc pour faire cicatriser de Paccius Antiochus, pour les engelures ») et dans le corps du chapitre 219 (SCRIB. LARG. 219, p. 180 : *emplastrum album ad combusta et perniones*, « emplâtre blanc pour les brûlures et les engelures »).

<sup>548</sup> Sur les blessures de guerre : SALAZAR 2000, p. 9-54 ; SAMAMA 2017 (chapitres 4, 9 et 10).

<sup>549</sup> En revanche, plusieurs types d'accidents domestiques et d'accidents du travail sont énumérés pour l'antidote de Paccius Antiochus (SCRIB. LARG. 101, 2, p. 95-95), « coup » (*ictus*), « effort qui excède les forces » (*conatus supra uires*), « port d'un poids excessif » (*ponderis supra modum portatio*), ou « chute » (*casus* ; et notamment pour « les gens qui sont tombés d'un arbre élevé, qui ont roulé d'un escalier ou qui sont tombés d'un char de voyage ou de course et qui, de ce fait, ont été traînés », *arbore alta delapsis uel scalis deuolutis, excussis a reda uel curriculo atque ita tractis*). Par ailleurs, un autre emplâtre mentionne des blessures vraisemblablement habituelles chez les gladiateurs, c'est-à-dire « les articulations qui ont subi (...) des coupures, comme cela arrive quand le poing heurte les dents », *incisa articulamenta, ut fit cum ad dentem peruenit pugnus* (SCRIB. LARG. 214, 1, p. 177). Quoique son article n'offre pas de correspondance directe avec le témoignage de Scribonius Largus, le chapitre consacré par D. Gourevitch aux conditions de travail, aux accidents et aux maladies au sein des foulons et des mineurs propose un témoignage archéologique intéressant sur le sujet (GOUREVITCH 2011, p. 39-65).

<sup>550</sup> DELL, *s.u. rado*, « enlever en grattant d'où écorcher, racler, raser » ; DELG, *s.u. σύρω*, « tirer, traîner de force, charrier ». Ni *abrado*, ni ἀποσύρω ne sont employés dans un contexte médical avant Scribonius Largus.

<sup>551</sup> HIPPOC. *Liqu.* 2, 6 : ὅτι δὲ μάλιστα πάντα τὰ ἀποσύρματα καὶ τὰ ἐπικαύματα ἐπιπολῆς, οὐ μάλιστα εἰθισμένα ἐν σκέπη, μάλιστα ἐν ψυχρῷ ἀγανακτεῖ, « toutes les écorchures et brûlures superficielles, sans être du tout habituellement à l'abri, s'irritent grandement du froid ».

<sup>552</sup> HIPPOC. *Liqu.* 6, 6 : πλεῖστον δὲ διαφέρει (...) ἐλκώμασιν ἐκουσίοισι τε καὶ ἀκουσίοισιν, ἀποσύρμασιν, « le chaud est le plus utile (...) pour les plaies volontaires ou accidentelles, pour les écorchures ».

<sup>553</sup> HIPPOC. *Liqu.* 3, 1 : πρὸς ἔλκεα δὲ πυρίκαντα καὶ ἀποσύρματα καὶ ὅσα τοιαῦτα πολέμιον, « pour les plaies venant de brûlures, les écorchures et affections semblables, l'eau de mer est contre-indiquée ».

<sup>554</sup> [ARIST.] *Mir.* 833a : Περὶ Φιλίππους τῆς Μακεδονίας εἶναι λέγουσι μέταλλα, ἐξ ὧν τὰ ἐκβαλλόμενα ἀποσύρματα αὐξάνεσθαι φασι καὶ φύειν χρυσίον, « près de Philippes, en Macédoine, on dit qu'il y a des mines dont les scories, une fois jetées, poussent et produisent de l'or ».

<sup>555</sup> DIOSC. 1, 30, 6 (huile) ; 1, 108, 3 (sumac) ; 2, 73, 1 (laine grasse).

et onguents<sup>556</sup>. L'une d'entre elles, chez Galien, comprend les quatre mêmes ingrédients que chez Scribonius Largus, avec des dosages différents<sup>557</sup>.

### *Sugillatio*

*Sug(g)illatio* apparaît ici pour la première fois avec un sens médical (c'est la seule occurrence dans le traité). Dans les textes latins antérieurs au traité, le terme, attesté chez Tite-Live et Valère Maxime, est employé avec les sens figurés de « moquerie »<sup>558</sup> ou d'« outrage, injure »<sup>559</sup>. Chez ces auteurs, les emplois du verbe *sug(g)illare* sont les mêmes que ceux du substantif<sup>560</sup>. En revanche, chez Varron, chez qui l'on trouve la première attestation du terme, *suggilare* est employé avec le sens de « meurtrir » : *contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggilent oculos*, « au contraire, la loi Maenia a trait à la piété : elle interdit aux fils de pocher les yeux de leurs pères en plein jour »<sup>561</sup>.

*Sug(g)illatio* est relativement peu employé dans un contexte médical dans les traités postérieurs aux *Compositiones* : ce n'est que chez Pline l'Ancien, Marcellus Empiricus et le Pseudo-Apulée, qu'il désigne, comme chez Scribonius Largus, une « ecchymose, contusion, meurtrissure », soit du visage<sup>562</sup>, soit plus spécifiquement des yeux<sup>563</sup>. Pline l'Ancien fait par ailleurs un emploi similaire du neutre pluriel *suggilata* pour désigner ces marques laissées sur la peau et, plus spécifiquement, sur les yeux<sup>564</sup>. Les soins apportés sont exclusivement externes : application de remèdes, simples ou composés, faite à même la peau ou avec un support, éponge<sup>565</sup>, linge (*linteolum*)<sup>566</sup>, chiffon (*pannum*)<sup>567</sup> ; fomentation (*fouere*)<sup>568</sup>.

<sup>556</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 165, 1 (cf. ORIB. *Syn.* 7, 5, 3 ; *Eun.* 3, 18, 3) ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 1007 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 399, 17 ; 414, 18 ; 417, 11-418, 5 ; 432, 3 ; 442, 12 ; 455, 15 ; 511, 16 K) ; APS. *Hippiatr. Berol.* 130, 80-81 ; ORIB. *Coll.* 10, 27, 4, tiré d'Antyllus ; 44, 15, 3, tiré de Rufus ; [ORIB.] *Ecl.* 89, 23 ; 98, 16 ; 101, 10 ; *Syn.* 3, 4, t. ; 7, 5, t. (= *Eun.* 3, 18, t.).

<sup>557</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 511, 16 K). Référence signalée par JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 338.

<sup>558</sup> LIVY, *Epit.* 43, 14, 5 : *id praetoribus magna patrum <approbatione>, non sine suggillatione consulum mandatum est*, « cette opération fut confiée aux préteurs, la proposition ayant recueilli une large <approbation> des sénateurs qui ne furent pas sans se moquer des consuls ».

<sup>559</sup> VAL. MAX. 2, 3, 1 ; 6, 9, 12 ; 9, 2, *praef.*

<sup>560</sup> LIVY, *Epit.* 4, 35, 10 : *primis annis suggillatos, repulsos, risui patribus fuisse*, « les premières années, ils n'avaient connu qu'affronts, échecs, railleries des Pères » ; VAL. MAX. 3, 2, *ext.* 1 : *Fulvii crudelitatem suggillare*, « ridiculiser la cruauté de Fulvius ».

<sup>561</sup> VARRO, *Sat.* 248. Sur ce passage, cf. le commentaire de J.-P. Cèbe dans son édition (EFR 1985), p. 1101.

<sup>562</sup> MARCELL. EMP. 19, 47 (éponge neuve imbibée d'eau salée chaude) ; 19, 50 (mauve sauvage, huile) ; 19, 53 (radis, vinaigre de cidre) ; 19, 56 (fromage de chèvre frais, miel) ; [APUL.] 34, 4 (grande centaurée).

<sup>563</sup> PLIN. *HN*, 31, 100 (sel) ; 32, 74 (chair de grenouille) ; MARCELL. EMP. 8, 164 (plante *sarcocolla/argimonia*).

<sup>564</sup> Peau, visage : PLIN. *HN*, 13, 125 (thapsia) ; 20, 55 (ail) ; 20, 88 (chou) ; 20, 115 (graine de persil) ; 20, 162 (ammi) ; 20, 179 (*heraclium*) ; 20, 240 (moutarde) ; 20, 257 (*hippomarathum*) ; 21, 76 (vin miellé et aloès) ; 21, 163 (*sampsuchum*) ; 22, 100 (racine de *silphium*) ; 23, 23 (racine de la vigne blanche) ; 23, 86 (huile de laurier) ; 23, 97 (caryotes) ; 23, 148 (noix) ; 25, 175 (hysope) ; 28, 132 (fromage frais) ; 30, 28 (poumon de béliet ou de brebis, ou fiente de pigeon) ; *Med. Plin.* 1, 15 (fromage frais, cf. PLIN. *HN*, 28, 132). Contusion des yeux : PLIN. *HN*, 20, 164 (ammi) ; 24, 144 (*aros*) ; 27, 50 (absinthe) ; 31, 100 (sel, myrrhe et miel ou sel et hysope).

<sup>565</sup> MARCELL. EMP. 19, 47.

<sup>566</sup> PLIN. *HN*, 31, 100.

<sup>567</sup> MARCELL. EMP. 19, 50 ; 19 56.

<sup>568</sup> PLIN. *HN*, 20, 115 (on fomente les ecchymoses avec une décoction de graines de persil).

### **Contusio**

Plusieurs préparations (cataplasme, emplâtre, thériaque, antidote) sont prescrites pour les « contusions », *contusiones*<sup>569</sup>, notamment celles de la poitrine et du côté, *contusiones pectoris / lateris*<sup>570</sup>, que Scribonius Largus présente comme un « accident habituel et fréquent chez les gladiateurs au cours des jeux », *quae frequenter gladiatoribus accidere solet in lusionibus*<sup>571</sup>. Le substantif ici employé, *contusio*, un dérivé de *contundere*, « écraser »<sup>572</sup>, n'est pas attesté dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*. En revanche, *contundere* est déjà employé avec le sens d'« avoir des contusions »<sup>573</sup>, et son participe substantivé, *contusum*, avec celui de « contusion »<sup>574</sup>.

Dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones* dans lesquels il est attesté (en médecine humaine : la *Medicina Plinii*, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus ; en médecine vétérinaire : Pélagonius, Chiron), *contusio*, « contusion », est employé soit seul<sup>575</sup>, soit avec le génitif de la partie du corps lésée : *contusio corporis*, « contusion du corps »<sup>576</sup>, *lateris*, « du côté »<sup>577</sup>, *membrorum*, « des membres »<sup>578</sup>, *neruorum*, « des nerfs »<sup>579</sup>, ou *pedum*, « des pieds (du cheval) »<sup>580</sup>. Hormis une occurrence chez Caelius Aurélianus, où les contusions sont mentionnées parmi les causes possibles de l'épilepsie<sup>581</sup>, les témoignages sont d'ordre pharmacologique (prescription de préparations diverses, cataplasme, emplâtre, cérat, antidote de Paccius Antiochus).

### **Pernio**

Le terme *pernio*, un dérivé de *perna*, « jambe »<sup>582</sup>, n'est pas attesté dans les textes avant Scribonius Largus.

Dans les traités postérieurs, le substantif est attesté dans un bon nombre de traités techniques (Pline l'Ancien, Gargilius Martilis, *Medicina Plinii*, Théodore Priscien, Marcellus

<sup>569</sup> SCRIB. LARG. 208, 1, p. 172 (emplâtre).

<sup>570</sup> SCRIB. LARG. i. 265, p. 33 (cataplasme) ; 101, 2, p. 94 (antidote sacré de Paccius Antiochus) ; 165, p. 141 (thériaque) ; 265, 1, p. 205 (cataplasme).

<sup>571</sup> SCRIB. LARG. 101, 2, p. 94. Les blessures dont souffrent couramment les gladiateurs sont également mentionnées dans trois autres recettes d'emplâtres : SCRIB. LARG. 203, 1, p. 166 (blessures récentes) ; 207, 1, p. 171 (blessure ou coup récents) ; 208, 1, p. 172 (blessures graves).

<sup>572</sup> DELL, s.u. *tundo*, « frapper, battre à coups répétés et avec un instrument contondant, écraser, piler ».

<sup>573</sup> Par ex. CATO, *Agr.* 157, 4 : *siquid contusum est, erumpet*, « en cas de contusion, [le chou] la fera crever » (sur l'emploi de *erumpere*, cf. l'éd. R. Goujard, CUF 2018, note 9 : « *erumpere* convenait mieux aux abcès qu'aux contusions ; il peut s'agir d'abcès résultant d'une contusion ») ; CELS. 2, 10, 9 : *si contusus est*, « s'il a des contusions ».

<sup>574</sup> On en trouve au moins un exemple chez Celse (CELS. 5, 28, 14c : *clauus (...) nascitur, praecipue ex contuso*, « le cor (...) naît surtout d'une contusion ») et plusieurs dans les *Compositiones*, dans des proportions égales à celles de *contusio* (SCRIB. LARG. i. 207, p. 26 ; i. 209-210, p. 27 ; i. 266, p. 33 ; 207, 1, p. 171 ; 209, 1, p. 173 ; 210, p. 175 ; 266, 1, p. 66).

<sup>575</sup> *Med. Plin.* 3, 30, 2 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 61.

<sup>576</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 83.

<sup>577</sup> MARCELL. EMP. 24, 2 (SCRIB. LARG. 265, 1).

<sup>578</sup> MARCELL. EMP. 25, 15 ; 36, 72.

<sup>579</sup> MARCELL. EMP. 18, 2 ; 35, 32.

<sup>580</sup> PELAG. 227. Chez Chiron aussi il est question de contusion du sabot : CHIR. 628 ; 699 ; 988.

<sup>581</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 61.

<sup>582</sup> DELL, s.u. *perna*, « jambe tout entière » ; ANDRE 1991, p. 107-108.



Empiricus, le Pseudo-Apulée et Cassius Félix). La cause de ces engelures, le froid<sup>583</sup>, et les symptômes observés chez le malade qui en souffre, inflammation, crevasse, démangeaison, gonflement<sup>584</sup>, sont peu abordés, contrairement à la partie thérapeutique : celle-ci se fait presque exclusivement par voie externe<sup>585</sup>, par applications de remèdes simples ou composés (des matières végétales ou animales, des matières grasses, huile végétale ou graisse animale)<sup>586</sup> ou en fomentation<sup>587</sup>.

### *Dermatoses sans gravité*

Deux dermatoses sans gravité appartiennent à notre corpus : le « zona », *zona*, également appelé « herpès », *herpes*, et la *lepra*.

### *Zona, herpes*

Le zona/herpès est mentionné sous deux noms, *zona* et ἔρπηξ/*herpes* :

*ad zonam quam Graeci ἔρπητα/herpetam dicunt,*

« pour le **zona**, que les Grecs appellent *herpes*<sup>588</sup>. »

Le substantif *zona* est également employé seul dans le titre regroupant deux chapitres consacrés à ses traitements, *ad zonam*, « pour le zona »<sup>589</sup>, ainsi que dans la recette de l'antidote sacré de Paccius Antiochus :

*ad papulas et sacrum ignem uel quam zonam uocant,*

<sup>583</sup> CASS. FEL. 10, 1 (*cum tenera corpora glaciali frigore fuerint adusta*, « lorsque les corps fragiles ont été brûlés par le froid glacial »). Cf. GARG. MART. 35, 7 qui indique que le remède, des raves en application externe, « chassent le froid des pieds », *frigus ex pedibus expellunt*.

<sup>584</sup> GARG. MART. 7, 5 (sensation de brûlure, plaie) ; MARCELL. EMP. 34, 84 (où il mentionne des engelures déjà ouvertes) ; CASS. FEL. 10, 1 (prurit des articulations et gonflement des doigts).

<sup>585</sup> Fait exception un passage de Pline l'Ancien qui indique que l'ortie en aliment est bonne pour les engelures, d'après le physicien Phanius (PLIN. *HN*, 22, 35).

<sup>586</sup> PLIN. *HN*, 20, 18 (navet) ; 22, 71 (racine d'asphodèle) ; 22, 104 (*laser*) ; 22, 126 (polente) ; 22, 143 (lentilles) ; 23, 74 (amurque) ; 23, 109 (écorce de grenades acerbes) ; 27, 33 (*arction*) ; GARG. MART. 7, 5 (arroche) ; 35, 7 (rave) ; 45, 4 (cédra) ; *Med. Plin.* 2, 25, 2 (figues et cire) ; 23, 123 (figues) ; 24, 110 (acacia) ; 28, 137 (axonge, cendre d'orge, noix de galle) ; 35, 189 (alun, jus de grenade) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 32, 87 (plusieurs recettes) ; [APUL.] 42, 2 (scille et huile) ; MARCELL. EMP. 34, 14-21 (ingrédients animaux) ; 34, 23 (oignon de mer) ; 34, 25 (alun) ; 34, 84 (navet) ; 28, 221 (substances animales) ; 30, 79 (suif de mouton, alun) ; 32, 65 (coquilles d'huîtres) ; 32, 111 (crustacés) ; CASS. FEL. 10, 2-3 (scille et huile ; autres recettes).

<sup>587</sup> PLIN. *HN*, 20, 70 (betterave, décoction) ; 22, 104 (*laser*, fomentation) ; 22, 153 (ers, décoction en fomentation) ; 26, 100 (racine de cyclamen, décoction) ; 27, 33 (racine et graines d'*arction*, en fomentation) ; GARG. MART. 10, 4 (bette, fomentation) ; CASS. FEL. 10, 2 (bassiner).

<sup>588</sup> Avec ἔρπητα : SCRIB. LARG. i. 247, p. 31 ; 247, p. 195 ; avec *herpetam* : SCRIB. LARG. 63, 2, p. 67 (médicament d'Andron : écorce de grenade, aristoloche, aloès, encens, myrthe, noix de galle, alun fissile, fleur de cuivre, vin de raisins secs de Crète). Sur l'emploi de *zona* chez Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2006 ; RODRIGUEZ 2009 et 2012.

<sup>589</sup> SCRIB. LARG. titre des chapitres 247 et 248, p. 195. Les deux chapitres fournissent des recettes d'applications externes : de la ciguë seule ou des composés : céruse, alun fissile, safran, encens, acacia, diphyrges, opium ; noix de galle, alun rond, chalcite, argile de cordonnier, *misy*, écorce de grenades, acacia, chaux vive. Cf. recette analogue chez GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 828 K, ἐκ τῶν Λάργου « des livres de Largus ») ; GUARDASOLE 2015, p. 85-86.

« pour les papules encore, le feu sacré, ou ce que l'on appelle *zona*<sup>590</sup>. »

Cet emploi médical de *zona* (ζώνη, « ceinture »<sup>591</sup>) est le seul attesté dans les textes latins, avec la reprise de l'un de ces chapitres par Marcellus Empiricus<sup>592</sup>. Dans les ouvrages antérieurs<sup>593</sup>, le terme, attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., désigne soit une ceinture<sup>594</sup>, soit, par analogie, la ceinture d'un astre (Orion)<sup>595</sup>, ou une zone divisant la terre en régions de climats<sup>596</sup>. Ce sont les sens avec lesquels est employé le terme dans les ouvrages postérieurs aux *Compositiones*. En grec, le terme n'est jamais employé avec une acception médicale<sup>597</sup>. Toutefois, il est vraisemblable que le terme circulait déjà dans la sphère médicale romaine du I<sup>er</sup> siècle et que l'emploi qu'en fait Scribonius Largus témoigne d'une « réalité médicale préexistante dont [il] se fait ici l'écho »<sup>598</sup>.

Le substantif *herpes*, translittération de ἕρπης<sup>599</sup>, est par ailleurs un terme rare dans les textes latins. Il n'est pas attesté dans les traités antérieurs aux *Compositiones* ; dans les traités postérieurs, on le trouve uniquement chez Pline l'Ancien – qui l'emploie également comme zoonyme<sup>600</sup>, dans la reprise de Marcellus Empiricus que nous mentionnions à propos de *zona*<sup>601</sup> et chez Cassius Félix, qui définit les herpès comme des ulcères serpigineux, *ad herpetas id est serpusculos*, « contre les herpès, c'est-à-dire les ulcères serpigineux »<sup>602</sup> et les présente comme un équivalent du latin *araneae*, « rognés », *araneas Graeci a serpendo quod*

<sup>590</sup> SCRIB. LARG. 106, 2, p. 102 (sur cet antidote, cf. infra, § L'antidote de Paccius Antiochus).

<sup>591</sup> DELG, s.u. ζώννυμι, « (se) ceindre ». Le substantif ζώνη est attesté dès l'époque homérique.

<sup>592</sup> MARCELL. EMP. 11, 29 (= SCRIB. LARG. 63, 2). Pour des emplois dans des manuscrits médiévaux issus, pour certains, de sources de l'Antiquité tardive : RODRIGUEZ 2009 et 2012.

<sup>593</sup> Sur les emplois de *zona* dans les textes antérieurs aux *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2006, p. 524 ; RODRIGUEZ 2009, p. 33.

<sup>594</sup> Ceinture portée par les hommes : PLAUT. *Curc.* 220 ; *Pers.* 155 ; *Poen.* 1008 ; *Truc.* 954 ; CATULL. 2a, 3 ; 67, 28 ; HOR. *Carm.* 3, 59 ; CURT. 3, 3, 17 (dans les textes grecs, voir par ex. XEN. *An.* 4, 7, 16) ; gaine portée par les femmes : OV. *Am.* 1, 7, 48 ; *Fast.* 2, 320-321 (*bis*) ; *Her.* 9, 65 ; *Met.* 5, 470 ; 10, 379 ; *Rem. am.* 602 ; HOR. *Carm.* 1, 30, 6 (dans les textes grecs, voir par ex. HOM. *Il.* 14, 181) ; ceinture renfermant de l'argent : HOR. *Epist.* 2, 2, 40 ; LIVY, *Epit.* 33, 29, 4 (dans les textes grecs, voir par ex. XEN. *An.* 1, 4, 9).

<sup>595</sup> OV. *Fast.* 6, 787 ; HYG. *Astr.* 4, 3 ; 4, 12.

<sup>596</sup> VERG. *G.* 1, 233 ; PROP. 4, 108 ; MANIL. 1, 552 ; 1, 681 ; 3, 315 ; 3, 625 ; OV. *Met.* 1, 46 ; 2, 130 ; HYG. *Astr.* 3, 3 ; 3, 8 ; 3, 10 ; 3, 12 ; VARRO, *Sat. fr.* 92 ; VITR. 9, 1, 3 ; 9, 1, 16 ; 9, 3, 3 ; 9, 4, 6 (dans les textes grecs, voir par ex. POSID. *ap.* STRAB. 2, 2, 2).

<sup>597</sup> JOUANNA-BOUCHET 2006, note 48, p. 526. Sur les raisons de cet emploi médical strictement latin : RODRIGUEZ 2012, p. 214.

<sup>598</sup> JOUANNA-BOUCHET 2006, p. 526. Elle ajoute : « Il est très vraisemblable en effet que dans le milieu professionnel des médecins du premier siècle à Rome apparaissent de nouveaux termes médicaux et l'expression employée par l'auteur *uel quam zonam uocant* pourrait bien renvoyer non pas à un emploi du terme dans des ouvrages antérieurs de médecine grecque, mais à un emploi attesté dans le milieu médical que l'auteur fréquente à Rome, même si on ne retrouve pas le terme dans les ouvrages médicaux latins de l'Antiquité postérieurs aux *Compositiones* ».

<sup>599</sup> Dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones*, le terme n'est attesté que dans le corpus hippocratique. Les herpès sont qualifiés de « grands » (*Epid.* 3, 7, 3, ἕρπητες μεγάλοι) ou de « rongeurs » (*Aph.* 5, 22, ἕρπητες ἐσθίομενοι), ils peuvent être causés par des pustules *epinyctides* (*Prorrh.* 2, 11, οἱ ἐκ τῶν ἐπινυκτίδων ἕρπητες) ; ils sont sans gravité, mais difficiles à soigner (*Prorrh.* 2, 13 : οἱ δ' ἕρπητες ἀκινδυνότατοι πάντων ἐλκείων ὅσα νέμεται, δυσπάλλακτοι δὲ μάλιστα, κατὰ γε τοὺς κρυπτοὺς καρκίνους, « de toutes les plaies serpigineuses, les herpès sont les plus exempts de danger, mais aussi les plus tenaces, comme les cancers cachés », trad. E. Littré) ; le chaud est utile pour les soigner (*Aph.* 5, 22 ; *Liqu.* 6, 6). D'après GRMEK 1983, note 56, p. 221-222, « il faut voir [dans le terme *herpes*] plutôt l'indication d'un aspect particulier des lésions cutanées, une sorte d'ulcère serpentin, qu'une maladie au sens propre ». Le terme ne se rapporte jamais à l'herpès de la terminologie moderne.

<sup>600</sup> Acception nosologique : PLIN. *HN*, 26, 145 ; 27, 130 (racine de *rhécoma*) ; zoonyme : PLIN. *HN*, 30, 116 (cf. PHILUM. *Ven.* 19, 1).

<sup>601</sup> Cf. supra, note 592.

<sup>602</sup> CASS. FEL. 24, 5 (trad. A. Fraisse, CUF 2002, légèrement modifiée).

*herpin dicunt herpetas dicunt, nos uero similiter latino sermone sicut supra diximus a serpendo serpusculos nominamus, « les Grecs appellent les rognés “herpès” du verbe serpenter qui se dit chez eux herpein ; quant à nous, c’est de la même façon qu’en latin, comme nous l’avons dit plus haut, nous les nommons ulcères serpigineux, du verbe serpenter »*<sup>603</sup>. D’après Cassius Félix, ce type d’affection est d’origine bilieuse<sup>604</sup> et s’accompagne de pustules<sup>605</sup>. Les remèdes, d’origine végétale et minérale, sont donnés au malade sous forme de boisson<sup>606</sup> ou d’emplâtres<sup>607</sup>.

### **Lepra**

Le substantif *lepra* est ici assimilé à l’*impetigo*<sup>608</sup>, qui est une affection prurigineuse :

*ad lepram, quae quasi impetigo est cum prurigine cutis,*

« pour la *lepra*, qui est une sorte d’éruption cutanée avec démangeaison de la peau »<sup>609</sup> ;

*hoc etiam lepram et quam elephantiam dicunt sanat et omnia quae effeuescunt per se, cum inueterauerint,*

« ce médicament guérit aussi la *lepra*, la maladie que l’on appelle *elephantia*, ainsi que toutes les affections qui se manifestent par des éruptions spontanées, tout en étant invétérées<sup>610</sup>. »

<sup>603</sup> CASS. FEL. 25, 1. Cf. GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 83-84 K) qui signale que l’herpès « se nourrit de la zone voisine, à la manière d’une bête rampante, comme son nom l’indique clairement », ἐπινέμεται τὰ πλησίον, ἀλλ’ ὡσπερ τοῦνομα δηλοῖ, δίκην ἔρποντος θηρίου.

<sup>604</sup> CASS. FEL. 25, 1 : *et efficitur sub ingenti acredine ac calore fellis*, « elles sont provoquées par une âcreté et une chaleur très fortes de la bile ». Dans les témoignages grecs, l’étiologie humorale de l’affection est mentionnée chez Galien : excès de bile, par ex. GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 291 K) ; [GAL.] *Def. med.* 374 (= 19, 440 K) ; âcreté de la bile, par ex. [GAL.] *Def. med.* 374 (= 19, 440 K) ; présence de bile jaune, par ex. GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 1 (= 11, 74 K) ; humeur mince (λεπτὸς χυμὸς), par ex. GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 1010 K) ; cf. ORIB. *Coll.* 44, 29, 1-3 (tiré de Galien).

<sup>605</sup> CASS. FEL. 25, 1 : ... *cum pustularum superinsurrectione. Est et aliud genus herpetis, quem Graeci cenchrias uocant, si quidem in superficie cutis pustulas minutas milio similes ostendit*, « (elles) s’accompagnent d’une éruption de pustules. Il existe aussi un autre genre d’herpès que les Grecs appellent “cenchrias” puisqu’il présente, à la surface de la peau, de toutes petites pustules semblables à du millet ». La note *ad loc.* renvoie pour comparaison à GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 1 (= 11, 74 K) ; cf. ORIB. *Coll.* 44, 29, 1-3 (tiré de Galien). Cf. aussi [GAL.] *Def. med.* 374 (= 19, 440 K) qui définit l’herpès comme une ulcération de l’épiderme, ἔλκωσις τῆς ἐπιφανείας τοῦ δέρματος.

<sup>606</sup> PLIN. *HN*, 27, 130 (racine de *rhécoma*, en boisson).

<sup>607</sup> PLIN. *HN*, 26, 145 (*cicuta cum siligine mixta mero, aizoum herpetas*, « la ciguë mélangée avec de la farine dans du vin, la grande joubarbe guérissent l’herpès ») ; CASS. FEL. 24, 5 (emplâtre *diastrichnum*, composé des ingrédients suivants : cire, litharge, céruse, huile de rose, raisin de loup) ; CASS. FEL. 25, 2 renvoie à l’emplâtre prescrit dans le chapitre sur l’*érysipèle* (CASS. FEL. 24, 5). Dans les textes grecs, nous trouvons de nombreuses recettes pour les herpès, de simples (une quarantaine chez Dioscoride, dont par exemple des feuilles de nerprun, ῥάμνος : DIOSC. 1, 90 ; cf. GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 111 K] ; du nerprun des teinturiers, λύκιον : DIOSC. 1, 100, 3 ; cf. GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 63 K] ; de l’*orchis*, ὄρχις : DIOSC. 3, 127 ; cf. GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 83 K]) ou de composés (par ex. plusieurs recettes chez GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 836-837 K] ; AEL. PROM. 58, 1-7).

<sup>608</sup> Sur l’*impetigo* chez Scribonius Largus, Celse, Pline l’Ancien et Cassius Félix : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 348.

<sup>609</sup> SCRIB. LARG. i. 252, p. 31.

<sup>610</sup> SCRIB. LARG. 250, p. 196 (trad. J. Jouanna-Bouchet, CUF 2016, légèrement modifiée). La préparation est une forme de cérat composé de soufre natif (*sulphur uiuum*) et d’huile ordinaire (*oleum commune*).

Le terme *lepra* (λέπρα)<sup>611</sup> n'est pas attesté dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones*. Dans les traités grecs (traités hippocratiques, Théophraste, Pseudo-Aristote), λέπρα désigne des dermatoses diverses, sans gravité, dont l'identification (eczéma, psoriasis...) est souvent malaisée<sup>612</sup>. Le terme ne se rapporte jamais, toutefois, à la lèpre de la terminologie moderne, que désigne chez Scribonius Largus le terme *elephantia*<sup>613</sup> ; son étymologie « attire l'attention sur un aspect particulier de la peau (rugosité, épaissement, desquamation) »<sup>614</sup>.

Dans les traités scientifiques et médicaux latins postérieurs, *lepra* est attesté chez Pline l'Ancien, Chiron, Gargilius Martialis, le Pseudo-Apulée, Cassius Félix et Marcellus Empiricus. Le constat est le même que dans les témoignages antérieurs : « le terme ne renvoie toujours pas à une pathologie précise. Employé au singulier [ou au pluriel], il semble correspondre à des maladies qui varient d'un auteur à l'autre et restent difficiles à identifier précisément »<sup>615</sup>. Pline l'Ancien la localise parfois au visage<sup>616</sup>. Chez Cassius Félix, elle désigne une sorte de gale (*scabies*), dont l'étiologie est humorale (*creatur ex melancholico humore*, « elle provient de l'humeur mélancolique ») et le traitement, difficile (*est curationis difficilis*)<sup>617</sup>. Les remèdes, simples ou composés, d'origine végétale, minérale et animale<sup>618</sup>, sont le plus souvent appliqués sur la lésion cutanée, parfois sur un linge ou avec une plume<sup>619</sup> ; certains sont aussi prescrits par voie orale<sup>620</sup>. Pline l'Ancien indique par ailleurs de procéder, après l'application, à un traitement cicatrisant<sup>621</sup>.

### **Dermatose grave : *elephantia*, la « lèpre »**

La recette indiquée pour la *lepra* l'est également pour la lèpre<sup>622</sup>, que Scribonius Largus nomme, sans la décrire, *elephantia* :

<sup>611</sup> DELG, s.u. λέπω, « peler, ôter l'écorce ou la peau ».

<sup>612</sup> Sur ces emplois : GRMEK 1983, p. 244-248. FRAISSE 2005, p. 66 : « le concept grec est lui-même flou et manque d'unité ».

<sup>613</sup> Sur la lèpre, cf. infra, p. 47 (et suiv.).

<sup>614</sup> FRAISSE 2011, p. 1029. Sur l'étymologie du substantif : GRMEK 1983, p. 244 ; FRAISSE 2005, p. 66. Dans les textes grecs, cette rugosité est signalée chez le Pseudo-Galien : [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 45 (= 14, 758 K) : λέπρα δὲ πάθος μὲν καὶ αὐτὴ δέρματος ἐπὶ τὸ λευκότερον καὶ τραχύτερον τρεπόμενον. ἢ δὲ τραχύτης οἶον ψυδρακίων ἐπανεστῶτων, « la *lepra* est elle aussi une maladie de la peau, qui la rend plus blanche et plus rugueuse. Cette rugosité est comme celle des boutons blancs qui ont poussé ».

<sup>615</sup> FRAISSE 2011, p. 1029.

<sup>616</sup> PLIN. *HN*, 22, 36 ; 26, 61.

<sup>617</sup> CASS. FEL. 15, 1. Cf. FRAISSE 2005, p. 65-66 ; FRAISSE 2011, p. 1029. Les textes grecs signalent également l'étiologie humorale, par ex. GAL. *De symp. causis* (= 7, 197 10 K). Parmi les causes de la maladie, Galien cite également la consommation de bœuf (GAL. *De alim. fac.* 3, 1 [= 6, 662, 1 K]) ou la modification des corps solides (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 1004, 14 K]).

<sup>618</sup> Par ex. chou et alun (PLIN. *HN*, 20, 88 ; 20, 94 ; 35, 189 ; DIOSC. 5, 106, 5 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 42, 13 K] ; GARG. MART. 30, 20), déjections animales (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 298, 15 K, chèvre] ; MARCELL. EMP. 19, 29, renard), *alcyoneum* (PLIN. *HN*, 32, 87 ; DIOSC. 5, 118, 3 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 371, 10 K]), farine d'ivraie et soufre (PLIN. *HN*, 22, 125 ; DIOSC. 2, 100 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 121, 1), fiel de taureau, natron (PLIN. *HN*, 28, 186 ; 2, 78, 3), *clématis* (PLIN. *HN*, 24, 84 ; DIOSC. 4, 180 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 31, 4 K]), racine de patience (PLIN. *HN*, 20, 234 ; DIOSC. 2, 114).

<sup>619</sup> *Linteum* : MARCELL. EMP. 19, 11 ; *linteolum* : CASS. FEL. 15, 3 ; *pinna* : MARCELL. EMP. 19, 15.

<sup>620</sup> PLIN. *HN*, 22, 36 (ortie sauvage prise dans du vin) ; MARCELL. EMP. 19, 26 (plante *britannice*, en aliment ou en boisson).

<sup>621</sup> PLIN. *HN*, 32, 83 : *exulcerationem sequi debet curatio, quae perducit ad cicatricem*, « l'excoriation doit être suivie d'un traitement qui produit la cicatrisation ».

<sup>622</sup> Sur l'histoire de la lèpre dans l'Antiquité, notamment : CHAUSSINAUD 1949 ; GRMEK 1983, p. 249-252 ; 1991, p. 206 ; GOUREVITCH 2001a ; 2001b, p. 980 ; VITTAUX 2020 ; SANTACROCE / DEL PRETE / CHARITOS /

*Hoc etiam lepram et quam elephantiam dicunt sanat et omnia quae efferuescunt per se, cum inueterauerint,*

« Ce médicament guérit aussi la *lepra*, la maladie que l'on appelle *elephantia*, ainsi que toutes les affections qui se manifestent par des éruptions spontanées, tout en étant invétérées<sup>623</sup>. »

*Elephantia*, translittération de ἑλεφαντία, un dérivé de ἑλέφας, « ivoire, défense d'éléphant, éléphant »<sup>624</sup>, apparaît ici pour la première fois dans les textes. Seuls deux noms issus de la même famille lexicale sont attestés dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones* : un nom populaire, *elephas morbus*, « la maladie-éléphant »<sup>625</sup>, et un nom savant, ἑλεφαντίασις : *morbus (...), quem ἑλεφαντίασιν Graeci uocant*, « la maladie que les Grecs appellent *éléphantiasis* »<sup>626</sup>. Chacune de ces trois dénominations n'a qu'une seule occurrence et aucune d'entre elles n'est employée dans les traités médicaux grecs<sup>627</sup>. Celse en décrit les principaux symptômes (taches, enflure, épaissement et amincissement de la peau...) et les soins à prescrire (saignée, purgation, exercice).

Dans les traités latins postérieurs, *elephantia* est peu attesté dans les traités médicaux<sup>628</sup> : nous n'en connaissons que quelques occurrences tardives chez Théodore Priscien, qui la mentionne dans deux chapitres, l'un sur la chute des cheveux, l'autre sur les taches cutanées<sup>629</sup>, et chez Marcellus Empiricus, dans la recette d'un remède administré par voie orale<sup>630</sup>. Ἐλεφάς n'est attesté avec une acception nosologique que dans les textes grecs<sup>631</sup>. Des trois substantifs que nous avons mentionnés, c'est le substantif *elephantiasis/ἑλεφαντίασις* qui est le plus employé dans les textes<sup>632</sup>. L'étiologie de la

BOTTALICO 2021. Sur les dénominations de la lèpre dans les textes grecs et latins : JOUANNA/TAILLARDAT 1980, p. 133 ; SKODA 1988, p. 232-234 ; FRAISSE 2011. Sur la blancheur comme maladie : CHARLIER 2008, p. 179-188 (qui mentionne, entre autres maladies, la lèpre, p. 187).

<sup>623</sup> SCRIB. LARG. 250, p. 196 (trad. J. Jouanna-Bouchet, CUF 2016, légèrement modifiée). La préparation est une forme de cérat composé de soufre natif (*sulphur uiuum*) et d'huile ordinaire (*oleum commune*).

<sup>624</sup> DELG, s.u. ἑλέφας. L'emploi métaphorique du nom de l'éléphant pour désigner la maladie est notamment expliqué chez Arétée (ARET. S.D. 2, 13 : cf. SKODA 1988, p. 233 ; GOUREVITCH 2001a, p. 163-164 ; FRAISSE 2011, p. 1030), le Pseudo-Galien ([GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 43 [= 14, 756 K] ; pour les emplois dans la *Méthode thérapeutique* : GOUREVITCH 2001b, p. 981) et Cassius Félix (CASS. FEL. 73, 1 ; cf. FRAISSE 2011, p. 1030).

<sup>625</sup> LUCR. 6, 1114-1115 : *est elephas morbus qui propter flumina Nili / gignitur Aegypto in media neque praeterea usquam*, « c'est l'éléphantiasis, qui naît sur les bords du Nil, au centre de l'Égypte, et ne se trouve nulle part ailleurs ».

<sup>626</sup> CELS. 3, 25. Dans les textes grecs, ἑλεφαντίασις est attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Dioscoride et l'Anonyme de Paris.

<sup>627</sup> Ἐλεφαντία et ἑλεφαντίασις ne sont pas attestés dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones* ; ἑλέφας n'est employé avec une acception médicale qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

<sup>628</sup> Le terme est également attesté chez Firmicus Maternus (FIRM. 2, 6, 31 ; 2, 7, 21). Dans les textes grecs, ἑλεφαντία n'est pas attesté dans les traités médicaux ; on le trouve uniquement chez Jean Chrysostome (IO. *Stag.* 3, 13).

<sup>629</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 3, 8 : l'*elefantia* peut provoquer la chute des poils des sourcils ; *Eup.* 1, 36, 94, *bis* : les taches cutanées peuvent être des signes annonciateurs de l'*elefantia*. C'est le chapitre suivant (1, 37, 95-96) qui porte sur les malades atteints de l'éléphantiasis (*de elefantiosis*).

<sup>630</sup> MARCELL. EMP. 30, 18 (on donne au malade des graines de daphné-olivier nain dans de l'hydromel).

<sup>631</sup> Ἐλέφας a une acception nosologique au moins chez Galien, le Pseudo-Galien et Arétée. Dans les textes latins, *elephas* n'est plus employé pour désigner la maladie.

<sup>632</sup> Dans les traités relatifs à la médecine humaine, *elephantiasis/elefantiasis* est attesté chez Pline l'Ancien, dans la *Medicina Plinii*, chez Gargilius Martialis, Caelius Aurélianus, Marcellus Empiricus et Cassius Félix. Dans les textes grecs, ἑλεφαντίασις est attesté chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et chez Oribase. Dans les traités vétérinaires (Végèce ; Africanus, dans le corpus hippiatrice grec), le terme désigne une forme de morve (sur les différentes formes de morve : VIRE 1998 ; GITTON-RIPOLL 2020a, p. 159-160).

maladie, principalement humorale, est peu abordée<sup>633</sup>, contrairement aux signes cliniques (des manifestations cutanées plus ou moins repoussantes)<sup>634</sup> et à la thérapeutique<sup>635</sup>.

### 2. 1. b. Grosseurs, tubercules

Dans notre corpus, plusieurs termes génériques désignent des « excroissances », *eminentiae*,

*si quando non exulceratas eminentias tollere sine ferro uoluerimus, ut uerrucas, naeuos aliaue eius generis, hoc medicamento utimur,*

« quand nous voulons enlever sans utiliser le fer des **excroissances** qui ne sont pas ulcérées, comme les verrues, les grains de beauté ou d'autres affections de ce genre, nous utilisons le médicament suivant »<sup>636</sup>,

de « petites tumeurs », *paniculae*,

*malagma ad strumam et omnem duritiem mirificum, item ad mammarum muliebrium duritiem et ad paniculas et ad tubera et cetera quae subito adnascuntur,*

« un cataplasme émollient prodigieux pour les écrouelles et pour toute induration, de même pour l'induration des seins des femmes, les **petites tumeurs**, les grosseurs et toutes les autres excroissances qui apparaissent soudainement »<sup>637</sup>,

ou des « dépôts d'humeurs », *collectiones*,

*parotidas initia habentes discutit, suppuratas iungit, si quis emissarium collectionis apto loco,*

« (l'emplâtre) fait disparaître les parotides à leur début et les fait cicatriser quand il y a eu suppuration, si l'on a vidé le **dépôt d'humeurs** à l'endroit convenable<sup>638</sup>. »

<sup>633</sup> Dans les textes latins et chez Galien : FRAISSE 2011, p. 1035 ; chez Galien : GOUREVITCH 2001a, p. 164 ; GOUREVITCH 2001b, p. 981 (et sur la contagiosité de la maladie : GOUREVITCH 2001a, p. 168-176 ; 2001b, p. 982-984 ; FRAISSE 2011, p. 1035-1037). Pour d'autres exemples dans les textes grecs, cf. par ex. ANONYM. MED. 51, 1 ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 43 (= 14, 756-757 K). Dioscoride indique que la bière (DIOSC. 2, 87) et le vin de figue (DIOSC. 5, 32, 3) peuvent provoquer la maladie.

<sup>634</sup> Pour une étude détaillée dans les textes latins : FRAISSE 2011, p. 1032-1035 ; sur la description de la maladie chez Arétée : GRMEK 1983, p. 249-250 et 253 ; SANTACROCE / DEL PRETE / CHARITOS / BOTTALICO 2021, p. 626-627 ; pour d'autres témoignages dans les textes grecs, cf. par ex. ANONYM. MED. 51, 2.

<sup>635</sup> Pour une étude détaillée dans les textes latins : FRAISSE 2011, p. 1037-1046. Sur la thérapeutique chez Arétée et Galien : GOUREVITCH 2001a, p. 165 (et p. 166-167 pour des cas de guérison) ; GAILLARD-SEUX 2012, p. 280-283 (sur l'emploi de la vipère) ; SANTACROCE / DEL PRETE / CHARITOS / BOTTALICO 2021, p. 627-628. Pour d'autres témoignages dans les textes grecs, cf. par ex. ANONYM. MED. 51, 3 ; DIOSC. 2, 70, 3 (lait) ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 195 (plusieurs remèdes, donnés soit par voie orale, soit en application).

<sup>636</sup> SCRIB. LARG. 228, 1, p. 186. Le terme est attesté dans l'index correspondant (i. 228, p. 29). Le remède est fait de chaux vive, de lie de vin, de natron et de rubrique ou de noir de cordonnier.

<sup>637</sup> SCRIB. LARG. 82, 1, p. 78.

<sup>638</sup> SCRIB. LARG. 206, 4, p. 170 (emplâtre attribué au chirurgien Glycon). Sur *emissarium*, cf. infra, p. 383 (et suiv.).

### *Eminentia*

*Eminentia*, un dérivé de *eminere*, « s'élever au-dessus de, être saillant », apparaît ici pour la première fois sous une forme de substantif féminin. On le trouve en effet chez Celse, mais sous la forme d'un participe présent neutre pluriel substantivé, où il désigne « les apophyses du coude », *eminentia cubiti*<sup>639</sup>. Un emploi analogue du verbe *eminere* est fait dans plusieurs passages du livre 8 du *De medicina*, où il est relatif à des éminences osseuses, mais dans les *Compositiones*, lorsqu'il est employé dans un contexte pathologique<sup>640</sup>, celui-ci désigne uniquement une excroissance de chair<sup>641</sup>.

*Eminentia*, substantif féminin et participe neutre substantivé, est peu attesté dans les traités médicaux latins postérieurs aux *Compositiones*<sup>642</sup>. Il y désigne des excroissances de chair, localisées notamment autour des amygdales et des dents<sup>643</sup>. On les fait disparaître à l'aide de remèdes végétaux ou minéraux, que l'on frotte ou l'on applique sur la lésion<sup>644</sup>.

### *Panicula*

*Panicula*, un diminutif de *panus*<sup>645</sup>, n'est pas attesté dans les textes antérieurs au traité. En revanche, *panus*, « tumeur », est employé chez Celse et dans les *Compositiones*, où il est l'équivalent du grec φύγεθλον<sup>646</sup> : *at aduersus panum, \*\*\* tum primum orientem, quod φύγεθλον Graeci uocant*, « mais contre le panus, \*\*\* aussi bien qu'au premier stade, que les Grecs appellent *phugethlon* »<sup>647</sup> ; *malagma quod discutit strumas, parotidas, panum, quod Graeci φύγεθλον uocant*, « cataplasme émollient qui fait disparaître les écrouelles, les parotides, la tumeur que les Grecs appellent *phugethlon* »<sup>648</sup>. D'après Celse, cette excroissance doit son nom à sa forme : *pan<u>m a similitudin<e> figurae nostri uocant*,

<sup>639</sup> CELS. 8, 10, 2d : *ferulaeque uel omnino non inponendae contra eminentia cubiti, uel aliquanto breuiores sunt*, « sur les apophyses du coude, il faut soit ne pas du tout mettre d'attelles, soit seulement de très courtes ».

<sup>640</sup> Dans la description du trèfle à feuilles pointues, le participe est relatif à la sorte d'« aiguillon qui se dresse », *aculeus eminens*, à l'extrémité des feuilles (SCRIB. LARG. 163, 2, p. 140).

<sup>641</sup> SCRIB. LARG. 205, 1, p. 168 ; 227, 4, p. 186 ; 240, p. 192. C'est un emploi que l'on trouve également chez Celse : CELS. 5, 26, 36c ; 5, 28, 2f ; 5, 28, 14b.

<sup>642</sup> Substantif féminin : MARCELL. EMP. 11, 37 ; 34, 76 (= SCRIB. LARG. 228, 1) ; participe neutre pluriel substantivé : GARG. MART. 36, 4 (sur le thym ; MAIRE 2003, p. 152 estime que « si l'on accepte l'idée que Gargilius n'a pas compilé les *Compositiones*, on peut raisonnablement supposer qu'il n'a pas eu connaissance de cet *hapax* antérieur et lui en faire partager la paternité »).

<sup>643</sup> MARCELL. EMP. 11, 37.

<sup>644</sup> GARG. MART. 36, 4 (thym broyé dans du vinaigre, en application) ; MARCELL. EMP. 11, 37 (mélange d'ingrédients minéraux, en friction) ; 34, 76 (= SCRIB. LARG. 228, 1).

<sup>645</sup> Les emplois de *panus* sont spécialisés et peu nombreux : il désigne soit du fil (LUCIL. 8, 9 [= 298 M] ; VARRO, *Ling.* 5, 23, 114 ; tissu : VARRO, *Ling.* 5, 22, 105), soit une tumeur/un abcès (Novius, Afranius, Celse). Cf. DELL, *s.u. panus*, « sous ce mot, les dictionnaires rangent trois sens différents : 1. fil du tisserand ; 2. tumeur ou abcès (ainsi nommé par sa ressemblance avec une bobine ?) ; 3. épi à panicules, millet ».

<sup>646</sup> DELG, *s.u. φύγεθρον*, « sorte de tumeur à l'aîne et aux aisselles ». Dans les textes grecs antérieurs à Celse et Scribonius Largus, φύγεθλον n'est attesté que dans la *Collection hippocratique* (HIPPOC. *Aff.* 35, où il apparaît dans une liste d'affections d'origine phlegmatique) ; en revanche, il est fréquemment attesté dans les traités postérieurs (notamment Dioscoride, Galien et le Pseudo-Galien). Le terme est formé avec le suffixe diminutif -θλον : le diminutif latin *panicula* en constitue une sorte de calque avec suffixe équivalent.

<sup>647</sup> CELS. 5, 18, 19. Pour une description de ce type de tumeur, cf. CELS. 5, 28, 10.

<sup>648</sup> SCRIB. LARG. 263, 1, p. 204. Cf. MARCELL. EMP. 32, 1 qui préfère le diminutif *panicula*.

« chez nous, on l'appelle "bobine de fil" en raison de sa forme »<sup>649</sup>. Elles sont localisées au cou, aux aisselles ou à l'aîne<sup>650</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *panicula* n'est employé avec le sens de « petite tumeur »<sup>651</sup>, que chez Gargilius Martialis, Marcellus Empiricus et le Pseudo-Apulée<sup>652</sup>. Les textes qui le précisent les localisent à l'aîne<sup>653</sup>. On les soigne à l'aide de remèdes parfois simples<sup>654</sup>, mais le plus souvent composés (mélange d'ingrédients d'origine végétale, animale, minérale), appliqués directement sur la grosseur, parfois à l'aide d'une matière souple<sup>655</sup>.

### Collectio

Le substantif *collectio*, un dérivé de *colligere*, « rassembler », trouve ici sa première acception médicale : dans ses rares emplois antérieurs, celui-ci désigne soit l'action de rassembler quelque chose<sup>656</sup>, soit un élément de rhétorique<sup>657</sup>.

Son emploi médical connaît une postérité très riche dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones*<sup>658</sup>. Le substantif est parfois employé avec le génitif de l'humeur accumulée (par exemple, *collectio sanguinis*, « dépôt de sang »<sup>659</sup>), parfois avec celui de la partie du corps où est localisée le dépôt d'humeurs<sup>660</sup>. L'étiologie n'est jamais mentionnée ; en revanche, un certain nombre de signes sont décrits chez Cassius Félix<sup>661</sup> et

<sup>649</sup> CELS. 5, 28, 10.

<sup>650</sup> CELS. 5, 28, 10.

<sup>651</sup> Le diminutif désigne également la panicule d'une plante : PLIN. *HN*, 16, 49 (sapin) ; 8, 117 ; 16, 158 et 35, 179 (roseau) ; 18, 53-54 (panic) ; 19, 15 (lin) ; 21, 18 (rose) ; 32, 141 (*calamochnus/adarca*) ; MARCELL. EMP. 34, 101.

<sup>652</sup> GARG. MART. 8, 2 (patience et fiente de coq) ; 49, 7 (figues) ; MARCELL. EMP. 7, 20 ; 32, 1 ; 32, 2 ; 32, 3 ; 32, 6 ; 32, 8-17 ; 36, 11 ; [APUL.] 13, t.-1 (patience, axonge, feuille de chou) ; 40, 5 (mauve sauvage et axonge).

<sup>653</sup> MARCELL. EMP. 7, 20 (*inguina*) ; [APUL.] 13, t.-1 ; 40, 5 (*in inguine*).

<sup>654</sup> GARG. MART. 49, 7 (figues) ; MARCELL. EMP. 32, 6 (gypse) ; 32, 12 (galbanum) ; 32, 17 (figuier d'Afrique).

<sup>655</sup> GARG. MART. 49, 7 : *ipsae panno inlita et impositae*, « étendues sur un morceau d'étoffe et en application » ; [APUL.] 13, 1 : *inponis super paniculam et panno ligabis*, « on la place sur la grosseur et on l'attache avec un linge » ; MARCELL. EMP. 7, 20 : *medicamen linteum inductum (...) adpones*, « tu placeras le remède appliqué sur un morceau de toile » ; 32, 6 : *inpone supra paniculam, deinde chartam superalliga*, « appliquer sur la petite tumeur [à l'aîne], puis attacher par-dessus une feuille de papyrus ».

<sup>656</sup> CIC. *Leg. Man.* 22, 13 (il s'agit ici de rassembler les membres d'Absyrtus éparpillés par Médée dans sa fuite vers Iolcos).

<sup>657</sup> Il désigne un « résumé » (CIC. *Brut.* 302), une « récapitulation » ([CIC.] 1, 6, 10) ou une « énumération » ([CIC.] 2, 21, 33). Sur les résumés antiques, voir notamment BOEHM/VALLAT 2020 ; sur les listes : LEDENTU/LORIOU 2020.

<sup>658</sup> On le trouve chez Pline l'Ancien, dans la *Medicina Plinii*, chez Théodore Priscien, Cassius Félix, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus, ainsi que dans les traités vétérinaires de Pélagonius, Chiron et Végèce. Les occurrences du terme sont trop nombreuses – notamment chez Pline l'Ancien et Caelius Aurélianus – pour être toutes référencées ici.

<sup>659</sup> PLIN. *HN*, 22, 100.

<sup>660</sup> Chez l'homme : cerveau (PLIN. *HN*, 24, 51), yeux (PLIN. *HN*, 22, 27), gencives (PLIN. *HN*, 25, 165), seins (PLIN. *HN*, 27, 63 ; 28, 72), siège (PLIN. *HN*, 22, 90), poumons (CASS. FEL. 21, 8), estomac (MARCELL. EMP. 20, 21), matrice (PLIN. *HN*, 30, 130). Chez le cheval : tête/tempes (CHIR. 184), oreilles (CHIR. 61, cf. VEG. 2, 14, 1 ; CHIR. 62, cf. VEG. 2, 14, 2 ; CHIR. 87, cf. VEG. 2, 23, 2), côté/cuisse/tout le corps (CHIR. 179), pied (PELAG. 227).

<sup>661</sup> CASS. FEL. 18, 1 (chapitre *ad collectiones*, « contre les abcès ») ; 21, 2-3 (chapitre *ad empyemata*, « contre les empyèmes », qui sont « des dépôts de pus ou abcès cachés et dérochés à la vue », *collectiones siue apostemata occulta atque uisu carentia*).



les textes fournissent plusieurs types de traitements, pharmacologiques (remèdes simples<sup>662</sup> et composés<sup>663</sup>) ou chirurgicaux<sup>664</sup>.

## 2. 2. Lésions articulaires, nerveuses et musculaires

Plusieurs recettes sont indiquées, entre autres maux<sup>665</sup>, pour les articulations (douleurs, raideurs, goutte), les nerfs (douleur, paralysie, contraction ou relâchement, convulsions) et les muscles (contraction, notamment des muscles maxillaires, engourdissement). Plusieurs termes de notre corpus désignent certains de ces troubles :

- *arthritis*, (ἀρθρίτις), « arthrite », et *ligatio*, « raideur articulaire », désignent des affections articulaires ;
- *punctus (neruorum musculorumque)*, « lésions (nerveuses et musculaires) », *sideratio*, « sidération », et *conuulsio*, « convulsion », désignent des lésions nerveuses ;
- *perfrictio*, « refroidissement, engourdissement », est relatif aux nerfs et aux membres.

### 2. 2. a. Affections articulaires

Deux termes de notre corpus désignent des affections articulaires : *arthritis*, « maladie articulaire »,

*prodest et ad articularem morbum, quem arthritis uocant,*

« il est bénéfique pour la maladie articulaire que les Grecs appellent *arthritis* »<sup>666</sup>,

et *ligatio*, « raideur articulaire »,

*idem <facit> ad omnem tensionem et contractionem neruorum et ligationem, ancylen quod Graeci uocant,*

« [le cataplasme émollit] est efficace encore pour toute crispation, contraction des nerfs et **raideur articulaire** que les Grecs appellent *ancyle*<sup>667</sup>. »

### *Arthritis*

*Arthritis*, translittération du grec ἀρθρίτις (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), n'est pas attesté dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*. Toutefois, cet emprunt n'est pas isolé, l'adjectif *arthriticus* (ἀρθριτικός, V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), « atteint de la maladie articulaire », étant employé chez Lucilius et Cicéron<sup>668</sup>. Dans le corpus hippocratique, la maladie

<sup>662</sup> Voir par exemple les plantes signalées chez Pline l'Ancien ; CASS. FEL. 18, 3.

<sup>663</sup> Par ex. THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 10, 26 ; 1, 28, 79 ; CASS. FEL. 18, 2 ; 21, 5.

<sup>664</sup> Par ex. CASS. FEL. 18, 4.

<sup>665</sup> Ce type d'affections ne fait pas l'objet d'un groupement de recettes : elles sont mentionnées dans divers passages du recueil, parmi différentes affections pour lesquelles tel ou tel remède est indiqué.

<sup>666</sup> SCRIB. LARG. 101, 4, p. 96 (antidote sacré de Paccius Antiochus).

<sup>667</sup> SCRIB. LARG. 255, 1, p. 198. Ce cataplasme est composé d'ingrédients d'origine végétale (bdellium, opopanax, galbanum, poivre, gomme ammoniacque, résine d'aliboufier, *cachrys*, iris, cire, térébinthe) et animale (graisse de veau). On le liquéfie avec de l'huile de henné.

<sup>668</sup> LUCIL. 9, 26 (= 331-2 M) : *quod deformis, senex arthriticus ac podagrosus est*, « parce que ce vieillard est difforme, goutteux et podagre » ; CIC. *Fam.* 9, 23, 1 : *dixit te in lecto esse quod ex pedibus laborares. (...) tamen constitui ad te uenire, ut et uiderem te et uiserem et cenarem etiam ; non enim arbitror cocum etiam*

articulaire<sup>669</sup> provient de la bile et du phlegme<sup>670</sup>. Elle survient par temps sec et au printemps<sup>671</sup>, et touche les jeunes davantage que les plus âgés<sup>672</sup>. Elle n'est pas mortelle<sup>673</sup>, mais elle provoque de violentes douleurs dans les articulations<sup>674</sup>. On la soigne avec des compresses rafraîchissantes, un purgatif (lavement ou suppositoire) et un régime approprié<sup>675</sup>. Chez l'un de ces malades, la maladie soulage les douleurs intestinales dont celui-ci souffrait<sup>676</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, *arthritis*/ἄρθριτις désigne non seulement une maladie articulaire<sup>677</sup>, mais également une forme de morve<sup>678</sup>. La maladie articulaire est provoquée par le phlegme<sup>679</sup>, un excès de sang<sup>680</sup> ou des causes diverses<sup>681</sup>. On observe chez le malade : impossibilité de se servir de ses mains<sup>682</sup>, apparition de pierres (πῶροι)<sup>683</sup>, douleur<sup>684</sup>, raideur des articulations<sup>685</sup>. Les mesures thérapeutiques mentionnées

---

*te arthriticum habere*, « il m'a dit, quand je lui eus demandé de tes nouvelles, que tu étais au lit parce que tu souffrais des pieds. (...) Néanmoins j'ai décidé d'aller chez toi, pour te voir et te rendre visite, et dîner de surcroît ; car tu n'as pas un cuisinier atteint lui aussi de la goutte, je pense ! ».

- <sup>669</sup> Le substantif ἄρθριτις est attesté dans les passages suivants : HIPPOC. *Aph.* 3, 16 ; *Morb.* 1, 3 ; *Aff.* 30-31 ; l'adjectif ἄρθριτικός qualifie soit la maladie (HIPPOC. *Epid.* 5, 91 = *Epid.* 7, 100 ; *Aph.* 3, 20 ; *Acut.* 54, 2), soit le malade (HIPPOC. *Epid.* 6, 4, 3 ; *Hum.* 20). Parfois, l'adjectif n'est pas relatif à l'affection (HIPPOC. *Mochl.* 8 ; *Art.* 18 : ἦσις δὲ ὀθονίοισι κατὰ τὸν νόμον τὸν ἄρθριτικόν, « traitement par bandage, selon ce qui est habituel aux articulations »). Sur ce type d'affection articulaire : BYL 1988, p. 90-92, qui signale notamment que GRMEK 1980, p. 130 identifie la description de la maladie (HIPPOC. *Aff.* 30) à la maladie de Bouillaud (ou rhumatisme articulaire aigu).
- <sup>670</sup> HIPPOC. *Aff.* 30 : Ἡ δὲ νοῦσος γίνεται ὑπὸ χολῆς καὶ φλέγματος, ὅταν κινηθέντα ἐς τὰ ἄρθρα καταστηρίζη, « la maladie provient de la bile et du phlegme, lorsqu'ils sont mis en mouvement et s'installent dans les articulations ». Un fragment attribué à Dioclès mentionne une autre cause, c'est-à-dire une inflammation des tendons situés aux articulations (DIOCL. 140, 3 ; cf. ANONYM. MED. 48, 1).
- <sup>671</sup> HIPPOC. *Aph.* 3, 16 (par temps sec) ; 3, 20 (au printemps). Cf. GAL. *De san. tuenda*, 5, 12 (= 6, 375, 9 K, au printemps).
- <sup>672</sup> HIPPOC. *Aff.* 30. En revanche, les témoignages postérieurs indiquent qu'il s'agit d'une maladie sénile (GAL. *De san. tuenda*, 5, 8 [= 6, 349, 3 K], au même titre que les maux de gorge, les rhumes, les calculs dans les reins, la goutte, l'asthme...) ou qui touche les personnes d'âge moyen (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 29 (*frequentat autem in uiris magis atque mediis aetatibus*, « elle est plus fréquente chez les hommes et les personnes d'âge moyen »).
- <sup>673</sup> HIPPOC. *Aff.* 30 (θανατώδης δὲ οὖ) ; *Morb.* 1, 3 (οὐ θανάσιμα).
- <sup>674</sup> HIPPOC. *Aff.* 30 (l'une ou l'autre articulation). Dans une fiche des *Épidémies*, une patiente atteinte de la maladie se plaint de violentes douleurs à la hanche (HIPPOC. *Epid.* 5, 91 = *Epid.* 7, 100).
- <sup>675</sup> HIPPOC. *Aff.* 30 ; HIPPOC. *Acut.* 54, 2 indique qu'il faut éviter la racine de poireau.
- <sup>676</sup> HIPPOC. *Epid.* 6, 4, 3 ; *Hum.* 20.
- <sup>677</sup> PORPHYR. *Hor. Epist.* 1, 15, 6 ; MARCELL. EMP. *ep. Antioch.* 5 ; 7, 20 ; 20, 6 ; 25, 11 ; 35, 1 ; 35, 5 ; 35, 9 ; 35, 23 ; 36, 49 ; 36, 51 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 27-28. Dans les textes grecs, voir par exemple ceux qui établissent une distinction entre arthrite, goutte et sciatique : ANONYM. MED. 48, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 331, 17-332, 1 K) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 42 (= 14, 755, 16-756, 12 K) ; ARET. *S.D.* 2, 12, 1. Sur les affections articulaires chez Galien : LOPEZ 1987.
- <sup>678</sup> PELAG. 204, 1 ; CHIR. 164 ; 344 ; 348 ; VEG. 1, 6, 1 ; chez les hippiatres grecs, cf. par ex. APS. *Hippiatr. Berol.* 2, 1 (signes) ; 2, 7 et 2, 10 (sur les différentes morves) ; THEOMN. *Hippiatr. Berol.* 2, 22-23 (thérapeutique). Sur la morve équine : VIRE 1998 ; GITTON-RIPOLL 2020a, p. 159-160.
- <sup>679</sup> [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 42 (= 14, 755, 16 K).
- <sup>680</sup> GAL. *De venae sect. adv. Erasistr.* (= 11, 165, 10 K) : une femme « bien purgée » (καλῶς καθαίρομένη) ne souffrira pas de cette maladie.
- <sup>681</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 29 mentionne diverses causes dont : « ivresse », *uinolentia*, « forte hypothermie », *frigus profundum*, « dyspepsie », *cruditatio*, « désir sexuel », *libido ueneria*, « effort excessif », *labor immodicus*.
- <sup>682</sup> GAL. *De san. tuenda*, 5, 1 (= 6, 311, 12 K).
- <sup>683</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VI* (= 13, 993, 12 K).
- <sup>684</sup> [GAL.] *Def. med.* 291 (= 19, 427, 3 K).
- <sup>685</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 30.

sont : un régime adapté<sup>686</sup>, une scarification ou une saignée<sup>687</sup>, des remèdes administrés principalement en application externe<sup>688</sup>, ainsi que par voie orale<sup>689</sup> et en fomentation<sup>690</sup>. Cette maladie peut être à l'origine d'autres affections<sup>691</sup>.

### *Ligatio*

*Ligatio*, un dérivé de *ligare*, « attacher, lier, entourer », apparaît ici pour la première fois dans les textes. Scribonius Largus crée le substantif à partir du sens de ἀγκύλη, « attache, courroie, lacet »<sup>692</sup> et lui donne « le sens premier du terme grec, c'est-à-dire “attache d'un membre, articulation”, et particulièrement “raideur d'articulation, ankylose” »<sup>693</sup>. C'est ici le seul emploi de *ligatio* avec le sens de « raideur articulaire »<sup>694</sup>.

Le substantif ἀγκύλη est lui-même rarement employé dans les textes avec le sens de « raideur articulaire, ankylose » : cette acception n'est attestée que dans la *Collection hippocratique*, chez Celse, Galien et le Pseudo-Galien<sup>695</sup>. Celse est le seul à en mentionner une possible cause : (*malagma*) *ad recenti cicatrice contractos articulos, quas ἀγκύλας Graeci nominant*, « [cataplasme émollient] pour les raideurs articulaires dues à des cicatrices récentes, que les Grecs appellent *ankylai* »<sup>696</sup>. On soigne le malade à l'aide d'applications externes, une outre remplie d'eau chaude<sup>697</sup> ou des cataplasmes émollients<sup>698</sup> ; deux de ces recettes sont quasiment similaires à celle de Scribonius Largus<sup>699</sup>.

<sup>686</sup> ANONYM. MED. 48, 3, 1 (réduire le régime alimentaire) ; 48, 3, 5 (alimentation simple et végétale) ; GAL. *De san. tuenda*, 5, 5 (= 6, 338, 13 K, vin préparé avec du miel) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 42 (= 14, 756 K, régime approprié).

<sup>687</sup> Scarification : ANONYM. MED. 48, 3, 9 ; saignée : ANONYM. MED. 48, 3, 1 (au début de la maladie, selon les forces du malade).

<sup>688</sup> Laine imbibée d'huile : ANONYM. MED. 48, 3, 4 ; plantes : DIOSC. 4, 69, 2 (herbe-aux-puces) ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 228, 1 ; cérat qui réchauffe : [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 42 (= 14, 756 K) ; remèdes acopes : AEL. PROM. 52, 10 ; MARCELL. EMP. 35, 9 ; cataplasme émollient : MARCELL. EMP. 35, 5 ; emplâtre *dictamnus* : MARCELL. EMP. 7, 20 ; remède (*remedium*) : MARCELL. EMP. 35, 23 ; 36, 51 ; médicament *hygia* : MARCELL. EMP. 36, 49.

<sup>689</sup> Purgatif : ANONYM. MED. 48, 3, 1 ; émétiques : ANONYM. MED. 48, 3, 8 ; boisson : MARCELL. EMP. 25, 11.

<sup>690</sup> ANONYM. MED. 48, 3, 3.

<sup>691</sup> [GAL.] *Medicus. Introd.* 18, 1 (= 14, 780, 2 K) : Περὶ τῶν καθ' ὅλου παθῶν. (...) οἱ μὲν ἐκ ποδάγρας καὶ ἀρθρίτιδος, οἱ δὲ καὶ καθ' ἑαυτοῦς, « Sur les affections de tout le corps. (...) Les unes viennent de la podagre et de l'arthrite, les autres naissent d'elles-mêmes ».

<sup>692</sup> DELG, *s.u.* ἀγκ- : « thème qui figure dans un grand nombre de formes nominales qui se rapportent toutes, mais de façon variée, à la notion de courbure ; (...) § 3 : dérivés en -υλος, -ύλη : ἀγκύλος, “courbé” (Hom.) épithète notamment de l'arc ; (...) à côté de l'adj. ἀγκύλος, subst. fém. ἀγκύλη (B., Hp., E., S.) qui a pris des sens très divers : “bandage, nœud, courroie d'une javeline, d'une sandale, crochet” etc. ».

<sup>693</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. CII.

<sup>694</sup> Le substantif est également attesté chez Chiron et Caelius Aurélianus, qui l'emploient toutefois avec le sens de « ligature » (CHIR. 323 ; pour les occurrences chez Caelius Aurélianus, cf. éd. G. Bendz, Akademie Verlag 1990, index, *s.u.* *ligatio*).

<sup>695</sup> HIPPOC. *Liqu.* 6, 3 ; CELS. 5, 18, 28 ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 968, 7 ; 969, 1-4 ; 977, 9 ; 983, 10 K) ; [GAL.] *Def. med.* 399 (= 19, 444, 1 K).

<sup>696</sup> CELS. 5, 18, 28. Dans l'éd. W. G. Spencer (Loeb 1938), le terme est translittéré (*ancylas*).

<sup>697</sup> HIPPOC. *Liqu.* 6, 3 : τὰ δὲ ἐς τὰ ἄρθρα ἐσκληρωσμένα ἢ ὑπὸ φλεγμονῆς ποτε γενομένης ἢ ἀγκύλης, προυργαίαιατα, ἐς ἀσκίον θερμὰ ἐγγέοντα, τὴν χεῖρα ἐναποδῆσαι, « pour les raideurs aux articulations, survenues par gonflement ou ankylose, il est fort utile de traiter en attachant le bras à une petite outre qu'on remplit d'eau chaude ».

<sup>698</sup> CELS. 5, 18, 28 ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 968, 7 ; 969, 1-4 ; 977, 9 ; 983, 10 K).

<sup>699</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 969, 1-4 ; 977, 9 K). Tous les ingrédients employés dans les *Compositiones* sont présents chez Galien, à l'exception, pour la première recette d'entre elles, de la cire. Par ailleurs, les deux recettes de Galien ajoutent de l'encens et du vin. Dans les autres recettes, seule la moitié,

## 2. 2. b. Lésions nerveuses<sup>700</sup>

Trois termes de notre corpus désignent des lésions nerveuses et musculaires : *punctus (neruorum musculorumque)*, « lésions (nerveuses et musculaires) »,

*punctus neruorum musculorumque qui periculosissimi sunt, quos νόγματα Graeci dicunt, sine incisione aut diuisione sanat cyprio oleo dilutum.*

« la **lésion** des nerfs et des muscles extrêmement dangereuse, que les Grecs appellent *nugmata*, [l'emplâtre] les guérit, sans qu'il soit besoin d'inciser ou de couper, après dilution dans de l'huile de henné »<sup>701</sup>,

*sideratio*, « sidération », qui qualifie une crispation ou un relâchement des nerfs,

*praeterea neruorum tensionibus mirifice conuenit. Quamobrem facit et ad tremulos et ad sideratione temptatos utralibet : una enim ex contractione, altera cum remissione neruorum conspicitur ; paralytim hoc utrumque uitium Graeci appellant,*

« [l'antidote de Paccius Antiochus] convient en outre merveilleusement aux crispations des nerfs. C'est pourquoi il est efficace aussi bien pour les tremblements que pour les malades frappés de **sidération**, sous l'une ou l'autre de ses formes : l'une, en effet, se manifeste par une contraction des nerfs, la seconde par un relâchement des nerfs ; les Grecs appellent *paralysis* ces deux maladies »<sup>702</sup>,

et *conuulsio*, « convulsion »,

*[theriace] eadem prodest et ad contusiones et ad conuulsiones interiorum partium laterisque ex qualibet causa et pectoris dolores,*

« [la thériaque] est bénéfique également pour les contusions, les **convulsions** des parties internes et du côté, quelle qu'en soit leur cause, et pour les douleurs de poitrine<sup>703</sup>. »

### *Punctus (neruorum musculorumque), νόγματα*

*Punctus* et νόγμα, deux termes dérivés d'un verbe signifiant « piquer », *pungo*/νύσσω<sup>704</sup>, sont relativement peu attestés dans les textes à l'époque de Scribonius Largus. D'une part, *punctus* (-us), « lésion », et νόγμα sont des hapax absolus dans les textes latins<sup>705</sup>. Par ailleurs, nous ne connaissons que peu d'occurrences de νόγμα dans les traités grecs antérieurs à Scribonius Largus et aucune avec l'acception médicale des *Compositiones*.

---

environ, des ingrédients sont utilisés (CELS. 5, 18, 28 : encens, galbanum, ammoniac, bdellium, cire ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* = 13, 968, 7 K : cire, résine, galbanum, iris d'Illyrie, huile d'iris, vin ; 13, 983, 10 K : ammoniac, cire, bdellium, térébinthe, iris, galbanum).

<sup>700</sup> Sur les sens de *neruus*, « nerf, tendon musculaire, ligament, muscle » : JOUANA-BOUCHET 2016, note 3, p. 95.

<sup>701</sup> SCRIB. LARG. 206, 5, p. 170 (sur ce chapitre, cf. infra, p. 280 et suiv.). La dénomination latine, *punctus neruorum musculorumque*, est également employée sans la dénomination grecque dans deux autres recettes d'emplâtres : SCRIB. LARG. 208, 1, p. 172 (et i. 208, p. 27) ; 209, 1, p. 173 (et i. 209, p. 27).

<sup>702</sup> SCRIB. LARG. 101, 3, p. 95. Sur la paralysie : LEVEN 2005, s.u. *Lähmung*.

<sup>703</sup> SCRIB. LARG. 165, p. 141. Sur la thériaque, cf. infra, p. 200 (et suiv.).

<sup>704</sup> DELL, s.u. *pungo* ; DELG, s.u. νύσσω.

<sup>705</sup> *Punctus* (-us) n'est toutefois pas une création isolée, dans la mesure où l'on trouve chez Celse les premières attestations de *punctio*, un terme technique employé pour parler d'une douleur « en coup de poignard ». Cf. MUDRY 2012, p. 19, 21 et 23.

Le terme désigne, au sens propre, la « pointe d'une aiguille », *νύγμα βελόνης*<sup>706</sup>, ou la « piqûre » d'un serpent<sup>707</sup>, au sens figuré, une sensation de « picotement »<sup>708</sup>.

Ce n'est qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, chez Galien, le Pseudo-Galien et dans la compilation d'Oribase<sup>709</sup>, qu'il désigne une lésion nerveuse (*νεύρων νύγμα*)<sup>710</sup>, musculaire (*μυὸς ~*)<sup>711</sup> ou tendineuse (*τένοντος ~*)<sup>712</sup>. Le traité *Sur la composition des médicaments selon les genres* fournit plusieurs exemples de recettes d'emplâtres pour les lésions nerveuses, composés de substances minérales et végétales<sup>713</sup>, et plusieurs d'entre eux sont intitulés *φατὰ νυγματική*, « emplâtre terreux pour les lésions nerveuses »<sup>714</sup>.

### Sideratio

Ni le substantif *sideratio*, ni *sideror*<sup>715</sup>, le verbe dont il est issu, ne sont attestés dans les textes antérieurs au traité.

Dans les traités postérieurs, le substantif apparaît chez seulement deux auteurs, Pline l'Ancien et Marcellus Empiricus. Tous les deux l'emploient comme un terme de pathologie, mais seul Marcellus Empiricus, qui reprend textuellement le chapitre des *Compositiones*, le fait avec un sens strictement identique à celui de Scribonius Largus<sup>716</sup>. Chez Pline l'Ancien, le terme, qui est relatif aux maladies des arbres<sup>717</sup>, désigne un « coup de chaleur »<sup>718</sup>, une maladie dont il indique qu'elle « dépend tout entière du ciel », *tota e caelo constat*, et plus spécifiquement d'une constellation, la Canicule : *proprium tamen siderationis est sub ortu canis siccitatum uapor, cum insita ac nouellae arbores moriuntur, praecipue ficus et uitis*, « c'est à la sidération qu'appartient en propre, au lever de la Canicule, le coup de chaleur de la sécheresse, qui tue les greffes et les jeunes arbres, surtout le figuier et la vigne »<sup>719</sup>. Le verbe

<sup>706</sup> HIPPOC. *Nat. puer.* 25, 3 : Ἐχει δὲ οὕτως ὡσπερ εἴ τις ἐν ἀσκῶ ὕδωρ ἐνεὸν ἀποπιέσειεν ἰσχυρῶς καὶ παραπνοῖη τῷ ὕδατι ποιήσειε νύγματι βελόνης ἢ μικρῶ μέζονι, καὶ τὸν ἀσκὸν κρεμάσας αἰωροίη, « c'est comme si on pressait fortement l'eau qui se trouve dans une outre et que, après avoir fait une ouverture avec la pointe d'une aiguille ou quelque chose d'un peu plus gros, on suspendait l'outre ».

<sup>707</sup> NIC. *Ther.* 271 ; 298 ; 446 ; 730 ; 916. Le terme apparaît sous la forme *νύγμα*. Dans les traités postérieurs, cet emploi est attesté chez Galien (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 774, 13 K]) et le Pseudo-Aélius Promotus ([AEL. PROM.] 10).

<sup>708</sup> ATH. 12, 546e mentionne « les “chatouillements” et les “picotements” dont [Épicure] parle dans son traité *Sur la fin* », (...) τοὺς γαργαλισμοὺς καὶ τὰ νύγματα, ἃ ἐν τῷ Περὶ Τέλους εἴρηκεν.

<sup>709</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 513, 3 ; 547, 9 ; 606, 10-12 ; 651, 4 K *et alii*) ; [GAL.] *Def. med.* 147 (= 19, 390 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 87, 1 ; 87, 4.

<sup>710</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 513, 3 ; 606, 10-12 ; 651, 4 K) ; *νύγμα* employé seul : GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 547, 9 ; 565, 3 ; 643, 3 ; 903, 14 K).

<sup>711</sup> Par ex. [GAL.] *Def. med.* 147 (= 19, 390 K, cf. [ORIB.] *Ecl.* 87, 8) ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 903, 14 K).

<sup>712</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 585, 3 K) ; *Ars med.* 31, 1 (= 1, 388 K), qui indique que ce genre de lésion provoque des spasmes et qu'il faut inciser puis assécher la partie concernée.

<sup>713</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 643 et 903-904 K) : même recette, tirée d'Asclépiade ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 513 = 748 et 547 K) : recettes de composition analogue.

<sup>714</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 650, 15-651, 3-5 ; 906, 10-907, 6 K). Sur les remèdes nommés *φατὰ*, cf. infra, p. 206 (et suiv.).

<sup>715</sup> DELL, s.u. *sidus*, « étoile formant une figure, une constellation ».

<sup>716</sup> MARCELL. EMP. 20, 6 (= SCRIB. LARG. 101).

<sup>717</sup> PLIN. *HN*, 17, 218 : *societate nominum quoque cum hominis miseriis*, « [ces maladies] partagent leurs noms avec les misères humaines ». Pour d'autres emplois chez Pline l'Ancien d'un vocabulaire commun à la médecine des hommes et celle des arbres, cf. infra, p. 294.

<sup>718</sup> PLIN. *HN*, 17, 218 ; 222 (*bis*) ; 226 (*bis*). JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 278-279 signale un parallèle avec Théophraste (THEOPHR. *Hist. pl.* 4, 14, 2).

<sup>719</sup> PLIN. *HN*, 17, 222.

*sideror* est quant à lui attesté, quoique dans de rares occurrences, chez Pline l’Ancien, Sénèque<sup>720</sup> et Marcellus Empiricus, ainsi que dans les traités vétérinaires de Chiron et Végèce. Il y désigne soit un malade « frappé d’apoplexie »<sup>721</sup>, soit un état paralytique, en l’occurrence de la langue<sup>722</sup>, soit, dans le corpus vétérinaire, un état de « sidération » caractérisé notamment par une torsion des traits : *labia eius et maxillae nec non etiam nares deprauantur in parte*, « ses lèvres, ses mâchoires et même ses naseaux se tordent sur le côté »<sup>723</sup>.

### ***Conuulsio (interiorum partum laterisque)***

*Conuulsio*, « convulsion »<sup>724</sup>, est un terme rare, que nous trouvons uniquement dans ce chapitre du traité et chez Pline l’Ancien, qui signale quelques remèdes simples et composés bons pour ce type d’affection<sup>725</sup>. L’exemple d’un certain Maecenas donné au livre 28 signale par ailleurs l’une des conséquences possibles d’une convulsion, c’est-à-dire une hémorragie : *triennio Maecenatem Melissum accepimus silentium sibi imperauisse a conuulsione reddito sanguine*, « nous savons que Maecenas Melissus s’astreignit au silence pendant trois ans à la suite d’une hémorragie provoquée par une convulsion »<sup>726</sup>. J. Jouanna-Bouchet signale que le terme est l’équivalent du grec σπᾶσμα<sup>727</sup>, « comme le suggère la comparaison avec la composition d’Héras, l’une des trois versions de la thériaque transmise par Galien »<sup>728</sup>.

<sup>720</sup> C’est le seul emploi qui n’est pas médical. SEN. *QNat.* 1, 15, 3 : *ab his tacta nos dicimus siderata, id est icta sine fulmine, quae ἀστερόπληκτα Graeci uocant*, « nous appelons sidérés et les Grecs ἀστερόπληκτα les objets qui, sans être foudroyés, ont été frappés par eux ».

<sup>721</sup> PLIN. *HN*, 28, 226 : *sideratis urina pulli asinini nardo admixto perunctione prodesse dicitur*, « l’urine d’ânon mêlée de nard et employée en onction passe pour salutaire à ceux qui sont frappés d’apoplexie ». Le texte n’apporte aucune précision sur ce trouble. Dans un emploi analogue du verbe, mais hors contexte médical (il est question des poissons qui craignent la chaleur), le texte précise, comme pour les arbres, que ce « coup de chaleur » survient lors du lever de la Canicule (PLIN. *HN*, 9, 58 : *fluuiatilium silurus caniculae exortu sideratur*, « parmi les poissons de rivière, le silure est frappé d’insolation au lever de la Canicule »).

<sup>722</sup> MARCELL. EMP. 14, 41 : *ad anginam et linguam sideratam, quod genus morbi Graeci paralyisin uocant*, « pour l’angine et la paralysie de la langue, un type de maladie que les Grecs appellent paralysie ».

<sup>723</sup> VEG. 2, 39. Le chapitre, intitulé *de siderato*, « animal qui souffre de sidération », signale, parmi d’autres symptômes observés chez la « bête de trait frappée de sidération », *iuumentum sideratum* (2, 39, 1), la paralysie de la mâchoire, *maxilla siderata* (« mâchoire frappée de sidération », 2, 39, 3). À la description des symptômes succède celle de la thérapeutique (2, 39, 2-3 : friction, fomentation, saignée, potion). Pour comparaison, cf. CHIR. 336 et VEG. 2, 99 : chapitres intitulés *de sideratico*, littéralement « animal qui subit l’influence des astres ». Sur l’influence des astres sur les chevaux, par exemple : GITTON-RIPOLL 2017 ; sur les hommes, par exemple : ECTOR 1985.

<sup>724</sup> DELL, *s.u. uello*, « arracher, tirer violemment ». *Conuello* n’est pas attesté avec un sens médical dans les textes antérieurs aux *Compositiones*. Chez Celse, il est employé avec le sens d’« épuiser, réduire » les forces (*uires*) du malade (CELS. 3, 4, 2-3, *bis*).

<sup>725</sup> PLIN. *HN*, 20, 168 (livèche) ; 27, 130 (décoction de *rhécoma*) ; 29, 55 (préparation à base de graisse d’oie).

<sup>726</sup> PLIN. *HN*, 28, 62. Sur Maecenas Melissus : CHRISTES J. 1979, *Sklaven und Freigelassene als Grammatiker und Philologen im antiken Rom*, Wiesbaden, p. 86-91.

<sup>727</sup> DELG, *s.u. σπάω*, « tirer, arracher ».

<sup>728</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 141. Les trois versions de cette thériaque se trouvent au second livre *Des antidotes* (ASCLEP. PHARM. *ap. GAL. De antid.* = 14, 189, 7 K ; ANDROM. IUN. *ap. GAL. ibid.* = 14, 161, 4 K ; HER. *ap. GAL. ibid.* = 14, 203, 2 K). Sur ces trois versions : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 7, p. 297. Le terme *spasmos* est attesté chez Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 300, qui signale trois emplois du terme : spasme cynique, convulsion ou spasme, convulsion nerveuse. Sur les notions de *spasmos* et *tetanos* dans les textes latins : VAZQUEZ-BUJAN 1988.

### 2. 2. c. Refroidissements des nerfs et des membres

Le substantif *perfrictio*, un substantif dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs au recueil, est employé pour désigner soit un « refroidissement des nerfs »,

*acopum ad perfrictionem, lassitudinem, tensionem neruorum ; idem hieme non patitur perfrigescere artus,*

« un remède acope pour le **refroidissement**, la fatigue, la crispation des nerfs ; il évite également en hiver le refroidissement des membres<sup>729</sup> »,

soit un rhume, à l'origine d'autres altérations de la santé,

*sed si quando mouentur dentes ex perfrictione,*

« mais s'il arrive que les dents bougent à la suite d'un **refroidissement** »<sup>730</sup> ;

*ad (...) quidquid ex perfrictione est,*

« pour (...) tout ce qui résulte d'un **refroidissement** »<sup>731</sup>.

Ce sont les seules occurrences du terme dans le traité, mais Scribonius Largus emploie également le verbe *perfrigescere*<sup>732</sup> pour désigner un refroidissement des membres<sup>733</sup>.

Le substantif *perfrictio* est fréquemment attesté dans les traités techniques et médicaux postérieurs aux *Compositiones*, en médecine humaine (Pline l'Ancien, le Pseudo-Apulée, Cassius Félix, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus) et vétérinaire (Pélagonius, Chiron, Végèce). Il y désigne soit un rhume<sup>734</sup>, soit le refroidissement d'une partie du corps, nerfs (*perfrictio neruorum*)<sup>735</sup>, articulations (~ *articulorum*)<sup>736</sup>, estomac (~ *stomachi*)<sup>737</sup>, tête (~ *capitis/cerebri*)<sup>738</sup>, ou d'une humeur (~ *humoris*)<sup>739</sup>. Le rhume, dont l'étiologie n'est que rarement évoquée<sup>740</sup>, est soigné à l'aide de remèdes simples ou composés, d'origine presque exclusivement végétale<sup>741</sup> et administrés en application<sup>742</sup>, en boisson<sup>743</sup> ou en fumigation<sup>744</sup>.

<sup>729</sup> SCRIB. LARG. 268, 1, p. 208 (cf. i. 268, p. 33). Ce *perfrictio neruorum* est également mentionné dans les recettes de deux autres remèdes acopes : SCRIB. LARG. 270, 1, p. 210 (et son index correspond, p. 33) ; 271, 1, p. 211.

<sup>730</sup> SCRIB. LARG. 57, p. 63.

<sup>731</sup> SCRIB. LARG. 257, 1, p. 199 (cf. i. 257, p. 31).

<sup>732</sup> Le verbe est attesté dans des emplois analogues chez Varron, où il s'agit d'isoler un « chenil » (*cubile*) pour éviter que les chiots ne prennent froid (VARRO, *Rust.* 2, 9, 13) et chez Celse : *at ei qui perfrixit opus est in balneo primum inuoluto sedere, donec insudet*, « en revanche l'homme qui a pris froid doit d'abord rester assis au bain enveloppé, jusqu'à ce qu'il sue » (CELS. 1, 3, 10).

<sup>733</sup> SCRIB. LARG. 268, 1, p. 208 ; 271, 1, p. 211. Les index correspondants (i. 268 et 271, p. 33) emploient le verbe sans *artus*.

<sup>734</sup> Pour les références des passages où le terme désigne un rhume, cf. les notes de bas de page suivantes.

<sup>735</sup> MARCELL. EMP. 35, 6 et 8-9 (cf. SCRIB. LARG. 268 ; 270 ; 271).

<sup>736</sup> CASS. FEL. 42, 1 ; 47, 1 ; 64, 1.

<sup>737</sup> CASS. FEL. 42, 17.

<sup>738</sup> MARCELL. EMP. 7, t. (*capitis*) ; 7, 17 (*cerebri*).

<sup>739</sup> VEG. 1, 42, 1 : *alia quoque uitia ex perfrictione huiusmodi humoris nascuntur*, « d'autres maladies proviennent aussi du refroidissement de ce type d'humeur » (il s'agit des humeurs contenues dans l'estomac, issues de la digestion).

<sup>740</sup> Seul Marcellus Empiricus l'aborde, MARCELL. EMP. *ep. ad Maec.* 3 : *de pituita perfrictio nascitur*, « le mucus provoque le rhume ».

<sup>741</sup> PLIN. *HN*, 20, 156 (pouliot sauvage) ; 20, 197 (sacopénium) ; 20, 240 (huile de graine de moutarde) ; 21, 141 (iris doux) ; 23, 80 (huile d'oënanthe) ; 23, 134 (suc du mûrier) ; 23, 155 (suc de laurier et natron) ; 23, 157

Le plus souvent, il est cité dans l'étiologie d'une maladie, principalement de troubles digestifs<sup>745</sup> et de diverses parties internes<sup>746</sup>, ainsi que d'affections de la tête<sup>747</sup>, de la toux/l'angine/l'asthme<sup>748</sup>, du tétanos<sup>749</sup> et de diverses pathologies vétérinaires<sup>750</sup>. C'est également le cas du refroidissement de l'humeur, mentionnée dans l'étiologie de diverses affections<sup>751</sup>. Pour les refroidissements des nerfs, de l'estomac et de la tête, seule la partie thérapeutique est abordée : on soigne les premiers avec des remèdes acopes<sup>752</sup>, les seconds, avec des antidotes<sup>753</sup>, les derniers, avec une poudre à saupoudrer et frictionner sur la tête du malade<sup>754</sup>. Quant au refroidissement des articulations, il est mentionné dans une liste de troubles relatifs à des dysfonctionnements intestinaux et cardiaques : *sequitur autem in passione constitutos / aegrotos articulorum perfrictio*, « il s'ensuit chez les personnes atteintes par la maladie / chez les malades refroidissement des articulations »<sup>755</sup>.

### 2. 3. Altération des facultés intellectuelles

Le recueil mentionne plusieurs altérations des facultés intellectuelles, épilepsie, vertiges, manie, mélancolie, aux tableaux cliniques relativement proches<sup>756</sup>, et caractérisées, entre autres signes, par des états confusionnels, une agitation, voire une perte de connaissance<sup>757</sup>. Dans notre corpus, les termes relatifs à ces troubles désignent :

- 
- (huile de laurier) ; 26, 117 (aristoloche) ; 27, 130 (racines de rhécoma) ; 29, 55 (préparation à base de graisse d'oie) ; 30, 85 (serpent mort) ; 32, 140 (*calamochnus/adarca*) ; [APUL.] 93, 1 (pouliot) ; 131, 6 (mandragore) ; MARCELL. EMP. 5, 4 (racine de cyclamen) ; 29, 31.
- <sup>742</sup> PLIN. *HN*, 20, 156 (*fricari*) ; 21, 141 (*imponere*) ; 23, 134 (*bibere, inlinere*) ; 23, 155 (*perungere*) ; [APUL.] 131, 6.
- <sup>743</sup> PLIN. *HN*, 23, 134 ; 26, 124 ; 27, 130 ; MARCELL. EMP. 29, 31.
- <sup>744</sup> MARCELL. EMP. 5, 4.
- <sup>745</sup> CHIR. 208-212 ; 220 ; VEG. 1, 40, 2 ; CASS. FEL. 48, 1 (dysenterie) ; 51, 2 (colite, iléus) ; MARCELL. EMP. *ep. ad Maec.* 3 (douleurs, coliques, flatulences) ; 28, 58 (envie d'aller à la selle) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 12, 139 (iléos) ; *De morb. diut.* 3, 2, 13 (maux d'estomac).
- <sup>746</sup> Vessie : CHIR. 452 (strangurie) ; CASS. FEL. 46, 9 (dysurie) ; rate : VEG. 2, 92, 2 ; foie : CASS. FEL. 44, 14 ; reins : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 3, 53 ; pleurésie : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 13, 87 ; 2, 21, 126.
- <sup>747</sup> Tête : PELAG. 58 ; CHIR. 256 ; CASS. FEL. 1, 3 ; MARCELL. EMP. 1, 13 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 4 ; MARCELL. EMP. 5, 18 (catarrhe) ; oreilles douloureuses : CASS. FEL. 28, 1 ; yeux douloureux : CASS. FEL. 29, 1 et 3.
- <sup>748</sup> Toux : VEG. 1, 38, 2 ; CASS. FEL. 34, 1 ; MARCELL. EMP. 10, 17 ; 16, 15 ; angine : CASS. FEL. 37, 1 ; asthme : CASS. FEL. 40, 1.
- <sup>749</sup> CHIR. 317 ; VEG. 1, 38, 2 ; CASS. FEL. 38, 1.
- <sup>750</sup> Fièvre : CHIR. 116 ; 143 ; VEG. 1, 29, 4 ; 1, 35, 1 ; écoulement des naseaux : PELAG. 59 ; CHIR. 154 ; VEG. 2, 98 (rejettement de l'eau) ; coriège : CHIR. 405 ; prolapsus du rectum : CHIR. 476 ; 720 ; VEG. 2, 70, 1 ; morve : VEG. 1, 17, 4 ; *opisthotonos*, podagre, phtisie : VEG. 1, 38, 1 ; claudication : VEG. 2, 86, 2.
- <sup>751</sup> Cf. supra, note 739, p. 58.
- <sup>752</sup> MARCELL. EMP. 35, 6 et 8-9 (cf. SCRIB. LARG. 268 ; 270 ; 271).
- <sup>753</sup> CASS. FEL. 42, 17.
- <sup>754</sup> MARCELL. EMP. 7, 17 : poudre composée d'une dizaine d'ingrédients d'origine végétale et minérale ; les verbes employés pour désigner le geste thérapeutique sont *conspargere* et *perfricare*.
- <sup>755</sup> CASS. FEL. 42, 1 (écoulement d'humeur de l'estomac) ; 47, 1 (maladie cholérique) ; 64, 1 (maladie cardiaque).
- <sup>756</sup> PIGEAUD 1981, p. 261 rappelle que « pour les médecins anciens, les maladies sont essentiellement labiles, et qu'une mélancolie peut facilement se transformer en manie ou en épilepsie ».
- <sup>757</sup> De nombreuses études ont déjà été menées sur les différentes formes d'aliénations dans l'Antiquité. Pour des études sur le corpus médical grec, voir notamment : HARRIS 2013 ; THUMIGER 2017a ; THUMIGER/SINGER 2018 ; dans le corpus hippocratique, THUMIGER 2017b ; chez Galien, THUMIGER 2015 ; sur l'état de délire dans le corpus hippocratique, BYL 2004 ; 2006 ; pour des études sur le corpus médical latin, voir notamment : chez Celse, GOUREVITCH 1991 ; PIGEAUD 1994 ; FRAISSE 2016 ; chez Caelius Aurélianus,



- soit les malades : *epileptici*, « épileptiques », *scotomatici*, « ceux qui souffrent de vertiges », *maenomenoi*, « ceux qui ont perdu la raison »<sup>758</sup> ;
- soit la maladie : *epilepsia*, « épilepsie ».

### 2. 3. a. L'épilepsie

Plusieurs recettes sont regroupées sous le titre *ad comitalem morbum*, « pour la maladie des comices »<sup>759</sup>, c'est-à-dire l'épilepsie<sup>760</sup>. Dans le premier de ces chapitres, la dénomination latine est mise en équivalence avec l'emprunt au grec *epilepsia* (ἐπιληψία),

*ad comitalem morbum quem Graeci epilepsiam uocant,*

« pour la maladie des comices que les Grecs appellent *epilepsia*<sup>761</sup> » ;

dans un autre passage du traité, c'est avec le nom des malades, *epileptici* (ἐπιληπτικοί), qu'est faite l'équivalence :

*sanat ergo morbo comitali correptos, quos epilepticos Graeci uocant, et furiosos, quos maenomenos dicunt,*

« ainsi donc, il guérit ceux qui sont atteints de la maladie des comices, que les Grecs appellent *epilepticoi*, et ceux qui ont perdu la raison, auxquels ils donnent le nom de *maenomenoi*<sup>762</sup>. »

Ni le substantif *epilepsia*, ni l'adjectif *epilepticus* ne sont attestés dans les textes latins antérieurs au traité<sup>763</sup>.

---

GOUREVITCH 1991 ; 2017 ; pour deux exemples romains, MUÑIZ COELLO 2000. Pour la littérature hippocratique : GITTON-RIPOLL 2017. Sur l'état d'inconscience et d'insensibilité dans le corpus hippocratique, notamment chez les malades atteints de *mania* ou d'épilepsie : GOUREVITCH 1994<sup>2</sup> ; BOEHM 2002b.

<sup>758</sup> Dans le traité, ces adjectifs ne sont employés qu'au pluriel.

<sup>759</sup> SCRIB. LARG. 12-18, p. 38-40. Outre dans le titre de ces chapitres, *comitalis morbus* est également attesté dans les passages suivants : i. 12, p. 9 ; i. 98, p. 17 ; i. 107, p. 17 ; 13, p. 38 ; 15 et 16, 1, p. 39 ; 98, p. 91 ; 107, 1, p. 104. C'est sous ce terme qu'est nommée la maladie chez Celse (cf. CELS. 3, 23 pour une description des symptômes et des soins).

<sup>760</sup> Nous ne prendrons pas en compte, dans cette étude, les passages qui, dans les textes latins, emploient d'autres termes que *epilepsia/epilepticus* pour désigner la maladie ou les malades : les références données en note seront uniquement celles où est employé le substantif ou l'adjectif. Sur l'épilepsie (causes, symptômes, traitements) : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 15 ; CASS. FEL. 71 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4 ; en médecine vétérinaire : CHIR. 311 ; VEG. 2, 97. Sur les noms donnés à l'épilepsie : ANDRE 1988, p. 11-13 ; ORLANDINI 1998 (sur la dénomination *morbus maior*) ; GAILLARD-SEUX 2017, p. 176-177 ; ainsi que DE HARO SANCHEZ 2010, p. 151-152 (papyrus iatromagiques grecs) ; GITTON-RIPOLL 2014, p. 414 ; 2017, p. 14-15 (traitements vétérinaires latins). Pour des études sur l'épilepsie dans l'Antiquité, cf. les références bibliographiques signalées par GAILLARD-SEUX 2017, note 1, p. 175, auxquelles nous ajoutons LO PRESTI 2013 et JOUANNA 2013, p. 98-100.

<sup>761</sup> SCRIB. LARG. 12, p. 38. Le chapitre indique de manger à jeun la plante *nerualis* : sur cette plante, cf. infra, p. 116 (et suiv.). Sur les remèdes donnés par Scribonius Largus pour soigner l'épilepsie : JOUANNA-BOUCHET 2004, p. 50-51.

<sup>762</sup> SCRIB. LARG. 98, p. 91 (antidote sacré de Paccius Antiochus). Dans l'index correspondant (i. 98, p. 17), le terme est employé en caractères grecs : *ad morbo comitali correptos, quos επιληπτικούς dicunt*, « pour ceux qui sont saisis par la maladie des comices, que les Grecs appellent *epilepticoi* ». Sur *maenomenoi*, p. 63 (et suiv.).

<sup>763</sup> Dans les textes grecs antérieurs, les deux termes sont notamment employés dans les corpus hippocratique et aristotélicien, chez Dioclès et Proxagoras. Pour une étude détaillée de ces corpus : LO PRESTI 2013.

Dans les traités latins postérieurs, *epile(m)psia*<sup>764</sup> et *epile(m)pticus*<sup>765</sup> sont attestés, sauf exceptions, à date relativement tardive (Chiron, Végèce, Théodore Priscien, Cassius Félix, Caelius Aurélianus, Marcellus Empiricus). L'adjectif désigne presque exclusivement les malades<sup>766</sup>, mais parfois aussi la maladie (*epileptica passio*)<sup>767</sup> ou le traitement (*epileptica curatio*)<sup>768</sup>. Dans les traités de médecine humaine, les causes de la maladie (humeur mélancolique<sup>769</sup>, ivrognerie, mauvaise digestion, coup<sup>770</sup>, complication d'une précédente maladie<sup>771</sup>...), les signes observés chez le malade (chute, écume, raptus des membres, convulsions...) <sup>772</sup> et les traitements mis en œuvre (saignée, potions...) <sup>773</sup> sont multiples. Les textes soulignent par ailleurs des similitudes avec plusieurs autres maladies<sup>774</sup>, auxquelles ils donnent même, pour certaines, le nom de *parua epilepsia*, « petite épilepsie »<sup>775</sup>. Dans les traités vétérinaires, on reconnaît un animal épileptique aux signes suivants : il titube, tombe, il est pris de tremblements et salive abondamment<sup>776</sup>. Le traitement implique notamment de recourir à la saignée, de mettre l'animal dans un lieu chaud et obscur, et de lui administrer divers remèdes (frictions, onctions, potions)<sup>777</sup>.

<sup>764</sup> VEG. 2, 97, t. ; THEOD. PRISC. *Phys.* 2, 5 (sous la forme *epilempsia*) ; CASS. FEL. 71, t.-1 ; 71, 6 ; chez Caelius Aurélianus (une trentaine d'occurrences), cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. epilepsia*. Le terme est également employé chez Firmicus Maternus (FIRM. 2, 7, 21 ; 2, 7, 23, sous la forme *epilempsia*).

<sup>765</sup> CHIR. 311 ; 343 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 15, t. ; 2, 16, 49 ; 2, 17, 50 ; *Phys.* 2, 5-7 ; [APUL.] 131, 4 ; CASS. FEL. 71, 4-5 (*bis, epilepticus*) ; MARCELL. EMP. 20, 3 (= SCRIB. LARG. 98) ; 20, 128 ; chez Caelius Aurélianus (une vingtaine d'occurrences), cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. epilepticus*. L'adjectif est également employé chez Firmicus Maternus (FIRM. 6, 29, 16 ; 6, 31, 53 ; 7, 20, 8 *et alii*).

<sup>766</sup> Certaines de ces occurrences sont mises en équivalence avec un autre adjectif, par ex. CHIR. 311 : *de emplectico, id est epilentico* ; [APUL.] 131, 4 : *ad epilepticos, hoc est daemoniosos* ; MARCELL. EMP. 20, 128 : *epileptici, quos caducos dicunt*.

<sup>767</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, *praef.* 6 ; 2, 30, 162. Théodore Priscien précise par ailleurs que la maladie « porte différents noms selon sa gravité » (THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 15, 47 : *uariis nominibus haec passio pro sui magnitudine nuncupata est*) : elle est par exemple qualifiée de *lues deifica*, « maladie divine » (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 30, 162) ou de *molesta passio*, « maladie grave » (CASS. FEL. 71, 1).

<sup>768</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 5, 170.

<sup>769</sup> CASS. FEL. 71, 1 (humeur mélancolique et phlegme froid) ; 71, 3 (humeur mélancolique, ou humeur épaisse et compacte).

<sup>770</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 61. Sur l'étiologie de la maladie dans les traités latins et grecs : LE PERSON 2009, p. 286-288 ; LO PRESTI 2013, p. 198-212 ; GAILLARD-SEUX 2017, p. 176-179. Sur l'ivresse comme cause de la folie : JOUANNA 1996, p. 416.

<sup>771</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 59 (*de incubone*) ; 5, 7, 81 (*de somno uenerio*).

<sup>772</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 15, 47 ; CASS. FEL. 71, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 61-66 (Cassius Félix et Caelius Aurélianus précisent qu'il existe deux formes de l'épilepsie ; sur la description de l'épilepsie chez Cassius Félix : SABBAN 1998a, p. 309). D'après CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 66-68, certains patients arrivent à voir venir les crises, d'autres, non.

<sup>773</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 15, 48 ; *Phys.* 2, 5-7 ; [APUL.] 131, 4 ; CASS. FEL. 71, 2-5 ; MARCELL. EMP. 20, 3 (= SCRIB. LARG. 98) ; 20, 128 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 73 et suiv. Cf. aussi CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 9, 37 et 40 : mention des substances odoriférantes prescrites par Asclépiade, que Caelius Aurélianus condamne. Dans le corpus hippocratique : LE PERSON 2009 ; chez les enfants : GAILLARD-SEUX 2017, p. 193-196 (soins médicaux) et 196-201 (pratiques magiques).

<sup>774</sup> Par ex. avec l'apoplexie (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 5, 49), la léthargie, la paralysie (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 5, 53) ou encore la suffocation hystérique (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 5, 53 ; *De morb. diut.* 1, 4, 71).

<sup>775</sup> C'est le cas par exemple pour les vertiges, *scotomatica passio* (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51 : *ueteres denique paruam epilepsiam uocauerunt*, « les Anciens l'ont même appelée la petite épilepsie ») et le coït ou l'acte sexuel (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 127 : *at uero concubitus siue uenus, quam adhibendam probant, ab aliquibus parua epilepsia nuncupata est*, « mais le coït ou l'acte sexuel, qu'ils recommandent de pratiquer, est nommé par certains petite épilepsie »).

<sup>776</sup> CHIR. 311 ; 341 ; VEG. 2, 97, 1. Cf. GITTON-RIPOLL 2017, p. 372-373 ; GOEBEL 2018, p. 343-345.

<sup>777</sup> CHIR. 341 ; VEG. 2, 97, 2-4. Cf. GOEBEL 2018, p. 343-345.

### 2. 3. b. Les vertiges

*Scotomatici*<sup>778</sup> est le nom donné aux malades qui souffrent de vertiges :

*quibus subitae uertigines obuersantur, quos scotomaticos Graeci dicunt,*

« pour ceux qui ont des vertiges soudains (les Grecs les appellent *scotomaticoi*) »<sup>779</sup> ;

*quibus subito tenebrae obuersantur oculis cum uertigine quadam – scotomaticos hos Graeci appellant,*

« ceux dont les yeux s’obscurcissent subitement avec une sorte de vertige – les Grecs les appellent *scotomaticoi*<sup>780</sup>. »

L’adjectif *scotomaticus*, translittération du grec σκοτωματικός, un dérivé de σκότωμα, « vertige »<sup>781</sup>, n’est pas attesté dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones*<sup>782</sup>. Dans les textes grecs, les rares occurrences antérieures connues de l’adjectif, situées dans des fragments attribués à Pythagore et à Dioclès, le sont par des témoignages indirects qui ne nous apportent aucune précision sur la maladie<sup>783</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *scotomaticus* n’est attesté, sauf exception (Chiron), que chez des auteurs tardifs (Théodore Priscien, Cassius Félix, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus)<sup>784</sup>. L’adjectif qualifie toujours le malade ou l’animal malade<sup>785</sup>, à l’exception d’une occurrence, où il désigne la maladie<sup>786</sup>. D’après Théodore Priscien et Caelius Aurélianus, la maladie touche les personnes « inoccupées » (*otiosi*), « inactives » (*uacui*), et souffrant d’hémorroïdes<sup>787</sup>, ainsi que les « jeunes » (*iuuenes*)<sup>788</sup> et les

<sup>778</sup> Sur ces vertiges (signes, traitements) : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2 ; dans les textes grecs (causes, signes, traitements) : ANONYM. MED. 17 ; GAL. *De locis affectis*, 3, 12 (= 8, 202 K) ; [GAL.] *Def. med.* 251 (= 19, 417 K) ; ARET. *S.D.* 1, 3 ; ORIB. *Syn.* 8, 4 (tiré de Galien).

<sup>779</sup> SCRIB. LARG. 6, p. 36. On « fait sortir la matière de la tête par les narines ou par la bouche » (*capitis dolore materiam quoque detrahare ex eo per nares uel os*).

<sup>780</sup> SCRIB. LARG. 99, 1, p. 91 (i. 99, p. 17 : *eadem ad scotomaticos et cephalalgicos*, « même composition pour ceux qui ont de vertiges et ceux qui souffrent de céphalalgie »). On recourt à l’antidote sacré de Paccius Antiochus.

<sup>781</sup> DELG, *s.u.* σκότος, « obscurité, ténèbres ; σκοτόομαι, “être dans le noir, souffrir de vertiges, s’évanouir” et σκοτόω, “rendre aveugle” ; d’où σκότωμα ».

<sup>782</sup> Celse emploie le terme *caligo (oculorum)*, « obscurcissement de la vue » (*DELL, s.u. caligo*, « fumée noire ; nuage ou brouillard opaque et noir ; de là, obscurité, ténèbres (sens physique et moral) ; vertige, troubles de la vue ») et le dérivé verbal *caligare*, « avoir les yeux brouillés, obscurcis, faibles ».

<sup>783</sup> PYTHAG. *Fr.* 11/2, 138, 24, sur le signe du Verseau ; DIOCL. 81, 2-3 (*bis*, d’après ANONYM. MED. 17, 1), qui indique que « les Anciens n’ont pas donné directement la cause du vertige », τῶν σκοτωματικῶν τὴν αἰτίαν οἱ ἀρχαῖοι ἀντικρὺς οὐκ ἀπέδωκαν.

<sup>784</sup> CHIR. 256 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16, t.-49 ; CASS. FEL. 1, 1 ; 71, 4 ; MARCELL. EMP. 1, 6 (= SCRIB. LARG. 6) ; 1, 106 ; 20, 3 (= SCRIB. LARG. 99, 1) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, t.-51 ; 2, *praef.* Dans les ouvrages grecs, l’adjectif σκοτωματικός est notamment attesté chez l’Anonyme de Paris, Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, Arétée, Oribase (tiré de Galien, Rufus et Antyllus) et dans le corpus hippocratique.

<sup>785</sup> Chez Cassius Félix, il est donné comme synonyme de l’adjectif *tenebrosus*, CASS. FEL. 1, 1 : *ad tenebrosos quos scotomaticos dicunt*, « pour les gens victimes d’étourdissements qu’ils disent *scotomaticoi* ». Dans les textes grecs, voir par exemple ANONYM. MED. 17, 1, 1 qui la définit comme « la même affection que le vertige », τὸ αὐτὸ δὲ πάθος ἐστὶν ἰλίγγω.

<sup>786</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51 (*scotomatica passio*, « maladie qui se manifeste par des vertiges »). Dans les textes grecs, les emplois de l’adjectif pour qualifier la maladie sont plus fréquents : voir par exemple GAL. *De locis affectis* (= 8, 201, 18 ; 202, 15 ; 203, 14 ; 217, 11 K) ; *De cur. rat. per venae sect.* (= 11, 271, 15 ; 273, 1 K).

<sup>787</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16, 49 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51.

« buveurs » (*uinolentos*)<sup>789</sup>. Cassius Félix fait une allusion à l'étiologie humorale : *et si forte ex plena habitudine totius corporis caput impleri senseris*, « et si d'aventure tu t'aperçois qu'en raison d'un excès d'humeurs dans l'ensemble du corps, la tête est pleine »<sup>790</sup>. Les signes observés chez les malades sont : confusion mentale (*mentis confusio*)<sup>791</sup>, voile, obscurcissement (*tenebratio/tenebra*, dont la soudaineté est parfois signalée)<sup>792</sup>, « vertige » (*uertigo*)<sup>793</sup>, « bourdonnements des oreilles » (*aurium tinnitus*)<sup>794</sup>, « pression dans la tête et les yeux » (*capitis atque oculorum grauatio*), « sueurs » (*sudor*), « chute soudaine » (*repentinus casus*)<sup>795</sup>. Les traitements sont principalement pharmacologiques et administrés par voie orale<sup>796</sup>. Théodore Priscien en décrit également de plus vigoureux : *cum ergo commoueri coeperint, manibus eos continebo, auribus eorum exclamabo, easdem fortius defricabo, capillos euellam ex temporibus*, « quand une crise commence, je tiens les malades avec les mains, je leur crie dans l'oreille, je les frotte vigoureusement, je leur arrache les cheveux des tempes »<sup>797</sup>.

### 2. 3. c. La « folie »

*Maenomenoi* est le nom donné aux malades qui ont perdu la raison :

*Sanat ergo morbo comitali correptos, quos epilepticos Graeci uocant, et furiosos, quos maenomenos dicunt,*

<sup>788</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16, 49.

<sup>789</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51.

<sup>790</sup> CASS. FEL. 1, 6. Chiron (CHIR. 256) signale également une cause humorale, un sang corrompu dans la tête. Dans les témoignages grecs, voir par exemple ANONYM. MED. 17, 1, 1, pour qui elle provient d'un « blocage des liquides et du pneuma dans la tête », ἐνανειλησις τῶν ὑγρῶν τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ, καὶ τοῦ πνεύματος, ou ARET. *S.D.* 1, 3, 1 pour qui « le vertige a sa cause dans le froid joint à l'humidité », τὸ πάθος σκότωμα γίγνεται ἐπ' αἰτίῃ ὑγρῆ τε καὶ ψυχρῆ.

<sup>791</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16, 49. Cette confusion est semblable à celle de l'épilepsie, la seule différence résidant dans l'intensité de la maladie et la sévérité des symptômes.

<sup>792</sup> CASS. FEL. 1, 6 (« voile placé devant les yeux », *ante oculos subiecta tenebratio*) ; 71, 4 (*scotomaticis, id est qui subito ante oculos tenebras patiuntur*, « les scotomatiques, c'est-à-dire ceux qui, brutalement, souffrent d'un voile devant les yeux ») ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51 (« obscurcissement soudain de la vue », *repentina uisus tenebratio*). Caelius Aurélianus (*ibid.*) mentionne également un « nuage », *nebula*, devant les yeux. Dans les témoignages grecs, voir par exemple le témoignage de l'Anonyme de Paris, qui indique que les malades « pensent voir de l'obscurité au lieu de la lumière », ἀντὶ φωτὸς σκότος ὄραν δοκοῦσι (ANONYM. MED. 17, 1, 2), et que « s'ils se lèvent, le symptôme s'intensifie, leur vue s'obscurcit », ἀνιστάμενοί τε ἐπιτείνονται καὶ ἐσκοτωμένοι (ANONYM. MED. 17, 2, 2).

<sup>793</sup> CASS. FEL. 1, 6 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51.

<sup>794</sup> CASS. FEL. 1, 6 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 52.

<sup>795</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 51-52. Dans les témoignages grecs, voir par exemple ANONYM. MED. 17, 2, 2 et ARET. *S. D.* 1, 3, 2 qui signalement une « lourdeur de la tête », βάρος τῆς κεφαλῆς.

<sup>796</sup> CASS. FEL. 1, 6 (purgatif à base d'aloès, de suc de scammonée, de pulpe de coloquinte et d'absinthe du Pont) ; 71, 4 (trochisque fait de fiel de lièvre, castoréum, encens mâle, myrrhe, foie sec de belette, vinaigre) ; MARCELL. EMP. 1, 6 (= SCRIB. LARG. 6, par voie orale ou nasale) ; 1, 106 (*hiera maior*, composée d'une douzaine d'ingrédients d'origine végétale) ; 20, 3 (= SCRIB. LARG. 99, 1, antidote sacré de Paccius Antiochus). CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 2, 53 renvoie à des traitements prescrits pour le mal de tête. Les témoignages grecs offrent plusieurs exemples de remèdes administrés par voie orale (par ex. DIOSC. 1, 19, 5 ; 4, 182, 3 ; 183, 2 ; 5, 18, 3 ; AEL. PROM. 52, 8 ; *Hippiatr. Cant.* 81, 2, *περὶ σκοτασμοῦ*, « pour l'obscurcissement ») ; voir aussi les divers traitements (applications, lavements, remèdes à sentir...) signalés par l'Anonyme de Paris et Arétée (ANONYM. MED. 17, 3 ; ARET. *C.D.* 1, 3).

<sup>797</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 16. Il prescrit également une nourriture légère et l'ingestion d'hellébore.

« Ainsi donc, il guérit ceux qui sont atteints de la maladie des comices, que les Grecs appellent *epilepticoi*, et ceux qui ont perdu la raison, auxquels ils donnent le nom de *maenomenoi*<sup>798</sup>. »

Ce terme, translittéré du grec *μαινόμενος* (de *μαίνομαι* : « être pris d'une ardeur furieuse, de rage, de délire »<sup>799</sup>), est peu employé dans les textes latins. Cette occurrence, qui est la première connue dans les textes, est aussi la seule du traité ; dans les ouvrages latins postérieurs, ce type de malades n'est mentionné que chez Théodore Priscien<sup>800</sup> et dans la reprise du chapitre des *Compositiones* par Marcellus Empiricus<sup>801</sup>. Chez Théodore Priscien, on reconnaît la maladie aux signes suivants : la tête est douloureuse, les bruits effraient, l'état d'agitation s'accompagne d'accès de gaieté ou de colère. Le malade doit être surveillé – Théodore Priscien emploie deux fois le verbe *custodire* – ; on le purge au moyen de saignées, on lui chauffe la tête avec de l'huile, on le fait vomir et on lui prescrit une nourriture légère. Dans un contexte non médical, chez Pline l'Ancien, l'adjectif *maenomenon* qualifie par ailleurs un miel qui provoque la folie<sup>802</sup>.

Dans les *Compositiones*, *maenomenoi* – ce chapitre nous le montre – n'est pas le seul adjectif à désigner un malade atteint d'une forme de « folie » : chez Scribonius Largus, il est notamment synonyme de l'adjectif *furiosus*<sup>803</sup>, un dérivé de *furia*, « délire, égarement furieux ; furie »<sup>804</sup>. Deux autres termes relèvent par ailleurs du registre de la « folie » : le substantif *furor*<sup>805</sup>, qui désigne le « délire de l'esprit », *mentis furor*, provoqué par l'ingestion de *toxicum*<sup>806</sup>, et l'adjectif pluriel *melancholici*, « *melancholicoi* », translittéré du grec *μελαγχολικοί*, qui désigne les malades « produisant de la bile noire », *ad bilem atram generantes*<sup>807</sup>. De ces trois termes, seul le substantif *furor*, « délire », est employé dans le *De*

<sup>798</sup> SCRIB. LARG. 98, p. 91 (antidote sacré de Paccius Antiochus).

<sup>799</sup> DELG, s.u. *μαίνομαι*. Sur la *mania*, voir notamment : PIGEAUD 1981, p. 100-112 ; 1987, p. 29-40.

<sup>800</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 17, t.-50 (*de maenomenis*, « sur les malades atteints de folie »).

<sup>801</sup> MARCELL. EMP. 20, 3 (= SCRIB. LARG. 98).

<sup>802</sup> PLIN. *HN*, 21, 77 : *aliud genus in eodem Ponti situ, gente Sannorum, mellis, quod ab insania, quam gignit maenomenon uocant*, « dans la même partie du Pont, chez le peuple des Sannes, il est une autre sorte de miel, appelé *maenomenon* parce qu'il provoque la folie ». Dans une note *ad loc.*, J. André (CUF 2003<sup>2</sup>) signale que « ces troubles provoqués par les miels du Pont sont mentionnés par plusieurs auteurs qui les attribuent à des plantes différentes » ; il renvoie à des passages de Xénophon, Dioscoride, du Pseudo-Aristote et d'Élien.

<sup>803</sup> SCRIB. LARG. i. 98 et 107, p. 17 ; 107, 1, p. 104. L'adjectif est employé sans l'équivalent grec. Cette synonymie n'est pas nouvelle, comme le signale PIGEAUD 1981, p. 100 : « la *manie*, *furor* comme ont traduit habituellement les Latins » (il renvoie notamment à CIC. *Tusc.* 3, 5, 11). L'adjectif *furiosus* est fréquemment attesté dans les textes à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., mais on ne le trouve pas chez Celse.

<sup>804</sup> DELL, s.u. *furere*, « être fou (avec idée accessoire d'agitation violente), être hors de soi, égaré ».

<sup>805</sup> Le substantif *furor* est attesté dès le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. MUDRY 1992, p. 174 : « Le terme *furor* (...) a un champ sémantique très vaste qui, en matière de maladie, peut désigner toute espèce de folie, de dérangement de l'esprit. Mais il peut être aussi le terme spécifique pour désigner la mélancolie ainsi qu'en témoigne Cicéron dans un passage des *Tusculanes* : “ce que nous entendons par *furor*, ils l'appellent *mélancolie*” ». Sur ce passage de Cicéron : PIGEAUD 1984, p. 259-264 ; KAZANTZIDIS 2013. Voir aussi RENIER 1950 (sur *furor* et *dementia*) ; TALDONE 1993 (sur *furor* et *insania* chez Cicéron) ; GOUREVITCH 1991 (sur la terminologie latine de l'aliénation mentale).

<sup>806</sup> SCRIB. LARG. 194, 1, p. 160. Sur ce poison : JOUANA-BOUCHET 2016, note 7, p. 322-323.

<sup>807</sup> SCRIB. LARG. 104, 1, p. 98 : *ad bilem atram generantes, quos melancholicos uocant*, « pour ceux qui produisent de la bile noire, que les Grecs appellent *melancholicoi* » ; l'adjectif apparaît par ailleurs en caractères grecs dans l'entrée de l'index correspondant. Dans les textes grecs, l'adjectif *μελαγχολικός* est attesté dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (corpus pseudo-hippocratique et hippocratique, Platon, Aristote, Dioclès) ; dans les textes latins, l'adjectif translittéré *melancholicus* ne se trouve que chez Cicéron, qui se réfère à Aristote (*Div.* 1, 81 ; *Tusc.* 1, 33) ; en revanche, nous trouvons également des occurrences du substantif *μελαγχολία*, en caractères grecs, chez Cicéron (*Tusc.* 3, 5, 11), où il désigne la maladie, et chez Celse (2, 1, 6), où il désigne la bile noire. Sur la mélancolie, voir par exemple, pour le corpus latin : PIGEAUD 1981,

*medicina*<sup>808</sup> : le substantif non translittéré *μελαγχολία* est attesté au livre 2, mais il y désigne l'humeur et non la maladie<sup>809</sup> ; les trois principales formes de la « folie » distinguées dans l'Antiquité, c'est-à-dire la *phrénitis*, la *mélancolie* et la *manie*, sont quant à elles regroupées sous le terme générique d'*insania*<sup>810</sup>.

\*

Environ 9% des termes de notre corpus (soit vingt-et-un au total) sont relatifs à des maladies de caractère général, affections cutanées, grosseurs, lésions articulaires et nerveuses, ou altération des facultés intellectuelles (tab. 6). Nous y trouvons une proportion égale d'emprunts au grec et de termes latins. Parmi les emprunts au grec, un peu plus de la moitié sont accompagnés d'un équivalent ou d'une explication ; les autres sont employés seuls, comme étant bien intégrés au lexique médical latin. Parmi les termes latins, constitués, pour une grande majorité de substantifs suffixés en *-tio*, près des trois quarts sont des termes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs au recueil et seule une minorité d'entre eux sont dérivés de termes (verbes ou substantifs) dont nous trouvons un emploi spécialisé dans le domaine médical dans les textes antérieurs au recueil ; trois substantifs sont déjà attestés avant Scribonius Largus, soit avec une acception qui n'est jamais pathologique, soit sous une autre catégorie grammaticale. À l'exception de deux substantifs dont nous ne trouvons aucune autre attestations dans les textes latins (hapax morphologiques que nous signalons par un \* dans le tab. 6) et de deux substantifs dont nous ne connaissons aucun emploi analogue dans les textes latins (hapax sémantiques que nous signalons par deux \*\*), l'ensemble de ces termes (emprunts au grec et termes latins) sont attestés dans les textes postérieurs au recueil dans des emplois analogues à ceux des *Compositiones*.

Tab. 6 : maladies de tout le corps		
Emprunts (10)	Termes latins (11)	
Employés seuls (4) :	Néologismes sémantiques (2)	Néologismes morphologiques (8)
<i>aposyrma</i> *	Abstracto pro concreto (2) :	Dérivés d'un terme déjà attesté dans un contexte médical (2) :
<i>elephantia</i>		
<i>epilepticus</i>	<i>suggilatio</i>	<i>panicula (panus)</i>
<i>maenomenoi</i>	Nouvelle catégorie grammaticale (1) :	Dérivés d'un terme non attesté dans un contexte médical (6) :
Équivalence latin/grec (3) :		
<i>arthritis</i>	Équivalence grec/grec (1) :	<i>ligatio</i> **
<i>epilepsia</i>		<i>perfrictio</i>
<i>scotomatici</i>		<i>pernio</i>
Équivalence grec/grec (1) :	Explication (1) :	<i>punctus</i> *
<i>herpes / zona</i> **		<i>sideratio</i>
Explication (1) :		
<i>lepra</i>		

p. 122-138 ; 1994, p. 273-274 (Celse) ; KAZANTZIDIS 2013 (Cicéron) ; pour le corpus grec : GARCIA 1984 ; VAN DER EIJK 1990 (Aristote) ; STEWART 2017 (Galien) ; GRAVER 2003 (stoïcisme) ; KAZANTZIDIS 2018 (lettres pseudo-hippocratiques).

<sup>808</sup> CELS. 2, 7, 26 : *si quid etiam abscessit et antequam suppuraret manente adhuc febre subsedit, periculum affert primum furoris, deinde interitus*, « une inflammation qui, avant de suppurer, s'est résorbée avec maintien de fièvre, fait craindre le délire d'abord, la mort ensuite » ; 2, 7, 27 : *suffusae quoque sanguine mulieris mammae furorem uenturum esse testantur*, « chez la femme, la congestion sanguine des seins indique aussi l'imminence de la frénésie » ; au livre 3 (3, 18, 6), le substantif désigne un symptôme : *remedia uero adhibere, ubi maxime furor urget, superuacuum est, simul enim febris quoque increscit*, « mais il est tout à fait vain d'apporter des remèdes, quand l'accès furieux est à son plus haut degré de violence » (traduction empruntée à PIGEAUD 1994, p. 259).

<sup>809</sup> Cf. supra, note 807.

<sup>810</sup> Seule « la *phrénitis* est nommée et désignée comme concept d'un genre, à l'intérieur de l'*insania* » (PIGEAUD 1994, p. 264). Pour une étude de la « folie » chez Celse : PIGEAUD 1994.

### 3. Les intoxications

Un ensemble de recettes sont indiquées contre les empoisonnements, venins et poisons<sup>811</sup>. Les premières, des recettes de thériaques et d'antidotes<sup>812</sup>, sont destinées aux malades victimes de piqûres (serpents, scorpions), de morsures (chiens enragés) ou de traits empoisonnés<sup>813</sup> et s'inscrivent dans une tradition iologique très développée<sup>814</sup>. Les secondes regroupent des remèdes contre les poisons d'origine végétale, minérale et animale, chaque chapitre étant consacré à une substance spécifique, ses éventuels signes distinctifs (goût, odeur), la symptomatologie et la thérapeutique<sup>815</sup>. C'est à ce second ensemble qu'appartiennent les termes de notre corpus ; nous y trouvons :

- des noms de substances toxiques d'origine végétale (*altercum*, *dorycnion*, *ephemeron*, *ixia*, *opium/meconium* et *pharicum*), animale (*buprestis*) et minérale (λιθάργυρον, *psimithium*), qui provoquent des effets divers sur le malade, brûlure interne (*ephemeron*, *buprestis*), dérangements intestinaux (comme c'est le cas pour le *dorycnion*, l'*ixia*, le bupreste et la litharge), folie (*altercum*, *ixia*), suffocation (*psimithium*), torpeur (*opium*), voire mort (*pharicum*)<sup>816</sup>.
- des noms de signes observés après ingestion de l'une ou l'autre substance, tels que des troubles de la « respiration », *spiratio*, une modification de l'odeur de « l'haleine » (également mentionnée sous le terme *spiratio*), l'« engourdissement », *gelatio*, des membres, ou l'« accès », *correptio*, d'une maladie entrant dans la catégorie des empoisonnements, la rage.

#### 3. 1. Les poisons d'origine végétale

- Les poisons végétaux présents dans notre corpus comprennent deux types de plantes :
- celles qui, dans le recueil, ne sont mentionnées que comme substances toxiques, telles que le « *dorycnion* », *dorycnion* (δορύκνιον), l'« *ephemeron* », *ephemeron* (ἐφήμερον), l'« *ixia* », *ixia* (ἰξία), et le « *pharicum* », *pharicum* (φαρικόν),
  - et celles qui sont également employées pour leur propriétés thérapeutiques, comme la « jusquiame », *altercum*, et l'« opium », *opium* (ὄπιον) / *meconium* (μηκόνιον).

<sup>811</sup> SCRIB. LARG. 163-200, p. 140-164 (soit trente-huit des deux-cent-soixante-et-onze chapitres).

<sup>812</sup> Sur les antidotes du recueil, cf. infra, p. 225 (et suiv.).

<sup>813</sup> SCRIB. LARG. 163-177, p. 140-148. Sur les thériaques, cf. infra, p. 200 (et suiv.).

<sup>814</sup> Le corpus de textes conservés traitant des venins et des poisons comprend les traités suivants (sont donnés, entre parenthèses, quelques références bibliographiques de référence sur l'auteur ou le sujet) : les fragments de Damocrate (CASSIA 2018), d'Apollodore et d'Apollonios de Memphis (JACQUES 1986-1987), les traités de Nicandre (JACQUES 2008), de Galien (DEBRU 1995 ; IHM 1997), de Philouménos (ZUCKER 2012), du Pseudo-Aélius Promotus et d'Oribase. ZUCKER 2012, note 4, p. 53, précise bien que « nous ne connaissons aucun traité antique en langue latine consacré à ce que l'on nomme iologie » (il renvoie aux passages de Celse, Scribonius Largus et Pline l'Ancien qui y sont consacrés).

<sup>815</sup> SCRIB. LARG. 179-199, p. 148-163. Le chapitre 178 est un chapitre de transition dans lequel Scribonius Largus annonce qu'il va traiter des médicaments simples et des signes à prendre en compte pour identifier l'origine de l'intoxication. Le dernier chapitre (c. 200) est une prescription générale *ad suspicionem mali medicamenti*, « pour la suspicion d'empoisonnement », qui consiste en l'ingestion successive d'un vomitif, d'un purgatif et d'un remède approprié au poison ingéré.

<sup>816</sup> TOUWAIDE 1994b, p. 1957.

### 3. 1. a. Plantes traitées seulement comme poisons

Dans le recueil, le *dorycnion* (δορύκνιον), l'*ephemeron* (ἐφήμερον), l'*ixia* (ἰξία) et le *pharicum* (φαρικόν) sont uniquement traités comme des substances toxiques<sup>817</sup>.

#### *Dorycnion*

Le *dorycnion*<sup>818</sup> fait partie des végétaux qui provoquent des dérangements intestinaux :

*Dorycnion gustum quidem habet lactis, potum uero singultus crebros facit et uomitus frequenter concitat. Deiciunt autem ab stomacho ramenta quaedam similia torminosis subindeque animo deficiunt,*

« Le *dorycnion* a bien le goût du lait<sup>819</sup> mais, pris en boisson, il provoque de nombreux hoquets et suscite de fréquents vomissements. Les malades rejettent de l'estomac des sortes de raclures comme ceux qui souffrent de coliques, et ils perdent souvent connaissance<sup>820</sup>. »

On leur vient en aide avec du lait (ânesse, jument, vache) et des crustacés (*conchyliis omnibus crudis atque decoctis*, « avec tous les coquillages crus ou cuits »). Ce chapitre est identique à la notice des *Alexipharmques* de Nicandre<sup>821</sup>, seul ouvrage antérieur aux *Compositiones* dans lequel le phytonyme δορύκνιον est attesté<sup>822</sup>. Aux symptômes mentionnés par Scribonius Largus, hoquets, vomissements, diarrhée, perte de connaissance<sup>823</sup>, s'ajoute chez Nicandre le risque de décès<sup>824</sup>. Par ailleurs, dans la partie thérapeutique, le lait<sup>825</sup> peut être pris pur ou avec du vin doux<sup>826</sup> et les crustacés<sup>827</sup> peuvent être remplacés par de la chair ou du bouillon de volaille<sup>828</sup>.

<sup>817</sup> C'est également le cas de l'« aconit », *aconitum* (SCRIB. LARG. 188, p. 155-156) et des « champignons », *fungi* (SCRIB. LARG. 198, p. 162), que Scribonius Largus mentionne sous des noms déjà attestés dans les textes.

<sup>818</sup> DELG, *s.u.* le définit comme le nom de plantes et demande s'il « a un rapport, au moins par étymologie populaire, avec δόρυ » (étymologie que suggère PLIN. *HN*, 21, 179). Sur les noms de la plante (notamment chez Dioscoride et le Pseudo-Galien) et ses problèmes d'identification, voir dans les *Alexipharmques* de Nicandre (éd. J.-M. Jacques, CUF 2007), note 38, p. 170-172 ; SCARBOROUGH 2012.

<sup>819</sup> Cf. [AEL. PROM.] 58 : τὸ πότμα λευκόν ἐστι καὶ γλυκύ, « la boisson est blanche et douce ».

<sup>820</sup> SCRIB. LARG. 191, p. 158. Le terme *dorycnion* est également mentionné dans l'index correspondant.

<sup>821</sup> NIC. *Al.* 376-396.

<sup>822</sup> Les descriptions des symptômes et des soins sont davantage développées chez Nicandre. Pour la comparaison des deux témoignages : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 319-320 et dans l'éd. des *Alexipharmques* de Nicandre (CUF 2007), note 39, p. 172-176 (qui prend également en compte tous les témoignages grecs postérieurs aux deux traités).

<sup>823</sup> Nous retrouvons tous ces symptômes chez [AEL. PROM.] 58 ; EUT. *Nic. Al.* 14.

<sup>824</sup> Sur le sens du verbe employé par Nicandre, δουπέω, « s'écrouler », voir dans l'éd. des *Alexipharmques* de Nicandre (CUF 2007), note 39, p. 173. La mort est en tout cas mentionnée chez Pline l'Ancien (PLIN. *HN*, 21, 179) et Dioscoride (DIOSC. 4, 74 ; cf. LUCCIONI 2002, p. 32).

<sup>825</sup> Celui-ci est bien prescrit dans les témoignages postérieurs, quelle que soit sa nature, lait de femme : PLIN. *HN*, 28, 74 ; de vache : PLIN. *HN*, 28, 129 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 140 K) ; d'ânesse : PLIN. *HN*, 28, 158 ; sans précision : DIOSC. 2, 70, 5 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 153 ; [AEL. PROM.] 58.

<sup>826</sup> Lait et vin doux : [AEL. PROM.] 58 ; vin doux employé seul : [DIOSC.] *Eup.* 2, 153 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 140 K) ; moût : PLIN. *HN*, 23, 30.

<sup>827</sup> Cf. PLIN. *HN*, 32, 58 ; 32, 97 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 153 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 140 K) ; [AEL. PROM.] 58.

<sup>828</sup> Dans les témoignages postérieurs, cf. [DIOSC.] *Eup.* 2, 153 ; [AEL. PROM.] 58 (chair de la poitrine).



Les témoignages grecs et latins postérieurs aux *Compositiones* dans lesquels *dorycnion*/δορύκνιον est attesté<sup>829</sup>, mentionnent des symptômes et des traitements identiques à ceux décrits chez Nicandre et Scribonius Largus<sup>830</sup>. La plante est également ingrédient de préparations composées diverses<sup>831</sup>.

### *Ephemeron*

L'*ephemeron*<sup>832</sup> appartient aux végétaux provoquant des brûlures internes :

*Ephemeron potum protinus quidem totum os prurire facit uelut scilla tactum, postea etiam adurit quasi pipere manducato,*

« L'*ephemeron*, pris en boisson, provoque immédiatement une démangeaison de l'ensemble de la bouche comme au contact de la scille, et ensuite, il provoque aussi une brûlure comme si on avait mâché du poivre<sup>833</sup>. »

À cela s'ajoute : ulcération de l'estomac et rejet de sang<sup>834</sup> par la bouche et dans les selles. On vient en aide aux malades avec du suc de renouée bu seul ou dans une macération végétale (coings, vrilles de vigne ou myrte). Dans les témoignages antérieurs aux *Compositiones*, ἐφήμερον, substantivation de l'adjectif ἐφήμερος, « qui dure un jour »<sup>835</sup>, ne désigne un poison que chez Théophraste, qui le décrit comme une « petite racine qui fait quitter la vie le jour même », ἕτερον γὰρ τι ῥίζιον εἶναι / ὃ ἐφήμερον ἀπαλλάττει, et Nicandre<sup>836</sup>. Chez Nicandre, les symptômes décrits sont les mêmes que chez Scribonius Largus, mais la liste des antidotes est plus longue que dans les *Compositiones* : outre la renouée, la vigne ou la myrte, Nicandre prescrit du chêne, du vélani, du lait, des noix, de la fêrulle ou encore du serpolet.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, le phytonyme *ephemeron*/ἐφήμερον est mentionné chez Pline l'Ancien, Dioscoride, Plutarque, Galien, Aélius Promotus, Oribase (tiré de Dioscoride et Galien) et le Pseudo-Apulée (avec la graphie *efemeron*) : il y désigne principalement une plante toxique, le « colchique » (κολχικόν)<sup>837</sup>, mais pas uniquement –

<sup>829</sup> Dans les traités latins, le phytonyme n'est employé que chez Pline l'Ancien, sous les formes *dorycnium* et, dans une occurrence seulement, *dorycnion* : PLIN. *HN*, 21, 179 (*dorycnion*) ; 23, 30 ; 28, 74 ; 28, 129 ; 28, 158 ; 21, 58 ; 32, 97. Dans les textes grecs, δορύκνιον est attesté notamment chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, le Pseudo-Aélius Promotus, Eutecnius et dans la compilation d'Oribase.

<sup>830</sup> Cf. supra, notes 823-828, p. 67. Dans la thérapeutique, [DIOSC.] *Eup.* 2, 153 prescrit également de l'hydromel (μελίκρατον).

<sup>831</sup> Par ex. DIOSC. 4, 74 (aphrodisiaque) ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 356, 10 K, épithème pour la podagre et l'*arthritis*) ; AEL. PROM. 61, 2 (pour les fistules) ; 84, 3 (potion pour les phrénétiques) ; 87, 3 (narcotique) ; ORIB. *Syn.* 3, 17 (pour des maux divers, notamment articulaires et osseux).

<sup>832</sup> Sur la plante (noms, identification), cf. dans l'édition des *Alexipharmques* de Nicandre (CUF 2006), note 23, p. 136-139 ; symptômes : p. 139-142 ; thérapeutique, p. 142-146.

<sup>833</sup> SCRIB. LARG. 193, t.-1, p. 159.

<sup>834</sup> Sur le rejet de sang, cf. infra, p. 374.

<sup>835</sup> L'adjectif ἐφήμερος est attesté à date relativement ancienne (Théognis, Pindare, Eschyle...) et on le trouve, entre autres, dans le corpus hippocratique, mais il y qualifie des fièvres.

<sup>836</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 16, 6 ; NIC. *Al.* 249-278. D'après la note 23, p. 138 de l'édition des *Alexipharmques* (CUF 2006), la notice de Théophraste « offre un texte confus et sans doute corrompu. [La plante] est certes vénéneuse, mais son nom ne tient plus ses promesses : l'action destructrice peut être immédiate, mais elle opère parfois au bout d'un long délai, jusqu'à un an ».

<sup>837</sup> PLIN. *HN*, 28, 160-161 ; DIOSC. 4, 83 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 152 ; PLUT. *Vit. Them.* 31, 6 ; GAL. *De antid.* (= 14, 140, 3 K) ; [AEL. PROM.] 55, 4 ; 56, 1 ; [ORIB.] *Ecl.* 127, 1. Pour une description de la plante, cf. DIOSC. 4, 83 ; ORIB. *Coll.* 11, κ, 22 (tiré de Dioscoride). Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *ephemeron*, § 2 ; CILLIERS/RETIEF 2000, p. 92, VIII, mentionne les symptômes provoqués par son ingestion.

c'est également le nom de l'« iris sauvage » (ἴρις ἄγρια)<sup>838</sup> et du « dictame » (*herba diptamnum*)<sup>839</sup>. Lorsqu'ils sont décrits, les symptômes sont les mêmes que chez Nicandre<sup>840</sup> ; chez Dioscoride, l'ingestion est même fatale au malade<sup>841</sup> ; on lui vient en aide avec du lait<sup>842</sup>, de la viande<sup>843</sup> ou de l'origan<sup>844</sup>.

### *Ixia*

L'*ixia*, une plante qu'il est difficile d'identifier<sup>845</sup>, provoque une altération des facultés intellectuelles et des troubles gastriques :

*Ad ixiam. Ixia, quam quidam chamaeleonta uocant, odorem habet, cum sumitur, ocimi, pota autem linguae tumorem facit. Mentem abalienat uentremque et omnes naturales exitus supprimit,*

« Pour l'*ixia*. L'*ixia*, que certains appellent *chameleon*, a l'odeur, quand on en consomme, du basilic et, quand on en a bu, elle provoque un gonflement de la langue. Elle fait perdre la raison et obstrue le ventre et toutes les issues naturelles<sup>846</sup>. »

On vient en aide aux malades avec une boisson (du vin et une plante ou du castoréum). La plante est peu mentionnée dans les traités antérieurs aux *Compositiones*. Dans les textes latins, *ixia* n'est pas attesté et *chameleon* ne l'est que dans un passage de Celse, qui le mentionne sans aucune explication parmi les ingrédients d'un émollient – il n'y est donc pas poison<sup>847</sup>. En grec, ἰξία<sup>848</sup> (attesté à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) n'est phytonyme que chez Théophraste<sup>849</sup>, où celui-ci désigne soit le gui qui pousse sur les chênes (*Loranthus europaeus*

<sup>838</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 879, 8 K, cf. ORIB. *Coll.* 15, 1, 5, 36, tiré de Galien) : ἐφήμερον οὐ τὸ δηλητήριον, ὃ καὶ Κολχικὸν ὀνομάζουσιν, ἀλλὰ τὸ ἕτερον, ὃ δὴ καὶ ἴρις ἄγρια καλεῖται, « *ephemeron*, pas le poison, qu'on nomme colchique, mais l'autre, qu'on appelle iris sauvage ». Le phytonyme désigne l'iris sauvage chez PLIN. *HN*, 25, 170 ; DIOSC. 4, 84 ; ORIB. *Coll.* 14, 10, 9 (tiré de Galien). On l'emploie dans les maux de dents (PLIN. *HN*, 25, 170 ; DIOSC. 4, 84 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* = 11, 879, 8 K), les tumeurs et les excroissances (DIOSC. 4, 84). Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. ephemeron*, § 1 (sceau de salomon).

<sup>839</sup> [APUL.] 62.

<sup>840</sup> [AEL. PROM.] 56.

<sup>841</sup> DIOSC. 4, 83 (mort par suffocation).

<sup>842</sup> Lait de vache : PLIN. *HN*, 28, 160 ; DIOSC. 4, 83 ; de chèvre : PLIN. *HN*, 28, 161 ; de brebis : [AEL. PROM.] 56 ; sans précision : DIOSC. 2, 70.

<sup>843</sup> DIOSC. 1, 106, 3.

<sup>844</sup> DIOSC. 3, 27 (avec de l'oxymel) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 152 (avec du vin doux et de la cendre) ; GAL. *De antid.* (= 14, 140, 3 K).

<sup>845</sup> Sur les problèmes d'identifications de la plante : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 7, p. 321 ; dans les *Alexipharmques* de Nicandre (éd. J.-M. Jacques, CUF 2007), note 26, p. 146-148 ; ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. chamaeleon et ixia*. Pour une description des différentes espèces (l'une, blanche, l'autre, noire) et propriétés thérapeutiques, cf. THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 12, 1 (blanche et noire) ; PLIN. *HN*, 22, 45-47 (blanche et noire) ; DIOSC. 3, 8, 1 (blanche) ; 3, 9, 1 (noire) ; [APUL.] 110, *interp. ex. Diosc.* (blanche) ; ORIB. *Coll.* 12, χ, 11-12, tiré de Dioscoride (blanche et noire).

<sup>846</sup> SCRIB. LARG. 192, t.-1, p. 158. Le terme est également mentionné dans l'index correspondant.

<sup>847</sup> CELS. 5, 18, 33 (pour la podagre, les furoncles et les douleurs de toute sorte).

<sup>848</sup> DELG, *s.u.* ἰξος, « gui ; d'où glu tirée du gui ou de toute autre matière, tout produit gluant... ». Cf. PLIN. *HN*, 22, 45 ; [APUL.] 110, *interp. ex. Diosc.*

<sup>849</sup> Dans ses premières attestations, le terme désigne les varices (par ex. ARIST. *Hist. an.* 518b ; 521a) ; ce sens est attesté dans les textes postérieurs (par ex. GAL. *Voc. Hipp. gloss.* 91 [= 19, 106, 7 K], ἰξία· κίρσοι : « *ixia* : varices »).

Jacq.)<sup>850</sup>, soit la gomme adragante (*Astragalus creticus* Lam.)<sup>851</sup>, deux plantes sans aucun rapport donc avec celle mentionnée par Scribonius Largus. L'*ixia* est pourtant bien mentionnée chez Théophraste, ainsi que chez Nicandre, qui y consacre toute une notice<sup>852</sup>, mais sous deux autres noms issus de la même famille lexicale que *ἰξία*, le substantif *ἰξίνη* et l'adjectif *ἰξιώεις* (deux hapax absolus) : *ἰξίνη* <ἦ> *χαμαιλέων*, « le chardon à glu ou “caméléon” »<sup>853</sup> ; *ἰξίον πῶμα*, « la boisson de l'*ixias* »<sup>854</sup>. Le substantif *χαμαιλέων* désigne quant à lui une plante dès ses premiers emplois (corpus hippocratique)<sup>855</sup>, c'est-à-dire le « chaméléon », dont il existe deux espèces, une blanche et une noire<sup>856</sup>, mais on ne la trouve que très rarement mentionnée<sup>857</sup> et la toxicité des deux espèces, qui n'est qu'à peine signalée, ne semble toucher que les animaux<sup>858</sup>. Les textes soulignent plutôt leurs propriétés thérapeutiques, la noire étant bonne pour les lésions cutanées<sup>859</sup>, la blanche, pour les hémorragies, les vers intestinaux et diverses affections gynécologiques<sup>860</sup>.

Dans les traités grecs et latins postérieurs aux *Compositiones*, *ixia/ἰξία* est mentionnée sous ce nom chez Pline l'Ancien, Dioscoride (repris chez Oribase), Galien, Aélius Promotus, le Pseudo-Apulée et Eutecnius. L'équivalence avec *chamaeleon/χαμαιλέων* est posée chez Pline l'Ancien, *chamaeleonem aliqui ixian uocant*, « quelques-uns appellent le chaméléon *ixia* »<sup>861</sup>, chez qui *ixia* ne désigne en réalité que le chaméléon blanc, et Dioscoride, pour qui le nom *ἰξία* aurait été donné aux deux variétés, *χαμαιλέων λευκός, ὃν ἔνιοι ἰξίαν καλοῦσι*, « le chaméléon blanc, que certains appellent *ixia* »<sup>862</sup>, *ὁ δὲ μέλας, ὃν ἔνιοι οὐλοφόνον ἢ ἰξίαν (...)* *ἐκάλεσαν*, « le chaméléon noir, que certains ont appelé *oulophonon* ou *ixia*... »<sup>863</sup>. Dans les témoignages latins, en l'occurrence chez Pline l'Ancien – le Pseudo-Apulée se contentant de décrire les différentes variétés de la plante<sup>864</sup>-, l'*ixia* semble, comme chez Théophraste, n'être toxique que pour les animaux : *hic sucus occidit et canes suesque in polenta addita aqua et oleo, contrahit in se mures ac necat, nisi protinus aquam sorbeant*, « dans de la polente, avec addition d'eau et d'huile, le suc [du chaméléon blanc] tue les chiens et les porcs ; il tue les rats

<sup>850</sup> Par ex. THEOPHR. *Caus. pl.* 2, 17, 1 ; *Hist. pl.* 3, 7, 6.

<sup>851</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 1, 3 : *ἔχει δὲ δάκρυον καὶ ἡ ἰξία ἢ ἐν Κρήτῃ καὶ ἡ τραγάκανθα καλουμένη*, « ce qui produit aussi des larmes, c'est la “plante à glu” de Crète, autrement dit la tragacathe ».

<sup>852</sup> NIC. *Al.* 279-311. La description de l'odeur, des symptômes et de la thérapeutique sont les mêmes que chez Scribonius Largus.

<sup>853</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 6, 4, 3.

<sup>854</sup> NIC. *Al.* 279.

<sup>855</sup> Dans la majorité des occurrences antérieures aux *Compositiones*, *χαμαιλέων* désigne l'animal, le caméléon. Par ex. ARIST. *Eth. Nic.* 1100b ; *Hist. an.* 503a ; *Part. an.* 692a ; [ARIST.] *Mir.* 832b ; THEOPHR. *Fr.* 172 ; 189 ; ANTIG. 25b. Sur l'animal, voir par ex. AMIGUES 2015, p. 7-8. En latin, *chamaeleon* est employé pour désigner l'animal à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : par ex. SEN. *QNat.* 1, 5, 7 ; PLIN. *HN*, 8, 101 et 120 ; 10, 143 ; 11, 91, 152 et 188 ; 28, 112 et 117 ; MARCELL. *EMP.* 8, 67.

<sup>856</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 12, 1.

<sup>857</sup> HIPPOC. *Vlc.* 15, 3 ; 17, 7 ; *Nat. mul.* 32, 9 ; THEOPHR. *Hist. pl.* 6, 4, 3 ; 6, 4, 8 ; 9, 12, 1.

<sup>858</sup> Théophraste nous dit que le chaméléon blanc fait périr les chiens et les porcs, le chaméléon noir, les chiens (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 12, 1-2).

<sup>859</sup> Elle entre dans la composition de remèdes pour les plaies (HIPPOC. *Vlc.* 15, 3 ; 17, 7) ; on la dit bonne pour la lèpre et les dartres farineuses (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 12, 2).

<sup>860</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 12, 1. Théophraste ne dit pas ici pour quelle affection précise la plante est donnée aux femmes, mais chez l'auteur hippocratique (qui ne précise pas s'il s'agit du chaméléon blanc ou noir, mais sans doute s'agit-il du blanc), elle entre dans la composition d'une boisson emménagogue (HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 9).

<sup>861</sup> PLIN. *HN*, 22, 45.

<sup>862</sup> DIOSC. 3, 8, 1. Cf. ORIB. *Coll.* 12, χ, 11 (tiré de Dioscoride).

<sup>863</sup> DIOSC. 3, 9, 1. Cf. ORIB. *Coll.* 12, χ, 12 (tiré de Dioscoride).

<sup>864</sup> [APUL.] 110, *interp. ex Diosc.*

en les faisant se recroqueviller, à moins qu'ils ne boivent aussitôt de l'eau»<sup>865</sup>, *necat, iuuenos quoque anginae modo*, « [le suc des chaméléons noirs] tue (...) les jeunes bœufs par une sorte d'angine »<sup>866</sup>. Dans les textes grecs en revanche, l'*ixia* est aussi un poison pour l'humain<sup>867</sup> : nous trouvons trois notices détaillées sur la plante chez le Pseudo-Aélius Promotus, Galien et Eutecnius<sup>868</sup> ; on la trouve par ailleurs mentionnée dans un certain nombre de chapitres du *De materia medica* de Dioscoride<sup>869</sup>. Les textes signalent également ses propriétés thérapeutiques : comme chez Théophraste, le chaméléon blanc entre dans la composition de remèdes pour les vers intestinaux<sup>870</sup> ; on l'emploie également pour soigner l'hydropisie<sup>871</sup>, la dysurie<sup>872</sup>, les morsures de scorpion<sup>873</sup> et les écoulements<sup>874</sup>. Chez Dioscoride, le chaméléon noir est par ailleurs bon pour les maux de dents<sup>875</sup> et les lésions cutanées<sup>876</sup>.

### **Pharicum**

Le *pharicum* semble être le plus dangereux de ces poisons :

*Ad Pharicum. Pharicum et ipsum dicitur ex compluribus componi gustumque habere nardi. Potum autem facit spasmon, cito exanimat,*

« Pour le *pharicum*. On dit que le *pharicum*, lui aussi, est composé de plusieurs ingrédients et qu'il a le goût du nard. Pris en boisson, il provoque un spasme et tue rapidement<sup>877</sup>. »

<sup>865</sup> PLIN. *HN*, 22, 46 (pour Théophraste, cf. supra, note 858, p. 70 ; pour un témoignage analogue, cf. DIOSC. 3, 8, 2) ; cf. aussi PLIN. *HN*, 28, 162 : (*sumit*) *coagulum haedi contra uiscum et chamaeleonem album sanguinemque taurinum*, « la présure du chevreau combat le gui et le chamaéléon blanc, ainsi que le sang de taureau ».

<sup>866</sup> PLIN. *HN*, 22, 47. Le Pseudo-Apulée mentionne cette forme d'étouffement, sans préciser pourtant si elle concerne l'homme ou l'animal, *item nigra, quae etiam cinomazon siue ocimos uel ulofonos a Sorano appellata est atque Dioscuride siquidem praefocet non aliter quam synanchica passio*, « quant à l'espèce noire que Soranos et Dioscoride ont appelée *cynomazon*, *ocimon* ou *ulofonon*, parce qu'elle provoque, comme l'angine, une sensation d'étouffement » ([APUL.] 110, *interp. ex Diosc.*).

<sup>867</sup> Pour l'intoxication des bêtes, cf. supra, note 865.

<sup>868</sup> [AEL. PROM.] 59 et EUT. *Nic. Al.* 9, qui sont les seuls, après Scribonius Largus, à signaler le parfum de basilic du végétal, proposent, comme dans les *Alexipharmques* et les *Compositiones*, une description détaillée des symptômes et des traitements de l'intoxication ; GAL. *De antid.* (= 14, 140-141 K) ne mentionne que les traitements. Sur la datation du Pseudo-Aélius Promotus : GUIGNARD 2013.

<sup>869</sup> Substances efficaces pour ceux qui ont pris de l'*ixia* : testicules de castor (DIOSC. 2, 24), absinthe (DIOSC. 3, 23 et 5, 39), « origan de bouc » (DIOSC. 3, 30), vin (DIOSC. 5, 6, 10), vinaigre (DIOSC. 5, 13), oxymel (DIOSC. 5, 14).

<sup>870</sup> PLIN. *HN*, 22, 46 ; DIOSC. 3, 8, 2.

<sup>871</sup> PLIN. *HN*, 22, 46 ; DIOSC. 3, 8, 2 ; on emploie également le chaméléon noir (*cameleonta nigra / herba chamaeleon nigra*) : CASS. FEL. 76, 12 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 115.

<sup>872</sup> PLIN. *HN*, 22, 46 ; DIOSC. 3, 8, 2.

<sup>873</sup> PLIN. *HN*, 22, 47 (chaméléons noir et blanc) ; DIOSC. 3, 8, 2.

<sup>874</sup> PLIN. *HN*, 22, 46-47. Pour Théophraste, cf. supra, note 860, p. 70.

<sup>875</sup> DIOSC. 3, 9, 2 (dents douloureuses). Cf. dans les textes latins (*chamaeleon*), PLIN. *HN*, 22, 47 (dents ébranlées).

<sup>876</sup> DIOSC. 3, 9, 2 (gale, excroissances) ; 3, 9, 3 (taches, lèpre, ulcères cancéreux). Cf. dans les textes latins (*chamaeleon*), PLIN. *HN*, 22, 47 (lichen, ulcères) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 18, 58 (éruptions) ; CASS. FEL. 9, 4 (taches noires) ; on trouve des emplois similaires en médecine vétérinaire : PLIN. *HN*, 22, 57 (gale des quadrupèdes) ; 22, 158 (non précisé) ; 23, 75 (gale) ; 30, 30 (désquamation) ; PELAG. 314 (blessures) ; VEG. 1, 45, 4 (parasites intestinaux).

<sup>877</sup> SCRIB. LARG. 195, t-1, p. 160.

On peut toutefois venir en aide aux malades avec une boisson à base de plantes (nard sauvage, maceron ou mélange de galbanum et de myrrhe) et de vin. Scribonius Largus ne précise pas la composition de ce poison, qui n'est par ailleurs que très peu attesté dans les textes. En latin, *pharicum* est un hapax absolu : nous ne le trouvons que dans ce seul chapitre des *Compositiones*. Dans les textes grecs, φαρικόν<sup>878</sup> n'est mentionné, avant lui, que chez Nicandre, et après lui, dans de rares passages de Dioscoride, du Pseudo-Aélius Promotus et d'Eutecnius. Nicandre signale effectivement son goût de nard, τὴν ἥτοι γευθμῶ μὲν ἰσατομένην μάθε νάρδω, « en vérité, d'abord, elle a un goût pareil, apprends-le, à celui du nard »<sup>879</sup>, ainsi que sa rapidité d'action, ἐν δὲ μονήρει / ῥηϊδίως ἀκτῖνι βαρὺν κατεναίρεται ἄνδρα, « en l'espace d'un seul jour, elle n'a pas de peine à tuer un robuste gaillard »<sup>880</sup>. Chez lui, les symptômes sont : mâchoires douloureuses (« [elle] départit aux mâchoires une forte douleur », γναθμοῖσιν ἔπι βαρὺν ὄπασε μόχθον), démarche chancelante et délire (« puis, elle fait chanceler ses victimes, parfois égare leur esprit », ἤνυσε δὲ σφαλερούς, ὅτε δ' ἄφρονας)<sup>881</sup> ; il n'est pas question de spasmes. Pour la thérapeutique, Nicandre prescrit, outre le nard et le maceron (συμυρνείον)<sup>882</sup>, l'iris et un emplâtre à appliquer sur la tête, fait de farine d'orge, de rue et de vinaigre<sup>883</sup>.

### 3. 1. b. Plantes toxiques également employées comme simples

Dans les *Compositiones*, la jusquiame, *altercum*, et l'opium, *opium/meconium*, sont à la fois poisons et remèdes simples<sup>884</sup>.

#### *Altercum*

La jusquiame<sup>885</sup> est mentionnée sous deux noms : un nom grec déjà employé chez Celse, *hyoscyamos* (ὕοσκάμος), et un nom latin dont nous trouvons ici les premières attestations, *altercum*. L'équivalence entre les deux termes est posée dans deux chapitres, dont celui où la jusquiame est un poison :

*Ad altercum. Altercum, quod Graeci hyoscyamum uocant, qui biberunt, caput graue uenisque distentum habent ; mente abalienabuntur cum quadam uerborum altercatione : inde enim hoc nomen herba trahit altercum,*

<sup>878</sup> DELG, s.u. φάρικον, « poison », indique, en renvoyant à la scholie à Nicandre, que le nom serait dérivé d'un toponyme ou d'un anthroponyme ; voir aussi [AEL. PROM.] 60.

<sup>879</sup> NIC. *Al.* 399. Cette ressemblance avec le nard est également mentionnée chez Eutecnius (EUT. *Nic. Al.* 15).

<sup>880</sup> NIC. *Al.* 401. La rapidité de l'intoxication est signalée dans quelques traités postérieurs : [AEL. PROM.] 60 ; EUT. *Nic. Al.* 15.

<sup>881</sup> NIC. *Al.* 398 ; 400. Le chancellement et le délire sont cités chez Eutecnius (EUT. *Nic. Al.* 15) ; le Pseudo-Aélius Promotus mentionne le délire/la perte d'esprit ([AEL. PROM.] 60, avec le verbe παραφρονεῖν).

<sup>882</sup> NIC. *Al.* 402 ; 405. Le nard est également cité chez Dioscoride et le Pseudo-Aélius Promotus ([DIOSC.] *Eup.* 2, 150 ; [AEL. PROM.] 60), le maceron, chez le Pseudo-Aélius Promotus ([AEL. PROM.] 60, avec le terme ἰπποσέλινον).

<sup>883</sup> NIC. *Al.* 411-414. Tout cela est mentionné dans les témoignages postérieurs : [DIOSC.] *Eup.* 2, 150 ; [AEL. PROM.] 60 ; EUT. *Nic. Al.* 15 ; DIOSC. 5, 6, 4 et 5, 6, 10 ne mentionne que le vin.

<sup>884</sup> C'est également le cas de la « ciguë », *cicuta* (SCRIB. LARG. 279, p. 149) et de la « coriandre », *coriandrum* (SCRIB. LARG. 285, p. 153), employées seules, en application, pour soigner des dermatoses (le zona pour la première, SCRIB. LARG. 247, p. 195 ; le feu sacré pour la seconde, SCRIB. LARG. 244, p. 194). Leurs noms sont déjà attestés dans les textes antérieurs au recueil.

<sup>885</sup> Sur la plante, cf. infra, p. 112 (et suiv.).

« Pour la **jusquiame**. Ceux qui ont pris en boisson de la **jusquiame**, que les Grecs appellent *hyoscyamos*, ont la tête lourde avec des veines proéminentes. Ils perdent la raison en s'exprimant comme dans une altercation : car c'est de là que la plante tire ce nom d'*altercum*...<sup>886</sup> ».

Les malades perdent également l'usage de leurs sens et leurs membres bleuissent. On leur donne de l'hydromel, on les fait vomir à l'aide d'une plume et on leur donne du lait (de n'importe quelle nature et employé seul, frais ou bouilli). Ce chapitre est le seul du traité où la jusquiame est un poison : ailleurs, la plante est ingrédient<sup>887</sup>. Dans les témoignages antérieurs, la jusquiame, ὑοσκύαμος (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) / *hyoscyamos* (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) est présentée comme un poison dès ses premières attestations<sup>888</sup>, mais ces témoignages sont minoritaires, la jusquiame étant plus souvent mentionnée comme ingrédient de préparations pharmaceutiques. Ni Nicandre, ni Celse ne décrivent les symptômes dont souffrent les malades<sup>889</sup>, mais les deux auteurs mentionnent un traitement à base de lait, τῷ δ' ὅτε μὲν γάλατος καθαρὴν πόσιν ἄλθεα ἰπώνοις† « au malade, tantôt donne à boire en remède le lait pur », *si hyoscyamum, feruens mulsum bibendum est, aut quodlibet lac, maxime tamen asininum*, « s'il a avalé de la jusquiame, il doit boire du vin miellé bouillant, puis un lait, quel qu'il soit, mais de préférence d'ânesse »<sup>890</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *altercum* n'est employé que par trois auteurs, Pline l'Ancien, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus, en concurrence avec le grec *hyoscyamus*<sup>891</sup>. Quel que soit le nom sous lequel elle est mentionnée, ses mentions comme poison restent minoritaires : elles ne constituent qu'un septième des occurrences de *altercum*, un cinquième de celles d'*hyoscyamus* et nous n'en trouvons aucune chez Marcellus Empiricus (le chapitre 181 des *Compositiones* n'est pas repris dans sa compilation). Dans les textes grecs, la jusquiame est beaucoup plus fréquemment mentionnée que dans les textes latins – on compte près de quatre-cents occurrences de ὑοσκύαμος entre les I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>892</sup>. Là encore, rares sont les passages où elle est poison. Les textes mentionnent

<sup>886</sup> SCRIB. LARG. 181, t.-1, p. 150. On trouve également l'équivalence dans un chapitre où la jusquiame est ingrédient (SCRIB. LARG. L52, 2, p. 6, cf. MARCELL. EMP. 10, 23 : *recepit (...) alterci seminis, quod hyoscyamum dicitur, pondo trientem*, « elle contient (...) un tiers de livre de jusquiame, qui est appelée *hyoscyamos* »). Sur l'étymologie proposée par Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 308 ; GAIDE 1995, p. 118. Sur les différents noms de la plante (vingt-huit, d'après ANDRE 1985<sup>2</sup>a) : GAIDE 1995, 116-118.

<sup>887</sup> Pour les références des chapitres concernés et les emplois de la jusquiame comme ingrédient, cf. infra, p. 112 (et suiv.).

<sup>888</sup> XEN. *Oec.* 1, 13 : οὐδαμῶς, εἰ μὴ πέρ γε καὶ τὸν ὑοσκύαμον καλούμενον χρήματα εἶναι φήσομεν, ὅφ' οὗ οἱ φαγόντες αὐτὸν παραπλήγες γίνονται, « pas du tout, à moins d'appeler également bien l'herbe nommée jusquiame qui rend fous ceux qui en mangent » ; [ARIST.] *Plant.* 1, 820b : τινὲς καρποὶ ἡμῶν μὲν ἄβρωτοι, ἄλλοις δὲ βρώσιμοι, ὡς ὁ ὑοσκύαμος καὶ ὁ ἐλλέβορος ἀνθρώποις μὲν δηλητήριον, τροφή δὲ τοῖς ὄρνυξι, « certains fruits ne sont pas comestibles pour nous, mais le sont pour d'autres, comme la jusquiame et l'ellébore, qui sont un poison pour les hommes, mais une bonne nourriture pour les cailles » (trad. W. S. Hett, Loeb 1936, modifiée).

<sup>889</sup> NIC. *Al.* 415-431 ne décrit pas les symptômes de la maladie, comme le signale JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 308.

<sup>890</sup> NIC. *Al.* 424 (dans la suite du texte, NIC. *Al.* 425-431 indique d'autres plantes tout indiquées en cas d'intoxication) ; CELS. 5, 27, 12b (seul passage du *De medicina* où la jusquiame soit mentionnée comme un poison).

<sup>891</sup> Nombre d'occurrences d'*altercum/hyoscyamus* chez les trois auteurs : Pline l'Ancien (2/27), Marcellus Empiricus (22/16), Caelius Aurélianus (10/2). Pour les attestations de *hyoscyamus* dans d'autres ouvrages postérieurs aux *Compositiones*, cf. infra, p. 112 (et suiv.).

<sup>892</sup> On le trouve notamment chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Thessalus, Plutarque, Rufus, Soranos, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Arétée, les Hippocrates, Eutecnius et Oribase.

soit les troubles de l'esprit que l'on peut observer chez ceux qui ont ingéré la plante<sup>893</sup>, soit les traitements efficaces pour leur venir en aide, notamment le lait<sup>894</sup> ou des plantes<sup>895</sup>.

### *Opium, meconium*

L'opium<sup>896</sup> est également mentionné sous deux noms, tous deux empruntés au grec :

*Opium potum, quod quidam meconium uocant, ab odoris grauitate intellegitur : papaueris enim uiridis, cuius sucus est, qualitatem repraesentat,*

« Pris en boisson, l'opium, que certains appellent *meconium*, se reconnaît à son odeur forte : car il garde la propriété du pavot frais dont il est le suc<sup>897</sup>. »

Les symptômes sont les suivants : tête lourde, refroidissement et coloration bleuâtre des membres, sueurs froides, difficultés respiratoires, engourdissement de l'esprit. On vient en aide aux malades avec une boisson vomitive (un mélange d'huile et d'eau ou de vin) qu'on leur fait rendre avec une plume ou une lanière vomitoire<sup>898</sup>, on traite la tête avec de l'huile de rose, on leur frictionne les pieds et on les maintient éveillés pour éviter qu'ils ne tombent en léthargie. Aucun des deux emprunts au grec, *opium* (ὄπιον)<sup>899</sup>, et *meconium* (μηκώνιον)<sup>900</sup>, ne sont attestés dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*<sup>901</sup>. Dans les textes grecs en revanche, *μηκώνιον* et *ὄπιον* sont bien employés avec le sens d'« opium », mais le suc y est toujours ingrédient d'une préparation pharmaceutique<sup>902</sup>, jamais poison<sup>903</sup>. Le terme *μηκώνιον* a par ailleurs plusieurs autres acceptions : il désigne soit une autre plante,

<sup>893</sup> PLIN. *HN*, 25, 35-37 mentionne folie, vertiges et troubles de l'esprit ; [AEL. PROM.] 66, énumère les symptômes suivants : « démangeaison des gencives » (κνησιμός οὐλων), « souffrance » (πόνος), « rougeur des yeux » (ἔρευθος ὀμμάτων), « relâchement proche de l'évanouissement » (λειποθυμιώδης ἐκλυσις), « allongement du pouls » (σφυγμοῦ διάτασις), « démence » (παρακοπή) et « agitation » (ῥιπτασμός). ARET. *S.D.* 1, 6 met en garde contre une erreur de diagnostic et la confusion possible entre les délires provoqués par l'ingestion de la plante (symptômes passagers) et la *mania* ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 1, 6 ; 1, 4, 42 ; 1, 4, 44 (sur la phrénitis) ; 2, 4, 20 (sur les *lethargici*) parle d'« aliénation (de l'esprit) », *mentis alienatio/mente alienantur*, et d'« engourdissement », *grauatio*. Chez Pline l'Ancien, la jusquiame est citée sous ses deux noms en début de chapitre. Le nom employé chez Caelius Aurélianus est le nom latin, *altercum*. Les troubles provoqués par la plante sont mentionnés chez AMIGUES 2001, p. 211-212 ; CILLIERS/RETIEF 2000, p. 91.

<sup>894</sup> PLIN. *HN*, 22, 112 (hydromel) ; 28, 74 (lait de femme) ; 28, 158 (lait d'ânesse) ; DIOSC. 2, 70, 5 (lait) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 155 (lait, lait d'ânesse ou mélicrat) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 139 K, lait, hydromel) ; EUT. *Nic. Al.* 15 (lait) ; *Hippiatr. Cant.* 71, 21 (lait de femme ou d'ânesse) ; ORIB. *Coll.* 8, 24, 24 (tiré de Rufus ; lait de vache ou de chèvre) ; SERENUS, 61, 1076 (lait de chèvre). Dans les textes latins, le terme employé dans les passages cités est le terme grec, *hyoscyamus*.

<sup>895</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 25 (le radis) ; 20, 50 (l'ail) ; 22, 31 (l'ortie). Le terme employé dans les trois passages est le terme grec, *hyoscyamus*.

<sup>896</sup> Sur la plante, cf. infra, p. 142 (et suiv.).

<sup>897</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149. L'index correspondant (i. 180) ne mentionne que le terme *opium*, qui est également mentionné comme un poison dans le chapitre sur la jusquiame (SCRIB. LARG. 181, 2, p. 150).

<sup>898</sup> Sur la lanière vomitoire, cf. infra, p. 262 (et suiv.).

<sup>899</sup> DELG, *s.u.* ὄπός, « suc d'une plante ».

<sup>900</sup> DELG, *s.u.* μήκων, « pavot, tête de pavot, graine de pavot, suc de pavot etc. ».

<sup>901</sup> SCONOCCHIA 2001, p. 269 signale par exemple que le phytonyme employé chez Celse est *papaueris lacrima*, littéralement « larme de pavot ».

<sup>902</sup> Sur ces emplois thérapeutiques, cf. infra, p. 142 (et suiv.).

<sup>903</sup> L'opium est bien mentionné comme poison, par exemple dans la notice des *Alexipharmques* de Nicandre (*Al.* 433-464 ; pour une comparaison de Scribonius Largus et Nicandre : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 307), mais sous le terme μήκων.

l'euphorbe-fausse-péplide<sup>904</sup>, soit les excréments évacués par un nouveau-né<sup>905</sup>, soit un crustacé<sup>906</sup>.

Dans les traités latins et grecs postérieurs aux *Compositiones* où sont attestés *meconium*/μηκόνιον ou *opium*/ὄπιον, les mentions de l'opium comme poison sont minoritaires<sup>907</sup> : elles ne représentent qu'un tiers des occurrences de *meconium*, moins d'un dixième de celles de μηκόνιον ; quant à *opium* et ὄπιον, dont l'on trouve respectivement plus de deux-cent-vingt et plus de six-cent-vingt occurrences, il ne désignent que deux fois chacun un poison. À l'exception d'un passage du Pseudo-Aélius Promotus qui décrit plusieurs symptômes de l'intoxication (lourdeur de la tête, douleurs de poitrine et de ventre, éructations, pâleur, démangeaison, refroidissement des membres et du corps, hoquets...) <sup>908</sup>, seuls les contre-poisons sont mentionnés. Dans les textes latins, en l'occurrence chez Plin l'Ancien, il s'agit de diverses substances végétales (origan, moût, vin pur, oxymel, huile d'œnanthe, plantain d'eau) et minérale (sel)<sup>909</sup> ; les témoignages sont les mêmes dans les textes grecs, qui mentionnent les remèdes suivants : miel, vin, vinaigre, oxymel, mélange d'huile et d'eau, farine de froment, huile de rose<sup>910</sup>.

### 3. 2. Les poisons d'origine minérale

Les poisons minéraux traités dans le recueil sont le gypse<sup>911</sup>, la litharge et la céruse. Les trois substances sont connues chez les auteurs antérieurs à Scribonius Largus, notamment – pour la littérature latine- chez Celse. Toutefois, certains des noms qu'emploie Scribonius Largus pour les mentionner ne sont pas attestés dans les textes latins antérieurs : c'est le cas du terme λιθάργυρος, « litharge », employé comme terme grec non intégré à la langue, et de l'emprunt *psimithion* (ψιμίθιον), qui désigne la céruse.

#### 3. 2. a. La « litharge », λιθάργυρος

La litharge<sup>912</sup> est mentionnée sous deux noms dans le recueil, un nom latin, *spuma argentea*, et un nom grec employé comme terme non intégré à la langue, λιθάργυρος :

<sup>904</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 69, 1, 11 (= 29 L.) ; 72, 1, 20 (= 29 L.) ; *Epid.* 7, 118, 3. Cf. pour le latin ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *meconium*, §6.

<sup>905</sup> ARIST. *Hist. an.* 587a. Cet emploi connaît une postérité en latin : PLIN. *HN*, 28, 52.

<sup>906</sup> Posidippe cité par ATH. 3, 87f.

<sup>907</sup> Pour les emplois de l'opium (*meconium/opium*) comme ingrédient, cf. infra, p. 142 (et suiv.).

<sup>908</sup> [AEL. PROM.] 64.

<sup>909</sup> *Meconium* : PLIN. *HN*, 23, 30 (moût) ; 23, 43 (vin pur) ; 23, 61 (oxymel) ; 23, 80 (huile d'œnanthe) ; *opium* : 20, 178 (origan) ; 25, 130 (plantain d'eau) ; 31, 104 (sel).

<sup>910</sup> Avec μηκόνιον : miel : DIOSC. 2, 82, 3 ; vin : DIOSC. 5, 6, 4 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 151, 1 ; [GAL.] *De antid.* 2, 7 (= 14, 138 K) ; aussi en composition avec du poivre) ; [AEL. PROM.] 64 (avec du miel) ; vinaigre : DIOSC. 5, 13, 3 ; oxymel : DIOSC. 5, 14 ; huile et eau : [DIOSC.] *Eup.* 2, 151, 1 (de sel et d'oxymel, ou de miel et d'huile de rose – plusieurs autres mélanges sont indiqués) ; lait (ânesse ou vache) : [GAL.] *De antid.* 2, 7 (= 14, 138 K) ; application de farine sur le ventre : [GAL.] *De antid.* 2, 7 (= 14, 138 K) ; huile de rose : [AEL. PROM.] 64. Avec ὄπιον : DIOSC. 3, 152, 2 (plaintain d'eau) ; [AEL. PROM.] 65.

<sup>911</sup> SCRIB. LARG. 182, p. 151 (*gypsum*). Le minéral est déjà attesté sous ce nom chez Vitruve (7, 3, 3) et Celse (2, 33, 3 ; 3, 19, 2).

<sup>912</sup> La litharge est un oxyde de plomb obtenu par la fusion et la coupellation du plomb argentifère, c'est-à-dire par la séparation de l'argent et du plomb qui le renferme (cf. REHREN / VANHOVE / MUSSCHE / OIKONOMAKOU 1999, p. 299 ; p. 301, pour une illustration de l'opération ; cet article propose par ailleurs une analyse du matériau trouvé dans les mines du Laurion).



*Spuma argentea pota, quam Graeci λιθάργυρον dicunt, <facit> uentris infert grauitatem, inflationem, postea dolorem cum urinae difficili exitu,*

« La litharge, que les Grecs appellent *litharguros*, prise en boisson, provoque d'abord la lourdeur et le gonflement du ventre, puis une douleur accompagnée de difficultés à uriner<sup>913</sup>. »

S'ensuivent une altération du teint et la suppuration de certaines parties du corps. On fait vomir le malade, on lui administre un clystère énergique et on lui prescrit un mélange de plantes (poivre, myrrhe, graines d'ache) à prendre quotidiennement. Le terme grec λιθάργυρος n'est pas employé dans les textes latins antérieurs au recueil, ni en caractères grecs, ni translittéré en latin : la litharge n'est mentionnée que sous la dénomination latine *spuma argenti*<sup>914</sup>. Par ailleurs, sa toxicité n'est jamais signalée dans ces textes : son usage y est toujours thérapeutique<sup>915</sup>. Ce constat est presque le même dans la littérature grecque : parmi les auteurs grecs antérieurs au traité chez qui le substantif λιθάργυρος est attesté<sup>916</sup>, Nicandre est le seul à mettre en garde contre la nocivité de la substance – la notice des *Alexipharmques* offre de nombreuses similitudes avec le chapitre de Scribonius Largus<sup>917</sup>.

Le terme λιθάργυρος ne connaît qu'une postérité limitée dans les textes latins<sup>918</sup> ; il semblerait toutefois qu'il ait pu avoir été intégré à la langue latine, dans la mesure où nous l'y trouvons édité sous sa forme translittérée<sup>919</sup>. Comme dans les témoignages antérieurs, sa toxicité n'y est jamais évoquée, y compris dans les passages où elle est nommée *spuma argenti/argentea*. Dans les textes grecs, où les mentions de sa nocivité, dans un contexte pharmacologique, sont toujours minoritaires<sup>920</sup>, les symptômes<sup>921</sup> et les remèdes<sup>922</sup> sont similaires à ceux attestés chez Nicandre et Scribonius Largus ; la correspondance est même exacte entre Scribonius Largus et Galien, chez qui le seul antidote mentionné est de composition identique à celui des *Compositiones* (poivre, myrrhe, graines d'ache – les proportions ne sont pas indiquées).

<sup>913</sup> SCRIB. LARG. 183, 1, p. 151.

<sup>914</sup> Cette dénomination est attestée chez Virgile (VERG. *G.* 3, 449) et chez Celse (trente-cinq occurrences).

<sup>915</sup> Chez Virgile, le contexte est vétérinaire : la litharge entre dans la composition d'une préparation dont le gardien de troupeau enduit le corps des moutons atteints de gale. Chez Celse, la substance entre dans la composition de nombreux remèdes, par exemple pour les fièvres accompagnées de maux de tête (3, 10, 2), pour les plaies (5, 19, 1b-2), pour le feu sacré (5, 24, 4), pour les yeux (6, 6, 7) ou encore pour les ozènes (7, 11).

<sup>916</sup> On le trouve dans un fragment d'Archaïos d'Érétrie (d'après ATH. 10, 451b ; il y désigne le matériau dans lequel est fait un flacon contenant un onguent), dans deux traités hippocratiques (*Haem.* 9 ; *Mul.* 2, 82 = 191 L.), chez Nicandre (*Al.* 594-610) et Bolos de Mendès (six occurrences ; sur Bolos de Mendès : GAILLARD-SEUX 2009).

<sup>917</sup> Pour une comparaison entre la notice de Nicandre et le chapitre des *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 310-311. Dans le corpus hippocratique, la litharge entre dans la composition de remèdes pour les femmes (hémorroïdes, lichen).

<sup>918</sup> PLIN. *HN*, 26, 101 (composition pour la goutte) ; MARCELL. EMP. 7, 18-19 (*bis*, emplâtre *dictamnus*) ; 19, 7-9 (*bis*, composition pour les éruptions cutanées).

<sup>919</sup> C'est du moins le choix d'édition de la CUF et de la Loeb. Sur la question de la graphie des termes grecs, cf. *supra*, note 19, p. IV.

<sup>920</sup> D'après une recherche lemmatisée dans le *TLG*, nous trouvons environ 850 occurrences de λιθάργυρος dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, qui sont majoritairement des textes médicaux ; cinq passages seulement signalent explicitement sa nocivité dans un contexte pharmacologique (DIOSC. 3, 64, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 166, 1 ; ASCLEP. PHARM. *ap.* GAL. *De antid.* 2, 7 (= 14, 142, 8 K) ; [AEL. PROM.] 73 ; EUT. *Nic. Al.* 22).

<sup>921</sup> [AEL. PROM.] 73 ; EUT. *Nic. Al.* 22.

<sup>922</sup> DIOSC. 3, 64, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 166 ; ASCLEP. PHARM. *ap.* GAL. *De antid.* 2, 7 (= 14, 142, 8 K) ; [AEL. PROM.] 73 ; EUT. *Nic. Al.* 22.

### 3. 2. b. La « céruse », psimithion

*Psimithion* est le nom grec de la « céruse », *cerusa* en latin<sup>923</sup>, ainsi que le signale Scribonius Largus dans la recette adressée à ceux qui en ont bu :

*cerussam, quam Graeci psimithion uocant, qui biberunt, facile deprehenduntur : linguam enim albam habent commissurasque dentium albicantes,*

« on reconnaît facilement ceux qui ont bu de la céruse, que les Grecs appellent *psimithion* : en effet, ils ont la langue blanche et les jointures des dents qui blanchissent<sup>924</sup>. »

À ces symptômes s'ajoutent les suivants : nausées, vomissements, obscurcissement de la vue, vertige, souffle coupé et suffocation. On fait immédiatement vomir le malade avec de l'huile ou de l'hydromel puis on lui donne, en boisson ou en potage, diverses plantes (mauve, amandes des noyaux de pêches, lessive de cendres de sarments...<sup>925</sup>). Le substantif est attesté à deux autres reprises dans le traité, mais la céruse y est non pas poison, mais ingrédient<sup>926</sup>. Dans les textes grecs, ψιμίθιον, « blanc de céruse »<sup>927</sup>, est attesté à partir du VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; c'est dans le corpus hippocratique que le terme est employé pour la première fois dans un contexte médical<sup>928</sup>, mais dans ces passages, la céruse y est toujours ingrédient<sup>929</sup>, jamais poison. Il faut attendre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. pour que la céruse ne soit pas ingrédient mais poison ; c'est, après l'aconit, la deuxième plante toxique à laquelle Nicandre consacre ses *Alexipharmques* : δεύτερα δ' αϊγλήεντος επιφράζευ πόσιν έχθρήν / κίρναμένην όλοοῦ ψιμιθίου, « en second lieu, éclatante de blancheur, considère le breuvage odieux où se mêle la funeste céruse »<sup>930</sup>. L'énumération des symptômes (v. 78-86) y est plus détaillée que chez Scribonius Largus – avec lequel nous trouvons quelques points communs- : écume aux lèvres, langue rugueuse, hoquet, toux sèche, nausées, hallucinations, somnolences, refroidissement du corps. La thérapeutique (v. 87-114) est celle que suit Scribonius Largus après lui : on fait immédiatement vomir le malade avec de l'huile ou du lait avant de lui donner un remède en boisson (parmi lesquels de la mauve, de la lessive de cendres de sarments, le noyau d'un fruit...). Ce passage est l'unique témoignage grec antérieur aux *Compositiones* dans lequel la céruse soit poison. En latin, le substantif *cerus(s)a* apparaît beaucoup plus tardivement que ψιμίθιον (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) ; il est attesté, avant Scribonius Largus, chez Plaute, Novius, Ovide et Vitruve, mais c'est chez Celse (chez qui l'on trouve plus des trois quarts des occurrences antérieures aux *Compositiones*) que la céruse est utilisée dans un contexte médical. Comme dans les témoignages grecs, elle est presque exclusivement ingrédient : un seul passage en traite comme un poison, *sunt tamen quaedam remedia propria aduersus quaedam uenena, maximeque leuiora. (...) Si cerussam, jus maluae, uel juglandes ex uino contritae, maxime prosunt*, « cependant, il existe des remèdes spéciaux pour certains poisons,

<sup>923</sup> Sur le minéral, cf. infra, p. 174 (et suiv.).

<sup>924</sup> SCRIB. LARG. 234, 1, p. 152.

<sup>925</sup> SCRIB. LARG. 234, 2, p. 152-153.

<sup>926</sup> Cf. infra, p. 174 (et suiv.).

<sup>927</sup> DELG, s.u. ψίμιθος.

<sup>928</sup> Dans la majorité des passages, le blanc de céruse est utilisé comme cosmétique (ce type d'usage fait l'objet d'un article, mais pour l'Ancien Régime : LANOË 2002).

<sup>929</sup> Cf. infra, p. 174 (et suiv.).

<sup>930</sup> NIC. *Al.* 74-75. Sur ce passage, voir le bref commentaire qu'en fait CUSSET 2012.

notamment pour les plus légers. (...) S'il a avalé de la céruse, il doit boire du jus de guimauve ou du jus de gland mêlé à du vin »<sup>931</sup>.

*Psimithium*, qui connaît une postérité relativement pauvre en latin (une vingtaine d'occurrences seulement) et dans un contexte presque exclusivement médical (Pline l'Ancien et Marcellus Empiricus)<sup>932</sup>, ne désigne le poison que chez Pline l'Ancien, qui mentionne quelques remèdes efficaces (ou non<sup>933</sup>) pour les malades en ayant ingéré<sup>934</sup>. Cet emprunt au grec ne semble pas entrer en concurrence avec le latin *cerus(s)a* : même si le second est cinq fois plus usité que le premier (on le trouve, en contexte médical, chez Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, dans la *Medicina Plinii*, chez Chiron, Quintus Serenus, Pélagonius, Végèce, Cassius Félix et Marcellus Empiricus), seul Pline l'Ancien l'emploie pour désigner un poison<sup>935</sup>. En grec, les passages où la céruse est poison sont également minoritaires par rapport au nombre total d'occurrences du terme : seuls quatre d'entre eux (chez Dioscoride, Galien et Aélius Promotus) la mentionnent comme un élément toxique<sup>936</sup>.

### 3. 3. Un poison d'origine animale : le « bupreste », *buprestis*

Les poisons d'origine animale mentionnés dans le recueil sont de petits animaux, la plupart invertébrés (mollusque, amphibien, annélide, insecte), et des liquides organiques (sang, lait)<sup>937</sup>. Parmi ceux-là, le *buprestis*, un emprunt au grec βούπρηστις, « enfle-bœuf »<sup>938</sup>, désigne un coléoptère dont l'ingestion provoque gonflements et douleurs :

*Ad buprestim. Buprestis gustus est nitri similis ; facit autem tumorem stomachique infinitum dolorem et inflat totum corpus in speciem hydropici,*

« Pour le **bupreste**. Le goût du **bupreste** est semblable à celui du natron ; il provoque un gonflement et une douleur incommensurable à l'estomac et fait enfler l'ensemble du corps à l'image d'un hydropique<sup>939</sup>. »

Les remèdes prescrits pour venir en aide aux malades sont nombreux (figes, vin de raisins secs, lait de femme, natron...). Ces indications sont les mêmes que dans les *Alexipharmques* de Nicandre, seul traité antérieur aux *Compositiones* où le coléoptère, dont nous trouvons les premières mentions dans le corpus hippocratique, est un poison<sup>940</sup>. Dans les traités

<sup>931</sup> CELS. 5, 27, 12a-b. Sur la toxicologie chez Celse : TOUWAIDE 1994a, notamment p. 216 où il signale un parallèle avec Galien, *De antid.* (= 14, 144, 11 K).

<sup>932</sup> Le terme est également attesté aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle chez Calcidius (CALC. *In Tim.* 2, 332) et Saint Jérôme (JER. *Ep.* 38, 4), mais le contexte n'est pas médical.

<sup>933</sup> La laitue, par exemple, n'est pas efficace contre ce poison (PLIN. *HN*, 20, 63).

<sup>934</sup> PLIN. *HN*, 20, 223 (mauve) ; 22, 112 (eau miellée) ; 23, 80 (huile d'œnanthe) ; 23, 128 (grossus du caprifiguier).

<sup>935</sup> PLIN. *HN* 28, 129 ; 28, 158.

<sup>936</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 167, 1 ; GAL. *De antid.* (= 14, 144 K) ; AEL. PROM. 72.

<sup>937</sup> Le « lièvre de mer », *lepus marinus*, la « salamandre », *salamandra* (σαλαμάνδρα) : SCRIB. LARG. 181-182, p. 153-155) ; la « sangsue », *irudo/sanguisuga* (SCRIB. LARG. 199, p. 163) ; les « cantharides », *cantharides*, (κανθαρίδες) : SCRIB. LARG. 189, p. 156-157 ; le « sang de taureau », *tauri sanguis*, le « lait », *lac* (SCRIB. LARG. 191-192, p. 161-162).

<sup>938</sup> De βούς, « bœuf », et πίμπρημι, « gonfler » : sur l'étymologie du terme et l'insecte (PLIN. *HN*, 30, 30 ; DIOSC. 2, 61, 1 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI = 12, 364, 14-16 K), cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 157. Sur l'animal : PFEIFER 2022 (1966), p. 24-32 ; DAVIES/KATHIRITHAMBY 1986, p. 91-92.

<sup>939</sup> SCRIB. LARG. 190, t.-1, p. 157. Le terme est également attesté dans l'index correspondant.

<sup>940</sup> NIC. *Al.* 335-363 (cf. EUT. *Nic. Al.* 11). Sur cette notice : OIKONOMAKOS 1997.

hippocratiques, où il entre dans la composition de divers pessaires<sup>941</sup>, son usage est thérapeutique. Le terme est également attesté chez Théophraste et Dioclès, où il désigne (également) une plante<sup>942</sup>.

Dans les témoignages postérieurs à Scribonius Largus, le coléoptère (*buprestis*/βούρηστις) est mentionné notamment chez Pline l’Ancien, Dioscoride, Galien, Aélius Promotus, Eutecnius, Oribase (tiré, entre autres, de Rufus et Zopyros), ainsi que dans les traités vétérinaires (Chiron, Végèce, Apsyrtes, Théomnestos, Africanus). Hormi quelques emplois thérapeutiques de l’animal<sup>943</sup>, celui-ci est essentiellement présenté comme un poison. En médecine humaine, rares sont les textes à décrire les symptômes de l’intoxication<sup>944</sup> ; en revanche, tous les traités vétérinaires signalent le gonflement du ventre, la douleur ou les deux<sup>945</sup>. Par ailleurs, à l’exception des extraits du Pseudo-Aélius Promotus et d’Eutecnius, la partie thérapeutique est peu développée dans les textes, mais les produits employés pour venir en aide aux malades (lait, végétaux et natron) sont les mêmes que dans les témoignages antérieurs<sup>946</sup>.

### 3. 4. Signes de l’intoxication

L’ingestion d’une substance toxique produit de multiples effets sur le malade : troubles de l’esprit (folie, hallucinations...), de la respiration (suffocation), du transit intestinal (vomissement, selles anormales...) et des productions d’urine (strangurie, urines sanglantes...), altération des sens (trouble de la vue, perte de connaissance...) et des couleurs naturelles<sup>947</sup>. Trois substantifs de notre corpus sont relatifs à ces symptômes : *spiratio*, employé avec les sens de « respiration » et d’« haleine », *gelatio*, qui désigne un « engourdissement » des membres, et *correptio*, qui signale l’« attaque » d’une maladie considérée, dans l’Antiquité, comme un empoisonnement, c’est-à-dire la rage.

<sup>941</sup> Induration de la matrice (HIPPOC. *Mul.* 2, 48 = 157 L.), déplacement de l’utérus contre le foie (HIPPOC. *Mul.* 2, 18 [= 127 L.] ; *Nat. mul.* 3, 4), môle (HIPPOC. *Mul.* 1, 71 ; *Steril.* 23, 4 [= 233 L.]), pessaire emménagogue (HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 72-73 ; *Mul.* 1, 74, 11-13 ; *Steril.* 9, 7 [= 221 L.]). Cf. OIKONOMAKOS 1997, p. 651.

<sup>942</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 7, 7, 3 (plante herbacée mentionnée parmi d’autres, sans indication particulière) ; DIOCL. 200, 1-3 (d’après GAL. *Voc. Hipp. gloss.* 87 [= 19, 89, 10 K]) : βούρηστις· τὸ [τε] ζῷον τὸ τῆ κανθαρίδι παραπλήσιον· ἔστι δὲ καὶ τι λάχανον ἄγριον, « l’animal qui ressemble beaucoup au scarabée ; c’est aussi une plante potagère non cultivée ». Ce type d’emploi ne semble ensuite attesté que chez Pline l’Ancien (PLIN. *HN*, 22, 79, cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *buprestis*). Sur le phytonyme : AMIGUES 1990.

<sup>943</sup> Apprécié par exemple pour ses vertus caustiques (DIOSC. 2, 61, 2 ; ORIB. *Coll.* 14, 58, 2, tiré de Zopyros), on l’emploie notamment dans des compositions pour les lésions cutanées, *lichen* (PLIN. *HN*, 29, 95 ; 30, 30 ; DIOSC. 2, 61, 1), *lepra* (DIOSC. 2, 61, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 121, 2 ; 1, 123, 1).

<sup>944</sup> [AEL. PROM.] 75 et EUT. *Nic. Al.* 11 sont les seuls à signaler son goût de natron et les symptômes que décrivaient Nicandre et Scribonius Largus ; ARET. *S.A.* 2, 10, 3 mentionne par ailleurs l’inflammation de la vessie.

<sup>945</sup> CHIR. 453 ; VEG. 2, 79, 10 ; 2, 142 ; HIER. *Hippiatr. Berol.* 31, 3 ; 86, 14 ; THEOMN. *Hippiatr. Berol.* 31, 5 ; APS. *Hippiatr. Berol.* 33, 6. Cf. ZUMBO 2016, p. 219-220 ; CAM 2018, p. 196.

<sup>946</sup> Lait : PLIN. *HN*, 28, 74 (lait de femme) ; 28, 128 (lait de vache ou brebis) ; 20, 105 (lait de brebis) ; DIOSC. 2, 70, 5 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 157 (lait de vache) ; [AEL. PROM.] 75 ; moût : PLIN. *HN*, 23, 40 ; 23, 62 ; huile : PLIN. *HN*, 23, 80 (huile d’œnanthe) ; 23, 87 (huile de myrte) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 157 ; [AEL. PROM.] 75 ; natron : PLIN. *HN*, 31, 119 ; DIOSC. 5, 113, 3 ; [AEL. PROM.] 75 ; coings : DIOSC. 1, 45, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 157 ; [AEL. PROM.] 75 ; figues : AFR. *Hippiatr. Cant.* 71, 1 ; ORIB. *Coll.* 8, 24, 26 (tiré de Rufus).

<sup>947</sup> La langue et les jointures des dents blanchissent (SCRIB. LARG. 184, 1, p. 152, céruse), les articulations ou les membres deviennent bleuâtres (SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149, opium ; 188, 2, p. 155, aconit), le malade prend un teint plombé (SCRIB. LARG. 183, 1, p. 151, litharge ; 186, 2, p. 154, lièvre de mer) et des taches livides apparaissent sur sa peau (SCRIB. LARG. 187, p. 155, salamandre).

### 3. 4. a. Troubles de la « respiration » et modification de l'« haleine », spiratio

Trois des chapitres sur les substances toxiques mentionnent, parmi les symptômes observés chez le malade, soit une gêne respiratoire : *praeterea spirationem impedit, mentem soporat sensusque abalienat*, « en outre, il bloque la respiration, engourdit l'esprit et prive de l'usage des sens »<sup>948</sup>, soit une modification de l'odeur de l'haleine : *apparet/cognosceatur (ab) odore spirationis*, « [l'ingestion de tel poison] se repère / est décelé à l'odeur de l'haleine »<sup>949</sup>. Le terme qu'emploie Scribonius Largus pour désigner ce souffle exhalé, c'est-à-dire le substantif *spiratio*, un dérivé de *spirare*<sup>950</sup>, n'est pas attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones*<sup>951</sup>.

Dans les traités médicaux postérieurs, le substantif n'est attesté que chez Marcellus Empiricus, Cassius Félix et Caelius Aurélianus. Il y désigne la respiration, jamais l'haleine. Les troubles respiratoires y sont symptômes de nombreuses maladies (pleurésie, pneumonie, angine, rage, tétanos, rage, hydropisie, colique...), mais jamais d'une intoxication. Les textes signalent une respiration « difficile », *difficilis*<sup>952</sup>, « très rapide », *celerrima*<sup>953</sup>, « profonde », *alta*<sup>954</sup>, ou encore « rauque », *hirta*<sup>955</sup>, ainsi aussi parfois qu'un « arrêt de la respiration », *cessatio spirationis*<sup>956</sup>.

### 3. 4. b. L'« engourdissement », gelatio, des membres

Un deuxième symptôme observé chez le malade est l'« engourdissement », *gelatio*, des membres consécutif à l'ingestion d'une substance végétale, de la ciguë,

*cicutam ergo potam caligo mentisque abalienatio et artuum gelatio insequitur ultimoque praefocantur, qui sumpserunt eam, nihilque sentiunt,*

<sup>948</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149 (opium ; pour comparaison, cf. SCRIB. LARG. 196, 2, p. 161 : *praefocantur qui biberunt*, « ceux qui ont bu [du sang de taureau] suffoquent » ; 197, 1, p. 161 : *praefocantur autem et hoc homines*, « car cette substance aussi provoque la suffocation »). Le substantif désigne également la « respiration » dans un chapitre sur l'hémorragie nasale (47, 2) où il s'agit de trouver un moyen d'arrêter l'écoulement sans interrompre, *interpellare*, la respiration, *spiratio* (sur ce chapitre, repris par MARCELL. EMP. 10, 8, cf. infra, p. 329 (et suiv.)).

<sup>949</sup> SCRIB. LARG. 185, p. 153 (coriandre) ; 197, 1, p. 161 (lait).

<sup>950</sup> DELL, s.u. *spiro*, « souffler ». La première attestation connue du verbe *spirare* (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) est employée avec le sens de « respirer » (PLAUT. *Mil.* 4, 8, 1336 : *temptabam spiraret an non*, « je voulais m'assurer si elle respirait encore »).

<sup>951</sup> Sur l'expression de la respiration en latin : DEBRU 2001 (et notamment p. 52-54 pour l'étude du vocabulaire chez Celse).

<sup>952</sup> Par exemple en cas de colique (MARCELL. EMP. 29, 12), de pleurésie (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 14, 91 ; 2, 15, 95 ; 2, 17, 101-102), *tetanos/spasmos* (*ibid.* 3, 6, 68), de rage (*ibid.* 3, 11, 103), d'asthme (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 1, 1-2), d'affections du foie et de la rate (*ibid.* 3, 4, 50) ou encore d'hydropisie (*ibid.* 3, 8, 103). On parle également de « difficulté respiratoire », *difficultas spirationis* (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 16, 96, pleurésie ; 2, 27, 146, pneumonie ; 3, 2, 9, angine ; 3, 14, 114, rage) ou d'une « sorte de gêne respiratoire », *spirationis uelut impedimentum* (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 2, 7, angine). Par ailleurs, Cassius Félix et Caelius Aurélianus indiquent à propos de l'angine qu'elle « empêche [le malade] de respirer », *spirationem neget* (CASS. FEL. 37, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 1, 1).

<sup>953</sup> Par ex. en cas de pleurésie (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 14, 93), de *tetanos/spasmos* (*ibid.* 3, 6, 68), de maladie cholérique (*ibid.* 3, 20, 195) ou encore de léthargie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 5, 89).

<sup>954</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 9, 43 (léthargie).

<sup>955</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 17, 141 (*ileos*).

<sup>956</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 65 (épilepsie).

« la ciguë donc, prise en boisson, provoque l’obscurcissement de la vue, l’aliénation, mentale, le **refroidissement** des membres et, pour finir, ceux qui l’ont absorbée suffoquent et perdent toute sensation »<sup>957</sup>,

ou de l’opium,

*facit autem capitis grauitatem, **gelationem** et liuorem artuum sudoresque frigidos manare,*

« il rend la tête lourde, provoque le **refroidissement** et la coloration bleuâtre des membres, et fait couler des sueurs froides<sup>958</sup>. »

*Gelatio* est un terme rare : nous n’en trouvons aucune attestation dans les textes antérieurs aux *Compositiones* et il est peu employé dans les traités postérieurs ; on le trouve uniquement chez Frontinus et Pline l’Ancien. Par ailleurs, Scribonius Largus est le seul à en faire un emploi médical : chez Frontinus et Pline l’Ancien, il désigne la « gelée » produite par la baisse de température<sup>959</sup>.

Le verbe dont il est dérivé, *gelare*<sup>960</sup>, est lui aussi attesté pour la première fois dans les *Compositiones*, dans deux types d’emplois. Le premier est identique à celui du substantif : le verbe désigne, dans le domaine pathologique, un refroidissement des membres, alors observé chez le malade s’étant intoxiqué aux champignons, *manant sudores frigidi per artus, qui et ipsi gelantur celerrime, nisi cito succurritur*, « des sueurs froides baignent leurs membres qui, eux aussi, se glacent très rapidement si on ne s’empresse pas de leur porter secours »<sup>961</sup>. À notre connaissance, cet emploi médical n’est pas attesté dans les traités médicaux postérieurs. Dans le second type d’emploi, le verbe désigne la coagulation d’un liquide organique (sang de taureau, lait) après ingestion par le malade, qui provoque l’un et l’autre sytôme mentionnés précédemment<sup>962</sup>,

*nauseant autem et praefocantur qui biberunt, cum **gelatur**,*

« ceux qui ont bu [du sang de taureau] ont des nausées et suffoquent quand il **coagule** »<sup>963</sup> ;

*lac potum et **gelatum** odore spirationis, si non confitebitur qui laborat, cognoscetur,*

« le lait pris en boisson et **coagulé** sera décelé à l’odeur de l’haleine, même si la victime ne l’avoue pas<sup>964</sup>. »

Cet emploi connaît une postérité dans les textes plus tardifs, contrairement à l’acception médicale qui lui est par ailleurs donnée dans le traité. Dans les *Maladies chroniques* de Caelius Aurélianus, seul ouvrage médical dans lequel on le trouve, c’est un sang coagulé,

<sup>957</sup> SCRIB. LARG. 179, 1, p. 149.

<sup>958</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149.

<sup>959</sup> Les deux auteurs mentionnent les risques qu’elle représente pour certains travaux de maçonnerie (FRONTIN. *Aq.* 123) et pour les fruits que viennent de produire les arbres (PLIN. *HN*, 17, 233). Elle a également une action érosive sur les roches (PLIN. *HN*, 17, 46, qui indique qu’elle fend la marne).

<sup>960</sup> *DELL*, s.u. *gelu*, « gel, gelée ; et par affaiblissement, froid ».

<sup>961</sup> SCRIB. LARG. 198, 1, p. 162.

<sup>962</sup> Cf. supra, § 3. 4. a. Troubles de la « respiration » et modification de l’« haleine ».

<sup>963</sup> SCRIB. LARG. 196, 2, p. 161. Sur le sang de taureau : TOUWAIDE 1979.

<sup>964</sup> SCRIB. LARG. 197, 1, p. 161. Les études s’intéressant au lait dans un contexte médical portent moins sur ses propriétés toxiques que sur ses emplois thérapeutiques (par ex. KOKOSZKO/DYBALA 2016 ; BODIQU / FRERE / JAEGGI-RICHOZ 2021).

*sanguis gelatus*, qu'il qualifie, celui qu'évacuent certains malades<sup>965</sup> ou celui formant des caillots (*corpuscula gelati sanguinis*, des « corpuscules de sang coagulé ») dans le corps<sup>966</sup>. Quant au « lait caillé », *lac gelatum*, nous en trouvons des mentions chez Columelle, notamment lorsqu'il décrit la méthode de fabrication du fromage pressé à la main<sup>967</sup>.

### 3. 4. c. L'« attaque », *correptio*, d'une maladie (la rage)

La recette d'un antidote indiqué pour les morsures de chiens enragés<sup>968</sup> précise qu'il faut l'administrer en pleine « attaque »<sup>969</sup>, *correptio*, de la maladie :

*in ipsa autem correptione uti oportet ea,*

« mais il faut utiliser l'antidote en pleine **attaque**<sup>970</sup>. »

L'acception médicale de *correptio*, un dérivé de *corripio*, « (se) saisir (de) »<sup>971</sup>, semble être un hapax<sup>972</sup>. Dans l'unique occurrence antérieure au traité attestée dans les textes, le terme désigne la « diminution » de la durée des jours<sup>973</sup>.

<sup>965</sup> Par ex. en cas d'hémorragie de l'œsophage (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 11, 131, l'un des symptômes observés chez le malade étant le vomissement de sang noir et coagulé) ou de dysenterie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 6, 84, où le malade évacue des caillots).

<sup>966</sup> Par ex. CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 12 (chapitre sur la paralysie de la vessie, qui signale que la présence de caillots rend la miction difficile) ; 3, 8, 128 (chapitre sur l'hydropisie, qui indique que les caillots provoquent des gonflements inflammatoires et des lésions lorsqu'ils pénètrent dans des plaies ouvertes). Pour d'autres emplois : TLL, 6.2.1730.64-1731.9, *s.u. gelo*. Sur la question de la coagulation du sang (auteurs hippocratiques, Galien) : HAAK 2012.

<sup>967</sup> COL. *Rust.* 7, 8, 7 (méthode de fabrication du fromage) ; 10, 397 (simple mention du « lait caillé », dans une comparaison entre sa texture et celle du jus de concombre). Sur le caillage du lait, par exemple : PIGEAUD 1975 (sur les analogies inspirées par la caille du lait) ; DEMONT 1982 (sur la polysémie du verbe grec τρέφω) ; FERDIERE/SEGUIER 2020 (étude croisant documentation textuelle grecque et latine, données épigraphiques, iconographiques et archéologiques) ; FERDIERE 2021 (étude archéologique centrée sur la Gaule).

<sup>968</sup> Sur la rage dans les textes médicaux latins (noms, description, étiologie, traitements) : GAIDE 1998b ; chez Galien : SINGER 2017.

<sup>969</sup> Deux autres termes sont employés pour désigner l'« accès », l'« attaque » d'une maladie, les substantifs *accessio* et *impetus*. Le premier est employé pour désigner l'accès de fièvre (SCRIB. LARG. 170, 3, p. 143), le second, pour les vertiges et le mal de tête chronique (99, 2, p. 92), l'écoulement des yeux (20, 2, p. 41) ou encore la goutte (160, 2, p. 138). Sur les différentes phases des maladies, par exemple : MUDRY 1982, p. 161 ; sur les termes employés pour désigner ces phases : LANGSLOW 2000, p. 196.

<sup>970</sup> SCRIB. LARG. 171, 1, p. 144.

<sup>971</sup> Le verbe est employé à plusieurs reprises chez Scribonius Largus, presque exclusivement au passif, avec les sens d'être « saisi, pris, atteint » par telle maladie : SCRIB. LARG. *ep.* 8, p. 5 ; i. 98, p. 17 ; 6, p. 36 (cf. MARCELL. EMP. 1, 8) ; 16, 2, p. 40 ; 98, p. 91 (cf. MARCELL. EMP. 20, 3) ; 99, 1-2, p. 91 (cf. MARCELL. EMP. 20, 3) ; 101, 4, p. 95 (cf. MARCELL. EMP. 20, 6) ; 107, 1, p. 104 (cf. MARCELL. EMP. 20, 14) ; 170, 3, p. 143 ; 186, p. 147 ; 206, 3, p. 169, et de « subir une attaque » : SCRIB. LARG. 100, 2, p. 93. On le trouve également à l'actif avec le sens d'« attaquer » : SCRIB. LARG. 62, p. 66 (le sujet est le cancer). Cet emploi médical est déjà attesté chez Celse pour désigner des malades « emportés », *correpti*, par la maladie (3, 27, 1b ; 6, 18, 9b).

<sup>972</sup> TLL, 4.0.1030.73, *s.u. correptio* signale une référence de Caelius Aurélianus (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 64) chez qui il faut toutefois lire *correctio* (éd. G. Bendz, Akademie Verlag 1990).

<sup>973</sup> VITR. 9, 8, 7 : *sin autem cuneorum adiectionibus et detractationibus correptiones dierum aut crescentiae ex cuneis non probabuntur fieri*, « mais si l'on n'est pas d'accord pour traduire la diminution ou l'accroissement de la durée des jours en se servant de cales qu'on ajoute ou qu'on retranche ».

Dans les traités postérieurs, on le trouve d'abord dans les domaines grammatical<sup>974</sup> et juridique<sup>975</sup>, mais c'est principalement dans les textes des théologiens, avec le sens de « réprimande, reproche », qu'il est employé<sup>976</sup>.

\*

Environ 6% des termes de notre corpus (soit treize au total) désignent des substances toxiques (plantes, « bestioles », minéraux) ou des signes observés chez le malade ayant ingurgité l'une de ces substances (troubles respiratoires, modification de l'odeur de l'haleine, engourdissement des membres, accès de la maladie). Plusieurs de ces substances entrent dans la composition de remèdes, mais aucune fiche consacrée à l'une ou l'autre d'entre elles ne précise la dose à partir de laquelle celle-ci devient nocive, voire funeste pour celui qui l'a ingérée : chez Scribonius Largus, la « science du dosage », *ponderis scientia*, dont il ne fait mention que pour en souligner la dangerosité<sup>977</sup>, importe moins que la nécessité de savoir reconnaître et nommer les différents poisons<sup>978</sup>.

\*

Environ 30% des termes de notre corpus (soit soixante-huit au total) appartiennent au domaine de la pathologie : il s'agit de nom de maladies et de terme relatif à des intoxications. Parmi les noms de maladies (tab. 6), la majorité des termes (près des deux tiers) sont des termes latins : nous y trouvons une proportion égale de termes déjà attestés dans les textes et dont Scribonius Largus est le premier, à notre connaissance, à faire un emploi médical (majoritairement par l'emploi de l'*abstractum pro concreto*), et de termes dont nous ne connaissons aucune attestation antérieure dans les textes qui nous sont parvenus (parmi lesquels seule une minorité est dérivée de termes déjà employés avec un sens médical dans les textes antérieurs aux *Compositiones*). Parmi les emprunts phonémiques au grec, dont deux ne sont pas attestés dans les textes grecs antérieurs au recueil (nous les soulignons dans le tab. 6), les deux tiers environ sont employés avec un équivalent ou une explication ; les autres sont employés comme des termes étant bien intégrés au lexique médical latin, c'est-à-dire sans équivalent, ni glose. Presque tous ces termes, emprunts au grec et termes latins confondus, sont employés dans les textes postérieurs au recueil avec l'acception pathologique attestée chez Scribonius Largus : font exceptions six substantifs dont nous ne trouvons aucune autre attestation dans les textes (hapax morphologiques que nous signalons par un \* dans le tab. 6)

<sup>974</sup> Il désigne l'abrègement d'un mot ou d'une voyelle, la brièveté d'une syllabe : par ex. QUINT. 7, 9, 13 (syllabe courte) ; 9, 3, 69 (abrègement d'un mot) ; VEL. 4, 2 (abrègement d'une voyelle) ; pour d'autres exemples, cf. TLL, 4.0.1030.54-69, s.u. *correptio*.

<sup>975</sup> GELL. NA, 20, 10, 8 emploie le syntagme *correptio manus* pour désigner « la saisie, l'appropriation par la main » d'un bien ou d'un lieu faisant l'objet d'un litige (sur ce passage : par ex. ANDO C. 2013, *L'Empire et le Droit. Invention juridique et réalités historiques à Rome*, Odile Jacob, p. 116-117). Pour d'autres exemples de ce type d'emploi, cf. TLL, 4.0.1030.74-79, s.u. *correptio*.

<sup>976</sup> Pour des exemples de ce type d'emploi : TLL, 4.0.1030.79-1032.11, s.u. *correptio*.

<sup>977</sup> SCRIB. LARG. 199, 2, p. 163 : *medicamentorum malorum non nocet nominum aut figurarum notitia, sed ponderis scientia. Hanc porro medicus nec quaerere nec nosse debet*, « ce n'est pas la connaissance des noms ou de l'apparence des poisons qui est nocive, mais la science de leur dosage. Le médecin ne doit en aucun cas ni chercher à la connaître ni la connaître ». Sur le dosage des ingrédients dans les prescriptions médicales : LUCCIONI 2002 (Dioscoride) ; TOTELIN 2009, p. 238-243 (corpus hippocratique) ; CHALENDAR 2020 (prescriptions mésopotamiennes).

<sup>978</sup> SCRIB. LARG. 199, 2, p. 163 : *illas autem, figuras dico et nomina, necesse est ei scire ut et ipse deuitet ne per ignorantiam aliqua sumat et aliis idem praecipere possit*, « mais ces connaissances, j'entends l'apparence et le nom des poisons, il faut absolument qu'il les ait, à la fois pour éviter d'en prendre lui-même par ignorance, et pour être en mesure d'en informer aussi les autres ».



et un substantif dont nous trouvons des occurrences postérieures au recueil, mais jamais avec le sens pathologique attesté dans les *Compositiones* (hapax sémantique que nous signalons par deux \*\* dans le tab. 6).

Tab. 6 : maladies a capite ad calcem et maladies de tout le corps		
Emprunts phonémiques (19)	Termes latins (32)	
	Néologismes sémantiques (14)	Néologismes morphologiques (17)
<b>Seuls (6) :</b> <i>apoyrma*</i> <i>auone*</i> <i>choleric</i> <i>elephantia</i> <i>maenomenoi</i> <i>stomachici</i> <b>Équivalences (11)</b> <b>latin/grec (8) :</b> <i>anthrax</i> <i>arthritis</i> <i>cephalagia</i> <i>cephalgici</i> <i>epilepsia</i> <i>epileptici</i> <i>hypochyma</i> <i>scotomatici</i> <b>grec/latin (1) :</b> <i>dysenterici</i> <b>grec/grec (2) :</b> <i>herpes / zona**</i> <b>Explication (2) :</b> <i>epulis</i> <i>lepra</i>	<b>Abstracto pro concreto (9) :</b> <i>abscisio (uocis)</i> <i>abscisum (sonum uocis)</i> <i>collectio</i> <i>confirmatio</i> <i>irritatio</i> <i>prolapsio</i> <i>solutio</i> <i>suggilatio</i> <i>ustio</i> <b>Emplois métaphoriques (2) :</b> <i>cauerna</i> <i>praegnas</i> <b>Concreto pro abstracto (1) :</b> <i>euirata (uox)</i> <b>Emploi étendu (1) :</b> <i>suspirium</i> <b>Emploi spécialisé (1) :</b> <i>desurgere</i>	<b>Dérivés d'un terme attesté avec un sens médical dans les textes antérieurs (7) :</b> <i>contusio (contundere)</i> <i>deiectiuncula* (deiectio)</i> <i>exasperatio (exasperare)</i> <i>fissura (fissum)</i> <i>panicula (panus)</i> <i>perfrictio (perfrigescere)</i> <i>ulceratio (ulcerare)</i> <b>Dérivé d'un terme non attesté avec un sens médical (8) :</b> <i>conuulsio</i> <i>desurrectio</i> <i>incubo</i> <i>ligatio**</i> <i>praefocatio</i> <i>punctus*</i> <i>sideratio</i> <i>suspiriosi</i> <b>Dérivé d'un terme d'anatomie (2) :</b> <i>iocinerosi (iecur)</i> <i>pernio (perna)</i>

Parmi les termes de notre corpus concernant des intoxications (tab. 7), plus des trois quarts désignent des substances toxiques d'origine végétale, minérale ou animale ; trois autres sont relatifs aux signes observés chez le malade. Les substantifs désignant des substances toxiques sont tous des emprunts au grec, à une seule exception (*altercum*) ; les termes désignant les signes observés chez le malade sont des substantifs latins suffixés en *-tio*. Tous ces termes (emprunts et termes latins) sont attestés dans des emplois identiques dans les traités postérieurs au recueil, à l'exception de deux hapax sémantiques (signalés par deux \*\* dans le tab. 7).

Tab. 7 : intoxications (substances et signes)		
Emprunts (9)	Termes latins (4)	
Substances toxiques (9)	Néologisme sémantique (1)	Néologismes morphologiques (3)
Employés seuls (4) : <i>buprestis, dorycnion, ephemeron, pharicum</i>	Signe (1) : <i>correptio**</i>	Substance toxique (1) : <i>altercum</i>
Employés avec un équivalent (5) : <i>ixia, λιθάργυρον, opium / meconium, psimithium</i>		Signes (2) <i>spiratio</i> <i>gelatio**</i>

### Chapitre 3. Ingrédients et préparations composées

Dans la préface du recueil, Scribonius Largus rappelle la hiérarchie des trois méthodes thérapeutiques qui structurent la médecine au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la diététique, la pharmacologie et la chirurgie ; la pharmacologie y occupe une place centrale :

« C'est pour ainsi dire par degrés que la médecine apporte son aide à ceux qui souffrent. D'abord, c'est effectivement par les aliments, donnés avec méthode et au moment opportun, qu'elle essaie d'être utile à ceux qui sont mal en point ; puis, si ce traitement ne leur a pas fait d'effet, elle a recours au pouvoir des médicaments (*ad medicamentorum decurrit uim*) : car ils sont plus puissants et plus efficaces que les aliments ; après quoi, si eux non plus ne viennent pas à bout des difficultés qu'entraîne le mauvais état de santé, elle est alors contrainte d'en venir à l'incision ou, en dernier lieu, à la cautérisation<sup>979</sup>. »

Cette préface lui permet de développer deux thèmes essentiels, que sont la défense des médicaments, qualifiés, après le médecin Hérophile (fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), de « mains des dieux », *dium manus*<sup>980</sup>, et l'importance de la pharmacologie dans la pratique médicale, accusant les médecins qui refusent d'employer des médicaments d'être incompetents (« ou bien ils n'ont aucune expérience de ce genre de remèdes », *siue nullum experimentum eius generis remediorum habent*) ou malveillants (« ou bien ils ont vraiment éprouvé leur utilité, mais en refusent l'usage et ils doivent être d'autant plus blâmés qu'ils brûlent d'une malveillance criminelle », *siue experti quidem sunt eorum utilitatem, denegant autem usum, magis culpandi sunt quia crimine inuidentiae flagrant*)<sup>981</sup>.

Le recueil réunit des recettes de remèdes simples et composés, élaborés à partir de substances d'origine végétale, animale et minérale. La majorité d'entre elles, si l'on en croit l'auteur, sont de Scribonius Largus lui-même ; les autres sont empruntées soit à des connaissances qui en ont déjà éprouvé l'efficacité<sup>982</sup>, soit à des médecins réputés ayant

<sup>979</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 6, p. 4 (cf. MARCELL. EMP. *ep. Ps.-Corn.* 6). JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, note 211, p. LIX rappelle par ailleurs la « bipartition des praticiens » caractéristique de Celse et Scribonius Largus, et relevée, dans une précédente étude, par Ph. Mudry. Sur la division en trois branches de la thérapeutique antique, voir par exemple : VAN DER EIJK 2006 ; NUTTON 2016, p. 105-115. Sur la diététique chez Celse : LE VERNE CRUM 1932 ; LUTHON 2021 ; pour la médecine grecque (corpus hippocratique et galénique essentiellement) : JOUANNA 2008 ; BOUDON-MILLOT 2016 ; GRANT 2018 ; WILKINS 2020 ; dans les ouvrages grecs et latins : BUZZI 2017. Sur la pharmacologie romaine, par exemple : LEHMANN/LEHMANN 2014 ; dans les textes grecs et latins (notamment les écrits de Dioscoride, Celse, Pline l'Ancien, Galien) : GRMEK/GOUREVITCH 1985 ; chez Dioscoride : SCARBOROUGH 2018b. Sur la thérapeutique, par exemple : TERNES 1999 ; BOUDON-MILLOT / PARDON-LABONNELIE 2018 (thérapeutique et cosmétique). Pour des éléments bibliographiques sur la chirurgie, cf. ceux donnés dans le chapitre sur les gestes chirurgicaux (p. 265 et suiv.).

<sup>980</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 1, p. 1. Sur la désignation des médicaments comme « mains des dieux » : PIGEAUD 1982 ; GUARDASOLE 2001. Sur la défense des médicaments dans la préface : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. XXVI-XLVI.

<sup>981</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 3, p. 2-3.

<sup>982</sup> Dans un cas, celui de la rage, Scribonius Largus précise n'avoir pas encore fait lui-même l'expérience du remède dont il a obtenu le secret « moyennant une gratification importante » : « mais, pour ma part, je n'ai pas encore expérimenté ce remède, bien que je me sois immédiatement empressé d'acheter une hyène et de garder sa peau à disposition (...) ; parce que nous ne pouvons empêcher que cet accident se produise, il faut avoir le remède sous la main pour faire la preuve par l'expérience d'un pouvoir si extraordinaire » (SCRIB. LARG. 171, p. 144).

exercé, pour la plupart, entre le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>983</sup>. Les *Compositiones* étant un manuel à visée pratique, la liste des ingrédients nécessaires à l'élaboration du remède et leur dosage constitue une partie importante de chaque recette<sup>984</sup> : ceux-ci sont généralement introduits par la forme verbale *recipit*, « [le médicament] comprend, est composé de », un verbe que Scribonius Largus est le premier à employer avec cette acception<sup>985</sup>.

Le domaine pharmacologique représente environ 54% des termes de notre corpus. Nous trouvons :

- les noms de plantes ou des différentes parties d'une plante employées dans un remède ;
- les noms d'ingrédients d'origine végétale, minérale et animale ;
- les noms de préparations pharmaceutiques ;
- des termes (principalement des verbes) relatifs à différentes étapes de fabrication des remèdes, ainsi qu'à leur conservation.

## 1. Les plantes : noms et parties

Notre corpus de termes comprend à la fois des phytonymes et des substantifs désignant différentes parties de végétaux. Cinquante-trois des phytonymes mentionnés dans le traité sont attestés pour la première fois dans les textes latins<sup>986</sup>. Près des deux tiers sont des emprunts au grec<sup>987</sup>, qui, pour certains, ne sont pas attestés dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones*<sup>988</sup> ; les autres sont des termes proprement latins<sup>989</sup>. La profusion d'hellénismes et l'importante proportion de plantes mentionnées sous deux noms<sup>990</sup> nous amène ici à distinguer :

<sup>983</sup> Pour plus de détails sur les sources dont s'inspirent les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. LII-LXXIV.

<sup>984</sup> Sur la structure des recettes : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. XXV-XXVI.

<sup>985</sup> SCRIB. LARG. 27, 2, p. 47 ; 28, p. 48 ; 30-31, p. 48 (*bis*) ; 33, p. 49 ; 37, 1, p. 51 ; 52, 2, p. 60 ; 61, 2, p. 65 ; 63, 1, p. 66 ; 82, 1, p. 78 ; 90, 2, p. 84 ; 97, 2, p. 90 ; 106, 3, p. 102 ; 110, p. 106 ; 114, 2, p. 109 ; 121, 3, p. 113 ; 173, 1, p. 144 ; 203, 1, p. 166 ; 211, p. 175 ; 218, p. 180 ; 225, p. 184 ; 230, 2, p. 188. Cette acception est attestée dans plusieurs ouvrages médicaux postérieurs, notamment ceux de Pélagonius, Cassius Félix et Marcellus Empiricus. Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, note 339, p. LXXXIV.

<sup>986</sup> Cf. Annexe 4. Liste des phytonymes présents dans notre corpus, p. 398. Sur les phytonymes grecs et latins, voir notamment : AMIGUES 1984, 1992, 2002 ; KIRCHER 1993 ; TOTELIN 2018. Pour les phytonymes présents dans notre corpus, nous renvoyons, pour leurs propriétés et leurs emplois chez Scribonius Largus, à l'index des ingrédients des éditions de J. Jouanna-Bouchet (CUF 2016) et S. Sconocchia (de Gruyter 2020), ainsi que, pour leur identification, à ANDRE 1985<sup>2</sup>a. Concernant leur description, nous renvoyons en notes aux textes qui fournissent des éléments à ce sujet. Enfin, nous signalons que nous ne prenons pas en compte les variantes synonymiques de chacun de ces phytonymes (nous les trouvons chez ANDRE 1985<sup>2</sup>a).

<sup>987</sup> Ce sont les phytonymes suivants : *Apollinaris (herba)*, *asphodelon*, *batracium*, *besasa*, *brathy*, *chamaedrys*, *chamelea*, *chelidonium*, *clematitidis (aristolochia)*, *colocynthis*, *cotyledon*, *cyclaminos*, *cypirus*, *daphnitis (cassia)*, *glaucium*, *glycyrriza*, *glycysida*, *gnafallis*, *hierobotane*, *lysimachios (herba)*, *opium*, *oxytriphylon*, *oxymyrsina*, *periclymenon*, *polygonos / polygonium / polygonion*, *rhoai oxiai*, *rhododaphne (herba)*, (*herba*) *scolopendrios*, *sphondylium*, *staphis agria*, *strongyle (aristolochia)*, *symphytum*, *trogodytis (murra)*, *xylocinnamum*. JOUANNA-BOUCHET 2013b, p. 653 signale que « sur quelque 250 phytonymes mentionnés, 140 sont des hellénismes, soit 56% de l'ensemble des plantes citées, preuve de la richesse de la nomenclature botanique grecque par rapport au latin ».

<sup>988</sup> C'est le cas de *besasa*, *brathy*, *daphnitis*, *glaucium*, *gnafallis*, *hierobotane*, *oxytriphylon*, *rododaphne* et *xylocinnamum*.

<sup>989</sup> Ce sont les phytonymes *altercum*, *alum gallicum*, *astula regia*, *calcifraga*, *centunculus*, *cucurbitula siluestris*, *gladiolus*, *inula rustica*, *lanaria radix*, *malum terrae*, *nerualis (herba)*, *pedicularia (herba)*, *trifollium acutum*, *scopa regia*, *siluae mater*, *tiniaria (herba)*, *urceolaris (herba)*.

<sup>990</sup> Cette proportion est bien supérieure à celle des termes de maladies mentionnés dans le recueil.

- les phytonymes employés seuls, c'est-à-dire sans équivalent grec ou latin, ni description, ni explication ;
- les phytonymes employés avec un équivalent grec ou latin ;
- les phytonymes accompagnés d'une description ou d'une explication.

Les parties des plantes dont les noms ne sont pas attestés dans les textes latins antérieurs au recueil sont le « suc », *chylisma* (χύλισμα), la « gomme », *dacryon*, la « cosse », *ualuula*, et les « parties floconneuses », *floci* (d'un cucurbitacé).

## 1. 1. Les phytonymes employés seuls

Quinze phytonymes de notre corpus sont employés seuls, c'est-à-dire sans glose, ni variante synonymique. La majorité d'entre eux (treize au total) sont des emprunts au grec.

### 1. 1. a. Les phytonymes grecs

Nous distinguons deux catégories de phytonymes empruntés au grec :

- ceux qui ont la particularité de ne pas être attestés dans les ouvrages grecs antérieurs au recueil : *brathy* (βράθυ), « sabiné », (*cassia*) *daphnitis* (δαφνίτις), « (cannelle) *daphnitis* », *glaucium* (γλαύκιον), « pavot », *rhododaphne* (ροδοδάφνη), « laurier-rose », et *xylocinnamum* (\*ξύλοκίναμον), « écorce de cannellier » ;
- et ceux qui le sont : *artemisia* (άρτεμισία), « armoise », *batracium* (βατράχιον), « renoncule », *chelidonium* (χελιδόνιον), « chélidoine », *cyclaminos* (κυκλάμινος), « cyclamen », *lepidium* (λεπίδιον), « grande passeraie », (*herba*) *lysimachios* (λυσιμάχειος), « salicaire », (*murra*) *trogloodytis* (τρογλοδύτις), « (myrrhe) troglodyte », et *sphondylium* (σφονδύλιον), « berce brancursine ».

### *Emprunts non attestés dans les textes grecs antérieurs au recueil*

#### *Brathy*

La sabiné, *brathy* (βράθυ)<sup>991</sup>, entre dans la composition de pastilles pour la douleur des lombes :

*Cucurbitae siluestris floccorum aut seminis X p. II, brathys X p. I, salis X p. I. Fiunt catapotia melle decocto adiecto. Valentibus tota datur compositio, imbecillioribus dimidia autem. Sed mane per clysterem alius ducenda est eorum, alteris temperatum.*

« Deux deniers des parties floconneuses de la courge sauvage ou de sa graine, un denier de **sabiné**, un denier de sel. On fait des pilules après adjonction de miel cuit. Aux gens robustes, on donne la préparation dans sa totalité, mais à ceux qui sont plus faibles, la moitié. Mais le matin, il faut leur relâcher le ventre par un clystère, moins énergique pour le second type de malades<sup>992</sup>. »

<sup>991</sup> Sur la plante (espèces, description), cf. PLIN. *HN*, 24, 102 ; DIOSC. 1, 76 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 853 K) ; ORIB. *Coll.* 11, β (tiré de Dioscoride).

<sup>992</sup> SCRIB. LARG. 154, p. 133.

Cet emprunt au grec, d'origine sémitique<sup>993</sup>, que Scribonius Largus emploie sans équivalent ni explication, est un terme rare dont ne connaissons aucune attestation antérieure aux *Compositiones*, ni en latin, ni en grec.

En latin, la seule autre occurrence du terme que nous connaissons dans les textes se trouve chez Pline l'Ancien. Celui-ci y est posé comme synonyme d'une dénomination proprement latine : *herba Sabina*, *brathy appellata a Graecis*, « la sabine, appelée *brathy* par les Grecs »<sup>994</sup>. En grec, βράθυ se trouve uniquement dans les traités techniques, chez Dioscoride, dans les fragments d'Archigène, chez Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippocratique (notamment chez Pélagonius) et chez Oribase (tiré de Galien). On lui donne un nom latin, ἔρβα σαβίνα, « herbe sabine »<sup>995</sup>, et un nom grec, ἄρκευθος, « genévrier »<sup>996</sup>. Ses feuilles, employées en application ou en boisson, ont des usages thérapeutiques variés, que Pline l'Ancien, Dioscoride et Galien énumèrent dans des descriptions très similaires :

<p>PLIN. <i>HN</i>, 24, 102</p> <p><i>Collectiones minuit et nomas conpescit, inlita ulcera purgat, partus emortuos adposita extrahit et suffita. Inlinitur igni sacro et carbunculis cum melle; ex uino pota regio morbo<sup>997</sup> medetur.</i></p>	<p>« Elle réduit les abcès et arrête les ulcères rongeurs ; en topique, elle nettoie les plaies ; en pessaire et en fumigation, elle fait sortir les fœtus morts. On en fait des applications avec du miel pour l'érysipèle et les anthrax. Bue dans du vin, elle guérit la jaunisse. »</p>
<p>DIOSC. 1, 76</p> <p>ἀμφοτέρων δὲ τὰ φύλλα ἴσθησι νομᾶς<sup>998</sup> καὶ φλεγμονᾶς καταπλαττόμενα πραύνει, ἀποκαθαίρει τε μελανίας σὺν μέλιτι καταπλασσόμενα καὶ τὰς ῥυπαρίας καὶ ἀνθρακας περιρῆσει. ποθέντα δὲ καὶ αἷμα δι' οὖρων ἄγει καὶ ἔμβρυα ἐκτινάσσει· προστεθέντα δὲ καὶ ὑποθυμιαθέντα τὸ αὐτὸ ποιεῖ.</p>	<p>« Les feuilles des deux espèces arrêtent les ulcères invasifs et apaisent les inflammations, appliquées en cataplasme ; elles nettoient les taches noires et les plaies sales en application avec du miel ; elles détachent les anthrax ; en boisson, elle fait sortir du sang dans les urines et expulse les fœtus ; en application et en fumigation, elle a le même effet. »</p>
<p>GAL. <i>De simpl. med. temp. ac fac. XI</i> (= 11, 854, 7 K)</p> <p>... τὰ μεμελασμένα καὶ τὰ λίαν ῥυπαρὰ μετὰ μέλιτος ἀποκαθαίρει καὶ ἀνθρακας<sup>999</sup> ἀπολύει. διὰ δὲ τὴν λεπτομέρειαν καὶ καταμηνίων<sup>1000</sup> ἐστὶν ἀγωγόν, εἴπερ τι καὶ ἄλλο, καὶ δι' οὖρων αἷμα κινεῖ<sup>1001</sup>, καὶ τὰ ζῶντα τῶν ἐμβρῶν διαφθεῖρει, τὰ νεκρὰ δ' ἐκβάλλει.</p>	<p>« ... avec du miel, elle nettoie les ulcères noircis et particulièrement sales, et elle fait tomber les anthrax. Grâce à sa finesse, elle est aussi emménagogue, et il arrive même aussi qu'elle fasse sortir du sang dans les urines, qu'elle fasse avorter les fœtus vivants et qu'elle expulse les fœtus morts. »</p>

<sup>993</sup> C'est ce que signalent le *DELG*, s.u. βράθυ, ainsi que ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *brathy*.

<sup>994</sup> PLIN. *HN*, 24, 102. Cette dénomination latine n'est pas attestée chez Scribonius Largus. Elle est par ailleurs peu employée dans les textes de date antérieure : nous la trouvons dans un contexte de soin vétérinaire et dans un contexte religieux. Dans la composition d'un remède pour les bœufs : CATO, *Agr.* 70 ; en offrande sur un autel : PROP. 4, 3, 57 ; OV. *Fast.* 1, 343 ; 4, 741. La plante est mentionnée sous ce nom à quelques autres reprises chez Pline l'Ancien (*HN*, 10, 157 ; 16, 79 ; 17, 98 ; 24, 103) et dans les traités médicaux postérieurs.

<sup>995</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 1034, 15 K) ; le Pélagonius grec emploie le substantif grec βοτάνη (PELAG. *Hippiatr. Berol.* 4, 4, Σαβίνη βοτάνη).

<sup>996</sup> [GAL.] *Lex.* 387.

<sup>997</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 455 et 457 K).

<sup>998</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 826, 10 K).

<sup>999</sup> Cf. aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 188.

<sup>1000</sup> Cf. aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 80 (règles/lochies).

<sup>1001</sup> Cf. aussi ORIB. *Coll.* 14, 49, 3 (tiré de Galien) ; *Syn.* 2, 35, 1.

Elle entre par ailleurs dans de nombreuses autres préparations prescrites pour des maux très divers<sup>1002</sup>.

### (*Cassia*) *daphnitis*

La cannelle dite *daphnitis* (δαφνίτις)<sup>1003</sup> entre dans la recette de pastilles pour les calculs<sup>1004</sup> et d'un remède acope pour la contraction des nerfs<sup>1005</sup>. Cette variété de cannelle, qui tient sans doute son nom du port par laquelle elle est acheminée, Daphnous (Δαφνοῦς)<sup>1006</sup>, n'est pas mentionnée dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, ni en latin, ni en grec.

La dénomination κασία δαφνίτις / *cassia daphnitis* n'est attestée que dans les traités postérieurs à Scribonius Largus, c'est-à-dire Pline l'Ancien (*daphnidis*), Dioscoride, Galien, Chiron (*cassia dafniten*), Végèce (*cassia dafnitis*), le corpus hippiatrice grec, Oribase (tiré de Dioscoride) et Marcellus Empiricus (*cassia daphnitis*)<sup>1007</sup>. Dans les traités de médecine humaine, plusieurs de ces témoignages sont proches de celui de Scribonius Largus : on emploie la plante pour les calculs<sup>1008</sup> et dans un remède acope pour les nerfs<sup>1009</sup>. On la trouve également dans un remède pour les coliques, κωλική<sup>1010</sup>, et dans un cataplasme émollient, μάλαγμα, bon pour diverses parties internes<sup>1011</sup>. Dans les traités vétérinaires, cette variété de cannelle entre dans la composition de plusieurs remèdes, poudre du quadrige<sup>1012</sup>, médicaments pour la toux<sup>1013</sup>, pastille pour le forçement du cheval<sup>1014</sup>, boisson pour les selles<sup>1015</sup>, remède artériaque<sup>1016</sup>.

<sup>1002</sup> *A capite ad calcem* : écoulements ophtalmiques ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 346 K] ; *Hippiatr. Berol.* 11, 49), toux (*Hippiatr. Berol.* 22, 31 ; 22, 45 ; 22, 46), gangrènes ([DIOSC.] *Eup.* 1, 191), hydropisie ([DIOSC.] *Eup.* 2, 65), vers (ARCHIG. 17), goutte et articulations (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 1011 ; 1027 K]), inflammation des testicules ([DIOSC.] *Eup.* 1, 132 ; ORIB. *Coll.* 10, 27, 16, tiré d'Antyllus), morsures (ARCHIG. 19 ; [GAL.] *De antid.* [= 14, 177, 17 K]), affections nerveuses et musculaires (ORIB. *Syn.* 3, 90, 1), épilepsie (ORIB. *Syn.* 3, 220, 1).

<sup>1003</sup> Pour une description de cette variété de cannelle, cf. DIOSC. 1, 13, 1 ; ORIB. *Coll.* 11, κ, 7 (tiré de Dioscoride). Sur la cannelle (κασία, *cassia*), notamment : AMIGUES 2005, p. 372-375 ; sur ses propriétés thérapeutiques : DIOSC. 1, 13, 3.

<sup>1004</sup> SCRIB. LARG. 152, p. 132. Les pastilles (*pastilli*) sont données dans de l'eau.

<sup>1005</sup> SCRIB. LARG. 269, 2, p. 209.

<sup>1006</sup> CAM 2014, note 15, p. 13 : « la cannelle *daphnitis*, encore appelée isocinname par Pline (*Nat.* 12, 98), est commercialisée par les marchands d'Alexandrie (Dsc. 1, 13, 1) sous l'appellation δαφνίτις, d'après le port de provenance de Daphnon ou Daphnous, situé sur la côte de Somalie, lieu d'arrivée des navires de transport venus d'Orient, d'où l'épice était ensuite acheminée vers les pays méditerranéens ».

<sup>1007</sup> PLIN. *HN.* 12, 98 ; DIOSC. 1, 13, 1 (cf. ORIB. *Coll.* 11, κ, 7, tiré de Dioscoride) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 224, 7 ; 281, 2 ; 325, 13 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 72, 18 K) ; CHIR. 816 ; 827 ; 828 ; 833 ; 841 ; 842 ; 909 ; VEG. 3, 13, 4 ; *Hippiatr. Berol.* 22, 16 ; ORIB. *Coll.* 11, κ, 7 (tiré de Dioscoride) ; *Syn.* 5, 22, 1 ; MARCELL. EMP. 26, 10 (cf. SCRIB. LARG. 152) ; 35, 7 (cf. SCRIB. LARG. 269, 2).

<sup>1008</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 325, 13 K, cf. SCRIB. LARG. 152) ; MARCELL. EMP. 26, 10 (cf. SCRIB. LARG. 152).

<sup>1009</sup> MARCELL. EMP. 35, 7 (cf. SCRIB. LARG. 269, 2).

<sup>1010</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 281, 2 K), par voie orale.

<sup>1011</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 224, 7 K), pour le foie, les reins, le ventre, l'utérus, l'hydropisie.

<sup>1012</sup> CHIR. 827 ; 842 ; VEG. 3, 13, 4. Sur la poudre de quadrige chez Végèce : CAM 2016.

<sup>1013</sup> CHIR. 833 (« remède artériaque », *arteriace*) ; 841 (poudre) ; *Hippiatr. Berol.* 22, 16 (« remède artériaque pour la toux », ἀρτηριακή πρὸς βήχα).

<sup>1014</sup> CHIR. 816.

<sup>1015</sup> CHIR. 828.

<sup>1016</sup> CHIR. 909.

## Glaucium

Le *glaucium* (γλαύκιον), qui est une sorte de pavot cornu à latex jaune<sup>1017</sup>, entre dans la composition d'un remède pour les yeux auquel il donne son nom, le remède *diaglaucium*, qui signifie « à base de (suc de) *glaucium* »<sup>1018</sup>. Ni l'emprunt *glaucium*, ni le terme grec γλαύκιον, dont l'étymologie ne s'explique guère<sup>1019</sup>, ne sont attestés dans les traités antérieurs aux *Compositiones*.

Dans les traités latins postérieurs, *glaucium*, attesté chez Pline l'Ancien, Théodore Priscien, le Pseudo-Apulée, Marcellus Empiricus et Cassius Félix, ainsi que dans les traités vétérinaires de Pélagonius et Végèce, désigne deux sortes de pavot cornu, dont on utilise le suc et les feuilles<sup>1020</sup>. Dans les textes grecs, le phytonyme γλαύκιον, attesté presque exclusivement dans les traités scientifiques et médicaux<sup>1021</sup>, désigne « le suc d'une herbe qui pousse à Hiéropolis, en Syrie », γυλός ἐστι βοτάνης κατὰ Ἱεράπολιν τῆς Συρίας γεννωμένης<sup>1022</sup>. En médecine humaine, la plante (suc ou feuilles, en simple ou en composition, en application externe ou en boisson) est employée pour soigner trois types de maux, affections oculaires<sup>1023</sup>, maux auriculaires<sup>1024</sup> et érysipèle<sup>1025</sup>; un témoignage atteste par ailleurs de son usage auprès des jeunes mères, pour stimuler la montée de lait<sup>1026</sup>; en médecine vétérinaire, il entre dans la composition de « potions d'été » (*potiones auestiuae*)<sup>1027</sup> ou de préparation pour les inflammations osseuses<sup>1028</sup>.

<sup>1017</sup> Sur la plante (description et propriétés), cf. PLIN. *HN*, 27, 83 (pavot cornu de Syrie à latex jaune); 20, 205-206 (pavot cornu, chélidoine glauque); DIOSC. 3, 86; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 857, K). Sur les différentes espèces de pavots (cultivés et sauvages), cf. PLIN. *HN*, 20, 198-209.

<sup>1018</sup> SCRIB. LARG. 22, 1-3, p. 45. Sur ce remède, cf. infra, p. 210 (et suiv.).

<sup>1019</sup> DELG, *s.u.* γλαυκός, « bleu », le signale parmi les dérivés « se rapportant à la couleur et présentant diverses significations techniques », mais ni les pétales ni le suc de la plante ne sont de cette couleur. Pourtant, pour ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *glaucium*, le terme désigne « le nom de trois plantes à feuilles vert-grisâtre ou vert-bleu grisâtre ».

<sup>1020</sup> Le pavot cornu de Syrie à latex jaune (ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *glaucium*, §2) : PLIN. *HN*, 27, 83; MARCELL. EMP. 8, 3 (cf. SCRIB. LARG. 22); le pavot cornu ou chélidoine glauque (ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *glaucium*, §1) : PLIN. *HN*, 20, 206; sans précision : PELAG. 371; VEG. 3, 28, 31; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 8, 21; CASS. FEL. 24, 3-4. Chez le Pseudo-Apulée ([APUL.] 74), il désigne une autre plante, la chélidoine (ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *glaucium*, §3).

<sup>1021</sup> Γλαύκιον est attesté chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, dans la compilation d'Oribase, ainsi que dans le corpus hippiatrice. Pour les occurrences plus spécifiques de διά (τοῦ) γλαυκίου, cf. infra, p. 211.

<sup>1022</sup> DIOSC. 3, 86.

<sup>1023</sup> PLIN. *HN*, 27, 83 (suc et feuilles contre les larmoiements; dans le collyre *dia glauciu*); MARCELL. EMP. 8, 3 (cf. SCRIB. LARG. 22). Dans les textes grecs, voir par ex. DIOSC. 3, 86; [DIOSC.] *Eup.* 1, 34, 1 (seul avec de l'eau); [GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 6 (= 14, 765-766 K); *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 734; 12, 745-746, de Héron; 12, 747-748 K, en composition); AEL. PROM. 96, 1; 98, 1 (collyres); 106, 1-6; 108, 1-6 (collyres secs); TITOS, *Hippiatr. Berol.* 130, 205 (collyre).

<sup>1024</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 8, 21 (frotté avec du vinaigre, puis versé dans l'oreille). Dans les textes grecs, voir par ex. DIOSC. 1, 64, 4 (en composition); GAL. *De san. tuenda*, 6, 12 (= 6, 439 K; frotté avec du vinaigre sur une pierre et instillé dans l'oreille); *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 607-608 K, avec du vinaigre ou de l'eau de pluie); [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 332, 6 K).

<sup>1025</sup> CASS. FEL. 24, 3 (seul, dans de l'eau); 24, 4 (en composition, en application externe). Dans son édition, A. Fraisse (CUF 2002, note 175, p. 49) renvoie pour les emplois de ce suc contre l'érysipèle à GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 857 K); voir aussi GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 955 K), cf. infra, note 2310; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 830 K).

<sup>1026</sup> PLIN. *HN*, 27, 83 : *lactis ubertas intermissa restituitur*, « cette plante rétablit aussi la lactation interrompue ».

<sup>1027</sup> PELAG. 371; VEG. 3, 28.

<sup>1028</sup> *Hippiatr. Cant.* 58, 4.

***Rhododaphne herba***

Le laurier-rose, *rhododaphne* (ρόδοδάφνη)<sup>1029</sup>, est employé pour les dents douloureuses :

*Item commanducare proderit herbam rhododaphnen et saliuam dolentibus traicere ac pusillo diutius continere et ita hiantem pati saliuam decurrere,*

« De même, il sera bénéfique de mâcher du **laurier-rose**, de faire passer la salive sur les dents douloureuses et de la garder assez longtemps, d'ouvrir la bouche pour laisser la salive s'écouler<sup>1030</sup>. »

Ce phytonyme n'est pas attesté dans les textes antérieurs, ni en latin, ni en grec.

Dans les textes latins et grecs postérieurs au traité, *rhododaphne*/ρόδοδάφνη est attesté presque exclusivement dans des traités médicaux, voire spécifiquement vétérinaires, pour ce qui du corpus latin<sup>1031</sup>. Aucun d'entre eux ne la mentionne dans un traitement dentaire. En médecine humaine, on l'emploie contre des parasites divers<sup>1032</sup> et pour faire fuir les serpents :

PLIN. <i>HN</i> , 24, 90	
<i>Mirum folia eius quadrpedum uenenum esse<sup>1033</sup>, homini uero contra serpentes<sup>1034</sup> praesidium ruta addita e uino pota. Pecus etiam et caprae, si aquam biberint in qua folia ea maduerint, mori dicuntur.</i>	« Ses feuilles sont un poison pour les quadrupèdes, mais protègent l'homme des serpents, prises dans du vin avec addition de rue. On dit même que les moutons et les chèvres qui ont bu l'eau dans laquelle ont trempé ces feuilles en meurent. »
DIOSC. 4, 81, 2	
δύναμιν δὲ ἔχει τὸ ἄνθος καὶ τὰ φύλλα κυνῶν μὲν καὶ ὄνων καὶ ἡμιόνων καὶ τῶν πλείστων τετραπόδων φαρμακικὴν <sup>1035</sup> , ἀνθρώπων δὲ σφιστικὴν πινόμενα σὺν οἴνῳ πρὸς θηρίων δῆγματα <sup>1036</sup> καὶ μᾶλλον εἰ πηγάνου <τι> παραμίξειας. τὰ δὲ ἀσθενέστερα τῶν ζῴων, ὡς αἰγες καὶ πρόβατα, κἂν τὸ ἀπόβρεγμα αὐτῶν πίη, ἀποθνήσκει <sup>1037</sup> .	« La fleur et les feuilles ont un effet toxique sur les chiens, les ânes, les mulets et la plupart des quadrupèdes ; bues avec du vin, elles ont la propriété de protéger les hommes des morsures des bêtes sauvages, surtout si on mélange un peu de rue. Les animaux les plus faibles, comme les chèvres et les moutons, meurent s'ils boivent leur infusion. »

<sup>1029</sup> DELG, *s.u.* ρόδον, « rose » et δάφνη, « laurier ». Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 16, 79 ; DIOSC. 4, 81, 1.

<sup>1030</sup> SCRIB. LARG. 55, p. 62. Sur la mastication, cf. infra, p. 355 (et suiv.).

<sup>1031</sup> On le trouve chez Pline l'Ancien, Dioscoride, Chiron (avec la graphie *rododafnen*), Pélagonius (*rhododaphne/rododafnen*), Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménus, Aélius Promotus, Végèce, Palladius (*rododafnen*), dans le corpus hippiatrice grec (Apsyrτος, Pélagonius, Tibérios, Hippocrate, Hiéroclès) et chez Oribase (tiré de Galien).

<sup>1032</sup> PHILUM. *Ven.* 12, 4 (περὶ κωνόπων, « sur les cousins ») ; AEL. PROM. 42 (πρὸς κόρες, « pour les punaises ») ; 43 (πρὸς ψύλλας, « pour les puces »).

<sup>1033</sup> PLIN. *HN*, 16, 79.

<sup>1034</sup> PLIN. *HN*, 16, 79.

<sup>1035</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 115, 2-6 K) ; PELAG. 141, 3 (bardot) et APS. *Hippiatr. Berol.* 33, 5 (mulet) précisent les effets de l'intoxication sur l'animal, c'est-à-dire rupture de la vessie et mort (sur ces deux passages, cf. chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll, §141, note 4, p. 233, qui explique pourquoi ici, Pélagonius n'est pas la traduction d'Apsyrτος) ; HIER. *Hippiatr. Berol.* 33, 12 (ici l'ingestion n'est pas fatale au cheval, plus résistant que le bardot ou le mulet).

<sup>1036</sup> Elle permet également de faire fuir les chiens : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 517, 2-3 K).

<sup>1037</sup> PALLAD. 1, 35, 9 l'utilise par ailleurs pour tuer les souris.



Son ingestion n'est toutefois pas fatale aux gros animaux. On la trouve donc, seule ou en composition, dans de nombreuses prescriptions vétérinaires : ses feuilles et son suc (lorsque cela est précisé)<sup>1038</sup> entrent dans les recettes de remèdes prescrits principalement pour les vessigons<sup>1039</sup>, pour noircir un poil blanc<sup>1040</sup> et pour la gale<sup>1041</sup> ; on la trouve également pour des affections dont les mentions ne sont que ponctuelles (*cancer*, blessures au pied, articulations mal en point)<sup>1042</sup>, ainsi que dans un emplâtre dont l'usage n'est pas précisé<sup>1043</sup>.

### *Xylocinnamum*

L'écorce de cannelier, *xylocinnamum* (translittération de \*ξύλοκίνναμον, qui désigne le « bois », ξύλον, de « cannelier », κίνναμον)<sup>1044</sup>, entre dans la composition du remède acope pour les refroidissements et la douleur des nerfs<sup>1045</sup>. Ce phytonyme est très peu employé dans les textes : il n'est attesté dans aucun traité grec et latin antérieur aux *Compositiones* et n'est mentionné qu'une seule fois dans les *Compositiones*<sup>1046</sup>.

Dans les ouvrages postérieurs, le phytonyme, mentionné, dans les textes latins, sous les formes *xylocinnamum* / *silocinnamum*<sup>1047</sup>, et *xylocinnamomum* (ξύλοκιννάμωμον)<sup>1048</sup>, dans les textes grecs, sous la forme ξύλοκιννάμωμον<sup>1049</sup>, désigne soit le bois du végétal, de moindre valeur que l'écorce<sup>1050</sup>, soit une variété de cannelle<sup>1051</sup>. L'emploi que Scribonius Largus fait de l'écorce est repris chez Marcellus Empiricus<sup>1052</sup>, mais parmi d'autres emplois

<sup>1038</sup> Feuilles, par ex. PELAG. 361 (VEG. 2, 135, 7) ; HIPP. *Hippiatr. Berol.* 77, 6 ; TIB. *Hippiatr. Berol.* 77, 20 ; PALLAD. 1, 35, 9 ; suc, par ex. PELAG. 175 (VEG. 2, 64) ; PELAG. *Hippiatr. Berol.* 55, 16.

<sup>1039</sup> PELAG. 194, 2 (cf. HIPPIATR. *Berol.* 52, 9) ; 197 (cf. HIPPIATR. *Berol.* 77, 6) ; CHIR. 888 ; VEG. 2, 48, 5 ; HIER. *Hippiatr. Berol.* 51, 5 ; 70, 2 ; PELAG. *Hippiatr. Berol.* 52, 13. Autre type de tumeurs : *Hippiatr. Lond. add.* 38 (tumeurs dont le pus ressemble à du miel).

<sup>1040</sup> PELAG. 175 ; VEG. 2, 64 ; PELAG. *Hippiatr. Berol.* 55, 16. La décoloration du poil peut par exemple être causée par les blessures de selle.

<sup>1041</sup> PELAG. 361 ; VEG. 2, 135, 7. Également en médecine humaine : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 520, 14 K).

<sup>1042</sup> Cancer (CHIR. 689), blessures au pied (CHIR. 697 ; sur la « blessure de Chiron » : ADAMS 1995, p. 324-326 ; dans Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll 2019, § 317, note 1, p. 336), articulations mal en point (PELAG. *Hippiatr. Fr. Anat. eq.* 17 : μάλαγμα πρὸς ἄρθρα [Πελαγονίου], « onguent pour les articulations, de Pélagonius »).

<sup>1043</sup> PELAG. 341 (cf. PELAG. *Hippiatr. Berol.* 69, 19).

<sup>1044</sup> Sur l'écorce de cannelier, cf. PLIN. *HN*, 12, 91 ; DIOSC. 1, 14, 3 ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 6 (= 14, 257, 7 K). ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *xylocinnamomum*.

<sup>1045</sup> SCRIB. LARG. 271, 2, p. 211. Sur le refroidissement des nerfs, *perfrictio neruorum*, cf. supra, p. 58 (et suiv.).

<sup>1046</sup> Le terme *xylocinnamum* n'est toutefois pas le seul phytonyme du recueil avec pour premier élément le terme *xylo-* (ξύλον) : deux recettes (SCRIB. LARG. 110, p. 106 ; 269, 2, p. 209) incluent du « xylobalsamum », *xylobalsamum* (ξύλοβάλσαμον), un « baume obtenu par décoction des brindilles sèches du baumier, [βάλσαμον] » (JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *xylobalsamum*). Ce phytonyme est déjà attesté chez Celse (5, 18, 7b ; 5, 24, 1), ainsi que dans un passage de Strabon (16, 2, 41).

<sup>1047</sup> *Xylocinnamum* : PELAG. 390 ; MARCELL. EMP. 35, 9 (cf. SCRIB. LARG. 271, 2) ; *silocinnamum* : CHIR. 816 ; 820 ; 842.

<sup>1048</sup> PLIN. *HN*, 12, 91 ; VEG. 3, 13, 3.

<sup>1049</sup> DIOSC. 1, 14, 3 ; THESS. 2, 5 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 185, 4 K) ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 6 (= 14, 257, 7 K) ; *Lex.* 387 ; 390 ; *Hippiatr. Berol.* 130, 156 ; *Cant.* 8, 18.

<sup>1050</sup> PLIN. *HN*, 12, 91.

<sup>1051</sup> DIOSC. 1, 14, 3 ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 6 (= 14, 257, 7 K) qui la présentent comme une plante ligneuse et odorante.

<sup>1052</sup> MARCELL. EMP. 35, 9 (cf. SCRIB. LARG. 271, 2).

ponctuels (morsures de serpents, affections internes)<sup>1053</sup>, et c'est essentiellement dans des recettes vétérinaires que la plante est attestée<sup>1054</sup>.

### *Emprunts attestés dans les textes grecs antérieurs au recueil*

#### *Artemisia*

La décoction de la « plante d'Artémis », *artemisia* (ἀρτεμισία), qui désignerait ici l'armoise commune<sup>1055</sup>, est employée pour faire ingérer l'antidote de Paccius Antiochus aux malades qui souffrent d'un gonflement du côlon ou des autres parties de l'intestin,

*dandum autem erit his ex aqua medicamentum, in qua decoquitur herba, quae artemisia dicitur aut quam dictamnion appellant,*

« mais il faudra leur donner le médicament dans de l'eau où a cuit la plante nommée *artemisia* ou celle que l'on appelle *dictamnion*<sup>1056</sup>. »

À notre connaissance, Scribonius Largus est le premier, dans les textes latins, à employer le terme *artemisia* comme phytonyme<sup>1057</sup> : dans les ouvrages antérieurs au recueil qui nous sont parvenus, *Artemisia* (dont les premières occurrences datent du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) est employé uniquement comme anthroponyme – c'est le nom d'Artémise, reine de Carie et épouse de Mausole (IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)<sup>1058</sup>. Dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones*, ἀρτεμισία est plus fréquemment employé comme phytonyme que comme anthroponyme<sup>1059</sup>. Dans un contexte médical<sup>1060</sup>, c'est-à-dire dans certains traités hippocratiques, la plante entre dans la composition de remèdes, principalement emménagogues, destinés aux femmes<sup>1061</sup>.

Dans les textes postérieurs au recueil, le phytonyme *artemisia*/ἀρτεμισία est le nom de plusieurs plantes, dont l'armoise<sup>1062</sup>. Comme chez Scribonius Largus et dans le corpus

<sup>1053</sup> Morsures de serpents : THESS. 2, 5 ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 6 (= 14, 257, 7 K) ; onguent pour l'estomac, la rate, la vessie... : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 185, 4 K).

<sup>1054</sup> Poudre du quadrigé (PELAG. 390 ; CHIR. 842 ; VEG. 3, 13, 3), boisson aromatique (*Hippiatr. Berol.* 130, 156), pilules et pastilles diverses (CHIR. 816, pastille pour le forçement du cheval ; 820, « pastille ordinaire », *pastillum ordinarium* ; *Hippiatr. Cant.* 8, 18, collyre pour les taches blanches)

<sup>1055</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. artemisia*. Sur la plante (dont il existe deux espèces), cf. PLIN. *HN*, 25, 73-74 ; DIOSC. 3, 113.

<sup>1056</sup> SCRIB. LARG. 106, 1, p. 101 (cf. MARCELL. EMP. 20, 12).

<sup>1057</sup> Sur le phytonyme : GAIDE 2006, p. 37-38. Pour un autre phytonyme renvoyant à une divinité (*Apollinaris*), cf. infra, p. 103).

<sup>1058</sup> CIC. *Tusc.* 3, 31, 75 ; VITR. 2, 8, 14 (*ter*) ; 2, 8, 15 (*bis*) ; VAL. MAX. 4, 6, 1. Cet emploi est attesté dans les ouvrages postérieurs aux *Compositiones*, par exemple : PLIN. *HN*, 25, 73 ; 36, 30 ; GELL. *NA*, 10, 18, 1-5 (*ter*).

<sup>1059</sup> AR. *Thesm.* 1200.

<sup>1060</sup> Le phytonyme est également attesté dans un contexte non médical chez le Pseudo-Aristote, à propos de certaines greffes ([ARIST.] *Plant.* 1, 820b, *bis*).

<sup>1061</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32 (application pour les parturientes) ; 97, 6 (pessaire) ; 109, 1 (purgatif) ; 109, 7 (*quater*, purgatif pour les femmes qui ne tombent pas enceintes) ; *Mul.* 1, 16 (pessaire purgatif) ; 1, 46 (quand le placenta tarde à être expulsé) ; 1, 74, 11 (pessaire purgatif) ; 1, 78, 1 (en simple, pour nettoyer les lochies) ; 1, 78, 7 (en composition, pour nettoyer les lochies) ; 1, 78, 17 (pessaire) ; *Superf.* 32 (fruits ou feuilles, en composition, en fumigation pour ouvrir le col de la matrice) ; 33b, 5-6 (en composition, application qui purge les pertes blanches) ; 33b, 9 (application composée, aux divers effets purgatifs) ; 35, 2.

<sup>1062</sup> Pour les noms des autres plantes que le phytonyme désigne : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. artemisia*, § 3-7.

hippocratique, celle-ci entre dans des compositions pour le côlon et les intestins<sup>1063</sup>, ainsi que dans des remèdes destinés aux femmes<sup>1064</sup> ; elle est par ailleurs employée, en médecine humaine comme en médecine vétérinaire, pour soigner diverses maladies, localisées à une partie spécifique du corps (maux de têtes, blessures oculaires, affections buccales, douleurs de la hanche, goutte, affections des parties internes)<sup>1065</sup> ou des maladies de caractère plus général (fatigue, paralysie, lésions cutanées, épilepsie...)<sup>1066</sup>.

\*

Trois plantes sont employées en application externe sur les morsures accompagnées d'ulcération, la grande passerage, *lepidium*, la chélidoine, *chelidonium*, et la renoncule, *batracium* :

*Oportet autem locum morsum a rabioso cane uel a serpente diu tenere in exulceratione neque pati cicatricem ducere, ut uirus illa pertrahatur. 174. Extra itaque ea sunt imponenda quae etiam sana corpora exulcerant, ut aleum, lepidium, chelidonium, batracium...*

« Mais il faut maintenir longtemps en état d'ulcération l'endroit mordu par le chien enragé ou par le serpent et ne pas le laisser se cicatriser, pour pouvoir en extraire le venin. 174. C'est pourquoi, il faut appliquer en traitement externe des substances qui ulcèrent même les corps sains, comme l'ail, la **grande passerage**, la **chélidoine**, la **renoncule**...<sup>1067</sup> »

Cette recette est la seule du recueil dans laquelle ces plantes sont mentionnées ; par ailleurs, leurs occurrences dans les textes antérieurs au recueil sont rares : nous n'en trouvons aucune dans les textes latins et seulement quelques-unes dans les textes grecs.

<sup>1063</sup> MARCELL. EMP. 20, 12 (cf. SCRIB. LARG. 106, 1) ; 29, 11 (antidote notamment bon pour le côlon et l'*iléos*).

<sup>1064</sup> Dans les textes latins : PLIN. *HN*, 26, 159 (pour purger la matrice et notamment pour expulser les fœtus morts) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 3, 3, 10 (gonflement et tension de la matrice) ; 3, 5, 15-17 (pour la fertilité) ; 3, 6, 24-25 (pour provoquer l'avortement) ; CASS. FEL. 77, 5 (emménagogue ; pour la remontée ou la suffocation de la matrice) ; dans les textes grecs : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 166, 5 K) ; ORIB. *Eun.* 4, 112.

<sup>1065</sup> *A capite ad calcem* : maux de tête (AEL. PROM. 5, 7), œil blessé par la pénétration d'un corps étranger (MARCELL. EMP. 8, 169), maux de dents (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 16, 47), ulcères dans la bouche (TIB. *Hippiatr. Cant.* 48, 2), toux (HIPPOC. *Hippiatr. Berol.* 22, 21), douleurs à la hanche (MARCELL. EMP. 25, 36), goutte (MARCELL. EMP. 36, 54), affections de la rate (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 240, 13 K]), des reins (MARCELL. EMP. 26, 41 ; 26, 46), calculs et strangurie (PLIN. *HN*, 26, 81 ; AEL. PROM. 18), hydripsie (MARCELL. EMP. 29, 11).

<sup>1066</sup> Pour prévenir la fatigue du voyageur (PLIN. *HN*, 26, 150 ; [APUL.] 10, 1), pour les chevaux qui ont forcé (CHIR. 816) ; pour la paralysie due à un refroidissement (THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 19, 54) ; pour les écrouelles (PLIN. *HN*, 26, 24), les lésions dues au froid (APS. *Hippiatr. Berol.* 107, 1) ; pour purger la tête en cas d'épilepsie (VEG. 2, 97, 4) ; pour les substances nocives (PLIN. *HN*, 25, 130 ; EUM. *Hippiatr. Berol.* 86, 8 morsures) ; pour les chevaux léthargiques (CHIR. 377-378 ; PELAG. 364 ; VEG. 2, 112, 2-7, *ter* ; *Hippiatr. Berol.* 129, 40) ou morveux (PELAG. 14, armoise camphrée) ; recettes d'emplâtres (CHIR. 900 ; *Hippiatr. Berol.* 130, 65 ; MARCELL. EMP. 7, 18), d'un remède pour purger la tête (VEG. 2, 6, 7) et de la poudre de quadriges (VEG. 3, 13, 4).

<sup>1067</sup> SCRIB. LARG. 173, 2-174, p. 146.

**Lepidium**

La grande passerage, *lepidium* (λεπίδιον, littéralement « petite écaille »)<sup>1068</sup>, est peu mentionnée sous ce nom dans les textes avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Dans les ouvrages grecs antérieurs au recueil, elle n'est citée que dans le corpus hippocratique, qui la signale parmi les végétaux efficaces pour enlever les taches de rousseur<sup>1069</sup>.

Dans les textes postérieurs au recueil, le phytonyme n'est attesté que dans un faible nombre d'occurrences, chez Pline l'Ancien, Columelle et Chiron, ainsi que chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase. Comme chez Scribonius Largus et dans le traité hippocratique, la plante est employée pour ses vertus ulcérales, dans le soin de lésions cutanées diverses, ainsi que pour la sciatique, la rate et les maux de dents :

<p>PLIN. <i>HN</i>, 20, 181</p> <p><i>Lepidium inter urentia intellegitur. Sic et in facie cutem emendat exulcerando ut tamen cera et rosaceo facile sanetur. Sic et lepras et psoras tollit semper facile et cicatricum ulcera. Tradunt in dolore dentium adalligatum bracchio qua doleat conuertere dolorem.</i></p>	<p>« La grande passerage est rangée parmi les plantes caustiques. Par cette propriété elle nettoie la peau du visage en provoquant des excoriations qu'on guérit toutefois aisément avec de la cire et de l'huile rosat. Par cette propriété elle fait disparaître toujours sans difficulté la lèpre, la gale et les cicatrices des ulcères. On dit que, dans les maux de dents, attachée au bras du côté souffrant, elle détourne sur lui la douleur. »</p>
<p>DIOSC. 2, 174</p> <p>λεπίδιον, ὃ ἐνιοὶ γιγγίδιον καλοῦσι, γνῶριμον βοτάνιον, ταριχευόμενον εἰς ἀλμαίαις μετὰ γάλακτος<sup>1070</sup>. δύναμις δὲ ἐστὶ τῶν φύλλων δριμεῖα, ἐλκωτική, ὅθεν ἰσχυαδικῶν<sup>1071</sup> ἐστὶν ἐπίπλασμα ἀμυκτικώτατον, λεῖον σὺν ἐλενίου ρίζῃ ἐπιτιθέμενον πρὸς τέταρτον ὥρας, καὶ ἐπὶ σπληνικῶν<sup>1072</sup> ὁμοίως· ἀφίστησι δὲ καὶ λέπρας. ἡ δὲ ρίζα δοκεῖ ὀδόντων ἀλγήματα παραιτεῖσθαι περιαιπτομένη τῷ τραχήλῳ<sup>1073</sup>.</p>	<p>« La grande passerage, que certains appellent <i>gingidion</i>, est une petite herbe connue qui se conserve en saumure avec du lait. La vertu de ses feuilles est piquante et ulcérales, ce qui en fait un emplâtre très irritant pour les personnes atteintes de sciatique, lorsqu'on l'applique pendant un quart d'heure, broyé avec de la racine d'aunée ; de même pour les malades atteints de la rate. Elle fait disparaître la <i>lepra</i>. Sa racine est censée soulager les maux de dents, si on la suspend autour du cou. »</p>

Dans un contexte thérapeutique, nous la trouvons également dans le soin de l'alopecie<sup>1074</sup> et dans une recette destinée au cheval atteint du marbre<sup>1075</sup>. Dans un contexte culinaire, la plante entre dans des recettes d'*oxygala*<sup>1076</sup>.

<sup>1068</sup> Le substantif λεπίδιον est un diminutif de λεπίς, « écaille » (*DELG*, s.u. λέπω, « éplucher, enlever l'écorce ») ; le terme est employé au sens propre dans un passage de Plutarque, à propos des céphalopodes, dont la chair n'est recouverte d'aucune coquille, peau ou écaille : *PLUT. Mor. Aet. phys.* 916a). Sur la grande passerage, cf. *DIOSC.* 2, 174 ; *PLIN. HN*, 19, 166 ; *GAL. De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 58 K).

<sup>1069</sup> *HIPPOC. Mul.* 2, 81 (= 190 L.).

<sup>1070</sup> On l'emploie également pour la conservation de l'euphorbe (*DIOSC.* 4, 164, 5) et de la clématite (*DIOSC.* 4, 180).

<sup>1071</sup> Cf. aussi [*DIOSC.*] *Eup.* 1, 232, 2 ; *GAL. De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 350, 7 K, tiré de Damocrate ; 13, 353, 15 K).

<sup>1072</sup> Cf. aussi *GAL. De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 255, 14 K).

<sup>1073</sup> Cf. aussi [*DIOSC.*] *Eup.* 1, 69 ; [*GAL.*] *De rem. parab.* (= 14, 549, 13 K).

<sup>1074</sup> [*DIOSC.*] *Eup.* 1, 89, 1.

<sup>1075</sup> *CHIR.* 620.

<sup>1076</sup> *COL. Rust.* 12, 8, 3 (*bis*).

### **Chelidonium**

La chélidoine, *chelidonium* (χελιδόνιον, littéralement « hirondeau »)<sup>1077</sup>, est peu mentionnée dans les traités grecs antérieurs aux *Compositiones* : son nom apparaît uniquement chez Théophraste, pour qui la plante doit son nom à l'époque de sa floraison, au début du printemps (ὄσα δὲ τὰς ἀνθήσεις λαμβάνουσιν ἀκολουθοῦντα τοῖς ἄστροις, οἷον (...) τὸ χελιδόνιον -καὶ γὰρ τοῦτο ἅμα τῷ Χελιδονίᾳ ἀνθεῖ, « quant aux espèces qui arrivent à la floraison en se réglant sur les astres, par exemple (...) la chélidoine, qui fleurit quand souffle le Chélidonias »)<sup>1078</sup>, et chez Nicandre, qui emploie les feuilles dans un remède contre les venimeux<sup>1079</sup>.

Dans les traités postérieurs, le phytonyme *chelidonium*/χελιδόνιον désigne au moins deux espèces de plantes, dont l'identification n'est pas toujours évidente, la chélidoine et la ficaire<sup>1080</sup>. La chélidoine entre principalement dans la composition de remèdes pour les yeux<sup>1081</sup>, parfois aussi pour les dents<sup>1082</sup>, mais ses emplois, quoique ponctuels, sont nombreux et variés<sup>1083</sup>. La partie de la plante employée, racine ou suc<sup>1084</sup>, n'est pas toujours précisée.

### **Batrachium**

La renouëlle, *batrachium* (βατράχιον)<sup>1085</sup>, tient son nom (littéralement, « petite grenouille ») de son habitat semi-aquatique<sup>1086</sup>. En grec, βατράχιον est un terme rare, dont nous ne trouvons que quelques occurrences dans le corpus hippocratique : la plante (feuilles et

<sup>1077</sup> Χελιδόνιον est un diminutif de χελιδών, « hirondelle » (*DELG, s.u. χελιδών*). Sur la chélidoine, cf. PLIN. *HN*, 25, 89-90 ; DIOSC. 2, 180 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (=12, 156, 1 K) ; ORIB. *Coll.* 12, χ, 3 (tiré de Dioscoride). Sur lien établi, dans les textes, entre la plante et l'oiseau : GAILLARD-SEUX 2015 (consultable en ligne).

<sup>1078</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 7, 15, 1. Le Chélidonias est un vent d'ouest dont l'apparition coïncide avec l'arrivée des hirondelles (χελιδόνες), au début du printemps.

<sup>1079</sup> NIC. *Ther.* 857 (cf. EUT. *Nic. Ther.* 65).

<sup>1080</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. chelidonia*.

<sup>1081</sup> PLIN. *HN*, 25, 90 ; 25, 142 ; QUINT. *SER.* 13, 202 ; 13, 211 ; VEG. 2, 16, 2 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 38 ; MARCELL. *EMP.* 8, 106 ; 8, 111-112 ; 8, 160 ; 8, 200. Dans les textes grecs : DIOSC. 2, 180, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (=12, 156 K) ; nom d'un collyre : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 783 K, τὸ χελιδόνιον ἐπιγραφόμενον, « collyre intitulé *chelidonium* »). GUARDASOLE 2015, p. 75-76 signale chez Galien une recette attribuée à Scribonius Largus, qui ne nous est parvenue, dans les textes latins, que dans la réélaboration de Marcellus Empiricus : GAL. *De simpl. med. sec. loc. X* (= 12, 738, 5-6 K) ; MARCELL. *EMP.* 8, 106. Nous n'avons pas trouvé d'étude portée spécifiquement sur ce type de collyre dans la bibliographique de M. Pardon-Labonnelie.

<sup>1082</sup> PLIN. *HN*, 25, 170 (bains de bouche) ; QUINT. *SER.* 14, 229-230 (maux de dents, mauvaise haleine). Dans les textes grecs : DIOSC. 2, 180, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (=12, 156 K).

<sup>1083</sup> *A capite ad calcem* : maux de tête (QUINT. *SER.* 1, 22-24), oreilles douloureuses (QUINT. *SER.* 12, 163), sein des femmes (PLIN. *HN*, 26, 152, en application), reins et lombaires (QUINT. *SER.* 24, 457-458), podagre (QUINT. *SER.* 41, 783), organes génitaux (QUINT. *SER.* 35, 693-694) ; maladie de tout le corps : morsures (PLIN. *HN*, 25, 101, en boisson), écrouelles (PLIN. *HN*, 26, 24, en application), suppurations, ulcérations (PLIN. *HN*, 26, 141 ; MARCELL. *EMP.* 4, 50), feu sacré (QUINT. *SER.* 40, 764-766), douleur et fièvre (QUINT. *SER.* 47, 884-885), brûlures (QUINT. *SER.* 59, 1049-1050), jaunisse (DIOSC. 2, 180, 2, et zona ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [=12, 156 K]).

<sup>1084</sup> Racines (PLIN. *HN*, 25, 170 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 156 K]), suc (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 38 ; MARCELL. *EMP.* 8, 106 ; 8, 111-112 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 58, 7 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 156 K).

<sup>1085</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 25, 172-173 ; DIOSC. 2, 175 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 849 K) ; ORIB. *Coll.* 11, β (tiré de Dioscoride) ; ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. batrachion*.

<sup>1086</sup> *DELG s.u. βάτραχος*, « grenouille ». Par ex. PLIN. *HN*, 25, 172 ; [APUL.] 8. Cf. BONET 1993, p. 76.

fleurs, lorsque cela est précisé) est donnée en boisson aux jeunes mères pour faire sortir le fœtus mort, expulser le placenta ou faire descendre les menstrues<sup>1087</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, la plante est mentionnée sous la forme *batrachion* chez Pline l’Ancien, Théodore Priscien, et sous la forme *botracion* chez le Pseudo-Apulée. Pline l’Ancien la pose comme synonyme d’un autre terme grec, *polyanthemum*, *quam quidam batrachion appellant*, « le *polyanthénum*, que certains appellent *batrachion* », mais ce terme n’est attesté que chez lui<sup>1088</sup>. En grec, βατράχιον est attesté, pour ce qui concerne ses emplois médicaux, chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase (tiré notamment de Zopyros, Antyllus et Archigène). La plante est utilisée seule ou en composition, en boisson ou en application externe, pour ses propriétés emménagogues<sup>1089</sup> et caustiques<sup>1090</sup>. Ses principaux emplois sont énumérés, dans des descriptions très similaires, chez Pline l’Ancien, Dioscoride et Galien :

<p>PLIN. <i>HN</i>, 25, 173-174</p> <p><i>Omnibus uis caustica, si cruda folia inponantur, pusulasque ut ignis faciunt. Ideo ad lepras et psoras iis utuntur et ad tollenda stigmata, causticisque omnibus miscent. Alopeciis inponunt celeriter remouentes. Radix in dolore commanducata diutius rumpit dentes ; eadem sicca concisa sternumentum est. 174. Nostri herbarii strumum eam uocant, quoniam medetur strumis et panis parte in fumo suspensa, creduntque ea rursus sata rebellare quae curauerint uitia, &lt;in&gt; quo scelere et plantagine utuntur. Oris ulcera intus sucus plantaginis emendat et folia radicesque commanducatae, uel si rheumatismo laboret os, ulcera fetoremque quinquefolium, ulcera psyllium.</i></p>	<p>« Toutes [ces espèces] ont des propriétés caustiques, si on applique les feuilles crues, et elles font naître des ampoules comme le feu ; aussi s’en sert-on pour la lèpre, la gale et pour effacer toutes les marques sur la peau ; elles entrent dans toutes les compositions caustiques. On en fait dans l’alopécie un topique qu’on ôte rapidement. La racine, mâchée trop longtemps en cas de mal de dents, les fait casser. Sèche et finement coupée, elle constitue un sternutatoire. 174. Nos herboristes nomment cette plante <i>strumus</i>, parce qu’elle guérit les écrouelles (<i>strumae</i>) et les abcès cutanés, partiellement suspendue à la fumée... »</p>
<p>DIOSC. 2, 175</p> <p>δύναμιν δὲ ἔχει τὰ φύλλα καὶ οἱ καυλοὶ καταπλασσομένοι ἀπαλοὶ ἐλκωτικὴν καὶ ἐσχαρωτικὴν μετὰ πόνου, ὅθεν ὄνυχας λεπροῦς<sup>1091</sup> καὶ ψώρας ἀφίστησι καὶ στίγματα<sup>1092</sup> ἐξαίρει καὶ μυρμηκίας<sup>1093</sup> καὶ ἀκροχορδόνας καὶ ἀλωπεκίας<sup>1094</sup> πρὸς ὀλίγον καταπλασθέντα· ἐψόμενα δὲ κατάντλημα χιμετλιώντων<sup>1095</sup> ἐστὶ γλιάρον. ἡ δὲ ῥίζα πταρμόν κινεῖ ξηρὰ λεία προσφερομένη τοῖς μυκτῆρσι, καὶ ὀδονταλγίας κουφίζει</p>	<p>« Ses feuilles et ses tiges tendres employées en cataplasme ont une vertu douloureusement ulcérente et caustique, c’est pour cela qu’elle supprime les ongles de la <i>lepra</i> et de la gale ; appliquée en emplâtre pour une courte période, elle fait disparaître les marques sur la peau, les verrues <i>myrmeciae</i>, les verrues <i>acrochordones</i> et les alopecies. Bouillies, on en baigne, tièdes, ceux qui ont des engelures. La racine, sèche, finement broyée, appliquée sur les narines</p>

<sup>1087</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 3 (placenta, menstrues) : feuilles et fleurs en boisson dans du vin ; 32, 10 (fœtus mort) en boisson avec du jus de concombre et du vinaigre ; *Mul.* 1, 78, 21 (placenta) : feuilles et fleurs en boisson dans du vin.

<sup>1088</sup> PLIN. *HN*, 27, 112. En grec, le terme est très rare : moins de dix occurrences au total, dont seulement deux antérieures au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (fragments de Sappho et Alcée).

<sup>1089</sup> PLIN. *HN*, 26, 157.

<sup>1090</sup> Pline l’Ancien et Dioscoride signalent sa « vertu caustique », *uis caustica*/δύναμις ἐσχαρωτική (PLIN. *HN*, 25, 173 ; 27, 112 ; DIOSC. 2, 175). Voir aussi ORIB. *Coll.* 14, 58, 2 (tiré de Zopyros).

<sup>1091</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 121 ; 123.

<sup>1092</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 110.

<sup>1093</sup> Également chez PLIN. *HN*, 26, 150.

<sup>1094</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 89.

<sup>1095</sup> Également chez PLIN. *HN*, 26, 106 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 171.

προσαπτομένη· θρύπτει μέντοι αὐτούς.	provoque l'éternement et, en topique, soulage les maux de dents ; mais elle les brise. »
GAL. <i>De simpl. med. temp. ac fac. XI</i> (= 11, 849 K)	
πάντα δὲ δριμείας ἰσχυρῶς ἐστὶ δυνάμεως, ὡς ἔλκοῦν μετὰ πόνου. ταῦτ' ἄρα συμμέτρως χρωμένῳ καὶ ψώρας καὶ λέπρας ἀποδέρει καὶ ὄνυχας ἀφίστησι τοὺς λεπρούς καὶ στίγματα διαφορεῖ καὶ ἀκροχορδόνας <sup>1096</sup> καὶ μυρμηκίας ἀφαιρεῖ. καὶ μέντοι καὶ ἀλωπεκίας <sup>1097</sup> ὠφελεῖ, πρὸς ὀλίγον χρόνον ἐπιτεθέντα. χρονιζόντων γὰρ οὐκ ἐκδέρεται μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐσχαροῦται τὸ δέρμα (...). ἡ δὲ ρίζα ξηρανθεῖσα παρμικόν <sup>1098</sup> ἐστὶ φάρμακον ὁμοίως τοῖς ἄλλοις ἅπασι, τοῖς ἰσχυρῶς ξηραίνουσι. καὶ ὀδόντων δὲ ὀδύνας <sup>1099</sup> ὠφελεῖ μετὰ τοῦ θραύειν αὐτοὺς τῷ ξηραίνειν ἰσχυρῶς δηλονότι.	« Mais toutes [ces espèces] ont un effet fortement irritant, de sorte qu'elles ulcèrent avec douleur. Si donc on les emploie convenablement, elles excorient la gale et la <i>lepra</i> , suppriment les ongles de la <i>lepra</i> , font disparaître les marques de la peau, les verrues <i>acrochordones</i> et les verrues <i>myrmecia</i> . Elles sont bonnes pour les alopecies, appliquées pour une courte durée ; en effet, si elles adhèrent trop longtemps, non seulement elles excorient la peau, mais en plus elles forment une croûte (...). La racine séchée est un remède sternutatoire, comme toutes les autres substances qui dessèchent fortement. Elle est bonne pour les douleurs des dents même si elle les brise, à cause, évidemment, du fait qu'elles dessèchent fortement. »

Elle entre également dans des préparations pour les lésions cutanées<sup>1100</sup> et les excroissances (principalement nasales)<sup>1101</sup>.

### Cyclaminos

Le suc de cyclamen, *cyclaminos* (κυκλάμινος)<sup>1102</sup>, est employé pour soigner les maux de tête et les affections de la luette : dans le premier cas, il entre dans la composition de remèdes liquides versés dans les narines pour faire sortir la matière<sup>1103</sup> ; dans le second, il est appliqué en simple sur la luette<sup>1104</sup>. Le phytonyme *cyclaminos* n'est pas attesté dans les textes latins antérieurs au traité. En revanche, *κυκλάμινος* est attesté dans le corpus hippocratique, chez Théophraste et chez Nicandre. Théophraste signale une propriété similaire à l'emploi fait dans les *Compositiones*, c'est-à-dire dégager la tête (ἢ ἀπὸ κεφαλῆς καθάρσις)<sup>1105</sup>. Par ailleurs, les emplois du cyclamen sont essentiellement gynécologiques<sup>1106</sup>, mais on la trouve

<sup>1096</sup> Voir aussi [APUL.] 109, 2 ; ORIB. *Coll.* 10, 27, 20 (tiré d'Antyllus) ; [ORIB.] *Ecl.* 114, 5.

<sup>1097</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 89 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 406-407 K, tiré d'Archigène).

<sup>1098</sup> Voir aussi ORIB. *Coll.* 8, 11, 5 (tiré de Galien) : παρμικὸν δ' ἐστὶ βατραχίου ρίζα, « la racine de *batracium* est sternutatoire ».

<sup>1099</sup> Voir aussi GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 857 ; 874 K).

<sup>1100</sup> Taches (PLIN. *HN*, 25, 173 ; 27, 112), cicatrices (PLIN. *HN*, 27, 112 ; [APUL.] 9, 2).

<sup>1101</sup> Ozènes : [DIOSC.] *Eup.* 1, 151 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 680, 1 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 337, 4 K, toute affection du nez, mais notamment les ozènes et les polypes) ; affection du nez (sans précision) : THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 13 ; clou (ἦλος) : [DIOSC.] *Eup.* 1, 166.

<sup>1102</sup> DELG, *s.u.* κύκλος, « cercle, roue ». Sur la plante (description, propriétés thérapeutiques), cf. PLIN. *HN*, 21, 64 ; 25, 114 ; DIOSC. 2, 164 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 50-51 K). ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *cyclaminos*, § 1 ; cf. AMIGUES 1984, p. 161-170.

<sup>1103</sup> SCRIB. LARG. 7-8, p. 36.

<sup>1104</sup> SCRIB. LARG. 71, 1, p. 71 (gonflement et douleur).

<sup>1105</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 3.

<sup>1106</sup> On l'emploie pour purger la matrice (HIPPOC. *Superf.* 33b, 4 ; 33b, 10-12 ; quand la matrice souffre de bile : HIPPOC. *Superf.* 33b, 7 ; purger les pertes blanches : HIPPOC. *Superf.* 33b, 5 ; expulser eau, sable ou menstruations : HIPPOC. *Mul.* 1, 74, 2 ; eau, lambeaux de chair ou mucus : HIPPOC. *Mul.* 1, 84, 2), en amollir l'orifice (HIPPOC. *Superf.* 32, 3 ; cf. remèdes émollients : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 96 ; *Mul.* 2, 96, 11-12), pour les douleurs de l'utérus (HIPPOC. *Nat. mul.* 92, 1 ; *Mul.* 2, 98 [= 207 L.] ; 2, 100, 9 [= 209 L.]), l'hydropisie

également dans une infusion pour l'empyème<sup>1107</sup>, ainsi que dans un remède universel<sup>1108</sup>. Seuls quelques passages mentionnent les parties employées, suc ou racines<sup>1109</sup>.

Dans les traités latins postérieurs à Scribonius Largus, le phytonyme, attesté chez Pline l'Ancien, Pélagonius, Théodore Priscien, Marcellus Empiricus et Cassius Félix, désigne soit le cyclamen, soit le chèvrefeuille, soit une plante indéterminée<sup>1110</sup>. Le cyclamen (suc ou racine) est employé seul ou en composition, en boisson, en gargarisme, en onction, en suppositoire ou porté en amulette<sup>1111</sup>. Les emplois mentionnés dans les textes antérieurs le sont aussi – sauf exceptions – chez ces auteurs, où la plante est employée pour purger la tête par le nez<sup>1112</sup>, ainsi que dans divers soins gynécologiques<sup>1113</sup>; aucun traitement de la lueite n'est signalé, mais plusieurs remèdes sont prescrits pour les maux de la bouche et de la gorge<sup>1114</sup>. Ses principaux emplois se font pour des lésions cutanées<sup>1115</sup> et des maux de l'intestin<sup>1116</sup>; sont également attestés des emplois plus ponctuels<sup>1117</sup>.

---

dans la matrice (HIPPOC. *Nat. mul.* 35, 6 ; *Mul.* 1, 60 ; 2, 66 [= 175 L.]), la matrice squirrheuse (HIPPOC. *Nat. mul.* 36, 2 ; *Mul.* 2, 46 [= 155 L.] ; 2, 48 [= 157 L.]), la trombose de la matrice (HIPPOC. *Nat. mul.* 42, 2 ; *Mul.* 2, 56 [= 165 L.]) ; on l'emploie également si l'utérus se referme (HIPPOC. *Mul.* 2, 53 [= 162 L.]), s'il provoque, en se déplaçant, des douleurs de hanche (HIPPOC. *Nat. mul.* 6, 5) ou quand la malade n'est pas purgée après l'accouchement (HIPPOC. *Nat. mul.* 9, 3). L'emploi gynécologique de la plante est également signalé chez Théophraste (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 3).

<sup>1107</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 47b, 2 (= Littré 7, 68, 2).

<sup>1108</sup> NIC. *Ther.* 945.

<sup>1109</sup> Dans son édition de la *Nature de la femme* (CUF 2008), note 12, p. 113, F. Bourbon signale que « dans les exposés nosologiques de *Nature de la femme* (6,5, 9,3, 35,6, 36,2, 42,2), [le cyclamen] est toujours présenté comme un ingrédient de référence, car le nom grec y est systématiquement accompagné de l'article » (dans les références qu'elle donne entre parenthèses, il faut bien lire 42, 2, comme nous le notons, et non, comme elle l'écrit, 47, 2). La partie employée, racine ou suc, n'y est pas précisée. En revanche, elle l'est ailleurs (pour la racine : HIPPOC. *Nat. mul.* 92, 1 ; *Mul.* 2, 98 = 207 L. ; 2, 100, 9 [= 209 L.] ; THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 3 ; pour le suc : HIPPOC. *Superf.* 32, 3 ; THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 3).

<sup>1110</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *cyclaminos*, § 2-3 ; le § 4 renvoie aux emplois dans le *Corpus Glossariorum Latinorum*, où le terme désigne l'aristoloche ronde.

<sup>1111</sup> En boisson, par ex. PLIN. *HN*, 26, 54 ; en gargarisme : MARCELL. EMP. 15, 19 (en simple) ; en onction, par ex. MARCELL. EMP. 4, 35 (tête) ; 12, 51 (dents) ; 30, 69 (anus) ; en simple) ; en suppositoire : PLIN. *HN*, 26, 54 ; porté en amulette : PLIN. *HN*, 26, 161 ; MARCELL. EMP. 23, 26 (en simple).

<sup>1112</sup> PLIN. *HN*, 25, 134 ; MARCEL. EMP. 1, 7 (= SCRIB. LARG. 7) ; 1, 8 (= SCRIB. LARG. 8) ; MARCELL. EMP. 5, 4 ; CASS. FEL. 1, 10. Dans les textes grecs, voir par exemple DIOSC. 2, 164, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 586, 7 K) ; AEL. PROM. 10, 5 ; 81, 1 et 4 (sternutatoires).

<sup>1113</sup> PLIN. *HN*, 26, 155 (emménagogue ; affections de la vessie) ; 26, 161 (expulser le fœtus) ; pour comparaison, cf. PLIN. *HN*, 25, 103 (une femme enceinte avorte si elle enjambe la racine). Dans les textes grecs, voir par exemple SOR. 3, 7, 70 (= 3, 32 IIb).

<sup>1114</sup> Pour la langue et les ulcères de la bouche (MARCELL. EMP. 11, 4), les dents douloureuses (MARCELL. EMP. 12, 51 ; 13, 20), la gorge (MARCELL. EMP. 15, 19). Dans les textes grecs, voir par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 21 (pour l'angine ; la plante est employée en onction, en composition).

<sup>1115</sup> Engelures (PLIN. *HN*, 26, 100 ; 26, 106), éruptions causées par la pituite (*ibid.* 26, 120), brûlures (*ibid.* 26, 129), ulcères suintants (*ibid.* 26, 144 ; 28, 164), taches (*ibid.* 26, 163), jaunisse (*ibid.* 26, 124), condylomes devenus calleux (*ibid.* 26, 90).

<sup>1116</sup> On l'emploie comme purgatif (PLIN. *HN*, 26, 54 ; MARCELL. EMP. 30, 14 ; 30, 70), pour relâcher l'intestin (PLIN. *HN*, 28, 203), ou pour les plaies du ventre (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 31, 86).

<sup>1117</sup> *A capite ad calcem* : pour les affections ophtalmiques (PLIN. *HN*, 25, 143, cataracte et brouillard ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 33, tumeur), la podagre (PLIN. *HN*, 26, 100 ; MARCELL. EMP. 36, 19) ; maladie de tout le corps : contre les poisons (PLIN. *HN*, 25, 114, serpents ; 25, 125, lièvre marin), pour faire sortir les corps étrangers (PLIN. *HN*, 26, 149).



***Lysimachios herba***

La salicaire, *herba lysimachios* (λυσιμάχειος, « qui fait cesser les combats, calmant »<sup>1118</sup>), est employée pour arrêter l'hémorragie nasale :

*idem trita facit et lysimachios herba eodem genere,*

« est pareillement efficace aussi, quand elle est broyée, la plante *lysimachios*, qui est du même type<sup>1119</sup>. »

C'est le seul chapitre du traité dans lequel la plante est employée. Par ailleurs, nous n'en trouvons aucune mention dans les textes antérieurs au traité, ni en latin, ni en grec<sup>1120</sup>.

Dans les traités latins postérieurs à Scribonius Largus, le phytonyme est attesté uniquement chez Pline l'Ancien (*lysimachia*) et Marcellus Empiricus (*lysimachios*)<sup>1121</sup>, qui l'emploient, comme dans les *Compositiones*, pour arrêter les hémorragies<sup>1122</sup>, ainsi que pour soigner les plaies récentes<sup>1123</sup>, les ulcérations produites par les chaussures<sup>1124</sup> et pour repousser les serpents<sup>1125</sup>. Dans les textes grecs, le phytonyme λυσιμάχειος est attesté chez Dioscoride, Galien et Oribase (tiré, entre autres, de Dioscoride)<sup>1126</sup>, mais il désigne chez eux – chez Dioscoride et Oribase, du moins, peut-être également chez Galien-, un autre végétal, la lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris* L.)<sup>1127</sup>. Les propriétés de la plante sont cependant analogues à celles mentionnées dans les textes latins. Elle est notamment bonne pour les hémorragies et les plaies :

<p>DIOSC. 4, 3</p> <p>ἀρμόζει δὲ ὁ χυλὸς τῶν φύλλων στυπτικὸς ὢν πρὸς αἵματος ἀναγωγὰς καὶ δυσεντερίας, πόμα καὶ ἔγκλωσμα, ῥοῦν τε γυναικεῖον ἴστησιν ἐν προσθέτῳ, καὶ πρὸς τὰς ἐκ μυκτῆρων αἱμορραγίας ἐμφρασσομένη ἢ πόα ἀρμόζει· ἔστι δὲ καὶ τραυματικὴ καὶ ἰσχυαίος. θυμιαθεῖσα δὲ δριμύτατον ἔχει τὸν καπνόν, ὥστε καὶ ἐρπετὰ διώκειν καὶ μύας ἀποκτείνειν<sup>1128</sup>.</p>	<p>« Le suc de ses feuilles, parce qu'il est astringent, convient pour les expectorations de sang et la dysenterie, en boisson ou en clystère ; sous forme de pessaire, il arrête la leucorrhée ; la plante, introduite en guise de tampon, convient pour les hémorragies nasales ; elle est vulnérable et hémostatique. En fumigation, elle produit une fumée si piquante qu'elle fait fuir les serpents et tue les rongeurs. »</p>
---	--

Comme chez Pline l'Ancien enfin, son odeur fait fuir les serpents<sup>1129</sup>.

<sup>1118</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *lysimachia* qui signale également l'étymologie avancée par Pline l'Ancien, selon qui la plante doit son nom au roi de Thrace Lysimaque, qui découvrit la plante.

<sup>1119</sup> SCRIB. LARG. 46, 3. Cf. MARCELL. EMP. 10, 5.

<sup>1120</sup> Sont seulement attestés le toponyme *Lysimachia* (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) / Λυσιμάχεια (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et le nom propre *Lysimachus* (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) / Λυσίμαχος (V<sup>e</sup> avant J.-C.), notamment chez les historiens.

<sup>1121</sup> PLIN. *HN*, 25, 100 ; 26, 131 ; 26, 141 ; 26, 147 ; MARCELL. EMP. 10, 5 (= SCRIB. LARG. 46, 3).

<sup>1122</sup> PLIN. *HN*, 26, 131 (en boisson, en application ou introduite dans les narines) ; MARCELL. EMP. 10, 5 (= SCRIB. LARG. 46, 3).

<sup>1123</sup> PLIN. *HN*, 26, 141.

<sup>1124</sup> PLIN. *HN*, 26, 147.

<sup>1125</sup> PLIN. *HN*, 25, 100.

<sup>1126</sup> PLIN. *HN*, 25, 100 ; 26, 131 ; 26, 141 ; 26, 147 ; DIOSC. 4, 3 (cf. ORIB. *Coll.* 11, λ, 18, tiré de Dioscoride) ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 154, 2 ; 1, 198, 1 ; 2, 29, 1 ; 2, 54, 2 ; 2, 87, 1 ; 2, 88, 2 ; 2, 132, 1 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 64, 12 K) ; MARCELL. EMP. 10, 5 (= SCRIB. LARG. 46, 3).

<sup>1127</sup> Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *lysimachia*, §2.

<sup>1128</sup> Cf. pour comparaison GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 64 K).

<sup>1129</sup> DIOSC. 4, 3 : θυμιαθεῖσα δὲ δριμύτατον ἔχει τὸν καπνόν, ὥστε καὶ ἐρπετὰ διώκειν, « en fumigation, elle dégage une fumée si âcre qu'elle fait fuir les serpents ».

**Troglodytis murra**

La « myrrhe troglodyte »<sup>1130</sup>, *murra troglodytis*, entre dans la composition de remèdes pour les toux, les catarrhes et la pleurésie<sup>1131</sup>. Le premier est administré sous forme de pastilles (*pastilli*) à dissoudre dans l'eau ou de pilules (*catapotia*) à avaler telles quelles ; le second est un médicament à absorber à la cuillère. Si le substantif *murra/myrrha* est employé dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>1132</sup>, l'adjectif *troglodytis* n'est pas attesté avant les *Compositiones*. L'adjectif auquel il est emprunté, τρωγλοδύτις<sup>1133</sup>, est lui-même très peu attesté dans les textes grecs antérieurs au traité : on ne le trouve que dans les fragments d'Archigène, où il est déjà épithète du substantif σμύρνη<sup>1134</sup>.

C'est d'ailleurs l'unique emploi de l'adjectif dans les textes : *troglodytis*/τρωγλοδύτις est, sans aucune exception, épithète de *murra*/σμύρνη. Dans les textes postérieurs aux *Compositiones* (il s'agit exclusivement de traités techniques et médicaux), le phytonyme *troglodytis murra* / τρωγλοδύτις σμύρνη est employé chez le Pseudo-Galien, Théodore Priscien, Oribase et Marcellus Empiricus<sup>1135</sup>. Dans les traités vétérinaires latins, celui-ci est par ailleurs attesté sous une forme abrégée par dissimilation de syllabes, *troglytis (murra)*<sup>1136</sup>. La majorité des compositions dans lesquelles la plante est employée sont prescrites pour les toux et les affections de gorge (en médecine humaine<sup>1137</sup> et en médecine vétérinaire<sup>1138</sup>) ; on

<sup>1130</sup> Pour une description de la plante, cf. DIOSC. 1, 64, 1, pour qui le nom du phytonyme est motivé par son origine géographique : πρωτεύει δὲ ἡ Τρωγλοδυτική, καλουμένη ἀπὸ τῆς γεννώσης αὐτὴν χώρας, ὑπόγλωρος οὖσα καὶ δηκτική, διαγῆς, « la meilleure (myrrhe) est la Troglodytique, du nom de la terre qui la produit ; elle est verdâtre, mordante et translucide » (cf. BAILLY 2020, *s.u.* Τρωγλοδύτης : « Troglodyte ; au pl. les Troglodytes, pple d'Éthiopie, qui vivait dans des cavernes »).

<sup>1131</sup> SCRIB. LARG. 90, 2, p. 85 (pastille pour la toux, le catarrhe de la poitrine et du poumon, les écoulements des yeux, la douleur de la vessie, les émissions de sang dans les urines, la diarrhée, les coliques, la lourdeur du ventre, la maladie cholérique, la nausée, la phtisie, cf. MARCELL. EMP. 16, 1) ; 94, 1, p. 87 (pour la toux sèche, pour ceux qui ont du mal à expectorer des sécrétions visqueuses, pour les pleurétiques, cf. MARCELL. EMP. 16, 8).

<sup>1132</sup> La première attestation que l'on connaisse se trouve chez Plaute (PLAUT. *Asin.* 929).

<sup>1133</sup> DELG *s.u.* τρώγω, « ronger, croquer », qui signale, parmi ses dérivés, le substantif τρώγλη (ή), « trou, des souris, de serpent et “trou” en général : dans ce mot, le radical indique à l'origine ce que l'on fait en rongant » ; sur ce substantif est formé le féminin τρώγλις, « nom de diverses plantes [qui] équivaut peut-être à τρώγ(λ)ο-δύτις ». L'article signale également le « composé τρωγλο-δύτης, “qui s'enfoncé dans un trou”, dit de renards, de serpents, etc., aussi nom du roitelet ou troglodyte » (le premier terme du composé est le substantif τρώγλη ; le second est issu du verbe δύνω, « s'enfoncer ; pénétrer dans »).

<sup>1134</sup> ARCHIG. 17 ; 19.

<sup>1135</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 68, 1 ; 186, 12 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 24, 74 ; [ORIB.] *Ecl.* 28, 5 ; 73, 31 ; MARCELL. EMP. 1, 106 ; 8, 214 ; 8, 219 ; 9, 91 ; 14, 47 ; 14, 70 ; 16, 1 ; 16, 8 ; 22, 37 ; 27, 32 ; 29, 61.

<sup>1136</sup> On le trouve chez Pélagonius (PELAG. 23 ; 35 ; 78 ; 81 ; 97 ; 109 ; 207 ; 208, 2 ; 323 ; 373, 1 ; 390 ; 391 ; 410 ; 419 ; 426 ; 443) et Végèce (VEG. 1, 11, 6 ; 1, 16, 5 ; 1, 60 ; 2, 132-134 ; 3, 11 ; 3, 13, 3 ; 3, 27, 7). Sur ce trait de langue, cf. chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), introduction, p. LXXXI. Dans les textes grecs, τρωγλις (dont l'on trouve la première attestation dans les *Cyranides* et qui n'est ensuite employé qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle) est fréquemment employé dans le corpus hippocratique : pour ces emplois, cf. chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), l'apparat critique des chapitres cités en notes.

<sup>1137</sup> Toux et phtisie : [ORIB.] *Ecl.* 28, 5 ; MARCELL. EMP. 14, 70 (trochisques à diluer dans de l'eau, efficace pour de nombreuses autres affections) ; 16, 1 (= SCRIB. LARG. 90, 2) ; 16, 8 (= SCRIB. LARG. 94, 1) : pour la luette et les amygdales : MARCELL. EMP. 14, 47 (remède *stomatice*) ; remède, sans doute, pour le rhume (le texte ne le précise pas, mais la recette qui le précède est prescrite pour les « refroidissements attrapés au cours d'un déplacement », πρὸς τὰς ἐξ ὀδοιπορίας ψύξεις) : [ORIB.] *Ecl.* 73, 31.

<sup>1138</sup> Toux : PELAG. 78 (pastilles) ; 81 ; 97 (cf. VEG. 2, 132, 3) ; 109 (cf. VEG. 2, 132, 8) ; VEG. 2, 133, 1 ; VEG. 2, 134, 5 (accès de toux causé par une lésion de la gorge) ; potions pour la morve : PELAG. 23 ; 35 (fièvre intérieure) ; 97 ; 207-208 (*bis*) ; VEG. 1, 11, 6 ; 1, 16, 5 (morve éléphantine) ; angine : PELAG. 97 ; VEG. 2, 132, 3 ; affection de la trachée-artère : PELAG. 311.

l'emploi également (*a capite ad calcem*) dans la recette de collyres ophtalmiques<sup>1139</sup>, de remèdes pour les oreilles<sup>1140</sup>, le ventre et le côlon<sup>1141</sup> ou le foie<sup>1142</sup>, ainsi que dans des boissons contre les morsures venimeuses<sup>1143</sup>; les traités vétérinaires attestent par ailleurs d'autres emplois ponctuels<sup>1144</sup>.

### *Spondylium*

La berce brancursine, *spondylium* (σπονδύλιον, littéralement « petite vertèbre »)<sup>1145</sup>, est employée pour les maux de tête<sup>1146</sup>. Cette plante est très peu mentionnée dans les traités antérieurs aux *Compositiones* : *spondylium* n'est pas attesté dans les textes latins ; dans les textes grecs, le phytonyme σπονδύλ(ε)ιον ne se trouve que chez Nicandre, où la plante entre dans la composition d'un remède universel<sup>1147</sup>.

Dans les ouvrages postérieurs au recueil de Scribonius Largus, la plante, mentionnée sous les formes *sp(h)ondylium* et σπονδύλ(ε)ιον / σπονδύλιον, est employée pour soigner non seulement les maux de tête<sup>1148</sup>, mais également plusieurs autres affections, principalement la frénésie<sup>1149</sup>, la léthargie<sup>1150</sup>, les vertiges<sup>1151</sup>, certaines affections gynécologiques<sup>1152</sup> et des douleurs auriculaires<sup>1153</sup>; à ces emplois s'en ajoutent de plus ponctuels<sup>1154</sup>.

<sup>1139</sup> En médecine humaine : MARCELL. EMP. 8, 214 ; 219 (dans les deux passages) ; en médecine vétérinaire : PELAG. 410 (pour un choc) ; 419 (taches blanches opaques) ; 426 (chassie) ; 443 (taches blanches opaques) ; VEG. 3, 27, 7 (cataracte, *glaucoma*).

<sup>1140</sup> MARCELL. EMP. 9, 91 : on imbibe un morceau de laine du remède, qu'on introduit dans l'oreille ; 14, 47 (remède *stomatice*).

<sup>1141</sup> Pour le flux du ventre et la dysenterie : MARCELL. EMP. 27, 32 (trochisques appliqués en épithème sur le ventre) ; pour le côlon : MARCELL. EMP. 29, 61 (injection anale).

<sup>1142</sup> MARCELL. EMP. 22, 37 (trochisques à diluer dans l'eau chaude).

<sup>1143</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 24, 74 (morsures de scorpions/serpents).

<sup>1144</sup> On la trouve encore dans un remède caustique (PELAG. 323), dans une potion pour toute saison (PELAG. 373, 1, cf. VEG. 1, 60) et dans une poudre de quadriges (PELAG. 390, cf. VEG. 3, 13, 3).

<sup>1145</sup> Σπονδύλ(ε)ιον est un diminutif de σπόνδυλος, « vertèbre » (*DELG, s.u. σπόνδυλος*). Sur la plante : DIOSC. 3, 76, 1 ; SOR. 3, 5, 115 (= Ilb. 3, 29) le mentionne parmi les senteurs nauséabondes. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. spondylium*.

<sup>1146</sup> SCRIB. LARG. 2, p. 34 ; 5, p. 35 (pastilles dont enduire le front et les tempes).

<sup>1147</sup> NIC. *Ther.* 948 (cf. EUT. *Nic. Ther.* 70). Σπονδύλιον, « petite vertèbre », se trouve chez Homère (*Il.* 20, 483).

<sup>1148</sup> MARCELL. EMP. 1, 36 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 49. Dans les textes grecs, par exemple : DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 2, 1 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 579, 15 K, d'après Asclépiade ; 12, 581, 11 K).

<sup>1149</sup> PLIN. *HN*, 24, 25 ; *Med. Plin.* 3, 19, 2 ; CASS. FEL. 62, 7 ; MARCELL. EMP. 1, 25. Dans les textes grecs, par exemple : DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 10, 1 ; ARET. *C.A.* 1, 1, 11.

<sup>1150</sup> *Med. Plin.* 3, 18, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 9, 37 ; 2, 9, 40 (prescriptions d'Asclépiade) ; 2, 9, 53-54 (prescriptions d'Héraclide). Dans les textes grecs, par exemple : DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 10, 1 ; 1, 14, 1.

<sup>1151</sup> MARCELL. EMP. 3, 1. Dans les textes grecs, par exemple : [DIOSC.] *Eup.* 1, 15 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 597, 5 K) ; ARET. *C.A.* 1, 3, 6.

<sup>1152</sup> On l'emploie dans un emménagogue ([DIOSC.] *Eup.* 2, 80, 1), pour la suffocation de la matrice (DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 91-92 ; SOR. 3, 5, 115 = Ilb. 3, 29) ou encore pour expulser le fœtus ([GAL.] *De antid.* = 14, 166, 7 K).

<sup>1153</sup> PLIN. *HN*, 24, 26. Dans les textes grecs, par exemple : DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 54, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 641, 14 K).

<sup>1154</sup> *A capite ad calcem* : elle fait friser les cheveux (PLIN. *HN*, 24, 26 ; *Med. Plin.* 1, 5, 4 ; MARCELL. EMP. 7, 1 ; si des recherches ont été faites sur la teinture des cheveux dans un contexte médical, comme par exemple MEILHAC-LEONELLI 2003, nous n'avons pas trouvé d'étude sur les cheveux frisés ; pour un exemple dans les textes grecs, cf. infra, note 1489), on l'emploie pour l'inflammation des méninges (GAL. *Meth. med.* 11, 18 [= 10, 799, 7 K]) et les affections internes (foie, DIOSC. 3, 76, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 60, 1 ; vessie, AEL. PROM. 18, 6) ; maladies de tout le corps : remèdes pour l'orthopnée (PLIN. *HN*, 24, 26 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 41, 2), la

### 1. 1. b. Les phytonymes latins

Seulement deux phytonymes latins de notre corpus sont employés seuls : *Apollinaris herba*, la « plante d'Apollon », qui désigne la mandragore, et *urceolaris herba*, l'« herbe aux cruchons », c'est-à-dire la pariétaire.

#### *Apollinaris herba*

La racine de la mandragore<sup>1155</sup> entre dans trois types de compositions : deux pastilles pour la toux<sup>1156</sup>, un médicament pour l'estomac<sup>1157</sup> et une potion pour la colique<sup>1158</sup>. Le nom que lui donne Scribonius Largus, *Apollinaris herba*, « plante d'Apollon »<sup>1159</sup>, est très peu attesté dans les textes : nous n'en trouvons aucune occurrence antérieure au traité et seulement quelques-unes chez Pline l'Ancien<sup>1160</sup>, le Pseudo-Apulée et Marcellus Empiricus, où le phytonyme renvoie à plusieurs plantes : la jusquiame chez Pline l'Ancien, qui l'emploie pour les plaies anciennes<sup>1161</sup>, une plante indo-pakistanaise chez le Pseudo-Apulée, où elle entre dans la composition d'un remède pour les ulcères<sup>1162</sup>, et vraisemblablement la mandragore chez Marcellus Empiricus, où on la trouve, outre dans les pastilles pour la toux empruntées à Scribonius Largus, dans un onguent pour la goutte<sup>1163</sup>.

#### *Vrceolaris herba*

La pariétaire<sup>1164</sup>, que Scribonius Largus nomme *urceolaris herba*, « herbe aux cruchons »<sup>1165</sup>, est employée dans quatre traitements : en simple, elle est efficace pour les maux d'oreilles,

*ad auriculae et tumorem et dolorem sine ulcere prodest herbae urceolaris aut cucurbitae ramentorum sucus recens et tepens per strigilem in foramen auris dolentis infusus,*

« pour le gonflement et le mal à l'oreille sans ulcère, est efficace le suc de l'**herbe aux cruchons** ou celui de copeaux de coloquinte qu'on vient de recueillir et qu'on verse tiède dans le conduit de l'oreille douloureuse avec une seringue »<sup>1166</sup>,

---

jaunisse (*Med. Plin.* 3, 23, 8 ; *DIOSC.* 3, 76, 2 ; [*DIOSC.*] *Eup.* 2, 58, 1), les ulcères serpigineux (*PLIN. HN*, 24, 26 ; [*DIOSC.*] *Eup.* 1, 54, 2), les fistules (*PLIN. HN*, 24, 26 ; *DIOSC.* 3, 76, 2 ; [*DIOSC.*] *Eup.* 1, 197, 3), les morsures d'araignées venimeuses ([*GAL.*] *De antid.* = 14, 180, 6 K ; *PHILUM. Ven.* 15, 16 ; [*AEL. PROM.*] 16 ; avec du galbanum, elle tue par ailleurs les serpents : *DIOSC.* 3, 83, 2).

<sup>1155</sup> C'est ainsi que l'identifie J. Jouanna-Bouchet, par comparaison avec une recette de Galien : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 272-273.

<sup>1156</sup> *SCRIB. LARG.* 90, 2, p. 85 ; 93, p. 86. Ces pastilles sont également bonnes pour diverses autres maladies (catarrhe de la poitrine, écoulements oculaires, douleurs de la vessie, miction douloureuse...).

<sup>1157</sup> *SCRIB. LARG.* 108, p. 105 (relâchement et flux de l'estomac).

<sup>1158</sup> *SCRIB. LARG.* 121, 3, p. 113.

<sup>1159</sup> Sur ce phytonyme : GAIDE 2006, p. 41. Pour un autre phytonyme renvoyant à un divinité (*artemisia*), cf. supra, p. 93.

<sup>1160</sup> Sur les vertus de la mandragore chez Pline l'Ancien : BONET 2003, p. 152-153. Cf. infra, p. 279, note 2919.

<sup>1161</sup> *PLIN. HN*, 25, 35 ; 26, 140. Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *Apollinaris*, §1.

<sup>1162</sup> [*APUL.*] 22. Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *Apollinaris*, §3.

<sup>1163</sup> *MARCELL. EMP.* 16, 1 (= *SCRIB. LARG.* 90, 2) ; 16, 7 (cf. *SCRIB. LARG.* 93) ; 36, 47.

<sup>1164</sup> Pour une description de la plante, cf. *PLIN. HN*, 22, 43 ; *DIOSC.* 4, 85, 1 ; [*APUL.*] 82 (habitat).

<sup>1165</sup> *DELL*, s.u. *urceus*, « vase à anse, pot ». Ce phytonyme est « fortement marqué par la tradition populaire, puisqu'il évoque l'emploi domestique de la plante utilisée pour nettoyer les cruchons, *urceolus* » (JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 249).

et la goutte,

*ad podagram cum feruore et tumore rubicundo, quam caldam uocant, bene facit primis diebus herba urceolaris,*

« pour la goutte avec chaleur et gonflement rouge qu'on appelle "chaude", l'**herbe aux cruchons** donne de bons résultats dans les premiers jours<sup>1167</sup> » ;

en composition, on la trouve dans la recette d'un bain de bouche,

*prodest colluere os frequenter radice herbae quinquefoliae incoctae in uino, item herba urceolari et cupressi bacis aqua incoctis,*

« il est bénéfique de rincer fréquemment la bouche avec une décoction de racine de quintefeuille dans du vin, de même avec une décoction d'**herbe aux cruchons** et de baies de cyprès dans de l'eau »<sup>1168</sup>,

et dans celle d'une préparation dentifrice<sup>1169</sup>. Le terme *urceolaris* n'est pas attesté avant Scribonius Largus. Dans les rares mentions de la plante antérieures au traité, celle-ci apparaît sous le nom *herba muralis*, « herbe de mur »<sup>1170</sup>. On la trouve, comme chez Scribonius Largus, dans un remède pour la goutte<sup>1171</sup> ; elle entre également dans la composition d'un remède pour la folie (*phrenesis*)<sup>1172</sup>, et on l'applique, seule, sur les papules<sup>1173</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, la pariétaire est mentionnée sous ce nom (*urceolaris herba*)<sup>1174</sup> chez Pline l'Ancien, Pélagonius (*urciolaria herba*), Chiron (*urceolaris/urciolaria herba*), Végèce et Marcellus Empiricus, qui reprend les recettes de Scribonius Largus pour les oreilles douloureuses<sup>1175</sup>, la goutte<sup>1176</sup> et les maux de dents<sup>1177</sup>. Le

<sup>1166</sup> SCRIB. LARG. 39, 1, p. 53.

<sup>1167</sup> SCRIB. LARG. 158, 1, p. 136.

<sup>1168</sup> SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61 (maux de dents).

<sup>1169</sup> SCRIB. LARG. 60, 1, p. 64 (pour la blancheur et la solidité des dents). C'est le principal ingrédient de la préparation, il est accompagné de sel et de fleur de nard. Sur les poudres dentifrices, cf. infra, p. 190 (et suiv.).

<sup>1170</sup> CELS. 2, 33, 2 (où il donne un synonyme grec, περδίκιον) ; 3, 18, 9 ; 4, 31, 7 ; 5, 28, 18b. Cette dénomination n'est pas attestée ailleurs dans les textes.

<sup>1171</sup> CELS. 4, 31, 7.

<sup>1172</sup> CELS. 3, 18, 9.

<sup>1173</sup> CELS. 5, 28, 18b.

<sup>1174</sup> Pour d'autres noms de la plante dans les textes latins : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, index des noms savants de plante, *s.u. Parietaria officinalis* ; PLIN. *HN*, 22, 43. Pour les emplois thérapeutiques de la plante, nous donnerons, en guise de comparaison, quelques références des textes dans lesquels celle-ci est mentionnée sous le nom *parietaria herba*, « herbe de mur (*paries*) », dénomination la plus usitée (Pélagonius, Chiron, Théodore Priscien, du Pseudo-Apulée et Cassius Félix). Dans les textes grecs, la plante est identifiée avec certitude chez Dioscoride (4, 85) sous le nom ἐλξίνη (voir ce chapitre pour les autres phytonymes qui lui sont attribués). Le terme ἐλξίνη est très peu attesté avant ces occurrences (HIPPOC. *Mul.* 1, 78, 48 ; NIC. *Ther.* 537 ; APOLLONIUS, *Mir.* 30, 1) ; parmi ces attestations, seule celle de Nicandre, qui lui donne deux noms, désigne (sans doute) la pariétaire.

<sup>1175</sup> MARCELL. EMP. 9, 32 (= SCRIB. LARG. 39, 1).

<sup>1176</sup> MARCELL. EMP. 36, 39 (= SCRIB. LARG. 158, 1). Cf. [APUL.] 82, 1 (*herba perdicalis, parietaria*) : en simple (on en bassine les pieds ou les genoux avec l'eau dans laquelle on l'a faite cuire) et en composé (broyée avec de l'axonge et enduite sur un linge posé sur les pieds ou les genoux). Dans son chapitre sur la pariétaire (ἐλξίνη), Dioscoride (DIOSC. 4, 85, 2), mentionne également la goutte : ὁ δὲ χυλὸς αὐτῆς μυγίς ψιμυθίῳ ἐρυσιπέλατα καὶ ἔρπητας ὠφελεῖ καταχρίόμενος καὶ ποδάγρας σὺν κηρωτῇ κυπρίνῃ ἀναλημφθεῖς ἢ τραγείῳ στέατι, « son jus, mélangé à de la céruse, est bon pour les érysipèles et les herpès, appliqué en onction, et pour la goutte, mélangé avec du cérat de henné ou de la graisse de chèvre ».

<sup>1177</sup> MARCELL. EMP. 12, 1 (= SCRIB. LARG. 53, 2) ; MARCELL. EMP. 13, 4 (= SCRIB. LARG. 60, 1). Cf. aussi THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 16, 46 : remède simple pour les molaires douloureuses (avec la dénomination *herba*

suc de la plante, employé seul, est bénéfique pour les maux de tête<sup>1178</sup> et la plante (peut-être entière<sup>1179</sup>) a la propriété d'attirer les humeurs acqueuses et bilieuses<sup>1180</sup>. En composition, on l'emploie par ailleurs dans une boisson pour la rate<sup>1181</sup> ainsi que dans un onguent pour la paralysie et la douleur des nerfs<sup>1182</sup>. Dans les traités vétérinaires enfin, la pariétaire entre dans la composition de potions pour la morve et la toux<sup>1183</sup>, la fièvre<sup>1184</sup> et l'émission de sang dans les urines<sup>1185</sup>, ainsi que dans celles d'emplâtres pour les fractures<sup>1186</sup> et pour les cors<sup>1187</sup>.

\*

Une remarque s'impose sur ces phytonymes que Scribonius Largus emploie seuls, sans glose, ni variante synonymique : non seulement la majorité d'entre eux (13 sur 15, soit environ 87%) sont des emprunts au grec, mais surtout, près de la moitié (nous en comptons sept : *brathy*, *daphnitis*, *glaucium*, *rhododaphne*, *xylocinnamum*, *Apollinaris herba* et *urceolaris herba*) ne sont pas attestés dans les ouvrages grecs antérieurs au recueil, ce qui peut sembler contradictoire au sein d'un recueil à usage pratique se voulant facilement accessible pour le lecteur. Parmi ces sept termes, nous trouvons un emprunt d'origine sémitique (*brathy*), deux emprunts au grec formés par composition (*rhododaphne* et *xylocinnamum*), ainsi que deux emprunts au grec et deux adjectifs latins formés par dérivation (*daphnitis*, *glaucium*, *Apollinaris* et *urceolaris*) ; ces dénominations sont issues soit de la provenance de la plante (*daphnitis*), soit de sa ressemblance avec un autre végétal (*rhododaphne*), soit de la partie du végétal employée (*xylocinnamum*), soit du nom de la divinité à qui l'on a attribué sa découverte (*Apollinaris herba*, *Artemisia herba*), soit encore de son usage (*urceolaris herba*) ; l'étymologie de *brathy* et de *glaucium* s'explique mal. Parmi les phytonymes déjà attestés dans les textes grecs, certains proviennent de la forme de

---

*parietaria*). Dans son chapitre sur la pariétaire, Dioscoride (DIOSC. 4, 85, 2) mentionne également les « douleurs d'oreilles » (ὠταλγία) : ὁ χυλὸς (...) ὠφέλιμον καὶ ὠταλγίαις σὺν ῥοδίῳ ἐγγεόμενος, « son suc (...) est bénéfique pour les douleurs des oreilles, instillé avec de l'huile de rose ».

<sup>1178</sup> MARCELL. EMP. 1, 35 (à « verser », *infundere*, sur la tête).

<sup>1179</sup> Marcellus Empiricus (30, 11) ne le précise pas ici. Dans la majorité des textes qui apportent cette précision, c'est le suc qui est utilisé (par ex. PLIN. *HN*, 22, 43 ; PELAG. 37 ; 39 ; VEG. 1, 34, 2 et 4 ; 2, 76, 2 ; MARCELL. EMP. 1, 35), mais on ignore d'où il est extrait (des feuilles, dont DIOSC. 4, 85, 1, nous dit qu'elles ont des propriétés refroidissantes et astringentes, des racines ou de la plante entière).

<sup>1180</sup> MARCELL. EMP. 30, 11. Cf. aussi THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 33, 111 (avec la dénomination *herba parietaria*) : employé en simple pour ses propriétés diurétiques (on la frotte contre l'aîne). Par ailleurs, Pline l'Ancien signale que « le suc, pris chaud, est bon pour le dépôt d'humours », *uomicae calfacto suco pota* (PLIN. *HN*, 22, 43).

<sup>1181</sup> MARCELL. EMP. 23, 51. Cf. aussi THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 28, 81 (emplâtre, avec la dénomination *herba parietaria*).

<sup>1182</sup> MARCELL. EMP. 35, 14.

<sup>1183</sup> PELAG. 112. Sous le nom *herba parietaria*, on la trouve dans les recettes de plusieurs pastilles pour la toux : PELAG. 75 ; 76 (cf. VEG. 2, 129, 12) ; 83, également pour la pousse (cf. VEG. 2, 129, 11) ; 87 ; 89, 1 (cf. VEG. 2, 131, 5) ; en PELAG. 85, le remède est donné sous forme de potion, au moyen d'une corne. La toux est également mentionnée dans le chapitre de Dioscoride sur la pariétaire (ὠφελεῖ καὶ βήπτοντας χρονίως ὁ χυλὸς καταρροφούμενος ὡς κύαθος, « le suc, avalé dans une quantité d'environ un cyathe, aide ceux qui ont une toux chronique »).

<sup>1184</sup> PELAG. 37 (cf. VEG. 1, 34, 2) ; PELAG. 39 (cf. VEG. 1, 34, 4).

<sup>1185</sup> PELAG. 302, 2 (cf. VEG. 2, 76, 2).

<sup>1186</sup> CHIR. 900, ou pour les blessures (le § 899 donne une recette d'emplâtre pour les fractures, le § 901, pour le *cancer* et les blessures importantes ; le § 900 ne précise pas).

<sup>1187</sup> CHIR. 615 (*urciolaris*) ; 923 ; 924 (aussi pour les fistules, *fistulae*). Sur le terme *clauus* : ADAMS 1995, p. 315-137 et chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), § 109, note b, p. 50 ; § 259 bis, note 2, p. 299. Dans son chapitre sur la pariétaire, Dioscoride (DIOSC. 4, 85, 2) signale l'efficacité du suc pour diverses lésions cutanées (cf. supra, note 1176, p. 104) ; cf. aussi CASS. FEL. 2, 5 (*parietaria herba*), qui l'emploie dans un cérat pour les teignes de la tête.

la plante (*cyclaminos*, *sphondylium*), d'autres, de son habitat (*batracium*, *trogloodytis murra*), de son époque de floraison (*chelidonium*) ou de ses propriétés (*lysimachios herba*).

## 1. 2. Les phytonymes employés avec un équivalent

Trente-deux phytonymes de notre corpus (soit environ 60% des phytonymes de notre corpus) sont employés dans un énoncé du type *quod nos appellamus* (uel. sim.), « que nous appelons », ou *quod Graeci uocant* (uel. sim.), « que les Grecs appellent »<sup>1188</sup>, mettant en équivalent un phytonyme latin et un phytonyme grec, ou deux phytonymes grecs. L'équivalence se fait parfois entre un mot « nouveau » et un phytonyme déjà attesté dans les textes latins, mais dans les trois quarts des cas, les deux termes de l'équivalence sont des mots « nouveaux ».

### 1. 2. a. Équivalence entre un mot « nouveau » et un phytonyme déjà attesté

À proportions égales, le mot « nouveau » est tantôt le premier, tantôt le second terme de l'équivalence.

#### *Le mot « nouveau » est le premier terme de l'équivalence*

Nous en trouvons quatre exemples dans notre corpus : trois d'entre eux, *hierabotane* (\**ἱεραβοτάνη*), la « plante sacrée » (la bétoine), *glycyrriza* (*γλυκύριζα*), la « racine douce » (la réglisse), et *glycysida* (*γλυκυσίδη*), la « grenade douce » (la pivoine), sont des emprunts au grec ; le dernier, *altercum*, la « jusquiame », est un terme latin.

#### *Hierabotane*

La bétoine<sup>1189</sup> est donnée dans de l'eau pour briser les calculs,

*eodem modo datur hierabotane, quam nos Vectonicam dicimus,*

« on donne de la même manière de l'*hierabotane*, que nous appelons “plante des Vettons” »<sup>1190</sup> ;

attachée à la ceinture, on l'emploie pour éloigner les serpents,

*Idem praestat et hierobotane et trifolium acutum, quod oxytriphylon Graeci appellant,*

<sup>1188</sup> Sur ce type d'énoncés, cf. supra, p. IX (et suiv.).

<sup>1189</sup> Sur la bétoine et ses noms : BONET 1991. Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 25, 84 ; DIOSC. 4, 1.

<sup>1190</sup> SCRIB. LARG. 150, p. 131 (à raison d'un denier dans trois cyathes d'eau, si les proportions sont effectivement les mêmes que la plante précédemment prescrite pour cet usage, c'est-à-dire la plante *scolopendrios*/“brise-pierre” ; sur cette plante, cf. supra, §Scolopendrios). On la trouve aussi dans une seconde recette pour les calculs, sous le nom *Vectonica*, SCRIB. LARG. 153, 2, p. 133 : *calculosis illecebrae quantum manus capit aut auriculae murinae idem aut Vectonicae tantundem*, « pour ceux qui ont des calculs, de l'orpin autant qu'on peut en prendre avec une main, ou la même quantité d'“oreille-de-souris” ou autant de plante des Vettons ». La plante est cuite dans de l'eau ; on ajoute ensuite du vin et du natron.

« on obtient le même résultat avec l'*hierabotane* et avec le trèfle à feuille pointue que les Grecs appellent *oxytriphylon*<sup>1191</sup>. »

Si le phytonyme *uettonica*, « bétoine », se trouve déjà chez Celse, qui emploie la plante pour soigner les morsures de serpents<sup>1192</sup>, la dénomination *hierabotane/hierobotane*, un emprunt au grec \**ἱεραβοτάνη/ἱεροβοτάνη*, « plante, βοτάνη, sacrée, ἱερά », n'est pas attestée dans les traités latins antérieurs aux *Compositiones*.

Elle est en revanche attestée dans les traités latins postérieurs, sous les formes *hierabotane*, *hierobotane* ou *hiera botane*, mais elle y désigne presque exclusivement la verveine officinale, parfois aussi une plante appelée patte-de-loup<sup>1193</sup>. Ce n'est que chez Marcellus Empiricus – s'inspirant de Scribonius Largus-, que le phytonyme désigne la bétoine<sup>1194</sup>.

### *Glycyrriza*

La réglisse, *glycyrriza*<sup>1195</sup>, entre dans la composition de deux remèdes, un médicament artériale pour les affections de la trachée-artère<sup>1196</sup> et une pastille pour l'hémorragie<sup>1197</sup>. Cet emprunt au grec γλυκύριζα, « racine (ρίζα) douce (γλυκύς) »<sup>1198</sup>, dont Scribonius Largus donne l'équivalent latin *radix dulcis, glycyrrizae (est autem radix dulcis) suci* *X p. V*, « cinq deniers de suc de réglisse (c'est la racine douce) »<sup>1199</sup>, n'est pas attesté dans les textes latins avant les *Compositiones*. La dénomination *radix dulcis* en revanche est mentionnée chez Celse, qui emploie la plante dans des pilules pour les calculs, dans un antidote et dans un remède pour les amygdales enflées<sup>1200</sup>. Dans les textes grecs, le terme γλυκύριζα n'est connu que dans deux occurrences (corpus hippocratique et Andromaque) : la plante y est employée dans une préparation pour les femmes en couche<sup>1201</sup> et dans un antidote thériaque<sup>1202</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, *glycyrriza/γλυκύριζα* n'est attesté que dans des traités techniques et médicaux. Dans les textes latins, on le trouve sous la forme

<sup>1191</sup> SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140. Sur *oxytriphylon*, cf. infra, p. 141 (et suiv.).

<sup>1192</sup> CELS. 5, 27, 10 (la plante est pilée, mêlée à du vin et posée sur la morsure). Celse précise que la plante est efficace pour les serpents que l'on trouve « en Italie et dans les régions plus froides » (*Italia frigidioresque regiones*), des régions plus saines où les reptiles sont moins dangereux que ceux des pays chauds.

<sup>1193</sup> Verveine officinale (*Verbena officinalis* L.) : PLIN. *HN*, 25, 105 ; PELAG. 14 ; [APUL.] 3 ; MARCELL. EMP. 1, 46 ; 10, 51 ; 23, 43 ; cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *hiera botane* et *hierabotane*, §1 ; patte-de-loup (*Lycopus europaeus* L.) : [APUL.] 66 ; cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *hierabotane*, §2.

<sup>1194</sup> MARCELL. EMP. 26, 8 (cf. SCRIB. LARG. 150) : *eodem modo data hierobotane prodest, quam nos uettonicam dicimus*, « donnée de la même manière, l'*hierabotane*, que nous appelons plante des Vettons, est efficace ».

<sup>1195</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 21, 91 ; 22, 24-25 ; DIOSC. 3, 5, 1 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 858, 3-5 K) ; ORIB. *Coll.* 11, γ, 8 (tiré de Dioscoride).

<sup>1196</sup> SCRIB. LARG. 75, 1 et 3, p. 74 (on emploie la racine). Le médicament est composé de quatre ingrédients d'origine végétale, myrrhe, gomme adragante, résine de térébinthe, réglisse, pour un total de quatre-vingt-dix-huit deniers, dont cinq de réglisse.

<sup>1197</sup> SCRIB. LARG. 86, p. 82 (on emploie le suc). Le médicament est composé de quatorze ingrédients d'origine végétale (gomme adragante, cire du pont, suc de réglisse, suc de *symphytum*, gomme, suc d'hypociste, encens, amidon, myrrhe, safran, opium, plantain) et minérale (argile de Samos, alun liquide), pour un total de quatre-vingt-six deniers, dont cinq de réglisse.

<sup>1198</sup> DELG, s.u. γλυκύς. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 11, 3-4 K) : τὴν μέντοι γλυκεῖαν ρίζαν, ἣν γλυκύριζαν ὀνομάζουσιν, « la racine douce qu'on appelle réglisse » ; [GAL.] *De ther. ad Pamph.* 5, 10 (= 14, 308 K) : γλυκείας χυλοῦ ἤτοι γλυκυρίζης, « jus de racine douce ou réglisse ».

<sup>1199</sup> SCRIB. LARG. 86, p. 82.

<sup>1200</sup> Pastille (*pastillus*) pour expulser les calculs : CELS. 5, 20, 6 ; antidote (pour des maux graves divers, dont empoisonnement) : CELS. 5, 23, 1b ; amygdales enflées (inflammation) : CELS. 6, 10, 1.

<sup>1201</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 34 (application externe).

<sup>1202</sup> ANDROM. 123-126 (d'ap. [GAL.] *De ther. ad Pis.* 7, 12 [= 14, 259, 14 K]).



*glycyrriza* (Théodore Priscien, Marcellus Empiricus, qui emploie aussi une fois *glycyrriza*) et, dans de plus nombreuses occurrences, avec la graphie *glycyrr(h)iza* (Pline l'Ancien, Pélagonius, Végèce et Caelius Aurélianus). Dans les textes grecs, γλυκύρριζα est mentionnée chez Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Soranos, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, Tibérius et Oribase (tiré d'Antyllus, Dioscoride et Galien). La plante, en particulier son suc, parfois sa racine, lorsque le texte le précise<sup>1203</sup>, entre dans la composition de préparations administrées en applications externes, en gargarismes, en boissons ou en pessaires/suppositoires<sup>1204</sup>. Comme dans les *Compositiones*, on la trouve dans la recette d'un remède artériale<sup>1205</sup> et pour soigner les hémorragies<sup>1206</sup> ; on la trouve également, comme chez l'auteur hippocratique, dans des remèdes pour les femmes<sup>1207</sup>, et comme chez Andromaque, dans les recettes de thériaques<sup>1208</sup>.

PLIN. <i>HN</i> , 22, 24	
<i>Vsus in subditis decoctae ad tertias, cetero ad mellis crassitudinem, aliquando et tusae, quo genere et uulneribus inponitur et faucium uitiiis omnibus</i> <sup>1209</sup> , <i>item uoci</i> <sup>1210</sup> <i>utilissimo suco sic ut spissatus est linguae subdito, item thoraci, iocineri. Hac diximus sitim famemque sedari ; ob id quidam adipson</i> <sup>1211</sup> <i>appellauere eam et hydropicis</i> <sup>1212</sup> <i>dedere, ne sitirent. Ideo et conmanducata stomatice</i> <sup>1213</sup> <i>est et ulceribus oris, inspersa saepe et pterygiis. Sanat et uesicae scabiem, renium dolores</i> <sup>1214</sup> ,	« On s'en sert dans les pessaires, bouillies jusqu'à réduction au tiers ; pour les autres usages, jusqu'à la consistance du miel, parfois aussi pilée, et sous cette forme on en fait des applications sur les plaies et dans toutes les affections de la gorge ; le suc épaissi et placé sous la langue est très bon pour la voix ; il l'est aussi pour la poitrine et le foie. Nous avons dit qu'elle apaise la faim et la soif [PLIN. <i>HN</i> , 11, 284] ; c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelée <i>adipsos</i> et l'ont donnée aux hydropiques

<sup>1203</sup> Suc, par ex. [DIOSC.] *Eup.* 2, 60 ; ARCHIG. 19 ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 31, 6-13 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 520, 9 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 17, 53 ; racine, par ex. [DIOSC.] *Eup.* 2, 60.

<sup>1204</sup> Application externe, par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 154 ; gargarismes, par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 11 ; boisson, par ex. [DIOSC.] *Eup.* 2, 12 ; pessaires, par ex. PLIN. *HN*, 22, 24 ; suppositoires, par ex. AEL. PROM. 120, 5.

<sup>1205</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 51-52 K, cf. GUARDASOLE 2015, p. 78-79) ; MARCELL. EMP. 14, 7 (avec *glycyrriza* et *glycyrriza*) ; cf. SCRIB. LARG. 75.

<sup>1206</sup> PLIN. *HN*, 22, 24 ; AEL. PROM. 31, 7 (hémorragies venant de la matrice) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 22, 64 (hémorragie venant de l'estomac) ; pour ceux qui crachent le sang, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 32, 11 ; 50, 5 ; 53, 17 ; 55, 11 ; 85, 4 K) ; AEL. PROM. 31, 7.

<sup>1207</sup> PLIN. *HN*, 28, 97 (pour les femmes stériles, œil d'hyène mangé avec de la réglisse et de l'aneth) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 80 (boisson emménagogue) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 153, 8 K : antidote emménagogue et abortif ; 206, 5-6 K, antidote pour les douleurs et les affections des femmes).

<sup>1208</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 155, 1 K, Μιθριδάτου θηριακή, « thériaque de Mithridate » ; 172, 4, φάρμακον ἐπιτετευγμένον λυσσοδήκτοις. ἔστι καὶ θηριακή, « médicament efficace pour les morsures enragées ; c'est une thériaque » ; 206, 4 K : ἀντίδοτος πρὸς λυσσοδήκτους, « antidote pour les morsures enragées »).

<sup>1209</sup> Notamment pour la toux, par ex. PELAG. 70, 2 ; VEG. 2, 134, 1 ; 3, 9, 6-7 ; SOR. 2, 22, 12 (= 2, 54 Ilb.) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 32, 11 ; 50, 5 ; 55, 11 ; 62, 15 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 508, 12 K) ; AEL. PROM. 31, 7 ; 35, 17 ; TIB. *Hippiatr. Cant.* 14, 7 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 175 ; pour l'angine, par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 11 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 437, 1 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 35, 1 ; 4 ; pour l'inflammation de la luette, par ex. [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 436, 1 K) ; pour l'inflammation des amygdales, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 50, 5 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 437, 1 K).

<sup>1210</sup> Notamment pour la défaillance de la voix, φωνῆς ἀποκοπή/*uocis amputatio* (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 31 ; 6-13 ; 50, 5 K] ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 6, 92), pour l'« aphonie », ἀφωνία (par ex. AEL. PROM. 36, 1) ou « pour ceux qui entraînent leur voix avant un concours », πρὸς φωνασκουμένους πρὸ τῶν ἀγώνων (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 13, 49, 14 K).

<sup>1211</sup> Ἄδιψος ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 494, 10 K) ; AEL. PROM. 38, 3-5.

<sup>1212</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 32, 11 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 33, 110 ; [ORIB.] *Ecl.* 51, 1.

<sup>1213</sup> Par exemple, la réglisse est employée seule pour la mauvaise haleine (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 15, 45, mâchée) ou pour les maux de dents (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 16, 46, en décoction ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 75, en bain de bouche).

<sup>1214</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 33, 110.

<p><i>condylomata, ulcera genitalium. Dedere eam quidam potui in quartanis<sup>1215</sup> drachmarum duarum pondere et piper ex hemina aquae. Conmanducata sanguinem ex uulnere sistit. Sunt qui et calculos<sup>1216</sup> ea pelli tradiderunt.</i></p>	<p>pour prévenir la soif. À cause de cette propriété, mâchée, elle est un médicament stomatique, même pour les ulcères de la bouche. L'application fréquente de la poudre est bonne pour les ptérygions. Elle guérit aussi la psore de la vessie, les douleurs des reins, les condylomes, les ulcères des parties génitales. Quelques-uns l'ont donnée en potion dans les fièvres quartes à la dose de deux drachmes avec du poivre dans une hémine d'eau. Mâchée et appliquée sur une blessure, elle arrête le sang. Certains auteurs ont rapporté qu'elle expulse aussi les calculs. »</p>
<p>DIOSC. 3, 5, 2</p>	
<p>ποιεῖ δὲ τὸ χύλισμα πρὸς τραχύτητας ἀρτηρίας<sup>1217</sup>. δεῖ δὲ ὑποτιθέντας τῇ γλώσση<sup>1218</sup> ἀποχλιζέειν. ἀρμόζει δὲ καὶ πρὸς καύσον στομάχου<sup>1219</sup> καὶ πρὸς τὰ ἐν θώρακι<sup>1220</sup> καὶ ἥπατι<sup>1221</sup> ψωριάσεις τε κύστεως<sup>1222</sup> καὶ νεφρίτιδας<sup>1223</sup> πινόμενον μετὰ γλυκέος ἄδιψόν τέ ἐστὶν ἀποχλιζόμενον καὶ τραυματικὸν<sup>1224</sup> περιχριόμενον καὶ στοματικὸν<sup>1225</sup> διαμασώμενον· καὶ τὸ ἀφέψημα δὲ τῶν ῥιζῶν προσφάτων πρὸς τὰ αὐτὰ ἀρμόζει. ἡ δὲ ῥίζα ξηρὰ λειοτριβηθεῖσα πτερυγίοις<sup>1226</sup> κατάπαστος ἐπιτήδειός ἐστιν.</p>	<p>« Le suc est bon pour la rugosité de la trachée ; il faut l'extraire en le plaçant sous la langue. Il convient pour les brûlures d'estomac, les affections de la poitrine et du foie, les démangeaisons de la vessie, et pour les affections rénales, bu avec du vin doux ; il étanche la soif, quand on l'exprime ; il est bon pour les plaies, en onction, il est stomatique, quand on le mâche. La décoction de racines fraîches convient pour les mêmes maux. La racine séchée et finement broyée est bonne, saupoudrée, pour les ptérygions. »</p>

En médecine vétérinaire, la réglisse est ingrédient de deux potions, une potion de printemps<sup>1227</sup> et une potion de quadriges<sup>1228</sup>.

<sup>1215</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 20.

<sup>1216</sup> [ORIB.] *Ecl.* 62, 4 (πρὸς λιθιῶντας ἀντίδοτος διουρητική, « antidote diurétique pour ceux qui ont des calculs »).

<sup>1217</sup> Rugosité de la trachée, par ex. GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 858, 6 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 7, 13-16 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 374, 5 ; 508, 12 K) ; ORIB. *Coll.* 10, 34, 9 (tiré d'Antyllus) ; rugosité de la gorge : [DIOSC.] *Eup.* 1, 88.

<sup>1218</sup> Plusieurs recettes indiquent de placer le remède sous la langue, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 51, 4 : 9 K, ἄλλη ὑπογλωσσίς, « autre remède à placer sous la langue ») ; AEL. PROM. 36, 1 (ὑπογλώττιος ἀρτηριακή πρὸς ἀφωνίαν δόκιμος, « artériale placé sous la langue, efficace pour l'aphonie »).

<sup>1219</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 12 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 145, 17 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 29, 93 ; [ORIB.] *Ecl.* 45, 12.

<sup>1220</sup> Également pour les douleurs de côté et de poitrine (DIOSC. 5, 63), pour la pleurésie ([GAL.] *De antid.* = 14, 153, 8 ; 14, 206, 4-5 ; AEL. PROM. 34, 2), les flux du poumon (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 7, 99-100 ; ORIB. *Coll.* 5, 18, 9, tiré de Galien) et les difficultés respiratoires (AEL. PROM. 30, 9).

<sup>1221</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 60 ; ARCHIG. 13 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 53, 17 ; 204, 18 ; 218, 13 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 48, 20.

<sup>1222</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 858, 7 K) ; pour la vessie, voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 113 (rétention d'urine) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 323, 2 K, affections de la vessie).

<sup>1223</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 107 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 323, 2 K).

<sup>1224</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 154.

<sup>1225</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 1000, 15 K).

<sup>1226</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 180 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 858, 15-16 K) ; également pour les douleurs vives (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 13, 49, 14 K) et les écoulements (AEL. PROM. 96, 3).

<sup>1227</sup> PELAG. 454 ; VEG. 1, 59 (à prendre également en automne).

<sup>1228</sup> PELAG. 367 ; VEG. 3, 13.

## Glycysida

La pivoine<sup>1229</sup>, qui entre dans la composition d'une thériaque<sup>1230</sup>, est mentionnée sous deux noms empruntés au grec, *glycysida* et *paeonia* :

... *glycysidae nigrae seminis, quam paeoniam Graecorum quidam appellant, X p. I et uictoriati,*

« un denier et un victoriat de graine de *glycyside* noire, que certains Grecs appellent *paeonia*<sup>1231</sup>. »

Si le terme *paeonia* (παιωνία) est déjà employé dans les textes<sup>1232</sup>, le phytonyme *glycysida*, translittéré du grec γλυκυσίδη, « grenade (σίδη) douce (γλυκύς) »<sup>1233</sup>, n'est en revanche pas attesté dans les textes latins antérieurs au traité. Dans les textes grecs, le phytonyme γλυκυσίδη est employé dans le corpus hippocratique (dans lequel on en trouve les premières attestations), chez Théophraste et chez Nicandre : les racines ou les graines de la plante sont employées, en simples ou en composés, dans de nombreux remèdes pour les femmes (remèdes pour le mouvement de l'utérus<sup>1234</sup> et autres affections touchant l'organe<sup>1235</sup>, remède pour favoriser les menstrues<sup>1236</sup> ou au contraire pour des règles qui surviennent au mauvais moment<sup>1237</sup> ou qui sont trop abondantes<sup>1238</sup>, remède pour nettoyer les lochies<sup>1239</sup> ou soigner les aphtes des organes génitaux<sup>1240</sup>), ainsi que dans un remède pour le typhus<sup>1241</sup> et dans un

<sup>1229</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 25, 29 ; 27, 84 (en décrit deux espèces, une femelle et une mâle) ; DIOSC. 3, 140 ; [APUL.] 65 ; ORIB. *Coll.*, 11, γ, 9 (tiré de Dioscoride).

<sup>1230</sup> Sur les thériaques dans les *Compositiones*, cf. infra §5. 1. d. La « thériaque », theriace.

<sup>1231</sup> SCRIB. LARG. 166, p. 142. L'équivalence entre *glycysida*/γλυκυσίδη et *paeonia*/παιωνία se trouve déjà chez Théophraste (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 8, 6) ; elle est par ailleurs signalée dans quelques témoignages postérieurs : PLIN. *HN*, 27, 84 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 11, 858, 16 K) ; [GAL.] *Lex.* 388 ; ORIB. *Coll.* 14, 23, 1 (tiré de Galien) ; 15, 1:3, 13 (tiré de Galien).

<sup>1232</sup> Dans les textes latins, on trouve un emploi de l'adjectif *Paeonius*, « de Péon ; médicinal, salubre », comme attribut du substantif *herba* (VERG. *Aen.* 7, 769 : *Paeoniis [...] herbis*, « grâce aux herbes de Péon ») ; dans les textes grecs, le substantif παιωνία est employé comme phytonyme chez Théophraste (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 8, 6 : οἶον τὴν παιωνίαν - οἱ δὲ γλυκυσίδην καλοῦσι-, « ainsi pour la pivoine, ou encore “grenade douce” »). Sur le végétal *paeonia*, « pivoine » : GAIDE 2006, p. 42.

<sup>1233</sup> AMIGUES 1984, p. 157-158 : « σίδη désigne le fruit du grenadier dans les dialectes grecs autres que l'ionien-attique qui se distingue en l'appelant ῥόα/ῥοιά (...). C'est (...) en pensant aux grains de la grenade que naturalistes et médecins, à commencer par Hippocrate, ont nommé la pivoine γλυκυσίδη. L'emploi du terme en son sens propre est attesté par les sources d'Athénée. (...) L'emploi métaphorique de γλυκυσίδη a (...) abouti à la formation d'un nouveau phytonyme bien différencié, sans que la référence au sens propre cesse d'être perceptible ».

<sup>1234</sup> Si l'utérus se déplace vers la hanche : HIPPOC. *Nat. mul.* 6, 4 ; 25 ; *Mul.* 2, 25 (134 L.) ; 2, 26 (135 L.) ; 2, 27 (136 L.) ; si l'utérus se ferme : HIPPOC. *Mul.* 2, 53 (162 L.).

<sup>1235</sup> Hydropisie : HIPPOC. *Nat. mul.* 2, 4 ; *Mul.* 1, 59 ; œdèmes : HIPPOC. *Mul.* 1, 34 (*quater*) ; ulcérations : HIPPOC. *Mul.* 1, 63 ; suffocation : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 70 ; *Mul.* 2, 91, 1 (200 L.) ; 2, 92 (201 L.) ; potions pour l'utérus : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 62 ; 32, 64 ; 32, 68 ; pour tous les flux/maux de l'utérus : HIPPOC. *Mul.* 2, 83, 7 (192 L.).

<sup>1236</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 8, 4 ; 32, 15 ; 109, 13.

<sup>1237</sup> HIPPOC. *Steril.* 33, 2 (= 245 L.), règles chez la femme enceinte.

<sup>1238</sup> HIPPOC. *Superf.* 40.

<sup>1239</sup> Λοχεῖα καθῆραι : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 26 ; 32, 28 ; pour les parturientes : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 34 ; pour purger après l'accouchement : HIPPOC. *Steril.* 22 (= 234 L.).

<sup>1240</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 101 (210 L.).

<sup>1241</sup> HIPPOC. *Int.* 40 (τῖφος).

remède universel<sup>1242</sup>. Ces remèdes sont administrés principalement par voie orale (en boisson ou en ingestion), mais également sous forme de pessaire<sup>1243</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *glycisida* n'est attesté que chez Pline l'Ancien et, avec la graphie *gliciside*, chez le Pseudo-Apulée. La plante est plus fréquemment mentionnée dans les textes médicaux grecs : γλυκυσίδη est employé chez Dioscoride, Rufus, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Eutecnius, dans le corpus hippocratique et chez Oribase (tiré de Zopyros et Galien). Les emplois attestés dans les traités hippocratiques, Nicandre et Scribonius Largus, le sont également dans les témoignages postérieurs, qui en signalent par ailleurs plusieurs autres :

<p>PLIN. HN, 27, 86-87</p> <p><i>Rubra grana rubentis menses sistunt XV fere pota in uino nigro. Nigra grana uuluis medentur ex passo aut uino totidem pota. Radix omnes uentris dolores sedat in uino aluomque purgat, sanat opisthotonum, morbum regium, renes, uesicam, arteriam autem et stomachum decocta in uino, aluumque sistit. Estur etiam &lt;contra&gt; malum mentis, sed in medendo quattuor drachmae satis sunt. Grana nigra auxiliantur et suppressionibus nocturnis in uino pota quo dictum est numero, stomachicis uero erosionibus et esse ea et inlinere prodest. Suppurationes quoque discutuntur, recentes nigro semine, ueteres rubro. Vtrumque auxiliatur a serpente percussis et pueris contra calculos incipiente stranguria.</i></p>	<p>« Les graines rouges, prises à la dose de quinze environ dans du vin noir, arrêtent les règles rouges. Les graines noires, prises en même quantité dans du vin cuit ou du vin ordinaire, guérissent les maladies de la matrice. La racine, dans du vin, calme tous les maux de ventre, et elle nettoie l'intestin ; elle guérit l'opisthotonos, la jaunisse, les reins, la vessie ; bouillie dans du vin, la trachée-artère et l'estomac ; elle arrête la diarrhée. On la mange aussi contre l'aliénation mentale, mais dans ce traitement quatre drachmes sont une dose à ne pas dépasser. Les graines noires, prises dans du vin à la dose indiquée, sont bonnes aussi contre les cauchemars ; dans les ulcérations de l'estomac, il est utile d'en manger et d'en faire des applications. Les suppurations sont aussi éliminées, les fraîches par la graine noire, les vieilles, par la rouge. L'une et l'autre espèce sont un remède contre les morsures des serpents, et chez les enfants, contre les calculs, quand débute la difficulté d'uriner. »</p>
<p>DIOSC. 3, 140, 2-3</p> <p>δίδοται δὲ ἡ ρίζα γυναῖξιν ἐκ τοκετοῦ μὴ καθαρομένας καὶ καταμήνια ἄγει<sup>1244</sup> μέγεθος ἀμυγδάλου πινομένη, καὶ ταῖς κατὰ γαστέρα ὀδύνας<sup>1245</sup> βοηθεῖ ποθεῖσα ἐν οἴνῳ καὶ ἰκτερικοῖς<sup>1246</sup> καὶ νεφριτικοῖς<sup>1247</sup> καὶ κύστιν<sup>1248</sup> ἀλγοῦσι· καθεψηθεῖσα δὲ ἐν οἴνῳ καὶ πινομένη κοιλίαν ἴστησι<sup>1249</sup>. τοῦ δὲ καρποῦ δέκα ἢ δώδεκα κόκκοι πυρροὶ ποθέντες ἐν οἴνῳ μέλανι αὐστηρῶ ροῦν<sup>1250</sup> τὸν ἐρυθρὸν ἰστᾶσι,</p>	<p>« La racine est donnée aux femmes qui n'ont pas leurs menstrues après l'accouchement ; elle provoque les menstrues, bue dans la quantité d'une amande ; elle vient en aide, bue dans du vin, à ceux qui souffrent de maux de ventre, de jaunisse, des reins et de la vessie. Bouillie dans du vin et bue, elle arrête les flux du ventre. Dix ou douze graines rouges de son fruit, bues dans du vin rouge âpre arrêtent le flux rouge ; quand</p>

<sup>1242</sup> NIC. *Ther.* 940 (nombreux ingrédients d'origine végétale, animale et minérale) ; cf. EUT. *Nic. Ther.* 69.

<sup>1243</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 101 (= 210 L.). Postérité, par ex. ORIB. *Coll.* 10, 25, 2 (tiré d'Antyllus).

<sup>1244</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 80 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 859, 3 K) ; ORIB. *Coll.* 14, 65, 2 et 6 (tiré de Zopyros) ; *Eun.* 2, 1, γ, 24.

<sup>1245</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 42 ; 2, 49.

<sup>1246</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 58.

<sup>1247</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 107 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 859, 6 K) ; ORIB. *Coll.* 14, 53 (tiré de Galien) ; *Syn.* 2, 40.

<sup>1248</sup> RUF. *N.C.* 8, 5 (hémorragie).

<sup>1249</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 859, 8 K).

<sup>1250</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 87.

<p>στομαχικοῖς τε καὶ δακνομένοις<sup>1251</sup> ἐσθιόμενοι βοηθοῦσι, καὶ ὑπὸ τῶν παιδίων πινόμενοι καὶ ἐσθιόμενοι ἀρχὰς λιθιάσεως<sup>1252</sup> παραιτοῦνται· οἱ δὲ μέλανες καὶ πρὸς τοὺς ὑπὸ τῶν ἐφιαλτῶν<sup>1253</sup> πνιγ&lt;ομέ&gt;νους καὶ πρὸς τὰς ὑστερικὰς πνίγας<sup>1254</sup> καὶ ὀδύνας μήτρας<sup>1255</sup> ἐν μελικράτῳ ἢ οἴνῳ, ὅσον δέκα πέντε κόκκοι πινόμενοι, ποιοῦσιν.</p>	<p>on les mange, elles soulagent ceux qui ont des maux et des brûlures d'estomac ; quand les enfants en boivent et en mangent, elles préviennent le début de la lithiase. Une quantité de quinze graines noires bue avec de l'hydromel ou du vin est bonne pour ceux qui étouffent à cause de cauchemars, pour les suffocations utérines et pour les douleurs de l'utérus. »</p>
--	--

On l'emploie également pour soigner le foie, la sciatique, ainsi que plusieurs autres maladies de tout le corps<sup>1256</sup>.

### *Altercum*

Lorsqu'elle n'est pas poison<sup>1257</sup>, la jusquiame<sup>1258</sup> (feuilles, graines et racines) entre, seule ou en composition, dans de nombreuses préparations, prescrites pour des affections très diverses : écoulement des yeux, dents douloureuses, toux, rhume, douleur de la poitrine, induration des seins, maux du ventre et des intestins, gonflement de la vessie, gonflement du côlon, douleur du foie, affections de l'anus, brûlures, ulcères, morsures, piqûres et drogues<sup>1259</sup>. Dans les traités antérieurs à Scribonius Largus où la jusquiame (ὕσκυαμος/*hyoscyamus*) est ingrédient, c'est-à-dire dans le corpus hippocratique et Celse, une seule préparation a une visée thérapeutique commune à l'une des recettes de Scribonius Largus, c'est-à-dire soigner les maux de dents<sup>1260</sup>. Dans le corpus hippocratique, celle-ci entre

<sup>1251</sup> Sur les emplois du verbe δάκνω chez Dioscoride : BOEHM/LUCCIONI 2003, notamment p. 61.

<sup>1252</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 117 ; [ORIB.] *Ecl.* 63, 12.

<sup>1253</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 28.

<sup>1254</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 90.

<sup>1255</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 76.

<sup>1256</sup> *A capite ad calcem* : foie (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI [= 11, 859, 5 K]), sciatique ([APUL.] 65, 2) ; maladie de tout le corps : épilepsie (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI [= 11, 859, 12 K]) ; [APUL.] 65, 1), morsures (PHILUM. *Ven.* 15, 15), ulcérations et les inflammations (*Hippiatr. Lugd.* 185).

<sup>1257</sup> Sur l'intoxication à la jusquiame, cf. supra, p. 72 (et suiv.).

<sup>1258</sup> Pour une description générale de la plante (espèces, aspects et usages médicaux) : PLIN. *HN*, 25, 35-37 ; DIOSC. 4, 68 ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 147, 16 K) ; pour une identification des différentes espèces, voir par ex. dans l'édition de Nicandre (CUF 2007), les notes complémentaires, p. 181 ; GAIDE 1995, p. 121. Dans le domaine archéologique, cf. la découverte de graines de jusquiame datant de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Neuss am Rhein, Allemagne) : KNÖRZER 1963 ; GAIDE 1995, p. 115 ; GOUREVITCH 2011, p. 141.

<sup>1259</sup> Pour une synthèse de ces emplois dans les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. altercum*. La jusquiame (*altercum*) est ingrédient dans les chapitres suivants : SCRIB. LARG. i. 181, p. 23 ; 53, 2, p. 61 (cf. MARCELL. EMP. 12, 1) ; 54, p. 61 (cf. MARCELL. EMP. 12, 2) ; 89, 1-2, p. 83, *bis* ; 90, 2-3, p. 85, *bis* (cf. MARCELL. EMP. 16, 1) ; 91, p. 85 (cf. MARCELL. EMP. 16, 5) ; 92, 1, p. 86 (cf. MARCELL. EMP. 20, 18) ; 93, p. 86 (cf. MARCELL. EMP. 16, 7) ; 95, 1, p. 88 (cf. MARCELL. EMP. 16, 9) ; 112, 1, p. 107 (cf. MARCELL. EMP. 27, 1) ; pour comparaison, voir aussi MARCELL. EMP. 27, 25) ; 147, p. 130 (cf. MARCELL. EMP. 26, 5) ; 173, 1, p. 145 (pour comparaison, cf. MARCELL. EMP. 29, 11, recette d'un antidote) ; 220, 3, p. 181. Pour les emplois médicaux de la jusquiame dans les textes latins : GAIDE 1995, p. 122-124.

<sup>1260</sup> CELS. 6, 9, 2.

des remèdes pour la fièvre quarte<sup>1261</sup>, le tétanos<sup>1262</sup> et des affections spécifiques aux femmes<sup>1263</sup>.

Dans les traités postérieurs à Scribonius Largus où la jusquiame est ingrédient<sup>1264</sup>, de nombreuses recettes ont des visées thérapeutiques identiques à celles des *Compositiones*, du *De medicina* ou des traités hippocratiques : il s'agit de compositions bonnes pour les affections ophtalmiques<sup>1265</sup>, les maux dentaires<sup>1266</sup>, la toux<sup>1267</sup>, les indurations des seins<sup>1268</sup>, les maux du ventre et des intestins<sup>1269</sup>, les affections de la vessie<sup>1270</sup>, de l'utérus<sup>1271</sup>, les ulcérations<sup>1272</sup>, les piqûres<sup>1273</sup> ou la fièvre<sup>1274</sup>. On la trouve également dans diverses autres préparations, notamment des remèdes antalgiques<sup>1275</sup>, des remèdes pour la goutte<sup>1276</sup>, les

<sup>1261</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 43.

<sup>1262</sup> HIPPOC. *Int.* 52.

<sup>1263</sup> Déplacement de l'utérus, qui engendre douleurs et claudication : HIPPOC. *Nat. mul.* 47, 2 ; *Mul.* 1, 65 (78 L.) ; 2, 31 (140 L.) ; flux rouge : HIPPOC. *Mul.* 2, 87, 7 (196 L.) ; pour la fertilité : HIPPOC. *Steril.* 12, 5 (= 224 L.).

<sup>1264</sup> Pour les auteurs postérieurs aux *Compositiones* chez qui *altercum* est attesté, cf. supra, p. 73. *Hyoscyamus* (ingrédient) est attesté chez Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, dans la *Medicina Plinii*, chez Quintus Serenus, Pélagonius et Végèce. Ses emplois sont plus fréquents que le terme *altercum*. Pour les attestations de ὑοσκύαμος, cf. supra note 892 ; les occurrences du terme sont trop nombreuses pour nous permettre l'exhaustivité.

<sup>1265</sup> Uniquement avec *hyoscyamus* : CELS. 6, 6, 9a ; PLIN. *HN*, 25, 142. En grec, voir par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 740, 7 ; 745, 7 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 336, 6 K) ; AEL. PROM. 96, 23 ; APS. *Hippiatr. Berol.* 12, 3. GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 171, 5 K) condamne également l'emploi irréflecti de remèdes à base de jusquiame : ἐθεάσω δὲ καὶ ὀφθαλμῶν ὀδύνας σφοδροτάτας ἰασαμένους ἡμᾶς ἢ λουτροῖς ἢ οἴνου πόσεσιν ἢ πυρίας ἢ φλεβοτομίαις ἢ καθάρσεσιν, ἐφ' ὧν οὐδὲν ἄλλο ἔχουσιν οἱ πολλοὶ τῶν ἰατρῶν ἢ ταυτὶ τὰ δι' ὀπίου καὶ μανδραγόρου καὶ ὑοσκύαμου συντιθέμενα φάρμακα, μεγίστην λῶβην ὀφθαλμῶν : « vous m'avez vu aussi guérir des douleurs très graves des yeux par des bains, des boissons de vin, des bains de vapeur, des phlébotomies ou des purges, dans des cas où la plupart des médecins n'ont rien d'autre à offrir que ces médicaments composés d'opium, de mandragore et de jusquiame, au très grand détrimement des yeux ».

<sup>1266</sup> Avec *altercum* : MARCELL. EMP. 12, 9 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 72 ; avec *hyoscyamus* : PLIN. *HN*, 25, 165 ; GARG. MART. 2, 8 (analgésique) ; *Med. Plin.* 1, 13, 6 ; MARCELL. EMP. 12, 59. En grec, voir par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 855, 13 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 354, 11 K) ; AEL. PROM. 118, 2 ; nous trouvons également des remèdes pour les gencives, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 874 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 357, 4 K).

<sup>1267</sup> Uniquement avec *hyoscyamus* : PLIN. *HN*, 26, 27 ; *Med. Plin.* 1, 26, 7 ; MARCELL. EMP. 16, 54. En grec, par ex. ANONYM. MED. 27, 3, 12 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 65-66 K ; 13, 69-73 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 529, 2 K) ; AEL. PROM. 35, 13 et 16 ; 124, 5 ; *Hippiatr. Berol.* 22, 40 ; TIB. *Hippiatr. Cant.* 14, 8.

<sup>1268</sup> PLIN. *HN*, 26, 152 (*hyoscyamus*).

<sup>1269</sup> Avec *altercum* : MARCELL. EMP. 30, 32 (purgation) ; avec *hyoscyamus* : PLIN. *HN*, 25, 193 (flatulence du ventre ou des intestins) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 31, 86 (prolapsus de l'intestin, *intestinum effusum*). En grec, voir aussi par ex. pour la lienterie : ANONYM. MED. 41, 3, 7 ; ARCHIG. 22, 15 ; pour les dysentériques : ARCHIG. 19, 23 ; 22, 15 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 95, 5 K) ; AEL. PROM. 130, 5 ; pour le flux céliaque : AEL. PROM. 125, 6 ; ingestion d'orge : HIER. *Hippiatr. Berol.* 8, 12 ; APS. *Hippiatr. Cant.* 6, 1.

<sup>1270</sup> Uniquement avec *hyoscyamus* : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 33, 110 (vessie et reins). En grec, voir par ex. RUF. *N.C.* 7, 9 ; AEL. PROM. 16, 2.

<sup>1271</sup> SOR. 3, 12, 68 (= 3, 41 Ilb.), hémorragie utérine. Cf. supra, note 1263, p. 113.

<sup>1272</sup> CELS. 6, 7, 2d (avec *hyoscyamus*, ulcérations des oreilles) ; SERENUS, 37, 749 (avec *hyoscyamus*, ulcères) ; *Hippiatr. Berol.* 130, 177 (abcès, ulcères, blessures).

<sup>1273</sup> PLIN. *HN*, 25, 104 (*hyoscyamus*, pour le poison de l'aspic).

<sup>1274</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 68, 10 K) ; AEL. PROM. 40, 4. Cf. supra, note 1261, p. 113.

<sup>1275</sup> Par ex. pour soulager la douleur par le sommeil (CELS. 5, 25, 2, *hyoscyamus*), pour les maux de tête (par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 12, 557, 5 K), les oreilles douloureuses (PLIN. *HN*, 25, 164, *hyoscyamus*), les douleurs des membres et des lombes (MARCELL. EMP. 25, 5, *altercum*).

<sup>1276</sup> Avec *altercum* : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 44-45 (également pour l'arthritisme) ; avec *hyoscyamus* : PLIN. *HN*, 26, 100 ; en grec, voir par ex. ANONYM. MED. 50, 3, 16 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 386, 5 K).

lésions cutanées<sup>1277</sup>, les testicules<sup>1278</sup>, pour ceux qui crachent du sang<sup>1279</sup> ou la phtisie<sup>1280</sup>, ainsi que des remèdes pour les articulations<sup>1281</sup>, les nerfs<sup>1282</sup>, les tumeurs<sup>1283</sup> ou les fractures<sup>1284</sup>.

### ***Le mot « nouveau » est le second terme de l'équivalence***

Nous en trouvons quatre exemples, les quatre sont des phytonymes latins : *fel terrae*, la petite centaurée, *lanaria radix*, la saponaire, *nerualis herba*, qui désigne une plante indéterminée, et *tiniaria herba*, le polium (ou germandrée-polion).

### ***Fel terrae***

La petite centaurée<sup>1285</sup>, ou « fiel de la terre », *fel terrae*, entre dans la composition d'un remède pour les hémorroïdes :

*centaurii suci X p. II – haec herba Latine fel terrae dicitur et ubique in agris nascitur ; est autem tenuis, multorum ramorum in rectum surgentium, florem habet exiguum purpureum-*,

« deux deniers de suc de centaurée – cette plante, dite “fiel de la terre” en latin, pousse partout dans les champs ; elle est grêle, avec de nombreuses ramifications qui se développent à la verticale, et a une petite fleur pourpre-<sup>1286</sup>. »

C'est la seule recette du traité dans laquelle la plante est employée. Le nom populaire *fel terrae* que lui attribue ici Scribonius Largus en évocation de son amertume<sup>1287</sup>, n'est pas attesté dans les textes plus anciens, contrairement à l'emprunt grec *centaurium*<sup>1288</sup>.

<sup>1277</sup> Rhagades (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 30, 82, *hyoscyamus*), teigne (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 484, 10 K]), éruption (*Hippiatr. Par.* 1123).

<sup>1278</sup> Uniquement avec *hyoscyamus* : PLIN. *HN*, 21, 127 (plaies) ; 26, 89 (enflures) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 11, 26 (maladies). En grec, voir par ex. RUF. *SG*, 22, 1 (remède à appliquer sur les lombes pour soigner les affections du pénis).

<sup>1279</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 87 K) ; AEL. PROM. 124, 5 ; 125, 6.

<sup>1280</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 72, 18 ; 87, 1 ; 96, 14 K).

<sup>1281</sup> CELS. 5, 18, 29 ; PLIN. *HN*, 26, 105 (uniquement avec *hyoscyamus*).

<sup>1282</sup> CELS. 3, 27, 2c ; PLIN. *HN*, 22, 124 (uniquement avec *hyoscyamus*).

<sup>1283</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 11, 28 (*hyoscyamus*).

<sup>1284</sup> PLIN. *HN*, 34, 126 (*hyoscyamus*).

<sup>1285</sup> Pour une description de la plante (petite et grande centaurée) et de leurs propriétés thérapeutiques, cf. PLIN. *HN*, 25, 67-69 (*centaurium*) ; DIOSC. 3, 6, 1-2 ; 3, 7, 1-2 (κενταυρίον) ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 19-20 K, κενταυρίον).

<sup>1286</sup> SCRIB. LARG. 227, 1, p. 184 (pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 25, 68). Sur le traitement des hémorroïdes, cf. infra, p. 344 (et suiv.). Sur l'herbe-aux-poux (*herba pedicularis*), cf. infra, p. 127 (et suiv.).

<sup>1287</sup> Scribonius Largus ne l'explique pas dans le recueil. En revanche, cette amertume est signalée chez Plinie l'Ancien (*HN*, 25, 68) : *hoc centaurium nostri fel terrae uocant propter amaritudinem summa*, « en Italie, on nomme cette centaurée “fiel de terre” à cause de son extrême amertume ».

<sup>1288</sup> Le phytonyme *centaurium* est attesté dans les textes à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Celse (6, 7, 2) verse son jus mélangé à du vin de raisins secs dans les oreilles purulentes. Dans le corpus hippocratique, la plante, κενταυρ(ε)ίον/κενταυρ(ε)ία (« l'herbe du centaure ») est employée dans les affections pulmonaires : on la donne dans du vin pour la rupture de la trachée (HIPPOC. *Int.* 172) ; elle entre dans la composition de potages, l'un pour le malade dont « un lobe du poumon est distendu » (HIPPOC. *Morb.* 2, 54a, 2, ἐπὶν ἄορτρον σπασθῆ τοῦ πλεύμονος), l'autre pour celui dont « le poumon s'affaisse contre le côté » (HIPPOC. *Morb.* 2, 59, 1, ἦν ὁ πλεύμων πρὸς τὸ πλευρὸν προσπέσῃ).

Dans les traités postérieurs, *fel terrae* est employé uniquement chez Pline l’Ancien, le Pseudo-Apulée et Marcellus Empiricus : il y désigne deux espèces de centaurée, la petite et la grande<sup>1289</sup>. La petite centaurée entre dans la composition de l’onguent pour les hémorroïdes<sup>1290</sup> et Pline l’Ancien lui attribue des propriétés purgatives<sup>1291</sup>. La grande centaurée est utile pour les parties internes, les blessures et les contusions<sup>1292</sup>. La plante (petite ou grande centaurée) entre également dans la composition d’un onguent pour les yeux, d’une pastille pour la toux et d’une boisson pour la rate<sup>1293</sup> ; en simple, elle est bonne pour les aigreurs d’estomac et la douleur des hanches<sup>1294</sup>.

### *Lanaria radix*

La saponaire, *struthion* (στρουθίον)<sup>1295</sup>, entre dans la composition d’une poudre sternutatoire pour les maux de tête invétérés. Scribonius Largus donne à l’emprunt grec l’équivalent latin *radix lanaria*, « racine qui sert à dégraisser la laine » :

*struthii, quod est radix lanaria,*

« de la saponaire, c’est-à-dire la racine **qui sert à dégraisser la laine**<sup>1296</sup>. »

Cette dénomination latine n’est pas attestée dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*, où l’adjectif *lanarius* désigne soit la profession de lainier (l’adjectif est substantivé)<sup>1297</sup>, soit le *cognomen* d’un certain P. Calpurnius Lanarius<sup>1298</sup>. La propriété attribuée à la plante, dégraisser la laine, est par ailleurs l’une des seules indications sur la plante que nous ayons : dans les rares textes grecs et latins antérieurs au traité à la mentionner<sup>1299</sup>, la seule information qui nous est fournie nous vient du traité hippocratique de la *Nature de la femme*, qui précise que la plante pousse sur l’île d’Andros. Dans le domaine pharmacologique, un emploi analogue de la saponaire est fait au livre 5, chapitre 22, du *De*

<sup>1289</sup> Petite centaurée : PLIN. *HN*, 25, 68 (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. fel terrae*, §2) ; MARCELL. EMP. 31, 6 (cf. SCRIB. LARG. 227, 1) ; grande centaurée : [APUL.] 34 (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. fel terrae*, §1). Chez Marcellus Empiricus (MARCELL. EMP. 8, 112 ; 16, 30 ; 23, 41 ; 20, 82 ; 25, 35), l’identification de la plante est parfois délicate, le texte ne décrivant par la plante et ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. fel terrae* ne donnant pas ces références.

<sup>1290</sup> MARCELL. EMP. 31, 6 (cf. SCRIB. LARG. 227, 1).

<sup>1291</sup> PLIN. *HN*, 25, 68 : *omnia mala medicamenta potum e corpore exigat per aluum*, « prise en boisson, elle évacue par le bas toutes les substances nocives ».

<sup>1292</sup> [APUL.] 34 : on l’emploie en boisson pour le foie et la rate, en application, pour les blessures récentes et ulcéreuses, en friction, pour les contusions et les hématomes.

<sup>1293</sup> Onguent pour les yeux : MARCELL. EMP. 8, 112 (obscurcissement de la vue) ; pastille pour la toux : MARCELL. EMP. 16, 30 (pastilles, *pastilli*, à avaler à jeun ou prendre dans de l’eau) ; boisson pour la rate : MARCELL. EMP. 23, 41.

<sup>1294</sup> Aigreurs d’estomac : MARCELL. EMP. 20, 82 ; douleur des hanches : MARCELL. EMP. 25, 35 (broyée dans du vin très vieux).

<sup>1295</sup> Sur la saponaire : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. lanaria herba et struthium*. Le phytonyme *struthium* est attesté chez Celse (cf. infra, note 1299).

<sup>1296</sup> SCRIB. LARG. 10, 1, p. 37 (en composition avec de l’ellébore blanc, du castoréum et du poivre blanc, en quantité égale).

<sup>1297</sup> PLAUT. *Aul.* 508. Cette acception est attestée dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, par ex. ARN. *Adv. nat.* 2, 38, 3 ; 3, 20, 1 ; FIRM. 3, 8, 7 ; 3, 10, 8 ; 8, 19, 12.

<sup>1298</sup> CIC. *Off.* 3, 16 ; VAL. MAX. 8, 2, 1.

<sup>1299</sup> Le phytonyme στρουθίον/*struthium* est attesté dans le corpus hippocratique (*Nat. mul.* 32, 37 = *Mul.* 78, 4 ; *Superf.* 32, 4), chez Théophraste (*Hist. pl.* 6, 4, 3, « chardon à foulon ») et chez Celse, qui emploie l’emprunt grec sans équivalent latin (CELS. 5, 18, 2 ; 5, 22, 8 ; 6, 5, 3). Chez Ésope, il désigne un « petit moineau » (AESOP. 50) ; chez Théophraste, c’est également le nom d’un fruit (THEOPHR. *Hist. pl.* 2, 2, 5).



*medicina*, où la plante entre dans la composition d'un sternutatoire ; les ingrédients y sont les mêmes que dans les *Compositiones*, auxquels s'ajoute de l'écume de natron.

Les traités latins postérieurs aux *Compositiones* donnent seulement quelques occurrences, employées sans équivalent grec, de *radix lanaria*<sup>1300</sup> ou de *herba lanaria*<sup>1301</sup> – qui désigne vraisemblablement la même plante. Nous y trouvons les premières (et seules) mentions de son emploi dans l'élevage des moutons, c'est-à-dire pour laver les bêtes avant de les tondre<sup>1302</sup> ou pour accroître leur production de lait<sup>1303</sup>. Dans le domaine thérapeutique, on l'emploie non seulement pour les maux de tête, mais également pour ceux des oreilles<sup>1304</sup>.

### *Nerualis herba*

La plante appelée *nerualis* est donnée par voie orale aux malades atteints d'épilepsie :

*ad comitialem morbum, quem Graeci epilepsiam uocant, herbam, quam iidem foximidam†, nos nerualem appellamus, oportet ieiunum quam plurimam uiridem comesse a prima luna ad tricesimam,*

« pour la maladie des comices que les Grecs appellent *epilepsia*, il faut manger, à jeun, la plante qu'ils appellent *foximida*† et nous *nerualis*, fraîche et dans la plus grande quantité possible, du premier jour après la nouvelle lune jusqu'au trentième<sup>1305</sup>. »

Le nom latin que lui attribue ici Scribonius Largus n'est pas attesté ailleurs dans la littérature ; *nerualis* est un hapax absolu, qui rend l'identification de la plante délicate. J. Jouanna-Bouchet signale dans une note à ce chapitre<sup>1306</sup>, un synonyme grec, πολύνευρον, proposé par le manuscrit *R* (un ajout probable de l'éditeur, d'après elle), attesté sous la forme translittérée *polineuron* dans un chapitre du Pseudo-Apulée<sup>1307</sup> et que J. André identifie, à partir de l'étymologie des deux termes (*nerualis* et πολύνευρον/*polineuron*), avec le plantain<sup>1308</sup>. Les doutes qu'elle émet, pour sa part, sur l'identification de la plante sont permis : outre le fait (qu'elle souligne) que *nerualis* et *polineuron* sont deux hapax, le terme grec πολύνευρον (nous l'ajoutons) est lui-même très rarement attesté dans les textes grecs. Les seules occurrences que nous en connaissons se trouvent chez le Pseudo-Galien et Oribase (tiré de Dioscoride)<sup>1309</sup>. Par ailleurs, le plantain n'est jamais mentionné, ni dans les traités latins, ni dans les traités grecs, dans le traitement de l'épilepsie<sup>1310</sup>.

<sup>1300</sup> COL. *Rust.* 11, 2 ; MARCELL. EMP. 1, 10 (cf. SCRIB. LARG. 10, 1) ; 9, 56.

<sup>1301</sup> PLIN. *HN*, 24, 168.

<sup>1302</sup> COL. *Rust.* 11, 2.

<sup>1303</sup> PLIN. *HN*, 24, 168 (on leur donne à jeun).

<sup>1304</sup> Maux de tête : MARCELL. EMP. 1, 10 (cf. SCRIB. LARG. 10, 1) ; oreilles douloureuses et ulcérées : MARCELL. EMP. 9, 56.

<sup>1305</sup> SCRIB. LARG. 12, p. 38. La plante a également la propriété de dissiper l'ivresse.

<sup>1306</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 229, sur les leçons du texte et l'identification de la plante comme étant le plantain.

<sup>1307</sup> [APUL.] 1 (chapitre sur le plantain, *plantago*) : *Siculi polineuron*, « les Siciliens (l'appellent) *polineuron* ».

<sup>1308</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. nerualis* (de *neruus*, « nervure ») et *polineuron* (« aux nombreuses (πολύ) nervures (νεῦρον) »).

<sup>1309</sup> Sur le plantain (ἀρνόγλωσσον) : ORIB. *Coll.* 11, α, 63 (tiré de Dioscoride) ; sur une plante aquatique appelée ποταμογεΐτων : [GAL.] *Lex.* 391.

<sup>1310</sup> D'après une recherche de proximité effectuée dans la *Library of Latin Texts* de *plantago* et *epilepsia/epilepticus*, et dans le *TLG* de ἀρνόγλωσσον et ἐπιληψία/ἐπιληπτικός. Sur les vertus et les propriétés thérapeutiques du plantain, *plantago* : FRAISSE 2013 p. 631.

***Tiniaria herba***

Le polium (ou germandrée-polion)<sup>1311</sup> est mentionné dans trois recettes : en simple, on l'emploie pour soigner l'hémorragie<sup>1312</sup> ; en composition, elle entre dans la recette de l'antidote *telea*<sup>1313</sup> ; sa décoction est employée pour administrer le remède de Cassius<sup>1314</sup>. Dans la recette pour l'hémorragie, Scribonius Largus lui donne deux noms :

*prodest et herbae, quam polion uocant, nos, ut opinor, tiniariam, fasciculus, quantum manu comprehendi possit,*

« est efficace encore une petite botte de la plante qu'on appelle *polion*, nous, à ce que je crois, «**herbe-aux-mites**»...<sup>1315</sup> »

Le phytonyme *tiniaria herba*, « herbe-aux-mites », dont la formation est motivée par la nocivité pour l'animal dont la plante tient son nom, c'est-à-dire les « mites », les « teignes », *tineae*<sup>1316</sup>, et qui est employé uniquement dans ce chapitre du traité, n'est pas attesté dans les textes avant les *Compositiones*. La plante est par ailleurs peu mentionnée sous son autre nom dans les témoignages antérieurs à Scribonius Largus : dans les textes latins, *polion*, un emprunt au grec πόλιον, n'est attesté que dans le *De medicina*<sup>1317</sup> ; dans les textes grecs, πόλιον ne l'est que dans le corpus hippocratique, chez Théophraste, qui la mentionne comme une plante aux feuilles grasses (σαρκόφυλλον) et persistantes (ἀείφυλλον)<sup>1318</sup>, et Nicandre, qui la qualifie, dans les *Alexipharmakes*, de « tueuse de rat » (μυοκτόνος)<sup>1319</sup>. On la trouve dans la composition de cataplasmes pour les plaies<sup>1320</sup> et de remèdes (infusion, fumation, pessaire) pour la fertilité<sup>1321</sup> ; on l'emploie en outre comme contre-poison et pour repousser les serpents<sup>1322</sup>.

Dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones*, *tiniaria herba*, « germandrée-polion », n'est attesté que chez Marcellus Empiricus – l'une de ces occurrences étant par ailleurs empruntée à Scribonius Largus<sup>1323</sup>, mais la plante est également mentionnée, sous le

<sup>1311</sup> Sur la plante, cf. PLIN. *HN*, 21, 44 ; DIOSC. 3, 110 ; ORIB. *Coll.* 12, π, 21 (tiré de Dioscoride) ; goût : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 106 K).

<sup>1312</sup> SCRIB. LARG. 83, 2, p. 79.

<sup>1313</sup> SCRIB. LARG. 177, p. 148. Sur l'antidote *telea*, cf. infra, p. 229 (et suiv.).

<sup>1314</sup> SCRIB. LARG. 121, 1, p. 113 (remède pour les maux de ventre et d'estomac – colique, gonflement du côlon, faiblesses de l'estomac, douleur des intestins-, également efficace pour l'hémorragie, même interne).

<sup>1315</sup> SCRIB. LARG. 83, 2, p. 79. Cf. MARCELL. EMP. 17, 22.

<sup>1316</sup> DELL, *s.u. tineae*, « désigne toute espèce de vers ou de mite ». Cf. THEOPHR. *Hist. pl.* 1, 10, 4 : τοῦτο δὲ καὶ πρὸς τοὺς σῆτας τοὺς ἐν τοῖς ἱματίοις ἀγαθόν, « celle-ci (la germandrée grise) est particulièrement efficace contre les mites des vêtements » ; PLIN. *HN*, 21, 44 : *uestibus interponi eam gratissimum, sicut apud Graecos polium herbam*, « il est très agréable de la placer entre les vêtements, comme font les Grecs du *polium* ». Pour d'autres exemples de phytonymes dont la formation est motivée par la nocivité pour l'animal dont la plante tient son nom : ANDRE 1963, p. 658-659.

<sup>1317</sup> CELS. 5, 27, 7.

<sup>1318</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 1, 10, 4 ; 7, 10, 5.

<sup>1319</sup> NIC. *Al.* 305.

<sup>1320</sup> HIPPOC. *Vlc.* 11, 1 (gonflement et inflammation des parties voisines) ; cité chez GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 282, 11 K).

<sup>1321</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 75, 2 (*bis*) ; 1, 75, 10 : infusion versée sur la tête (1, 75, 1), fumigation (1, 75, 2), pessaire (1, 75, 10).

<sup>1322</sup> Contre les morsures de serpents : NIC. *Ther.* 583 (cf. EUT. *Nic. Ther.* 52) ; CELS. 5, 27, 7 ; contre l'intoxication à l'*ixia* : NIC. *Al.* 305 (qui indique d'employer la fleur de la variété blanche, cf. EUT. *Nic. Al.* 9 ; sur l'*ixia*, cf. supra, §Ixia) ; pour repousser les serpents : NIC. *Ther.* 63 (cf. EUT. *Nic. Ther.* 25).

<sup>1323</sup> MARCELL. EMP. 17, 22 (= SCRIB. LARG. 83) ; 20, 28. La dénomination latine est mise en équivalence avec l'emprunt au grec *polion* dans les deux chapitres.

nom *polion*, chez Pline l’Ancien, Marcellus Empiricus et le Pseudo-Apulée<sup>1324</sup>. Dans les textes grecs, le phytonyme πόλιον est fréquemment attesté, chez Dioscoride, l’Anonyme de Paris, Rufus, Soranos, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Eutenius, dans le corpus hippiatrice (par exemple chez Africanus) et chez Oribase (tiré de Dioscoride, Antyllus, Philouménos, Rufus, Galien). La majorité des emplois attestés dans les témoignages antérieurs le sont dans ces traités, hémorragie<sup>1325</sup>, plaies, morsures, maux de ventre... :

<p>PLIN. <i>HN</i>, 21, 145-146</p> <p><i>Medici in uino decoqui recens uel aridum inlinique. Splenicis<sup>1326</sup> propinant ex aceto, morbo regio in uino, et hydropicis incipientibus in uino decoctum ; uulneribus quoque sic inlinunt. 146. Secundas mulierum partus que emortuos pellit, item dolores corporis. Vesicas inanit<sup>1327</sup>, epiphoris inlinitur. (...) Stomacho tamen inutile esse<sup>1328</sup> caputque eo inpleri et abortum fieri puto.</i></p>	<p>« Les médecins &lt;recommandent contre les serpents&gt; d’en faire des lotions, bouilli frais ou sec dans du vin. Ils le font boire dans du vinaigre aux malades de la rate, dans du vin aux ictériques et bouilli dans du vin dans les débuts d’hydropisie. Préparé ainsi, on en fait aussi des lotions sur les blessures. Il expulse l’arrière-faix et les fœtus morts, et dissipe les douleurs du corps. Il évacue la vessie ; on en fait des lotions dans les larmolements. (...) Il est cependant, à mon avis, mauvais pour l’estomac, charge la tête et provoque l’avortement. »</p>
<p>DIOSC. 3, 110</p> <p>δύναται δὲ αὐτῶν τὸ ἀπόζεμα πινόμενον ἀρήγειν θηριοδήκτοις<sup>1329</sup>, ὑδροπικοῖς<sup>1330</sup>, ἰκτεριώδεσι<sup>1331</sup>, σπληνικοῖς<sup>1332</sup> δὲ σὺν ὄξει. ἔστι δὲ κεφαλαλγὲς καὶ κακοστόμαχον<sup>1333</sup>. ἄγει δὲ καὶ κοιλίαν καὶ ἔμμηνα<sup>1334</sup>. ὑποστρωννύμενον δὲ καὶ θυμιώμενον θηρία διώκει<sup>1335</sup>, καταπλασσόμενον δὲ τραύματα κολλᾷ<sup>1336</sup>.</p>	<p>« La décoction [des deux espèces], prise en boisson, aide ceux qui ont été mordus par des bêtes sauvages, ceux qui souffrent d’hydropisie, de jaunisse et, avec du vinaigre, de la rate. Mais elle donne des maux de tête et elle est mauvaise pour l’estomac. Elle provoque l’évacuation du ventre et les menstrues. Répandu sur la couche</p>

<sup>1324</sup> PLIN. *HN*, 21, 145-146 ; MARCELL. EMP. 20, 23 ; 20, 28 ; 23, 10 ; 30, 13 ; [APUL.] 57, t.-1. Pour d’autres emplois de *polion* : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *polium*, § 2-3. Pour les autres noms donnés, dans les textes latins, à la plante : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, index des noms savants de plantes, s.u. *Teucrium polium*.

<sup>1325</sup> MARCELL. EMP. 17, 22 (= SCRIB. LARG. 83).

<sup>1326</sup> MARCELL. EMP. 23, 10 (*polion herba*).

<sup>1327</sup> Cf. aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 118, 2-3 (lithiase des enfants, *psoriasis* de la vessie) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 119, 5 (lithiase, dysurie) ; RUF. *N.C.* 1, 17 (inflammation des reins) et 3, 22 (pour les calculs), le signale comme diurétique ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 330, 15 K, ulcération de la vessie, calculs).

<sup>1328</sup> On l’emploie toutefois pour soigner des maux de ventre : on la donne (ou son suc) pour les brûlures et les maux d’estomac (MARCELL. EMP. 20, 23, *polion*) ; elle vient « aromatiser » (*condio*) le vin donné au malade (MARCELL. EMP. 20, 28, *tinaria herba, polion*) ; elle évacue par les selles les matières bilieuses et noires (MARCELL. EMP. 30, 13, *polion*).

<sup>1329</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 127, 2 (piqûres de scorpions et d’araignées) ; 2, 139, 2 (poisons mortels) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 107, 9 K, antidote d’Andromaque pour les poisons mortels) ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 16 [= 14, 260, 2 K], thériaque d’Andromaque) ; la plante est fréquemment mentionnée dans le traité des *Antidotes* de Galien ; PHILUM. *Ven.* 35, 2 (morsures d’araignées venimeuses) ; [AEL. PROM.] 10 (poisons mortels) ; AFR. *Hippiatr. Cant.* 71, 17 (morsures et plaies de bêtes venimeuses).

<sup>1330</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 65, 6.

<sup>1331</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 58, 4 (en boisson).

<sup>1332</sup> ANONYM. MED. 36, 3, 5 (simple, en boisson) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 63, 5 ; 2, 64, 3 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 240, 8-241, 4 K, remèdes composés, en boisson) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 337, 9 K, décoction en boisson).

<sup>1333</sup> On l’emploie toutefois pour soigner des maux de ventre : [DIOSC.] *Eup.* 2, 46 (en boisson dans de l’eau) ; *Hippiatr. Cant.* 22, 1.

<sup>1334</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 106, 15-16 K) : ἐκφράττει τοιγαροῦν ἅπαντα τὰ σπλάγγχνα καὶ οὖρα καὶ ἔμμηνα κινεῖ, « elle désobstrue donc toutes les entrailles, elle est diurétique et emménagogue ».

<sup>1335</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 132, 1.

et brûlé en fumigation, il chasse les bêtes sauvages ; en cataplasme, il fait cicatriser les blessures. »
---

On la trouve par ailleurs, pour ne citer que quelques exemples *a capite ad calcem*, dans des remèdes pour soigner les affections ophtalmiques<sup>1337</sup>, l'asthme<sup>1338</sup>, les dents douloureuses<sup>1339</sup>, l'inflammation de l'oreille<sup>1340</sup>, les maux du foie<sup>1341</sup>, les affections rénales<sup>1342</sup>, la goutte<sup>1343</sup> ou encore l'épilepsie<sup>1344</sup>.

### 1. 2. b. Les deux termes de l'équivalence sont des mots « nouveaux »

Dans 75% des cas, les deux termes de l'équivalence sont des mots « nouveaux », c'est-à-dire des phytonymes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins, voire, pour deux d'entre eux, *gnafallis* (γναφαλλίς) et *oxytriphylon* (\*ὄξυτρίφυλλον), dans les textes grecs antérieurs au recueil. Ces équivalences se font entre un phytonyme latin et un phytonyme grec, ou, dans un cas (celui de l'opium), entre deux phytonymes grecs. Le phytonyme emprunté au grec est mentionné avant le phytonyme latin dans un peu plus de la moitié des équivalences (six sur cinq).

#### Phytonyme grec et équivalent latin

Pour six plantes de notre corpus, c'est entre un phytonyme grec et son équivalent latin que la synonymie est établie. Cela concerne les phytonymes suivants : *cypirus* (κύπειρος) / *gladiolus*, le glaïeul, *oxymyrisina* (ὄξυμυρσίνη) / *scopa regia*, le fragon, (*herba scolopendrios* (σκολοπένδρειος) / *calcifraga*, le boucage, *periclymenon* (περικλύμενον) / *silvae mater*, le chèvrefeuille, *symphytum* (σύμφυτον) / *inula rustica*, *alum gallicum*, la grande consoude, *staphis agria* (σταφίς ἀγρία) / *pedicularis herba*, la staphisaigre.

#### *Cypirus, gladiolus*

Le glaïeul<sup>1345</sup> entre dans la composition d'un cataplasme émollient pour les écrouelles, les indurations, les tumeurs et les excroissances. Scribonius Largus lui donne deux noms, un nom emprunté au grec, *cypirus* (κύπειρος<sup>1346</sup>), et un nom latin, *gladiolus*, « petit glaive »<sup>1347</sup> :

<sup>1336</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 106, 17 K).

<sup>1337</sup> *Hippiatr. Par.* 376.

<sup>1338</sup> *Hippiatr. Cant.* 51, 2.

<sup>1339</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 859, 18 K).

<sup>1340</sup> Par ex. [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 332, 3 K).

<sup>1341</sup> Par ex. ANONYM. MED. 32, 3, 2 (en cataplasme) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 60, 3 (en boisson) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 204, 6 K, en boisson ; 13, 214, 10 K, antidote).

<sup>1342</sup> Par ex. RUF. *N.C.* 1, 10-11 (cataplasme pour l'inflammation des reins) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 330, 15 K, antidote).

<sup>1343</sup> Par ex. ORIB. *Coll.* 8, 47, 7 (tiré de Rufus).

<sup>1344</sup> Par ex. [APUL.] 57, 1 (*herba polion*) : suc de la plante et vinaigre de scille frotté sur le malade ; racine attachée en amulette autour du cou ; AEL. PROM. 44, 2 (antidote).

<sup>1345</sup> Sur la plante (description et vertus), cf. PLIN. *HN*, 21, 107-108 ; 115-116.

<sup>1346</sup> DELG, s.u. κύπειρον n. -ος m., « nom de plante dont la racine est aromatique, "souchet" ». L'article signale qu'il s'agit d'un « emprunt probable ».

<sup>1347</sup> DELL, s.u. *gladius*, « épée, glaive ».

*cypiri radice, quem nos gladiolum appellamus, pondo sextantem,*

« un sixième de livre de racine de *cypirus*, que nous appelons « glaïeul »<sup>1348</sup>. »

Aucune de ces dénominations n'est attestée dans les textes latins antérieurs au traité. Dans les textes grecs, le phytonyme κύπειρος est attesté dès l'époque homérique et son emploi thérapeutique est attesté dans les traités gynécologiques hippocratiques<sup>1349</sup>, ainsi que dans les *Alexipharmques* de Nicandre<sup>1350</sup>, mais le terme désigne vraisemblablement une autre plante, le souchet – on en trouve des descriptions éparses chez Théophraste<sup>1351</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, le phytonyme *gladiolus*, « glaïeul »<sup>1352</sup>, est attesté chez Pline l'Ancien, dans la *Medicina Plinii* et chez Marcellus Empiricus<sup>1353</sup>; *cypirus*, « glaïeul », ne l'est que chez Pline l'Ancien<sup>1354</sup>. Ses racines sont employées en application pour les bleus sur le visage<sup>1355</sup>, pour les lombes<sup>1356</sup>, les écrouelles et les indurations<sup>1357</sup>; en boisson, pour purger le ventre<sup>1358</sup>, pour les douleurs du côlon<sup>1359</sup>, les douleurs de la vessie et les difficultés à uriner<sup>1360</sup>. Dans les textes grecs, κύπειρος est très peu employé dans les textes médicaux : on l'emploie dans des antidotes<sup>1361</sup> ou pour parfumer une préparation dentifrice<sup>1362</sup>.

### *Oxymyrsina, scopa regia*

Le fragon<sup>1363</sup>, que Scribonius Largus nomme *oxymyrsina*, un emprunt au grec ὄξυμυρσίνη, « myrte (μυρσίνη) pointue (ὄξεια) », et *scopa regia*, « balai royal »<sup>1364</sup>, est

<sup>1348</sup> SCRIB. LARG. 82, 2, p. 78.

<sup>1349</sup> La plante (racines ou graines) entre dans des traitements vaginaux divers, administrés sous forme d'injection (par ex. HIPPOC. *Nat. mul.* 33, 15; *Mul.* 1, 78, ulcération de la matrice; 2, 100, 1 [= 209 L.], douleurs), de fumigation (par ex. HIPPOC. *Nat. mul.* 34, 8; *Mul.* 2, 97, 4 [= 206 L.]) ou de pessaires (par ex. HIPPOC. *Mul.* 1, 74, 2, pessaire emménagogue, qui expulse aussi l'eau et le sable; HIPPOC. *Mul.* 1, 74, pessaire pour favoriser la conception; *Mul.* 2, 96, 7 [= 205 L.], pessaire purgatif).

<sup>1350</sup> NIC. *Al.* 591 : la racine est donnée à celui qui a bu « le breuvage tiré du crapaud ami de la chaleur » (ἐκ φρυνοῦ θερειομένου ποτὸν, *Al.* 567). Cf. [AEL. PROM.] 77 (περὶ φρόνου).

<sup>1351</sup> C'est une plante qui pousse notamment dans le lac près d'Orchomène (THEOPHR. *Hist. pl.* 4, 10, 1; ce lac constituerait « la partie N.-O. du lac Copaïs qui formait, avant les travaux de drainage commencés en 1883, la baie de Tamali », éd. S. Amigues, CUF 1989, note 2, p. 272); elle est odorante quand elle est sèche (THEOPHR. *Caus. pl.* 6, 11, 13), ses racines sont minces, fibreuses (THEOPHR. *Hist. pl.* 1, 6, 8) et douces (THEOPHR. *Caus. pl.* 6, 11, 10), elle possède peu de nœuds (THEOPHR. *Hist. pl.* 1, 8, 1) et elle est difficile à éliminer (THEOPHR. *Hist. pl.* 4, 10, 5).

<sup>1352</sup> Le phytonyme est polysémique : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *gladiolus*, §2-5. Par ailleurs, *gladiolus* désigne également « le petit glaive du narcisse », *gladiolus narcissi*, c'est-à-dire ses fleurs (COL. *Rust.* 9, 4, 4).

<sup>1353</sup> PLIN. *HN*, 21, 65; 107-108; 111; 115; *Med. Plin.* 2, 16, 4; MARCELL. EMP. 15, 99; 19, 52; 25, 29; 26, 96; 30, 70.

<sup>1354</sup> PLIN. *HN*, 21, 107; 111; 115. Dans d'autres passages, c'est le souchet qu'il désigne (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *cypirus*, §1).

<sup>1355</sup> MARCELL. EMP. 19, 52.

<sup>1356</sup> MARCELL. EMP. 25, 29.

<sup>1357</sup> MARCELL. EMP. 15, 99.

<sup>1358</sup> MARCELL. EMP. 30, 70.

<sup>1359</sup> *Med. Plin.* 2, 16, 4.

<sup>1360</sup> MARCELL. EMP. 26, 96.

<sup>1361</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 118, 8 K), de Damocrate; [AEL. PROM.] 77 (cf. supra, note 1350).

<sup>1362</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 892, 4 K), recette de Damocrate.

<sup>1363</sup> Pour une description de la plante, cf. DIOSC. 4, 144, 1. Certains passages en donnent une description indirecte, en comparant ses feuilles à celles d'autres plantes : DIOSC. 4, 44 (cf. PLIN. *HN*, 27, 92; ORIB. *Coll.* 11, ι, 2, tiré de Dioscoride); DIOSC. 4, 145 (cf. ORIB. *Coll.* 11, δ, 3, tiré de Dioscoride).

employé dans la confection de pastilles (*pastilli*) diurétiques bonnes pour les calculs, la rate et l'hydropisie,

*oxymyrsinae, quae scopae regia uocatur, suco haec omnia contusa ligno colliguntur,*

« tous ces ingrédients, pilés avec un pilon en bois, sont liés avec du suc d'*oxymyrsina*, qu'on nomme "**balai de roi**"<sup>1365</sup>. »

Aucune des deux dénominations ne sont attestées dans les textes antérieurs au traité, ni en latin, ni en grec.

Leurs occurrences dans les textes postérieurs au traité sont par ailleurs relativement rares. Le substantif ὄξυμυρσίνη n'est attesté, dans les textes grecs, que chez Dioscoride, Galien et Oribase (tiré de Dioscoride, Zopyros et Galien) ; *oxymyrsina* et *scopa regia* ne le sont que chez Pline l'Ancien et Marcellus Empiricus, ainsi que chez Pélagonius pour ce qui est de *scopa regia*<sup>1366</sup>. On attribue à la plante un certain nombre d'usages thérapeutiques (parmi lesquels ceux mentionnés dans les *Compositiones*) :

<p>PLIN. <i>HN</i>, 23, 165-166</p> <p>165. <i>Radix eius in honore est, decocta uino ad renium dolores potu et difficili urinae praecipueque crassae et graeolenti, morbo regio et uuluarum purgationi trita cum uino (...).</i> 166. <i>Semen cum uino potum aut oleo et aceto calculos frangit, item in aceto et rosaceo tritum capitis dolores sedat et potum morbum regium. Castor oxymyrsinen myrti... foliisque acutis, ex qua fiunt ruri scopae, ruscum uocauit, ad eosdem usus.</i></p>	<p>« La racine en est estimée ; on en fait boire la décoction dans du vin pour les maux de reins et la dysurie, surtout quand l'urine est épaisse et fétide ; on la pile avec du vin pour la jaunisse et pour purger la matrice (...) ; les baies, prises avec du vin ou de l'huile et du vinaigre, dissolvent les calculs ; pilées dans du vinaigre et de l'huile rosat, elles calment les maux de tête et, en boisson, guérissent la jaunisse. Castor a appelé <i>ruscus</i> l'<i>oxymyrsiné</i>... de myrte et à feuilles piquantes, dont on fait des balais dans les campagnes ; il a les mêmes effets. »</p>
<p>DIOSC. 4, 144, 2</p> <p>δύναμιν δὲ ἔχει τὰ φύλλα καὶ ὁ καρπὸς ἐν οἴνω πινόμενα οὖρα κινεῖν, καταμήνια ἄγειν<sup>1367</sup>, λίθους τοὺς ἐν κύστει θρύπτειν<sup>1368</sup>. θεραπεύει δὲ καὶ ἴκτερον<sup>1369</sup> καὶ στραγγουρίαν καὶ κεφαλαλγίαν<sup>1370</sup>. καὶ τὸ ἀρένημα δὲ τῆς ρίζης σὺν οἴνω ποθὲν τὰ αὐτὰ ποιεῖ. (...) εἰσι δὲ ἔμπικροι καὶ διουρητικοί<sup>1371</sup>.</p>	<p>« Les feuilles et le fruit bus dans du vin ont la capacité de faire uriner, de provoquer les règles et de briser les calculs de la vessie. Ils traitent la jaunisse, la strangurie et les maux de tête. La décoction de la racine, bue avec du vin, a les mêmes effets. (...) [Les tiges fraîches] sont très amères et diurétiques. »</p>

<sup>1364</sup> Cf. PLIN. *HN*, 23, 166 : *ex qua fiunt ruri scopae*, « dont on fait les balais dans les campagnes ». SCARBOROUGH 2012, p. 714 mentionne ces dénominations.

<sup>1365</sup> SCRIB. LARG. 153, 1, p. 132-133. La recette compte six ingrédients d'origine végétale (panicault, pyrèthre, herbe des Saliens, brise-pierre, hièble, aristoloche). Cf. MARCELL. EMP. 26, 11 qui propose une recette assez proche.

<sup>1366</sup> PELAG. 14 où *scopa regia* désigne une autre plante que le fragon, c'est-à-dire le bunium, terre-noix. Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *scopa*, qui signale que *scopa regia* peut désigner, outre le fragon, quatre autres plantes plus ou moins identifiables.

<sup>1367</sup> On l'emploie également dans une composition pour expulser le fœtus : [DIOSC.] *Eup.* 2, 81.

<sup>1368</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 117, 1 ; également pour toute affection de la vessie : [ORIB.] *Ecl.* 63, 12, 15.

<sup>1369</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 58, 4.

<sup>1370</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 2, 2.

<sup>1371</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 113, 2 (boisson pour la difficulté à uriner) ; PLIN. *HN*, 23, 87 (sur l'huile de myrte, mais l'huile d'*oxymyrsine* a les mêmes propriétés, nous dit PLIN. *HN*, 23, 88).

On l'emploie également pour les douleurs d'une partie du corps<sup>1372</sup>, les lésions cutanées<sup>1373</sup>, ainsi que dans un antidote<sup>1374</sup>.

### *Scolopendrios herba, calcifraga*

Le boucage<sup>1375</sup> est employé, seul ou en composition, dans deux recettes prescrites pour briser les calculs et drainer l'urine<sup>1376</sup>. Dans la première d'entre elles, Scribonius Largus lui donne deux noms, *scolopendrios*, un emprunt au grec σκολοπένδρειος, « de scolopendre »<sup>1377</sup>, et *calcifraga*, « brise (*frango*) pierre (*calx*) » :

*ad initia uetustae comprimenda et emendanda bene facit ad calculosos herba scolopendrios, quam nos calcifragam appellamus,*

« afin d'arrêter et de guérir le mal, qu'il en soit à ses débuts ou qu'il soit installé, la plante *scolopendrios*, que nous appelons "**brise-pierre**", est efficace pour ceux qui ont des calculs<sup>1378</sup>. »

Dans la seconde recette, *calcifraga* est employée seule. Aucune de ces dénominations n'est attestée dans les textes latins antérieurs au traité. Dans les textes grecs, nous ne connaissons qu'une occurrence de σκολοπένδριον et celle-ci ne nous apporte que peu d'information sur le végétal : le traité hippocratique du *Régime* se contente de la mentionner parmi les plantes possédant des propriétés refroidissantes<sup>1379</sup>. Nous trouvons par ailleurs dans le traité des *Recherches sur les plantes* de Théophraste une mention du phytonyme σκολοπένδρον, « scolopendre », dont les feuilles sont rapprochées de celles de l'« herbe à mule » (ή ήμίονος) sans qu'en soit précisée la forme<sup>1380</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, seul l'emprunt au grec, qu'on ne trouve attesté que chez le Pseudo-Apulée (neutre *scolopendrion*) et Marcellus Empiricus (masculin *scolopendros*)<sup>1381</sup>, désigne le boucage. On l'emploie, comme chez Scribonius Largus, pour briser les calculs. Quant au phytonyme *calcifraga*, qui n'est attesté que chez Plin l'Ancien, il désigne une autre plante, la frankénie lisse ou hirsute<sup>1382</sup>. On l'emploie pour

<sup>1372</sup> Maux de dents ([DIOSC.] *Eup.* 1, 66, 3 ; PLIN. *HN*, 23, 87), douleurs des pieds ([GAL.] *De antid.* [= 14, 209, 1 K]).

<sup>1373</sup> Lésions cutanées (PLIN. *HN*, 23, 87), ulcères (GAL. *De comp. med. per gen.* VII [= 13, 842, 8 K]).

<sup>1374</sup> PLIN. *HN*, 23, 87.

<sup>1375</sup> Pour une description de la plante (habitat), cf. PLIN. *HN*, 27, 75.

<sup>1376</sup> SCRIB. LARG. 150, p. 131 (employé seul pour briser les calculs) ; 153, 1, p. 132 (employé en composition, avec sept autres ingrédients d'origine végétale, pour faire uriner et désagréger les calculs).

<sup>1377</sup> DELG, *s.u.* σκολοπένδρα, « scolopendre » (σκολοπένδριον, « scolopendre »), qui signale que le nom a sans doute été donné d'après la forme des feuilles. Nous n'avons pas trouvé de référence bibliographique sur ce terme.

<sup>1378</sup> SCRIB. LARG. 150, p. 131. Sur *calcifraga* et *scolopendrios* dans ce chapitre : JOUANNA-BOUCHET 2013b, p. 662-663.

<sup>1379</sup> HIPPOC. *Vict.* 2, 54, 8 : ψύχει σκολοπένδριον, μίνθη, σέσελι, σέρις, καυκαλίδες, ύπερικόν, κνίδαί, « refroidissent la scolopendre, la menthe, le *séséli*, la chicorée, la primrenelle, l'*hypericum*, l'ortie ».

<sup>1380</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 18, 7 : ὁμοιον δὲ τὸ φύλλον σκολοπένδρω, « la feuille ressemble à celle de la scolopendre ». Le substantif σκολοπένδρον est également attesté chez Aristote (*Hist. an.* 489b, 523b, 532a et 621a) et Nicandre (*Ther.* 812), mais il y désigne l'animal.

<sup>1381</sup> [APUL.] 98 ; MARCELL. EMP. 26, 8. Le phytonyme *scolopendrion* est également attesté chez [APUL.] 56, mais il y désigne une autre plante, le ceterach (une sorte de fougère, cf. DIOSC. 3, 134). Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *scolopendrion*, §1 et 3.

<sup>1382</sup> PLIN. *HN*, 27, 75. Cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *calcifraga*, § 2. Sur les plantes portant le nom de *calcifraga/saxifraga*, par exemple : BONET 1991, p. 149 ; 1993, p. 79-82 ; JOUANNA-BOUCHET 2013b, p. 662-663.

briser les calculs et drainer les liquides (bile, pituite, eau). Dans les traités grecs, σκολοπένδριον (Dioscoride, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, le corpus hippiatrice, Oribase, tiré de Dioscoride) n'est, semble-t-il, jamais le nom du boucage<sup>1383</sup>.

### *Periclymenon, siluae mater*

Le chèvrefeuille<sup>1384</sup> entre dans la composition d'une potion pour la rate et l'hydropisie. Scribonius Largus lui donne deux noms, un nom grec, *periclymenon* (περικλύμενον), « qui s'enroule autour »<sup>1385</sup>, et un équivalent latin, *siluae mater*, « mère de la forêt » :

*periclymeni, quam siluae matrem uocamus, pondus uictoriati,*

« un victoriat de **chèvrefeuille** que nous appelons “**mère de la forêt**”<sup>1386</sup> »

Les deux dénominations sont très rarement usitées dans les textes. Aucune d'entre elles n'est attestée dans les textes latins avant les *Compositiones*<sup>1387</sup>. Dans les textes grecs, la seule mention que l'on trouve de περικλύμενον se trouve chez Nicandre et celle-ci n'apporte qu'une description indirecte de la plante : φύλλ' ἄτε κισσῆεντα περικλυμένοι φέρουσα, « [l'aristoloche] porte des feuilles hédériformes comme celles du chèvrefeuille »<sup>1388</sup>.

Dans les traités postérieurs à Scribonius Largus, *siluae mater* n'est attesté que dans la reprise du chapitre par Marcellus Empiricus, qui n'explique pas davantage l'origine de cette dénomination : *periclymeni, quam siluae matrem uocamus, X S*, « un demi-denier de chèvrefeuille, que nous appelons “mère de la forêt” »<sup>1389</sup>. *Periclymenon* n'est guère plus employé : nous ne le trouvons – outre dans cette occurrence tardive – que chez Pline l'Ancien<sup>1390</sup>. Dans les textes grecs, περικλύμενον est attesté chez Dioscoride, Rufus, Galien et Oribase (tiré de Dioscoride, Zopyros et Galien).

PLIN. HN, 27, 120

*Hi resoluti dantur in uini albi cyathis ternis tricenis diebus ad lienem, eumque urina cruentata aut per aluum absumit, quod*

« Ces pastilles, dissoutes, se donnent dans trois cyathes de vin blanc, pendant trente jours, pour la rate qui se trouve consumée et évacuée soit par

<sup>1383</sup> Dans les textes qui nous apportent le plus de précisions, il s'agit d'un autre nom de l'ἄσπληνον, le cétérach : DIOSC. 3, 134 ; [DIOSC.] Eup. 2, 63, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 239, 11 ; 243, 9 K) ; ORIB. *Coll.* 11, α, 70 (tiré de Dioscoride). Sans doute s'agit-il de cette plante dans les autres occurrences, dans les prescriptions pour les affections de la rate du moins (par ex. GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 920, 15 K] ; *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 7 [= 11, 108, 10 K]).

<sup>1384</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. HN, 27, 120 ; DIOSC. 4, 14 ; ORIB. *Coll.* 12, π, 10 (tiré de Dioscoride).

<sup>1385</sup> Pour l'étymologie : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u. clymenus*. Sur les noms grecs du chèvrefeuille : AMIGUES 1984, p. 161-170, qui signale notamment ceci (p. 163- 166) : « on reconnaît sans peine le chèvrefeuille entrelacé dans le περικλύμενον “appelé aussi κλύμενον” de Dioscoride, IV, 14. (...) Buissonnant plutôt que grim pant, *L. implexa* “s'enroule autour des arbustes voisins”, comme l'indique Dioscoride (περιελίπεται τοῖς πλησιάζουσι θάμνοις), ainsi que sur lui-même, mais sans produire de constrictions spectaculaires. De toute évidence, le préfixe περι- n'apporte au sens du phytonyme qu'une précision accessoire, puisque la même espèce s'appelait aussi κλύμενον ».

<sup>1386</sup> SCRIB. LARG. 129, p. 119-120.

<sup>1387</sup> Le nom propre *Periclymenus* (Περικλύμενος) est toutefois attesté chez Ovide.

<sup>1388</sup> NIC. *Ther.* 510. Cf. dans les traités plus tardifs mentionnant περικλύμενον, DIOSC. 3, 53, 2 (cf. ORIB. *Coll.* 12, σ, 11, tiré de Dioscoride) ; 4, 142, 1 qui compare les feuilles du chardon bleu d'Éthiopie (τὸ δὲ Αἰθιοπικὸν λεγόμενον σέσελι) et du liseron rugueux (μίλαξ τραχεῖα) à celles du chèvrefeuille.

<sup>1389</sup> MARCELL. EMP. 23, 3 (la recette est identique à celle des *Compositiones*, si ce n'est qu'elle ne comprend pas de costus).

<sup>1390</sup> Il est mentionné au livre 1 et traité au livre 27.



<p><i>intellegitur a decimo statim die. Vrinam cient et folia decocta, quae et orthopnoicis prosunt. Partum quoque adiuvant secundasque pellunt pota simili modo.</i></p>	<p>les urines sanguinolentes, soit par les selles, ce qu'on reconnaît dès le dixième jour. Les feuilles, bouillies, sont aussi diurétiques, et sont bonnes pour l'orthopnée. Prises en boisson de la même manière, elles facilitent l'accouchement et expulsent l'arrière-faix. »</p>
<p>DIOSC. 4, 14</p>	
<p>τούτου ὁ καρπὸς πέπειρος συλλεγείς καὶ ξηρανθεὶς ἐν σκιᾷ πίνεται μετ' οἴνου δραχμῆς μιᾶς ὀλκὴ ἐπὶ ἡμέρας τεσσαράκοντα καὶ σπλῆνα ἐκτῆκει<sup>1391</sup> καὶ κόπον λύει καὶ ὀρθόπνοϊαν<sup>1392</sup> ὠφελεῖ καὶ λυγμὸν, οὖρόν τε ἄγει ἀπὸ τῆς ἕκτης ἡμέρας αἱματῶδες<sup>1393</sup>. ἔστι δὲ καὶ ὠκυτόκιος<sup>1394</sup>. τὴν αὐτὴν δὲ καὶ τὰ φύλλα δύναμιν ἔχει· ἐπὶ ἡμέρας δὲ τριάκοντα ἐπτὰ ποθέντα ἀγόνους ποιεῖν ἱστορεῖται, συναλειφόμενα δὲ μετ' ἐλαίου ἐπὶ τῶν περιόδων τὰ φρικία παραιτεῖται.</p>	<p>« Son fruit, récolté à maturité et séché à l'ombre, est bu avec du vin, au poids d'une drachme, pendant quarante jours ; il réduit la rate, il atténue la fatigue, il est bon pour l'orthopnée et le hoquet ; à partir du sixième jour il draine des urines sanguinolentes. Il accélère l'accouchement. Ses feuilles ont la même propriété, mais on rapporte qu'en boire pendant trente-sept jours rend stérile ; enduites avec de l'huile pendant les fièvres périodiques, elles soulagent les frissons. »</p>

Les textes mentionnent d'autres emplois moins fréquemment attestés de la plante, qui entre aussi dans la composition de remèdes pour l'hémorragie<sup>1395</sup>, les calculs<sup>1396</sup> et les affections du pénis<sup>1397</sup>, ainsi que dans des préparations pour soigner les articulations<sup>1398</sup> et l'épilepsie<sup>1399</sup>.

### *Symphytum, inula rustica, alum Gallicum*

La grande consoude<sup>1400</sup> est employée en cas d'hémorragie : on ingère sa racine<sup>1401</sup> et son suc entre dans la composition de pastilles<sup>1402</sup>. Scribonius Largus lui donne trois noms, un

<sup>1391</sup> Pour réduire la rate : [DIOSC.] *Eup.* 2, 63, 1 ; pour toute affection de la rate : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 239, 16 ; 240, 2 ; 240, 5 ; 241, 5 ; 254, 18 K) ; *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 98, 7 K) ; ORIB. *Coll.* 14, 50, 1 (tiré de Zopyros).

<sup>1392</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 41, 2 et 5 (δυσπνοίας καὶ ἄσθματα καὶ ὀρθόπνοϊας <ὠφελεῖ> ποτά, « boisson bonne pour la dyspnée, l'asthme et l'orthopnée ») ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 98, 7 K, ὠφελεῖ δυσπνοοῦντας, « [le chèvrefeuille] vient en aide à ceux qui respirent difficilement »).

<sup>1393</sup> Urines sanguinolentes : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 98, 4-5 K) ; ORIB. *Coll.* 14, 49, 7 (tiré de Galien) ; également « pour la dysurie », πρὸς δυσουρίας ([DIOSC.] *Eup.* 2, 119) ou pour « drainer les urines épaisses », ἄγειν παχέα οὔρα ([GAL.] *De antid.* = 14, 166, 15 K).

<sup>1394</sup> On l'emploie également pour « expulser les fœtus », ἔμβρυα ἐκτινάσσειν/ἐκβάλλειν ([DIOSC.] *Eup.* 2, 81, 1 ; [GAL.] *De antid.* [= 14, 166, 15 K]), comme emménagogue ([DIOSC.] *Eup.* 2, 79, 2 : ἄγει δὲ ἔμμηνα καὶ λόγια, « il fait descendre les règles et les lochies ») et pour toute « affection de la femme », γυναικεῖα πάθη (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 13, 241, 5 K).

<sup>1395</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 200, 2 (« hémorragie nasale », ἡ ἐκ μυκτῆρων αἱμορραγία) ; 2, 29, 1 (αἵματος δὲ ἀναγωγὴ, « action de cracher/vomir du sang »).

<sup>1396</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 119 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 166, 15 K).

<sup>1397</sup> RUF. *SG*, 29 (pour les « émissions nocturnes », ὄνειρωγμοί) ; 33 (pour la « gonorrhée », γονόρροια).

<sup>1398</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 166, 15 K, ἀρθριτικοῖς, ἰσχιαδικοῖς, « pour ceux qui souffrent aux articulations, ceux atteints de la sciatique »).

<sup>1399</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 166, 15 K).

<sup>1400</sup> Pour une description de la plante, cf. [APUL.] 59. (C'est la consoude tubéreuse que décrit Pline l'Ancien en PLIN. *HN*, 27, 41).

<sup>1401</sup> SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79 (« autant qu'on pourra en mâcher et en avaler », *quantum poterit manducare et deuorare*).

<sup>1402</sup> SCRIB. LARG. 86, p. 82.

nom savant emprunté au grec, *symphytum* (σύμφυτον)<sup>1403</sup>, et deux équivalents latins, *inula rustica*, « aunée de la campagne », et *alum Gallicum*, « alum gaulois »<sup>1404</sup> :

*bene facit symphyti radix, quam quidam inulam rusticam uocant, quidam autem alum Gallicum dicunt...*,

« la racine du *symphytum*, que certains appellent “consoude de la campagne”, certains “*alum gaulois*”, donne de bons résultats...<sup>1405</sup> »

Aucune de ces dénominations n’est attestée dans les textes latins antérieurs au traité<sup>1406</sup>. Dans les textes grecs, la seule occurrence (à notre connaissance<sup>1407</sup>) du substantif σύμφυτον, « consoude », se trouve dans un contexte non médical : d’après Aristote, le verdier (χλωρίς) s’en sert pour faire son nid<sup>1408</sup>.

Les trois phytonymes sont attestés dans les textes latins postérieurs au traité, bien que *symphytum* ne désigne pas systématiquement la grande consoude<sup>1409</sup>. *Symphytum* est employé chez Pline l’Ancien, la *Medicina Plinii*, le Pseudo-Apulée (avec la graphie *sinfitum*), Théodore Priscien (*symfyton*), Cassius Félix (*symphytum/symfyton*), Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus. *Alum gallicum* n’est attesté que chez Végèce et le Pseudo-Apulée<sup>1410</sup>, mais on trouve, par confusion de *alum* et *alium*, « ail »<sup>1411</sup>, le syntagme *alium gallicum* chez le Pseudo-Apulée et Marcellus Empiricus<sup>1412</sup>. La plante est également mentionnée sous la forme dissimulée *arum gallicum* (Pélagonius, Végèce)<sup>1413</sup> et sous les formes syncopées *algallicum* (Chiron) et *argallicum* (Caelius Aurélianus)<sup>1414</sup>. *Inula rustica* n’est attestée que chez Marcellus Empiricus<sup>1415</sup>. Dans les textes grecs, le phytonyme σύμφυτον (chez

<sup>1403</sup> Sur les plantes vulnérables dont le nom est relatif à leur vertu cicatrisante : GAIDE 1998a, p. 166.

<sup>1404</sup> Cette dénomination est mentionnée dans la liste établie des noms de plantes (établis) gaulois par ANDRE 1985b, p. 181.

<sup>1405</sup> SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79.

<sup>1406</sup> En revanche, *inula* et *alum* sont employés seuls, sans ces épithètes.

<sup>1407</sup> Dans le *TLG*, la recherche lemmatisée *s.u.* τὸ σύμφυτον donne une centaine de références antérieures aux *Compositiones*, mais il s’agit en réalité, pour la majorité de ces occurrences, de l’adjectif σύμφυτος, -ον, qui signifie, dans ses principaux sens, « congénital, inné, naturel ».

<sup>1408</sup> ARIST. *Hist. an.* 616a : τὴν δὲ νεοττιὰν ποιεῖται μὲν ἐκ τοῦ συμφύτου ἔλκουσα πρόρριζον, « il fait son nid avec de la grande consoude qu’il arrache avec la racine ».

<sup>1409</sup> Nous ne retiendrons pas les passages où le phytonyme désigne une autre plante que la grande consoude : ANDRE 1956, p. 62 et p. 65-66 ; 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *symphytum*, § 2-5 (consoude tubéreuse, réglisse, grande aunée, garance), mais il semble parfois délicat d’identifier avec certitude la plante lorsqu’elle n’est que mentionnée dans les ingrédients d’une recette.

<sup>1410</sup> VEG. 2, 9, 6 ; [APUL.] 59.

<sup>1411</sup> ANDRE 1956, p. 64 et 1985, *s.u.* *alium*, § 4 : dans un passage de Pline l’Ancien (PLIN. *HN*, 19, 116), *alium* employé seul désigne la grande consoude.

<sup>1412</sup> [APUL.] 127, *interpol. ex Diosc.* ; MARCELL. EMP. 17, 21 (= SCRIB. LARG. 83) ; 26, 18. *Alium gallicum* est également attesté chez MARCELL. EMP. 20, 39, mais il y désigne le pourpier (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *alium*, § 9) ; on le trouve également chez CHIR. 991 et VEG. 1, 18 ; 1, 56, 19, où il désigne une variété d’ail à grosse tête (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *alium*, § 3) ; peut-être est-ce également ce que désignent d’autres occurrences de *alium gallicum* chez Végèce (VEG. 1, 11, 11 ; 1, 53, 4 ; 1, 54), qu’ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *alium*, ne mentionne pas.

<sup>1413</sup> PELAG. 71 ; 75 ; 89, 1 ; 96 ; 113 ; 191 ; 261, 1-2 ; 327 ; 371 ; 375 ; 422 ; 466 (sur ce trait de langue tardif chez Pélagonius : GITTON-RIPOLL 2006, p. 332 et dans son édition de Pélagonius, CUF 2019, introduction, p. LXXXI-LXXXII) ; VEG. 2, 129, 11 ; 131, 5 ; 133, 3 ; 134, 4 ; 3, 28, 10.

<sup>1414</sup> CHIR. 243 ; 253 ; 604 ; 639 ; 704 ; 967 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 173-174 ; 4, 3, 54 ; 5, 2, 37.

<sup>1415</sup> MARCELL. EMP. 8, 187 ; 17, 21 (= SCRIB. LARG. 83). Le substantif *inula* employé seul est bien attesté par ailleurs : on le trouve notamment chez Columelle, Pline l’Ancien, dans la *Medicina Plinii*, chez Gargilius Martialis, Chiron, Palladius, Végèce, Marcellus Empiricus et Cassius Félix, mais le phytonyme n’y désigne pas la même plante : il s’agit dans ces occurrences de l’aunée (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, *s.u.* *inula*, § 1 ; la plante est d’ailleurs employée chez SCRIB. LARG. 128).

Dioscoride, Rufus, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, Arétée, chez les hippocrates, dont Tibérius, et chez Oribase, tiré de Dioscoride) ne désigne pas uniquement la grande consoude et la plante dont il est question n'est pas aisément identifiable, lorsque celle-ci n'est pas explicitement associée à une autre plante<sup>1416</sup>. On emploie ses racines<sup>1417</sup> ou son suc<sup>1418</sup>, en simple<sup>1419</sup> ou en composition, dans des préparations administrées par voie orale<sup>1420</sup> ou en application externe<sup>1421</sup>. On la trouve principalement dans trois types de remèdes, les premiers (en médecine humaine), pour l'hémorragie<sup>1422</sup> et les maux de ventre et d'estomac<sup>1423</sup>, les seconds (en médecine vétérinaire), pour la toux et la pousse<sup>1424</sup>. Ses emplois dans l'une<sup>1425</sup> et l'autre médecine<sup>1426</sup> sont par ailleurs très divers.

- <sup>1416</sup> ANDRE 1956. Dans le *De materia medica* par exemple, le terme ne désigne jamais la grande consoude ; c'est le nom donné à plusieurs autres plantes : DIOSC. 1, 28 et 5, 56 (aunée, ἐλένιον) ; 3, 5 (réglisse, γλυκύριζα) ; 4, 10 (sans doute la molène, σύμφυτον ἄλλο) ; cf. ANDRE 1956, p. 62-63 et 65. Il paraît alors délicat d'identifier la (ou les) plante(s) employée(s) sous ce nom, et sans synonyme, dans les recettes de l'*Euporiste* (par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 155, 1, pour les blessures ; 2, 37, 1, pour la pleurésie ; 2, 50, 2, pour la dysenterie). Nous ne prendrons par ailleurs pas non plus en compte les mentions de « consoude tubéreuse », σύμφυτον πετραῖον (par ex. DIOSC. 4, 9 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 230, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI [= 12, 133, 18-134, 14 K] ; ORIB. *Coll.* 12, σ, 59, tiré de Dioscoride). Les références données en exemple dans les notes suivantes sont celles où σύμφυτον, employé seul, sans synonyme ni description, peut désigner la grande consoude.
- <sup>1417</sup> Par ex. CHIR. 243 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 442, 15-16 K) ; AEL. PROM. 125, 5 ; MARCELL. EMP. 8, 187 ; 17, 21 ; 26, 18 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 37 ; TIB. *Hippiatr. Cant.* 33, 1.
- <sup>1418</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 26, 137 ; VEG. 2, 133, 3 ; 3, 28, 10 ; MARCELL. EMP. 8, 187 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 173-174 (suc des feuilles) ; *Hippiatr. Lond. add.* 37, 4.
- <sup>1419</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 26, 45 (pour le flux du ventre, la dysenterie ; racine bue dans du vin) ; 26, 161 (emménagogue ; prise dans du vin) ; *Med. Plin.* 2, 6, 8 (pour arrêter la diarrhée ; racine bue dans du vin) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 442, 15-16 K, pour ceux qui crachent du sang, ingérer la racine) ; MARCELL. EMP. 10, 68 (pour le saignement de nez ; mâchée et ingérée) ; 26, 18 (pour les reins ; en boisson).
- <sup>1420</sup> Par exemple « au moyen d'une corne », *per cornu* (PELAG. 71 ; 371 ; 466 ; CHIR. 967), ou à la cuillère (par ex. MARCELL. EMP. 20, 91, *cocleare plenum dabis*, « (en) faire prendre (au malade) une bonne cuillère »).
- <sup>1421</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 443, 12-13 K) ; MARCELL. EMP. 8, 187 (racine de consoude mâchée et posée sur l'œil) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 37 (cataplasme pour la goutte, fait de pain et de racine de consoude).
- <sup>1422</sup> Pour une correspondance exacte : MARCELL. EMP. 17, 21 (= SCRIB. LARG. 83, *symphytum/inula rustica*) ; « pour les crachements de sang / pour ceux qui crachent du sang » (πρὸς αἵματος ἀναγωγὴν / πρὸς αἱμοποϊκούς), par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 79, 2 ; 82, 9 ; 83, 1 ; 85, 2 ; 87, 13 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 533, 7-9 K) ; AEL. PROM. 31, 1 ; 31, 7 ; ARET. *C.A.* 2, 2, 7 ; 2, 2, 15 ; CASS. FEL. 39, 5-7 (*emoptycis / ematos anagoge*) ; MARCELL. EMP. 17, 25 (émission de sang, sans doute venant de la bouche) ; 17, 26 (pour ceux qui rejettent du sang par la bouche) ; pour l'hémorragie, par ex. AEL. PROM. 31, 7 (qui vient de la matrice) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 22, 64 (qui vient du ventre) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 173-174 ; saignement de nez : MARCELL. EMP. 10, 68 ; hémorroïdes qui sécrètent trop de sang : MARCELL. EMP. 31, 29.
- <sup>1423</sup> Dysenterie : PLIN. *HN*, 26, 45 (et flux du ventre) ; ARCHIG. 21 (et lienterie) ; AEL. PROM. 125, 5 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 101 ; ORIB. *Coll.* 8, 25, 3 (tiré de Lycus) ; diarrhée : *Med. Plin.* 2, 6, 8 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 3, 54 (et flux céliaque) ; hernie : AEL. PROM. 21, 4 ; douleur : MARCELL. EMP. 20, 91 ; épithème pour toute maladie du ventre : AEL. PROM. 130, 1 ; également en médecine vétérinaire : CHIR. 253 (« si l'épiploon tombe », *si omentum proceciderit*).
- <sup>1424</sup> Par ex. PELAG. 71 (toux, pousse) ; 75 (cf. VEG. 2, 129, 11, toux causée par la pousse) ; 89, 1 (cf. VEG. 2, 131, 5, forte toux) ; 96 (toux sèche, artères resserrées, morve, spasmes) ; 113 (cf. VEG. 2, 133, 3, toux et pousse) ; VEG. 2, 134, 4 (pousse).
- <sup>1425</sup> *A capite ad calcem* : fistules lacrymales (MARCELL. EMP. 8, 187, *inula rustica*), inflammation des amygdales (GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 55, 10 K]), phtisie/toux (AEL. PROM. 31, 7), affections rénales (RUF. *N.C.* 5, 4 ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 328, 1 K] ; MARCELL. EMP. 26, 18), vessie (RUF. *N.C.* 6, 8, « sur la diarrhée d'urine », *περί διαρροίας τοῦ οὔρου*), remède emménagogue (PLIN. *HN*, 26, 161), podagre (GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 541, 8 K] ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 2, 37), entorses (PLIN. *HN*, 26, 137) ; pour tout le corps : sciatique/*arthritis* (GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 345, 17 K]), hernies (PLIN. *HN*, 26, 81), ulcères (*Med. Plin.* 3, 4, 20 ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 769, 8-10 ; 907,

***Staphis agria, pedicularia herba***

La staphisaigre<sup>1427</sup> entre dans la composition de quatre préparations, une préparation pour extraire le liquide des narines<sup>1428</sup>, une pastille thériaque<sup>1429</sup>, un remède pour les papules et les démangeaisons<sup>1430</sup> et un médicament pour les hémorroïdes<sup>1431</sup>. Scribonius Largus lui donne deux noms, un nom emprunté au grec, *staphis agria*, une translittération de σταφίς ἀγρία, « raisin sec sauvage »<sup>1432</sup>, et un nom latin, *pedicularia/-is herba*, « herbe pédiculaire »<sup>1433</sup>. Deux des recettes posent l'équivalence entre les deux dénominations, dans des termes analogues :

... *staphidos agrias, quam herbam pediculariam, quod eos necat, quidam appellant, singulorum* X p. I,

« ... de la **staphisaigre**, que certains appellent “**herbe-aux-poux**” parce qu’elle les tue, un denier de chaque »<sup>1434</sup> ;

... *staphidos agrias – quam herbam pediculariam quidam uocant, quod pediculos necat a quibus hoc nomen trahit- seminis* X p. III et uictoriati,

« ... trois deniers et un victoriat de graine de **staphisaigre** – que certains appellent “**herbe-aux-poux**” parce qu’elle tue les poux dont elle tire ce nom- »<sup>1435</sup> ;

*staphis agria* est employée seul dans la recette du remède pour les papules et les démangeaisons,

... *staphis agria trita et nitrum decoctum tritum pari mensura, inmixto oleo et uino austero, ante desudationem corporis ac postea, ; item alumen liquidum ex aceto staphide agria adiecta.*

« ... **staphisaigre** broyée et natron cuit broyé en mesure égale, qu’on mélange à de l’huile et du vin astringent, avant transpiration du corps et après ; de même de l’alun liquide dans du vinaigre après adjonction de **staphisaigre** »<sup>1436</sup> ;

4 K]), antidotes (ARCHIG. 20 ; GAL. *De antid.* [= 14, 157, 12 K ; 198, 14 K]), panacée (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 767, 12 K]).

<sup>1426</sup> *A capite ad calcem* : choc récent aux yeux (PELAG. 422, cf. VEG. 3, 28, 10), blessure de la langue (*Hippiatr. Lond. add.* 37, 4), *distentio* (VEG. 2, 9, 6, tension des membranes du cerveau, qui engendre folie, rage, frénésie, maladie cardiaque ; cf. chez Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll, CUF 2019, § 404, note 2, p. 370), lésion des tendons (PELAG. 261 ; CHIR. 604) ; maladies de tout le corps : coup de chaleur (PELAG. 191), épilepsie (CHIR. 967), morve sèche (VEG. 1, 11, 11), syncope (VEG. 1, 53, 4) ; potions de saisons (PELAG. 375, potion pour la mise au vert, c’est-à-dire quand on met le cheval au pré, cf. dans l’éd. V. Gitton-Ripoll, CUF 2019, note 1, p. 359 ; 466, potion d’été).

<sup>1427</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 23, 17 ; DIOSC. 4, 152.

<sup>1428</sup> SCRIB. LARG. 8, p. 36.

<sup>1429</sup> SCRIB. LARG. 166, p. 142. Sur cette pastille, cf. supra, §Glycysida et infra, §5. 1. d. La « thériaque », theriace.

<sup>1430</sup> SCRIB. LARG. 243, 2, p. 194.

<sup>1431</sup> SCRIB. LARG. 227, 1, p. 185. Sur cette recette, cf. infra, §Adcrusta.

<sup>1432</sup> DELG, s.u. ἀσταφίς, « raisin sec ».

<sup>1433</sup> De *pediculus*, « pou », un dérivé de *pedis*, « pou » (DELL, s.u. *pedis*). Pour d’autres exemples de phytonymes dont la formation est motivée par la nocivité pour l’animal dont la plante tient son nom : ANDRE 1963, p. 658-659.

<sup>1434</sup> SCRIB. LARG. 8, p. 36 (remède pour extraire le liquide des narines).

<sup>1435</sup> SCRIB. LARG. 166, p. 142 (pastille thériaque).

<sup>1436</sup> SCRIB. LARG. 243, 2, p. 194.

*herbae pedicularis* est employée seul dans la préparation pour les hémorroïdes, *herbae pedicularis* *X p. I*, « un denier d’herbe-aux-poux »<sup>1437</sup>. Aucune de ces dénominations n’est attestée dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*. Dans les textes grecs, nous ne trouvons que quelques mentions de σταφίς ἄγρία, dans les traités hippocratiques et les fragments de Dioclès : la plante entre dans la composition de traitements gynécologiques<sup>1438</sup> et dans la recette d’un remède pour les maux de dents<sup>1439</sup>. Il semble toutefois difficile de déterminer s’il s’agit là de raisin sec sauvage ou de staphisaigre<sup>1440</sup>. Nous trouvons également une mention hippocratique de ἀσταφίς ἄγρία, où le végétal, peut-être la staphisaigre, entre dans un liniment pour l’angine<sup>1441</sup>.

Dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones*, les phytonymes *staphis agria* et *pedicularis herba* ne sont attestés, sauf rares exceptions<sup>1442</sup>, qu’à date relativement tardive (V<sup>e</sup> siècle de notre ère). On les trouve avec plusieurs graphies, *staphis agria/staphisagria* et *stafis agria/stafisagria*<sup>1443</sup>, pour la première, *pedicularis (herba)* et *peduclaria (herba)*, pour la seconde<sup>1444</sup>. En grec, le phytonyme σταφίς ἄγρία est fréquemment (et presque exclusivement) attesté dans les traités scientifiques et médicaux : on le trouve chez Dioscoride, l’Anonyme de Paris, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, les Hippocrates (notamment – mais pas uniquement- Pélagonius) et Oribase (tiré notamment d’Antyllus, Rufus et Galien) ; ἀσταφίς ἄγρία connaît une postérité limitée, chez Galien, Arétée et Oribase (tiré de Galien). On emploie la plante (les graines<sup>1445</sup>, le suc<sup>1446</sup> ou, peut-être, quand cela n’est pas précisé, la plante entière), seule<sup>1447</sup> ou en composition, dans des remèdes donnés par voie orale<sup>1448</sup>,

<sup>1437</sup> SCRIB. LARG. 227, 1, p. 185. Sur cette recette, cf. infra, §Adcrusta.

<sup>1438</sup> Expulsif : HIPPOC. *Nat. mul.* 95, 1 ; purgatif : HIPPOC. *Superf.* 33b, 8 ; pour amollir l’orifice de la matrice : HIPPOC. *Superf.* 32, 4.

<sup>1439</sup> DIOCL. 148a, 2 (d’après GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 880 K]) ; 148b, 2 (d’après le *Codex Parisinus Graecus* 2286, f. 92r).

<sup>1440</sup> Pour les deux occurrences du traité hippocratique sur la *Superfétation*, l’édition F. Bourbon (CUF 2017) l’identifie comme du « raisin sec sauvage », l’édition P. Potter (Loeb 2010), comme de la « staphisaigre » (*stavesacre*). Pour l’occurrence de la *Nature de la femme*, l’édition P. Potter (Loeb 2012) traduit par « raisins sauvages », *wild raisins*. Concernant l’occurrence chez Dioclès, l’édition Ph. van der Eijk (Brill 2000) l’identifie comme la staphisaigre – il choisit, dans sa traduction, la translittération *staphis agria*.

<sup>1441</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 97 : l’édition P. Potter (Loeb 2018), l’identifie en tout cas comme la « staphisaigre », *stavesacre*.

<sup>1442</sup> La plante est mentionnée dans quelques occurrences des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère : PLIN. *HN*, 23, 17 (*staphis* seul et *astaphis agria*) ; COL. *Rust.* 6, 30, 8-9 (*pedicularis herba*) ; CHIR. 285 (*herba stafisagria*).

<sup>1443</sup> *Staphis agria* : MARCELL. EMP. 1, 8 ; 1, 27 ; 1, 35 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 30-31 (*bis*), 34 synanche ; *staphisagria* : MARCELL. EMP. 36, 12 ; CASS. FEL. 1, 12 ; 1, 15 ; 3, 2 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 98-99 (*bis*) épilepsie ; 2, 1, 38 paralysie ; 4, 2, 16-18 (*quater*) phtiriasis ; *stafis agria* : PALL. 1, 27, 2-3 (*bis*) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 5, 12 (*bis*) ; 1, 7, 17 ; 1, 16, 48 ; 2, 7, 25 ; MARCELL. EMP. 4, 32 ; 4, 66 ; 4, 67 ; 5, 10 ; 5, 11 ; *stafisagria* : CHIR. 285 ; MARCELL. EMP. 30, 48 ; 33, 8 ; CASS. FEL. 1, 16 ; 32, 2 ; 53, 3 ; 53, 5 ; 76, 8 ; 76, 11.

<sup>1444</sup> C’est chez Marcellus Empiricus que l’on trouve la forme *peduclaria [herba]* (MARCELL. EMP. 1, 8 ; 1, 27 ; 12, 6 ; 12, 14 ; 12, 15 ; 12, 16 ; 12, 18 ; 30, 31 ; 31, 6) ; *pedicularis herba* est attesté chez COL. *Rust.* 6, 30, 8-9 (et la reprise chez PALL. 14, 22, 12) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 30.

<sup>1445</sup> MARCELL. EMP. 1, 27.

<sup>1446</sup> MARCELL. EMP. 1, 35.

<sup>1447</sup> Par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 48 poux) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 566, 1-2 ; 587, 5 ; 862, 4 K, pour extraire la matière) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 420, 7 K, Πρὸς στίγμα καὶ αἴραν χωρὶς οὐλῆς καὶ ἔλκους) ; MARCELL. EMP. 12, 6 (dents douloureuses).

<sup>1448</sup> Mastication, par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 5 ; 1, 225 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 584, 15-17 ; 862, 4 K) ; AEL. PROM. 11, 4 ; MARCELL. EMP. 12, 6 ; 12, 14-15 (*bis*) ; CASS. FEL. 32, 2 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 98 ; gargarismes, par ex. CASS. FEL. 1, 12 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 38 ; potions, par ex. [GAL.] *De antid.* (= 14, 180, 16-19 K), avec ἀσταφίς ἄγρία ; PHILUM. *Ven.* 15, 15.

administrés en application externe<sup>1449</sup> ou introduits par un orifice<sup>1450</sup>. Comme dans les *Compositiones*, celle-ci entre notamment dans des préparations pour les hémorroïdes<sup>1451</sup>, pour les morsures de serpents<sup>1452</sup>, les démangeaisons<sup>1453</sup>, ainsi que dans des compositions employées pour faire sortir la matière<sup>1454</sup>. On la trouve par ailleurs dans le traitement d'affections très diverses :

PLIN. <i>HN</i> , 23, 17-18	
17. <i>His nucleis ad purgationem uti non censuerim propter ancipitem strangulationem<sup>1455</sup> neque ad pituitam oris siccandam, quia fauces laedunt.</i> 18. <i>Phthiriasi<sup>1456</sup> caput et reliquum corpus triti liberant, facilius admixta sandaraca, item pruritu et psoris. Ad dentium dolores<sup>1457</sup> decocuntur in aceto, ad aurium uitia, rheumatismos cicatricum, ulcerum manantia<sup>1458</sup>. Flos tritus in uino contra serpentes bibitur ; semen enim abdicauerim propter nimiam uim ardoris. Quidam eam pituitariam uocant. Plagis serpentium utique inlinunt.</i>	« 17. Je n'en conseillerais pas la graine comme purgatif, car elle risque d'étouffer le malade, ni pour tirer la pituite buccale, car elle irrite la gorge. 18. Pilée, cette graine dissipe la phtiriasse de la tête et du reste du corps, mieux encore si on y mêle de la sandaraque ; de même le prurit et la gale. On la fait cuire dans du vinaigre pour les maux de dents, les affections des oreilles, les écoulements des cicatrices et les ulcères suintants. La fleur pilée se boit dans du vin contre les serpents, car je déconseillerais la graine pour son excès d'âcreté. Quelques-uns nomment cette plante pituitaire. On l'emploie spécialement en application contre les morsures des serpents. »
DIOSC. 4, 152, 1-2	
1. τούτου κόκκουσ δέκα πέντε, εάν τις δῶ λεάνας ἐν μελικράτῳ, καθαίρει δι' ἐμέτων πάχῃ· περιπατεῖτωσαν δὲ οἱ πεπωκότες. δεῖ μέντοι προσέχειν συνεχῶς μελίκρατον διδόντας	« 1. Si on donne quinze de ses graines finement broyées dans de l'hydromel, on purge par des vomissements les humeurs épaisses. Que les personnes qui en ont bu continuent de marcher.

<sup>1449</sup> Par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 117 ; 2, 23 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 349, 3 K, *malagma* pour la sciatique) ; *De antid.* (= 14, 179, 14 ; 190, 16-18 K, épithèmes pour les morsures/piqûres) ; CASS. FEL. 1, 15 ; 3, 2 ; MARCELL. EMP. 12, 16 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 2, 16-18.

<sup>1450</sup> Suppositoires, par ex. COL. *Rust.* 6, 30, 8-9 ; PALL. 14, 22, 12 ; MARCELL. EMP. 30, 31 ; 30, 48 ; injection nasale : par ex. [DIOSC.] *Eup.* 1, 3.

<sup>1451</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 313, 14-17 ; 314, 1-8 K, tiré de Scribonius Largus, cf. GUARDASOLE 2015, p. 84) ; MARCELL. EMP. 31, 6 (= SCRIB. LARG. 227, 1), *herba peduclaria*.

<sup>1452</sup> PLIN. *HN*, 23, 18 (*astaphis agria/staphis*) ; GAL. *De antid.* (= 14, 157, 1 ; 160, 8 ; 177, 8 ; 179, 14 ; 180, 1 ; 190, 16 K ; avec ἀσταφίς ἀγρία : 14, 180, 16 ; 181, 2 ; 182, 6 ; 182, 10 K) ; PHILUM. *Ven.* 15, 15 ; [AEL. PROM.] 15, 50 ; 16, 46.

<sup>1453</sup> PLIN. *HN*, 23, 18 (*astaphis agria/staphis*) ; DIOSC. 4, 152, 2.

<sup>1454</sup> MARCELL. EMP. 1, 8 (= SCRIB. LARG. 8 ; seul le miel est absent de la recette de Marcellus Empiricus) ; 1, 27 (*herba peduclaria / staphis agria*) ; 5, 10-11 (*stafis agria*). Voir aussi les recettes qui mentionnent l'expulsion des phlegmes, ἀποφλεγματισμός/*apoflegmatismus*, par ex. pour les maux de tête : [DIOSC.] *Eup.* 1, 5 ; les maux de dents : THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 16, 48 ; CASS. FEL. 32, 2 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 356, 6-8 K) ; l'alopécie : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 326, 17 K) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 7, 17.

<sup>1455</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 31 (*staphis agria*) déconseille l'emploi de la plante pour l'angine (*synanche*), car elle provoque un « gonflement de la gorge » (*inflatio faucium*).

<sup>1456</sup> Pour les poux : PALL. 1, 27, 3 (chez la poule, *stafis agria*) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 5, 12 (*stafis agria*) ; CASS. FEL. 3, 2 (*staphisagría*) ; MARCELL. EMP. 4, 66-67 (*stafis agria*) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 2, 16-18 (*staphisagría*).

<sup>1457</sup> Avec *stafis agria/staphisagría* : THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 16, 48 ; CASS. FEL. 32, 2 (mastiquer et laisser s'écouler la matière) ; avec *peduclaria herba* : MARCELL. EMP. 12, 6 (employée seule, en mastication) ; 12, 14 (pastille, en mastication) ; 12, 15 (pastille, en mastication) ; 12, 16 (emplâtre, en application externe, sur un morceau de toile, *linteolum*, ou de cuir souple, *aluta*) ; 12, 18 (emplâtre).

<sup>1458</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 732, 13 K).

<p>διὰ τὸ ἐπιφέρειν τοὺς κατὰ πνιγμὸν κινδύνους καὶ καίειν τὴν φάρυγγα<sup>1459</sup>. 2. ἀρμόζει δὲ τριφθεῖς καθ' ἑαυτὸν καὶ μετὰ σανδαράκης καὶ ἐλαίῳ συγχρισθεῖς πρὸς φθειριάσεις<sup>1460</sup> καὶ κνησμοὺς<sup>1461</sup> καὶ ψώρας<sup>1462</sup>, διαμασηθεῖς δὲ φλέγμα ἄγει πλεῖστον καὶ ὀδονταλγίας<sup>1463</sup> ὠφελεῖ ἐν ὄξει ἐψηθεῖς καὶ διακλυζόμενος, καὶ οὖλα ρευματιζόμενα ἴστησι καὶ ἄφθας τὰς ἐν στόματι θεραπεύει μετὰ μέλιτος· μείγνυται καὶ τοῖς πυρωτικοῖς μαλάγμασιν.</p>	<p>Il faut veiller à donner continuellement de l'hydromel à cause du risque de suffocation et de brûlure de la gorge. 2. Elle convient, broyée seule et avec de l'arsenic rouge, et ointe avec de l'huile pour la maladie pédiculaire, les démangeaisons, la gale ; mâchée, elle draine le phlegme en grande quantité et elle est bonne pour les maux de dents quand on la fait cuire avec du vinaigre et qu'on s'en rince la bouche ; elle arrête l'écoulement des gencives et soigne les aphtes à l'intérieur de la bouche, avec du miel ; on la mélange aux émollients caustiques. »</p>
---	---

À cela, s'ajoutent des remèdes prescrits pour des maux bien localisés (*a capite ad calcem* : maux de tête<sup>1464</sup>, affections ophtalmiques<sup>1465</sup>, maux de ventre<sup>1466</sup>, sciatique<sup>1467</sup>) ou des affections de tout le corps (lésions cutanées<sup>1468</sup>, paralysie<sup>1469</sup>, perte des sens<sup>1470</sup> ou l'hydropisie<sup>1471</sup>, pour n'en citer que quelques-unes).

### Phytonyme latin et équivalent grec

Pour cinq autres plantes, c'est le phytonyme grec qui est donné comme équivalent du phytonyme latin : *astula regia* / *asphodelon* (ἀσφόδελος), l'asphodèle ; *centunculus/gnafallis*, (γναφαλλίς), la plante cotonnière ; *cucurbitula siluestris* / *colocynthis* (κολοκυνθίς), la

- <sup>1459</sup> Ce que signale également [DIOSC.] *Eup.* 1, 5 (καίει δὲ <τὴν> ἀρτηρίαν, « elle brûle la trachée-artère »). On l'emploie toutefois pour certaines affections de la gorge, angine (ANONYM. MED. 6, 3, 23 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 30-31 ; 3, 4, 34, *herba pedicularis, staphis agria*) et gonflement de la luvette ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 492, 7 K]).
- <sup>1460</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 48 (yeux/sourcils) ; 1, 101 (tête et toute partie du corps) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 463, 7-9 ; 10-11 ; 13 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 323, 7-9 K) ; *Hippiatr. Par.* 723 (chez les bœufs).
- <sup>1461</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 117 ; 1, 118 (aux parties génitales) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 520, 13 K).
- <sup>1462</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 520, 13 K) ; PELAG. *Hippiatr. Berol.* 69, 20 (= PELAG. 362c).
- <sup>1463</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 66, 1 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 856, 2, tiré d'Archigène ; 863, 4 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 356, 6-8 ; 496, 3 K) ; AEL. PROM. 11, 4.
- <sup>1464</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 2, 2 ; 1, 3 ; 1, 5 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 582, 2-7 K, tiré d'Archigène) ; AEL. PROM. 9, 2 ; 11, 4 ; 11, 10 ; CASS. FEL. 1, 12 (gargarismes, *staphisagria*) ; 1, 15 (emplâtre, *staphisagria*) ; 1, 16 (*stafisagria*) ; MARCELL. EMP. 1, 35 (versé sur la tête, *staphis agria*).
- <sup>1465</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 821, 14-15 K, *aegilops*) ; AEL. PROM. 11, 4 (douleurs).
- <sup>1466</sup> En médecine humaine : GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 983, 17 K) ; MARCELL. EMP. 30, 31 ; 30, 48 ; soins vétérinaires : COL. *Rust.* 6, 30, 8-9 (cf. PALL. 14, 22, 12, évacuer la bile que le cheval a dans le ventre). Avec *pedicularis/peduclaria herba* dans les textes latins.
- <sup>1467</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 338, 14 ; 339, 6 ; 349, 3, 9 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 987, 1 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 528, 1-4 K) ; AEL. PROM. 52, 4 ; 52, 10 ; CASS. FEL. 53, 3 et 5 (*staphisagria* ; aussi pour l'inflammation du muscle lombaire).
- <sup>1468</sup> « Teigne », ἄχωρ (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 485, 10 ; 493, 4 K] ; [GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 397, 16 K]), « boutons », ψύδρακες, « éruption cutanée, eczéma », ἔκζεμα (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 485, 10 K]), « desquamation », πιτυρίασις ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 395, 12-18 K]), « taches blanches », λευκώματα (AEL. PROM. 104, 1) ; « boutons », ἰονθοί (*Hippiatr. Par.* 1123).
- <sup>1469</sup> En médecine humaine, pour la paralysie de la langue : [DIOSC.] *Eup.* 1, 225 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 38 (*staphisagria*) ; en hippiatrie, pour la paralysie (*Hippiatr. Lugd.* 174).
- <sup>1470</sup> Épilepsie (AEL. PROM. 82, 1 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 98-99, *staphisagria*), apoplexie (THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 7, 25, *stafis agria*), folie (CHIR. 285, *stafisagria*).
- <sup>1471</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 263, 2 K, tiré d'Archigène) ; CASS. FEL. 76, 8 et 11 (*staphisagria*).

coloquinte ; *malum terrae* / (*aristolochia*) *strongyle*, *clematitidis* (ἀριστολογία στρογγύλη, κληματίτις) ; *trifolium acutum* / *oxytriphylon* (\*ὄξυτρίφυλλον), la psoralée bitumineuse.

### *Astula regia, asphodelon*

L'asphodèle<sup>1472</sup> entre dans la recette d'un remède pour la gale. Scribonius Largus lui donne deux noms, un nom grec *asphodelon* (ἀσφόδελος<sup>1473</sup>) et un nom latin, *astula regia* :

... *astulae regiae, quam asphodelon Graeci dicunt, radicis* X p. *duum*,

« ... deux deniers de racine de la **petite hampe royale** que les Grecs appellent *asphodelos*<sup>1474</sup> ... »

Ces deux dénominations sont attestées ici pour la première fois dans les textes latins. La dénomination latine, *astula regia*, « petite hampe royale »<sup>1475</sup>, qui appartient vraisemblablement au langage populaire<sup>1476</sup>, vient de la ressemblance de la tige, à la fois lisse et dépourvue de feuilles<sup>1477</sup>, avec une hampe, l'adjectif *regius* ayant quant à lui pu servir à distinguer une espèce précise d'asphodèle<sup>1478</sup>. En grec, l'« asphodèle », ἀσφόδελος<sup>1479</sup> (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), est mentionnée, dans un contexte médical, chez les auteurs hippocratiques, Nicandre et Cratevas : en boisson ou en application, les graines ou les racines de la plante sont employées (seules) pour soigner la jaunisse<sup>1480</sup>, les brûlures<sup>1481</sup>, les affections de la rate<sup>1482</sup>, les morsures<sup>1483</sup> et bien d'autres maladies<sup>1484</sup>.

En latin, les deux dénominations, *astula regia* et *asphodelus*, sont attestées dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, avec différentes variantes orthographiques. L'emprunt au grec se trouve sous les formes *asphodelus*, *asfodelos* et *asfodilus*, chez Pline l'Ancien (*asphodelus*), Columelle (*asphodelus*), Palladius (*asfodilus*), le Pseudo-Apulée (*asphodelus*, *asfodilus*), Pélagonius (*asfodelos*), Végèce (*asfodelos*), Théodore Priscien (*asfodelos*) et Cassius Félix (*asfodilus*). *Astula regia* est attesté avec trois orthographes de *astula*, *astula*, *hastula* et *astla regia*, chez Pline l'Ancien (avec *hastula*), le Pseudo-Apulée (avec *astula* et *hastula*) et Marcellus Empiricus (avec *astla*). En grec, ἀσφόδελος est bien attesté dans les traités techniques, dont les traités médicaux, notamment chez Dioscoride, les Cyranides, Rufus, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménus, Aélius Promotus, dans le corpus

<sup>1472</sup> Pour une description de la plante, cf. par ex. THEOPHR. *Hist. pl.* 7, 13, 2 ; PLIN. *HN*, 21, 109-110 ; DIOSC. 2, 169. Cf. VERPOORTEN 1962, p. 111-114.

<sup>1473</sup> DELG, s.u. ἀσφόδελος, qui signale qu'il s'agit « très probablement [d'un] emprunt d'origine inconnue ».

<sup>1474</sup> SCRIB. LARG. 254, p. 197.

<sup>1475</sup> DELL, s.u. *hasta*. (*H*)*astula*, « petite lance », n'est pas attesté dans les textes avant Scribonius Largus.

<sup>1476</sup> VERPOORTEN 1962, p. 129.

<sup>1477</sup> VERPOORTEN 1962, p. 112. Cette tige pouvait par ailleurs atteindre un mètre de hauteur.

<sup>1478</sup> MARCHOT 1922, p. 419 : « quant à *regia*, cette épithète laudative doit avoir été appliquée à l'asphodèle parce que, la plante ayant plusieurs variétés, *regia* aura servi à désigner la plus grande et la plus belle, l'asphodèle blanc ou rameux ». Dans les *Compositiones*, ce type de dénomination n'est pas isolé : Scribonius Largus qualifie de « balai royal », *scopa regia*, le fragon (petit-houx), cf. infra, p. 120 (et suiv.).

<sup>1479</sup> DELG, s.u. ἀσφόδελος, « asphodèle » ; sur l'histoire du terme en grec et de sa translittération latine : VERPOORTEN 1962, p. 115-118 ; BIRAUD 1993 (et notamment p. 39-40 pour une synthèse des usages médicaux).

<sup>1480</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 38.

<sup>1481</sup> HIPPOC. *Vlc.* 22.

<sup>1482</sup> HIPPOC. *Int.* 30.

<sup>1483</sup> NIC. *Ther.* 73 ; 534.

<sup>1484</sup> CRATEVAS, 5 dit de la plante qu'elle est diurétique, emménagogue, béchique, antalgique, qu'elle est bonne pour la goutte, les spasmes et les fractures.



hippiatrique (notamment chez Africanus, Hiéroclès et Eumélus), chez Eutecnius et Oribase. Les vertus thérapeutiques de la plante (principalement ses racines, mais également ses feuilles ou ses graines) sont employées en médecine humaine et vétérinaire, dans des remèdes simples ou composés, pour des usages très divers. Les propriétés mentionnées, les unes, chez Nicandre<sup>1485</sup>, les autres, chez Cratevas<sup>1486</sup>, le sont également dans les témoignages postérieurs<sup>1487</sup> ; ceux-ci attestent par ailleurs de nombreux autres emplois de la plante : les affections les plus fréquemment mentionnées sont les lésions cutanées<sup>1488</sup>, les affections du cuir chevelu<sup>1489</sup>, les douleurs et les inflammations<sup>1490</sup> et les tumeurs/abcès<sup>1491</sup> ; la plante entre également (quoique de moins nombreuses attestations) dans des remèdes pour les affections du foie<sup>1492</sup>, les suppurations/ulcérations<sup>1493</sup>, les affections oculaires<sup>1494</sup>, la surdité<sup>1495</sup> et l'excrétion de sang dans les excréments<sup>1496</sup> ; certaines affections ne sont mentionnées qu'une fois dans les textes<sup>1497</sup>.

### *Centunculus, gnafallis*

La plante cotonnière<sup>1498</sup> entre dans la recette d'un remède pour les dérangements intestinaux. Scribonius Largus lui donne deux noms, *centunculus*, un diminutif de *cento*, « morceau d'étoffe »<sup>1499</sup>, et *gnafallis* (γναφαλλίς), un emprunt au grec dérivé de γνάφαλλον, « flocon de laine, laine »<sup>1500</sup> :

<sup>1485</sup> Cf. supra, note 1483, p. 131.

<sup>1486</sup> Cf. supra, note 1484, p. 131.

<sup>1487</sup> Pour les morsures/piqûres : [DIOSC.] *Eup.* 2, 122-123, 126 ; PHILUM. *Ven.* 7, 1 ; en médecine vétérinaire : AFR. *Hippiatr. Cant.* 71, 17 ; remèdes diurétiques pour les reins et la vessie : [DIOSC.] *Eup.* 2, 119 ; RUF. 3, 14 ; remède emménagogue : [DIOSC.] *Eup.* 2, 81 ; remède béchique : [DIOSC.] *Eup.* 2, 31 ; remède pour la goutte : [DIOSC.] *Eup.* 1, 228 ; remède pour les spasmes et les fractures : [DIOSC.] *Eup.* 2, 36.

<sup>1488</sup> Lésions dartreuses ([DIOSC.] *Eup.* 1, 112), lépreuses ([DIOSC.] *Eup.* 1, 123 ; [ORIB.] *Ecl.* 78, 4), *impetigolichen* (*Hippiatr. Cant.* 57, 19 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 18, 58), *herpes* (HIER. *Hippiatr. Berol.* 58, 2).

<sup>1489</sup> Pour l'alopecie : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 842 K) ; pour la chute des cheveux : AEL. PROM. 1, 2 ; également pour faire friser les cheveux : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 445, 8 K, emprunté à Archigène) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 2, 6.

<sup>1490</sup> Par ex. inflammation du sein : [DIOSC.] *Eup.* 1, 131 ; inflammation des testicules : [DIOSC.] *Eup.* 1, 132 ; douleurs des tibias et des pieds : [APUL.] 32, 1 ; sans précision sur la partie douloureuse : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 406, 8 K) ; en médecine vétérinaire, douleur des nerfs : EUM. *Hippiatr. Berol.* 30, 5.

<sup>1491</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 140 (tumeur) ; 1, 146 (tumeurs glandulaires) ; 1, 171 (engelures) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 11, 27-28 (tumeurs glandulaires).

<sup>1492</sup> [APUL.] 32, 2 (douleur) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 454, 14 K) ; CASS. FEL. 44, 12 (gonflement, induration).

<sup>1493</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 57 ; 1, 194 ; ORIB. *Syn.* 2, 47.

<sup>1494</sup> Inflammations, écoulements ([DIOSC.] *Eup.* 1, 34), irritation des paupières, chute des cils (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 37).

<sup>1495</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 61 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 656, 2 K, emprunté à Archigène).

<sup>1496</sup> VEG. 2, 74 ; PELAG. 308, 1.

<sup>1497</sup> La plante entre ainsi dans des remèdes pour les dents douloureuses ([DIOSC.] *Eup.* 1, 69), pour les hernies (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 28, 79), pour la pleurésie ([DIOSC.] *Eup.* 2, 37) et contre la cicatrisation prématurée des plaies (PLIN. *HN*, 26, 147).

<sup>1498</sup> Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 27, 88 ; DIOSC. 3, 117 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 861, 3 K) ; [GAL.] *Lex.* 388 ; ORIB. *Coll.* 11, γ, 11 (tiré de Dioscoride).

<sup>1499</sup> DELL, *s.u. cento*, « couverture ou vêtement fait de différentes pièces cousues ensemble ; *centunculus* : vêtement d'arlequin ; housse de cheval ; cotonnière ».

<sup>1500</sup> DELG, *s.u. κνάπτω*, « carder, peigner de la laine, fouler du drap ».

*prodest et torminosis et cœliacis datum ex aqua centunculum herbam incoctam habente, quam Graeci gnafallida dicunt,*

« [le médicament] est bénéfique aussi pour ceux qui souffrent de coliques et pour ceux qui ont le flux céliaque, donné dans de l'eau où l'on a fait cuire la **plante cotonnière** que les Grecs appellent **gnaphallis**<sup>1501</sup>. »

Aucun de ces phytonymes n'est attesté dans les textes avant les *Compositiones*. *Centunculus* est attesté dans un passage de Tite-Live, mais il y désigne le morceau d'étoffe dont l'on couvre le dos d'un mulet avant de le monter<sup>1502</sup>.

La plante est par ailleurs très peu mentionnée sous ces noms dans les textes postérieurs aux *Compositiones*. *Cencunculus* n'est phytonyme que chez Pline l'Ancien et Chiron<sup>1503</sup> et *gnafallis* n'est attesté que chez Pline l'Ancien sous les formes neutres *gnaphalion* et *gnaphallium*<sup>1504</sup>. Γναφαλλίς n'est attesté que dans le Dioscoride de Vienne<sup>1505</sup>, mais la plante est mentionnée, quoique dans un très petit nombre d'occurrences, sous le nom γναφάλλιον chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase (tiré des deux précédents)<sup>1506</sup>. La plante est employée principalement pour les maux intestinaux, notamment la dysenterie<sup>1507</sup>, et pour les écoulements de sang<sup>1508</sup>; quelques autres affections ne sont mentionnées qu'une seule fois dans les textes (lésions cutanées et articulaires, épilepsie)<sup>1509</sup>. On l'administre en boisson<sup>1510</sup>, en injection ou en application<sup>1511</sup>.

### *Cucurbit(ul)a siluestris, colocynthis*

La coloquinte<sup>1512</sup> entre dans la composition de l'antidote sacré de Paccius Antiochus<sup>1513</sup> et dans celle de pilules (*catapotia*) pour les douleurs des lombes et les paralytiques<sup>1514</sup>. Scribonius Largus lui donne deux noms,

<sup>1501</sup> SCRIB. LARG. 23, 2, p. 113. Il compte une vingtaine d'ingrédients d'origine végétale (SCRIB. LARG. 23, 3).

<sup>1502</sup> LIVY, *Epit.* 7, 14, 7 : *mulis strata detrahi iubet binisque tantum centunculis relictis agasones partim captiuis partim aegrorum armis ornatos imponit*, « il fait enlever les bâts des mulets et, ne leur laissant que deux couvertures pendantes sur leurs flancs, il les fait monter par des palefreniers équipés avec des armes de prisonniers ou de malades » (pour un emploi similaire, cf. FRONTIN. *Str.* 2, 4, 6). La *Library of Latin Texts* (recherche lemmatisée *s.u. centnuculus*) signale également une attestation du terme chez Vitruve (7, 9, 3 : *candela centunculisque*, éd. Teubner), mais les éd. B. Liou/M. Zinghedau (CUF 1995) et F. Granger (Loeb 1934) éditent *candela linteisque*, « à la chandelle et avec des chiffons ».

<sup>1503</sup> PLIN. *HN*, 24, 138 ; 26, 105 ; 26, 114 ; CHIR. 921. Le substantif est également employé pour désigner le tissu dont l'on couvre le dos des mulets (FRONTIN. *Str.* 2, 4, 6, cf. supra, note 1502) ou des morceaux de chiffons/de tissu rapiécé (SEN. *Epis. Luc.* 80, 8 ; APUL. *Apol.* 13, 7 ; *Met.* 1, 6 ; 7, 5 ; 7, 9 ; 9, 12 ; 9, 30).

<sup>1504</sup> PLIN. *HN*, 1 (*gnaphalion*) ; 27, 87 (*gnaphallium*).

<sup>1505</sup> DIOSC. *RV*, 3, 117.

<sup>1506</sup> DIOSC. 3, 117 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 50, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 861, 3 K, bis) ; [GAL.] *Lex.* 388 ; ORIB. *Coll.* 11, γ, 11 (tiré de Dioscoride) ; 15, 1:3, 15 (tiré de Galien).

<sup>1507</sup> Dysenterie : PLIN. *HN*, 27, 88 ; DIOSC. 3, 117 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 50, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 861, 3 K) ; ORIB. *Coll.* 11, γ, 11 (tiré de Dioscoride) ; on l'emploie également pour le flux du ventre (PLIN. *HN*, 27, 88) et la diarrhée (PLIN. *HN*, 24, 138).

<sup>1508</sup> Hémorragies : PLIN. *HN*, 24, 138 ; menstrues : PLIN. *HN*, 27, 88. En gynécologie, on l'emploie également pour l'arrière-faix : PLIN. *HN*, 24, 138.

<sup>1509</sup> La plante entre dans la préparation de remèdes pour le ténesme et les ulcères putrides (PLIN. *HN*, 27, 88), les verrues (CHIR. 921), les lésions articulaires (PLIN. *HN*, 26, 105) et l'épilepsie (PLIN. *HN*, 26, 114).

<sup>1510</sup> Dans du vin astringent : PLIN. *HN*, 24, 138 ; DIOSC. 3, 117 (cf. ORIB. *Coll.* 11, γ, 11, tiré de Dioscoride) ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 861, 3 K) ; dans de l'oxymel ou de l'eau : PLIN. *HN*, 24, 138.

<sup>1511</sup> PLIN. *HN*, 27, 88.

<sup>1512</sup> Pour une description du végétal, cf. PLIN. *HN*, 20, 14 ; DIOSC. 4, 176, 1.

<sup>1513</sup> SCRIB. LARG. 106, 3, p. 102 ; 107, 1, p. 102 (cf. MARCELL. *EMP.* 20, 14).

... *cucurbitulae siluestris*, quam *colocynthidam* appellant, singulorum ꝥ p. X,

« ... **courge sauvage** qu'on appelle *colocynthis*, dix deniers de chaque<sup>1515</sup>. »

*Cucurbitula siluestris*, « courge sauvage », n'est attesté que dans ce passage ; dans les recettes pour les douleurs des lombes, Scribonius Largus emploie *cucurbita siluestris*, « courge sauvage ». *Colocynthis*, un emprunt au grec κολοκυνθίς, « coloquinte »<sup>1516</sup>, n'est employé que dans ce passage. Aucune de ces dénominations n'est attestée dans les textes latins antérieurs au traité<sup>1517</sup>. Dans les textes grecs, κολοκυνθίς n'est attesté que dans les traités gynécologiques du corpus hippocratique. À l'exception d'une occurrence<sup>1518</sup>, c'est même de κολοκυνθίς ἀγρία, « coloquinte sauvage », dont il est systématiquement question. La préparation à base du cucurbitacé, généralement employé seul avec un liant<sup>1519</sup>, mais parfois aussi en composition<sup>1520</sup>, est injectée dans une solution, introduite sous forme de pessaire ou appliquée à l'aide d'une sonde à l'intérieur de l'utérus<sup>1521</sup>. Ces remèdes sont utiles pour purger la bile<sup>1522</sup> ou l'utérus<sup>1523</sup>. Nous trouvons également des mentions de κολοκύνθη ἀγρίη, la « courge sauvage », c'est-à-dire, la coloquinte, dans des contextes (les traités gynécologiques du corpus hippocratique) et des emplois (purger l'utérus) identiques<sup>1524</sup>.

Dans les traités médicaux latins postérieurs aux *Compositiones*, *cucurbita siluestris*, que nous ne trouvons que chez Pline l'Ancien<sup>1525</sup> et Marcellus Empiricus<sup>1526</sup>, est nettement moins attesté que *colocynthis*, qui est employé chez Pline l'Ancien, Théodore Priscien, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus, ainsi que chez Végèce (*coloquintis*), Cassius Félix et Caelius Aurélianus (*coloquintida*). Dans les textes grecs, le phytonyme κολοκυνθίς

<sup>1514</sup> SCRIB. LARG. 154, p. 133 (cf. MARCELL. EMP. 25, 1) ; 155, p. 134.

<sup>1515</sup> SCRIB. LARG. 106, 3, p. 102. Cf. MARCELL. EMP. 20, 13.

<sup>1516</sup> DELG, s.u. κολοκύνθη, « gourde, calebasse », qui indique que le terme « entre dans la série des noms de plantes en -υνθος, -υνθος dont la suffixation n'est pas grecque ».

<sup>1517</sup> *Cucurbita* est attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (Properce, Sénèque le Rhéteur, Celse), mais il désigne d'autres variétés de courges (cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *cucurbita*) ; *cucurbitula* n'est attesté que chez Celse, chez qui il désigne une « ventouse ». Sur les cucurbitacés et l'emploi culinaire de la gourde : CHRISTOL 2016, p. 65-68.

<sup>1518</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 109.

<sup>1519</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 78, 19 (lait de femme) ; 1, 79 (miel ; cf. *Nat. mul.* 32, 80) ; 1, 109 (lait d'ânesse) ; 2, 9 (118 L., eau, miel et huile de narcisse ou de lys ; cf. *Mul.* 1, 80) ; *Nat. mul.* 33, 20 (vin ou lait).

<sup>1520</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 72 ; *Mul.* 2, 55 (= 164 L.) ; *Steril.* 28, 2 (= 238 L.).

<sup>1521</sup> Injection, par ex. HIPPOC. *Nat. mul.* 33, 20 (κλύσαι) ; en pessaire, par ex. HIPPOC. *Mul.* 2, 55 (= 164 L.) ; *Nat. mul.* 32, 79 (βάλανον ποιῶν προστίθει, « formez un ovule et appliquez ») ; appliqué avec une sonde, par ex. HIPPOC. *Steril.* 28, 2 (= 238 L. : τοῦτο περιπλάσαι περὶ μήλην (...) ὥσαι πόρρω ἕως ἂν περήσῃ ἐς τὸ ἔσω τῆς μήτρης, « étaler la préparation autour d'une sonde (...) et pousser profondément jusqu'à ce qu'elle pénètre à l'intérieur de la matrice » ; cf. *Superf.* 27, 2).

<sup>1522</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 80 ; *Mul.* 1, 79 ; 1, 80 ; 1, 109 (*bis*) ; 2, 9 (= 118 L.).

<sup>1523</sup> Pour faire descendre les menstrues : HIPPOC. *Mul.* 1, 72 (cf. *Mul.* 2, 55 = 164 L.) ; 1, 74, 14 ; pour expulser le placenta ou le fœtus : HIPPOC. *Mul.* 1, 78, 19 ; pour celles qui multiplient les fausses-couches : HIPPOC. *Steril.* 26 (= 238 L., cf. *Superf.* 27) ; lavement (sans précision) : HIPPOC. *Nat. mul.* 33, 20.

<sup>1524</sup> Pessaire emménagogue : HIPPOC. *Nat. mul.* 109, 21 (après la mort d'un fœtus, quand le sang est retenu à l'intérieur ; cf. *Mul.* 1, 78, 9) ; *Mul.* 1, 74, 14 ; pessaire pour favoriser la grossesse : HIPPOC. *Mul.* 1, 75, 15 ; pour expulser le fœtus mort : HIPPOC. *Mul.* 1, 78 41 (pessaire) ; 1, 78, 46 (par ingestion) ; ovule purgatif : HIPPOC. *Superf.* 33, 5.

<sup>1525</sup> PLIN. *HN*, 20, 13, chez qui le phytonyme désigne toutefois un autre type de courge, cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *cucurbita*, §3.

<sup>1526</sup> MARCELL. EMP. 20, 13 (= SCRIB. LARG. 106, 3) ; 20, 14 (= SCRIB. LARG. 107) ; 25, 1 ; 28, 8. Pour les autres noms donnés à la coloquinte (*cucurbita Aegyptia*, *Alexandrina*, *siluatica*...), cf. ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *cucurbita*, §2.

ἀγρία n'est employé que chez le Pseudo-Galien et Oribase (tiré notamment de Zopyros)<sup>1527</sup>, et c'est de κολοκύνθη ἀγρία, que l'on trouve chez Dioscoride, Galien, Arétée, Oribase<sup>1528</sup>, que κολοκυνθίς est synonyme : κολόκυνθα ἀγρία· οἱ δὲ σικύαν πικράν, οἱ δὲ κολοκυνθίδα καλοῦσι, « la “courge sauvage” : certains l'appellent “courge amère”, d'autres “coloquinte” »<sup>1529</sup>. Les emplois du végétal sont les mêmes que dans les témoignages antérieurs : en simple ou en composé, par voie interne<sup>1530</sup> ou en application externe<sup>1531</sup>, on l'emploie dans l'antidote de Paccius Antiochus<sup>1532</sup>, dans le traitement des lombes<sup>1533</sup> et de la paralysie<sup>1534</sup>, ainsi que pour expulser les fœtus morts<sup>1535</sup>. C'est un purgatif relativement puissant que l'on emploie par ailleurs dans le traitement de nombreuses affections :

PLIN. HN, 20, 14-17	
14. <i>Infusa quoque clysteribus intestinorum omnibus uitiis<sup>1536</sup> medetur et renium et lumborum et paralyti. Eiecto semine aqua mulsa in ea decoquitur ad dimidias, sic tutissimo infunduntur oboli quattuor.</i> 15. <i>Prodest et stomacho farinae aridae pilulis cum decocto melle sumptis. In morbo regio<sup>1537</sup> semina eius uii sumuntur et protinus aqua mulsa. Carnes eius cum absinthio ac sale dentium dolorem<sup>1538</sup> tollunt, sucus uero cum aceto calefactus mobiles sistit. Item spinæ et lumborum ac coxendicum<sup>1539</sup> dolores, cum oleo si infricetur. Praeterea, mirum dictu, semina eius si fuerint pari numero in linteo adalligata febribus liberare dicuntur quas Graeci periodicas uocant.</i> 16. <i>Satiuae quoque derasae sucus tepefactus auribus<sup>1540</sup> medetur, caro eius interior sine semine clauis pedum et suppurationibus quae Graeci uocant</i>	« 14. En lavement, elle est aussi un remède à toutes les affections des intestins, des reins, des lombes et à la paralysie. Après avoir ôté la graine, on fait cuire de l'hydromel dans une coloquinte jusqu'à réduction de moitié ; on peut en toute sûreté donner quatre oboles de cette préparation en lavement. 15. La coloquinte est bonne aussi pour l'estomac si l'on prend six pilules de poudre du fruit séché avec du miel cuit. Dans la jaunisse, on en prend sept graines et de l'hydromel aussitôt après. La pulpe, avec de l'absinthe et du sel, dissipe les maux de dents, tandis que le suc chauffé avec du vinaigre raffermi les dents branlantes. En friction avec de l'huile, il dissipe les douleurs de la colonne vertébrale, des lombes et des hanches. En outre, chose merveilleuse, les graines, portées en nombre pair dans un linge guérissent, dit-on, les fièvres que les Grecs appellent périodiques. 16.

<sup>1527</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 391, 13 ; 431, 2 ; 431, 15 K) ; ORIB. *Coll.* 14, 50, 1 (tiré de Zopyros) ; 14, 62, 1 (tiré de Zopyros) ; *Syn.* 2, 36, 1.

<sup>1528</sup> DIOSC. 4, 176, 1 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 676, 9 ; 658, 15 K) ; *Voc. Hipp. gloss.* 80 (= 19, 69, 7 K) ; 94 (= 113, 9 K) ; ARET. *C.A.* 2, 5, 3 ; ORIB. *Eun.* 4, 8, 1.

<sup>1529</sup> DIOSC. 4, 176, 1 ; cf. aussi GAL. *Voc. Hipp. gloss.* 80 (= 19, 69, 7 K) ; 94 (= 113, 9 K). Par ailleurs, κολοκυνθίς est fréquemment employé dans les textes botaniques et médicaux grecs : on en trouve de nombreuses occurrences chez Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Severus, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Arétée, dans le corpus hippocratique et dans la compilation d'Oribase.

<sup>1530</sup> Par exemple, injection dans le naseau (VEG. 1, 17, 7), dans le vagin (DIOSC. 4, 176, 2), boisson (DIOSC. 4, 176, 2).

<sup>1531</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 17 ; DIOSC. 4, 176, 2.

<sup>1532</sup> MARCELL. *EMP.* 20, 13-14.

<sup>1533</sup> CASS. *FEL.* 53, 4 ; MARCELL. *EMP.* 25, 1.

<sup>1534</sup> PLIN. *HN*, 20, 14-17.

<sup>1535</sup> DIOSC. 4, 176, 2.

<sup>1536</sup> Coliques : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 9, 29 ; lientérie : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 31, 105 ; dysenterie : VEG. 1, 17, 7 ; colite : CASS. *FEL.* 51, 3 ; MARCELL. *EMP.* 29, 56 (*colocynthis*) ; vers intestinaux : MARCELL. *EMP.* 28, 8 (*cucurbita siluestris*) ; purgatif : MARCELL. *EMP.* 30, 23 (*cucurbita siluestris*) ; 30, 9 (évacue les mucosités et la bile, *colocynthis*).

<sup>1537</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 27, 79 ; CASS. *FEL.* 49, 5-6 ; CAEL. *AUR. De morb. diut.* 3, 5, 76.

<sup>1538</sup> MARCELL. *EMP.* 12, 9 (*colocynthis*).

<sup>1539</sup> MARCELL. *EMP.* 25, 47 (*colocynthis*).

<sup>1540</sup> Inflammation : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 646, 10 K) ; puce (ψύλλαι) et larves (σκόληκες) : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 658, 15 K) ; avec κολοκύνθη ἀγρία dans les deux extraits.

<p><i>ἀποστήματα. Decoctae autem uniuersae sucus dentium motus stabilis et dolores inhihet, uinum cum ea feruefactum oculorum etiam impetus. Folia eius cum recentibus cupressi contusa et inposita, ipsa quoque tosta in argilla ac trita cum adipe anseris uulneribus medetur. 17. Nec non ramentis corticis recens podagras refrigerat, et ardores capitis<sup>1541</sup>, infantium maxime, et ignes sacros uel isdem strigmentis inpositis uel seminibus. Sucus ex strigmentis inlitus cum rosaceo et aceto febrium ardores refrigerat. Aridae cinis inpositus mire combusta sanat. Chrysippus medicus damnabat eas in cibis, sed omnium consensu stomacho utilissimae iudicantur et interaneorum uesciarumque exulcerationibus.</i></p>	<p>Le suc tiède des raclures de l'espèce cultivée est bon pour les oreilles, la pulpe intérieure, sans la graine, pour les cors et les suppurations que les Grecs nomment apostèmes. Le suc de la gourde bouillie tout entière raffermi les dents branlantes et suspend les douleurs ; le vin bouilli avec elle arrête aussi les inflammations des yeux. L'application des feuilles pilées avec des feuilles fraîches de cyprès, et le fruit lui-même rôti dans l'argile et écrasé avec de la graisse d'oie guérissent les blessures. 17. Les raclures d'écorce fraîche calment la sensation de chaleur dans la goutte et les ardeurs de la tête, surtout chez les petits enfants, comme l'application de ces mêmes raclures ou de graines dans l'érysipèle. Le suc des raclures en lotion avec de l'huile rosat et du vinaigre calme les ardeurs des fièvres. La cendre du fruit séché, en application, guérit merveilleusement les brûlures. Le médecin Chrysippe condamnait les gourdes comme aliment, mais, de l'aveu de tous, elles sont jugées très bonnes pour l'estomac et pour les ulcérations des intestins et de la vessie. »</p>
<p>DIOSC. 4, 176, 1-2</p>	
<p>1. δύναμιν δὲ ἔχει ἢ μὲν ἐντεριώνη τοῦ καρποῦ καθαρτικὴν τετρωβόλου πλῆθος μετὰ ὑδρομέλιτος &lt;ἀνα&gt;λαμβανομένη νίτρω καὶ σμύρνη καὶ μέλιτι ἐφθῶ εἰς καταπότια. 2. αὗται δὲ αἰ σφαῖραι ξηραὶ λεῖται ὠφελίμως μείγνυνται κλυσμοῖς ἐπὶ ἰσχιαδικῶν καὶ παραλυτικῶν καὶ κωλικῶν<sup>1542</sup>, ἄγουσαι φλέγμα καὶ χολήν<sup>1543</sup> καὶ ξύσμα, ἔσθ' ὅτε δὲ καὶ αἱματῶδες, ἔμβρῦά τε φθειροῦσι προστιθέμεναι, ὀδονταλγίας<sup>1544</sup> τε διάκλυσμα, ἐάν τις ἐκκαθάρας αὐτὴν καὶ περιπλάσας πηλῶ ἔναποζέσας τε ὄξος δῶ διακλύζεσθαι· εἰ δὲ τις ἐναφεινήσας μελίκρατον ἢ καὶ γλυκὺ καὶ ἐξαιθριάσας δώσει πιεῖν, καθαίρει πάχος καὶ ξύσμα· ἔστι δὲ κακοστόμαχος λίαν. προστίθεται δὲ καὶ βάλανια ἐξ αὐτῆς πρὸς ἐκκομιδὴν τῶν περιτωμάτων· καὶ χλωρᾶς δὲ αὐτῆς ὁ χυλὸς ἐπὶ ἰσχιαδικῶν ἀνατριβόμενος ἀρμόζει.</p>	<p>« 1. La chair du fruit a une propriété purgative si on en prend quatre oboles avec de l'hydromel, du natron, de la myrrhe et du miel bouilli, sous forme de pilules. 2. Ces boules, séchées et broyées, sont mélangées de manière bénéfique aux clystères pour ceux qui souffrent de la hanche, de paralysie et de coliques, éliminant le phlegme, la bile, les lambeaux de chair, et parfois même les matières sanguinolantes ; en pessaire, elles tuent les fœtus ; c'est un bain de bouche pour les maux de dents si on enlève l'intérieur, qu'on l'enveloppe d'argile, qu'on le fait bouillir dans du vinaigre et qu'on le donne en bain de bouche ; si, après l'avoir fait bouillir dans de l'hydromel ou du vin doux, et après l'avoir exposé au soleil, on le donne à boire, il élimine les humeurs épaisses et les lambeaux de chair. Mais c'est très mauvais pour l'estomac. On emploie également des suppositoires qui en sont faits pour l'évacuation des excréments. Lorsqu'il est frais, son jus convient, en friction, pour ceux qui souffrent de sciatique. »</p>

<sup>1541</sup> Autres affections de la tête pour lesquelles une purgation est prescrite : teigne (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 6, 14), alopecie (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 7, 17), maux de tête (CASS. FEL. 1, 4, si le ventre est constipé ; 1, 5, pour évacuer un excès d'humours causant boudonnements d'oreille, vertiges et voile devant les yeux).

<sup>1542</sup> ARET. *C.A.* 2, 5, 3 (pour l'*ileos* ; avec κολοκύνθη ἀγρήνη).

<sup>1543</sup> ORIB. *Coll.* 14, 50, 1 (tiré de Zopyros) la mentionne parmi les substances qui chassent dans les urines les humeurs du foie, de la rate et des reins.

<sup>1544</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 431, 2 ; 14 K)

La coloquinte entre enfin dans des traitements de l'épilepsie<sup>1545</sup>, de l'*elephantiasis*<sup>1546</sup>, ainsi que dans un remède prophylactique pour les cheveux<sup>1547</sup>.

***Malum terrae, (aristolochia) strongyle, (aristolochia) clematitidis***

L'aristolochie<sup>1548</sup> entre dans la composition d'un remède pour les ulcères cancéreux<sup>1549</sup>, d'une préparation pour l'angine<sup>1550</sup>, d'un antidote sacré attribué à Paccius Antiochus<sup>1551</sup>, de pastilles pour les calculs, la rate et l'hydropisie<sup>1552</sup>, de deux thériaques<sup>1553</sup> et de plusieurs emplâtres chirurgicaux<sup>1554</sup> ; sa racine est par ailleurs employée, en application, pour nettoyer les ulcères purulents<sup>1555</sup>. Dans la majorité des recettes qui la mentionnent, on la trouve sous la dénomination *malum terrae*, « pomme de terre »<sup>1556</sup>. Font exception deux des recettes d'emplâtres chirurgicaux, la première, où Scribonius Largus l'emploie avec l'équivalent grec *aristolochia*,

*terrae mali, quod aristolochiam Graeci dicunt, X p. XX,*

« vingt deniers de la **pomme de terre** que les Grecs appellent *aristolochia* »<sup>1557</sup>,

la seconde, où celui-ci en distingue deux espèces,

*mali terrae rotundi, quae aristolochia strongyle Graece dicitur, mali terrae sarmentorum, quibus unguentarii utuntur, dicitur autem aristolochia clematitidis (...) singulorum pondo unciam,*

« **pomme de terre** à racine ronde qu'on appelle *aristolochia strongyle* en grec, sarments de la **pomme de terre** qu'emploient les parfumeurs – on l'appelle *aristolochia clematitidis*-, (...) une once de chaque<sup>1558</sup>. »

<sup>1545</sup> CASS. FEL. 71, 2.

<sup>1546</sup> CASS. FEL. 73, 3.

<sup>1547</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 391, 14 K, avec κολοκυνθίς ἀγρία), repris par ORIB. *Eun.* 4, 8, 1 (avec κολοκύνθη ἀγρία). Remède pour éviter que les cheveux ne deviennent gris. Sur ce passage : GUARDASOLE 2018, note 13, p. 34.

<sup>1548</sup> Pour une description des différentes espèces d'aristolochie, cf. THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 13, 3 ; NIC. *Ther.* 509-516 ; DIOSC. 3, 4, 1-3 ; PLIN. *HN*, 25, 95-97 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 11, 835, 15-836, 6 K) ; ORIB. *Coll.* 11, α, 60 (tiré de Dioscoride) ; 15, 1:1, 82-83 (tiré de Galien).

<sup>1549</sup> SCRIB. LARG. 63, 1, p. 66 (également bon pour les « tumeurs charbonneuses », *carbunculi*, le « feu sacré », *ignis sacer*, et le « zona », *zona*). On le prend dilué dans du vin.

<sup>1550</sup> SCRIB. LARG. 70, 3, p. 71 (médicament dont l'on frotte la gorge).

<sup>1551</sup> SCRIB. LARG. 106, 3, p. 102. Sur cet antidote, cf. infra, p. 225 (et suiv.).

<sup>1552</sup> SCRIB. LARG. 153, 1, p. 132. Les pastilles (*pastilli*) sont données diluées dans du vinaigre et du miel.

<sup>1553</sup> SCRIB. LARG. 165, p. 142 ; 166, p. 143. Sur cette thériaque, cf. infra, p. 200 (et suiv.).

<sup>1554</sup> SCRIB. LARG. 202, 1, p. 166 (pour les blessures avec lésion, les fractures de l'os, notamment du crâne, les os putrides, les morsures de chien, les ulcères récents et sans callosité) ; 206, 1, p. 168-169 (emplâtre d'Isis, efficace en soin post-opératoire de la trépanation et de la *gastroraphia* – cf. infra, p. 302-, ainsi que bien d'autres maux, cf. SCRIB. LARG. 206, 4-5, p. 169-170) ; 220, 3, p. 181 (indurations, ulcères, brûlures, maladies de l'anus).

<sup>1555</sup> SCRIB. LARG. 237, 1, p. 191.

<sup>1556</sup> *Malum* est un « mot oriental venu par l'intermédiaire du grec μήλον (dor. μᾶλον), attesté depuis Homère » (CHRISTOL 2016, p. 280).

<sup>1557</sup> SCRIB. LARG. 202, 1, p. 166. En outre, *aristolochia* est employé seul dans la recette des pastilles pour les calculs (c. 153).

<sup>1558</sup> SCRIB. LARG. 206, 1, p. 168-169. Sur l'aristolochie ronde (*Aristolochia rotunda* L.) : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *aristolochia*, § 1 ; sur l'aristolochie clématite (*Aristolochia clematitidis* L.) : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *aristolochia*, § 3. Sur ces différentes dénominations chez Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2013b, p. 660-662.

Dans la recette du remède pour l'angine enfin (c. 70), Scribonius Largus mentionne une troisième espèce, l'aristolochie de Crète, *aristolochia Cretica*<sup>1559</sup>. Si le phytonyme *aristolochia*, un emprunt au grec ἀριστολογία, « excellente (ἀρίστα) pour l'accouchement (λοχεία) »<sup>1560</sup> (premiers emplois dans le corpus hippocratique), est bien ancré dans le lexique botanique latin depuis le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>1561</sup>, l'équivalent latin que lui donne ici Scribonius Largus, « pomme, *malum*, de terre, *terrae* », n'est en revanche pas attesté dans les textes avant les *Compositiones*<sup>1562</sup>. Par ailleurs, parmi les trois espèces de la plante qu'il mentionne spécifiquement, la ronde, la sarmenteuse et la crétoise, seule l'aristolochie de Crète, *aristolochia Cretica*, est employée avant lui chez Celse<sup>1563</sup> ; les épithètes *strongyle*, un emprunt à l'adjectif grec στρογγύλος, « rond » (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), et *clematitis*, un emprunt au substantif grec κληματίτις, un dérivé de κλήμα, « sarment », ne sont pas attestés dans les textes latins antérieurs à Scribonius Largus et nous ne trouvons aucune attestation dans les traités grecs antérieurs aux *Compositiones* ni de ἀριστολογία στρογγύλη, ni de ἀριστολόχεια κληματίτις. Les usages thérapeutiques de la plante sont nombreux<sup>1564</sup>. À l'exception d'un passage hippocratique dans lequel la plante est employée seule, en application, pour empêcher la suppuration d'une plaie<sup>1565</sup>, on la trouve exclusivement dans des remèdes composés. Dans les témoignages grecs – certains de ces emplois sont également attestés chez Celse –, ceux-ci sont prescrits pour les affections de l'utérus<sup>1566</sup>, l'hydropisie<sup>1567</sup>, les douleurs de côte<sup>1568</sup>, les blessures à la tête<sup>1569</sup> et les morsures de serpents<sup>1570</sup> ; Théophraste indique par ailleurs qu'elle est bonne comme somnifère<sup>1571</sup>. Chez Celse, on la trouve dans des emplâtres *epispastice*<sup>1572</sup>, des remèdes corrosifs<sup>1573</sup>, dans une préparation pour les meurtrissures au visage<sup>1574</sup>, un émollient pour la

<sup>1559</sup> Sur l'aristolochie de Crète (*Aristolochia cretica* Lam.) : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *aristolochia*, § 4.

<sup>1560</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *aristolochia* ; PLIN. *HN*, 25, 95.

<sup>1561</sup> Le phytonyme *aristolochia* est attesté chez Cicéron (CIC. *Div.* 1, 16 ; 2, 46) et Celse (une quinzaine d'occurrences). Les deux auteurs emploient le terme seul, si ce n'est dans une recette du *De medicina* (5, 18, 7b), où l'on trouve de l'aristolochie de Crète, *aristolochia cretica*.

<sup>1562</sup> ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *malum*, § 7 mentionne une dénomination analogue chez Celse, *malum terrestre* (CELS. 3, 18, 12), qui désignerait la mandragore, mais nous ne la trouvons pas dans le texte.

<sup>1563</sup> Cf. supra, note 1561.

<sup>1564</sup> Sur une synthèse de ces emplois dans les témoignages antérieurs aux *Compositiones* : SCARBOROUGH/FERNANDES 2011, p. 4-6.

<sup>1565</sup> HIPPOC. *Vlc.* 13, 2 (la plante est réduite en poudre et saupoudrée sur la plaie). Pour un emploi identique chez Scribonius Largus, cf. supra, note 1555, p. 137.

<sup>1566</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 62 (potion pour l'utérus) ; *Mul.* 1, 74, 11 (pessaire nettoyant) ; 2, 92 (= 201 L., boisson pour la suffocation de l'utérus) ; 2, 97, 13 (= 206 L., boisson pour les douleurs de l'utérus) ; THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 13, 3.

<sup>1567</sup> HIPPOC. *Int.* 23 (pastilles, κόλλικες, que l'on donne en boisson au malade – on les dilue dans du vin – après opération). Pour un emploi analogue chez Scribonius Largus, cf. supra, note 1552, p. 137.

<sup>1568</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 16 (par voie orale) ; CELS. 5, 25, 7 (pilules, *catapotia*).

<sup>1569</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 13, 3 ; CELS. 5, 19, 7-8 (emplâtre pour les fractures ; le premier est attribué à Philotas).

<sup>1570</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 13, 3 ; NIC. *Ther.* 517-519 (qui précise qu'est ici efficace l'aristolochie mâle, à la racine allongée – par opposition à l'aristolochie femelle, à la racine arrondie-) ; CIC. *Div.* 1, 16. Dans la *Thériaque* de Nicandre (NIC. *Ther.* 937), l'aristolochie entre par ailleurs dans la composition d'un remède bon « pour tous les fléaux » (πάσησιν ἄταις) et apparaît en tête d'une trentaine d'ingrédients d'origine végétale (principalement), minérale et animale. Le remède est façonné sous forme de pilules et pris dans du vin.

<sup>1571</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 13, 3.

<sup>1572</sup> CELS. 5, 19, 13-15 (*ter* ; le second d'entre eux est emprunté à Philocrates) ; pour un second type d'emplâtre, cf. supra, note 1569. Sur les emplâtres *epispastice*, cf. infra, p. 222.

<sup>1573</sup> CELS. 5, 19, 19 ; 5, 22, 2a-c (*ter*) ; 5, 22, 3 (emprunté à Héras) : remèdes qui « brûlent » (*adurere*) pour « contenir la chair putréfiée » (*putrem carnem continere*).

<sup>1574</sup> CELS. 5, 18, 24.

goutte et les articulations<sup>1575</sup>, des pastilles pour la luette et les parties génitales<sup>1576</sup>, ainsi qu'une application pour enlever les échardes<sup>1577</sup>; l'aristoloche crétoise, *aristolochia cretica*, entre quant à elle dans la recette d'un émollient<sup>1578</sup>.

La plante est très fréquemment employée dans les recettes médicales grecques et latines postérieures aux *Compositiones*, mais ses noms y connaissent une postérité inégale. Dans les textes latins, *strongyle* n'est attesté que chez Pline l'Ancien et n'est jamais épithète d'*aristolochia* : lorsqu'il n'est pas toponyme, c'est une espèce d'alun qu'il désigne<sup>1579</sup>; dans les textes grecs, ἀριστολοχία στρογγύλη est attesté chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus et Oribase (tiré de Rufus)<sup>1580</sup>. *Clematitis* n'est attesté que chez Pline l'Ancien et Marcellus Empiricus<sup>1581</sup>; le phytonyme (ἀριστολόχεια) κληματίτις est employé chez Dioscoride, Thessalos de Tralles, Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippiatrice (Africanus) et chez Oribase (tiré d'Antyllus, Dioscoride et Galien)<sup>1582</sup>. Aucun auteur latin n'emploie la dénomination *aristolochia Cretica*, mais Marcellus Empiricus la mentionne sous le nom *aristolochia Graecae*, « aristoloche de Grèce »<sup>1583</sup>, et nous trouvons, dans les textes grecs, des occurrences de ἀριστολοχία Κρητική (Galien, Pseudo-Galien, corpus hippiatrice)<sup>1584</sup>. Ce sont les termes génériques, ἀριστολόχεια<sup>1585</sup>, *aristolochia* et *malum terrae* qui sont le plus fréquemment employés, *aristolochia* étant préféré à *malum terrae* dans les textes latins (sauf chez Chiron, qui emploie indifféremment l'un et l'autre nom) :

	<i>aristolochia</i>				<i>malum terrae</i>
	<i>aristolochia</i>	~ <i>rotunda</i>	~ <i>longa</i> <sup>a</sup>	~ <i>Graecae</i>	
PLIN.	24	-	-	-	2
GARG. MART.	-	-	-	-	2
PELAG.	12	-	-	-	1
CHIR.	9	-	-	-	9
MED. PLIN.	4	1	-	-	-
VEG.	12	4	4	-	1
[APUL.]	10	-	-	-	2
THEOD. PRISC.	8	1	-	-	-
CASS. FEL.	-	1	1	-	-
MARCELL. EMP.	12	4	3 <sup>b</sup>	1	10

a. Sur l'aristoloche « longue » (*Aristolochia longa* L.), cf. ANDRE 1985, s.u. *aristolochia*, §2.

b. On trouve également une attestation de *aristolochia digitilis* (DIOSC. 3, 4, 2 : ἀριστολοχία δακτυλίτις), qui

<sup>1575</sup> CELS. 5, 18, 35.

<sup>1576</sup> CELS. 5, 20, 4 (emprunté à Andron ; inflammation de la luette, cancer des parties génitales).

<sup>1577</sup> CELS. 5, 26, 35c.

<sup>1578</sup> CELS. 5, 18, 7b (*Andreae malagma*, « émollient d'Andréas » ; il draine l'humeur et fait mûrir le pus ; on l'emploie notamment pour les abcès, les articulations ou les hanches).

<sup>1579</sup> Toponyme : PLIN. *HN*, 3, 94 ; 4, 67 ; 5, 131 ; 34, 81 ; 35, 184 ; espèce d'alun : PLIN. *HN*, 35, 187 : *inertioris est alterum generis, quod strongylen uocant*, « il y a une autre espèce moins active, que l'on appelle *strongyle* ».

<sup>1580</sup> DIOSC. 2, 122, 1 ; chez Galien, cf. DURLING 1993, s.u. ἀριστολοχία ; PHILUM. *Ven.* 10, 2 ; [AEL. PROM.] 35 ; AEL. PROM. 34, 1-5 ; 45, 4 ; 63, 1 ; 114, 10 ; ORIB. *Coll.* 8, 24, 3 ; 8, 24, 35 ; 8, 24, 37 *et alii* (tirés de Rufus).

<sup>1581</sup> PLIN. *HN*, 25, 95 ; MARCELL. EMP. 28, 6.

<sup>1582</sup> DIOSC. 3, 4, 3-5 ; THESS. 1, 12, 11 ; 2, 2, 6 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 11, 835, 18 K) ; [GAL.] *De ther. ad Pamph.* 5, 13 (= 14, 309, 2 K) ; AFR. *Hippiatr. Cant.* 3, 4 ; ORIB. *Coll.* 8, 12, 3 (tiré d'Antyllus) ; 11, α, 60 (tiré de Dioscoride) ; 15, 1:1, 82 (tiré de Galien).

<sup>1583</sup> MARCELL. EMP. 15, 6.

<sup>1584</sup> GAL. *De comp. med. per gen.* VII (= 13, 828, 8 K) ; *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 343, 16 et 344, 14 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 204, 3 K) ; *Hippiatr. Lond. add.* 86.

<sup>1585</sup> On en trouve de très nombreuses attestations chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Archigène, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Eutecnius, dans le corpus hippiatrice et dans la compilation d'Oribase.



correspond à l'aristoloche longue.

Les usages thérapeutiques des remèdes dans lesquels on trouve la plante sont très nombreux<sup>1586</sup> :

- Pour l'aristoloche, sans précision d'espèce (*malum terrae*)<sup>1587</sup> :
  - Remèdes simples : pour soulager les maux de dents<sup>1588</sup>, les ballonnements d'estomac<sup>1589</sup>, pour les fistules de l'anus<sup>1590</sup>, pour nettoyer les ulcères sordides<sup>1591</sup>, extraire un corps étranger<sup>1592</sup> ;
  - Remèdes composés : elle entre principalement dans des soins vétérinaires<sup>1593</sup> ; on la trouve également pour les lésions cutanées<sup>1594</sup>, les vers intestinaux<sup>1595</sup> et dans un antidote pour le côlon<sup>1596</sup>.
- Aristoloche ronde (στρογγυλη / *rotunda*) : on l'emploie principalement pour les piqûres et les morsures<sup>1597</sup> ; elle soigne également les lésions cutanées<sup>1598</sup>, l'écoulement des yeux<sup>1599</sup> et les affections du côté<sup>1600</sup>, ainsi que les excroissances nasales<sup>1601</sup> et la goutte<sup>1602</sup>.
- Pour l'aristoloche *clematitis* (κληματίτις) : thériaque<sup>1603</sup>, vers intestinaux<sup>1604</sup>, soins vétérinaires<sup>1605</sup>.
- Pour l'aristoloche de Crète (ἀριστολογία Κρητική) / de Grèce (*aristolochia Graecae*) : morsures d'araignées<sup>1606</sup>, fistules<sup>1607</sup>, cicatrisation des ulcères, sciatique<sup>1608</sup>, angine<sup>1609</sup>, emplâtre vétérinaire bon pour tout<sup>1610</sup>.

<sup>1586</sup> Pour les propriétés thérapeutiques de chacune des trois espèces, cf. DIOSC. 3, 4, 4-5 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 11, 835, 15-836, 6 K) ; ORIB. *Coll.* 11, α, 60 (tiré de Dioscoride) ; 15, 1:1, 82-83 (tiré de Galien). Pour une courte synthèse des emplois de l'aristoloche dans les traités postérieurs à Scribonius Largus : SCARBOROUGH/FERNANDES 2011, p. 7-11.

<sup>1587</sup> Nous ne prenons pas en compte les passages dans lesquels l'aristoloche est désignée par le terme *aristolochia/ἀριστολόχεια* (employé seul).

<sup>1588</sup> MARCELL. EMP. 12, 55 (racine et tige mâchées).

<sup>1589</sup> MARCELL. EMP. 28, 14 (plante broyée dans du vin).

<sup>1590</sup> MARCELL. EMP. 31, 23 (racine broyée, en application ou en boisson).

<sup>1591</sup> MARCELL. EMP. 33, 3 (SCRIB. LARG. 237, 1).

<sup>1592</sup> MARCELL. EMP. 34, 45 (application externe).

<sup>1593</sup> [GARG. MART.] 4 (en frotter les lèvres de l'animal) ; CHIR. 769 (application externe à appliquer avant de « démettre », *eicere*, un membre), boissons pour la toux ([GARG. MART.] 5 ; CHIR. 831 ; 833), poudre de quadriges (CHIR. 842 ; VEG. 3, 13, 4), remède acope (CHIR. 859), remède *spodium* (CHIR. 938), onguent pour les maladies causées par le fumier d'étable (CHIR. 875, *malagma ad femus*), remède caustique (CHIR. 902).

<sup>1594</sup> MARCELL. EMP. 11, 29 (feu sacré, herpès, tumeurs charbonneuses) ; 20, 13.

<sup>1595</sup> MARCELL. EMP. 28, 6 : pilules composées à la fois (parmi d'autres ingrédients) d'aristoloche *clematitis* et d'aristoloche tout court, *malum terrae* ; à donner dans de l'hydromel.

<sup>1596</sup> MARCELL. EMP. 29, 11 (*malum terrae*).

<sup>1597</sup> Antidotes thériaques : [GAL.] *De antid.* (= 14, 110, 8 ; 177, 18 ; 184, 15 ; 201, 11 ; 209, 11 K) ; *De ther. ad Pis.* 19, 3 (= 14, 291, 6 K) ; PHILUM. *Ven.* 10, 2 (cf. [AEL. PROM.] 35) ; [ORIB.] *Ecl.* 75, 21 ; emplâtre pour les morsures de bêtes sauvages : AEL. PROM. 45, 4.

<sup>1598</sup> AEL. PROM. 63, 1 ; ORIB. *Coll.* 8, 24, 35 (tiré de Rufus).

<sup>1599</sup> AEL. PROM. 63, 1 ; ORIB. *Coll.* 8, 45, 1 (tiré de Philouménos).

<sup>1600</sup> AEL. PROM. 34, 1 et 5.

<sup>1601</sup> AEL. PROM. 114, 10 (ozènes et polypes).

<sup>1602</sup> ORIB. *Coll.* 8, 45, 7 (tiré de Philouménos).

<sup>1603</sup> [GAL.] *De ther. ad Pamph.* 5, 13 (= 14, 309, 2 K).

<sup>1604</sup> MARCELL. EMP. 28, 6 : pilules composées à la fois (parmi d'autres ingrédients) d'aristoloche *clematitis* et d'aristoloche tout court, *malum terrae* ; à donner dans de l'hydromel.

<sup>1605</sup> *Elephantiasis* (AFR. *Hippiatr. Cant.* 3, 4), siriase, c'est-à-dire eczéma du pied (*Hippiatr. Cant.* 80, 7).

<sup>1606</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 204, 3 K).

***Trifolium acutum, oxytriphylon***

La psoralée bitumineuse<sup>1611</sup> est employée pour faire fuir les serpents<sup>1612</sup>, ainsi que dans la recette d'une thériaque<sup>1613</sup> et dans celle d'un antidote<sup>1614</sup>. Scribonius Largus lui donne deux noms, un nom latin et un équivalent grec (employé dans le seul passage qui suit) :

*idem praestat et hierobotane et trifolium acutum, quod oxytriphylon Graeci appellant,*

« on obtient le même résultat avec l'*hierobotane* et avec le **trèfle à feuille pointue** que les Grecs appellent *oxytriphylon*<sup>1615</sup>. »

Ces deux dénominations, qui désignent littéralement un « trèfle (*trifolium*, τριφύλλον)<sup>1616</sup> pointu (*acutum*, ὀξύ) » (c'est-à-dire aux folioles pointues), ne sont pas attestées dans les traités antérieurs aux *Compositiones*, ni en latin, ni en grec. Seuls les substantifs τριφύλλον/*trifolium*, « trèfle », sont employés dans les textes, en l'occurrence chez les auteurs hippocratiques et chez Celse. On emploie, lorsque cela est précisé, son jus, ses graines ou ses feuilles, principalement en composition<sup>1617</sup>, presque exclusivement par voie orale<sup>1618</sup>, dans des préparations pour les fièvres<sup>1619</sup>, les plaies<sup>1620</sup>, dans des remèdes emménagogues<sup>1621</sup>, des médicaments pour la rate<sup>1622</sup> ou les morsures de serpents<sup>1623</sup>.

Dans les traités latins postérieurs à Scribonius Largus, *oxytriphylon* n'est attesté que chez Pline l'Ancien, qui en fait, par confusion, une espèce de trèfle (*trifolium*), *tria eius genera* : (...) *alterum acuto [folio] oxytriphylon*, « il y a trois espèces de trèfles : (...) le second, nommé *oxytriphylon*, a la feuille aiguë »<sup>1624</sup>; c'est en réalité le premier d'entre eux, « nommé par les Grecs *minyanthes* ou *asphaltion* », *minyanthes uocant Graeci, alii asphaltion*, qui désigne la psoralée bitumineuse<sup>1625</sup>. La dénomination *trifolium acutum* est quant à elle attestée chez Columelle (repris par Palladius et Végèce<sup>1626</sup>) et Pélagonius<sup>1627</sup>. La

<sup>1607</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 828, 8 K).

<sup>1608</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 343, 16 et 344, 14 K).

<sup>1609</sup> MARCELL. EMP. 15, 6.

<sup>1610</sup> *Hippiatr. Lond. add.* 86.

<sup>1611</sup> Pour une description de la plante, cf. SCRIB. LARG. 163, 2, p. 140.

<sup>1612</sup> SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140.

<sup>1613</sup> SCRIB. LARG. 165, p. 141. Sur cette recette et les thériaques, cf. infra, p. 200 (et suiv.).

<sup>1614</sup> SCRIB. LARG. 177, p. 148. Sur cet antidote, cf. infra, p. 229 (et suiv.).

<sup>1615</sup> SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140 (la plante est attachée à la ceinture). Sur la *hierobotane*, cf. supra, p. 106 (et suiv.).

<sup>1616</sup> Le terme désigne littéralement toute plante dont la feuille (*folium*) comporte trois (*tres*) folioles (sur les six différentes plantes que le terme désigne : ANDRE 1985<sup>2a</sup>, s.u. *trifolium*), mais dans les occurrences antérieures aux *Compositiones*, celui-ci désigne le trèfle. FRUYT 2014, p. 110 signale que « les composés grecs en °-φυλλον (φύλλον, “feuille”) furent transcrits en lat. °-phyll-um n., mais cette séquence fut à la fois traduite et réinterprétée en lat. °-folium d'après *folium*, “feuille” ».

<sup>1617</sup> On l'emploie parfois en simple, dans du vin : HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 45 ; 109, 20.

<sup>1618</sup> Fait exception HIPPOC. *Vlc.* 11, 1 où la plante est employée dans des cataplasmes.

<sup>1619</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 42 (fièvre tierce) ; 2, 43 (fièvre quarte) ; *Morb.* 3, 17 (*causon*).

<sup>1620</sup> HIPPOC. *Vlc.* 11, 1.

<sup>1621</sup> HIPPOC. *Nat. mul.* 32, 45 ; 109, 20 (= *Mul.* 1, 78, 1).

<sup>1622</sup> CELS. 4, 16, 3.

<sup>1623</sup> CELS. 5, 27, 7.

<sup>1624</sup> PLIN. *HN*, 21, 54. Sur cette confusion : ANDRE 1985<sup>2a</sup>, s.u. *oxytriphylon*.

<sup>1625</sup> PLIN. *HN*, 21, 54 ; cf. ANDRE 1985<sup>2a</sup>, s.u. *trifolium*, §2.

<sup>1626</sup> Palladius (PALL. 18, 2) et Végèce (VEG. 4, 21, 2) ont pour source Columelle (COL. *Rust.* 6, 17, 2). Sur le texte de Végèce : ANDRE J. 1958, « Confusions botaniques dans les textes des médecins et vétérinaires latins », *Latomus* 17/3, p. 488-492 (et plus précisément p. 489-490).

<sup>1627</sup> PELAG. 14.

plante est employée, chez les premiers, en cas de morsures, chez le second, dans une boisson composée pour la morve. Dans les textes grecs, \*ὄζυτριφύλλον n'est pas attesté. En revanche, la psoralée bitumineuse est mentionnée sous le nom ὄξυφυλλον, « à folioles pointues », chez Dioscoride, Galien et Oribase (tiré de Dioscoride), qui le donnent, avec μινυανθές et ἀσφάλτιον, comme l'un des noms du τρίφυλλον<sup>1628</sup>. Ses emplois sont les mêmes que dans les témoignages antérieurs :

DIOSC. 3, 109

βοηθεῖ δὲ τὸ σπέρμα καὶ τὰ φύλλα πινόμενα ἐν ὕδατι πλευριτικοῖς, δυσουροῦσιν<sup>1629</sup>, ἐπιληπτικοῖς, ἀρχομένοις ὑδρωπιᾶν, ὑστερικᾶς· ἄγει δὲ καὶ καταμήνια<sup>1630</sup>. δεῖ δὲ διδόναι τοῦ μὲν σπέρματος δραχμὰς τρεῖς, τῶν δὲ φύλλων δραχμὰς τέσσαρα· ἀρήγει δὲ καὶ θηριοθήκτοις σὺν ὄζυμέλιτι τὰ φύλλα πινόμενα. ἰστόρησαν δὲ τινες ὅτι ὄλου τοῦ θάμνου καὶ τῆς ῥίζης τὸ ἀφέψημα καὶ τῶν φύλλων καταντλούμενον ἐπὶ τῶν ἐρπετοθήκτων παραιτεῖται τοὺς πόνους. ἐὰν δὲ θεραπευθεῖς τις τῶ ὕδατι [ἐὰν] ἕτερον ἔλκος ἔχων καταντληθῆ, τὰ αὐτὰ πάσχει τοῖς δηχθεῖσι. ποτίζουσι δὲ τινες ἐπὶ μὲν τριταίου τρία φύλλα ἢ τρία σπερμάτια ἐν οἴνῳ, ἐπὶ δὲ τεταρταίου τέσσαρα, ὡς λύοντα τὰς περιόδους· μείγνυται δὲ αὐτῆς ἡ ῥίζα καὶ ἀντιδότοις.

« La graine et les feuilles, bues avec de l'eau, viennent en aide à ceux qui souffrent de pleurésie, de difficultés urinaires, d'épilepsie, d'hydropisie naissante et d'affections de l'utérus ; elles sont également emménagogues. Il faut donner trois drachmes de la graine et quatre des feuilles. Bues avec de l'oxymel, les feuilles aident les personnes mordues par des bêtes sauvages. Certains ont rapporté que la décoction de l'arbuste entier, de la racine et des feuilles, utilisée en fomentation sur les personnes mordues par des serpents, soulage leurs douleurs. Mais si la personne traitée avec cette eau la verse sur la plaie d'une autre personne, celle-ci souffrira comme les personnes mordues. Certains font boire trois feuilles ou trois petites graines dans du vin pour la fièvre tierce et quatre pour la fièvre quarte, dans l'idée d'arrêter les fièvres périodiques. Sa racine est aussi mélangée à des antidotes. »

On l'emploie également pour le foie<sup>1631</sup> et les douleurs du côté<sup>1632</sup>.

### Deux phytonymes empruntés au grec : opium / meconium

Quand il est n'est pas poison<sup>1633</sup>, l'opium, ou suc de pavot<sup>1634</sup>, entre dans de nombreuses compositions, des collyres<sup>1635</sup>, une pastille pour le coryza<sup>1636</sup>, un médicament pour la dyspnée<sup>1637</sup>, des pastilles pour l'hémorragie<sup>1638</sup>, des pilules et des pastilles pour la

<sup>1628</sup> DIOSC. 3, 109 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 60 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 144, 15-145, 2 K) ; ORIB. *Coll.* 12, τ, 22 (tiré de Dioscoride). Cf. aussi ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *oxyphyllon*. Le terme τρίφυλλον est fréquemment employé dans les textes médicaux : nous en trouvons de très nombreuses occurrences chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménus, Aélius Promotus, Eutecnius, dans le corpus hippocratique et dans la compilation d'Oribase, mais il ne désigne pas nécessairement la même plante.

<sup>1629</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 145, 2 K) dit de la plante qu'elle est diurétique.

<sup>1630</sup> Aussi chez GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 145, 2 K).

<sup>1631</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 60.

<sup>1632</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 145, 1-2 K).

<sup>1633</sup> Cf. supra, p. 74 (et suiv.).

<sup>1634</sup> Sur l'extraction de ce suc : THEOPHR. 9, 8, 2 ; PLIN. *HN*, 20, 198-199 ; sur la différence entre l'*opium* et le *meconium* : PLIN. *HN*, 20, 202-203.

<sup>1635</sup> SCRIB. LARG. 21, 1, p. 42 ; 22, 1-3, p. 43 ; 23, 2, p. 44 ; 24, 1, p. 45 ; 26, 3, p. 46-47 ; 27, 2, p. 47 ; 30, p. 48 ; 31, p. 48 ; 32-33, p. 49.

<sup>1636</sup> SCRIB. LARG. 52, 2, p. 60. Cette pastille est également bonne pour d'autres maux (écoulement des yeux, nausée de l'estomac, diarrhée légère – sur la « diarrhée légère », *deiectiuncula*, cf. supra, p. 29 (et suiv.).

<sup>1637</sup> SCRIB. LARG. 77, p. 75.

<sup>1638</sup> SCRIB. LARG. 85, 1, p. 81 ; 86, p. 82.

toux<sup>1639</sup>, des remèdes pour les troubles intestinaux<sup>1640</sup>, une pastille pour l'induration du foie, les hydropiques, la rate et la jaunisse<sup>1641</sup>, un médicament pour les affections de la vessie<sup>1642</sup>, un remède pour la goutte<sup>1643</sup>, un antidote pour la rage<sup>1644</sup>, des remèdes pour les dermatoses<sup>1645</sup>. Dans ces chapitres, c'est le terme *opium* qu'emploie Scribonius Largus pour désigner l'ingrédient – le terme *meconium* n'apparaît que dans le chapitre où l'opium est un poison<sup>1646</sup>. Dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones* qui emploient les termes ὄπιον et μηκόνιον<sup>1647</sup>, le suc est donné à boire pour la suffocation de l'utérus ou l'inflammation du rectum<sup>1648</sup>; il entre également dans la composition de remèdes pour les affections ophtalmiques et dentaires<sup>1649</sup>.

Les termes *opium*/ὄπιον et *meconium*/μηκόνιον sont très fréquemment attestés dans les traités médicaux latins et grecs postérieurs au traité, où le suc continue d'être un ingrédient courant des préparations pharmaceutiques. Il entre par exemple<sup>1650</sup> dans la composition de remèdes pour les affections ophtalmiques<sup>1651</sup>, les oreilles douloureuses<sup>1652</sup>, les gencives et les dents<sup>1653</sup>, le ventre<sup>1654</sup>, les morsures<sup>1655</sup> ou encore les affections de la matrice<sup>1656</sup>.

<sup>1639</sup> SCRIB. LARG. 87, p. 82 (toux grasse) ; 88, p. 83 (toux sèche) ; 89, 1, p. 83 (toux chronique, dyspnée, phtisie et affections diverses) ; 90, 2, p. 85 (toux, catarrhe de la poitrine et du poumon, et affections diverses) ; 92, 1, p. 86 (toux, crachements de sang et divers) ; 93, p. 86 (toux, catarrhe de la poitrine et divers) ; 95, 1, p. 88 (toux sèche et divers).

<sup>1640</sup> SCRIB. LARG. 112, 1, p. 107 (pastille pour le flux céliaque et les coliques) ; 115, p. 110 (potion pour les coliques et le cancer des intestins) ; 120, 1, p. 112 (pour la colique) ; 121, 3, p. 113 (colique, gonflement du côlon, faiblesse de l'estomac, douleur des intestins) ; 142, 3, p. 128 (suppositoire pour le ténésme, les diarrhées, les coliques).

<sup>1641</sup> SCRIB. LARG. 126, 2, p. 118.

<sup>1642</sup> SCRIB. LARG. 147, p. 130 (gonflement et douleur).

<sup>1643</sup> SCRIB. LARG. 158, 3, p. 127 (dilué dans du lait de femme, appliqué sur les pieds).

<sup>1644</sup> SCRIB. LARG. 173, 1, p. 145 (antidote de Celsus).

<sup>1645</sup> SCRIB. LARG. 246, p. 195 (feu sacré) ; 247, p. 195 (zona).

<sup>1646</sup> Cf. supra, p. 74 (et suiv.). Dans les textes grecs antérieurs au recueil, μηκόνιον n'est employé que pour le désigner comme ingrédient d'une préparation pharmacologique : c'est le substantif μήκων qui est employé lorsqu'il est signalé comme un poison (cf. supra, note 903, p. 74).

<sup>1647</sup> Μηκόνιον : HIPPOC. *Fist.* 7, 4 ; *Mul.* 2, 201 ; *Nat. mul.* 33, 29 ; THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 8, 2 ; PHLD. *Mort.* 9, 8 (<https://papyri.info/dclp/62428>) ; ὄπιον : DIOCL. 147, 4 (d'après GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 758 K]) ; 148a, 1 (d'après GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 12, 880 K) ; 148b, 1 (d'après le *Codex Parisinus Graecus* 2286, f. 92r) ; ÉRASISTR. fr. 293, l. 10.

<sup>1648</sup> Suffocation de l'utérus : HIPPOC. *Mul.* 2, 201 ; inflammation du rectum : HIPPOC. *Fist.* 7, 4 (avec μηκόνιον dans les deux textes).

<sup>1649</sup> Douleur et écoulements excessifs des yeux, suppuration, pustules : DIOCL. 147 (administré au moyen d'un œuf) ; maux de dents : DIOCL. 148a-b (en application) ; avec ὄπιον dans les deux passages.

<sup>1650</sup> Les occurrences de *opium* dans les textes latins sont trop nombreuses pour nous permettre de mentionner toutes les affections pour lesquelles la substance est employée.

<sup>1651</sup> *Meconium* : PLIN. *HN*, 25, 142-143 ; *opium* : THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 12, 32 ; CASS. FEL. 29, 6 ; 29, 8 *et alii* (on en trouve douze occurrences dans le chapitre) ; MARCELL. EMP. 8, 3 ; 8, 6 *et alii* (on en trouve trente-quatre occurrences dans le chapitre).

<sup>1652</sup> *Meconium* : PLIN. *HN*, 25, 164 ; 32, 31 ; *opium*, par ex. : CASS. FEL. 28, 14 (douleurs, ulcères et maladies chroniques) ; MARCELL. EMP. 9, 48 (gonflements, douleurs).

<sup>1653</sup> PLIN. *HN*, 25, 166 (*meconium*).

<sup>1654</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 190 (ventre, intestins) ; CASS. FEL. 48, 12 (dysenterie et flux céliaque) ; 48, 14 (dysenterie, flux céliaque, lientérie) ; 51, 6-7 (colite) ; MARCELL. EMP. 20, 29 (gonflement, douleurs) ; 27, 1 (flux céliaque, coliques). C'est la dénomination *opium* qui est employée dans ces extraits.

<sup>1655</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 209 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 24, 74. C'est la dénomination *opium* qui est employée dans ces extraits.

<sup>1656</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 28, 246 (pessaire pour la matrice douloureuse) ; CASS. FEL. 79 (pessaire pour les affections difficiles à soigner de la matrice). C'est la dénomination *opium* qui est employée dans ces extraits.

\*

Deux éléments notables caractérisent les équivalences relevées dans notre corpus. D'une part, 60% d'entre elles (soit douze équivalences sur vingt) se font entre deux mots « nouveaux », c'est-à-dire entre deux phytonymes dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil. D'autre part, la correspondance entre l'emprunt au grec et le terme latin n'est exacte que pour deux plantes, le « trèfle (*trifolium*, τρίφυλλον) pointu (*acutum*, ὄξύ) », *oxytriphylon* / *trifolium acutum*, et la « racine (ρίζα/*radix*) douce (γλυκύς/*dulcis*) », *glycyrriza* / *radix dulcis*; dans la majorité des équivalences en effet, le phytonyme latin n'évoque pas la même particularité de la plante que l'emprunt au grec. Ces phytonymes latins sont issus de la ressemblance du végétal avec un objet (*gladiolus*, *astula regia*, *scopa regia*), de sa ressemblance avec une autre plante (*inula rustica*, *alum gallicum*, *malum terrae*), de sa forme ou de son apparence (*oxytriphylon/trifolium acutum*, *nerualis herba*), de sa propriété (*calcifraga*), de son amertume (*fel terrae*), de son usage (*lanaria*), de sa nocivité pour l'animal dont elle tient son nom (*pedicularis herba*, *tiniaria herba*) ou de sa valeur (*hierobotane*); l'étymologie d'*altercum* et de *siluae mater* s'explique mal.

### 1. 3. Les phytonymes grecs accompagnés d'une explication ou d'une description

Six phytonymes de notre corpus sont accompagnés d'une explication ou d'une description visant à en faciliter l'identification : *besasa* (βησασά), la graine de rue sauvage, *chamaedrys* (χαμαιδρυς), la germandrée, *chamelea* (χαμελαία), le daphné-olivier nain, *cotyledon* (κοτυληδών), le nombril de Vénus, *polygonos* (πολύγονος), la renouée, et *rhoai oxiai* (ρόαι ὄξειαι), les « grenades acides ».

#### *Besasa*

La graine de la rue sauvage entre, parmi une quinzaine d'autres ingrédients, dans la préparation d'un remède pour l'angine. Dans les *Compositiones*, le nom qui lui est donné, *besasa*, est un emprunt au grec βησασά<sup>1657</sup> :

... *besasae quod est semen <rutae siluestris> ꝥp. II,*

« ... deux deniers de *besasa*, qui est la graine de la rue sauvage<sup>1658</sup>. »

Cette dénomination est un terme rare dans les textes : on ne la trouve nulle part ailleurs en latin et uniquement dans des traités postérieurs aux *Compositiones* en grec.

En grec, βησασά n'est employé que dans les traités techniques, chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Arétée et Oribase (tiré d'Antyllus). Le terme est mentionné comme étant le nom syrien de la « rue sauvage », πήγανον ἄγριον<sup>1659</sup>. Il désigne également sa graine,

<sup>1657</sup> BAILLY 2020, *s.u. besasa*, signale son origine syrienne.

<sup>1658</sup> SCRIB. LARG. 70, 3, p. 70. La rue, *ruta*, entre dans plusieurs recettes des *Compositiones*, mais il s'agit de la rue fétide, *Ruta graveolens* L. (JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. ruta*).

<sup>1659</sup> DIOSC. 3, 46 (qui y décrit la plante) : καλοῦσι δὲ τινες αὐτὸ ἄρμαλά, Σύροι δὲ βήσασαν, Καππάδοκες δὲ μῶλυ..., « certains appellent cette plante *harmala*, les Syriens *bessasa*, les Cappadociens *moly* » (traduction empruntée à AMIGUES 1995, p. 7-8); GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. X* (= 12, 82, 14 K) : Μῶλυ. τινὲς τοῦτο πήγανον ἄγριον ὀνομάζουσιν, ἔνιοι δὲ ἄρμολαν, Σύροι δὲ βησασάν, ὥσπερ δὴ καὶ οἱ Καππαδόκαι μῶλυ, « *Moly*. Certains l'appellent rue sauvage, d'autres *harmala*, les Syriens, *besasa*, de même que les Cappadociens, *moly* »; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938, 10 K) : βήσασα, ὃ τινες ἄρμαλα καλοῦσι, « la

comme le signale un passage du *De succedaneis*, ἀντὶ βήσασα, σπέρμα πηγάνου ἀγρίου, « pour *besasa*, graine de la rue sauvage » et certaines recettes du *De compositione medicamentorum secundum locos*<sup>1660</sup>. Comme dans les *Compositiones*, on l'emploie, en composition, pour soigner les angines<sup>1661</sup> : Galien, notamment, fournit un certain nombre de recettes de *stomatice* dits « à base de *besasa* », διὰ τοῦ βήσασα, ou au contraire, « sans *besasa* », ἄνευ βήσασα<sup>1662</sup>, alors que les graines ne constituent ni l'unique, ni le principal ingrédient de ces compositions. Les recettes dans lesquelles on la trouve sont également indiquées pour d'autres affections de la gorge ou la bouche<sup>1663</sup>, mais pas uniquement : on s'en sert aussi pour les yeux<sup>1664</sup>, pour couper les humeurs et comme diurétique<sup>1665</sup>.

### *Chamaedrys*

La germandrée, *chamaedrys* (χαμαίδρυς<sup>1666</sup>), entre dans la composition de l'antidote de Paccius Antiochus<sup>1667</sup> :

*Receptit (...) chamaedryos, quae herba similia quercus folia habet (...) Xp. X,*

« Il comprend (...) dix deniers de **germandrée**, plante qui a des feuilles semblables à celles du chêne... »<sup>1668</sup>.

La comparaison avec le chêne n'est pas nouvelle : on la trouve dans les *Recherches sur les plantes* de Théophraste, seul traité antérieur aux *Compositiones* à mentionner la plante, ἔχει δὲ φύλλα οἷάπερ δρυός, « il a les feuilles toutes pareilles à celles d'un chêne »<sup>1669</sup>. Le passage signale par ailleurs les usages thérapeutiques de la plante :

---

*besasa*, que certains appellent *harmala* » ; ORIB. *Coll.* 14, 17, 2 (tiré de Galien) : μῶλυ ἢ πήγανον ἄγριον ἢ ἄρμαλα ἢ βησασα ἢ ὄρειον, « le *moly*, ou rue sauvage, ou *harmala*, ou *besasa* ou encore rue de montagne ». Πήγανον, « rue », de date ancienne (ses premières occurrences se trouvent dans le corpus hippocratique), est le terme le plus fréquemment attesté dans les textes (plus de mille occurrences entre le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, soit environ vingt-cinq fois plus que μῶλυ pour la même période ; quant à ἄρμαλά, ἐπνουβού et χουρμά, ils semblent n'être attestés que dans les passages que nous citons dans cette note).

<sup>1660</sup> [GAL.] *De succed.* (= 19, 726, 9 K) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938-943 K), où Kühn traduit parfois par *semen rutae*.

<sup>1661</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938-943 K) ; ARET. *C.A.* 1, 7, 6 ; ORIB. *Coll.* 10, 34, 10 (tiré d'Antyllus).

<sup>1662</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938-943 K). Pour des recettes avec *besasa*, par ex. 12, 938, 5-7 K : ἡ διὰ τοῦ βήσασα στοματικὴ διάχριστος (...). Στοματικὸν πρὸς συνάγγαζ ἢ διὰ βήσασα, « onguent stomatique à base de *besasa* (...)». Stomatique pour l'angine à base de *besasa* » ; sans *besasa*, par ex. 12, 942 K : ἄλλο διὰ χελιδόνων ἄνευ βήσασα στοματικὸν διάχριστον, « autre onguent stomatique à base de *chelidon*, sans *besasa* ». Sur les remèdes *stomatice*, cf. infra, p. 231 (et suiv.).

<sup>1663</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 941 K) : outre l'angine, pour l'inflammation des amygdales et les ulcérations dans la bouche ; ORIB. *Coll.* 10, 34, 10 (tiré d'Antyllus) : outre pour l'angine, pour atténuer les matières qui incommode et font gonfler la région du pharynx et de la bouche.

<sup>1664</sup> DIOSC. 3, 46 (faiblesse de la vue, ἀμβλυωπία) ; ORIB. *Coll.* 10, 26, tiré d'Antyllus (dans les collyres humides pour l'obscurcissement de la vue et les cataractes commençantes).

<sup>1665</sup> Par ex. GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. X* (=12, 82, 18-19 K) : τέμνει τοὺς παχεῖς καὶ γλίσχρους χυμοὺς καὶ διαφορεῖ καὶ ἐπ' οὖρησιν προτρέπει, « il coupe les humeurs épaisses et visqueuses, il les fait évacuer et il est diurétique ».

<sup>1666</sup> Le substantif χαμαίδρυς est un composé de χαμαί, « à terre », et δρυς, « chêne ».

<sup>1667</sup> Sur cet antidote, cf. infra, p. 225 (et suiv.). L'antidote, composé d'une quinzaine d'ingrédients, est efficace pour soigner de très nombreuses affections.

<sup>1668</sup> SCRIB. LARG. 106, 3, p. 102.

<sup>1669</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 5. La ressemblance est également signalée chez PLIN. *HN*, 24, 130 (*folia habet [...] colore et diuisura quercus*, « ses feuilles ont (...) la couleur et les lobes de celles du chêne »), DIOSC. 3, 98

Τῆς δὲ χαμαίδρουος τὰ μὲν φύλλα πρὸς τὰ ρήγματα καὶ πρὸς τὰ τραύματα ἐν ἐλαίῳ τριβόμενα καὶ πρὸς τὰ νεμόμενα ἔλκη. Τὸν δὲ καρπὸν καθαίρειν χολήν, ἀγαθὸν δὲ καὶ ὀφθαλμοῖς· πρὸς δὲ τὰ ἄργεμα προσάγειν τὸ φύλλον τρίψαντα ἐν ἐλαίῳ.

« Les feuilles du petit-chêne sont utilisées pour les fractures et les blessures, triturées dans l'huile, et pour les ulcères phagédéniques. Le fruit, dit-on, évacue la bile et il est bon aussi pour les yeux, mais c'est la feuille qu'on applique sur les leucomes, après l'avoir triturée dans l'huile<sup>1670</sup>. »

Dans les témoignages grecs et latins postérieurs aux *Compositiones, chamaedrys/χαμαίδρουος* est mentionnée dans un certain nombre de traités techniques<sup>1671</sup>. On lui donne plusieurs noms : *chamaedrys herba est, quae Latine trixago dicitur. Aliqui eam chamaeropem, alii Teucriam appellauere*, « le *chamaedrys* est une herbe appelée en latin *trixago*. Certains l'ont nommée *chamaerops*, d'autres *teucria* »<sup>1672</sup>, χαμαίρωψ ἢ χαμαίδρουος ἢ λινόδρουος· οἱ δὲ καὶ ταύτην Τεύκριον καλοῦσι, « *chamaerops* ou *chamaedrys* ou *linodrys* ; certains l'appellent *teucrion* »<sup>1673</sup>. On l'emploie seule ou en composition, en boisson ou en application, pour des usages thérapeutiques très divers :

<p>PLIN. HN, 24, 130-131</p> <p><i>Aduersus serpentium uenena potu inlituque efficacissima, item stomacho, tussi uetustae, pituitae in gula cohaerescenti, ruptis, conuulsis, lateris doloribus. Lienem consumit, urinam et menses ciet, ob id incipientibus hydropicis efficax (...). Sanat et uomicas et uetera ulcera uel sordida cum melle. Fit et uinum ex ea pectoris uitii. Foliorum sucus cum oleo caligines oculorum discutit. Ad splenem ex aceto sumitur. Excalfacit perunctioe.</i></p>	<p>« Il est très efficace en boisson et en topique contre le venin des serpents, ainsi que pour l'estomac, la vieille toux, la pituite qui s'attache à la gorge, les ruptures, les déchirures et les douleurs de côté. Il réduit le volume de la rate ; il est diurétique et emménagogue ; aussi est-il efficace dans les débuts d'hydropisie (...) Avec du miel il guérit les abcès et les vieux ulcères même sordides. On en fait aussi un vin pour les affections de poitrine. Le suc des feuilles avec de l'huile dissipe les brouillards des yeux. On le prend dans du vinaigre pour la rate. Il chauffe encore en frictions. »</p>
<p>DIOSC. 3, 98</p> <p>δύναμιν δὲ ἔχει χλωρά τε &lt;καὶ ξηρά&gt; ἀφεψηθεῖσα σὺν ὕδατι καὶ ποτιζομένη βοηθεῖν σπᾶσμασι<sup>1674</sup>, βηγί, σπληνὶ ἐσκιρρωμένῳ<sup>1675</sup>,</p>	<p>« Quand il est vert (et sec), il a la vertu, une fois cuit avec de l'eau et donné à boire, de soigner les spasmes, la toux, l'induration de la rate, la</p>

(ἔστι δὲ θαμνίσκος σπιθαμιαῖος φύλλα ἔχων μικρά, τῷ σχήματι καὶ τῇ σχήσει δρῶν ὅμοια, « c'est un petit buisson long d'un empan, avec de petites feuilles semblables, pour la forme et les lobes, au chêne ») et MARCELL. EMP. 20, 13 (<cha>maeropsis, quae herba similia quercu folia habet, « la germandrée, une herbe qui a des feuilles semblables à celles du chêne »).

<sup>1670</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 9, 5.

<sup>1671</sup> Chez Pline l'Ancien, Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Rufus, Archigène, dans la *Medicina Plinii*, chez Galien, le Pseudo-Galien, Aelius Promotus, dans le corpus hippiatrice grec (notamment chez Pélagonius), chez Oribase (tiré de Philouménos et Rufus), Marcellus Empiricus et Cassius Félix.

<sup>1672</sup> PLIN. HN, 24, 130.

<sup>1673</sup> DIOSC. 3, 98. Excepté *trixago*, attesté chez Celse, toutes ces dénominations datent du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : χαμαίρωψ, τεύκριον et λινόδρουος se trouvent d'abord chez Dioscoride et leur translittération latine, *chamaerops* et *teucrion/teucria*, chez Pline l'Ancien. Excepté *trixago*, celles-ci sont peu attestées dans les textes : τεύκριον se trouve chez Galien, le Pseudo-Galien et dans la compilation d'Oribase, χαμαίρωψ ne se trouve que dans la compilation d'Oribase et λινόδρουος est un hapax ; *teucria/teucrion* n'est attesté que chez le Pseudo-Apulée, *chamaerops*, que chez Marcellus Empiricus (cf. supra, note 1669).

<sup>1674</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 36, 1.

<sup>1675</sup> Déjà attesté chez ANONYM. MED. 36, 3, 5.

<p>δυσουροῦσιν<sup>1676</sup>, ὑδρωπικοῖς<sup>1677</sup> ἐν ἀρχαῖς· ἄγει καὶ ἔμμηνα<sup>1678</sup> καὶ ἔμβρυα σπλῆνά &lt;τε&gt; τήκει<sup>1679</sup> σὺν ὄξει ποθεισα· πρὸς δὲ τὰ θηρία<sup>1680</sup> σὺν οἴνῳ πινομένη καὶ καταπλασσομένη ποιεῖ. (...) καθαίρει καὶ ἔλκη παλαιὰ σὺν μέλιτι· αἶρει δὲ ἀγλῶς τὰς ἐν ὀφθαλμοῖς<sup>1681</sup> σὺν ἐλαίῳ λεία ἐγχιομένη· καὶ ἀλειφομένη δέ ἐστι θερμαντική.</p>	<p>rétention d'urine, l'hydropisie dans ses débuts. Bu avec du vinaigre, il est emménagogue, expulse le fœtus et réduit la rate. Il est efficace, bu avec du vin et en cataplasme, contre les animaux venimeux. (...) Avec du miel, il purge les anciens ulcères. Broyé et enduit avec de l'huile, il supprime l'obscurité des yeux (i. e la cataracte). En frictions, il chauffe. »</p>
---	--

On la trouve également dans des remèdes pour la goutte<sup>1682</sup>, la fièvre<sup>1683</sup>, les parties internes<sup>1684</sup> ou (dans une seule mention) pour les lombes<sup>1685</sup>.

### Chamelea

La *chamelea* (χαμελαία), plante identifiée comme le daphné-olivier nain<sup>1686</sup>, est employée, seule, en boisson, comme diurétique,

*ad hydropicos (...) bene faciunt chameleae, quae herba est simillima oliuae, folia quinque uel sex, etiam si arida fuerint,*

« pour les hydriques (...) cinq ou six feuilles de *chamelea*, plante qui ressemble tout à fait à l'olivier, ont un bon résultat, même si elles sont sèches »<sup>1687</sup>,

ou comme purgatif,

*purgat ergo belle chamelea herba, quae oliuae folia similia habet,*

« a un bel effet purgatif la plante *chamelea*, qui a des feuilles semblables à celles de l'olivier »<sup>1688</sup>,

<sup>1676</sup> AEL. PROM. 18, 2 : rétention d'urine et calculs ; pour les calculs, voir aussi [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 474, 3 K).

<sup>1677</sup> GAL. *De fac. nat.* 1, 13 (= 2, 42, 12 K) ; CASS. FEL. 76, 4.

<sup>1678</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 153 K).

<sup>1679</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 153 K) ; CASS. FEL. 43, 3 ; MARCELL. EMP. 7, 20 ; 20, 115.

<sup>1680</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 126, 2 ; 2, 127, 2. Pour des témoignages postérieurs, voir par ex. [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 16 (= 14, 260, 4 K) ; 19, 3 (= 14, 291, 9 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 83, 15 ; 14, 113, 15 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 118, 1.

<sup>1681</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 40 ; également pour les écoulements : MARCELL. EMP. 7, 20 ; ORIB. *Coll.* 8, 45, 1 (tiré de Philouménos).

<sup>1682</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 227, 1 ; *Med. Plin.* 2, 27, 14 ; ORIB. *Syn.* 3, 103, 1 ; MARCELL. EMP. 36, 68 ; pour les pieds douloureux : [GAL.] *De antid.* (= 14, 209, 9 K) ; ORIB. *Coll.* 8, 47, 7 (tiré de Rufus).

<sup>1683</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 18, 1 ; 2, 23, 2 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 561, 8 K) ; PELAG. *Hippiatr. Berol.* 1, 26.

<sup>1684</sup> Foie (ARCHIG. 13 ; [ORIB.] *Ecl.* 48, 16), reins (RUF. 1, 10 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 13, 330 K), maladies internes (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 215 K] ; [GAL.] *De antid.* [= 14, 43, 9 K]), purgatif (ORIB. *Coll.* 8, 47, 7-8, tiré de Rufus).

<sup>1685</sup> MARCELL. EMP. 25, 17.

<sup>1686</sup> Le substantif χαμελαία est un composé de χαμαί, « à terre », et ἐλαία, « olivier ». Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 15, 24 ; 24, 133 ; DIOSC. 4, 171 ; MARCELL. EMP. 30, 4 (= SCRIB. LARG. 136) ; ORIB. *Coll.* 12, χ, 6 (tiré de Dioscoride). JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *chamelea* ; ANDRE 1985<sup>2a</sup>, s.u. *chamelaea*.

<sup>1687</sup> SCRIB. LARG. 133, 1, p. 121. On les donne dans de l'hydromel.

<sup>1688</sup> SCRIB. LARG. 136, 1, p. 124 (substances qui relâchent le ventre ; cf. MARCELL. EMP. 30, 4). On les donne broyées dans de l'hydromel.



notamment en cas d'empoisonnement<sup>1689</sup>. Dans les traités antérieurs à Scribonius Largus, χαμελαία n'est attesté que chez Nicandre, qui l'emploie pour venir en aide aux malades ayant ingéré de l'aconit, καί τε σὺ ποιήεντος ἀειθαλέος χαμελαίης / βλαστὸν, « et de plus (donne-lui) la pousse de l'olivier-nain, herbacée toujours verte »<sup>1690</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, le terme, employé avec la graphie *chamelaea*, n'est attesté que chez Pline l'Ancien<sup>1691</sup> et des auteurs de date tardive, Théodore Priscien, Caelius Aurélianus et Marcellus Empiricus. Dans les traités grecs, le phytonyme χαμελαία est attesté chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Rufus, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Eutecnius et dans le corpus hippocratique (notamment chez Hiéroclès et Tibérios). La plante – ses feuilles, ses racines ou ses graines, lorsque cela est précisé<sup>1692</sup> – est employée dans des remèdes simples ou composés, administrés par voie orale principalement<sup>1693</sup>, en application<sup>1694</sup>, et parfois en suppositoire<sup>1695</sup>. Comme chez Nicandre et Scribonius Largus, on les prescrit pour les hydropiques<sup>1696</sup>, pour ceux qui ont pris de l'aconit<sup>1697</sup>, pour purger le ventre et drainer les liquides :

PLIN. <i>HN</i> , 24, 133	
<i>Alium purgat, detrahit pituitam, bilem<sup>1698</sup> foliis in duabus absinthii partibus decoctis, suco eo cum melle poto. Foliis inpositis et ulcera purgantur.</i>	« (Le <i>chamelaea</i> ) est purgatif ; il évacue la pituite et la bile, si on fait bouillir les feuilles avec deux parties d'absinthe et si on boit cette décoction avec du miel. L'application des feuilles déterge aussi les ulcères. »
DIOSC. 4, 171	
ταύτης τὰ φύλλα <κάτω> καθαίρει <sup>1699</sup> φλέγμα καὶ χολήν <sup>1700</sup> , μάλιστα δὲ ἐν καταπότιφ λαμβανόμενα, μειγνυμένου διπλασίου ἀψινθίου πρὸς ἐν μέρος τῆς χαμελαίας· ἀναλαμβάνεσθω δὲ ὕδατι ἢ μέλιτι εἰς καταπότια. ἔστι δὲ ἄτηκτα· διαχωρεῖται γὰρ ὅσα λαμβάνεται. ἀναλαμβάνόμενα δὲ λεία τὰ φύλλα	« Ses feuilles purgent par le bas le phlegme et la bile, surtout si elles sont prises sous forme de pilule, deux parts d'absinthe étant mélangées à une part de <i>chamelea</i> . Mélanger à de l'eau ou du miel pour former des pilules. Elles sont insolubles ; en effet, elles sont évacuées telles qu'on les a prises. Les feuilles, finement broyées

<sup>1689</sup> SCRIB. LARG. 192, 2, p. 159 (empoisonnement à l'*ixia* ; sur l'*ixia*, cf. supra, §Ixia) ; 200, 1, p. 164 (suspicion d'empoisonnement)

<sup>1690</sup> NIC. *Al.* 48-49.

<sup>1691</sup> Chez qui il désigne parfois le daphné-garou (cf. ANDRE 1984, *s.u. chamelaea*, §2 ; PIETROBELLI 2014, p. 175-176). Nous ne prendrons pas ces occurrences en compte.

<sup>1692</sup> Feuilles : AEL. PROM. 30, 9 ; MARCELL. EMP. 30, 18 ; ORIB. *Coll.* 7, 26, 110 (tiré de Rufus) ; graines : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 414, 4 K) ; PHILUM. *Ven.* 4, 13 ; racines : MARCELL. EMP. 30, 18 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 1, 11.

<sup>1693</sup> Par ex. sous forme de pilules (καταπότια/*catapotia*) : DIOSC. 4, 171 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 127 ; dans une boisson : [DIOSC.] *Eup.* 2, 141 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 263, 16 K), tiré d'Archigène ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 138 ; MARCELL. EMP. 30, 18.

<sup>1694</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 24, 133 ; ANONYM. MED. 32, 3, 2 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 148 ; [ORIB.] *Ecl.* 48, 6.

<sup>1695</sup> MARCELL. EMP. 30, 18 (pilules, *globuli*, introduites dans l'anus, *per anum*).

<sup>1696</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 263, 16 K), tiré d'Archigène ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 138 ; MARCELL. EMP. 30, 18.

<sup>1697</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 141 ; [AEL. PROM.] 53 ; EUT. *Nic. Al.* 2, 50.

<sup>1698</sup> MARCELL. EMP. 30, 18 (*chamelaea pota [...] aquam detrahit*, « en boisson, le daphné-olivier nain évacue l'eau »).

<sup>1699</sup> Pour des purgatifs, cf. ORIB. *Coll.* 7, 26, 37 (tiré de Rufus) ; pour d'autres maux d'estomac/de ventre, cf. CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 148 (favoriser la digestion) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 127-128 (vers intestinaux).

<sup>1700</sup> Cf. ORIB. *Coll.* 7, 26, 110 (tiré de Rufus).

μετὰ μέλιτος ἀνακαθαίρει τὰ ῥυπαρὰ ἔλκη καὶ ἡσχαρωμένα <sup>1701</sup> .	et mélangées avec du miel, nettoient les plaies sales et croûteuses. »
--	--

D'autres remèdes sont utiles pour les organes internes<sup>1702</sup>, les piqûres/morsures<sup>1703</sup> et les yeux<sup>1704</sup>, ainsi que pour les difficultés respiratoires, des lésions cutanées et des tumeurs (affections dont nous ne trouvons qu'une seule mention)<sup>1705</sup>.

### Cotyledon

Le nombril de Vénus, *cotyledon* (κοτυληδών), est donné en mastication pour soulager les maux de dents,

*item [commanducare proderit] radicem cotyledonos, quae herba similia folia cymbalis habet nasciturque fere in parietibus humidis,*

« de même, [il sera bénéfique de mâcher] de la racine de **nombril de Vénus**, plante dont les feuilles ressemblent aux cymbales et qui pousse généralement sur les murs humides<sup>1706</sup>. »

Cette plante, qui doit son nom à la forme de ses feuilles<sup>1707</sup>, est peu mentionnée avant les *Compositiones* : nous n'en trouvons que trois attestations, dans le corpus hippocratique et chez Nicandre. La plante entière, ses feuilles ou ses racines sont données à ingérer aux parturientes<sup>1708</sup>, aux femmes stériles<sup>1709</sup> et aux malades souffrant d'engelures<sup>1710</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, la plante est mentionnée chez Pline l'Ancien, Dioscoride, Rufus, Soranos, Galien, le Pseudo-Galien, Eutecnius, Oribase (tiré de

<sup>1701</sup> Postérité chez GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 154, 1-3 K).

<sup>1702</sup> Foie : ANONYM. *MED.* 32, 3, 2 ; reins (suppuration) : RUF. 2, 9 ; rate : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 4, 64 (Praxagoras) ; APS. *Hippiatr. Berol.* 40, 1-2 ; « maladies internes » (*morbi interanei*) : MARCELL. *EMP.* 30, 18.

<sup>1703</sup> Antidote thériaque : [GAL.] *De antid.* (= 14, 160, 12 K) ; morsure de chien enragé (racine employée seule) : PHILUM. *Ven.* 4, 13.

<sup>1704</sup> Taies des yeux : PLIN. *HN*, 24, 133 (aussi ceux du bétail et des bêtes de somme) ; *trichiasis* des sourcils : [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 414, 4 K).

<sup>1705</sup> La plante entre, en médecine humaine et vétérinaire, dans la composition de remèdes pour les difficultés respiratoires (AEL. *PROM.* 30, 9), les écrouelles (THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 11, 29), la putréfaction de la mâchoire (HIER. *Hippiatr. Berol.* 28, 5) et les vessigons (TIB. *Hippiatr. Berol.* 77, 20 ; les vessigons – ὕδατιδες, tumeurs aqueuses, en grec- sont des « tumeur[s] synoviale[s] qui attei[gne]nt les genoux, le jarret, le grasset, et qui constitue[nt] ce que les vétérinaires appellent aujourd'hui des tares molles », éd. de Pélagonius, V. Gitton-Ripoll, CUF 2019, § 193, note 1, p. 254).

<sup>1706</sup> SCRIB. *LARG.* 55, p. 62. Pour une description de la plante, cf. PLIN. *HN*, 25, 159 ; DIOSC. 4, 91 (chez DIOSC. 4, 92 et ORIB. *Coll.* 11, κ, 32, tiré de Dioscoride ; en 11, κ, 33, il s'agit d'une autre espèce) ; pour ses propriétés, cf. par ex. ORIB. *Coll.* 14, 10, 23 (tiré de Galien) ; 14, 31, 1 (tiré de Galien ; diurétique) ; 14, 58, 1 (tiré de Zopyros ; caustique).

<sup>1707</sup> Le terme κοτυληδών (dont les premières attestations datent du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), un dérivé de κοτύλη, « coupe ; par métaphore, cavité, notamment de la hanche ; cymbale » (*DELG, s.u* κοτύλη) ne désigne pas uniquement une plante. Il désigne soit un creux, une cavité ayant la forme d'une coupe, cotylédon de l'utérus (par ex. HIPPOC. *Aph.* 45 ; *Nat. mul.* 17, 1 ; ARIST. *Gen. an.* 745b ; *Hist. an.* 493a ; DIOCL. 22, 41-60 [d'ap. GAL. *De uteri dissect.* 10 = 2, 905 K] ; 23e ; AR. *BYZ. H.A.* 1, 78 ; 1, 131 ; 2, 346), articulation de la hanche (par ex. AR. *Vesp.* 1495 ; HIPPOC. *Int.* 18 ; *Oss.* 3 ; ARIST. *Hist. an.* 516a), ventouses du poulpe (par ex. ARIST. *Hist. an.* 524a) ou de la plante qui porte son nom, le *polype* (THEOPHR. *Hist. Pl.* 9, 13, 6), soit la coupe elle-même (NIC. *Alex* 626). Cf. SKODA 1988, p. 188.

<sup>1708</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 78, 66 (gonflement de l'utérus, dû à des mucosités).

<sup>1709</sup> HIPPOC. *Steril.* 20, 22 (= 230 L.).

<sup>1710</sup> NIC. *Ther.* 681.

Galien), le Pseudo-Apulée (sous la forme *cotuledon*), Théodore Priscien et Marcellus Empiricus. On emploie (lorsque cela est précisé) ses feuilles ou ses racines, seules<sup>1711</sup> ou en composition, par voie orale (boisson, ingestion), en application ou en lavement, pour des usages thérapeutiques divers. Dioscoride et Galien en signalent des propriétés similaires :

<p>DIOSC. 4, 91</p> <p>ταύτης καὶ τῶν φύλλων ὁ χυλὸς μετ' οἴνου περιχρίομενος ἢ ἐγκλυζόμενος φιμοῦς τοὺς ἐν αἰδοίοις<sup>1712</sup> χαλᾶ, φλεγμονάς<sup>1713</sup> τε καὶ ἐρυσιπέλατα<sup>1714</sup> καὶ χιμέτλας<sup>1715</sup> καὶ χοιράδας καταπλασσομένη ὠφελεῖ καὶ στόμαχον καυσούμενον<sup>1716</sup>. ἐσθιόμενα δὲ τὰ φύλλα σὺν τῇ ρίζῃ λίθους θρύπτει<sup>1717</sup> καὶ οὖρα κινεῖ<sup>1718</sup> καὶ ὑδρωπικοῖς<sup>1719</sup> σὺν οἰνομέλιτι δίδονται· χρῶνται δὲ αὐτῇ καὶ εἰς φίλτρα.</p>	<p>« Le jus de [ses feuilles] et de sa racine, en onction avec du vin ou en lavement, détend le phimosis des organes génitaux ; en cataplasme, elle est utile contre les inflammations, les érysipèles, les engelures, les écrouelles et les brûlures d'estomac. Les feuilles ingérées avec la racine brisent les pierres, sont diurétiques et sont données avec du vin et du miel aux hydropiques. On les emploie également dans les philtres d'amour. »</p>
<p>GAL. <i>De simpl. med. temp. ac fac.</i> XI (= 12, 41 K)<sup>1720</sup></p> <p>φλεγμονάς τε σὺν τὰς ἐρυσιπελατώδεϊς καὶ ἐρυσιπέλατα φλεγμονώδη θεραπεύει, καὶ μάλιστα στομάχου καυσουμένου χρήσιμον ἰκανῶς ἐστὶν ἐπίπλασμα. πεπίστευται δὲ τὰ φύλλα σὺν τῇ ρίζῃ ἐσθιόμενα λίθους<sup>1721</sup> τε θρύπτειν καὶ οὖρα κινεῖν<sup>1722</sup>.</p>	<p>« Elle soigne les inflammations semblables aux érysipèles et les érysipèles inflammatoires ; c'est un emplâtre particulièrement efficace, surtout pour les brûlures d'estomac ; on croit que les feuilles ingérées avec la racine brisent les pierres et sont diurétiques. »</p>

On la trouve également dans des préparations pour des lésions et excroissances cutanées diverses<sup>1723</sup>, pour des affections auriculaires<sup>1724</sup> et des dysfonctionnements de la vessie<sup>1725</sup> ; quelques textes mentionnent son usage dans des remèdes pour les yeux<sup>1726</sup> ou pour la rate<sup>1727</sup> et dans des antidotes<sup>1728</sup>.

<sup>1711</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 26, 119 ; DIOSC. 4, 91 où les racines sont administrées dans du vin (boisson, application ou lavement). Dans la majorité des recettes toutefois, la plante est employée en composition.

<sup>1712</sup> PLIN. *HN*, 26, 80 mentionne l'inflammation des parties génitales ; pour comparaison, voir aussi PLIN. *HN*, 26, 91 (pour les condylomes et les hémorroïdes).

<sup>1713</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 136, 2 ; ORIB. *Syn.* 3, 35, 11.

<sup>1714</sup> Voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 1, 160, 2.

<sup>1715</sup> Déjà chez PLIN. *HN*, 26, 106 ; postérité chez EUT. *Nic. Al.* 57, 16.

<sup>1716</sup> Déjà chez PLIN. *HN*, 26, 32 ; voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 2.

<sup>1717</sup> Déjà chez PLIN. *HN*, 26, 80 ; voir aussi [DIOSC.] *Eup.* 2, 118 (chez les enfants).

<sup>1718</sup> Postérité chez RUF. *N.C.* 6, 7 (diarrhée d'urine, cataplasme pour l'hypocondre).

<sup>1719</sup> On le trouve déjà chez PLIN. *HN*, 26, 119 ; postérité chez GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 263, 13 K).

<sup>1720</sup> Voir aussi [GAL.] *De antid.* (= 14, 165-166 K) qui énumère également un certain nombre de maladies pour lesquelles la recette de l'antidote dont il est question (et qui est notamment composée de nombril de Vénus) est bonne.

<sup>1721</sup> Voir aussi [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 473, 7 K).

<sup>1722</sup> ORIB. *Coll.* 14, 49, 1 (tiré de Galien ; parmi les diurétiques).

<sup>1723</sup> Feu sacré (PLIN. *HN*, 26, 121), ulcères (PLIN. *HN*, 28, 242 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 171, 3 ; ORIB. *Coll.* 43, 57, 3, tiré de Galien), fistules (PLIN. *HN*, 26, 126 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 197, 2), taches sur le visage ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 421, 4 K]), éruptions et démangeaisons (SOR. 2, 21, 14 [= 2, 52 Ilb.]), scrofules ([APUL.] 43, 1).

<sup>1724</sup> PLIN. *HN*, 25, 164 (oreilles douloureuses, voire purulentes) ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 662, 8 K, meurtrissures).

<sup>1725</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 118 (démangeaison) ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 33, 111 (dysurie).

<sup>1726</sup> PLIN. *HN*, 25, 159.

<sup>1727</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 239, 13 K).

<sup>1728</sup> GAL. *De antid.* (= 14, 155, 13 K).

***Polygonos, polygonium, polygonion***

La renouée, *polygonos* (πολύγονος)<sup>1729</sup> est employée pour les maux de tête<sup>1730</sup>, pour l'hémorragie<sup>1731</sup>, notamment nasale<sup>1732</sup>, et comme antidote à l'*ephemeron*<sup>1733</sup>. D'après Scribonius Largus, la plante tiendrait son nom de sa fertilité :

*herbam quae, quia multa est et ubique nascitur, polygonos appellatur,*

« la plante qu'on appelle ***polygonos*** parce qu'elle est prolifique et pousse en tous lieux<sup>1734</sup>. »

Cette forme d'étymologie ne vise en réalité qu'à expliciter un terme déjà clair. Le phytonyme est déjà attesté chez Celse, qui la mentionne parmi les plantes possédant un effet répressif et réfrigérant<sup>1735</sup>, mais en caractères grecs : *herba sanguinalis, quam Graeci πολύγονον uocant*, « la renouée que les Grecs appellent *polygonon* »<sup>1736</sup>. Son emploi comme antidote à l'*ephemeron* est par ailleurs connu chez Nicandre<sup>1737</sup>, qui l'emploie également contre les arachnides et les venimeux<sup>1738</sup>.

Plusieurs traités grecs et latins postérieurs au recueil dans lesquels le phytonyme *polygonos/πολύγονος* est employé<sup>1739</sup> attestent d'emplois identiques de la plante, c'est-à-dire pour soigner les maux de tête<sup>1740</sup>, les hémorragies<sup>1741</sup>, dont l'hémorragie nasale<sup>1742</sup>, ainsi que les crachements de sang<sup>1743</sup>, et l'intoxication à l'*ephemeron*<sup>1744</sup>. La plante (jus ou feuilles) entre par ailleurs dans la composition de nombreux autres remèdes. Le jus, en boisson ou en injection, est notamment bon pour les affections auriculaires<sup>1745</sup> et pour les troubles

<sup>1729</sup> Sur la plante (description, propriétés thérapeutiques) : PLIN. *HN*, 27, 113 ; DIOSC. 4, 4 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 104-105 K).

<sup>1730</sup> SCRIB. LARG. 2, p. 34 (sous la forme *polygonion*).

<sup>1731</sup> SCRIB. LARG. 83, 2, p. 79 (sous la forme *polygonium*).

<sup>1732</sup> SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57 (sous la forme *polygonos*).

<sup>1733</sup> SCRIB. LARG. 193, 2, p. 159 (sous la forme *polygonium*).

<sup>1734</sup> SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57.

<sup>1735</sup> Ces propriétés sont signalées notamment chez Pline l'Ancien, Dioscoride et Galien (cf. supra, note 1729).

<sup>1736</sup> CELS. 2, 33, 2.

<sup>1737</sup> NIC. *Al.* 264. Nicandre est, à notre connaissance, le seul auteur grec antérieur à Scribonius Largus à employer le terme πολύγονος comme phytonyme.

<sup>1738</sup> NIC. *Ther.* 901.

<sup>1739</sup> On le trouve, dans les textes latins, chez Pline l'Ancien, Végèce, Théodore Priscien, Marcellus Empiricus, Cassius Félix et Caelius Aurélianus, dans les textes grecs, chez Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Rufus, Soranos, Archigène, Galien et le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius Promotus, Arétée, Eutecnius et dans la compilation d'Oribase.

<sup>1740</sup> Par ex. THEOD. PRISC. *Phys.* 1, 4 ; MARCELL. EMP. 1, 2 ; 1, 28 ; 1, 44 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 8. Dans les textes grecs, par ex. [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 321, 5 ; 502, 6 K).

<sup>1741</sup> Par ex. pour les hémorragies de la vessie (ANONYM. MED. 38, 3, 10 ; RUF. *N. C.* 8, 3) ou pour toute hémorragie ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 419, 1 K] ; MARCELL. EMP. 17, 22 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 153).

<sup>1742</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 27, 113 ; MARCELL. EMP. 10, 5 ; 10, 40. Dans les textes grecs, par ex. [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 338, 4 K).

<sup>1743</sup> PLIN. *HN*, 27, 113 ; CASS. FEL. 39, 5. Dans les textes grecs, par ex. DIOSC. 4, 4, 1 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 29, 1 ; ANONYM. MED. 26, 3, 9-10 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 105, 12 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 76, 10 K, tiré d'Andromaque) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 365, 13 ; 442, 16 K).

<sup>1744</sup> Par ex. [GAL.] *De antid.* (= 14, 140, 4 K) ; [AET.] 56.

<sup>1745</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 27, 113 ; MARCELL. EMP. 9, 21 ; 9, 81. Dans les textes grecs, par ex. DIOSC. 4, 4, 2 ; 5, 106, 5 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 54, 2 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 105, 9 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 640, 9 K, tiré d'Archigène).

intestinaux<sup>1746</sup>, vésicaux ou rénaux<sup>1747</sup> ; en application, les feuilles sont par ailleurs employées pour les affections ophtalmologiques<sup>1748</sup>, les lésions dermatologiques<sup>1749</sup> ou les brûlures d'estomac<sup>1750</sup>.

### *Rhoai oxiai*

Les grenades, *mala granata* – écorce, graines ou fruit entier-, sont employées dans un certain nombre de recettes<sup>1751</sup>. Celle d'un médicament pour le gonflement et l'ulcération des oreilles signale le nom qui leur est donné en grec, *rhoai oxiai*, translittération de ῥοαί, « grenades »<sup>1752</sup>, ὀξεῖαι, « acides » :

*mala granata duo, quibus coriarii utuntur – quia semper acida sunt nec umquam maturescunt, rhoas oxias haec Graeci dicunt,*

« deux grenades dont se servent les corroyeurs – parce qu'elles sont toujours acides et qu'elles ne mûrissent jamais, les Grecs les appellent *rhoai oxiai*<sup>1753</sup>. »

Dans les textes grecs antérieurs au traité, nous ne trouvons que de rares mentions de ῥοαί ὀξεῖαι, que Théophraste mentionne parmi les espèces dans lesquelles peuvent avoir lieu « une sorte de transformation spontanée », αὐτομάτη τις μεταβολή<sup>1754</sup>. Dans un contexte médical, le fruit entre dans la composition d'un pessaire purgatif<sup>1755</sup>.

Dans les traités latins postérieurs aux *Compositiones*, *rhoai oxiai* n'est attesté que dans la reprise textuelle que Marcellus Empiricus fait de ce chapitre<sup>1756</sup>. Toutefois, le féminin pluriel *granatae acidae*, « grenades acides », est employé chez Cassius Félix, qui prescrit leur jus aux malades souffrant de vers intestinaux<sup>1757</sup>. Dans les textes grecs, les « grenades acides », ῥοαί ὀξεῖαι, que l'on trouve mentionnées chez Dioscoride, Archigène, Galien, le

<sup>1746</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 27, 113 (maladies cholérique et dysentérique, relâchement de l'estomac) ; DIOSC. 4, 4, 1 (diarrhée, maladie cholérique) ; AET. 129 (maladie dysentérique).

<sup>1747</sup> Par ex. CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 4, 70. Dans les textes grecs, par ex. DIOSC. 4, 4, 1 (strangurie) ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 110 (douleurs vésicales) ; 2, 113 (dysurie) ; ANONYM. MED. 38, 3, 10 (hémorragie de la vessie) ; 39, 3, 9 (ulcération de la vessie) ; RUF. *N. C.* 6, 8 (diarrhée urinaire) ; 8, 3 (hémorragie de la vessie) ; RUF. *N. C.* 5, 4 (troubles rénaux).

<sup>1748</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 27, 113 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 30, 1 ; AET. 95, 5-6.

<sup>1749</sup> Par ex. CASS. FEL. 16, 3 (démangeaisons). Dans les textes grecs, par ex. DIOSC. 4, 4, 2 (érysipèle, zona) ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 160, 1 (érysipèle) ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 105, 4 K).

<sup>1750</sup> Par ex. DIOSC. 4, 4, 2 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 2, 1.

<sup>1751</sup> Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. malum granatum*.

<sup>1752</sup> Sur ce terme : ANDRE 1956, p. 304.

<sup>1753</sup> SCRIB. LARG. 41, 1, p. 54 (entrent également de l'alun fissile et du suc d'acacia). Pour l'emploi des grenades en tannerie, comme tanin végétal : EVREINOFF 1957, p. 125 ; DERCY 2015, p. 45, et annexe 1, p. 203-204.

<sup>1754</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 2, 3, 1 : οἶον ῥοάν ὀξεῖαν γλυκεῖαν ἐξενεγκεῖν καὶ γλυκεῖαν ὀξεῖαν, « par exemple, quand un grenadier acide a produit un fruit doux, un grenadier doux, un fruit acide ». Au livre 1 (THEOPHR. *Hist. pl.* 1, 12, 1), c'est le suc du fruit qui est qualifié d'acide : οἱ δὲ ὀξεῖς, ὥσπερ ῥοῶν καὶ ἐνίων μῆλων, « d'autres [sucs] sont acides, comme ceux des grenades et de certaines pommes ». S. Amigues ne commente pas ces passages dans son édition (CUF 1988).

<sup>1755</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 68 (= 177 L.), avec du miel et de la farine d'orge, « s'il y a du vent dans l'utérus », ἦν ἄνεμος ἐν τῆσι μήτρῃσιν ἐνῆ. TOUWAIDE 1998, note 41, p. 85 signale l'usage probablement symbolique de la grenade dans les traités gynécologiques. Au livre 1 du même traité (HIPPOC. *Mul.* 1, 93), c'est une « grenade aigre-douce » (ῥοία γλυκεῖα καὶ ὀξεῖα) dont on « extrait le jus » (ἀποχυλόω) qui entre dans la composition d'une potion pour soulager les vomissements.

<sup>1756</sup> MARCELL. EMP. 9, 35.

<sup>1757</sup> CASS. FEL. 72, 7 (en boisson).

Pseudo-Galien et Oribase, sont utilisées principalement pour les maux d'estomac<sup>1758</sup>, ainsi que pour les hémorroïdes<sup>1759</sup> et (dans des emplois ponctuels) pour les polypes nasaux<sup>1760</sup> ou la sécheresse ophtalmique<sup>1761</sup>.

\*

Les gloses qui accompagnent ces six phytonymes empruntés au grec apportent trois types d'informations sur les plantes que ceux-ci désignent :

- certaines signalent la ressemblance de la plante (essentiellement des feuilles) avec un autre végétal ou un objet appartenant à la sphère domestique : *chamaedrys* et *chamelea* sont les noms de plantes ayant des traits communs avec, respectivement, le chêne et l'olivier ; *cotyledon* désigne une plante dont la forme des feuilles évoque une coupe ou une cymbale ;
  - d'autres apportent une forme d'explication étymologique : le *polygonos* doit son nom à ses propriétés prolifères et les *rhoai oxiai*, à leur acidité permanente ;
  - une dernière constitue une définition du terme : *besasa* est la graine de la rue sauvage.
- Chacune de ces gloses vise à faciliter, pour le lecteur, l'identification du végétal.

#### 1. 4. Les parties des plantes

Selon les plantes et les recettes, différentes parties du végétal sont employées, racines, rhizome, tige, feuilles, écorce, cosse, graines, suc, sommité fleurie... Quatre d'entre elles sont désignées par un nom dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil : le « suc » (d'acacia), *chylisma* (χύλισμα), la « gomme » (d'olivier), *dacryon* (δάκρυον), la « cosse » (des fèves), *ualuula*, et les « parties floconneuses » (d'une courge), *floci*.

##### 1. 4. a. Le « suc », *chylisma*

Un collyre ophtalmique, le collyre *phaeon*, comprend, parmi une dizaine d'ingrédients, du « suc d'acacia », *acaciae chylisma*<sup>1762</sup>. Le terme qu'emploie Scribonius Largus pour désigner le suc, *chylisma*, un emprunt au grec χύλισμα, est un hapax – nous ne le trouvons que dans la reprise de ce chapitre par Marcellus Empiricus<sup>1763</sup>. Le substantif χύλισμα, « suc », un dérivé de χυλίζω, « extraire le jus »<sup>1764</sup>, est lui-même très peu attesté

<sup>1758</sup> Vomissement et maladie cholérique (DIOSC. 3, 34 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 5, 1), douleurs de l'estomac ([DIOSC.] *Eup.* 2, 6, 1), soulèvement de l'estomac (GAL. *De comp. med. sec. loc.* X [= 13, 142 K], tiré d'Asclépiade ; [GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 369 K] ; ORIB. *Syn.* 9, 10, 31 ; *Eun.* 4, 84), atonie de l'estomac ([ORIB.] *Ecl.* 45, 4), brûlures d'estomac ([ORIB.] *Ecl.* 38, 2), vers intestinaux ([ORIB.] *Ecl.* 57, 6).

<sup>1759</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 204, 1 ; GAL. *De comp. med. per gen.* VII (= 13, 858, 2 K), tiré d'Héraclide.

<sup>1760</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 337, 14 K).

<sup>1761</sup> ORIB. *Eun.* 4, 28.

<sup>1762</sup> SCRIB. LARG. 23, 2, p. 44. Sur le médicament *phaeon*, cf. infra, p. 206 (et suiv.).

<sup>1763</sup> MARCELL. EMP. 8, 4 (la recette ne comprend que la moitié d'antimoine cuit et un denier de moins de safran que dans les *Compositiones*). Dans le reste des *Compositiones*, Scribonius Largus emploie le terme latin (*acaciae*) *sucus* (SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 ; 85, 1, p. 81).

<sup>1764</sup> DELG, s.u. χυλός, « "jus" comme liquide, spécialement "sève" des plantes (Pl., Thphr.), "décoction" (Diosc.), "tisane d'orge" (Hp., Ephipp.), "suc" des chairs animales (Hp., Arist.) ; état liquide sous lequel les aliments sont digérés, "chyle" (Gal.) ; "saveur, goût" (Ar., Gorg., Épicur., etc.) », qui mentionne, parmi les dénominateurs, le verbe χυλίζω, « extraire le jus ».

dans les textes grecs antérieurs aux *Compositiones* : nous ne le trouvons que dans deux témoignages, dont l'un, indirect<sup>1765</sup>.

Cet emprunt ne reste toutefois pas tout à fait isolé : plusieurs traités médicaux latins attestent de l'emploi du substantif neutre *chylon*, un emprunt au substantif masculin grec ὀχυλός, qui désigne soit le suc d'une plante (il est synonyme de *sucus*)<sup>1766</sup>, soit un « sirop » administré au moyen d'une corne au cheval mal en point<sup>1767</sup>.

#### 1. 4. b. La gomme ou « larme », dacryon

Une recette pour la gale mentionne de la gomme d'olivier :

*oliuae Aethiopicae commi, quod Graece elaeas Aethiopices dacryon uocant,*

« la gomme de l'olivier d'Éthiopie, qu'on appelle en grec *elaias Aethiopices dacryon*<sup>1768</sup>. »

L'emprunt au grec *dacryon* (δάκρυον, « larme »<sup>1769</sup>) apparaît ici pour la première fois dans sa forme translittérée : nous en trouvons un emploi identique chez Varron, mais en caractères grecs et dans un contexte non médical (il est question de la fabrication du fromage), *aspargunt item aliis aliquot rebus, quod [quod] Graeci appellant ali<i> ὀπόν ali<i> δάκρυον*, « on peut y verser de même quelques autres substances, que les Grecs appellent tantôt ὀπός (suc), tantôt δάκρυον (larme) »<sup>1770</sup>. Cet emploi métaphorique de δάκρυον pour désigner le suc ou la gomme d'un végétal est de fait attesté dans les textes grecs dès au moins le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, dans différents domaines, technè (Hérodote), zoologie (Aristote), botanique (Théophraste)<sup>1771</sup>, et notamment dans un contexte thérapeutique (Nicandre)<sup>1772</sup>.

<sup>1765</sup> DIOCL. 183a, 67 (fragment attribué à Dioclès, d'après Paul d'Égine) ; THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 8, 3. Dans les textes grecs, le terme est ensuite attesté chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase.

<sup>1766</sup> MARCELL. EMP. 20, 83 : *sucum absinthii, quem Graeci chylon absinthiu uocant*, « suc d'absinthe, que les Grecs appellent *chylos absinthiu* ».

<sup>1767</sup> Potion cicatrisante pour la pousse : PELAG. 85, 1 (écrit *choelon* ; on obtient le sirop en faisant bouillir un mélange d'ingrédients, pied de porc, vin, gruau d'orge, gélatine de taureau et vinaigre) ; sirop pour la boulimie : PELAG. 188, 2 (pain de mie imbibée de vin et battue avec ce même vin) ; VEG. 2, 102.

<sup>1768</sup> SCRIB. LARG. 252, p. 196 (la gomme est diluée dans du vinaigre). JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 350, signale, pour comparaison, la présence, dans le corpus galénique, de plusieurs compositions pour le lichen qui emploient de la larme de l'olivier d'Éthiopie (elle donne pour exemple une recette où la larme d'olivier d'Éthiopie est broyée dans de l'eau et mélangée à du styrax : KRITO. *ap. GAL. De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 831, 11 K]). Sur le terme κόμμι : LUCCIONI 2014, p. 68.

<sup>1769</sup> DELG, *s.u.* δάκρυ, « larme ».

<sup>1770</sup> VARRO, *Rust.* 2, 11, 4.

<sup>1771</sup> Domaine de la *technè* : Hérodote mentionne les « larmes » du bois d'acacia lorsqu'il décrit la technique de construction des bateaux observée en Égypte ; il s'agit d'un bois dont « les larmes qui en coulent sont de la gomme », τὸ δὲ δάκρυον κόμμι ἐστί (HDT. 2, 96) ; domaine zoologique : les « larmes » végétales permettent aux abeilles de sceller les rayons de leurs ruches (ARIST. *Hist. an.* 553b : κήρωσιν δὲ φέρουσιν ἀπὸ τοῦ δακρύου τῶν δένδρων, « les abeilles tirent la propolis des larmes des arbres » ; 623b : ἐπειδὴν γὰρ παραδοθῆ ἂν αὐταῖς καθαρὸν τὸ σμῆνος, οἰκοδομοῦσι τὰ κηρία, φέρουσαι τῶν τ' ἄλλων ἀνθέων καὶ ἀπὸ τῶν δένδρων τὰ δάκρυα, ἰτέας τε καὶ πετέλας καὶ ἄλλων τῶν κολλωδιστάτων, « en effet, une fois qu'on leur a livré la ruche nettoyée, elles construisent les rayons en apportant le suc des différentes fleurs et les larmes des arbres, du saule, de l'orme et des autres arbres qui produisent beaucoup de gomme ») ; domaine de la botanique : Théophraste énumère plusieurs végétaux dont « <la sève> en vient à former des larmes », τῶν δὲ καὶ δακρυώδης γίνεται, comme par exemple « les arbres à encens et à myrrhe – qui sont aussi des larmes- », ὁ λίβανος καὶ ἡ σμύρνα, δάκρυα γὰρ καὶ ταῦτα (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 1, 2 ; le substantif δάκρυον est employé à plusieurs autres reprises, à propos de différents végétaux dans la suite du propos, 9, 1, 3-5).

Dans les textes latins, Varron et Scribonius Largus sont les seuls à employer le terme *dacryon*/δάκρυον pour désigner une « larme » végétale<sup>1773</sup>. En revanche, nous trouvons, dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., des emplois analogues de *lacrima*, « larme », qui désigne métaphoriquement diverses humeurs corporelles<sup>1774</sup>, animales<sup>1775</sup>, minérales<sup>1776</sup> ou végétales<sup>1777</sup>, et Celse – comme Scribonius Largus après lui avec *dacryon* – est le premier, dans les textes latins, à faire mention d’emplois thérapeutiques<sup>1778</sup> de ces humeurs végétales, telles que les « larmes du sycomore », *sycamini lacrimae*, les « larmes du baumier », *balsami lacrimae*, ou encore les « larmes de pavot », *papaueris lacrimae*<sup>1779</sup>.

#### 1. 4. c. *La* « cosse », *ualuula*

Une application prescrite pour la goutte est faite de « fèves moulues avec leurs cosses », *faba molita cum suis ualuulis*, et imbibées d’un mélange de vinaigre et de miel<sup>1780</sup>. Le substantif pluriel qu’emploie Scribonius Largus pour désigner l’enveloppe de ces légumineuses, *ualuulae*, un diminutif de *ualuae*, « porte à double battant »<sup>1781</sup>, n’est pas attesté dans les traités antérieurs aux *Compositiones*. Le choix du terme se comprend toutefois aisément, les valves<sup>1782</sup> de la légumineuse pouvant évoquer, dans leur forme et leur fonction, les battants d’une porte.

<sup>1772</sup> Les « larmes » du silphium entrent dans la composition d’une boisson contre les arachnides et les venimeux : σὺν δὲ τε καὶ τριπέτηλον ὅποῖο τε δάκρυα βάλλοις / τρισσοῖς ὀλκήεσσιν ἰσοζυγέων ὀδελοῖσιν, « ajoute aussi la psoralée et les larmes du silphium, en prenant de chaque ingrédient un poids égal à trois oboles » (NIC. *Ther.* 907).

<sup>1773</sup> Les attestations du terme sont par ailleurs très rares : la translittération *dacryon* n’est pas attestée ailleurs que dans les *Compositiones* et δάκρυον n’apparaît que dans quelques textes du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, hors contexte médical ou botanique (Saint Jérôme, Victorinus, Charisius, Servius).

<sup>1774</sup> LUCIL. 8, 4 (= 307 M) : *lacrimae muttoni*, « larmes du priape ».

<sup>1775</sup> VITR. 7, 13, 3, qui compare la sanie que produisent certains coquillages à une larme, *sanies, uti lacrima profluens*, « la sanie qui s’écoule comme une larme ».

<sup>1776</sup> VITR. 7, 8, 1 : *lacrimae argenti uiui*, « larmes de vif-argent ».

<sup>1777</sup> Les abeilles utilisent les « larmes du narcisse », *narcissi lacrimae*, pour la construction de leurs ruches (VERG. *G.* 4, 160) ; la myrrhe nous vient des « larmes » que verse la fille de Cyrinas après sa métamorphose en arbre (OV. *Ars am.* 1, 287 ; *Met.* 10, 501 ; COL. *Rust.* 10, 172).

<sup>1778</sup> Ce type d’emploi est attesté dans les textes latins postérieurs : par exemple, les « larmes du lentisque », *lacrimae lentisci*, sont diurétiques et resserrent le ventre (PLIN. *HN*, 24, 42), celles « du lierre », *hederae*, sont dépilatoires et guérissent la phtiriose (PLIN. *HN*, 24, 79 ; QUINT. SER. 5, 64 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 4, 11), celles « de la vigne blanche », *uitis albae*, entrent dans la composition d’un remède ophtalmique (PLIN. *HN*, 32, 75), celles « de pavot », *papaueris*, sont employées dans la préparation d’un remède pour les maux de tête chronique (MARCELL. EMP. 1, 18) ; Columelle évoque également les vertus thérapeutiques des larmes du panax (COL. *Rust.* 10, 103 : *nunc medica panacem lacrima (...) spargite* : « et puis semez le panax dont les larmes sont un remède »).

<sup>1779</sup> *Sycamini lacrimae*, « larmes du sycomore » : CELS. 3, 18, 12 (on en enduit le front des malades atteints de phrénésis) ; 5, 18, 7b (elles entrent dans la composition d’un onguent aux usages multiples) ; *balsami lacrimae*, « larmes du baumier » : CELS. 5, 18, 3 (douleur du foie) ; *papaueris lacrimae*, « larmes de pavot » : elles entrent dans la composition de nombreux remèdes (plus de quarante occurrences).

<sup>1780</sup> SCRIB. LARG. 158, 2, p. 136.

<sup>1781</sup> DELL, *s.u. ualuuae*, « porte ou volet, composé de battants articulés qui peuvent se replier ». L’article signale que le terme est rarement employé au singulier. Sur les emplois culinaires des fèves : CHRISTOL 2016, p. 127-128 (sur les emplois culinaires des légumineuses : *ibid.* p. 125-143).

<sup>1782</sup> Le terme continue d’être employé avec ce sens en français dans le domaine botanique. Cf. le dictionnaire de l’Académie Française (9<sup>e</sup> édition, disponible en ligne), *s.u.* « cosse », « dans la famille des Papilionacées, capsule formée de deux valves enfermant les graines ».



Cet emploi métaphorique est la seule acception des quelques occurrences attestées dans les traités postérieurs au recueil (Columelle, Pélagonius, Végèce)<sup>1783</sup>. La majorité de ces emplois se font, comme dans les *Compositiones*, dans un contexte médical, mais dans le domaine vétérinaire : la légumineuse entre (mais écoscée) dans des remèdes pour les bœufs<sup>1784</sup>. La cosse des fèves est également mentionnée dans un contexte agronomique, à propos du régime des moutons (à qui l'on donne des fèves écrasées avec leurs cosses pendant l'hiver) et du rendement du binage (qui permet de diminuer l'épaisseur de la cosse et d'obtenir de plus gros grains)<sup>1785</sup>.

#### 1. 4. d. Les « parties floconneuses », *flocchi*, de la courge

Une recette de pilule pour la douleur des lombes et la paralysie indique d'employer, entre autres ingrédients, les « parties floconneuses », *flocchi*, d'une courge sauvage :

*cucurbitae siluestris floccorum aut seminis* X p. II,

« deux deniers des **parties floconneuses** de la courge sauvage ou de sa graine<sup>1786</sup>. »

L'emploi que Scribonius Largus fait du substantif *floccus*, « flocon de laine »<sup>1787</sup>, est tout à fait nouveau. Dans les textes latins antérieurs au recueil, en effet, le terme est principalement employé avec un sens abstrait (le premier sens qui soit attesté dans les textes), pour désigner un objet de peu de valeur ; on le trouve dans des expressions de registre familier de type *flocchi (non) facere / pendere*, « ne pas se soucier de, faire peu de cas de »<sup>1788</sup> ; avec un sens concret, sens que nous trouvons uniquement chez Varron (domaine agronomique) et chez Celse (contexte thérapeutique), celui-ci désigne les « flocons de laine » recueillis sur le dos des moutons<sup>1789</sup>, ou le duvet d'une couverture, que le malade – et c'est un signe funeste – arrache de ses mains<sup>1790</sup>.

Dans les traités latins postérieurs au recueil, seul Marcellus Empiricus atteste d'un emploi strictement identique du substantif, non seulement dans la réélaboration du chapitre

<sup>1783</sup> Il y désigne la « cosse » de légumineuses diverses, fèves (*faba* : COL. *Rust.* 2, 7, 11 ; 7, 4, 2 ; *eruum* : COL. *Rust.* 6, 4, 3 ; COL. *Rust.* 6, 10, 2 ; 6, 14, 2 ; VEG. 4, 7, 3) ou lentilles (*lentes* : COL. *Rust.* 6, 10, 1 ; 6, 31, 1 ; PELAG. 108, 1, cf. COL. *Rust.* 6, 31, 1).

<sup>1784</sup> Toux : COL. *Rust.* 6, 10, 1 ; 6, 10, 2 ; 6, 31, 1 ; PELAG. 108, 1 ; VEG. 4, 7, 3 ; gonflement du cou : COL. *Rust.* 6, 14, 2 ; pathologie non précisée : COL. *Rust.* 6, 4, 3.

<sup>1785</sup> Régime du mouton : COL. *Rust.* 7, 4, 2 ; rendement du binage : COL. *Rust.* 2, 7, 11.

<sup>1786</sup> SCRIB. LARG. 154, p. 133. La pilule comprend également de la sabine et du sel ; les pilules (*catapotia*) sont façonnées avec du miel cuit.

<sup>1787</sup> DELL, s.u. *floccus*, « flocon de laine, duvet ».

<sup>1788</sup> Ce sont les premiers et principaux emplois du terme chez les auteurs antérieurs à Scribonius Largus (Plaute, Térence, Caton et Cicéron). On en trouve quelques emplois similaires dans les textes postérieurs (par exemple chez Prudence ou Charisius), mais ils sont rares. Les dictionnaires le rapprochent, pour comparaison, de l'emploi métaphorique que le français fait du terme « fêtu ».

<sup>1789</sup> La laine recueillie à la tonte de l'animal (VARRO, *Rust.* 2, 11, 8) ou ceux déposés, dans le fruitier, sous les pommes, pour en assurer une meilleure conservation (VARRO, *Rust.* 1, 59, 3 ; pour un témoignage analogue dans les textes postérieurs : PLIN. *HN*, 15, 65).

<sup>1790</sup> CELS. 2, 6, 6 : *illa quoque mortis indicia sunt : (...) si manibus quis in febre et acuto morbo uel insania pulmonisue dolore uel capitis in ueste floccos legit*, « voici encore d'autres indices de la mort : (...) si le malade souffrant de fièvre et d'une maladie aiguë, ou de folie, ou de douleur pulmonaire ou de maux de tête, arrache de ses mains le duvet de sa couverture ». Pour un témoignage analogue dans les traités postérieurs : THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 2, 9 (sur les malades atteints de *frenesis*). Dans un autre contexte, Caelius Aurélianus signale que la literie de certains malades (en l'occurrence, les cardiaques) ne doit pas être trop molle, comme c'est le cas de celles faites de « flocons de laine », *flocchi* (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 37, 193).

des *Compositiones*<sup>1791</sup>, mais dans d'autres passages également, où l'auteur établit une comparaison directe entre la chair du cucurbitacé et les flocons, *cucurbitae siluaticae interiora, quae quasi flocci sunt*, « les parties intérieures de la courge sauvage, qui sont comme des flocons »<sup>1792</sup>. Un second emploi du substantif est attesté dans le domaine botanique, chez Pline l'Ancien, mais sans aucun rapport avec la chair de la courge : le terme désigne les « flocons mous », *flocci molles*, contenus dans le fruit du rouvre et utilisés pour l'éclairage des lampes<sup>1793</sup>. Parmi les occurrences du terme désignant, au sens propre, la laine des moutons, certaines attestent d'emplois thérapeutiques de la matière, que l'on imbibe d'une substance (animale ou végétale) et que l'on pose sur la partie à soigner (en médecine humaine, les cors aux pieds et l'estomac ; en médecine vétérinaire, un écoulement de sang)<sup>1794</sup>.

\*

Les noms des plantes et de leurs différentes parties présents dans notre corpus soulignent deux points :

- d'une part, l'importance de la langue grecque dans leur formation : on compte trente-six emprunts au grec, pour vingt-et-une dénominations latines (des termes qui, à l'exception du substantif *ualuula*, créé par suffixation, sont attestés dans les ouvrages latins antérieurs, mais dont Scribonius Largus fait un emploi nouveau) ;
- d'autre part, l'effort de Scribonius Largus pour en éclairer le sens : vingt-deux de ces termes (noms de plantes ou de leurs parties) sont accompagnés d'un équivalent latin, d'une définition ou d'une description.

La particularité de ce corpus réside par ailleurs dans l'importante proportion, d'une part, des phytonymes et noms de parties employés seuls (quatorze termes), plus des deux tiers d'entre eux, empruntés au grec, n'étant pas même attestés dans les textes grecs antérieurs au traité, et, d'autre part, des équivalences établies (pour douze de ces plantes) entre deux mots « nouveaux », c'est-à-dire entre deux phytonymes n'étant pas attestés dans les textes latins (parfois grecs) antérieurs au traité, comme s'ils étaient déjà bien intégrés dans la langue latine.

La majorité des phytonymes soulignent une spécificité morphologique de la plante<sup>1795</sup> : les emplois métaphoriques de *gladiolus*, « petit glaive », de *astula regia*, « hampe royale », et de *scopa regia*, « balai royal »<sup>1796</sup>, reposent sur la ressemblance formelle de la tige du végétal avec l'objet mentionné ; d'autres phytonymes signalent l'aspect pointu (*oxytriphyllon/trifolium acutum*, *oxymyrsina*), arrondi (*strongyle*) ou nervuré (*nerualis*) des

<sup>1791</sup> MARCELL. EMP. 25, 1 (cf. SCRIB. LARG. 154).

<sup>1792</sup> MARCELL. EMP. 30, 26. Un peu plus loin (30, 30), il mentionne les « flocons intérieurs de la courge sauvage », *cucurbitae siluaticae floccorum interiorum*.

<sup>1793</sup> PLIN. HN, 16, 28.

<sup>1794</sup> Cors aux pieds (sang de lézard vert appliqué sur un tampon de laine) : PLIN. HN, 30, 80 ; *Med. Plin.* 2, 26, 3 ; MARCELL. EMP. 34, 105 ; estomac : MARCELL. EMP. 20, 145 ; en cas d'hémorragie (flocon de laine de bourre, *tomentum*, trempé d'huile) : PELAG. 311 ; VEG. 2, 78.

<sup>1795</sup> AMIGUES 1984, p. 151 : « Parmi les phytonymes grecs, un grand nombre de ceux dont le sens est clair évoquent une particularité morphologique des plantes correspondantes. La recherche d'étymologies nouvelles dans ce domaine doit par conséquent s'appuyer sur une connaissance précise des espèces concernées. C'est parfois une comparaison implicite de la plante à un objet, un animal ou un végétal plus familiers qui explique l'emploi métaphorique de dénominations usuelles. Dans d'autres cas, un seul trait commun remarquable est à l'origine d'une homonymie apparemment fortuite. Plutôt que la morphologie générale d'une plante, l'aspect insolite de telle ou telle de ses parties a retenu l'attention des observateurs et donné lieu à des associations d'idées pertinentes ».

<sup>1796</sup> On trouve un exemple similaire parmi les emprunts au grec déjà attestés dans les textes grecs antérieurs, avec le phytonyme *cotyledon*.

feuilles, ainsi que l'aspect sarmenteux du végétal (*clematitis*)<sup>1797</sup> ou sa disposition à s'enrouler autour d'autres végétaux (*periclymenon*) ; plusieurs plantes, enfin, portent, dans leur nom (*inula rustica*, *alum gallicum*, *rhododaphne herba*, *malum terrae*, *staphis agria*) celui d'un végétal que leur apparence évoque. Parmi les noms des parties des plantes, deux substantifs signalent également une particularité morphologique du végétal : *floccus*, pour l'aspect floconneux de la chair de la coloquinte, et *ualuula*, dont l'emploi métaphorique repose à la fois sur la ressemblance formelle de l'enveloppe de la moutarde avec les battants d'une porte et sur sa fonction (clore, protéger). Un ensemble de plantes tiennent par ailleurs leur nom d'une toute autre caractéristique, telle que leur usage (*lanaria radix*, *urceolaris herba*), leur nocivité pour un insecte (*pedicularis herba*, *tiniaria herba*), leur propriété (*calcifraga*)<sup>1798</sup>, leur amertume (*fel terrae*), leur provenance (*daphnitis*), leur valeur (*hierobotane*), ou encore une divinité à laquelle leur découverte ou leur vertu est associée (*Apollinaris herba*, *Artemisia herba*). Certaines dénominations s'expliquent mal, comme c'est le cas pour *altercum* et *siluae mater*. Les principaux domaines auxquels sont empruntées les métaphores sont les sphères domestique (objets divers et mobilier) et professionnelle (nom de métier), ainsi que les règnes animal (zonymes, liquide organique) et végétal (phytonymes).

## 2. Les ingrédients d'origine végétale

Les ingrédients d'origine végétale présents dans notre corpus comprennent :

- deux sortes de pains : du pain « azyne », *azymus*, et du pain « complet », *autopyrus*,
- différentes huiles : un « mélange d'huiles », *oleamen(tum)*, de l'« huile de rose », *rosaceum*, et de la « fleur de poix », *picis flos/pisselaeon*,
- ainsi que des « miettes d'encens », *manna*.

### 2. 1. Les pains

Le pain, *panis*<sup>1799</sup>, est tantôt prescrit en accompagnement dans le cadre d'un régime spécifique<sup>1800</sup>, tantôt administré en application externe<sup>1801</sup>. Si les recettes se contentent généralement de parler de pain tout court, sans rien préciser à son sujet, deux d'entre elles en spécifient toutefois la qualité, indiquant d'employer, pour l'une, du pain « azyne », *panis azymus* (ἄζυμος),

*oportet (...) cibosque assae carnis dare cum pane azymo,*

<sup>1797</sup> On trouve un exemple analogue dans les emprunts au grec déjà attestés dans les textes grecs antérieurs : le phytonyme *cyclaminos*.

<sup>1798</sup> On trouve plusieurs exemples similaires parmi les emprunts au grec attestés dans les textes grecs antérieurs, tels que les phytonymes *lysimachios herba*, *symphytum* et *aristolochia*.

<sup>1799</sup> Sur le pain dans l'Antiquité, voir notamment : ANDRE 1981, p. 68-70 ; FRAYN 1978 ; AMOURETTI 1986 ; GOUREVITCH 2005 ; CHRISTOL 2016, p. 22-26. Ces études portent essentiellement sur les découvertes archéologiques et le quotidien (les fours à pain, les restes de pain, l'alimentation en général), la religion (le pain dans le christianisme), la politique (le pain et les jeux) et, dans le domaine médical, sur la diététique (le pain dans le régime alimentaire) : aucune synthèse n'a été faite sur le pain lorsqu'il est utilisé comme ingrédient d'un remède.

<sup>1800</sup> SCRIB. LARG. 99, 5, p. 93 (pour les *stomaticoi*, malades dont les yeux s'obscurcissent subitement) ; 136, 2, p. 124 (chapitre sur les compositions qui relâchent le ventre).

<sup>1801</sup> SCRIB. LARG. 133, 2, p. 122 (pour les hydripiques) ; 227, 3-4, p. 186, *bis* (pour les hémorroïdes) ; 228, 2, p. 187 (pour des excroissances diverses) ; 244, p. 194, *bis* (pour le feu sacré).

« mais il faut (...) donner à manger de la viande rôtie **avec du pain azyme**<sup>1802</sup> »,

pour l'autre, du pain « complet », *panis autopyrus* (αὐτόπυρος),

*haec omnia teruntur et sicca, ut dixi, haemorrhoidibus imprimuntur undique, post hoc tenue simplex rarum linteolum imponere oportet et super hoc **panem autopyrum** ex aqua maceratum et tritum rosaceo oleo adiecto,*

« on broie le tout et, comme je l'ai dit, on tasse les ingrédients secs sur les hémorroïdes de tous les côtés, après quoi, il faut placer dessus une étoffe légère de toile fine, en une seule épaisseur, et mettre par-dessus **du pain complet**, macéré dans de l'eau et broyé, en y ajoutant de l'huile de rose<sup>1803</sup>. »

Or, de ces deux adjectifs empruntés au grec, l'un, *autopyrus*, attesté en grec chez Celse, est attesté ici pour la première fois dans sa forme translittérée latine, dans un emploi différent à celui du *De medicina*, et l'autre, *azymus* (ἄζυμος), est attesté pour la première fois tout court.

### 2. 1. a. Le « pain azyme », *panis azymus*

L'adjectif *azymus* désigne un pain sans (ἄ-) levain (ζύμη)<sup>1804</sup>, un pain qui n'a donc pas levé. Chez Scribonius Largus, il est prescrit aux hydropiques, en accompagnement de viande rôtie, après purgation et application d'éponges imbibées de vinaigre sur le ventre. Dans les textes grecs, l'adjectif est attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans le *Timée* de Platon où l'emploi est métaphorique : il y qualifie la chair compacte composant les nerfs, ἡ δὲ τῶν νεύρων φύσις ἐξ ὀστοῦ καὶ σαρκὸς ἄζυμον, « pour la substance des tendons, [celui qui nous modèle] l'a faite d'un mélange d'os et de chair privée de ses ferments »<sup>1805</sup>. Cet emploi est toutefois minoritaire : il faut attendre les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère pour en trouver deux exemples similaires<sup>1806</sup>. L'adjectif qualifie presque exclusivement un pain de froment, ἄρτος, parfois des pâtisseries, λάγανον, « *laganon* »<sup>1807</sup>, πέμμα, « gâteau ». Les contextes dans lesquels nous le trouvons sont presque exclusivement bibliques (la *Septante*, Philon d'Alexandrie) : le traité hippocratique *Du Régime* est le seul texte antérieur aux *Compositiones* à le mentionner dans un contexte médical. Il se contente toutefois d'en souligner les propriétés nourrissantes, ὁ δὲ ἄζυμος διαχωρεῖ μὲν ἧσσον, τρέφει δὲ μᾶλλον, « sans levain, [le pain] est moins laxatif et plus nourrissant [que le pain fait avec du

<sup>1802</sup> SCRIB. LARG. 133, 2, p. 122.

<sup>1803</sup> SCRIB. LARG. 227, 3-4, p. 186.

<sup>1804</sup> DELG, s.u. ζύμη : « levain ».

<sup>1805</sup> PL. *Ti.* 74d. La chair – il l'explique dans ce qui précède- est composée de levain : ἐξ ὀξέος καὶ ἄλμυροῦ συνθεῖς ζύωμα ὑπομείζας αὐτοῖς, σάρκα ἔγχυμον καὶ μαλακὴν συνέστησεν, « puis il y a ajouté un levain formé de sel et de vinaigre et il a composé ainsi la chair qui est molle et pleine de suc » (trad. A. Rivaud, CUF 1925, légèrement modifiée).

<sup>1806</sup> Nous trouvons cet emploi dans le papyrus médical de l'Anonyme de Londres (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) : τὰ τε νεῦρα συνεστάναι ἐξ / σαρκὸς ἄζυμου καὶ ὀστέων κατὰ τινα / ἰδίαν κρᾶσιν, « et les nerfs sont constitués de / chair sans levain et d'os, d'après / un mélange particulier » (*P.Lit.Lond.* 165, 16, 13), ainsi que dans la *Praeparatio sophistica* de Phrynicus (II<sup>e</sup> siècle de notre ère) qui cite le *Timée* de Platon (PHRYN. *S.P.* 97, 3). Ce sont les deux seuls exemples pour la période qui nous intéresse.

<sup>1807</sup> Il s'agit d'une pâtisserie feuilletée (par ex. GAL. *De alim. fac.* 1, 4 [= 6, 492, 5 K], διττὸν δὲ τῶν ἰτριῶν τὸ εἶδος, ἄμεινον μὲν, ὃ καλοῦσι ρυήματα, φαυλότερον δὲ τὰ λάγανα, « il y a deux formes d'*itria*, la meilleure qu'on appelle "coulante", la moins prisée, tout ce qu'on appelle "en couche" ») ou gaufree (par ex. DIOCL. 191, 6 (d'après ATH. 3, 110b) : ἡ δ' ἄπανθρακίς ἐστὶ τῶν λαγάνων ἀπαλωτέρα, « le pain cuit au charbon de bois est plus tendre que la gaufrette (*wafer-bread*) »). Sur ce type de pâte ou pâtisserie : CHRISTOL 2016, p. 27-28.

levain]<sup>1808</sup> », tout indiquées pour les malades qui n'assimilent pas la nourriture, ἔστω δὲ τὰ σῖτα ἄρτοι συγκομιστοὶ ἄζυμοι, κλιβανῖται, ἢ ἐγκρυφαίαι, θερμοὶ ἐς οἶνον αὐστηρὸν ἐμβαπτόμενοι, « [sa nourriture] consistera en pains de farine non blutée, sans levure, cuits au four de campagne ou sous la cendre, trempés chauds dans du vin astringent »<sup>1809</sup>. Il ne l'inclut dans aucun régime spécifique et certainement pas pour les hydropiques, alors que deux passages des *Épidémies* prescrivent à ces malades un régime à base de pain dont la qualité n'est pas précisée : ὑδροπιώδει ταλαιπωρέειν, ἰδροῦν, ἄρτον ἐσθίειν θερμὸν ἐν ἐλαίῳ, πίνειν μὴ πουλὸν, « pour un hydropique, faire des efforts, transpirer, manger du pain chaud dans de l'huile, boire peu »<sup>1810</sup>. Dans le *De medicina*, c'est également pour ses propriétés nourrissantes que Celse cite le pain sans levain parmi les aliments bons pour l'estomac<sup>1811</sup> : il emploie pour le désigner un terme latin – par ailleurs non attesté chez Scribonius Largus-, le substantif *fermentum*, « levain », parlant d'un « pain sans levain », *panis sine fermento*. Il le signale plus spécifiquement dans un régime prescrit aux malades souffrants d'érysipèle<sup>1812</sup>, mais ne l'indique jamais pour les hydropiques<sup>1813</sup>.

Dans les traités latins, la postérité de l'adjectif translittéré *azymus*, qui qualifie systématiquement un pain, est riche, mais ses attestations se multiplient surtout à partir du IV<sup>e</sup> siècle et son emploi se fait presque exclusivement dans des contextes religieux (le *Nouveau Testament*, Flavius Josèphe, Origène...). Le constat est analogue pour *panis sine fermento* : nous n'en trouvons que de très rares occurrences aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles et le contexte n'est jamais médical. De même pour une occurrence chez Tacite de *panis nullo fermento*, qui désigne le pain fait par les Juifs<sup>1814</sup>. Seul Pline l'Ancien le mentionne pour en signaler indirectement les propriétés très nourrissantes, voire indigestes : *eualidiora esse corpora, quae <non> fermentato pane alantur*, « les personnes les plus vigoureuses sont celles qui se nourrissent de pain non fermenté »<sup>1815</sup>. En grec, l'adjectif ἄζυμος est fréquemment employé mais ses attestations dans les traités médicaux sont minoritaires : nous le trouvons uniquement chez Galien, le Pseudo-Galien et Oribase (tiré d'Athénée d'Attalia et Galien). Comme dans les précédents témoignages, il qualifie un pain, ἄρτος, ou une pâtisserie, πέμμα, caractérisés par les humeurs épaisses qu'ils contiennent<sup>1816</sup>. Galien indique qu'il fait partie des aliments bons pour l'estomac<sup>1817</sup> et pour les problèmes d'éjaculation<sup>1818</sup>.

<sup>1808</sup> HIPPOC. *Vict.* 2, 42, 1.

<sup>1809</sup> HIPPOC. *Vict.* 2, 79, 2 (trad. R. Joly, Akademie Verlag 2003, modifiée).

<sup>1810</sup> HIPPOC. *Epid.* 5, 70. Voir, pour une prescription quasiment identique, HIPPOC. *Epid.* 7, 67, *bis* (ἄρτον ἐσθίειν, « manger du pain »).

<sup>1811</sup> CELS. 2, 24, 1 ; 2, 28, 3 ; 2, 30, 1.

<sup>1812</sup> CELS. 5, 28, 4d.

<sup>1813</sup> À qui le traitement impose (entre autres), selon la forme (Celse en compte trois : *primum tympanείτην, secundum λευκοφλεγματίαν uel ὑπὸ σάρκα, tertium ἀσκήτην Graeci nominarunt*, « les Grecs appellent la première *tympanites*, la seconde, *leucophlegmatia* ou *hyposarca*, et la troisième, *ascites* », 3, 21, 1-2) et la gravité de l'hydropisie, tantôt un jeûne (*inter initia tamen non difficilis curatio est, si inperata sunt corpori sitis, requies, inedia*, « dans les premiers stades, le traitement n'est pas difficile si on impose au corps soif, repos et jeûne », 3, 21, 4), tantôt, au contraire, une nourriture consistante (*cibus ualens esse debet et glutinosus*, « la nourriture doit être consistante et collante », 3, 21, 13). Le pain n'est jamais mentionné parmi les aliments indiqués pour ce type de malades.

<sup>1814</sup> TAC. *Hist.* 5, 4, 3 : « ... pour symboliser la hâte avec laquelle ils s'étaient emparés du blé, le pain juif sans levain, *panis Iudaicus nullo fermento*, est toujours en usage ».

<sup>1815</sup> PLIN. *HN*, 18, 104 (traduction empruntée à DEROUX 1977). Sur l'édition, la traduction et le commentaire de ce passage : DEROUX 1977.

<sup>1816</sup> GAL. *De alim. fac.* 1, 3 (= 6, 491, 14 K) ; ORIB. *Coll.* 1, 7, 3 (tiré de Galien) ; 3, 3, 2 (tiré de Galien ; cf. ORIB. *Syn.* 4, 2, 1 ; *Eun.* 1, 19, 2). GAL. *De alim. fac.* 1, 2 (= 6, 486, 3-8 K) précise que seules certaines constitutions peuvent en supporter la digestion. Athénée d'Attalia *ap.* ORIB. *Coll.* 41, 27 indique qu'il s'agit d'un aliment riche à éviter à la fin de l'automne (φυλακτέον δὲ καὶ τὰ πολύτροφα : « veillez à éviter les aliments très nourrissants »).

<sup>1817</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 13, 173, 14 K).

### 2. 1. b. Le « pain complet », *panis autopyrus*

Le pain *autopyrus*, un pain « complet », c'est-à-dire dont la farine n'a pas été tamisée, est utilisé en cataplasme pour soigner les hémorroïdes. Cet emprunt au grec<sup>1819</sup>, ici translittéré en latin, est attesté une fois chez Celse en caractères grecs, mais il y désigne non pas le pain mais le froment lui-même :

*Siquidem plus alimenti est in pane quam in ullo alio, firmitus est triticum, quam milium, id ipsum quam hordeum ; et ex tritico firmissima siligo, deinde simila, deinde cui nihil demptum est, quod αὐτόπυρον Graeci uocant.*

« Par exemple, si le pain possède plus de valeur nutritive que tout autre aliment, le froment est plus consistant que le millet, celui-ci plus que l'orge ; et dans le froment ce qu'il y a de plus fort, c'est la farine de blé commun, ensuite la fleur de farine, enfin le froment auquel on n'a rien enlevé, que les Grecs appellent *autopyrus*<sup>1820</sup>. »

Celse ne mentionne jamais, dans son *De medicina*, de pain « complet ». Le pain est toutefois employé à deux reprises en application externe : nous trouvons deux préparations simples faites de pain pétri dans du vin à appliquer directement sur l'œil (*superinponere, super oculum inponere*) en cas d'écoulement (*pituita*), de larmolements (*lacrima*) ou d'ophtalmie sèche (*arida lippitudo*)<sup>1821</sup>. En grec, l'adjectif, dont les seules attestations connues antérieures aux *Compositiones* se trouvent dans des fragments non médicaux des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. (Alexis le Comique, Amerias, Timachidas) d'après le témoignage indirect d'Athénée de Naucratis (fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> de notre ère), qualifie un pain complet : αὐτοπύρου δ' ἄρτου μέμνηται Ἄλεξις ἐν Κυπρίῳ· τὸν δ' αὐτόπυρον ἄρτον ἀρτίως φαγών, « Athénée mentionne le pain complet dans *L'homme de Chypre* : “après avoir mangé le pain complet à l'instant” »<sup>1822</sup>, Ἀμερίας δὲ καλεῖ ξηροπυρίταν τὸν αὐτόπυρον ἄρτον· ὁμοίως δὲ καὶ Τιμαχίδα, « Amerias appelle le pain de blé entier *xeropyrite* (“blé sec”), comme le fait Timachidas »<sup>1823</sup>. Nous ne trouvons donc aucun témoignage d'un emploi thérapeutique de cette qualité de pain. Ce type d'emploi est pourtant bien attesté dans le corpus hippocratique, qui fournit plusieurs exemples d'applications externes à base de pain fait, entre autres, de son de blé<sup>1824</sup>.

<sup>1818</sup> GAL. *De san. tuenda* (= 6, 448, 9 K). Dans l'édition Loeb, ἄζυμος est traduit par *well-leavened*, « bien levé », comme si on avait εὔζυμος.

<sup>1819</sup> DELG, s.u. πυρός « froment ».

<sup>1820</sup> CELS. 2, 18, 4. Sur l'analogie avec le passage hippocratique du *Régime* 2, 42, 1, voir Celse, éd. G. Serbat (CUF 1995), note 2, p. 172.

<sup>1821</sup> CELS. 6, 6, 1k (soin à appliquer pour la nuit) et 6, 6, 31c (soin de secours, à préparer lorsque les ingrédients nécessaires viennent à manquer).

<sup>1822</sup> ATH. 3, 110e.

<sup>1823</sup> ATH. 3, 114c. L'adjectif ξηροπυρίτης est un hapax absolu dans la littérature grecque : nous n'en connaissons à ce jour aucune autre attestation.

<sup>1824</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 28, 2 : ἔξωθεν δὲ τὸν αὐχένα καὶ τὰ σηγόνια καταπλάσσειν ἀλήτῳ, ἐν οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ ἔψοντα, γλιαρῶ, καὶ ἄρτους προστιθέναι θερμούς, « pour le traitement externe, mettez sur le cou et la zone maxillaire un cataplasme de farine de froment, bouillie dans du vin et de l'huile, au moment où elle est tiède ; appliquez aussi des pains chauds » ; HIPPOC. *Nat. mul.* 105, 7 : κυπαρίσσου πρίσματα καὶ κέδρου καὶ πίτυρα κριθῶν, ὁμοῦ μίξας ἐν ἀποβρέγματι ἀσταφίδος, φυρήσας καὶ ποιήσας ἄρτον, ὀπτήσας, θερμὸν ἐς ῥάκος ἐνδήσας, πυρία, « autre : sciure de cyprès et de cade, et son de blé ; mêler l'ensemble, pétrir avec une macération de raisins secs, former un pain, le faire rôtir et le rouler chaud dans une étoffe en laine ; fomentier » ; 105, 8 : λευκοῖου τὸν καρπὸν ἢ τὰς ῥίζας ἀφενήσας ὕδατι, καὶ τῷ ὕδατι φυρήσας πίτυρα πυρῶν, ἄρτον ποιήσας, θερμὸν ἐς ῥάκος ἐνειλίξας, πυρία, « autre : le fruit ou les racines du violier ; laisser cuire dans de l'eau, pétrir du son de blé avec cette eau, former un pain et le rouler chaud dans une étoffe : fomentier ». Ce type d'usage thérapeutique du pain n'est pas une invention hippocratique, le papyrus Ebers (XVI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) faisant déjà mention de pain moisi dans le soin des plaies.

La postérité de l'adjectif est relativement pauvre, en latin comme en grec, mais il qualifie toujours un pain. En latin, nous ne trouvons que cinq occurrences de l'adjectif (Pline l'Ancien, Pétrone, Gargilius Martialis, Caelius Aurélianus et Marcellus Empiricus), mais exception faite du *Satyricon*<sup>1825</sup>, le contexte dans lequel le pain *autopyrus* est mentionné est toujours médical : celui-ci est utilisé soit en application externe, pour soigner les envies/les durillons<sup>1826</sup> et les hémorroïdes<sup>1827</sup>, soit dans le cadre d'un régime prescrit aux malades qui souffrent d'un « excès de chair » (*superflua caro, polysarcia*)<sup>1828</sup>. Les auteurs grecs (Plutarque, Galien, le Pseudo-Galien et Oribase, tiré de Galien), ne donnent aucune indication sur l'emploi thérapeutique du pain *autopyrus*. Plutarque se contente de le citer parmi d'autres aliments<sup>1829</sup> ; dans les traités médicaux, le pain *autopyrus* est présenté comme un pain fait « de farines non blutées » (ἐξ ἀδιακρίτων ἀλεύρων)<sup>1830</sup>, dont Galien nous dit que « les médecins les plus anciens [l']appelaient “de farine grossière” », συγκομιστοῦς δ' αὐτοῦς ἐκάλουν οἱ παλαιότεροι τῶν ἰατρῶν<sup>1831</sup>. Plusieurs passages chez Dioscoride<sup>1832</sup> et chez

<sup>1825</sup> PETRON. *Sat.* 66 : *panem autopyrum de suo sibi, quem ego malo quam candidum ; [nam] et uires facit, et cum mea re causa facio, non ploro*, « du pain complet, fait à la maison, que je préfère, pour moi, au pain blanc, car il donne des forces et, quand je fais mes petites affaires, il ne m'en coûte pas de larmes » (trad. P. Grimal, Gallimard, 1958).

<sup>1826</sup> PLIN. *HN*, 22, 138 : *ad omnia autem fermentatus, qui uocatur autopyrus, utilior. Inlinitur et paronychiis et callo pedum in aceto*, « mais le pain au levain, qu'on nomme *autopyrus*, vaut mieux pour tous ces usages. On l'applique dans le vinaigre sur les panaris et les durillons des pieds ». Pline l'Ancien rappelle les bienfaits du pain en général qui, trempé dans un liquide (de l'eau -miellée, chaude ou froide-, du vin, du vinaigre, de l'huile ou de l'huile de rose) et appliqué seul ou en composition, « fournit des remèdes presque innombrables », *innumeras paene continet medicinas* (PLIN. *HN*, 22, 138) : le pain « blanc » (*candidus*) est appliqué sur les yeux et sur la tête (PLIN. *HN*, 22, 139) ; le pain « tendre » (*mollis*), pilé avec des feuilles de cyprès, est indiqué pour les douleurs des pieds et des nerfs (PLIN. *HN*, 24, 15) ; le pain « vieux » (*uetus*) et le pain « de matelot » (*nauticus*), « écrasés et cuits de nouveau arrêtent le flux de ventre », *tusus atque iterum coctus sistit aluum* (PLIN. *HN*, 22, 138).

<sup>1827</sup> GARG. MART. 42, 14 (condylomes, hémorroïdes, durillons) : *cum omne concoxerit tam diu cum pulpa id est, molli panis autopyri conteruntur donec in ceroti lentorem mollescant. Hoc appositum uitia supra dicta sic curat ne ad ferrum uenire patiatur*, « quand le tout aura cuit aussi longtemps que cela est de la pulpe, le pétrir avec de la mie de pain complet aussi longtemps qu'il le faut pour que cela devienne aussi mou que du cérat. Ce médicament, appliqué sur les plaies dont il a été question plus haut, les guérit afin que le malade n'ait pas à endurer d'en venir au bistouri » ; MARCELL. EMP. 6, 31 (cf. SCRIB. LARG. 227, 3) : *post hoc tenue simplex rasum linteolum inponi oportet et super hoc panem autopyrum ex aqua maceratum et tritum rosa illic pro oleo adiecta*, « il faut ensuite poser une étoffe de lin fine, simple et grattée, et sur celle-ci du pain de blé grossier, qui a été trempé dans l'eau et broyé, en y ajoutant de l'huile de rose comme huile ».

<sup>1828</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 11, 136 : *panem dabimus frigidum, fermentatum, autopyrum*, « nous donnons du pain de blé entier froid et levé ».

<sup>1829</sup> PLUT. *De tranq. an.* 466d : *ὁ γὰρ ἐχθὲς ᾧ καὶ ἀμύλια καὶ σιγάνειον ἄρτον διαπτύων τήμερον αὐτόπυρον ἐπ' ἐλαίαις ἢ καρδαμίδι σιτεῖται προσφιλῶς καὶ προθύμως*, « celui qui hier encore crachait sur les œufs, les gâteaux et le pain de gruau, mange aujourd'hui avec appétit, avec délices, du pain bis accompagné d'olives et de cresson ».

<sup>1830</sup> GAL. *De alim. fac.* 1, 2 (= 6, 483 K) ; *Meth. med. XIV* (= 11, 120 K) ; *In Hipp. De victu acut. comm. IV* (= 15, 577 K) ; [GAL.] *De ren. aff.* (= 19, 684 K) ; ORIB. *Coll.* 4, 6, 1 (cf. GAL. *De alim. fac.* 1, 2 [= 6, 483 K]).

<sup>1831</sup> GAL. *De alim. fac.* 1, 2 (= 6, 483 K). L'adjectif συγκομιστός est de fait attesté dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans le corpus hippocratique où il qualifie soit une qualité de farine (HIPPOC. *Alim.* 2, 40, 2 : τὰ συγκομιστὰ ἄλευρα, « la farine grossière »), soit un pain fait de cette farine (c'est l'emploi le plus fréquent de l'adjectif dans les traités hippocratiques et le seul dans les traités postérieurs : HIPPOC. *VM.* 14 ; *Acut.* 1, 10, 300 ; *Alim.* 2, 40, 2 ; 2, 42, 1 ; 3, 79, 2 ; DIOSC. 2, 58 ; pour des exemples chez Galien et Oribase, voir supra, note 1830). Dans ces témoignages, le pain n'entre jamais dans la composition d'applications externes ; en revanche, les textes en signalent les propriétés diététiques (par exemple, HIPPOC. *Alim.* 2, 42, 1 : ἄρτος δὲ ὁ μὲν συγκομιστός ξηραίνει καὶ διαχωρεῖ, « le pain de farine grossière dessèche et est laxatif »).

<sup>1832</sup> Par exemple, DIOSC. 2, 85, où Dioscoride énumère les différentes vertus thérapeutiques (en diététique ou en pharmaceutique) de certains types de farines et de pains. Entre autres, le « pain cuit avec de l'hydromel ou

Galien<sup>1833</sup> prescrivent pourtant des applications externes à base de pain fait, entre autres, de son de blé.

## 2. 2. Les huiles

Dans ses usages thérapeutiques, l'huile, utilisée seule ou en composition, est à la fois médicament, excipient et ingrédient<sup>1834</sup>. Dans les *Compositiones*, cinq dénominations attestées pour la première fois dans les textes latins sont relatives à des huiles végétales entrant dans la composition de différentes préparations pharmacologiques, les substantifs neutres *oleamentum* et *oleamen*, qui désignent un « mélange d'huiles » diverses, l'adjectif *rosaceum* (*oleum*), qui qualifie une huile « de rose », c'est-à-dire une huile « obtenue par la macération de pétales de rose dans une huile aromatisée »<sup>1835</sup>, et le syntagme *picis flos*, « fleur de poix », auquel est donné l'équivalent grec *pisselaeon*, « *pisselaeon* », qui désignent l'« huile de poix », c'est-à-dire une huile extraite de la gemme<sup>1836</sup>.

### 2. 2. a. Le « mélange d'huiles », *oleamen*, *oleamentum*

Les substantifs *oleamentum* et *oleamen*, deux dérivés de *oleum*, « huile (d'olive) »<sup>1837</sup>, désignent des mélanges oléagineux plus ou moins complexes. Le premier est composé d'huile de rose, ici désignée par le substantif *rosa*, et d'huile acerbe, *oleum acerbum*, c'est-à-dire une huile d'olives vertes<sup>1838</sup>, deux huiles entrant dans la préparation d'un emplâtre bénéfique pour les écorchures, l'irritation et le gonflement de l'anus,

... cum primum haec leuia apparuerint, cum **oleamentis** et uino adipem liquefactum cum rosae pondo quadrante miscere in unum oportet,

« ... dès qu'on verra que la texture de ces ingrédients est fine, on doit mélanger ensemble la graisse, qu'on a fait fondre avec **le mélange des huiles** et le vin, avec un quart de livre d'huile de rose<sup>1839</sup> » ;

le second, qui entre dans la composition d'un remède acope dont Scribonius Largus signale l'efficacité,

cuius **oleaminis** uires ad omnem contractionem neruorum tantae sunt ut sit uix credibile,

« les pouvoirs de **ce remède à base d'huile** pour toute contraction des nerfs sont si grands que c'en est à peine croyable<sup>1840</sup> »,

---

cru » (ὁ ἄρτος σὺν μελικράτῳ ἐφθός τε καὶ ὠμός), « appliqué en cataplasme » (καταπλασσόμενος) pour « calmer tout type d'inflammation » (πᾶσαν φλεγμονὴν παραμυθεῖται).

<sup>1833</sup> Par exemple, GAL. *Meth. med. XIV* (= 11, 138, 6 K).

<sup>1834</sup> Sur les usages médicaux des différents types d'huiles : AMOURETTI 1989, p. 189 ; MAZZINI 2000, notamment p. 112-123. Sur les emplois culinaires de l'huile et ses différentes qualités : ANDRE 1981, p. 181-183 ; CHRISTOL 2016, p. 303-307.

<sup>1835</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 34. Sur le procédé d'extraction : AMOURETTI 1986, p. 186.

<sup>1836</sup> « La gemme est une oléo-résine constituée d'une huile essentiellement volatile, l'essence de térébenthine, et d'une matière fixe, la résine proprement dite (ou colophane, térébenthine) » (ANDRE 1964, p. 91).

<sup>1837</sup> DELL, *s.u. oleum*, « huile (d'olive) ».

<sup>1838</sup> L'huile acerbe fait partie des huiles « de première qualité », c'est-à-dire « issues de la première presse sans mélange » (AMOURETTI 1986, p. 180). Sur cette huile : MAZZINI 2000, p. 116.

<sup>1839</sup> SCRIB. LARG. 222, 2, p. 182.



est un mélange d'« huile de Vénafre », *oleum Venafri*, c'est-à-dire une huile d'olive du nord de la Campagne<sup>1841</sup>, et de moût, dans lequel ont macéré – avant d'être retirés- dix-sept ingrédients d'origine végétale. Les deux substantifs sont des hapax : Scribonius Largus ne les emploie que dans ces seuls passages et nous n'en trouvons nulle autre attestation en latin.

### 2. 2. b. L'« huile de rose », *rosaceum oleum*

L'adjectif *rosaceus* est employé à deux reprises dans le traité avec *oleum* pour qualifier l'huile de rose<sup>1842</sup> : dans ces mentions, elle est incorporée à un ingrédient préalablement broyé, du pain (emplâtre pour les hémorroïdes),

... *imponere oportet et super hoc panem autopyrum ex aqua maceratum et tritum rosaceo oleo adiecto,*

« ... il faut (...) mettre par-dessus du pain complet, macéré dans de l'eau et broyé, en y ajoutant de l'**huile de rose**<sup>1843</sup> »,

ou des lentilles cuites (emplâtre pour le gonflement de la verge),

*ad ueretri tumorem lentis ex aqua cocta et trita rosaceo oleo mixta prodest,*

« pour le gonflement de la verge, les lentilles cuites dans de l'eau et broyées, mélangées à **de l'huile de rose**, sont bénéfiques<sup>1844</sup>. »

Ce sont les deux seules attestations de l'adjectif dans le traité, mais cette qualité d'huile est fréquemment mentionnée dans les autres recettes : elle est le plus souvent désignée, comme chez Celse, par le substantif *rosa*<sup>1845</sup>.

Contrairement aux substantifs *oleamen* et *oleamentum*, l'adjectif *rosaceus* est fréquemment attesté après les *Compositiones* pour désigner ce type d'huile, employé avec *oleum* ou substantivé ; nous le trouvons chez Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, Chiron,

<sup>1840</sup> SCRIB. LARG. 269, 3, p. 210.

<sup>1841</sup> C'est une huile de qualité si l'on en croit le témoignage de Pline l'Ancien : « Pour ce produit encore [l'huile] l'Italie tient le premier rang dans le monde entier, surtout grâce au territoire de Vénafre et à son canton qui donne l'huile Licinienne : aussi les olives Liciniennes sont-elles particulièrement estimées. Cette huile doit cet honneur aux parfums, car son odeur s'y accommode fort bien ; elle le doit aussi au jugement plus délicat du palais » (PLIN. *HN*, 15, 8). Sur son usage en parfumerie : BRUN/MONTEIX 2009.

<sup>1842</sup> Sur cette huile : MAZZINI 2000, p. 120. C'est une huile dont nous trouvons des attestations en grec (ρόδιον ἔλαιον), dans le corpus hippocratique (HIPPOC. *Nat. Mul.* 108, 2, *bis* ; *Mul.* dans une trentaine d'occurrences) et en latin (*rosa*), chez Celse (le substantif *rosa*, attesté dans une centaine d'occurrences, désigne presque exclusivement l'huile de rose – à l'exception de quelques passages, où il s'agit d'employer les feuilles ou le suc de la plante-).

<sup>1843</sup> SCRIB. LARG. 227, 3, p. 186 (cf. supra, note 1803, p. 159). Pour comparaison, voir le chapitre suivant (enlever des excroissances sans utiliser le fer) : « la partie destinée à être enlevée sera enduite d'une bonne couche à l'aide d'une sonde, à intervalle régulier on nettoiera avec une éponge fine et quand l'endroit paraîtra suffisamment noir et pour ainsi dire brûlé, il faudra cesser toute application, nettoyer et faire une application de pain avec de l'eau et de l'huile de rose, *abstergere et panem ex aqua imponere et rosa* » (SCRIB. LARG. 228, 2, p. 187).

<sup>1844</sup> SCRIB. LARG. 235, p. 191.

<sup>1845</sup> C'est d'ailleurs ce que désigne majoritairement *rosa*, « rose », dans les *Compositiones* : sur les quarante-huit occurrences du substantif, trente d'entre elles désignent l'huile rosat. Dans les dix-huit autres passages, le substantif est complément d'objet de la partie de la plante utilisée, les feuilles (sèches), *folia rosae (aridae)* – certaines recettes parlent de « roses sèches » tout court, *rosae aridae*- ou le suc, *sucus rosae*.

Apulée, Marcellus Empiricus, Végèce, Caelius Aurélianus et Cassius Félix, dans des emplois similaires à ceux que nous venons de mentionner<sup>1846</sup>.

Dans les *Compositiones*, l'huile de rose est, après l'huile d'olive (*oleum*)<sup>1847</sup>, la seconde huile la plus utilisée. Six huiles végétales sont par ailleurs employées, mais dans de bien plus faibles proportions (une vingtaine au total ; nous les citons ici dans l'ordre décroissant d'occurrences) : l'« huile de henné », *oleum cyprinum/cypreum/cyprium*, l'« huile de myrte », *oleum myrteum/murteum*, l'« huile d'iris », *oleum irinum*, l'« huile de cèdre », *oleum cedrinum*, l'« huile de laurier », *oleum laurinum*, et l'« huile de coing », *oleum melinum*<sup>1848</sup>. Nous ne trouvons aucune mention d'huile minérale ou animale<sup>1849</sup>. Dans une grande majorité de recettes, ces huiles végétales entrent dans la préparation de pâtes en application externe (des emplâtres<sup>1850</sup>, des cataplasmes<sup>1851</sup> et un cérat<sup>1852</sup>), de médicaments pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge<sup>1853</sup>, ou encore de boissons pour faire vomir le malade<sup>1854</sup> ; le préparateur s'en sert, entre autres, au cours de leur élaboration, pour liquéfier, faire bouillir, cuire ou fondre l'un des ingrédients<sup>1855</sup>. L'huile d'olive et l'huile de rose sont également employées comme médicaments simples : on en fait boire au malade qui s'est

<sup>1846</sup> Les occurrences de l'adjectif (substantivé) sont trop nombreuses pour être toutes référencées ici.

<sup>1847</sup> De l'huile tout court, *oleum*, ou de l'huile « vieille », *uetus*, « domestique », *domesticum*, « acerbe », *acerbum*, « ordinaire », *commune*, « Sabine », *sabinum*, ou « de Vénafre », *Venafri*. Pour les références : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. oleum*. Sur l'huile acerbe : MAZZINI 2000, p. 116 ; sur l'huile vieille et l'huile sabine : MAZZINI 2000, p. 117.

<sup>1848</sup> Sur ces huiles : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, p. 379. Sur l'huile de laurier : MAZZINI 2000, p. 119, l'une des rares huiles végétales dont il traite.

<sup>1849</sup> Cf. MAZZINI 2000 p. 120-121 (sur les huiles animales) et p. 121-122 (sur les huiles minérales).

<sup>1850</sup> Avec de l'huile d'olive (*oleum*) : SCRIB. LARG. 175, p. 146 (emplâtre antidote) ; 201, 2, p. 165 et 202, 1, p. 166 (pour l'os devenu putride) ; 205, 2, p. 168 et 209, 2, p. 174 (pour les blessures récentes) ; 206, 1, p. 169 (pour la membrane protégeant le cerveau) ; 212, 1, p. 176 et 214, 2, p. 178 (pour les blessures peu importantes) ; 218, p. 180 (emplâtre *epispastice*) ; 222, 1-2, p. 182 (pour les écorchures, l'irritation et le gonflement de l'anus) ; 242, p. 193 (emplâtre cicatrisant). Avec de l'huile de rose : SCRIB. LARG. 222, 1-2, p. 182 (pour les écorchures, l'irritation et le gonflement de l'anus). Avec de l'huile de myrte (*oleum myrteum*) : SCRIB. LARG. 219, p. 180 et 220, 3, p. 181 (pour les brûlures et les engelures) ; 223, 1, p. 183 (pour l'anus). Avec de l'huile de henné (*oleum cyprinum*) : SCRIB. LARG. 210, p. 175 (emplâtre *basilice* pour les contusions, les morsures de chien et les furoncles).

<sup>1851</sup> Avec de l'huile d'olive (*oleum*) : SCRIB. LARG. 157, 1, p. 135 (pour la douleur des lombes) ; 262, 2, p. 204 (pour les écrouelles et les parotides) ; 267, 1, p. 207 (pour la goutte et la crispation des nerfs). Avec de l'huile de rose : 256, p. 199 (pour le relâchement du ventre, des intestins) ; 258, p. 201 (pour toute douleur) ; 259, 2, p. 201 (pour les douleurs de la rate et du foie) ; 267, 1-2, p. 208 (pour la goutte et la douleur des nerfs). Avec de l'huile de cèdre (*oleum cedrinum*) : SCRIB. LARG. 267, 1, p. 207 (pour la goutte et les nerfs). Avec de l'huile de henné (*oleum cyprinum*) : SCRIB. LARG. 257, 1, p. 199 (pour la douleur de la poitrine et de côté). Avec de l'huile d'iris (*oleum irinum*) : SCRIB. LARG. 261, p. 203 (pour la rate)

<sup>1852</sup> Avec de l'huile de rose (*rosa*) : SCRIB. LARG. 130, p. 120 (cérat pour la douleur de la rate) ; 252, p. 196 (cérat pour la gale). Sur ces trois types de préparations (emplâtre, cataplasmes, cérats) : MAZZINI 2000, p. 114-115.

<sup>1853</sup> Avec de l'huile d'olive (*oleum*) : SCRIB. LARG. 8, p. 36 (préparation versée ou frottée dans les narines pour en extraire le liquide) ; 38, 1, p. 52 (médicament liquide pour les suffusions des yeux) ; 40, p. 53 (pour le mal aux oreilles) ; 45, 1, p. 56 (médicament pour les parotides) ; 68, p. 69 (pour l'angine, médicament dont on frotte la gorge avec une plume).

<sup>1854</sup> Avec de l'huile d'olive (*oleum*) : SCRIB. LARG. 180, 1-2, p. 149-150 (eau et huile d'olive ou hydromel et huile d'olive) ; 189, 2, p. 157 (vin de raisins secs et huile d'olive).

<sup>1855</sup> Avec de l'huile d'olive (*oleum*) : SCRIB. LARG. 39, 2, p. 53 ; 80, p. 77 ; 81, 1, p. 77 ; 82, 2, p. 78 (*bis*) ; 118, p. 111 ; 156, 2, p. 134 ; 157, 2, p. 135 ; 160, 1, p. 138 ; 175, p. 146 ; 201, 3, p. 165 ; 203, 2, p. 167 ; 204, 2, p. 167 ; 207, 2, p. 171 ; 210, p. 175 ; 215, p. 179 ; 216, 2, p. 179 ; 217, p. 179 ; 223, 2, p. 183 ; 262, 3, p. 204 ; 265, 3, p. 206. Avec de l'huile de myrte (*oleum myrteum*) : SCRIB. LARG. 219, p. 180. Avec de l'huile de rose (*rosa*) : SCRIB. LARG. 66, 2, p. 68-69 (suppuration de la gorge) ; 238, p. 192 (emplâtre *basilice*, pour les ulcères propres et creux).

empoisonné pour provoquer un rejet gastrique<sup>1856</sup>, on en imbibe un morceau de laine<sup>1857</sup> ou on en frictionne le corps<sup>1858</sup>. L'huile d'olive, l'huile de rose et l'huile de henné sont enfin employées comme excipient pour diluer une préparation avant application (pâtes d'emplâtre<sup>1859</sup>, pastilles<sup>1860</sup>, mélange d'ingrédients secs<sup>1861</sup>), friction<sup>1862</sup>, injection<sup>1863</sup> ou ingestion<sup>1864</sup>. Dans deux chapitres, l'huile de henné est aussi utilisée pour enduire le pilon qui sert à piler les ingrédients<sup>1865</sup>.

### 2. 2. c. La « fleur de poix », flos picis, ou pisselaeon

L'huile de poix est employée pour apaiser les oreilles douloureuses et empêcher qu'elles ne suppurent ; elle est mentionnée sous deux noms, un nom latin, *picis flos*, « fleur de poix », et un emprunt au grec, *pisselaeon* (πισσέλαιον), « huile (ἔλαιον) mêlée de poix (πίσσα) »<sup>1866</sup>,

*sed praecipue picis flos, quod pisselaeon appellant, cum oleo communi mixtum, ita ut tertia pars sit olei,*

<sup>1856</sup> SCRIB. LARG. 198, 2, p. 162 (huile d'olive, pour ceux qui ont mangé des champignons) ; SCRIB. LARG. 194, 2, p. 160 (huile de rose, pour le *toxicum*).

<sup>1857</sup> Avec l'huile d'olive : le morceau de laine ainsi imbibé est soit enroulé autour d'une sonde que l'on appose ensuite sur une dent douloureuse (SCRIB. LARG. 55, p. 62-63), soit appliqué par dessus un emplâtre (SCRIB. LARG. 209, 3, p. 174, emplâtre noir pour toute blessure et lésion). Dans un chapitre pour la goutte, on imprègne un morceau de laine en suint avec de l'huile de rose, sans aucune précision : SCRIB. LARG. 158, 1, p. 136. (Pour comparaison, voir SCRIB. LARG. 237, 2, p. 191, où l'huile n'est pas employée seule, mais associée à un médicament composé, dont l'on imprègne un morceau de charpie à appliquer ensuite sur un ulcère).

<sup>1858</sup> SCRIB. LARG. 95, 2, p. 89 (pour la fièvre périodique) ; 133, 2, p. 122 (pour les hydropiques) ; 104, 2, p. 98 (pour ceux qui ne gardent pas les aliments, immédiatement après le vomissement) et 118, 2, p. 162 (pour ceux qui ont mangé des champignons, après les avoir fait vomir).

<sup>1859</sup> Avec de l'huile de rose : SCRIB. LARG. i. 210, p. 27 (ulcères creux) ; i. 220, p. 28 (maladies qui touchent l'anus) ; 206, 2, p. 169 (emplâtre vert du chirurgien Glycon, membrane du cerveau) ; 206, 5, p. 170 ; 210, p. 175 (emplâtre de Tryphon, ulcères creux) ; 220, 2, p. 180 (emplâtre blanc de P. Antiochus, maladies de l'anus) ; 238, p. 192 (emplâtre *basilice*, ulcères creux). Avec de l'huile de henné (*oleum cyprium*) : SCRIB. LARG. 206, 5, p. 171 (préparation d'emplâtre chirurgical qui guérit les lésions des nerfs et des muscles après dilution).

<sup>1860</sup> SCRIB. LARG. 5, p. 35 (mal de tête) : « on broie tous ces ingrédients dans du vinaigre et on en fait des pastilles ; quand on en a besoin, on les dilue dans du vinaigre et de l'huile de rose jusqu'à obtenir la consistance du miel, puis on en enduit le front et les tempes ».

<sup>1861</sup> SCRIB. LARG. 4, p. 35 (mal de tête) : « il faut broyer ces ingrédients dans du vinaigre et de l'huile de rose qu'on ajoute tour à tour jusqu'à ce que le tout ait la consistance du miel, et en enduire ensuite le front et chacune des deux tempes » ; 49, p. 59 (ulcères dans les narines) : « on broie ces ingrédients dans du vin de Falerne et de l'huile de rose, ajoutés tour à tour jusqu'à ce que le tout ait la consistance du miel ». Dans ces chapitres, le vinaigre, le vin et l'huile de rose ne sont pas cités dans la liste desdits ingrédients.

<sup>1862</sup> SCRIB. LARG. 1, p. 34 : « on en prend un cyathe qu'on mêle à deux cyathes d'huile de rose, *in duobus rosae commiscetur*, et on traite la tête avec ce remède en renouvelant fréquemment ».

<sup>1863</sup> Avec de l'huile d'olive : SCRIB. LARG. 112, 2, p. 107 (pastille pour le flux céliaque, introduite par un clystère après dilution)

<sup>1864</sup> SCRIB. LARG. 171, 1, p. 144 (antidote d'Apuleius Celsus contre les morsures de chiens enragés) : « mais il faut utiliser l'antidote en pleine attaque, en le donnant à la dose d'un denier avec trois cyathes d'huile de rose et un peu d'eau ».

<sup>1865</sup> *Cyprium oleum* : SCRIB. LARG. 255, 3, p. 198 et *cyprinum oleum* : 275, 2, p. 205. Il s'agit de deux recettes d'emplâtres émollients.

<sup>1866</sup> Cf. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 542, 9 K) : καλοῦσι δὲ οὕτω τὸ συγκείμενον ἐξ ἐλαίου τε καὶ πίττης ὑγρᾶς, « on appelle ainsi ce qui est composé d'huile et de poix liquide ».

« mais ce qui est particulièrement efficace, c'est la **fleur de poix** qu'on appelle **pisselaeon**, mélangée à de l'huile ordinaire de façon qu'il y ait un tiers d'huile<sup>1867</sup> »,

deux dénominations qui ne sont pas attestées dans les traités antérieurs aux *Compositiones*, ni en latin, ni en grec. Cette huile, extraite d'une oléo-résine<sup>1868</sup>, est obtenue par « la séparation des deux éléments [l'huile et la résine] par un chauffage modéré ou par aspersion d'eau bouillante, opérations qui facilitent la volitisation de l'essence. L'huile qui s'évaporait [était] recueillie par des toisons tendues au-dessus du récipient »<sup>1869</sup>.

Par ailleurs, les phytonymes *pisselaeon* et *flos picis* sont relativement peu usités, *pisselaeon* n'étant employé que chez Pline l'Ancien et dans la reprise du chapitre des *Compositiones* par Marcellus Empiricus<sup>1870</sup>, et *flos picis* ne se trouvant que dans cette reprise. Πισσέλαιον n'est quant à lui attesté qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippiatrice (Hieroclès, Apsyrτος, Théomnestos) et chez Oribase (tiré de Dioscoride et Galien). Comme chez Scribonius Largus, on « instille » (ἐνστάζω) l'huile de poix dans les oreilles douloureuses<sup>1871</sup>. Celle-ci entre par ailleurs dans la composition d'un certain nombre de traitements en médecine humaine<sup>1872</sup> et vétérinaire<sup>1873</sup>. Lorsqu'elle est employée seule, on en enduit des lésions cutanées (ὕποχρίειν τῷ πισσελαίῳ, « enduire par-dessous d'huile de poix »)<sup>1874</sup>, on en imbibe un morceau de laine à poser sur la partie mal en point<sup>1875</sup> ou on y trempe des pains à finalité thérapeutique avant de les administrer<sup>1876</sup>.

<sup>1867</sup> SCRIB. LARG. 40, p. 53. LANGSLOW 2000, note 31, p. 87 met en doute le texte et suggère de le modifier ainsi : *sed praecipue picis flos cum oleo communi mixtus, quod pisselaeon appellat, ita ut tertia pars sit olei*, pour donner à *pisselaeon* le sens de « mélange d'huile et de poix » (il renvoie ici à *Hippiatr.* 20, *al.*). D'après lui, l'absence de synonymie entre *picis flos* et *pisselaeon* peut être suggérée par le fait que Scribonius Largus définit à la fin du chapitre ce qu'est la « fleur de poix » (cf. infra, note 1869). Il signale que la reprise de Marcellus Empiricus (MARCELL. EMP. 9, 31) est toutefois la suivante : *prodest praecipue picis flos, quem pisselaeon Graeci uocant, cum oleo communi mixtus, ita ut...* Dans son édition (De Gruyter, 2020), S. Sconocchia édite le même texte que J. Jouanna-Bouchet.

<sup>1868</sup> Pour la définition de cette oléo-résine, la gemme, cf. supra, note 1836, p. 163.

<sup>1869</sup> ANDRE 1964, p. 91. Cette opération est signalée plus loin dans le chapitre par Scribonius Largus, qui précise ce qu'il entend par « fleur de poix », c'est-à-dire « ce qu'on recueille sur de la laine placée au-dessus de la vapeur produite pendant la cuisson de la poix » (*quod excipitur, dum ea coquitur, lana superposita eius uapori*). Voir aussi PLIN. *HN*, 24, 40 ; DIOSC. 1, 72, 3 ; ORIB. *Coll.* 12, π, 17 (tiré de Dioscoride).

<sup>1870</sup> PLIN. *HN*, 15, 28 ; 24, 19 ; 24, 40 ; 25, 55 ; 29, 141 ; MARCELL. EMP. 9, 31.

<sup>1871</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 54, 3.

<sup>1872</sup> Ulcères (PLIN. *HN*, 29, 141 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 635, 13 K]), faiblesses de la vue ([DIOSC.] *Eup.* 1, 40, 4, taches, voiles, cataracte), toux ([DIOSC.] *Eup.* 2, 34, 5), difficultés respiratoires ([DIOSC.] *Eup.* 2, 41, 5, dyspnée, asthme, orthopnée), alopecie (DIOSC. 1, 72, 3, en cataplasme avec de la farine d'orge), affections nerveuses (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 635, 17 K]), affections chroniques (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 1037, 16 K]).

<sup>1873</sup> Par exemple pour la gale : PLIN. *HN*, 25, 55 (*scabiam quadripedum cum ture, cerotario, pice uel cum pisselaeo*, « avec de l'encens, du cérat et de la poix, ou avec de l'huile de poix, [l'ellébore noir] guérit la gale des quadrupèdes ») ; DIOSC. 1, 72, 3 (θεραπεύει δὲ τοῦτο καὶ ἡ ὑγρὰ πίσσα καὶ τὰ ἐπὶ τῶν κτηνῶν ἔλκη καὶ ψώρας ἐπιχριομένη, « l'huile de poix et la poix fluide traitent les plaies et la gale des animaux, en onction »). Cf. aussi par ex. APS. *Hippiatr. Berol.* 20, 5 (scrofules) ; 99, 1 (castration) ; HIER. *Hippiatr. Berol.* 20, 8 (scrofules) ; THEOMN. *Hippiatr. Berol.* 104, 8 (pour les sabots).

<sup>1874</sup> Par ex. les scrofules (APS. *Hippiatr. Berol.* 20, 5 ; HIER. *Hippiatr. Berol.* 20, 8) ou les plaies (APS. *Hippiatr. Berol.* 99, 1-2, qui précise d'enduire l'huile avec une plume). Cf. aussi *Hippiatr. Berol.* 69, 10 où c'est d'un mélange d'huile de poix et de natron dont on enduit complètement le cheval (τὸν ἵππον κατὰ χριε) qui a la gale (ψώρα).

<sup>1875</sup> Par ex. APS. *Hippiatr. Berol.* 99, 1 (castration) : ἔρια διάβροχα πισσελαίῳ ἔνθεσ, « appliquer de la laine imprégnée d'huile de poix ».

<sup>1876</sup> Par ex. *Hippiatr. Berol.* 22, 13 : ποίει κολλύρας πέντε χειροπλήθεις καὶ διανοίξας τὸ στόμα τοῦ ζῴου καὶ καταλαβόμενος τὴν γλῶσσαν, δεύσας πισσελαίῳ τὰς κολλύρας, οὔσας ἐπιμήκεις, δίδου κατὰ μίαν ἐν οἴνῳ μέλανι, « on en fait cinq pains pouvant tenir dans le creux de la main ; on ouvre la bouche de l'animal, on

### 2. 3. L'encens

L'encens entre dans un certain nombre de compositions, collyres, emplâtres, antidotes...<sup>1877</sup> Dans la majorité de ces mentions, il est question d'« encens » tout court, *tus* ; toutefois, parmi les recettes qui donnent des indications plus spécifiques sur l'ingrédient, deux d'entre elles le prescrivent sous forme de « miettes », *manna*, celle d'un médicament pour les écrouelles et les indurations des seins,

*Ad strumas et ad duritias mammarum mirifice facit, antequam suppurent et post suppurationem nihilominus, hoc medicamentum : olei ueteris pondo dua, spumae argenteae pondo libra, gallae Syriacae pondo triens, mannae turis pondo uncia, galbani pondo uncia. Cum oleo coquitur spuma, donec cerati spissi habeat temperamentum, deinde admiscetur ei galla et secundum hanc manna,*

« Pour les écrouelles et pour les indurations des seins des femmes, le médicament suivant a une efficacité prodigieuse, avant qu'elle ne suppurent et tout autant après la suppuration : deux livres d'huile vieille, une livre de litharge, un tiers de livre de noix de galle de Syrie, une once de **miettes d'encens**, une once de galbanum. On fait cuire la litharge avec l'huile jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un cérat épais, puis on y ajoute la noix de galle, après elle, les **miettes d'encens**<sup>1878</sup> »,

et celle d'un cataplasme pour la douleur des lombes,

*1. Ad lumborum dolorem malagma quod proprie facit : picis liquidae sextarios duos, olei ueteris sextarium unum, resinae terebinthinae sextarium unum, cerae pondo libram et trientem, mannae pondo bessem, aphronitri pondo trientem. 2. Coquitur pix cum oleo, donec spissa fiat, et postea adicitur ei resina, deinde cera et secundum hanc ex interuallo manna. Vbi habet emplastri figuram medicamentum, tollitur ab igne et cum tepere coeperit, aphronitrum aspergitur sensim, ne superfundatur, quod in caccabo est.*

« 1. Pour la douleur des lombes, un cataplasme émollient qui est tout spécialement efficace : deux setiers de poix liquide, un setier d'huile vieille, un setier de résine de térébinthe, une livre un tiers de cire, deux tiers de livre de **miettes d'encens**, un tiers de livre de fleur de natron. 2. On fait cuire la poix avec l'huile jusqu'à épaississement, on lui ajoute ensuite la résine, puis la cire et, après la cire, on attend un peu et on ajoute les **miettes d'encens**. Quand le médicament a l'aspect d'un emplâtre, on l'enlève du feu et quand il aura commencé à tiédir, on saupoudre petit à petit la fleur de natron, pour éviter que le contenu du chaudron ne déborde<sup>1879</sup>. »

Le latin *manna*, un emprunt au grec (ἡ) μάββα, « poudre d'encens »<sup>1880</sup>, n'est pas employé dans les textes avant les *Compositiones*. Dans les ouvrages grecs, ses premières attestations se trouvent dans le corpus hippocratique, dans un contexte thérapeutique : l'ingrédient est déjà employé, seul ou en composition, pour soigner des lésions/ulcérations cunatées<sup>1881</sup>, ainsi que

---

saisit sa langue et, après avoir imbibé d'huile de poix les pains, qui sont de forme allongée, on les donne un par un dans du vin noir ».

<sup>1877</sup> Pour les emplois de l'encens dans les *Compositiones* : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. tus*.

<sup>1878</sup> SCRIB. LARG. 81, 1, p. 77.

<sup>1879</sup> SCRIB. LARG. 107, 1-2, p. 135-136.

<sup>1880</sup> Le grec μάββα est lui-même un emprunt (*DELG, s.u. μάββα*). Nous ne prenons pas en compte les très nombreuses occurrences de τὸ μάββα désignant la manne biblique dans la *Septante*, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe...

<sup>1881</sup> HIPPOC. *Epid.* 2, 2, 18b (entre dans la composition d'un remède pour soigner un exanthème apparu sur la jambe et la main de la malade) ; *Mul.* 2, 82 (191 L., entre dans la composition d'un remède contre le

des fractures<sup>1882</sup> et des affections de l'utérus<sup>1883</sup>. Le substantif y est employé absolument. En grec, μάννα n'est d'ailleurs jamais attesté avec θύος (ni avant, ni après Scribonius Largus) ; en revanche, il est employé avec le substantif λιβανωτός, « encens », à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère – dans une unique occurrence et hors contexte médical, pour ce qui est des témoignages antérieurs aux *Compositiones*<sup>1884</sup>.

Dans les traités contemporains et postérieurs aux *Compositiones*, les « miettes d'encens » sont désignées soit par *manna*/μάννα (substantif employé absolument<sup>1885</sup>, que certains auteurs définissent comme des « miettes », des « fragments », *mica*/ὑπόσεισμα, de l'encens<sup>1886</sup>), soit par *manna t(h)uris*/μάννα λιβανωτοῦ ou, à partir de Dioscoride et plus fréquemment usité, μάννα λιβάνου<sup>1887</sup>. Elles ont des vertus proches de celles de l'encens<sup>1888</sup> – on lui attribue des propriétés plus astrigentes que l'encens<sup>1889</sup> ; elles entrent, en médecine humaine et vétérinaire, dans la composition de nombreuses préparations, administrées sous différentes formes, applications externes, instillations, boissons, ovule<sup>1890</sup>. Certaines sont prescrites, comme chez Scribonius Largus, pour les écrouelles, les indurations des seins et les douleurs des lombes<sup>1891</sup>, ou, comme dans le corpus hippocratique, pour des lésions cutanées<sup>1892</sup> ou pour les hémorragies de l'utérus<sup>1893</sup> ; d'autres le sont – entre autres- pour des

*lichen*) ; *Mul.* 1, 90, 9 (entre dans la composition d'un remède à saupoudrer sur les parties génitales ulcérées).

<sup>1882</sup> HIPPOC. *Mochl.* 1, 2 (pour soigner une fracture du nez, à introduire dans la narine).

<sup>1883</sup> HIPPOC. *Nat. Mul.* 34, 12 (entre dans une recette de fumigation, sans précision sur les affections pour lesquelles elles sont bonnes) ; *Mul.* 1, 78, 53 (entre dans une recette de « lavement », κλυσμός, pour nettoyer l'utérus après l'accouchement s'il est ulcéré ou enflammé) ; 2, 83, 2 (= 192 L.), entre dans la composition d'une boisson pour le flux rouge) ; 2, 86, 1 (= 195 L.), entre dans la recette d'une fumigation pour le flux rouge) ; 2, 97, 5 (= 205 L.), entre dans la recette d'une fumigation pour purger l'utérus s'il est dur.

<sup>1884</sup> AEN. TACT. 35, 1 : les « miettes d'encens », μάννα λιβανωτοῦ, entrent dans la composition d'un feu qui a la propriété de ne pas s'éteindre. Cette attestation de μάννα λιβανωτοῦ est la seule que l'on connaisse avant les *Compositiones*.

<sup>1885</sup> En latin : PLIN. *HN*, 12, 62 ; CHIR. 901 ; 911 ; PELAG. 80 ; 252 ; 409 ; MARCELL. EMP. 15, 98 (= SCRIB. LARG. 81) ; 25, 3 (= SCRIB. LARG. 107) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 5, 168 ; *De morb. acut.* 2, 12, 82. Nous ne prenons pas en compte les occurrences de *manna*, « manne » biblique. Dans les textes grecs, les occurrences sont trop nombreuses pour être toutes citées : nous le trouvons notamment chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Soranos, Galien, Aelius Promotus, Arétée, dans le corpus hippocratique et dans la compilation d'Oribase.

<sup>1886</sup> PLIN. *HN*, 12, 62 : *micas concussu elisas mannam uocamus*, « quant aux miettes détachées par les secousses [du transport], nous les appelons manne » ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 887 K) : ... τῆ καλουμένη μάννη· ἔστι δὲ ὑπόσεισμα λιβανωτοῦ τὸ φάρμακον τοῦτο, « ... avec ce que l'on appelle la manne : ce médicament est un fragment d'encens » ; [ORIB.] *Ecl.* 89, 7.

<sup>1887</sup> *Manna thuris* est attesté dans trois fois plus d'occurrences que *manna* employé absolument ; on le trouve chez Pline l'Ancien, dans la *Medecina Plinii*, chez Chiron, Pélagonius, Végèce, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus et Cassius Félix ; μάννα λιβανωτοῦ (AEL. PROM. 71, 4 ; *Hippiatr. Berol.* 22, 31 ; 74, 9 ; ORIB. *Coll.* 44, 1, tiré de Galien ; [ORIB.] *Ecl.* 85, 1 ; 95, 3) est attesté dans de bien moins nombreuses occurrences que μάννα λιβάνου (que l'on trouve chez Dioscoride, Thessalus, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, dans le corpus hippocratique et chez Oribase).

<sup>1888</sup> DIOSC. 1, 68, 6 (cf. ORIB. *Coll.* 11, λ, tiré de Dioscoride).

<sup>1889</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 322 K) : ἔστι δὲ στυπτικώτερον μὲν φάρμακον ἢ μάννη τοῦ λιβανωτοῦ· ὁ λιβανωτός δ' ἐμπλαστικώτερος τῆς μάννης, « la manne est un médicament plus astringent que l'encens, tandis que l'encens est plus adhérent plus que la manne » (le signale également en *Meth. med. XIV* = 10, 887 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 89, 7 : ἔχει γὰρ τι στυπτικόν, « (la manne) a quelque chose d'astringent ».

<sup>1890</sup> En application externe, par exemple, PLIN. *HN*, 29, 119 ; CHIR. 853 ; PELAG. 233 ; 501 ; MARCELL. EMP. 15, 15 ; CASS. FEL. 42, 16 ; en instillation, par exemple, *Med. Plin.* 1, 6, 4 ; en boisson, par exemple, CHIR. 55 ; PELAG. 36 ; 80 ; en ovule : SOR. 3, 12, 71 (= 3, 41 Ilb.).

<sup>1891</sup> MARCELL. EMP. 15, 98 (SCRIB. LARG. 81, 1) ; 25, 3 (SCRIB. LARG. 107, 1-2).

<sup>1892</sup> Par exemple, le *lichen* : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 837 K) ; la gale : PELAG. 354.

<sup>1893</sup> SOR. 3, 12, 71 (= 3, 41 Ilb.) ; CASS. FEL. 82, 2.

affections oculaires<sup>1894</sup>, les saignements du nez<sup>1895</sup>, les dents douloureuses<sup>1896</sup>, les amygdales<sup>1897</sup>, la toux<sup>1898</sup>, l'estomac/le ventre<sup>1899</sup>, les reins<sup>1900</sup>, pour diverses excroissances<sup>1901</sup>, plaies<sup>1902</sup> et gonflements<sup>1903</sup>, ou encore pour les malades atteints de syncope<sup>1904</sup> ou de *phtisis*<sup>1905</sup>.

\*

Des huit termes de notre corpus désignant des ingrédients d'origine végétale, quatre (*azymus*, *autopyrus*, *manna* et *pisselaeon*) sont des emprunts au grec (dont l'un, *pisselaeon*, n'est pas attesté dans les textes grecs antérieurs au recueil), quatre autres (*oleamen*, *oleamentum*, *rosaceum* et *flos picis*), des dénominations latines, dont nous ne trouvons aucune occurrence dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*. Si le pain était un aliment sans valeur particulière, l'encens en revanche, était un produit exotique et coûteux, et ces sont des huiles de qualité que désignent le « mélange d'huiles » et l'« huile de rose ».

### 3. Les ingrédients d'origine minérale

De nombreux remèdes utilisent des ingrédients d'origine minérale, eaux (eau courante, eau de mer, eau de pluie, neige), terres (argile, ocre rouge), pierres (pierre à chaux, pierre de jais, gypse, hématite), sels (sel marin, sel ammoniac, sel gemme), verre, minerais (oxydes de cuivre, de zinc, sulfure d'arsenic, carbonate de soude, silicate d'alumine), métaux (cuivre, zinc, plomb)<sup>1906</sup>. Les termes de notre corpus désignent :

- des minéraux : *pompholyx* (πομφόλυξ), la « *pompholyx* » (un oxyde de zinc), *molybdaena* (μολύβδαινα), la « molybdène » (un minerai), *psimithium* (ψιμίθιον), la « céruse » (un acétate de plomb), *scoria/stercus (plumbi/ferri)*, un « déchet de plomb / de fer »,
- une pierre : *gagates lapis* (γαγάτης λίθος), la « pierre de jais »,
- une terre : *melanteria* ou *creta sutoria*, l'« argile du cordonnier » (un sulfate de fer),
- ainsi que des eaux ferrugineuses, dites « vésicaires », *uesicariae*.

<sup>1894</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 29, 119 (suffusion, obscurcissement de la vue) ; AEL. PROM. 109, 3 (écoulements) ; CASS. FEL. 29, 24 (écoulement d'humeurs) ; y compris en médecine vétérinaire, PELAG. 415 (si le cheval s'est coupé la paupière) ; VEG. 3, 27 (tache blanche).

<sup>1895</sup> GARG. MART. 21, 10 ; CASS. FEL. 30, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 158. Pour d'autres saignements, cf. par exemple supra, note 1893 ; [ORIB.] *Ecl.* 85, 1 mentionne les miettes d'encens parmi les remèdes hémostatiques.

<sup>1896</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 879 K).

<sup>1897</sup> MARCELL. EMP. 15, 15.

<sup>1898</sup> CHIR. 911 ; PELAG. 80.

<sup>1899</sup> AEL. PROM. 21, 5 (hernie intestinale) ; 127, 7 (dysentériques) ; CASS. FEL. 42, 16 (atonie de l'estomac et écoulement du ventre chez les enfants).

<sup>1900</sup> CHIR. 55.

<sup>1901</sup> AEL. PROM. 114, 10 (ozènes et polypes) ; PELAG. 252 (excroissances osseuses / gonflement des tendons) ; 501 (marbre).

<sup>1902</sup> Par exemple, DIOSC. 1, 69 (plaies superficielles, brûlures) ; 4, 96 (blessures) ; *Med. Plin.* 1, 6, 4 (plaies aux oreilles) ; [AEL. PROM.] 9, 24 (morsures d'animaux venimeux) ; ARET. *C.A.* 1, 6, 7 (plaies sèches) ; PELAG. 415 (si le cheval s'est coupé la paupière).

<sup>1903</sup> DIOSC. 1, 138 (avec le substantif οιδήματα) ; 1, 140 (avec le substantif φύματα).

<sup>1904</sup> ANONYM. MED. 10, 3, 19.

<sup>1905</sup> ANONYM. MED. 26, 3, 15.

<sup>1906</sup> Sur les emplois de ces ingrédients : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, p. 395-402.

### 3. 1. Les minéraux

#### 3. 1. a. La « *pompholyx* », *pompholyx*

La *pompholyx*, un oxyde de zinc utilisé pour ses vertus rafraîchissantes et asséchantes<sup>1907</sup>, entre dans la composition de trois remèdes : un collyre,

*sed praecipue hoc collyrium, quod quidam Athenippium, quidam diasmyrnes, quidam euodes uocant, quia boni odoris est (...). 3. Componitur autem ex his : **pompholygis** lotae Xp. VIII...*,

« mais voici un collyre particulièrement remarquable : certains l'appellent *Athenippium*, certain *diasmyrnes*, certains euodes parce qu'il sent bon (...). 3. Il est composé des ingrédients suivants : huit deniers de *pompholyx* lavée...<sup>1908</sup> »,

un médicament pour les ulcérations des narines,

*facit et hoc medicamentum bene : **pompholygis** Xp. III, cerussae Xp. XII, hyssopi Xp. III. Vino Falerno et rosa uicibus adiecta teritur donec mellis habeat temperaturam.*

« le médicament suivant aussi donne un bon résultat : quatre deniers de *pompholyx*, douze deniers de céruse, trois deniers d'hysope. On broie ces ingrédients dans du vin de Falerne et de l'huile de rose, ajoutés tour à tour jusqu'à ce que le tout ait la consistance du miel<sup>1909</sup> »,

et un emplâtre blanc pour les indurations,

*Emplastrum album Paccii Antiochi, quo uti oportet cum in mammis mulierum alioue quouis loco duritia fuerit quae ad omne medicamentum exasperatur, quam Graeci carcinoma aut cacoethes uocant (...). 3. cadmiae botroitidis X p. VIII, **pompholyges** Cypriae Xp. VII, molybdaenae lotae Xp. V...*

« Emplâtre blanc de Paccius Antiochus, à utiliser quand il y a une induration sur les seins des femmes ou en n'importe quel autre endroit qui s'envenime au contact de tout médicament : les Grecs appellent ce mal carcinoma ou cacoethes. (...) 3. huit deniers de cadmie botryitis, sept deniers de *pompholyx* de Chypre, cinq deniers de molybdène lavé...<sup>1910</sup> »

Le terme est un emprunt au grec *πομφόλυξ*, un substantif dont le premier emploi (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) est métaphorique : il semble désigner une coiffe de femme, vraisemblablement par analogie de forme avec une bulle<sup>1911</sup> : dans la majorité des emplois en effet, *πομφόλυξ* désigne une « bulle »<sup>1912</sup>, et spécifiquement celles que fait l'eau en bouillant<sup>1913</sup>. Dans le

<sup>1907</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. pompholyx*. Sur sa fabrication, cf. PLIN. *HN*, 34, 128-129 ; DIOSC. 5, 75 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 234 K).

<sup>1908</sup> SCRIB. LARG. 26, 3, p. 46 (pour les pustules, les papules, les abcès purulents, pour les cicatrices récentes et les granulations des paupières). Sur la manière dont laver le résidu, cf. DIOSC. 5, 75, 8.

<sup>1909</sup> SCRIB. LARG. 49, p. 59.

<sup>1910</sup> SCRIB. LARG. 220, 3, p. 180.

<sup>1911</sup> AR. *Fr.* 321, 13. C'est du moins ainsi que l'identifie J. Hendersen dans sa traduction du texte (*bubble-hat*, Loeb 2008), mais nous ne connaissons aucun autre emploi du substantif avec ce sens dans les textes postérieurs. Cette coiffe est mentionnée dans un catalogue d'objets divers (cosmétiques, vêtements, bijoux...) et le texte n'apporte aucune indication particulière ni sur l'objet, ni sur le terme.

<sup>1912</sup> DELG, *s.u. πέμφιξ*, « *souffle, air* ; d'où quelque chose de creux et gonflé : *bulle* ». C'est ainsi que Platon définit une bulle : *νοτερά ἀγγεῖα ἀέρος, ὕδατα κοῖλα περιφερῆ τε γενέσθαι, καὶ τὰ μὲν τῆς καθαρᾶς*



domaine physiologique, la formation de bulles est naturelle : on l'observe dans un certain nombre de fluides<sup>1914</sup>. Dans un contexte médical, la formation de bulles, que l'on observe notamment dans l'urine<sup>1915</sup> ou sur la langue<sup>1916</sup>, est pathologique ; elle est notamment à l'origine de certaines maladies<sup>1917</sup>. Enfin, ce sont à des bulles que sont comparées les petites pustules qui se forment sur la peau du malade qui a été mordu par une vipère<sup>1918</sup>. C'est chez Dioclès que le substantif désigne pour la première fois un résidu de métal, que Ph. Van der Eijk identifie comme un « oxyde de zinc » (*zinc oxide*)<sup>1919</sup> : on l'emploie réduit en cendre (σποδός πομφόλυγος, « cendre de *pompholyx* ») dans un remède pour les yeux, les pustules et les plaies<sup>1920</sup>. C'est le seul passage antérieur aux *Compositiones* dans lequel le substantif désigne un résidu de métal.

Les emplois de *pompholyx/πομφόλυξ* dans un contexte médical sont ensuite attestés à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le résidu de métal, dont seuls Galien et Oribase (tiré de Dioscoride) précisent qu'il faille l'employer réduit en cendres (σποδός πομφόλυγος)<sup>1921</sup>, entre dans la composition de remèdes administrés pour les mêmes maux que chez Scribonius Largus ou Dioclès, affections oculaires diverses<sup>1922</sup>, ulcération des narines<sup>1923</sup>, plaies<sup>1924</sup> ; il est par ailleurs employé dans des préparations pour le siège<sup>1925</sup>, pour le feu sacré<sup>1926</sup>, pour les nerfs<sup>1927</sup>, ainsi que dans des soins vétérinaires relativement variés<sup>1928</sup>. Dioscoride en signale les propriétés astringente (στυπτική), rafraîchissante (ψυκτική) et purgative (καθαρτική)<sup>1929</sup>.

---

διαφανείς περιστῆναι κληθείσας ὄνομα πομφόλυγας, « ainsi se forment des récipients liquides, pleins d'air, des masses liquides creuses et sphériques. Celles qui sont formées d'un liquide pur et translucide ont reçu le nom de *bulles* » (PL. *Ti.* 66b) ; voir aussi ARIST. [*Pb.*] 16, 913a ; 23, 931b ; 25, 939a.

<sup>1913</sup> ARIST. [*Pb.*] 24, 936b ; THEOPHR. *Ign.* 16, 5 ; POSID. d'après STRABO, 16, 42.

<sup>1914</sup> La pituite blanche : PL. *Ti.* 83d ; le sperme : ARIST. *Gen. an.* 735b (on trouve un témoignage analogue chez Galien : GAL. *Sem.* 1, 5, 18 [= 4, 136 K]).

<sup>1915</sup> HIPPOC. *Aph.* 34 (signe que les reins sont touchés par la maladie).

<sup>1916</sup> HIPPOC. *Coac.* 378 ; *Morb.* 3, 16 (en cas de pleurésie dans les deux extraits : la formation de bulles est le signe d'une résolution plus lente de la maladie).

<sup>1917</sup> Notamment l'épilepsie (PRAXAG. d'ap. ANONYM. MED. 3, 1, 1 : les bulles obstruent le passage du souffle psychique) et une certaine forme de folie (PRAXAG. d'ap. ANONYM. MED. 20, 1, 1 : celles-ci se forment au niveau du cœur et de l'aorte). Chez Platon, les maladies causées par la pituite sont également liées à ces bulles : PL. *Ti.* 85a : τὸ δὲ λευκὸν φλέγμα διὰ τὸ τῶν πομφόλυγων πνεῦμα χαλεπὸν ἀποληφθὲν, « quant à la pituite blanche, elle est dangereuse quand l'air des bulles est retenu à l'intérieur ».

<sup>1918</sup> NIC. *Ther.* 240 ; il est également mentionné au I<sup>er</sup> siècle par Érotien (EROT. *Fr.* 27).

<sup>1919</sup> Voir son édition des fragments de Dioclès (Brill 2000).

<sup>1920</sup> DIOCL. 147, 4 (d'après GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 758 K]). Le substantif σποδός est attesté déjà dans le corpus hippocratique pour désigner une substance minérale, notamment de la « cendre » de cuivre (par ex. HIPPOC. *Acut. [Sp.]* 65 ; HIPPOC. *Vlc.* 13, 1 : σὺν / κρηθῆναι τῇ σποδῶ τῇ κυπρίῃ/ἰλλυριώτιδι, « avec de / utiliser de la cendre de cuivre de Chypre / d'Illyrie ») ou des « scories d'or », σποδός χρυσίτις, c'est-à-dire de la litharge (par ex. HIPPOC. *Mul.* 1, 103, 1).

<sup>1921</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 774 K) ; ORIB. *Coll.* 13, π, 1 (tiré de Dioscoride).

<sup>1922</sup> Yeux qui souffrent d'un épanchement subpurulent (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 12, 774 K, tiré de Scribonius Largus, cf. GUARDASOLE 2015, p. 77), ptérygion (*Hippiatr. Berol.* 11, 39), chémosis (ORIB. *Coll.* 10, 23, tiré d'Antyllus), collyres (MARCELL. EMP. 8, 12 ; 8, 117 [cf. SCRIB. LARG. 26, 3, p. 46] ; 8, 124 ; 8, 195).

<sup>1923</sup> MARCELL. EMP. 10, 20 (cf. SCRIB. LARG. 49, p. 59).

<sup>1924</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 337 K, plaies au rectum) ; CHIR. 919 (pour toute plaie).

<sup>1925</sup> Affections du siège (PLIN. *HN*, 30, 69), ulcères secs de l'anus (GAL. *Meth. med. XIV* = 10, 382 K), plaies et ulcères du rectum (GAL. *Meth. med. XIV* = 10, 337 K).

<sup>1926</sup> PLIN. *HN*, 30, 106 ; *Med. Plin.* 3, 24, 4.

<sup>1927</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 401-402 K) ; *Hippiatr. Cant.* 41, 3.

<sup>1928</sup> CHIR. 929 (pour la langue) ; *Hippiatr. Berol.* 130, 159 (ἰππάκοπον, « remède fortifiant pour les chevaux ») ; *Hippiatr. Cant.* 41, 3 (pour les écoulements, les inflammations, les nerfs, les articulations...).

<sup>1929</sup> DIOSC. 5, 75, 12.

### 3. 1. b. Le « molybdène », *molybdaena*

La recette de l'emplâtre blanc dans la composition duquel entre le *pompholyx*<sup>1930</sup> indique également d'employer du molybdène, *molybdaena*<sup>1931</sup>. Cet emprunt au grec μολύβδαινα (VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), un dérivé de μόλυβδος, « plomb », est un terme particulièrement rare. Nous n'en trouvons en latin aucune attestation antérieure et le terme grec n'est attesté que dans une dizaine d'occurrences avant Scribonius Largus (Homère, Platon, corpus hippocratique, Aristote et Aristonicus d'Alexandrie). Chez Homère (et c'est l'emploi auquel renvoient ensuite Platon et Aristonicus d'Alexandrie), le terme désigne le morceau de plomb utilisé pour hameçonner une ligne de pêche<sup>1932</sup>. Les auteurs hippocratiques sont les premiers chez qui le terme désigne un minéral<sup>1933</sup> – sans que celui-ci ne fasse l'objet d'aucune indication particulière : il entre dans la composition de remèdes divers, un styptique<sup>1934</sup>, un émollient<sup>1935</sup>, un suppositoire pour les hémorroïdes<sup>1936</sup> et un médicament pour l'inflammation du rectum<sup>1937</sup>, ainsi que dans la fabrication d'un cosmétique destiné à lisser les rides du visage<sup>1938</sup>.

Dans les textes latins, la postérité du substantif *molybdaena* est pauvre : nous en comptons moins de vingt occurrences entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère. On le trouve chez Pline l'Ancien<sup>1939</sup>, ainsi que dans les traités de médecine vétérinaire (Végèce, Chiron, sous la forme *molibdena*) et humaine (Cassius Félix, Marcellus Empiricus). Le sens du terme évolue et s'enrichit : à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, celui-ci ne désigne plus seulement le minéral, mais également un végétal utilisé dans le soin des yeux<sup>1940</sup> et du visage<sup>1941</sup>. Le grec μολύβδαινα, beaucoup plus fréquent, est attesté principalement dans des traités médicaux, notamment chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, dans le corpus hippocratique et chez Oribase (tiré de Dioscoride, Zopyros et Galien), mais rien ne semble indiquer qu'il désigne autre chose que le minéral. En médecine humaine, le minéral entre dans la composition d'un certain nombre de pâtes médicamenteuses (onguent pour les ulcères /

<sup>1930</sup> Cf. supra, note 1910, p. 171.

<sup>1931</sup> Sur la *molybdaena* (description, origine, usages) : PLIN. *HN*, 34, 173 ; DIOSC. 5, 85. Sur les problèmes d'identification et de traduction de *molybdaena* : chez Pline l'Ancien, éd. Gallet de Santerre/Le Bonniec (CUF 1983), note 1 du paragraphe cité ; JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. molybdaena*.

<sup>1932</sup> HOM. *Il.* 24, 80 ; PL. *Ion*, 538d ; ARISTONIC. *Il.* 24, 81, 2. RICHARDSON 1993, p. 285 : « the piece of horn was explained by Aristarchus as being fastened to the line above the hook, to prevent the fish from biting through the line. An alternative modern theory is that the piece of horn was used as an artificial bait » (« le morceau de corne a été expliqué par Aristarque comme étant fixé à la ligne au-dessus de l'hameçon, pour empêcher le poisson de mordre à travers la ligne. Une autre théorie moderne est que le morceau de corne était utilisé comme un appât artificiel »). Sur le matériel de pêche dans l'Antiquité (matériau archéologique), par exemple : VARGAS GIRON 2020.

<sup>1933</sup> Pour une description du minéral, cf. ARIST. *Gen. an.* 735b ; PLIN. *HN*, 34, 173-174 ; DIOSC. 5, 85 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac.* XI (= 12, 229 K).

<sup>1934</sup> HIPPOC. *Vlc.* 14.

<sup>1935</sup> HIPPOC. *Vlc.* 21.

<sup>1936</sup> HIPPOC. *Haem.* 8.

<sup>1937</sup> HIPPOC. *Fist.* 10.

<sup>1938</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 188.

<sup>1939</sup> Pour une description du minéral, à qui Pline l'Ancien donne le nom latin *galena* (PLIN. *HN*, 34, 173 : *est et molybdaena, quam alio loco galenam appellauimus*, « il y a encore la molybdène, qu'ailleurs nous avons appelée galène » - le substantif n'est attesté que chez Pline l'Ancien), cf. PLIN. *HN*, 34, 173-174.

<sup>1940</sup> PLIN. *HN*, 25, 155 : *hac commanducata si oculus subinde lingatur, plumbum, quod est genus uitii, ex oculo tollitur*, « si on la mâche et si on lèche de temps en temps les yeux, on les débarrasse du plomb, qui est une sorte de maladie ».

<sup>1941</sup> CASS. FEL. 7, 2 (*ad papillas uultus*, « contre les boutons du visage »).

emplâtre cicatrisant<sup>1942</sup>, emplâtre *tryphenum*<sup>1943</sup>, pommade pour la douleur et le gonflement des tendons/les fissures/les ampoules<sup>1944</sup>) et autres médicaments (pour les boutons<sup>1945</sup>, les dartres<sup>1946</sup>, les hémorroïdes<sup>1947</sup>, l'ulcère humide du gland<sup>1948</sup> ou les dents douloureuses<sup>1949</sup>). En médecine vétérinaire, il entre dans la composition d'onguents pour les tendons boiteux des chevaux<sup>1950</sup> et pour la rate<sup>1951</sup>, dans celle d'un médicament pour les callosités<sup>1952</sup> et celle d'un emplâtre gras pour le bord dorsal de l'encolure et le pli du paturon<sup>1953</sup>.

### 3. 1. c. La « céruse », *psimithium*

La céruse, *psimithium/cerusa*<sup>1954</sup>, n'est pas seulement poison<sup>1955</sup> : elle entre également dans la composition d'un certain nombre de remèdes. Sous le nom *psimithium*, elle est attestée dans la recette de deux collyres prescrits pour l'obscurcissement et les granulations des yeux, le collyre *psoricum*<sup>1956</sup> et le collyre *stratioticum*<sup>1957</sup>. Scribonius Largus privilégie toutefois l'emploi du terme latin, *cerusa*, attesté dix-neuf fois dans le traité : l'ingrédient entre également dans la composition de médicaments pour les parotides<sup>1958</sup>, les ulcères dans les narines<sup>1959</sup>, les éruptions cutanées<sup>1960</sup> ainsi que dans la composition d'emplâtres<sup>1961</sup>. Dans le corpus hippocratique, l'ingrédient (ψιμίθιον) entre dans la composition de remèdes pour les

<sup>1942</sup> PLIN. *HN*, 34, 174 : *usus in lipara ad lenienda ac refrigeranda ulcera et emplastris, quae non inligantur, sed inlita ad cicatricem perducunt in teneris corporibus mollissimisque partibus*, « on s'en sert dans la composition des onguents pour adoucir et rafraîchir les ulcères, et dans les emplâtres qu'on ne fixe pas avec un bandage, mais qu'on utilise, en liniment, pour cicatriser les plaies chez les personnes délicates, et dans les parties du corps les plus tendres ».

<sup>1943</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 845 K), cf. SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188. Sur l'emplâtre *tryphenum*, cf. infra, p. 224 (et suiv.).

<sup>1944</sup> MARCELL. EMP. 35, 10.

<sup>1945</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 116 ; 1, 119.

<sup>1946</sup> CLEOP. ap. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 493 K).

<sup>1947</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 205 (cf. supra, note 1936, p. 173).

<sup>1948</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 382 K).

<sup>1949</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 864 K).

<sup>1950</sup> VEG. 3, 28, 28.

<sup>1951</sup> CHIR. 870.

<sup>1952</sup> CHIR. 889 (*bis*) ; 892.

<sup>1953</sup> CHIR. 918.

<sup>1954</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. cerussa* ; sur la fabrication de la céruse : VITR. 8, 3, 18, note 5 de l'éd. L. Callebat (CUF 1973).

<sup>1955</sup> Cf. supra, p. 77 (et suiv.).

<sup>1956</sup> SCRIB. LARG. 32, p. 49.

<sup>1957</sup> SCRIB. LARG. 33, p. 49. Sur le collyre *stratioticum*, cf. infra, p. 214 (et suiv.).

<sup>1958</sup> SCRIB. LARG. 45, 1, p. 56.

<sup>1959</sup> SCRIB. LARG. 49, p. 59.

<sup>1960</sup> SCRIB. LARG. 246, p. 194 (pour le feu sacré) ; 267, p. 195 (pour le zona) ; 252, p. 196 (pour la gale).

<sup>1961</sup> SCRIB. LARG. 207, 2, p. 171 (emplâtre noir pour toute blessure ou coup récents) ; 208, 2, p. 173 (emplâtre noir pour toute blessure récente, pour les lésions nerveuses et musculaires, pour les contusions, les luxations, les articulations incisées) ; 217, p. 179 (emplâtre blanc pour tout type d'induration et de douleur chronique) ; 219, p. 180 (emplâtre blanc pour les brûlures et les engelures) ; 220, 3, p. 181 (emplâtre blanc pour les indurations, ulcères et brûlures) ; 222, 1-2, p. 182 (emplâtre gras pour les écorchures, l'irritation et le gonflement de l'anus) ; 223, 1, p. 183 (emplâtre gras rouge pour les fissures chroniques de l'anus) ; 241, p. 193 (emplâtre pour faire cicatriser).

yeux<sup>1962</sup>, les oreilles<sup>1963</sup>, dans celle d'un médicament pour faire cicatriser proprement une plaie<sup>1964</sup>, ainsi que dans des recettes de pessaires<sup>1965</sup> et d'emplâtres<sup>1966</sup>.

Sur la vingtaine d'occurrences de *psimithium* attestées dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones*, les trois-quarts d'entre elles mentionnent la céruse comme ingrédient : celle-ci entre dans la composition de médicaments pour les yeux<sup>1967</sup>, les lésions cutanées<sup>1968</sup> et les goîtres/amygdales/varices<sup>1969</sup>, ainsi que dans celle d'un emplâtre<sup>1970</sup>. Le terme est concurrencé par le latin *cerus(s)a*, qui est cinq fois plus usité et qui désigne presque exclusivement un ingrédient<sup>1971</sup> : nous trouvons notamment des emplois du terme dans des contextes identiques à ceux dans lesquels est employé l'emprunt au grec *psimithium*<sup>1972</sup>.

### 3. 1. d. Les déchets métallurgiques (*stercus, scoria*)

Le traité fait mention de deux déchets métallurgiques<sup>1973</sup> employés comme ingrédients, un « résidu de plomb », *stercus plumbi*, qui entre dans la composition d'un médicament pour les ulcères dans le nez,

*ad ulcera in naribus : plumbi stercus, quod scoriam dicunt, ex uino et murteo oleo uicibus adiecto terere oportet, donec spissum fiat, et ita per pinnam nares obteguntur,*

« pour les ulcères dans les narines : il faut broyer **du résidu de plomb** qu'on appelle **scoria** dans du vin et de l'huile de myrte, ajoutés tour à tour jusqu'à obtenir un mélange épais, et on en tapisse les narines à l'aide d'une plume<sup>1974</sup> »,

et un « résidu de fer » (ou mâchefer), *stercus ferri*, qui entre dans la composition d'un antidote à l'aconit,

*prodest his et uinum chamaepityn decoctam in se habens, item acetum melle mixtum, in quo ferri stercus, quod scoriam Graeci uocant, ustum prius inferuescat saepius et ita detur,*

<sup>1962</sup> HIPPOC. *Epid.* 2, 5, 22 ; *Mul.* 1, 105, 5 (sorte de collyre en poudre) ; DIOCL. 147, 4 (d'après GAL. *De comp. med. sec. loc.* X = 12, 758 K).

<sup>1963</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 14.

<sup>1964</sup> HIPPOC. *Vlc.* 21.

<sup>1965</sup> HIPPOC. *Nat. Mul.* 29a, 3.

<sup>1966</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 66 (ulcères) ; 1, 103, 2-3 (*ter*, inflammations après un accouchement).

<sup>1967</sup> PLIN. *HN*, 23, 125 (pastilles pour les ulcères, les granulations) ; MARCELL. EMP. 8, 69-70 (*bis*, collyres pour l'ophtalmie sèche, l'obscurcissement, les granulations).

<sup>1968</sup> PLIN. *HN*, 20, 141 ; 22, 42 (feu sacré) ; MARCELL. EMP. 19, 7 (*lichen, mentagra*) ; 19, 30 (exanthèmes).

<sup>1969</sup> PLIN. *HN*, 22, 42.

<sup>1970</sup> MARCELL. EMP. 7, 18-19 (*bis*).

<sup>1971</sup> Font seules exceptions deux passages de Pline l'Ancien, cf. supra, note 935, p. 78.

<sup>1972</sup> Pour les yeux, voir par exemple PELAG. 495, *bis* ; VEG. 3, 27, 3 ; CASS. FEL. 29, 8 ; 20, 12 ; MARCELL. EMP. 8, 14 ; 8, 121. Pour les lésions cutanées, voir par exemple QUINT. SER. 10, 139 ; *Med. Plin.* 1, 3, 4 ; 2, 31, 1 ; CASS. FEL. 24, 5 ; 73, 7 ; MARCELL. EMP. 4, 15. Pour des recettes d'emplâtres gras, voir par exemple PELAG. 247 ; 333 ; 345 ; VEG. 3, 28, 13 ; MARCELL. EMP. 32, 51.

<sup>1973</sup> Dans le processus pyrotechnique, la scorie, qui rassemble la plupart des impuretés que renferme le minerai originel et qui est plus légère que le métal, flotte au-dessus de ce dernier dans le bain métallurgique, dans le fond du fourneau de réduction : on évacue la première à l'extérieur, où elle refroidit, et on la met à l'écart. Cf. PLIN. *HN*, 33, 69. Le projet *Metalla*, mené à l'Université Toulouse – Jean Jaurès sous la direction de J.-M. Pailler, et portant sur le métal dans l'Antiquité (une base de donnée lexicale sera disponible à l'adresse suivante : <http://metalla.univ-tlse2.fr/index.php?test=acc> ; un ouvrage sur le lexique latin du métal est à paraître), comprendra une rubrique sur le « vocabulaire des déchets ».

<sup>1974</sup> SCRIB. LARG. 48, p. 59. Repris chez MARCELL. EMP. 10, 19.

« est aussi bénéfique pour eux la décoction de pin-nain dans du vin, tout comme le vinaigre mélangé à du miel dans lequel doit bouillir à plusieurs reprises **le résidu de fer** que les Grecs appellent *scoria*, préalablement brûlé, et qu'on doit donner ensuite<sup>1975</sup>. »

Le substantif *stercus* (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) désigne des excréments, du fumier<sup>1976</sup>. Il est principalement attesté au sens propre dans les traités d'agronomie (Caton, Varron, Columelle) ; dans un contexte médical (Celse, Scribonius Largus), il désigne soit les excréments produits par le malade<sup>1977</sup>, soit les excréments animaux utilisés comme ingrédients<sup>1978</sup>. Un emploi chez Vitruve est relatif à la préparation du cinabre, mais le terme y désigne les impuretés éliminées au lavage et à la cuisson, et non les résidus de métal<sup>1979</sup>. Les *Compositiones* constituent donc le premier témoignage d'un tel emploi. Scribonius Largus pose le terme latin comme équivalent du grec σκωρία, « scorie » et *stercus plumbi/ferri* constitue un calque du grec σκωρία μολύβδιου/σιδήρου dans lequel Scribonius Largus « ajoute à *stercus* “excrément”, le sens de σκωρία, “résidu de métal”, dérivé de σκῶρ, qui signifie aussi “excrément” »<sup>1980</sup>. Le terme ne s'applique pas à un métal en particulier, puisqu'il peut désigner des scories de plomb ou de fer.

*Scoria* chez Scribonius Largus est la première translittération connue du terme<sup>1981</sup>. Le substantif est attesté chez Celse, mais en caractères grecs et dans uniquement deux passages : il y désigne des scories de plomb auquel l'auteur donne un autre équivalent latin, *plumbi recrementum* (σκωρίαν μολύβδου *Graeci uocant*), « scories de plomb (que les Grecs appellent *skoria molybdou*) »<sup>1982</sup>. On l'emploie, comme ensuite chez Scribonius Largus, pour les ulcérations des narines, seul, en application dans le nez – et après fomentation à la vapeur d'eau<sup>1983</sup> ; il entre par ailleurs dans la composition d'emplâtres gras<sup>1984</sup>. En grec, le substantif σκωρία, dont nous ne connaissons qu'une dizaine d'occurrences antérieures aux *Compositiones* (corpus hippocratique, Aristote, Héronidas, Bolos et Strabon), désigne principalement des scories de fer<sup>1985</sup>, mais également des scories d'argent<sup>1986</sup> et, plus largement, de tout type de métal<sup>1987</sup>. Le seul emploi médical des scories (en l'occurrence, de

<sup>1975</sup> SCRIB. LARG. 188, 3, p. 156.

<sup>1976</sup> DELL, *s.u. stercus*, « fumier, excréments ». Au figuré, le terme est employé comme injure.

<sup>1977</sup> Chez Celse, chez qui le terme est employé une quinzaine de fois, voir par exemple 4, 20, 1 (coliques : le malade rend les excréments par la bouche). Chez Scribonius Largus, où *stercus* n'est employé que deux fois avec le sens d'excréments, voir SCRIB. LARG. 118, p. 111 (coliques : le malade rend les excréments par la bouche).

<sup>1978</sup> Chez Celse, voir par exemple 6, 18, 5 (excréments de mouton et miel, à appliquer sur des furoncles) ; SCRIB. LARG. 127, p. 119 (excréments de chèvres entrant dans la composition d'un remède pour la jaunisse).

<sup>1979</sup> VITR. 7, 9, 1 : *ipsae enim glebae, cum sunt aridae, contunduntur pilis ferreis, et, lotionibus et cocturis crebris relictis stercoribus, efficiuntur, ut adueniant, colores*, « les glèbes en question, une fois sèches, sont broyées avec des pilons de fer, et, lorsqu'on a éliminé les impuretés par des lavages et des cuissons répétés, on finit par faire apparaître la couleur ». JOUANNA-BOUCHET 2016, note 458, p. 109, fait référence à ce passage.

<sup>1980</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. CVIII-CIX.

<sup>1981</sup> Les manuscrits l'écrivent toutefois en caractères grecs, comme une citation.

<sup>1982</sup> CELS. 5, 15 ; 5, 19, 26. Le substantif *recrementum* est attesté pour la première fois chez Celse : son emploi est exclusivement technique et il désigne toujours un « déchet de plomb ».

<sup>1983</sup> CELS. 6, 8, 1a (la dénomination *plumbi recrementum* est employé sans équivalent latin).

<sup>1984</sup> CELS. 5, 19, 26 ; 5, 19, 28 ; 5, 27, 13b (pour les brûlures). Dans ces passages, *plumbi recrementum* est employé seul, sans équivalent latin.

<sup>1985</sup> HIPPOC. *Morb.* 4, 24 (où c'est la formation de lithiase dans la vessie qui est comparée à l'agglomération du fer en loupe) ; *Mul.* 1, 75, 2 (usage médical) ; ARIST. *Mete.* 338b (fabrication de l'acier) ; STRAB. 9, 1, 23 (extraction de l'argent).

<sup>1986</sup> STRAB. 9, 1, 23.

<sup>1987</sup> ARIST. *Sens.* 443a : αἱ σκωρία... πάντων, « les scories de tous ces métaux [or, bronze, fer] ».

fer) se trouve dans le traité hippocratique du *De mulierum affectibus*, où celui-ci est utilisé en fomentation dans de l'urine pour favoriser la conception<sup>1988</sup>.

Aucun de ces calques ne connaît de postérité en latin, si ce n'est *plumbi stercus* chez Marcellus Empiricus<sup>1989</sup> ; dans la majorité des attestations, *stercus* ne désigne plus que des excréments au sens propre. Quant au substantif *scoria*, nous en trouvons des attestations postérieures, mais Pline l'Ancien, qui mentionne les « scories de cuivre », *scoria aeris*<sup>1990</sup>, « de plomb », *plumbi*<sup>1991</sup>, et d'argent, *in argento*<sup>1992</sup> (les scories de fer ne sont pas mentionnées), est le seul à témoigner d'un usage médicinal de certains de ces résidus, en signalant les vertus des médicaments à base de scories de cuivre ou d'argent<sup>1993</sup>. Les traités techniques et médicaux grecs (Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus et Oribase, tiré de Dioscoride, Zopyros et Galien) font mention de « scories de fer », σκωρία σιδήρου<sup>1994</sup>, « de plomb », μολύβδου<sup>1995</sup>, « d'argent », ἀργύρου<sup>1996</sup>, et « d'or », χρυσοῦ<sup>1997</sup>. Les emplois de scories de plomb (ulcères dans les narines) et de fer (empoisonnement à l'aconit) attestés chez Scribonius Largus le sont également dans les traités postérieurs<sup>1998</sup>. Tous ces résidus de métaux entrent par ailleurs dans la composition de remèdes très divers, remèdes pour la teigne<sup>1999</sup>, pour les ulcères dans les oreilles<sup>2000</sup>, pour des lésions cutanées<sup>2001</sup>, des affections du siège<sup>2002</sup>, pour la podagre et la goutte<sup>2003</sup> ou médicaments cicatrisants<sup>2004</sup>.

Chez Scribonius Largus, si l'emploi thérapeutique de résidus de métaux n'est donc pas nouveau, celui du substantif *stercus* l'est assurément. Ce nouvel emploi n'est que légèrement

<sup>1988</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 75, 2.

<sup>1989</sup> Cf. supra, note 1974, p. 175.

<sup>1990</sup> PLIN. *HN*, 34, 107.

<sup>1991</sup> PLIN. *HN*, 34, 171 ; 174.

<sup>1992</sup> PLIN. *HN*, 33, 105.

<sup>1993</sup> Dans le cadre du projet *Metalla* mentionné plus haut (note 1973), J.-M. Pailler et M.-P. Coustures proposeront une notice sur les scories chez Pline l'Ancien.

<sup>1994</sup> Par exemple, DIOSC. 5, 74 ; 5, 80 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 44, 1 ; 1, 228, 6 ; 2, 141, 1 ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 355 K) ; *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 235 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 444, 16 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 332 K ; 14, 391 K).

<sup>1995</sup> Par exemple, DIOSC. 5, 82 ; 5, 84 ; 5, 85 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 54, 2 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 485 K ; 12, 685 K, bis) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 382 K) ; AEL. PROM. 58 ; 71 ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 27, 39.

<sup>1996</sup> Par exemple, DIOSC. 5, 86 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 236 K) ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 27, 40.

<sup>1997</sup> AEL. PROM. 53 ; [GAL.] *Lex.* 390.

<sup>1998</sup> Les scories de plomb entrent dans la composition de remèdes pour les ulcères dans les narines : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 685 K) ; AEL. PROM. 113, 3 ; 113, 8 ; 114, 8 ; [ORIB.] *Ecl.* 11, 1 ; les scories de fer, d'or ou d'argent sont employées pour l'intoxication à l'aconit : DIOSC. 5, 80 (scories de fer) ; AEL. PROM. 53 (scories de fer, or, argent).

<sup>1999</sup> Scories de fer ou de plomb : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 484 K) ; scories de fer : ORIB. *Syn.* 8, 28, 7.

<sup>2000</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 355, K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 609 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 332 K) ; ORIB. *Eun.* 4, 38, 3. Les trois extraits mentionnent des scories de fer.

<sup>2001</sup> Dartre, herpès (AEL. PROM. 58, *ter* ; [ORIB.] *Ecl.* 104, 1-2 ; scories de plomb) ; écorchures/brûlures/exanthèmes ([ORIB.] *Ecl.* 101, 10).

<sup>2002</sup> Les scories de plomb entrent dans la composition de remèdes pour le prolapsus du rectum (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 132 K]) ; [GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 332 K]) et les crevasses / les inflammations du siège : [ORIB.] *Ecl.* 82, 4.

<sup>2003</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 228 (scories de fer).

<sup>2004</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 628 K, tiré d'Andromaque ; 13, 631 K ; 13, 840 K) ; AEL. PROM. 71, 2 ; [ORIB.] *Ecl.* 98, 20. Tous ces extraits mentionnent des scories de plomb.

postérieur à la création, chez Celse, du terme *recrementum*, avec lequel *stercus* entretient une proximité sémantique étroite<sup>2005</sup>.

### 3. 2. La « pierre de jais », *gagates lapis*

La « pierre de jais », *gagates lapis*<sup>2006</sup>, un calque du grec λίθος γαγάτης, entre dans la composition d'un médicament pour les condylomes :

*Facit bene et resinae terebinthinae Xp. VI, cerae idem, in unum coacta igni, quantum possunt gagatis lapidis triti recipere.*

« Sont efficaces également six deniers de résine de térébinthe et autant de cire, qu'on amalgame ensemble sur le feu avec autant de **jais** broyé que ces ingrédients peuvent en absorber<sup>2007</sup>. »

Cette mention de la pierre est la seule du traité. Nous ne trouvons par ailleurs aucune attestation antérieure en latin du terme *gagates* et le substantif γαγάτης<sup>2008</sup> est très rare avant le I<sup>er</sup> siècle : nous n'en connaissons que deux occurrences antérieures aux *Compositiones*, la première (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), dans le corpus hippocratique<sup>2009</sup>, la seconde (vers le III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), dans le corpus pseudo-démocriteen<sup>2010</sup>. Dans les deux extraits, la pierre est dite bonne, en fumigation, pour « faire fuir les serpents », ἐρπετὰ διώκειν/ἐρπετὸν φυγαδεύειν<sup>2011</sup>. Chez l'auteur hippocratique, son emploi est également thérapeutique, dans le soin des hommes et des plantes. En médecine humaine, elle est employée en fumigation, en boisson ou attachée autour de la tête pour soigner des maux divers, épilepsie, maux de dents, maux ophtalmiques, maux de tête, inflammations, pertes de sang... Aucune mention toutefois n'est faite des condylomes. Dans le domaine agronomique, elle est saupoudrée sur les arbres et les vignes qui ne donnent pas de récolte.

La postérité de *gagates* et γαγάτης entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère est relativement pauvre (une quinzaine d'attestations en latin, une quarantaine en grec), mais la pierre est presque toujours, à quelques exceptions près, mentionnée dans un contexte thérapeutique (médecine humaine et vétérinaire). Pline l'Ancien et Dioscoride sont les premiers à décrire la pierre (noire, légère)<sup>2012</sup> et à en donner l'origine géographique (un fleuve

<sup>2005</sup> La question du rôle qu'a pu jouer l'influence de la langue parlée dans l'emploi de ces termes et que soulève J. Jouanna-Bouchet reste quant à elle ouverte : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, note 457, p. CIX.

<sup>2006</sup> Sur son origine et son apparence, cf. infra, notes 2011-2013 ; JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *gagates lapis*.

<sup>2007</sup> SCRIB. LARG. 225, p. 184. Pour une synthèse sur la pierre : ONUR 2011 (article en turc).

<sup>2008</sup> DELG, s.u. γαγάτης, « jais ».

<sup>2009</sup> [HIPPOC.] *Lap. Virt.* 40.

<sup>2010</sup> [DEMOCR.] *Symp.* 34.

<sup>2011</sup> Nous trouvons un emploi semblable chez Strabon qui, lorsqu'il évoque les richesses que produit la terre de Mésopotamie, mentionne la pierre sous le nom γαγγίτις (terme qui pourrait être une « déformation par étymologie populaire de γαγάτης par rapprochement du nom du Gange », CASEVITZ 1995, p. 18 ; DELG, s.u. γαγγίτις) : il la cite pour sa capacité à repousser les serpents (STRAB. 16, 1, 24 : φέρει δὲ καὶ τὸν νάφθαν καὶ τὴν γαγγίτιν λίθον, ἣν φεύγει τὰ ἐρπετὰ, « [la Mésopotamie] produit aussi le naphthe et la pierre appelée *gangitis*, que les reptiles fuient », trad. H. L. Jones, Loeb 1930, modifiée).

<sup>2012</sup> PLIN. *HN*, 36, 141 : *niger est, planus, pumicosus, levis, non multum a ligno differens, fragilis, odore, si teratur, grauis*, « [le jais] est noir, uni, poreux, léger, ne différant pas beaucoup du bois, fragile, et, si on l'écrase, d'une odeur pénétrante » ; DIOSC. 5, 128 : μέλας δὲ κοινῶς ὑπάρχει καὶ ἀχυμηρός, ἔτι δὲ πλακώδης καὶ κοῦφος ἄγαν, « il est généralement noir et sec, et également laminé et très léger ».

lycien du nom de *Gagis/Gagai*)<sup>2013</sup>, deux informations reprises uniquement chez Galien et Oribase, qui se réfèrent par ailleurs explicitement à Dioscoride<sup>2014</sup>. Les usages thérapeutiques de la pierre attestés dans les extraits hippocratique et pseudo-démocritéen sont attestés dans ces témoignages postérieurs : celle-ci est utilisée pour reconnaître l'épilepsie<sup>2015</sup>, soigner des maux de femmes<sup>2016</sup>, pour les dents<sup>2017</sup>, les yeux<sup>2018</sup> et des problèmes internes divers (qui ne sont pas détaillés dans l'extrait hippocratique)<sup>2019</sup> ; dans un contexte non thérapeutique, on l'utilise également pour faire fuir les serpents<sup>2020</sup>. Ces textes témoignent par ailleurs d'emplois, sinon nouveaux, du moins autres du minéral : en médecine humaine, elle est par exemple utile, seule ou en composition, pour reconnaître la virginité<sup>2021</sup>, soigner les écrouelles<sup>2022</sup>, la podagre<sup>2023</sup> ou des maux de tête divers<sup>2024</sup> ; en médecine vétérinaire, elle entre dans la composition de fumigations utilisées pour écarter les maladies – et Végèce, le premier, attribue un sexe à la pierre<sup>2025</sup>. L'usage du minéral dans le soin des condylomes tel que nous le trouvons chez Scribonius Largus n'est repris que chez Marcellus Empiricus<sup>2026</sup>. Le moyen thérapeutique le plus fréquemment mentionné dans les textes est la fumigation<sup>2027</sup> - choix vraisemblablement guidé par l'odeur que dégage naturellement la pierre au contact de la chaleur<sup>2028</sup>.

- <sup>2013</sup> PLIN. *HN*, 36, 141 : *gagates lapis nomen habet loci et amnis Gagis Lyciae. Aiunt et in Leucolla expelli mari atque intra XII stadia colligi*, « le jais tire son nom du lieu et du fleuve lyciens *Gagis*. On dit aussi que la mer le rejette à Leucolla et qu'on le ramasse sur une étendue de moins de douze stades » ; DIOSC. 5, 128 : *γεννᾶται δὲ ἐν Λυκία εὐρισκόμενος κατὰ τινος ποταμοῦ ἔκρυσιν εἰς τὴν θάλασσαν ἐκχεομένου· καλεῖται δὲ ὁ τόπος Γάγαι*, « il est originaire de Lycie et se trouve à l'embouchure d'un fleuve qui se jette dans la mer. L'endroit s'appelle *Gagai* ».
- <sup>2014</sup> GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 203 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 497 K) ; ORIB. *Coll.* 13, λ, 7-8 (= DIOSC. 5, 128-129).
- <sup>2015</sup> PLIN. *HN*, 36, 141 ; DIOSC. 1, 73, 2 ; 5, 128 ; APUL. *Apol.* 45 ; AEL. *PROM.* 44, 3 ; 82, 2 ; ARET. 1, 5, 2 ; AL. *Pr.* 2, 64 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 402 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 2, 3.
- <sup>2016</sup> DIOSC. 5, 128 (pour la suffocation de la matrice) ; AFRIC. *Fr.* 9, 1, 9 (pour faciliter l'accouchement) ; ORIB. *Syn.* 9, 41 ; *Eun.* 4, 109 (pour les maladies utérines) ; CASS. *FEL.* 77, 5 (pour libérer les menstrues, pour la remontée de la matrice et les suffocations de la matrice).
- <sup>2017</sup> PLIN. *HN*, 36, 141 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 74. Dans les deux cas, la pierre est « cuite dans du vin » (*ex uino decoctus* / σὸν οἴνω ἐψηθεῖς).
- <sup>2018</sup> MARCELL. *EMP.* 8, 22 (inflammation, écoulement). Chez Élien (5, 47), la pierre orne un anneau de fer utilisé au cours d'une pratique magique relative au soin des yeux.
- <sup>2019</sup> DIOSC. 3, 89 (rate) ; ARCHI. *Fr.* 17 (vers intestinaux) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 250 K ; spléniques/hydropiques).
- <sup>2020</sup> PLIN. *HN*, 36, 141 ; DIOSC. 5, 128 ; [DIOSC.] *Eup.* 2, 132 ; [AEL. *PROM.*] 5, 2.
- <sup>2021</sup> PLIN. *HN*, 36, 141.
- <sup>2022</sup> PLIN. *HN*, 36, 141.
- <sup>2023</sup> DIOSC. 5, 128.
- <sup>2024</sup> MARCELL. *EMP.* 7, 18 (tempes douloureuses, plaie au nez/aux oreilles, angine, parotides...).
- <sup>2025</sup> VEG. 1, 20, 1 ; 3, 12, 3. Sur le sexe des pierres : DASEN 2015 (qui ne mentionne ni ces passages, ni cette pierre en général).
- <sup>2026</sup> MARCELL. *EMP.* 31, 4.
- <sup>2027</sup> [DEMOCR.] *Symp.* 34 ; PLIN. *HN*, 36, 142 ; DIOSC. 1, 73, 2 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 402 K) ; CASS. *FEL.* 77, 5 ; VEG. 1, 20, 1 ; 3, 12, 3.
- <sup>2028</sup> Propriété que signalent, dans un contexte non médical, Pline l'Ancien, Dioscoride et Galien : PLIN. *HN*, 36, 141 : *cum uritur, odorem sulphureum reddit*, « quand il brûle, il dégage une odeur sulfureuse » ; DIOSC. 5, 128 : *τοῦ δὲ γαγάτου προκρίτεον τὸν ταχέως ἐξαπτόμενον καὶ ἀσφαλτίζοντα ἐν τῇ ὀσμῇ*, « parmi les jais, il faut privilégier celui qui s'enflamme rapidement et qui a une odeur semblable à celle de l'asphalte » ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 203 K) : *ἔστι δὲ καὶ ἄλλος λίθος μέλας τὴν χροάν, ὅταν ὀμιλήσῃ πυρὶ, παραπλησίαν ὀσμὴν ἀσφάλτου ποιῶν*, « il y a une autre pierre, de couleur noire, qui, si on la place près du feu, produit une odeur semblable à celle de la poix ». Dans un contexte médical, c'est par ailleurs « brûlé », *succensus*, et « grâce à son odeur », *suo odore*, qu'un médicament composé, entre autres, de pierre de jais, est efficace (VEG. 1, 20, 3).



### 3. 3. L'« argile de cordonnier », *melantheria*, *creta sutoria*

Le minéral qui entre dans la composition d'un emplâtre noir attribué au chirurgien Thraséas et prescrit pour des lésions diverses, porte chez Scribonius Largus deux noms, un nom grec, *melantheria*, « *melantheria* », et un nom latin, *creta sutoria*, « argile de cordonnier » :

... *melantherias*, quae *creta sutoria* dicitur, qua ligulae calceolorum denigrantur...

« ... *melantheria*, dite « argile du cordonnier », avec laquelle on teint en noir les languettes des souliers...<sup>2029</sup> »

Les deux dénominations, qui sont ici attestées pour la première fois en latin (*melantheria* n'est pas non plus attesté en caractères grecs dans les textes latins), sont très rares : dans les *Compositiones*, *melantheria* n'est attesté que dans ce seul chapitre et nous n'en connaissons qu'une occurrence tardive (nous y reviendrons) ; quant à *creta sutoria*, Scribonius Largus ne l'emploie qu'à une seule autre reprise, sans le terme grec<sup>2030</sup>, et nous n'en trouvons aucune autre attestation dans la littérature latine. Le terme grec auquel est emprunté *melantheria*, μελαντηρία, un dérivé de μελαινομαι, « devenir noir »<sup>2031</sup>, est lui même un terme très rare avant Scribonius Largus : nous ne connaissons que deux attestations du substantif antérieures aux *Compositiones*, la première (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), dans le traité hippocratique des *Hémorroïdes*, où le minéral entre dans la composition d'une préparation sèche employée pour détacher les hémorroïdes sans recourir au fer<sup>2032</sup>, la seconde (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), dans le traité pseudo-aristotélicien des *Couleurs* où il est mentionné – sans indications particulières et hors contexte médical donc – parmi les éléments qui teintent les choses<sup>2033</sup>. Même s'il est peu attesté, le sens du terme est a priori clair : il désigne une substance de couleur noire (μέλας). Pourquoi donc la qualifier en latin (*quae... dicitur*) de *creta*, un terme qui, s'il désigne plusieurs types de minéraux (roche ou terre)<sup>2034</sup>, n'en désigne pourtant jamais de couleur noire ? Chez Scribonius Largus, *creta* désigne en effet une argile blanche venant de Samos (*creta Samia*) ou de Cimole (*creta Cimolia*)<sup>2035</sup>. En cosmétique, la *creta* (craie) sert à blanchir le teint<sup>2036</sup> et la seule couleur explicitement attribuée (dans les témoignages antérieurs aux *Compositiones*) au minéral est la couleur verte<sup>2037</sup>. *Creta* n'est par ailleurs jamais employée en cordonnerie : le seul artisanat auquel le minéral est indirectement

<sup>2029</sup> SCRIB. LARG. 208, 2, p. 173 (emplâtre pour les blessures fraîches, les lésions nerveuses ou musculaires, les contusions, les luxations, les articulations incisées).

<sup>2030</sup> SCRIB. LARG. 248, p. 195 (remède pour le zona).

<sup>2031</sup> DELG, s.u. μέλας, « noir ».

<sup>2032</sup> HIPPOC. *Haem.* 7 (cf. infra, note 3443).

<sup>2033</sup> ARIST. *Col.* 794a : τὰ δὲ βαπτόμενα πάντα τὰς χροὰς ἀπὸ τῶν βαπτόντων λαμβάνει. (...) ἔτι δὲ πολλὰ μὲν γῆ, πολλὰ δ' ἄφρω, πολλὰ δὲ καὶ μελαντηρία, « toutes les choses teintes prennent leur couleur de ce qui les teint. (...) Beaucoup sont teintées par la terre, par la mousse et beaucoup, par l'encre ».

<sup>2034</sup> Cf. DAGR, s.u. *creta* : le terme désigne tantôt la craie proprement dite (« roche calcaire, tendre, poreuse, généralement blanchâtre, correspondant à une formation géologique, le crétacé », TLF, s.u. craie), tantôt la marne (« roche tendre composée en proportions variables d'argile et de calcaire mêlés à du sable », TLF, s.u. marne), tantôt des silicates aluminieux (« combinaison de silice avec un oxyde métallique », ici, donc de l'aluminium, TLF, s.u. silicate), tantôt l'argile plastique (« terre glaise, composée de silicate d'alumine hydraté résultant surtout de la décomposition des feldspaths, ayant généralement l'aspect d'une terre molle, de couleur grise ou rougeâtre et utilisée en poterie et en briqueterie », TLF, s.u. argile).

<sup>2035</sup> Sur ses usages thérapeutiques, voir JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *creta* ; PLIN. *HN*, 35, 194-198.

<sup>2036</sup> Par exemple, OV. *Ars am.* 3, 199 ; HOR. *Epod.* 12, 7.

<sup>2037</sup> VITR. 7, 7, 4 : *creta uiridis*, « argile verte », mentionnée dans un développement sur les couleurs naturelles. Sur l'ambiguïté du terme *creta* en latin et les emplois chez Vitruve, voir dans l'édition du livre 7 du traité *De l'architecture* de Vitruve (Liou/Zuinghedau, CUF 1995), la note 1, p. 157.

rattaché, avant Scribonius Largus, est la poterie, Varron et Celse faisant mention, dans des contextes thérapeutiques, d'une « argile de potier », *creta figlina/figularis*<sup>2038</sup>. Le seul indice qui puisse finalement éclairer le choix de la dénomination *creta sutoria* – sans expliquer pour autant celui de *creta-* est à chercher du côté d'une dénomination plus ancienne (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) et peut-être mieux connue, celle d'*atramentum sutorium*, « noir de cordonnier »<sup>2039</sup>, un minéral employé dans un contexte thérapeutique chez Celse, seul ou en composition<sup>2040</sup>. Les deux dénominations ne sont pas synonymes, *atramentum sutorium*, que Celse pose comme un équivalent du grec *χάλκανθον*<sup>2041</sup>, désignant un sulfate de cuivre (le vitriol bleu)<sup>2042</sup>, mais le choix de *creta sutoria* peut s'expliquer par similitude de couleurs (bleu/bleu-vert) des deux sulfates, le sulfate de fer (*melantheria*)<sup>2043</sup> et le sulfate de cuivre (*atramentum*) ; le substantif *atramentum*, un dérivé de *ater*, « noir », qui désigne, comme *μελαντηρία* en grec, une substance de couleur noire utilisée notamment comme colorant<sup>2044</sup>, est par ailleurs attesté dans deux autres recettes des *Compositiones*, où la substance sert uniquement à teindre la préparation<sup>2045</sup>.

La postérité de *μελαντηρία/melantheria* est majoritairement médicale (Galien, Pseudo-Galien, Aélius Promotus, Philouménos, le corpus hippocratique grec, Oribase – tiré de Dioscoride, Antyllus et Galien- et Cassius Félix)<sup>2046</sup>. Trois témoignages l'associent explicitement au travail du cordonnier (Lucien, Galien, Cassius Félix), le premier, dans le domaine artisanal – le texte mentionne un cordonnier qui quitte son atelier sans prendre le temps de « nettoyer l'enduit noir », *τὴν μελαντηρίαν ἀπονίζεσθαι*, d'une chaussure<sup>2047</sup> -, les deux autres, dans un contexte médical : « la *melantheria* qu'utilisent les cordonniers », *τῇ μελαντηρίᾳ, ἣ οἱ σκυτεῖς χρῶνται*<sup>2048</sup>/*melantheriae qua sutores utuntur*<sup>2049</sup>, entre dans la composition de remèdes de formes diverses (emplâtres, collyres liquides, trochisques...)

<sup>2038</sup> Chez Varron (VARRO, *Rust.* 3, 9, *creta figlina*), l'argile est appliquée sur l'éperon des coqs que l'on a brûlé pour les castrer ; chez Celse (*creta figularis*), l'argile est mentionnée parmi les éléments qui resserrent le ventre (CELS. 1, 3, 30) ou arrêtent les saignements (CELS. 5, 1).

<sup>2039</sup> PLIN. *HN*, 34, 124 : *atramentum tinguendis coriis*, « noir pour teindre les cuirs » (DERCY 2015, p. 45).

<sup>2040</sup> Seul, on l'applique par exemple sur une tumeur oculaire (CELS. 7, 7, 5). En composition, il entre notamment dans la fabrication d'un emplâtre qui fait sortir la matière (CELS. 5, 19, 12 ; sur les emplâtres *epispastice*, cf. infra, p. 222 et suiv.) ou d'un médicament prescrit pour des ulcérations diverses (CELS. 5, 20, 3). Celse en signale par ailleurs les vertus à la fois hémostatique (CELS. 5, 1), corrosive (CELS. 5, 6, 2) et caustique (CELS. 5, 8). Dans le traité, l'usage du « noir de cordonnier » est exclusivement médical.

<sup>2041</sup> CELS. 5, 1 : *atramentum sutorium, quod Graeci chalcanthon appellant*, « le noir de cordonnier, que les Grecs appellent *chalcanthon* » (c'est le premier chapitre dans lequel Celse mentionne ce « noir de cordonnier » ; le grec *chalcanthon*, qui trouve ici sa première attestation en latin et qui est par ailleurs peu usité en grec avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère – nous en connaissons moins de vingt occurrences, d'après le *TLG, s.u. χάλκανθον* - n'est pas attesté ailleurs dans le traité).

<sup>2042</sup> Sur *atramentum* (description, fabrication et utilisations), cf. la notice lexicale (à paraître) de V. Gitton-Ripoll dans *Metalla* (projet mentionné ci-dessus, notes 1973 et 1993) .

<sup>2043</sup> Sur son extraction et ses vertus : DIOSC. 5, 74 ; 5, 101.

<sup>2044</sup> Quels qu'en soient la nature et l'usage : encre pour écrire (*atramentum scriptorium/librarium*), vernis des peintre (*atramentum tinctorium/pictorium*) ou noir des cordonniers (*atramentum sutorium*). Cf. A *Dictionary of greek and roman antiquities, s.u. atramentum*.

<sup>2045</sup> SCRIB. LARG. 228, 1, p. 186-187 (emplâtre pour enlever des excroissances sans recourir au fer) : *adicere rubricae aut atramenti quod possit colorare ea*, « ajouter la quantité de rubrique ou de noir de cordonnier qui puisse teinter [les ingrédients] » ; SCRIB. LARG. 230, 2, p. 189 (même type d'emplâtre) : *oportet autem et hoc medicamentum colorare rubrica uel atramento*, « mais il faut aussi teinter ce médicament avec de la rubrique ou du noir de cordonnier ».

<sup>2046</sup> Le terme est également attesté sur un fragment de papyrus du II<sup>e</sup> siècle de notre ère contenant une liste de prix d'un pharmacien (MARGANNE/DE HARO SANCHEZ 2014, p. 97).

<sup>2047</sup> LUC. *Cat.* 15. Cf. DERCY 2015, p. 45.

<sup>2048</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 984 K).

<sup>2049</sup> CASS. FEL. 11, 2.

prescrits, en médecine humaine et vétérinaire, pour des affections variées, affections des yeux<sup>2050</sup>, de la peau<sup>2051</sup>, excroissances<sup>2052</sup>, maladies internes<sup>2053</sup> et externes<sup>2054</sup> diverses.

### 3. 4. Les eaux « vésicaires », *uesicariae (aquae)*

Dans un chapitre sur les affections de la vessie, Scribonius Largus prescrit une eau « dans laquelle on a plongé un fer brûlant », *in qua ferrum candens demissum est*, et en explique la raison :

*hoc ego traxi ab aquis calidis quae sunt in Tuscia ferratae et mirifice remediunt uesicae uitia – appellantur itaque uesicariae-*,

« j'ai tiré de remède des eaux chaudes ferrugineuses qui se trouvent en Étrurie et qui guérissent de façon prodigieuse les maladies de la vessie – c'est pourquoi on les appelle "vésicaires"<sup>2055</sup>. »

L'adjectif *uesicaria*, un dérivé de *uesica*, « vessie », n'est pas attesté dans les textes avant Scribonius Largus. Le *De medicina* ne donne pas de nom spécifique aux remèdes efficaces pour soigner la vessie et c'est le substantif *uesica* qu'emploie Celse pour mentionner les affections de cet organe<sup>2056</sup>.

L'emploi que Scribonius Largus fait de *uesicaria* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus, *hoc tractum est ab aquis calidis, quae sunt in Tuscia ferratae, quae mirifice remediunt uessicae uitia, unde appellantur uessicariae*, « ce remède est inspiré des sources chaudes ferrugineuses que l'on trouve en Étrurie et qui guérissent merveilleusement les lésions de la vessie, d'où leur nom de *uessicaria* »<sup>2057</sup>. Dans les rares autres textes postérieurs au traité dans lesquels le terme est attesté (Pline l'Ancien, Cassius Félix), celui-ci est phytonyme : il y désigne le coqueret<sup>2058</sup>, une plante que Pline l'Ancien mentionne comme

<sup>2050</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 821 K) ; AEL. PROM. 93, *quater* ; 105, 7 et 10 ; *Hippiatr. Lond.* 17.

<sup>2051</sup> Érysipèle (GAL. *De comp. med. per gen. VII* = 13, 800-801 K), impétigos (CASS. FEL. 11, 2). On le trouve notamment dans une recette que Galien (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 828 K]) tire, écrit-il, de Scribonius Largus, ἐκ τῶν Λάργους (« des livres de Largus »), et qui correspond, dans les *Compositiones*, à la recette du remède pour le zona dans laquelle Scribonius Largus emploie la dénomination latine, *creta sutoria*, sans son équivalent grec (SCRIB. LARG. 248, p. 195) ; ces deux recettes sont elles-mêmes tirées d'Asclépiade : GUARDASOLE 2015, p. 85-86.

<sup>2052</sup> Polypes nasaux (AEL. PROM. 113, 5), ulcères et abcès de la bouche ([GAL.] *De rem. parab.* = 14, 425 K), fistules et ulcères (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 800-801 K]).

<sup>2053</sup> Pour ceux qui crachent du sang ([ORIB.] *Ecl.* 30, 4 ; 87, 9), pour les hernies intestinales (AEL. PROM. 21, 5), pour les gonflements aux hanches ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 483 K] ; ORIB. *Eun.* 4, 115)

<sup>2054</sup> Morsures de serpents (PHILUM. *Ven.* 8, 1), hémorroïdes ([ORIB.] *Ecl.* 82, 10) ; en médecine vétérinaire, on l'emploie également pour noircir un poil blanchi par lésion (*Hippiatr. Par.* 1117, voir pour comparaison PELAG. 175).

<sup>2055</sup> SCRIB. LARG. 146, p. 130. Les sources auxquelles Scribonius Largus fait allusion n'ont pas été identifiées.

<sup>2056</sup> Par ex. *in ipsa uesica uitium est*, « c'est à la vessie même qu'est le mal » (2, 7, 14), *si uesica cum febre continenti dolet*, « la douleur de vessie, avec fièvre persistante » (2, 8, 21) ; *in omnibus uesicae doloribus*, « pour toutes les douleurs de la vessie » (4, 27, 1e), *ad omnem dolorem, et ad uesicae*, « pour tout type de douleur, y compris de la vessie » (5, 18, 28) ; *ex uesica dolenti*, « d'une vessie douloureuse » (2, 8, 1), *uesica uero uulnerata*, « quand la vessie est blessée » (5, 26, 19), *laesa uesica*, « une blessure de la vessie » (7, 26, 2f).

<sup>2057</sup> MARCELL. EMP. 26, 4.

<sup>2058</sup> Sur cette plante : ANDRE 1985<sup>2</sup>a, s.u. *uesicaria*, §1 (*Physalis alkekengi* L.).

nom latin du (*s*)*trychnos*<sup>2059</sup> et que Cassius Félix emploie dans la composition d'un trochisque pour les ulcérations des reins et de la vessie<sup>2060</sup>.

Ce chapitre des *Compositiones* est le seul du recueil à faire mention du thermalisme, c'est-à-dire au « recours thérapeutique à des sources aux qualités particulières (ferrugineuses, nitreuses, bitumineuses, sulfureuses etc.) » par opposition « aux bains ordinaires chez soi ou dans les thermes publics »<sup>2061</sup>. D'après Ph. Mudry, Scribonius Largus est même le seul médecin, jusqu'à Caelius Aurélianus, à défendre l'utilité thérapeutique du thermalisme : il note que le médecin « est particulièrement convaincu du bénéfice thérapeutique que le malade peut retirer du recours à ces sources ferrugineuses, puisque cela lui a donné l'idée de soigner les affections de la vessie avec de l'eau dans laquelle on a plongé un fer brûlant », suggérant par ailleurs que « c'était peut-être là le moyen d'épargner à ses patients le voyage en Étrurie en leur offrant à la maison, chez eux, grâce à cet artifice, le bénéfice de ces sources thermales »<sup>2062</sup>.

\*

Sept termes de notre corpus désignent des ingrédients d'origine minérale, des minéraux, une pierre, de la terre et de l'eau. Quatre d'entre eux sont des emprunts au grec : les uns, *pompholyx*, *molybdaena* et *gagates lapis*, sont employés sans équivalent ni commentaire<sup>2063</sup> ; les autres, *psimithium*, *scoria* et *melantheria*, sont accompagnés d'un équivalent latin<sup>2064</sup>, respectivement *cerussa*, *stercus* et *creta sutoria*, trois termes déjà attestés dans les textes, mais dont nous ne trouvons aucune acception similaire avant les *Compositiones*, à l'exception de *cerussa*. À ces trois dénominations latines s'ajoute l'adjectif

<sup>2059</sup> PLIN. *HN*, 21, 177 : *quorum alterum, cui acini coccini, granosi in folliculis, halicacabon uocant, alii callion, nostri autem uesicariam quoniam uesicae et calculis prosit*, « l'une [des espèces de *trychnos*], dont les baies écarlates, qui renferment des graines, sont contenues dans des vésicules, se nomme *halicacabon* ou *callion*, et chez nous *uesicaria* parce qu'elle est bonne pour la vessie et les calculs ». Cf. chez Cassius Félix, éd. A. Fraisse (CUF 2002), note 398, p. 231 : « la graine est enfermée dans une sorte de vessie ; d'où, par analogie et principe de sympathie, l'emploi de cette plante pour les affections de la vessie ».

<sup>2060</sup> CASS. FEL. 45, 5 ; 46, 16.

<sup>2061</sup> MUDRY 2015 (nous ne précisons pas les numéros des pages de cet article, que nous n'avons pu consulter qu'en ligne), qui met en garde contre la confusion faite encore trop souvent entre ces deux réalités. Sur l'eau, la santé et la maladie, voir par exemple : GINOUVES / GUIMIER-SORBETS / JOUANNA / VILLARD 1994 ; GUERIN-BEAUVOIS 2006. Pour les quelques mentions de bain dans les *Compositiones*, cf. infra, note 3823, p. 383.

<sup>2062</sup> MUDRY 2015 signale en effet que « les traités médicaux grecs et latins sont étonnamment muets sur le thermalisme compris comme le recours thérapeutique à des eaux thermales douées de propriétés curatives », que « les médecins ne mentionnent donc que rarement le thermalisme dans l'arsenal thérapeutique à leur disposition et [que] quand ils le font c'est, comme nous l'avons vu chez Celse et chez Galien, avec beaucoup de retenue sinon de défiance ». En effet, il ne relève, dans l'œuvre de Celse, qu'une seule prescription de thermalisme (4, 12, 7), dans laquelle « le médecin semble ne s'attacher qu'à l'action de la température » de l'eau, et cite des passages de Galien l'amenant à penser que le médecin « nourri[ssait] à l'égard de la pratique thermale au moins une grande défiance ». Caelius Aurélianus, en revanche, prescrit le thermalisme pour une dizaine d'affections.

<sup>2063</sup> C'est également le cas d'autres ingrédients d'origine minérale empruntés au grec, mentionnés dans le traité (et déjà attestés chez Celse) : *aphronitrum*, « écume/fleur de nitre », *Assius (lapis)*, « pierre d'Assos », *cadmia*, « cadmie », *chalchitis*, « chalcite », *diphryges* (cuivre « grillé deux fois »), *gypsum*, « gypse », *haematites*, « hématite », *misys* (pyrite de cuivre), *nitrum*, « natron », *psoricum* (mélange « pour la gale »), *sandaraca*, « réalgar », et *sory* (d'identification malaisée). « Comme ces substances, qui provenaient essentiellement de l'Orient, étaient connues des Latins sous leur nom grec et qu'elles étaient bien attestées dans la langue, elles ne nécessitaient pas d'explication particulière » (JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. XCIII).

<sup>2064</sup> C'est également le cas de deux autres ingrédients d'origine minérale, *arrenicum (auripigmentum)*, « orpin / orpiment / sulfure jaune d'arsenic » et *lepida (squama aeris)*, « écaille de cuivre ».

*uesicarius*<sup>2065</sup>, un terme dont nous ne trouvons aucune attestation antérieure dans les textes et que le recueil accompagne d'une explication étymologique.

#### 4. Les ingrédients d'origine animale

Un certain nombre de remèdes utilisent des ingrédients d'origine animale<sup>2066</sup>, liquides organiques (sang, lait, fiel), graisses (graisse, beurre), parties du corps (corne, peau, laine, testicules, moelle, organes – épiploon, foie, matrice-), produits élaborés, sécrétés, récoltés ou issus de l'animal (cire, miel, propolis, œufs, fromage) ou l'animal lui-même (en l'occurrence des insectes, dans l'acception large du terme – έντομα chez les Grecs-, c'est-à-dire comprenant non seulement des insectes au sens strictement scientifique du terme, telle qu'une sorte de mouche, mais aussi des mollusques et des myriapodes). Deux de ces ingrédients, que nous ne trouvons pas mentionnés, dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, sous les noms employés par Scribonius Largus, font partie de notre corpus : l'insecte *catoecidius onus* (κατοικίδιος ὄνος), également appelé *polypodes* (un emprunt au grec πολύπους, qui est bien attesté dans les textes antérieurs, mais jamais avec cette acception), et la propolis, auquel Scribonius Largus attribue la dénomination latine *cera sacra*, « cire sacrée ».

##### 4. 1. Des insectes, *catoecidioi onoi*, *polypodes*

Une petite bête est instillée, bouillie dans de l'huile, dans l'oreille douloureuse du malade :

*Item bestiolae multorum pedum, quae tactae complicant se in orbem pilulae rotundissimae similem – catoecidius onus aut polypodas Graeci hoc genus animalium uocant- oleo domestico complures inferuefactae uase ferreo bene faciunt.*

« De même, les bestioles aux multiples pattes qui, lorsqu'on les touche, s'enroulent en une boule ressemblant à une pilule parfaitement ronde – les Grecs appellent ce genre de bêtes *catoecidioi onoi* ou *polypodes*- donnent de bons résultats, après qu'on en a fait bouillir un bon nombre avec de l'huile de ménage dans un récipient en fer<sup>2067</sup>. »

La « bestiole » ne semble pas avoir de nom en latin : Scribonius Largus emploie une périphrase pour la décrire<sup>2068</sup>. Les termes grecs, dont Scribonius Largus précise bien qu'ils s'appliquent à une catégorie de bêtes (*genus animalium*) et non à une bête spécifiquement identifiée, sont eux-mêmes relativement génériques. Le substantif ὄνος (dont l'on ne trouve aucun emploi en latin avant Scribonius Largus) désigne (entre autres) un cloporte<sup>2069</sup> ; le crustacé n'est jamais qualifié de « domestique » (κατοικίδιος) avant Scribonius Largus : cette

<sup>2065</sup> Ce sont les trois seules créations sur la trentaine de noms latins de minéraux.

<sup>2066</sup> Sur les substances d'origine animale mentionnées dans le recueil (graisses, organes internes, ivoire et corne, miel, cire et propolis, sang, déchets, peau, castoréum...) : LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2005 ; JOUANA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, p. 402-407, qui en relève une quarantaine. Nous ne mentionnons pas ici les ingrédients issus du corps humain, tels que le lait ou le sang (sur ces fluides corporels, par exemple : GAILLARD-SEUX 2020).

<sup>2067</sup> SCRIB. LARG. 39, 2, p. 53 (gonflement de l'oreille, douleur sans ulcère). Cf. MARCELL. EMP. 9, 33.

<sup>2068</sup> Pour les références des auteurs grecs qui mentionnent cette réaction défensive de ce type d'invertébré : BEAVIS 1988, p. 17.

<sup>2069</sup> Par exemple, ARIST. *Hist. an.* 557a. Sur les différents sens du terme (qui désigne plusieurs animaux, l'âne, le cloporte et le merluce) : BEAVIS 1988, p. 14-15 ; ZUCKER 2006 ; DELG, s.u. ὄνος, « âne ».

mention se trouve uniquement chez Dioscoride, qui en fait un emploi identique aux *Compositiones* (soigner les oreilles douloureuses)<sup>2070</sup>. Le substantif *polypus* est quant à lui attesté à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mais décliné par analogie au grec, sur le modèle de la deuxième déclinaison latine, et il ne désigne que deux choses : au sens propre, un céphalopode (poulpe ou seiche)<sup>2071</sup>, jamais un autre animal ; au sens figuré, c'est le nom donné à une excroissance nasale<sup>2072</sup>. En grec, en revanche, πολύπους (VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>2073</sup>), littéralement « aux nombreux pieds »<sup>2074</sup>, ne désigne pas uniquement le céphalopode ou l'excroissance<sup>2075</sup> : le terme qualifie également des insectes<sup>2076</sup> et plus spécifiquement dans un passage, des cloportes (ὄνος)<sup>2077</sup>. C'est avec ce sens que Scribonius Largus emploie l'adjectif substantivé dont il est le premier, par ailleurs, à conserver la déclinaison grecque.

Nous ne trouvons aucune mention de (*catoecidius*) *onus* dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones*. En revanche, Pline l'Ancien et Cassius Félix emploient le substantif *oniscon*, un emprunt avec changement de genre au grec ὀνίσκος, forme « diminutive »<sup>2078</sup> de ὄνος, présentée chez le premier, comme l'équivalent de *multipeda*, *milipeda* (deux calques sémantiques de πολύπους) et *centipeda*<sup>2079</sup>, et chez le second, comme équivalent de *asellus* (calque sémantique de ὀνίσκος)<sup>2080</sup> ; les deux auteurs font un emploi médicinal de la « bestiole ». Quant au substantif *polypus*, -i m., attesté chez Pline l'Ancien, dans la *Medicina Plinii*, chez Végèce, Marcellus Empiricus et Cassius Félix, il conserve ses deux sens originels, à savoir ceux de « céphalopode »<sup>2081</sup> et d'« excroissance pathologique »<sup>2082</sup>. Marcellus Empiricus est le seul auteur à employer un calque pur, sans modifier le genre, et le seul donc chez qui le terme désigne le mille-pattes/le cloporte ; son usage est le même que dans les *Compositiones*<sup>2083</sup>. En latin, deux autres substantifs (plus tardifs et plus rares) désignent ce type de « bestiole » dans un contexte médical, *porcellio*

<sup>2070</sup> [DIOSC.] *Eup.* 1, 54, 4. Pour comparaison, voir GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 634, 2 K) qui mentionne la bestiole (ὀνίσκος τῶν κατοικιδίων) parmi les ingrédients employés dans une recette contre les douleurs des oreilles, empruntée à Asclépiade.

<sup>2071</sup> Par exemple, dans un fragment d'Énée cité par Apulée dans son *Apologie* (APUL. *Apol.* 39, 3) ; CELS. 2, 28, 2.

<sup>2072</sup> CATO, *Agr.* 157 ; CELS. 6, 8, 2a ; 7, 10.

<sup>2073</sup> HOM. *Od.* 5, 432.

<sup>2074</sup> Sur l'étymologie du terme : SKODA 1988, note 39, p. 259 ; sur les types d'animaux qu'il désigne : ZUCKER 2005, p. 143-145.

<sup>2075</sup> Pour les emplois avec un sens pathologique de πολύπους : SKODA 1988, p. 259-263.

<sup>2076</sup> ARIST. *Hist. an.* 531b-532a ; 557a.

<sup>2077</sup> ARIST. *Hist. an.* 557a.

<sup>2078</sup> Le substantif ὀνίσκος est un « diminutif relationnel » de ὄνος, c'est-à-dire qu'il « présente avec la base une relation métaphorique » (GAIDE 2002, p. 117-118).

<sup>2079</sup> PLIN. *HN*, 29, 136 : *milipeda, ab aliis centipeda aut multipeda dicta, animal est e uermibus terrae, pilosum, multis pedibus arcuatim repens tactu que contrahens se ; oniscon Graeci uocant, alii iulon*, « le mille-pattes, que d'aucuns appellent cent-pattes ou multipède, est un animal de l'espèce des vers de terre, velu, rampant sinueusement au moyen de pattes nombreuses et se contractant au moindre attouchement ; les Grecs l'appellent *oniscos*, d'autres *iule* » (le terme *iulon*, un emprunt au grec ἰουλος n'est attesté que dans ce passage, en latin). Voir aussi PLIN. *HN*, 30, 54 ; 30, 68.

<sup>2080</sup> CASS. FEL. 28, 3 : *asellos quos Graeci oniscos dicunt (...) coques*, « tu feras cuire (...) des cloportes que les Grecs appellent *oniscoi* ».

<sup>2081</sup> Pour les usages thérapeutiques, voir *Med. Plin.* 3, 2, 2 (pour arrêter une hémorragie, il employé seul, pilé, comme un emplâtre) ; MARCELL. EMP. 26, 94 (il entre dans la composition d'une préparation pour les « calculeux ») ; 27, 28 (il fait partie des aliments bons pour les malades « souffrant de coliques », *torminosis*).

<sup>2082</sup> PLIN. *HN*, 24, 146 ; 26, 58 ; VEG. 2, 38 ; MARCELL. EMP. 10, 61 ; 20, 116 ; CASS. FEL. 31 t. et 1.

<sup>2083</sup> MARCELL. EMP. 9, 33 (cf. SCRIB. LARG. 39, 2, p. 53).

(Pélagonius et Caelius Aurélianus)<sup>2084</sup> et *cutio* (Marcellus Empiricus)<sup>2085</sup>. Dans les textes grecs, le substantif ὄνος désigne un cloporte/millepatte qui s'enroule en boule chez Dioscoride, les Cyranides et Galien<sup>2086</sup>. Quant à l'adjectif πολύπους, son emploi pour désigner ce type de myriapode est très minoritaire (Dioscoride, les Cyranides, Aélius Promotus) ; toujours employé comme adjectif, il qualifie tantôt un cloporte (ὄνος), tantôt un scolopendre (σκολόπενδρον)<sup>2087</sup>. Les auteurs emploient par ailleurs pour le désigner les substantifs κουβαρίς, ὄνισκος, κύαμος et μυριόπους<sup>2088</sup>.

Quel que soit le terme utilisé pour désigner ce type de « bestiole », plusieurs témoignages postérieurs aux *Compositiones* attestent de leur usage médicinal, notamment, comme chez Scribonius Largus, dans le soin des oreilles (en médecine humaine<sup>2089</sup> et vétérinaire<sup>2090</sup>), mais plus largement pour soigner maux de tête, de gorge, affections cutanées, asthme...<sup>2091</sup>

## 4. 2. La propolis ou « cire sacrée », *cera sacra*

La propolis (πρόπολις)<sup>2092</sup> entre dans la composition de remèdes variés<sup>2093</sup>. Dans la recette d'un cataplasme émollient indiqué pour soigner les tumeurs, Scribonius Largus signale l'équivalent latin qui lui serait donné, *cera sacra*, « cire sacrée » :

*propolis, quam quidam ceram sacram uocant, pondo sescunciam,*

« une once et demie de propolis que certains appellent “**cire sacrée**”<sup>2094</sup>. »

Or, cette dénomination n'est attestée nulle part ailleurs dans les textes<sup>2095</sup>, si ce n'est dans la reprise textuelle que Marcellus Empiricus fait de ce chapitre<sup>2096</sup>. Le seul point commun que

<sup>2084</sup> PELAG. 49 (cf. Pélagonius, éd. V. GITTON-RIPOLL 2019, note 4, p. 198) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 119 ; 129 (condamne son usage thérapeutique).

<sup>2085</sup> MARCELL. EMP. 8, 128 (*ter*) ; 9, 33 ; 15, 72. Sur les deux substantifs : BEAVIS 1988, p. 16-17.

<sup>2086</sup> DIOSC. 2, 35 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 111-113 K). Cf. BEAVIS 1988, p. 15.

<sup>2087</sup> DIOSC. 2, 35 (ὄνος) ; AEL. PROM. 12 (σκολόπενδρον).

<sup>2088</sup> BEAVIS 1988, p. 14-17.

<sup>2089</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 29, 136 (cf. supra, note 2079, p. 185) ; DIOSC. 2, 35 (κουβαρίς) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 623, 634, 641, ὄνος) ; MARCELL. EMP. 9, 10 (*multipeda*).

<sup>2090</sup> PELAG. 79.

<sup>2091</sup> Pour une synthèse à ce sujet : BEAVIS 1988, p. 18-19.

<sup>2092</sup> La propolis est « la matière résineuse recueillie sur les écailles des bourgeons de certains arbres, dont les abeilles se servent pour clore leur ruche ou en tapisser les parois » (JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. propolis*).

<sup>2093</sup> Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. propolis*, qui en signale les principaux emplois dans le traité. L'emprunt au grec *propolis* est déjà attesté chez Varron (VARRO, *Rust.* 3, 16, 23-24) et, pour des emplois thérapeutiques, chez Celse, qui la cite parmi diverses substances, celles qui font mûrir les abcès et qui favorisent la suppuration (5, 3 ; et en composition pour disperser la matière en cas de suppuration, 5, 28, 11c), celles qui « ouvrent des bouches dans les corps », *aperiunt ora in corporibus* (5, 4) ou encore celles qui attirent la matière, c'est-à-dire les substances épispastiques (5, 12 ; et en composition, pour extraire, *extrahere*, la matière : 5, 19, 15). Dans les textes grecs, nous ne connaissons qu'une occurrence du terme antérieure aux *Compositiones*, chez Aristophane de Byzance (AR. BYZ. *Fr.* 275, 21). *Propolis/πρόπολις* est fréquemment attesté dans les textes postérieurs latins (chez Pline l'Ancien, Théodore Priscien, Marcellus Empiricus et dans le corpus vétérinaire, c'est-à-dire chez Pélagonius, Chiron, Végèce) et grecs (chez Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, dans la compilation d'Oribase, tiré de Dioscoride, Galien et Zopyre, et dans le corpus hippiatrice, notamment chez Aemilius Hispanus, Hippocrate, Hélénos, Hiéroclès et Apsyrto).

<sup>2094</sup> SCRIB. LARG. 82, 1, p. 78.

nous trouvons dans les textes avec cette dénomination latine est l'emploi chez Aristote du substantif κήρωσις, un dérivé de κηρός, qui désignerait également, d'après S. Byl, la propolis<sup>2097</sup>.

\*

Les dix-huit termes de notre corpus désignant des ingrédients d'origine végétale (8), minérale (7) ou animale (3) sont, à proportions égales, des emprunts au grec (10) et des termes latins (8). Ils désignent à la fois des produits locaux relativement peu onéreux (pains, eau chaude, insecte, propolis) et des substances de qualité beaucoup plus coûteuses (huiles, encens, minéraux).

## 5. Les préparations pharmacologiques

Vingt-huit termes de notre corpus désignent des préparations pharmacologiques. Parmi ceux-ci, nous distinguons deux types de noms : les noms génériques, qui désignent un type de médicament, et les noms donnés spécifiquement à un médicament en particulier, collyre, emplâtre ou antidote (tab. 8). Parmi les noms génériques, les uns, *globulus* et *pilula*, « pilule », signalent la forme du médicament ; d'autres types de médicaments, tels que la « poudre dentifrice », *dentifricium*, le « clystère », *clysmus/clysterium*, l'« épithème », *epithema*, et la « thériaque », *theriaca*, tiennent leur nom de leur usage ou, comme *magdalia*, « boule de médicament », de leur fabrication. Parmi les médicaments auxquels on donne un nom spécifique, certains le tiennent de leur couleur (collyres *phaeon*, « terreux », *psittacinum*, « couleur de perroquet », et *spodiaceum*, « de cendre »), de leur composition (collyres *diasmyrnes*, « à base de myrrhe », *diaglaucium*, « à base de *glaucium* », emplâtres *diacadmias*, « à base de cadmie », et διαλῶν / δι' ἁλῶν, « à base de sel », antidote *diacolocynthidos*, « à base de coloquinte »), de leur propriété (emplâtre *epispastice*, « qui attire », médicament *lexipyretos*, « qui fait cesser la fièvre »), de leur inventeur (collyre *Athenippium*, « d'Athénippe »), des malades auxquels ils sont destinés (collyre *stratioticum*, « du soldat »), de leur mode d'administration (collyre *perichrista*, « enduit tout autour », et médicament *stomatice*, « de la bouche »), de leur qualité (antidotes *hiera*, « sacré », et *teleia*, « parfait », emplâtre *tryphera*, « tendre »), de leur goût (antidote *picra*, « amer ») ou de leur consistance (collyre *hygra*, « liquide »). Exceptés *globulus*, *pilula* et *dentifricium*, tous ces noms sont des emprunts au grec.

<sup>2095</sup> Y compris dans les textes grecs, une recherche de proximité menée, dans le *TLG*, entre le substantif κηρός ou κηρίον et l'adjectif ἱερός n'ayant donné aucun résultat.

<sup>2096</sup> MARCELL. EMP. 15, 99.

<sup>2097</sup> BYL 1978, note 69, p. 26 : « Aristote qui connaissait la propolis l'appelle tantôt κήρωσις (cf. *H.A.*, V, 22, 553 b 27), tantôt μίτυς (cf. *H.A.*, IX, 40, 624 a 14) » (pour le passage d'Aristote, cf. supra, note 1771, p. 154). Le substantif κήρωσις est un terme très rare dans les textes : nous n'en connaissons aucune attestation antérieure à Aristote, et seulement quelques-unes dans des fragments du traité *Sur la musique* de Philodème (61, 28 ; 61, 35), où le terme aurait le sens de « cérat » (c'est le choix de traduction de D. Delattre [CUF 2007], qui en fait un synonyme de κήρωμα ; il signale toutefois dans une note *ad loc.* qu'une édition italienne propose un texte différent, où l'on trouve le génitif du substantif κηρός, « cire »). Quant au terme μίτυς, c'est un hapax aristotélicien pour la période qui nous intéresse ; dans son édition (CUF 2002), P. Louis identifie cet « enduit de mitys » à une « sorte de terre glaise avec laquelle les abeilles bouchent les interstices de leurs rayons » (note *ad loc.*).



Tab. 8 : noms des préparations pharmacologiques					
	Noms génériques	Noms spécifiques			
		collyres	emplâtres	antidotes	autres
<b>forme</b>	<i>globulus</i> <i>pilula</i>				
<b>fabrication</b>	<i>magdalia</i>				
<b>couleur</b>		<i>phaeon</i> <i>psittacinum</i> <i>spodiaceum</i>			
<b>composition</b>		<i>diasmyrnes</i> <i>diaglaucium</i> <i>harma</i>	<i>diacadmias</i> διαλῶν / δι' ἁλῶν	<i>diacolocynthidos</i>	
<b>usage</b>	<i>dentifricium</i> <i>clysmus</i> <i>clysterium</i> <i>epithema</i> <i>theriaca</i>				
<b>propriétés</b>		( <i>harma</i> )	<i>epispastice</i>		<i>lexipyretos</i>
<b>inventeur</b>		<i>Athenippium</i>			
<b>destinataire</b>		<i>stratioticum</i>			
<b>administration</b>		<i>perichrista</i>			<i>stomatice</i>
<b>qualité</b>			<i>tryphera</i>	<i>hiera</i> <i>teleia</i> <i>picra</i>	
<b>goût</b>					
<b>consistance</b>		<i>hygra</i>			

## 5. 1. Les noms génériques

Les noms génériques issus de notre corpus désignent cinq types de médicaments : des « pilules », *globulus*, *pilula*, *magdalia* (μαγδαλία), une « poudre dentifrice », *dentifricium*, des « clystères », *clysmus* (κλυσμός), *clysterium* (κλυστήριον), une « thériaque », *theriaca* (θηριακή), et un « épithème », *epithema* (ἐπίθημα).

### 5. 1. a. Les pilules (*globulus*, *magdalia*, *pilula*)

*Globulus*, *magdalia* et *pilula*<sup>2098</sup> qualifient de petits médicaments secs de forme sphérique, obtenus par un mélange d'ingrédients divers, administrés par voie orale ou appliqués comme emplâtres pour soigner diverses maladies<sup>2099</sup>. Ces trois substantifs désignent la forme donnée à la préparation au cours de sa fabrication, c'est-à-dire lorsque tous les ingrédients broyés et mélangés sont façonnés sous forme de boulettes ; dans certains cas, cette

<sup>2098</sup> *Globulus* est attesté dix fois : SCRIB. LARG. i. 138, p. 20 ; 13, p. 38 ; 59, p. 64 ; 74, p. 73 ; 77, p. 75 ; 129, p. 120 ; 138, p. 125 ; 139, p. 125-126 (*bis*). *Magdalia* n'est attesté qu'une seule fois : SCRIB. LARG. 201, 3, p. 166. *Pilula* est attesté huit fois : SCRIB. LARG. 2, p. 34 ; 38, 2, p. 53 ; 75, 3, p. 74 ; 87, p. 83 (*bis*) ; 116, p. 110 et 138, p. 125 (*bis*).

<sup>2099</sup> Pour une étude détaillée de ces médicaments, leurs noms, leurs compositions, leurs usages : MATHIEU 2017 ; 2023 (sous presse). Pour les témoignages archéologique, cf. Annexe 5. a. Les pilules, p. 404 (et suiv.).

forme n'est que provisoire, elle est choisie pour cuire la préparation ou la conserver ; dans d'autres, ces pilules sont ingérées telles quelles (forme définitive).

*Globulus*, « boulette »<sup>2100</sup>, et *magdalia* (μαγδαλία), « pâte pétrie »<sup>2101</sup>, sont deux termes de boulangerie-pâtisserie attestés respectivement aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.<sup>2102</sup> et que Scribonius Largus est le premier à employer dans le domaine médical ; quant au substantif *pilula*, un diminutif de *pila*, « balle, boule », il n'est pas attesté avant Scribonius Largus. Dans les *Compositiones*, *globulus* et *pilula* sont des pilules administrées par voie orale pour soigner des affections de la trachée-artère, de la rate, de l'estomac ou de l'intestin ; ces pilules sont avalées telles quelles, déposées sous la langue ou diluées dans une boisson<sup>2103</sup> ; tous ces emplois connaissent une postérité dans les traités médicaux et vétérinaires de date relativement tardive où ce type de pilule est prescrit pour les mêmes affections<sup>2104</sup> et bien d'autres encore<sup>2105</sup> ; un passage de Marcellus Empiricus témoigne d'un usage (nouveau ?) de la pilule, administrée comme suppositoire aux malades atteints d'hydropisie ou d'éléphantiasis<sup>2106</sup>. Dans les *Compositiones*, *globulus* désigne également la forme provisoirement donnée, avant cuisson, à une préparation de poudre dentifrice ; une fois cuites, ces boulettes sont broyées, parfumées et frottées sur les dents. De la même manière, *magdalia* désigne la forme sous laquelle est modelé et conservé un emplâtre qui sera appliqué sur une blessure, une morsure ou un ulcère ; l'emploi est repris dans quelques textes médicaux et vétérinaires latins et grecs<sup>2107</sup>. Dans les *Compositiones*, *pilula* et *globulus* sont synonymes : leur forme (dont les pilules tiennent leur nom), leur mode d'absorption, leur poids et leur consistance sont en tout point similaires. *Magdalia*, qui emprunte son nom au geste de préparation de la pâte, une pâte pétrie, se distingue des deux autres par sa dimension

<sup>2100</sup> DELL, s.u. *globus*, « boule, balle, sphère ».

<sup>2101</sup> DELG, s.u. μάσσω, « pétrir ».

<sup>2102</sup> Pour *globulus*, voir CATO, *Agr.* 79 (recette de boulettes de fromage revenues dans l'huile, enduites de miel et saupoudrées de graines de pavot) ; pour *magdalia*, attesté en grec sous la forme préfixée ἀπομαγδαλία, voir AR. *Eq.* 413-416 ; PLUT. *Vit. Lyc.* 12, 9.

<sup>2103</sup> Avalées telles quelles, par ex. SCRIB. LARG. 138, t. (*globuli mirifice purgantes, qui ut sumuntur, ita integri deiciuntur nec laedunt stomachum*, « petite boules à effet purgatif prodigieux, qui sont évacuées entières, telles qu'on les a prises, sans abîmer l'estomac ») ; prises dans une boisson, par ex. SCRIB. LARG. 13, 38 (*inde dare pueris quidem uiciae magnitudinis globulum ex aquae caldae cyathis duobus*, « en donner, aux enfants, une petite boule de la grosseur d'un vesce dans deux cyathes d'eau chaude ») ; placées sous la langue, par ex. SCRIB. LARG. 74, 2, p. 73 (*inde dare fabae magnitudine globulum sub lingua tenere deuorantem quod liquefactum fuerit*, « en donner à garder sous la langue une petite boule de la grosseur d'une fève, et absorber ce qui aura fondu ») ; 75, 3, p. 74 (*plures accedant et pilulas faciant magnitudinis fabae. Fit enim durissima haec arteriace et hoc ipso praecedit ceteras quia linguae subiecta non facile soluitur et ita diutius exhibet suum effectum*, « il faut que plusieurs personnes viennent aider à confectionner des pilules de la grosseur d'une fève. En effet, ce médicament artériacé devient très dur et s'il surpasse tous les autres, c'est précisément parce que, placé sous la langue, il ne se dissout pas facilement et qu'il est ainsi efficace plus longtemps »).

<sup>2104</sup> Trachée-artère, toux : PELAG. 392 ; MARCELL. EMP. 14, 6 ; 14, 46. Pour la rate : MARCELL. EMP. 23, 3. Pour l'estomac et l'intestin : MARCELL. EMP. 20, 130 (pour toute douleur interne ; pour renforcer l'estomac) ; 27, 128 (dysenterie) ; 28, 3 (ténésme) ; 28, 6-8 (*ter*, vers intestinaux) ; 30, 7-8 ; 30, 21 ; 30, 23 ; 30, 28 (pilules purgatives).

<sup>2105</sup> Par exemple (médecine humaine), pour les affections de la bouche, de la tête et pour la pleurésie (MARCELL. EMP. 14, 46), la dyspnée (MARCELL. EMP. 17, 3), les douleurs des hanches et des lombes (MARCELL. EMP. 25, 25) ; en médecine vétérinaire, ces pilules sont également administrées pour les chevaux souffrant de tétanos (VEG. 2, 111, 8).

<sup>2106</sup> MARCELL. EMP. 30, 18 (*per anum iniicere*, « introduire par l'anus »).

<sup>2107</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 823 K) ; APS. *Hippiatr. Berol.* 89, 1 ; 130, 17 (et 62, 1 avec μαγδαλέας) ; CHIR. 884 (*malagma* pour les nerfs et la podagre) ; PELAG. 509 (*malagma* dont l'usage n'est pas précisé) ; MARCELL. EMP. 20, 149 (rétablir l'estomac après une maladie fébrile persistante) ; 22, 44 (*epithema* pour le foie) ; 27, 140-141 (*epithema* pour resserrer l'estomac) ; CASS. FEL. 66, 8 (pleurétiques).

(les boulettes sont de taille supérieure à celle des pilules) et son usage (une application externe).

Le choix de la métaphore culinaire n'est pas nouveau, il s'inscrit dans une tradition médicale longue<sup>2108</sup>, mais dans ce recueil, adressé à un public large et pour des soins quotidiens, cette métaphore prend tout son sens : elle donne au préparateur des indications précieuses sur le mode de fabrication des préparations et la forme à leur donner. Médecins, préparateurs et cuisiniers font des gestes analogues, pour obtenir des résultats identiques, à partir d'une matière première et d'ustensiles qui sont souvent les mêmes.

### 5. 1. b. La « poudre dentifrice », *dentifricium*<sup>2109</sup>

Le nom donné à la poudre dentifrice, *dentifricium*, -i n., n'est pas attesté avant les *Compositiones*. Le substantif, employé cinq fois dans le traité<sup>2110</sup>, désigne un type de préparation avec laquelle le patient doit se « frotter », *fricare*, les dents, *dentes*<sup>2111</sup>, pour leur rendre éclat, blancheur et solidité. Cinq préparations sont ainsi regroupées sous le titre *dentifricii compositiones*, « compositions de dentifrice »<sup>2112</sup> : à l'exception de l'une d'entre elles faite uniquement à base de pelure de radis potager séchée, pilée et tamisée, toutes ces préparations sont composées d'un ingrédient d'origine végétale (farine d'orge ou herbe aux cruchons), animale (cornes de cerf) ou minérale (cristal de roche) associé à du sel (sel gemme ou sel ammoniac) et à des fleurs de nard (parfois seulement aux fleurs de nard, sans le sel). Or, si Scribonius Largus ne regroupe ici que ces préparations, un geste apparemment analogue, « frotter les dents », *dentes fricare*<sup>2113</sup>, est mentionné dans la recette d'une préparation pour dents ébranlées : *hoc medicamento si quis ter in mense dentes fricuerit, dolorem eorum non experietur*, « si l'on se frotte les dents trois fois par mois avec ce médicament, on n'aura plus à souffrir de ce mal »<sup>2114</sup>. Si l'usage que l'on fait d'une préparation (se frotter les dents) ne préside pas à la création lexicale *dentifricium*, selon quels critères une préparation entre-t-elle donc dans la catégorie des préparations dentifrices ? La seule différence notable entre le médicament du chapitre 58 et les *dentifricia* des chapitres 59 et 60 réside dans leur consistance respective : le premier est semi-liquide (on remue les

<sup>2108</sup> Sept autres termes issus, en grec et en latin, de la métaphore de la boulangerie-pâtisserie désignent de petits médicaments secs : κολλ(ο)ύριον/*collyrium*, κόλλιξ, *pastillus*, κοπτάριον, *offula*, *offa* et *tracta*. Sur ces termes : MATHIEU 2017 ; 2023 (sous presse).

<sup>2109</sup> Les préparations dentifrices s'inscrivent dans un ensemble de soins dentaires et de gestes thérapeutiques divers, bains de bouche, mastications, fumigations (cf. infra, p. 347 et suiv.).

<sup>2110</sup> SCRIB. LARG. i. 59-60, p. 13 ; t. p. 64 ; 59, p. 64 ; 60, 1, p. 64.

<sup>2111</sup> DELL, s.u. *dens* et *frico*.

<sup>2112</sup> SCRIB. LARG. t. 59, p. 64 (cf. MARCELL. EMP. 13, 1) ; 60, p. 64 (cf. MARCELL. EMP. 13, 3-4). Pour une courte étude des préparations dentifrices chez Scribonius Largus : JOUANA-BOUCHET 2013a, p. 187-188.

<sup>2113</sup> Le verbe *fricare*, attesté dans douze occurrences, signale toujours un geste thérapeutique consistant à « frotter » ou « frictionner » le corps (celui du malade victime d'une intoxication, que l'on vient de faire vomir : SCRIB. LARG. 104, 3-4, p. 98-99 ; 198, 2, p. 162 ; celui de l'hydropique, SCRIB. LARG. 133, 2, p. 122, ou du paralytique, SCRIB. LARG. 156, 1, p. 134), une partie du corps (tête, SCRIB. LARG. 10, 1, p. 37 ; amygdales, SCRIB. LARG. 61, 3, p. 66 ; 71, 3, p. 72 ; gorge, SCRIB. LARG. 70, 2, p. 70 ; pieds, SCRIB. LARG. 180, 2, p. 150) ou une lésion cutanée (dartre, SCRIB. LARG. 249, p. 196 ; gale, SCRIB. LARG. 253, p. 197). Le geste est toujours celui du médecin, non du patient (contrairement aux préparations dentifrices à frotter sur les dents). Scribonius Largus indique à cinq reprises de procéder au geste « en exerçant une certaine pression », *pressius fricare* (c. 61, 70, 71, 104, 198). Seules quelques recettes précisent comment procéder au geste : on frotte les pieds avec des mains sèches ou entourées d'une étoffe de lin rêche ; pour les amygdales, c'est le doigt qu'on utilise. Ailleurs, cela est sous-entendu. Enfin, il arrive que le médecin frotte une partie du corps sans administrer aucune substance (c'est par exemple le cas pour la tête, dont il cherche à relâcher la peau, et les pieds).

<sup>2114</sup> SCRIB. LARG. 58, p. 63.

ingrédients, liquides ou semi-fluides – du vinaigre très piquant, de la résine de cèdre pure et de l'alun- « jusqu'à amener le mélange à la consistance du miel », *donec in mellis spissitudinem temerata redigantur*<sup>2115</sup>, tandis que les seconds se présentent vraisemblablement sous forme de poudres plus ou moins fines (les ingrédients sont secs, séchés ou réduits en cendre et broyés, sans ajout d'excipient). La visée thérapeutique du premier (soigner les dents ébranlées) ne semble pas se distinguer de l'une des propriétés des seconds (consolider les dents). Seule la recette du médicament en précise la fréquence d'utilisation, trois fois par mois (les recettes des préparations dentifrices ne donnent aucune indication sur ce point), mais une question reste en suspens : le patient se contente-t-il d'un usage ponctuel du traitement, en l'arrêtant dès qu'il a fait effet, ou doit-il le poursuivre préventivement tous les mois, même après consolidation des dents, à la fréquence indiquée par la recette<sup>2116</sup> ? Difficile à dire. Peut-être faut-il voir dans le médicament du chapitre 57 une préparation à usage strictement thérapeutique (le patient n'en fait un usage que ponctuel) et dans les préparations dentifrices des préparations d'usage essentiellement préventif et cosmétique. L'identité du public visé par les deux types de recettes peut-elle constituer un critère permettant de distinguer les préparations dentifrices d'autres préparations à frotter sur les dents ? Dans les recettes des préparations dentifrices en effet, Scribonius Largus prend à témoin trois femmes de haut rang en ayant l'usage, Octavie la Jeune, Livia Drusilla et Messaline. Cette association des poudres dentifrices à des femmes pourrait suggérer un usage exclusivement féminin de ce type de préparation, par opposition à un médicament, *medicamentum* (chap. 57), adressé à tous les patients souffrant d'une faiblesse dentaire, quel que soit leur sexe, mais aucun témoignage médical latin antérieur à Scribonius Largus ne nous éclaire sur ce point<sup>2117</sup> ; en outre, Scribonius Largus mentionne également Auguste dans la recette d'un emplâtre antidote : « mais bien plus grande est la puissance de l'emplâtre suivant qu'Augusta gardait prêt à l'usage en prévision d'accidents de ce genre et il a été bénéfique à beaucoup de gens (*quod Augusta propter eiusmodi casus habuit compositum et multis profuit*) »<sup>2118</sup>.

Les emplois postérieurs du substantif *dentifricium*, dont nous trouvons des attestations chez Martial, Pline l'Ancien, Apulée, dans la *Medicina Plinii*, chez Cassius Félix et Marcellus Empiricus, sont presque exclusivement médicaux<sup>2119</sup>. Les seules indications des textes portent sur la composition de la poudre et son usage. Dans la majorité des recettes, ces poudres sont

<sup>2115</sup> De ce point de vue, il semble que le précédent chapitre (c. 57, adressé à ceux dont les dents bougent à la suite d'un refroidissement), sans indiquer explicitement de « frotter » l'un des médicaments contre les dents, en fasse un usage similaire, les ingrédients (alun, miel) et la consistance (relativement épais) étant analogues au remède du chapitre 58. Il est dans tous les cas très improbable que ce médicament soit donné en gargarismes comme le lait d'ânesse ou le vin des Marse prescrit en début de chapitre (SCRIB. LARG. 57, p. 63).

<sup>2116</sup> J. Jouanna-Bouchet émet d'abord l'hypothèse que le médicament pour les dents ébranlées permet également de prévenir les maux de dents (JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 179 : elle traduit *dolorem eorum non experietur* par « on n'aura pas à souffrir de maux de dents »), mais elle ne la conserve pas dans sa plus récente traduction (JOUANNA-BOUCHET 2016) où elle traduit par « on n'aura plus à souffrir de ce mal » (cf. supra, note 2114).

<sup>2117</sup> Dans un contexte littéraire, un vers de Catulle (CATULL. 37, 19-20) se moquant d'un certain Egnatius qui s'est blanchi les dents à l'urine (*defricatus urina*) témoigne d'un usage masculin d'un soin dentaire, mais il ne s'agit pas là d'une poudre dentifrice (l'exemple est pris chez JOUANNA-BOUCHET 2013a, note 130, p. 188). L. Totelin propose quant à elle une analyse genrée de ces poudres dentifrices, signalant que « les seules recettes contre la mauvaise haleine préservées dans le corpus hippocratique se trouvent dans les traites gynécologiques » (TOTELIN 2015, p. 92). Elle prend pour exemple un passage du traité sur les maladies des femmes (HIPPOC. *Mul.* 2, 185), suggérant, après L. Dean-Jones (*Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, Clarendon, 1992), le rôle joué dans cette association par « le modèle hippocratique du corps féminin (le tube qui connecte la tête et le vagin) » (TOTELIN 2015, p. 93).

<sup>2118</sup> SCRIB. LARG. 175, p. 146.

<sup>2119</sup> Font seules exceptions les emplois chez Martial (MART. 14, 56) et Apulée (APUL. *Apol.* 6-7).

faites d'un ingrédient d'origine animale réduit en cendres<sup>2120</sup>, de l'os<sup>2121</sup> ou – dans de moindres attestations- des coquilles<sup>2122</sup>, auquel on ajoute parfois du nard ou de la myrrhe pour parfumer<sup>2123</sup>; d'autres poudres sont faites d'un ingrédient d'origine minérale réduit en cendres<sup>2124</sup>; d'autres enfin, d'un mélange d'ingrédients d'origine animale, végétale et minérale<sup>2125</sup>. Ces poudres ne servent pas uniquement pour l'éclat, la blancheur et la solidité des dents<sup>2126</sup>: on les utilise également pour les dents qui grincent<sup>2127</sup>, les dents douloureuses<sup>2128</sup> et pour les gencives (gonflement ou saignement<sup>2129</sup>). Aucun de ces textes ne donne d'indication sur les gestes d'application de ces poudres dentifrices. Pline l'Ancien se contente même (à une seule exception<sup>2130</sup>) d'indiquer que tel ingrédient « est une poudre dentifrice », *dentifricium est*, ou que l'on en « fait une poudre dentifrice », *dentifricium fit*, comme si le ou les emplois de ce type de préparation n'étaient plus à rappeler. Aucun de ces témoignages ne mentionne non plus le type de patients auquel sont destinées ces poudres dentifrices.

Dans les textes grecs, aucun terme spécifique ne désigne ce type de préparation avant le traité de Scribonius Largus. Par ailleurs, le seul traité médical antérieur aux *Compositiones* à mentionner un remède à frotter contre les dents et les gencives est le *De mulierum affectibus* hippocratique<sup>2131</sup>. Le texte, qui s'adresse aux patientes ayant une mauvaise haleine ou les gencives noires, indique de frotter (τριβειν, ἀνατριβειν) deux fois les zones à traiter (les dents, les gencives et l'intérieur de la bouche), la première, avec la préparation proprement dite (un mélange de trois ingrédients d'origine animale – lièvre, souris- et minérale – marbre ou pierre blanche-, pilés et tamisés : μίσγειν ἴσον ἐκάστου, καὶ τοὺς ὀδόντας τριβειν, « mélanger quantité égale de chaque ingrédient et frotter les dents »), la seconde, avec un morceau de laine imbibé d'huile et trempé dans du miel (βάπτουσα δὲ τὸ πινῶδες εἶριον μέλιτι, ἀνατριβέτω τοὺς ὀδόντας καὶ τὰ οὖλα καὶ τὰ ἔνδον καὶ τὰ ἔξω, « tremper de la laine huileuse dans du miel ; elle s'en frottera les dents, les gencives, à l'intérieur et à l'extérieur »). C'est seulement à partir du II<sup>e</sup> siècle de notre ère chez Galien et le Pseudo-Galien que ce type de

<sup>2120</sup> Sur la crémation des remèdes : GAILLARD-SEUX 2003.

<sup>2121</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 28, 182 : *talorum caprae recentium cinis detalorum caprae recentium cinis dentifricio placet et omnium fere uillaticarum quadrupedum, ne saepius eadem dicantur*, « la cendre d'osselets de chèvre frais est estimée comme dentifrice ainsi que, pour éviter de trop fréquentes redites, celles des osselets de presque tous les bestiaux ». La corne de cerf peut être employée telle quelle, sans être réduite en cendres (PLIN. *HN*, 28, 178).

<sup>2122</sup> PLIN. *HN*, 29, 46 (œuf) ; 32, 65 (huître).

<sup>2123</sup> PLIN. *HN*, 28, 178 (nard) ; 28, 179 (myrrhe).

<sup>2124</sup> PLIN. *HN*, 36, 153 (pierre arabe) ; 31, 117 (natron et poireau).

<sup>2125</sup> CASS. FEL. 32, 10 ; chez Marcellus Empiricus, voir les recettes du chapitre 13.

<sup>2126</sup> Éclat/blancheur : PLIN. *HN*, 31, 117 (voir pour comparaison PLIN. *HN*, 22, 75, avec *dentes fricare*) ; MARCELL. EMP. 13, 1 ; 13, 3-4 ; 13, 7-9 ; 13, 19 ; 13, 20 (voir pour comparaison MARCELL. EMP. 13, 7, avec *dentes confricare* ; 30, 10, avec *frictione dentes*) ; solidité : CASS. FEL. 32, 10 ; MARCELL. EMP. 13, 3-4 ; 13, 20 (voir pour comparaison PLIN. *HN*, 28, 178, avec *dentes infricare*). Certains passages indiquent explicitement d'employer la poudre dentifrice pour la mauvaise haleine (PLIN. *HN*, 28, 178 ; CASS. FEL. 32, 10 ; voir pour comparaison PLIN. *HN*, 29, 31 : *dentes confricare* ; 30, 27 *dentes fricare* ; *Med. Plin.* 1, 12, 3 : *dentes infricare* ; MARCELL. EMP. 11, 11 : *dentes infricare*), ce que Scribonius Largus se garde de préciser, « pour ne pas laisser entendre que les illustres utilisatrices qu'il cite (Octavie, Augusta, Messaline) ont eu à souffrir de ce désagrément » (JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 257).

<sup>2127</sup> MARCELL. EMP. 13, 17.

<sup>2128</sup> MARCELL. EMP. 13, 20 ; 12, 42 (voir pour comparaison 12, 5 et 12, 47 : *dentes perfricare* ; 12, 51 : *dentes confricare* ; voir aussi, dans les témoignages antérieurs, [APUL.] *ad.* 20 : *dentes fricare*). L'usage de la poudre dentifrice est bien thérapeutique, et non préventif.

<sup>2129</sup> CASS. FEL. 32, 10 ; MARCELL. EMP. 12, 42.

<sup>2130</sup> Cf. *supra*, note 2126.

<sup>2131</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 185. Nous reprenons, pour les deux citations données dans ce paragraphe, la traduction de L. Totelin (TOTELIN 2015).

préparation porte une dénomination spécifique, τὸ ὀδοντότριμμα<sup>2132</sup>. Les recettes regroupées sous ce nom sont prescrites pour les mêmes maux que ceux mentionnés dans les traités latins antérieurs (dents noircies, branlantes, mauvaise haleine) et postérieurs (dents refroidies, gencives gonflées ou sanguinolantes) ; d'autres affections sont par ailleurs mentionnées dans la recette empruntée à Timocrate, telles que les ozènes, les parulies et la putréfaction des gencives.

De ces témoignages sur les préparations dentifrices, ceux de Scribonius Largus et Marcellus Empiricus sont ceux qui apportent le plus d'informations sur leur fabrication, qui s'apparente à la préparation d'un pain ou d'une pâtisserie<sup>2133</sup>.

### 5. 1. c. Le « clystère », *clysmus*, *clysterium*

Le lavement, que désignent chez Scribonius Largus deux termes, *clysmus* et *clysterium*, « clystère », est employé pour les douleurs des lombes/les paralytiques,

*ad lumborum dolorem et paralyticos : cucurbitae siluestris ꝥ p. IIII, pyrethri ꝥ p. IIII, murrae ꝥ p. II uel I. Dantur ex passi cyathis tribus. Licet hinc catapotia fieri, dum idem ponderis deuoretur. Sed et his aluus acri clysmo mane trahenda est,*

« pour la douleur des lombes et pour les paralytiques : quatre deniers de courge sauvage, quatre deniers de pyrèthre, deux deniers ou un seul de myrrhe. On donne ce médicament dans trois cyathes de vin de raisins secs. On peut en faire des pilules, pourvu qu'on absorbe la même dose. Mais à ces malades, on doit aussi relâcher le ventre le matin **par un clystère énergique**<sup>2134</sup> »,

pour les intoxications,

*adiuuantur autem qui id biberunt, rosa pota aut oleo irino coactique frequentius reicere, item aluo acri clysmo saepius ducta, postea passo, lacte et antidoto Mithridatio,*

« on vient en aide à ceux qui en ont bu en leur faisant boire de l'huile de rose ou de l'huile d'iris et en les faisant vomir de façon répétée, de même, en leur relâchant le ventre à plusieurs reprises **avec un clystère énergique**, puis on leur fait prendre du vin de raisins secs, du lait et l'antidote de Mithridate<sup>2135</sup> » ;

*prodest et laseris radix <ex> passo et aluus acri clysmo ducta,*

« est utile également la racine de silphium avec du vin de raisins secs et le relâchement du ventre **à l'aide d'un clystère énergique**<sup>2136</sup> »,

et pour les maux de ventre,

<sup>2132</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 884-891 K), huit occurrences ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 426 K). De ces recettes, l'une (12, 887 K) est empruntée à un certain Timocrate, l'autre (12, 889 K), à Damocrate, auteur de recettes médicales en vers du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (sur Damocrate, voir FABRICIUS 1972, p. 189). Le terme est également attesté en latin chez Cassius Félix, *dentifricium quod Graeci odontotrimma uocant*, « dentifrice, que les Grecs appellent *odontotrimma* » (CASS. FEL. 32, 10). Un second substantif grec formé, comme ὀδοντότριμμα, par composition et avec pour second élément -τριμμα, est attesté dans le *De compositione medicamentorum secundum locos*, peu avant les passages que nous venons de mentionner : le substantif πρόστριμμα (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 875, 7 K]) ; sur ce terme : KOZAK 2018, p. 77.

<sup>2133</sup> MATHIEU 2017 ; 2023 (sous presse).

<sup>2134</sup> SCRIB. LARG. 155, p. 134.

<sup>2135</sup> SCRIB. LARG. 194, 2, p. 160 (empoisonnement au *toxicum*).

<sup>2136</sup> SCRIB. LARG. 197, 2, p. 162 (empoisonnement au lait).

*facit et ad huiusmodi per anum immissum fenum graecum ; id aqua oportet bene coquere atque inde sumere heminam ; item in oleo domestico incoquere rutam quam plurimam et hinc caldam heminam adicere priori aquae, quibus utrisque admiscere aphronitri triti rescunciam et ita **per clysteria** caldam immittere,*

« est efficace également pour les maladies de ce genre le fenugrec introduit par voie anale ; il faut bien le faire cuire dans de l'eau et en prendre une hémine ; de même, faire cuire dans de l'huile de ménage de la rue, le plus possible, en prendre une hémine chaude pour l'ajouter à l'eau mentionnée précédemment, ajouter à ces deux éléments une once et demie de fleur de natron broyée, et introduire le mélange chaud **par des clystères**<sup>2137</sup>. »

Les deux emprunts au grec, *clysmus* (κλυσμός) et *clysterium* (translittération de κλυστήριον, un diminutif de κλυστήρ, « clystère »), trouvent ici leurs premières attestations en latin. Les deux termes désignent étymologiquement<sup>2138</sup> un traitement liquide. Les points communs des trois premières recettes résident, d'une part, dans la qualité du clystère administré, *clysmus*, qui doit être « énergique », *acer*, et d'autre part, dans sa visée thérapeutique, qui est de « relâcher le ventre », *aluus trahere/ducere*. Mais qu'en est-il de la composition de ces clystères ? Faut-il même parler de clystères au pluriel, comme si la recette de chacun de ces trois lavements variait selon la maladie à soigner ou le terme désigne-t-il plutôt une catégorie de traitement dont la composition reste toujours la même ? En tout cas, Scribonius Largus ne précise jamais la nature du liquide – simple ou composé- administré au malade. La quatrième recette à l'inverse ne dit pas si les lavements effectués, *clysteria*, visent à relâcher le ventre, mais elle en donne la composition – un mélange d'ingrédients végétal et minéral dans de l'eau- et la température – il doit être chaud, *caldus*. *Clymus* et *clysterium* désignent-ils donc deux réalités différentes ? Par ailleurs, les deux termes ne sont pas les seuls à désigner un lavement : Scribonius Largus emploie également le substantif *clyster*, « clystère » (quatre occurrences), une translittération du grec κλυστήρ, un autre dérivé de κλύζω, dont nous trouvons les premières attestations chez Celse : quelle nuance Scribonius Largus établit-il entre *clymus*, *clysterium* et *clyster*, et pourquoi choisir deux nouveaux emprunts là où *clyster* était déjà connu en latin ? Dans le *De medicina*, *clyster* n'a qu'un seul emploi : il désigne un instrument, le « clystère auriculaire », *oricularius clyster*<sup>2139</sup>. Dans les *Compositiones*, le terme *clyster* désigne à la fois l'instrument<sup>2140</sup> et un lavement administré, comme *clysmus*, pour les douleurs des lombes, *sed mane per clysterem aluus ducenda est eorum, alteris temperatum*, « mais le matin, il faut leur relâcher le ventre par un clystère, moins énergique pour le second type de malades [c'est-à-dire les plus faibles] »<sup>2141</sup>, et certaines intoxications<sup>2142</sup>. Scribonius Largus ne donne jamais la composition de ces clystères ; en revanche, les quelques indications apportées dans les recettes portent, comme pour *clysmus* encore, sur la qualité du lavement, qui doit être « énergique », *acer* (chapitre sur la ciguë) ou « moins énergique », *temperatum* (douleurs des lombes), ainsi que sur la visée du traitement,

<sup>2137</sup> SCRIB. LARG. 118, p. 111 (trad. J. Jouanna-Bouchet, CUF 2016, modifiée).

<sup>2138</sup> DELG, s.u. κλύζω, « baigner ; verser de l'eau pour nettoyer, rincer ». Le verbe est attesté dès l'époque homérique, mais c'est chez Sophocle que l'on en trouve le premier emploi médical (SOPH. fr. 854).

<sup>2139</sup> Cf. infra, note 2693 ; BLIQUEZ 2015, p. 214-217.

<sup>2140</sup> Cf. infra, note 2694.

<sup>2141</sup> SCRIB. LARG. 154, p. 133.

<sup>2142</sup> SCRIB. LARG. 189, 2, p. 149 (empoisonnement à la ciguë) : *aluus acri clystere ducere*, « il faut leur relâcher le ventre par un clystère énergique » ; 200, 1, p. 164 (pour toute suspicion d'empoisonnement) : (*primo adsumere oportet quae nauseam faciunt... deinde ea quae uentrem molliunt...*) *non cessante [nec] clystere*, « (il faut d'abord prendre ce qui provoque la nausée... puis, ce qui relâche le ventre... et) recourir fréquemment au clystère ».

« relâcher le ventre », *aluus ducere* (chapitre sur la ciguë et sur les douleurs des lombes)<sup>2143</sup>. Les deux termes, *clysmus* et *clyster*, semblent donc synonymes.

*clysmus*

*Sed et his aluus acri clysmo mane trahenda est.*

« Mais à ces malades, on doit aussi relâcher le ventre le matin par un clystère énergique. »

*Aluo acri clysmo saepius ducta. / Aluus acri clysmo ducta.*

« En leur relâchant le ventre à plusieurs reprises avec un clystère énergique. » / « Le relâchement du ventre à l'aide d'un clystère énergique. »

*clyster*

*Sed mane per clysterem aluus ducenda est eorum, alteris temperatum.*

« Mais le matin, il faut leur relâcher le ventre par un clystère, moins énergique pour le second type de malades. »

*Aluum acri clystere ducere.*

« Il faut leur relâcher le ventre par un clystère énergique. »

Le sont-ils également en grec ? Le substantif κλυσμός, dont l'on trouve les premières attestations au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., est employé presque exclusivement, avant les *Compositiones*, dans les traités hippocratiques (une quarantaine d'occurrences). Font seule exception un fragment de l'historien Hécatée d'Abdère (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) qui nous est parvenu par Diodore de Sicile<sup>2144</sup>, chez qui le terme a toutefois un sens médical, et un fragment du grammairien Philoxène (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)<sup>2145</sup>, qui se contente de rapprocher le terme (avec un second substantif, κατακλυσμός) du verbe κλύζω. Exceptée cette dernière occurrence, dont le contexte ne nous permet pas de déterminer le ou les sens donnés au substantif, celui-ci est donc employé uniquement avec un sens médical<sup>2146</sup> : il désigne un « lavement », thérapeutique chez les auteurs hippocratiques, hygiénique chez Hécatée/Diodore de Sicile. Dans le premier livre de la *Bibliothèque historique*, qui décrit notamment les coutumes du peuple égyptien, le lavement entre, avec les jeûnes et les vomissements, dans les traitements que prenaient les Égyptiens pour « prévenir les maladies », τὰς δὲ νόσους προκαταλαμβάνειν : τὰς δὲ νόσους προκαταλαμβανόμενοι θεραπεύουσι τὰ σώματα κλυσμοῖς καὶ νηστείαις καὶ ἐμέτοις, ἐνίοτε μὲν καθ' ἑκάστην ἡμέραν, ἐνίοτε δὲ τρεῖς ἢ τέτταρας ἡμέρας διαλείποντες, « pour prévenir les maladies, ils traitent le corps par des lavements, des jeûnes, des vomissements, soit chaque jour, soit en les espaçant de trois ou quatre jours »<sup>2147</sup>. Le lavement n'est que mentionné, l'historien ne s'attachant pas à entrer dans les détails pratiques de ces traitements. Dans le corpus hippocratique, les lavements sont notamment employés pour les maladies aiguës<sup>2148</sup>, pour diverses fièvres<sup>2149</sup>, pour les affections du rein<sup>2150</sup>, de l'utérus<sup>2151</sup>, pour un malade atteint de

<sup>2143</sup> Sur ce point, voir BLIQUEZ 2015, note 536, p. 208-209.

<sup>2144</sup> HEC. 25 = DIOD. SIC. 1, 82, 1.

<sup>2145</sup> PHILOX. 238.

<sup>2146</sup> Même constat pour les emplois postérieurs du substantif, dont l'on trouve plus d'une centaine d'attestations, exclusivement dans un contexte médical (Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Rufus, Galien, Philouménus, Arétée, le Pseudo-Galien, le corpus hippocratique, Oribase).

<sup>2147</sup> DIOD. SIC. 1, 82, 1.

<sup>2148</sup> Par exemple, HIPPOC. *Acut. (Sp.)*, 3, 1 (pour des témoignages postérieurs analogues, voir par exemple GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* [= 15, 767, 8 K]).

<sup>2149</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)*, 11, 1-2 ; 17, 2 (pour des témoignages postérieurs analogues, voir par exemple GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* [= 15, 808, 6 K]).



phrénitis<sup>2152</sup> ou encore pour expulser les mucosités<sup>2153</sup>. Certains passages indiquent explicitement, comme ensuite dans les *Compositiones*, de « libérer le ventre », λύνειν/ὑπάγειν κοιλίην<sup>2154</sup> ou de « purger (le ventre) par le bas », κάτω (κοιλίην) καθαίρειν<sup>2155</sup>. La composition de ces lavements n'est pas systématiquement précisée ; elle ne l'est par exemple jamais dans l'*Appendice* du traité du *Régime des maladies aiguës*, qui le recommande pour telle ou telle maladie, tandis que le traité *De la nature de la femme* fournit un certain nombre de recettes de lavements, sans rappeler les affections précises pour lesquelles prescrire chacun d'entre eux<sup>2156</sup>. Leur composition, lorsqu'elle est donnée, est parfois simple (eau de mer, concombre, son, scammonée), souvent composée et toujours à base d'ingrédients d'origine végétale (céréales, plantes, légumes...)<sup>2157</sup>, si ce n'est deux recettes qui utilisent du natron, λίτρον<sup>2158</sup>. Le substantif κλυστήρ, plus ancien mais moins fréquemment attesté avant les *Compositiones* – nous n'en connaissons qu'une quinzaine d'occurrences entre le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Ésope, Hérodote, corpus hippocratique, Nicandre)-, désigne quant à lui un lavement et un instrument. Dans la fable sur « le médecin et le malade », texte dans lequel nous trouvons sa première attestation, le terme désigne le « lavement » thérapeutique qu'aurait dû prendre le malade pour guérir : οὗτος ὁ ἄνθρωπος εἰ οἴνου ἀπείχετο καὶ κλυστήρι ἐκέχρητο, οὐκ ἂν ἀπέθαν, « cet homme », dit le médecin aux gens du cortège funéraire, « s'il s'était abstenu de vin et avait pris des lavements, ne serait pas mort »<sup>2159</sup>. C'est un traitement que le malade aurait toutefois été bien en peine de prendre, faute de se l'être vu prescrit : ὃ βέλτιστε, οὐκ ἔδει σε ταῦτα νῦν λέγειν, ὅτε μηδὲν ὄφελός ἐστιν, ἀλλὰ τότε παραινεῖν, ὅτε τούτοις χρῆσθαι ἠδύνατο, « hé, mon bel ami, reprit l'un d'eux, ce n'est pas à présent qu'il fallait dire cela, alors que cela ne sert plus à rien ; c'est quand il pouvait encore en profiter que tu devais lui donner ce conseil ». Dans les emplois postérieurs (Hérodote, auteurs hippocratiques, Nicandre), le terme désigne un instrument<sup>2160</sup>. Les emplois de κλύσμος et κλύστηρ antérieurs aux *Compositiones* ne sont donc pas synonymes : Scribonius Largus est le premier que nous connaissons à faire un emploi similaire des deux termes et donc à donner au latin *clyster* le sens de « lavement ». Quant au substantif κλυστήριον, dont nous ne connaissons aucune attestation antérieure aux *Compositiones*, nous n'en trouvons aucun témoignage qui puisse

<sup>2150</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 62, 2. Contexte d'emploi qui connaît une postérité notamment chez Rufus (RUF. *N.C.* 2, 13).

<sup>2151</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 78, 53 ; *Mul.* 2, 58 (167 L.).

<sup>2152</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 80, 3.

<sup>2153</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 109, 1. Dans les témoignages postérieurs, les lavements sont également employés pour des affections très diverses : maux de tête (ANONYM MED. 5, 3, 10), des oreilles (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 647 ; 12, 751 ; 12, 753 K]), de la gorge (ARET. *C.A.* 1, 8, lchette ; 1, 9, gorge), sciatique (DIOSC. 3, 96 ; 4, 176), paralysie (DIOSC. 4, 176), iléos (ANONYM MED. 14, 3, 14) ou coliques (DIOSC. 4, 176 ; ANONYM. MED. 15, 3, 8).

<sup>2154</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)*, 17, 2 ; 22, 2. Emploi qui connaît une postérité, par exemple : ANONYM. MED. 18, 3, 2 ; GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* (= 15, 767, 8 ; 808, 6 ; 823, 2 K) ; ARET. *C.A.* 2, 8.

<sup>2155</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 7 (affection aiguë des voies respiratoires) ; 10 (angine).

<sup>2156</sup> HIPPOC. *Nat. Mul.* 33. Les seules indications sont les suivantes : « si l'orifice de la matrice s'est ulcéré » (33, 3) et « si la malade est d'une nature phlegmatique ou bilieuse » (33, 27 ; 33, 29).

<sup>2157</sup> Même constat dans les témoignages postérieurs aux *Compositiones* : les ingrédients employés dans les lavements sont d'origine végétale essentiellement (à titre d'exemple, DIOSC. 3, 96 : léontice ; DIOSC. 4, 176 : coloquinte ; RUF. *N.C.* 2, 12 : ellébore noir, raifort, ail, coloquinte, dans eau salée ou vinaigre ; 15, 7 : coloquinte, ellébore noir, nivelles, centaurée).

<sup>2158</sup> HIPPOC. *Int.* 20 ; *Mul.* 1, 109, 1. Les témoignages postérieurs aux *Compositiones* attestent de l'emploi du natron dans la composition des lavements (par exemple, [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 8 [= 14, 732 K] : eau, huile, miel, sels, natron ; *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 651 K] : vinaigre, eau, natron).

<sup>2159</sup> AESOP. 134.

<sup>2160</sup> Cf. infra, notes 2696 à 2699.

nous éclairer sur les emplois de *clysterium* chez Scribonius Largus<sup>2161</sup>. Dans le corpus hippocratique, deux autres substantifs dérivés de κλύζω et synonymes de κλυσμός, désignent (uniquement) un lavement thérapeutique : τὸ κλύσμα et ἡ κλύσις. Κλύσις n'est attesté qu'une seule fois dans le corpus hippocratique – c'est d'ailleurs la seule occurrence antérieure aux *Compositiones* que l'on connaisse<sup>2162</sup> – et le lavement n'est que mentionné (c'est l'un des traitements auxquels le médecin est amené à recourir dans le cas de maladies aiguës) :

Ὅσοι μὲν πτισάνη χρέονται ἐν τούτοισι τοῖσι νοσήμασι, οὐδεμιῇ ἡμέρῃ κενεαγγητέον, ὡς ἔπος εἰρησθαι, ἀλλὰ χρηστέον καὶ οὐ διαλειπτέον, ἦν μή τι δέη ἢ διὰ φαρμακεῖν ἢ κλύσιν διαλείπειν.

« Ceux qui prennent la décoction d'orge au cours de ces maladies ne doivent pour ainsi dire s'en abstenir aucun jour, mais en user sans interruption, à moins qu'il faille interrompre à cause d'une purgation ou d'un lavement<sup>2163</sup>. »

Le substantif κλύσμα est plus fréquent – une trentaine d'occurrences dans les traités hippocratiques (seuls textes antérieurs aux *Compositiones*, avec les *Histoires* d'Hérodote<sup>2164</sup>, où le terme soit attesté) – : le lavement est employé pour traiter des maladies très diverses, fièvres<sup>2165</sup>, affection des voies respiratoires<sup>2166</sup>, angine<sup>2167</sup>, iléos<sup>2168</sup>, pleurésie<sup>2169</sup>, maladies des femmes<sup>2170</sup> – les traités postérieurs attestent par ailleurs de bien d'autres emplois<sup>2171</sup>. Leur composition n'est pas systématiquement précisée, les seules recettes que nous ayons se trouvant dans le premier livre du *De mulierum affectibus*<sup>2172</sup>. Plusieurs passages en revanche

<sup>2161</sup> Le terme est très rare (une dizaine d'occurrences connues au total) et de date tardive (VI<sup>e</sup> siècle de notre ère).

<sup>2162</sup> Κλύσις est un terme très rare – nous n'en connaissons qu'une demi-douzaine d'occurrences entre le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, qui n'apportent aucune indication particulière (PLUT. *Mor. Sanit.* 126e ; GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* (= 15, 466 ; 468 K) ; AEL. PROM. 73, 1). Sont par ailleurs attestées quelques occurrences beaucoup plus tardives.

<sup>2163</sup> HIPPOC. *Acut.* 11, 1.

<sup>2164</sup> Dans les descriptions qu'Hérodote fait des coutumes du peuple égyptien, κλύσμα désigne deux types de lavements ; l'un est effectué dans le processus de momification des morts (cf. infra, note 2695, p. 256), l'autre est de nature préventive et hygiénique : HDT. 2, 77, συρμαῖζουσι τρεῖς ἡμέρας ἐπεξῆς μηνὸς ἐκάστου, ἐμέτοισι θηρώμενοι τὴν ὑγιεῖν καὶ κλύσμασι, νομίζοντες ἀπὸ τῶν τρεφόντων σιτίων πάσας τὰς νούσους τοῖσι ἀνθρώποισι γίνεσθαι, « ils se purgent trois jours de suite dans chaque mois, et s'appliquent à s'assurer la santé à l'aide de vomitifs et de lavements, dans la pensée que toutes les maladies des hommes leur viennent des aliments qui servent à leur nourriture ». Pour comparaison, cf. le témoignage de Diodore de Sicile, qui emploie le terme κλυσμός (cf. supra, note 2147).

<sup>2165</sup> HIPPOC. *Aff.* 14 ; *Epid.* 5, 73, 5 ; *Epid.* 7, 1, 5. Cet emploi est également attesté dans les témoignages postérieurs, par exemple GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 10 (= 11, 32 ; 11, 36 ; fièvres tierces ; 11, 38 K, fièvres quarts).

<sup>2166</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 10.

<sup>2167</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 10.

<sup>2168</sup> HIPPOC. *Aff.* 21 ; *Morb.* 3, 14.

<sup>2169</sup> HIPPOC. *Aff.* 7.

<sup>2170</sup> Par exemple, ulcérations utérines (HIPPOC. *Mul.* 1, 66 ; 78, 53) ou lochies insuffisantes (HIPPOC. *Mul.* 1, 38) ; le lavement est également prescrit pour favoriser la conception (HIPPOC. *Mul.* 1, 75, 2 ; *Steril.* 9, 8 [= 221 L.]). Dans les traités postérieurs, le lavement peut être, au contraire, employé pour favoriser l'avortement (SOR. 1, 20, 106-107 [= 1, 64 Ilb.]) ; en cas d'inflammation du col de l'utérus, le lavement est malaisé (SOR. 3, 4, 59 [= 3, 20 Ilb.]).

<sup>2171</sup> Dans les témoignages postérieurs, le lavement est également injecté pour soigner les calculs (RUF. *N.C.* 3, 18), les affections de la vessie (ANONYM. MED. 39, 3, 8, ulcération ; RUF. *N.C.* 7, 3, inflammation ; 11, 11-12, tumeur ; 15, 7, paralysie), la satyriasis (RUF. *SG.* 43), les problèmes intestinaux (GAL. *Ars med.* 33, 5 [= 1, 391, 15 K]), occlusion intestinale, ou encore pour ceux qui crachent du sang en cas de catarrhe (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 369 K]).

<sup>2172</sup> Notamment HIPPOC. *Mul.* 1, 66 ; 75, 2 ; 78, 53.

précisent la qualité du lavement à employer, ce qui n'est jamais le cas, dans les traités antérieurs aux *Compositiones*, pour κλύσις et κλύσμος : pas trop « échauffant », θερμαντικόν<sup>2173</sup>, voire même « rafraichissant », ψύχον<sup>2174</sup>, ou « doux/émollient », μαλθακόν<sup>2175</sup>. Il n'est jamais question, comme chez Scribonius Largus, de lavement « âcre/énergique », δριμύς, indication que nous ne trouvons en grec qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2176</sup>.

Dans les textes latins, la postérité des trois substantifs, *clysmus*, *clysterium* et *clyster*, est très inégale, les deux premiers termes étant nettement moins attestés que le dernier. *Clysmus* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus, dans une recette inspirée de Scribonius Largus. Elle s'adresse à ceux qui souffrent des lombes (les paralytiques ne sont pas mentionnés) et l'emploi du substantif est le même que dans les *Compositiones* : *sed his, quibus hoc remedium dandum est, alius acri clysmo mane detrahenda est*, « mais à ceux à qui l'on doit administrer le remède, il faut vider le ventre le matin par un lavement énergétique »<sup>2177</sup>. Le substantif *clysterium* est plus fréquent, mais nous en comptons tout de même moins de vingt occurrences entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère (Pline l'Ancien, *Medicina Plinii*, Chiron, Végèce, Pélagonius, Marcellus Empiricus). Quant à *clyster*, nous en comptons trois fois plus d'occurrences que *clysterium* entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère (Pline l'Ancien, Suétone, la *Medicina Plinii*, Chiron, Végèce<sup>2178</sup>, Pélagonius, Cassius Félix, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus). Comme dans les *Compositiones*, les deux substantifs sont polysémiques : ils désignent tantôt le lavement, tantôt l'instrument utilisé pour l'administrer, tantôt les deux. Les témoignages offrent un certain nombre de points communs avec celui de Scribonius Largus, soit pour ce qui est de la maladie traitée, soit pour la température du lavement, soit pour sa force. L'emploi au chapitre 114 des *Compositiones* (un clystère chaud pour le traitement des coliques) trouve une correspondance exacte (maladie et température) chez Pline l'Ancien, *tormina quoque et choleras calida infusa clysteribus sedant*, « on calme les coliques et le choléra avec des lavements d'eau de mer chaude »<sup>2179</sup> et dans la *Medicina Plinii, aqua marina calida clysterio infunditur*, « de l'eau de mer chaude est injectée sous forme de

<sup>2173</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 14 : ἔτοιμον δ' ἔστω τὸ κλύσμα, μὴ πολὺ τῶν θερμαντικῶν, ἀλλὰ διαλυόντων τὰς κόπρους καὶ τηκόντων, « que le lavement soit prêt à l'avance et ne soit pas trop échauffant, mais capable de dissoudre et de faire fondre les excréments ». Dans les traités postérieurs, l'adjectif n'est plus attesté avec κλύσμα (ni aucun des autres substantifs désignant un lavement).

<sup>2174</sup> HIPPOC. *Aff.* 7 ; 11. Dans les traités postérieurs, ψύχω n'est plus attesté avec κλύσμα (ni aucun des autres substantifs désignant un lavement).

<sup>2175</sup> HIPPOC. *Epid.* 5, 73, 5 ; *Epid.* 7, 1, 5 ; *Acut. (Sp.)* 51, 1 ; *Morb.* 2, 40, 5 ; 66 ; 67, 3 ; 70, 2. Sur les traductions de l'adjectif, cf. dans l'édition des *Œuvres complètes* d'Hippocrate (CUF 1983, tome 10/2), note 1, p. 205. Les traités postérieurs témoignent également de l'emploi de ces lavements « doux », μαλ(θ)ακος : avec κλύσμα, voir par exemple GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* (= 15, 509 K) ; *Meth. med. XIV* (= 11, 32 K) ; RUF. *N.C.* 7, 3 ; avec κλύσμος : ORIB. *Coll.* 7, 26, 19 (tiré de Rufus). Dans certains passages, on trouve les adjectifs πῶος, « doux », et ἀπαλός, « tendre, délicat » : GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 577 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 138 K), avec πῶον κλύσμα dans les deux extraits ; ARET. *C.A.* 1, 8 (πρηῆς κλύσμός) ; RUF. *SG.* 19, 2 ; 43, 6 (avec ἀπαλὸν κλύσμα dans les deux extraits) ; ORIB. *Coll.* 8, 24 (*quater*, tiré de Rufus), avec ἀπαλός κλύσμος.

<sup>2176</sup> L'adjectif est employé avec les substantifs κλύσμος, κλύσμα et κλυστήρ : pour δριμύς κλύσμος, voir par exemple ANONYM. *MED.* 18, 3, 2 (*mania*) ; 19, 3, 1 (*melancholia*) ; RUF. *N.C.* 2, 12 (suppuration des reins) ; *SG.* 19 (type de lavement à éviter) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 42 (= 14, 756 K, goutte sciatique) ; *De rem. parab.* (= 14, 388 ; 445 K) ; ANTYLL. 44-45 (*quater*) ; ORIB. *Coll.* 8, 24, 31 ; 8, 24, 59-60 (tirés de Rufus) ; 44, 11, 9 (tiré de Galien) ; pour δριμύ κλύσμα, voir par exemple SOR. 1, 20, 106-107 (= 1, 64 IIb.) ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 369 K) ; ARET. *C.A.* 1, 4 ; ORIB. *Coll.* 8, 6 (tiré d'Antyllus) ; pour δριμύς κλυστήρ, voir par exemple ANONYM. *MED.* 2, 3, 1 (léthargie) *et alii* ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 979, 3K).

<sup>2177</sup> MARCELL. *EMP.* 25, 1 (cf. SCRIB. *LARG.* 155).

<sup>2178</sup> Sur *clyster/clysterium* chez Végèce (et Chiron) : ORTOLEVA 2000, p. 253-255.

<sup>2179</sup> PLIN. *HN*, 31, 66.

lavement »<sup>2180</sup>, mais ce sont les seuls témoignages de ce type. Ailleurs, le seul point commun avec Scribonius Largus se trouve dans la maladie traitée, la colique (rien ne dit si le lavement doit être employé chaud, tiède ou froid)<sup>2181</sup>, la température du liquide, généralement chaud, parfois tiède (et administré pour traiter d'autres maladies que la colique)<sup>2182</sup> ou sa qualité plus ou moins « énergique », *acer*, une indication que l'on ne trouvait en grec qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et que seuls les traités du V<sup>e</sup> siècle (Cassius Félix, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus) mentionnent : les textes parlent de recourir « à un clystère assez fort », *clystere acriore*<sup>2183</sup>, qu'il convient parfois d'éviter<sup>2184</sup>, ou au contraire « à un clystère doux », *blando clystere*<sup>2185</sup>. L'emploi d'un clystère (*clysmus* chez Scribonius Largus) pour les douleurs des lombes/les paralytiques (chapitre 155 des *Compositiones*) ou en cas d'empoisonnement (chapitres 194 et 197 des *Compositiones*) n'a pour seule postérité, dans les textes latins, que deux passages de Pline l'Ancien (avec le terme *clyster*)<sup>2186</sup>. Les maladies pour lesquelles ces lavements (*clysterium/clyster*) sont par ailleurs utiles sont très diverses<sup>2187</sup>, affections des reins<sup>2188</sup>, des intestins/de l'estomac<sup>2189</sup>, choléra<sup>2190</sup>, fluxions<sup>2191</sup>, sciatique<sup>2192</sup>, épilepsie<sup>2193</sup>, parasites intestinaux<sup>2194</sup>, douleurs des oreilles<sup>2195</sup>... Cassius Félix le prescrit également lorsque le ventre est constipé, un symptôme qui peut apparaître dans un certain nombre de maladies<sup>2196</sup>. Ces lavements sont parfois simples (eau de mer), parfois composés et à base d'ingrédients d'origine végétale (graine de concombre, de lin, branches de genêt, coloquinte, fenugrec, bette...), animale (sang de tortue, castoréum, saumure de silure) ou

<sup>2180</sup> *Med. Plin.* 2, 8, 6 (chapitre adressé « à ceux qui souffrent de coliques », *torminibus*).

<sup>2181</sup> Avec *clysterium* : PELAG. 133 ; VEG. 2, 121 ; MARCELL. EMP. 27, 1 ; 27, 4 ; 27, 23 et 27, 124 ; avec *clyster* : PLIN. *HN*, 31, 66 ; PELAG. 132 ; MARCELL. EMP. 27, 19 ; 27, 24 et 27, 30.

<sup>2182</sup> Le lavement (*clysterium*) est généralement employé chaud (CHIR. 291 : « eau chaude », *aqua calida*, et castoréum ; VEG. 1, 45 : mélange d'ingrédients injectés « bien chauds », *bene calentes*), parfois tiède (PLIN. *HN*, 31, 65, avec le substantif *clyster* ; l'eau de mer utilisée en lavement doit être « tiédie », *tepefacta*).

<sup>2183</sup> CASS. FEL. 22, 3 (tumeurs charbonneuses) ; 24, 2 (feu sacré) ; 33, 2 (toux grasse) ; 36, 2 (ulcération de la gorge) ; 37, 3 (angineux) ; 42, 17 (maladies de l'estomac) ; 51, 3 (colite et iléus) ; 63, 2 (léthargiques) ; 75, 2 (œdème). En 58, 2 (fièvre tierce bâtarde), Cassius Félix emploie l'expression *non ualde molli clystere*, « avec un clystère assez énergique ». On recourt à ces lavements si le ventre est constipé. Pour des témoignages en grec, cf. supra, note 2176.

<sup>2184</sup> Par exemple, CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 12, 102 ; *De morb. diut.* 2, 13, 163 ; même précaution chez CASS. FEL. 55, 2 (fièvre quarte) pour « un clystère puissant », *per clysterem acrem*. Pour l'emploi de *clyster* chez Caelius Aurélianus (environ 160 occurrences), cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. clyster*.

<sup>2185</sup> CASS. FEL. 34, 5 (toux sèche) ; 66, 4 (pleurétiques, où le lavement doit être doux et « relâchant », *chalasticus*). En 55, 5 (fièvre quarte), le lavement doit être successivement doux et fort, *quod si minime fecerit uentrem, oportet inter initia molli clystere deducere, nouissime uero acriori*, « mais si le ventre est très constipé, il faut le libérer par un clystère doux dans les débuts, mais plus fort à la fin ». Pour des témoignages en grec, cf. supra, note 2175.

<sup>2186</sup> Lombes/paralysie : PLIN. *HN*, 20, 14 (vertus de la coloquinte) ; intoxication : PLIN. *HN*, 25, 56 (pour évacuer l'ellébore).

<sup>2187</sup> Comme en grec (cf. supra, note 2171).

<sup>2188</sup> PLIN. *HN*, 20, 10 ; 20, 14.

<sup>2189</sup> Avec *clyster* : PLIN. *HN*, 20, 14 ; 20, 251 ; 33, 105 (dysenterie) ; CASS. FEL. 42, 17 ; 51, 3 et 13 (colite/iléus) ; avec *clysterium* : *Med. Plin.* 2, 10, 3 (dysenterie) ; MARCELL. EMP. 27, 1 (dysenterie) ; 29, 3 (iléus).

<sup>2190</sup> Avec *clyster* : PLIN. *HN*, 31, 66 ; avec *clysterium* : *Med. Plin.* 2, 7, 3.

<sup>2191</sup> Avec uniquement *clyster* : PLIN. *HN*, 29, 142 ; CASS. FEL. 23, 2.

<sup>2192</sup> Avec *clysterium* : PLIN. *HN*, 32, 104 ; avec *clyster* : PLIN. *HN*, 31, 104.

<sup>2193</sup> Avec uniquement *clyster* : PLIN. *HN*, 32, 36 ; 32, 112 ; *Med. Plin.* 3, 21, 11 ; CASS. FEL. 71, 2.

<sup>2194</sup> Avec *clysterium* : VEG. 1, 45 ; avec *clyster* : CASS. FEL. 72, 4.

<sup>2195</sup> MARCELL. EMP. 9, 25 (*clysterium*).

<sup>2196</sup> Par exemple, les maux de tête (CASS. FEL. 1, 4), les tumeurs charbonneuses (CASS. FEL. 22, 3), l'ulcération de la gorge (CASS. FEL. 36, 2) ou encore la fièvre quarte (CASS. FEL. 55, 5).

minérale (scorie d'argent, natron<sup>2197</sup>). Seul Suétone atteste d'un emploi hygiénique du lavement, *sed et plumbeam chartam supinus pectore sustinere et clystere uomituque purgari*, « il (Néron) allait même jusqu'à supporter sur sa poitrine une feuille de plomb, en se tenant couché sur le dos, à prendre des lavements et vomitifs pour se dégager le corps »<sup>2198</sup>.

### 5. 1. d. La « thériaque », *theriace*<sup>2199</sup>

Le recueil propose plusieurs recettes de « thériaques »<sup>2200</sup>, *theriacae* (un emprunt au grec θηριακάι<sup>2201</sup>), regroupées sous trois titres : *theriace prima*, « première thériaque »<sup>2202</sup>, *theriace secunda*, « seconde thériaque »<sup>2203</sup>, et *altera theriace etiam ad aspidem*, « autre thériaque, qui vaut même pour le cobra »<sup>2204</sup>. Scribonius Largus la définit comme un remède spécifique pour les morsures de serpents,

*ponam theriacarum compositiones, id est ad serpentum morsus atque ictus medicamenta,*

« j'exposerai des compositions de **thériaques**, c'est-à-dire des médicaments pour les morsures et les piqûres de serpents<sup>2205</sup> »,

mais la première thériaque est par ailleurs indiquée pour d'autres maux (contusions, convulsions<sup>2206</sup>, parties internes et de côté, douleurs de poitrine)<sup>2207</sup>. On en fait des pastilles à avaler dans une boisson ou à mâcher seules<sup>2208</sup>. Dans la littérature latine, Scribonius Largus

<sup>2197</sup> Cf. supra, note 2158, p. 196.

<sup>2198</sup> SUET. *Ner.* 20.

<sup>2199</sup> La thériaque a déjà fait l'objet d'études nombreuses et très approfondies, tant sur l'histoire de l'adjectif et du substantif, en grec et en latin, que sur les recettes (ingrédients, auteurs, emplois) et ses évolutions au fil du temps. Nous nous référons notamment au plus récent d'entre eux (BOUDON-MILLOT/MICHEAU 2020) et renvoyons en notes à tous ces travaux.

<sup>2200</sup> Il s'agit chez Scribonius Largus d'un « terme générique désignant tout “remède contre les envenimements” » et dont « l'usage n'est pas différent de celui d'autres substantifs féminins en *-ice/-iace* empruntés au grec (...) comme (...) *stomatice*, “remède pour la bouche” » (ROUSSEAU 2020, p. 56).

<sup>2201</sup> DELG, s.u. θήρα. Sur l'histoire du mot : BOUDON-MILLOT 2010, p. 261-262 ; ROUSSEAU 2020. Sur le suffixe *-ιακό-* : ROUSSEAU 2014.

<sup>2202</sup> SCRIB. LARG. t. 165 p. 141. Le substantif est également attesté dans l'index correspondant, p. 22 : *ad morsus et ictus serpentium theriace*, « pour les morsures et les piqûres des serpents, thériaque ». JOUANNA-BOUCHET 2020, p. 123-126 mène une étude détaillée de la recette, en comparaison avec trois compositions citées par Galien ([GAL.] *De antid.* [= 14, 161, 4-12 ; 14, 189, 7-190, 3 ; 14, 203, 2-14 K]), issues, pour la première, d'Andromaque le Jeune (fin I<sup>er</sup> siècle de notre ère), pour la deuxième, d'Asclépiade Pharmakion (idem) et pour la dernière, d'Héras de Cappadoce (fin I<sup>er</sup> avant J.-C. / début I<sup>er</sup> après J.-C.).

<sup>2203</sup> SCRIB. LARG. t. 166, p. 142. Le substantif est également attesté dans l'index correspondant, p. 22 : *altera theriace ad eadem*, « autre thériaque pour les mêmes maux ».

<sup>2204</sup> SCRIB. LARG. t. 167, p. 142. Le substantif est également attesté dans l'index correspondant, p. 22 : *altera theriace etiam ad aspidem*, « autre thériaque, également pour le cobra ». La recette manque. Sur cette lacune : JOUANNA-BOUCHET 2020, p. 119-120.

<sup>2205</sup> SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140.

<sup>2206</sup> Sur la convulsion, *conuulsio*, cf. supra, p. 57 (et suiv.).

<sup>2207</sup> Cf. par ex. les emplois des thériaques chez l'Anonyme de Paris, qui les prescrit pour des maux très divers, *pleuritis* (ANONYM. MED. 8, 3, 16), hydrophobie (12, 3, 5), coliques (15, 3, 5), paralysie de la déglutition (24, 3, 4) ou inflammation du foie (32, 3, 5).

<sup>2208</sup> SCRIB. LARG. 165, p. 141 : « on fait des pastilles (*pastilli fiunt*) d'un denier ou d'un victoriat. On les donne dans du vin vieux pur ou du vin coupé d'eau ou de l'eau ; mais si on n'en a pas, on devra mâcher la pastille seule et l'avalier (*per se commanducandus erit pastillus et deuorandus*) » ; SCRIB. LARG. 166, p. 142 : « une autre pastille (*alter pastillus*) ». Sur les pastilles thériaques : ROUSSEAU 2020, note 76, p. 52.

est le premier chez qui le substantif désigne un « remède contre les envenimements »<sup>2209</sup>. Dans les textes grecs, le terme, qu'il soit adjectif ou adjectif substantivé, n'est attesté que dans de rares occurrences datant des III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.<sup>2210</sup>, voire peut-être aussi du tout début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2211</sup>.

Le terme « thériaque », adjectif (θηριακός/*theriacus*) et substantif (θηριακή/*theriace*), est très fréquemment employé, dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans les traités médicaux grecs et latins contemporains et postérieurs aux *Compositiones*. L'adjectif θηριακός/*theriacus* y désigne soit des végétaux<sup>2212</sup>, soit des préparations pharmaceutiques, antidotes (ἀντίδοτοι)<sup>2213</sup>, pastilles (*pastilli*, ἀρτίσκοι)<sup>2214</sup>, emplâtres (ἐμπλαστροί)<sup>2215</sup>, médicament (φάρμακον, *medicamen*)<sup>2216</sup>, calmant (ἀνώδυνος)<sup>2217</sup> et onguent (περίχριστος)<sup>2218</sup>. Le substantif soit est, comme chez Scribonius Largus, un terme générique qui désigne un « remède contre les envenimements »<sup>2219</sup>, soit désigne un remède défini par une recette précise, c'est-à-dire la grande thériaque attribuée à Andromaque l'Ancien<sup>2220</sup>.

<sup>2209</sup> ROUSSEAU 2020, p. 55-56 ; JOUANNA-BOUCHET 2020, p. 122 mentionne par ailleurs les deux seules occurrences connues du substantif *theriaca* antérieures à Scribonius Largus, et dont l'emploi diffère de celui des *Compositiones* : dans la première, qui se trouve chez Aemilius Macer (COURTNEY 1993, p. 295), « le terme est employé en tant que titre » ; dans la seconde (un fragment de Varron, repris par Nonius Marcellus), « il renvoie à un vin fait avec la vigne *theriaca* ».

<sup>2210</sup> BOUDON-MILLOT 2010, p. 262 et note 4, p. 268 ; ROUSSEAU 2020, p. 44 et 51 : on trouve l'adjectif chez Nouménios (NUM. 589), dans des traités iologiques perdus du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (BOUDON-MILLOT 2010, note 4, p. 268) et chez Cratevas (CRATEVAS, 2, 3). Les trois autres occurrences antérieures aux *Compositiones* que l'on trouve dans le *TLG* (recherche lemmatisée, *s.u.* θηριακός, -ή, -όν) sont extraites de fragments des V<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> siècles avant J.-C. (Parménide, Démétrius, Érasistrate) qui nous sont rapportées par Plutarque : dans deux d'entre elles, le substantif neutre pluriel est associé au nom de Nicandre (Parménide et Démétrius d'après PLUT. *Mor. Quomodo adul.* 16c ; *Mor. fr.* 115) ; dans la troisième (Érasistrate d'après PLUT. *Mor. Quaet. conv.* 663c), l'adjectif est relatif aux animaux (sur cet emploi : ROUSSEAU 2020, p. 50).

<sup>2211</sup> ROUSSEAU 2020, p. 51 mentionne, parmi les recettes du I<sup>er</sup> siècle de notre ère citées, vraisemblablement de façon littérale, par Galien dans le second livre des *Antidotes*, une occurrence de la forme substantivée chez Héras de Cappadoce (vers 20 avant J.-C.-20 après J.-C.), mais celle-ci apparaît dans une portion de texte particulière (cf. la note 75, p. 51-52).

<sup>2212</sup> Vignes (PLIN. *HN*, 14, 116 ; PALL. 3, 27, 1 ; 14, 5 ; *Hippiatr. Cant.* 71, 22), raisin (PLIN. *HN*, 23, 14) ou vin (DIOSC. 5, 53) ; algues (PLIN. *HN*, 32, 66 ; DIOSC. 4, 99) ; chaméléon blanc (DIOSC. 3, 8, 2 ; sur le caméléon blanc ou « chardon à glu », cf. supra, p. 70). Sur les plantes thériaques chez Pline l'Ancien : ROUSSEAU 2020, p. 55 ; NAAS 2020, p. 92-93 et 100-102 (pour le raisin).

<sup>2213</sup> Par ex. DIOSC. 2, 120, 3 ; ANDROM. IUN. d'ap. [GAL.] *De antid.* (= 14, 160 K), cf. ROUSSEAU 2020, p. 52 ; ASCLEP. IUN. d'ap. [GAL.] *De antid.* (= 14, 189 K), cf. ROUSSEAU 2020, p. 55 ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 986 K) ; *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 12 (= 11, 144 K), cf. ROUSSEAU 2020, p. 58 ; AFR. *Hippiatr. Cant.* 71, 12.

<sup>2214</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 29, 70 (sur les pastilles thériaques chez Pline l'Ancien : NAAS 2020, p. 102-104) ; ANDROM. IUN. d'ap. [GAL.] *De antid.* (= 14, 42 K) ; [GAL.] *De ther. ad Pis.* 12, 13 (= 14, 259 K) ; *De ther. ad Pamph.* 5, 7 (= 14, 308 K) ; sur ces références : ROUSSEAU 2020, note 77, p. 52 ; DAMOCRA. d'ap. [GAL.] *De antid.* (= 14, 93 K) ; CRIT. d'ap. [GAL.] *De antid.* (= 14, 103 K) ; sur ces deux passages : ROUSSEAU 2020, p. 53 ; GAL. *De simpl. med. temp. et fac. XI* (= 12, 317 K), cf. ROUSSEAU 2020, notes 119-121, p. 60. Sur les pastilles thériaques : ROUSSEAU 2020, notes 76, p. 52.

<sup>2215</sup> Par ex. DIOSC. 3, 32, 2 ; pour des exemples chez Galien : ROUSSEAU 2020, notes 122, p. 60.

<sup>2216</sup> Par ex. GAL. *De san. tuenda* (= 6, 341 K), cf. ROUSSEAU 2020, note 113, p. 59 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 2, 44.

<sup>2217</sup> DIOSC. 2, 110, 1.

<sup>2218</sup> DIOSC. 2, 78, 3. Sur ce type d'emploi chez Dioscoride : ROUSSEAU 2020, p. 53-54.

<sup>2219</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 264 (ROUSSEAU 2020, p. 57) ; DIOSC. 3, 64, 2 (c'est la seule occurrence substantivée du terme chez Dioscoride, cf. ROUSSEAU 2020, p. 54) ; pour des exemples chez Galien : ROUSSEAU 2020, p. 57 (et suiv.). Dans ce type d'emploi, le substantif peut être employé au singulier ou au pluriel, contrairement à l'emploi suivant, où il est systématiquement au singulier.

<sup>2220</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 29, 24, qui fait ici référence « de façon spécifique à la préparation composée en usage à Rome au moins depuis Andromaque l'Ancien », ce qui constitue un emploi nouveau du terme en latin (ROUSSEAU 2020, p. 57) ; pour des exemples chez Galien, par exemple : ROUSSEAU 2020, notes 130-132,

### 5. 1. e. L'« épithème », *epithema*

Un « épithème »<sup>2221</sup> est employé pour soigner les malades souffrant de la goutte ; celui-ci est appliqué en fin de traitement – le médecin procède dans un premier temps à une application externe avant, dans un deuxième temps, de bassiner le malade à l'eau chaude salée :

*Post epithemate uti oportet quod ad parotidas scriptum est : tollit enim cito reliquias per sudores et in futurum confirmat neruos nec patitur facile uitari,*

« Ensuite, il convient d'employer l'**épithème** qui a été prescrit pour les parotides : en effet, il élimine rapidement les restes du mal en faisant transpirer et, pour l'avenir, il fortifie les nerfs et les empêche d'être atteints<sup>2222</sup>. »

La recette de cet épithème, composé d'ingrédients d'origine minérale essentiellement, est donnée dans le chapitre pour les parotides que mentionne ici Scribonius Largus<sup>2223</sup>. La préparation n'y a pas de nom spécifique : le texte se contente d'utiliser le terme générique *medicamentum*. Dans les *Compositiones*, le substantif *epithema* n'est donc attesté que dans le chapitre pour la goutte. Cette occurrence constitue par ailleurs la première attestation en latin de cet emprunt au grec ἐπίθημα, qui désigne littéralement quelque chose que l'on « pose » (τίθημι) « sur » (ἐπι-). En grec, s'il est attesté dès le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>2224</sup>, y compris dans les traités hippocratiques (date à partir de laquelle on le trouve en concurrence avec ἐπίθεμα), le terme n'est jamais employé avec un sens médical : il ne désigne jamais une préparation pharmaceutique. Il désigne, dans des contextes divers, différents objets « posés sur » : le « couvercle » d'un récipient (son acception la plus courante)<sup>2225</sup>, une « offrande » (un emploi fréquent dans la *Septante*)<sup>2226</sup>, l'élément placé à l'extrémité supérieure d'une lance ou d'une colonne<sup>2227</sup>, ou un monument funéraire<sup>2228</sup>. Ce n'est qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Severus et Rufus, que le substantif (ἐπίθεμα dans tous les passages) est employé dans le lexique pharmaceutique pour désigner une application externe, composée, sauf exception, d'ingrédients d'origine exclusivement

---

p. 62-63 ; p. 68-69. Sur la thériaque d'Andromaque et les emplois galéniques du terme : BOUDON-MILLOT 2002, 2010, 2013, 2020 ; ROUSSEAU 2020, p. 62-64 ; 68-69.

<sup>2221</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « épithème », « tout médicament topique qui ne tient ni de la nature de l'onguent ni de celle de l'emplâtre. On a distingué trois sortes d'épithèmes : le liquide, le sec et le mou. Les deux premiers retiennent le nom générique d'épithèmes ; et lorsqu'ils sont chauds, ils constituent les fomentations : le dernier est appelé cataplasme. Les épithèmes secs sont des poudres simples ou composées, enfermées dans des sachets ».

<sup>2222</sup> SCRIB. LARG. 160, 2, p. 138.

<sup>2223</sup> SCRIB. LARG. 45, 1-2, p. 55-56.

<sup>2224</sup> HOM. II. 24, 228.

<sup>2225</sup> C'est notamment le sens de la première attestation connue du terme (HOM. II. 24, 228) et de toutes les occurrences trouvées dans le corpus hippocratique (par ex. HIPPOC. *Morb.* 2, 26 ; avec ἐπίθεμα : HIPPOC. *Epid.* 6, 4, 8 ; *Mul.* 107).

<sup>2226</sup> Par ex. PHILO, *Leg.* 3, 133 (ἐπίθεμα).

<sup>2227</sup> DIOD. SIC. 5, 30 (embout en fer d'une javeline) ; SEPT. *Reg.* 3, 7, 4 (château d'une colonne).

<sup>2228</sup> ISAE. 2, 36 : ἐπίθημα καλὸν ἐπέθηκα, « je lui ai élevé un beau monument ». Dans des témoignages postérieurs, ce sont les éléments de décoration posés sur le tombeau que le terme désigne (voir par ex. PAUS. 1, 2, 3 : ἔστι δὲ τάφος οὐ πόρρω τῶν πυλῶν, ἐπίθεμα ἔχων στρατιώτην ἵπῳ παρεστηκότα, « non loin des portes, il y a un tombeau avec en couronnement un soldat debout avec son cheval » ; 9, 40, 10 : ἐπιγέγραπται μὲν δὴ ἐπίγραμμα οὐδέν, ἐπίθημα δ' ἔπεστιν αὐτῷ λέων, « [la tombe] n'a pas d'inscription, mais elle est surmontée d'un lion »).

végétale et prescrite pour soigner les parties internes (poumons, intestins, vessie), les morsures venimeuses, les parties génitales ou la *melancholia*<sup>2229</sup>.

C'est le sens qu'a, sauf exceptions<sup>2230</sup>, le terme dans les traités médicaux postérieurs grecs (Soranos, Galien, Aélius Promotus, Arétée, le Pseudo-Galien, Eumélius, Oribase – tiré, entre autres, de Rufus et Lycus)<sup>2231</sup> et latins (les témoignages sont moins nombreux et de date tardive : on le trouve chez Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus et, sous la forme *epithima*, chez Cassius Félix)<sup>2232</sup>. D'après certains textes, ce type de médicament peut être employé comme ovule vaginal<sup>2233</sup> ou pris en boisson<sup>2234</sup>, mais dans la majorité des témoignages, les substantifs ἐπίθημα/*epithema* désignent une préparation molle prescrite en application externe<sup>2235</sup>. Quelques passages attestent, comme chez Scribonius Largus, de son emploi dans le soin de la podagre ou des parotides<sup>2236</sup>, mais ils sont minoritaires. On y recourt, comme dans les témoignages grecs du I<sup>er</sup> siècle, pour les organes internes (non seulement les poumons<sup>2237</sup>, l'estomac / les intestins<sup>2238</sup> et la vessie<sup>2239</sup>, mais aussi la rate<sup>2240</sup>, le

<sup>2229</sup> DIOSC. 1, 61 (pour les piqûres de scorpions et de tarentules ; mélange de cimamome et figue) ; ANONYM. MED. 9, 2, 15 (pour l'inflammation des poumons, *peripneumonia* ; épithème fait de cérats de rose, de jonc ou de myrte ; épithèmes faits de sel ou d'alun) ; 13, 3, 4 (pour le *cholera* ; oxymel, alun liquide, acacia, hypociste) ; 19, 3, 2 (pour la *melancholia* ; *dropax*, moutarde) ; 39, 3, 15 (ulcération de la vessie) ; 41, 3, 7 (pour la lienterie ; jusquiame et rose) ; SEV. 21 (dans un chapitre sur une plante aromatique, ἀβρότονον – sur la plante : ANDRE 1985<sup>2a</sup>, *s.u. habrotonum*) ; RUF. N.C. 10, 1 (hémorragie du pénis ; ingrédients d'origine végétale donné en 8, 3) ; 15, 12 (paralysie de la vessie).

<sup>2230</sup> Par exemple, GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 10 (= 11, 130 K), un passage qui a pour objet le traitement des sinus. Le terme y est employé avec son sens premier : il désigne « la sorte de couvercle » (τὸ οἶον ἐπίθημα) que constitue l'emplâtre qui couvre l'ouverture du sinus.

<sup>2231</sup> Soranos, les Cyranides, Aélius Promotus, le Pseudo-Galien et Eumélus emploient ἐπίθημα. Arétée, Galien et Oribase emploient ἐπίθημα et ἐπίθημα : Arétée n'emploie que ἐπίθημα, à une exception près ; à l'inverse, Galien et Oribase emploient très majoritairement ἐπίθημα.

<sup>2232</sup> MARCELL. EMP. 20, 69 ; 104 ; 147 ; 27, 32 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 3, 21 ; *De morb. diut.* 3, 4, 59 et *alii* (quatorze occurrences au total) ; CASS. FEL. 34, 5 ; 42, 18-20 et *alii* (douze occurrences au total).

<sup>2233</sup> SOR. 3, 7, 87 (= 3, 33 Ilb.) : ἀποδοκιμάζομεν δὲ καὶ τὰ στύφοντα τῶν ἐπιθημάτων, « nous écartons aussi les ovules vaginaux styptiques ». C'est le seul emploi de ce type que nous avons trouvé dans les textes. Dans l'édition O. Temkin (Johns Hopkins University Press, 1991 [1956]), ἐπίθημα est traduit par « emplâtre » : *likewise we reject astringent plasters*, « de même nous rejetons les emplâtres astringents ».

<sup>2234</sup> Par exemple, [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 472 K) : ἐπίθημα κοιλίας λυτικόν, « épithème qui relâche le ventre » (ἀστράγαλον χοίρειον καύσας καὶ λειοτριβήσας δὸς πεινὴν διὰ ὕδατος, « osselet de porc brûlé et finement broyé à donner en boisson dans de l'eau »).

<sup>2235</sup> Dans certains cas, il faut l'« utiliser/appliquer/étaler sur un linge », (*in*) *panno/panniculo/linteo utere/inducere*, puis la « poser/placer sur l'estomac/les viscères », *stomacho/uisceribus adponere* : cf. par exemple MARCELL. EMP. 20, 69 ; 20, 104 ; 20, 147 ; CASS. FEL. 72, 5 ; 76, 1. Pour comparaison, avec *epithematium* (un terme qui ne semble attesté que chez Marcellus Empiricus) : MARCELL. EMP. 20, 46 ; 20, 75 ; 20, 99 ; 20, 102 ; 22, 44 ; 27, 140-141 ; dans ces deux derniers extraits, Marcellus Empiricus indique de façonner la préparation sous forme de boules, *magdaliae*, avant de l'étaler ; sur *magdalia*, cf. supra, p. 188 et suiv., notamment note 2107.

<sup>2236</sup> Pour la podagre : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 355-356 K, *bis*) ; ORIB. *Eun.* 4, 116 ; [ORIB.] *Ecl.* 75, 6. Pour les parotides : EUM. *Hippiatr. Berol.* 16, 5.

<sup>2237</sup> Pour les pleurétiques (πλευριτικοί) : AEL. PROM. 33 (six occurrences) ; [ORIB.] *Ecl.* 34, 7-8.

<sup>2238</sup> Pour la lienterie (ARCHIG. 20, 20), la dysenterie (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 306 K] ; AEL. PROM. 130 ; [ORIB.] *Ecl.* 54, 11 ; MARCELL. EMP. 27, 32 ; CASS. FEL. 48, 16), toute faiblesse de l'estomac (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 466 K]), pour les coliques ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 470 K] ; *Hippiatr. Berol.* 130, 184), les stomachiques ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 450 K]), pour relâcher le ventre ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 472 K]). On trouve également un épithème émétique (ORIB. *Coll.* 8, 47, 15, tiré de Rufus), pour les vers intestinaux (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 128 ; CASS. FEL. 72, 5), pour la flatuosité/le gonflement/la tension de l'estomac (CASS. FEL. 47, 18-20), pour tous les maux de l'estomac (MARCELL. EMP. 20, 39 ; 20, 104 ; 20, 147).

<sup>2239</sup> Ulcération : [GAL.] *Medicus. Introd.* 13, 34 (= 14, 749 K) ; relâchement : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 4, 69.



foie<sup>2241</sup>, les reins<sup>2242</sup> et pour l'hydropisie<sup>2243</sup>), pour les parties génitales<sup>2244</sup> et les piqûres/morsures<sup>2245</sup>, ainsi que pour les affections localisées à la tête<sup>2246</sup>, pour la gorge<sup>2247</sup> et les maladies de tout le corps<sup>2248</sup>. Les ingrédients qui le composent sont d'origine végétale principalement<sup>2249</sup>, mais certaines recettes utilisent également des ingrédients d'origine minérale<sup>2250</sup> ou animale<sup>2251</sup>.

\*

Huit substantifs de notre corpus désignent différentes catégories de remèdes solides, tels que des pilules (*globulus, pilula, magdalia*), de la poudre dentifrice (*dentifricium*), une thériaque (*theriaca*), liquides, tels que les clystères (*clysmus, clysterium*), ou pâteux, comme l'épithème (*epithema*). La majorité de ces substantifs (*magdalia, theriaca, clysmus, clysterium, epithema*) sont des emprunts au grec. Parmi les termes latins (*dentifricium, pilula, globulus*), deux sont formés par composition (*dentifricium*) ou suffixation (*pilula*) ; le troisième (*globulus*) est un emprunt au domaine de la boulangerie.

## 5. 2. Les noms spécifiques

Un certain nombre de remèdes mentionnés dans le recueil, collyres, emplâtres ou antidotes, doivent leur nom à l'une ou l'autre de leurs caractéristiques, couleur, composition, usage, inventeur, destinataire, mode d'administration, propriétés ou goût. Vingt de ces dénominations spécifiques appartiennent à notre corpus. Il s'agit :

- des collyres *phaeon* (φαιόν), « terreux », *spodiaceum* (σποδιακόν), « de cendre », *psittacinum* (\*ψιττάκινοσ), « couleur de perroquet » ; *diaglaucium* (\*διάγλαυκιον), « à base de *glaucium* », *diasmyrnes* (διά σμύρνης), « à base de myrrhe » ; *harma* (ἄρμα) ; *Athenippium* (Αθηνίπιον), « d'Athénippe », *stratioticum* (στρατιωτικόν), « du soldat », *perichrista* (περίχριστος), « enduit tout autour » ; *hygra* (ὕγρα), « liquide » ;
- des emplâtres *diacadmias* (διά καδμίας), « à base de cadmie », *διαλῶν / δι' ἁλῶν*, « à base de sel » ; *epispastice* (ἐπισπαστική), « qui attire », *tryphera* (τρυφερά), « tendre » ;
- des antidotes *hiera* (ἱερά), « sacré », *picra* (πικρά), « amer », *diacolocynthidos* (διά κολοκυνθίδος), « à base de coloquinte » ; *tele(i)a* (τελεία), « parfait » ;

<sup>2240</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 244 K, tiré d'Asclépiade) ; AEL. PROM. 13, *ter* ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 377 ; 14, 460 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 49, 9 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 4, 59.

<sup>2241</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 454 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 48, 18.

<sup>2242</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 473 K).

<sup>2243</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 463 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 49, 9 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 113 ; 3, 8, 131 ; CASS. FEL. 76, 11-12.

<sup>2244</sup> Inflammation des parties génitales : ORIB. *Coll.* 9, 37 (tiré de Lycus).

<sup>2245</sup> DIOSC. 1, 61 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 179, 182, 190 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 490 K).

<sup>2246</sup> Maux de tête ([GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 400 K]), hémorragie nasale (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 13, 154), oreilles meurtries (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 662 K]), dents percées (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 859 K], tiré d'Archigène).

<sup>2247</sup> Pour les angineux : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 3, 21 ; pour la toux : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 8, 116 ; la toux sèche : CASS. FEL. 34, 5.

<sup>2248</sup> Pour les phrénétiques : ARET. *C.A.* 1, 1, 22 ; pour l'épilepsie : CASS. FEL. 71, 5.

<sup>2249</sup> Nombreux sont les textes à en donner la composition (voir par exemple les recettes chez Soranos, Galien, Marcellus Empiricus, Cassius Félix).

<sup>2250</sup> Voir par exemple CASS. FEL. 48, 16 (alun fissile). Cf. pour comparaison ANONYM. MED. 9, 2, 15 ; 13, 3, 4 (cf. supra, note 2229).

<sup>2251</sup> Voir par exemple MARCELL. EMP. 20, 69 (moelle de cerf) ; 20, 102 (suif de taureau).

- des remèdes *lexipyretos* (λεξιπύρετος), « qui fait cesser la fièvre », et *stomatice* (στοματική), « de la bouche ».

### 5. 2. a. Les noms donnés aux collyres

Dans le vocabulaire pharmaceutique, le terme *collyrium*<sup>2252</sup>, un emprunt au grec κολλ(ο)ύριον, « petit pain », désigne un médicament généralement solide, de forme sphérique ou allongée, parfois liquide<sup>2253</sup>, dont l'usage n'était pas strictement ophtalmique : on pouvait l'utiliser également en suppositoire ou l'ingérer<sup>2254</sup>. Dans le cas des collyres ophtalmiques, qui nous concernent ici, les ingrédients (des substances d'origine végétale, animale et minérale) étaient broyés séparément, puis amalgamés avec un liquide (eau de pluie, blanc d'œuf, vin...) pour former de petits remèdes<sup>2255</sup> ; lorsqu'ils étaient encore mous, ceux-ci pouvaient être estampillés à l'aide d'un petit tampon de pierre, le « cachet à collyre »<sup>2256</sup> ; on les laissait ensuite sécher à l'air libre. Au moment d'être employé, le collyre était délayé dans un excipient et appliqué à l'intérieur de la paupière à l'aide d'une petite spatule.

Dans les *Compositiones*, plusieurs de ces collyres portent un nom spécifique ; dans notre corpus, ces noms sont issus soit de la couleur du remède (*phaeon*, *spodiaceum*, *psittacinum*), soit de sa composition (*diaglaucium*, *diasmyrnes*), soit à la fois de sa composition et de sa vertu (*harma*), soit de son inventeur (*Athenippium*) ou de son destinataire (*stratioticum*), soit de son mode d'administration (*perichrista*), soit enfin de sa consistance (*hygra*).

#### *Noms issus de la couleur du collyre*

Trois collyres tiennent leur nom de leur couleur<sup>2257</sup>, le collyre *phaeon*,

*quorum praecipue hoc mihi placet, quod a colore **phaeon** dicitur,*

« parmi ces médicaments, je juge particulièrement bon celui que l'on appelle **phaeon** en raison de sa couleur »<sup>2258</sup>,

le collyre *spodiaceum/spodiaceon*,

*hoc quidam etiam in initiis utuntur cum oui aquato liquore per se uel cum collyrio, quod a cinereo colore **spodiaceon** appellatur,*

« certains, dans les débuts aussi, emploient [le collyre *phaeon*] délayé dans le liquide fluide d'un œuf, seul, ou avec le collyre qu'on appelle **spodiaceon** à cause de sa couleur de cendre »<sup>2259</sup> ;

<sup>2252</sup> Sur les collyres et les cachets à collyres, voir notamment les travaux de M. Pardon-Labonnelie.

<sup>2253</sup> Pour un exemple chez Scribonius Largus de médicament liquide (*hygra*), cf. infra, p. 217 (et suiv.).

<sup>2254</sup> Dans les *Compositiones* par exemple, un « collyre », *collyrium*, est administré en suppositoire : MATHIEU 2023, p. 72 (sous presse).

<sup>2255</sup> Sur leur fabrication (notamment chez Scribonius Largus), par exemple : PARDON-LABONNELIE 2006. Pour le témoignage archéologique, cf. infra, Annexe 5. b. Les collyres et les cachets à collyres, p. 406 (et suiv.).

<sup>2256</sup> Sur les médicaments estampillés : MARGANNE 1997 (corpus galénique) ; 2002 (dans la littérature latine). Sur ces cachets à collyres, cf. infra, Annexe 5. b. Les collyres et les cachets à collyres, p. 406 (et suiv.).

<sup>2257</sup> Sur les couleurs en thérapeutique : BOEHM/MOULINIER 2021.

<sup>2258</sup> SCRIB. LARG. 23, 2, p. 44.

<sup>2259</sup> SCRIB. LARG. 23, 3, p. 45.

*collyrium spodiaceum a quibusdam cinereum dicitur,*

« le collyre *spodiaceum*, que certains appellent “cendré”<sup>2260</sup> »

et le collyre *psittacinum*,

*collyrium psittacinum a colore ita dictum,*

« le collyre *psittacinum*, nommé ainsi en raison de sa couleur<sup>2261</sup>. »

Ces trois emprunts au grec, dont Scribonius explique systématiquement l’origine (*a colore*, « en raison de sa couleur »), ne sont attestés en latin que dans ces seuls passages des *Compositiones* et dans les reprises qu’en fait Marcellus Empiricus<sup>2262</sup>.

### **Phaeon**

Le collyre *phaeon* (φαίον) est prescrit aux malades qui souffrent depuis plusieurs jours d’un « écoulement des yeux » (*epiphora*), d’un « gonflement persistant » (*perseuerantia tumoris*) et chez qui « la pituite apparaît plus collante » (*pituuta glutinosior uisa fuerit*). Il est composé d’ingrédients d’origine minérale (cuivre brûlé, cadmie brûlée, antimoine cuit, douze deniers de chaque), végétale (suc d’acacia, aloès, opium, safran, myrrhe, lycium, gomme, trente-trois deniers en tout) et animale (un demi-denier de castoréum). Si l’adjectif φαίος est communément associé à la couleur grise<sup>2263</sup>, dans un contexte médical, il désigne plutôt des remèdes de couleur brune, « terreuse »<sup>2264</sup>.

Ce dernier, attesté dans les textes grecs dès le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>2265</sup>, n’est jamais employé dans un contexte médical avant les *Compositiones*. Ce n’est que chez Dioscoride et Galien que l’adjectif est relatif à des remèdes, collyres ophtalmiques et emplâtres. Φαίος est d’abord la couleur d’un certain nombre d’emplâtres. Dioscoride mentionne des « emplâtres terreux » dans un chapitre sur la scorie d’argent, sans en détailler la composition, τὴν δ’ αὐτὴν ἔχει τῇ μολυβδαίνῃ δύναμιν, ὅθεν ἐμπλάστροις <τε> φαιαῖς μείγνυται καὶ ἀπουλωτικαῖς, « [la scorie d’argent] a la même vertu que le molybdène, c’est pourquoi on la mélange aux emplâtres terreux et cicatrisants »<sup>2266</sup>. Dans le traité des *Médicaments composés selon les genres*, Galien propose quant à lui plusieurs classements des emplâtres, le premier, d’après leur couleur (dont φαίος) : ἐν τούτῳ δὲ τῷ βιβλίῳ τῷ νῦν ἡμῖν προκειμένῳ περιίτε τῶν χλωρῶν ἐμπλάστρον εἰρήσεται καὶ μηλίνων καὶ κερρῶν καὶ φαιῶν καὶ πυρρῶν, « dans le livre présent, il sera question des emplâtres verts (χλωραῖ) et de la couleur du coing (μήλινα) et

<sup>2260</sup> SCRIB. LARG. 24, 1, p. 45.

<sup>2261</sup> SCRIB. LARG. 27, 1, p. 47.

<sup>2262</sup> Pour le collyre *phaeon* : MARCELL. EMP. 8, 4 (*quorum praecipue hoc mihi placet, quod a colore phaeon dicitur*) ; pour le collyre *spodiaceum* : MARCELL. EMP. 8, 5 (*necnon et hoc collyrio quidam in initiis utuntur, quod a cinereo colore spodiacon appellatur*, « et certains commencent aussi par appliquer le collyre appelé *spodiacon* en raison de sa couleur cendrée ») ; pour le collyre *psittacinum* : MARCELL. EMP. 8, 6 (*collyrium psittacinum a colore ita dictum*).

<sup>2263</sup> DELG, s.u. φαίος : « gris ; gris-souris ; gris sombre » ; « le gris naît / est le produit du mélange du blanc et du noir » : PL. *Ti.* 68c (φαῖον δὲ λευκοῦ τε καὶ μέλανος) ; GAL. *De symp. causis* (= 7, 120 K, τὸ μὲν οὖν φαῖον ἐκ λευκοῦ τε ἄμα καὶ μέλανος κραθέντων γίγνεται). Cf. EDGEWORTH 1983, p. 32.

<sup>2264</sup> « Brun » est le choix de traduction que fait Daremberg dans plusieurs passages du *De methodo medendi XIV* (BOEHM 2002, p. 80-82).

<sup>2265</sup> L’une de ses premières attestations connues dans les textes se trouve dans un fragment d’Archiloque (ARCHIL. *fr.* 255).

<sup>2266</sup> DIOSC. 5, 86. C’est la seule mention de l’adjectif chez Dioscoride.

jaunâtres (κιρραί) et terreux (φαιαί) »<sup>2267</sup> ; le second, d'après leur couleur, après les avoir regroupés d'après leur action : des emplâtres terreux sont ainsi attestés parmi les emplâtres agglutinants, ἕτερα δὲ φάρμακα κιρρὰ ἢ φαιὰ τὰ διὰ λιθαργύρου τε καὶ ἰοῦ μέχρι πλείονος ἐψηθέντα, « d'autres remèdes sont jaunâtres ou terreux, comme ceux faits de litharge et de vert-de-gris lorsqu'ils ont bouilli plus longtemps »<sup>2268</sup>, ou encore parmi les remèdes hémostatiques, τῶν δὲ ἐναίμων φαρμάκων αἱ μὲν φαιαί ἐπὶ τῶν κατὰ τοῦ σώματος προσφάτων τραυμάτων ἀρμόζουσιν, « parmi les médicaments qui stoppent l'hémorragie, certains sont de couleur terreuse et conviennent aux blessures récentes sur le corps »<sup>2269</sup>. Par ailleurs, φαίος donne son nom à plusieurs collyres ophtalmiques dont la composition correspond, à quelques ingrédients près, à celle des *Compositiones*<sup>2270</sup> : φαίον ἐπιγραφόμενον, φάρμακον ἐπιτετευγμένον πρὸς τὰς περιωδυνίας (...) ; ἄλλο τὸ φαιὸν πρὸς πᾶν ῥεῦμα καὶ πᾶσαν ὀφθαλμίαν, « un médicament intitulé “terreux” efficace pour les douleurs vives (...) ; un autre terreux contre tout écoulement et toute ophtalmie »<sup>2271</sup> ; φαίον τὸ τοῦ Ὀλυμπιονίκου ἐπιγραφόμενον. ποιεῖ πρὸς τὰς μεγίστας περιωδυνίας, ποιεῖ καὶ πρὸς χημώσεις, « le (collyre) terreux, intitulé remède du champion olympique : il est bon pour les plus vives douleurs et les *chemosis* »<sup>2272</sup> ; c'est également le nom d'un certain nombre d'emplâtres, comme par exemple ceux attribués à Andromaque, φαιὰ Αἰγυπτία Ἀνδρομάχου, « (emplâtre) égyptien terreux d'Andromaque »<sup>2273</sup> / ἄλλη Ἀνδρομάχου φαιά, « un autre (emplâtre) terreux d'Andromaque »<sup>2274</sup>, dont il donne plusieurs recettes, sous plusieurs noms (φαιὰ Ἀθηνᾶ, φαιὰ νυγματική et φαιὰ λιτή<sup>2275</sup>).

### *Spodiaceum*

Le collyre *spodiaceum* est employé soit en complément du collyre *phaeon*, pour les affections que nous avons citées<sup>2276</sup>, soit seul, pour les écoulements (larme ténue et

<sup>2267</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 460, 10 K), traduction (légèrement modifiée) empruntée à GUARDASOLE 2021. Sur ce passage : GUARDASOLE 2021, p. 93. Voir aussi GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 824, 2-4 K) : ἐμπλάστρους ἀπὸ τῆς χροῶς (...) ὠνόμασαν ἔνιοι τῶν ἰατρῶν, « certains médecins nomment les emplâtres d'après leur couleur ».

<sup>2268</sup> GAL. *Ad Glauco. de med. meth. 2*, 10 (= 11, 127, 4 K), pour les ulcères fistuleux (trad. I. Johnston, Loeb 2016, modifiée).

<sup>2269</sup> [GAL.] *Medicus. Introd. 15*, 4 (= 14, 764 K), trad. C. Petit (CUF 2009) légèrement modifiée.

<sup>2270</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016 le signale dans son commentaire (note 4, p. 237) : « ces collyres, prescrits contre les douleurs oculaires, reprennent la majeure partie des ingrédients cités par Scribonius, mais aucun ne mentionne le castoréum et le lycium ». Elle renvoie par ailleurs à des recettes qui ne portent pas le même nom et dans lesquelles il n'est pas question de la couleur du remède, mais dont les compositions sont identiques, ou presque identiques, à celle des *Compositiones* : « En revanche, le collyre dit Θεοδότιον φλακιανόν, Ἀρποκράτικον ἐπιγραφόμενον, prescrits contre les écoulements oculaires importants, les douleurs et le gonflement des paupières, offre une composition identique avec des dosages différents (12, 754, 10 K), à comparer, chez Celse, avec le collyre de Théodotos, appelé aussi ἀχάριστον (6, 6, 6) et celui d'Euelpides (*trygodes*), prescrit pour l'inflammation de l'œil accompagnée de piteuse (6, 6, 8) : même si tous deux ajoutent du nard, et de la céruse pour le premier, et qu'ils ont des dosages différents, les compositions sont très proches ».

<sup>2271</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. per gen. X* (= 12, 748 K).

<sup>2272</sup> GAL. *De comp. med. per gen. X* (= 12, 753 K). Sur ce collyre : FELSENHOLD 2012, p. 35, qui note que « le nom [du collyre] semble prouver que le visage des sportifs était exposé à des pathologies spécifiques » et que « les sportifs professionnels étaient souvent exposés à ce genre de pathologies, sans doute liées aux chocs et au contact avec des matières pulvérulentes ».

<sup>2273</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 890, 15-16 K).

<sup>2274</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 906, 7 K).

<sup>2275</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 906-908 K).

<sup>2276</sup> Cf. supra, p. 206.

abondante), les pustules et les ulcères<sup>2277</sup>. Il est composé d'ingrédients d'origine minérale (cadmie *botryitis*, argile de Samos, antimoine, quatre-vingt-quatre deniers) et végétale (opium, gomme d'Alexandrie, trente deniers). Son nom est translittéré de l'adjectif *σποδιακός*, formé sur *σπόδιον*, « cendre de métal, scorie »<sup>2278</sup>, et qui, dans les textes, n'est attesté qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère (et dans une seule occurrence, pour la période qui nous intéresse) : Oribase mentionne un collyre de ce nom, *τὸ σποδιακόν*, « pour les gonflements et les écoulements », *πρὸς φλεγμονὰς καὶ ῥεύματα*, composé des mêmes ingrédients que chez Scribonius Largus, auxquels s'ajoutent de la céruse, de l'encens et du suc d'olivier<sup>2279</sup>. *Σποδιακός*, qui signifie « fait avec la scorie »<sup>2280</sup>, ne devrait-il pas signaler la composition du remède qu'il qualifie, et non sa couleur, comme le suggère Scribonius Largus<sup>2281</sup> ? Les scories métalliques ne font toutefois pas partie des ingrédients d'origine minérale employés dans la recette et sans doute l'adjectif renvoie-t-il à la couleur de ces scories plutôt qu'à leur nature.

Si le terme n'est pas attesté ailleurs dans les textes, J. Jouanna-Bouchet signale toutefois chez Galien la recette d'un collyre composé, avec des dosages différents, des mêmes ingrédients que chez Scribonius Largus (cadmie, terre de Samos, antimoine, opium et gomme), auxquels s'ajoutent de la céruse et de l'encens<sup>2282</sup>. Par ailleurs, Scribonius Largus donne comme équivalent au terme grec l'adjectif substantivé *cinereum*, « collyre cendré », un dérivé de *cinis*, « cendre »<sup>2283</sup>. Ce collyre est mentionné sous ce nom dans deux recettes, celle du collyre *Athenippium/diasmyrnes* (ici employé pour les ulcères purulents) et celle d'un médicament collyre liquide (pour la granulation des paupières et la *sycosis*). Dans les deux recettes, le collyre cendré est appliqué par-dessus l'un et l'autre médicament : *deinde, cum lacrimae fluere desierint, cinereo superinungere*, « puis, quand les larmes auront cessé de couler, il faut faire une onction par-dessus avec le collyre cendré »<sup>2284</sup> ; *post haec cinereo ex aqua inungendi erunt crassiore*, « après cela, on devra faire une onction avec le collyre cendré allongé d'eau, mais assez épais »<sup>2285</sup>. Scribonius Largus est le seul à employer la forme substantivée de l'adjectif, mais nous trouvons deux emplois médicaux de ce dernier dans des textes antérieurs et postérieurs à Scribonius Largus, dans des contextes presque ou strictement identiques à celui des *Compositiones*. Chez Celse (première occurrence connue de l'adjectif), *cinereus* est attesté dans la recette d'un collyre pour l'ophtalmie (*lippitudo*), nommé *cynnon/tephrion*, dont la composition (un mélange d'amidon, d'adragante, de jus d'acacia, de gomme, de larmes de pavot, de céruse et de litharge) n'a aucun ingrédient commun avec celle des *Compositiones*, à la seule exception de la gomme : *praeter haec ex frequentissimis collyriis est id, quod quidam κύκ(ν)ον, quidam a cinereo colore τέφριον appellant*, « parmi les collyres fréquemment utilisés, on trouve aussi celui que certains

<sup>2277</sup> SCRIB. LARG. 24, 2, p. 45.

<sup>2278</sup> DELG, s.u. σποδός, « braise, cendre, poussière ». Sur les scories métalliques, cf. supra, p. 175 (et suiv.).

<sup>2279</sup> ORIB. *Syn.* 3, 129. Nous ne connaissons qu'une douzaine d'autres occurrences du terme, de date plus tardive (on le trouve chez Aétius et Paul d'Égine). Les témoignages archéologiques (cf. infra, note 3895, p. 407) sont sans doute antérieurs à ces trois auteurs, mais nous ignorons leur datation précise.

<sup>2280</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 237.

<sup>2281</sup> Cf. supra, note 2259, p. 205.

<sup>2282</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 760 K) : collyre dit « à la terre de Samos », *τὸ διὰ γῆς Σαμίας*, attribué à un oculiste dénommé Paccius, Πακκίου ὀφθαλμικοῦ, et prescrit « pour les maladies qui s'accroissent », *πρὸς τὰς ἐπιτεταμένας διαθέσεις* ; JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 237.

<sup>2283</sup> Cf. supra, note 2260, p. 206 ; DELL, s.u. cinis.

<sup>2284</sup> SCRIB. LARG. 26, 1, p. 46 (collyre *Athenippium/diasmyrnes*). Sur le collyre *Athenippium/diasmyrnes/euodes*, cf. infra, p. 211 et 213 ; sur le verbe *superinungere*, cf. infra, p. 337 (et suiv.).

<sup>2285</sup> SCRIB. LARG. 37, 2, p. 51 (collyre liquide). Cf. MARCELL. EMP. 8, 120.

appellent *kyknos* et d'autres *tephrion* en raison de sa couleur gris cendré »<sup>2286</sup>. Chez Marcellus Empiricus, l'emploi de l'adjectif est strictement le même que chez Scribonius Largus, à qui il emprunte la recette<sup>2287</sup> ; la composition est la même que dans les *Compositiones*, avec les mêmes dosages, à l'exception de l'opium, dont il ne met que cinq deniers (soit la moitié des proportions que l'on trouve chez Scribonius Largus). Ce sont les deux seuls témoignages, avec celui des *Compositiones*, de ce type d'emploi de *cinereus*<sup>2288</sup>.

### *Psittacinum*

Le collyre *psittacinum* est prescrit pour les écoulements (larme ténue et piquante), les brûlures, les cicatrices et la *proptosis*. Il est composé d'ingrédients d'origine végétale (safran, opium, gomme, amidon, douze deniers) et minérale (cadmie, antimoine, huit deniers). Le terme est un emprunt au grec ψιττάκιος, un dérivé de ψιττακός, « perroquet »<sup>2289</sup>, qui n'est pas attesté dans les textes. J. Jouanna-Bouchet<sup>2290</sup> suggère de préférer à *psittacinum* le terme *psittacium*, translittération du diminutif (τὸ) ψιττάκιον, « petit perroquet », que Galien emploie pour désigner ce même collyre, ἐκ τῶν Σκριβωνίου Λάργου τὸ ψιττάκιον ἐπιγραφόμενον, « des livres de Scribonius Largus, le collyre *psittacium* », et dont la composition est la même que celle des *Compositiones*, si ce n'est pour ce qui est des dosages<sup>2291</sup>. Toutefois, J. Jouanna-Bouchet ne semble pas prendre en compte les témoignages épigraphiques : or, s'il n'est certes pas employé dans un contexte médical, ψιττάκιος est attesté dans deux lettres sur papyrus datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : la première (vers 57 ap. J.-C.) concerne l'envoi de biens<sup>2292</sup>, la seconde (vers 97 ap. J.-C.), la cargaison d'un bateau<sup>2293</sup> ; le terme y désignerait soit un tissu vert (voire multicolore), soit une teinture verte<sup>2294</sup>. À ces données papyrologiques s'ajoute une considération morphologique : le terme *psittacinum* n'est pas une création isolée, elle est calquée sur le modèle des termes de couleur en *-inus*<sup>2295</sup>.

<sup>2286</sup> CELS. 6, 6, 7. Dans son édition, W. G. Spencer (Loeb 1938) édite *tephron* : *quod (...) quidam a cinereo colore tephron appellant*, « que certains appellent *tephron* en raison de sa couleur gris-cendre ». Nī *tephron*, un emprunt au grec τερρός, ἄ, ὄν, « couleur cendrée », nī *tephrion*, une translittération de \*τέρριον, deux dérivés du substantif féminin τέφρα, « cendre », ne sont attestés ailleurs en latin. En grec, l'adjectif τερρός n'est jamais employé dans un contexte thérapeutique et \*τέρριον n'est pas attesté.

<sup>2287</sup> Cf. supra, note 2262.

<sup>2288</sup> Chez Caelius Aurélianus, le seul autre auteur à l'employer dans un contexte médical, le terme désigne la couleur d'une partie du corps, non celle d'un remède (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 6, 85 ; 7, 6, 85). La majorité des emplois de l'adjectif *cinereus*, dont nous trouvons moins de dix occurrences entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère, se font hors contexte médical.

<sup>2289</sup> DELG, s.u. ψιττακή, « perroquet ».

<sup>2290</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 242.

<sup>2291</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 764 K) ; sur ce passage, voir GUARDASOLE 2015, p. 76. Le masculin ψιττακός est également le nom d'un collyre, de composition différente, attribué à un oculiste du nom d'Héron, Ἡρώνας ὀφθαλμικοῦ ὁ ψιττακός, et prescrit pour les douleurs et les écoulements importants : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 745 K) ; JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 242.

<sup>2292</sup> P.Oslo. inv. 1444, consultable en ligne : [https://cb101.intranda.com/viewer/image/MP\\_63/1/](https://cb101.intranda.com/viewer/image/MP_63/1/) ; sur ce papyrus : BAGNALL/CRIBIORE 2006, p. 132 ; PEPPARD 2009, p. 195.

<sup>2293</sup> P.CtYBR inv. 624, consultable en ligne : <https://findit.library.yale.edu/catalog/digcoll:2792441> ; sur ce papyrus, cf. PEPPARD 2009.

<sup>2294</sup> Sur les interprétations du terme : PEPPARD 2009, p. 195.

<sup>2295</sup> MAGNI 2017 : « Notably, for *psittacinus* no corresponding Greek adjective exists, but the sense of 'parrot-coloured' in combination with *collyrium* (Scrib. Larg. 27; Marc. Emp. 8) suggests the idea of a Latin creation modelled on the pattern of colour terms in *-inus* » (« Notamment, pour *psittacinus*, il n'existe pas d'adjectif grec correspondant, mais le sens de "couleur perroquet" en combinaison avec *collyrium* (Scrib.

Dans les textes latins, *psittacinum* n'est pas attesté ailleurs que chez Marcellus Empiricus, mais nous trouvons une attestation de l'adjectif *psittacium* chez Cassius Félix, chez qui il désigne un emplâtre (*psittacium emplastrum*) bon pour les parotides et pour les abcès – il n'en précise pas la composition<sup>2296</sup>.

### *Noms issus de la composition du collyre*

Deux collyres tiennent leur nom de l'un des ingrédients dont ils sont composés, le collyre *diaglaucium*,

*ad easdem διαγλαύκιον noue factum,*

« pour les mêmes maux, le *diaglaucium* réalisé de manière nouvelle »<sup>2297</sup> ;

*quo nomine etiam quod diaglaucium dicitur probo in initiis,*

« c'est pour cette raison encore que, dans les débuts, je recommande le remède qu'on appelle *diaglaucium*<sup>2298</sup> »,

et le collyre *diasmyrnes*,

*item ad solutas cicatrices : quod quidam Αθηνίππιον, alii διασμύρνης uocant,*

« de même pour les cicatrices relâchées : certains l'appellent *Athenippion*, d'autres *diasmyrnes* »<sup>2299</sup> ;

*sed praecipue hoc collyrium, quod quidam Athenippium, quidam diasmyrnes, quidam euodes uocant, quia boni odoris est,*

« mais voici un collyre particulièrement remarquable : certains l'appellent *Athenippium*, certains *diasmyrnes*, certains *euodes* parce qu'il sent bon »<sup>2300</sup>,

deux noms qui ne sont pas attestés dans les textes latins avant Scribonius Largus<sup>2301</sup>.

### *Diaglaucium*

Le collyre *diaglaucium* est prescrit pour les écoulements des yeux et autres troubles oculaires. Le terme renvoie au principal ingrédient entrant dans sa composition, le *glaucium*, c'est-à-dire le suc du pavot cornu<sup>2302</sup>. Dans les textes, le terme n'est attesté qu'à deux autres reprises, sous la forme *diaglauciu*, dans la reprise du chapitre des *Compositiones* par

Larg. 27 ; Marc. Emp. 8) suggère l'idée d'une création latine calquée sur le modèle des termes de couleur en *-īnus* »).

<sup>2296</sup> CASS. FEL. 17, 3 (parotides) : *psittacio emplastro uteris*, « tu utiliseras l'emplâtre *psittacium* » ; 21, 6 (abcès) : *psittacium emplastrum uti oportet*, « utilise l'emplâtre *psittacium* ».

<sup>2297</sup> SCRIB. LARG. i. 22, p. 10.

<sup>2298</sup> SCRIB. LARG. 22, 1, p. 43.

<sup>2299</sup> SCRIB. LARG. i. 26, p. 11.

<sup>2300</sup> SCRIB. LARG. 26, 1, p. 46.

<sup>2301</sup> Sur la formation des noms de médicaments en *dia-* : RIPPINGER 1991 ; 1993.

<sup>2302</sup> La recette indique d'en mettre vingt deniers, soit deux fois plus que de sarcocolle (dix deniers) et quatre fois plus que de safran, de gomme adragante et d'opium (cinq deniers de chaque). Sur ce phytonyme, cf. supra, p. 90 (et suiv.).

Marcellus Empiricus, où il désigne le même collyre ophtalmique<sup>2303</sup>, et chez Caelius Aurélianus, où le collyre est introduit dans le conduit auditif du malade souffrant d'un écoulement aux oreilles : (...) *ut cauernae ipsi faciamus infundi collyrium, quod appellamus diaglauciu[m], ex uino solutum uel aceto*, « (...) en introduisant dans le conduit auditif même un suppositoire, que nous appelons *diaglaucium*, dissous dans du vin ou du vinaigre »<sup>2304</sup>. Nous trouvons par ailleurs une attestation chez Pline l'Ancien du syntagme prépositionnel *dia glauciu*, qui désigne, comme la forme hypostasiée *diaglaucium*, un collyre ophtalmique : *usus et suci et foliorum, si terantur, aduersus epiphoras, quae uniuerso impetu cadant. Hinc temperatur collyrium, quod medici dia glauciu uocant*, « on emploie et ce suc et les feuilles pilées contre les larmoiements, qui cessent alors d'un seul coup. Aussi en prépara-t-on un collyre que les médecins appelle *dia glauciu* »<sup>2305</sup>.

Dans les textes grecs, nous ne trouvons aucune forme hypostasiée de type \*διάγλαυκιον ; en revanche, le groupe prépositionnel διά (τοῦ) γλαυκίου est bien attesté, même s'il est rare (et postérieur aux *Compositiones*) : celui-ci soit fonctionne comme déterminant d'un nom<sup>2306</sup>, soit est substantivé par ellipse du nom déterminé<sup>2307</sup>. La majorité de ses emplois sont identiques à ceux attestés dans les témoignages antérieurs : on le trouve mentionné pour des collyres ophtalmiques (Galien en signale la dénomination spécifique, τὸ διά γλαυκίου καλούμενον κολλύριον, « le collyre dit “de *glaucium*” »)<sup>2308</sup> et des collyres à introduire dans l'oreille<sup>2309</sup>, ainsi que pour un médicament pour les affections cutanées<sup>2310</sup>.

### ***Diasmyrnes (= Athenippium)***

*Diasmyrnes* est l'un des trois noms donnés à un collyre prescrit pour diverses lésions et excroissances (pustules, papules, abcès suppurants, granulations des paupières, cicatrices récentes)<sup>2311</sup>. Ce collyre est composé d'un certain nombre d'ingrédients d'origine végétale

<sup>2303</sup> MARCELL. EMP. 8, 3 : *quo nomine etiam quod diaglauciu dicitur probo in initiis*. Les ingrédients et les proportions sont exactement les mêmes que chez Scribonius Largus.

<sup>2304</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 8, 68, trad. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), modifiée (G. Bendz traduit *diaglauciu[m]* par « remède à base de chélideine », *das Mittel aus Schöllkraut*).

<sup>2305</sup> PLIN. *HN*, 27, 83.

<sup>2306</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 608, 8 K) : τὰ διά γλαυκίου δὲ κολλύρια, les « collyres faits de *glaucium* ». Cf. infra, note 2309.

<sup>2307</sup> Τὰ διά γλαυκίου, « les collyres faits de *glaucium* » ([GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 6 [= 14, 766 K] ; ORIB. *Coll.* 10, 23, 20, tiré d'Antyllus). Cf. infra, note 2308.

<sup>2308</sup> [GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 6 (= 14, 766 K) : περιχρίομεν δὲ τὰ βλέφαρα ἐν ἀρχῇ μὲν τοῖς ἀποκρουστικοῖς, οἷά ἐστι τὰ διά γλαυκίου. καὶ αὐτῶ μόνῳ γλαυκίῳ καὶ τοῖς διά κρόκου, « nous enduisons aussi les paupières au début avec des répulsifs, tels que ceux qui sont faits de *glaucium*, ceux qui sont faits de *glaucium* uniquement et ceux qui sont faits avec du safran » ; ORIB. *Coll.* 10, 23, 20, tiré d'Antyllus : ἀρμόζει [μὲν] ἀρχομένη μὲν ὀφθαλμία, καὶ μάλιστα θέρους, τὰ διά γλαυκίου καὶ κρόκου καὶ σαρκοκόλλης, « contre une ophtalmie commençante, surtout quand c'est en été, il convient d'employer les collyres au *glaucium*, au safran et à la sarcocolle ».

<sup>2309</sup> GAL. *De san. tuenda* (= 6, 440 K) : τὸ διά γλαυκίου καλούμενον κολλύριον ὀνήσει τε καὶ ῥώσει τὰ ὄτια, « le collyre dit “de *glaucium*” est bénéfique et renforce les oreilles » ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 608, 8 K) : les « collyres faits de *glaucium* », τὰ διά γλαυκίου δὲ κολλύρια, sont prescrits pour les inflammations des oreilles (pour comparaison, voir 12, 608, 2, où il est question d'un « trochisque de *glaucium* », τὸν ἐκ τοῦ γλαυκίου τροχίσκον).

<sup>2310</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 955 K) : ἀλλὰ τοῦτό γε τὸ διά τοῦ γλαυκίου φάρμακον οὐκ οἰδήματα μόνον, ἀλλὰ καὶ πολὺ δὴ μᾶλλον αὐτῶν ἐρυσιπέλατά τε καὶ φλεγμονὰς ἀρχομένας ἰᾶται, καὶ μάλιστα τὰς θερμὰς, « mais ce médicament à base de *glaucium* guérit non seulement les œdèmes mais aussi, et bien plus que ceux-ci, les érysipèles et les inflammations naissantes, surtout celles qui sont chaudes ».

<sup>2311</sup> Il est également nommé *Athenippium* et *euodes*. Sur *Athenippium*, cf. infra, p. 213 [§*Athenippium* (= *diasmyrnes*)] ; sur *euodes* : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 241.



(safran, myrrhe, nard, poivre blanc, opium, gomme) et minérale (pompholyx, cuivre, pierre hématite). Or, le terme *diasmyrnes* signale la présence d'un ingrédient en particulier, la myrrhe, *smyrna*<sup>2312</sup> : pourquoi ce nom, alors que cette gomme résineuse (quatre deniers) est employée dans des dosages (parfois bien) inférieurs à plusieurs autres ingrédients<sup>2313</sup> ? Sans doute la réponse se trouve-t-elle dans l'un des deux autres noms donnés au collyre, *euodes*, du grec εὐώδης, « qui exale une odeur agréable, odoriférant », et que l'on doit vraisemblablement à la myrrhe, un ingrédient par ailleurs coûteux<sup>2314</sup>.

Dans les textes latins, *diasmyrnes* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus : il y désigne également un collyre, *collyrium diasmyrnes*, mais de composition (ingrédients et dosages) légèrement différente de celle des *Compositiones*<sup>2315</sup>. Dans les textes grecs, les mentions de remèdes « faits avec de la myrrhe » sont postérieures aux *Compositiones* : on trouve, à côté du groupe prépositionnel διὰ (τῆς) σμύρνης/διὰ σμύρνων, généralement employé comme déterminant d'un nom<sup>2316</sup>, la forme hypostasée τὸ διάσμυρνον<sup>2317</sup>. Dans la majorité des passages où ils sont mentionnés, ces remèdes « faits avec de la myrrhe » sont des collyres : τοῖς διὰ σμύρνης μάλιστα κολλυρίοις χρηστέον, ἃ δὴ καὶ καλοῦσιν ἰδίως διάσμυρνα, « il faut utiliser les collyres faits principalement avec de la myrrhe, ils sont alors appelés, à proprement parler, *diasmyrnon* »<sup>2318</sup>. On les emploie pour soigner principalement des affections oculaires, meurtrissures, douleurs, écoulements, fistules, pus, inflammations, ecchymoses, vésicules<sup>2319</sup>, mais également les ulcérations dans les oreilles<sup>2320</sup>. Dans l'extrait de Scribonius Largus (le chapitre 26) cité par Galien<sup>2321</sup>, Galien ne nomme pas le collyre ; en revanche, il mentionne quelques lignes plus loin un « *diasmyrnum* odoriférant », διάσμυρνον εὐώδες, de composition analogue, efficace pour les maladies invétérées, les écoulements et les

<sup>2312</sup> Le nom commun *smyrna*, -ae, « myrrhe », un emprunt au grec σμύρνα, -ης (dont les premières attestations dates du VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), est attesté une fois chez Lucrèce (LUCR. 2, 504) ; le terme est plus fréquemment employé sous la forme *murra* (attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). Sur un nom spécifique de la myrrhe (*trogodytis*), cf. supra, p. 101 (et suiv.).

<sup>2313</sup> On trouve notamment deux fois plus de *pompholyx* et de cuivre brûlé (huit deniers de chaque), plus de nard également (six deniers et un victoriat) et une quantité égale de safran, sans compter les proportions de gomme (dix deniers).

<sup>2314</sup> PLIN. *HN*, 13, 17 : *murra et per se unguentum fait sine oleo stacte dumtaxat*, « la myrrhe, à elle seule et sans huile, constitue un parfum ».

<sup>2315</sup> MARCELL. EMP. 8, 211 (le texte n'en précise pas l'usage) : la recette ne comprend pas de *pompholyx*, ni de cuivre, ni de nard, mais emploie de la cadmie, du *misy* et de l'opium. Marcellus Empiricus emploie également le terme *diasmyrnes* (MARCELL. EMP. 8, 117 : *hapax legomena*, cf. PARDON-LABONNELIE 2014b, p. 244).

<sup>2316</sup> Par ex. de κολλύριον, « collyre » (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 1020 K] ; ORIB. *Syn.* 8, 32, 2), de φάρμακον, « médicament » (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 716 K]) ou encore de (ἡ) τετραφάρμακος, qui désigne un remède (φάρμακον) fait de quatre (τετρα-) ingrédients (*Hippiatr. Berol.* 22, 13, 6).

<sup>2317</sup> Nous en trouvons dix occurrences chez Galien (pour les références, voir DURLING 1993, s.u. διάσμυρνον) et une chez Oribase (ORIB. *Eun.* 4, 49). L'hypostase s'explique vraisemblablement par influences analogiques (cf. RIPPINGER 1993, p. 298).

<sup>2318</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 1020 K), pour évacuer le pus. Cf. PARDON-LABONNELIE 2014b, p. 245. Pour comparaison, voir GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 257 K), qui signale parmi les collyres soignant les suffusions (ὑπόσφαγμα), « surtout celui comprenant beaucoup de myrrhe, tel que celui de Damocrate appelé *diasmyrnes* », μάλιστα τὴν σμύρναν ἔχοντα πολλήν, ὅποιον καὶ τὸ Δαμοκράτους ὀνομαζόμενον διάσμυρνον.

<sup>2319</sup> Meurtrissures (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 257 K]), douleurs, écoulements (GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 746 ; 767 ; 747 K]), fistules, pus (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 1020 K]), inflammations (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 716 K]), ecchymoses (ORIB. *Eun.* 4, 49 ; *Syn.* 8, 32, 2), vésicules (ORIB. *Syn.* 8, 44, 2, tiré de Galien).

<sup>2320</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 609 K).

<sup>2321</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 774, 3-9 K) : cf. GUARDASOLE 2015, p. 77.

fistules<sup>2322</sup>. Parmi les remèdes « faits avec de la myrrhe » qui ne sont pas des collyres, nous trouvons une préparation aux emplois divers, un pessaire vaginal et une pilule pour la toux<sup>2323</sup>.

### ***Nom issu de la composition et de la vertu : harma***

Un troisième collyre tient son nom à la fois de sa composition et de sa rapidité d'action, le collyre *harma* :

*Acrioribus autem his : ad cicatrices extenuandas et palpebras asperas, quod, quia ex quattuor rebus ut quadriga equis constat et celeres effectus habet, harma dicitur,*

« En voici maintenant de plus piquants : pour réduire les cicatrices et pour les paupières rugueuses, celui qui, parce qu'il est composé de quatre éléments, comme un quadrigé, et qu'il a des effets rapides, est appelé *harma*<sup>2324</sup>. »

Les quatre ingrédients, cuivre brûlé, écorce de l'arbre à encens, larmes de gomme ammoniacque et gomme, sont employés en quantité égale, elle-même de quatre deniers. Dans les textes latins, cet emprunt au grec ἄρμα, « char (de combat, de course) »<sup>2325</sup> n'est attesté que dans ce chapitre des *Compositiones* et dans la reprise qu'en fait Marcellus Empiricus<sup>2326</sup>. Dans les textes grecs, ἄρμα n'est pas attesté comme nom de remède, mais Galien donne le nom de ἀρμάτιον, « petit char », à un collyre bon pour les cicatrices (sans précisions sur leur nature), l'acuité visuelle et la rugosité des paupières, dont la composition est analogue à celle des *Compositiones* – aux quatre ingrédients du traité de Scribonius Largus, dont les proportions sont doublées, s'ajoute de la pierre hématite<sup>2327</sup>.

### ***Noms issus de l'inventeur ou du destinataire***

#### ***Athenippium (= diasmyrnes)***

Le nom d'*Athenippium*, translittération du grec Ἀθηνίπιον, est attesté ici pour la première fois dans les textes : nous en trouvons deux occurrences dans le traité, l'une en

<sup>2322</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 774, 16 K). La recette ne comprend ni *pompholyx*, ni nard, ni cuivre brûlé, mais elle y met de la cadmie et des scories de cuivre.

<sup>2323</sup> On trouve également (avec l'hypostase) un remède prescrit pour des soins divers (GAL. *De com. med. per. gen. VII* = 13, 967 K : pour l'hypocondre, les indurations, les hépatiques, les spléniques, les néphrétiques, les douleurs des articulations), ainsi que (avec le groupe prépositionnel) un pessaire vaginal (ORIB. *Syn.* 9, 43, 20, pour les frictions du pubis et des lombes) et une pilule pour la toux (THEOMN. *Hippiatr. Berol.* 22, 13, 6).

<sup>2324</sup> SCRIB. LARG. 28, p. 47.

<sup>2325</sup> DELG, s.u. ἄρμα, « char, surtout char de combat ou de course attelé de chevaux (Hom., poètes, X. *Hier.* 11, 5, Pl. *Lg.* 8834b) ».

<sup>2326</sup> MARCELL. EMP. 8, 118 (cf. SCRIB. LARG. 28) : (*collyrium*) *quod quia ex quattuor rebus ut quadriga equis constat <et> celeres effectus habet, harma dicitur*, « (un onguent pour les yeux) qui, parce qu'il est composé de quatre ingrédients comme un attelage de quatre chevaux et qu'il a des effets rapides, est appelé *harma* (char) ». Les ingrédients et les proportions sont les mêmes que chez Scribonius Largus.

<sup>2327</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 779, 6 K) : κολλύριον ἀρμάτιον ἐπιγραφόμενον, « collyre intitulé *harmation* ». Les ingrédients sont : cuivre brûlé et lavé, gomme ammoniacque, pierre hématite, écorce d'encens, gomme. Dans un contexte médical, le nom de ce collyre est attesté plus tardivement chez Aëtius et Paul d'Égine.

caractères grecs<sup>2328</sup>, l'autre en latin<sup>2329</sup>. Il désigne probablement l'inventeur du collyre, Athénippe, un médecin sans doute contemporain de Scribonius Largus<sup>2330</sup>. Dans les traités latins, nous ne trouvons qu'une seule autre attestation du nom, en caractères latins, dans la reprise du chapitre de Marcellus Empiricus<sup>2331</sup>. Dans les textes grecs, Ἀθηνίπιον n'est attesté que chez Galien, dans deux uniques occurrences, employées dans deux recettes de collyres<sup>2332</sup>. La première de ces mentions (12, 774 K) apparaît dans la recette d'un collyre explicitement attribué à Scribonius Largus (ἐκ τῶν Σκριβωνίου Λάργου, « des livres de Scribonius Largus », vraisemblablement tiré du chapitre 26 des *Compositiones*) : il est prescrit pour les épanchements de longue date et les suppurations des yeux ; sa composition est la même que celle des *Compositiones*, à un ingrédient près – la gomme, absente de la recette de Galien- et avec des dosages différents ; Galien le mentionne car on lui doit, d'après lui, une variante dans le dosage de l'un des ingrédients (l'opium). Dans la suite du traité (12, 789 K), Galien attribue au médecin un « remède utile à tout », πάγγηστον, dont la composition n'offre que quelques points communs avec celle de Scribonius Largus : si presque tous les ingrédients d'origine végétale utilisés chez Scribonius Largus (le nard fait exception) le sont chez Galien, un seul des trois ingrédients d'origine minérale présent dans la recette latine, le cuivre, est employé dans la recette grecque. En outre, la recette de Galien compte plusieurs autres ingrédients d'origine végétale et minérale<sup>2333</sup>, et le mélange des ingrédients est broyé dans de l'eau de pluie (il l'est dans du vin de Chios chez Scribonius Largus).

### *Stratioticum*

Le collyre *stratioticum*, du grec στρατιωτικός, « de soldat »<sup>2334</sup>, est un collyre prescrit pour les granulations et l'obscurcissement des yeux,

*Stratioticum collyrium ad aspritudinem et caliginem,*

« Collyre *stratioticum* pour les granulations et l'obscurcissement des yeux<sup>2335</sup>. »

Ce collyre est composé de sept ingrédients, d'origine minérale (céruse, opium, cadmie) et végétale (poivre blanc, *omphacium*, suc de baumier, gomme). L'emploi que Scribonius Largus fait ici de l'adjectif *stratioticus* est particulier : c'est le premier, à notre connaissance, et l'un des rares, à l'employer dans un contexte médical. Dans les textes antérieurs aux

<sup>2328</sup> SCRIB. LARG. i. 26, p. 11.

<sup>2329</sup> SCRIB. LARG. 26, 1, p. 46.

<sup>2330</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 239-240 ; GUARDASOLE 2015, note 2, p. 77 ; éd. S. Sconocchia, De Gruyter 2020, p. 357-358. Sur les noms propres employés dans la terminologie thérapeutique : LANGSLOW 2000, p. 130-139, et notamment p. 131-132 pour les noms propres désignant l'inventeur du remède mentionné.

<sup>2331</sup> MARCELL. EMP. 8, 6 (*interdum autem et hoc superinunguntur qui prius Athenippio curati sunt*).

<sup>2332</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 789, 3-9 K) : πάγγηστον Ἀθηνίπιον : « remède utile à tout d'Athénippe » ; *ibid.* (= 12, 774, 8-9 K) : ἐν τῷ Ἀθηνίπιον Ἀσκληπιῶν, selon l'édition de Kühn, mais « qui doit vraisemblablement être corrigé ici » (JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 240) ; GUARDASOLE 2015, p. 77 choisit d'ailleurs d'éditer ἐν τῷ Ἀθηνίπιῳ Ἀσκληπιῶ, « dans l'Asclépios d'Athénippe ». Sur ces deux passages : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 239-240 ; GUARDASOLE 2015, p. 77.

<sup>2333</sup> Trois plantes (des « feuilles de *malabathrum* », μαλαβάθρου φύλλα, des « bâtons de cannelle », σύριγγες κασσίας, et du « verjus », ὀμφάκιον) et trois minéraux (du « *psoricon* », ψωρικός, de la « chalcite », χαλκίτις, et du « réalgar », σανδαράκη).

<sup>2334</sup> DELG, *s.u.* στρατός, « armée ».

<sup>2335</sup> SCRIB. LARG. 33, p. 49.

*Compositiones*, un tel emploi n'est attesté ni en latin – le terme n'est attesté que chez Plaute<sup>2336</sup> -, ni en grec – les occurrences sont pourtant nombreuses dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La postérité de l'ajectif dans les textes latins est rare, il n'est attesté que chez Marcellus Empiricus, où son emploi est le même que chez Scribonius Largus : il y désigne des collyres bons « pour l'obscurcissement et les granulations », *ad caliginem et aspritudinem*<sup>2337</sup>, « pour les gonflements des yeux, pour faire cesser les larmoiements aigus, pour les paupières rugueuses, les obscurcissements et les égratignures causées par la poussière et la fumée lors des déplacements », *ad tumores oculorum et lacrimam acrem conpescendam atque ad palpebras asperas et ad caliginem et cicatrices ex itinere et puluere et fumo collectas*<sup>2338</sup>. Dans les textes grecs, aucun collyre n'est mentionné sous ce nom avant le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>2339</sup>.

Le témoignage de Scribonius Largus n'est pourtant pas isolé : Celse mentionne un collyre *militare*, équivalent latin de *stratiocium*<sup>2340</sup>, de composition très proche de celle des *Compositiones*,

*Si uero scabri oculi sunt, quod maxime in angulis esse consuevit potest prodesse rinion, id quod supra positum est ; potest militare : id, quod habet aeruginis rasae, piperis longi, papaueris, singulorum P.II ; piperis albi, cummis, singulorum P.III ; cadmia elotae, cerussae, singulorum P.XVI.*

« Cependant, si les yeux présentent des rugosités, ce qui arrive habituellement dans les coins, le collyre *rinion*, cité ci-dessus, peut être utile, ainsi que le **collyre du soldat** qui contient : du vert-de-gris raclé, du poivre long, des larmes de pavot, chacun (P.) 2 ; du poivre blanc, de la gomme, chacun (P.) 4 ; de la cadmie lavée, de la céruse, chacune (P.) 16<sup>2341</sup>. »

Ce type de collyre s'adressait vraisemblablement, en premier lieu, aux soldats, qui étaient soumis à des facteurs pathogènes spécifiques, que mentionne d'ailleurs Marcellus Empiricus (intempéries, manque d'hygiène, poussière des routes...), « mais il va de soi que l'usage de tels collyres débordait le milieu militaire »<sup>2342</sup>.

<sup>2336</sup> PLAUT. *Mil.* 4, 8, 1359 : *heu, quom uenit mi in mentem, ut mores mutandi sient, / muliebris mores discendi, obliscendi stratiotici*, « hélas ! Lorsque je songe à quel point il va falloir que je change d'habitudes, que je me fasse à celles d'une femme, que j'oublie celles des soldats ! » (trad. P. Grimal, Gallimard, 1971) ; *Pseud.* 2, 2, 603 : *Iam pol ego hunc stratioticum nuntium aduenientem probe percutam*, « par Pollux, voici un messager militaire que je m'en vais, pour sa venue, étriller de la belle manière » ; 4, 1, 918 : *quippe ego te ni contemnam, / stratioticus homo qui cluear ?*, « mais si je ne faisais pas l'insolent, comment passerais-je pour un homme de guerre ? » .

<sup>2337</sup> MARCELL. EMP. 8, 70 (*collyrium... quod stratioticum dicitur*, « collyre... qui est appelé *stratioticum* ») ; cf. SCRIB. LARG. 33.

<sup>2338</sup> MARCELL. EMP. 8, 123. En 8, 125, il mentionne également un *collyrium stratioticum sporicum*, « collyre *stratioticum sporicum* », sans préciser les affections pour lesquelles il est prescrit.

<sup>2339</sup> Des collyres *stratioticum* sont cités chez Paul d'Égine et Aétius (cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 7, p. 245).

<sup>2340</sup> DELL, *s.u. miles*, « soldat » ; *militaris, -e*, « de soldat, militaire ».

<sup>2341</sup> CELS. 6, 6, 31a. La traduction est empruntée à M. Labonnelie-Pardon (AUBIN 2017, p. 161), pour qui *militare* est un adjectif et non un verbe à l'infinitif synonyme de *prodesse*, « être utile » (LÖFSTEDT 1990, p. 61) comme choisissent de le traduire les éditions anglaise et allemande du traité : *that one may also serve*, « celui-ci (d'onguent) peut aussi servir » (éd. W. G. Spencer, Loeb 1938), *gegen dieses Leiden wirkt auch eine Zubereitung*, « contre cette affection, cette préparation aussi fait effet » (éd. T. Lederer, WGB 2016) ; voir également CAPITANI 2004.

<sup>2342</sup> BOYER / BARRANDON / BINANT 1990, p. 237.

**Nom issu de son mode d'administration : perichrista**

*Perichrista* est attesté deux fois dans le traité, dans l'index,

*collyria acria et perichrista ad cicatrices extenuandas et palpebrarum aspritudinem,*

« collyres piquants et *perichrista* pour réduire les cicatrices et les granulations des paupières »<sup>2343</sup>,

et dans une recette pour les écoulements oculaires,

*hoc etiam superunctum ad puerorum epiphoras et qui non sufferunt inunctionem facit, ut huiusmodi medicamenta, quae perichrista uocant : croci Siculi pondo uncia, commis pondo uncia ; haec aqua teruntur, fiunt collyria,*

« ce remède aussi, en onction externe, est efficace pour les écoulements oculaires affectant les enfants et pour ceux qui ne supportent pas l'onction interne, à l'instar des médicaments de ce type qu'on appelle *perichrista* : une once de safran de Sicile, une once de gomme. On broie ces ingrédients dans de l'eau et on obtient les collyres<sup>2344</sup>. »

Ce type de collyres se distingue d'autres collyres (et c'est ce que soulignent l'étymologie du terme, un emprunt au grec περίχριστος<sup>2345</sup>, et le chapitre sur les écoulements oculaires) par leur mode d'administration, spécifiquement externe : la préparation est enduite (χρίω) autour (περί) des paupières. C'est sur ce point qu'insiste la recette suivante, qui indique de « bien enduire les paupières, en prenant soin que rien ne coule à l'intérieur de l'œil », *palpebras perungere, ne quid intra oculum fluat*<sup>2346</sup>. En latin, nous ne trouvons aucune autre attestation du terme. Dans la compilation de ces chapitres (29 et 30), Marcellus Empiricus emploie le substantif *perichristarion*, un hapax absolu en latin, qui n'est par ailleurs pas attesté en grec<sup>2347</sup> ; le passage souligne, comme dans les *Compositiones*, la nécessité de ne pas faire couler de médicament à l'intérieur de l'œil :

*Est huiusmodi medicamentum, quod perichristarion uocant Graeci, quod medicamentum satis efficax est, quo ita uti oportet, ut palpebrae suptiliter inde superlinantur, ne quid intra oculum fluat,*

« Il existe un remède du type suivant, que les Grecs appellent *perichristarion*, un remède assez efficace, qui doit être employé de telle sorte que les paupières en soient finement enduites, pour que rien ne coule dans l'œil<sup>2348</sup>. »

<sup>2343</sup> SCRIB. LARG. i. 28, p. 11. Le terme n'est pas repris dans le corps de la recette en question (SCRIB. LARG. 28, p. 47), où le collyre est nommé *harma* (sur ce nom, cf. infra, p. 213 et suiv.).

<sup>2344</sup> SCRIB. LARG. 29, p. 48.

<sup>2345</sup> DELG, s.u. χρίω, « frotter, oindre, enduire ». Le verbe περίχρισω, « enduire tout autour », est employé presque exclusivement dans des textes médicaux.

<sup>2346</sup> SCRIB. LARG. 30, p. 48. Sur *perungere* et les verbes de la même famille lexicale, cf. infra, p. 337 (et suiv.).

<sup>2347</sup> En latin, très rares (et souvent tardifs) sont les emprunts au grec issus de cette famille lexicale. Nous n'en connaissons que trois : *diachrisma*, *enchrista* (éd. Spencer, Loeb 1938 ; ἔγχριστα, éd. Lederer, WGB 2016) et *yperenchriston* ; le premier n'est attesté que deux fois, les deux derniers sont des hapax. *Yperenchriston* (non attesté en grec) est le nom d'un collyre, CASS. FEL. 29, 28 : *collyrium superinunctorium quod Graeci yperenchriston uocant*, « collyre à enduire que les Grecs appellent "yperenchriston" » ; ἔγχριστα et *diachrisma* désignent des onguents, CELS. 5, 24, 3 : ἔγχριστα autem Graeci uocant liquida, quae inlinuntur, « "enchrista" est le nom grec des onguents liquides » ; CASS. FEL. 35, 3 : *diachrisma stomaticon id est inlinimentum ori conueniens*, « onguent stomatique, c'est-à-dire liniment bon pour la bouche » ; *diachrisma id est inlinimentum*, « l'onguent, c'est-à-dire le liniment ».

<sup>2348</sup> MARCELL. EMP. 8, 9.

Dans les textes grecs, *περίχριστος* (dont les premières occurrences datent du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) est peu attesté avant les *Compositiones* – nous n'en connaissons que trois occurrences, toutes trois chez Aristophane de Byzance<sup>2349</sup> - et relativement peu usité dans les traités postérieurs – nous en trouvons moins de trente occurrences entre les I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (Dioscoride, Plutarque, Galien, Aélius Promotus, Oribase – tiré de Dioscoride et Archigène)-, mais son emploi est presque exclusivement médical : il désigne une préparation pharmaceutique, employée pour soigner non seulement des affections oculaires<sup>2350</sup>, mais également des affections cutanées<sup>2351</sup>, la gorge et les amygdales<sup>2352</sup>, les morsures<sup>2353</sup> et n'importe quelle maladie aiguë<sup>2354</sup>. Les textes se contentent généralement de mentionner la préparation ou d'en donner la composition (un mélange d'ingrédients d'origine principalement – mais pas uniquement- végétale) ; certains en signalent la propriété<sup>2355</sup> ou l'aspect<sup>2356</sup>. Aucun ne précise le geste à faire pour l'administrer.

### Nom issu de sa consistance : *hygra*

Un médicament liquide pour la granulation des paupières, les excroissances de chair et les callosités tient son nom, *hygra* (ὕγρα), de sa consistance :

*hygram* appellant, quia est liquidum medicamentum,

« les Grecs l'appellent *hygra* parce que c'est un médicament liquide<sup>2357</sup>. »

Il est composé d'ingrédients végétaux (myrrhe, encens, safran) et minéraux (*misy*, chalcite) broyés dans du vinaigre et mêlés à du miel attique. Cet emprunt au grec ὕγρα, féminin de l'adjectif ὕγρός, « humide, liquide », auquel Scribonius Largus donne l'équivalent latin *liquidum*, n'est pas attesté dans les textes latins antérieurs aux *Compositiones*<sup>2358</sup>. Dans le corpus grec, deux traités hippocratiques prescrivent un « médicament humide/liquide », ὕγρὸν φάρμακον, l'un pour la fluxion sur les yeux, τοῦτον χρῆ τῷ φαρμάκῳ ἢ τῷ ὕγρῳ ἢ τῷ ξηρῳ ἐν παστῷ ἰῆσθαι, « on soignera le patient avec le médicament soit humide, soit sec en poudre »<sup>2359</sup>, l'autre, pour les granulations du trachome, τότε δὲ χρῆ τιτι τῶν ὕγρῶν

<sup>2349</sup> AR. BYZ. H.A. 1, 73-74.

<sup>2350</sup> DIOSC. 1, 72 ; 1, 77 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 793 K) ; AEL. PROM. *Append.* 10, 12-16 ; ORIB. *Coll.* 12, p. 6 (tiré de Dioscoride) ; *Syn.* 3, 140 ; 8, 40.

<sup>2351</sup> THESS. 1, 12 (« alopecie », ἀλωπεκία, « dartre », ἀλόφος, « lepra », λέπρα, « gale », ψώρα) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 834 K, « pour les darts chroniques », πρὸς λειχήνας χρονίους) ; ORIB. *Coll.* 43, 42 (« sur les ulcères pestilentiels », περὶ λοιμικῶν ἐλκῶν).

<sup>2352</sup> DIOSC. 1, 77.

<sup>2353</sup> DIOSC. 1, 78.

<sup>2354</sup> PLUT. *Cons. ad Apoll.* 102 : οὐδὲ γὰρ οἱ βέλτιστοι τῶν ἰατρῶν πρὸς τὰς ἀθρόας τῶν ρευμάτων ἐπιφορὰς εὐθὺς προσφέρουσι τὰς διὰ τῶν φαρμάκων βοήθειας, ἀλλ' ἐῷσι τὸ βαρῦνον τῆς φλεγμονῆς δίχα τῆς τῶν ἔξωθεν περιχρίστων ἐπιθέσεως αὐτὸ δι' αὐτοῦ λαβεῖν πέψιν, « ainsi, dans les fluxions aiguës, les bons médecins n'ont-ils pas recours tout de suite aux médicaments, mais laissent la violence de l'inflammation se calmer d'elle-même sans appliquer des remèdes externes ».

<sup>2355</sup> AEL. PROM. *Append.* 10, 15 : le remède est qualifié d'« astringent », σταλτικόν.

<sup>2356</sup> AEL. PROM. *Append.* 10, 12-14 et 16 : ce type de remède est dit « de belle couleur », εὐχρῶν, εὐμορφόχρῶν, « de belle apparence », εὐπρεπές, et « brillant », πορφυροῦν.

<sup>2357</sup> SCRIB. LARG. 37, 1, p. 51.

<sup>2358</sup> Lorsque Celse donne la recette d'un médicament liquide pour l'ulcération des yeux (CELS. 6, 6, 22), c'est le syntagme *medicamentum liquidum* sans équivalent grec qu'il emploie (JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 246 signale ce médicament sans préciser la référence du chapitre dans lequel il est mentionné).

<sup>2359</sup> HIPPOC. *Loc. Hom.* 13.

φαρμάκων, ὅκου ἄνθος ἐστὶ χαλκοῦ, τούτῳ ἀνατριῦσαι, « alors, il faut faire une onction avec l'un des médicaments liquides contenant de la fleur de cuivre »<sup>2360</sup>.

Dans les traités médicaux latins postérieurs aux *Compositiones*, *hygra* n'est attesté que chez Marcellus Empiricus<sup>2361</sup>. Toutefois, Cassius Félix donne le nom d'*hygrocollyrium* (\*ὕγροκολλύριον), « collyre liquide », à un collyre pour la « cataracte » (*suffusio*), dont la composition est très proche d'une recette de Scribonius Largus pour la « suffusion des yeux » (*suffusio oculorum*)<sup>2362</sup>. Dans les textes grecs, le traité galénique *De compositione medicamentorum secundum locos* signale plusieurs recettes de « médicaments liquides », ὑγρά φάρμακα, et de « (préparations ophtalmiques) liquides », ὑγραὶ (ὀφθαλμικαί), de compositions relativement similaires les unes aux autres<sup>2363</sup>, et dont l'une d'elles est attribuée à Scribonius Largus, ὀξυδερκικὴ Λάργου, « remède apte à rendre la vue perçante, de Largus »<sup>2364</sup>.

### 5. 2. b. Les noms donnés aux emplâtres

Un emplâtre, *emplastrum* (ἔμπλαστρον), est un « médicament externe, solide, glutineux, se ramollissant par la chaleur, et adhérent à la partie sur laquelle on l'applique »<sup>2365</sup>. Les ingrédients qui le composent, d'origine végétale, animale et minérale, sont soigneusement broyés avant d'être amalgamés avec un corps gras (des huiles) ou de la cire. Dans les *Compositiones*, Scribonius Largus consacre plus de cinquante chapitres à des recettes d'emplâtres chirurgicaux<sup>2366</sup>. La majorité d'entre eux portent un nom spécifique, qui renvoie soit à leur couleur, soit à leur inventeur, soit à leur composition, soit à leurs propriétés. Dans notre corpus, ces noms sont issus de leur composition (*diacadmias*, διαλῶν/δι' ἁλῶν) et de leurs propriétés (*epispastice*, *tryphera*).

#### Noms issus de leur composition

Deux emplâtres tiennent leur nom de leur composition, l'emplâtre *dacadmias*, « à base de cadmie », et l'emplâtre δι' ἁλῶν, « à base de sel ».

<sup>2360</sup> HIPPOC. *Vid. Ac.* 4, 1.

<sup>2361</sup> Pour le trouble de la vue : MARCELL. EMP. 8, 108 ; 8, 109 ; pour la granulation des paupières, les excroissances de chair et la callosité : MARCELL. EMP. 8, 120 (cf. SCRIB. LARG. 37, 1) ; pour les purulences : MARCELL. EMP. 8, 208 ; 8, 209 ; 8, 212.

<sup>2362</sup> CASS. FEL. 29, 22 (le terme est un hapax absolu) ; SCRIB. LARG. 38, 1, p. 52. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 248-249 signale la similitude entre les deux recettes. Pour comparaison, nous renvoyons à un hapax plinien de formation analogue, le substantif *hygremplastrum*, « emplâtre humide » (PLIN. *HN*, 34, 155, forme sous laquelle l'écaille de fer est bonne pour nettoyer les plaies et les fistules).

<sup>2363</sup> Pour les références à ces passages et les compositions de ces remèdes : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 248-249.

<sup>2364</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 738, 3 K). JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 248-249 signale que la recette comprend toutefois beaucoup moins d'ingrédients que celle des *Compositiones*. GUARDASOLE 2015, p. 75-76 précise qu'il s'agit de recettes perdues dans l'œuvre de Scribonius Largus, mais réélaborées dans celle de Marcellus Empiricus. Sur les collyres ὀξυδερκικὰ : GUARDASOLE 2014.

<sup>2365</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « emplâtre ».

<sup>2366</sup> SCRIB. LARG. 201-254, p. 164-197. D'autres emplâtres sont mentionnés dans le reste du recueil, comme par exemple l'« emplâtre antidote » du chapitre 175 (cf. *infra*, note 2441, p. 225).

### *Diacadmias*

L'emplâtre *diacadmias* est un emplâtre cicatrisant à base de cadmie, *cadmia/καδμία* :

*Emplastrum diacadmias. Emplastrum, diacadmias Graeci dicunt, quod cicatricem ducit : cadmiae pondo libram, chalcitidis ustae pondo libram,*

« Emplâtre *diacadmias*. Emplâtre, dit *diacadmias* en grec, qui fait cicatriser : une livre de cadmie, une livre de chalcite brûlée<sup>2367</sup> » ;

les deux ingrédients sont broyés dans du vin, puis incorporés à un cérat (un mélange de cire, de résine et d'huile de myrte). Ce sont les deux seules attestations du terme du recueil ; en revanche, nous trouvons une occurrence dans l'index du groupe prépositionnel grec auquel il est emprunté : *emplastrum ad idem, διὰ καδμίας dicitur* : « emplâtre pour le même mal, dit *dia cadmias* »<sup>2368</sup>.

La recette ne se trouve pas chez Marcellus Empiricus et nous ne connaissons que deux autres occurrences de *diacadmias* dans les textes latins, toutes deux chez Caelius Aurélianus : il y désigne, comme chez Scribonius Largus, un médicament cicatrisant à base de cadmie, *medicam[en] diacadmias appellat[um]*, « remède appelé *diacadmias* », employé pour soigner les abcès et les ulcères de la matrice<sup>2369</sup>. Dans les textes grecs, seuls quelques passages chez Soranos, Galien et Oribase (tiré d'Antyllos et Galien) mentionnent des remèdes « à base de cadmie », διὰ (τῆς) καδμ(ε)ίας (il n'existe pas de forme hypostasée<sup>2370</sup>, le groupe διὰ (τῆς) καδμ(ε)ίας étant substantivé par ellipse du nom déterminé<sup>2371</sup> ou fonctionnant comme déterminant d'un nom<sup>2372</sup>) : il s'agit de remèdes cicatrisants employés notamment pour les ulcères et les inflammations<sup>2373</sup>. Ce type de remède est également mentionné dans un papyrus du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, ἐπουλω]τικὴ διὰ καδμεία<sup>2374</sup>.

### *Διαλῶν, δι' ἄλῶν*

L'emplâtre *διαλῶν / δι' ἄλῶν* est un emplâtre à base de sel (ἄλς), comme le souligne l'équivalent latin, (*emplastrum*) *ex sale*, que Scribonius Largus lui donne dans les deux passages du traité dans lesquels il le mentionne sous ce nom,

*emplastrum ex sale album, quod διαλῶν Graeci uocant,*

<sup>2367</sup> SCRIB. LARG. 242, p. 193.

<sup>2368</sup> SCRIB. LARG. i. 242, p. 30 (c'est la seule attestation dans les textes latins de ce syntagme prépositionnel en caractères grecs).

<sup>2369</sup> CAEL. AUR. *Gyn. Sor.* 2, 101 ; 2, 107.

<sup>2370</sup> Contrairement aux deux noms de collyres (cf. supra, p. 210 et suiv.).

<sup>2371</sup> On trouve les formes τὸ διὰ τῆς καδμίας, « remède à base de cadmie » (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 888 K]) et ἡ τὴν διὰ καδμίας, « composition à base de cadmie » (SOR. 2, 21, 34 [= 2, 53 Ilb.]).

<sup>2372</sup> Ἡ διὰ καδμείας ἐπουλωτική, « emplâtre cicatrisant à base de cadmie » (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 524-525 K]).

<sup>2373</sup> On trouve plusieurs recettes d'un « emplâtre cicatrisant à base de cadmie », ἡ διὰ καδμείας ἐπουλωτική (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 524-525 K] ; ORIB. *Syn.* 3, 3). Galien cite, parmi les remèdes cicatrisants, ceux composés de cadmie, τὰ συνουλωτικά τε καὶ ἐπουλωτικά καλούμενα, καθάπερ καὶ τὸ διὰ τῆς καδμίας, « (appliquer) les médicaments dits cicatrisants, comme celui à base de cadmie » (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 888 K] ; reprise ORIB. *Coll.* 44, 13) ; on trouve par exemple les indications suivantes : ἀπουλώσεως χάριν (...) παραλαμβάνομεν (...) ἡ τὴν διὰ καδμίας, « nous employons pour obtenir la cicatrisation (...) la composition (...) à la cadmie » (SOR. 2, 21, 32-34 [= 2, 53 Ilb.]).

<sup>2374</sup> ANDORLINI 2018, p. 68-74, et plus spécifiquement, p. 72.



« emplâtre blanc à base de sel, que les Grecs appellent *di'halon*<sup>2375</sup> » ;

*emplastrum album ex sale* (δι' ἁλῶν Graeci dicunt),

« emplâtre blanc à base de sel (les Grecs l'appellent *di'halon*)<sup>2376</sup>. »

Cet emplâtre, classé parmi les emplâtres *epispastice*<sup>2377</sup>, est prescrit pour les indurations et les douleurs chroniques, il est sudorifique et fait cicatriser rapidement les ulcères anciens. Ce sont les deux seules attestations de cette dénomination grecque, mais Scribonius Largus donne la recette d'un second emplâtre « à base de sel », *ex sale*, un emplâtre « noir, plus efficace, qui donne également des résultats pour tout », *nigrum efficacius, eadem ad omnia facit*<sup>2378</sup>. Or, en dépit du nom donné à l'emplâtre, le sel (du sel marin, *sal marinus*<sup>2379</sup>) ne constitue nullement le principal ingrédient de l'une ou l'autre recette, composées également de céruse et d'huile vieille : présent dans l'emplâtre blanc dans les mêmes quantités que les deux autres ingrédients, celui-ci entre en moindre quantité dans la composition de l'emplâtre noir (*olei autem ueteris triplex adicitur*, « on y ajoute toutefois le triple d'huile vieille »). Pourquoi donc cette dénomination et pourquoi spécifiquement dans ces deux recettes, alors que d'autres préparations à base de sel<sup>2380</sup> l'emploient dans des quantités égales aux (quelques) autres ingrédients qui les composent<sup>2381</sup> ? Les attestations antérieures de remèdes dits « à base de sel » sont quasi inexistantes, même s'il est ingrédient (voire principal ingrédient) de nombreuses compositions. Dans les textes latins, Celse n'en mentionne aucun. Dans le corpus hippocratique, une « préparation à base de sel », τὸ ἀπὸ ἁλῶν συντιθέμενον, est donnée aux parturientes dont les lochies présentent des mucosités<sup>2382</sup>, mais le traité n'en précise pas la composition.

Dans les traités latins, le syntagme prépositionnel δι' ἁλῶν n'est pas attesté ailleurs que chez Scribonius Largus. En revanche, nous trouvons chez Cassius Félix deux attestations de l'hypostase *di(h)alon* : il qualifie, sans précisions sur sa composition, un « emplâtre/médicament à base de sel », *di(h)alon emplastrum/medicamentum*, employé dans le traitement des empyèmes<sup>2383</sup> et des scrofules<sup>2384</sup>. Il vise à attirer la matière<sup>2385</sup> et à la

<sup>2375</sup> SCRIB. LARG. i. 217, p. 28.

<sup>2376</sup> SCRIB. LARG. 217, p. 179.

<sup>2377</sup> Sur les emplâtres de ce nom, cf. infra, p. 222 (et suiv.).

<sup>2378</sup> SCRIB. LARG. 218, p. 179-180. Cet emplâtre est également mentionné dans l'index : *emplastrum aliud ex sale nigrum ad eadem efficacius*, « autre emplâtre à base de sel, noir, plus efficace pour les mêmes maux » (SCRIB. LARG. i. 218, p. 28).

<sup>2379</sup> Sur le sel, ses variétés et ses emplois culinaires : ANDRE 1981, p. 191-193.

<sup>2380</sup> Pour les recettes avec du sel : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. sal* et *sal fossicium*.

<sup>2381</sup> SCRIB. LARG. 68, p. 69 (pour l'angine) : cinq ingrédients (fiel de taureau, sel, vinaigre, miel, huile vieille) mélangés « en parts égales », *aequas partes*, pour en frotter l'intérieur de la gorge avec une plume ; 135, 2, p. 123 (substances qui relâchent le ventre) : trois ingrédients (sel, blé, ache), « en quantités égales », *paribus mensuris*.

<sup>2382</sup> HIPPOC. *Mul.* 1, 29 : χαλεπὸν γὰρ τοῦτ' ἐστὶ τὸ νόσημα. ταύτη διδόναι φάρμακον ὃ τι φλέγμα ἄγει, καὶ ἐπιπίνειν γάλα ἐφθὸν αἴγειον ἐν μέλιτι· ἦν δὲ μὴ ἐσακούη, κάρδαμον ἢ κνήκον ἢ κνέωρον ἢ πολυπόδιον ἢ ὄρον ἢ τὸ ἀπὸ ἁλῶν συντιθέμενον διδόναι, καὶ ὅσα φλέγμα χαλᾷ τε καὶ ἄγει, « la maladie est difficile : prescrire un médicament qui attire le phlegme, suivi d'une boisson de lait de chèvre bouilli avec du miel ; si la patiente ne réagit pas, donner du cresson, du carthame, du *cneoron*, de la *polypodium*, du petit-lait ou la composition à base de sel, ainsi que tout ce qui relâche et évacue le phlegme » (trad. P. Potter, Loeb 2018, modifiée).

<sup>2383</sup> CASS. FEL. 21, 5 (*dihalon emplastrum*).

<sup>2384</sup> CASS. FEL. 26, 3 (*dialon medicamentum*).

<sup>2385</sup> CASS. FEL. 21, 5 : l'emplâtre est employé à la suite de deux traitements à base de sel, une fomentation à la vapeur d'eau salée et un cataplasme diaphorétique (*diaforeticum cataplasma*).

dessécher<sup>2386</sup>. Dans les textes grecs, des remèdes « à base de sel », διὰ τῶν ἁλῶν/δι' ἁλῶν (il n'existe pas de forme hypostasée), sont mentionnés chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos et Oribase (tiré de Rufus et Galien). Le syntagme διὰ τῶν ἁλῶν/δι' ἁλῶν soit fonctionne comme déterminant d'un nom<sup>2387</sup>, soit est substantivé par ellipse du nom déterminé<sup>2388</sup>; rares sont les emplois d'un participe à sens passif<sup>2389</sup>. Il s'agit, dans la majorité des emplois, de traitements externes, épithème (ἐπίθεμα), cérat (κηρωτή), emplâtre (ἔμπλαστρον/-ος) à appliquer<sup>2390</sup>, préparations à frotter (τριψις, ἀνάτριψις, τριβῶ)<sup>2391</sup>, ou fomentations (πυρία)<sup>2392</sup>; dans un témoignage de date tardive, la préparation à base de sel est administrée en suppositoire (βάλανος)<sup>2393</sup>. Les emplois de ce type de remède sont très variés : comme chez Scribonius Largus, ils constituent une catégorie de remèdes diaphorétiques<sup>2394</sup>, et on les emploie pour les œdèmes<sup>2395</sup>, les tumeurs<sup>2396</sup> et les douleurs<sup>2397</sup>; ils sont également bons pour l'inflammation des poumons<sup>2398</sup>, la paralysie<sup>2399</sup>, les ictériques et les néphrétiques<sup>2400</sup>, les morsures venimeuses<sup>2401</sup>, ou encore comme purgatifs<sup>2402</sup>. Chez

<sup>2386</sup> CASS. FEL. 26, 3 : *nouit enim scrofas soluere et in humore purulento conuersas per poros cutis desiccare*, « il est en effet efficace pour résoudre les scrofules et les dessécher ».

<sup>2387</sup> Par exemple, [DIOSC.] *Eup.* 2, 67, 1 : ἡ δι' ἁλῶν καὶ ἐλαίου τριψις, « la friction à base de sel et d'huile » ; [ORIB.] *Ecl.* 98, 2 : αἱ δι' ἁλῶν κηρωταί, « les cérats à base de sel ».

<sup>2388</sup> Par exemple, ANONYM. MED. 9, 3, 15 : ἄριστον δὲ καὶ τὸ δι' ἁλῶν, « excellent est l'épithème à base de sel » ; PHILUM. *Ven.* 7, 10 : εἰσὶ δὲ καὶ ἔμπλαστροι δριμύταται (...), ὡς ἡ δι' ἁλῶν, « il y a des emplâtres très âcres (...), comme celui à base de sel » ; GAL. *De comp. med. sec. gen. VII* (= 13, 990, 16 K) : μετὰ τοῦτο τὸ φάρμακον ὁ Δαμοκράτης ἔγραψε τὴν διὰ τῶν ἁλῶν, « après ce médicament, Damocrate a écrit sur la préparation à base de sel » ; [ORIB.] *Ecl.* 91, 3 : ἡ δι' ἁλῶν, « préparation à base de sel ».

<sup>2389</sup> Par exemple, ANONYM. MED. 21, 3, 2 : κηρωτὴν τὴν δι' ἁλῶν καὶ παλαιοῦ ἐλαίου πεποιημένην, « le cérat fait avec du sel et de l'huile vieille ».

<sup>2390</sup> Par exemple, ANONYM. MED. 9, 3, 15 (ἐπίθεμα) ; 21, 3, 2 (κηρωτὴν) ; ἔμπλαστρον : GAL. *De comp. med. sec. gen. VII* (= 13, 501, 13, où δι' ἁλῶν est spécifiquement signalé comme le nom donné à certains emplâtres âcres, αἱ καλούμεναι δι' ἁλῶν, « ceux appelés à base de sel » ; 13, 900, 11 K) ; PHILUM. *Ven.* 3, 5.

<sup>2391</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 67, 1 : ὠφελεῖ δὲ καὶ ἡ δι' ἁλῶν καὶ ἐλαίου τριψις πολλή, « sont bénéfiques de nombreuses frictions à base de sel et d'huile » ; GAL. *Ad Glau. de med. meth.* 2, 5 (= 11, 101, 18 K) : καὶ γὰρ ἀνάτριψις μόνῃ δι' ὄξυρροδίνου καὶ ποτε δι' ἁλῶν καὶ ἐλαίου ἢ καὶ τῶν ἁλῶν ἐμβληθέντων τῷ ὄξυρροδίνῳ..., « car le massage seul avec l'*oxyrhodinum*, et parfois avec du sel et de l'huile, ou avec d'autres choses mises dans l'*oxyrhodinum*... » ; ORIB. *Coll.* 44, 28 (tiré de Galien) : ἐκθεραπεύεται τριβομένων τῶν μορίων, ἐνίοτε μὲν δι' ὄξυρροδίνου, ποτὲ δὲ δι' ἁλῶν καὶ ἐλαίου, « on guérit complètement [l'œdème] en frottant les parties tantôt avec de l'*oxyrhodinum*, tantôt avec du sel et de l'huile » (trad. Ch. Daremberg/U. C. Bussemaker 1854, modifiée).

<sup>2392</sup> GAL. *Ad Glau. de med. meth.* 2, 8 (= 11, 113, 18 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 621, 6 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 355, 13 K).

<sup>2393</sup> ORIB. *Coll.* 7, 26, 157 (tiré de Rufus) : βέλτιον δὲ καὶ βάλανον προσθέσθαι δι' ἁλῶν ἢ νίτρου..., « il vaut mieux appliquer aussi un suppositoire à base de sel, de natron... ».

<sup>2394</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. sec. gen. VII* (= 13, 942, 14 K) : αἱ δι' ἁλῶν διαφορητικαὶ Δαμοκράτους, « diaphorétiques à base de sel de Damocrate » ; ἄλλη δι' ἁλῶν ἐπισπαστική, « autre épispastique à base de sel » (cf. supra, note 2377).

<sup>2395</sup> GAL. *Ad Glau. de med. meth.* 2, 5 (= 11, 101, 18 K).

<sup>2396</sup> GAL. *Ad Glau. de med. meth.* 2, 8 (= 11, 113, 18 K) ; ORIB. *Syn.* 3, 31.

<sup>2397</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 621, 6 K), oreilles douloureuses.

<sup>2398</sup> ANONYM. MED. 9, 3, 15 : τὸ δι' ἁλῶν καὶ τὸ διὰ στυπτηρίας, « l'épithème à base de sel, celui à base d'alun ».

<sup>2399</sup> ANONYM. MED. 21, 3, 2.

<sup>2400</sup> [DIOSC.] *Eup.* 2, 67, 1.

<sup>2401</sup> PHILUM. *Ven.* 7, 10.

<sup>2402</sup> ORIB. *Coll.* 7, 26 (cf. supra, note 2393) : le suppositoire est administré si la boisson purgative n'a pas eu d'effets.

Galien, les principaux ingrédients des remèdes épispastiques/diaphorétiques, sel, céruse, huile vieille, sont les mêmes que chez Scribonius Largus<sup>2403</sup>.

### *Nom issu de sa propriété : epispastice*

Quatre recettes d'emplâtres sont regroupées sous le titre *emplastrum epispastice*<sup>2404</sup>, « emplâtre *epispastice* », une dénomination également employée dans la première d'entre elles,

*emplastrum quod aperit et educit pus uel si quid aliud subest ; epispastice dicitur,*

« emplâtre qui ouvre, et fait sortir le pus ou toute autre matière qui se trouve à l'intérieur ; on l'appelle *epispastice*<sup>2405</sup>. »

Ces emplâtres, composés d'ingrédients d'origine végétale (cire, résine, huile) et minérale (natron, sel marin, céruse, litharge), sont prescrits pour soigner les indurations, les ulcères et les douleurs<sup>2406</sup>, ainsi que les brûlures et les engelures<sup>2407</sup>. *Epispastice*, un emprunt au grec ἐπισπαστική, « qui attire »<sup>2408</sup>, est ici attesté pour la première fois en caractères latins. Dans l'index, Scribonius Largus emploie également le terme en caractères grecs, ἐπισπαστική<sup>2409</sup>, mais celui-ci est déjà attesté dans le *De medicina* de Celse dans un emploi identique : il y désigne des applications externes, onguents (*malagmata*) ou emplâtres, propres à « faire sortir » (*extrahere*) la matière, *quaedam extrahunt, quae EΠΙΣΠΑΣΤΙΚΑ uocantur*, « certains (onguents) font sortir la matière – on les appelle *epispastica* »<sup>2410</sup>, *sunt etiam quaedam emplastra nobilia ad extrahendum. Quae ipsa quoque EΠΙΣΠΑΣΤΙΚΑ nominantur*, « il existe des emplâtres excellents pour faire sortir la matière ; on les appelle aussi *epispastica* »<sup>2411</sup>. Or, l'adjectif est très rarement attesté dans les textes grecs avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère et ce n'est que dans l'*Appendice au Régime des maladies aiguës* (le premier texte dans lequel nous le trouvons) qu'il est employé dans un contexte médical : l'emploi est le même que dans les traités latins, il y désigne des « décoctions capables d'attirer les humeurs », ροφήματα ἐπισπαστικά, prescrites aux malades atteints de *causon*, sans qu'en soit précisée la composition<sup>2412</sup>.

Dans les textes latins, nous ne connaissons qu'une seule autre occurrence de l'adjectif, chez Gargilius Martialis : il y caractérise les propriétés d'une plante, la moutarde, *cuius naturam medici uolunt esse (...) epispasticam, quae quod comprehendit adducat*, « les médecins soutiennent que [la] nature [de la moutarde] est (...) épispastique (parce qu'elle

<sup>2403</sup> À ces ingrédients s'ajoutent : du noir de cordonnier et du vinaigre (GAL. *De comp. med. sec. gen. VII* = 13, 927, 16 K), de l'aristoloché et de la propolis (*ibid.* 13, 928, 1 K) ou de l'écume d'argent (*ibid.* 13, 942, 14 K). Pour des emplois thérapeutiques du sel : SAMAMA 2021.

<sup>2404</sup> SCRIB. LARG. t. 216, p. 179.

<sup>2405</sup> SCRIB. LARG. 216, p. 179.

<sup>2406</sup> SCRIB. LARG. 217, p. 179 ; 218, p. 179-180. Sur ces deux recettes, cf. supra, p. 219 (et suiv.).

<sup>2407</sup> SCRIB. LARG. 219, p. 180 : *emplastrum album ad combusta et perniones*, « emplâtre blanc pour les brûlures et les engelures ».

<sup>2408</sup> DELG, s.u. σπάω, « tirer », avec ἐπισπάω, « tirer vers soi, attirer » ; ἐπισπαστικός, -ή, -όν, « qui attire ».

<sup>2409</sup> SCRIB. LARG. i. 216, p. 28. Le texte est rigoureusement le même que celui de la recette, à l'exception du nom de l'emplâtre, qui apparaît donc sous la forme ἐπισπαστική dans l'index.

<sup>2410</sup> CELS. 5, 18, 1.

<sup>2411</sup> CELS. 5, 19, 12.

<sup>2412</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 2, 1. Sur conjecture des différents éditeurs, comme le signale J. Jouanna-Bouchet dans son édition (CUF 2016), note 1, p. 338.

contracte ce qu'elle saisit) »<sup>2413</sup>. Dans les textes grecs, le terme est employé plus fréquemment (on le trouve chez l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Severus, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos, Aélius et Oribase, tiré de Dioscoride et Galien) et dans des contextes exclusivement médicaux. Certains emplois sont identiques à ceux des traités hippocratique et latins : Dioscoride mentionne plusieurs « emplâtres “épispastiques” », ἐπισπαστικά ἔμπλαστροι, sans en préciser ni la composition, ni l'usage<sup>2414</sup>, et Galien regroupe sous ce nom (ἐπισπαστικά) un certain nombre de recettes<sup>2415</sup>, dont certaines présentent des points communs avec le texte de Scribonius Largus pour ce qui est soit de l'usage fait du médicament (des préparations sont prescrites pour faire sortir le pus<sup>2416</sup>, soigner les « indurations », σκληρίας<sup>2417</sup>, et les « abcès », ἀποστήματα<sup>2418</sup>), soit de l'ingrédient mis en avant dans le nom de la préparation (certaines d'entre elles étant faites « à base de sel », (ἄλλη) δι' ἁλῶν (ἐπισπαστική)<sup>2419</sup>), soit de sa couleur (nous trouvons un emplâtre *epispastice* blanc, λευκή ἐπισπαστική<sup>2420</sup>, et un *epispastice* noir, ἄλλη μέλαινα ἐπισπαστική<sup>2421</sup>). L'usage de ce type de préparations est par ailleurs très divers : on les emploie notamment aussi pour les « choirades » (χοιράδας)<sup>2422</sup>, les « podagres » (ποδάγρας)<sup>2423</sup>, les « parotides » (παρωτιδας)<sup>2424</sup>, les « fistules » (σύριγγας)<sup>2425</sup>, les morsures (serpent venimeux ou chien enragé)<sup>2426</sup> ou les hydrocèles<sup>2427</sup>.

<sup>2413</sup> GARG. MART. 29. C'est un emploi que l'on trouve en grec à la même époque et plus tardivement : l'adjectif ἐπισπαστικός qualifie les propriétés de fleurs (anémone : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 11, 831 K] ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 1, 68, tiré de Galien ; narcisse : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 12, 86 K] ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 13, 6, tiré de Galien), de fruits (poivre : DIOSC. 2, 159), de résines (propolis : DIOSC. 2, 84 ; *galbanum* : DIOSC. 3, 83 ; gomme ammoniacque : DIOSC. 3, 84), de légumineuses (pois chiches : GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* [= 11, 876 K] ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 5, 28, tiré de Galien) ou encore du levain (DIOSC. 2, 85 ; ORIB. *Coll.* 15, 1, 16, 54, tiré de Galien).

<sup>2414</sup> Par exemple, DIOSC. 2, 154 (chapitre sur la moutarde : ἐπισπαστικαῖς τε ἐμπλάστοις καὶ ψωρικαῖς μείγνυται χρησίμως, « c'est un ingrédient utile pour les emplâtres absorbants et contre la gale ») ; 5, 113, 2 (chapitre sur l'écume de natron, ἀφρός δὲ νίτρου : μείγνυται καὶ διαφορητικαῖς καὶ ἐπισπαστικαῖς καὶ λεπρικαῖς ἐμπλάστοις, « on la mélange également aux emplâtres résolutifs, absorbants et à ceux contre la lèpre »).

<sup>2415</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 925-945 K).

<sup>2416</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 929, 7 K : ἄλλη πῦον διαφοροῦσα, « un autre, pour évacuer le pus » ; 13, 932 6 K : ἄλλη κενωτικὴ πύων, « un autre qui évacue le pus »).

<sup>2417</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 926, 14 ; 930, 14 K).

<sup>2418</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 933, 7 ; 934, 17 K) ; AEL. PROM. 56, 9 ; [ORIB.] *Ecl.* 92 (cf. supra, note 2422).

<sup>2419</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 927, 16 ; 928, 1 K).

<sup>2420</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 933, 6 K).

<sup>2421</sup> GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 934, 15 K).

<sup>2422</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 925, 18 ; 926, 11 ; 930, 17 ; 933, 6 ; 934, 16 K). Voir aussi [ORIB.] *Ecl.* 92 (chapitre portant sur les remèdes « épispastiques », ἐπισπαστικά). Pour comparaison, cf. CASS. FEL. 26, 3 (pour les scrofules), qui prescrit des remèdes diaphorétiques à base de sel (cf. supra, note 2384).

<sup>2423</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 925, 10 ; 941, 15 K).

<sup>2424</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 933, 6 ; 934, 16 K). Voir aussi [ORIB.] *Ecl.* 92 (cf. supra, note 2422).

<sup>2425</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 925, 18 ; 933, 8 K).

<sup>2426</sup> PHILUM. *Ven.* 24, 5 (χρώμεθα δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις ἐπισπαστικοῖς : « nous employons aussi d'autres remèdes épispastiques », trad. personnelle) ; [ORIB.] *Ecl.* 92 (cf. supra, note 2422). Cf. aussi [GAL.] *De ther. ad Pis.* 16, 9 (= 14, 280 K) : κεχρηῆσθαι τοῖς ἄλλοις φαρμάκοις ὅσα ἐπισπαστικά ἐστί, « nous usons de tous les autres médicaments qui exercent une attraction ».

<sup>2427</sup> [ORIB.] *Ecl.* 84, 7 : πρὸς ὑδροκήλας. (...) ποιοῦσι καὶ αἱ ἐπισπαστικά : « pour les hydrocèles. Sont aussi efficaces les remèdes épispastiques » (trad. personnelle).

**Nom issu de sa qualité : tryphera**

*Tryphera* est le nom donné à plusieurs emplâtres chirurgicaux dont les vertus permettent d'éviter le recours à une intervention chirurgicale invasive<sup>2428</sup>. Le terme n'est mentionné que deux fois dans le traité (dans une recette et l'index correspondant), mais il désigne plusieurs emplâtres :

*Melior tryphera, hoc enim nomine appellatur utrumque genus medicamenti,*

« Un meilleur emplâtre *tryphera*, car tel est le nom qu'on donne à l'une et l'autre sorte de médicament »<sup>2429</sup> ;

*Melior tryphera - hoc enim nomine superius positum medicamentum appellatur- facit ad omnia quae ferro debent tolli sine magno dolore,*

« Un meilleur emplâtre *tryphera* (car c'est le nom qu'on donne au médicament précédemment indiqué), efficace pour tout ce qui doit être enlevé par le fer sans que cela fasse trop souffrir<sup>2430</sup>. »

Le médicament du chapitre 230, composés d'ingrédients d'origine minérale (fleur de cuivre, chaux vive, natron, orpiment), végétale (racine de thapsie, lie de vin séchée) et animale (fiel de taureau), broyés dans de la lessive de cendres, est bon pour faire disparaître les hémorroïdes, couper la luette affaissée et soigner les paupières poilues. Le médicament du chapitre 229, auquel renvoie Scribonius Largus dans le chapitre 230, est très différent : c'est un médicament simple, du gui broyé dans de la lessive de cendres, employé pour ouvrir un abcès qui suppure et faire disparaître les douleurs chroniques de la poitrine, du côté et des lombes. Les deux attestations de *tryphera* dans les *Compositiones* sont les seules, dans la littérature latine, où le terme désigne un médicament<sup>2431</sup>. Dans les textes grecs, l'adjectif auquel il est emprunté, τρυφερός, « tendre, mou »<sup>2432</sup>, est attesté dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mais le seul passage dans lequel il est employé dans un contexte médical est un fragment de Dioclès dans lequel il qualifie un remède pour les yeux qui est dit « plus agréable » que le remède qui le précède, τοῦτο τὸ φάρμακον ἔστι τρυφερώτερον, « ce médicament est plus agréable »<sup>2433</sup>.

Dans les occurrences postérieures de l'adjectif, l'emploi tel qu'on le trouve chez Scribonius Largus est minoritaire<sup>2434</sup> : seul Galien mentionne des remèdes portant ce nom,

<sup>2428</sup> Sur ce type de préparation pharmaceutique et l'attitude du médecin face à la douleur de son patient, cf. notamment infra, p. 315-318.

<sup>2429</sup> SCRIB. LARG. i. 230, p. 29.

<sup>2430</sup> SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188.

<sup>2431</sup> Deux noms propres sont attestés, *Tryphera* et *Trypherus* : *Tryphera* est attesté dans les inscriptions dès au moins le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (d'après une recherche menée dans l'*Epigraphik-Datenbank*, dirigée par M. Clauss et W. Slaby) ; *Trypherus* se trouve dans un texte du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (JUV. 11, 137).

<sup>2432</sup> DELG, s.u. θρύπτω, « briser, broyer, ramollir ; fig. amollir ».

<sup>2433</sup> DIOCL. 147, 3 (d'après GAL. *De comp. med. sec. loc. X* = 12, 758, 5 K). On le prescrit pour les douleurs vives, les écoulements, les suppurations, les pustules et les ulcérations. Il est composé d'ingrédients d'origine végétale (gomme adragante, gomme, amidon, opium grillé) et minérale (oxyde de zinc, plomb blanc). Dans ses autres emplois, l'adjectif est employé au sens figuré et au sens concret : il désigne notamment un mode de vie (THUC. 1, 6, 3), une démarche (AR. *Vesp.* 1169) ou des manières (PLATO COM. 4, 2), un objet (un siège confortable, CRITI. B2, 4) ou un corps (celui du calmar, ATH. 7, 526c, tiré d'Aristote).

<sup>2434</sup> L'adjectif qualifie plus généralement quelque chose de moelleux, délicat ou tendre, par exemple du matériel de soin (linge, SOR. 1, 17, 47 [= 1, 49 Ilb.] ; bandes, SOR. 2, 6a, 112 et 117 [= 2, 14 Ilb.] ; laine, SOR. 1, 20, 40 [= 1, 61 Ilb.] ; [GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 448 K] ; éponges, SOR. 2, 1, 5 [= 2, 2 Ilb.] ; 3, 12, 26 [= 3, 41 Ilb.] ; [GAL.] *De rem. parab.* [= 14, 331 K]), une partie du corps (SOR. 2, 6a, 142 [= 2, 15 Ilb.]), un

deux collyres oculaires<sup>2435</sup>, une pommade<sup>2436</sup> et une pastille<sup>2437</sup>. Le premier collyre, un « collyre blanc (...) intitulé *trypherum* », κολλύριον τὸ λευκὸν (...) ἐπιγράφεται τρυφερόν, est bon « pour les écoulements et les affections », πρὸς ἐπιφορὰς καὶ διαθέσεις ; le second, « un autre [collyre] intitulé *trypherum* », ἄλλο, τρυφερόν ἐπιγραφόμενον, est prescrit « pour les brûlures, les vésicules et les *chémosis* », πρὸς ἐπικαύματα, φλυκταίνας, χημώσεις. Leurs compositions, un mélange d'ingrédients d'origine minérale (cadmie, psimithium) et végétale (amidon, opium, myrrhe, gomme et gomme tragacathe), sont quasiment identiques. La « pommade délicate dite des pancratiastes », ἡ τῶν παγκρατιαστῶν λεγομένη τρυφερά<sup>2438</sup>, composée d'ingrédients minéraux (litharge, psimithium, molybdène) et végétaux (cire, térébinthe, huile d'olive), est bonne pour des affections dermatologiques dartreuses dont devaient tout particulièrement souffrir ces athlètes<sup>2439</sup>. La pastille convient, quant à elle, pour ceux qui crachent du sang ; elle est composée d'ingrédients presque exclusivement végétaux. Aucune des ces recettes ne présente de point commun avec celles de Scribonius Largus.

### 5. 2. c. Les noms donnés aux antidotes

Vingt chapitre du recueil sont consacrés aux antidotes, *antidotos/antidotus* (ἀντίδοτον)<sup>2440</sup>. Ceux-ci constituent un mélange complexe de substances d'origine végétale, animale et minérale, qui est mis en réserve, puis délayé pour être administré, le plus souvent par voie orale, mais parfois aussi en application externe<sup>2441</sup>. Deux de ces antidotes appartiennent à notre corpus, l'antidote *hiera* (ἱερά) / *picra* (πικρά) / *diacolocynthidos* (διὰ κολοκυνθίδος) et l'antidote *tele(i)a* (τελεία). Ils sont attribués à deux médecins, Paccius Antiochus et Marcianus, ayant exercé, le premier, sous Tibère, le second, sous Auguste<sup>2442</sup>.

#### L'antidote de Paccius Antiochus

Scribonius Largus consacre onze chapitres à l'« antidote de Paccius Antiochus », un remède complexe (une quinzaine d'ingrédients d'origine végétale) utile « pour l'ensemble des

---

aliment (SOR. 1, 17, 97 [= 1, 51 Ilb.] ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 769 K]) ou encore la complexion du malade (GAL. *De comp. med. per gen. VII* [= 13, 456 K] ; ORIB. 8, 24, 8-10, tiré de Galien). Pour comparaison, voir des emplois analogues de μαλακός : BOEHM 2014.

<sup>2435</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 757, 7-758, 15 K, bis).

<sup>2436</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 844, 18 K).

<sup>2437</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 85-86 K).

<sup>2438</sup> La traduction est empruntée à FELSENHOLD 2012, p. 35. Sur la question de la traduction de ce passage : FELSENHOLD 2011, p. 136.

<sup>2439</sup> Cette pommade « soigne des problèmes dermatologiques liés au développement de démangeaisons et d'inflammations dartreuses, (...) un mal assez répandu chez les adeptes du pancrace, mais sans doute aussi chez d'autres sportifs suralimentés qui exposent leur face à la poussière des palestres » (FELSENHOLD 2012, p. 35). Pour comparaison (collyre *phaeon* prescrit pour les athlètes), cf. supra, note 2272, p. 207.

<sup>2440</sup> SCRIB. LARG. 169-188, p. 142-148. Pour une étude des noms de l'antidote en grec : SKODA 2001.

<sup>2441</sup> SCRIB. LARG. 175, p. 146 : le titre du chapitre annonce une recette « d'emplâtre antidote », *emplastrus antidota*.

<sup>2442</sup> Sur Paccius Antiochus, à qui l'on doit également la recette d'un emplâtre (SCRIB. LARG. t. 220-221, p. 180) : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, note 221, p. LXI ; Scribonius Largus précise que la recette n'est pas de lui (« nous avons appris par la suite, ce que lui-même admet tout à fait dans son petit traité, que ce n'était pas lui qui l'avait inventée, mais que, à force d'expérimentation, il avait démontré pour quelles affections, avec quels ingrédients et selon quel mode d'administration elle était efficace », SCRIB. LARG. 97, 3, p. 90). Sur Marcianus : JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. LXII indique à son propos qu'« il doit avoir exercé sous Auguste, car son nom est attaché à l'antidote composé pour cet empereur ».

affections du corps » (*ad uniuersa corporis uitia*)<sup>2443</sup>. On lui aurait attribué trois noms, *hiera*, *picra* et *diacolocynthidos* :

*Et si frequenter quidem corripuntur, post binas ternasue accessiones danda erit antidotos hiera. [3] Hoc enim nomen tribuit ei propter duas causas, ut existimo : unam, ne nomen eius uerum dicendo ostenderet, quae esset – dicitur enim a quibusdam picra, quia amara est, a quibusdam diacolocynthidos- ; alteram, quo magis sub tanta specie nominis commendaret medicamentum,*

« et si les attaques du mal sont fréquentes, on devra donner l'antidote sacré tous les deux ou trois accès. [3] Car tel est le nom qu'il lui a donné, pour deux raisons à mon avis : la première, pour éviter, en disant son vrai nom, d'en dévoiler la teneur – certains, en effet, l'appellent *picra* parce qu'il est amer, certains *diacolocynthidos-* ; la seconde, pour donner plus de prix au médicament par l'éclat d'un nom aussi majestueux<sup>2444</sup>. »

Ces trois dénominations sont les plus anciennes que nous connaissons : nous n'en trouvons aucun témoignage antérieur, ni en latin, ni en grec<sup>2445</sup>.

### *Hiera*

*Hiera*, translittération du grec *ἱερά*, « sacré »<sup>2446</sup>, est attesté trois fois dans le traité : outre l'occurrence du chapitre 99, nous trouvons deux mentions de « l'antidote sacrée de Paccius Antiochus », *antidotos hiera Pacii Antiochi*, la première, dans le titre qui regroupe les onze chapitres la concernant<sup>2447</sup>, la seconde, dans un chapitre pour les paralytiques et les douleurs du dos<sup>2448</sup>.

Dans les traités latins postérieurs, ce type de remède n'est attesté, sous ce nom<sup>2449</sup>, que chez Marcellus Empiricus<sup>2450</sup> et Caelius Aurélianus<sup>2451</sup> ; dans les textes grecs, on le trouve dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez l'Anonyme de Paris<sup>2452</sup>, Galien<sup>2453</sup>, Philouménos<sup>2454</sup> et dans la

<sup>2443</sup> SCRIB. LARG. 97, p. 89-106, 2, p. 102. Scribonius Largus consacre dix de ces chapitres aux affections pour lesquelles cette antidote est efficace. La composition ne vient qu'au onzième chapitre. Sur la réception de cet antidote : SCINOCCHIA 2010.

<sup>2444</sup> SCRIB. LARG. 99, 2-3, p. 92.

<sup>2445</sup> C'est vraisemblablement au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, à Rome, qu'est apparue cette catégorie de remède (METZGER 2021, p. 613) : les créateurs dont l'on connaît les noms étaient des médecins grecs exerçant à Rome aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère (METZGER 2021, p. 608).

<sup>2446</sup> DELG, *s.u.* *ἱερός*, « sacré ». Pour une étude détaillée de *ἱερά* (histoire du terme, choix de la dénomination) et des remèdes qu'il qualifie (compositions, usages), chez Scribonius Largus, Galien et les compilateurs des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, voir METZGER 2021. L'article ne prend (volontairement) pas en compte les témoignages des auteurs latins plus tardifs chez qui *hiera (antidotos)* est attesté, c'est-à-dire Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus (METZGER 2021, note 27, p. 609).

<sup>2447</sup> SCRIB. LARG. t. 97, p. 89. Ce titre regroupe les chapitres 97-107 (cf. supra, note 2443).

<sup>2448</sup> SCRIB. LARG. 156, 1, p. 134.

<sup>2449</sup> APUL. *Met.* 10, 25 mentionne une « potion sacrée », *potio sacra* : MUDRY 1992, p. 177-178 ; METZGER 2021, p. 608.

<sup>2450</sup> MARCELL. EMP. 1, 106 (*hiera maior*) ; 20, 3 ; 20, 32 ; 25, 2 ; 30, 27 ; 30, 28 (*hiera minor*).

<sup>2451</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 14, 117 ; 2, 1, 60 ; 3, 1, 11 ; 3, 2, 37 ; 3, 4, 59 ; 3, 5, 75 ; 5, 1, 11 ; 5, 8, 124 ; 5, 10, 118.

<sup>2452</sup> ANONYM. MED. 4, 3, 6 ; 12, 3, 6 ; 15, 3, 9 ; 18, 3, 4 ; 19, 3, 5 ; 21, 3, 3 ; 29, 3, 4 ; 31, 3, 4 ; 33, 3, 5, 10, 12, 20 ; 34, 3, 4 ; 45, 3, 18 ; 49, 3, 5. METZGER 2021 ne mentionne nulle part ces références.

<sup>2453</sup> Pour les occurrences chez Galien (on en compte une soixantaine, d'après une recherche de *ἱερά* dans le *TLG*), cf. DURLING 1993, *s.u.* *ἱερά*. Pour un exemple d'emplâtre « sacré », l'emplâtre *Isis*, cf. MARGANNE 2013 (METZGER 2021, p. 610).

<sup>2454</sup> PHILUM. *Ven.* 4, 9.

compilation d'Oribase<sup>2455</sup>. Comme chez Scribonius Largus, on l'emploie pour les maux de tête<sup>2456</sup>, les maux d'estomac et d'intestins<sup>2457</sup>, les douleurs des lombes<sup>2458</sup>, la paralysie<sup>2459</sup>, l'épilepsie<sup>2460</sup>, la *mania*<sup>2461</sup> et la *melancholia*<sup>2462</sup>, mais pas uniquement<sup>2463</sup>.

### *Picra*

L'emprunt au grec *picra* (de πικρός, « amer »<sup>2464</sup>) n'est pas attesté ailleurs dans les *Compositiones* et l'emploi qu'en fait Scribonius Largus ne connaît, dans les textes latins, qu'une postérité exceptionnelle et de date tardive : ce type de remède n'est en effet mentionné que chez Marcellus Empiricus (reprise des *Compositiones*)<sup>2465</sup> et chez Cassius Félix, *dandum etiam (...) antidotum Galeni quod picra appellatur*, « il faut également administrer (...) l'antidote de Galien appelé *picra* »<sup>2466</sup>, *aliud quod appellatur a Graecis picra Galeni, id est amara*, « autre traitement appelé par les Grecs *picra* de Galien, c'est-à-dire médicament amer »<sup>2467</sup>. Chez Marcellus Empiricus, les usages thérapeutiques sont les mêmes que chez Scribonius Largus. Chez Cassius Félix, l'antidote, dont nous ne connaissons pas la composition<sup>2468</sup>, est prescrit pour la céphalée ; le second traitement, composé d'ingrédients d'origine exclusivement végétale et principalement exotique (aloès, tube de cannelle, bois de baumier, mastic, asaret, safran, nard indien et cinnamome), est efficace pour divers maux de l'estomac (induration, faiblesse, oppression, écoeurement...). Dans les textes grecs, on trouve certes des mentions de « remèdes amers » dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Sophocle, Aristote, Plutarque)<sup>2469</sup>, mais le contexte n'est pas médical et l'adjectif ne sert pas à nommer le remède,

<sup>2455</sup> Nous en trouvons une trentaine de mentions. Sur les emplois du remède dans la compilation d'Oribase et les compilateurs plus tardifs : METZGER 2021, p. 614-621.

<sup>2456</sup> MARCELL. EMP. 1, 106. Cf. SCRIB. LARG. 99, 1.

<sup>2457</sup> ANONYM. MED. 15, 3, 9 : coliques ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 127 ; 13, 136 K) ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 159 K), diarrhée ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 2, 37 ; 5, 8, 124 : vers intestinaux ; MARCELL. EMP. 20, 32 ; 30, 27 ; 30, 28 ; ORIB. *Coll.* 8, 47, 14 (tiré de Rufus), purgatif. Cf. SCRIB. LARG. 103-105. Chez Galien, la *hiera* est majoritairement employée pour les maux intestinaux/de ventre : METZGER 2021, p. 614.

<sup>2458</sup> MARCELL. EMP. 25, 2. Cf. SCRIB. LARG. 101, 4.

<sup>2459</sup> ANONYM. MED. 21, 3, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 60 ; MARCELL. EMP. 25, 2 ; ORIB. *Syn.* 8, 13. Cf. SCRIB. LARG. 101, 3.

<sup>2460</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 14, 117 ; [ORIB.] *Ecl.* 36, 4-6. Cf. SCRIB. LARG. 98.

<sup>2461</sup> ANONYM. MED. 18, 3, 4. Cf. SCRIB. LARG. 98.

<sup>2462</sup> ANONYM. MED. 19, 3, 5. Cf. SCRIB. LARG. 104, 1.

<sup>2463</sup> Les affections pour lesquelles ce type de remède est utile sont nombreuses, inflammation des yeux ([GAL.] *De antid.* [= 14, 159 K]), asthme (ANONYM. MED. 31, 3, 4 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 1, 11), affections du foie et de la rate (ANONYM. MED. 34, 3, 4 ; [GAL.] *De antid.* [= 14, 159 K] ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 4, 59 ; MARCELL. EMP. 1, 106), sciatique (ANONYM. MED. 49, 3, 5 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 1, 11), abcès internes (ANONYM. MED. 29, 3, 4 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 10, 118), apoplexie (ANONYM. MED. 4, 3, 6), hydrophobie (ANONYM. MED. 12, 3, 6 ; PHILUM. *Ven.* 4, 9), hydropisie (ANONYM. MED. 45, 3, 18), jaunisse (ANONYM. MED. 33, 3 ; 33, 5 ; 33, 10 ; 33, 12 ; 33, 20 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 5, 75 ; [ORIB.] *Ecl.* 50).

<sup>2464</sup> DELG, *s.u.* πικρός, « qui pique, qui perce ; amer ; au fig. pénible ». Dans les textes latins, Scribonius Largus, Marcellus Empiricus et Cassius Félix donnent au terme grec son équivalent latin, *amara* : *picra, quia amara est*, « *picra*, parce qu'il est amer » (SCRIB. LARG. 98 ; MARCELL. EMP. 20, 3) ; *picra (...) id est amara*, « *picra* (...), c'est-à-dire amer » (CASS. FEL. 42, 9).

<sup>2465</sup> MARCELL. EMP. 20, 3 (= SCRIB. LARG. 99, 2-3).

<sup>2466</sup> CASS. FEL. 1, 4.

<sup>2467</sup> CASS. FEL. 42, 9.

<sup>2468</sup> Dans son édition (CUF 2002), A. Fraisse renvoie à GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 857 K) : il s'agit d'un médicament à base d'aloès.

<sup>2469</sup> SOPH. *fr.* 854 ; ARIST. [*Pr.*] 865a ; PLUT. *Mor. Lib. educ.* 13d.



comme c'est le cas chez Scribonius Largus. Ce type d'emploi n'apparaît qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, en même temps que la catégorie de médicaments qu'il désigne<sup>2470</sup> : on les trouve mentionnés dans les fragments d'Archigène, chez Galien, Arétée et Oribase<sup>2471</sup>. L'usage des différentes dénominations évolue toutefois, les médicaments *hiera* ne désignant apparemment plus que les remèdes à base de coloquinte, οἱ νῦν ἰατροῦντες ἐν Ῥώμῃ σχεδὸν ἅπαντες ὀνομάζουσι πικρὰν, ἐπειδὴ τὸ τῆς ἱερᾶς ὄνομα τῷ διὰ τῆς κολοκυνθίδος ἐπιφέρειν ἐδικαίωσαν, « presque tous les médecins actuels à Rome nomment l'*hiéra*, *picra* (le médicament amer), vu qu'ils ont jugé bon de conférer le nom d'*hiéra* au (seul) médicament à base de coloquinte »<sup>2472</sup>, et les médicaments dits *picra* ne désignant plus que ceux à base d'aloès, τὸ δι' ἀλόης (...) φάρμακον, ὃ καλοῦσιν ἔνιοι μὲν πικρὰν, « le médicament à base d'aloès, que certains appellent amers »<sup>2473</sup>. On les emploie notamment pour la rate<sup>2474</sup> et l'estomac<sup>2475</sup>.

### *Diacolocynthidos*

*Diacolocynthidos* signale la présence de coloquinte, *colocynthis*/κολοκυνθίς<sup>2476</sup>, dans la préparation<sup>2477</sup>. Dans les textes latins, le terme est attesté à date tardive chez Marcellus Empiricus<sup>2478</sup> et Caelius Aurélianus<sup>2479</sup>. Dans les textes grecs, des remèdes « à base de coloquinte », διὰ (τῆς) κολοκυνθίδος, sont mentionnés à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2480</sup>. Le syntagme prépositionnel fonctionne généralement comme déterminant d'un nom : le plus souvent, il caractérise, comme chez Scribonius Largus (puis Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus), un remède sacré, ἡ ἱερά, mais on le trouve également mentionné pour un antidote (ἀντίδοτος), une pilule à avaler telle quelle (καταπότιον) ou une bouillie (πόλτος, donnée sous forme de boulettes, σφαῖραι)<sup>2481</sup> ; celui-ci est parfois aussi substantivé par ellipse du nom

<sup>2470</sup> Cf. supra, note 2445.

<sup>2471</sup> ARCHIG. 12 ; 17 ; GAL. *De locis affectis* (= 8, 40, 7 ; 41, 12 ; 225, 10 ; 340, 14 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 796, 15 ; 857, 15 ; 1021, 3 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 539, 9 ; 13, 238, 11 K) ; *De cur. rat. per venae sect.* (= 11, 304, 10 K) ; *De praecogn.* (= 14, 658, 6 K) ; [GAL.] *Med. Introd.* 13, 41 (= 14, 755, 15 K) ; ARET. *S.D.* 1, 1, 1 ; ORIB. *Syn.* 5, 53, 32.

<sup>2472</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 129 K). Il ajoute ensuite : οἱ δὲ πρὸ ἡμῶν ἰατροῦσαντες ἐν Ῥώμῃ τὰς δύο καλοῦντες ἱεράς προσέθεσαν αὐταῖς ἔνεκα διαστολῆς, τῇ μὲν ἑτέρῃ τὸ διὰ κολοκυνθίδος, τῇ δ' ἑτέρῃ τὸ δι' ἀλόης, οὕτω γράφοντες ἱερά ἢ διὰ κολοκυνθίδος, ἱερά ἢ δι' ἀλόης, « cependant les médecins qui nous ont précédés à Rome, du fait qu'ils appelaient les deux sortes (*i.e.* celui à base de coloquinte et celui à base d'aloès) *hiéra* leur ont adjoint, pour les distinguer, à l'un la mention "à base de coloquinte" et à l'autre "à base d'aloès", en écrivant ainsi : "*hiéra* à base de coloquinte" et "*hiéra* à base d'aloès" » (trad. empruntée à BOUDON-MILLOT 2021, en ligne). Sur ce passage : METZGER 2021, p. 612.

<sup>2473</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 539 K). Même précision en GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 857 K) ; *De locis affectis* (= 8, 40, 8 K). Voir aussi ARCHIG. 17 ; GAL. *De praecogn.* (= 14, 658, 6 K) ; *De locis affectis*, 1, 4, 12-13 (= 8, 340, 14 K) ; ORIB. *Syn.* 5, 53, 32. Sur cette évolution : METZGER 2021, p. 610.

<sup>2474</sup> ARCHIG. 12 ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 796 K).

<sup>2475</sup> Coliques : GAL. *De locis affectis*, 1, 4, 12-13 (= 8, 340, 14 K) ; vers intestinaux : GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 1021 K) ; *De praecogn.* (= 14, 658, 6 K) ; [GAL.] *Med. Introd.* 13, 41 (= 14, 755, 15 K) ; ORIB. *Syn.* 5, 53, 32.

<sup>2476</sup> Sur la coloquinte, cf. supra, p. 133 (et suiv.).

<sup>2477</sup> On en trouve dix deniers (en même quantité que quatre autres remèdes d'origine végétale : lavande, marrube, germandrée et agaric).

<sup>2478</sup> MARCELL. EMP. 20, 3 (le texte, reprend, à quelques termes près, celui de SCRIB. LARG. 99, 3).

<sup>2479</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 10, 119.

<sup>2480</sup> Chez l'Anonyme de Paris, ce n'est pas précisément le syntagme διὰ (τῆς) κολοκυνθίδος qui est employé : le texte mentionne, parmi les remèdes les plus efficaces pour une purgation par le bas, « la coloquinte ou la *hiera* à base de coloquinte », κολοκυνθίς ἢ ἡ διὰ ταύτης ἱερά.

<sup>2481</sup> Avec ἱερά, par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 382, 18 ; 384, 18 K) ; avec ἀντίδοτος, [ORIB.] *Ecl.* 36, 6, 13 ; avec καταπότιον, GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 650, 11 K) ; avec πόλτος, ORIB. *Coll.* 8,

déterminé<sup>2482</sup> ; rares sont les emplois d'un participe passif<sup>2483</sup>. Tous ces remèdes sont employés comme purgatifs<sup>2484</sup> dans le traitement de maladies très diverses, hydrophobie<sup>2485</sup>, fièvre<sup>2486</sup>, alopecie et calvitie<sup>2487</sup>, dureté de l'ouïe<sup>2488</sup>, *elephantiasis*<sup>2489</sup>, épilepsie<sup>2490</sup>, paralysie<sup>2491</sup>, phrénésie/*melancholia*<sup>2492</sup>, goutte sciatique<sup>2493</sup> ou abcès<sup>2494</sup>.

### L'antidote *tele(i)a*

Un antidote attribué à Marcianus est appelé *tele(i)a*,

*antidotus Marciani ad omnia mala medicamenta quae teleia, id est perfecta, dicitur, quae Augusto componebatur.*

« antidote de Marcianus pour toutes les drogues nocives, dit *teleia*, c'est-à-dire parfait, que l'on composait pour Auguste »<sup>2495</sup> ;

*Antidotus Marciani medici, cui quia nihil deest, telea dicitur Graece, id est perfecta.*

« Antidote du médecin Marcianus qui, parce qu'il n'y manque rien, est appelé *teleia* en grec, c'est-à-dire "parfait"<sup>2496</sup>. »

Celui-ci est composé d'une quarantaine d'ingrédients d'origine végétale et animale, et semble efficace pour un grand nombre d'affections : *facit ad omnes haec una ad quae superiores antidoti omnes*, « il est efficace pour l'ensemble des cas traités par tous les antidotes précédents », *facit ad omnia*, « cet antidote est efficace pour tout »<sup>2497</sup>. L'emprunt au grec *tele(i)a* (τέλειος) est un hapax : nous n'en trouvons aucune autre attestation dans la littérature latine. Nous ne trouvons pas non plus d'emploi similaire de l'adjectif *perfectus*. Dans les textes grecs, le seul emploi de l'adjectif antérieur aux *Compositiones* qui soit relatif à un

46, 11, tiré d'Archigène (donnée sous forme de boulettes, σφαῖραι : ἐν τρόπῳ δὲ καὶ τροφῆς ἐγὼ τὸν διὰ τῆς κολοκυνθίδος πολλὸν δίδωμι σφαῖρας κδ, ἐχούσας μέγεθος Ποντικοῦ καρύου, ἅς καταπινέτω ὁ θεραπευόμενος ἀμασήτους, « en guise d'aliment, je donne la bouillie à base de coloquinte, vingt-quatre boules de la grandeur d'une noix, que le malade avalera sans mâcher », trad. personnelle) ; [ORIB.] *Ecl.* 73, 4, 1 ; 76, 3, 4.

<sup>2482</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 129, 10-11 K) : τῶ διὰ τῆς κολοκυνθίδος, « au médicament à base de coloquinte ».

<sup>2483</sup> Nous n'en trouvons que chez Severus, par ex. SEV. 19, 24 : τὸ διὰ τῆς κολοκυνθίδος συντιθέμενον φάρμακον, « le médicament composé à base de coloquinte ».

<sup>2484</sup> Ce que signale Scribonius Largus en 99, 5, p. 93 (*secundum purgationem*, « après la purgation ») et 101, 5, p. 96 (*detractio ipsa*, « grâce à son effet purgatif »).

<sup>2485</sup> ANONYM. MED. 12, 3, 6 ; PHILUM. *Ven.* 4, 9.

<sup>2486</sup> GAL. *In Hipp. De victu acut. comm. IV* (= 15, 539 K) ; ORIB. *Coll.* 7, 23, 38 (tiré de Galien).

<sup>2487</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 382 K).

<sup>2488</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 650 K).

<sup>2489</sup> ORIB. *Coll.* 45, 29 (tiré de Philouménos) ; [ORIB.] *Ecl.* 76, 3.

<sup>2490</sup> [ORIB.] *Ecl.* 36, 6.

<sup>2491</sup> [ORIB.] *Ecl.* 73, 4.

<sup>2492</sup> SEV. 18, 21 (SCRIB. LARG. 104, 1, mentionne également les *melancholicoi*).

<sup>2493</sup> [ORIB.] *Ecl.* 74, 4.

<sup>2494</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 10, 119. SCRIB. LARG. 106, 1 mentionne également les abcès (*uomicae*).

<sup>2495</sup> SCRIB. LARG. i. 177, p. 23.

<sup>2496</sup> SCRIB. LARG. 177, p. 147.

<sup>2497</sup> SCRIB. LARG. 177, p. 147-148 (début et fin de la recette). Dans la recette précédente, un antidote attribué à Cassius, les affections mentionnées sont les suivantes : morsures ou piqûres, douleur de poitrine et de côté, toux, intestins (douleurs et gonflement).

remède se trouve hors contexte médical, et φάρμακον γὰρ ἡμῖν αὐτὸν τελεώτατον καὶ ἄριστον φαρμάκων ἐπιστήμην εὐχόμεθα διδόναι, « prions donc le Dieu de nous faire don lui-même du philtre le plus parfait et le meilleur de tous les philtres, la connaissance »<sup>2498</sup>.

Dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, l'emploi de l'adjectif dans un contexte thérapeutique, où τέλειος qualifie la « dose complète (d'un remède) », τελεία δόσις (τοῦ φαρμάκου)<sup>2499</sup>, que l'on donne au malade, n'a rien non plus à voir avec l'emploi qu'en fait Scribonius Largus. Mais si aucun remède « parfait » n'est mentionné après Scribonius Largus, ni en latin, ni en grec, la recette de l'antidote attribué à Marcianus trouve toutefois une postérité chez Galien, dans les recettes de compositions très similaires à celle de Scribonius Largus<sup>2500</sup>.

### 5. 2. d. Les noms donnés à d'autres médicaments

Deux adjectifs empruntés au grec et dont nous ne connaissons aucune attestation dans les textes antérieurs au traité, ni en latin, ni en grec, qualifient d'autres types de remèdes, indiqués pour plusieurs affections : l'adjectif *lexipyretos* (λεξιπύρετος), « qui fait cesser la fièvre », et l'adjectif *stomatice* (στοματική), « relatif à la bouche ».

#### *Lexipyretos*

*Lexipyretos*, un emprunt au grec λεξιπύρετος, « qui fait cesser (λήγω) la fièvre (πυρετός) », est attesté deux fois dans le traité : Scribonius Largus regroupe sous ce terme deux recettes bonnes pour des affections diverses (toux sèche et crachats visqueux, douleur de côté, maux de ventre et d'estomac, abcès, fièvres périodiques)<sup>2501</sup> ; le terme est également attesté dans la première de ces recettes,

*Tollit praeterea horrores febrem praecedentes, tum cum haec circuitum certum habet, datum ante horam, diutius corpore perfricato ex oleo calido. Prodest et eis, qui sine horrore circuitibus febrium uexantur ; quamobrem lexipyretos haec compositio dicitur,*

« [Ce médicament] supprime en outre les frissons précédents la fièvre, quand elle revient périodiquement, si on le donne dans l'heure qui précède, après avoir longuement frictionné le corps à l'huile chaude. Il est bénéfique aussi pour ceux qui sont affectés par le retour périodique de fièvres sans frissons. C'est pourquoi on appelle cette composition *lexipyretos*<sup>2502</sup>. »

Ce remède, un mélange d'ingrédients d'origine presque exclusivement végétale<sup>2503</sup>, est administré par voie orale<sup>2504</sup>.

<sup>2498</sup> PL. *Criti.* 106b.

<sup>2499</sup> Par ex. DIOSC. 4, 150, 3, 5 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 187, 7 ; 190, 1 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 540, 17 ; 13, 115, 210, 276, 291, 294 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 324, 5 K) ; ORIB. *Coll.* 8, 44, 12 *et al.* (tiré de Galien).

<sup>2500</sup> [GAL.] *De antid.* (= 14, 111, 124, 151 K). Ces correspondances sont signalées par JOUANNA-BOUCHET 2016, p. 23 (*testimonia* correspondants au chapitre 177).

<sup>2501</sup> SCRIB. LARG. 95-96, p. 88-89.

<sup>2502</sup> SCRIB. LARG. 95, 2, p. 88-89.

<sup>2503</sup> Des deux recettes, seule la première emploie un ingrédient d'origine minérale, du soufre natif. Les ingrédients sont, pour le premier remède : jusquiame, opium, myrrhe, safran, soufre natif, poivre blanc ;

Le terme est attesté dans les traités postérieurs de médecine humaine et vétérinaire, sous les formes *lexipyretos*/λεξιπύρετος et *lexopyretos*/λεξοπύρετος<sup>2505</sup>, avec renvoi, dans certains de ces textes, à son caractère technique<sup>2506</sup>. Il désigne des remèdes fébrifuges de forme diverse, applications externes<sup>2507</sup>, infusion<sup>2508</sup>, antidotes<sup>2509</sup>, clystère<sup>2510</sup>, prescrits pour des maux du foie<sup>2511</sup>, de la rate<sup>2512</sup>, du ventre<sup>2513</sup>, pour la toux<sup>2514</sup>, ainsi évidemment que pour les fièvres<sup>2515</sup>. Parmi les traités à donner des recettes de ce type de remèdes (ceux de Pline l'Ancien, Végèce et Caelius Aurélianus n'en font pas partie), seules quelques recettes de Galien présentent des points communs avec le texte de Scribonius Largus (c. 95)<sup>2516</sup>.

### Stomatice

Le terme *stomatice*, translittération du grec στοματική, « relatif à la bouche »<sup>2517</sup>, désigne des préparations pour le gonflement de la gorge et de la luette :

*Ad faucium uuaeque tumorem stomatice hac fere utuntur,*

---

pour le second : graines de lin, d'ortie, de cresson et racine d'iris d'Illyrie. Les deux médicaments sont donnés dans du miel.

<sup>2504</sup> SCRIB. LARG. 95, 1, p. 88 ; 96, p. 89.

<sup>2505</sup> *Lexipyretos*/λεξιπύρετος : PLIN. *HN*, 20, 201 ; ANONYM MED. 32, 3, 6 ; [GAL.] *De antid.* (= 14, 136, 2 K) ; AEL. PROM. t. 39 ; 39, 1 ; VEG. 2, 36 ; [ORIB.] *Ecl. med.* 81, 8, 1 ; *Syn.* 3, 60 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 59 ; CASS. FEL. 43, 13 ; 61, 3-5 (*quinquies*) ; MARCELL. EMP. 16, 9 (= SCRIB. LARG. 95). *Lexopyretos*/λεξοπύρετος : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 61, 13 ; 13, 63, 6 ; 13, 68, 9 ; 13, 69, 1 K) ; *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 1013, 9 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 533, 2 K) ; CASS. FEL. 55, 5. Sur ces composés : TRIBULATO 2015, p. 224.

<sup>2506</sup> Par ex. PLIN. *HN*, 20, 201 : *quas <potiones uocant> lexipyretous*, « les potions dites lexipyrètes » ; GAL. *De comp. med. per gen. VII* (= 13, 1013, 9 K) : ἄλλο καλεῖται ληξοπύρετον, « un autre qu'on appelle *lexipyretos* » ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 82 : *oris medicamina (...)* *quae stomatica uocant*, « médicaments pour la bouche (...) qu'on appelle *stomatika* » ; MARCELL. EMP. 16, 9 : *prodest et his, qui sine horrore circuitu febrium uexantur, quamobrem lexipyretos haec compositio dicitur*, « elle est bonne pour ceux qui souffrent d'une fièvre cyclique sans frisson, raison pour laquelle on appelle cette composition *lexipyretos* ».

<sup>2507</sup> CASS. FEL. 43, 13 (le texte ne précise pas le type d'application dont il s'agit, mais indique d'« appliquer », *apponere*, le fébrifuge) ; onguents à « enduire », *perungere*, 61, 4 (*alimma... id est perunctio*, « *alimma...* c'est-à-dire onguent »), 61, 5 (*alia perunctio lexipyretos*, « autre onguent fébrifuge ») ; emplâtre, 61, 6 (*duos inductos facies*, « tu feras deux emplâtres »).

<sup>2508</sup> CASS. FEL. 61, 4 : *etiam et capiti eius aliquantum infundes*, « tu lui en verseras aussi un peu sur la tête ».

<sup>2509</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 69, 1 K) ; CASS. FEL. 55, 5.

<sup>2510</sup> CASS. FEL. 61, 3.

<sup>2511</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 59 ; ORIB. *Syn.* 3, 60.

<sup>2512</sup> CASS. FEL. 43, 13 : *Nileos splenicon lexipyretos appones*, « tu appliqueras le fébrifuge splénique de Nileos » (dans son édition de Cassius Félix, A. Fraisse [CUF 2002], note 374, p. 122, renvoie à l'onguent de Nileos mentionné chez GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 13, 181 K] dont la composition est proche de celle de Cassius Félix) ; ORIB. *Syn.* 3, 60.

<sup>2513</sup> Les malades atteints de *causon* souffrent de constipation : le clystère fébrifuge est administré après relâchement du ventre (CASS. FEL. 61, 3) ; Marcellus Empiricus mentionne les mêmes maux de ventre que chez Scribonius Largus.

<sup>2514</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 63, 6 K ; 13, 69, 1 K, aussi pour l'inflammation des amygdales et les angines) ; MARCELL. EMP. 16, 9.

<sup>2515</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 533, 2 K) ; CASS. FEL. 55, 5 ; 61, 4 ; 61, 6 ; MARCELL. EMP. 16, 9.

<sup>2516</sup> On y trouve les mêmes ingrédients que dans les *Compositiones*, à l'exception du cresson. À ceux-là, s'en ajoutent d'autres : GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 63 K) : cardamome ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 69 K) : cardamome, euphorbe, costus, iris d'Illyrie (l'iris d'Illyrie est employée dans la seconde recette de Scribonius Largus).

<sup>2517</sup> DELG, s.u. στόμα, « bouche ».

« Pour le gonflement de la gorge et de la luette, voici la *stomatice* qu'on emploie ordinairement »<sup>2518</sup> ;

*Altera eiusdem <modi> utor stomatice, cum diutius uexatae partes ante dictae sunt,*

« J'emploie une seconde *stomatice* du même type, quand les parties citées plus haut sont atteintes depuis assez longtemps<sup>2519</sup>. »

Les deux remèdes ont deux recettes très différentes : le premier est un mélange de jus de raisin d'Aminéa et de miel, le second, d'ingrédients d'origine végétale (noix de galle, *omphacium*, safran, vin de raisins secs de Crète) et minérale (alun fissile)<sup>2520</sup> ; on cuit le premier dans un récipient de cuivre, le second, dans un récipient de terre ; on leur donne la consistance du miel avant de les mettre en réserve dans un récipient d'étain, prêts à l'emploi (la recette ne précise toutefois pas si le remède devra être dilué dans une boisson ou enduit sur la luette). Scribonius Largus ne donne aucune explication du terme *stomatice*, en dépit de son caractère à la fois technique et rare.

Le terme est bien attesté dans les traités latins et grecs postérieurs au recueil : on le trouve en latin sous les formes *stomatice*, et, quoique dans de rares occurrences, *stomaticen* et *stomaticon*<sup>2521</sup> ; en grec, *στοματικός* est soit adjectif, soit substantivé : les textes mentionnent un « médicament pour/de la bouche », *φάρμακον στοματικόν*<sup>2522</sup>, un « onguent pour la bouche », *ἡ στοματικὴ διάχριστος*<sup>2523</sup>, ou un(e) « *stomatice* », *ἡ στοματικὴ*<sup>2524</sup>/τὸ στοματικόν<sup>2525</sup>. Plusieurs de ces témoignages renvoient, dans les textes grecs, à son caractère technique<sup>2526</sup>, et dans les textes latins, à son origine grecque<sup>2527</sup>. Dans les textes latins comme dans les textes grecs, le terme est attesté dans des contextes exclusivement médicaux<sup>2528</sup> et dans la majorité des occurrences, il désigne, comme dans les *Compositiones*, une catégorie de remède<sup>2529</sup>. Comme chez Scribonius Largus, on l'emploie principalement pour « les

<sup>2518</sup> SCRIB. LARG. 64, p. 67.

<sup>2519</sup> SCRIB. LARG. 65, p. 67.

<sup>2520</sup> Cette seconde *stomatice* sert quand les parties mal en point sont atteintes depuis « assez longtemps » (*diutius*), d'où, probablement, l'ajout d'un ingrédient d'origine minérale, plus agressif que les substances végétales.

<sup>2521</sup> *Stomatice* : PLIN. *HN*, 22, 26 ; 23, 108 ; 23, 136 ; 23, 139 ; GARG. MART. 41, 24 ; MARCELL. EMP. 14, 47 ; *stomaticen* : PLIN. *HN*, 24, 120 ; CASS. FEL. 36, 3 ; *stomaticon* : CASS. FEL. 34, 3.

<sup>2522</sup> Par ex. GAL. *De alim. fac.* 2, 11 (= 6, 585, 2 K) ; *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 11, 854, 17 ; 12, 14, 1 ; 12, 79, 3 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 898, 9 K).

<sup>2523</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938, 5 ; 943, 16 ; 947, 17 ; 963, 6 K) ; ORIB. *Syn.* 3, 174, t. ; [ORIB.] *Ecl.* 22, 2, 1.

<sup>2524</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 6 ; 6, 3, 18 ; 6, 3, 21 ; SOR. 2, 20, 10 (= 2, 51 Ilb.) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 933, 13 ; 933, 15 ; 934, 16-17 ; 936, 2 ; 938, 5 ; 941, 9-10 ; 945, 5 ; 945, 18 ; 946, 16 ; 953, 9 K) ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 360, 5 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 19, 3, 1 ; 35, 4, 5.

<sup>2525</sup> Par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 20 ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 927, 4 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 905, 7 ; 12, 911, 7 K) ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 1 (= 14, 762, 5 K) ; ORIB. *Eun.* 4, 68, 7 ; 4, 68, 11.

<sup>2526</sup> Certains textes mentionnent « (un médicament / une préparation) qu'on appelle *stomatice* », par ex. PLIN. *HN*, 23, 108 : *medicamentum quod stomatice uocatur* ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 357, 6 K) : τὰ (...) ὀνομασθέντα στοματικά ; 10, 906, 7 K : τῶν στοματικῶν ὀνομαζομένων ; MARCELL. EMP. 14, 47 : *compositio, quae dicitur stomatice*.

<sup>2527</sup> GARG. MART. 41, 24 : *medicamentum stomatice a Graecis nominatum*, « un médicament appelé par les Grecs *stomatikè* » ; CASS. FEL. 36, 3 : *alia confectio oralis, quam Graeci stomaticen uocant*, « autre composition orale, que les Grecs appellent *stomatique* ».

<sup>2528</sup> On le trouve chez Pline l'Ancien, l'Anonyme de Paris, Dioscoride, Soranos, Galien, le Pseudo-Galien, Gargilius Martialis, Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus, Cassius Félix et dans la compilation d'Oribase. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 261 propose une courte synthèse sur les emplois du terme.

<sup>2529</sup> Dans quelques passages, l'adjectif qualifie une affection buccale : DIOSC. 1, 87 ; [GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 1 (= 14, 761, 17 K) ; *De rem. parab.* (= 14, 360, 3 K). Dans un autre, il désigne un objet, la plume avec

affections de la bouche »<sup>2530</sup> et de la gorge, et plus spécifiquement, pour la luvette<sup>2531</sup>, les amygdales<sup>2532</sup>, l'angine<sup>2533</sup>, pour les ulcères<sup>2534</sup>, les aphtes<sup>2535</sup> et les dents douloureuses<sup>2536</sup>. Ce ne sont toutefois pas les unives affections pour lesquelles y on recourt : on le trouve également prescrit pour le soin des narines et des yeux<sup>2537</sup>, des oreilles<sup>2538</sup>, des parties génitales<sup>2539</sup>, du siège<sup>2540</sup>, du ventre<sup>2541</sup> ou encore pour faire cicatriser les plaies<sup>2542</sup>. Le terme *stomatice*/στοματική désigne donc soit l'usage que l'on fait de ces remèdes, « bons pour la bouche », soit leur mode d'administration, « à prendre/donner par voie orale » (soit, sans doute aussi, les deux à la fois). Ceux-ci étaient plus spécifiquement prescrits en onction (les termes employés sont issus de la famille lexicale de χρίω : διαχρίω<sup>2543</sup>, τὸ διάχριστον<sup>2544</sup>/ἡ διάχριστος<sup>2545</sup>, en grec, *diachrisma*<sup>2546</sup>, en latin) et en gargarismes : ταύτην καὶ ἀναγαργαρίζεσθαι σὺν γλυκεῖ ἢ ὕδρομέλιτι φησιν, οὐκ οἶδ' ὅπως τοῦτο προσγράψας. ἅπασαι γὰρ ἀναγαργαρίζεσθαι δύνανται, « [Mélitos] dit qu'on s'en gargarise avec du vin doux ou de l'hydromel, mais je ne sais pas pourquoi il a ajouté cela, car tous (les *stomatice*) peuvent être

---

laquelle enduire d'une préparation la gorge du malade atteint d'une angine : ANONYM. MED. 6, 3, 3 (διαχρίεσθωσαν δὲ καὶ τοῖς στοματικοῖς πτεροῖς, « qu'ils fassent des onctions avec des plumes buccales »).

- <sup>2530</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 23, 108 (*utilissimum oris uitiiis*, « excellent pour les affections de la bouche ») ; GARG. MART. 41, 27 (*hoc medicamento praecipue quidem oris uitia sanantur*, « ce sont principalement les affections de la bouche qui sont soignées par ce médicament ») ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 945, 5-6 K, πρὸς πάντα τὰ ἐν τῷ στόματι, « pour toutes les affections de la bouche »). C'est ainsi que Galien définit les στοματικά : τὰ μὲν δὴ στοματικά ἐστὶ τάδε πρὸς οὖλα αἰμασσόμενα, σηπόμενα, βεβρωμένα καὶ ὀδόντας καὶ ὅσα πρὸς ἄφθας καὶ ἐσχάρας, ὅσα τε πρὸς σταφυλὴν κεχαλασμένην, « les médicaments de la bouche sont ceux qui concernent les gencives qui saignent, purulent, se putréfient et les dents, tous les médicaments contre les aphtes et les escarres, et tous ceux qui s'opposent au relâchement de la luvette » ([GAL.] *Medicus. Introd.* 15, 1 [= 14, 762 K]) ; καλεῖται μὲν ἰδίως στοματικά τὰ πρὸς σταφυλὰς παρίσθημα καὶ πάσας τὰς ἐν τῷ στόματι γινομένας ἐξαίφνης φλεγμονὰς ἀρμόττοντα, « on appelle spécifiquement *stomatice* les remèdes qui conviennent pour le gonflement de la luvette, la gorge et toute inflammation qui arrive subitement dans la bouche » (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 928, 15 K]).
- <sup>2531</sup> PLIN. *HN*, 23, 136 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 928, K, inflammation) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 944, 6 K, relâchement) ; MARCELL. EMP. 14, 47 (gonflement) ; [ORIB.] *Ecl.* 19, 3, 1 (inflammation).
- <sup>2532</sup> CASS. FEL. 34, 3 ; MARCELL. EMP. 14, 47 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 941, 9-10 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 19, 3, 1.
- <sup>2533</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 6 ; 6, 3, 18 ; 6, 3, 21 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 936, 2-3 ; 12, 938, 7 ; 12, 941, 9-10 ; 12, 942, 12 ; 12, 943, 6 K).
- <sup>2534</sup> PLIN. *HN*, 22, 26 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 941, 9-11 ; 947, 6 K) ; CASS. FEL. 36, 3.
- <sup>2535</sup> SOR. 2, 20, 10 (= 2, 51 IIb.) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 933, 15 K).
- <sup>2536</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 82.
- <sup>2537</sup> PLIN. *HN*, 23, 108 (narines, vue brouillée, *ptérygion*) ; GARG. MART. 41, 27 (nez, obscurcissement de la vue).
- <sup>2538</sup> PLIN. *HN*, 23, 108 ; GARG. MART. 41, 27 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 934, 16-17 K) ; MARCELL. EMP. 14, 47.
- <sup>2539</sup> PLIN. *HN*, 23, 108 (pas de précision) ; GARG. MART. 41, 24 (ulcères).
- <sup>2540</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 934, 16-17 K).
- <sup>2541</sup> Par exemple, GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 941, 9-12 K, stomachiques/dysentériques).
- <sup>2542</sup> PLIN. *HN*, 23, 139.
- <sup>2543</sup> Par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 6 : διαχρίεσθωσαν ταῖς στοματικαῖς, « qu'ils fassent une onction avec les médicaments stomatiques » ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 929 K) : τὸ διὰ τῶν μόρων φάρμακον στοματικὸν (...) διαχρίόμενον τε καὶ ἀνακογχυλιζόμενον, « le médicament stomatique à base de mûre (...) pris en onction et en gargarismes ».
- <sup>2544</sup> Par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 21 : τὰ δὲ διάχριστα ἔστω (...) ἢ διὰ μόρων στοματικὴ σὺν ἐλατηρίῳ, « les onguents doivent être (...) un stomatique à la mûre avec de l'*elaterium* ».
- <sup>2545</sup> Cf. supra, note 2523.
- <sup>2546</sup> CASS. FEL. 34, 3 : *diachrisma stomaticon id est inlinimentum ori conueniens*, « onguent stomatique, c'est-à-dire liniment bon pour la bouche ».

employés en gargarismes »<sup>2547</sup> – ceux-ci sont en effet mentionnés dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2548</sup> et Galien en prescrit plusieurs fois sous cette forme<sup>2549</sup>. Les principaux ingrédients mis en valeur dans ces recettes – elles sont nombreuses, nous ne retenons ici que ceux cités, dans les textes grecs, dans le nom même des remèdes- sont la mûre<sup>2550</sup>, la grenade<sup>2551</sup>, le vin doux<sup>2552</sup>, la graine de la rue sauvage<sup>2553</sup> et la *chelidon*<sup>2554</sup>.

\*

Dans notre corpus, tous les termes désignant des remèdes spécifiques (principalement des collyres, quelques emplâtres et antidotes, deux remèdes indéterminés) sont empruntés au grec. Si une petite majorité de ces dénominations sont déjà attestées dans les textes grecs antérieurs au recueil, seulement quatre le sont dans un contexte médical (ύγρά, ἀπὸ ἀλῶν, ἐπισπαστική, τρυφερός) et la proportion des dénominations dont nous ne connaissons aucune attestation dans les textes grecs antérieurs au recueil (σποδιακός, διὰ τοῦ γλαυκίου, διὰ τῆς σμύρνης/διὰ σμύρνων, Ἀθηνίππιον, διὰ καδμ(ε)ίας, διὰ τῆς κολοκυνθίδος, λεξιπύρετος, στοματική) reste par ailleurs relativement importante.

### 5. 3. La fabrication et la conservation des remèdes

La description des étapes nécessaires à la fabrication<sup>2555</sup> des remèdes constitue, avec la liste des ingrédients et leur posologie, une partie importante des recettes du recueil, le lecteur qui le consulte devant en effet pouvoir façonner lui-même la préparation. La matière brute, rarement employée en l'état, subit divers procédés de transformation (cuisson, macération, broyage, tamisage...), par lesquels le préparateur cherche (entre autres buts) soit à extraire les

<sup>2547</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 946 K, tiré des livres de Méritos).

<sup>2548</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 18 : ἀναγαγαρίζεσθωσαν ταῖς στοματικαῖς, « qu'ils fassent des gargarismes avec des médicaments stomatiques ».

<sup>2549</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 915-916 K ; 12, 929 K, cf. supra, note 2543) ; il emploie ici le verbe ἀνακογχυλίζω.

<sup>2550</sup> Par ex. ANONYM. MED. 6, 3, 21 : ἡ διὰ μόρων στοματικὴ σὺν ἐλατηρίῳ, « la stomatique de mûres avec de l'élatérium » ; SOR. 2, 20, 10 (= 2, 51 Ilb.) : τῆ διὰ μόρων στοματικῆ καὶ τῆ διὰ κωδῶν καὶ τῆ δι' ἀρνογλώσσου μετὰ μέλιτος, « (on recourra) aux pommades buccales à la mûre, aux têtes de pavots, au plantain miellé » ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 929, 4 K) : τὸ διὰ τῶν μόρων φάρμακον στοματικόν, « médicament stomatique à la mûre ». Dans les textes latins, on la trouve dans plusieurs recettes : PLIN. *HN*, 23, 136 ; 23, 139 ; MARCELL. EMP. 14, 47. PLIN. *HN*, 24, 120 signale par ailleurs les catégories de mûres à employer de préférence dans ces remèdes. Il semblerait, d'après Galien, qu'il s'agisse de la composition la plus commune : GAL. *De alim. fac.* 2, 11 (= 6, 585, 2 K), τὸ μὲν οὖν τῶν μόρων ὄνομα γνῶριμόν πῶς ἐστὶ τοῖς πολλοῖς, εἰ καὶ διὰ μηδὲν ἄλλο, διὰ γοῦν τὸ στοματικόν φάρμακον ὃ διὰ μόρων ὀνομάζεται, χυλὸν ἔχον αὐτῶν, « ainsi donc le terme *mora* est connu à peu près par la majorité, en raison, faute d'aucune autre, du médicament pour la bouche appelé “à la mûre”, qui se fait avec son jus ».

<sup>2551</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 933, 13 K) : Κρίτωνος στοματικὴ ἢ διὰ ροιῶν, « stomatique de Criton à la grenade ». Dans les textes latins, la grenade entre dans la composition de remèdes chez Plinie l'Ancien et Gargilius Martialis (PLIN. *HN*, 23, 108 ; GARG. MART. 41, 24).

<sup>2552</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 932 12 K) : τὸ διὰ τοῦ γλεύκου στοματικόν φάρμακον, « médicament stomatique au vin doux » ; (= 12, 934, 16-17 K) : Κρίτωνος στοματικὴ ἢ διὰ τοῦ γλεύκου, « stomatique de Criton au vin doux ».

<sup>2553</sup> On en trouve notamment plusieurs recettes en GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 938-943 K), cf. supra, p. 144 (et suiv.).

<sup>2554</sup> Par ex. GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 942, 10 K) : ἄλλο διὰ χελιδόνων ἄνευ βήσασα στοματικόν διάχριστον, « autre stomatique à base de *chelidon*, sans *besasa* » (cf. supra, note 1662, p. 145).

<sup>2555</sup> Sur la préparation des médicaments chez Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2003a, p. 121-124 ; sur les différentes étapes de fabrication d'un type de médicament en particulier, les pilules : GOUREVITCH 2003 ; sur une étape spécifique, écraser, broyer, piler : GITTON-RIPOLL 2010.

principes actifs de la substance, soit à obtenir la consistance la plus adaptée au remède à élaborer. Plusieurs verbes de notre corpus, ainsi qu'un substantif, désignent certains de ces procédés de transformation, parmi lesquels :

- le criblage, que signalent le verbe *cribrare*, « passer au crible », et plusieurs variantes synonymiques, *percribrare*, *cribro/per cribrum transmittere*, *per cribrum eicere* ;
- la cuisson, consistant, pour le terme qui nous intéresse ici, à « bien cuire », *discoquere*, la matière. Celle-ci est parfois soumise à une source de chaleur moins élevée visant simplement à la chauffer avant usage (*praecalfactus*) ou à la « réchauffer », *recalefio*, quand elle a refroidi (*perfrigeratus*) ;
- la macération, que désigne le verbe *praemacerare*, « macérer préalablement », et à propos de laquelle une recette indique de faire « surnager », *supernatare*, le liquide employé. Ces deux dernières opérations visent notamment à « bien ramollir », *demadescere*, un ingrédient, à « épaissir », *spissare*, une préparation ou à en obtenir une certaine « consistance », *spissitudo* ;
- la préparation d'une épice, la moutarde, dont il convient de ne pas « enlever l'enveloppe », *excastrare*.

Tout aussi importante est la conservation de la préparation obtenue dont le préparateur n'a pas un usage immédiat : le verbe *adplumbare* indique de « sceller au plomb » le récipient dans lequel celle-ci est mise en réserve.

### 5. 3. a. Passer au crible

Certaines recettes impliquent de passer au crible (*cribrum*<sup>2556</sup>) tout ou partie des ingrédients. Scribonius Largus emploie pour désigner ce geste plusieurs verbes et groupes verbaux que nous ne trouvons pas dans les textes antérieurs au traité : *cribrare*, *percribrare*, *cribro / per cribrum transmittere* et *per cribrum eicere*<sup>2557</sup>. *Cribrare* est celui des quatre qui est le plus fréquemment attesté<sup>2558</sup>. *Percribrare* est quant à lui employé dans la recette d'une pilule,

*contunditur crocum, percribratur,*

« on pile l'opium et on le **lasse soigneusement au crible** »<sup>2559</sup>,

ainsi que dans celle de deux remèdes acopes,

*in hoc et olei Venafri pondo quinquaginta macerantur res quae infra scriptae sunt, contusae et percribratae grandioribus foraminibus cribri,*

<sup>2556</sup> Sur le crible : CULLIN-MINGAUD 2010, p. 190-191 (noms, matériaux et usages, d'après les sources littéraires latines et l'iconographie, références bibliographiques) ; BLIQUEZ 2015, p. 269-271 (noms, dimensions et usages, d'après les sources littéraires grecques et latines).

<sup>2557</sup> Chez Celse, nous ne trouvons aucun terme issu de la famille lexicale de *cribrum* (pas même *cribrum*). Dans le *De agricultura* de Caton, seul traité technique antérieur aux *Compositiones* dans lequel *cribrum* et le geste qui lui est associé sont mentionnés, les verbes employés sont ceux issus de la famille lexicale de *cernere*, c'est-à-dire *cernere* lui-même (par ex. CATO, *Agr.* 107, 1), *incernere* (par. ex. CATO, *Agr.* 151, 3) et *subcernere* (par ex. CATO, *Agr.* 18, 7).

<sup>2558</sup> SCRIB. LARG. 51, p. 60 ; 61, 1, p. 65 ; 63, 2, p. 67 ; 71, 3, p. 72 ; 75, 3, p. 74 ; 82, 2, p. 78 ; 88, p. 83 ; 89, 2, p. 83 ; 90, 3, p. 85 ; 92, 2, p. 86 ; 94, 2, p. 87 ; 106, 4, p. 103 ; 111, 3, p. 107 ; 113, 1, p. 108 ; 120, 2, p. 112 ; 128, p. 119 ; 134, p. 122 ; 140, 1, p. 126 ; 160, 1, p. 138 ; 232, 2, p. 190 ; 254, 2, p. 198 ; 256, p. 199.

<sup>2559</sup> SCRIB. LARG. 87, p. 82 (pilule pour la toux grasse).



« on fait macérer dans ce moût et dans cinquante livres d'huile de Vénafre les ingrédients indiqués ci-dessous, après les avoir pilés et **passés dans un crible** à trous assez gros<sup>2560</sup> » ;

*uini eiusdem recentis eandem mensuram adicere resque non nimis contusas nec percribratas,*

« ajouter la même quantité du même vin jeune et les ingrédients suivants grossièrement pilés **sans les passer au crible**<sup>2561</sup>. »

Le préverbe apporte-t-il des éléments sur le geste que *cribrare*, le verbe simple, ne donnerait pas ? Ses emplois dans les trois chapitres du traité semblent indiquer que non, les deux premières recettes préconisant différents degrés de finesse du criblage et la dernière indiquant de s'en passer<sup>2562</sup>. Par ailleurs, *cribrare* est attesté dans des emplois similaires, qu'il s'agisse de « passer soigneusement au crible », *cribrare curiose*<sup>2563</sup>, les ingrédients, ou au contraire de ne pas les y passer, *non cribrare*<sup>2564</sup>. La postérité de *percribrare* se limite d'ailleurs à la reprise de ces chapitres par Marcellus Empiricus, alors que *cribrare* est fréquemment attesté dans les traités médicaux<sup>2565</sup>. Les choix de verbes comme *transmittere*, « faire passer à travers », et *icere*, « jeter hors de », sont des choix isolés. Le groupe verbal *cribro/per cribrum transmittere*, qui est employé dans la recette d'un remède pour les maux de tête,

*haec contusa tenuiter forato cribro transmittuntur,*

« on **pass**e ces ingrédients broyés à **travers un crible** finement perforé »<sup>2566</sup>,

et dans celle de l'antidote sacré de Paccius Antiochus,

*... piperis albi contusi et per cribrum tenuissimum transmissi X p. as, pyrethri contusi et per idem cribrum transmissi X p. I,*

« ... un as de poivre blanc pilé et **passé au travers d'un crible** très fin, un denier de pyrèthre pilé et **passé au travers du même crible** »<sup>2567</sup>,

<sup>2560</sup> SCRIB. LARG. 269, 1, p. 209 (remède acope). Ce chapitre est le seul à mentionner un crible fait de trous relativement larges. Lorsqu'il le précise, le recueil indique en général d'utiliser un crible « fin », *tenu* (SCRIB. LARG. 61, 1, p. 65 ; 90, 3, p. 85 ; 56, 3, p. 135), voire « très fin », *tenuissimum* (cf. infra, note 2567), « finement perforé », *tenuiter foratus* (cf. infra, note 2566), ou « aux fins trous », *tenuibus foraminibus* (cf. infra, note 2570). Pour des témoignages grecs sur la finesse de perforation du crible (Dioscoride, Galien, le corpus hippocratique, la compilation d'Oribase) : BLIQUEZ 2015, p. 270.

<sup>2561</sup> SCRIB. LARG. 271, 3, p. 212 (remède acope).

<sup>2562</sup> JOUANA-BOUCHET 2003a, p. 123 indique ceci à propos de l'emploi de *percribare* du chapitre 271 : « l'emploi de ce mot composé peut paraître étonnant ici, d'autant plus qu'il s'agit de ne pas faire le geste, mais il est fort possible que le désir de donner une charge plus expressive à la formulation de la recette et le souci d'établir un parallèle entre les deux termes de l'expression [*percribrata* et *perfrigerata*] ont poussé Scribonius Largus à choisir la forme composée du mot ».

<sup>2563</sup> SCRIB. LARG. 63, 2, p. 67 (pour l'ulcère cancéreux dans la bouche) : « on broie et on passe soigneusement au crible (*teruntur et cribrantur sicca curiose*) les ingrédients secs » ; 111, 3, p. 107 (flux céliaque, coliques, douleur chronique du ventre) : « après cela, on ajoute le sumac et les sorbes sèches qu'on a soigneusement passées au crible (*cribrata curiose*) au vin cuit restant ».

<sup>2564</sup> SCRIB. LARG. 134, p. 122 (pour les hydropiques) : « on fait macérer tous ces ingrédients, excepté la myrrhe, pilés mais non passés au crible, *contusa, non cribrata* ».

<sup>2565</sup> *Percribrare* : MARCELL. EMP. 35, 7 (voir SCRIB. LARG. 269) ; 35, 9 (voir SCRIB. LARG. 271). Dans la reprise du chapitre 87 des *Compositiones*, Marcellus Empiricus emploie le verbe simple *cribrare* (MARCELL. EMP. 16, 2). *Cribrare* est quant à lui fréquemment attesté dans les traités d'agronomie et de médecine postérieurs aux *Compositiones* (Columelle, Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, la *Medicina Plinii*, Pélagonius, Palladius, Végèce, Marcellus Empiricus, le Pseudo-Apulée, Théodore Priscien).

<sup>2566</sup> SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37.

n'a de postérité que chez Pline l'Ancien et Marcellus Empiricus<sup>2568</sup>. L'emploi du verbe *eicere*<sup>2569</sup> est encore plus rare : le groupe verbal *per cribrum eicere* n'est employé que dans une seule recette (la préparation d'un remède artériaque),

*tragacanthum sicut est contundere et per cribrum tenuibus foraminibus eicere oportet,*

« il faut piler la gomme adragante comme elle est, et la passer à travers un crible finement perforé »<sup>2570</sup>,

et nous n'en trouvons nul autre emploi dans la littérature.

### 5. 3. b. Faire cuire et réchauffer

#### « Bien cuire », *discoquere*

Plusieurs verbes sont employés dans le recueil pour désigner la cuisson des ingrédients, le verbe *coquere*, « cuire »<sup>2571</sup>, et quelques-uns de ses dérivés, les préverbes *decoquere*, *incoquere*, *percoquere*<sup>2572</sup> et *discoquere*. Parmi ces verbes, *discoquere* est une « nouveauté » dans les textes : nous n'en trouvons aucune attestation dans les traités antérieurs au recueil<sup>2573</sup>. Scribonius Largus l'emploie dans la recette d'un antidote contre l'ingestion de céruse, composé de mauve « bien cuite », *discocta*, assaisonnée et donnée en potage<sup>2574</sup>. Ce verbe est fréquemment employé dans les recettes médicales des traités postérieurs<sup>2575</sup>.

La cuisson s'effectue dans des récipients de terre ou de cuivre, généralement désignés par le terme générique *uas/uasus*, « récipient », parfois par un terme spécifique, *patella*, « petit plat », *caccabus*, « marmite »<sup>2576</sup>, que l'on place sur le feu (flammes, charbons ou braises) ou dans un four<sup>2577</sup>.

<sup>2567</sup> SCRIB. LARG. 156, 3, p. 135.

<sup>2568</sup> PLIN. *HN*, 18, 115 ; MARCELL. EMP. 1, 10 ; 10, 16.

<sup>2569</sup> *TLL s.u. eicio* (5.2.303.308.58) le donne comme synonyme de *percribrare*, à partir du seul exemple de Scribonius Largus.

<sup>2570</sup> SCRIB. LARG. 75, 2, p. 74.

<sup>2571</sup> On en compte une soixantaine d'occurrences dans le recueil.

<sup>2572</sup> *Decoquere* est attesté dans une trentaine d'occurrences, *incoquere*, une dizaine, et *percoquere*, seulement deux.

<sup>2573</sup> Dans le *De medicina* de Celse, les composés issus de *coquere* sont les verbes *decoquere*, *concoquere*, *incoquere* et *percoquere*.

<sup>2574</sup> SCRIB. LARG. 184, 2, p. 152 : *facit et malua discocta concisa sale et oleo pipereque condita et pro sorbitione data per se uel cum urtica herba que Mercuriali*, « est efficace aussi la mauve bien cuite, coupée en morceaux, assaisonnée avec du sel, de l'huile et du poivre et donnée en potage, seule, ou avec de l'ortie et de la plante de Mercure ».

<sup>2575</sup> Les occurrences sont nombreuses et n'offrent pas d'emploi particulier. Voir par exemple PLIN. *HN*, 20, 208 ; 22, 142 ; 22, 143 *et alii* ; GARG. MART. 31, 8 ; 32, 8 ; 42, 6 *et alii* ; *Med. Plin.* 1, 21, 2 ; 1, 24, 1 ; 2, 5, 2 *et alii* ; CHIR. 636 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 10, 31 ; 2, 31, 104 ; MARCELL. EMP. 4, 39 ; 6, 12 ; 8, 28 *et alii*.

<sup>2576</sup> Le « récipient », *uas/uasus*, peut-être « de cuivre », *aereum* (SCRIB. LARG. 58, p. 63 ; 64, p. 67), « de terre », *fictili* (SCRIB. LARG. 156, 2, p. 134) ou « double », *duplex* (SCRIB. LARG. 66, p. 68 ; 73, p. 73) ; le « petit plat », *patella*, est « de cuivre de Chypre », *aeris Cypri* (SCRIB. LARG. 37, 2, p. 51), ou « de terre », *fictili* (SCRIB. LARG. 57, p. 63 ; 228, 1, p. 187) ; la « marmite », *caccabus*, est parfois « neuve, de terre », *nouuus fictili* (SCRIB. LARG. 220, 4, p. 181). On emploie également un « tesson de poterie », *testa*, pour faire chauffer de la cadmie *botryitis* jusqu'à incandescence (SCRIB. LARG. 24, 1, p. 45).

<sup>2577</sup> Par exemple, on fait cuire la préparation sur le « feu », *ignis* (SCRIB. LARG. 45, 2, p. 56), ou sur des « charbons », *carbones* (SCRIB. LARG. 37, 2, p. 51), jusqu'à obtenir l'« épaisseur », *spissitudo*, voulue ; on la

### **Faire chauffer ou réchauffer**

La température des ingrédients, froids, tièdes ou chauds, est également prise en compte dans un certain nombre de recettes<sup>2578</sup>. Deux d'entre elles nous intéressent ici : la recette d'un remède acope prescrit pour les refroidissements et la douleur des nerfs, qui indique de laisser refroidir et réchauffer la préparation à plusieurs reprises,

*haec omnia inferuescunt super carbones, deinde **perfrigerata** eodem caccabo reponuntur posteroque die iterum inferuefiunt recondunturque eodem modo, tertio die rursus **recalefiunt**...*,

« on fait bouillir tous ces ingrédients sur des charbons, puis, **quand ils ont refroidi**, on les met de côté dans la même marmite et, le lendemain, on les fait bouillir une seconde fois, et on les met de côté de la même façon et, le troisième jour, on les **réchauffe** à nouveau...<sup>2579</sup> »,

et la recette d'un emplâtre, qui recommande de faire chauffer l'un de ses ingrédients, de la cire, avant emploi,

*cum cera **praecalifata** in feruenti aqua contunduntur atque ita superioribus miscentur,*

« on pile avec la cire **préalablement chauffée** dans de l'eau bouillante, puis on mélange aux ingrédients cités plus haut<sup>2580</sup>. »

### **Perfrigeratus**

La forme *perfrigeratus*, du verbe *\*perfrigerare*<sup>2581</sup>, est un hapax absolu : nous n'en connaissons aucune autre attestation dans la littérature latine<sup>2582</sup>. Le verbe simple à partir duquel il est formé, *frigerare*, « rafraîchir », n'est par ailleurs attesté que dans une seule occurrence antérieure aux *Compositiones* et dans un contexte poétique<sup>2583</sup>.

Ce type d'indication n'est pourtant pas isolé, on en trouve ailleurs dans les *Compositiones* et avant dans le *De medicina*, mais Scribonius Largus et Celse emploient dans ces passages trois autres verbes, l'un également formé à partir de *frigerare*, le préverbe *refrigerare* (Scribonius Largus)<sup>2584</sup>, les deux autres formés à partir de *frigescere*, *infrigescere*

« retire du feu », *ab igne tollit*, dès que cette consistance est obtenue (SCRIB. LARG. 81, 2, p. 77 ; 157, 2, p. 136 ; 207, 2, p. 171). La cuisson peut également se faire sur une « braise pas trop ardente », *pruna non (nimis) acris* (SCRIB. LARG. 220, 4, p. 181 ; 268, 2, p. 209, avec *coquere*) ou dans un « four », *furnus* (SCRIB. LARG. 59, p. 64 ; SCRIB. LARG. 76, 1, p. 75, avec *coquere*), *fornax* (SCRIB. LARG. 60, 1, p. 64, avec *percoquere*).

<sup>2578</sup> Voir notamment LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2007a, p. 350-351, qui étudie les emplois, dans le recueil, des verbes *caleo*, *tepeo*, *uro* et de leurs dérivés.

<sup>2579</sup> SCRIB. LARG. 271, 2, p. 211.

<sup>2580</sup> SCRIB. LARG. 238, p. 192 (emplâtre *basilice*).

<sup>2581</sup> *DELL*, s.u. *frigus*, « froid ».

<sup>2582</sup> Dans la reprise de ce chapitre, Marcellus Empiricus emploie le verbe *refrigerare*, MARCELL. EMP. 35, 9 : *haec omnia inferuefiunt super carbones, deinde refrigerata eodem caccabo reponuntur*, « on fait bouillir tous les ingrédients sur des charbons, puis on les conserve refroidis dans la même marmite ».

<sup>2583</sup> CATULL. 61, 29-30 : *nympha quos super irrigat / frigerans Aganippe*, « [les antres de la montagne] arrosés par les ondes fraîches qu'y verse la nymphe Aganippè ».

<sup>2584</sup> *Refrigerare*, « refroidir (des ingrédients) », est employé chez Végèce (3, 19, 2) et Marcellus Empiricus (une vingtaine d'occurrences).

(Celse)<sup>2585</sup> et *refrigescere* (Scribonius Largus)<sup>2586</sup>. Le mélange des ingrédients mis à refroidir est soit mélangé au reste de la préparation, *cum refrigeratum est, raditur et miscetur his quae in mortario sunt*, « quand [le cérat] a refroidi, on le râpe et on le mélange aux ingrédients qui sont dans le mortier »<sup>2587</sup>, soit modelé pour être conservé, *refrigeratumque manibus subigitur ac reponitur*, « et quand l'emplâtre est refroidi, on le pétrit avec les mains et on le met en réserve »<sup>2588</sup>, *cum infrixit, catapotia ex eo fiunt ad nostrae fabae magnitudinem*, « lorsqu'il a refroidi, on en fait des pilules de la grosseur de notre fève »<sup>2589</sup>.

### ***Recalefio, praecalfactus***

*Recalefio* et *praecalfactus*, deux formes verbales préverbées issues de *calefio*, « devenir chaud », une forme passive de *calefacio*, « (faire) chauffer »<sup>2590</sup>, sont assez rares dans les textes : nous n'en trouvons aucune attestation dans les ouvrages antérieurs au recueil et elles sont relativement peu employées par ailleurs dans les textes.

Le verbe *recalefio*, « être réchauffé », n'est employé qu'une seule fois dans les *Compositiones* et la seule autre occurrence que nous en connaissons dans les textes est de date tardive : Caelius Aurélianus l'emploie pour signaler le réchauffement du corps (*recalefacto corpore*) succédant à des accès de fièvre caractérisés par un engourdissement physique<sup>2591</sup>. La forme active *recal(e)facio*, « réchauffer », est elle-même peu employée : on la trouve uniquement chez Ovide, qui l'emploie avec des sens figurés (réchauffer des sentiments tiédés, « chauffer » une seconde fois une épée, déjà chaude d'un premier meurtre, dans le sang d'un

<sup>2585</sup> *Infrigescere* est un verbe très rare, moins de dix occurrences connues au total, la première d'entre elles étant celle chez Celse. Nous le trouvons chez Végèce (2, 92, 3) et Théodore Priscien (*Eup.* 2, 29, 94), mais l'emploi se fait dans le domaine de la pathologie (« se refroidir, prendre froid »).

<sup>2586</sup> *Refrigescere*, « refroidir (des ingrédients) », est employé chez Pélagonius (515, 2) et Végèce (3, 14, 3).

<sup>2587</sup> SCRIB. LARG. 242, p. 193 (emplâtre cicatrisant). Voir aussi SCRIB. LARG. 258, 2, p. 201 (cataplasme émollient) : *refrigerata atque rasa ceteris miscentur*, « quand ces ingrédients ont refroidi, on les râpe et on les mélange aux autres » ; avec *refrigescere*, 241, p. 193 (emplâtre cicatrisant) : *cera et resina liquefiunt, deinde cum refrixerunt, raduntur*, « on fait fondre la cire et la résine, puis on les racle après refroidissement ».

<sup>2588</sup> SCRIB. LARG. 214, 2, p. 167 (emplâtre pour les ulcères). Voir aussi SCRIB. LARG. 207, 3, p. 172 (emplâtre pour toute blessure) : *deinde refrigeratum et manibus subactum medicamentum*, « puis, après refroidissement, on pétrit le médicament avec les mains ».

<sup>2589</sup> CELS. 5, 25, 4b (pilule pour maux très divers, maux de tête, de dents, problèmes respiratoires...).

<sup>2590</sup> DELL, s.u. *caleo*, « être chaud ». Sur les emplois de *caleo* chez Scribonius Largus : LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2007a, p. 347-349. Le verbe *calefacio* signale quant à lui la propriété réchauffante de deux remèdes, un cataplasme émollient pour ce qui résulte d'un refroidissement (SCRIB. LARG. 257, 1, p. 199) et un remède acope pour le refroidissement des membres (SCRIB. LARG. 271, 1, p. 211 ; sur le refroidissement, cf. supra, p. 58 et suiv.) ; sur les verbes de type *calefacio* : FRUYT 2001. Le verbe *calefio* n'est pas attesté dans les *Compositiones*.

<sup>2591</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 10, 63 : “*Apud Romam uero*”, inquit, “*frequentare aduertimus has febres cum corporis atque mentis oppressione in similitudine lethargiae, quae secundo uel tertio in statu accessionis constitutae statim recalefacto corpore...*”, « “Mais dans la région de Rome”, dit [Asclépiade], “ces sortes de fièvres, comme nous le constatons, se produisent fréquemment, avec un engourdissement simultané du corps et de l'esprit, semblable à la léthargie ; après qu'elles ont duré deux ou trois jours sous forme d'attaque, le corps se réchauffe aussitôt...” ».

ennemi)<sup>2592</sup>, et chez Cassius Félix, où il s'agit, dans un contexte thérapeutique, de faire réchauffer une embrocation dès que celle-ci refroidit<sup>2593</sup>.

Le participe *praecalfactus*, qui est la seule forme attestée du verbe \**praecalefio*, est employé dans un second passage des *Compositiones*, où ce n'est pas de la matière qui est préalablement chauffée, mais la pièce dans laquelle se frictionner avec un remède, *in sole (...) aut loco flamma praecalfacto*, « au soleil ou bien dans un endroit préalablement chauffé par un feu »<sup>2594</sup>. Dans les traités postérieurs, il s'agit soit de chauffer une préparation avant de l'appliquer sur la tête<sup>2595</sup>, soit de rendre au corps du malade sa chaleur naturelle avant de faire une onction<sup>2596</sup>.

*Recalefio* et *praecalfactus* ne sont pas les seuls préverbés issus de *calefio* attestés dans le recueil : nous trouvons également les verbes *concalefio* et *excalefio*, employés, dans un contexte et avec un sens analogues, à propos d'applications externes qui « s'échauffent » au contact de la peau et que le praticien doit veiller à renouveler régulièrement<sup>2597</sup>. Les deux verbes sont déjà attestés dans les ouvrages latins antérieurs au recueil.

En somme, *recalef(ac)io* et *praecalfactus*, « (ré-/pré-)chauffer », sont employés à propos de la matière, du corps du malade ou de la pièce dans laquelle procéder au soin ; il s'agit soit de chauffer un élément qui est à sa température naturelle, soit de réchauffer un élément qui a refroidi.

<sup>2592</sup> Réchauffer des sentiments tiédés, Ov. *Ars am.* 2, 445 : *fac timeat de te, tepidamque recalface mentem*, « arrange-toi pour que ta maîtresse ait des inquiétudes sur ton compte ; réchauffe l'ardeur de son cœur attiédi » ; rendre plus « chaude » une épée, Ov. *Met.* 8, 443-444 : *haud patitur dubitare diu calidumque priori / caede recalfecit consorti sanguine telum*, « Méléagre ne le laisse pas hésiter longtemps, il réchauffe son arme, déjà chaude du premier meurtre, dans le sang du second frère ».

<sup>2593</sup> CASS. FAL. 42, 5 : « tu couvriras avec le feutre les hypocondres et l'estomac, tu placeras alors le bocal en question dans une marmite brûlante d'eau chaude, en sorte que l'huile chauffée autant que le doigt d'un homme puisse le supporter, puis tu feras une embrocation agréable à l'estomac. Et lorsque l'huile que tu auras versée sur l'estomac aura en partie refroidie (*tepuerit*), pour ce qui est des deux enveloppes de laine susdites, tu les feras enlever rapidement par les serviteurs debout de chaque côté ; tu les presseras dans des récipients propres, un pour chacune, et tu verseras à nouveau de l'huile plus chaude (*iterum plus calidius oleum infundes*). Tu feras cela jusqu'à ce que l'estomac soit bien réchauffé (*foueatur*) par cette infusion. (...) Tu feras cela pendant trois jours. Chaque jour, tu feras réchauffer cette huile (*per singulos dies ipsum oleum recalfacies*) ». L'embrocation est composée de plusieurs ingrédients végétaux (absinthe du Pont, aloès, styrax, mastic, vin vieux et huile d'Espagne).

<sup>2594</sup> SCRIB. LARG. 156, 1, p. 134 (remède acope pour la paralysie). Pour une étude sur le rôle thérapeutique du soleil dans la médecine romaine, ou de toute source de chaleur alternative, notamment dans le cadre des massages : MUDRY 2003, § 13, qui cite ce passage du recueil (nous renvoyons au paragraphe de l'article, que nous avons consulté en ligne).

<sup>2595</sup> THEOD. PRISC. *Eup.* 2, 14, 45 : *uteris pro cataplasmate praecalefacto capiti post rasuram nouaculae*, « on en fait un cataplasme préalablement chauffé et on l'utilise après avoir rasé la tête avec un rasoir » ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 17, 169 : *quorum usus ita, inquit, erit adhibendus, ut praecalefacta apponantur*, « leur usage, dit-il, doit être fait de telle sorte qu'ils soient d'abord chauffés, puis appliqués ».

<sup>2596</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 6, 87 (malade atteint de cachexie) : *ad unctionem ueniendum, sed praecalefacto intra uestes aegro, quoties <minus> calidum habuerit corpus*, « il faut procéder à l'onction, mais le malade doit d'abord se réchauffer en étant vêtu, chaque fois que le corps manque de chaleur ».

<sup>2597</sup> Avec *concalefio*, SCRIB. LARG. 84, 1, p. 80 (sur l'hémorragie) : « il faut faire à l'endroit en question une application externe avec une éponge imbibée d'eau fraîche ou de vinaigre piquant et la changer fréquemment pour éviter qu'elle ne cause de dégâts en s'étant échauffée, *frequenter mutare, ne concalefacta noceat* » ; avec *excalefio*, SCRIB. LARG. 158, 2, p. 136 (pour la goutte chaude) : *subinde autem haec omnia mutare oportet, priusquam excalefiant*, « mais il faut changer souvent tous ces cataplasmes, avant qu'ils ne s'échauffent ».

Tab. 9 : emplois de <i>recalefio</i> , <i>recalefacio</i> et <i>praecalfactus</i>			
	matière	corps	pièce
chauffer un élément qui a sa température naturelle	<i>praecalfactus</i> (cire, SCRIB. LARG. ; cataplasme, THEOD. PRISC. CAEL. AUR.)	-	<i>praecalfactus</i> (SCRIB. LARG.)
réchauffer après refroidissement	<i>recalefio</i> (SCRIB. LARG.) <i>recalefacio</i> (OV. ; CASS. FEL.)	<i>praecalfactus</i> (CAEL. AUR.) <i>recalefio</i> (CAEL. AUR.)	-

### 5. 3. c. Faire macérer

La macération intervient dans une trentaine de recettes : les ingrédients, d'origine presque exclusivement végétale<sup>2598</sup>, sont laissés à tremper – généralement séparément, plus rarement à plusieurs- dans du vin(aigre) ou de l'eau, parfois aussi dans le suc d'une plante ou de la saumure<sup>2599</sup>, pendant une durée variant entre un et trente jours<sup>2600</sup>. Dans la majorité des recettes, ce sont les ingrédients macérés qui entrent dans la confection du remède ; dans quelques autres, en revanche, seul le liquide de macération est conservé<sup>2601</sup>.

#### *Praemacerare*

L'opération est signalée majoritairement par le verbe *macerare*<sup>2602</sup>, mais nous trouvons également une attestation du préverbe *praemacerare*, dans la notice sur l'*ephemeron*, où l'on vient en aide au malade avec du suc de renouée séché, broyé et donné « avec de l'eau dans laquelle on a préalablement fait macérer soit des coings, soit des vrilles de vigne... », *cum aqua <in qua> praemacerantur aut mala Cydonea aut uitis capreoli...*<sup>2603</sup>. Ce verbe est un hapax dans les textes. Dans le recueil, les quelques autres recettes à souligner l'antériorité de l'opération emploient l'adverbe *pridie*, « la veille »<sup>2604</sup>.

<sup>2598</sup> Fait exception la recette d'un emplâtre pour les indurations des seins des femmes, composé majoritairement d'ingrédients d'origine minérale (SCRIB. LARG. 220, 4, p. 181).

<sup>2599</sup> Vin (SCRIB. LARG. 256, p. 199 ; 257, 2, p. 199 ; 258, 1, p. 200 ; 265, 2, p. 206 ; 268, 2, p. 208), vin de raisins secs (SCRIB. LARG. 74, 2, p. 73 ; 141, p. 127 ; 148, p. 130), vinaigre (SCRIB. LARG. 131, p. 121 ; 248, p. 195 ; 251, p. 196 ; 254, p. 197), vin de raisins secs et vin (SCRIB. LARG. 134, p. 122), vinaigre et miel (SCRIB. LARG. 260, 3, p. 202), moût et huile (SCRIB. LARG. 269, p. 209-210), eau (par ex. l'opium, SCRIB. LARG. 25, 2, p. 45 ; 90, 3, p. 85 ; 92, 2, p. 86 ; 112, 1, p. 107 ; *et alii*), eau de pluie (SCRIB. LARG. 22, 3, p. 43), suc de plantain (SCRIB. LARG. 21, 1, p. 42), saumure fraîche saturée en sel (SCRIB. LARG. 60, 1, p. 64). Une recette ne précise pas le liquide de macération (SCRIB. LARG. 130, p. 120).

<sup>2600</sup> Un jour, en l'occurrence, « la veille » (SCRIB. LARG. 85, 2, p. 81 ; 139, p. 125 ; 141, p. 127 *et alii*), un jour et une nuit (SCRIB. LARG. 73, p. 73 ; 248, p. 195 ; 257, 2, p. 199 ; 258, 1 200), trois jours (SCRIB. LARG. 268, 3, p. 209), trente jours (SCRIB. LARG. 269, 3, p. 210).

<sup>2601</sup> De l'eau de macération est employée pour nettoyer les narines (SCRIB. LARG. 8, p. 36, eau de macération de safran) ou faire ingérer un remède (SCRIB. LARG. 193, 2, p. 159, eau de macération de coings, de vrilles de vigne ou de baies de myrte) ; un remède pour la contraction des nerfs est fait d'une huile dans laquelle ont macéré plusieurs végétaux (SCRIB. LARG. 269, p. 209-210) ; un remède pour la trachée-artère est composé d'une eau de macération (têtes de pavot sauvage) mêlée à du miel (SCRIB. LARG. 73, p. 73).

<sup>2602</sup> Le verbe *macerare* est attesté dans trente-quatre occurrences.

<sup>2603</sup> SCRIB. LARG. 193, 2, p. 159. Sur l'*ephemeron*, cf. supra, p. 68 (et suiv.).

<sup>2604</sup> Cf. supra, note 2600, p. 241.

### *Supernatare*

La nécessité d'immerger la substance à laisser macérer est soulignée, dans l'une des recettes, par l'usage conjoint de deux préverbes en *super-* :

*papaueris siluatici iam maturi, uiridis tamen adhuc, capita quam plurima uase fictili coniciuntur aquaque superfunduntur ut **supernatet** duobus tribusue digitis,*

« on met ensemble dans un pot de terre le plus grand nombre possible de têtes de pavot sauvage déjà mûr, mais encore vert cependant, et on les recouvre d'eau de façon qu'il y **en ait** deux ou trois doigts **par-dessus**<sup>2605</sup>. »

Si le verbe *superfundere*, « verser par-dessus », est déjà attesté dans les textes, en revanche, le verbe *supernatare*, « surnager »<sup>2606</sup>, trouve ici sa première attestation.

Nous en trouvons des emplois similaires dans certains ouvrages techniques postérieurs au recueil, mais pas dans le domaine médical : le geste consistant, comme chez Scribonius Largus, à verser un liquide par-dessus une substance pour la recouvrir entièrement n'est mentionné que dans des recettes culinaires, transmises par les traités agronomiques<sup>2607</sup>. Dans un passage de Pline l'Ancien, c'est également un liquide (de l'eau) qui recouvre un élément solide (du plomb), mais il s'agit d'un excédent qui est éliminé<sup>2608</sup>. Le verbe est par ailleurs employé dans deux recettes médicales, mais dans la première d'entre elle, c'est au cours de la cuisson des ingrédients qu'apparaît à la surface de l'eau de l'écume, qui est recueillie et mélangée à une graisse animale pour en faire des pessaires<sup>2609</sup> ; dans la seconde, il s'agit, au contraire, d'éviter qu'un des éléments, en l'occurrence de la farine, ne flotte à la surface<sup>2610</sup>. Le verbe est également employé dans le domaine pathologique, pour désigner, dans le cas de troubles digestifs, les aliments qui surnagent dans l'estomac<sup>2611</sup>.

<sup>2605</sup> SCRIB. LARG. 73, p. 73 (médicament pour le gonflement de la trachée-artère). On les laisse macérer pendant trois jours, puis on les cuit (dans le même récipient) jusqu'à ce qu'elles soient bien ramollies (cf. supra, p. 243 et suiv.).

<sup>2606</sup> DELL, *s.u. no*, « nager, flotter ».

<sup>2607</sup> Recette de *passum* (COL. Rust. 12, 39, 3), de fromage mariné (COL. Rust. 12, 43), préparation de l'aunée (COL. Rust. 12, 48, 1), assaisonnement des olives (PALL. 12, 22, 2). Dans certaines des recettes décrivant les procédés de conservation de tel ou tel aliment, le geste, qui consiste à presser un tampon sur l'aliment à conserver, est différent, mais la finalité est la même, c'est-à-dire faire en sorte que le niveau du liquide soit supérieur à celui des aliments (conserves de laitue : COL. Rust. 12, 9, 2 ; de sorbes : COL. Rust. 12, 16, 4 ; d'une préparation appelée *épityrum* : COL. Rust. 12, 49, 10). Sur les notices culinaires transmises par les traités agronomiques latins, notamment dans le livre 12 du traité de Columelle : ZANNIER 2014.

<sup>2608</sup> PLIN. HN, 34, 168 : « on obtient aussi par le lavage une préparation de plomb pour la médecine. On le broie avec un pilon en plomb, dans des mortiers en plomb dans lesquels on verse de l'eau de pluie, jusqu'à ce que le liquide s'épaississe ; puis on éponge l'eau qui surnage (*postea supernatans aqua tollitur spongeis*) ».

<sup>2609</sup> THEOD. PRISC. Eup. 3, 5, 19 (recette de pessaire). Nous trouvons des exemples similaires dans des recettes culinaires, où l'élément qui « surnage » au cours d'un processus de cuisson ou de conservation est soit récupéré (PLIN. HN, 28, 134, le beurre ; 29, 35, graisse de la laine ; PALL. 2, 19, huile de baies de laurier ; PALL. 2, 20, huile de mastic), soit éliminé (PLIN. HN, 26, 73, conservation de l'*apios ischas* ; PALL. 11, 17, 2, recette de l'hydromel). Nous trouvons également un exemple similaire dans un contexte métallurgique, où c'est la fleur de cuivre qui apparaît à la surface de l'eau de cuisson du cuivre (PLIN. HN, 34, 145).

<sup>2610</sup> MARCELL. EMP. 13, 6 (recette de préparation dentifrice) : *farinam uero hordei in ollam grandem nouam mittes et adicies mellis optimi quantum sufficiat, ut neque sicca sit neque supernatet farina*, « on verse la farine d'orge dans un grand pot neuf et on ajoute une quantité suffisante du miel le meilleur pour que la farine ni ne soit sèche, ni ne surnage ».

<sup>2611</sup> THEOD. PRISC. Eup. 2, 29, 92 ; MARCELL. EMP. 30, 51. DEROUX 2008, p. 305 note que « si les aliments sont insuffisamment cuits à la cuisine, la chaleur stomacale ne suffit pas à parfaire leur cuisson : ils se mettent à nager dans l'estomac (*natare, innatare*) ». Il prend pour exemples ce passage de Théodore Priscien, ainsi, entre autres, qu'un extrait de Pline l'Ancien (HN, 20, 100) où c'est le verbe *innatare* qui est employé.

### 5. 3. d. Visées de la cuisson et de la macération

Les opérations de cuisson et de macération visent, entre autres but, à ramollir, liquéfier ou épaissir la matière soumise à transformation.

#### *Demadescere*

Certains ingrédients, tels que les grenades, les citrons et les têtes de pavot, nécessitent d'être ramollis au cours de la cuisson ou de la macération<sup>2612</sup>. La majorité des recettes du recueil donnant cette indication emploient l'adjectif *madidus* dans une formulation du type « (cuire) jusqu'à ce qu'il devienne mou », (*coquere* ou l'un de ses composés) *donec madidus fiat*<sup>2613</sup>. Une de ces recettes, en revanche, emploie un verbe rare, le verbe *demadescere* : *haec ubi triduo macerata fuerint, eodem uase coquuntur donec demadescant*, « après avoir fait macérer [les têtes de pavot] pendant trois jours, on les fait cuire dans le même récipient jusqu'à ce qu'elles soient bien ramollies »<sup>2614</sup>. Le verbe *demadescere* est un hapax pour la période qui nous intéresse<sup>2615</sup>. Le verbe dont il est issu, *madescere*<sup>2616</sup>, est lui-même relativement peu attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, et ses contextes d'emplois sont presque exclusivement poétiques : il y a les sens de « mouiller, imbiber » (par la pluie ou les embruns, de larmes ou de sang)<sup>2617</sup>. *Madescere* est également employé deux fois chez Celse, dans un contexte médical donc, mais il y désigne soit la visée thérapeutique d'un traitement, humidifier une partie du corps<sup>2618</sup>, soit un signe de transpiration<sup>2619</sup>.

#### *Spissitudo, spissare*

Un grand nombre de recettes indiquent au préparateur du remède la consistance que celui-ci doit veiller à obtenir au moment de broyer, mélanger ou cuire les ingrédients<sup>2620</sup>. Ce

<sup>2612</sup> Sur la cuisson et la macération, cf. supra, p. 237 (et suiv.) ; 241 (et suiv.).

<sup>2613</sup> Écorce des grenades : SCRIB. LARG. 111, 2, p. 106 ; 248, p. 195 ; grenades acides : SCRIB. LARG. 41, 1, p. 54 ; gros citrons : SCRIB. LARG. 158, 3, p. 137.

<sup>2614</sup> SCRIB. LARG. 73, p. 73 (pour le gonflement de la trachée-artère).

<sup>2615</sup> Nous ne connaissons qu'une seule autre attestation du verbe dans les textes et elle date du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère (Pseudo-Théodore Priscien).

<sup>2616</sup> *Madescere* est un dérivé de *madeo*, « être mouillé, imprégné » (*DELL, s.u. madeo*).

<sup>2617</sup> Pluie : VERG. *Aen.* 5, 693 ; OV. *Fast.* 6, 197 ; *Met.* 1, 61 ; embruns : OV. *Ars. am.* 2, 59 ; *Met.* 4, 728 ; larmes : OV. *Met.* 6, 624 ; 8, 210 ; 10, 45 ; 11, 415 ; sang : OV. *Met.* 13, 388 ; 14, 403.

<sup>2618</sup> CELS. 2, 12, 2d : *aquam calidam bibiere ut superiores eius partes madescant*, « boire de l'eau chaude pour humecter les parties supérieures [des intestins] ».

<sup>2619</sup> CELS. 3, 6, 8 : *expectare oportet, num tempora partesue corporis aliae paulum madescant, quae sudorem uenturum esse testentur*, « il faut surveiller si les tempes ou d'autres parties du corps deviennent un peu humides, ce qui est un signe de transpiration naissante ».

<sup>2620</sup> Sur le soin à apporter à la préparation des remèdes et l'harmonie du mélange, et sur un verbe spécifiquement employé dans ce contexte (*temperare*) : PARIENTE 1957 ; GOUREVITCH 2003, p. 59. Les ustensiles et objets employés pour remuer une préparation ou mélanger des ingrédients sont : la « spatule », *spatha* (SCRIB. LARG. 45, 2, p. 56 ; SCRIB. LARG. 173, 1, p. 145, *fraxineus*, « de frêne »), la « cuillère », *coclearium* (SCRIB. LARG. 122, 5, p. 116) et un « morceau de pin gras », *taeda pinguis* (SCRIB. LARG. 58, p. 63). Les ustensiles et objets utilisés pour écraser, piler (et mélanger) les ingrédients sont : le « mortier » (*mortarium* : on compte une trentaine d'occurrences du terme, une seule d'entre elle en signalant le matériau, *mortarium fictili*, « mortier en terre » : SCRIB. LARG. 111, 2, p. 106 ; *pila* : SCRIB. LARG. 74, 2, p. 73 ; 75, 2, p. 74 ; 255, 3, p. 198 ; 264, 2, p. 205), le « pilon », *pilum* (SCRIB. LARG. 89, 2, p. 84), qui peut être « de bois », *ligneum* (SCRIB. LARG. 152, p. 132 ; 255, 3, p. 198 ; 264, 2, p. 205, où le pilon est par ailleurs « bien enduit d'huile



type d'indications n'est certes pas nouveau : on les trouve déjà chez Celse, mais en des termes différents. Scribonius Largus emploie dans son traité deux dérivés de l'adjectif *spissus*, « épais »<sup>2621</sup>, le substantif *spissitudo*, dont nous ne connaissons aucune attestation antérieure<sup>2622</sup>, et le verbe *spissare*, dont l'on trouve quelques occurrences antérieures, mais dans d'autres types d'emplois<sup>2623</sup>. La formule employée est toujours la même, à quelques variantes près : *terere/adicere/coquere... donec... spissitudinem habe(n)t*, « broyer/ajouter/faire cuire jusqu'à obtenir la consistance de... »<sup>2624</sup>, *adicere/coquere/feruefacere donec spisse(n)tur*, « ajouter/faire cuire/faire bouillir jusqu'à ce que [le mélange/les ingrédients] épaississe(nt) »<sup>2625</sup>. Il s'agit d'obtenir une préparation plus ou moins fluide, ou plus ou moins pâteuse. Dans la majorité des recettes dans lesquelles est attesté le substantif, cette consistance doit s'approcher de celle du miel<sup>2626</sup>, dont il est parfois précisé la texture, c'est-à-dire « liquide », (*spissitudo mellis liquidum*, ou au contraire, « pas trop liquide », *non nimium liquidum*, voire « épais », *crassum*<sup>2627</sup> ; dans d'autres recettes, la

---

de henné », *cyprino oleo peruncto*) ou « propre » (SCRIB. LARG. 74, 2, p. 73). Pour un relevé de ces ustensiles dans le recueil : LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2008. Pour un inventaire des ustensiles (plats, marmites, couverts) : CHRISTOL 2016, p. 359-387.

<sup>2621</sup> DELL, s.u. *spissus*. Chez Scribonius Largus, l'adjectif qualifie soit « un morceau de toile/d'étoffe épaisse », *linteolum/pannum spissum* (SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61 ; 54, p. 62 ; 160, 1, p. 138), soit la texture d'un mélange : *coquere, donec spissum fiat medicamentum*, « faire cuire jusqu'à ce que le médicament épaississe » (SCRIB. LARG. 66, 2, p. 69) ; *coquitur pix cum oleo, donec spissa fiat*, « on fait cuire la poix avec l'huile jusqu'à épaississement » (SCRIB. LARG. 157, 2, p. 135-136).

<sup>2622</sup> Dans des indications analogues, Celse emploie le substantif *crassitudo*, un dérivé de l'adjectif *crassus*, « gros, épais, gras » (DELL, s.u. *crassus*, qui note que le terme s'oppose aux adjectifs *tenuis*, *liquidus* et *macer*). Scribonius Largus l'emploie une fois dans la recette d'un médicament pour les paupières (SCRIB. LARG. 30, p. 48 : *uino Falerno teruntur ; cum leuia facta sunt et crassitudinem habent mellis spissi, adicitur passu Cretici pondo sextans*, « on broie ces ingrédients dans du vin de Falerne ; quand leur texture est devenue fine et qu'ils ont la consistance d'un miel épais, on ajoute un sixième de livre de vin de raisins secs de Crète »). Le substantif, attesté à date relativement ancienne (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), est notamment employé, dans des formulations analogues, dans les traités agronomiques de Caton et Varron, à propos, chez le premier, du lut des jarres (CATO, *Agr.* 39, 2 : *haec omnia in calicem nouum indito, eo addito gypsum contritum, uti crassitudo fiat quasi emplastrum*, « mettez-y tous ces ingrédients dans une casse neuve, ajoutez-y du gypse pulvérisé pour obtenir la consistance d'un emplâtre »), et chez le second, de la saillie des juments (VARRO, *Rust.* 2, 7, 8, *si fastidium saliendo est, scillae medium conterunt cum aqua ad mellis crassitudinem*, « s'il y a répugnance à la saillie, on pile dans de l'eau l'intérieur d'un oignon marin, jusqu'à ce qu'on obtienne la consistance du miel »).

<sup>2623</sup> OV. *Met.* 15, 250 : *ignis enim densum spissatus in aera transit*, « le feu, s'étant condensé, passe quand il est assez épais, à l'état d'air » ; CELS. 2, 1, 10 : *sanum... corpus spissat*, « quand le corps est sain, [l'aigle] le rend plus dense » ; PETRON. *Sat.* 140, 9 l'emploie avec le sens figuré de « presser le mouvement », *spissare officium*.

<sup>2624</sup> SCRIB. LARG. 4, p. 35 (MARCELL. EMP. 1, 4) ; 5, p. 35 (MARCELL. EMP. 1, 5) ; 31, p. 49 (MARCELL. EMP. 8, 10) ; 37, 1, p. 51 (MARCELL. EMP. 8, 120) ; 45, 2, p. 56 (MARCELL. EMP. 45, 30) ; 58, p. 63 (MARCELL. EMP. 12, 5) ; 63, 2, p. 67 (MARCELL. EMP. 63, 37) ; 64, p. 67 (MARCELL. EMP. 14, 1) ; 73, p. 73 (MARCELL. EMP. 73, 41) ; 81, 1-2, p. 77 (MARCELL. EMP. 15, 98) ; 170, 1, p. 143 ; 173, 1, p. 145 ; 175, p. 146 ; 201, 3, p. 165 ; 208, 3, p. 173 ; 212, 2, p. 176 ; 216, 2, p. 179 ; 220, 4, p. 181 ; 228, 1, p. 187 ; 242, p. 193 ; 250, p. 196 ; 253, p. 197 ; 259, 1, p. 201. Les variantes portent notamment sur le choix de la conjonction de subordination et du verbe.

<sup>2625</sup> Épaississement à obtenir après broyage et ajout progressif des ingrédients : SCRIB. LARG. 21, 1, p. 42 ; 48, p. 59 ; épaississement à obtenir par cuisson : 57, p. 63 (cf. MARCELL. EMP. 12, 4) ; 66, 2, p. 69 ; 157, 2, p. 135-136 ; 207, 2, p. 171 ; 266, 2, p. 207. Les variantes portent notamment sur le choix de la conjonction de subordination.

<sup>2626</sup> Cf. pour comparaison CELS. 5, 28, 13b ; 6, 5, 2 *et alii (ad crassitudinem mellis)*.

<sup>2627</sup> Par ex. SCRIB. LARG. 4, p. 35 (maux de tête) : *haec terere ex aceto et rosa uicibus adiecta oportet, usque dum mellis habeant spissitudinem*, « il faut broyer ces ingrédients dans du vinaigre et de l'huile de rose qu'on ajoute tour à tour jusqu'à ce que le tout ait la consistance du miel » (cf. MARCELL. EMP. 1, 4) ; 201, 3, p. 165 (emplaître pour les lésions et les fractures) : *acetum intritum consumatur ad omnia, quae teri debeant, dum leuia habuerint mellis liquidum spissitudinem*, « le vinaigre doit être entièrement utilisé pour tremper tous

préparation doit avoir la consistance d'un emplâtre, *emplastri spissitudo*, voire d'un emplâtre dense, *emplastri stricti*<sup>2628</sup>, ou d'un cérat (tendre), *cerati (teneri) spissitudo*<sup>2629</sup> ; dans un cas, le mélange des ingrédients, plus liquide, doit obtenir la fluidité d'un vin<sup>2630</sup>. L'emploi du verbe n'apporte aucun élément de comparaison de ce type. Le soin apporté à la texture du mélange intervient soit au cours de la fabrication du remède<sup>2631</sup>, soit au moment de l'utiliser<sup>2632</sup>.

Dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones*, des emplois analogues de *spissitudo* et *spissare* sont attestés, pour le premier, dans la *Medicina Plinii*, chez le Pseudo-Apulée, le Pseudo-Gargilius Martialis, Végèce, Chiron et Marcellus Empiricus, pour le second, chez Végèce et Marcellus Empiricus. Les prescriptions y sont les mêmes que chez Scribonius Largus : chercher à obtenir la consistance (*spissitudo*) d'un miel<sup>2633</sup> ou d'un autre type de préparation pharmaceutique<sup>2634</sup>, cuire (*coquere*, *excoquere*, *decoquere*), brasser (*coagitare*) ou broyer (*terere*) jusqu'à faire épaissir (*spissare*) le mélange<sup>2635</sup>, ou veiller, au contraire, à ne pas laisser épaissir la préparation<sup>2636</sup>.

---

les ingrédients qui doivent être broyés jusqu'à ce qu'ils aient une texture fine et la consistance du miel liquide » ; 37, 1, p. 51 (granulation des paupières) : *inferuescit, donec mellis habeat non nimium liquidi spissitudinem*, « on fait bouillir le tout dans un petit plat en cuivre de Chypre placé sur des charbons jusqu'à obtenir la consistance d'un miel pas trop liquide » ; 253, p. 197 (pour la gale) : *omnia teruntur, miscetur acetii quod satis erit, id est dum mellis crassi habeat spissitudinem*, « on broie tous les ingrédients, on y mêle du vinaigre en quantité suffisante, c'est-à-dire jusqu'à ce que le tout ait la consistance d'un miel épais ».

<sup>2628</sup> Par ex. SCRIB. LARG. 45, 2, p. 56 (parotides) : *rursus coquere, donec habeat emplastri spissitudinem stricti*, « faire cuire à nouveau [le médicament] jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un emplâtre dense » ; 81, 1-2, p. 77 (écrouelles, indurations des seins) : *cum emplastri habet spissitudinem, tollitur ab igne medicamentum*, « quand il a la densité d'un emplâtre, on enlève le médicament du feu ». Cf. pour comparaison CELS. 5, 26, 36c (*ad crassitudinem emplastri*).

<sup>2629</sup> SCRIB. LARG. 250, p. 196 (emplâtre pour les meurtrissures) : *scabiam tollit sulphur nigrum oleo mixtum communi atque in cerati spissitudinem redactum*, « le soufre natif fait disparaître la gale, mélangé à de l'huile ordinaire et réduit à la consistance d'un cérat » ; 173, 1, p. 145 (antidote de Celsus) : *adicitur mel, [et] ut cerati teneri spissitudinem habeant*, « on ajoute du miel pour obtenir la consistance d'un cérat tendre ». Cf. pour comparaison, par ex. CELS. 5, 18, 3 ; 6, 7, 1f (*ad crassitudinem cerati*) ; 6, 18, 2g (*ad crassitudinem liquidi cerati*).

<sup>2630</sup> SCRIB. LARG. 37, 1, p. 51 (granulation des paupières) : *ubi leuia facta sunt et habent spissitudinem passi*, « quand leur texture est devenue fine et qu'ils ont la consistance d'un vin de raisins secs ». Cf. pour comparaison CELS. 6, 7, 2c (*ad crassitudinem passi*).

<sup>2631</sup> Ce peut être une étape intermédiaire de la recette, avant l'ajout d'ingrédients supplémentaires au mélange épaissi (avec *spissitudo* : SCRIB. LARG. 31, p. 49 ; avec *spissare*, 207, 2, p. 171 ; 266, 2, p. 207) ou l'étape finale, avant de donner la forme au remède (par ex. SCRIB. LARG. 21, 1, p. 42 : *cum spissata fuerint, collyria fingere*, « quand le mélange sera épais, on devra confectionner les collyres ») et de le mettre en réserve (par ex. SCRIB. LARG. 63, 2, p. 67 : *... dum habeat spissitudinem mellis et uitro reponitur*, « ... jusqu'à obtenir la consistance du miel, et on met en réserve dans un récipient en verre »).

<sup>2632</sup> Par ex. SCRIB. LARG. 4-5, p. 35 (diluer les pastilles jusqu'à obtenir la « consistance du miel », *spissitudinem mellis*, puis en enduire le front et les tempes, cf. MARCELL. EMP. 1, 5) ; pour comparaison, voir aussi SCRIB. LARG. 48, p. 59 (mélanger les ingrédients jusqu'à l'obtention d'un mélange épais, *donec spissum fiat*, puis en tapisser les narines).

<sup>2633</sup> Par ex. *Med. Plin.* 1, 12, 6 ; [APUL.] 95, 2 ; MARCELL. EMP. 1, 4 ; 1, 5 ; 1, 1, 23 *et al.* (on compte une trentaine d'exemples chez Marcellus Empiricus).

<sup>2634</sup> Par ex. VEG. 2, 146 (*malagma*, « onguent » ; analogie que l'on trouvait déjà chez CELS. 5, 18, 19) ; MARCELL. EMP. 12, 17 (*cerotum tenerum*, « cérat tendre ») ; 15, 95 et 98 (*emplastrum*, « emplâtre »).

<sup>2635</sup> Cuire (*coquere*, *excoquere*, *decoquere*) : MARCELL. EMP. 8, 148 ; 23, 17 ; brasser (*coagitare*) : MARCELL. EMP. 15, 33 ; broyer (*terere*) : MARCELL. EMP. 32, 7.

<sup>2636</sup> VEG. 2, 130, 2.

### 5. 3. e. Préparation d'une épice, la moutarde

Une recette pour le mal de tête indique d'employer de la moutarde, « sans en avoir enlevé l'enveloppe », *non excastratum*,

*bene facit et sinapi ex aceto tritum et non excastratum*,

« est efficace encore la moutarde qu'on a broyée avec du vinaigre **sans en avoir enlevé l'enveloppe...** »<sup>2637</sup> ;

la recette n'utilise donc pas uniquement les graines, mais l'intégralité du fruit<sup>2638</sup>. Le verbe qu'emploie ici Scribonius Largus, le verbe *excastrare*, n'est pas attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones*, du moins dans aucun témoignage direct<sup>2639</sup>, et son choix laisse perplexe. En effet, le verbe simple *castrare*<sup>2640</sup>, dont il est issu, n'est jamais non plus attesté avec cette acception : il est employé avec plusieurs sens techniques, mais sans rapport avec le geste évoqué dans le recueil, ceux de « castrer », « châtrer (bouc, agneau) », ou « tailler (une vigne) », « élaguer (un arbuste) », ainsi qu'au figuré, avec celui d'« affaiblir (l'État) »<sup>2641</sup>. Or, nous ne connaissons pas, dans la formation du vocabulaire anatomique notamment, d'emplois métaphoriques ni de la moutarde – silique ou graine-, ni de la cosse des légumineuses, ni de l'opération qui consiste à ôter de leur enveloppe les graines de l'un ou l'autre fruit<sup>2642</sup>.

Dans les textes postérieurs, le verbe *excastrare* n'est attesté que chez Aulu-Gelle, Chiron et Marcellus Empiricus, qui en font chacun un emploi différent : dans le domaine agronomique, il est employé avec un sens analogue à l'une des acceptions de *castrare*, c'est-à-dire « châtrer (un bouc) »<sup>2643</sup> ; dans un contexte médical, il désigne soit un geste chirurgical consistant à « enlever » des nœuds lymphatiques mandibulaires (*glandulae*)<sup>2644</sup>, soit le geste

<sup>2637</sup> SCRIB. LARG. 9, p. 37 (remède visant à faire sortir la matière par la bouche, pris en gargarisme).

<sup>2638</sup> Le fruit de la moutarde, la silique, est un fruit sec de forme allongée – similaire, en apparence, à la cosse des légumineuses-, dont le péricarpe (ou enveloppe) possède deux valves qui, à maturité, se soulèvent de part et d'autre d'une membrane médiane sur laquelle sont fixées les graines. Cet extrait est signalé chez SCONOCCHIA 2001, p. 266-267.

<sup>2639</sup> D'après Aulu-Gelle (GELL. NA, 9, 9, 10), le verbe est employé chez Varron : *auctore enim M. Varrone is demum Latine "caper" dicitur, qui excastratus est*, « car d'après Varron on appelle en latin *caper* seulement l'animal châtré ».

<sup>2640</sup> DELL, s.u. *castro*, « couper, émonder, châtrer ».

<sup>2641</sup> « Castrer », par ex. PLAUT. *Asin.* 237 ; « châtrer » : PLAUT. *Merc.* 272 (bouc) ; VARRO, *Rust.* 2, 2, 18 (agneau) ; « tailler » une vigne : CATO, *Agr.* 33, 2 ; « élaguer » un arbuste : VITR. 2, 9, 4 ; « affaiblir (l'État) » : CIC. *De or.* 3, 164. Ces différents sens sont attestés dans les traités postérieurs (pour des exemples d'emplois, cf. TLL, 3.0.546.44-547.60, s.u. *castrare*).

<sup>2642</sup> Ni ADAMS 1982, ni ANDRE 1991 ne mentionnent ni la moutarde, ni aucune légumineuse, non plus que le verbe *excastrare*. SKODA 1988, p. 163 signale certes, parmi les métaphores végétales attestées dans le vocabulaire de l'anatomie, et plus spécifiquement, dans la dénomination des parties génitales, l'emploi du pois-chiche pour désigner le « gland », puis le « pénis », mais aucune mention n'est faite ni de la moutarde (silique ou graines), ni de la cosse des légumineuses.

<sup>2643</sup> GELL. NA, 9, 9, 10. Sur la castration animale, par exemple : LEUMANN M. (1940-1941), « Heilen kastrieren und sanare kastrieren », *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung* 67, p. 215-217 ; EKROTH G. 2014, « Castration, cult and agriculture : perspectives on Greek animal sacrifice », *Opuscula* 7, p. 153-174.

<sup>2644</sup> CHIR. 90 : *deponito iumentum et scalpello uel sagitta intra medium aperito et excastrato eas subtiliter ; eximito ita, ne uenam aliquam tangas*, « abattez le cheval, ouvrez [les nœuds lymphatiques] par le milieu avec un bistouri ou une lancette et enlevez-les minutieusement ; retirez-les de manière à ne toucher aucune veine » (trad. personnelle). Sur les *glandulae* : ADAMS 1995, p. 328 ; dans l'édition de Pélagonius de V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), les notes des § 56 et 57, p. 200. Sur le *scalpillum*, la *sagitta* et d'autres noms d'instruments chirurgicaux attestés dans les textes vétérinaires latins : GITTON-RIPOLL 2007.

de préparation signalé chez Scribonius Largus, c'est-à-dire (ne pas) « enlever les valves » de la silique<sup>2645</sup>.

Dans les *Compositiones*, cette recette est la seule du recueil à faire allusion aux valves de la plante<sup>2646</sup> : les autres se contentent d'employer le terme *sinapi(s)* seul, sans préciser la partie de la plante à utiliser<sup>2647</sup>. Le constat est le même dans les ouvrages latins mentionnant l'usage médical<sup>2648</sup> ou culinaire<sup>2649</sup> de la moutarde : rares sont ceux qui signalent explicitement la partie de la plante utilisée, graine (*granum, semen*)<sup>2650</sup>, jus (*sucus*), huile (*oleum*)...<sup>2651</sup> C'est que l'emploi de *sinapi(s)* est majoritairement métonymique, le terme désignant les graines de la moutarde<sup>2652</sup>. Enfin, la recette de Scribonius Largus est le seul témoignage que nous ayons trouvé dans les textes latins sur l'opération consistant à sortir les graines de leur enveloppe, et il n'est qu'allusif – rien n'est dit, par exemple, sur le degré de maturité du fruit à observer<sup>2653</sup>.

### 5. 3. f. « Sceller au plomb », *adplumbare, un récipient de conservation*

Un certain nombre de recettes indiquent de « mettre en réserve », *reponere*<sup>2654</sup>, le remède, pour l'avoir prêt à l'usage. Dans celle d'un médicament acope pour le refroidissement et la douleur des nerfs<sup>2655</sup>, c'est dans un récipient en étain « scellé au plomb », *adplumbatus*, que la préparation doit être conservée :

*Quod cum defluerit, quod superest adipis uase stagneo uno uel pluribus diligenter operto et adplumbato reponitur,*

<sup>2645</sup> MARCELL. EMP. 1, 9 (cf. SCRIB. LARG. 9).

<sup>2646</sup> Nous renvoyons, pour comparaison, au terme employé dans le recueil pour désigner la « cosse » des légumineuses (cf. supra, p. 155 et suiv.), dont, toutefois, le seul point commun avec la silique est leur forme allongée.

<sup>2647</sup> Pour les emplois de la moutarde dans les *Compositiones* (une demi-douzaine de recettes) : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *sinapis*. Sur le terme σίναπι : LUCCIONI 2014, p. 69-70.

<sup>2648</sup> Les emplois médicaux de la moutarde sont attestés chez Celse, Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, dans la *Medicina Plinii*, chez Marcellus Empiricus (dont l'un des passages, inspiré de Scribonius Largus – nous le signalons plus bas- mentionne l'enveloppe des graines), Cassius Félix, ainsi que dans les traités vétérinaires (Pélagonius, Chiron, Végèce).

<sup>2649</sup> COL. *Rust.* 12, 57 en propose une recette (sur cette recette et l'un des gestes de préparation qui y est décrit et qui consiste à « scarifier » la pâte obtenue, cf. infra, p. 270). Sur la préparation de la moutarde dans ce passage de Columelle : OSEROV 1988 ; sur les emplois culinaires de la moutarde : CHRISTOL 2016, p. 209-211.

<sup>2650</sup> *Semen* : COL. *Rust.* 12, 57 ; PELAG. 194, 2 ; VEG. 1, 60 ; GARG. MART. 29, 17 ; PALL. 8, 9 ; *granum* : MARCELL. EMP. 23, 24 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 34.

<sup>2651</sup> Seul Gargilius Martialis mentionne les autres parties de la plante qui peuvent être utilisées, le « jus qui est extrait de la graine », *sucus qui semine exprimitur* (GARG. MART. 29, 13), la « goutte laiteuse », *lactea gutta*, produite par la tige (GARG. MART. 29, 15), les racines, *radices* (GARG. MART. 29, 17), « une huile faite à partir de graines de moutarde mises à tremper », *ex sinapi oleum semine infuso* (GARG. MART. 29, 20).

<sup>2652</sup> Des graines de moutarde noire ont été retrouvées à l'intérieur d'une amphore datée du III<sup>e</sup> siècle de notre ère : PRADAT / HUCHET 2015 (qui signalent, note 36, p. 349, que les plus anciens restes de moutarde connus datent du Néolithique et de l'Âge de Bronze).

<sup>2653</sup> CHRISTOL 2016, p. 276-280 relève les verbes désignant la préparation d'un fruit (tels que *exossare*, « désosser, enlever les arêtes, écaler, enlever les noyaux », *depilare*, « écaler, épilucher », et *enucleare*, « dénoyer », mais ne le fait pas pour ceux qui signifieraient « écosser ».

<sup>2654</sup> Sur les verbes employés dans le recueil pour désigner cette étape (outre *reponere*, sont également employés – quoique dans un plus petit nombre de recettes- les verbes *seruare*, *condere* et *cludere*) : TABORELLI 1996.

<sup>2655</sup> Sur le refroidissement des nerfs, cf. supra, p. 58 (et suiv.).

« Quand il se sera écoulé, on met de côté le reste de la graisse dans un récipient en étain ou dans plusieurs, après l'avoir soigneusement fermé et **scellé au plomb**<sup>2656</sup>. »

Le préverbe *adplumbare*, de *plumbare*, « plomber »<sup>2657</sup>, est un verbe rare dont nous ne connaissons aucune occurrence dans les textes antérieurs au traité et que nous trouvons seulement dans un extrait de Marcellus Empiricus issu de ce chapitre<sup>2658</sup>. Dans les *Compositiones*, cette précaution est par ailleurs la seule du recueil, les autres recettes concernées se contentant d'indiquer le matériau du récipient dans lequel conserver le remède (un métal ou alliage de métaux – étain, cuivre, plomb-, du verre ou de la terre cuite)<sup>2659</sup>. Enfin, *adplumbare* est l'un des rares préverbes issus de *plumbare* attestés dans les textes ; nous n'en avons trouvé qu'un seul autre, qui est un hapax pour la période qui nous intéresse : le verbe *replumbare*, « dessouder »<sup>2660</sup>.

\*

Quinze éléments de notre corpus sont relatifs à des processus de transformation de la matière, que sont le criblage, la cuisson et la macération. Ce petit ensemble présente deux caractéristiques : d'une part, il est constitué presque exclusivement de verbes (fait seule exception le substantif *spissitudo*) et parmi ces verbes, tous (sauf *spissare*) sont formés par prévervation<sup>2661</sup>. D'autre part, tous ces termes (sauf trois d'entre eux, *cribrare*, *spissare* et *spissitudo*) sont assez rares dans les textes : aucun d'entre eux n'est attesté dans les ouvrages antérieurs au recueil, si ce n'est *spissare*, et leurs occurrences dans les textes postérieurs sont peu nombreuses, voire inexistantes (*perfrigeratus*, *praemacerare*, *demadescere* et *adplumbare* sont des hapax).

\*

<sup>2656</sup> SCRIB. LARG. 271, 4, p. 212.

<sup>2657</sup> DELL, s.u. *plumbum*. Le verbe simple *plumbare* est lui-même peu attesté avant les *Compositiones* (deux occurrences seulement), et jamais avec le sens de « fermer hermétiquement » : le geste signalé par le verbe est toutefois technique dans les deux cas ; dans le domaine agronomique, il participe de la fabrication d'un broyeur à olive, et consiste à « plomber » les moyeux de la machine (CATO, *Agr.* 21, 5 : *cupam qui concinnet et modiolos qui indat et plumbet operas fabri dumtaxat HS VIII*, « pour les seules journées de l'artisan qui confectionnera l'axe et qui mettra en place les moyeux et les plombes, huit sesterces ») ; dans un contexte militaire, le métal est employé dans un dispositif mis en place pour assiéger une place forte (VAL. MAX. 3, 7, 2 : *cum urbem praeualidam obsideret, suadentibus quibusdam ut circa moenia eius ferreos murices spargeret omniaque uada plumbatis tabulis consterneret habentibus clauorum cacumina*, « au cours du siège qu'il menait contre une place particulièrement forte, on lui conseillait d'installer autour des murailles des chausse-trapes garnies de fer et de couvrir tous les gués qui y menaient de planches plombées portant des herses faites avec des clous »).

<sup>2658</sup> MARCELL. EMP. 35, 9 : *quod cum defluerit, adeps uel medicamentum, quod resederit, uaso stagneo uno uel pluribus diligenter opertis et adplumbatis reponetur*, « lorsqu'elle s'est écoulée, la graisse ou le remède qui s'est déposé est stocké dans un ou plusieurs récipients d'étain, qui ont été soigneusement couverts et soudés au plomb ».

<sup>2659</sup> Par ordre décroissant de fréquence : récipient d'étain (SCRIB. LARG. 30, p. 48 ; 31, p. 49 ; 37, 1, p. 51 ; 65, p. 68 ; 268, p. 209), de verre (SCRIB. LARG. 111, 3, p. 107 ; 121, 3, p. 113 ; 125, p. 118 ; 173, 2, p. 145 ; sur l'utilisation du verre : TABORELLI 1996, p. 154-155), de cuivre (SCRIB. LARG. 25, p. 45 ; SCRIB. LARG. 37, 1, p. 51), de plomb (SCRIB. LARG. 228, 1, p. 187 ; 230, 2, p. 189) ou de terre (SCRIB. LARG. 268, p. 209). Sur les matériaux de ces récipients : TABORELLI 1996, p. 149-150 ; 152-153 ; sur les récipients de conservation chez Scribonius Largus : LOJENDIO QUINTERO / PEREZ ROMERO 2008, p. 532-535.

<sup>2660</sup> SEN. *Qnat.* 4a, 2, 18, qui décrit l'Éthiopie comme un pays si chaud que « l'argent se dessoude », *argentum replumbatur*.

<sup>2661</sup> Sur la prévervation, notamment de verbe à valeur technique, cf. supra, introduction, p. XVII (et suiv.).

Le corpus de termes relatifs aux ingrédients et aux préparations pharmacologiques soulignent l'importance de la langue grecque dans leur formation : près des deux tiers des phytonymes, un peu plus de la moitié des noms désignant des ingrédients (végétaux, minéraux ou animaux), près des deux tiers des termes désignant des catégories de médicaments et la totalité de ceux désignant des remèdes spécifiques sont des emprunts au grec. Le corpus de termes relatifs aux processus de transformation de la matière sont uniquement des termes latins (des verbes, à une exception).



## Chapitre 4. Instruments et gestes thérapeutiques

Dans certaines recettes, la liste des ingrédients et leur posologie sont associées à des indications plus ou moins détaillées sur l'administration du remède et ses effets. Dans notre corpus, un certain nombre de termes (environ 13%, soit vingt-neuf au total) fournissent des informations sur :

- l'*instrumentum* du médecin, composé à la fois d'instruments spécifiquement médicaux (seringues et cautères) et d'objets de la vie quotidienne dont l'usage est détourné pour pratiquer un geste thérapeutique (roseau à écrire, sangle de cuir) ;
- les gestes thérapeutiques pratiqués par le médecin, gestes chirurgicaux (petites incisions, trépanation, suture de l'estomac) et gestes non invasifs, avec ou sans instruments (bandages et ligatures, applications externes, fumigations...);
- les effets thérapeutiques d'un geste, c'est-à-dire ce que le geste thérapeutique cherche à provoquer chez le malade : effusion de larmes, sudation, éternuement, vomissement, vents, dissolution de calculs ou écoulement de dépôts d'humeurs.

### 1. La trousse du médecin

La trousse du médecin contenait, outre des médicaments prêts à l'usage<sup>2662</sup>, un set d'instruments composé des « objets les plus courants, instruments de chirurgie ou de soins courants »<sup>2663</sup>, destinés à un exercice quotidien de la médecine. Ce set d'instruments est largement représenté dans les *Compositiones*, qui font mention à la fois d'un matériel technique, instruments chirurgicaux (dont l'usage, nous le verrons, est détourné<sup>2664</sup>), sondes, spatules, ventouses, et d'objets du quotidien (ustensiles de cuisine, fibres végétales et animales, roseau à écrire, lanière de cuir, plume...)<sup>2665</sup> qui ne sont pas dans la trousse du médecin, mais qui permettent à ce dernier, en les adaptant au geste thérapeutique à pratiquer, de prendre en charge une grande variété de maladies, et au non spécialiste, de pratiquer lui-même le soin.

#### 1. 1. L'*instrumentum medicum*

Quatre termes de notre corpus désignent des instruments à usage spécifiquement médical : (*cornu*) *rhinenchytes* (ῥινενγχύτης), « (corne) *rhinenchytes* », et *clysterium* (κλυστήριον), « clystère », qui désignent deux types de seringues, *auriscalpium*, une « sonde à oreille », et *cauterium* (καυτήριον), le « cautère ».

<sup>2662</sup> Médicaments prêts à l'usage : cf. supra, p. 247.

<sup>2663</sup> GITTON-RIPOLL 2016a, p. 10. Sur l'*instrumentum medicum* dans son ensemble (sources littéraires et matériel archéologique), nous renvoyons à l'ouvrage de référence le plus récent : BLIQUEZ 2015. Pour des analyses d'instruments ou de trousse médicales spécifiques, voir la bibliographie de l'auteur, ainsi, notamment, que celles de Ralph P. J. Jackson et E. Künzl. Pour une étude de la trousse vétérinaire (instruments et pratiques, données littéraires et archéologiques, archéologie expérimentale) : GITTON-RIPOLL 2016a.

<sup>2664</sup> Cf. infra, p. 312 (et suiv.).

<sup>2665</sup> Sur ces types d'objets : BLIQUEZ 2015, appendice, p. 299-347.



### 1. 1. a. Les seringues

Les seringues, dont la forme et les dimensions varient selon l'orifice dans lequel elles sont introduites (auriculaire, nasal, vaginal ou anal) et l'usage qui en est fait, sont mentionnées sous différents noms dans les textes<sup>2666</sup>. Dans les *Compositiones*, deux de ces dénominations méritent une attention particulière, *rhinenchytes*, qui désigne une seringue nasale, et *clysterium*, qui désigne une seringue anale.

#### *Rhinenchytes*

*Rhinenchytes*, translittération du substantif ῥίνεγχύτης, « seringue pour injection nasale »<sup>2667</sup>, est le nom donné à une « corne », *cornu*<sup>2668</sup>, utilisée pour injecter un remède liquide dans le nez du malade :

*Per nares ergo purgatur caput his rebus infusis per cornu quod rhinenchytes uocatur...*

« On purge donc la tête par les narines, après y avoir versé au moyen d'une corne qu'on appelle *rhinenchytes* les ingrédients suivants...<sup>2669</sup> »

Scribonius Largus est le premier, à notre connaissance, à donner à ce type de seringue un nom spécifique : le terme n'est pas attesté avant lui en latin et le seul terme en grec issu de la même famille lexicale dont nous avons trace avant les *Compositiones* est l'adjectif ῥινέγχυτος, « injecté dans le nez » (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), qui désigne le mode d'administration d'un traitement prescrit pour les maux de dents,

ὁ δὲ χυλὸς αὐτῶν ῥινέγχυτος ὀδόντων πόνον παύσει, ἐὰν εἰς τὸν ἀντικείμενον μυζωτήρα τοῦ ἀλγοῦντος ἐγχέηται·

« le jus [de pimprenelle], versé dans le nez, arrête les maux de dents, si on le verse dans la narine correspondant à la partie qui fait mal<sup>2670</sup>. »

L'instrument utilisé n'est pas mentionné. Dans les *Compositiones*, nous n'avons que deux informations sur l'instrument : le matériau dans lequel il est fait, de la corne, et sa fonction, « verser dans (ἐγχέω) le nez (ῥίς) » ; vraisemblablement s'agissait-il d'un tube creux de petite taille<sup>2671</sup>. Le reste du traité n'apporte pas d'avantage de précision sur l'instrument : la recette du chapitre 8, prescrite pour les mêmes maux (céphalée) et dans le même but (extraire la matière) que la recette qui la précède, mentionne également le recours à une corne, mais sans la nommer ni donner plus d'indications : *haec in unum mixta naribus per cornu infunduntur (uel pinna longiore nares interius perfricantur)*, « on verse ces ingrédients, mélangés ensemble, dans les narines au moyen d'une corne (ou on en frictionne l'intérieur des narines

<sup>2666</sup> Sur les seringues : BLIQUEZ 2015, p. 207-232.

<sup>2667</sup> De ῥίς, « nez », et ἐγχέω, « verser dans ».

<sup>2668</sup> Sur *cornu* : HILGERS 1969, p. 154-155.

<sup>2669</sup> SCRIB. LARG. 7, p. 36 (maux de tête persistants) : un suc de plante seul (suc de lierre) ou en composition (suc de bette avec de la fleur de cuivre, ou suc de cyclamen avec du lait ou de l'eau).

<sup>2670</sup> CRATEVAS, 8, 3.

<sup>2671</sup> BLIQUEZ 2015, p. 213 suggère qu'un sac était attaché à l'une de ses extrémités, comme un clystère ordinaire. Il signale par ailleurs que la seule sonde de métal clairement identifiée, à sa connaissance, comme une sonde ayant servi à insuffler un médicament est un tube appartenant à l'*instrumentum* du chirurgien de Paris, fait, semble-t-il, d'un alliage de cuivre et daté (sans certitude) de la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il est muni à l'une extrémité d'une sorte de cuillère dans laquelle le médecin plaçait le médicament en poudre avant de souffler dans l'extrémité opposée.

avec une plume assez longue)<sup>2672</sup> ». Ce sont par ailleurs les deux seuls passages du traité où la corne désigne un instrument<sup>2673</sup> : la seule autre recette qui indique d'insuffler<sup>2674</sup> un médicament dans les narines, en l'occurrence un mélange d'ingrédients secs employés pour faire éternuer le malade, mentionne l'utilisation de matières naturelles telles que le tuyau d'une plume, *pinna*, ou le morceau d'un roseau à écrire, *calamus scriptorius* : *per pinnam aut calamum scriptorium naribus sufflentur*, « on doit les insuffler dans les narines avec une plume ou un roseau à écrire »<sup>2675</sup>.

La postérité du terme, en latin et en grec, est à la fois très limitée et de date relativement tardive ; rares sont les auteurs qui mentionnent la seringue sous ce nom. En latin, sa mention n'est faite qu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère chez Marcellus Empiricus et, sous la forme *rhinenchytos*, chez Caelius Aurélianus, dans le traitement des maux de tête,

*per nares ergo purgatur caput his rebus infusis per cornu, quod Graece rhinenchytes uocatur,*

« c'est par le nez qu'on nettoie donc la tête, de telle manière que les ingrédients suivants sont instillés au moyen d'une corne qu'on appelle en grec *rhinenchytes*<sup>2676</sup> »,

de dents,

*item alii eius partis, quae dentis dolorem sustinet, nari <h>ederæ sucum infundentes cum olei parte dimidia ex ferramento quod r<h>inenchyton uocant, adhibentes etiam sternutamenta et apophlegmatismos et [od]oris medicamina,*

« d'autres versent le jus de lierre avec la moitié de la quantité d'huile dans la narine du côté où se trouve le mal de dents, avec un instrument en fer appelé *rhinenchyton* (seringue nasale) ; ils utilisent aussi des sternutatoires, des expectorants et des remèdes pour la bouche<sup>2677</sup> »,

ou de ventre,

*adhibenda etiam ptarmica, quibus stomachus commotione capitis contremiscat. Item sorbendus aut infundendus rhinenchyto ferramento naribus sucus cyclaminis aut erucæ aut anagallidis herbae,*

« il faut également employer des sternutatoires, par lesquels l'estomac tremble lorsque la tête est secouée. Il faut également boire du suc de cyclamen, de sisymbre ou d'anagallis, ou l'introduire dans les narines avec une seringue nasale en fer<sup>2678</sup>. »

Marcellus Empiricus ne donne pas plus d'indice que Scribonius Largus sur l'instrument ; Caelius Aurélianus, en revanche, le décrit comme un instrument de fer, *ferramentum*. En grec,

<sup>2672</sup> SCRIB. LARG. 8, p. 36 (cf. infra, notes 3338 et 3488).

<sup>2673</sup> Le substantif est attesté à quatre autres reprises dans le traité, mais la corne (généralement de cerf) est employé en remède, réduite en cendres (SCRIB. LARG. 60, 2, p. 65, recette de préparation dentifrice ; 122, 4, p. 115 *bis*, pour les douleurs du côlon) ou limée (SCRIB. LARG. 141, p. 126, pour les vers intestinaux). Cf. infra, p. 334 et suiv.

<sup>2674</sup> Dans d'autres recettes, le médicament est enduit, frotté (par exemple, cf. supra, note 2672) ou appliqué dans les narines.

<sup>2675</sup> SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37 (maux de tête). Cf. infra, p. 371. Le roseau est également utilisé en cas de saignement de nez (SCRIB. LARG. 47, 2, p. 58, cf. infra, note 3306, p. 341, sur *cuneatio*). Sur les différentes sortes de roseaux et leur utilisation : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 6, p. 37. Sur l'éternuement, cf. infra, p. 366 (et suiv.).

<sup>2676</sup> MARCELL. EMP. 1, 7 (= SCRIB. LARG. 7).

<sup>2677</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 82.

<sup>2678</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 2, 42.

l'instrument n'est mentionné qu'à deux reprises, chez Aelius Promotus et Oribase, pour soigner les malades ayant ingéré un poison, *χρῆ δὲ πταρμικοῖς χρῆσθαι τοῖς διὰ στρουθίου καὶ πεπέρεως διὰ ῥινεγχύτου ἐνιεμένοις*, « il faut utiliser des sternutatoires de saponaire et de poivre injectés au moyen d'un *rhinenchytos* »<sup>2679</sup> et ceux atteints d'un spasme cynique, *διὰ ῥινεγχύτου κάθαρσις*, « purgation au moyen d'un *rhinenchytos* »<sup>2680</sup>. Il sert, comme le témoignent les textes latins, à administrer un remède dans le nez.

Un substantif neutre *ῥινεγχύτον* est également attesté au pluriel chez l'Anonyme de Paris et Galien, chez qui il désigne non pas l'instrument mais le remède injecté dans les narines, un remède composé (substances essentiellement végétales) que le médecin administre pour soigner épilepsie, *ὑποκαπνιστέον ἀποφλεγματοῖς καὶ ῥινεγχύτοις*, « fumer avec des médicaments qui purgent les mucosités et des injections nasales »<sup>2681</sup>, perte d'odorat, *τοῖς ῥινεγχύτοις καθαίρεσθωσαν*, « purger avec des injections nasales »<sup>2682</sup>, ou maux de tête, *Ἀρχιγένους περὶ ἀποφλεγματοῶν καὶ ῥινεγχύτων*, « d'Archigène, remèdes pour purger les mucosités et injections nasales »<sup>2683</sup>. Le terme est également attesté en latin chez Cassius Félix (chapitre sur les ictériques), qui le pose comme équivalent du substantif *apoflegmatismus*, un emprunt au grec *ἀποφλεγματος* (substantif employé dans deux des trois passages de l'Anonyme de Paris et de Galien que nous venons de citer) : *apoflegmatismum qui naribus infunditur, et a Graecis appellatur rinenchyton*, « le phlegmagogue qu'on injecte dans les narines, et que les Grecs appellent "rinenchyton" »<sup>2684</sup>. Le traité de Dioscoride témoigne enfin de l'emploi du verbe *ῥινεγχυτέω*, « injecter dans le nez », un verbe qui n'est attesté que chez lui et dans seulement deux chapitres, le premier sur le lierre, *κισσός* : *ῥινεγχυτοῦται δὲ ὁ χυλὸς τῶν φύλλων καὶ τῶν κορύμβων σὺν ἱρίνω ἢ μέλιτι ἢ νίτρῳ πρὸς τὰ χρόνια τῆς κεφαλῆς ἀλγήματα*, « le jus de ses feuilles et de corymbes avec de l'huile d'iris, du miel ou du natron est instillé par le nez pour les maux de tête chroniques »<sup>2685</sup>, le second, sur le couperose, *χαλκανθές* : *κεφαλὴν τε καθαίρει ἀνεθὲν ὕδατι καὶ δι' ἐρίου ῥινεγχυτούμενον*, « il purge la tête, dilué dans de l'eau et introduit dans les narines avec de la laine »<sup>2686</sup>, où le sens du verbe semble affaibli, dans la mesure où il ne s'agit pas de « verser » le remède dans les narines mais de l'introduire avec un morceau de laine.

### *Clysterium*

Le second type de seringue, le clystère, *clysterium*, est mentionné dans le traitement du cancer de l'intestin :

*Pastillus item, qui clysterio immittitur torminosis per anum, cum sordida et sanguilenta deiciunt, id est cum intestina eorum cancer occupavit ; quo quasi cauterio tunc tantummodo uti oportet, alioqui nocet ideoque a quibusdam ignorantibus eius usus accusatur quasi nocuus.*

<sup>2679</sup> AEL. PROM. 49, 30.

<sup>2680</sup> [ORIB.] *Ecl.* 73, 7.

<sup>2681</sup> ANONYM. MED. 3, 3, 11.

<sup>2682</sup> ANONYM. MED. 22, 3, 2. Dans son édition, I. Garofalo (Brill 1996) traduit par « onguent nasal » (*nasal ointment*).

<sup>2683</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 582, 2 K).

<sup>2684</sup> CASS. FEL. 49, 8. Le substantif *apophlegmatismus* est un terme tardif (IV<sup>e</sup> siècle de notre ère) et peu attesté (cf. *TLL s.u. apophlegmatismus*).

<sup>2685</sup> DIOSC. 2, 179, 2.

<sup>2686</sup> DIOSC. 5, 98, 4.

« De même une pastille, qui est introduite **avec un clystère** par l’anus pour les malades qui souffrent de coliques, lorsqu’ils ont des selles infectes et sanglantes, c’est-à-dire quand le cancer a envahi leurs intestins ; mais c’est dans ce cas seulement qu’il faut en faire usage comme d’une sorte de cautère, sinon il cause des dommages et c’est la raison pour laquelle certains ignorants condamnent son emploi, sous prétexte qu’il est nocif<sup>2687</sup>. »

*Clysterium* est un terme très peu attesté dans la littérature latine. Chez Scribonius Largus, le terme n’est attesté que deux fois dans le traité et la seconde occurrence ne désigne pas la seringue, mais le lavement injecté au moyen de l’instrument<sup>2688</sup>. Par ailleurs, la postérité du terme est rare, nous en comptons moins de vingt occurrences entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècle de notre ère (Pline l’Ancien, *Medicina Plinii*, Chiron, Végèce, Pélagonius, Marcellus Empiricus) et celui-ci ne désigne pas systématiquement l’instrument. Dans les traités vétérinaires, le terme désigne exclusivement, et sans ambiguïté possible sur son emploi, le lavement administré à l’animal malade ; c’est également le sens de certains emplois chez Marcellus Empiricus. Ailleurs, l’emploi du terme au datif, *clysterio* (*infundere/inmittere*), « verser (dans)/administrer au moyen d’un clystère / en lavement », est polysémique : il désigne aussi bien la seringue que le liquide que l’on verse à l’intérieur<sup>2689</sup>. Ce n’est que dans trois passages de Marcellus Empiricus que le terme, introduit par la préposition *per*, ne désigne que l’instrument – sans que le texte n’apporte aucune indication particulière à son sujet : *per clysterium*, « au moyen d’une clystère (seringue) »<sup>2690</sup>. Dans les textes grecs, le substantif κλυστήριον, est plus rare encore : nous ne le trouvons, pour la période qui nous intéresse, que chez Galien : κλυστηρίῳ χρήσασθαι, « utiliser un clystère »<sup>2691</sup>.

Le substantif *clysterium* n’est pourtant pas le premier terme, en latin, à désigner ce type d’instrument<sup>2692</sup>. Le substantif *clyster* (κλυστήρ) est attesté chez Celse, où il désigne une seringue et plus spécifiquement une « seringue auriculaire », *oricularium clyster* ; le médecin n’y recourt pas uniquement dans le soin des oreilles, mais également dans le traitement des fistules, les complications de la lithotomie et le cancer du pénis<sup>2693</sup>. L’instrument est également mentionné sous ce nom chez Scribonius Largus qui l’emploie pour administrer des

<sup>2687</sup> SCRIB. LARG. 114, 1, p. 109. Dans le matériau archéologique, parmi les instruments identifiés comme des clystères, seuls quelques exemplaires pourraient avoir été employés pour des injections anales : nous trouvons parmi eux des instruments de bronze d’une quinzaine de centimètres, creux et ouverts à chaque extrémité (Maison du chirurgien, Pompéi), ainsi qu’un tube en os ayant une perforation latérale à sa base (Rome). Cf. à ce sujet BLIQUEZ 2015, p. 211. Sur les clystères conservés au musée de Naples : DI GERIO 2014, p. 103. Certains exemplaires ont été identifiés comme des *pyoulkos* (MICHAELIDES 1984, p. 318, n° 20 ; 2009, p. 97 ; ROUSSEAU 2017, note 66, p. 87 : tube de 20 centimètres de long, datant du III<sup>e</sup> siècle de notre ère). Pour des exemples de clystères utérins, cf. infra, note 2696, p. 256).

<sup>2688</sup> SCRIB. LARG. 118, p. 111 (autre recette de « pastille pour les malades qui souffrent de coliques », *pastillus ad torminosos*). Sur *clysterium*, « lavement », cf. supra, p. 193 et suiv.

<sup>2689</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 32, 104 ; *Med. Plin.* 2, 7, 3 (cholera) ; 2, 8, 10 (coliques) ; 2, 10, 3 (dysenterie)

<sup>2690</sup> MARCELL. EMP. 27, 23 (pour les coliques) ; 27, 124 (pour les coliques) ; 33, 33 (affections des parties sexuelles). Chez Marcellus Empiricus, la préposition *per* est fréquemment employée avec des noms d’instruments, notamment différents types de seringue/tubes : *per strigilem*, *specillum medicinale*, *pinnam*, *calamum*, *fistulam* (on trouve également des occurrences de *per spongias*, *per linteum*, *per cocleare*, *per cribrum*). Elle l’est plus rarement avec des substances liquides et lorsque c’est le cas, il ne s’agit pas de remède, mais d’humeurs diverses expulsées par le malade (*per urinam [reddere]*, *per uomitum [sanare]*).

<sup>2691</sup> GAL. *De totius morbi temp.* (= 7, 443, 9 K), que Kühn traduit en latin par *clystere uti*.

<sup>2692</sup> Cf. supra, p. 194.

<sup>2693</sup> *Per oricularium clysterem* : CELS. 5, 28, 12m (fistule) ; 6, 7, 3b (pour toute affection des oreilles) ; 6, 18, 5 (inflammation du pénis) ; *oriculario clystere* : CELS. 6, 7, 9b (lorsque l’orifice de l’oreille est bouché) ; 6, 18, 2a (inflammation du pénis) ; 7, 26, 5e (lithotomie, complication) ; 7, 27, 6 (cancer du pénis) ; *clystere* n’est employé seul que dans un seul passage : CELS. 7, 27, 3 (cancer du pénis). Sur l’*oricularium clyster* : JACKSON 1994, p. 186-187 ; BLIQUEZ 2015, p. 214-217 ; cf. infra, p. 256 et suiv. ; sur la seringue utilisée pour les affections du pénis : BLIQUEZ 2015, p. 219-220.

lavements par l'anūs<sup>2694</sup>. En grec, c'est à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. que le substantif κλυστήρ, dont l'emploi est polysémique, désigne un instrument utilisé pour administrer le lavement ; son usage est technique mais pas uniquement médical. Au livre II des *Histoires* d'Hérodote, le κλύστηρ est la « seringue » utilisée par les Égyptiens pour embaumer les cadavres, le liquide injecté étant quant à lui désigné par le substantif κλύσμα<sup>2695</sup>. Dans le *De mulierum affectibus* et les *Alexipharmakes*, l'emploi de l'instrument est spécifiquement médical : dans le traité hippocratique, il est introduit « dans la matrice », ἐς τὰς μήτρας ou « dans les parties génitales », ἐς τὰ αἰδοῖα, de la malade qui souffre de l'utérus<sup>2696</sup>, de flux aqueux<sup>2697</sup> et de celles qui n'arrivent plus à faire d'enfants<sup>2698</sup> ; chez Nicandre, comme ensuite chez Scribonius Largus, on l'emploie pour les cas d'empoisonnement<sup>2699</sup>. La plupart de ces usages sont bien attestés dans les traités médicaux et vétérinaires contemporains et postérieurs aux *Compositiones* qui le mentionnent sous ce nom, l'instrument, introduit dans le vagin ou l'anūs, intervenant dans le traitement d'affections diverses<sup>2700</sup> ; quelques rares passages mentionnent également le « clystère auriculaire », ὠτικός κλυστήρ, signalé chez Celse, dans des contextes identiques à ceux du *De medicina*<sup>2701</sup>.

### 1. 1. b. Une « sonde à oreille », auriscalpium

Le terme générique employé dans les textes latins pour désigner une « sonde » est le terme *specillum*, que nous trouvons à sept reprises dans les *Compositiones*<sup>2702</sup>. Dans quatre chapitres du recueil toutefois, Scribonius Largus mentionne une sonde qu'il nomme *auriscalpium*, terme qui n'est pas attesté dans les ouvrages latins antérieurs et qui désigne

<sup>2694</sup> *Per clysterem* : SCRIB. LARG. 112, 2, p. 107 (flux céliaques / coliques / douleurs du ventre) ; 154, p. 133 (douleur des lombes).

<sup>2695</sup> HDT. 2, 87 : ἐπεὰν [τοῦς] κλυστήρας πλήσωνται τοῦ ἀπὸ κέδρου ἀλείφατος γινομένου, ἐν ᾧν ἐπλησαν τοῦ νεκροῦ τὴν κοιλίην, οὔτε ἀναταμόντες αὐτὸν οὔτε ἐξελόντες τὴν νηδύν, κατὰ δὲ τὴν ἔδρην ἐσηθήσαντες καὶ ἐπιλαβόντες τὸ κλύσμα τῆς ὀπίσω ὁδοῦ ταριχεύουσι τὰς προκειμένας ἡμέρας, « ils emplissent des seringues (*clyster*) du liquide gras qui provient du genévrier-cade, et ils en emplissent le ventre du mort sans l'ouvrir ni retirer les entrailles, faisant l'injection par le fondement et empêchant le lavement (*chysma*) de revenir par où il est entré ».

<sup>2696</sup> Ulcères dans l'utérus : HIPPOC. *Mul.* 1, 66 ; vent dans l'utérus : HIPPOC. *Mul.* 2, 70. Dans le matériau archéologique, des exemplaires de clystères ont été identifiés comme des clystères utérins (BLIQUEZ 2015, p. 212).

<sup>2697</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 88, 1 et 3 (= 197 L.).

<sup>2698</sup> HIPPOC. *Steril.* 10, 4-5 (= 222 L.). Sur les clystères utérins : BLIQUEZ 2015, p. 211-213.

<sup>2699</sup> NIC. *Al.* 139 (cantharide) ; 197 (ciguë).

<sup>2700</sup> L'instrument est notamment employé pour l'hémorragie du pénis (RUF. *N.C.* 10), l'inflammation de l'utérus (SOR. 3, 4, 136 [= 3, 23 Ilb.]), les blessures abdominales (GAL. *Meth. med. XIV* [= 10, 419 K]) ou des dérangements intestinaux variés (le choléra liquide et sec : APS. *Hippiatr. Berol.* 75, 1 ; la « colique », χορδαψός, APS. *Hippiatr. Berol.* 37, 2 ; l'« obstruction », ἔμφοραξίς : *Hippiatr. Cant.* 34, 3).

<sup>2701</sup> L'instrument est employé pour l'hémorragie nasale (GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 692 K]), l'ulcération de la vessie (ANONYM. *MED.* 39, 3, 9), les fistules et les abcès (ORIB. *Coll.* 8, 24, 65, chapitre tiré de Rufus ; dans la suite du chapitre, l'instrument n'est plus explicitement mentionné, mais il est probablement employé pour traiter les ulcérations du pénis et les affections de la matrice, ORIB. *Coll.* 8, 24, 66-67). L'instrument est également (quoique très rarement) attesté sous le nom ὠτεγγύτης (de οὔς, « oreille », et ἐγγέω, « verser dans ») : [DIOSC.] *Eup.* 1, 56 ; GAL. *De san. tuenda* (= 6, 439, 13 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 368, 3 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 603, 1 ; 8 K) ; *In Hipp. Epid. comm. VI* (= 17b, 267, 2 K) ; dans ces passages, on l'emploie pour des soins des oreilles. Sur ce substantif : ROUSSEAU 2017, note 9, p. 75 ; notes 14-19, p. 77.

<sup>2702</sup> Cf. infra, notes 2706 et 2707 ; on trouve une quarantaine d'occurrences du terme chez Celse. Sur les différents types de sondes et leurs dénominations : BLIQUEZ 2015, p. 125-138.

littéralement un « cure (*scalpo*) oreille (*auris*) »<sup>2703</sup>. Le traité atteste de deux emplois de l'instrument :

- appliquer un remède sur une partie interne (conduit auditif, dent, lchette) : la sonde est systématiquement entourée d'un morceau de laine qui sert de support à la préparation<sup>2704</sup> ;
- faire disparaître les hémorroïdes, en décollant, avec l'envers de l'instrument, les parties mortes qui les recouvrent :

*a quarto die auriscalpio auerso, quam partem καθαίσκον Graeci uocant, sensim temptare mouere partem abalienatam oportet, quo celerius excidant haemorrhoides,*

« à partir du quatrième jour, avec l'envers d'une **sonde à oreille**, partie que les Grecs appellent *cyathiscos*, il faut essayer de décoller progressivement la partie morte pour que les hémorroïdes tombent plus vite<sup>2705</sup>. »

Ces deux emplois, qui ne diffèrent guère des emplois faits, dans le recueil, du *specillum*, dont le praticien se sert soit pour appliquer (enduire, frotter...) un remède sur la partie mal en point<sup>2706</sup>, soit pour soulever la paupière afin d'administrer un collyre dans l'œil<sup>2707</sup>, ne se restreignent donc pas à un usage strictement auriculaire. À cet égard, le témoignage de Scribonius Largus est analogue à celui de Celse, chez qui la « sonde à oreille », mentionnée sous la dénomination *oriculare specillum*<sup>2708</sup>, est employée dans des soins principalement auriculaires (elle sert à éliminer du conduit auditif une accumulation de cérumen, des vers ou un corps étranger), mais pas uniquement (on l'emploie également pour faire sortir un calcul de l'urètre)<sup>2709</sup>.

<sup>2703</sup> DELL, s.u. *scalpo*, « gratter ». JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 54 : cette sonde « a, d'un côté, une partie large en forme de cuiller, et de l'autre, une partie étroite, qui peut être pointue et couper ». Sur l'*auriscalpium* : BLIQUEZ 2015, p. 134-136.

<sup>2704</sup> Pour le gonflement et l'ulcération de l'oreille : SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 : *ad ulcus autem frigidum per eiusdem generis lanam et auriscalpium inicitur*, « mais il s'agit d'un ulcère, on l'introduit froid sur le même type de laine et avec une sonde à oreille » ; pour les dents douloureuses : SCRIB. LARG. 56, p. 62-63 : *ubi fuerit dolor, auriscalpium lana molli inuoluitur, deinde tingitur feruentissimo oleo atque ita denti primum (...)* ; *Si repetierit aut permanserit nihilo minus aliquis dolor, super medicamentum auriscalpium cum lana ex oleo candenti eodem modo imponere saepius oportebit*, « en cas de douleur, on entoure une sonde à oreille de laine douce, puis on la plonge dans de l'huile bien bouillante et on l'applique d'abord sur la dent (...) ; si néanmoins la moindre douleur reprend ou persiste, c'est par-dessus le médicament qu'on devra appliquer de la même manière la sonde à oreille avec la laine imbibée d'huile bouillante, en répétant le geste fréquemment » ; pour la lchette : SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188 : *uam nimis iacentem sine periculo per auriscalpium lana inuolutum perunctam ex parte qua tollenda est, amputat*, « il coupe sans risque la lchette trop affaissée, quand on l'a bien enduite, à l'aide d'une sonde à oreille entourée de laine, sur la partie à supprimer ».

<sup>2705</sup> SCRIB. LARG. 227, 4, p. 186.

<sup>2706</sup> Parties internes, telles que l'intérieur des narines (SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37), ou externes, comme l'anus (SCRIB. LARG. 142, 3, p. 127 ; 227, 2, p. 185), les excroissances (SCRIB. LARG. 228, 2, p. 187) ou les ulcères (SCRIB. LARG. 240, p. 193).

<sup>2707</sup> SCRIB. LARG. 26, 2, p. 46 (granulation des paupières) ; 36, p. 50 (granulation et callosité des paupières).

<sup>2708</sup> Dans les textes latins, la dénomination *oriculare specillum* n'est attestée que chez Celse. C'est d'ailleurs presque exclusivement chez Celse que l'adjectif *oricularis* (dont nous ne trouvons aucune occurrence antérieure au I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans les textes) est attesté : il y qualifie un second type d'instrument, le « clystère auriculaire », *oriculare clysterium* (sur ses emplois : BLIQUEZ 2015, p. 214). La seule postérité connue de l'adjectif se trouve chez Cassius Félix, où il désigne un « autre traitement auriculaire », *aliud auricularis* (CASS. FEL. 28, 14).

<sup>2709</sup> Pour une synthèse des emplois chez Celse : BLIQUEZ 2015, p. 138. Sur son emploi dans l'extraction d'un calcul urinaire, cf. infra, p. 278.

La postérité du substantif *auriscalpium* dans les textes latins est rare : on le trouve uniquement dans la réélaboration des chapitres des *Compositiones* par Marcellus Empiricus<sup>2710</sup>, ainsi que dans un contexte non médical, chez Martial<sup>2711</sup>.

### 1. 1. c. Le « cautère », *cauterium*

Le « cautère », *cauterium*, translittération du grec καυτήριον, « cautère », un dérivé de καίω, « brûler, cautériser »<sup>2712</sup>, constitue un cas un peu particulier. Cet instrument de type chirurgical est mentionné dans deux recettes du traité, l'une pour les affections intestinales,

*pastillus item, qui clysterio immittitur torminosis per anum, cum sordida et sanguilenta deiciunt, id est cum intestina eorum cancer occupavit ; quo quasi cauterio tunc tantummodo uti oportet, alioqui nocet ideoque a quibusdam ignorantibus eius usus accusatur quasi nocuus,*

« de même une pastille, qui est introduite avec un clystère par l'anus pour les malades qui souffrent de coliques, lorsqu'ils ont des selles infectes et sanglantes, c'est-à-dire quand le cancer a envahi leurs intestins ; mais c'est dans ce cas seulement qu'il faut en faire usage **comme d'une sorte de cautère**, sinon il cause des dommages et c'est la raison pour laquelle certains ignorants condamnent son emploi, sous prétexte qu'il est nocif<sup>2713</sup> »,

l'autre, pour les excroissances de chair et les ulcères cancéreux,

*Tryphon chirurgus carnem eminentem hoc medicamento compescebat : aeris flos usti X p. VI, chalcitis ustae X p. IIII, misys usti X p. IIII, aeris usti X p. IIII. Hoc acre est et quasi cauterium crustam altam facit ; quamobrem cancer non patitur impositum serpere, omnem eruptionem sanguinis uelut cauterium sistit,*

« le chirurgien Tryphon stoppait toute excroissance de chair avec le médicament suivant : six deniers de fleur de cuivre brûlée, quatre deniers de chalcite brûlée, quatre deniers de misy brûlé, quatre deniers de cuivre brûlé. Ce remède est agressif et produit, **comme si c'était un cautère**, une croûte épaisse ; c'est pourquoi, quand il a été appliqué, il empêche l'ulcère cancéreux de s'étendre et arrête toute hémorragie **comme un cautère**<sup>2714</sup> »,

mais il n'est jamais utilisé : il constitue un simple élément de comparaison avec le remède dont les recettes soulignent l'action corrosive<sup>2715</sup>. Scribonius Largus est le premier à mentionner l'instrument sous ce nom ; il n'en donne pourtant aucun équivalent, comme si le terme était déjà bien intégré au vocabulaire latin. L'instrument est certes connu en latin, mais sous diverses autres dénominations et dans des occurrences somme toute relativement restreintes<sup>2716</sup>. Chez Celse, le cautère est désigné par des termes non techniques issus du latin,

<sup>2710</sup> MARCELL. EMP. 9, 35 (cf. SCRIB. LARG. 41, 2) ; 12, 3 (cf. SCRIB. LARG. 56) ; 31, 6 (cf. SCRIB. LARG. 227, 4).

<sup>2711</sup> MART. 14, 23 : *auriscalpium. Si tibi morosa prurigine uerminat auris, / arma damus tantis apta libidinibus,* « cure-oreilles. Si son oreille est rongée par une démangeaison importune, nous te donnons les armes qu'il faut contre un si grand prurit ».

<sup>2712</sup> DELG, s.u. καίω, « brûler, cautériser ».

<sup>2713</sup> SCRIB. LARG. 114, 1, p. 109.

<sup>2714</sup> SCRIB. LARG. 240, p. 192.

<sup>2715</sup> Sur les instruments tranchants mentionnés dans le traité, dont le *cauterium*, cf. infra, p. 312 (et suiv.).

<sup>2716</sup> Plusieurs études très détaillées sur le cautère ont déjà été menées, notamment celle de JOUANNA-BOUCHET 2007, centrée sur la littérature latine, et qui porte sur les dénominations latines de l'instrument, ses modes d'utilisation, les affections pour lesquelles il est utilisé, ses dimensions et ses formes, les matériaux dans

les substantifs *ferrum/ferramentum (candens)*, « fer (chauffé à blanc) »<sup>2717</sup> et *ignis*, « feu »<sup>2718</sup>, ainsi que (dans quelques très rares passages) par des noms d'objets ponctuellement utilisés pour pratiquer une cautérisation, tels que *acus*, « aiguille », et (*ignea*) *lamina*, « lame (brûlante) »<sup>2719</sup>. Nous ne trouvons aucune attestation de termes issus du grec. Dans le corpus grec, les termes dérivés de *καίω* sont employés, mais sont relativement rares : le substantif *καυτήριον* est attesté dès le IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. mais nous n'en comptons que cinq occurrences antérieures aux *Compositiones* ; elles se trouvent chez Théopompe, Érasistrate (seul auteur médical à employer le terme), Diodore de Sicile, Strabon et Antiochus d'Athènes<sup>2720</sup>. Le terme est également attesté une fois dans le corpus hippocratique sous la forme *καυστήριον*<sup>2721</sup>. Le substantif *καυτήρ* n'est quant à lui attesté que quatre fois avant les *Compositiones*, chez Pindare, dans le corpus hippocratique, chez Théopompe et Timée<sup>2722</sup>, ainsi que deux fois sous la forme *καυστήρ*<sup>2723</sup>. Le corpus hippocratique emploie plus fréquemment (une vingtaine d'occurrences) un terme issu d'une autre famille lexicale, le substantif *σιδήριον*, « instrument de fer »<sup>2724</sup>. Parmi le matériel ponctuellement utilisé pour pratiquer une cautérisation, le corpus hippocratique atteste enfin de l'emploi de substances naturelles, telles que des « tiges de buis », ἄτρακτοι πύξινοι, des « champignons », μύκητες, ou des « éponges », σπόγγοι<sup>2725</sup>.

La postérité de *cauterium* est plutôt tardive : nous en trouvons quelques rares attestations chez Pline l'Ancien, chez qui l'instrument, comme chez Scribonius Largus, n'est mentionné que pour souligner les vertus thérapeutiques de certaines plantes<sup>2726</sup>, puis chez Tertullien<sup>2727</sup>, mais c'est surtout à partir du IV<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement dans les traités vétérinaires, que son emploi se multiplie<sup>2728</sup>. Un second terme emprunté au grec apparaît à

---

lesquels il est fait, les techniques et la température d'utilisation, la force nécessaire pour l'appliquer, sa fréquence d'utilisation, les dangers encourus, ainsi que les objets utilisés accessoirement en guise de cautère ; pour une analyse croisée du corpus grec et latin : BLIQUEZ 2015, p. 30-32 et 157-166 (sur les dénominations de l'instrument, ses usages et les témoignages archéologiques qui nous sont parvenus). Enfin, la thèse de doctorat de BERTONAZZI 2016, p. 145-172, fournit une synthèse de ces études (noms, extraits choisis et traduits dans lesquels le terme est attesté, exemples archéologiques). Pour le témoignage archéologique : BLIQUEZ 2015, p. 158-159 (qui dénombre demi-douzaine d'objets, de matière –fer ou alliage de cuivre- et de forme –circulaire, semi-circulaire, lunaire ou spatulée- variées ayant été identifiés comme des cautères ; ils datent des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère et proviennent d'Asie Mineure [Colophon] et d'Italie [Pompéi]) ; BERTONAZZI 2016, p. 154-158 (témoignages papyrologiques du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et plus tardifs) et p. 166-172 (*instrumentarium*).

<sup>2717</sup> Pour des exemples chez Celse, voir notamment JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 89-90 ; BLIQUEZ 2015, p. 165-166 ; les deux termes sont parfois accompagnés de *ad ustionem/ignem* ou d'un verbe signifiant « brûler », pour éviter toute confusion avec d'autres instruments de fer (BLIQUEZ 2015, note 349, p. 158). *Ferrum candens* est attesté une fois chez Scribonius Largus, mais ce « fer brûlant » n'est pas utilisé pour faire une cautérisation (cf. infra, note 3206 ; JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 91).

<sup>2718</sup> JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 88 (Scribonius Largus fait partie des auteurs cités chez qui le terme est attesté).

<sup>2719</sup> JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 109-110 ; BLIQUEZ 2015, p. 168.

<sup>2720</sup> Théopomp. d'apr. DION. HAL. *Pomp.* 6, 8 ; ERASISTR. 35 ; DIOD. SIC. 20, 54 ; STRAB. 1, 9 ; ANT. 1, 11, 109.

<sup>2721</sup> HIPPOC. *Vid. Ac.* 3.

<sup>2722</sup> PIND. *Pyth.* 1, 95 ; [HIPPOC.] *Ep. Pt.* 283 ; THEOPOMP. 291 ; TIM. 28c.

<sup>2723</sup> HIPPOC. *Haem.* 6 ; BOLUS, 2, 49, 13.

<sup>2724</sup> DELG, *s.u.* σιδήρος, « fer, objet de fer ». BLIQUEZ 2015, p. 31.

<sup>2725</sup> HIPPOC. *Int.* 24 (champignons) et 28 (tiges de buis, champignons) ; HIPPOC. *Vid. Ac.* 3, 1 (éponges). Cf. MILNE 1907, p. 120 ; BLIQUEZ 2015, p. 32 et 172.

<sup>2726</sup> PLIN. *HN*, 22, 102 ; 25, 80.

<sup>2727</sup> TERT. *Ad nat.* 1, 10 ; *Apol.* 15 ; *De paen.* 10 et alii.

<sup>2728</sup> Nous en trouvons près de quarante occurrences chez Chiron, de même chez Végèce, ainsi qu'une demi-douzaine chez Pélagonius (PELAG. 180 bis ; 212, 1 ; 269, 4 ; 296 ; 448, 1 bis). Le terme est également attesté (pour ce qui concerne les textes médicaux) chez Quintus Serenus (QUINT. SER. 47, 77), Marcellus Empiricus (MARCELL. EMP. 27, 4) et Caelius Aurélianus (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 46 ; 3, 4, 64). Sur la



partir du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, le substantif *cauter* (καυτήρ), mais il est très peu usité : nous en comptons moins de vingt occurrences entre les III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>2729</sup>. Les termes issus du latin, *ferrum* et *ferramentum*, ne sont quant à eux quasiment plus employés (et nettement moins, donc, que les termes issus du grec)<sup>2730</sup>. L'emploi de *lamina* (*candens/ignea*), « lame (brûlante, chauffée à blanc) » attesté chez Columelle l'est dans quelques passages de Végèce et Pélagonius et plusieurs autres objets sont utilisés pour pratiquer une cautérisation, parmi lesquels, par ordre alphabétique, *character*, « marque à chaud », *forma*, « marque à chaud, cautère », *labraria*, « instrument pour brûler », *penna cauteri*, « pointe de cautère », *crystallina pila*, « boule de cristal », *testa candens*, « tesson chauffé à blanc », et *ueru candens*, « petite pique chauffée à blanc »<sup>2731</sup>. En grec, καυτήριον, καυτήρ et σιδήριον sont tous les trois bien attestés dans les traités médicaux des I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (Dioscoride, l'Anonyme de Paris, Galien, le Pseudo-Galien, Philouménos et la compilation d'Oribase). Certains témoignages attestent par ailleurs du détournement d'instruments médicaux dont ce n'est pas l'usage premier, tels qu'un « tube », αὐλός<sup>2732</sup>, le « plat d'une sonde », πλάτος τῆς μήλης<sup>2733</sup>, ou des « rasoirs rougis au feu », ξυράφια πεπυρωμένα<sup>2734</sup>. Les affections pour lesquelles le médecin recourt à l'instrument sont très diverses<sup>2735</sup> : en font notamment partie – en particulier d'après les témoignages antérieurs aux *Compositiones*- les affections pour lesquelles Scribonius Largus privilégie un traitement pharmaceutique, excroissance de chair, ulcère cancéreux, cancer ou hémorragie<sup>2736</sup>.

## 1. 2. L'*instrumentum* détourné<sup>2737</sup>

Deux autres termes de notre corpus, le substantif *cuneatio* et l'adjectif *uomitorium*, sont relatifs à des instruments de fortune, fabriqués à l'aide d'objets, roseau à écrire, morceau de cuir souple, dont l'usage premier n'est pas médical.

### 1. 2. a. La « configuration en forme de coin », *cuneatio*

Le substantif *cuneatio* est mentionné dans l'un des deux chapitres sur l'hémorragie nasale. Scribonius Largus y décrit la manière dont fabriquer une sorte de tuyau, *fistula*, parfaitement adapté au traitement, c'est-à-dire qui permette, une fois inséré dans le nez, de

---

fréquence des attestations, en latin, de chacun des termes, et les probables raisons de cette répartition chronologique : JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 89-93.

<sup>2729</sup> Notamment : TERT. *De pal.* 5 ; CHIR. 384 ; CASS. FEL. 67, 1 ; PALL. 1, 40 ; le substantif est également attesté neuf fois chez Végèce.

<sup>2730</sup> JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 92.

<sup>2731</sup> Liste établie par JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 109-111, qui donne pour chacun des termes les extraits dans lesquels ils sont attestés.

<sup>2732</sup> SOR. 2, 6, 26-27 (= 2, 11 Ilb.). BLIQUEZ 2015, p. 168.

<sup>2733</sup> *Ibid.*

<sup>2734</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 786 K). BLIQUEZ 2015, p. 166.

<sup>2735</sup> Pour le corpus latin : JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 93-101 ; pour le corpus grec (et latin) : BLIQUEZ 2015, p. 160 et 162-165.

<sup>2736</sup> Excroissances de chair : CELS. 6, 19, 3 ; 7, 7, 10 (JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 94) ; autres types d'excroissances : CELS. 7, 31, 2 (JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 96) ; tumeurs cancéreuses : CELS. 5, 28, 3e ; 6, 18, 2g (JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 97) ; hémorragie : CELS. 7, 7, 15g (JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 94-95). L'instrument est appelé *ferramentum*.

<sup>2737</sup> Pour un exemple d'*instrumentum* détourné dans les soins vétérinaires : BOEHM 2016.

arrêter l'hémorragie sans empêcher le malade de respirer. Le terme *cuneatio* n'est pas le nom donné au tube, il en désigne la forme approximativement obtenue :

*Oportebit ergo sumere pinnam anseris quam maximam uel calami scriptorii fistulam modice plenam, deinde aptare ad longitudinem nasi atque ita praecidere utraque parte ut perforata sit inuoluereque ex fasciola tenui lintea quasi instita et explere circuitum eius donec cum uideatur pator narium **cuneatione** quadam recipere posse fistulam...*

« Il faudra donc prendre une plume d'oie, la plus grande possible, ou le tuyau d'un roseau à écrire moyennement épais, puis l'adapter à la longueur du nez, le couper de façon qu'il soit ouvert des deux côtés, l'emballoter d'un fin ruban de lin comme si c'était une bande, et élargir son diamètre jusqu'à ce que l'ouverture des narines soit apte à recevoir le tuyau qui a, en quelque sorte, une **configuration en forme de coin**...<sup>2738</sup> »

Nous nous trouvons donc face à une apparente contradiction entre la visée d'une description dont les détails doivent permettre à celui qui fabriquera l'instrument de reproduire le plus justement possible les gestes en question et l'emploi d'un terme qui, s'il participe de ce souci de clarté, semble être un hapax. Nous ne connaissons en effet aucune autre attestation de *cuneatio* dans la littérature latine<sup>2739</sup> et le verbe dont il est dérivé, *cuneare*, « former un coin »<sup>2740</sup>, n'est attesté qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans seulement cinq occurrences antérieures aux *Compositiones*. Pourtant, ce substantif, que Scribonius Largus emploie comme s'il était déjà bien intégré au vocabulaire courant, devait nécessairement renvoyer à un référent connu ; le terme *cuneus*, « coin », devait être sémantiquement clair, d'autant que l'outil qu'il désigne, et dont l'on trouve des mentions dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., est utilisé dans de nombreuses activités quotidiennes : de fer<sup>2741</sup> ou de bois<sup>2742</sup>, il est notamment employé en guise de cale<sup>2743</sup>, pour fendre le bois<sup>2744</sup> ou encore dans la greffe des arbres<sup>2745</sup> ; certains contextes n'apportent aucune information à son sujet<sup>2746</sup>. Par analogie de forme avec l'outil, le terme désigne par ailleurs la configuration d'une armée<sup>2747</sup>, d'un groupement d'amphores<sup>2748</sup> ou des gradins d'un théâtre<sup>2749</sup> ; c'est également la forme donnée chez Columelle au scion de la vigne dans certaines méthodes de greffe<sup>2750</sup>. De la même manière, le participe du verbe *cuneare* qualifie aussi bien la forme d'un bouclier<sup>2751</sup>, que celle d'un relief

<sup>2738</sup> SCRIB. LARG. 47, 3, p. 58. JOUANNA-BOUCHET 2003a, p. 124-125 cite et commente ce passage.

<sup>2739</sup> Sur les leçons du texte : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 58. Dans sa dernière édition (Gruyter 2020), S. Sconocchia édite également *cuneatio*.

<sup>2740</sup> DELL, s.u. *cuneus*, « coin ».

<sup>2741</sup> PLAUT. *Stich.* 619 (première attestation connue du terme).

<sup>2742</sup> « De saule » (*salignus*) : CATO, *Agr.* 20, 1 ; d'« épicéa taeda » (*pineus taedae*) : COL. *Arb.* 24.

<sup>2743</sup> Par exemple, CATO, *Agr.* 20, 1 ; VITR. 10, 7, 2 (machine élévatrice de Ctésibius) ; 10, 12, 1-2 (catapultes/balistes).

<sup>2744</sup> VERG. *G.* 1, 139 ; 2, 79 ; *Aen.* 6, 181 ; 7, 509 ; 11, 135 ; COL. *Rust.* 4, 26, 1.

<sup>2745</sup> COL. *Arb.* 26, 3-4 (huit occurrences).

<sup>2746</sup> LUCIL. 4, 11 (= 177-178 M) ; CATO, *Agr.* 10, 1 ; 11, 1 ; 12, 24 ; HOR. *Carm.* 1, 35, 18 ; CIC. *Tusc.* 2, 10.

<sup>2747</sup> CATO, *Fr.* 11 ; CAES. *BGall.* 6, 40 ; 8, 14 ; VERG. *Aen.* 12, 269 ; 12, 457 ; 12, 575 ; LIVY (une vingtaine d'occurrences). Cet emploi métaphorique du substantif ne repose sans doute pas uniquement sur une analogie de forme : sur l'acception militaire du terme : JANNIARD 2004. Nous trouvons également une attestation de l'adverbe *cuneatim*, « en forme de coin », chez César (CAES. *BGall.* 7, 28).

<sup>2748</sup> CATO, *Agr.* 113, 2.

<sup>2749</sup> VERG. *G.* 2, 509 ; VERG. *Aen.* 5, 664 ; VITR. 5, 6, 2 ; 5, 7, 2.

<sup>2750</sup> COL. *Rust.* 4, 29, 9 : ... *figureturque in speciem cunei, sic ut ab ima parte acutus surculus, latere altero sit tenuior, atque altero plenior*, « ... pour être façonné en forme de coin, de sorte que le scion soit pointu à son point le plus bas, plus fin d'un côté et plus épais de l'autre ».

<sup>2751</sup> LIVY, *Epit.* 9, 40, 2 : *forma erat scuti : summum latius, qua pectus atque umeri teguntur, fastigio aequali ; ad imum cuneatior mobilitatis causa*, « la forme du bouclier était la suivante : la partie supérieure, où il

(pic<sup>2752</sup>, promontoire<sup>2753</sup>) ou d'un terrain<sup>2754</sup>. Columelle est donc le seul chez qui, comme chez Scribonius Largus, un objet soit façonné de manière à lui donner la forme de l'outil, c'est-à-dire plus effilé à l'une extrémité, plus large à l'autre.

### 1. 2. b. La « lanière vomitoire », *lorrum uomitorium*

La « lanière vomitoire », *lorrum uomitorium*, est utilisée pour aider ceux qui se sont empoisonnés à l'opium à vomir :

*Adiuuari porro debent qui biberunt aqua cum oleo in unum mixtis saepius datis et frequenter reiectis per pinnam aut lorrum uomitorium.*

« On vient en aide à ceux qui en ont bu, en leur faisant absorber à plusieurs reprises un mélange d'eau et d'huile qu'on leur fait rendre par des vomissements répétés, à l'aide d'une plume ou d'une **lanière vomitoire**<sup>2755</sup>. »

Ce témoignage de Scribonius Largus est intéressant à plusieurs égards : celui-ci est non seulement le premier témoignage écrit connu de l'adjectif *uomitorius*, « vomitoire », un dérivé de *uomere*, « vomir, rejeter »<sup>2756</sup>, mais également le premier ouvrage latin à mentionner explicitement les instruments utilisés pour provoquer un rejet gastrique et le seul enfin à signaler, parmi ces instruments, la lanière. Il est bien question, chez Celse, de vomissements thérapeutiques, volontairement provoqués par le médecin donc, y compris pour des patients qui se sont intoxiqués, comme c'est le cas ici chez Scribonius Largus, et les termes employés pour les désigner, (*e*)*uomere*, « vomir », et *uomitus*, « vomissement », sont issus de la même famille lexicale ; Celse parle même, si besoin est, de « forcer (le malade) à vomir », *uomere cogere*<sup>2757</sup>. En revanche, nous ne trouvons aucune attestation d'adjectif porteur du même sens que *uomitorius* et Celse ne dit jamais si l'ingestion d'une boisson – généralement à base d'huile- suffit à provoquer le rejet gastrique ou si un élément, doigt ou accessoire, doit être introduit dans la gorge du malade. La plume, *pinna*, et la courroie, *lorum*, font bien partie des instruments utilisés pour pratiquer certains gestes thérapeutiques, mais jamais pour faire vomir le malade : la tige creuse de la plume enduite d'une substance thérapeutique est introduite dans l'oreille ou le nez mal en point pour en faciliter la cicatrisation<sup>2758</sup> ; la lanière est quant à elle utilisée en cas de fracture ou luxation pour maintenir en place une attelle<sup>2759</sup>. En grec, deux adjectifs dérivés du verbe ἐμέω, « vomir », sont attestés à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (corpus hippocratique), les adjectifs ἐμετικός et

---

protégeait la poitrine et les épaules, était plutôt large, avec un sommet plat ; en dessous, elle était légèrement effilée, pour le rendre plus maniable ».

<sup>2752</sup> LIVY, *Epit.* 44, 4, 4 : *iugum montis in angustum dorsum cuneatum*, « le sommet de la montagne qui se terminait en coin ». (Dans la Loeb, le choix de traduction diffère légèrement : « la crête de la montagne menant jusqu'à un pic étroit », « the ridge of the mountain running up to a narrow peak »).

<sup>2753</sup> OV. *Met.* 13, 778 : *prominet in pontum cuneatus acumine longo / collis*, « il est une colline qui s'avance dans la mer comme une longue pointe en forme de croix ». Dans la Loeb, *cuneatus collis* est traduit par « promontoire/éperon cunéiforme » : « a wedge-shaped promontory with long, sharp point juts out into the sea » (« un promontoire cunéiforme à la pointe longue et acérée s'avance dans la mer »).

<sup>2754</sup> COL. *Rust.* 5, 2, 1 : *omnis ager aut quadratus, aut longus, aut cuneatus, aut triquetrus, aut rotundus*, « tout terrain est carré, ou long, ou cunéiforme, ou triangulaire, ou rond » ; 5, 2, 4 : *sin autem cuneatus ager fuerit*, « si le terrain est en forme de coin ».

<sup>2755</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149. Sur le vomissement thérapeutique, cf. infra, p. 371 (et suiv.).

<sup>2756</sup> DELL, s.u. *uomo*, « vomir ».

<sup>2757</sup> Pour le vomissement chez Celse, [faire renvoi interne infra *reiectio*].

<sup>2758</sup> CELS. 7, 8, 2 (conduit auditif bouché) ; 7, 10 (polype dans les narines) ; 8, 5, 1 (fracture du nez).

<sup>2759</sup> CELS. 8, 10, 5 (fracture de la jambe) ; 8, 15, 4 (luxation de l'épaule).

ἐμετήριος, « émétique »<sup>2760</sup>, mais nous n'en connaissons qu'une dizaine d'occurrences antérieures aux *Compositiones* (dont une seule seulement de ἐμετήριος) et ils ne qualifient jamais un instrument. Par ailleurs, lorsqu'ils désignent un médicament donné pour ingestion au malade<sup>2761</sup>, jamais n'est évoquée la nécessité de stimuler, ou non, le réflexe nauséux à l'aide du doigt ou d'un instrument. Cette précision apparaît dans d'autres traités du corpus hippocratique, où quelques rares passages mentionnent l'utilisation d'une plume, πτέρων, soit pour déclencher le rejet gastrique, ἔπειτα ἦν ἔμετος ἔλθη αὐτῷ, ἐμείτω προθύμως· ἦν δὲ μὴ ἐπίη, καταματεύμενος πτερῶν ἐμείτω, « si le vomissement ne survient pas spontanément, faites-le vomir en le chatouillant avec une plume »<sup>2762</sup>, soit pour l'accompagner, καὶ ὅταν ἔμετος ἔχη αὐτόν, ἐμείτω προθύμως καταματεύμενος τῷ πτερῶν, « quand le vomissement vient, il vomira sans hésiter, titillé avec une plume »<sup>2763</sup>.

L'adjectif *uomitorius* n'est que très rarement employé après les *Compositiones* – nous n'en comptons que six occurrences postérieures au traité (Pline l'Ancien, Apulée, Macrobe)- et celui-ci ne qualifie plus jamais un instrument médical : excepté un emploi non médical du terme (le plus tardif)<sup>2764</sup>, celui-ci est toujours relatif à certains végétaux, dont il signale les vertus émétiques, comme c'est le cas pour le narcisse, *hunc stomacho inutilem et ideo uomitorium aluosque soluentem*, « ce dernier est mauvais pour l'estomac ; c'est pourquoi il est vomitif et purgatif »<sup>2765</sup>, ou l'euphorbe, *minus hic uomitorius quam superior*, « cette variété d'euphorbe est moins vomitive que la précédente »<sup>2766</sup>, et auxquels il donne parfois même leur nom, comme pour le bulbe, *bulbus, quem uomitorium uocant ab effectu*, « le bulbe qu'on appelle émétique d'après son effet »<sup>2767</sup>, ou le narcisse, *a Graecis dicitur (...) bolbos emeticos, (...) Itali bulbus uomitorius*, « les Grecs l'appellent (...) *bolbos emeticos*, (...) les Italiens *bulbus uomitorius* »<sup>2768</sup>. Deux autres adjectifs en latin signifient « vomitif », mais ils sont moins usités encore que l'adjectif *uomitorius* et ils ne désignent jamais non plus un instrument : l'un, *uomificus*, proprement latin, est issu de la même famille lexicale que *uomitorius* ; l'autre, *emeticus*, est emprunté au grec ἐμετικός, et ils sont attestés uniquement chez le Pseudo-Apulée et Caelius Aurélianus. Chez le Pseudo-Apulée, les deux adjectifs sont relatifs à deux plantes, le narcisse, auquel *emeticus* donne le nom grec *bolbos emeticos*, sur lequel le latin a calqué le nom *bulbus uomitorius*, et une espèce d'euphorbe dont le suc provoque des vomissements, *eius sucus plus est uomificus a supradicto*, « son suc est encore plus émétique que le précédent »<sup>2769</sup>. Chez Caelius Aurélianus, les deux adjectifs, presque

<sup>2760</sup> DELG, s.u. ἐμέω.

<sup>2761</sup> HIPPOC. *Loc. Hom.* 33, 3 (φάρμακον ἐμετήριον) ; 42, 3 (φάρμακον ἐμετικόν) ; DIOCL. 153, 1-2 (= ORIB. 8, 22), ἐμετικά. L'adjectif désigne également un malade qui a des vomissements (HIPPOC. *Acut.* 67, 2 [= 18 L.]), un animal enclin, par sa constitution, à vomir (ARIST. *Hist. an.* 632b ; AR. BYZ. *H.A.* 1, 117) ou l'effet d'un vin (ARIST. [*Pr.*] 873b) ou d'une racine (THEOPHR. *Hist. pl.* 9, 20, 3).

<sup>2762</sup> HIPPOC. *Int.* 6 (érysipèle au poumon). Voir aussi HIPPOC. *Int.* 12 (consomption) : ἦν δὲ μὴ ἔμετος ἔχη χρόνου ἤδη ἐγγενομένου, ἐπιπιὼν ὕδατος χλιεροῦ μεγάλην κύλικα, ἐμείτω καταματτούμενος πτερῶν, « s'il ne vomit pas au bout d'un certain temps, faites-lui boire, en plus, une grande tasse d'eau chaude, et faites-le vomir en le chatouillant avec une plume » ; HIPPOC. *Epid.* 5, 1, 40 : πτεροῦ δὲ καθιεμένου ἡμεσε χολὴν μέλαιναν, « quand on a introduit une plume, il vomit de la bile noire ».

<sup>2763</sup> HIPPOC. *Int.* 27 (maladie hépatique), traduction E. Littré.

<sup>2764</sup> MACR. *Sat.* 6, 4 : *uomitoria in spectaculis dicimus, unde homines glomeratim ingredientes in sedilia se fundunt*, « dans les théâtres, on appelle vomitoires les portes par lesquelles les gens entrant en foule se répartissent sur les sièges » (traduction personnelle).

<sup>2765</sup> PLIN. *HN*, 21, 128.

<sup>2766</sup> PLIN. *HN*, 26, 67.

<sup>2767</sup> PLIN. *HN*, 20, 107.

<sup>2768</sup> [APUL.] 55 (= DIOSC. 4, 156).

<sup>2769</sup> [APUL.] 109 (= DIOSC. 4, 164).

toujours employés conjointement, qualifient un type de médicament propre à faire vomir<sup>2770</sup>. Lorsqu'il est question de « provoquer le vomissement », *uomitum prouocare*, seuls quelques rares passages de Cassius Félix et Marcellus Empiricus précisent d'utiliser un doigt, *digito*<sup>2771</sup>, ou des plumes, *pennis*, que l'on introduit dans la bouche ou dans la gorge du malade après lui avoir fait ingérer (entre autres) de l'eau chaude<sup>2772</sup>. Le constat est le même en grec : les textes qui signalent l'instrument utilisé par le médecin pour faire vomir le malade sont minoritaires. Des deux adjectifs que nous mentionnons plus haut, ἐμετικός et ἐμετήριος, seul un emploi de ἐμετήριος est relatif à l'*instrumentum* médical : il qualifie, chez Aélius Promotus, la « plume vomitive », πτερόν ἐμετήριον, dont se sert le médecin pour provoquer le rejet gastrique<sup>2773</sup>. Les autres témoignages ne se distinguent en rien de leurs quelques prédécesseurs, indiquant d'utiliser, au besoin, une plume (parfois plusieurs) ou les doigts<sup>2774</sup>.

Scribonius Largus est donc le seul à attester de l'emploi d'une courroie pour faire vomir le malade. Il n'en précise pas le matériau, mais celle-ci était vraisemblablement de cuir, le terme *lorum* désignant, comme le grec ἱμάς, toute sorte de lanière de cuir<sup>2775</sup>. Rien n'est dit par ailleurs sur la souplesse de la lanière, non plus que sur la dimension qu'elle doit avoir : le médecin avait-il dans sa trousse, prêtes à l'emploi, des courroies de différentes dimensions, pour pouvoir effectuer le plus de gestes thérapeutiques possibles, ligaturer un membre, immobiliser le malade, faire tourner une tarière<sup>2776</sup>, provoquer un rejet gastrique, ou ce type de lanière était-il spécifiquement employé pour ce geste thérapeutique ? La qualification de « lanière vomitoire », employée comme s'il s'agissait d'un objet bien connu, semble dans tous les cas suggérer que l'objet était bien intégré à l'*instrumentum* médical du médecin.

<sup>2770</sup> *Vomificus/emeticus* employés conjointement, CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 4, 32 : *medicamen uomificum, quod emeticon appellant*, « un médicament émétique, qu'on appelle *emetikon* » ; 3, 4, 39 : *medicamen, quod appellauit emeticon, <hoc est> uomificae uirtutis*, « un médicament qu'[Héraclide de Tarente] appelait *emetikon*, c'est-à-dire d'un effet vomitif » ; 3, 4, 46 : *uomifica, quae emetica appella<n>t*, « vomitifs, qu'on appelle *emetika* ». *Vomificus* employé seul, CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 17, 153 : *adhibenda uomifica medicamina*, « il faut utiliser des médicaments qui favorisent le vomissement ».

<sup>2771</sup> MARCELL. EMP. *Ad Ant.* 3 (lettre fictive d'Hippocrate à Antiochus dans laquelle le médecin explique au roi comment reconnaître et soigner les maladies).

<sup>2772</sup> CASS. FEL. 1, 17 (maux de tête) : *calidam aquam superbibendam dabis et immissis pennis ori uel faucibus uomitum prouocabis*, « tu donneras à boire là-dessus de l'eau chaude et, après avoir introduit des plumes dans la bouche ou la gorge, tu provoqueras le vomissement » ; CASS. FEL. 42, 17 (refroidissement de l'estomac, hoquet) : *aqua tepida plurima patientes potabis, et postquam dederis immissis in ore pennis uomitum prouocabis*, « tu donneras à boire aux malades une très grande quantité d'eau tiède, et après la leur avoir donnée, tu introduiras des plumes dans la bouche et provoqueras le vomissement ».

<sup>2773</sup> AEL. PROM. 75.

<sup>2774</sup> Par ex. DIOSC. 1, 56, 4 (<ἀρμόζει> καὶ ἐπὶ τῶν δυσχερῶς ἐμούντων διαχριομένων τῶν δακτύλων ἢ τῶν ἐμετηρίων, « [l'onguent d'iris] convient aux personnes qui ont du mal à vomir, en l'étalant soit sur les doigts, soit sur les émétiques ») ; GAL. *Meth. med.* XIV (= 11, 55 K, δακτύλους ἢ πτερὰ καθιέντας ἐρεθίζειν, « provoquer [le vomissement] en insérant des doigts ou des plumes ») ; [ORIB.] *Ecl.* 80, 3 (μετὰ δακτύλων ἢ πτερῶν καθέσεως ἐμείτω, « qu'il vomisse en introduisant des doigts ou des plumes »).

<sup>2775</sup> DAGR, *s.u. lorum*. DERCY 2015 mentionne, pour les témoignages grecs, tous les domaines dans lesquels les courroies de cuir sont utilisées : armement (courroie de bouclier, p. 63 ; de javelot, p. 73), équipement animal (courroie du harnais du cheval, p. 112 ; courroie d'attache du bétail, p. 117), navigation (courroie d'attache de la rame, p. 119), sport (ustensile du gymnase, p. 129) et domaines divers (courroie pour attacher et transporter les meubles, courroie pour fouetter, courroie « chronomètre », p. 148-149).

<sup>2776</sup> Cf. infra, note 3051, p. 297.

## 2. Les gestes thérapeutiques

Seize termes de notre corpus sont relatifs à des gestes thérapeutiques<sup>2777</sup>. Les uns sont des gestes invasifs de petite chirurgie (scarifications et incisions) et de chirurgie lourde (trépanation, suture de l'estomac), les autres, des gestes non invasifs, pratiqués avec ou sans instruments : bandages et ligatures, « tamponnement » nasal<sup>2778</sup>, applications externes, médicaments stomatiques<sup>2779</sup> (bains de bouche, mastications, fumigations).

### 2. 1. Les gestes invasifs : les gestes chirurgicaux

Après avoir rappelé, dans la préface, la hiérarchie entre les trois méthodes thérapeutiques qui structurent la médecine au I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2780</sup>, Scribonius Largus en souligne la complémentarité :

*Implicitas medicinae partes inter se et ita conexas esse [constat] ut nullo modo diduci totius professionis detrimento possint, ex eo intelligitur quod neque chirurgia sine diaetetica neque haec sine chirurgia, utraque sine pharmacia [...] perfici possunt. [...] Itaque quamvis ex magna parte ad diaeticos pertinentes compositiones iam exhibuerimus, tamen quasi claudicat et uacillat hic liber, nisi eas quoque compositiones quae ad chirurgos pertinent, posuerimus, quarum initium ab emplastris faciemus.*

« Que les parties de la médecine sont liées et interdépendantes les unes des autres au point qu'elles ne peuvent absolument pas être séparées sans causer du tort à l'ensemble de la profession, c'est ce que montre bien le fait qu'on ne peut exercer parfaitement la chirurgie sans la diététique, ni celle-ci sans la chirurgie, ni ces deux parties sans la pharmacie [...]. C'est pourquoi, bien que nous ayons jusqu'ici présenté des compositions qui concernent essentiellement les diététiciens, notre livre cependant boite et chancelle pour ainsi dire, si nous n'exposons pas aussi les compositions concernant les chirurgiens, en commençant par les emplâtres<sup>2781</sup>. »

Une remarque s'impose ici sur le statut de la chirurgie telle que Scribonius Largus la présente dans le recueil. D'un côté, Scribonius Largus, ardent défenseur de la pharmacologie, conseille de ne pratiquer un acte chirurgical qu'en tout dernier recours, lorsque les soins apportés par la nourriture, *cibus*, c'est-à-dire la diététique, et les médicaments, *medicamenta*, c'est-à-dire la pharmacologie, échouent à guérir le malade<sup>2782</sup>. De l'autre, la chirurgie constitue, avec les deux autres méthodes thérapeutiques, un maillon essentiel à l'unité de la médecine : une connaissance solide de la chirurgie et de ses pratiques lui paraît indispensable pour être un bon médecin.

<sup>2777</sup> La bibliographie sur le geste médical en général, et le toucher en particulier, est encore succincte. Sur les gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins (gestes de préparation des remèdes, gestes thérapeutiques – chirurgicaux ou non invasifs-) : GAIDE/BIVILLE 2003. Nous donnons par ailleurs en note les références bibliographiques portant tel ou tel geste.

<sup>2778</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « tamponnement » : « introduction de bourdonnets ou de tampons de charpie dans une plaie ou dans une cavité naturelle, telle que la matrice, le vagin, pour arrêter une hémorragie ».

<sup>2779</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « stomatique » : « se dit des médicaments que l'on emploie dans les diverses affections de l'intérieur de la bouche : tels sont les dentifrices, les masticatoires, les gargarismes ».

<sup>2780</sup> Cf. supra, p. 85.

<sup>2781</sup> SCRIB. LARG. 200, 2, p. 164. Un certain nombre d'études ont été publiées sur la préface, la *professio* médicale et l'unité de la médecine prônée par Scribonius Largus : voir notamment MUDRY 1985 ; RÖMER 1990 ; SCONOCCHIA 2000 ; 2006 ; NUTTON 2016 p. 194-198.

<sup>2782</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 6, p. 4 (cf. supra, note 979, p. 85).

Dans la préface de son ouvrage, deux substantifs désignent cette méthode thérapeutique : *sectio*, « incision », et *ustio*, « cautérisation »<sup>2783</sup>. Ce sont les deux moyens thérapeutiques auxquels « l'image du médecin est fréquemment associée (...), sans doute parce que, aux yeux des malades, l'incision et la cautérisation représentent les moyens thérapeutiques les plus impressionnants »<sup>2784</sup>. Or, lorsque Scribonius Largus en vient à parler de la chirurgie, *chirurgia*, ce sont de « compositions concernant les chirurgiens », *compositiones quae ad chirurgos*<sup>2785</sup> *pertinent*, dont il est question<sup>2786</sup>. La chirurgie consiste donc chez lui en deux catégories de gestes : les gestes invasifs, parmi lesquels nous distinguerons deux types d'interventions pratiquées au moyen d'instruments tranchants de formes diverses, les gestes de « petite chirurgie », incisions, sutures, et les interventions plus lourdes, que nous qualifierons d'« opérations »<sup>2787</sup> ; les gestes associés à l'application des emplâtres, ne requérant pas nécessairement d'instruments<sup>2788</sup>.

Lesquels de ces gestes chirurgicaux Scribonius Largus mentionne-t-il précisément dans son traité ? En préconise-t-il un en particulier ? Met-il au contraire en garde contre les risques que certains d'entre eux pourraient représenter ou reste-t-il évasif sur le sujet ?

Couper, découper... tout un faisceau de préverbés sont utilisés dans les *Compositiones* pour désigner ce type de gestes : *concidere*, « couper en morceaux »<sup>2789</sup>, *incidere*, « couper dans, inciser »<sup>2790</sup>, *excidere*, « enlever en coupant »<sup>2791</sup> et *praecidere*, « découper »<sup>2792</sup>, quatre composés de *caedere*, « tailler, couper »<sup>2793</sup>, ainsi que *circumsecare*, « couper tout autour »<sup>2794</sup> et *praesecare*, « découper »<sup>2795</sup>, deux composés de *secare*, « couper, découper ; taillader ; diviser »<sup>2796</sup>. Aucun de ces verbes, excepté *excidere*, ne désigne toutefois

<sup>2783</sup> J. Jouanna-Bouchet s'est penchée sur deux types de gestes thérapeutiques chez Scribonius Largus : les gestes en rapport avec la préparation et l'application des remèdes, donc relatifs à la pharmacologie (JOUANNA-BOUCHET 2003a, p. 117-130) ; les gestes attachés aux techniques de cautérisation, c'est-à-dire à une forme de geste chirurgical (JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 87-111). Mais aucune étude complète n'avait été proposée sur les autres gestes chirurgicaux mentionnés chez Scribonius Largus.

<sup>2784</sup> JOUANNA-BOUCHET 2007, p. 1. Sur cette association du « fer » et du « feu » : JOUANNA-BOUCHET 2007, note 1, p. 1 ; JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 216.

<sup>2785</sup> Sur les spécialisations de la médecine et les noms des différents spécialistes, par exemple : DASEN 2016, p. 9-10.

<sup>2786</sup> Treize recettes d'emplâtres sont explicitement attribuées à un chirurgien : *emplastrum* [nom propre au génitif] *chirurgi*, « emplâtre du chirurgien [nom propre] » (SCRIB. LARG. 201-206, 208-213 et 220).

<sup>2787</sup> Le *Larousse médical* (MORIN 2006), *s.u.* « chirurgie », définit la petite chirurgie comme « des actes chirurgicaux simples, pratiqués sans anesthésie ou sous anesthésie locale, dont certains sont réalisables par un médecin non-chirurgien : incision d'un abcès, suture d'une plaie, ablation d'une petite tumeur superficielle » et l'intervention chirurgicale comme le « traitement d'un malade par la chirurgie, en salle d'opération et sous anesthésie », mais l'anesthésie est un critère que nous ne pouvons prendre en compte pour une définition de la chirurgie antique (cf. infra, p. 317).

<sup>2788</sup> Ce type de geste entre, semble-t-il, encore dans la définition de la chirurgie au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son dictionnaire, P. H. Nysten ne mentionne pas spécifiquement l'utilisation d'instruments : « partie de l'art de guérir qui s'occupe des maladies externes, de leur traitement et particulièrement des procédés manuels qui servent à leur guérison » (NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « chirurgie »), contrairement au *Larousse médical* (MORIN 2006), *s.u.* « chirurgie » : « discipline médicale spécialisée dans le traitement des maladies et des traumatismes, qui consiste à pratiquer, manuellement et à l'aide d'instruments, des actes opératoires sur un corps vivant ».

<sup>2789</sup> SCRIB. LARG. 136, 2, p. 124 ; 156, 2, p. 134 ; 184, 2, p. 152 ; 207, 2, p. 171 ; 255, 2, p. 198 ; 264, 2, p. 205.

<sup>2790</sup> SCRIB. LARG. i. 214, p. 28 ; 16, 1, p. 39 ; 208, 1, p. 172 ; 214, 1, p. 177.

<sup>2791</sup> SCRIB. LARG. 206, 2, p. 169.

<sup>2792</sup> SCRIB. LARG. i. 208, p. 27 et 47, 3, p. 58.

<sup>2793</sup> *DELL*, *s.u.* *caedo*. Il n'y a aucune attestation du verbe *caedere* chez Scribonius Largus.

<sup>2794</sup> SCRIB. LARG. 239, 1, p. 187.

<sup>2795</sup> SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57.

<sup>2796</sup> *DELL*, *s.u.* *seco*. Il n'y a aucune attestation du verbe *secare* chez Scribonius Largus.

le geste qu'exécuterait le médecin au cours d'une intervention chirurgicale. Dans la plupart des passages concernés, le geste décrit – et il est bien question d'un geste intentionnel et mesuré – concerne la préparation et l'application de remèdes : il concerne, dans un premier ensemble de recettes, la préparation d'ingrédients à « couper » en morceaux avant cuisson (*in minima frusta, minimas partes, minimas particulas concidere*<sup>2797</sup>) ; il s'applique, dans trois autres passages, à la fabrication d'instruments, des instruments de fortune faits à partir d'objets non spécialisés (en l'occurrence un morceau d'éponge, de roseau ou de cuir), « découpés » (*praesecti, praecisi, circumsecti*) selon une forme bien précise, destinée à s'adapter aux besoins spécifiques du soin<sup>2798</sup>. Dans trois autres passages, ce n'est pas d'un geste dont il est question, mais d'une blessure que s'est faite le malade<sup>2799</sup>. Il y a bien incision ; il ne s'agit pourtant pas d'un geste thérapeutique, mais d'une entaille involontaire (le malade s'est coupé, *praecisus, incisus*). Dans un dernier extrait, Scribonius Largus nous donne la recette qu'il a obtenue, nous dit-il, d'une « matrone honorable » pour soigner la maladie des comices (*comitialis morbus*)<sup>2800</sup>. L'un des trois ingrédients de cette composition – outre l'ivoire et le miel – est du sang de pigeon, que l'on doit recueillir en petite quantité – elle doit être suffisamment faible pour pouvoir relâcher l'animal vivant. On l'obtient ainsi :

*Oportet autem clauum Cypri aeris acutum demittere in iugulum testudinis et palumbi uenas quae sub alis sunt, aere acuto incidere.*

« Il faut par ailleurs planter un clou de cuivre de Chypre aiguisé dans la gorge de la tortue et couper les veines du ramier qui sont sous ses ailes avec un couteau de cuivre aiguisé<sup>2801</sup>. »

Le passage mérite une attention spécifique : le geste décrit est en effet celui d'une incision, l'incision d'un vaisseau sanguin, qui, si elle ne concerne pas le malade, évoque pourtant l'incision que le médecin peut être amené à faire à son malade lors d'une saignée. Est-ce ici la seule mention de ce type d'intervention ? Y a-t-il, dans le traité de Scribonius Largus, d'autres mentions d'« incision », c'est-à-dire de « division systématique des parties molles par un instrument tranchant<sup>2802</sup> » telle qu'elle peut être pratiquée sur le malade ? Le traité est peu loquace à ce propos : des mentions de ce type de geste sont faites, mais elles sont rares – seuls

<sup>2797</sup> Pour *concidere* : SCRIB. LARG. 136, 2, p. 124 ; 207, 2, p. 171 ; 255, 3, p. 198 ; 264, 2, p. 205 ; au chapitre 156, 2, p. 134, *magnitudine iuglandis nucis concisa*, « [racine] coupée en morceau de la grosseur d'une noix » ; au chapitre 184, 2, p. 152, le participe est employé seul : (*malua*) *concisa* (« [la mauve] coupée en morceaux »). Est aussi utilisé le verbe *diuidere* : SCRIB. LARG. 122, 4, p. 115 (*in breuis taleas diuisa* : « coupées en forme de petits bâtons ») et 213, 2, p. 177 ; ainsi que le verbe *redigere* : SCRIB. LARG. 156, 3, p. 134. Pour le détail de la fabrication des remèdes, cf. supra, p. 234 (et suiv.).

<sup>2798</sup> SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57 : *spongiae particulam praesectam apte forcipe* : « après avoir découpé avec des ciseaux un petit morceau d'éponge » ; 47, 3, p. 58 : *pinnam anseris (...) uel calami scriptorii fistulam (...) praecidere* : « couper (...) une plume d'oie (...) ou le tuyau d'un roseau à écrire » ; 229, 1, p. 187 : *aluta (...) circumsecta* : « morceau de cuir souple (...) que l'on aura découpé ». Sur l'*instrumentum* détourné présent dans notre corpus, cf. supra, p. 260.

<sup>2799</sup> SCRIB. LARG. i. 208, p. 27 : *articuli praecisi* (« les articulations entaillées ») ; 208, 1, p. 172 : *articuli incisi* (« les articulations qui ont été incisées ») ; i. 214, p. 28 : *incisa articulamenta* (« les articulations entaillées ») et 214, 1, p. 177 : *articulamenta incisa* (« les articulations qui ont subi des coupures »). On trouve des emplois analogues de ces verbes chez Celse et Pline l'Ancien, à propos notamment des « nerfs tranchés, sectionnés » : *praecisi nerui* (CELS. 5, 26, 28a ; 5, 26, 28b ; PLIN. HN, 21, 127 ; 25, 143 et 32, 120, cf. infra, note 3143) ; *incisi nerui* (PLIN. HN, 20, 58 ; 27, 65) ; *abscisi nerui* (CELS. 5, 26, 28b ; PLIN. HN, 24, 152).

<sup>2800</sup> C'est-à-dire l'épilepsie. La maladie est mentionnée à onze reprises dans les *Compositiones* (i. 12, p. 9 ; i. 98 et 107, p. 17 ; 6, p. 36 ; 12-13, p. 38 *ter* ; 15, p. 39 ; 16, 1, p. 39 ; 98, p. 91 ; 107, 1, p. 104). Sur la maladie : JOUANA-BOUCHET 2016, note 4, p. 224 ; ANDRE 1988 ; ORLANDINI 1998 ; HARO SANCHEZ 2010.

<sup>2801</sup> SCRIB. LARG. 16, 1, p. 39.

<sup>2802</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « incision ».



quatre passages parlent d'« incisions »- et se font au détour de la recette. Pourtant, le lexique qu'utilise Scribonius Largus est loin d'être pauvre : ce n'est pas moins de quatre termes différents – trois substantifs (*diuisio*, *incisio* et *sectio*) et un verbe (*scarifieri*)- que nous relevons pour désigner cette forme de geste<sup>2803</sup>. Chacun de ces termes désigne-t-il différents types d'incisions ou Scribonius Largus les emploie-t-il au contraire comme synonymes ? Quels critères permettent d'établir, ou non, des nuances de sens entre chacun de ces termes ? Peut-on définir des particularités propres à chacun des gestes qu'il désigne ? Au moyen de quel instrument l'incision est-elle pratiquée et à quelle fin l'est-elle ?

### 2. 1. a. La petite chirurgie : les incisions

L'incision pratiquée au chapitre 16 pour recueillir le sang du pigeon est la première mention, dans le traité, de ce qui s'apparente à une saignée. La personne en charge de la préparation du remède procède, intentionnellement et au moyen d'un couteau aiguisé, à l'« évacuation d'une certaine quantité de sang<sup>2804</sup> ». Il ne s'agit ici évidemment pas d'une saignée thérapeutique, telle que l'on pouvait la pratiquer pour soigner un malade ou un animal malade (le bœuf ou le cheval), mais l'expression utilisée pour désigner l'incision des veines, *uenas incidere*, est la même que celle utilisée dans les passages des traités médicaux qui mentionnent ce type de petite chirurgie – par exemple, chez Celse<sup>2805</sup>. C'est l'unique passage des *Compositiones* où cette expression est employée – l'unique passage, également, où le verbe *incidere* s'applique à un geste, alors que trois mentions de « saignée » (*detractio sanguinis*) sont faites au cours du traité<sup>2806</sup>. La seule autre mention explicite d'un geste analogue, consistant donc à inciser la peau, se trouve dans la recette d'un cataplasme prescrit en cas de douleur :

*malagma ad omnem dolorem ueterem ex qualibet causa factum, praecipue ad lumborum dolorem, qui ante leniter scarifiant,*

« cataplasme émollient pour toute douleur invétérée de n'importe quelle cause, particulièrement pour la douleur des lombes qu'on doit au préalable **scarifier** légèrement<sup>2807</sup>. »

L'application du cataplasme, dont la composition suit immédiatement cet extrait, n'intervient que dans un second temps du soin, ce dernier consistant, dans un premier temps, à les « sacrifier ». Pourquoi ce verbe ? Quels critères ont pu présider à ce choix lexical ? Avons-nous ici affaire à une simple variante du verbe *incidere* ou apporte-t-il au contraire des

<sup>2803</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 6, p. 4 (*coacta ad sectionem*, « contrainte d'en venir à l'incision ») ; 206, 5, p. 170-171 (*sine incisione aut diuisione*, « sans qu'il soit besoin d'inciser ou de couper ») ; 229, 1, p. 187 (*timidus... ad sectionem*, « le malade redoute une opération ») ; 262, 1, p. 203 (*leniter scarifiant*, « on scarifie légèrement »).

<sup>2804</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « saignée », dont il précise bien qu'elle est « provoquée par l'art ».

<sup>2805</sup> Pour les passages qui nous intéressent, voir par exemple, CELS. 2, 10, 1 (*sanguinem incisa uena mitti*, « laisser couler le sang en incisant une veine ») ou 7, 7, 15h (*qua notae sunt uenae, incidere*, « les vaisseaux sont incisés à l'endroit marqué »). Dans d'autres cas, il faut au contraire prendre garde à ne pas sectionner de vaisseau sanguin : par exemple, en 7, 12, 5 (*magna diligentia [...] ne qua maior uena incidatur*, « il faut faire très attention à ne pas couper un vaisseau sanguin plus important »).

<sup>2806</sup> SCRIB. LARG. 22, 2, p. 44 (pour les yeux) ; 67, p. 69 (pour l'angine) ; 135, 1, p. 123 (où elle provoque une ophtalmie persistante chez le malade).

<sup>2807</sup> SCRIB. LARG. 262, 1, p. 203. MARCELL. EMP. 25, 4, ne mentionne pas de scarifications préalables. D'ailleurs, Scribonius Largus n'en prescrit pas davantage dans la recette de l'emplâtre du chirurgien Glycon : *lumborum dolorem leuat* (« il [l'emplâtre] soulage la douleur des lombes », 206, 4, p. 170).

indications particulières sur la manière dont faire l'incision ? En quoi consiste donc cette « scarification » et dans quel but est-elle pratiquée ?

### Scarifio

Le verbe *scarifio*, « scarifier », n'est attesté que chez Scribonius Largus, dans cette unique occurrence. Il pourrait correspondre<sup>2808</sup> au passif du verbe *scarifo/scarifico*, « scarifier »<sup>2809</sup>, du grec σκαριφάομαι, « faire une égratignure, tracer légèrement »<sup>2810</sup>. Concrètement, le geste consiste à « gratter, rayer superficiellement »<sup>2811</sup>. Les premières attestations des verbes *scarifo/scarifico* et de leurs dérivés substantivaux, *scarifatio/scarificatio*, sont relativement tardives. Elles ne datent que de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; nous les trouvons chez Columelle et Pline l'Ancien. Quel sens a prévalu initialement ? Difficile à dire ; les verbes et leurs dérivés sont d'emblée employés dans des sens médicaux et non médicaux. En revanche, σκαριφάομαι, « gratter en surface »<sup>2812</sup>, n'a jamais le sens médical de « scarifier ». Les principaux termes utilisés en grec pour parler spécifiquement de « scarification » thérapeutique sont les dérivés verbaux et nominaux des verbes ἀμύσσω, « gratter, déchirer, lacérer »<sup>2813</sup>, σχά(ζ)ω, « fendre, inciser »<sup>2814</sup> et χάρασσω, « aiguiser ; entailler, inciser, déchirer ; graver, inscrire »<sup>2815</sup>, c'est-à-dire ἄμυξις et ἄμυχή, κατασκάζω et κατασχασμός, ainsi que ἐγχαράσσω et ἐγχάραξις. Le substantif ἄμυξις, dont les premières occurrences datent, comme le verbe ἀμύσσω, du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., est attesté avec un sens médical, « scarification », à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère seulement – comme *scarificare*. On le trouve avec ce sens chez l'Anonyme de Paris, Galien et Oribase<sup>2816</sup>. Le second dérivé nominal, ἄμυχή, moins ancien – il est attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. – et plus fréquent<sup>2817</sup> est également attesté avec ce sens, mais plus rarement et plus tardivement : Galien est le premier à l'employer comme synonyme de ἄμυξις et ce n'est ensuite qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle, chez Oribase, que nous trouvons le témoignage d'emplois analogues<sup>2818</sup>. Le terme figure plus généralement dans le vocabulaire pathologique pour

<sup>2808</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 203.

<sup>2809</sup> DELL, s.u. *scarifico* ; Forcellini Lexicon, s.u. *scarifo/scarifico*.

<sup>2810</sup> DELG, s.u. σκαριφάομαι.

<sup>2811</sup> Forcellini Lexicon, s.u. : *scarifo est leviter in superficie rado* ; Lewis and Short, s.u. : *to scratch open, scarify* ; LSJ, s.u. : *scratch an outline, sketch lightly*.

<sup>2812</sup> BEEKES, s.u. σκαριφάομαι, « to tear up the surface of a body, scratch, make an outline » (c'est-à-dire « déchirer la surface d'un corps, gratter, faire un contour »).

<sup>2813</sup> BEEKES, s.u. ἀμύσσω, « to scratch, tear, lacerate » (c'est-à-dire « gratter, déchirer, lacérer »). Le verbe est attesté dès le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Homère. On le trouve dans les traités médicaux, mais il y désigne, entre autres, l'action irritante d'un médicament (par exemple, HIPPOC. *Mul.* 1, 78, ANONYM. MED. 35, 3, 1 ou SOR. 3, 2, 201 [= 3, 12 IIb.]).

<sup>2814</sup> DELG, s.u. σχάζω.

<sup>2815</sup> DELG, s.u. χάρασσω.

<sup>2816</sup> Aucun des trois auteurs n'apporte d'informations particulières ni sur le substantif, ni sur le mode de scarification, ni sur l'instrument utilisé ; le geste est systématiquement assujéti à l'utilisation de ventouses, dont il vient compléter, ou non, la pose (μετ' ἀμύξεων : « avec scarifications » ; χωρίς/ἄνευ ἀμύξεως : « sans scarifications », cf. infra, p. 10-11) ; il est mentionné dans plus de vingt affections différentes. Pour les attestations chez l'Anonyme de Paris (une vingtaine d'occurrences), cf. éd. I. Garofalo (Brill 1996), p. 275, s.u. ἄμυξις ; chez Galien (trois occurrences), cf. DURLING 1993, p. 39, s.u. ἄμυξις ; ORIB. *Coll.* 7, 16 ; [ORIB.] *Ecl.* 63, 9 ; *Syn.* 8, 16.

<sup>2817</sup> Cf. TLG, s.u. ἄμυχή (nous en connaissons environ 200 occurrences, contre moins d'une centaine du substantif ἄμυξις, cf. TLG, s.u. ἄμυξις).

<sup>2818</sup> Pour les attestations chez Galien, cf. DURLING 1993, p. 39, s.u. ἄμυχή. Il relève vingt-et-une occurrences du terme. Même si Galien n'en donne jamais de définition, le substantif désigne clairement, dans dix-neuf de

désigner une lésion cutanée, une « égratignure<sup>2819</sup> ». C'est également au I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez l'Anonyme de Paris<sup>2820</sup> qu'est attesté pour la première fois avec le sens de « scarification » le substantif ἐγγάραξις, sens qui connaît une postérité chez Galien et Oribase<sup>2821</sup> ; le verbe ἐγχαράσσω, « graver<sup>2822</sup> », n'a quant à lui de sens médical que chez Galien et Oribase (tiré, entre autres, d'Antyllus)<sup>2823</sup>. Parmi tous ces termes, le plus anciennement employé avec un sens médical est le verbe σχά(ζ)ω : nous le trouvons dans le Corpus hippocratique, mais il semble désigner une incision au sens large (incision qui s'apparente soit à une saignée<sup>2824</sup>, soit parfois, effectivement, à une forme de scarification<sup>2825</sup>, selon sans doute le type de veine et de localisation concerné, et le degré de délicatesse du geste) ; σχά(ζ)ω, « sacrifier », est plus spécifiquement attesté chez Galien<sup>2826</sup>. Le verbe κατασκάζω, « scarifier », est quant à lui déjà attesté dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans les *Épidémies*<sup>2827</sup> ; ce n'est en revanche qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez l'Anonyme de Paris, que sont connues les premières attestations de κατασχασιμός, « sacrifice<sup>2828</sup> », terme bien repris dans les traités médicaux postérieurs<sup>2829</sup>.

En latin, les emplois non médicaux de *scarif(ic)o* et de leurs dérivés nominaux se font dans trois domaines : la cuisine, l'agriculture et la minéralogie<sup>2830</sup>. Au livre 12 de sa *Res rustica*, Columelle propose une recette de moutarde<sup>2831</sup>. La graine de moutarde, dont l'on doit faire une sorte de purée, subit un processus de transformation méthodique. Elle est successivement passée au crible, lavée, trempée dans de l'eau, pressée à la main et écrasée au pilon. La pâte ainsi obtenue est ensuite aplatie pour qu'y soient tracées des sortes de rainures :

*cum contritum fuerit, totam intritam ad medium mortarium contrahito et comprimito manu plana ; deinde cum compresseris, scarifato et inpositis paucis carbonibus uiuis aquam nitratam suffundito, ut omnem amaritudinem eius et pallorem exaniet,*

« quand [la graine de moutarde] aura été écrasée, ramenez toute la pâte au centre du mortier et aplatissez-la avec le plat de la main ; une fois aplatie, tracez-y des sillons et,

---

ces occurrences, la plaie ouverte par incision. Dans les deux derniers cas, le terme qualifie une lésion cutanée. Pour Oribase, voir par exemple ORIB. *Coll.* 7, 16 ; 7, 18 (tiré d'Antyllus).

<sup>2819</sup> Par exemple, HIPPOC. *Epid.* 7, 32 ; GAL. *De anat. administr.* (= 2, 351, 7 K). Cf. CASS. FEL. 18, 2 : *scarificationis competentes laceraturas dabis quas Graeci amychas uocant* : « tu feras aussi les entailles de scarifications appropriées, que les Grecs appellent "amychai" ».

<sup>2820</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 19 (sur l'angine) : εἰ δὲ πρὸς ταῦτα μὴ ὑπέικοι τὸ πάθος βαθυτέραις ἐπὶ τῶν παρισθμίῳν ἔνδοθεν ταῖς ἐγχαράξεσι χρηστέον καὶ τὰς ὑπὸ τὴν γλῶτταν λυτέον φλέβας, « si l'affection ne cède pas à ces mesures, il faut pratiquer de profondes incisions internes sur les amygdales et ouvrir les veines sous la langue ».

<sup>2821</sup> GAL. *De hirudinibus* (= 11, 321, 8 ; 11, 322, 6 K) ; ORIB. *Coll.* 7, 18 (tiré d'Antyllus).

<sup>2822</sup> DELG, *s.u.* χαράσσω, « aiguiser », « entailler, inciser, déchirer », « graver, inscrire » ; DGE, *s.u.* ἐγχαράσσω.

<sup>2823</sup> Notamment GAL. *De hirudinibus* (= 11, 321, 9 K) ; ORIB. *Coll.* 7, 16 (tiré d'Antyllus).

<sup>2824</sup> HIPPOC. *Epid.* 2, 5 ; 6, 5 (φλέβας). Avec un sens analogue, ἀποσκάζω (HIPPOC. *Epid.* 1, 28, τὴν φλέβα ; 2, 38, τὰς φλέβας τὰς ὑπὸ τῇ γλῶσση). Sur la saignée, notamment : FRAISSE 2018 ; GITTON-RIPOLL 2001.

<sup>2825</sup> HIPPOC. *Aff.* 4, 16 (à propos de la lulette). Cf. aussi HIPPOC. *Aff.* 2, 14.

<sup>2826</sup> Par ex. GAL. *Meth. med. XIV* (= 11, 119 K). Nous en comptons en tout 34 occurrences (cf. TLG, *s.u.* σχάζω).

<sup>2827</sup> Par ex. HIPPOC. *Epid.* 5, 57 ; 7, 76a.

<sup>2828</sup> ANONYM. MED. 2, 3, 6 ; 4, 3, 4 ; 6, 3, 7 ; 7, 3, 5 et 15 ; 14, 3, 3 ; 15, 3, 7 ; 17, 3, 4 ; 25, 3, 1 ; 48, 3, 10 (pl.).

<sup>2829</sup> SOR. 3, 4, 134 (= 3, 23 Ilb.) ; 3, 7, 33 (= 3, 32 Ilb.) ; 3, 11, 39 (= 3, 38 Ilb.) ; GAL. *De hirudinibus* (= 11, 317, t. ; 11, 321, 8 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 397 ; 12, 398, 2 ; 12, 415 K). Nous le trouvons également, entre autres, chez Aélius Promotus et dans la compilation d'Oribase.

<sup>2830</sup> Cuisine : COL. *Rust.* 12, 57, 1 ; agriculture : PLIN. *HN*, 18, 140 ; PALL. 4, 10, 28 ; minéralogie : PLIN. *HN*, 37, 200.

<sup>2831</sup> Sur les emplois culinaires de la moutarde, cf. supra, note 2649, p. 247.

après avoir placé dessus quelques charbons ardents, versez y de l'eau nitrée, pour éliminer l'amertume et la moisissure<sup>2832</sup>. »

Ces « sillons », dont Columelle ne précise pas l'ustensile avec lequel ils sont tracés, n'ont nulle visée esthétique. Ils permettent à l'eau de s'écouler, emportant avec elle moisissure et amertume<sup>2833</sup>. Le choix de traduction de l'impératif *scarifato*, « tracez des sillons », n'est pas inintéressant : la métaphore évoque efficacement l'empreinte linéaire creusée sur la pâte et l'instrument utilisé, une pointe, comme le soc d'une charrue le ferait sur la terre. C'est d'ailleurs l'un des sens que Pline l'Ancien donne au nom commun *scariphatio* :

*et silicia, hoc est fenum Graecum, scariphatione seritur, non altiore quattuor digitorum sulco,*

« la silicia, c'est-à-dire le fenugrec, se sème, elle aussi, après un léger labour, dans un sillon qui n'a pas plus de quatre doigts de profondeur<sup>2834</sup>. »

Ce « sillon », Pline l'Ancien précise qu'il ne doit pas excéder une certaine profondeur (une dizaine de centimètres). Si le labour ne se contente certes pas d'effleurer la terre ni de la « gratter » uniquement en surface, peut-être cette précision montre-t-elle que le choix du substantif *scariphatio* par Pline l'Ancien, qu'il fût conscient ou non, n'était pas anodin, le sème principal du nom étant l'idée de « superficialité ». C'est ce que choisissent par ailleurs de souligner les traductions, qui parlent de « léger labour » ou de « simple éraflure du sol »<sup>2835</sup>. Une seconde occurrence, au livre 17, concerne, comme beaucoup plus tardivement chez Palladius, le soin des arbres. Il s'agit, dans les deux passages, de scarifier le tronc d'un arbre<sup>2836</sup>, soit, chez Pline l'Ancien, pour soulager l'arbre d'une pression anormalement exercée par son écorce :

*interim est et scariphatio quaedam in remediis, cum macie corticis ex aegritudine adstringente se iustoque plus uitalia arborum conprimente exacutam falcis aciem utraque manu imprimentes perpetuis incisuris<sup>2837</sup> diducunt ac ueluti cutem laxant,*

« en attendant figure aussi parmi les remèdes une sorte de scarification : quand l'écorce amaigrie se resserre par l'effet d'une maladie et comprime plus qu'il ne faut les parties vitales des arbres, en appliquant des deux mains le tranchant effilé d'une serpe, on la rompt par des incisions continues et on relâche pour ainsi dire la peau »<sup>2838</sup>,

<sup>2832</sup> COL. *Rust.* 12, 57, 1.

<sup>2833</sup> Des « sillons » analogues sont tracés, lors de la fabrication du pain, dans la pâte et ils constituent une étape essentielle de sa préparation avant cuisson.

<sup>2834</sup> PLIN. *HN*, 18, 140. Dans son édition, S. Schmitt (Gallimard, 2013) choisit quant à lui de garder l'idée de « scarification » : « La silicia, c'est-à-dire le fenugrec, se sème également sur un terrain scarifié, dans un sillon dont la profondeur n'excède pas quatre doigts ».

<sup>2835</sup> Cf. l'édition Loeb (H. Rackham 1950) : « silicia or fenugreek also is sown after a mere scratching of the ground, in a furrow not more than four inches deep » (« La silice ou le fenugrec sont également semés après une simple égratignure du sol, dans un sillon ne dépassant pas dix centimètres de profondeur »). Le terme « scarification » est resté dans le vocabulaire agricole : « défrichage et ameublissement à l'aide d'un scarificateur » (*TLF, s.u. scarification*).

<sup>2836</sup> Le terme est resté dans le vocabulaire arboricole, où la scarification désigne l'« incision pratiquée sur une écorce d'arbre fruitier ou sur un sarment de vigne pour éviter l'afflux de sève près des fruits » (*TLF, s.u. scarification*). Cf. en grec, dans le domaine de la botanique, le verbe ἐγγαράσσω, qui consiste à « saigner, inciser » une plante (par exemple, *Géopon.* 5, 38, 2 ; *DIOSC.* 3, 80, 1) et le verbe κατασχάζω, « tailler » (par ex. *THEOPHR. Caus. pl.* 2, 14 : καὶ ἐπὶ τῶν συκῶν τῶν κατασχάζομένων).

<sup>2837</sup> *Incisura*, dérivé de *caedo*, qui est d'abord un terme rural « tailler les arbres » (*DELL, s.u. caedo*). Sur *incisura*, cf. infra, p. 285.

<sup>2838</sup> PLIN. *HN*, 17, 251.

soit, chez Palladius, au sujet de la caprification du figuier<sup>2839</sup>, pour en libérer la sève :

*aliqui inter ficarias caprifici arborem serunt, ut non sit necesse per singulas arbores pro remedio eadem poma suspendi. Mense Iunio circa solstitium caprificandae sunt arbores fici, id est suspendendi grossi ex caprifico, lino uelut sarta pertusi. (...) Si hoc desit (...) uel truncus arboris, quo loco turget, scarifandus est, ut possit umor effluere,*

« il y a des gens qui plantent au milieu de leurs figuiers un figuier sauvage pour éviter d'avoir à en suspendre les fruits, à titre de remède, à chacun des arbres. C'est au mois de juin, aux alentours du solstice, qu'il faut procéder à la caprification des figuiers ; elle consiste à suspendre aux arbres des figues vertes issues d'un figuier sauvage, enfilées sur du lin à la manière d'une guirlande. (...) Si cela ne suffit pas (...) on peut aussi scarifier le tronc du figuier là où il présente un renflement, pour que la sève puisse s'écouler<sup>2840</sup>. »

L'emploi du terme est comparable chez les deux auteurs, qui présentent la scarification comme un « remède » (*remedium*). La métaphore médicale est par ailleurs soulignée chez Pline l'Ancien par l'adjectif *quaedam*, qui laisse penser que le substantif *scariphatio* est emprunté au vocabulaire thérapeutique. Le verbe *scariphare* et son substantif *scariphatio* sont enfin employés dans le livre de l'*Histoire naturelle* consacré aux gemmes (le livre 37) : Pline l'Ancien y donne les différents procédés permettant de reconnaître les fausses gemmes. L'un d'entre eux consiste à « rayer » (*scarifare*) la gemme avec de la pierre obsidienne ; si la pierre obsidienne laisse une « rayure » (*scariphatio*), la gemme est fausse :

*Obsianae fragmenta ueras gemmas non scariphant, in ficticiis scariphatio omnis candicat.*

« Les fragments de pierre obsidienne ne rayent pas les vraies gemmes ; sur les fausses, toute rayure produite est blanche<sup>2841</sup>. »

Venons-en à présent aux occurrences trouvées, en latin et en grec, dans un contexte médical. Quelques-unes datent du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Columelle, Pline l'Ancien, l'Anonyme de Paris), mais la plupart d'entre elles sont beaucoup plus tardives (nous les trouvons chez Galien, Pélagonius, Chiron, Palladius, dans la compilation d'Oribase, chez Végèce, Caelius Aurélianus et Cassius Félix). Les verbes et leurs dérivés substantivaux y désignent une « scarification »<sup>2842</sup> à visée thérapeutique pratiquée aussi bien en médecine humaine (chez Pline l'Ancien<sup>2843</sup>, l'Anonyme de Paris, Galien, dans la compilation d'Oribase, chez Caelius Aurelianus<sup>2844</sup> et Cassius Félix<sup>2845</sup>) qu'en médecine vétérinaire (dans le soin des chevaux et des bœufs, tel que l'exposent les traités de Columelle – repris par Palladius-, Pélagonius, Chiron et Végèce<sup>2846</sup>) et – nous l'évoquons plus haut- en médecine des arbres (Pline l'Ancien<sup>2847</sup>).

<sup>2839</sup> Sur le sujet : JAEGGI-RICHOZ 2019.

<sup>2840</sup> PALL. 4, 10, 28.

<sup>2841</sup> PLIN. HN, 37, 200.

<sup>2842</sup> Une scarification est, dans le domaine médical, une « petite incision superficielle faite avec un scarificateur, ou plus ordinairement avec une lancette ou un bistouri, pour opérer un dégorgement local dans une partie enflammée, ou l'écoulement d'une humeur épanchée ou infiltrée » (NYSTEN 1845<sup>9</sup>, s.u. « scarification »).

<sup>2843</sup> PLIN. HN, 28, 179 ; 28, 181 ; 30, 21 ; 30, 26 ; 32, 79 et 32, 82.

<sup>2844</sup> Pour les occurrences du verbe et du substantif chez Caelius Aurélianus, cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, s.u. *scarifare* et *scarifatio*.

<sup>2845</sup> Pour *scarifare* : CASS. FEL. 21, 5 ; 30, 4 ; 34, 5 ; 41, 2 ; 54, 3 ; 63, 2 ; 71, 2 ; 75, 3. Pour *scarifatio* : CASS. FEL. 1, 5 ; 29, 5 ; 34, 5 ; 37, 3 ; 54, 2 ; 75, 3.

<sup>2846</sup> COL. Rust. 6, 12 ; 6, 17 (cf. PALL. 12, 1 ; 18, 1 ; 18, 4) ; PELAG. 256, 2 ; 257 ; 409 ; CHIR. 1, 50 et 7, 601 ; VEG. 2, 40, 70, 71 et 141 ; 4, 9 et 21.

<sup>2847</sup> PLIN. HN, 17, 251. Pline l'Ancien (17, 252) parle de *medicina arborum*.

D'après les témoignages dont nous disposons, la scarification n'était pas réservée à une partie du corps en particulier : on la pratiquait sur la tête<sup>2848</sup>, l'occiput<sup>2849</sup>, le cou<sup>2850</sup>, les oreilles<sup>2851</sup>, les gencives<sup>2852</sup>, la langue<sup>2853</sup>, les amygdales<sup>2854</sup>, les lèvres<sup>2855</sup>, le dos<sup>2856</sup>, la poitrine<sup>2857</sup>, les parties intimes<sup>2858</sup>, les jambes<sup>2859</sup>, le pied<sup>2860</sup> ou, concernant les arbres, l'écorce – que Pline l'Ancien compare d'ailleurs à une « peau » (*ueluti cutem laxant*, « et on relâche pour ainsi dire la peau »<sup>2861</sup>).

Les indications données par les textes sont rares et suscitent plusieurs interrogations. La scarification consiste-t-elle en une ou plusieurs incisions ? Dans les traités médicaux latins, le substantif *scarifatio/scatificatio*, lorsqu'il est préféré au verbe, est toujours au singulier (*cum/sine scarifatione, post scarificationem...*), pouvant suggérer une incision au singulier elle aussi. Des passages de Pline l'Ancien et Cassius Félix mentionnent pourtant des incisions plurielles<sup>2862</sup>. Que signifient ces pluriels ? Qu'entend Cassius Félix par *leuibus plagis* et *leuibus laceraturis* ? Le pluriel spécifie-t-il que plusieurs scarifications sont nécessaires, à différents endroits d'une partie malade ? Ou indique-t-il au contraire de ne faire qu'une seule incision, réalisée toutefois par la répétition successive de petites incisions linéaires et continues<sup>2863</sup> ? Le passage de Pline l'Ancien et l'un des extraits de Cassius Félix (54, 2) sont assez clairs et nous apportent, semble-t-il, une réponse : ce sont plusieurs incisions qu'il faut pratiquer, à différents endroits de la partie à scarifier – et c'est sans doute aussi le sens des pluriels *plagis* et *laceraturis*. Le substantif *scarifatio* désigne donc l'opération en elle-même – et non le geste. Dans les traités médicaux grecs, le substantif ἄμυξις est systématiquement au singulier (exception faite de l'occurrence du chapitre 6 de l'Anonyme de Paris), tandis que le

<sup>2848</sup> CASS. FEL. 1, 5 (pour les maux de tête) ; 30, 4 (pour les saignements de nez) ; 29, 5 (pour les maladies des yeux) ; 71, 3 (pour les épileptiques) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 11, 77-78 ; 2, 6, 30.

<sup>2849</sup> ANONYM. MED. 2, 3, 6 ; 4, 3, 4 ; 6, 3, 7 ; 17, 3, 4 ; 25, 3, 1 ; [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 342, 3 K, κατὰ τοῦ ἰνίου, « sur l'occiput »).

<sup>2850</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 19 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 976, 13 K) : περὶ τὸν τράχηλον / κατὰ τοῦ τραχήλου, « autour du cou, sur le cou ».

<sup>2851</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 3, 67.

<sup>2852</sup> Pour les références de Pline l'Ancien, cf. note 2843 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74 (pour les maux de dents).

<sup>2853</sup> CASS. FEL. 54, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 22. Cf. à titre de comparaison JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 69, qui signale un passage de Celse (4, 7, 2) qui « préconise (...) de faire couler le sang en pratiquant des scarifications sous la mâchoire, dans le palais ou sous la langue ».

<sup>2854</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 19.

<sup>2855</sup> PELAG. 409 (en cas de paralysie).

<sup>2856</sup> Le haut du dos : κατὰ τῆς κεφαλῆς καὶ τοῦ πρώτου σπονδύλου, « sur la tête et sur la première vertèbre », ANONYM. MED. 18, 3, 3 ; *inter scapulas circa spondyli locum*, « entre les épaules à l'endroit de la vertèbre » : CASS. FEL. 34, 5 (pour la toux sèche), 37, 3 (pour les angineux), 41, 2 (pour les asthmatiques) et 62, 2 (pour les frénétiques). Cf. SCRIB. LARG. chez qui la scarification se fait en bas du dos.

<sup>2857</sup> ANONYM. MED. 7, 5 ; 9, 2, 1 ; 19, 3, 3.

<sup>2858</sup> Au rectum : VEG. 2, 70 (pour un prolapsus du rectum) ; aux testicules : VEG. 2, 71 (pour les douleurs aux testicules).

<sup>2859</sup> COL. *Rust.* 6, 12 ; VEG. 4, 9 : pour un boitement causé par un afflux de sang ; CASS. FEL. 75, 3 : en cas d'œdème ; CHIR. 1, 50 et VEG. 2, 79, pour des tumeurs aqueuses au jarret (et au boulet).

<sup>2860</sup> À la couronne : PELAG. 256, 2 (en cas de foulure) ; au boulet : PELAG. 257 et VEG. 2, 79 (en cas de gonflement ou de tumeur).

<sup>2861</sup> PLIN. *HN*, 17, 251.

<sup>2862</sup> PLIN. *HN*, 17, 251 : *interim est et scariphatio quaedam in remediis (...)* ; *perpetuis incisuris diducunt*, « figure aussi parmi les remèdes une sorte de scarification (...) ; on rompt [l'écorce] par des incisions continues » ; CASS. FEL. 21, 5 : *leuibus plagis scarifabis* (« tu scarifieras à coups légers ») ; 54, 2 : *uteris... scarifatione ex leuibus laceraturis*, « tu emploieras... une scarification par lacérations légères » ; 75, 3 : *oportet sola crura per totum leuioribus ac multis laceraturis scarificare*, « il faut scarifier les jambes seules, sur toute leur longueur, par un grand nombre de lacérations assez légères ».

<sup>2863</sup> PLIN. *HN*, 17, 251 : *perpetuis incisuris*, « par des incisions continues » ; cf. note 2847.

nom ἀμυγή, au contraire, est systématiquement au pluriel (si ce n'est une occurrence au singulier chez Galien, qui n'est toutefois pas utilisée avec le sens thérapeutique de « scarification »<sup>2864</sup>). Le substantif ἄμυξις pourrait donc désigner l'intervention, comme *scarifatio*, et ἀμυχαί, les incisions faites au cours de cette intervention. C'est également l'opération que doit désigner le substantif κατασκασμός, généralement au singulier. Les emplois de ἐγγάραξις (au pluriel chez l'Anonyme de Paris, mais au singulier chez Galien et Oribase, tiré d'Antyllus, Apollonios et Galien) sont quant à eux trop peu fréquents pour en déduire quoi que ce soit.

Quand procéder à une scarification ? Pour quelles maladies et à quel moment de la maladie ? Les maladies pour lesquelles ce type d'opération est mentionné sont diverses : elle est citée notamment en cas de douleurs (de la tête, des oreilles, des dents, des lombes ou des testicules)<sup>2865</sup>, d'inflammations (en général, ou d'une partie précise du corps)<sup>2866</sup>, d'écoulements d'humeur (des oreilles ou du nez)<sup>2867</sup>, de tumeurs<sup>2868</sup>, de problèmes articulaires (*arthritis*, boiterie, foulure)<sup>2869</sup>, de morsures venimeuses (de serpent ou d'insecte)<sup>2870</sup>, de problèmes respiratoires (asthme, angine, péripneumonie)<sup>2871</sup> ou d'altérations des facultés intellectuelles (*mania*, frénésie, épilepsie, léthargie, mélancholie...)<sup>2872</sup>. Dans les textes latins, cette petite chirurgie, sauf absence d'indications – comme c'est par exemple le cas chez Plinie l'Ancien, mais également dans bien des passages de traités médicaux postérieurs-, s'inscrit dans un ensemble cohérent de soins impliquant la réalisation successive de plusieurs gestes complémentaires : elle n'intervient généralement qu'après un premier soin (par exemple une saignée, une fumigation, un lavement ou une application externe)<sup>2873</sup> et elle est souvent suivie d'un traitement visant à apaiser la partie du corps qui vient d'être scarifiée (soit une application externe<sup>2874</sup>, soit des gargarismes<sup>2875</sup>). Le recours à une scarification dépend par ailleurs de l'évolution de la maladie ; le médecin la prescrit à un moment bien précis de son développement, soit qu'elle progresse<sup>2876</sup> soit, au contraire, qu'elle reste stable<sup>2877</sup>. La

<sup>2864</sup> GAL. *De anat. administr.* (= 2, 351, 7 K) ; cf. note 2818.

<sup>2865</sup> Douleurs de la tête : par exemple, CASS. FEL. 1, 5 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 13 ; des oreilles : par exemple, CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 3, 67 ; des dents : par exemple, CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74 ; des lombes : SCRIB. LARG. 262, 1, p. 203 ; des testicules : VEG. 2, 71.

<sup>2866</sup> En général, les exemples sont nombreux : cf. par exemple, GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 9 (= 11, 119, 6 K) ; au pied : COL. *Rust.* 6, 12.

<sup>2867</sup> Écoulement des oreilles : par exemple, CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 3, 67 ; du nez : CASS. FEL. 30, 4 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 7, 98.

<sup>2868</sup> Par exemple, CASS. FEL. 21, 5 ; 75, 3 ; VEG. 2, 49.

<sup>2869</sup> Pour l'*arthritis* : ANONYM. MED. 48, 3, 10. Pour la boiterie et la foulure : PELAG. 256 et 257 ; CHIR. 7, 601 et VEG. 4, 9.

<sup>2870</sup> De serpent : COL. *Rust.* 6, 17 ; VEG. 4, 21 ; d'insecte : VEG. 2, 141. Sont concernés les bœufs et les chevaux.

<sup>2871</sup> Asthme : ANONYM. MED. 31, 3, 2 ; CASS. FEL. 41, 2 ; angine : ANONYM. MED. 6, 3, 19 ; CASS. FEL. 37, 3 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 3, 22 ; 3, 4, 30 ; péripneumonie : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 29, 151 ; ANONYM. MED. 9, 2, 1.

<sup>2872</sup> *Mania* : ANONYM. MED. 18, 3, 3 ; frénésie : par exemple, CASS. FEL. 72, 2 ; épilepsie : CASS. FEL. 71, 2-3 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 91 ; léthargie : ANONYM. MED. 2, 3, 6 ; CASS. FEL. 63, 2 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 6, 30 ; mélancholie : ANONYM. MED. 19, 3, 1.

<sup>2873</sup> Saignée : PELAG. 256 ; fumigation : VEG. 2, 141 ; CASS. FEL. 34, 5 ; lavement : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74 ; application externe : VEG. 2, 71 (de manière générale, il s'agit parfois de « faire mûrir » la partie concernée avant scarification).

<sup>2874</sup> Un cataplasme (comme c'est notamment le cas chez SCRIB. LARG. 262, 1, p. 203), une onction (par ex. PELAG. 409), ou l'application d'éponges chaudes (par ex. CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 22).

<sup>2875</sup> CASS. FEL. 54, 3.

<sup>2876</sup> Lorsqu'il observe que la maladie persiste : CASS. FEL. 30, 4 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74 ; qu'une douleur atteint son paroxysme : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74.

question se pose notamment dans certains des passages qui ne donnent pas d'autre indication sur la scarification que la nécessité de l'adjoindre, ou non, à l'application de ventouses (*cucurbita cum/sine scarifatione*<sup>2878</sup>, σικύας μετὰ/χωρὶς ἀμύξεως/ἀμύχων<sup>2879</sup>, σικύας μετὰ κατασχασμοῦ<sup>2880</sup>) : l'association de ventouses et de scarifications est par exemple prescrite « si la nausée persiste »<sup>2881</sup>, « si le ventre est constipé »<sup>2882</sup> ou si une inflammation apparaît<sup>2883</sup>. Aucune description précise des deux gestes ou du type d'instrument utilisé pour la scarification ne nous est fournie. Rien ne nous dit non plus si le geste de scarification associé à l'application de ventouses diffère du geste de scarification seul. Un passage de l'Anonyme de Paris sur la phtisie (περὶ φθίσεως) nous en apprend peut-être davantage sur le but de la scarification. Il nous dit ceci :

τοὺς δὲ περὶ τι μέρος τοῦ θώρακος ἐμπίπτοντας πόνους ταῖς δι' ἐλαίου πυρίαις παρηγορητέον καὶ καταπλασμασίν ἢ σικύαις χωρὶς ἀμύξεως, εἰ δὲ ἐπείγοι καὶ σὺν αὐτῇ,

« apaisez les douleurs dans n'importe quelle partie de la poitrine avec des fomentations de cataplasmes d'huile ou des ventouses sans scarification, et si c'est urgent, avec une scarification<sup>2884</sup>. »

Dans cet exemple, la décision de recourir, ou non, à une scarification dépend manifestement du degré de la douleur (εἰ δὲ ἐπείγοι, en cas de douleur violente). Enfin, le choix de cette petite chirurgie est parfois le fruit d'une réflexion thérapeutique prenant en compte des contraintes d'ordre pratique et technique, telles que l'âge du patient<sup>2885</sup>, l'efficacité d'un traitement<sup>2886</sup> ou le matériel à disposition<sup>2887</sup>.

La scarification vise donc, comme la saignée, à rétablir l'équilibre des humeurs, en permettant l'évacuation d'un engorgement – qu'il soit sous-cutané, œdémateux ou hémorragique. Dans les textes latins, quelques rares passages soulignent cette action thérapeutique, parlant d'« expulser » le liquide<sup>2888</sup> ou d'obtenir un « relâchement »<sup>2889</sup>. Les

<sup>2877</sup> Lorsqu'il observe que l'état du patient n'a pas empiré : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 20. Ce type d'incision, comme la saignée, pouvait exiger de la part du patient des forces que la maladie ou des soins préalables ont pu affaiblir.

<sup>2878</sup> *Cucurbita sine scarifatione* : CHIR. 7, 601 ; *cucurbita cum scarifatione* : CASS. FEL. 62, 2 et 71, 3. Plusieurs passages de Cassius Félix et Caelius Aurélianus indiquent par ailleurs d'« appliquer une ventouse » (*cucurbitam adponere*) et de « scarifier » (*scarificare, scarificare*). Sur les ventouses en général, voir par exemple CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 11, 77-78. Dans les *Compositiones*, nous n'avons que deux occurrences de *cucurbita*, « ventouse » (en cas d'hémorragie nasale, en 46, 1, p. 57 : *prodest [...] cucurbitam occipitio adfigere*, « il est bénéfique [...] de poser une ventouse sur l'occiput » ; en cas d'angine, en 67, p. 69 : *ad anginam prodest et sanguinis detractio, cucurbitarum admissio*, « pour l'angine sont bénéfique aussi la saignée et l'application de ventouses »).

<sup>2879</sup> Cf. note 2816. Sur les ventouses, voir par exemple GAL. *De hirudinibus* (= 11, 320 K) ; ORIB. *Coll.* 7, 15 (tiré de Galien) ; 7, 16 (tiré d'Antyllus) ; 7, 17 (tiré d'Hérodote). Sur la scarification, voir par exemple ORIB. *Coll.* 7, 18-20.

<sup>2880</sup> Pour les occurrences chez l'Anonyme de Paris, cf. note 51 ; SOR. 3, 7, 32-33 (= 3, 32 Ilb.) ; GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 397, 16 K) ; [ORIB.] *Ecl.* 59, 3 ; 71, 1 ; *Syn.* 8, 89, 4 ; 9, 54, 2. Les textes indiquent parfois d'utiliser des ventouses et des scarifications (par ex. σικύας καὶ κατασχασμόν, SOR. 3, 4, 134 [= 3, 23 Ilb.]).

<sup>2881</sup> ANONYM. MED. 16, 3, 7 : ἐπιμενούσης δὲ τῆς ὀχλίσεως, « si la nausée persiste ».

<sup>2882</sup> ANONYM. MED. 40, 3, 4 : εἰ ἐπέχοιτο ἡ κοιλία, « si le ventre est constipé ».

<sup>2883</sup> ANONYM. MED. 37, 3, 2 ; 43, 3, 4.

<sup>2884</sup> ANONYM. MED. 27, 3, 10.

<sup>2885</sup> CASS. FEL. 37, 3 ou 41, 2 : elle est pratiquée si l'âge du patient interdit le recours à une phlébotomie.

<sup>2886</sup> COL. *Rust.* 6, 12 ; VEG. 4, 9 : on recourt à la scarification si un précédent traitement n'a pas eu d'effet.

<sup>2887</sup> En l'occurrence, si le médecin ne peut pas utiliser de sangsues, soit qu'il n'en ait pas (CASS. FEL. 21, 5), soit que la partie à soigner soit trop délicate pour les supporter (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 22).

<sup>2888</sup> En l'occurrence, du venin (*uiperæ uenenum depellit*) : COL. *Rust.* 6, 17 ; VEG. 4, 21.



occurrences trouvées en dehors du domaine médical, notamment dans les traités de Columelle et Palladius, éclairent par ailleurs les occurrences médicales. Dans la recette de moutarde que nous donnait Columelle, les scarifications tracées dans la pâte servent à l'écoulement de l'eau, qui « purge » la pâte, pour ainsi dire, de sa moisissure. Le verbe qu'utilise Columelle, *exsanio*, est d'ailleurs attesté d'abord dans un sens médical, « faire suppurer »<sup>2890</sup>. Chez Palladius, il s'agit, comme dans les textes médicaux, de laisser s'échapper un liquide (*ut possitumor effluere*<sup>2891</sup>). Il est bien question aussi, dans les textes grecs, d'« évacuer » des humeurs (ἐξίημι, κενόω, ἐκκενόω)<sup>2892</sup> ; un substantif en désigne par ailleurs l'« évacuation », ἀφαίρεσις<sup>2893</sup>.

Finalement, les indications qui reviennent le plus souvent dans les traités latins – sans pour autant être particulièrement nombreuses – insistent par ailleurs sur la précaution avec laquelle faire le geste : l'incision doit être douce (*leniter scarifio/scarificare*<sup>2894</sup>), légère (*leuiter scarificare*<sup>2895</sup> ; *leuibus plagis*<sup>2896</sup> ; *scarifatione ex leuibus laceraturis*<sup>2897</sup> ; *leuioribus ac multis laceraturis scarifare*<sup>2898</sup>), délicate (*minute scarificare*<sup>2899</sup>, *scarifatione subtili*<sup>2900</sup>). Cette minutie s'accorde avec la nécessité de ne pas inciser trop profondément la peau (ou l'écorce). Rien n'est dit, en revanche, de la taille à donner à ces incisions. Dans certains traités grecs, à l'inverse, la scarification doit être, nous dit-on, « profonde » (βαθύς<sup>2901</sup>, εὐμεγέθης<sup>2902</sup>). Dans la *Méthode à Glaucôn*<sup>2903</sup>, Galien distingue même trois types de scarifications : celles qui sont superficielles (σχάζειν αὐτοῦ δεῖ πολλάκις ἐπιπολαίαις ἀμυχαῖς, « il faut fréquemment scarifier [la peau] avec des scarifications superficielles », très fines pour certaines : ἐπειράθην δὲ πολλάκις ἐπιπολῆς τε καὶ πάνυ λεπτῶν ἀμυχῶν, « j'ai souvent essayé des scarifications qui étaient superficielles et très fines »), celles qui sont profondes et larges (ἔμπαλιν δὲ ταύταις διὰ βάθους ἐτέρων μεγάλων, « au contraire, il y a celles qui sont profondes et larges ») et les intermédiaires (καὶ τρίτων ἄλλων μεταξὺ τῶν εἰρημένων ἐν μήκει τε καὶ βάθει, « et il existe un troisième type, intermédiaire à celles dont on parle en longueur et en profondeur », pour lesquelles Galien marque sa préférence : τὰς διὰ μέσου δ' αὐτῶν ἀμφοτέρων ἔξω τῶν εἰρημένων ἀτόπων καθεστηκυίας εὖρον ἀεὶ· καὶ διὰ τοῦτο χρῆσθαι μᾶλλον εἰλόμην αὐταῖς πρὸ τῶν ἄλλων, « j'ai toujours trouvé que les scarifications

<sup>2889</sup> CASS. FEL. 34, 5 (avec le substantif *relaxatio*) ; PLIN. *HN*, 17, 251 (avec le verbe *laxare*).

<sup>2890</sup> C'est chez Celse que l'on en trouve la première attestation : *TLL s.u. exsanio* ; CELS. 5, 27, 1b (chapitre sur les morsures, qu'elles soient d'origine humaine ou animale).

<sup>2891</sup> Cf. supra, note 2840, p. 272.

<sup>2892</sup> Avec ἐξίημι : HIPPOC. *Aff.* 4, 16 ; κενόω : GAL. *Meth. med. XIV* (= 11, 119 K) ; voir aussi par exemple ANONYM. MED. 19, 3, 1 (où l'évacuation mentionnée intervient avant la scarification) ; ἐκκενόω : GAL. *Ars med.* 34, 9 (= 1, 396, 13 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 964, 9 K).

<sup>2893</sup> ANONYM. MED. 6, 3, 7 (ἐγκριτέον δὲ καὶ τὰς τοπικὰς ἀφαιρέσεις : « procéder également à des évacuations locales ») ; 7, 3, 5 (ἔστω δὲ ἀφαίρεσις πρὸς δύναμιν : « provoquer l'évacuation en fonction de la force ») ; 9, 3, 1 (πρὸς δύναμιν τὴν ἀφαίρεσιν ποιούμενους : « en effectuant l'évacuation en fonction de la force »).

<sup>2894</sup> SCRIB. LARG. 262, 1, p. 203 ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 11, 77-78.

<sup>2895</sup> VEG. 2, 71. Cf. aussi COL. *Rust.* 6, 12 : *cultello leuiter aperies*, « on fera une légère incision avec un petit couteau ».

<sup>2896</sup> CASS. FEL. 21, 5.

<sup>2897</sup> CASS. FEL. 54, 2.

<sup>2898</sup> CASS. FEL. 75, 3.

<sup>2899</sup> PELAG. 257.

<sup>2900</sup> VEG. 2, 49, 1. Pour comparaison avec le grec, cf. éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), note 3, p. 298.

<sup>2901</sup> Par exemple, ANONYM. MED. 6, 3, 19 : βαθυτέρας (...) ἐγχαράξεις, « de profondes incisions internes » ; μετὰ βαθυτέρων ἀμύξεων, « avec des scarifications plus profondes » ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 11, 119, 6 K).

<sup>2902</sup> ANONYM. MED. 9, 2, 1.

<sup>2903</sup> GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 9 (= 11, 119, 6 K).

intermédiaires étaient exemptes des deux problèmes mentionnés, et pour cette raison, je choisis de les utiliser plus que les autres »).

Si Scribonius Largus ne donne de détail ni sur la manière dont pratiquer la scarification des lombes, ni sur son utilité, nous pouvons toutefois considérer que ce type d'incision vise, chez lui aussi, à évacuer un surplus d'humeur et que le cataplasme qu'il prescrit sert par ailleurs à soulager la partie qui vient d'être scarifiée. Qu'en est-il des gestes analogues mentionnés dans le reste du traité ? Nous avons relevé, sur ce point, trois substantifs (*sectio*, *incisio* et *diuisio*) constituant des variantes sémantiques attachées à des contextes d'emplois et de gestes médicaux distincts : que désignent-ils précisément ?

### *Sectio*

Le premier de ces substantifs – il apparaît dès l'épître- est le substantif *sectio*, un dérivé de *secare* : « couper, taillader, diviser, trancher », qui désigne littéralement l'« action de couper »<sup>2904</sup>. Il est le seul à être attesté deux fois dans les *Compositiones*. Dans l'épître, il est mentionné comme l'un des deux actes chirurgicaux que le médecin doit pratiquer lorsque la diététique et la pharmacologie ne sont d'aucun recours<sup>2905</sup> ; il s'agit alors moins du geste que de l'intervention et c'est le choix de traduction de J. Jouanna-Bouchet dans la recette d'un médicament indiqué en cas de suppuration :

*cum uero aliqua pars suppurauerit et timidus fuerit ad sectionem cui id acciderit, uiscum quam plurimum colligere oportebit eumque cum cinere lixiuia diutius terere et aluta inductum imponere ita formata et in tantum spatium circumsecta quantum et quale uolumus ulcus, id est emissarius uomicae, fieri et ea parte scilicet imponemus quam tum necesse erit aperire,*

« mais quand l'endroit aura suppuré et que le malade à qui cela arrive redoute **une opération**, il faudra cueillir le plus possible de gui, le broyer assez longtemps avec de la lessive de cendres et l'appliquer, en l'étalant sur un morceau de cuir souple que l'on aura découpé à la quantité et à la nature de l'ulcération que nous voulons provoquer, c'est-à-dire de l'écoulement du dépôt d'humeurs, et, bien sûr, nous le placerons sur la partie qu'il sera alors nécessaire d'ouvrir<sup>2906</sup>. »

Ce ne sont pas les premières attestations du substantif dans la littérature latine. En revanche, les occurrences antérieures sont rares – nous n'en connaissons que neuf<sup>2907</sup> – et n'ont jamais le sens que prête Scribonius Largus au substantif. Deux remarques s'imposent sur le contexte de ces occurrences antérieures aux *Compositiones*. D'une part, seules trois d'entre elles sont utilisées dans un sens concret, dans le domaine de l'agriculture (où il s'agit de « couper » l'herbe des prés<sup>2908</sup>), de la physique (au sujet de l'insécabilité des corps étudiés par

<sup>2904</sup> DELL, *s.u. seco*, qui ne donne d'ailleurs pour *sectio* que des sens juridiques (« vente de biens » et « confiscation ») ; LANGSLOW 2000, p. 172 : « *sectio* (action) : an incision ← the action of cutting (in surgery) » (« *sectio* (action) : une incision ← l'action de couper (en chirurgie) »).

<sup>2905</sup> SCRIB. LARG. *ep.* 6, p. 4 (pour la citation, cf. supra, note 979, p. 85).

<sup>2906</sup> SCRIB. LARG. 229, 1, p. 187 (cf. note 26). Cf. MARCELL. EMP. 34, 77. L'on aurait pu s'attendre, dans ce chapitre des *Compositiones*, à ce qu'il soit question non pas d'opération (*sectio*), mais de scarification, puisque le but visé est l'évacuation du pus (*emissarius uomicae* ; sur le terme *emissarium*, cf. infra, p. 383 et suiv.).

<sup>2907</sup> VARRO, *Rust.* 1, 49 et 2, 10 ; CIC. *Inv.* 1, 45 ; *Leg. agr. Fr.* 4 (dans GELL. *NA*, 13, 25, 6) ; *Phil.* 2, 64 ; 2, 71 ; CAES. *BGall.* 2, 33 ; VITR. 2, 2 ; CELS. 7, 26, 1c.

<sup>2908</sup> VARRO, *Rust.* 1, 49 : *quo facto sicilienda prata, id est falcibus consectanda quae faenisices praeterierunt ac quasi herba tuberosum reliquerunt campum. A qua sectione arbitror dictum sicilire pratum*, « cela fait,

Démocrite<sup>2909</sup>) et de la médecine (où la *sectio* désigne une opération chirurgicale<sup>2910</sup>). Les six autres occurrences, employées dans le vocabulaire juridique pour désigner la « confiscation », le « butin », le « partage » ou la « vente de biens »<sup>2911</sup>, n'ont qu'un sens abstrait. D'autre part, parmi les attestations du substantif utilisées avec un sens concret, seule celle trouvée chez Celse l'est dans un contexte médical ; et là encore, le sens n'est pas le même que chez Scribonius Largus. Nous sommes au livre 7 du *De medicina*, dans le chapitre consacré aux problèmes urinaires<sup>2912</sup>. Celse explique comment évacuer un calcul coincé dans l'urètre du malade :

*nonnumquam etiam prolapsus in ipsam fistulam calculus, quia subinde ea extenuatur, non longe ab exitu inhaerescit. Eum, si fieri potest, oportet euellere uel oriculario specillo, uel eo ferramento<sup>2913</sup>, quo in sectione calculus protrahitur,*

« parfois, un calcul se glisse dans l'appareil urinaire lui-même et, comme celui-ci devient plus étroit en descendant, le calcul reste coincé près de son orifice. Si cela est possible, il faut l'enlever soit avec une sonde à oreille, soit avec l'instrument utilisé pour enlever le calcul **lors de la lithotomie**<sup>2914</sup>. »

L'intervention ne nécessite apparemment aucune incision. Ce n'est que dans la suite du paragraphe qu'il en est question, lorsque Celse décrit les gestes à faire pour extraire le calcul – nous nous trouvons alors dans le cas où les indications précédemment données n'auraient pas prouvé leur efficacité :

*si id fieri non potuit, cutis extrema quam plurimum attrahenda et condito glande lino uincienda est : deinde a latere recta plaga coles incidendus et calculus eximendus est : tum cutis remittenda. Sic enim fit, ut incisum colem integra pars cutis contegat et urina naturaliter profluat,*

« si cela n'est pas possible, le prépuce doit être tiré le plus loin possible vers l'avant et, lorsqu'il recouvre le gland, il doit être attaché avec une ficelle. On doit ensuite faire une

---

fauciller les prés, c'est-à-dire achever de couper à la faucille ce que les faneurs ont négligé en laissant la surface comme bosselée d'herbes. C'est de cette coupe (*sectio*) que vient, à mon avis, l'expression *sicilire pratum* ».

<sup>2909</sup> VITR. 2, 2 : *ergo Democritus, etsi non proprie res nominauit, sed tantum indiuidua corpora proposuit, ideo ea ipsa dixisse uidetur, quod ea, cum sint disiuncta, ne laeduntur nec interirionem recipiunt nec sectionibus diuiduntur, sed sempiterno aeuo perpetuo infinitam retinent in se soliditatem*, « si Démocrite n'a donc pas explicitement nommé ces éléments, mais a seulement parlé de corps indivisibles, il semble les avoir précisément désignés comme tels pour la raison que, lorsqu'ils sont séparés, ils ne peuvent être ni altérés, ni détruits, ni segmentés, mais que continûment, tout au long des temps, ils conservent sans fin leur cohésion interne ».

<sup>2910</sup> CELS. 7, 26, 1c (pour l'extrait, cf. infra, note 2914).

<sup>2911</sup> VARRO, *Rust.* 2, 10 : *in emptionibus dominum legitimum sex fere res perficiunt : (...) tumue cum in bonis sectioneue cuius publice ueniit*, « concernant l'acquisition, il y a à peu près six manières de devenir propriétaire légitime : (...) ou par vente publique au milieu de biens insolubles ou de biens confisqués » ; CIC. *Inv.* 1, 45 : *cuius praedae sectio non uenierit*, « il n'y a pas eu de vente de ce butin » ; *Leg. agr. Fr.* 4 : *Praedam, manubias, sectionem (...) decemuiri uendent*, « les déceviri vendront le butin, l'argent du butin et la répartition du pillage (biens confisqués) » ; *Phil.* 2, 64 : *ad illud scelus sectionis accedere*, « participer à ces abominables enchères » ; *Phil.* 2, 71 : *appellatus es de pecunia, quam pro domo, pro hortis, pro sectione debebas*, « il t'a mis en demeure de t'acquitter de la somme dont tu étais redevable pour la maison, pour les jardins, pour toute l'adjudication » ; CAES. *BGall.* 2, 33 : *intromissis militibus nostris sectionem eius oppidi uniuersam Caesar uendidit*, « nos soldats pénétrèrent dans la ville, et César fit tout vendre à l'encan en un seul lot » (l'encan est une « vente publique aux enchères », *TLF*, s.u. « encan »).

<sup>2912</sup> Ce chapitre est cité et commenté par BLIQUEZ 2015 p. 135-136.

<sup>2913</sup> Sur cet instrument, sans doute un *lithotomon* : BLIQUEZ 2015, p. 98-102 ; fig. 21 et 22, p. 395.

<sup>2914</sup> CELS. 7, 26, 1c.

incision droite sur le côté du pénis et retirer la pierre et lâcher le prépuce. Ainsi, la partie intacte de la peau couvre l'incision du pénis et l'urine s'écoule naturellement<sup>2915</sup>. »

Or, cette « incision » est ici désignée par le verbe *incidere* – comme c'est généralement le cas chez Celse, au contraire de chez Scribonius Largus. Quant à la *sectio*, elle ne désigne donc pas une « incision », ni même une intervention chirurgicale en général – comme cela est le cas ensuite dans les *Compositiones* – mais une opération bien précise, celle par laquelle est brisé le calcul (la lithotomie<sup>2916</sup>). Le substantif est donc investi, chez Scribonius Largus, d'un sens différent de celui attesté chez Celse. Nous ne pouvons pas parler d'un sens « nouveau », car des emplois de *secare* avec le sens général d'« opérer »<sup>2917</sup>, ou plus spécifiquement d'« inciser/exciser »<sup>2918</sup>, sont attestés dans des témoignages antérieurs aux *Compositiones*.

Le sens attribué chez Scribonius Largus au substantif *sectio* connaît quant à lui une postérité, quoique rare et, à une exception près (Pline l'Ancien), plutôt tardive (Marcellus Empiricus et Cassius Félix). Pline l'Ancien, dans un chapitre sur les usages et les vertus de la mandragore, le mentionne parmi les interventions où la plante doit être utilisée comme sédatif :

*Bibitur et contra serpentes et ante sectiones punctionesque, ne sentiantur ; ob haec satis est aliquis somnum odore quaesisse,*

« On en boit aussi contre les serpents et avant de subir des incisions et des piqûres, afin de ne pas les sentir<sup>2919</sup>. »

Ici, Pline l'Ancien ne précise pas les conditions dans lesquelles ces incisions doivent être faites, pas plus que dans les passages où le verbe *secare* est attesté dans ce sens. Chez Marcellus Empiricus<sup>2920</sup> et Cassius Félix<sup>2921</sup> en revanche, le contexte est clair : la *sectio* intervient lorsque le malade souffre d'excroissances diverses. Mais s'il s'agit chez Marcellus Empiricus, comme chez Scribonius Largus – ou Pline l'Ancien avant lui-, du geste en lui-

<sup>2915</sup> *Ibid.*

<sup>2916</sup> Sur la lithotomie, voir CELS. 7, 26. Sur l'évacuation des calculs dans les *Compositiones*, cf. infra, p. 379 (et suiv.).

<sup>2917</sup> CELS. 7, 7, 8e. Sur cet emploi, cf. MARINI 2010, p. 26. On trouve cet emploi aussi dans des textes non médicaux : par exemple, CIC. *Phil.* 8, 15 (« dans le corpus humain, si quelque partie risque de nuire au reste du corps, nous la laissons brûler et couper, *id uri secarique patimur* ») ; *Tusc.* 2, 53 (*cum secaretur, ut supra dixi*, « ayant à subir l'opération dont j'ai parlé plus haut »). Sur ces emplois : MARINI 2010, p. 29-30.

<sup>2918</sup> Pour les extraits concernés (notamment chez Celse et Cicéron) : MARINI 2010, p. 25-31 ; pour l'un de ces extraits (l'incision des varices chez Cicéron, CIC. *Tusc.* 2, 35) : COURTIL 2017, p. 153. Ces emplois sont également attestés dans des témoignages postérieurs aux *Compositiones*, notamment chez Pline l'Ancien (pour les passages concernés : MARINI 2010, p. 29).

<sup>2919</sup> PLIN. *HN*, 25, 150. Sur les vertus antalgiques de la mandragore : BONET 2003, p. 151-153. Sur la douleur et son traitement : COURTIL 2012 ; GITTON-RIPOLL 2012.

<sup>2920</sup> MARCELL. *EMP. ep. Ps.-Corn.* 7 : *tunc coacta ad sectionem uel ultimo ad ustionem uenit*, « ensuite, forcée, elle en vient à couper ou, en dernier lieu, à brûler » ; 31, 16 (*ad ficos* : « contre les fics ») : *tantum proderit, ut sectione et ferro opus non sit*, « il est si utile qu'il ne nécessite (plus) ni opération, ni fer » ; 31, 21 (*si anum ficosum*, « quand l'anus est couvert de fics ») : *si anum ficosum et ad sectionem spectantem*, « quand l'anus couvert de fics, qui attend d'être opéré » ; 32, 6 : *panicula ne ad sectionem ueniat, remedium sic*, « voici un remède pour éviter une opération en cas de gonflement des glandes de l'aîne » ; 34, 77 (*cum uero aliqua pars talium locorum suppuraerit*) : cf. note 146.

<sup>2921</sup> CASS. *FEL.* 17, 3 (*ad parotidas* : « contre les parotides ») : *Et cum bene maturauerint, in schemate foliorum lauri aut myrtae chirurgia uteris et post sectionem communiter ut cetera apostemata curabis*, « et lorsque les parotides seront bien mûres, tu emploieras une chirurgie en forme de feuilles de laurier ou de myrte, et après l'incision, tu les soigneras de la même façon que les autres abcès » ; 18, 4 (*ad collectiones* : « contre les abcès ») : cf. note 205 ; 18, 6 : *Sed si forte cause aliqua uena sectioni incurrit et sanguis abstinere minime potuerit*, « mais si d'aventure, pour une raison quelconque, l'incision tombe sur une veine et que le sang ne puisse pas être arrêté ».

même (auquel Marcellus Empiricus, comme Scribonius Largus, n'envisage pas de recourir), il semblerait que chez Cassius Félix la *sectio* puisse également désigner le résultat du geste :

*simplici correctione diuisuram dabis : nam Graeci aplen dieresin uocant. Et cum saniolam effuderis, ex utraque sectionis parte sufficientes particulas auferes, ut in similitudinem folii lauri aut myrtae artificio manus designes sectionem,*

« tu feras une incision par correction simple : de fait, les Grecs l'appellent "aple dieresis" ». Et lorsque tu auras fait sortir le pus, de chaque côté de l'incision, tu enlèveras les particules qu'il faut de façon à dessiner, par le travail chirurgical, une section à la ressemblance d'une feuille de laurier ou de myrte<sup>2922</sup>. »

Cassius Félix utilise ici deux termes distincts pour parler d'« incision » : *diuisura* et *sectio*, le premier (*diuisura*<sup>2923</sup>, complément de *dare*) désignant le geste, le second (*sectio*), l'entaille laissée *artificio manus* (« par le travail de la main ») sur la peau.

### ***Incisio, diuisio***

Les deux autres substantifs, *incisio* et *diuisio*, se trouvent dans la recette d'un emplâtre vert attribué au chirurgien Glycon :

*Punctus*<sup>2924</sup> *neruorum musculorumque qui periculosissimi sunt, quos νύγματα Graeci dicunt, sine incisioe aut diuisioe sanat cyprio oleo dilutum,*

« La lésion des nerfs et des muscles extrêmement dangereuse, que les Grecs appellent *nugmata*, il [l'emplâtre] les guérit, sans qu'il soit besoin d'**inciser** ou de **couper**, après dilution dans de l'huile de henné<sup>2925</sup>. »

L'intérêt de ce passage est double : non seulement nous avons affaire à deux substantifs aux sens très proches, dont il s'agit de déterminer s'ils sont ici synonymes ou non, mais en plus Scribonius Largus est le premier, à notre connaissance, à leur donner un sens médical. Pourquoi coordonner deux créations sémantiques ? Quelles nuances de sens existe-t-il et quelles informations nous donnent-elles sur les gestes à pratiquer ?

Nous ne connaissons que deux attestations de *incisio* antérieures à Scribonius Largus : elles sont chez Cicéron et relèvent des domaines de la poésie (définition d'un spondée<sup>2926</sup>) et de la rhétorique (définition d'une période<sup>2927</sup>). Le substantif *diuisio*, dont les premières

<sup>2922</sup> CASS. FEL. 18, 4.

<sup>2923</sup> Sur *diuisura*, cf. infra, p. 21-22. Il existe par ailleurs un substantif *sectura*, mais il est très rare : CAES. *BGall.* 3, 21 ; VARRO, *Ling.* 5, 24 ; PLIN. *HN*, 17, 124 et 37, 112, ainsi que quelques occurrences plus tardives ; il n'a jamais sens médical.

<sup>2924</sup> Sur *punctus (neruorum)*, cf. supra, p. 55 (et suiv.).

<sup>2925</sup> SCRIB. LARG. 206, 5, p. 170.

<sup>2926</sup> CIC. *Orat.* 64, 216 : *Ne spondeus quidem funditus est repudiandus, etsi, quod est e longis duabus, hebetior uidetur et tardior ; habet tamen stabilem quandam et non expertem dignitatis gradum, in incisionibus uero multo magis et in membris ; paucitatem enim pedum grauitate sua et tarditate compensat*, « le spondée non plus n'est pas à rejeter radicalement quoique, formé de deux longues, il paraît mou et traînant ; il a cependant une allure stable et qui ne manque pas de dignité, mais encore davantage dans les incisives et les membres : il compense en effet le petit nombre des pieds par sa gravité et sa lenteur ».

<sup>2927</sup> CIC. *Orat.* 61, 206 : *Explicandum etiam est unde orta sit forma uerborum dicendumque quantos circumitus facere deceat deque eorum particulis et tanquam incisionibus disserendum est quaerendumque utrum una species et longitudo sit earum an plures et, si plures, quo loco aut quando quoque genere uti oporteat*, « il faut expliquer également d'où est sortie la mise en forme des mots et dire de quelle longueur il convient de

attestations ne datent, comme *incisio*, que du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., est quant à lui très fréquemment usité avant Scribonius Largus, dans des domaines aussi divers que l'art militaire (division d'un territoire), la rhétorique (division d'un discours) ou l'architecture (division d'un bâtiment ou d'un espace)<sup>2928</sup> ; ses emplois sont, pour l'extrême majorité, abstraits, puisqu'il désigne, de manière générale, un « partage », une « segmentation » intellectuelle. Au contraire, les verbes *incidere* et *diuidere* sont bien attestés, avant les *Compositiones*, dans un contexte médical pour désigner un geste, notamment thérapeutique. Lorsque Celse mentionne l'incision d'une membrane (la peau<sup>2929</sup>, le scrotum<sup>2930</sup>), d'un vaisseau sanguin (une veine, une artère)<sup>2931</sup> ou d'un organe (l'œil, le ventre)<sup>2932</sup>, c'est le verbe *incidere* qu'il utilise. Le verbe *diuidere* est également attesté dans le *De medicina*, mais dans de plus rares occurrences : nous en comptons moins de trente et six d'entre elles seulement relèvent d'un geste, qui est toujours chirurgical, à une exception. Le premier d'entre eux est analogue au geste pratiqué chez Scribonius Largus pour « saigner » le pigeon : il consiste à « ouvrir » un poulet – vivant lui aussi – pour l'appliquer sur une blessure<sup>2933</sup>. L'opération ne peut se faire sans un instrument tranchant – même s'il n'est pas mentionné – et c'est bien une « incision » que le verbe *diuidere* désigne – elle est certes moins bénigne que chez Scribonius Largus, puisqu'il n'est pas question de recoudre l'animal pour le garder en vie, mais la visée est la même : en extraire des humeurs qui, semble-t-il, favorisent la guérison du malade. C'est également le sens qu'a le verbe aux livres 5 et 7, où il s'agit d'inciser une excroissance pour en extraire du pus<sup>2934</sup>. Au livre 8, où il est question de fracture du crâne<sup>2935</sup>, il s'agit moins d'une « incision » que d'une « excision » dans la mesure où le médecin ne doit pas se contenter de « découper en pénétrant (*in*) » pour ouvrir, mais de « couper pour extraire (*ex*) » le fragment d'os brisé pour le séparer (*diuidere*) des parties restées intactes (l'opération se fait au moyen d'un ciseau, *scalpro*). Quant aux deux derniers passages où le verbe *diuidere* est attesté, il convient non pas d'« inciser » ou de « couper », mais de « séparer » deux éléments : « séparer » deux morceaux d'os fracturés – l'opération se fait d'ailleurs à la main, sans instrument<sup>2936</sup> – ; « séparer » la chair, ici par cautérisation<sup>2937</sup>. Dans les *Compositiones*, le verbe est attesté à six reprises seulement et cinq de ces occurrences concernent la préparation des médicaments, à différentes étapes de leur fabrication : au moment de préparer les ingrédients, qu'il faut « diviser, découper » en petits morceaux<sup>2938</sup>, et au moment de « diviser » la préparation en pilules, soit pour la conserver, soit pour l'ingérer telle quelle (*in globulos/pilulas/partes diuidere*<sup>2939</sup>). Une seule occurrence du verbe relève de la chirurgie. Nous sommes toujours dans la recette de

---

faire les périodes, traiter de leurs parties ou "coupures" et chercher si ces coupures sont d'une seule sorte et d'une seule longueur ou de plusieurs, et, si elles sont de plusieurs, où et quand faut-il se servir de chacune ».

<sup>2928</sup> Les occurrences du terme sont trop nombreuses pour être toutes référencées ici. Nous le trouvons chez Cicéron, dans la *Rhétorique à Herennium*, chez Varron, Vitruve, Salluste et dans la *Controverse* de Sénèque.

<sup>2929</sup> CELS. 4, 12, 2 ; 4, 20, 2 ; 4, 27, 1d ; 4, 27b, 1e ; 4, 29, 2 ; 5, 28, 19c ; 6, 6, 9b (*bis*) ; 7, 2, 1 ; 7, 4, 4a ; 7, 4, 4b ; 7, 7, 9a ; 7, 7, 15e (*bis*) ; 7, 25, 2 ; 7, 31 3 ; 8, 2, 6 ; 8, 4, 7.

<sup>2930</sup> CELS. 7, 19, 1 ; 7, 23.

<sup>2931</sup> Veine : Cf. note 2805, p. 268 ; artère : CELS. 2, 10, 15 ; 7, 5, 1c.

<sup>2932</sup> L'œil : CELS. 6, 6, 9b ; le ventre : CELS. 7, 15, 1 (avec *abdomen*) ; 7, 19, 1 (avec *uenter*).

<sup>2933</sup> CELS. 5, 27, 3d.

<sup>2934</sup> CELS. 5, 28, 9 ; 7, 7, 2.

<sup>2935</sup> CELS. 8, 4, 15.

<sup>2936</sup> CELS. 8, 10, 7l.

<sup>2937</sup> CELS. 7, 15, 1.

<sup>2938</sup> SCRIB. LARG. 122, 4, p. 115 (*cerui cornua...in breuis taleas diuisa* : « des cornes de cerfs...coupées en forme de petits bâtons ») ; 213, 2, p. 177 (*galbani item diuisi in minimas partes pondo sextans* : « un sixième de livre de galbanum divisé de même en très petits morceaux »). Nous ne trouvons parfois que la seule mention de « petits morceaux » (sans verbe), mais le geste est vraisemblablement le même.

<sup>2939</sup> SCRIB. LARG. 59, p. 64 ; 116, p. 110 ; 207, 3, p. 172. Sur *globulus* et *pilula*, cf. supra, §5. 1. a. Les pilules (*globulus*, *magdalia*, *pilula*).

l'emplâtre du chirurgien Glycon, auquel on attribue, parmi de nombreuses vertus, celle de favoriser la cicatrisation d'une plaie :

*iungit omnem partem diuisam et fibulis coartatam, praecipue cum intestina prolapsa et reposita sunt, atque sartum uulnus, quod a Graecis gastroraphia dicitur,*

« il fait cicatriser toutes les parties qui ont été incisées et refermées par des agrafes, en particulier quand les intestins sont sortis et ont été remis à leur place et que la blessure a été recousue, ce que les Grecs appellent *gastroraphia*<sup>2940</sup>. »

Plusieurs emplâtres sont utilisés dans le traité de Scribonius Largus pour leur capacité à faire cicatriser une plaie, comme par exemple l'emplâtre *diacadmias*<sup>2941</sup>, l'emplâtre noir du chirurgien Thraséas<sup>2942</sup>, posé sur des blessures récentes (notamment aux articulations, *articulos incisos iungit*, « il fait cicatriser les articulations qui ont été incisées »<sup>2943</sup>), un emplâtre de couleur indéterminée, étalé sur des ulcères persistants (*cicatricem ducit diutini ulceris*, « il fait cicatriser les ulcères persistants »<sup>2944</sup>) ou l'emplâtre de Glycon, appliqué sur les ulcères anciens (*uetera ulcera cicatricem ducere cogit*, « il fait cicatriser les ulcères anciens »<sup>2945</sup>). Mais les vertus cicatrisantes de l'emplâtre de Glycon sont par ailleurs sollicitées dans un tout autre contexte. Son utilisation, en application externe, figure parmi les différents gestes post-opératoires à effectuer à la fin d'une intervention chirurgicale<sup>2946</sup>. Le patient est d'abord « ouvert » (*diuisus*), pour diverses raisons<sup>2947</sup> ; le but de l'incision n'est pas précisé, mais Scribonius Largus en donne un exemple pour lequel, selon lui, l'emplâtre est particulièrement indiqué (une opération de l'abdomen<sup>2948</sup>). La plaie est ensuite « refermée » (*fibulis coartare, sarcire*) et les points de suture, recouverts de l'emplâtre, dont l'utilisation vise sans doute autant à favoriser la cicatrisation de la plaie qu'à soulager le patient. La nécessité de suturer la plaie faite par l'incision suggère qu'elle ait été suffisamment profonde pour ne pas pouvoir être laissée en l'état. Le verbe *diuidere* désigne donc très clairement une opération, relativement lourde, que seul un médecin saurait pratiquer, d'après l'exemple donné par Scribonius Largus. Cette opération n'a pas grand chose à voir avec l'incision pratiquée sur le pigeon (chapitre 16) et laisse supposer une importante différence de sens, chez Scribonius Largus, entre *diuidere* et *incidere*.

Cette différence n'est-elle que circonstancielle ou vaut-elle également pour les substantifs *diuisio* et *incisio* ? Si la différence est effective, réside-t-elle dans la nature du geste ou dans sa visée ? Y aurait-il une gradation entre, d'une part, l'*incisio*, petite incision

<sup>2940</sup> SCRIB. LARG. 206, 4, p. 170. Pour la *gastroraphia*, cf. infra, p. 302 et suiv.

<sup>2941</sup> SCRIB. LARG. 242, p. 193 (cf. supra, note 2367).

<sup>2942</sup> Sur l'un des ingrédients de cet emplâtre, la *melantheria*, cf. supra, p. 180 (et suiv.).

<sup>2943</sup> SCRIB. LARG. 208, 1, p. 172, notamment les jointures des articulations des mains, lors des pugilats de gladiateurs (cf. SCRIB. LARG. 214, 2, p. 177 et JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 337). *Iungere*, « cicatriser », est très rarement attesté en ce sens : PLIN. *HN*, 24, 118 ; STAT. *Theb.* 10, 733 (cf. *TLL* 7.2.660.41-44).

<sup>2944</sup> SCRIB. LARG. 214, 2, p. 177.

<sup>2945</sup> SCRIB. LARG. 206, 5, p. 170.

<sup>2946</sup> Sur les gestes post-opératoires et la question de la cicatrisation, cf. infra, p. 307 (et suiv.).

<sup>2947</sup> Cf. CELS. 5, 27, 3d, où c'était un poulet qui était ouvert (cf. supra, p. 281).

<sup>2948</sup> Scribonius Largus ne dit pas pourquoi ou comment les intestins ont été « sortis » (*prolapsa*). Sans doute s'agit-il, comme chez Celse, d'une blessure (cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 170 : « Pour la description détaillée de l'opération chirurgicale qui consiste à remettre en place les intestins sortis du ventre à la suite d'une blessure, cf. Cels. 7, 16, 1-4 ») et non d'une initiative du médecin, qui aurait eu besoin de sortir les intestins pour accéder à ce qu'il y a en-dessous. Scribonius Largus évoque, sans entrer dans le détail, des « blessures graves » (*uulnera periculosa*) dont peuvent souffrir les gladiateurs (208, 1, p. 172) et dont l'éventration pourrait éventuellement faire partie (il mentionne les blessures des gladiateurs à trois autres reprises : 101, 2, p. 94 ; 203, 1, p. 166 et 207, 1, p. 171). Cf. MOOG 2017, p. 45.

relativement superficielle et, d'autre part, la *diuisio*, véritable opération – deux interventions auxquelles l'emplâtre permettrait donc de ne pas recourir<sup>2949</sup> ? Les deux substantifs désignent-ils au contraire deux gestes successifs et complémentaires, le premier pour « inciser » la chair, le second, pour « écarter » les deux bords de la plaie ? Ou ces gestes seraient-ils destinés, l'un, à soigner la lésion des nerfs, l'autre, la lésion des muscles<sup>2950</sup> ? Nous avons procédé, dans les *Compositiones*, à un relevé méthodique des conjonctions de coordination *aut* et *uel* afin de déterminer s'il en était fait, dans le cas qui nous intéresse, un usage dont l'on pourrait tirer ici quelques conclusions<sup>2951</sup>. Dans bon nombre de cas, Scribonius Largus emploie indifféremment l'une ou l'autre des conjonctions, que ce soit dans le domaine de la thérapeutique (par exemple pour les indications de mesures et de doses<sup>2952</sup>, pour le choix des ingrédients<sup>2953</sup>, celui des instruments<sup>2954</sup> ou du matériau<sup>2955</sup>) ou dans le domaine de la pathologie<sup>2956</sup>. Pour ce qui est de la conjonction *aut*, Scribonius Largus l'emploie pour coordonner deux éléments soit distincts, soit analogues – nous en trouvons de même des exemples dans les domaines de la thérapeutique et de la pathologie. Dans un chapitre sur les maux de dents, par exemple, Scribonius Largus prescrit un certain nombre de substances pour soigner des caries. Il propose alors quatre moyens de les donner au malade :

*sed cum dolor urgebit, uarie sedandus est, partim collutione quorundam, partim commanducatione, nonnumquam suffitione aut impositione aliquorum,*

<sup>2949</sup> Ce que pourrait éventuellement suggérer la traduction de J. Jouanna-Bouchet, qui choisit de traduire *incisio* par « inciser » et *diuisio* par « couper ».

<sup>2950</sup> Ce type de geste chirurgical est par exemple mentionné, avec le verbe *praecidere*, chez CELS. 5, 26, 22 : *quod si musculus laesus uidebitur, praecidendus erit : nam percussus mortiferus est, praecisus sanitatem recipit*, « mais si l'on constate qu'un muscle est blessé, il est préférable de le couper de part en part, car lorsqu'il est poignardé, il provoque la mort, lorsqu'il est coupé, il admet la guérison » (la blessure, exposée en profondeur, permettant alors l'évacuation des humeurs et l'application de remèdes).

<sup>2951</sup> Sur les valeurs et les emplois de *aut* et *uel* : WESTON 1933 ; ORLANDINI 1996, 1998 et 2001 ; ORLANDINI/POCETTI 2008 ; ÁLVAREZ TORRENS 2014, p. 680-682.

<sup>2952</sup> Nous trouvons des indications du type « dans x ou y cyathes d'eau » (avec *aut* : SCRIB. LARG. 13, p. 38 ; 83, 1-2, p. 79 ; 85, 2, p. 81 ; 93, p. 87 ; avec *uel* : 100, p. 94 ; 79, p. 76, où il ne s'agit pas d'eau mais d'hydromel), « à la dose d'un denier ou d'un victoriat » (avec *aut* : SCRIB. LARG. 14, p. 39 ; 112, 1, p. 107 ; 117, p. 110 ; 121, 3, p. 113 ; 228, p. 119 ; 188, 3, p. 156 ; avec *uel* : 100, 2, p. 93 ; 101, 4, p. 95 ; 105, 2, p. 100 ; 135, 4, p. 124 ; 188, 3, p. 156), « on en donne x ou y pilules » (avec *aut* : SCRIB. LARG. 77, p. 75 : donner quatre ou cinq *globuli* ; avec *uel* : 87, p. 83 ; 88, p. 83 ; 89, p. 84 : donner trois ou quatre *catapotia* à la fois pour la nuit).

<sup>2953</sup> On choisit la racine ou la graine de telle plante (SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61, *aut* ; 165, p. 141, *uel*), « du lait de vache/d'ânesse ou de n'importe quel autre animal » (SCRIB. LARG. 189, 2, p. 149, *aut* ; 181, 2, p. 150, *uel*), « du suc de silphium de Cyrénaïque ou du suc de silphium de Syrie » (SCRIB. LARG. 175, p. 146, *aut* ; 177, p. 148, *uel*). Nous trouvons également une formule du type « pris / employé / donné seul ou avec... », quasi uniquement employé avec *uel* : SCRIB. LARG. 2, p. 34 ; 7, p. 36 ; 22, 3, p. 45 ; 158, 1, p. 136 ; 184, 2, p. 152 ; 187, p. 155 ; 189, 2, p. 157 ; 193, 1, p. 159 ; 191, 2, p. 161 ; 198, 1, p. 162 ; 199, 1, p. 163 ; 200, 1, p. 164 ; 237, 1, p. 191 ; 244, p. 194 ; une occurrence avec *aut* : 186, 3, p. 154.

<sup>2954</sup> Par exemple, « une plume d'oie ou un (tuyau de) roseau » : SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37 (*aut*) ; 47, 3, p. 58 (*uel*). Et en 180, 1, p. 149 : « à l'aide d'une plume ou (*aut*) d'une lanière vomitoire ».

<sup>2955</sup> Le matériau du récipient dans lequel la préparation est conservée : « un récipient en terre ou en étain », SCRIB. LARG. 269, 3, p. 210 (*aut*) ; 268, 2, p. 209 (*uel*).

<sup>2956</sup> Scribonius Largus propose par exemple des médicaments « efficaces pour les morsures ou les piqûres de (toute espèce de) serpent » (SCRIB. LARG. 176, p. 146, *aut* ; 173, 2, p. 145, *uel*, que J. Jouanna-Bouchet choisit de traduire par « et ») ou indiqués « pour les abcès que l'on redoute ou qui sont déjà déclarés » (SCRIB. LARG. 265, 1, p. 205, *aut* ; i. 265, p. 33, *uel*).



« mais en cas de douleur violente, on doit la calmer par des traitements variés, en partie par des bains de bouche avec certaines substances, en partie par leur mastication, parfois en faisant une fumigation ou une application de quelques-unes<sup>2957</sup>. »

Le *aut* présente ici une alternative : le médecin a le choix entre deux modes d'administration du remède, la fumigation et l'application externe, l'un n'excluant pas nécessairement l'autre. À l'inverse, la conjonction semble introduire une équivalence, voire une synonymie, entre les deux termes qu'elle coordonne, lorsqu'il s'agit par exemple d'identifier un certain type d'induration :

... *in mammis mulierum aliove quouis loco duritia fuerit quae ad omne medicamentum exasperatur, quam Graeci carcinoma aut cacoethes uocant,*

« ... une induration sur les seins des femmes ou en n'importe quel autre endroit qui s'envenime au contact de tout médicament : les Grecs appellent ce mal *carcinoma* ou *cacoethes*<sup>2958</sup>. »

L'identification des deux gestes, *incisio aut diuisio*, est donc délicate. Soit les deux termes désignent deux niveaux d'intervention, une incision légère relevant de la petite chirurgie, *incisio*, et une incision plus invasive relevant de l'opération, *diuisio*, le médecin choisissant, selon la gravité et l'évolution de la lésion, de recourir à l'une ou à l'autre. Soit les deux termes qualifient les gestes successifs d'une unique opération consistant à inciser, puis écarter. Nous pencherions, au regard de l'emploi que Scribonius Largus fait du verbe *diuidere*, pour la première hypothèse.

Le sens que les deux substantifs, *diuisio* et *incisio*, ont chez Scribonius Largus ne connaît qu'une postérité très réduite : *diuisio* n'est pas du tout attesté, après les *Compositiones*, dans le lexique médical<sup>2959</sup> et *incisio*, « incision » (geste thérapeutique), ne se trouve qu'une seule fois dans la littérature latine, chez Marcellus Empiricus – qui le mentionne sans indication particulière<sup>2960</sup>. *Incisio* est par ailleurs attesté une fois avec un sens pathologique, toujours dans le *De medicamentis* de Marcellus Empiricus, chez qui le terme qualifie une affection nerveuse :

*neruorum quoque incisiones uel collisiones salubriter curat,*

« elle soigne également avec succès les coupures ou les blessures des tendons<sup>2961</sup>. »

Le substantif désigne, comme le participe du verbe chez Scribonius Largus, une blessure, une lésion<sup>2962</sup>. C'est l'unique attestation en latin du substantif dans le domaine de la pathologie<sup>2963</sup>.

<sup>2957</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61. Sur *collutio*, *commanducatio*, *impositio* et *suffitio*, cf. infra, p. 341 (et suiv.) ; 347 (et suiv.).

<sup>2958</sup> SCRIB. LARG. 220, 1, p. 180. Et au chapitre 201, 1, p. 97 : *carcinomata et cacoethes appellantes* : « les nommant *carcinomata* et *cacoethes* ». Scribonius Largus, à la différence de Celse, ne semble pas faire de différence entre les deux formes d'excroissances et les deux noms sont pour lui synonymes. Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, notes 2, p. 97, 3, p. 180 et 1, p. 279-280.

<sup>2959</sup> Ses attestations pourtant sont très fréquentes, avec les sens qu'on lui connaît déjà (« partage », « division »,...).

<sup>2960</sup> MARCELL. EMP. *Ep. Vind.* 9 : *cum neque inunctio neque incisio neque combustio inundationem lacrimarum reprimere potuerit* : « alors que ni onction, ni incision, ni brûlure n'ont pu réprimer le flot de larmes ».

<sup>2961</sup> MARCELL. EMP. 7, 22. Cf. pour une pathologie analogue PLIN. *HN*, 27, 123 : *decoctum quoque eius cum melle potum dissolutiones neruorum et infirmitates et incisuras iuuat*, « sa décoction elle aussi, bue avec du miel, est bonne pour l'atonie, la faiblesse et les coupures des nerfs ».

<sup>2962</sup> Pour Scribonius Largus, cf. note 2799. Pour « blessure », cf. aussi *incisura*, *diuisura* ; ἀμυχή.

Deux autres dérivés de *diuidere* et *incidere* sont attestés avec des sens analogues dans les domaines de la thérapeutique (« incision chirurgicale ») et de la pathologie (« incision, blessure ») : il s’agit des noms *diuisura* et *incisura*, dont les premières attestations datent du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2964</sup>, mais dont les emplois médicaux se trouvent chez des auteurs pour la plupart tardifs. Les emplois des deux termes avec un sens thérapeutique sont attestés chez Caelius Aurélianus et Cassius Félix<sup>2965</sup>. Aucune indication particulière n’est donnée chez Caelius Aurélianus, qui se contente de le mentionner comme un geste parmi d’autres (*ustura atque incisura, neque incisura neque circumincisione*). Notons toutefois la formulation en 2, 1, 12, *sine ullo dolore neque incisura neque circumincisione antecedente*, semblable – pour la forme – à celle que nous trouvons chez Scribonius Largus. Chez Cassius Félix, cette forme d’incision est mentionnée dans le chapitre que nous citons déjà sur les abcès. Le médecin devait procéder à différentes incisions pour extraire le pus d’un abcès :

*simplici correctione diuisuram dabis : nam Graeci aplen dieresin uocant. Et cum saniolam effuderis, ex utraque sectionis parte sufficientes particulas auferes, ut in similitudinem folii lauri aut myrtae artificio manus designes sectionem. Vbi uero membra complicari uideris, ut exempli causa post aurem uel sub ala, incisuram facies, hoc est rotundam quam Graeci strongylotomian uocant,*

« tu feras une incision par correction simple : de fait, les Grecs l’appellent “aple dieresis” ». Et lorsque tu auras fait sortir le pus, de chaque côté de l’incision, tu enlèveras les particules qu’il faut de façon à dessiner, par le travail chirurgical, une section à la ressemblance d’une feuille de laurier ou de myrte. Mais lorsque tu verras des membres présenter des plis, comme par exemple derrière l’oreille ou sous l’aisselle, tu feras une incision<sup>2966</sup>, c’est-à-dire l’incision ronde, que les Grecs appellent “strongylotomia”<sup>2967</sup>. »

Deux types d’incisions s’imposent : *diuisura*, synonyme, chez lui, du grec *dieresin*, et *incisura*, à laquelle le médecin recourt dans des cas bien précis (*ubi uero...uideris*) et dont la principale caractéristique, dans ce passage, est la forme (*hoc est rotundam*). Les deux substantifs sont par ailleurs utilisés pour désigner une pathologie chez Pline l’Ancien (une occurrence), ainsi que chez Caelius Aurélianus, sans aucune indication particulière – si ce n’est, chez Caelius Aurélianus, que la « blessure » ainsi désignée est souvent « récente » (*recens*), et que les deux termes sont donnés comme des équivalents de *uulnus*<sup>2968</sup>.

<sup>2963</sup> Cf. également CHIR. 206. En grec, le même type d’emploi médical est fait du nom διαίρεσις : voir DIOSC. 4, 46 qui cite, parmi les maladies que soigne une plante (la « queue de cheval », ἵππουρις), une ἐντέρου διαίρεσις (TLL 7.1.925.51). Cf. CASS. FEL. 18, 4.

<sup>2964</sup> *Diuisura*, « fente (d’un arbre) ; incision », est attesté chez Pline l’Ancien (9 occurrences), puis à partir du IV<sup>e</sup> siècle, notamment chez Végèce (1, 27), Caelius Aurélianus (34 occurrences), Cassius Félix (18, 4), Palladius (11, 12) et Chiron (1, 21 ; 1, 25). Chez Pline l’Ancien et Palladius, le nom est utilisé en arboriculture ; chez Chiron et Végèce, il a un sens anatomique. *Incisura*, « incision », est attesté chez Columelle et Pline l’Ancien, puis à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, notamment chez Cassius Félix (18, 5) et Caelius Aurélianus (11 occurrences). Cf. LANGSLOW 2000, p. 302.

<sup>2965</sup> Pour *diuisura*, CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 70 et CASS. FEL. 18, 4, qui lui donne comme équivalent le grec διαίρεσις (cf. supra, p. 16-17, pour la citation). Pour *incisura*, CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 3, 134 (*ustura atque incisura*, « la cautérisation et l’incision ») ; 1, 3, 135 (*neque incisura ob inutile dolorem*, « et sans incision, parce que cela cause une douleur inutile ») ; 2, 1, 12 (*sine ullo dolore neque incisura neque circumincisione antecedente*, « sans aucune douleur, ni incision ou incision circulaire préalable ») et CASS. FEL. 18, 5 (cf. supra, pour *sectio* et *diuisura*).

<sup>2966</sup> Ce type d’incision implique-t-il l’utilisation d’un instrument différent ? Difficile à dire...

<sup>2967</sup> CASS. FEL. 18, 4.

<sup>2968</sup> *Diuisura* n’est attesté que chez Caelius Aurélianus, par exemple CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 12, 146 ; 2, 13, 171. *Incisura* se trouve chez PLIN. *HN*, 27, 123 (cf. note 199) et CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 65 ; 2, 12, 145 ; 2, 12, 148. Cf. aussi note 199, pour l’emploi pathologique de *incisio*.

En somme, chacun des termes utilisés dans les *Compositiones* (*scarifio*, *sectio*, *incisio* et *diuisio*) désigne différents types d'incisions dont les nuances relèvent tant de leur exécution que de leur visée thérapeutique : certains termes désignent, de manière générale, l'opération (*scarifio* et *sectio*) et d'autres sont attachés à la désignation du geste en lui-même (*incisio* et *diuisio*). Le médecin y recourt soit pour évacuer un surplus d'humeurs (*scarifio*), soit pour accéder à un organe interne. Certains gestes restent donc relativement superficiels et relèvent de la petite chirurgie (*scarifio*, *incisio*), tandis que d'autres sont plus invasifs et relèvent de l'opération (*sectio*, *diuisio*). Les occurrences des termes dans les domaines non médicaux, en l'occurrence dans le domaine agricole (chez Théophraste, Columelle, Pline l'Ancien ou Palladius) témoignent d'emplois comparables essentiels pour comprendre les gestes des médecins.

### 2. 1. b. La chirurgie lourde : la trépanation

Revenons à la recette de l'emplâtre attribué au chirurgien Glycon que nous évoquions plus haut. Cet emplâtre, remarquable à tous points de vue, si l'on en croit Scribonius Largus, soigne les douleurs (de la tête, de côté, de l'estomac, du ventre, du foie, de la rate, des lombes), supprime les excroissances (ulcères au nez, abcès aux seins des femmes, fistules, tumeurs charbonneuses et ulcère cancéreux, ulcères anciens), guérit les écoulements (écoulement des yeux, saignement de nez, flux céliaque), les problèmes articulaires (luxation, articulations démisées et remises en place) et bien d'autres pathologies (vessie gonflée, goutte, lésion des nerfs et des muscles, angine, parotides). Il est prescrit en première intention et suffit, semble-t-il, à lui-même. Dans le cas des lésions nerveuses ou musculaires, nous l'avons vu, son application permet même d'éviter une opération, aussi minime fût elle (*sine incisione aut diuisione*). Mais dans deux autres cas (les seuls de la recette – et du recueil-), c'est après une intervention chirurgicale que cet emplâtre est tout indiqué<sup>2969</sup>. Sa fonction n'est alors plus la même : son application participe des gestes post-opératoires à la fois antalgiques et anti-inflammatoires auxquels le médecin recourt pour soulager le malade. Nous citons un premier cas de figure, celui où les « parties » avaient été « incisées et refermées par des agrafes ». Voici le second :

*Facit hoc emplastrum ad detectam membranam tegentem cerebrum de industria a medicis, cum terebratu exciditur quod laedit eam os, uel alioquin detectam, rosa dilutum et impositum,*

« Cet emplâtre est efficace pour la membrane protégeant le cerveau lorsqu'elle a été mise à découvert, soit volontairement par les médecins qui ont pratiqué une **trépanation** pour enlever l'os qui la blesse, soit pour une autre raison, dilué avec de l'huile de rose et appliqué<sup>2970</sup>. »

Là encore, l'intervention mentionnée est une opération, relativement lourde puisqu'il est question de trépaner le malade<sup>2971</sup>. Tous les éléments de l'intervention nous sont donnés : la partie concernée (la « membrane protégeant le cerveau », *membrana tegens cerebrum*), le but

<sup>2969</sup> Cf. infra, p. 307 et suiv. pour ce qui concerne la cicatrisation.

<sup>2970</sup> SCRIB. LARG. 206, 2, p. 169.

<sup>2971</sup> Un certain nombre d'articles très développés ont été publiés sur la trépanation dans l'Antiquité, notamment : ARNOTT / FINGER / SMITH 2003 (qui réunit des études abordant la question à différentes époques) ; JACKSON 2005. Sur le soin des os et des dents (donc sur les instruments utilisés, les techniques d'opérations) : BLIQUEZ 2015, p. 183-206 (et plus précisément, p. 185, pour une synthèse des cas dans lesquels le médecin recourait à une trépanation). Cf. également la thèse de doctorat de F. Bertonazzi (BERTONAZZI 2016, p. 191-210) qui consacre un chapitre à ce type d'instruments, ses noms et ses attestations dans les textes médicaux.

visé (la « mettre à découvert », *detegere*), l'opération pratiquée (une « trépanation », *terebratus*) et son principe (littéralement, « découper l'os en le creusant », *excidere... os*<sup>2972</sup>).

L'intérêt de ce passage porte tout particulièrement sur le choix du substantif *terebratus*, *-us m.*, dont nous n'avons trouvé aucune attestation dans la littérature latine. Plusieurs autres dérivés de *tero*, « froter, user »<sup>2973</sup>, sont pourtant attestés avant les *Compositiones* : le verbe *terebrare* (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), qui désigne le geste, « percer, trouser », le substantif *terebra*, *-ae* (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), qui désigne l'instrument avec lequel ce geste est fait, et le substantif *terebratio*, *-onis f.* (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), qui désigne à la fois l'action (le « percement ») et le résultat de cette action (« le trou »). Aucun des trois termes n'est attesté dans un contexte médical avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

L'un des premiers emplois – et le seul avec ce sens- du verbe *terebrare* est au figuré : Nicobule, vieillard athénien des *Bacchides*, s'inquiète de céder aux charmes de l'une des deux courtisanes, *ut terebrat*, « comme elle perce mes défenses !<sup>2974</sup> ». Tous les autres emplois du verbe sont faits avec le sens concret de « percer », dans des contextes divers (agriculture, *technê*, tactique)<sup>2975</sup>. Concernant la tactique, c'est le verbe *terebrare* que choisit par exemple Virgile lorsqu'il raconte, par la bouche d'Archéménide, comment Ulysse et ses compagnons « transperçèrent » l'œil du cyclope<sup>2976</sup>. Le verbe et les deux substantifs sont par ailleurs attestés dans la description d'objets divers et de leur fabrication : machine de guerre (la *terebra*, utilisée pendant les sièges pour « percer » les murs ennemis)<sup>2977</sup>, instrument de mesure du temps (dans lequel chaque trou, *terebratio*, correspond à un jour du mois)<sup>2978</sup>, instruments de musique (où les perforations permettent de moduler des sons, comme dans l'orgue hydraulique de Vitruve<sup>2979</sup> ou sur une sorte de flûte que mentionne Ovide, faite d'un morceau de buis que l'on a percé, *terebratus*, d'une succession de trous, *foramina*<sup>2980</sup>), appât pour abeilles (fabriqué, comme la flûte, avec un morceau de roseau dans lequel on a percé un trou<sup>2981</sup>). Ils sont enfin employés dans les ouvrages traitant, au sujet de l'agriculture, des différentes manières de greffer la vigne ou les arbres fruitiers<sup>2982</sup>. Le traitement de la vigne est particulièrement bien détaillé chez Caton, puis Columelle, qui y consacrent tous deux un chapitre de leur traité (pour Caton, le chapitre 41 du *De agricultura*, pour Columelle, le chapitre 8 du traité sur *Les Arbres*). Caton décrit comment « percer » (*pertundere*, *terebrare*) la tige d'une certaine variété de vigne pour y introduire le sarment d'une seconde variété :

<sup>2972</sup> Cf. LANGSLOW 2000, p. 288-290, qui signale que le participe peut signifier que « “l'os est foré et découpé” plutôt que “l'os est découpé par forage” » (« “the bone is drilled and cut away” rather than “the bone is cut away by drilling” »).

<sup>2973</sup> DELL, s.u. *tero*, « user en frottant ».

<sup>2974</sup> PLAUT. *Bacch.* 1199.

<sup>2975</sup> Dans un fragment de Plaute (PLAUT. *Fr.* 4-5), le verbe et le substantif sont hors contexte : *terebratus multum sit, et subscudes addite / terebra tu quidem pertundis* : « ... qu'il ait été bien perforé et ajoutez des tenons. C'est bien toi qui perfores avec une tarière » (trad. J.-M. Paillet, qui sera disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://metalla.univ-tlse2.fr/index.php?test=acc>).

<sup>2976</sup> VERG. *Aen.* 3, 635 : *telo lumen terebramus acuto ingens*, « avec une arme pointue, nous transperçons l'œil immense » (trad. personnelle).

<sup>2977</sup> VITR. 10, 3 ; 10, 16.

<sup>2978</sup> VITR. 9, 8.

<sup>2979</sup> VITR. 10, 8.

<sup>2980</sup> OV. *Fast.* 6, 697.

<sup>2981</sup> COL. *Rust.* 9, 8.

<sup>2982</sup> Caton, suivi notamment par Pline l'Ancien et Columelle, indique qu'il y a trois techniques de greffe. Sur la greffe : BRETIN-CHABROL 2012, p. 143-190 (et notamment p. 155-158 pour les techniques de greffe chez Caton) ; cf. aussi Caton, éd. R. Goujard (CUF 2018<sup>3</sup>), note 5, p. 217. Ces passages sont d'autant plus éclairants que nos pratiques chirurgicales de greffe et de transplantation empruntent leurs techniques, leurs gestes et leurs instruments aux greffes des arbres.

*Terebra uitem quam inseres pertundito, eo duos surculos uitigineos quod genus esse uoles insectos obliquos artito ad medullam ; facito iis medullam cum medulla coniungas artitoque ea qua terebraueris alterum ex altera parte,*

« Avec une tarière, percez le cep que vous allez greffer, enfoncez dans le trou deux greffons de vigne de la variété que vous désirerez, enfoncez leur extrémité taillée en sifflet jusqu'à la moelle ; faites en sorte de mettre la moelle en contact avec la moelle, et dans le trou que vous aurez percé, enfoncez-en un de chaque côté<sup>2983</sup>. »

Ces indications sont évoquées chez Columelle :

*Quibusdam antiquorum terebrari uitem placet atque ita leuiter adrasos surculos demitti,*

« D'anciens auteurs sont d'avis que l'on perce la vigne et que l'on enfonce dans le trou les greffons légèrement grattés<sup>2984</sup>. »

Un geste analogue à celui décrit chez Caton est mentionné chez Pline l'Ancien à propos des arbres, dans le sens où il conseille, comme pour la vigne, de « percez », *terebrare*, certaines espèces d'arbres (en l'occurrence, les ormes) « jusqu'à la moelle », *usque ad medullam*, non pas pour les greffer, mais pour en extraire « le suc inutile » (*sucus inutilis*)<sup>2985</sup>. Certaines techniques de greffes semblent moins invasives que ce précédent traitement. Ce n'est donc pas le verbe *terebrare* qui est utilisé, mais le vocabulaire utilisé tout au long de la description présente des similitudes intéressantes avec les textes médicaux. Columelle décrit ces techniques très en détail au chapitre 26 du traité sur *Les Arbres* et il insiste, comme les traités médicaux à propos de la scarification, sur la délicatesse avec laquelle procéder à l'intervention<sup>2986</sup>. Un certain type de greffe (celle que nous souhaitons évoquer ici) est justement particulièrement délicate, *tertium genus insitionis cum sit subtilissimum*, « la troisième sorte de greffe, étant très délicate » et « ne convient pas à toute espèce d'arbre », *non omni generi arborum idoneum est*<sup>2987</sup>. Les paragraphes suivants<sup>2988</sup> décrivent ce type précis de greffe, que l'on appelle aujourd'hui « greffe en écusson »<sup>2989</sup>, avec un vocabulaire abondamment utilisé dans les traités médicaux : l'écorce des deux arbres (l'arbre dont l'on souhaite tirer des greffons et l'arbre que l'on souhaite greffer) est « incisée » (*circumcisa*) au moyen d'une « serpette affilée » (*acuto scalpello*), la première, pour en prélever un morceau sur lequel pousse un « œil » (*gemma*), la seconde, pour mettre à nu une surface de même dimension que le carré qu'elle doit accueillir ; le carré d'écorce en question, l'« écusson », est nommé *emplastrum*, littéralement, « emplâtre », terme bien connu dans le vocabulaire thérapeutique de la médecine humaine et vétérinaire, mais attesté dans ce contexte uniquement chez Columelle, Pline l'Ancien et Palladius, dans de relativement rares

<sup>2983</sup> CAT. 41, 3 cité par PLIN. *HN*, 17, 115 ; voir aussi COL. *Rust.* 4, 29, 7 ; 4, 29, 13 ; 4, 29, 15-16 (*bis*) et PALL. 3, 17, qui cite Columelle.

<sup>2984</sup> COL. *Arb.* 8, 3. Cf. Columelle, éd. R. Goujard (CUF 2002), note 7, p. 108.

<sup>2985</sup> PLIN. *HN*, 17, 252 (prescription que l'on trouvait déjà chez COL. *Rust.* 5, 6, 17).

<sup>2986</sup> COL. *Arb.* 26, 3 et 26, 6 : *diligenter*, « soigneusement » ; 26, 3 : *dabisque operam*, « vous prendrez soin » ; *ibid.* : *sed lente... ne laedas aut rumpas corticem*, « mais doucement, pour ne pas endommager ou rompre l'écorce » ; 26, 4 : *ne medullam neue alterius partis corticem laedas*, « sans endommager la moelle ni l'écorce de l'autre côté ».

<sup>2987</sup> COL. *Arb.* 26, 7.

<sup>2988</sup> COL. *Arb.* 26, 8 ; 26, 9.

<sup>2989</sup> *TLF*, *s.u.* écusson : « morceau d'écorce portant un œil ou un bouton, que l'on détache d'une branche et que l'on insère sous l'écorce d'un arbre que l'on veut greffer ». Columelle nous dit que « les agriculteurs l'appellent greffe en emplâtre », *quam uocant agricolae emplastrationem* (COL. *Arb.* 26, 1), technique encore utilisée de nos jours pour greffer les arbres.

occurrences<sup>2990</sup>. Il existe, d'après Columelle, une quatrième manière de greffer les arbres, qu'il ne juge toutefois pas nécessaire de décrire, l'ayant déjà traité au sujet de la vigne (au livre 8 du même traité). C'est le nom qu'il donne à l'opération, *terebratio*, « térébration », qui nous intéresse dans ce passage :

*quartum illud genus insitionis iam docuimus, cum de uitibus disputauimus ; itaque superuacuum est hoc loco repetere traditam rationem terebrationis,*

« nous avons déjà enseigné la quatrième sorte de greffe quand nous avons traité de la vigne, c'est pourquoi il est superflu de reprendre ici le procédé de térébration déjà exposé<sup>2991</sup>. »

L'instrument utilisé, pour la vigne comme pour les arbres fruitiers, est la « tarière », *terebra*. Caton la mentionnait au chapitre 41 de son traité, mais sans indications particulières. Columelle, en revanche, distille de précieuses informations sur l'objet et le geste associé, notamment dans le chapitre du traité sur *Les Arbres* qui traite de la greffe des vignes, dans lequel il nous dit ceci :

*(quibusdam antiquorum terebrari uitem placet atque ita leuiter adrasos surculos demitti.) Sed nos meliore ratione hoc idem fecimus ; nam antiqua terebra scobem facit et propter hoc urit eam partem quam perforat ; praeusta autem pars raro unquam comprehendit insertos surculos. Nos rursus terebram quam gallicanam dicimus huic insitioni aptauimus ; ea excauat nec urit, quia non scobem, sed ramenta facit, itaque cautum foramen cum purgauimus, undique adrasos surculos inserimus, atque ita circumlinimus : talis insitio facillime conualescit,*

« (d'anciens auteurs sont d'avis que l'on perce la vigne et que l'on enfonce dans le trou les greffons légèrement grattés.) Mais nous avons nous-même appliqué une meilleure technique à ce procédé ; l'ancienne tarière fait de la sciure et, par suite, brûle la partie qu'elle perce ; or, la soudure entre la partie brûlée et les greffons insérés réussit rarement. Nous, en revanche, nous avons adapté à cette greffe la tarière que nous appelons gauloise ; elle creuse sans brûler, parce qu'elle ne fait pas de sciure, mais des copeaux, et ainsi, quand nous avons nettoyé le trou, nous y insérons les greffons grattés tout autour, et après cela, nous enduisons le pourtour : une telle greffe prend très facilement<sup>2992</sup>. »

Des détails ajoutés au livre 4 de son traité apportent des éléments supplémentaires et des précisions sur la nature des deux objets ; le passage mérite d'être cité *in extenso* :

*sed aliud est ferramentum quo priores uitem perforabant, aliud quod ipse usu nunc magis aptum comperi. Nam antiqua terebra, quam solam ueteres agricolae nouerant, scobem faciebat perurebatque eam partem quam perforauerat. Deusta porro raro reuirescebat, uel cum priore coalescebat, et insitus surculus comprehendebat. Tum etiam scobis numquam sic eximebatur ut non inhaereret foramini ; ea porro interuentu suo prohibebat corpus surculi corpori uitis applicari. Nos terebram, quam Gallicam dicimus, ad hanc insitionem commenti longe habiliorum utilioreque comperimus. Nam sic excauat truncum ne foramen inurat, quippe non scobem sed ramenta facit ; quibus exemptis plaga*

<sup>2990</sup> TLL, s.u. *emplastrum*, 5.2.533.4-10. Columelle parle également de « blessure », *plaga* (par ex. *Arb.* 8, 2), *uulnus* (*Arb.* 5, 3) et de « cicatrice », *cicatrix* (par ex. *Arb.* 26, 3), trois termes du vocabulaire médical.

<sup>2991</sup> COL. *Arb.* 26, 9 (= COL. *Rust.* 5, 11). Il mentionne l'opération également en 4, 29, 13 : *illa sic per terebrationem*, « la procédure par térébration est la suivante ». Voir également PALL. 4, 8 ; 11, 8, qui utilise le verbe *terebrare*. Le terme « térébration » désigne aujourd'hui la perforation du tronc d'un arbre pour en tirer la gomme, la résine, ce que le passage de Pline l'Ancien sur les ormes mentionnait précisément.

<sup>2992</sup> COL. *Arb.* 8, 3-4.

*leuis relinquitur, quae facilius omni parte sedentem surculum contingat, nulla interueniente lanugine quam excitabat antiqua terebra,*

« mais il y a un type d'outil en fer avec lequel nos ancêtres avaient l'habitude de percer la vigne, et un autre type que j'ai moi-même trouvé plus approprié par expérience. L'ancienne tarière – la seule que connaissaient les paysans d'autrefois - faisait de la sciure et brûlait l'endroit qu'elle perforait. En outre, il était rare que la partie brûlée reprenne vie ou s'unisse à la première et que le greffon s'y accroche. De plus, la sciure n'était jamais complètement enlevée au point qu'il n'en restât pas dans le trou, ce qui, par son intervention, empêchait le corps du greffon d'être étroitement lié au corps de la vigne. Nous avons conçu ce que nous appelons la "tarière gauloise" pour ce type de greffe, et nous l'avons trouvée bien plus adaptée et pratique. En effet, elle creuse le cep de manière à ne pas brûler le trou, car elle ne produit pas de poussière mais des copeaux ; et lorsque ceux-ci sont retirés, il reste une plaie lisse qui peut plus facilement toucher le greffon assis de tous les côtés, car il n'y a pas d'interférence de cette matière laineuse que produisait l'antique tarière<sup>2993</sup>. »

Le développement, qui consiste à présenter une « meilleure technique » (*melior ratio*) de greffe, c'est-à-dire une technique meilleure que celle des Anciens et dont l'efficacité est légitimée par son expérience personnelle (*nos... fecimus*, « nous avons nous-même appliqué », *ipse usu*, « moi-même, par expérience »), repose sur un élément fondamental : l'instrument utilisé. Columelle oppose en effet deux types de tarière : l'« ancienne tarière », *antiqua terebra*, utilisée par défaut par les paysans (*quam solam ueteres agricolae nouerant*, « la seule que connaissaient les paysans d'autrefois »), mais dont Columelle souligne combien elle est inadaptée au geste et à l'opération de la greffe – il lui reproche de faire une sciure nuisible à la greffe- ; le nouveau modèle, la tarière dite « gauloise », *terebra gallicana/gallica*<sup>2994</sup>, pensée pour remédier aux défauts de l'ancien modèle, donc spécifiquement conçue « pour ce type de greffe » (*ad hanc insitionem*) et parfaitement « adaptée »<sup>2995</sup> au geste, qui permet d'obtenir une bouture propre (un trou net et sans sciure, comme l'exige le geste médical) offrant, semble-t-il, entière satisfaction (*habiliorem utilioremqe comperimus*, « nous l'avons trouvée bien plus adaptée et pratique », *magis aptum... comperi*, « je l'ai trouvée... plus appropriée »).

Ce n'est qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère que certains des dérivés de *tero* sont employés dans un contexte médical : *terebra* est attesté chez Celse et Columelle puis Chiron et, sous la forme *terebrum*, Caelius Aurélianus, chez qui l'on trouve également une occurrence de *terebratio* ; *terebrare*, chez Pline l'Ancien, puis Marcellus Empiricus<sup>2996</sup> et Caelius Aurélianus.

<sup>2993</sup> COL. *Rust.* 4, 29, 13-16. Voir aussi PLIN. *HN*, 17, 116 : *nostra aetas correxit, ut Gallica uteretur terebra, quae excauat nec urit*, « notre époque a amélioré ce procédé : on utilise la tarière gauloise, qui perce sans brûler ».

<sup>2994</sup> Cf. LACROIX 2005.

<sup>2995</sup> Scribonius Largus, parmi d'autres, fait preuve de la même ingéniosité pour fabriquer l'outil le plus efficace possible pour soigner le malade ; il s'agit également d'« adapter » un objet déjà existant au besoin du moment.

<sup>2996</sup> MARCELL. EMP. 32, 50. Le verbe ne désigne toutefois pas le geste chirurgical. Il s'agit simplement de faire un trou dans un petit os de poulet pour y glisser un fil et l'attacher, en guise d'amulette, au bras ou à la jambe. Marcellus Empiricus le présente comme un « merveilleux remède », *mirabile remedium*, contre le gonflement de l'aîne (*inguinibus mirabile exhibet remedium ex gallinacea ala ossiculum extremum coeliario terebratum nodisque septem licio ligatum atque ita brachio uel cruri eius partis, quae inguina habet, suspensum*, « un merveilleux remède contre le gonflement de l'aîne est le petit os le plus externe d'une aîle de poulet lorsqu'il est percé avec une cuillère, attaché à un fil à sept nœuds et fixé au bras ou à la jambe sur le côté présentant un gonflement de l'aîne »).

Nous ne trouvons que peu d'occurrences de *terebra* chez Celse<sup>2997</sup>, mais les précisions ne manquent pas, au livre 8, sur l'instrument, sa forme, sa fonction et les circonstances dans lesquelles l'utiliser. Il y détaille les deux manières d'exciser convenablement un os carié (*exciditur uero os duobus modis* : « les os peuvent être découpés de deux façons ») et le médecin a le choix, selon la gravité et l'étendue de la lésion, entre deux instruments pour pratiquer l'opération<sup>2998</sup> : le « trépan », *modiolus* ( $\chi\omicron\upsilon\upsilon\kappa\iota\kappa\iota\varsigma$  en grec : *modiolo, quam \chi\omicron\upsilon\upsilon\kappa\iota\kappa\iota\delta\alpha Graeci uocant*, « le trépan que les Grecs appellent  $\chi\omicron\upsilon\upsilon\kappa\iota\kappa\iota\varsigma$  »), et la « tarière », *terebra*<sup>2999</sup>. Les deux instruments ont deux formes très différentes. Il décrit le premier, mais pas le second. Le premier est un instrument de fer, *ferramentum*, cylindrique et creux<sup>3000</sup>, « aux bords inférieurs dentelés », *imis oris serratum*, doté, en son centre, d'un clou, *clauus*. Le second, dont l'on comprend qu'il s'agit d'une tige de métal munie d'un manche<sup>3001</sup>, est de deux sortes (comme, d'une certaine façon, les deux types de tarière mentionnées par Columelle) : l'un ressemble à l'outil qu'utilisent les artisans, forgerons ou charpentiers – raison pour laquelle, sans doute, Celse ne juge pas nécessaire de décrire l'objet- ; l'autre est similaire, mais possède « une tête de forage plus longue », *capituli longioris*, manifestement plus pointue et plus épaisse à l'endroit situé au-dessus de cette extrémité, *quod ab acuto mucrone incipit, dein subito latius fit, atque iterum ab alio principio paulo minus quam aequaliter sursum procedit* (« qui part d'une pointe acérée, puis devient légèrement plus étroite à l'autre extrémité que directement derrière la pointe »). Les deux instruments ont un usage analogue, creuser l'os à l'endroit carié pour en enlever la partie abimée, mais le recours à l'un ou à l'autre dépend de leur forme respective, adaptée à différents degrés de progression de la lésion : le trépan est utilisé en première intention, lorsque la carie est peu étendue, *si uitium in angusto est, quod comprehendere modiolus possit, ille potius aptatur* (« si la maladie est limitée dans un espace que le trépan peut couvrir, il est préférable d'utiliser celui-ci »)<sup>3002</sup> ; la tarière courte, lorsque la lésion est trop large pour le trépan, *si latius uitium est quam ut illo comprehendatur* (« si la maladie est plus étendue que ce que peut couvrir le trépan »)<sup>3003</sup> ; la tarière longue, quand la carie est particulièrement profonde et étendue, *quia latius pateat necesse est, quod <t>am alte processit* (« car ce qui a pénétré si profondément doit nécessairement être ouvert plus largement »)<sup>3004</sup>. Lorsque la lésion est bénigne, le trépan est planté, au moyen du clou central, dans le trou de l'os<sup>3005</sup>, puis soumis à un mouvement de rotation à l'aide d'une courroie, *habena quasi terebra conuertitur* (« il est tourné au moyen d'une courroie comme une

<sup>2997</sup> CELS. 7, 5, 4b ; 8, 2, 4 ; 8, 3, 1-7 ; 8, 4, 6-7.

<sup>2998</sup> CELS. 8, 3, 1.

<sup>2999</sup> Sur ce passage en particulier et ces dénominations : ROCCA 2003, p. 256-257 ; JACKSON 2005, p. 104-109 ; BLIQUEZ 2015, p. 185-186.

<sup>3000</sup> Cf. la traduction de T. Lederer (WGB 2016) par *Becherchen*, littéralement « petit verre », qui rend bien compte de la forme de l'objet.

<sup>3001</sup> S'agit-il d'une mèche ou d'un pas de vis ? Le texte ne le dit pas.

<sup>3002</sup> CELS. 8, 3, 2.

<sup>3003</sup> CELS. 8, 3, 3.

<sup>3004</sup> CELS. 8, 3, 6, dont les indications (*siue autem nigrities, quam terebra detexit, siue caries, quam specillum ostendit, os transit*, « mais qu'il s'agisse de noirceur, que la tarière met à découvert, ou de carie, que la sonde met en évidence, qui pénètre l'os ») rappellent celles de Scribonius Largus (cf. SCRIB. LARG. 206, 2, p. 169, cf. note 209).

<sup>3005</sup> Le clou central sert à maintenir l'instrument en position pendant la rotation de la partie dentelée (rotation qui peut être facilitée par l'adjonction de lait ou d'huile de rose, 8, 3, 3). Si, toutefois, l'os est en partie noirci, le trépan ne se fixera que difficilement dans le trou et en sera délogé pendant l'opération : le risque peut être évité en creusant l'os au moyen d'un ciseau, le clou du trépan pouvant alors se ficher dans une cavité saine donc solide (*si nigrities, angulo scalpri sinus exiguus fit, qui clauom recipiat, ut eo insistente circumactus modiolus delabi non possit*, « s'il y a du noir, on fait un petit trou avec l'angle d'un ciseau pour recevoir le clou, de sorte qu'il y soit coincé et que le trépan ne puisse pas glisser lorsqu'on le tourne », 8, 3, 2). Cf. MILNE 1907, p. 132, pour l'évolution de la forme aux époques moderne et médiévale.



tarière »)<sup>3006</sup> ; la pression exercée sur l'instrument doit lui permettre de percer et tourner à la fois, *estque quidam premendi modus, ut et foretur <et circ>umagatur* (« la pression sur le trépan doit être telle qu'il coupe et tourne à la fois »)<sup>3007</sup>. Concrètement, le champ d'action de l'instrument est limité par son diamètre. La tarière, en revanche, permet de couvrir une plus large circonférence : l'excision consiste alors en effet à percer une succession de trous<sup>3008</sup> tout autour de la partie cariée, puis de briser les morceaux d'os situés entre chacun d'entre eux au moyen d'un « ciseau tranchant » (*excissorius scalper*)<sup>3009</sup> que l'on frappe avec un petit marteau<sup>3010</sup> pour obtenir une ouverture circulaire semblable à celle obtenue, dans une moindre dimension, avec le trépan<sup>3011</sup>. Des gestes identiques sont effectués avec la tarière à longue tige, avec, toutefois, une vigilance accrue, les risques encourus l'étant également. Celse insiste à plusieurs reprises sur les précautions nécessaires à prendre pour ne pas blesser le malade, *maiore cura agendum est* (« une extrême prudence s'impose »)<sup>3012</sup>. Le médecin doit prendre son temps : son geste doit être plus lent, *lentius ducenda habena* (« il faut déplacer la courroie plus lentement »), ses vérifications, plus fréquentes – il doit s'assurer, en retirant régulièrement la tarière du trou, de ne pas percer l'os trop profondément, *suspendendaque manus sinistra est et saepius attollenda, et foraminis altitudo consideranda* (« il faut tenir la main gauche plus haut et l'enlever plus souvent et examiner la profondeur du trou »). La partie bombée de la tige lui permet de ne pas l'enfoncer excessivement dans l'os. C'est avec la même prudence redoublée qu'il doit, comme précédemment<sup>3013</sup>, frapper avec un ciseau entre les trous percés autour de la partie cariée, *eodem modo... sed multo circumspectius* (« de la même manière... mais avec beaucoup plus de circonspection »)<sup>3014</sup>. Pourquoi toutes ces précautions ? Il s'agit de ne pas blesser la « membrane du cerveau », les méninges, avec la pointe de l'instrument, *ne mucrone cerebri membrana laedatur* (« afin qu'il n'y aucun risque que la pointe blesse la membrane du cerveau »)<sup>3015</sup>. La suite de l'opération est décrite avec le même soin : le médecin glisse entre la membrane et l'os une « plaque de bronze » (*lammina aenea*) que Celse qualifie de *membranae custos* (littéralement, « gardienne, protectrice de la membrane »), en traduction du grec *μηνιγγοφύλακα Graeci uocant*)<sup>3016</sup>. Cette plaque – son nom l'indique- protège la membrane des coups de ciseau portés par le médecin, ce qu'il peut désormais faire sans crainte d'endommager le cerveau – c'est d'ailleurs « avec plus d'assurance et de fermeté » (*audacius et tutius*)<sup>3017</sup> que le geste peut être accompli.

<sup>3006</sup> CELS. 8, 3, 2.

<sup>3007</sup> CELS. 8, 3, 2.

<sup>3008</sup> Cf. aussi CELS. 8, 2, 4 : *igitur si caries alte descendit, per terebram <os p>ung<e>nd<u>m creb<r>is foraminibus est, quae altitudine uitium aequent*, « ainsi, si la carie est profonde, on doit percer de nombreux trous dans l'os avec la tarière, aussi profonds que la maladie ».

<sup>3009</sup> Quel que soit l'instrument utilisé, trépan ou tarière, le ciseau permet ensuite d'enlever par écailles toutes les parties viciées (8, 3, 5). Celse est le premier à décrire ce type de procédure. On en trouve ensuite des détails chez GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 445-447 K). Cf. BLIQUEZ 2015, p. 187, qui mentionne un ciseau à lame circulaire, *κικλίσκος* (10, 446 K). Sur l'usage du ciseau en chirurgie osseuse : BLIQUEZ 2015, p. 191-195, notamment note 466 ; JACKSON 2005, p. 110.

<sup>3010</sup> Sur le marteau en chirurgie osseuse : BLIQUEZ 2015, p. 197.

<sup>3011</sup> CELS. 8, 3, 4.

<sup>3012</sup> CELS. 8, 3, 7.

<sup>3013</sup> CELS. 8, 3, 4.

<sup>3014</sup> CELS. 8, 3, 8.

<sup>3015</sup> CELS. 8, 3, 7.

<sup>3016</sup> CELS. 8, 3, 8. Le substantif *μηνιγγοφύλαξ* est composé des noms *μηνιγξ*, -ιγγος, « membrane ; méninge », et *ή φύλαξ*, -ακος, « gardienne ». Sur ses attestations, ses descriptions et ses usages dans les traités médicaux grecs et latins : BLIQUEZ 2015, p. 190-191 ; JACKSON 2005, p. 111-112, qui mentionne, comme Bliquez, le matériau archéologique semblant correspondre aux textes ; il souligne également la nécessité de procéder à l'opération à quatre mains ; ROCCA 2003, p. 217.

<sup>3017</sup> CELS. 8, 3, 9.

Lorsque la membrane est mise à découvert, les contours de l'os doivent être polis pour permettre à la plaie de cicatriser proprement<sup>3018</sup>. Celse mentionne pour finir l'application successive de médicaments non gras et de laine imbibée d'huile et de vinaigre :

*superinponenda sunt medicamenta non pinguis, quae recentibus vulneribus ac<c>ommodantur ; supraque inponenda lana sucida oleo atque aceto madens,*

« il faut appliquer par-dessus des médicaments sans graisse, car ils conviennent aux plaies fraîches, puis de la laine brute trempée dans de l'huile et du vinaigre<sup>3019</sup>. »

C'est probablement à cette dernière étape de l'opération que correspond le passage de Scribonius Largus, bien que ce soit chez lui l'emplâtre lui-même, et non de la laine, qui soit « dilué avec de l'huile » (*rosa dilutum*) avant d'être appliqué.

Le livre 8 du *De medicina* est le seul à nous donner autant d'informations sur les instruments de trépanation. Deux des chapitres dans lesquels il est également mentionné – le premier, sur les blessures par « balle »<sup>3020</sup>, le second, sur les coups reçus au crâne<sup>3021</sup> – décrivent par ailleurs une technique d'opération qui consiste à « percer un trou dans l'os avec la tarière » (*terebra forare, terebra foramen facere*) pour ensuite, « à partir de cette perforation » (*ab eoque foramine*), faire une incision en forme de V afin de faciliter l'extraction du corps étranger ou du fragment d'os qui gêne<sup>3022</sup>.

Les dérivés de *tero* sont également attestés chez Columelle et Pline l'Ancien lorsqu'il est question du soin des animaux et des arbres. Columelle<sup>3023</sup>, qui rapporte les prescriptions d'un certain Épicharmus<sup>3024</sup>, auteur d'un ouvrage vétérinaire traitant notamment des remèdes à administrer au bétail, conseille, pour « adoucir » (*mitigari*) le caractère belliqueux d'un bélier (*pugnacem arietem*) de lui percer les cornes avec une tarière (*terebra foratis cornibus*), indication que l'on trouve également chez Pline l'Ancien pour brider le naturel fougueux de l'animal<sup>3025</sup>. Dans l'*Histoire naturelle*, c'est par ailleurs ce type d'opération, la trépanation, qui semble constituer aux yeux de Pline l'Ancien le principal point commun entre la médecine des hommes et la médecine des arbres :

*magnaque ex parte similis hominum medicina et arborum est, quando earum quoque terebrantur ossa,*

<sup>3018</sup> Les aspérités laissées sur l'os empêchent la peau de se régénérer correctement et engendrent de nouvelles douleurs, CELS. 8, 3, 9 : *ut sine noxa postea cutis increscat, quae aspero osse nascens protinus non sanitatem, sed novos dolores mouet*, « pour que la peau puisse ensuite se développer par-dessus sans problème, car si une nouvelle peau se forme sur un os rugueux, cela ne conduit pas à la guérison, mais à de nouvelles douleurs ».

<sup>3019</sup> CELS. 8, 3, 10.

<sup>3020</sup> CELS. 7, 5, 4a : *plumbea glans aut lapis aut simile aliquid*, « balle de plomb ou pierre ou quelque chose d'analogue ».

<sup>3021</sup> CELS. 8, 4, 13 (*ictus calvariae*).

<sup>3022</sup> CELS. 7, 5, 4b : *ad speciem litterae fuerit ...ut lin<e>ae, quae diducuntur, ad telum spectent*, « en forme de lettre... afin que les traits de la lettre qui divergent soient ouverts vers le projectile » ; 8, 4, 14 : *scalper duabus lineis ad rimam agendus ad similitudinem ꝥ litterae sic, ut ve<r>tex <eius> a foramine, basis a rima sit*, « avec un ciseau, faire deux incisions en ligne droite en forme de lettre...de telle sorte que sa pointe soit au niveau du trou de la perceuse, mais que la base soit au niveau de la fissure ».

<sup>3023</sup> COL. *Rust.* 7, 3, 6.

<sup>3024</sup> Épicharme le Syracusain (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), mentionné également (?) chez Pline l'Ancien (20, 89 et 20, 94), et sur lequel nous ne disposons que peu d'informations ; à ne pas confondre avec le poète du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

<sup>3025</sup> PLIN. *HN*, 8, 188 : *ferocia eius cohibetur cornu iuxta aurem terebrato*, « on réfrène son tempérament farouche en lui perçant une corne à côté de l'oreille ».

« la médecine des arbres est pour une grand part semblable à celle des hommes, puisqu'on perce aussi leurs os<sup>3026</sup>. »

L'analogie avec le corps humain n'est pas nouvelle, puisque Pline l'Ancien comparait, dans le paragraphe précédent, l'écorce de l'arbre à de la « peau » (*cutis*) et si la « sorte de scarification » (*scariphatio quaedam*) se contentait d'une incision en surface, la « térébration » à laquelle Pline l'Ancien fait ici allusion pénètre la plante « jusqu'à la moelle » (*ad medullam*<sup>3027</sup>), comme chez Columelle. Il n'y a pas de doute possible sur l'outil utilisé, la tarière semblant plus indiquée que le trépan pour percer le tronc en profondeur<sup>3028</sup>.

La postérité médicale de ce lexique est tardive et relativement pauvre, mais nous en trouvons des reliquats chez Chiron et Caelius Aurélianus. Les deux auteurs mentionnent en effet l'usage d'un instrument spécifiquement chirurgical, nommé *terebra medicinalis*, « tarière médicale » chez l'un<sup>3029</sup>, *terebrum*, « tarière », chez l'autre<sup>3030</sup>. D'après le *Mulomedicina*, la « tarière médicale » était utilisée par les vétérinaires pour soigner les fistules ; chez Caelius Aurélianus, l'instrument est mentionné pour soigner l'épilepsie – on faisait un trou, *perforatio*, au milieu de la calotte crânienne, *medium testae*, au moyen d'une tarière, *terebrum*<sup>3031</sup> – mais Caelius Aurélianus condamne cette pratique, qu'il inscrit parmi toutes les mauvaises mesures recommandées par un certain Themison<sup>3032</sup>.

Nous ne trouvons pas d'autres dénominations de la tarière en latin. Qu'en est-il du « trépan » ? Celse, au livre 8 du *De medicina*, en décrit précisément la forme et le mode d'utilisation<sup>3033</sup>, mais il est le seul à le faire ; nous ne trouvons pas de mention de l'instrument ailleurs que chez lui<sup>3034</sup>. Il le nomme *modiolus* et lui donne un équivalent grec, χοινκίς,

<sup>3026</sup> PLIN. *HN*, 17, 252. Cf. notes 75, 225 et 247. Pline l'Ancien choisit l'exemple de la trépanation pour illustrer les similitudes entre le soin des arbres et celui des hommes, vraisemblablement pour le caractère impressionnant de l'opération, mais ce n'est pas l'unique point commun entre les deux médecines.

<sup>3027</sup> PLIN. *HN*, 17, 252 ; cf. aussi PLIN. *HN*, 17, 115. Pline l'Ancien n'est pas le premier à utiliser ce terme d'anatomie pour les plantes ; on le trouve, dans un emploi identique, chez Caton et Columelle : CAT. 41, 3 ; COL. *Rust.* 4, 8 ; 4, 15 (cf. supra, p. 24-25). Columelle pousse l'analogie plus loin, à propos de la vigne, dont il mentionne les « pieds » et les « jambes » : *percuratis deinde quasi pedibus crura ipsa truncique circumspiciendi sunt*, « ensuite, après avoir pris soin des pieds, pour ainsi dire, il faut examiner les jambes elles-mêmes et les troncs » (COL. *Rust.* 4, 24, 5).

<sup>3028</sup> Pline l'Ancien utilise le verbe *forare*, « percer », et l'un de ses dérivés, *circumforare*, « percer tout autour ».

<sup>3029</sup> CHIR. 665 : *terebra medicinali locum terebraris*, « tu foreras l'endroit avec une tarière médicale ».

<sup>3030</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 143 : *medium testae... terebri perforatio*, « percer la calotte crânienne au milieu avec une tarière ».

<sup>3031</sup> Mesure que l'on trouvait déjà mentionnée plus haut (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 118), où il n'est alors pas question de l'instrument, mais du geste : *terebratio testae* (« par trépanation du crâne »). Le verbe *terebrare* est également attesté dans le chapitre sur la *furor* (*ibid.* 1, 5, 170) et sur le mal de dents (*ibid.* 2, 4, 71).

<sup>3032</sup> Cf. CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 140. Voir ROCCA 2003, p. 254.

<sup>3033</sup> Cf. supra, p. 291.

<sup>3034</sup> CELS. 8, 3, 1-3 et 8, 3, 6. Scribonius Largus, notamment, ne précise pas l'instrument avec lequel la trépanation a été pratiquée. Parfois, seul le vocabulaire utilisé ou le contexte permet de comprendre qu'il est question de trépanation. ROCCA 2005, p. 253 cite par exemple un passage de Sénèque dans lequel « l'un des vétérans de Gaius Jules César avait apparemment subi une sorte de trépanation et en était sorti, sinon physiquement indemne, du moins avec une raison suffisante pour plaider avec succès sa cause devant César concernant la répartition des terres (*De beneficiis*, 5, 24, 3). Aucun détail sur la procédure opératoire n'est donné, seulement une référence à sa blessure subie lors de la bataille de Munda, qui a entraîné la perte d'un œil ainsi que « quelques os retirés de [mon] crâne » (*in capite lecta ossa*). » (« One of Gaius Julius Caesar's veterans apparently had endured a trepanation procedure of some sort, and emerged, if not physically unscathed, then with sufficient ratio to successfully argue his case before Caesar regarding distribution of land (*De beneficiis*, 5, 24, 3). No details on the operative procedure are given, only a reference to his injury sustained being at the Battle of Munda, which resulted in the loss of an eye as well as « some bones removed from [my] skull » (*in capite lecta ossa*) »).

comme si les deux substantifs étaient déjà bien intégrés au vocabulaire médical, mais il est le premier, à notre connaissance, à utiliser l'un et l'autre terme avec un sens médical. Pourquoi ces dénominations ? Ces deux noms ont plusieurs points communs : ils sont tous les deux dérivés d'un substantif désignant une unité de « mesure », *modius* et χοϊνίξ<sup>3035</sup>, ils sont tous les deux attestés dans des ouvrages techniques essentiellement et désignent tous les deux un élément circulaire, creux ou cylindrique, soumis, pour certains, à un mouvement de rotation, autant d'éléments qui peuvent justifier ce choix lexical. Le terme *modiolus*, attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Caton<sup>3036</sup>, est relativement peu usité : nous en relevons moins de trente occurrences entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Nous le trouvons essentiellement au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. chez Vitruve<sup>3037</sup> et au I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Pline l'Ancien<sup>3038</sup> : il désigne systématiquement un élément cylindrique constitutif d'une machine ou d'un instrument, tel un « moyeu » (le moyeu d'une meule, chez Caton ; le moyeu d'une roue, chez Vitruve et Pline l'Ancien<sup>3039</sup>) ou équivalent (chez Vitruve, il désigne également l'« aube » d'une turbine, un « barillet » de la machine de Ctesibius, les « cylindres » de l'orgue hydrolique, les « barillets » d'une baliste ou encore les « tubes » en cuivre des catapultes)<sup>3040</sup>. Le substantif χοϊνίξ<sup>3041</sup> est plus ancien, la première attestation connue se situant dans les fragments d'Eschyle (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)<sup>3042</sup>. Le sens que l'on trouve chez Eschyle est le même que *modiolus*, à savoir « moyeu » ; c'est un sens qu'il conserve ensuite chez certains auteurs<sup>3043</sup>, mais il désigne plus généralement, dans des contextes plus diversifiés que *modiolus*, tout élément circulaire (par exemple, un anneau servant, sur une statue, de support à une couronne<sup>3044</sup>) ou creux (comme une cavité rocheuse<sup>3045</sup>). Le *De medicina* est le premier – et l'un des rares – traité médical dans lequel il apparaît : sa postérité médicale est maigre, elle ne date que du II<sup>e</sup> siècle de notre ère et ne se trouve que chez Galien (*Méthode thérapeutique* et *Glossaire hippocratique*)<sup>3046</sup>. Dans la *Méthode thérapeutique*, Galien le mentionne au cours d'un long développement sur les procédures à suivre, selon la gravité de la lésion, en cas de fracture, dans lequel il envisage méthodiquement les problèmes que le médecin peut rencontrer (nature de la fracture, épaisseur de l'os...) et les réponses thérapeutiques à y apporter (l'instrument à choisir – tarière ou gouge-, sa taille, le geste à

<sup>3035</sup> DELL, *s.u. modius*, « mesure de capacité pour corps secs, boisseau ; mesure de surface ; dans la langue nautique, trou où s'emboîte le pied d'un mât » ; DELG, *s.u. χοϊνίξ*, « mesure de grain » et parmi les dérivés mentionnés dans l'article : χοϊνίκη/χοϊνικός, « qui désigne divers objets ou dispositifs arrondis ou creux ».

<sup>3036</sup> CATO, *Agr.* 20-21.

<sup>3037</sup> VITR. 10, 4- 5 ; 10, 7-12 (quatorze occurrences au total).

<sup>3038</sup> PLIN. *HN*, 9, 8.

<sup>3039</sup> VITR. 10, 9 ; pour Pline l'Ancien, cf. *TLL s.u. modiolus*.

<sup>3040</sup> « Aube » d'une turbine : VITR. 10, 4-5 ; « barillet » de la machine de Ctesibius : VITR. 10, 7 ; « cylindres » de l'orgue hydrolique : VITR. 10, 8 ; « barillets » d'une baliste : VITR. 10, 11 ; « tubes » en cuivre des catapultes : VITR. 10, 12.

<sup>3041</sup> Le terme, dont l'on relève près de 180 occurrences (cf. *TLG, s.u. χοϊνίξ*) est notamment attesté chez Eschyle (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), Démosthène (IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), Philon de Byzance (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), Strabon (I<sup>er</sup> siècle avant-I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), Érotien (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), Héron d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), Appien (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle après J.-C.), Apollodore de Damas (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle après J.-C.), Apollonios (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle après J.-C.), Galien (II<sup>e</sup> siècle après J.-C.) et plus tardivement dans les scholies et les commentaires (qui représentent un tiers de l'ensemble des occurrences).

<sup>3042</sup> AESCH. *Fr.* 183a.

<sup>3043</sup> Par exemple, EROT. *Voc. Hipp.* 109 (*s.u. πλήμνας*) ; HERON, *Aut.* 11, 3 ; GAL. *In Hipp. De fract. comm.* (= 18b, 479, 1 K) ; [GAL.] *Voc. Hipp. gloss.* 99 (= 19, 131, 10 K), pour n'en citer que quelques-uns.

<sup>3044</sup> DEM. *Andr.* 72 ; *Tim.* 180.

<sup>3045</sup> STRAB. 12, 3, 11.

<sup>3046</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 448 K) ; [GAL.] *Voc. Hipp. gloss.* 98 (= 19, 126 K, ὀρθοπρίων) ; *Voc. Hipp. gloss.* 99 (= 19, 129, 15 K, περητήριον).

effectuer). Il y oppose deux instruments, le « trépan à couronne » (χοινικός) et la « gouge » (κυκλίσκος), pour laquelle il semble marquer sa préférence :

ἔνιοι δὲ τούτων, εἴτε δειλοτέρους χρηρὴ λέγειν, εἴτ' ἀσφαλεστέρους, ταῖς καλουμέναις  
χοινικίσιν. Σὺ δὲ εἰ μήτε ἀφύλακτος εἶναι μέλλοις τῶν ὄντων σφαλερῶν μήτε πέρα τοῦ  
προσῆκοντος φοβερὸς, ἄριστόν σοι τοῖς κυκλίσκοις χρῆσθαι,

« certains médecins, que l'on devrait qualifier de trop craintifs ou de trop prudents, utilisent ce qu'on appelle des "trépans à couronnes". Mais si tu ne veux pas te soucier de leur caractère glissant, ni les craindre outre mesure, il est préférable d'utiliser les gouges<sup>3047</sup>. »

Dans le *Glossaire hippocratique*, Galien pose χοινικός comme équivalent de ὀρθοπρίων et de περητήριον<sup>3048</sup>, mais le terme ὀρθοπρίων n'est attesté dans aucun des traités hippocratiques qui nous sont parvenus.

Comment nomme-t-on la « tarière » en grec ? Un seul substantif semble utilisé, le substantif τρύπανον, un dérivé du verbe τρυπάω, « trouser, percer »<sup>3049</sup>, attesté depuis le VIII<sup>e</sup> avant J.-C.

La première attestation du substantif se situe au chant 9 de l'*Odyssee*, dans l'épisode que Virgile rapporte au chant 3 de l'*Énéide*. Il y désigne la « tarière » utilisée par les charpentiers. Dans ce chant, c'est Ulysse qui narre la manière dont ses compagnons et lui plantèrent le pieu dans l'œil du Cyclope :

οἱ μὲν μοχλὸν ἐλόντες ἐλάινον, ὄξυν ἐπ' ἄκρῳ, / ὀφθαλμῷ ἐνέρεισαν· ἐγὼ δ' ἐφύπερθεν  
ἐρεισθεῖς / δίνεον, ὡς ὅτε τις τρυπῶ δόρυ νήιον ἀνήρ τρυπάνῳ, οἱ δὲ τ' ἔνερθεν  
ὑποσσεῖουσιν ἰμάντι / ἀνάμενοι ἐκάτερθε, τὸ δὲ τρέχει ἐμμενὲς αἰεὶ,

« ils prirent le pieu de bois d'olivier à la pointe aiguisée et l'enfoncèrent dans son œil ; moi, en appuyant par le haut, je le faisais tourner, comme un homme perce la planche d'un navire avec une tarière, tandis que les autres, par en dessous, le font tourner avec la lanière, qu'ils tiennent par les deux extrémités, et la tarière tourne sans cesse<sup>3050</sup>. »

Le choix du comparant, l'instrument des charpentiers, qui implique une connaissance implicite par l'auditoire des techniques d'utilisation de ce dernier, nous en dit beaucoup sur

<sup>3047</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 448 K). Sur le passage, voir ROCCA 2003, p. 257 : « Galen's comments, that this instrument is employed by those who are "either cowardly... or careful," should not be taken strictly in a polemic sense, but as a reference to the high risks run by using such an instrument, the hazards of which were well known. » (« Les commentaires de Galien, selon lesquels cet instrument est utilisé par ceux qui sont "soit lâches... soit prudents", ne doivent pas être pris dans un sens strictement polémique, mais comme une référence aux risques élevés que comporte l'utilisation d'un tel instrument, dont les dangers étaient bien connus »). ORIB. *Coll.* 46, 21, 23 rappelle cette préférence que marquent certains médecins pour la tarière : ὅθεν ἔνιοι τῶν νῦν ἰατρῶν ἀφιστάμενοι τῶν κυκλίσκων ἐπὶ τὰ τρύπανα παραγίνονται μᾶλλον, « voilà pourquoi certains médecins, de nos jours, renoncent à l'emploi des gouges et recourent plus volontiers aux tarières ».

<sup>3048</sup> GAL. *Voc. Hipp. gloss.* 99 (= 19, 129, 15-16 K), où il le décrit comme un instrument « droit » (εὐθύς) et « pointu » (ὀξύς). Cf. BLIQUEZ 2015, p. 38-39 et notes 57-58. ROCCA 2003, p. 254 : « both περητήριον and ὀρθοπρίων were likely to have been more sophisticated variants of the standard χοινικός, and possibly, to judge by their rare citations, infrequently used » (« περητήριον et ὀρθοπρίων étaient probablement tous deux des variantes plus sophistiquées de la χοινικός, et étaient peut-être peu utilisées, à en juger par leurs rares citations »).

<sup>3049</sup> DELG, *s.u.* τρυπάω ; BEEKES 2010, p. 1513, *s.u.* τρυπάω : « to bore (through) » (« percer (à travers) ») et τρύπανον : « borer, push drill, trepan, strands of wood for making fire » (« foreuse, perceuse à percussion, trépan, brins de bois pour faire du feu »).

<sup>3050</sup> HOM. *Od.* 9, 382-387 (trad. A. T. Murray, Loeb 1919, modifiée).

son usage (« percer », τρυπάω, le bois d'un mouvement rotatif : δίνεω, ὑποσεῖω, « faire tourner ») et sa forme (fuselée, « pointue à une extrémité », ὄξυν ἐπ' ἄκρω, comme l'est le pieu en olivier). La mention d'une « courroie » (ιμάς), un élément repris chez Euripide,

ναυπηγίαν δ' ὡσεὶ τις ἀρμόζων ἀνήρ / διπλοῖν χαλινοῖν τρύπανον κωπηλατεῖ, / οὕτω  
κυκλήσω δαλὸν ἐν φαεσφόρῳ / Κύκλωπος ὄψει καὶ συναυανῶ κόρας,

« comme l'homme qui, ajustant les pièces d'un navire, avec une double amarre manœuvre la tarière, ainsi dans l'oeil du Cyclope, siège de la lumière, je tournerai le tison, et lui sécherai la prunelle<sup>3051</sup> »,

et la rapidité du tournoiement évoquée par le verbe τρέχω, attestent l'utilisation par les artisans d'une lanière dont ils enroulaient l'instrument pour en accélérer la rotation<sup>3052</sup>. Un passage de la *Collection hippocratique* décrit également le mouvement exercé avec l'instrument par les charpentiers en plein ouvrage :

τέκτονες πρίοντες ὁ μὲν ὠθεῖ, ὁ δὲ ἔλκει· τὸ αὐτὸ ποιέοντες ἀμφοτέρως· † τρυπῶσιν, ὁ  
μὲν ἔλκει, ὁ δὲ ὠθεῖ· †

« lorsque les charpentiers scient, l'un pousse et l'autre tire, faisant dans les deux cas la même chose. Lorsqu'ils forent, l'un tire et l'autre pousse<sup>3053</sup>. »

Le sens de « tarière » est bien attesté par la suite, dans des contextes divers<sup>3054</sup>. Mais il désigne également, par analogie de forme et de fonction, une machine de guerre utilisée dans les sièges (la « perceuse ») ou l'une de ses composantes (il est fréquemment attesté dans les traités techniques de poliorcétique)<sup>3055</sup>, ou l'élément d'un « bâton de feu » (πυρεῖα<sup>3056</sup>) décrit par Théophraste ; c'est aussi le surnom que Callimaque donne au dieu Pan<sup>3057</sup>.

Les premières attestations médicales du substantif se trouvent dans les traités hippocratiques<sup>3058</sup>. Le terme est polysémique et désigne, dans le corpus hippocratique, puis

<sup>3051</sup> EUR. *Cyc.* 461.

<sup>3052</sup> Cf. BLIQUEZ 2015, note 448, p. 187, qui donne pour illustration l'exemple d'un vase attique à figure rouge du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère représentant un charpentier au travail.

<sup>3053</sup> HIPPOC. *Vict.* 1, 16.

<sup>3054</sup> Par exemple, PRATIN. *Lyr.* 3, 14 ; PL. *Cra.* 388a ; ARIST. *Part. an.* 641a ; LUC. *Iupp. conf.* 11, 9-14 ; ATH. 5, 40, 45 ; PHILOSTR. *Imag.* 1, 16, 2. Les textes se contentent en général de mentionner l'outil ; nous n'y trouvons aucune information utile à notre propos. Nous trouvons également deux témoignages épigraphiques datant des V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (cf. BERTONAZZI 2016, p. 195).

<sup>3055</sup> On en trouve la première attestation au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Énée le Tacticien (AEN. *TACT.* 32, 5-6). Il est par ailleurs attesté chez Philon de Byzance (PHIL. *Pol.* 92, 13), Athénée le Mécanicien (ATH. *MECH.* 10, 12 ; 14, 4), Héron d'Alexandrie (HERON, *Aut.* 22, 4) ou encore Apollodore de Damas (APOLLOD. *Poliorc.* 148, 2-3 ; 149, 1-4).

<sup>3056</sup> THEOPHR. *Hist. pl.* 5, 9, 7 et *De igne*, 64. Les résultats de la recherche lemmatisée menée dans le *TLG* comptent un fragment de Sophocle (SOPH. *fr.* 708, d'après S. Radt, *Tragicorum Graecorum fragmenta*, vol. 4, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1977), mais ce fragment n'est pas édité ensuite dans les *Fragments de Sophocle* de l'édition Loeb. Sur ces « bâtons de feu » : VAN RAALTE M. 2010, « The nature of fire and its complications: Theophrastus' *De igne* 1-10 », *Bulletin of the Institute of Classical Studies* 53/1, p. 47-97, notamment note 13, p. 51.

<sup>3057</sup> CALLIM. *fr.* 689 : Πάν ὁ Μαλειήτης τρύπανον αἰπολικόν : « Pan du Mont Malea, la vis des chevriers ». Cf. à ce sujet KOSSAIFI 2002, p. 69 (notamment note 54) et 2009, qui rapproche ce fragment de Callimaque d'un vers de Théocrite (THEOC. *Id.* 5, 42, où le verbe τρυπάω désigne le bouc qui « monte » les chèvres : ὁ τράγος αὐτὰς ἐτρύπη) et renvoie aux travaux de Ph. Borgeaud, pour qui « phallus » est l'un des sens premiers de τρύπανον.

<sup>3058</sup> HIPPOC. *VC*, 18 et 21 ; *Int.* 23. Pour une courte synthèse de la trépanation dans la *Collection hippocratique* : ROCCA 2003, p. 254-255.

chez Galien<sup>3059</sup> et Oribase (tiré de Galien)<sup>3060</sup>, les deux types d'instruments utilisés pour la trépanation : le « trépan » et la « tarière » – dont seul le contexte permet de définir la nature précise.

Dans le traité hippocratique des *Affections internes*, la « tarière » sert en cas d'hydropisie à percer une côte du malade et drainer le liquide. Il nomme l'instrument *τρύπανον περιητήριον*, « tarière *pérètèrion* » :

εἶτα τρυπήσαι πέρην τρυπάνῳ περιητηρίῳ καὶ ὅταν τρυπηθῆ, ἀφείναι τοῦ ὕδατος ὀλίγον,

« percer ensuite à l'intérieur avec une tarière *pérètèrion* et, après avoir percé, drainer un peu de liquide<sup>3061</sup>. »

Chez Galien<sup>3062</sup>, elle est utilisée, dans le traité *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, pour soigner les maux de dents, lorsque les fomentations préalablement administrées pour apaiser les douleurs n'ont pas eu l'effet escompté :

εἰ δὲ πρὸς μηδὲν τῶν προγεγραμμένων εἴκει, ἔγκειται δὲ ἰσχυρῶς ὁ πόνος, λεπτῷ τρυπάνῳ<sup>3063</sup> τρήσας τὸν ὀδόντα, χρῶ τοῖς εἰρημένοις βοηθήμασιν,

« si aucun des remèdes indiqués précédemment ne convient et si la douleur persiste avec force, après avoir percé la dent avec une fine tarière, utiliser les remèdes mentionnés<sup>3064</sup>. »

Dans la *Méthode thérapeutique*<sup>3065</sup>, l'instrument est qualifié de ἀβάπτιστον, littéralement « qui ne peut pas s'enfoncer »<sup>3066</sup> :

τινὲς δὲ ὑπὲρ τοῦ μηδέποτε ἀμαρτεῖν ἀβάπτιστα τρύπανα κατεσκευάσαντο. καλοῦσι δὲ οὕτως αὐτὰ διὰ τὸ μὴ βαπτίζεσθαι· περιθεῖ γὰρ ἐν κύκλῳ περιφερῆς τις ἴτυς, προὔχουσα μικρὸν ὑπὲράνω τοῦ κατὰ τὸ τρύπανον ὀξέος πέρατος,

« certains s'équipent de tarières *abaptista* pour ne jamais se tromper. Ils les nomment ainsi parce qu'ils ne les plongent pas [dans l'os] ; ils ont un bord extérieur qui tourne en cercle et qui est légèrement surélevé par rapport au bord tranchant de la tarière<sup>3067</sup>. »

<sup>3059</sup> GAL. *De locis affectis* (= 8, 83 K, bis ; 8, 116 K) ; *Meth. med. XIV* (= 10, 446-447 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 863 K) ; *In Hipp. De off. med. comm. III* (= 18b, 670, 17 K) ; *Voc. Hipp. gloss.* (= 19, 129 K).

<sup>3060</sup> ORIB. *Coll.* 44, 8, 2 (tiré de Galien) ; 46, 11, 7 (*ter*, tiré de Galien) ; 46, 11, 12 (*bis*, tiré de Galien) ; 46, 11, 13 (*ter*, tiré de Galien) ; 46, 16, 3 (tiré de Galien) ; 46, 21, 6 (tiré de Galien) ; 46, 29, 8 (tiré de Galien) ; [ORIB.] *Ecl.* 100, 6, 9 ; *Syn.* 6, 29, 2.

<sup>3061</sup> HIPPOC. *Int.* 23, 25. BLIQUEZ 2015, p. 39 : « The latter type [= the simple straight bits] is attested in *Internal Affections* 23P where the surgeon drills through rib to drain dropsy with a *trupanon pereterion* (τρύπανον περιητήριον) ; this Galen correctly took to mean “straight pointed”, 19.129K » (« Ce dernier type [= les simples mèches droites] est attesté dans les *Affections internes* 23P, où le chirurgien perce une côte pour drainer l'hydropisie avec un *trupanon pereterion* (τρύπανον περιητήριον) ; Galien l'a correctement interprété avec le sens “droit et pointu”, 19, 129K »). Pour les attestations dans HIPPOC. *VC* : ROCCA 2003, p. 254-255 : d'après lui, le τρύπανον y désigne un « trépan ».

<sup>3062</sup> Sur la trépanation chez Galien (pratiques et visées) : ROCCA 2003. Sur les différents types de forets utilisés, il distingue, dans deux tableaux, d'une part les instruments de trépanation sans protection (tableau 1, p. 261), d'autre part, ceux avec protection (tableau 2, p. 262).

<sup>3063</sup> Cf. HIPPOC. *VC*, 18 qui recommande d'utiliser un μικρὸν τρύπανον, « une petite tarière », pour trépaner un enfant ; APS. *Hippiatr. Berol.* 46, 1, 9. BLIQUEZ 2015, p. 186 : « The diminutive forms referenced above show that the sizes of trephines and trepans clearly varied to meet changing situations » (« Les diminutifs mentionnés ci-dessus montrent que la taille des trépans et des tarières varie clairement pour répondre à des situations variées »).

<sup>3064</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 863 K).

<sup>3065</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 447 K).

<sup>3066</sup> DELG, s.u. βάπτω ; DGE / LSJ, s.u. ἀβάπτιστος. Sur ce type de tarière : ROCCA 2003, p. 256-257.

Ce type de tarière correspond probablement au second modèle de *terebra* décrit chez Celse : les formes des deux instruments sont relativement proches, la sorte de « jante » (ἴρις) mentionnée par Galien étant similaire à la protubérance évoquée chez Celse<sup>3068</sup>. Le geste effectué chez Galien pour exciser l'os (10, 446 K) présente par ailleurs des similitudes avec celui décrit chez Celse (8, 3, 4) :

<p>GAL. <i>Meth. med. XIV</i> (= 10, 446 K)          ... ἐκκόπτειν χρῆ τὸ τεθλασμένον, ἤτοι διὰ τρυπάνων ἐν κύκλῳ πρότερον κατατιτρώντα, κάπειθ' οὕτω χρώμενον τοῖς ἐκκοπεῦσιν, ἢ διὰ τῶν κυκλίσκων<sup>3069</sup> εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς.</p>	<p>CELS. 8, 3, 4  <i>Ea foramen fit in ipso fine uitiosi ossis atque integri ; deinde alterum non ita longe, tertiumque ; donec totus is locus, qui excidendus est, his cauis cinctus sit ; atque ibi quoque quatenus terebra agenda sit, scobis significat. Tum excissorius scalper ab altero foramine ad alterum malleolo adactus id, quod inter utrumque medium est, excidit.</i></p>
<p>« ... il faut exciser ce qui a été écrasé, soit en perforant d'abord en cercle avec des tarières et ensuite, de la même manière, en utilisant les ciseaux<sup>3070</sup>, soit en perforant immédiatement avec les gouges dès le début. »</p>	<p>« Avec celle-ci [la tarière] on fait un trou exactement à la limite entre l'os atteint et l'os sain, puis, pas très loin, un deuxième et un troisième, jusqu'à ce que toute la zone à enlever soit entourée par ces trous. Ici aussi, les copeaux de l'os indiquent la profondeur à laquelle elle doit pénétrer. Ensuite, le ciseau coupe, d'un trou à l'autre, ce qui se situe entre chacun d'entre eux, en le frappant avec un petit marteau. »</p>

Les contextes des autres passages de Galien dans lesquels τρύπανον est attesté ne nous permettent pas d'identifier avec certitude l'instrument précisément utilisé. Dans le *In Hippocratis librum de officina medici commentarii*<sup>3071</sup>, le terme apparaît dans une liste d'instruments ; l'édition de Kühn le traduit par *terebra*, mais il pourrait tout aussi bien désigner un *modiolus*. Quant à la nature des τρύπανα mentionnés dans les *Lieux affectés*<sup>3072</sup>, elle importe peu, dans la mesure où leur mention n'est pas faite ici dans un cadre thérapeutique ; l'instrument médical est utilisé, comme l'était l'instrument du charpentier chez Homère, dans le cadre d'une comparaison, visant ici à rendre le plus intelligible la violence d'une douleur provoquée par la maladie. Si le point commun chez Homère entre le τρύπανον du charpentier et le pieu manipulé par Ulysse était bien le geste et le mouvement de rotation qui lui était associé, c'est ici l'effet, pour ainsi dire, provoqué par le mouvement de perforation du foret qui est l'objet du rapprochement avec la sensation éprouvée par le

<sup>3067</sup> Galien soulignait peu auparavant les dangers que représente une opération avec une tarière, justifiant par là le choix de certains médecins de recourir à un type spécial de l'instrument : ἡ μὲν οὖν διὰ τρυπάνων ἐνέργεια σφαλῆρα, διὰ τὸ πολλάκις ἄγασθαι τινας, ἀθροώτερον αὐτοῦ βαπτισθέντος, τῆς μήνιγγος τῆς σκληρᾶς τῆς ὑποτεταμένης τοῖς ὀστοῖς, « l'opération aux tarières est dangereuse car, lorsque la tarière plonge trop brusquement, elle entre souvent en contact avec des parties des méninges dures qui se trouvent sous les os ».

<sup>3068</sup> Cf. BLIQUEZ 2015, p. 185-186.

<sup>3069</sup> Sur ce type de ciseau : BLIQUEZ 2015, p. 194-195. En chirurgie, la gouge est un « ciseau à os à lame creuse, dont la section est un arc de cercle (*Méd. Biol.* t. 2 1971) » (*TLF, s.u. gouge*).

<sup>3070</sup> Oribase reprend en détail la description de ces gestes (*ORIB. Coll.* 46, 11).

<sup>3071</sup> GAL. *In Hipp. De off. med. comm. III* (= 18b, 670, 17 K).

<sup>3072</sup> GAL. *De locis affectis* (= 8, 83 et 8, 116 K).



malade : τὰ μὲν δὴ τοιαῦτα τῶν ἀλγημάτων ὡς ὑπὸ τρυπάνου, « de telles douleurs, comme si elles étaient causées par un trépan »<sup>3073</sup>. La forme de l'instrument, trépan ou tarière, est donc sans importance.

Pourquoi préférer, dans les *Compositiones*, un dérivé<sup>3074</sup> de *tero*, « frotter, user », pour désigner la manière dont l'os doit être découpé, lorsque que Celse, dans un contexte identique, utilise le verbe *forare*, « percer, trouser, forer », et son dérivé *perforare*<sup>3075</sup> ?

Dans le *De medicina*, les emplois des deux verbes, *forare* et *perforare*, sont polysémiques<sup>3076</sup>, y compris dans le contexte thérapeutique : si le geste qu'ils désignent consiste globalement à « perforer », la nature de ce geste varie sensiblement selon sa visée et l'instrument avec lequel il est pratiqué. Dans le cas de la trépanation, *forare/perforare* revient à « forer » le crâne du patient (faire un « trou », *foramen*) au moyen d'une tarière ou d'un trépan – opération dont l'on a bien compris le principe et le déroulement. Mais les deux verbes renvoient également à deux autres types de gestes thérapeutiques, effectués avec ou sans instrument. Dans un premier cas, le médecin décrit comment extraire un fœtus mort du ventre de la mère : il arrive souvent, nous dit-il, que le fœtus « soit distendu par un liquide et qu'un sérum sanguin malodorant s'[en] écoule » (*umore distendatur, exque eo profluat foedi odoris sanies*) ; le médecin doit alors « percer son corps avec l'index » (*indice digito illud forandum est*) pour qu'« en laissant s'échapper l'humeur, le fœtus puisse diminuer de taille » (*ut effuso umore extenuetur*)<sup>3077</sup>. Dans deux autres cas, le médecin utilise une aiguille (*acus*), qu'il introduit à travers une membrane (celle qui enveloppe l'œil<sup>3078</sup> ou celle qui recouvre les testicules<sup>3079</sup>), non pas pour y creuser un trou, mais pour atteindre et déplacer, avec la pointe de l'objet, l'anomalie interne à soigner (excroissance, varice). Les trois opérations n'ont rien à

<sup>3073</sup> GAL. *De locis affectis* (= 8, 83 K), trad. personnelle. MUDRY 2012, p. 20-21 (et suiv. pour comparaison avec Celse) : « Galien nous donne lui-même un exemple du langage imagé et métaphorique du malade à propos d'une violente douleur au ventre qu'il a lui-même éprouvée avec une sensation semblable à une perforation par un trépan, ce qui lui a fait croire d'abord à tort à la présence d'un calcul dans un des uretères. C'est exactement ainsi, dit Galien, par cette comparaison avec un trépan qui vous perce le ventre, que les malades eux-mêmes décrivent ce type de douleur, alors que d'autres la comparent à la sensation d'un pieu fiché dans le ventre (...). Le malade ne peut exprimer sa douleur qu'à l'aide d'une comparaison concrète sur laquelle le médecin se fondera pour la définir et l'identifier par un terme technique ».

<sup>3074</sup> Voir le seul dérivé de *tero* qui soit attesté dans le traité de Scribonius Largus.

<sup>3075</sup> DELL, *s.u. foro*. Chez Celse, *foro* est attesté sept fois, *perforare*, treize. Concernant la trépanation : avec *forare* : CELS. 7, 5, 4b (avec une tarière) et 8, 3, 2 (avec un trépan) ; avec *perforare* : CELS. 8, 3, 7 (avec une tarière épaisse).

<sup>3076</sup> Ils ne se limitent pas au seul lexique thérapeutique. Les deux verbes désignent notamment une blessure ; *forare* qualifie une lésion osseuse, qu'il cite parmi d'autres lésions sans préciser la nature exacte de cette « perforation » : CELS. 8, 2, 1 (*omne autem os, ubi iniuria accessit, aut uitiat, aut finditur, aut frangitur, aut foratur, aut colliditur, aut loco mouetur*, « un os blessé est malade, ou bien il se brise, ou bien il se casse, ou bien il est percé, écrasé ou disloqué ») ; 8, 3, 11 (*at quae fracta, fissa, forata, collisa sunt*, « les os qui sont cassés, fissurés, percés ou brisés ») ; 8, 8, 2a (*sunt uero plura ossa fere immobilia, uel dura, uel cartilaginosa, quae uel franguntur, uel forantur, uel colliduntur, uel finduntur*, « certains os, qu'ils soient durs ou cartilagineux, sont presque immobiles. Ils peuvent se casser, être perforés, brisés ou fendus ») ; *perforare* renvoie de son côté à l'arme qui « traverse en s'enfonçant / en perçant » la chair : CELS. 7, 4, 3a (*uenter [...] telo perforatur* : « l'abdomen est pénétré par une arme », trad. W. G. Spencer, Loeb 1938) et 7, 16, 1 (*uenter ictu aliquo perforatur*, « l'abdomen est pénétré par une sorte de coup de couteau », trad. W. G. Spencer, Loeb 1938). Sans doute est-ce à ce type de blessure que renvoie le verbe *forare* au livre 8 (Celse évoquait d'ailleurs la nécessité de recourir à la tarière pour extraire un projectile de l'os du malade, 7, 5, 4b). Le verbe *perforare* est enfin attesté dans la description d'objets divers caractérisés par la présence d'un trou, qu'il s'agisse d'une partie du corps humain (les oreilles, 7, 8, 3 ; les vertèbres, 8, 1, 11) ou d'un instrument médical (une plaque de métal utilisée dans l'extraction d'un projectile, 7, 5, 3b).

<sup>3077</sup> CELS. 7, 29, 6.

<sup>3078</sup> En cas d'excroissance : CELS. 7, 7, 12 ; en cas de cataracte : CELS. 7, 7, 14d.

<sup>3079</sup> En cas de varice : CELS. 7, 22, 3.

voir avec celle de la trépanation ; en revanche, les formes des deux instruments, la tarière et l'aiguille, sont comparables, à différentes échelles, et Celse évoque même, pour la cataracte, le mouvement de rotation (*uerti*) que doit effectuer le médecin avec l'aiguille au moment de percer la membrane et qui caractérise le geste de trépanation. Peut-être est-ce donc aussi le mouvement que le médecin doit faire avec l'index pour parvenir à percer le corps du fœtus.

Rien de tout cela n'est dans les *Compositiones*, où les deux verbes sont rares. Le verbe *perforare* n'est attesté qu'à trois reprises dans le traité et avec des sens beaucoup plus restreints que chez Celse. Le geste, en particulier, n'est jamais thérapeutique : ce sont les ustensiles (crible, marmite) utilisés au cours de la recette que l'on perce pour pouvoir ensuite « filtrer » (*percolare*) une partie des ingrédients<sup>3080</sup>. Cela se fait le plus généralement à travers un « crible finement perforé » (*tenuiter perforato cribro*)<sup>3081</sup>, pour des ingrédients solides ; mais Scribonius Largus indique également comment « percer le fond d'une marmite » (*fundum caccabi perforare*)<sup>3082</sup> pour laisser s'écouler des ingrédients liquides (en l'occurrence, du vin). Des gestes comparables sont décrits dans le corpus hippocratique avec le verbe τρύπαω : le médecin doit « percer » (τρύπαω) le couvercle d'un récipient dans lequel les ingrédients sont cuits pour en laisser s'échapper la vapeur, qui est dirigée vers l'endroit malade (l'utérus ou la gorge) au moyen d'une paille glissée dans le trou en question<sup>3083</sup>.

Les trois verbes (τρύπαω, *terebrare* et (*per*)*forare*) introduisent-ils des nuances dans les gestes mentionnés dans les traités hippocratiques, chez Scribonius Largus et Columelle ? Rien ne semble l'indiquer de manière convaincante, aucun des trois auteurs n'apportant de précision ni sur la manière dont faire le(s) trou(s), ni sur l'instrument utilisé. Nous pouvons tout au plus supposer que le geste pour percer finement et sans l'abîmer un crible sera probablement plus délicat que le geste pour percer un couvercle ou un fond de récipient.

Les gestes attestés dans les domaines de l'artisanat et de l'agriculture, auxquels les médecins empruntent les outils et les méthodes, apportent un éclairage essentiel sur les gestes de trépanation. La courroie que le médecin enroulait autour de l'instrument pour en faciliter le maniement et en accélérer la rotation est mentionnée pour la première fois chez Celse et l'arc avec lequel celle-ci pouvait être manipulée n'est attesté explicitement que plus tardivement, chez Galien et dans la compilation d'Oribase<sup>3084</sup>. La technique, toutefois, n'est pas nouvelle et les témoignages sont anciens, puisque c'est à ce travail du charpentier qu'Homère compare les manœuvres d'Ulysse et de ses compagnons, attestant, par ce choix de comparant, d'un geste et d'un outil déjà bien connus à son époque. Ni la courroie ni l'arc ne sont mentionnés dans les traités hippocratiques ; en revanche, le médecin devait très probablement en connaître l'usage, car un passage hippocratique recommande, comme le fait Celse ensuite, de régulièrement retirer l'instrument pour le refroidir<sup>3085</sup> et seul le recours à une courroie pouvait

<sup>3080</sup> Le verbe *perforare* est également attesté en SCRIB. LARG. 47, 3, p. 58, où le médecin doit couper un morceau de roseau de telle façon à obtenir un petit cylindre entièrement creux (*perforatus*) qu'il peut introduire dans la narine sans empêcher le malade de respirer. Mais ce n'est pas le médecin qui creuse la tige, celle-ci l'étant naturellement.

<sup>3081</sup> SCRIB. LARG. 61, 1, p. 65. Nous trouvons également cette indication avec le verbe *forare* (dont c'est l'unique attestation le traité) : *tenuiter cribro forato*, « à travers un crible finement perforé » (SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37), et sans verbe : *tenui cribro*, « dans un crible fin » (SCRIB. LARG. 90, 3, p. 85).

<sup>3082</sup> SCRIB. LARG. 271, 3, p. 212. Dans le paragraphe suivant, nous avons le verbe *perundo* : *in caccabum priorem pertusum* (« dans la marmite précédemment percée »). C'est l'unique attestation du composé dans le traité.

<sup>3083</sup> HIPPOC. *Nat. Mul.* 107, 1 (pour les affections de l'utérus : τοῦ δὲ ἐχίνου τρυπήσαι τὸ ἐπίθεμα καὶ ἐνθέντα κάλαμον πυρῆν, « percer alors le couvercle du pot et, après y avoir inséré un roseau, procéder à la séance de vapeur ») et *Morb.* 2, 26 (pour les angineux : τρυπήσας τὸ ἐπίθημα, κάλαμον ἐνθεῖναι κοῖλον, « percez un trou dans le couvercle et adaptez-y un roseau creux »).

<sup>3084</sup> BLIQUEZ 2015, p. 187-188.

<sup>3085</sup> HIPPOC. *VC*, 21.

imposer à l'instrument une vitesse suffisamment élevée pour en échauffer le métal. De ce point de vue, le témoignage de Columelle est tout aussi essentiel, car c'est un problème analogue qu'il évoque à propos de la greffe des vignes<sup>3086</sup> et par lequel il explique l'évolution de l'*instrumentum* du paysan, « modernisé », pour ainsi dire, pour remédier à son principal défaut, « brûler » (*urere, perurere*) la partie qu'elle percevait.

### 2. 1. c. La « suture de l'estomac », *gastroraphia*

Emplâtres, compresses et bandages ne suffisent pas toujours à favoriser la cicatrisation des plaies : une suture préalable est parfois nécessaire. Cette étape – la dernière avant les gestes post-opératoires – n'est mentionnée qu'à une seule reprise dans les *Compositiones* et pour un geste bien spécifique, que Scribonius Largus nomme *gastroraphia* (*γαστρορραφία*)<sup>3087</sup>, la « suture » (*ράφή*) du « ventre » (*γαστήρ*)<sup>3088</sup> :

*iungit omnem partem diuisam et fibulis coartatam, praecipue cum intestina prolapsa et reposita sunt, atque sartum uulnus, quod a Graecis gastroraphia dicitur,*

« il [l'emplâtre de Glycon] fait cicatriser toutes les parties qui ont été incisées et refermées par des agrafes, en particulier quand les intestins sont sortis et ont été remis à leur place et que la blessure a été recousue, ce que les Grecs appellent *gastroraphia*<sup>3089</sup>. »

L'intervention n'est pas nouvelle, mais elle n'a jamais, d'après les témoignages qui nous sont parvenus, de nom spécifique tel que celui que lui donne Scribonius Largus. Celui-ci le mentionne comme s'il était déjà bien intégré au vocabulaire médical : *quod a Graecis dicitur*, « ce que les Grecs appellent », mais nous n'avons trouvé aucune attestation du terme avant lui, ni en latin, ni en grec. Avons-nous perdu les sources grecques dont disposait Scribonius Largus ou invente-t-il la paternité grecque de sa création lexicale pour en légitimer l'emploi ? Cet exemple n'est pas le seul du traité : il fait partie de ce petit corpus de termes grecs attestés, semble-t-il, pour la première fois – avant même leur emploi dans les textes grecs – dans les *Compositiones*<sup>3090</sup>. Ici, Scribonius Largus pose le substantif grec comme équivalent du syntagme *sartum uulnus*, « la blessure ayant été recousue », faisant correspondre au grec

<sup>3086</sup> Cf. supra, note 2993, p. 290.

<sup>3087</sup> WITT 2009, p. 94-245 propose une étude particulièrement approfondie sur ce type d'intervention, à partir des témoignages d'Hippocrate, Celse, Galien et Paul d'Égine. Il aborde les points suivants : blessures de la paroi abdominale et suture abdominale ; excursus sur le *Methodus medendi* de Galien ; anatomie et terminologie de la paroi abdominale selon Galien ; conditions requises pour pratiquer une suture abdominale dans l'Antiquité ; suture abdominale selon Galien, Paul d'Égine et Celse ; « lésion incurable de l'intestin grêle » chez Hippocrate, Celse et Galien ; suture abdominale et résection de l'épiploon chez Hippocrate. Pour un état de la question, cf. notamment sa note 187, p. 95-96.

<sup>3088</sup> DELG, s.u. *ράπτω*, « coudre ». JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 170, le définit comme une « suture d'une plaie ou d'une incision du bas-ventre ». Voir NYSTEN 1845<sup>9</sup>, s.u. « gastroraphie » : « suture que l'on fait aux parois abdominales, pour réunir les plaies pénétrantes, lorsqu'elles sont trop étendues et trop inégales pour qu'on puisse obtenir leur réunion à l'aide des emplâtres agglutinatifs et des bandages unissants ». WITT 2009, p. 102-103, met en garde contre le changement de sens du terme à partir du XIX<sup>e</sup> siècle : « während das antike Wort *γαστρορραφία* für eine Bauchdeckennaht steht, versteht der moderne Mediziner unter „Gastrorrhaphie“ die Magennaht » (« alors que le mot *γαστρορραφία* désigne dans l'Antiquité une suture de la paroi abdominale, le médecin moderne entend par “gastrorrhaphie” une “suture gastrique” »).

<sup>3089</sup> SCRIB. LARG. 206, 4, p. 170. Le passage est cité chez BLIQUEZ 2015, p. 149 et p. 300-301 (paragraphes sur les aiguilles et autre matériel de suture) ; MOOG 2017, p. 44-45. Sur l'emplâtre de Glycon (*Isis*), cf. infra, p. 311.

<sup>3090</sup> La liste complète de ces termes est donnée en introduction, note 18, p. III.

ῥάπτω, « coudre », le participe latin du verbe *sarcio*, « coudre »<sup>3091</sup>, et au substantif désignant la partie du corps concernée, γαστήρ, « ventre », un terme désignant plus généralement la « blessure », *uulnus*.

Scribonius Largus ne prend pas davantage ici la peine de détailler chacun des gestes propres à l'opération. Comment les intestins ont-ils été « remis à leur place » ? Comment la blessure a-t-elle été recousue ? Il mentionne un type d'instrument utilisé : les « agrafes », *fibulae*, mais ne dit pas quel est leur rôle précisément : les laissait-on sur la plaie, comme des points de suture, ou servaient-elles, comme des aiguilles, à recoudre les bords de la blessure ? Le livre 7 du *De medicina* nous apporte un certain nombre de réponses : Celse y livre une description détaillée de la méthode à suivre pour remettre les intestins en place après blessure et suturer la plaie<sup>3092</sup>. Le médecin doit commencer par établir un diagnostic, sur lequel reposera sa décision d'opérer, ou non, le malade. Il doit pour cela se fier à l'observation de deux symptômes : l'état des intestins (*considerandum est, an ea integra sint*, « il faut vérifier que les intestins ne sont pas endommagés ») et leur couleur (*deinde an is color suus maneat*, « et ont conservé leur couleur<sup>3093</sup> naturelle »). Dans certains cas, à savoir « si l'intestin grêle est perforé »<sup>3094</sup>, *si tun<ui>us intertinum perforatum est*, ou « si l'un ou l'autre des intestins est livide, pâle ou noir », *tum si utrumlibet intestinum liuidum aut pallidum aut nigrum est*, le médecin doit renoncer à opérer le malade, car « rien de bon ne peut être fait », *nihil profici posse*, et « toute aide médicale est vaine », *medicina omnis inanis est*<sup>3095</sup>. Le médecin intervient en revanche « s'ils [le gros intestin et l'intestin grêle] ont encore leur couleur naturelle », *si uero adhuc ea sui coloris sunt*, y compris lorsque le gros intestin est blessé<sup>3096</sup>. Celse décrit successivement chacun des gestes qu'accomplit le médecin dès qu'il a pris en charge son patient ; le protocole s'articule, de manière schématique, en quatre temps : préparer le patient, replacer les intestins, suturer et procéder aux soins post-opératoires. Deux personnes au moins doivent être présentes pendant cette opération délicate : Celse fait mention d'une « aide » (*minister*) qui assiste le médecin pendant l'opération (c'est elle qui écarte les lèvres de la plaie, tandis que le médecin replace les intestins). D'autres aides, non mentionnées par Celse, devaient par ailleurs être sollicitées pour immobiliser le malade<sup>3097</sup>. La première étape (7, 16, 2) consiste à allonger le patient sur le dos, *resupinandus autem homo est coxis erectioribus* : « il faut allonger le patient sur le dos et surélever ses hanches »<sup>3098</sup>. Dans un deuxième temps (7, 16, 2-3), le médecin doit faire en sorte que les intestins soient en état d'être replacés (*si iam sicciora sunt intestina, perluenda aqua sunt, cui paulum admodum olei sit adiectum*, « si les intestins sont déjà trop secs, il faut les laver dans

<sup>3091</sup> *DELL*, s.u. *sarcio*, « recoudre ».

<sup>3092</sup> CELS. 7, 16, 1 (lorsqu'ils sont sortis du ventre après blessure) : *nonnumquam autem uenter ictu aliquo perforatur, sequiturque ut intestina euoluantur*, « parfois, l'abdomen est pénétré par une sorte de coup de couteau et il s'ensuit que les intestins se déroulent » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938).

<sup>3093</sup> Sur le lien entre couleurs et diagnostic médical : COLLARD/SAMAMA 2018.

<sup>3094</sup> Sur la « blessure incurable » de l'intestin grêle dans le corpus hippocratique, chez Celse et chez Galien : WITT 2009, p. 170-199.

<sup>3095</sup> Dans cette phrase, les traductions sont celles de W. G. Spencer, Loeb 1938 (hormi la première citation, trad. T. Lederer, WGB 2016).

<sup>3096</sup> Le gros intestin, s'il est blessé, peut en effet être recousu avant d'être remis en place (*latius intestinum sui potest*, « le gros intestin peut être suturé »), mais Celse n'en dit pas davantage. C'est le verbe *suo*, -ere, « coudre », qui est utilisé ici, et dans le reste du chapitre (ainsi que l'un de ses dérivés, *sutura* : « suture »). Cf. *DELL*, s.u. *suo*.

<sup>3097</sup> Cf. WITT 2009, p. 117.

<sup>3098</sup> Sur le positionnement du malade chez Celse et Galien : WITT 2009, p. 123 ; sur les points communs qui existent, de manière plus globale, entre Celse et Galien : WITT 2009, p. 226.

de l'eau additionnée d'un peu d'huile »<sup>3099</sup>) et veiller à ce que la plaie soit suffisamment large (*si angustius uulnus est, quam ut intestina commode refundantur, incidendum est, donec satis pateat*, « si la plaie est trop étroite pour repousser aisément les intestins, il faut l'ouvrir pour qu'elle soit suffisamment large »<sup>3100</sup>), avant de replacer les intestins :

*tum minister oras ulceris leuiter diducere manibus suis uel etiam duobus hamis interiori membranae iniectis debet : medicus priora semper intestina, quae posteriora prolapsa sunt, condere sic, ut orbium singulorum locum seruet. Repositis omnibus, leuiter homo concutiendus est ; quo fit, ut per se singula intestina in suas sedes deducantur et in his considant,*

« ensuite, l'assistant médical doit soigneusement écarter<sup>3101</sup> les bords de la plaie avec ses mains ou avec deux crochets insérés dans la membrane interne. Le médecin doit toujours replacer en premier les intestins tombés en dernier, de manière à rendre à chaque boucle sa position initiale. Quand tout est remis dans l'estomac, il faut secouer doucement le patient. Les intestins vont alors se mettre en place d'eux-mêmes et s'y fixer. »

La précaution est de rigueur, Celse insiste sur ce point dans ce qui constitue peut-être le temps le plus délicat de l'opération, dont le succès dépendra de l'habileté du médecin (il faut « écarter doucement », *leuiter diducere*, « secouer doucement », *leuiter concutere*)<sup>3102</sup>. C'est cette étape qu'évoque Scribonius Largus lorsqu'il parle des « intestins [qui] ont été remis à leur place », *intestina reposita* ; le verbe utilisé est le même chez les deux auteurs, *reponere* (*repositis omnibus*, « quand tout a été remis à sa place », 7, 16, 3).

La troisième étape (7, 16, 3-5), celle que Scribonius Largus nomme *gastroraphia*, consiste à recoudre le malade. Le médecin a besoin de ses deux mains, car c'est avec deux aiguilles qu'il va procéder : *igitur in duas acus fila coicienda, eaeque duabus manibus tenendae*, « il faut donc enfiler deux aiguilles et en tenir une dans chaque main ». La suture doit être solide, pour ne pas rompre : le médecin doit donc recoudre suffisamment profondément (*sutura autem neque summae cutis neque interioris membranae*<sup>3103</sup> *per se satis proficit, sed utriusque*, « il ne suffit pas de suturer uniquement l'épiderme ou la membrane interne, mais il faut suturer les deux »<sup>3104</sup>) et à deux reprises consécutives (*et quidem duobus linis inicienda est*, « il doit y avoir deux rangées de points de suture »<sup>3105</sup>) ; le geste est double puisqu'il consiste à refermer deux fois la plaie, une première fois au niveau de la membrane interne, puis une seconde fois, « avec les mêmes fils et les mêmes aiguilles » (*eadem fila, eademque acus*), et donc la même technique, au niveau de l'épiderme. L'opération demande une attention constante, le médecin devant, à chaque point de suture, changer les aiguilles de main :

*et prius interior membranae sutura inicienda est sic, ut sinistra manus in dexteriore ora, in sinisteriore dextra a principio uulneris orsa ab interiore parte in exteriorem acum mittat. (...) Semel utraque parte traiecta, permutandae acus inter manus sunt, ut ea sit in dextra, quae fuit in sinistra ; ea ueniat in sinistram, quam dextra continuit ; iterumque eodem modo per oras immittendae sunt ; atque ita tertio et quarto deincepsque*

<sup>3099</sup> D'après WITT 2009, note 231, p. 115, il ne s'agit pas de nettoyer les intestins, mais simplement de les humidifier ; p. 224 : Celse, nous dit-il, devait être conscient du danger que représentait l'air ambiant pour les intestins, qu'il desséchait.

<sup>3100</sup> Celse ne mentionne pas ici l'instrument utilisé pour inciser la plaie.

<sup>3101</sup> C'est le verbe *diducere* qu'il utilise ici pour désigner le geste : voir SABBAH 2003. Cf. supra, p. 281 (pour comparaison avec le verbe *diuidere*, « séparer »).

<sup>3102</sup> WITT 2009, p. 109 souligne la complexité de cette étape, due notamment à la tension musculaire à laquelle le médecin ne pouvait remédier.

<sup>3103</sup> C'est-à-dire le fascia pariétal du péritoine et de la paroi musculaire.

<sup>3104</sup> Trad. W. G. Spencer, Loeb 1938.

<sup>3105</sup> *Ibid.*

*permutatis inter manus acubus, plaga includenda. Post haec eadem fila, eademque acus ad cutem transferendae, similique ratione ei quoque parti sutura inicienda, semper ab interiore parte acubus uenientibus, semper inter manus traiectis,*

« et les points de suture doivent être insérés, d’abord à travers la membrane interne, de sorte que la main gauche du chirurgien pousse l’aiguille de l’intérieur vers l’extérieur à travers le bord droit de la plaie, et sa main droite, à travers le bord gauche, en commençant par une extrémité de la plaie. [...] Une fois que chaque bord a été traversé, les mains échangent les aiguilles, de sorte que la main droite reçoit l’aiguille qui était dans la main gauche et la main gauche, l’aiguille qui était dans la main droite ; et de nouveau, selon la même méthode, elles doivent être passées à travers les bords ; et lorsque pour la troisième et la quatrième fois, les aiguilles ont changé de mains, la plaie doit être fermée. Ensuite, les mêmes fils et les mêmes aiguilles sont transférés sur la peau, et des points de suture doivent y être insérés par une méthode similaire, en dirigeant toujours les aiguilles de l’intérieur vers l’extérieur, et avec le même changement entre les mains<sup>3106</sup>. »

La dernière étape (7, 16, 5) consiste en soins post-opératoires<sup>3107</sup>, composés d’une application externe, telle que l’emplâtre que prescrit Scribonius Largus (*glutinantia inicienda, quibus aut spongiam aut succidam lanam ex aceto expressam accedere debere* : « il faut appliquer des substances pour refermer la plaie, avec une éponge ou de la laine brute par-dessus, trempée dans du vinaigre et pressée ») et d’un bandage (*inpositis his, leuiter deligari uenter debet*, « lorsque l’on a appliqué ces choses, l’estomac doit être légèrement bandé »).

L’enseignement de Celse comble tout ce que Scribonius Largus ne dit pas sur la méthode opératoire et la technique de suture ; il éclaire grandement la nature des gestes que Scribonius Largus se contente d’évoquer : *cum intestina prolapsa et reposita sunt, atque sartum uulnus*, « quand les intestins sont sortis et ont été remis à leur place et que la blessure a été recousue ». La seule ambiguïté réside peut-être dans la nature des *fibulas* dont parle Scribonius Largus. Celse n’en fait en effet pas usage<sup>3108</sup>, les seuls instruments qu’il mentionne étant les deux aiguilles (*acus*)<sup>3109</sup>. Si l’on considère généralement les *fibulae* comme des fermoirs métalliques, il semblerait que le substantif puisse plutôt désigner « un point de suture ou une forme de nœud de fil chirurgical »<sup>3110</sup>.

Le terme *gastroraphia*, terme technique proprement médical dont l’on ne trouve aucune autre attestation en latin – Celse, à la même époque, utilise le substantif *sutura*, terme plus général<sup>3111</sup> –, n’est attesté en grec que plus tardivement et dans de rares occurrences : on en compte moins de vingt entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère, dans les traités de Galien,

<sup>3106</sup> *Ibid.* Cf. WITT 2009, p. 169 (description et illustration de la technique employée par Celse). Pour comparaison : WITT 2009, p. 164-168 (description et illustration des techniques employées chez Galien).

<sup>3107</sup> Cf. WITT 2009, p. 115-117 et *infra*.

<sup>3108</sup> Il en a pourtant l’usage à plusieurs reprises dans son traité. Pour une étude détaillée de la *fibula* chez Celse (natures et fonctions en contexte) et dans les textes grecs (qui parlent d’ἀγκτήρ) : BLIQUEZ 2015, p. 299-320.

<sup>3109</sup> Sur les aiguilles chez Celse : JACKSON 1994, p. 176-177 ; BLIQUEZ 2015, p. 52-53 et p. 168 : le terme *acus* désigne cinq variétés d’aiguilles, entre l’aiguille ordinaire d’usage domestique, utilisée pour coudre l’extrémité d’un bandage (5, 26, 24b) et l’aiguille chirurgicale utilisée pour suturer (5, 26, 23d ; 7, 7, 8 ; 7, 9, 4 et 7, 16, 4-5), faire une ligature (7, 7, 11 ; 7, 14, 5 ; 7, 17, 1b ; 7, 30, 2b-c) ou passer un fil (7, 7, 4b et 7, 25, 3). Sur les aiguilles dans les traités médicaux latins et grecs : WITT 2009, note 223, p. 111 ; BLIQUEZ 2015, p. 30 et p. 147-157.

<sup>3110</sup> BLIQUEZ 2015, p. 301 (« a stitch, or some kind of surgical knot of thread »), qui soumet cette hypothèse après comparaison de Scribonius Largus avec un passage des *Hippiatrica Berolinensia* (71, 1 tiré d’Apsyrtus) qui fait également mention de gastrophie chez les chevaux. Il renvoie également à WITT 2009, note 341 (7), p. 221.

<sup>3111</sup> Cf. WITT 2009, p. 158.

dans le corpus hippocratique (Apsyrτος, Hiéroclès) et chez Oribase (tiré de Rufus et Galien)<sup>3112</sup>. Le témoignage de Galien, dont les livres 3 à 6 de la *Méthode thérapeutique* prennent pour source plusieurs traités chirurgicaux hippocratiques<sup>3113</sup>, suggère toutefois que le terme était déjà utilisé dans le corpus hippocratique<sup>3114</sup>. Qu'elle soit nommée ou non<sup>3115</sup>, l'opération est en tout cas identifiée dans les traités médicaux grecs dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>3116</sup> Mais jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, les gestes qui la caractérisent ne sont jamais décrits et le verbe *ράπτω*, « coudre », dont est dérivé le substantif *γαστρορραφία*, n'est jamais utilisé dans les passages la concernant. Le verbe *ράπτω*, dont l'on relève pourtant plus de mille occurrences à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., est d'ailleurs rarement attesté dans un contexte médical ; le geste que désigne en général<sup>3117</sup> le verbe, consistant à « coudre » quelque chose, s'applique le plus souvent à des objets (peaux/cuir, chaussures, tissus<sup>3118</sup>) et il n'est jamais non plus décrit<sup>3119</sup>. Une occurrence dans les *Bacchantes* d'Euripide évoque pour la première fois une forme d'opération, lorsque Penthée mentionne la gestation de Dionysos, « cousu dans la cuisse de Zeus », *ἐν μηρῷ ποτ' ἐρράφθαι Διός*<sup>3120</sup>, mais c'est dans l'*Appendice au Régime des maladies aiguës* que le verbe désigne un véritable geste chirurgical, auquel le médecin recourt en cas d'introversion de la paupière :

τριχώσιος· ἴψοθεῖς τὸ ράμμα τῆ βελόνῃ τῆ τὸ κύαρ ἐχούση κατὰ τὸ ὄξυ τῆς ἄνω τάσιος τοῦ βλεφάρου ἐς τὸ κάτω διακεντήσας δίεσ, καὶ ἄλλο ὑποκάτω τούτου. ἴ ανατείνας δὲ τὰ ράμματα ράψον, καὶ κατὰδησον, ἕως ἂν ἀποπέση. κῆν μὲν ἰκανῶς ἔχη· εἰ δὲ μή, ἦν ἐλλείπη, ὀπίσω ποιέειν τὸ αὐτό,

« pour la *trichiasis*. Enfilez une aiguille percée d'un chas, et passez le fil par le bord libre de la paupière, en piquant vers le bas ; passez-en une autre à la base de la paupière ; tendez les fils, faites un nœud et laissez en place jusqu'à ce que la ligature tombe. Cela ira probablement ; sinon, si c'est insuffisant, faites la même opération en arrière<sup>3121</sup>. »

Ce type de geste thérapeutique n'est que rarement évoqué dans les textes postérieurs. Dans le *Contre Conon* de Démosthène, Ariston, qui accuse Conon et ses fils de l'avoir agressé, dit avoir dû subir une intervention réparatrice : *λαβὼν πληγὰς, καὶ τὸ χεῖλος διακοπεῖς οὕτως ὥστε καὶ ράφῃναι*, « j'ai reçu des coups, j'ai eu la lèvre fendue et il a fallu me la recoudre »<sup>3122</sup>. Dans le *De materia medica* de Dioscoride, c'est une plaie ouverte pour soigner

<sup>3112</sup> Pour les références détaillées de tous les passages dans lequel le terme est attesté : WITT 2009, note 351, p. 217-221. Il existe également des occurrences beaucoup plus tardives (chez Paul d'Égine et Théophile le Protospathaire).

<sup>3113</sup> WITT 2009, p. 99 et p. 228.

<sup>3114</sup> WITT 2009, p. 100-101, note 203, p. 101 et p. 217.

<sup>3115</sup> Outre les passages hippocratiques, voir WITT 2009, note 351 (8), p. 222 qui mentionne deux mentions implicites plus tardives de suture du ventre chez Galien et Caelius Aurélianus.

<sup>3116</sup> Pour la question de la suture abdominale dans le corpus hippocratique : WITT 2009, p. 200-227 ; pour la question chez Celse, Galien (et Paul d'Égine) : WITT 2009, p. 119-169.

<sup>3117</sup> Le verbe est également attesté, dès ses premières attestations, avec deux sens abstraits : « tramer, comploter » (par exemple, HOM. *Il.* 18, 367) et « composer un chant » (par exemple, HES. *Fr.* 357).

<sup>3118</sup> Pour les peaux/le cuir, par exemple : HOM. *Il.* 12, 287 ; HDT. 3, 9 ; AR. *Nub.* 538. Pour les chaussures, par exemple : HDT. 6, 1. Pour les tissus, par exemple : AR. *Eq.* 784 ; HIPPOC. *Mul.* 186.

<sup>3119</sup> Seul Galien donne, de manière théorique, une définition très succincte de la couture : *ἄρ' οὐδ' ἕτερόν τι τοῦδε τὸ ράπτειν ἐστίν; οὐδαμῶς, ἀλλὰ κὰν τούτω διαπλέκονται κρόκαι στήμοσιν*, « coudre est-ce donc autre chose que cela ? Pas du tout : dans ce cas également, les fils horizontaux sont entrelacés avec les fils verticaux ».

<sup>3120</sup> EUR. *Bacch.* 243.

<sup>3121</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 61 (= 29 L.). Voir en guise de comparaison CELS. 7, 7, 8a-d.

<sup>3122</sup> DEM. *Con.* 35 ; 41.

une morsure de serpent que le médecin recoud : ῥάψη τὸ τραῦμα, « on recoud la plaie<sup>3123</sup> ». Ce sont les seuls passages, jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, où le verbe ῥάπτω désigne différentes formes de ce geste chirurgical – qui n'ont donc rien à voir avec une suture abdominale. Les indications sur ce type de geste, mises à part celles de l'*Appendice*, sont quasi inexistantes et nous n'avons trouvé aucun éclairage sur ce point dans les emplois non médicaux du verbe, qui ne donnent aucune information sur le geste avec lequel l'artisan (re)coud des morceaux de cuir, des chaussures ou du tissu. Dans l'*Iliade*, dans laquelle nous trouvons la première occurrence connue du verbe, nous apprenons par exemple par quel moyen le forgeron coud des peaux de taureaux à l'intérieur du bouclier de Sarpédon : ἦν ἄρα χαλκεὺς ἤλασεν, ἔντοσθεν δὲ βοείας ῥάψε θαμειᾶς χρυσεῖης ῥάβδοισι διηνεκέσιν περὶ κύκλον, « le forgeron qui l'a ouvert naguère a ensuite, à l'intérieur, réuni de multiples peaux au moyen de rivets d'or, qui les traversent toutes et sur tout le pourtour<sup>3124</sup> ». La nature exacte des ῥάβδοι, « points » ou « rivets », reste toutefois indéfinie et rien ne dit par quel geste précisément le forgeron a piqué la peau « sur tout le pourtour » de l'arme. C'est l'auteur de l'*Appendice* qui, le premier, apporte quelques précisions sur ce type de geste, lorsqu'il explique comment « piquer » la paupière du malade<sup>3125</sup>. Il faut attendre le II<sup>e</sup> siècle de notre ère pour que le verbe ῥάπτω soit employé avec un sens médical dans le contexte de la *gastroraphia* : Galien est le premier, dans la *Méthode thérapeutique*, à décrire en détail les différentes techniques de sutures abdominales possibles, selon les différents types de plaies existants<sup>3126</sup>. Cette étape, comme tant d'autres, semble délicate : c'est en tout cas l'un des points sur lequel Galien attaque les « adeptes de Thessalus », οἱ δ' ἀπὸ τοῦ Θεσσαλοῦ, dont il souligne l'ignorance en la matière : καὶ πρὸς τούτοις ἔτι, μηδ' ὅπως χρῆ ῥάπτειν αὐτῶν ἔνια, καθάπερ εἰ τύχοι τὰ κατ' ἐπιγάστριον, « et en plus de cela, ils ne savent pas comment il est nécessaire de suturer certaines blessures si elles se produisent dans l'épigastre »<sup>3127</sup> ; ἀγνοοῦσιν (...) εἰ ῥάπτειν ἢ μὴ ῥάπτειν τὸ τραῦμα· καὶ ῥάπτοντας ὅτῳ χρῆ τῶν ῥάπτειν, « ils ignorent... s'ils doivent suturer la blessure ou non ; et s'ils suturent, comment ils doivent le faire »<sup>3128</sup>.

### 2. 1. d. Les gestes post-opératoires

C'est dans la recette de l'emplâtre du chirurgien Glycon, l'emplâtre *Isis*<sup>3129</sup>, que Scribonius Largus mentionne les deux opérations chirurgicales, la trépanation et l'opération de l'abdomen. L'application de cet emplâtre, dont nous avons vu qu'il favorisait, comme bien d'autres emplâtres<sup>3130</sup>, la cicatrisation, participe en effet des gestes que le médecin effectue à la fin de ces opérations. Le procédé n'est pas nouveau : dans le chapitre sur la suture du

<sup>3123</sup> DIOSC. 3, 82.

<sup>3124</sup> HOM. II. 12, 296.

<sup>3125</sup> C'est l'unique passage hippocratique dans lequel le geste est décrit. Dans le traité sur les articulations, le verbe ῥάπτω constitue également un geste thérapeutique ; il ne s'agit toutefois pas de coudre le patient, mais de « fixer les extrémités » (τὰς ἀρχὰς ῥάψας) de ses dents pour immobiliser la mâchoire en cas de fracture (HIPPOC. *Art.* 33). Dans les trois autres passages où il est attesté (HIPPOC. *Fract.* 30 ; *Art.* 3 ; *Mul.* 186), le verbe « coudre » ne désigne pas un geste médical : il participe des gestes de fabrication d'objets utilisés pour soigner le patient (il consiste à coudre un morceau de tissu ou de cuir).

<sup>3126</sup> GAL. *Meth. med.* XIV (= 10, 383 K) ; VI (= 10, 411-416 K).

<sup>3127</sup> GAL. *Meth. med.* XIV (= 10, 383 K).

<sup>3128</sup> GAL. *Meth. med.* XIV (= 10, 411 K).

<sup>3129</sup> Pour une étude détaillée sur l'emplâtre Isis : MARGANNE 2013.

<sup>3130</sup> Cf. notes 2941 à 2945 (emplâtres cicatrisants chez Scribonius Largus) ; et pour complément, notes 1942 (emplâtre cicatrisant de Plinie l'Ancien, à base de molybdène), 1964 (médicament cicatrisant dans un traité hippocratique) et 2373 (remèdes cicatrisants à base de cadmie, chez Soranos, Galien et Oribase).



ventre, Celse présentait comme une évidence l'utilisation de ce type de médicament, *dein glutinantia inicienda... manifestius est, quam ut semper dicendum sit*, « que l'on doit ensuite appliquer des agglutinants... n'est que trop évident pour que je doive le répéter sans cesse »<sup>3131</sup>. Ce nom spécifiquement donné à ce type de médicament, *glutinantia*, « agglutinants », est attesté à plusieurs reprises dans le *De medicina*<sup>3132</sup>. Le choix du verbe *glutino*, « (re)coller », un dérivé de *gluten*, « glu »<sup>3133</sup>, rend particulièrement bien compte de la propriété du médicament, favoriser la cicatrisation, et de son principe actif, « recoller » les chairs<sup>3134</sup>. Ce choix est d'autant plus intéressant que Celse est le premier, à notre connaissance, chez qui ce verbe soit attesté : le processus de cicatrisation est le plus généralement désigné, dans des contextes divers, par des syntagmes moins imagés tels que *cicatricem ducere/obducere/inducere*. Nous trouvons en revanche en grec un équivalent plus ancien, soulignant dans certaines de ses occurrences et de manière analogue au verbe latin les propriétés cicatrisantes de certains remèdes : le verbe κολλάω, « coller, souder », dérivé, comme *glutinare*, d'un substantif désignant la « glu », la « colle », κόλλα en grec<sup>3135</sup>. Ce verbe, attesté dès sa première attestation (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) dans un contexte médical pour désigner un geste thérapeutique, celui d'appliquer – littéralement de « coller »- une ventouse<sup>3136</sup>, est en effet employé, à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., chez Diodore de Sicile, avec un sens proche, dans une certaine mesure, de celui de *glutinare* : le verbe évoque les vertus thérapeutiques attribuées au sang d'un animal, capable, rapporte l'historien, de « recoller » les membres découpés<sup>3137</sup>. En dépit de la dimension magique des méthodes thérapeutiques ici mentionnées, ce passage est le premier dans lequel le verbe κολλάω est

<sup>3131</sup> CELS. 7, 16, 5.

<sup>3132</sup> CELS. 5, 28, 12n ; 7, 2, 7 ; 7, 4, 1b ; 7, 16, 5 ; 7, 19, 9 ; voir aussi 7, 7, 8h et 7, 31, 3 (*glutinans emplastrum*, cf. supra, note 3121) ; 7, 6, 4 et 8, 6, 1 (*glutinans medicamentum*) ; 7, 4, 1b ; 7, 7, 3 ; 7, 7, 8c bis ; 7, 8, 4 et 7, 19, 5 (*medicamentum/emplastrum, quo glutinetur*). TLF, s.u. agglutinant : « Il se dit [en chirurgie et pharmaceutique] des remèdes que l'on a crus propres à recoller les parties divisées, à les agglutiner (Ac. 1835). Remède, topique agglutinant. (Ac. 1835) ». NYSTEN 1845<sup>9</sup>, s.u. « agglutination » : « recollement de parties contiguës accidentellement divisées : c'est la première période de l'adhésion des plaies ». L'édition allemande choisit de le traduire par une périphrase, *die Wunde verschließende Substanzen*, « les substances pour refermer la plaie ». Celse semble être le seul à utiliser le participe substantivé pour désigner ces médicaments (cf. TLL, s.u. *glutino*, 6.2.2115.5-8).

<sup>3133</sup> DELL, s.u. *gluten*, « glu ». Nous trouvons deux occurrences du substantif chez Scribonius Largus (254, p. 197), où il désigne de la « colle de bœuf », *gluten taurinum*, c'est-à-dire une « substance collante obtenue par la cuisson de la peau du taureau » (JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *gluten taurinum*).

<sup>3134</sup> C'est au I<sup>er</sup> siècle de notre ère que le verbe est le plus utilisé, avec 47 occurrences chez Celse, 15, chez Pline l'Ancien et une, non médicale, chez Sénèque ; chez Celse et Pline l'Ancien, le verbe désigne aussi bien une propriété cicatrisante (sens médical), qu'une simple action de coller (sens non médical). Le terme connaît une postérité dans les traités de médecine humaine et vétérinaire plus tardifs (notamment Chiron, Végèce et Caelius Aurélianus). Pour les emplois médicaux du verbe, cf. TLL, s.u. *glutino*, 6.2.2113.54-6.2.2114.33.

<sup>3135</sup> DELG et BEEKES s.u. κόλλα. Sur κόλλα, cf. FOURNET 2000.

<sup>3136</sup> [CLEOB.] d'ap. ATH. 10, 452b : ἄνδρ' εἶδον πυρὶ χαλκὸν ἐπ' ἀνέρι κολλήσαντα, « j'ai vu un homme utiliser le feu pour coller le bronze sur un autre homme ». Ce type d'emploi (σικύαν/σικύας κολλᾶν) se retrouve beaucoup plus tardivement chez Soranos d'Éphèse (SOR. 1, 17, 79 [= 1, 50 Ib.] et 3, 12, 57 [= 3, 41 Ib.]), Galien (GAL. *Thrasyb.* [= 5, 844, 12 K] ; *De locis affectis* [= 8, 155, 10 K]), Oribase (par exemple [ORIB.] *Ecl.* 15, 1 ; 59, 3 et alii).

<sup>3137</sup> DIOD. SIC. 2, 58 : τὸ δ' αἷμα τούτου τοῦ ζώου θαυμάσιον ἔχειν δύναμιν· πᾶν γὰρ τὸ διατμηθὲν ἔμπουν σῶμα κολλᾶν παραχρῆμα, κἂν ἀποκοπεῖσα χεὶρ ἢ ὅμοιον εἰπεῖν τύχη, δι' αὐτοῦ κολλᾶσθαι προσφάτου τῆς τομῆς οὐσης, καὶ τᾶλλα δὲ μέρη τοῦ σώματος, ὅσα μὴ κυρίοις τόποις καὶ συνέχουσι τὸ ζῆν κατέχεται : « et le sang de cet animal, disent-ils, a une puissance merveilleuse ; car il colle immédiatement à sa place tout membre vivant qui a été sectionné ; même si une main ou un objet similaire a été coupé, ce sang le recolle à nouveau, à condition que la coupure soit fraîche, et il en va de même pour toute autre partie du corps qui n'est pas reliée aux régions vitales qui entretiennent la vie de la personne ».

relatif à la cicatrisation d'une blessure<sup>3138</sup>. C'est l'emploi qu'en font ensuite les traités de Dioscoride, Galien et Oribase (tiré de Dioscoride et Galien). Nous trouvons même, chez Galien, un emploi comparable à celui que Celse fait de *glutinans* du participe de *κολλάω* lorsqu'il mentionne l'utilisation de médicaments « agglutinants », dont il donne une définition dans la *Thérapeutique à Glaucôn* : αἱ δὲ τὰ πρόσφατα καὶ ἔναιμα τραύματα κολλῶσαι... κολλῶσι τὰ χεῖλη τῶν τραυμάτων. ἐὰν μὲν γὰρ εἴη βραχέα τε καὶ ἀβαθῆ, δι' αὐτὸ τοῦτο ῥᾶδόν τε καὶ θᾶπτον ἀνύουσι τὸ δέον, ἐὰν δὲ εἰς βάθος διήκη τὸ τραῦμα τὸ πρόσφατον, καὶ ῥαφαῖς καὶ ἀγκτῆρσιν εἰώθαμεν αὐτὰ συνάγειν, « les médicaments recollant les plaies fraîches et sanguinolentes... recollent les lèvres des plaies. Si la plaie est légère et sans profondeur, ils y parviennent par eux-mêmes plus facilement et plus rapidement que nécessaire. En revanche, si la plaie est fraîche et s'étend dans les profondeurs, nous avons l'habitude de rapprocher les bords avec des sutures et des fibules »<sup>3139</sup>.

Ce type de médicament agglutinant n'est pas seulement appliqué, comme dans une opération du crâne ou de la paroi abdominale, en soin post-opératoire après suture d'une plaie<sup>3140</sup>. Il constitue également un véritable mastic, qui « ressoude les blessures », *uulnera glutinare*/ἔλκος/τραύματα κολλῶ<sup>3141</sup>, en comblant<sup>3142</sup> la béance créée entre les chairs, « recolle les nerfs tranchés », *praecisos neruos glutinare*/νεύρων ἀποκοπὰς/διακοπὰς κολλᾷ<sup>3143</sup>, et « soude » les intestins, *glutinat et interanea procidentia*, (« elle [l'application de lentilles] maintient les hernies intestinales »<sup>3144</sup>), sans qu'une suture préalable ait été nécessairement pratiquée. Certains passages établissent une distinction entre différentes formes ou étapes de cicatrisation, ἀπ-, ἐπ-, συνουλοῦν/*colligere*, « faire cicatriser », et κολλᾶν/*glutinare*, « recoller, agglutiner »<sup>3145</sup>. Aucun verbe, chez Scribonius Largus, ne souligne, comme *glutinare* chez Celse, la propriété « collante » des substances favorisant la cicatrisation d'une plaie ou du processus en lui-même. Seul le verbe *iungere*, « joindre,

<sup>3138</sup> C'est également la seconde occurrence, uniquement, qui ait un contexte médical. Ce n'est qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère que le verbe est plus généralement employé avec un sens médical.

<sup>3139</sup> GAL. *Ad Glauc. de med. meth.* 2, 10 (= 11, 126 K). Et en 11, 129 K : μετὰ τὴν ἐπιθεσιν τοῦ κολλήσοντος φαρμάκου, « après l'application d'un médicament agglutinant ». Il emploie également, quelques lignes plus haut, l'adjectif κολλητικός : κολλητικὸν φάρμακον, « un médicament agglutinant ». L'adjectif est déjà attesté dans un contexte médical chez Dioscoride, mais il qualifie la vertu de la plante décrite (δύναμιν [...] ἔχει [...] κολλητικὴν : « il/elle a une vertu agglutinante »).

<sup>3140</sup> Par exemple, CELS. 7, 4, 1b ; 7, 6, 4 ; 7, 19, 5, où l'utilisation du médicament suit celle de *fibulae* ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 414 K).

<sup>3141</sup> Par exemple, CELS. 5, 2 ; 5, 19, 1a ; 5, 20, 1a ; 5, 26, 27b. On en trouve également des occurrences chez Plinius l'Ancien : PLIN. *HN*, 28, 240 ; 29, 42 ; 30, 118 ; 31, 125. En grec, voir par exemple DIOSC. 1, 64 ; 1, 74 ; 1, 84 ; 1, 109 *et alii* ; SOR. 1, 16, 35 (= 1, 46 Ilb.) ; GAL. *Met. med. XIV* (= 10, 191 ; 10, 212 ; 10, 335 K *et alii*). DURLING 1993, p. 207 ne mentionne que le substantif κόλλησις, « closing up of wounds » (« la fermeture de plaies ») ; ORIB. *Coll.* 11, 7 (tiré de Dioscoride) ; 15, 1 (tiré de Galien).

<sup>3142</sup> Dans une occurrence non thérapeutique de *glutinare* (CELS. 7, 8, 1), c'est bien ce que souligne le verbe, qui désigne une sorte de « bouchon » auriculaire venant obstruer, en s'agglutinant, le conduit auditif du malade.

<sup>3143</sup> PLIN. *HN*, 25, 43 et 32, 120 (« ressouder les nerfs tranchés »). Voir aussi PLIN. *HN*, 30, 116 où Plinius l'Ancien mentionne les vertus des escargots, dont « on dit qu'ils guérissent les nerfs sectionnés », *praecisos neruos sanare dicuntur*, mélangés à de la myrrhe et de l'encens. On peut supposer que le verbe *sanare*, au sens plus général que *glutinare*, soit pris dans le même sens que ce dernier. Sur les composés de *caedere* utilisés pour parler d'une blessure, d'une partie du corps « entaillée », cf. supra, note 2799. En grec, voir par exemple, DIOSC. 2, 67 ; 3, 15 ; [DIOSC.] *Eup.* 1, 154.

<sup>3144</sup> PLIN. *HN*, 22, 145.

<sup>3145</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 35, 181 : *uulnera colligit, glutinat neruos*, « il cicatrise les plaies, ressoude les nerfs » ; DIOSC. 1, 68 : ἀπουλοῦν <καὶ> κολλᾶν τὰ ἔναιμα τραύματα : « cicatriser et agglutiner les blessures sanguinolentes » ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 212 K) : ἢ κολλᾶν, ἢ ἐπουλοῦν, « soit agglutiner, soit cicatriser » ; τραύματα κολλῶ καὶ ἀπουλώ ἔλκη, « agglutiner les plaies et cicatriser les ulcères » : par exemple, DIOSC. 3, 22 ; 3, 11 ; GAL. *Quod animi mores corp. temp. sequ.* (= 4, 770 K).

attacher », attesté à sept reprises avec le sens de « cicatriser », rend compte de la manière dont se fait la cicatrisation, qui « rejoint » petit à petit les bords d'une plaie<sup>3146</sup>.

Les descriptions du geste sont succinctes, mais nous pouvons en reconstituer l'essentiel. Il s'agit, après suture, d'appliquer une forme d'emplâtre<sup>3147</sup>. Le geste est notamment mentionné dans l'un des passages de la *Méthode thérapeutique* concernant la *gastroraphia*, dans lequel Galien souligne l'importance du choix des médicaments utilisés pour y procéder, ὅτι μὲν γὰρ οὐκ ἄρκει τὸ Θεσσάλειον παράγγελμα τὸ κολλᾶν τοῖς ἐναίμοις φαρμάκοις αὐτάς, οὕτως ἡγοῦμαι πρόδηλον ὑπάρχειν ὡς οὐδένα λαθεῖν τῶν ἐχόντων νοῦν, « il est évident pour quiconque possède une quelconque intelligence que le précepte thessaléen de refermer ces blessures avec des médicaments hémostatiques est inadéquat » et rappelle le moment auquel y procéder, ἐπεὶ τοίνυν προηγεῖσθαι μὲν χρεῶν ἐστὶν εἰς τὴν οἰκειάν χώραν ἀποτίθεσθαι τὰ προπεπτωκότα ἔντερα, δεύτερον δὲ ἐπὶ τὸδε ῥάψαι τὸ ἔλκος, εἴθ' ἐξῆς τρίτον ἐπιθεῖναι τὸ φάρμακον : « il faut donc d'abord penser à remettre les intestins prolapsés à leur place, puis à suturer la plaie, ensuite et dans un troisième temps, à appliquer le médicament »<sup>3148</sup>. L'emplâtre était appliqué soit tout seul, comme c'est le cas de l'emplâtre de Scribonius Largus, soit avec diverses formes de compresses, éponges ou charpies, ajoutées par-dessus, comme c'est le cas chez Celse pour la trépanation et la suture du ventre : celui-ci indique d'« appliquer par-dessus [sur la tête] des médicaments sans graisse... puis de la laine brute trempée dans de l'huile et du vinaigre », *superinponenda*<sup>3149</sup> *sunt medicamenta non pinguia... supraque inponenda lana sucida oleo atque aceto madens*<sup>3150</sup> ou d'« ajouter [à l'emplâtre] soit une éponge, soit de la laine brut trempée dans du vinaigre », *aut spongiam aut sucidam lanam ex aceto expressam accedere debere*<sup>3151</sup>. Rien ne dit, dans ces passages, si le médecin étale l'emplâtre à la main ou à l'aide d'une spatule. Cette précision, Scribonius Largus l'apporte dans la recette précédant celle de l'emplâtre de Glycon (c. 105), la recette d'un emplâtre efficace pour les « ulcères anciens qui ne réussissent à cicatriser d'aucune façon » (*ad uetera ulcera quae nullo modo cicatricem ducunt*)<sup>3152</sup> : c'est avec les mains (*manibus*) que le médecin doit étaler la préparation, de manière à l'étendre (*dilatare*) sur l'ensemble de la blessure, *dilatatum magis manibus in magnitudinem uulneris*, « après lui avoir donné une plus grande extension avec les mains pour l'ajuster à la taille de la blessure », et avant de le recouvrir de différentes matières, *imponere superque linteola carpta plurima, deinde spongeam nouam ex uerbenis murto oleaque factis*, « placer par-dessus la plus grande quantité possible de charpie, puis une éponge neuve trempée dans une décoction de rameaux de myrte et d'olivier »<sup>3153</sup>. Nous ne trouvons pas d'indications supplémentaires sur le geste chez Columelle, pourtant attentif à la nécessité de « cicatriser », *cicatricem ducere/obducere*, de préférence « rapidement », *celeriter*, une plaie, dans le soin des plantes comme celui des

<sup>3146</sup> SCRIB. LARG. i. 208, p. 27 ; 206, 4, p. 170 *bis* ; 208, 1, p. 172 *bis* ; 209, 1, p. 174. Le choix du verbe n'est pas nouveau : Celse en faisait un emploi analogue (par exemple, CELS. 5, 26, 23d). Scribonius Largus utilise également le syntagme *cicatricem ducere*.

<sup>3147</sup> C'est également le cas en l'absence de suture : dans le *De materia medica*, lorsque la cicatrisation d'une plaie – dont Dioscoride ne précise jamais l'origine ni la nature – fait partie des propriétés d'une plante, c'est très généralement sous forme d'emplâtre que l'on doit l'appliquer (καταπλάσσω, par exemple DIOSC. 1, 74 ; 2, 9 *et alii*).

<sup>3148</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 414 K).

<sup>3149</sup> Sur le vocabulaire propre aux applications (*inponere*, « appliquer », *superinponere*, « appliquer par-dessus », etc.) et les gestes qui y sont associés, cf. *infra*, p. 337 (et suiv.).

<sup>3150</sup> CELS. 8, 3, 10.

<sup>3151</sup> CELS. 7, 16, 5. Sur les gestes d'application, notamment : GAIDE/BIVILLE 2003. Sur les différents tissus, fibres et autres matériaux mous utilisés : BLIQUEZ 2015, p. 315-318, 331-332 et 339-347.

<sup>3152</sup> Cf. *supra*, notes 2944 et 2945.

<sup>3153</sup> SCRIB. LARG. 205, 1, p. 168.

animaux<sup>3154</sup>. Ce processus de cicatrisation ne participe toutefois jamais de gestes post-opératoires. Dans le soin des vignes, c'est la technique « opératoire » en elle-même qui doit favoriser la cicatrisation de la plante : *plagas autem rotundas facito, nam celerius cicatricem ducunt*, « faites vos coupes en rond, car elles se cicatrisent plus facilement »<sup>3155</sup> ; il ne dit pas quel mouvement précisément exercer avec l'instrument et les mentions de cicatrisation signalées ailleurs dans le traité à propos de la vigne ne soulignent que la nécessité d'y être attentif : la taille doit être effectuée de telle sorte que la plante soit très peu sollicitée avant cicatrisation complète du tronc (« jusqu'à ce que la blessure du tronc forme une cicatrice », *dum plaga trunci ducat cicatricem*<sup>3156</sup>), cicatrisation qu'il présente comme « de la plus haute importance », *plurimum interest*, pour les boutures<sup>3157</sup>. Concernant les soins vétérinaires, le processus de cicatrisation est mentionné à propos des bœufs, pour les bêtes souffrant d'un « gonflement morbide de la langue » (*uitiosa incrementa linguae*)<sup>3158</sup> ou dont les « cornes [sont] cassées » (*perfracta cornua*)<sup>3159</sup> : les soins consistent alors en applications et onctions, soit d'herbes et de feuilles (6, 8, 2), soit de matières grasses (graisse, poix liquide)<sup>3160</sup>, comme dans les emplâtres de Celse et Scribonius Largus, gestes sans doute effectués avec les mains.

Les propriétés cicatrisantes de l'emplâtre *Isis* prescrit chez Scribonius Largus sont soulignées chez Galien, qui le mentionne parmi les meilleurs traitements donnés aux malades ayant subi une trépanation<sup>3161</sup> : καί τις ἡμέτερος πολίτης ἐχρήτο διὰ παντός, ὡς καί τὴν Ἴσιν ἐπονομαζομένην εὐθέως ἐπιθεῖναι γυμνωθείση τῇ μήνιγγι ἔμπλαστρον καὶ κατὰ ταύτης ἔξωθεν ὄξύμελι, « et un de mes concitoyens l'utilisait tout le temps, appliquant immédiatement ce que l'on appelle aussi *Isis* comme emplâtre sur la membrane (dure-mère) mise à nue et, par-dessus, à l'extérieur, de l'oxymel »<sup>3162</sup>. L'application de ce type d'emplâtre après une opération visait probablement autant à atténuer la douleur causée par l'opération qu'à protéger la plaie fraîchement suturée.

<sup>3154</sup> Nous trouvons neuf mentions de cicatrisation (sur le vocabulaire médical chez Columelle, cf. supra, note 2990) : dans le soin des vignes : COL. *Rust.* 3, 18, 5 ; 4, 24, 5 ; 4, 29, 12 ; *Arb.* 10, 1 (avec *ducere*) ; 3, 18, 5 ; 4, 24, 18 (avec *obducere*) ; dans le soin des bœufs, COL. *Rust.* 6, 8, 2 ; 6, 16, 2 ; 6, 26, 4 (avec *ducere*).

<sup>3155</sup> COL. *Arb.* 10, 1.

<sup>3156</sup> COL. *Rust.* 4, 28, 12.

<sup>3157</sup> COL. *Rust.* 3, 18, 5.

<sup>3158</sup> COL. *Rust.* 6, 8, 2.

<sup>3159</sup> COL. *Rust.* 6, 16, 2.

<sup>3160</sup> COL. *Rust.* 6, 16, 2 ; 6, 26, 4.

<sup>3161</sup> JACKSON 2005, p. 115 : « Galen also described the post-operative treatment and care of those who had undergone trepanation, questioning the merits of different kinds of plaster. Most doctors of his day, he said, applied gentle, soothing medications, but Galen drew attention to a powerful desiccating plaster called 'Isis', which a venerable old doctor named Eudemus applied directly to the exposed cerebral membrane. Galen had not used it himself and so was cautious, but he noted that Eudemus' patients recovered more often than those of other doctors. He thought he might have tried Eudemus' plaster one day had he not moved to Rome where, as was the custom, he said, he 'left to those who are called surgeons most operations of this kind' » (« Galien a également décrit le traitement et les soins post-opératoires de ceux qui avaient subi une trépanation, s'interrogeant sur les mérites des différents types d'emplâtre. La plupart des médecins de son temps, disait-il, appliquaient des médicaments doux et apaisants, mais Galien attira l'attention sur un puissant pansement desséchant appelé "Isis", qu'un vieux médecin vénérable nommé Eudémus appliquait directement sur la membrane cérébrale exposée. Galien ne l'avait pas utilisé lui-même et était donc prudent, mais il nota que les patients d'Eudémus se rétablissaient plus souvent que ceux des autres médecins. Il pensait qu'il aurait pu essayer l'emplâtre d'Eudémus un jour s'il n'avait pas déménagé à Rome où, comme c'était la coutume, dit-il, il "laissait à ceux qu'on appelle chirurgiens la plupart des opérations de ce genre" »).

<sup>3162</sup> GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 454 K).

### 2. 1. e. Les instruments utilisés

Les textes ne précisent que très rarement l'instrument avec lequel étaient pratiquées les différentes interventions. Pour ce qui est des incisions, les mentions qui en sont faites signalent essentiellement des instruments spécialisés, de fer ou de cuivre, comme un *ferrum*<sup>3163</sup>, un *scalpellum*<sup>3164</sup>, un *scalprum*<sup>3165</sup>, un *cultellus*<sup>3166</sup> ou encore un *phlebotomus*<sup>3167</sup>, sans oublier la serpe (*falx*<sup>3168</sup>) utilisée pour sacrifier l'écorce de l'arbre. Nous trouvons également des mentions d'os utilisés, d'après Pline l'Ancien, dans la scarification des gencives<sup>3169</sup>. Scribonius Largus ne donne aucune indication sur l'instrument avec lequel pratiquer la scarification des lombes (mais en cela, il ne fait donc pas exception) ; il le précise toutefois pour la « saignée » du pigeon, faite au moyen d'un couteau de cuivre (*aes*).

Que sait-on de ces instruments, outre le matériau dont certains sont faits ? Peu de choses, sinon qu'ils devaient être bien affûtés (*acutus*), pour la précision du geste et la netteté de l'incision : c'est le critère fondamental pour celui qui les manie, dans le domaine médical comme dans le domaine agricole. Pline l'Ancien parle du « tranchant effilé d'une serpe » (*exacuta falcis acies*). C'est un « scalpel affûté » (*acutum scalpellum*) qu'utilise par ailleurs Columelle pour greffer les arbres fruitiers<sup>3170</sup> et « affûter les instruments en fer » (*acuere ferramenta*)<sup>3171</sup> est l'une des tâches auxquelles doit se livrer chaque année l'agriculteur. Dans le domaine médical, Scribonius Largus emploie un « couteau de cuivre aiguisé » (*aere acuto*)<sup>3172</sup> ; l'os de lièvre et l'os de cheval mentionnés par Pline l'Ancien sont quant à eux comparés respectivement à une aiguille (*acui simile*)<sup>3173</sup> et à des canines (*dentibus caninis maximis simile*)<sup>3174</sup>, c'est-à-dire à des objets pointus, incisant sans doute aussi aisément les tissus de la gencive que le ferait un instrument spécifiquement médical<sup>3175</sup>. La question de la bonne prise en main de l'instrument et du type de manche le plus adapté n'est jamais abordée dans les textes pour les instruments qui nous concernent. Seuls Columelle et Pline l'Ancien mentionnent un « manche » (*manubrium*)<sup>3176</sup> concernant les outils agricoles, soit qu'il faille le

<sup>3163</sup> Pour la scarification : COL. *Rust.* 6, 17 ; VEG. 2, 49. CHIR. 50 mentionne par ailleurs un « fer froid », *ferrum frigidum*. Cf. aussi CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 74 (mention d'un *ferrum* et d'un *ferramentum*).

<sup>3164</sup> CELS. 7, 7, 2 (pour *diuidere*) ; VEG. 2, 70 (pour la scarification).

<sup>3165</sup> CELS. 8, 4, 15 (pour *diuidere*).

<sup>3166</sup> COL. *Rust.* 6, 12 (pour la scarification). Cf. aussi HIPPOC. *Aff.* 4, 16 (σχάσαντα μαχαίριω, « inciser avec un couteau »).

<sup>3167</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 3, 22 (pour la scarification).

<sup>3168</sup> PLIN. *HN*, 17, 251. Cf. aussi la « faucille » (*falx*) mentionnée chez Varron pour couper (*secare*) l'herbe des prés ; la « serpette affilée » (*falx acuta*) utilisée chez Columelle (*Arb.* 8, 3 ; 26, 4) pour greffer les vignes, ainsi que « l'outil de fer affilé » (*acutum ferramentum*) utilisé dans la greffe des arbres (*Arb.* 26, 3) et les « outils de fers les meilleurs et les mieux affilés possible » (*ferramenta quam optima et acutissima*) utilisés pour tailler la vigne (COL. *Arb.* 9, 1).

<sup>3169</sup> Os de lièvre (PLIN. *HN*, 28, 179), de cheval (PLIN. *HN*, 28, 181), de chien (PLIN. *HN*, 30, 21), de poule (PLIN. *HN*, 30, 26), de dragon marin (PLIN. *HN*, 32, 79), dent de couleuvre (PLIN. *HN*, 32, 82).

<sup>3170</sup> COL. *Rust.* 5, 9.

<sup>3171</sup> PLIN. *HN*, 18, 236 ; COL. *Rust.* 11, 92.

<sup>3172</sup> Dans la même phrase, c'est par ailleurs un « clou de cuivre de Chypre aiguisé », *clauum Cypri aeris acutum*, qu'il indique de planter dans la gorge d'une tortue pour en extraire du sang. Ce sont les deux seuls emplois de l'adjectif pour qualifier un instrument. L'adjectif est par ailleurs attesté dans trois autres chapitres (c. 164, 165 et 177) pour décrire une plante, le « trèfle à feuille pointue », *trifolium acutum*, équivalent latin du nom que les Grecs lui donnent : *oxytriphylon* (sur la plante, cf. supra, p. 141 et suiv.).

<sup>3173</sup> PLIN. *HN*, 28, 179.

<sup>3174</sup> PLIN. *HN*, 28, 181.

<sup>3175</sup> Sans oublier la dimension magique de l'emploi fait de ces os – semblables, pour certains, à des dents. Cf. notamment PLIN. *HN*, 32, 82.

<sup>3176</sup> COL. 11, 2 ; PLIN. *HN*, 16, 230 ; 18, 236. Le substantif *manubrium*, attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Plaute, n'est que rarement usité (on en compte moins de trente occurrences entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

fabriquer (*facere*), soit qu'il faille en utiliser un déjà existant et l'« adapter » (*aptare*)<sup>3177</sup> à la lame. Le matériau privilégié (le « meilleur », *optimus*, d'après Columelle) est le bois (« de chêne vert », *iligneus*, « de charme », *carpineus*, ou « de frêne », *fraxineus*), ce qui explique notamment la pauvreté du matériau archéologique qui nous est parvenu. Celse mentionne quant à lui le « manche du scalpel » (*manubriolum scalpelli*)<sup>3178</sup>, utilisé pour « écarter » (*deducere, separare*) des tissus ou des veines, mais il ne donne jamais aucune information sur le manche en lui-même.

C'est également la propriété incisive de la tige que soulignent les textes à propos des différents forets utilisés pour trépaner le malade, lorsqu'ils en mentionnent l'extrémité pointue (*acutus mucro* chez Celse, ὄξυῦ/ἄκρον πέρας chez Galien, αἰχμή ou ἀκμή chez Oribase, tiré de Galien)<sup>3179</sup> ou mettent en garde contre le danger d'émousser l'instrument (*si copiosus est, aciem ferramenti hebetat*, « une trop grande quantité [d'huile] émousse le tranchant de l'instrument »)<sup>3180</sup>. Pour ce qui est du matériau utilisé, même le livre 8 du *De medicina* de Celse, qui nous fournit la description la plus complète de ce type d'instrument (formes et usages), ne nous en donne que des informations partielles : si le trépan (*modiolus*) est explicitement décrit comme un instrument de fer (*ferramentum*), rien n'est dit sur la tarière, dont l'on peut supposer qu'elle était faite du même matériau que celui dont était fait l'outil des artisans et paysans, dont seul Columelle précise qu'il s'agit d'un « outil de fer », *ferramentum*. Toutefois, aucun exemplaire de tarière médicale n'a pu être identifié<sup>3181</sup> et les seuls exemples de trépan qui nous sont parvenus sont faits non pas de fer, mais d'un alliage de cuivre<sup>3182</sup>. Quant aux indications des traités médicaux grecs, elles nous sont

et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère). Le terme *stiua*, *-ae*, attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et qui désigne spécifiquement un « manche de charue » n'est guère plus attesté ; occurrences entre le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère : VERG. *G.* 1, 171 ; CIC. *Scaur.* 25, 15 ; VARRO, *Ling.* 5, 31 ; OV. *Fast.* 4, 825 ; MET. 8, 218 ; COL. *Rust.* 1, 9 ; 5, 5 ; PLIN. *HN*, 18, 177.

<sup>3177</sup> Cette démarche, « adapter » quelque chose pour répondre à un besoin technique ou pratique, est constante (les exemples ne manquent pas) : Scribonius Largus « adapte » un morceau de cuir ou de roseau pour fabriquer du matériel de soin (cf. infra, note 3198), Columelle « adapte » la tarière utilisée pour greffer la vigne afin qu'elle ne brûle plus la plante.

<sup>3178</sup> CELS. 7, 6, 4 ; 7, 7, 3 ; 7, 19, 7 ; 7, 22, 2. Le diminutif *manubriolum* n'est attesté que chez lui. D'après LANGSLOW 2000, p. 329, ce diminutif a le même sens que *manubrium*. Cf. BLIQUEZ 2015, p. 77, où il rapproche *manubriolum* du grec λαβή, « manche », et de son diminutif λαβίδιον ; p. 80, où il met en regard CELS. 7, 19, 7 et ORIB. *Coll.* 45, 6 (tiré d'Héliodore) ; p. 84, où il fait la synthèse des usages faits, chez Celse, du *scalpellus*.

<sup>3179</sup> CELS. 8, 3, 1 ; GAL. *Meth. med. XIV* (= 10, 447 K) ; ORIB. *Coll.* 46, 11, 7 (tiré de Galien). Cf. BLIQUEZ 2015, p. 186. Pour comparaison, cf. CELS. 7, 7, 14d, où l'aiguille utilisée pour perforer (*forare*) l'œil dans l'opération de la cataracte doit être « suffisamment pointue pour percer, mais pas trop fine », *sic acuta ut foret, sed non nimium tenuis* (cf. supra, note 3078). Enfin, lorsque Ulysse et ses compagnons « transpercent » (*terebrare*) l'œil du cyclope, c'est une « arme pointue », *telum acutum*, qu'ils utilisent (cf. supra, note 2976).

<sup>3180</sup> CELS. 8, 3, 3.

<sup>3181</sup> BLIQUEZ 2015, p. 188. Quelques éléments pourraient peut-être avoir consisté des tarières médicales : JACKSON 2005, p. 108-109 (qui renvoie notamment à KÜNZL 1983 : figure 58, n° 9) et note 9, p. 119. Seuls des exemplaires plus tardifs et non médicaux de l'instrument ont pu être identifiés : cf. par exemple HALBOUT/PILET/VAUDOUR 1986 ; MAZIMANN 2012.

<sup>3182</sup> JACKSON 2005, p. 106-107 : « Although Celsus' use of the phrase *modiolus ferramentum* suggests that the crown trepan was an iron instrument, the only recognised certain surviving examples to date, those from Bingen, are of copper alloy » (« Bien que l'utilisation par Celse de l'expression *modiolus ferramentum* suggère que le trépan-couronne était un instrument en fer, les seuls exemples reconnus qui subsistent à ce jour, ceux de Bingen, sont en alliage de cuivre »). Cf. également GAITZSCH 1981 : instrument datant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, découvert à Niederbieber et conservé au musée de Bonn, qui peut être identifié comme le *modiolus* décrit par Celse. Pour une synthèse récente des forets médicaux mis au jour (IV<sup>e</sup> siècle avant-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) : JACKSON 2005, p. 104-106 ; BLIQUEZ 2015, p. 188-189. Pour une histoire de

essentiellement apportées par les dénominations (τρύπανον, χονίκον, πρίων...) et les qualificatifs (λεπτόν, σμικρόν, ἀβάπτιστον) donnés aux instruments ; elles portent sur leurs formes et leurs dimensions<sup>3183</sup>. Oribase (tiré de Galien) est le seul, à notre connaissance, à mentionner le « manche » (λάβη) d'un des instruments utilisés pendant la trépanation ; il ne s'agit ni de la tarière, ni du trépan, mais des ciseaux (έκκοπεύς<sup>3184</sup>) utilisés au moment de l'« excision », έκκοπή, pour briser les fragments d'os qui séparent les trous percés autour de la lésion. L'une des aides présentes au côté du médecin pendant l'opération doit maintenir fermement le manche de l'instrument, dont l'extrémité tranchante (άκμή) a été préalablement glissée dans l'un des trous percés par la tarière, tandis que le médecin frappe dessus avec un maillet (σφυρίον) pour faire sauter la portion d'os le séparant du trou voisin. Aucun commentaire n'est fait sur la nature du manche en question.

Les aiguilles (*acus*) utilisées pour recoudre les bords d'une plaie ne sont pas davantage mentionnées chez Scribonius Largus. Celse lui-même ne donne que de rares informations sur l'objet, dans des contextes qui ne concernent d'ailleurs que rarement le geste de suture<sup>3185</sup>. Pour ce qui est de la gastraphie, nous savons seulement le nombre d'aiguilles dont le médecin avait besoin, d'après lui, pour recoudre son patient (deux)<sup>3186</sup>. Nous apprenons par ailleurs dans un chapitre sur les soins oculaires, où l'aiguille n'est pas utilisée pour suturer, mais pour percer les tuniques oculaires, de quel matériau elle était faite et, de manière très vague, quelle était sa dimension : *tenuis acus ferrea*, « une fine aiguille de fer »<sup>3187</sup>.

Scribonius Largus ne donne pas plus de détails sur les instruments utilisés au cours des interventions chirurgicales que sur les interventions en elles-mêmes. Lorsqu'il est question de l'un ou l'autre geste d'incision, les formules adoptent toutes une tournure négative : *sine...*, *coacta ad...*, *timidus ad...* Quant à la trépanation et à la suture de l'estomac, leur mention n'est faite qu'en passant.

Seuls trois instruments tranchants sont mentionnés dans les *Compositiones* : le *forceps*, « ciseau », le *scalprum medicinale*, « bistouri médical » et le *cultellus*, « couteau »<sup>3188</sup>. Trois autres instruments impliquent *a priori* un geste chirurgical de la part du médecin : le *forfex*, « pince », le *cauterium*, « cautère » et le *ferrum*, « fer »<sup>3189</sup>. *Ferrum* désigne ici, comme *cauterium*, une forme de cautère. Si *ferrum*, terme général, peut tout aussi

---

l'*instrumentum* relatif à la trépanation : KIRKUP 2003. Sur la première découverte d'un cas de forage crânien de l'âge classique : FORNOCIARI/MEZZETTI/ROSELLI 1989-990.

<sup>3183</sup> Cf. BLIQUEZ 2015, p. 186 pour leurs différents noms et p. 188, sur leurs différentes dimensions possibles.

<sup>3184</sup> ORIB. *Coll.* 46, 11, 17-22 (tiré de Galien). Cf. BLIQUEZ 2015, p. 192.

<sup>3185</sup> Sur ce manque d'informations : WITT 2009, p. 113-114.

<sup>3186</sup> C'est également le seul type d'information que nous trouvons sur la *fibula* : *iniciendae duae fibulae sunt*, « on doit insérer deux épingles de sûreté » (7, 19, 5). Nous conservons ici l'interprétation de T. Lederer (WGB 2016), qui traduit *fibula* par « Sicherheitsnadel » (W. G. Spencer traduit, quant à lui, par « pin »), mais BLIQUEZ 2015, p. 301 pense qu'il s'agit plutôt d'un « point ou d'un nœud chirurgical » (« a surgical stitch or knot »).

<sup>3187</sup> CELS. 7, 7, 8b (JACKSON 1994, p. 177). Et en 7, 7, 14d, l'aiguille ne doit pas être « trop fine » (*nimum tenuis*). Pour le matériau archéologique : JACKSON 1994, p. 176 ; BLIQUEZ 2015, p. 12 ; fig. 20, p. 394 ; fig. 29-30, p. 399-400 ; fig. 42, p. 407 ; fig. 83, p. 433 ; fig. 89, p. 437 ; WITT 2009, p. 110-113. Sur les aiguilles à cataracte : FEUGERE/KÜNZL/WEISSER 1985 ; sur les aiguilles hors contexte médical, notamment : CARANCINI 1975 ; HEYNOWSKI 2017.

<sup>3188</sup> Le « ciseau », *forceps* : SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57 ; le « bistouri médical », *scalprum medicinale* : SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61 ; le « couteau », *cultellus* : SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79.

<sup>3189</sup> La « pince », *forfex* : SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61 ; le « cautère », *cauterium* : SCRIB. LARG. 114, 1, p. 109 et 240, p. 192 (*bis*) ; le « fer », *ferrum* : SCRIB. LARG. *epis.* 2, p. 2 ; i. 229, p. 29 ; 42, 1, p. 54 ; 132, p. 121 ; 146, p. 129 ; 228, 1, p. 186 et 230, 1, p. 188.

bien désigner, par synecdoque, selon le contexte et l'usage, un cautère ou un scalpel<sup>3190</sup>, *cauterium* (καυτήριον), est nommé ainsi pour son action cautérisante (καίω)<sup>3191</sup>. De la même manière, le substantif *scalprum* tient son nom de son usage, à savoir découper, inciser (*scalpo*)<sup>3192</sup>; il désigne à l'origine tout type d'objet tranchant, ce qui explique qu'il soit accompagné chez Scribonius Largus du qualificatif *medicinale*<sup>3193</sup>. Les noms *forceps*, *forfex*<sup>3194</sup> et *cultellus*<sup>3195</sup> qualifient quant à eux des outils du quotidien dont l'usage, pas uniquement restreint au domaine médical, est bien attesté dans la thérapeutique antique<sup>3196</sup>.

Aucun de ces instruments n'implique jamais de geste chirurgical : les ciseaux sont utilisés pour découper un morceau d'éponge qui doit être introduit dans la narine pour arrêter un saignement et le couteau sert à « racler » (*radere*) la racine d'une plante, le *symphytum*<sup>3197</sup>, donnée en mastication contre l'hémorragie de la trachée-artère, du poumon ou de la poitrine. Ce sont les deux seuls passages où les deux instruments sont explicitement nommés. Leur usage reste par ailleurs implicite, lorsqu'il s'agit, par exemple, de découper (*circumsecare*) un morceau de cuir utilisé en guise de pansement<sup>3198</sup>, de « couper » (*diuidere*) des cornes de cerfs en forme de bâtonnets<sup>3199</sup>, de « râper, racler » (*radere*) un ingrédient<sup>3200</sup> ou de « raser » (*radere*) une partie du cuir chevelu<sup>3201</sup>. Dans ces passages, le verbe seul indique l'utilisation de l'un ou l'autre des instruments. Dans le cas de la pince, du cautère et du fer, leur mention

<sup>3190</sup> Pour *ferrum*, « scalpel » : BLIQUEZ 2015, p. 72-84. Chez Scribonius Largus, il est également fait mention d'un *aes (acutum)*, « bronze, cuivre (aiguisé) », pour désigner un « couteau » (SCRIB. LARG. 16, 1, p. 39).

<sup>3191</sup> Sur *cauterium*, cf. supra, p. 258 (et suiv.).

<sup>3192</sup> DELL, s.u. *scalpo*, « graver, tailler, inciser ». Le substantif *scalprum*, attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Caton (*Agr.* 42, qui l'utilise pour greffer les figues) et dans les *Satires* de Lucilius (11, 432-435), n'est que très rarement usité avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; nous n'en connaissons qu'une occurrence au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (*HOR. Sat.* 2, 3). C'est au I<sup>er</sup> siècle de notre ère que le terme est le plus fréquemment attesté : nous en relevons plus de vingt occurrences, chez Tite-Live, Celse, Columelle, Scribonius Largus, Pline l'Ancien et Sénèque. Le contexte n'est pas systématiquement médical.

<sup>3193</sup> Tite-Live, par exemple, parle d'un *fabrile scalprum*, « ciseau de menuisier » (LIVY, *Epit.* 27, 49, 1). Cf. également note 3029, à propos de la trépanation chez Chiron, la mention de la *terebra medicinalis*, « tarière médicale ».

<sup>3194</sup> DELL, s.u. *forceps* et *forfex*. GITTON-RIPOLL 2016b, p. 81 : « la forme *forfex*, qui signifie au départ “ciseaux”, a été confondue avec *forceps*, “pinces”, chez de nombreux auteurs » ; notice lexicale de V. Gitton-Ripoll sur *forceps/forfex*, dans *Metalla* (cf. supra notes 1973, 1993 et 2042) ; BLIQUEZ 2015, p. 240 : cf. LUCIL. 11, 432-435 (Charisius, ap. G.L., 94, 21 K) *Forfices et forcipes quidam distinguunt...Lucilius etiam medicorum forcipes dicit libro XI — scalprorum forcipiumque milia uiginti*, « certains font la distinction entre ciseaux et pinces... Lucilius, dans le livre XI, mentionne même des ciseaux de chirurgiens — vingt mille couteaux et tenailles ». *Forceps* est attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mais c'est au I<sup>er</sup> siècle de notre ère qu'il commence à être plus fréquemment utilisé. De même, les attestations de *forfex*, employé à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. seulement et dans une unique occurrence (VITR. 10, 2), sont légèrement plus nombreuses au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (on le trouve chez Celse, Pline l'Ancien et Columelle).

<sup>3195</sup> DELL, s.u. *culter*, « toute espèce de couteau ; rasoir. En particulier, coutre de la charrue ».

<sup>3196</sup> Y compris dans les textes non médicaux et dès ses premières attestations, concernant *forceps* : Lucilius mentionne par exemple des *medicorum forcipes* (cf. note précédente) ; dans l'*Énéide*, l'instrument est utilisé pour extraire un projectile (VERG. *Aen.* 12, 404 : *tenaci forcipe*, « avec une pince mordante »).

<sup>3197</sup> Sur le nom *symphytum*, cf. [chapitre de la thèse qui lui est consacré].

<sup>3198</sup> Cf. supra, note 2798.

<sup>3199</sup> Cf. supra, note 2938.

<sup>3200</sup> Du vert-de-gris : SCRIB. LARG. 34, p. 50 ; 213, 1, p. 167 ; 206, 1, p. 168. De la racine de fougère (utilisée comme purgatif) : SCRIB. LARG. 136, 2, p. 124. Un mélange de cire et de résine : SCRIB. LARG. 241, p. 193 (emplâtre cicatrisant) ; 258, 2, p. 201 (cataplasme émollient). Un cérat composé de cire, de résine grillée et de myrte : SCRIB. LARG. 242, p. 193 (le cérat, froid, est râpé et mélangé à de la cadmie et de la chalcite, le mélange obtenu formant un emplâtre cicatrisant appelé *diacadmias*. Sur *diacadmias*, cf. §Diacadmias).

<sup>3201</sup> SCRIB. LARG. 10, 1, p. 37 ; 206, 3, p. 169. Geste qui intervient avant fomentation ou application d'un soin.



n'est faite que pour mieux souligner l'efficacité du traitement que propose Scribonius Largus et par conséquent l'inutilité de l'instrument :

*ad dentium dolorem quamuis plurimi dicant forfices remedium esse, multa tamen citra hanc necessitatem scio produisse,*

« pour les maux de dents, bien qu'ils soient très nombreux à affirmer que la pince est le remède, je connais toutefois beaucoup de traitements qui ont été bénéfiques avant d'en arriver à cette nécessité<sup>3202</sup>. »

Inutile, encore, d'utiliser le cautère<sup>3203</sup>. Quant au fer (*ferrum*), Scribonius Largus précise à trois reprises qu'il est inutile d'y recourir dans le soin des abcès et des excroissances : *sine ferro aperire/compescere/tollere*<sup>3204</sup>. Il conseille même un emplâtre qui remplit le même office qu'un instrument tranchant, avec la supériorité de le faire « sans danger », *sine periculo* :

*Vuam nimis iacentem sine periculo per auriscalpium lana inuolutum perunctam ex parte, qua tollenda est, amputat.*

« Il coupe sans risque la lurette trop affaissée, quand on l'a bien enduite, à l'aide d'une sonde à oreille entourée de laine, sur la partie à supprimer<sup>3205</sup>. »

Il utilise en revanche le fer dans deux recettes, mais là encore sans que l'instrument soit en contact direct avec le malade. Il s'agit, dans les deux cas, de plonger le « fer brûlant » (*ferrum candens*)<sup>3206</sup> dans de l'eau que l'on donne ensuite à boire aux hydropiques ou aux malades souffrant de la vessie, pour retrouver les bienfaits des sources chaudes :

*hoc ego traxi ab aquis calidis quae sunt in Tuscia ferratae et mirifice remediunt uesicae uitia – appellantur itaque uesicariae,*

« j'ai tiré ce remède des eaux chaudes ferrugineuses qui se trouvent en Érutrie et qui guérissent de façon prodigieuse les maladies de la vessie – c'est pourquoi on les appelle « uésicaires »<sup>3207</sup>. »

Seul le « bistouri médical » (*scalprum medicinale*) est utilisé en contact direct avec le malade pour le soigner. Aucune incision toutefois n'est pratiquée ; l'intervention, qui se fait, dit-on, « sans aucune douleur » (*sine ullo fit dolore*) et qui consiste à soigner une carie sans arracher la dent, est même présentée comme l'un de ces nombreux traitements qui permettent, d'après Scribonius Largus, d'éviter d'utiliser la pince :

*itaque cum etiam exesus est aliqua ex parte, eum non suadeo protinus tollendum, sed excidendum scalpro medicinali qua cautatus est, quod sine ullo fit dolore,*

<sup>3202</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61.

<sup>3203</sup> Pour les références des deux recettes dans lesquelles l'instrument est mentionné, cf. supra, notes 2713 et 2714 ; BLIQUEZ 2015, p. 158 : « The tendency to resort to the cautery as a last measure can be seen in a number of authors, Celsus in particular » (« La tendance à recourir au cautère en dernier recours se retrouve chez un certain nombre d'auteurs, notamment chez Celse »).

<sup>3204</sup> *Aperire* : SCRIB. LARG. i. 229, p. 29 ; *compescere* SCRIB. LARG. 42, 1, p. 54 ; *tollere* : SCRIB. LARG. 228, 1, p. 186.

<sup>3205</sup> SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188. Dans ce chapitre, c'est la seule attestation du verbe *amputare* et le seul emploi du substantif *periculum* (attesté en tout sept fois dans le traité) avec le sens de « risque ». Dans les autres cas, il désigne le « danger » dont le patient est délivré grâce à tel traitement.

<sup>3206</sup> SCRIB. LARG. 132, p. 121 et 146, p. 129.

<sup>3207</sup> SCRIB. LARG. 146, p. 129-130. Sur *uesicaria*, cf. supra, p. 182 (et suiv.).

« c'est pourquoi même quand une dent est en partie cariée, je conseille de ne pas l'arracher tout de suite, mais de la creuser avec un bistouri médical à l'endroit de la cavité, ce qui se fait sans aucune douleur<sup>3208</sup>. »

\*

Tous les gestes chirurgicaux ne sont pas traités avec une attention égale dans les *Compositiones* : les gestes d'application des emplâtres sont décrits avec soin ; quant aux gestes invasifs, Scribonius Largus se contente de les mentionner, contrairement à Celse, qui nous en livre des descriptions détaillées. Les *Compositiones* en effet ne s'adressent pas au même public que le *De medicina* de Celse, c'est-à-dire un public de spécialistes : elles ont été écrites « dans une visée pratique, peut-être pour renouer avec la tradition bien romaine, illustrée par Caton l'Ancien, de se soigner, soi et sa famille, à la maison »<sup>3209</sup>. Inutile, donc, de décrire des gestes techniques potentiellement dangereux que seul un médecin est en mesure de maîtriser et de pratiquer : l'intérêt du recueil se porte, dans ce domaine, sur les moyens de favoriser la cicatrisation d'une plaie et d'apaiser les douleurs liées à l'intervention chirurgicale.

La question de la douleur physique de l'acte chirurgical est, chez Scribonius Largus, l'un des critères qui entrent en jeu dans le choix d'une méthode thérapeutique plus douce, médicamenteuse<sup>3210</sup>. Scribonius Largus est bien conscient de l'appréhension, voire de la terreur, que l'opération chirurgicale suscite chez le malade, auquel il est bien attentif : c'est au patient qui « redoute une opération » (*timidus ad sectionem*) qu'il destine spécifiquement l'une de ses compositions<sup>3211</sup>. À cet égard, son traité constitue un témoignage essentiel de l'attitude du médecin face aux peurs du malade. C'est d'ailleurs au I<sup>er</sup> siècle de notre ère que les textes nous livrent le plus de renseignements sur la question de la douleur liée à l'acte chirurgical : en effet, si celle-ci est « peu évoquée dans le Corpus hippocratique », elle « est l'objet d'une attention particulière de la part de Celse, qui recommande de la réduire dans toute la mesure du possible »<sup>3212</sup>. Nous trouvons même, chez Pline l'Ancien<sup>3213</sup> et Dioscoride<sup>3214</sup>, des mentions de formes d'« anesthésies » chirurgicales, ou tout du moins de pratiques de détournement de la douleur ; même si celle-ci n'était sans doute pas

<sup>3208</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61.

<sup>3209</sup> JOUANNA-BOUCHET 2016, introduction, p. L.

<sup>3210</sup> Sur la question de la douleur liée à cette méthode thérapeutique : COURTIL 2017, p. 147-154 ; c'est l'une des très rares publications qui approfondisse le sujet. Voir également CAVENAILE 2001 ; HARRIS 2018, p. 76-79. Plus généralement, les études sur la douleur portent soit sur un auteur ou un corpus en particulier : BYL 1992a (corpus hippocratique), VILLARD 2006 (corpus hippocratique), GAUTHERIE 2014 et 2017, p. 351-386 (Celse), soit sur le domaine pharmacologique (BONET 2003 ; 2014) ; soit sur la thérapeutique en général : BOUDON-MILLOT 2018 ; soit sur la douleur pathologique et les méthodes mises en œuvre pour les apaiser, comme c'est par exemple le cas, concernant les *Compositiones*, de BUONOPANE 2014.

<sup>3211</sup> Cf. supra, note 2906, p. 277. Est-ce que Scribonius Largus veut dire que tous les patients ne se montraient pas *timidi* face à l'opération ? Certains d'entre eux se soumettaient-ils plus volontiers à une opération ? Sur la peur éprouvée par le patient, par exemple : BOEHM 2015 (corpus galénique).

<sup>3212</sup> COURTIL 2017, p. 148 (voir les notes 28 et 29 pour les références aux textes d'Hippocrate et de Celse). Celse donne même un nom à certaines de ces douleurs chirurgicales : *tormentum*, « torture ». En effet, « dans l'imaginaire romain, l'opération chirurgicale n'est pas très éloignée de la séance de torture » (COURTIL 2017, p. 148 ; voir note 33, pour les références de *tormentum* chez Celse).

<sup>3213</sup> Cf. supra, note 2919, p. 279 (boisson de mandragore).

<sup>3214</sup> DIOSC. 5, 140 (onction à base de pierre de Memphis). D'après HARRIS 2018, p. 78, Dioscoride est le premier auteur chez qui le terme ἀναισθησία, *anesthesia*, désigne l'insensibilité pendant une opération.

véritablement utilisée dans le cadre d'une opération chirurgicale, leur témoignage atteste de la conscience que les Anciens avaient de ce problème<sup>3215</sup>.

La comparaison des textes médicaux avec les textes techniques non médicaux est indispensable pour cerner le plus justement possible la réalité des gestes que pratiquait le médecin. Les points communs entre le domaine médical et les autres domaines techniques (agriculture, arboriculture, viticulture et artisanat) sont très instructifs : non seulement la médecine leur emprunte leurs outils – qu'elle adapte, si besoin, au geste thérapeutique-, leurs pratiques et leurs techniques, mais ceux-ci, de leur côté, empruntent à la médecine son vocabulaire anatomique (les plantes ont une « peau », *cutis*, des « pieds », *pedes*, des « jambes », *crura*, des « os », *ossa*, et de la « moelle », *medulla*)<sup>3216</sup>, pathologique (les arbres portent des « cicatrices », *cicatrices*) et thérapeutique (l'écusson inséré sous l'écorce d'un arbre est qualifié d'« emplâtre », *emplastrum*, et l'eau versée sur la moutarde la « purge », *exsanire*, de ses saletés). Aiguilles (*acus*), tarières (*terebra*, τρύπανον), ciseaux (*forfex*, *forceps*), couteaux (*cultellus*, *aes*), scalpel (*scalpellum*) ou tout objet tranchant (*ferrum*, *ferramenta*, σιδήριον, *scalprum*) : l'*instrumentum* est le même pour le travail de la terre, des plantes et du bois que pour le soin des hommes, des chevaux et des bœufs.

\*

Un certain nombre de gestes thérapeutiques pratiqués par le médecin, moins invasifs et, à cet égard, sans doute moins redoutés par le malade, participent de l'administration d'un remède sous différents états, liquide, solide, gazeux, et par divers moyens, à la main ou à l'aide d'instruments.

## 2. 2. Les gestes non invasifs avec instruments

### 2. 2. a. Les gestes non invasifs externes : bandages, ligatures

Parmi les gestes non invasifs mentionnés dans le recueil, certains consistent à pratiquer des bandages et des ligatures à l'aide de matières souples, bandes ou liens – fibres, fils, lacets...<sup>3217</sup> Dans les *Compositiones*, six termes, issus de trois familles sémantiques, désignent cette forme de geste. Il s'agit de trois composés du verbe *ligare*, « lier »<sup>3218</sup> : le verbe *alligare*, « faire un bandage », son dérivé nominal, *alligatura*, « action de faire un bandage », et le verbe *inligare*, « lier, attacher » ; de deux composés du verbe *stringere*, « étreindre, serrer, resserrer, lier »<sup>3219</sup> : le verbe *constringere*, « lier ensemble étroitement », et son dérivé nominal *constrictio*, « action de lier » ; et d'un composé du verbe *uoluere*, « rouler » : le verbe *inuoluere*, « enrrouler, envelopper »<sup>3220</sup>.

Les gestes que désignent ces verbes ne sont pas systématiquement thérapeutiques : certains sont des gestes de préparation – du matériel ou du médicament- qui précèdent

<sup>3215</sup> WITT 2009, note 235, p. 117 ; HARRIS 2018, p. 76-79. Elle est également mentionnée par le philosophe Crantor (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et par Isidore de Séville (début du VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.), mais ce sont les quatre seuls auteurs chez qui il en soit question.

<sup>3216</sup> Cf. BRETIN-CHABROL 2012, p. 82-96.

<sup>3217</sup> La bibliographie est étonnamment restreinte sur le sujet. Sur les bandages : BOEHM 2013 ; GAIDE 2001 ; sur le garrot : LIOUX 2015.

<sup>3218</sup> DELL, s.u. *ligo*. Nous n'avons, dans les *Compositiones*, aucune attestation ni de *ligare*, ni de composés tels que *deligare* ou *religere*, que l'on trouve par ailleurs.

<sup>3219</sup> DELL, s.u. *stringo*.

<sup>3220</sup> DELL, s.u. *uoluo*.

l'administration du remède. Le verbe *inuoluere*, attesté quatre fois dans le recueil, désigne le geste que fait le médecin pour entourer une sonde – sonde de fortune, tel un bout de roseau, ou instrument spécialisé, comme une sonde à oreille- d'une matière molle – lin ou laine- avant de l'introduire dans l'orifice nasal ou auriculaire du malade<sup>3221</sup>. Quant aux verbes *alligare* et *illigare*, ils ont tous les deux des emplois analogues : lorsqu'il n'est pas thérapeutique, le geste consiste soit à enfermer le remède dans un récipient ou un morceau de tissu<sup>3222</sup>, soit à l'attacher à la partie du corps à soigner<sup>3223</sup>.

Dans quelques plus rares passages, le geste est thérapeutique. C'est ce que désignent les composés de *ligare* et *stringere* : *alligare/alligatura* et *constringere/constrictio*. Nous n'avons pas trouvé d'attestations des substantifs, que Scribonius Largus n'emploie qu'une seule fois dans son recueil, avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère : dans quel contexte les gestes qu'ils désignent sont-ils précisément employés et quels éléments permettent de les distinguer l'un de l'autre ?

### *Adligatura*

Le premier de ces gestes à être mentionné, *alligatura*, est relatif à l'application d'un emplâtre. Il est signalé dans l'index :

*Emplastrum nigrum Aristi chirurgi ad uulnera recentia punctusque musculorum neruorumque, ad luxum, contusum, praecipue cum ossa fracta sunt artuum : sine alligatura enim dimidio celerius sanat.*

« Emplâtre noir du chirurgien Aristos pour les blessures récentes et les lésions des nerfs et des muscles, pour la luxation, la contusion, et particulièrement en cas de fracture des os des membres : sans **ligature**, en effet, il guérit deux fois plus vite<sup>3224</sup> »,

et dans la recette de l'emplâtre :

*Emplastrum nigrum Aristi chirurgi facit ad omne recens uulnus mirifice, ad punctus musculorum et ad musculorum, item ad contusum, luxum, praecipue ad ossa fracta. Sine alligatura enim interdum dimidio celerius sanat ea et sine dolore seruat, iungit sinum.*

« L'emplâtre noir du chirurgien Aristos a une efficacité prodigieuse pour toute blessure récente, pour les lésions des nerfs et des muscles, de même pour la contusion, la luxation,

<sup>3221</sup> SCRIB. LARG. 42, 3, p. 58 : *inuoluere ex fasciola tenui linteae quasi instita*, « emmailloter [le roseau] d'un fin ruban de lin comme si c'était une bande » ; SCRIB. LARG. 56, p. 62 : *auriscalpium lana molli inuoluitur*, « on entoure une sonde à oreille de laine douce » ; SCRIB. LARG. 180, 2, p. 150 : *eorumque pedes adsidue fricentur manibus siccis aut linteis aspero inuolutis*, « leur frictionner continuellement les pieds avec des mains sèches ou entourées d'une étoffe de lin rêche » ; SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188 : *(perungere) per auriscalpium lana inuolutum peruncatam*, « (enduire) à l'aide d'une sonde à oreille entourée de laine ».

<sup>3222</sup> La préparation est placée dans un récipient pour être conservée (SCRIB. LARG. 80, p. 77 : *in plumbea pyxide clusi, quam diebus quadraginta diligenter alligatam oportet habere*, « enfermés dans une boîte en plomb qu'il faut garder soigneusement liée pendant quarante jours » ; 270, p. 210 : *oportet autem uas bene clausum et alligatum die bis soluere*, « mais il faut ouvrir deux fois par jour le récipient qu'on a bien obturé et ficelé ») ou dans un morceau de tissu pour être administrée au malade (SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61 : *eiusdem semen linteolo spisso inligatum*, « la graine [de jusquiame] enfermée dans un petit morceau de toile épaisse qu'on lie » est mise à bouillir et posée sur la dent).

<sup>3223</sup> Le remède est préalablement placé dans un morceau de tissu et porté en amulette. Avec *alligare*, SCRIB. LARG. i. 172, p. 22 : *ad idem remedium quod brachio alligatur*, « pour le même mal, un remède qui est attaché au bras » ; 171, 2, p. 144 : *remedium brachio sinistro alligatum*, « son remède, lié au bras gauche ». Avec *illigare*, SCRIB. LARG. 163, 2, p. 141 : *ita illigatas habere*, « porter [les plantes] en amulette ».

<sup>3224</sup> SCRIB. LARG. i. 209, p. 27.

et en particulier pour les fractures. Car sans **bandage**, il les guérit parfois deux fois plus vite, préserve de la douleur, et ferme le creux<sup>3225</sup>. »

La mention de ce geste est faite, comme pour les gestes d'incisions<sup>3226</sup>, dans la recette d'un emplâtre chirurgical dont l'application suffit à elle seule à guérir le malade. Si, dans le cas des incisions, la préférence pour l'emplâtre répondait implicitement au souci du médecin d'épargner au malade des peurs et des souffrances inutiles – celles du fer-, le choix d'une application externe *sine alligatura* se justifie ici par le temps de guérison, *remediatio*, plus rapide, d'après les *Compositiones*, en l'absence d'« attache », de « lien ». Mais que Scribonius Largus entend-il exactement par *sine alligatura* ? Quel type de geste le substantif désigne-t-il et dans quel but – immobiliser le membre mal en point ou assujettir l'emplâtre – est-il pratiqué ?

Le terme *alligatura*, « action de faire un bandage », est un terme rare : nous n'en connaissons aucune attestation dans les ouvrages latins antérieurs au recueil et sa postérité se limite à quelques occurrences chez Columelle (domaine de la viticulture)<sup>3227</sup>, Chiron et Végèce (contexte thérapeutique)<sup>3228</sup>. Scribonius Largus ne donne aucune information sur l'*alligatura*, dans la mesure, sans doute, où il n'en a pas l'utilité. Le seul indice que nous trouvons sur ce geste se situe dans une recette « pour les malades qui souffrent de la rate », *ad lienosos*, dans laquelle Scribonius Largus indique comment appliquer le médicament sur la zone douloureuse :

*In panno inlitum medicamentum imponitur, fascia quam longissima alligatur uel pluribus in unum commissis, quo tardius soluat.*

« On fait une application du médicament étalé sur un morceau d'étoffe, on le fixe avec une bande la plus longue possible, ou avec plusieurs reliées ensemble, afin qu'il se détache plus lentement<sup>3229</sup>. »

Aucun doute n'est possible, dans ce passage, sur la nature du geste – assujettir la préparation – et sa visée thérapeutique – permettre au principe actif d'agir plus longtemps. Un élément nouveau nous est par ailleurs donné, celui du matériel utilisé pour procéder au geste, c'est-à-dire une « bande », *fascia*. L'objet n'est mentionné qu'à trois reprises dans le traité<sup>3230</sup>, mais sa fonction est systématiquement la même, que le médecin y ait recours ou non : dans la recette d'une préparation destinée à soigner les blessures bénignes, si Scribonius Largus précise que l'emplâtre « adhère sans qu'une bande soit nécessaire », *haeret ut fascia non sit opus*<sup>3231</sup>, il nous signale toutefois par là l'usage pour lequel aurait été utilisée la bande, c'est-à-dire « faire adhérer », *haerere*, le médicament. Scribonius Largus nous donne, en plus de cette information sur la nature de l'instrument utilisé, une indication sur la longueur de la bande, que le médecin doit choisir « la plus longue possible », sans doute pour lui permettre d'effectuer un certain nombre de tours. Il ne dit rien, en revanche, sur la technique à suivre pour l'enrouler autour de la partie malade : les tours de la bande doivent-ils se superposer ou

<sup>3225</sup> SCRIB. LARG. 209, 1, p. 173.

<sup>3226</sup> Cf. supra, note 2925, p. 280.

<sup>3227</sup> Cf. infra, note 3238, p. 321.

<sup>3228</sup> VEG. 2, 51. Chez Chiron, le terme est attesté une dizaine de fois.

<sup>3229</sup> SCRIB. LARG. 131, p. 121. C'est la seule occurrence, dans le traité, du verbe *alligare* pour désigner un geste thérapeutique.

<sup>3230</sup> SCRIB. LARG. i. 214, p. 28 ; 131, p. 121 ; 214, 2, p. 178.

<sup>3231</sup> SCRIB. LARG. 214, 2, p. 178. Dans l'index (SCRIB. LARG. i. 214, p. 28), Scribonius Largus indique simplement que l'emplâtre « ne nécessite pas de bande ni de laine en suint ; [qu'] il ne tombe pas au bain ou dans la baignoire » (*fasciam, lanam sucidam non desiderat ; in balneo aut solio non excidit*) sans préciser par aucun verbe (*alligare, haerere...*) l'usage ou la fonction pour laquelle ce matériel aurait été utilisé.

ne se recouvrent-ils que partiellement<sup>3232</sup> ? À quel point la serrer ? Combien de tours effectuer et dans quel sens – de haut en bas ou de bas en haut- ?

Les agronomes n'apportent pas davantage de réponses à ces questions. Pourtant, ce type de geste constitue une étape essentielle dans le soin des plantes, qu'il s'agisse de les palisser<sup>3233</sup> ou de les greffer<sup>3234</sup>. Quelques indications portent sur le matériau utilisé en guise de lien, généralement d'origine végétale – osier, feuilles...-, mais elles sont rares<sup>3235</sup>. Tout juste précisent-ils de « ne pas (trop) serrer » le lien avec lequel palisser la vigne<sup>3236</sup>. Seule une description plus détaillée de la greffe de la vigne par Columelle, passage dans lequel est mentionnée l'*alligatura*, nous apporte plus d'informations sur ce type de geste, que désignent différents verbes issus de la famille lexicale de *ligare* :

*Quidquid inserueris, uimine <uel> ulmi diligenter libro ligato, luto subacto paleato oblinito plagam et alligato, ne aqua uentusue penetrare possit ; deinde supra lutum muscum imponito et ita deligato*<sup>3237</sup> : ea res praebet humorem nec inarescere sinit. Infra insitionem et *adligaturam* falce acuta leuiter uulnerato ex utraque parte, ut ex his potius plagis humor defluat quam ex insitione ipsa abundet : nocet enim nimius humor, nec patitur surculos insertos comprehendere.

« Après la mise en place de tout greffon, **ligaturez** soigneusement avec de l'osier <ou> du liber d'orme, enduisez la coupe d'un mastic pétri avec de la paille et **ligaturez** pour que l'eau ou l'air ne puisse pénétrer ; ensuite recouvrez le mastic de mousse et **ficelez** : cela fournit de l'humidité et évite le dessèchement. Au-dessous de la greffe et de la **ligature**, avec une serpette affilée faites une légère entaille à la vigne de part et d'autre, pour que la sève coule de ces entailles plutôt que de noyer la greffe elle-même, car l'excès de sève est nuisible et empêche les greffons insérés de prendre<sup>3238</sup>. »

Contrairement aux tours de bandes mentionnés dans le chapitre 131 des *Compositiones*<sup>3239</sup>, effectués une seule fois autour de la compresse pour la maintenir en place, les gestes de ligature prescrits par Columelle sont au nombre de trois, chacun d'entre eux ayant une fonction particulière. Le premier de ces gestes, désigné par le verbe *ligare*, est effectué autour du greffon qui vient d'être mis en place, pour le maintenir à la vigne greffée. Le deuxième, désigné par le verbe *alligare*, est fait par-dessus un « mastic »<sup>3240</sup> appliqué sur le greffon

<sup>3232</sup> Sur les différentes techniques de bandage : NYSTEN 1845<sup>9</sup>, s.u. « bandage ».

<sup>3233</sup> Le verbe *alligare* est attesté chez CATO, *Agr.* 6, 4 ; 33, 1 ; 33, 4 ; 33, 5 et 49, 2 ; COL. *Rust.* 4, 13 ; 5, 6 ; 5, 26 et 11, 2 ; COL. *Arb.* 5, 5 ; 16, 4. Le palissage, que Columelle nomme *alligatio* (COL. *Rust.* 11, 2, 16), consiste à « fixer les branches et les rameaux d'un arbre fruitier, d'un arbrisseau, contre un mur, un treillage ou tout autre support, de manière à leur donner une direction parfaitement droite » (TLF, s.u. « palisser »). Le substantif *alligatio* n'est attesté qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et dans de rares occurrences – nous n'en connaissons que trois antérieures au traité de Columelle- : il désigne, concrètement, le lien utilisé pour faire une ligature (lien avec lequel nouer des roseaux en bottes, VITR. 7, 3, 2 ; ligatures chanvrées utilisées dans les canalisations VITR. 8, 6, 9 – cf. éd. L. Callebaut, CUF 1973, note 4, p. 181-182) et, au figuré, le lien moral qu'un serment noue entre deux personnes (HYG. *Astr.* 15). Columelle est le premier à employer le substantif dans le lexique viticole.

<sup>3234</sup> Pour le greffage, le verbe se trouve chez CAT. 40, 4 et 41, 4 ; COL. *Rust.* 4, 29 ; 5, 11 ; *Arb.* 8, 2-3 ; 26, 5-6.

<sup>3235</sup> Pour l'osier, voir par exemple CATO, *Agr.* 33, 5 (palissage) ; 40, 4 (greffage) ; pour les feuilles, voir par exemple CATO, *Agr.* 28, 3.

<sup>3236</sup> Par ex. CATO, *Agr.* 33, 1 : *alligatoque recte, dum ne nimium constringas*, « attachez [la vigne] correctement, sans trop serrer ». On trouve une indication analogue chez Columelle (COL. *Rust.* 5, 26).

<sup>3237</sup> Dans l'éd. Forster/Heffner (Loeb 1955), on a *reliatio*, « bind it round » (« attacher autour »).

<sup>3238</sup> COL. *Arb.* 8, 2-3 (c'est dans ce chapitre que Columelle mentionnait les deux types de tarières utilisées par les paysans : cf. supra, notes 2984 et 2992).

<sup>3239</sup> Cf. supra, note 3229.

<sup>3240</sup> Ce « mastic », *paleatum lutum*, est un mélange de « boue », *lutum*, et de « paille », *palea*. Ce syntagme n'est attesté qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez Columelle ; nous le trouvons dans de très rares occurrences,

ligaturé pour favoriser la cicatrisation de la plante et assurer le succès de la greffe<sup>3241</sup> ; ce geste vise non seulement à assujettir cette forme d'« emplâtre », mais également à le protéger, ainsi que le greffon, des attaques extérieures. Le dernier, désigné par le verbe *deligare*, sert à attacher la mousse, *muscum*, appliquée sur le tout pour le maintenir humide<sup>3242</sup>. Le substantif *alligatura*, dans ce contexte, semble alors renvoyer non pas uniquement à la deuxième ligature, mais à l'ensemble des ligatures effectuées autour du pied de vigne, et ne désigne pas le geste lui-même, mais le résultat obtenu. Les trois gestes, *ligare*, *alligare* et *deligare*, se font-ils tous au moyen de matières végétales telles que des brins d'osier, *uimen*, ou du liber d'orme, *ulmi liber*, explicitement mentionnés pour la première ligature ? Columelle ne le dit pas ici. On serait tenté de penser que le deuxième geste, effectué autour de la « blessure », *plaga*, après application de l'« emplâtre », consiste, comme au chapitre 131 des *Compositiones*, en tours de bandes, ou du moins de matières plus larges que de simples tiges et donc plus adaptées à son assujettissement<sup>3243</sup>, mais rien ne permet de l'affirmer. Columelle n'apporte par ailleurs aucun indice sur la technique à suivre pour telle ou telle ligature, qui permette de mieux saisir le geste médical mentionné chez Scribonius Largus. Le constat est le même dans le domaine médical : les occurrences du verbe *alligare* attestées avant les *Compositiones* avec un sens médical – elles sont rares<sup>3244</sup> – montrent que le geste a des visées thérapeutiques multiples, exigeant une plus ou moins grande finesse d'exécution, ligature de vaisseaux sanguins<sup>3245</sup>, bandage d'une blessure<sup>3246</sup>, immobilisation d'un membre mal en point<sup>3247</sup>, immobilisation d'un patient à opérer<sup>3248</sup>, et nécessitant donc un matériel de soin adapté à chaque situation, des larges bandes aux liens divers. Mais rien n'est dit sur la technique du geste – les auteurs, excepté Celse, ne s'adressent pas à des spécialistes- et rares sont ceux qui précisent la nature de l'instrument, mentionnant parfois l'utilisation de fil, *linum*<sup>3249</sup>, ou de bandes, *fasciae*<sup>3250</sup>.

---

notamment PLIN. *HN*, 17, 112 ; PALL. 4, 1, 2 (cf. *TLL s.u. paleatum*). Pour les gestes successifs, d'application (*oblinere*) et de ligature (*alligare*), voir par exemple CATO, *Agr.* 28, 2 : *oblinitoque fimo...et foliis alligato*, « enduisez de fumier, et liez avec des feuilles » ; 41, 1 : *haec omnia luto depsto oblinito, alligato integitoque ad eundem modum tamquam oleas*, « enduisez toutes les plaies de lut pétri, faites une ligature et recouvrez de la même façon que les oliviers ».

<sup>3241</sup> Sur la question de la cicatrisation, cf. supra, p. 307 (et suiv.).

<sup>3242</sup> S'il doit rester humide, le greffon doit également être protégé des intempéries et du soleil. PALL. 4, 1, 3 parle d'un « système de couverture », *tegumentum aliquid*.

<sup>3243</sup> Par exemple, les feuilles, chez Caton (cf. supra, note 3235).

<sup>3244</sup> CATO, *Agr.* 160 ; CIC. *Div.* 1, 123 ; *Tusc.* 2, 17 ; 2, 22 ; VARRO, *Ling.* 5 ; LIVY, *Epit.* 7, 24, 4 ; VAL. MAX. 6, 2, 7 ; CELS. 7, 30, 3b et 8, 10, 7o. Le *De medicina* est le seul traité médical dans lequel le terme est attesté avant les *Compositiones*.

<sup>3245</sup> CELS. 7, 30, 3b : *qua incisum est, acus debet inmitti infraque eam lino id capitulum alligari*, « une fois l'incision faite, il faut insérer une aiguille et attacher en dessous la petite tête [de la veine] avec un fil de lin ». Pour la ligature (vocabulaire et contexte) chez Celse : GAIDE 2003, p. 41.

<sup>3246</sup> *Vulnus* : CIC. *Tusc.* 2, 17 ; LIVY, *Epit.* 7, 24, 4. La partie du corps soignée est parfois précisée : l'« œil », *oculum*, CIC. *Div.* 1, 123 ; la « jambe », *crus*, VAL. MAX. 6, 2, 7 ; un « membre », *membrum*, CELS. 8, 10, 7o.

<sup>3247</sup> CATO, *Agr.* 160 et VARRO, *Ling.* 5, où il s'agit de fixer une sorte d'attelle le long d'un membre luxé ou fracturé. Chez Caton, le geste relève de pratiques magiques – le chapitre est consacré à la manière dont « guérir les luxations par des incantations », *luxum ut excantes*- et si le morceau de roseau appliqué le long du membre mal en point semble jouer le rôle d'une attelle, *ad luxum aut ad fracturam alliga*, « fixez-le par une ligature sur la luxation ou la fracture », il n'en constitue toutefois pas une à proprement parler (pour l'interprétation du geste chez Caton, cf. dans éd. R. Goujard, CUF 2018<sup>3</sup>, la note 2, p. 319). C'est en revanche ce que désignent les *serperastra* que Varron mentionne sans plus de précisions dans son traité sur *La Langue latine* : *pueris in geniculis alligent serperastra*, « ils fixent des attelles sur les genoux des enfants ».

<sup>3248</sup> CIC. *Tusc.* 2, 22.

<sup>3249</sup> CELS. 7, 30, 3b (cf. supra, note 3245) ; CHIR. 680 ; 682.

<sup>3250</sup> VAL. MAX. 6, 2, 7 : *cui candida fascia crus alligatum habenti*, « à Pompée, qui portait un bandage blanc sur sa jambe » ; PLIN. *HN*, 28, 76 : *inuenio et fascia mulieris alligato capite dolores minui*, « je trouve également

Les traités vétérinaires de Chiron et de Végèce ne se distinguent pas de leurs prédécesseurs : les informations que nous pouvons en tirer sont réduites au minimum. Le terme y désigne, comme chez Columelle, le résultat d'un geste, *religare, constringere*<sup>3251</sup>, et qualifie aussi bien un pansement, celui que l'on entoure par exemple autour de l'articulation de l'animal en cas d'éruption cutanée, *impetigo*<sup>3252</sup>, qu'une ligature, nouée soit sur une veine pour prévenir un écoulement de sang<sup>3253</sup>, soit – comme dans les *Compositiones* – autour d'une éponge, ici posée sur les yeux de l'animal, pour la maintenir en place<sup>3254</sup>.

En somme, si les textes nous donnent peu d'indices sur la technique du geste, ils nous apprennent quel type de matériel – forme (bandage ou ligature) et matière (lin, végétal...) – était utilisé et pour quels usages – immobiliser (une préparation, un membre) ou ligaturer (un vaisseau sanguin). Dans les *Compositiones*, la comparaison avec d'une part les passages de Caton et Varron qui mentionnent explicitement l'utilisation d'attelles (ce qui n'est jamais le cas chez Scribonius Largus)<sup>3255</sup>, et d'autre part les chapitres des *Compositiones* dans lesquels le verbe *alligare* est par ailleurs attesté laisse penser que l'*alligatura* aurait servi à assujettir l'emplâtre. Et même si tout bandage est inutile, soit que l'emplâtre adhère suffisamment bien pour ne pas avoir à être maintenu<sup>3256</sup>, soit qu'une application de courte durée suffise à faire effet, la nécessité de protéger l'emplâtre s'impose toutefois en cas de gonflement (*oportet autem, ubi tumor suspectus est, lanam succidam ex uino siue oleo superponere*, « quand on craint un gonflement, poser par-dessus de la laine en suint trempée dans du vin ou de l'huile »<sup>3257</sup>).

### *Constrictio*

Le second substantif, *constrictio*<sup>3258</sup>, est mentionné dans l'un des chapitres consacrés aux hémorragies provenant du haut du corps, *ad sanguinis eruptionem siue ex arteria siue a*

---

dans les auteurs qu'une *fascia* de femme liée autour de la tête atténue les maux de crâne ». Chez Pline l'Ancien, c'est la seule occurrence du verbe *alligare* utilisé dans un contexte médical qui désigne véritablement un bandage. Dans les autres emplois médicaux du verbe, le geste, qui consiste à attacher le remède en amulette à la partie du corps mal en point, relève de pratiques magiques : par exemple, les soies de la queue du chameau sont attachées au bras du malade pour soigner la fièvre quarte (PLIN. *HN*, 28, 91) ; un calcul expulsé par un premier malade est attaché au pubis d'un second malade, pour le soigner de la même affection (PLIN. *HN*, 28, 42).

<sup>3251</sup> Cf. supra, note 3249.

<sup>3252</sup> CHIR. 52 ; VEG. 2, 51.

<sup>3253</sup> CHIR. 101, où Cózar Marín 2006 édite toutefois *a ligatura* (cf. ses commentaires critiques, p. 89) ; CHIR. 532. Pour une définition précise de la fourbure, cf. dans l'édition de Pélagonius (V. Gitton-Ripoll, CUF 2019), note a, p. 74.

<sup>3254</sup> CHIR. 532. La ligature est elle-même recouverte pour éviter qu'elle ne tombe : *spongiam mollem aut penicillum super alligato, et (ex, conj. Oder) uino bono ocularem aut brucarium equestrem inponito, ne alligatura cadet*, « lie par-dessus une éponge souple ou une petite éponge de bon vin, mets une œillère ou un chanfrein, afin que la ligature ne tombe pas » (traduction empruntée à CALBOLI 2007, p. 184).

<sup>3255</sup> Cf. supra, note 3247, p. 322.

<sup>3256</sup> Cf. supra, note 3231, p. 320.

<sup>3257</sup> SCRIB. LARG. 209, 3, p. 174. Le morceau de laine « posé par-dessus » la préparation ne constitue ni une ligature, ni un bandage. La laine (« laine en suint », *lana succida*, « laine soufrée », *lana sulphurata*, « laine douce », *lana mollis*, ou « laine » tout court), mentionnée à treize reprises dans le recueil, ne fait d'ailleurs jamais office ni de bandage, ni de ligature dans le traité : soit on la place par-dessus une application externe : SCRIB. LARG. 43, p. 55 et 209, 3, p. 174 ; soit elle sert de support à un remède devant être introduit dans un orifice (bouche, oreille, anus) : SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 ; 47, 1, p. 57-58 ; 227, 2, p. 185 et 230, 1, p. 188 ; elle peut également être employée seule, en application externe : SCRIB. LARG. 158, 1, p. 136.

<sup>3258</sup> SCRIB. LARG. 84, 1, p. 80.



*pulmone uel pectore ea fuerit*, « pour l'hémorragie, qu'elle vienne de la trachée-artère, du poumon ou de la poitrine »<sup>3259</sup> :

*Oportet autem extra, sentienti uulnus, eo loco spongiam ex aqua recenti imponere uel ex aceto acri ac frequenter mutare, ne concalefacta noceat, et uetare artus constringere, quod plerique medicorum faciunt, ignorantes quia incitatur sanguinis eruptio musculorum compressione, quandoquidem omnis **constrictio** in utramque partem exiget aeque subiectam materiam.*

« Mais si le malade sent une lésion, il faut faire à l'endroit en question une application externe avec une éponge imbibée d'eau fraîche ou de vinaigre piquant et la changer fréquemment pour éviter qu'elle ne cause de dégâts en s'étant échauffée, et interdire de faire un garrot aux membres, ce que font la plupart des médecins qui ignorent que l'hémorragie est accélérée par la compression des muscles, étant donné que toute **constriction** va chasser également des deux côtés la matière qui se trouve en dessous<sup>3260</sup>. »

Ce passage ne donne pas plus d'informations sur la *constrictio* que nous n'en avons sur l'*alligatura* : nous ne trouvons d'indications ni sur la technique mise en œuvre pour ligaturer les membres, ni sur le matériel utilisé. En revanche, la comparaison qu'établit Scribonius Largus avec un geste analogue désigné par le même verbe, *constringere*, qui souligne les risques que les médecins, par ce choix thérapeutique, font encourir à leurs malades<sup>3261</sup> apporte un élément nouveau sur le type de matériel utilisé pour procéder au geste :

*Sicut utrem si quis medium laqueo **constrinxerit**, animaduertet in utramque partem excludere subiectum liquorem et si superforatus<sup>3262</sup> casu fuerit, incitatione ei aculabitur quod in eo erit. Eadem ergo ratione cum sanguis eruptus est, qui **constringunt** ui magna artus, exprimentes sanguinem uenis subiectum, cogunt magis erumpi per uulnus.*

« De même que si l'on **resserre** une outre par le milieu avec un lacet, on constatera qu'on chasse des deux côtés le liquide qui est en dessous, et si par hasard l'outre est trouée au-dessus, son contenu va jaillir rapidement. De la même façon donc, en cas d'hémorragie, ceux qui **serrent** fortement les membres, en comprimant le sang qui se trouve en dessous dans les veines, provoquent nécessairement une hémorragie plus importante par la blessure<sup>3263</sup>. »

La mention du « lacet », *laqueus*, utilisé pour serrer l'outre soulève la question des instruments utilisés par le médecin pour ligaturer les membres du malade : celui-ci utilisait-il un instrument identique au lacet<sup>3264</sup> ? S'aidait-il d'accessoires, tels une boucle<sup>3265</sup>, capables de

<sup>3259</sup> SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79.

<sup>3260</sup> SCRIB. LARG. 84, 1, p. 80. Sur ce passage : SCARBOROUGH 2018a, p. 703-704.

<sup>3261</sup> S'il n'est pas invasif, le geste, lorsqu'il est contre-indiqué, n'en est pas moins dangereux pour le patient.

<sup>3262</sup> Le verbe *superforare* n'est pas attesté dans les textes antérieurs aux *Compositiones* ; nous n'en trouvons par ailleurs aucune autre attestation dans les traités postérieurs.

<sup>3263</sup> SCRIB. LARG. 84, 2, p. 80.

<sup>3264</sup> Le « lacet », *laqueus*, est l'un des rares objets signalés au côté de *constringere* dans les attestations du verbe antérieures aux *Compositiones* ; ses mentions ne nous donnent guère d'indices supplémentaires sur le geste médical. Chez Vitruve (10, 16, 12, chapitre sur les engins défensifs utilisés en temps de guerre, dans lequel Vitruve énumère les stratagèmes développés par les différentes cités assiégées pour faire face aux assauts ennemis), l'objet, jeté comme un lasso, sert à neutraliser un bélier adverse : *testudo autem arietaria cum ad murum pulsandum accessisset, permiserunt laqueum et eo ariete constricto, per tympanum ergata circumagentes suspenso capite eius non sunt passi tangi murum*, « une tortue bélière s'étant par ailleurs approchée pour battre le mur, ils lancèrent un lasso qui enserra le bélier et, par l'entraînement circulaire d'un tambour, avec un cabestan, ils tirent sa tête relevée, empêchant que le mur soit atteint ». Le lacet est également mentionné dans les *Faits mémorables* de Valère Maxime (VAL. MAX. 8, 6, 4), où l'emploi est

serrer plus fermement les membres du malade ou sa force seule suffisait-elle ? Les textes latins antérieurs ne nous apprennent rien de plus sur ce que Scribonius Largus nomme *constrictio* : nous n’y trouvons aucune attestation du substantif et le verbe *constringere* n’est attesté dans un contexte médical que chez Celse, lorsque celui-ci décrit la manière dont les os des omoplates se rattachent au reste du corps : *ibi uero ualidis musculis neruisque constricta sunt*, « mais là, ils sont retenus par des muscles et des tendons très puissants »<sup>3266</sup>. En revanche, certaines recettes des *Compositiones* apportent des éléments de comparaison qui nous permettent de mieux cerner ce que Scribonius Largus entend par *constrictio* : six emplois du verbe *constringere* sont signalés dans le recueil, désignant, à deux exceptions près, un geste thérapeutique<sup>3267</sup>. Dans deux recettes, le geste consiste, nous l’avons vu, à « ligaturer les membres » *artus constringere* du malade, soit dans la volonté d’arrêter une hémorragie, comme dans l’extrait que nous venons de citer (il s’agit alors de faire un garrot)<sup>3268</sup>, soit pour rétablir un bon transit intestinal :

*Oportet autem non continentibus cibos secundum uotimus protinus oleo perunctis et diutius presse fricatis dare medicamentum pondere X I ex aquae cyathis tribus, deinde artus constringere et interdum olfactariis reficere et commanducatione oliuarum contusarum earumque rerum quae stomachum constringere solent, interim subrectos, recubantes.*

« Ceux qui ne gardent pas les aliments, il faut, immédiatement après le vomissement, les enduire d’huile et après les avoir frictionnés assez longuement et fermement, leur donner le médicament à la dose d’un denier dans trois cyathes d’eau, puis leur **ligaturer les membres** et, de temps à autre, leur redonner des forces en leur faisant respirer des boîtes à parfum et mâcher des olives pilées et des aliments qui sont connus pour resserrer l’estomac, cependant qu’ils sont tantôt redressés ou couchés sur le dos<sup>3269</sup> » ;

dans une troisième recette, destinée aux hydropiques, le geste consiste à « serrer une bande », *constringere instita*, autour du ventre du malade pour assujettir les compresses-éponges qui y ont été appliquées :

*Oportet uero secundum purgationem spongeis nouis totum uentrem ex aceto et sale eiusdem mensurae diluto et inferuefacto imponere et constringere extra instita longa ciboque assae carnis dare cum pane azymo...*

« Mais il faut, après la purgation, appliquer sur tout le ventre des éponges neuves imbibées d’un mélange de vinaigre et de sel en poids égal qu’on a dilué et fait bouillir,

---

figuré. Lorsqu’il remémore ces personnages « qui ont eux-mêmes commis des actes qu’ils avaient punis chez d’autres », *qui quae in allis uindicant ipsi commiserunt* (VAL. MAX. 8, 6, t.), Valère Maxime relate comment le tribun Quintus Varius Severus (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) fut victime de sa propre loi, la *lex Varia*, et forcé à l’exil : *sed dum ante pestiferum tribunum plebis quam certum ciuem agit, sua lex eum domesticis laqueis constrictum absumpsit*, « mais comme il a joué le rôle d’un pernicieux tribun de la plèbe avant celui d’un citoyen bien établi, sa propre loi l’a emporté, pris dans un collet qu’il a lui-même resserré ». Seuls deux autres objets sont mentionnés avec *constringere* (cf. infra, notes 3277 et 3281).

<sup>3265</sup> LIOUX 2015 (consultable en ligne).

<sup>3266</sup> CELS. 8, 1, 16.

<sup>3267</sup> Pour le geste non thérapeutique, cf. supra, note 3263. Pour le geste thérapeutique, voir SCRIB. LARG. 84, 1-2, p. 80 (*ter*) ; 104, 2, p. 98 et 133, 2, p. 122. Le dernier emploi (SCRIB. LARG. 104, 2, p. 98) est pathologique, nous y reviendrons.

<sup>3268</sup> Cf. supra, notes 3260 et 3263, p. 324.

<sup>3269</sup> SCRIB. LARG. 104, 2, p. 98 (cf. supra, note 3260, p. 324). Sur la méthode thérapeutique employée par Scribonius Largus : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 280.

faire un bandage serré à l'extérieur avec une longue bande, donner à manger de la viande rôtie avec du pain azyne...<sup>3270</sup> »

Le geste n'est donc pas réservé à un type de pathologie précis et n'a pas de visée thérapeutique unique, le matériel et, vraisemblablement, la technique utilisés s'adaptant au contexte dans lequel le geste est pratiqué<sup>3271</sup>. Le seul point essentiel – commun à tous les exemples – réside plutôt dans la nécessité de bien « serrer (pour attacher) »<sup>3272</sup>. C'est le critère qui permet également de distinguer deux bandages *a priori* identiques signalés dans la recette pour les hydropiques et dans une recette pour les malades qui souffrent de la rate, les deux seules recettes à mentionner l'instrument utilisé pour procéder à ce type de geste :

Pour les hydropiques :

... *spongeis nouis totum uentrem (...)*  
*et inferuefacto imponere et*  
***constringere*** *extra instita longa...*<sup>3273</sup>

Pour les malades de la rate :

*In panno inlitum medicamentum*  
*imponitur, fascia quam longissima*  
***alligatur*** *uel pluribus in unum*  
*commissis...*<sup>3274</sup>

Les deux prescriptions sont en tous points analogues : l'application externe, *medicamentum/spongeae*, doit être assujettie, *alligare/constringere*, à l'aide d'une bande, *fascial/instita*, que le médecin doit choisir suffisamment longue, *longa*<sup>3275</sup>. Mais de ces deux bandages, l'un d'entre eux, celui prescrit aux hydropiques, est vraisemblablement plus solidement noué autour de la partie mal en point que l'autre – sans doute parce que les éponges, n'adhérant pas autant qu'un emplâtre, nécessitent d'être fixées plus fermement que celui-ci. Le constat est le même chez Columelle, chez qui la question du greffage est l'objet de deux descriptions analogues des gestes qui s'y rapportent<sup>3276</sup> :

Grefte des arbres fruitiers :

*Cum omnes surculos, quos arbor ea*  
*patietur, demiseris, libro ulmi uel*  
*iunco aut uimine arborem*  
***constringito*** : *postea paleato luto*  
*bene subacto oblinito totam plagam,*  
*et spatium quod est inter surculos,*  
*usque eo dum minime quattuor*  
*digitis insita extent. Supra deinde*  
*muscurn imponito, et ita **ligato**, ne*  
*pluuia dilabatur. Quosdam tamen*

Grefte de la vigne :

*Quidquid inserueris, uimine <uel>*  
*ulmi diligenter libro **ligato**, luto*  
*subacto paleato oblinito plagam et*  
***alligato***, *ne aqua uentusue penetrare*  
*possit ; deinde supra lutum muscum*  
*imponito et ita **deligato** : ea res*  
*praebet humorem nec inarescere*  
*sinit. Infra insitionem et*  
***adligaturam*** *falce acuta leuiter*  
*uitem uulnerato ex utraque parte, ut*

<sup>3270</sup> SCRIB. LARG. 133, 2, p. 122 (recette pour les hydropiques).

<sup>3271</sup> La comparaison établie au chapitre 47 des *Compositiones* entre le « fin ruban de lin », *fasciola tenuis lintea*, et le « bandage », *instita* (cf. supra, note 3221), qui souligne la similitude de deux gestes – un geste de préparation, celui du roseau, et un geste thérapeutique-, donne un indice sur la manière dont le médecin enroule (« emmaillotte ») les bandes autour de la partie mal en point.

<sup>3272</sup> C'est le sens du verbe *constringere* dès ses premières occurrences, dans un contexte non médical donc, où il désigne une entrave : on « attache (solidement) » des mains (par ex. PLAUT. *Mil.* 3, 1, 605 ; *Bacch.* 799 ; TER. *An.* 865), des esclaves (par ex. PLAUT. *Truc.* 770), des prisonniers (par ex. TER. *Eun.* 992). C'est à partir du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère que le verbe est également employé avec un sens abstrait pour désigner une contrainte morale (par ex. PROP. 3, 20, 17).

<sup>3273</sup> Cf. supra, note 3270, p. 326.

<sup>3274</sup> Cf. supra, note 3229, p. 320.

<sup>3275</sup> Cf. supra, p. 320.

<sup>3276</sup> Le verbe *constringere* n'est que peu attesté : COL. *Rust.* 4, 20, 3 ; 5, 6, 28 ; 5, 9, 9 et 5, 11, 6. Le verbe *alligare* y est plus fréquent.

*magis delectat in trunco arboris  
locum seminibus serra facere,  
insectasque partes tenui scalpello  
leuare, atque ita surculos aptare*<sup>3277</sup>.

*ex his potius plagis humor defluit  
quam ex insitione ipsa abundet :  
nocet enim nimius humor, nec  
patitur surculos insertos  
comprehendere*<sup>3278</sup>.

Le verbe *constringere* désigne un geste de ligature dont la seule différence notable avec les gestes désignés par des dérivés de *ligare* réside dans la fermeté avec laquelle pratiquer la ligature/le bandage. Les consignes données pour palisser la vigne signalent également deux emplois du verbe *constringere*. Elles spécifient soit d'attacher solidement le jeune pied de vigne, pour en guider la croissance – ce soin particulier porté à la direction donnée à la plante favorisant la fructification<sup>3279</sup> - et le soutenir ; le geste semble alors analogue à ceux que nous venons de citer pour le greffage :

*Quare cum ad summum palum recta uitis extenta est, capistro*<sup>3280</sup> *constringitur, ne fetu grauata subsidat curueturque.*

« C'est pourquoi, lorsque la vigne est étirée jusqu'au sommet de l'échalas, elle est (solidement) attachée avec une sangle afin que, lorsqu'elle est alourdie par ses rejetons, elle ne puisse pas s'affaisser et se courber<sup>3281</sup>. »

soit, au contraire, lorsqu'il s'agit d'en fixer les jeunes rameaux, de ne pas nouer le lien trop solidement pour ne pas les abimer – auquel cas le verbe *constringere* ne désigne pas le geste de ligature, mais la délicatesse de la pression à exercer avec le lien<sup>3282</sup> : *atque ipsos palmites (...) eosque non constringi, ne sarmentum uimine praecidatur*, « il est également utile que les sarments eux-mêmes (...) ne soient pas trop serrés, de peur que le rameau de vigne ne soit coupé par l'osier<sup>3283</sup>. »

<sup>3277</sup> COL. *Rust.* 5, 11, 6. Une description quasi analogue se trouve dans le traité sur les *Arbres* : COL. *Arb.* 26, 5. Columelle y emploie, au lieu du verbe *constringere*, un autre composé de *stringere*, le verbe *adstringere* : *libro ulmi uel uimine arborem adstringito*, « ligaturez solidement avec du liber d'orme ou de l'osier ».

<sup>3278</sup> COL. *Arb.* 8, 2-3 (cf. supra, note 3238).

<sup>3279</sup> COL. *Rust.* 4, 20, 2 : *id non solum ad speciem plurimum refert, sed ad firmitatem et ubertatem, perpetuitatemque*, « c'est de la plus haute importance, non seulement pour son aspect, mais aussi pour sa force, sa fécondité et sa durée de vie » ; COL. *Arb.* 16, 4 : *arbustiavam uitem quam putare tam alligare diligenter oportet, nam in eo fructus maxime uis consistit diutiusque perennat quae firmis toris et idoneis locis religata est*, « il faut apporter autant de soin à palisser la vigne arbustive qu'à la tailler, car c'est de cela surtout que dépend la fructification, et une vigne qui est attachée avec des liens solides, aux endroits appropriés, dure plus longtemps ». L'étape est suffisamment importante pour qu'elle soit confiée, semble-t-il, à un spécialiste : COL. *Rust.* 4, 13 : *impedationem deinde sequitur alligator, cuius officium est ut rectam uitem producat in iugum*, « puis, après l'échalassement, vient le lieur, dont la tâche est de dresser la vigne à la verticale jusqu'au cadre ».

<sup>3280</sup> CULLIN-MINGAUD 2010, note 34, p. 194 : « White 1975, p. 94-96, pense que les muselières de vannerie étaient désignées par le nom de *capistra*. Ce mot désignant une pièce de harnais, le licou, aurait, par extension, désigné toute muselière, y compris la vannerie fixée sur le museau d'un animal. L'Édit sur les prix mentionne les tarifs de *capistra* de cuir uniquement. Les auteurs mentionnant des *capistra* ne font pas allusion à leur matériau ».

<sup>3281</sup> COL. *Rust.* 4, 20, 3.

<sup>3282</sup> Cf. supra, note 3236, p. 321.

<sup>3283</sup> COL. *Rust.* 5, 6, 27-28 (le paragraphe porte sur les arbres plantés pour soutenir les vignes). Ces conseils sont repris dans un chapitre sur la taille, la greffe et la plantation des vignes du *Traité d'agriculture* de Palladius : *Cum uero germen eruperit et aliquod ceperit incrementum, calami adiutorio debet adnecti, ne motus aliqui fragilem procedentis sarmenti quasset aetatem. Vbi solidius quantumcumque processerit, uincula oportet abscidi, ne adolescentia mollissimi germinis nodo durae constrictionis angatur*, « quand le bourgeon sera éclos et aura pris quelque accroissement, il devra recevoir le secours d'un roseau auquel on l'attachera, pour éviter que quelque mouvement ne vienne ébranler l'âge encore tendre du sarment qui grandit. Lorsqu'il aura

La postérité du substantif *constrictio* est tardive – IV<sup>e</sup> siècle de notre ère-, mais relativement riche dans les traités médicaux – Chiron, Végèce, Cassius Félix, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus<sup>3284</sup>. Son emploi n'est plus seulement thérapeutique – le geste thérapeutique lui-même n'est d'ailleurs que rarement mentionné-, mais également pathologique.

Dans la plupart des passages concernés, la *constrictio* est interne. Le substantif désigne tantôt un état pathologique, un « resserrement »<sup>3285</sup> que le médecin méthodique, en vertu de la règle des contraires<sup>3286</sup>, va chercher à relâcher, tantôt l'effet astringent d'un remède consistant, au contraire, à « resserrer » un état anormalement relâché<sup>3287</sup>. L'emploi thérapeutique était signalé chez Scribonius Largus, dans la recette pour les troubles digestifs, qui prescrivait la mastication « d'aliments connus pour resserrer l'estomac », *aeaque res quae stomachum constringere*<sup>3288</sup>. Cet emploi du verbe mérite d'autant plus d'être relevé que nous n'en avons trouvé aucun exemple analogue antérieur.

Le geste thérapeutique – qui constitue un « resserrement » externe- n'est mentionné que chez Chiron, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus<sup>3289</sup>. Chez Chiron, ce geste précis intervient à la fin d'un ensemble de bandages effectués pour soigner le cheval d'une fracture au menton :

*In continenti calida fomentato eum, labium cum dentibus corrigito, et fasciolam quam tenuissimam aceto et oleo madefactam diligenter fasciolato. Deinde ex pannis parastaticos madefactos ab interiore parte componito, et rursum iterum alia fasciola bene fasciolato, ne flecti possit. Cui et curcubam constrictam impones utrisque dentibus, constrictionem facies, ne praebet labium inferius.*

« Fomente-le sans retenue dans de l'eau chaude, redresse sa lèvre et ses dents, et bande-le soigneusement d'une bande aussi fine que possible humidifiée dans l'huile et le vinaigre. Ensuite installe des attelles humidifiées à l'aide de charpie dans la partie intérieure, et de nouveau bande-le bien avec une autre bandelette, afin qu'elle ne puisse se déplacer. Tu lui installeras une muselière serrée sur les deux mâchoires, tu attacheras serré, pour que sa lèvre ne pende pas en bas<sup>3290</sup>. »

Ici, tous les gestes sont faits pour immobiliser les lèvres de l'animal le temps de consolidation de l'os. Lors de la mise en place de l'appareil conçu, en guise de plâtre, pour les maintenir fermées, et composé d'une superposition de bandages et d'attelles, le geste final de « constriction » est donc primordial pour en assurer la stabilité : en plus d'être parfaitement

---

un peu grandi et sera devenu plus solide, il faudra couper les liens, afin que l'adolescence du germe très flexible ne soit pas comprimée par un nœud fortement serré » (PALL. 4, 1, 3).

<sup>3284</sup> CHIR. 260 et 545 ; PALL. 4, 1, 3 ; CASS. FEL. 33, 3 ; 34, 1 ; 34, 5 et 51, 1 ; VEG. 1, 21 ; 2, 5 ; 2, 34 ; MARCELL. EMP. 1, 31 ; 7, 17 ; 17, 23 ; chez Caelius Aurélianus, voir éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. constrictio* (32 occurrences).

<sup>3285</sup> Resserrement « des nerfs », *neruorum* (VEG. 1, 21), « du ventre », *uentris* (CASS. FEL. 33, 3 ; 51, 1 ; 51, 3 ; 52, 3 et 75, 2 ; chez Cassius Felix, l'emploi est uniquement pathologique), « du thorax », *thoracis* (CASS. FEL. 34, 1), « des reins », *in renibus* (CASS. FEL. 51, 1), « de la matrice », *matricis* (CASS. FEL. 78, 7), ou « du front », *frontis* (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 7, 94).

<sup>3286</sup> Sur le méthodisme, notamment : MUDRY/PIGEAUD 1991, p. 7-50 et 51-81.

<sup>3287</sup> VEG. 2, 34 ; chez Caelius Aurélianus, voir par exemple : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 15, 116 ; 2, 37, 198 et 2, 38, 223 ; *De morb. diut.* 4, 6, 91.

<sup>3288</sup> Cf. supra, note 3269. *TLL s.u. constringere*, 4.0.543.67 - 4.0.544.15.

<sup>3289</sup> CHIR. 6, 545 ; MARCELL. EMP. 1, 31 et 17, 23 (= SCRIB. LARG. 84, 1) ; CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 11, 79 ; *De morb. diut.* 1, 1, 48 ; 1, 4, 143 ; 2, 13, 186 et 3, 2, 27.

<sup>3290</sup> CHIR. 544-545 (je remercie V. Gitton-Ripoll pour cette proposition de traduction). Sur *fasciola* : ADAMS 1995, p. 556.

ajustée, *constricta*, à la bouche de l'animal, la muselière, *curcuba*, utilisée pour maintenir le dispositif en place, est étroitement attachée, *constrictionem facere*, à la tête de l'animal. Ici, le geste ne consiste pas à enrouler l'objet autour de la partie mal en point, comme les tours de bande préalablement effectués, les uns, pour rejoindre les lèvres de l'animal et protéger sa peau du frottement des attelles, les autres, pour empêcher ces dernières de bouger, mais – sans doute – à tendre les lanières dont elle est faite pour l'ajuster parfaitement à la tête de l'animal<sup>3291</sup>. Chez Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus, les gestes sont analogues à ceux que nous avons trouvés mentionnés chez Scribonius Largus. Il est, le plus souvent, question de « ligature des membres », *constrictio articularum*, geste auquel le médecin recourt pour soigner les cataleptiques<sup>3292</sup>, les paralytiques<sup>3293</sup> et les hémorragies<sup>3294</sup>, ainsi que – à tort, d'après Caelius Aurélianus – les douleurs de la tête<sup>3295</sup> et l'épilepsie<sup>3296</sup>; dans un dernier cas, la *constrictio* consiste, après application d'un cataplasme, à effectuer un bandage autour de la tête du malade : *Prodest etiam ad nimios dolores capitis constrictio eius per fasceolam non nimium latam, ita ut ea per mediam frontem et utraque tempora circumdetur*, « Il est utile contre les douleurs excessives de la tête, en l'attachant avec une bande pas trop large, de sorte qu'elle soit placée au milieu du front et sur les deux tempes »<sup>3297</sup>.

### 2. 2. b. Les gestes intrusifs : tamponnement, instillations

Une seconde catégorie de gestes non invasifs, mais que l'on pourrait toutefois qualifier d'intrusifs, consiste à faire pénétrer, au moyen d'un matériel de soin, la préparation dans l'œil<sup>3298</sup>, le nez<sup>3299</sup> ou les oreilles<sup>3300</sup>. Parmi ces gestes, deux d'entre eux font l'objet de dénominations spécifiques : *oppilatio*, « obstruction », et *infusio*, « instillation », deux substantifs dont nous ne connaissons aucune attestation avant Scribonius Largus.

#### *Oppilatio*

L'*oppilatio* est mentionnée dans l'un des chapitres consacrés aux hémorragies nasales<sup>3301</sup>. Scribonius Largus prescrit dans ces recettes un certain nombre de préparations à « introduire dans la / les narines », *inicere (intus) narem/nares*<sup>3302</sup>, pour arrêter l'écoulement

<sup>3291</sup> Cf. supra, note 3254.

<sup>3292</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 11, 79.

<sup>3293</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 1, 18.

<sup>3294</sup> MARCELL. EMP. 17, 23 (= SCRIB. LARG. 84, 1).

<sup>3295</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 1, 48 : *non concurrat neque conueniat, quod faciendum putat, ut eodem tempore articularum constrictione et sanguisugarum appositione utamur*, « il est également incompatible et inutile de faire ce qu'il pense devoir faire : à la fois bander les membres et appliquer des sangsues ».

<sup>3296</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 143 (ce geste s'inscrit, comme la trépanation, parmi toutes les « mesures thérapeutiques locales très mauvaises », *localia adiutoria [...] quaedam falsissima*, choisies par Themison : cf. supra, note 3032).

<sup>3297</sup> MARCELL. EMP. 1, 31.

<sup>3298</sup> Par exemple, SCRIB. LARG. 26, 2, p. 46 : *subiecto scilicet specillo aut inuersa palpebra, si quis eo utatur*, « à condition, bien sûr, de glisser une sonde sous la paupière ou de la retourner au moment d'en faire usage ».

<sup>3299</sup> Par exemple, SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57 : *spongiae particulam (...) narium (...) inicere paulo pressius*, « introduire (...) un petit morceau d'éponge (...) dans la narine (...) en forçant un peu ».

<sup>3300</sup> Par exemple, SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 : *per eiusdem generis lanam et auriscalpium inicitur*, « on introduit [le remède] sur le même type de laine et avec une sonde à oreille ».

<sup>3301</sup> SCRIB. LARG. 47, 2, p. 58.

<sup>3302</sup> SCRIB. LARG. 46, 2, p. 57 et 47, 1-3, p. 57-58.

de sang. Il s'agit, à une exception près<sup>3303</sup>, de préparations simples, d'origine animale – chair d'escargot- ou végétale – plante (*polygonos*, *lysimachios*), vinaigre. Les premières sont introduites directement dans la narine ; le vinaigre et la préparation composée le sont au moyen d'un support, morceau d'éponge, de laine ou de roseau<sup>3304</sup>. Leur efficacité ne semble pas à prouver (Scribonius Largus les qualifie de « remède extrêmement efficace », *remedium efficacissimum*), mais lorsque ces « tampons » empêchent le malade de respirer, le médecin doit trouver le meilleur moyen d'obstruer les narines sans empêcher l'air de passer et c'est ce que Scribonius Largus décrit ici :

*Quoniam interdum ita, ut diximus, [minus] curati praefocari uidentur, et maxime cum utraque obturata spisse necessario sunt foramina narium, quia spirandi facultas eripitur, non alienum est scire qua ratione utrumque praestari possit, ut neque spiratio<sup>3305</sup> interpelletur neque remedium efficacissimum, quod per oppilationem narium efficitur, excludatur.*

« Puisqu'il arrive parfois que les malades soignés de la manière que nous avons indiquée paraissent étouffer, et surtout quand il a fallu obturer les deux fosses nasales par un bouchon épais puisqu'on enlève toute possibilité de respirer, il n'est pas inutile de connaître par quelle méthode on peut faire en sorte à la fois de ne pas interrompre la respiration et de ne pas se priver d'un remède extrêmement efficace qui agit **par l'obstruction des narines**<sup>3306</sup>. »

L'*oppilatio* désigne sans doute le geste et son résultat, l'« obstruction » des narines. Le substantif, qui n'est utilisé que dans ce seul passage du traité, ne se trouve nulle part ailleurs dans la littérature latine. Le verbe dont il est dérivé, *oppilare*, « boucher »<sup>3307</sup>, n'est quant à lui attesté qu'à trois reprises avant les *Compositiones*, dans des contextes très divers, l'énumération des noms donnés aux différentes parties de la charrue – il y désigne la manière dont le manche vient s'emboîter dans le trou percé au centre du joug<sup>3308</sup>, le récit de l'attaque dont P. Clodius est la cible – cette obstruction est celle que ce dernier met en œuvre pour barricader le passage qu'il vient d'emprunter afin de protéger sa fuite<sup>3309</sup> – et la description des causes probables des crues répétées du Nil – le verbe y désigne la manière dont le sable « obstrue », en s'y accumulant, l'embouchure du fleuve<sup>3310</sup>. Ce sont les trois seules occurrences du verbe, qui n'apportent pas d'éclairage particulier sur les motivations lexicales de Scribonius Largus. Le verbe, qui n'est ensuite attesté que beaucoup plus tardivement (à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère) n'est employé dans un contexte médical que chez Marcellus

<sup>3303</sup> SCRIB. LARG. 47, 1, p. 57 (mélange d'écorce de grenade, d'alun égyptien et de chalcite).

<sup>3304</sup> Le même verbe est employé dans les deux cas (*inicere*).

<sup>3305</sup> Sur ce terme, cf. supra, p. 80 (et suiv.).

<sup>3306</sup> SCRIB. LARG. 47, 2, p. 58.

<sup>3307</sup> DELL s.u. *oppilare*.

<sup>3308</sup> VARRO, *Ling.* 5, 31 : *sub iugo medio cauum, quod bura extrema addita oppilatur, uocatur coum a cauo*, « le trou sous le milieu du joug, qui est bouché en insérant l'extrémité du manche de la charrue, est appelé *coum*, de *cauum*, "trou" »).

<sup>3309</sup> CIC. *Phil.* 2, 21 : *P. Clodium meo consilio interfectum esse dixisti. Quidnam homines putarent, si tum occisus esset cum tu illum in foro inspectante populo Romano, gladio insecutus es negotiumque transegisses, nisi se ille in scalas tabernae librariae coniecisset iisque oppilatis impetum tuum compressisset ?*, « tu as dit que P. Clodius avait été tué à mon instigation. Qu'en penserait donc le public, s'il avait été tué le jour où, dans le Forum, sous les yeux du peuple romain, tu le poursuivais l'épée à la main, et tu aurais terminé l'affaire, s'il ne s'était jeté dans l'escalier d'une librairie et n'avait, en l'obstruant, arrêté ton attaque ? ».

<sup>3310</sup> LUCR. 6, 724-725 : *est quoque uti possit magnus congestus harenae fluctibus aduersis oppilare ostia contra*, « peut-être aussi un vaste amas de sable accumulé par les vagues qui luttent contre son courant, vient-il obstruer son embouchure ».

Empiricus, chez qui l'obstruction est pathologique – celle d'un fluide, *inrigatio*, « bouchant le conduit auditif », *oppilans auditum*<sup>3311</sup>.

Dans les *Compositiones*, l'obstruction des narines est par ailleurs signalée à deux reprises par le préverbe *obturare*, « boucher, fermer »<sup>3312</sup>, dans le chapitre que nous venons de citer, *utraque obturata spisse necessario sunt foramina narium*<sup>3313</sup>, et dans l'index correspondant,

*medicamentum compositum ad idem. Si praefocabuntur obturatis naribus, qua ratione efficiatur ut adspirent et nihilominus nares spissatas habeant,*

« médicament composé pour le même mal. Si les malades suffoquent en raison de l'obstruction des narines, par quel moyen on fait en sorte qu'ils respirent tout en ayant les narines bouchées<sup>3314</sup>. »

Son emploi semble identique à *oppilare*, dans la mesure où il paraît désigner à la fois le geste et son résultat. Les emplois antérieurs du verbe apportent-ils des éléments permettant de comprendre ce qui distinguerait l'un et l'autre préverbe ? Les attestations de *obturare* antérieures aux *Compositiones* sont plus nombreuses que celles d'*oppilare* – nous en comptons vingt-trois entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Exceptée une occurrence chez Lucrèce, qui emploie le verbe dans le sens abstrait de « rassasier »<sup>3315</sup>, toutes les attestations de *obturare* désignent l'obturation d'un trou. Chez Vitruve, celle-ci participe du bon fonctionnement de l'orgue, dont la hauteur du son émis dépend du jeu d'ouverture et de fermeture des trous<sup>3316</sup>, et de l'horloge à eau, dont le mécanisme peut être enrayé par quelque saleté<sup>3317</sup>. Mais dans la majorité des extraits dans lesquels il est attesté, le verbe désigne un geste qui consiste soit à se boucher un orifice – l'anus (c'est la première attestation connue du verbe<sup>3318</sup>) ou les oreilles<sup>3319</sup>, soit à reboucher un trou préalablement percé au fond d'un récipient<sup>3320</sup> – c'est le sens qu'a une troisième et dernière occurrence du verbe dans les

<sup>3311</sup> MARCELL. EMP. *Ep. ad Val.* 9.

<sup>3312</sup> DELL, *s.u. obturo*.

<sup>3313</sup> Cf. supra, note 3306.

<sup>3314</sup> SCRIB. LARG. i. 47, p. 13. Cf. pour comparaison DIOSC. 4, 3 : πρὸς τὰς ἐκ μυκτῆρων αἰμορραγίας ἐμφρασσομένη ἢ πῶα ἀρμόζει, « l'herbe est bonne pour arrêter les saignements de nez ».

<sup>3315</sup> LUCR. 4, 868-870 : *propterea capitur cibus, ut suffulciat artus / et recreet uires interdatus, atque patentem / per membra ac uenas ut amorem obturet edendi*, « l'animal prend donc de la nourriture pour étayer ses organes chancelants, ranimer ses forces, enfin pour que l'aliment, distribué dans ses membres et dans ses veines, y aille combler les vides creusés par la faim ».

<sup>3316</sup> VITR. 10, 8, 3-6 (instrument que nous mentionnions à propos du verbe *terebrare*, cf. supra, note 2979).

<sup>3317</sup> VITR. 9, 8, 4 : *primumque constituit cauum ex auro perfectum aut ex gemma terebrata ; ea enim nec teruntur percussu aquae nec sordes recipiunt, ut obturentur*, « en premier lieu, il ménagea l'orifice d'écoulement dans un morceau d'or ou dans une gemme perforée ; car ces matières ne s'usent pas au frottement de l'eau qui coule, et des saletés capables de boucher le trou ne peuvent s'y déposer ».

<sup>3318</sup> PLAUT. *Aul.* 304-305 : *etiamne opturat inferiorem gutturem, / ne quid animae forte amittat dormiens ?*, « est-ce qu'il se bouche aussi l'orifice du bas, pour ne rien perdre non plus par là durant son sommeil ? » (trad. A. Ernout, CUF 1932).

<sup>3319</sup> HOR. *Epist.* 2, 2, 104-105 : *idem finitis studiis et mente recepta / obturem patulas impune legentibus auris*, « mais, arrivé à la fin de mes travaux et revenu au bon sens, je pourrai me permettre de fermer aux lectures des oreilles longtemps ouvertes ».

<sup>3320</sup> CATO, *Agr.* 154 : le geste est mentionné dans la description de l'opération effectuée pour mesurer le vin à l'intention des acheteurs, *id imam pertundito, ea fistulam subdito, uti opturari recte possit*, « percez un trou au bas, introduisez dedans une cannelle, pour qu'il puisse être bien obturé » ; COL. *Rust.* 12, 8, 1-2 (*ter*) : le geste est mentionné dans une recette d'*oxygala*, *surculo cauum obturato*, « bouchez le trou avec une cheville ».



*Compositiones*<sup>3321</sup> -, soit enfin à refermer un récipient, vase, jarre, amphore...<sup>3322</sup> En somme, Scribonius Largus est le premier à employer le verbe *obturare* pour désigner un geste thérapeutique. Il nous paraît délicat de voir dans cet emploi un emprunt à l'un des emplois que nous venons de mentionner, le seul point commun que nous puissions voir entre ce passage des *Compositiones* et les textes antérieurs, en l'occurrence le traité de Caton, se trouvant dans la visée de chaque geste, empêcher l'écoulement d'un liquide (du vin, du lait ou, dans la recette du remède acope des *Compositiones*, un mélange d'ingrédients divers).

Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de différence d'emploi, au chapitre 47 des *Compositiones*, entre le verbe *obturare* et le substantif *oppilatio*. De son côté, le *DELL* considère *obturare* et *oppilare* comme synonymes<sup>3323</sup>. Pourquoi donc utiliser un substantif dont nous n'avons aucune trace avant cette occurrence, substantif par ailleurs dérivé d'un verbe lui-même très rare ? Faut-il voir une analogie de forme entre *pila*, « pile, pilier », terme dont serait dérivé le préverbe *oppilare*<sup>3324</sup>, et le tampon hémostatique inséré dans les narines du malade ? Cela semble peu convaincant, d'autant que le seul matériel médical dont la forme peut évoquer celle d'un pilier, le morceau de roseau mentionné dans la suite du chapitre, est découpé de manière à avoir une « configuration en forme de coin », *cuneatio*<sup>3325</sup>. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé de terme latin antérieur au I<sup>er</sup> siècle de notre ère qui désigne spécifiquement ce type de geste thérapeutique. Celse ne semble pas utiliser de terminologie spécifique pour désigner l'« obstruction » d'un conduit. Par exemple, lorsque le traitement implique de boucher l'entrée du conduit auditif pour empêcher le remède qui y a été préalablement versé de s'écouler, Celse indique simplement d'« ajouter par-dessus », *supra addere*, un morceau de laine : *ubi auris repleta est, super lana mollis addenda est, quae umorem intus contineat*, « lorsque l'oreille est pleine, on applique dessus une laine douce pour retenir le liquide »<sup>3326</sup>. On trouve une indication semblable dans un contexte identique chez Scribonius Largus, qui indique pour sa part de « couvrir », *tegere*, l'extrémité du conduit auriculaire avec de la laine : *cum opus est, ad tumorem quidem calidum per strigilem infunditur, deinde foramen summum lana sucida tegitur*, « quand on en a besoin, s'il s'agit d'un gonflement, on verse le remède chaud avec une seringue, puis on bouche l'extrémité du conduit avec de la laine en suint »<sup>3327</sup>. C'est l'emploi que font certains auteurs plus tardifs (Pline l'Ancien, *Medicina Plinii*, Chiron, Végèce) du verbe *obturare*, qui désigne ce même geste thérapeutique consistant à boucher le conduit auditif<sup>3328</sup> ou nasal<sup>3329</sup>. Par ailleurs, deux substantifs sont attestés, après les *Compositiones*, dans les traités médicaux pour désigner une forme d'« obstruction », les substantifs *obturatio* et *obstrusio*. Mais ces deux substantifs, à la fois tardifs – *obturatio* n'est attesté qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère chez Chiron<sup>3330</sup> et *obstrusio*, à partir du V<sup>e</sup> siècle chez Cassius Félix<sup>3331</sup> et Caelius Aurélianus<sup>3332</sup> - et rares – nous

<sup>3321</sup> SCRIB. LARG. 271, 4, p. 212 (recette d'un remède acope utilisé pour les refroidissements et la douleur des nerfs) : *cum inferuefacta fuerint, percolanda erunt in caccabum priorem pertusum, sed ante diligenter et spisse obturatum*, « quand les ingrédients auront bouilli, il faudra les filtrer dans la marmite précédemment percée, mais qu'on aura au préalable soigneusement et solidement rebouchée ».

<sup>3322</sup> Par ex. VITR. 7, 10 : *deinde ea operculis obturant, ne spiramento obturatum emittatur*, « puis on bouche les jarres avec des couvercles pour empêcher les vapeurs de s'échapper » ; COL. Rust. 12, 48, 4 : *uas opturato*, « bouchez le récipient ».

<sup>3323</sup> Cf. supra, note 3307.

<sup>3324</sup> Cf. supra, note 3307 et *DELL*, s.u. *pila*.

<sup>3325</sup> SCRIB. LARG. 47, 3, p. 58. Sur *cuneatio*, cf. supra, p. 260 (et suiv.).

<sup>3326</sup> CELS. 6, 7, 1c-d.

<sup>3327</sup> SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54.

<sup>3328</sup> Par exemple, *Med. Plin.* 1, 6, 3 ; CHIR. 527.

<sup>3329</sup> Par exemple, PLIN. HN, 20, 44 ; *Med. Plin.* 1, 10, 2.

<sup>3330</sup> CHIR. 210 ; i. 299 (43, 46).

<sup>3331</sup> CASS. FEL. 28, 1 et 6 ; 29, 3 ; 44, 8.

les trouvons chez ces seuls auteurs-, qui ne sont par ailleurs employés que dans des textes médicaux comme équivalent du grec ἔμφοραξις, désignent tous les deux des états pathologiques, colique obstructive chez le cheval, obstruction du conduit auditif ou d'une partie interne chez l'homme<sup>3333</sup>. Il conviendrait donc de voir dans *oppilatio* et *obturare* des termes techniques sans métaphore.

### *Infusio*

L'*infusio*, « instillation », vise, comme l'*oppilatio*, à arrêter un écoulement. Elle est prescrite en cas d'« écoulement des yeux », *epiphora oculorum*, en complément d'une application externe de lycium indien :

*Idem hoc medicamentum etiam supra perunctum tardius quidem, sed eosdem effectus praestat, maxime in teneris corporibus, ut mulierum et puerorum, quorum oculi nullius medicamenti vim sustinent. Triduo enim aut plerumque quadriduo tollit dolorem adiutum oui infusione et aquae calidae uapore.*

« Ce même médicament, si on l'utilise aussi en onction externe, est plus lent à agir, mais donne les mêmes résultats, particulièrement pour les constitutions délicates comme celles des femmes et des enfants, dont les yeux ne supportent l'effet d'aucun médicament. En trois jours, en effet, ou en quatre jours généralement, il supprime la douleur, joint à **une instillation** d'œuf et à un bain de vapeur d'eau chaude<sup>3334</sup>. »

Le geste consiste ici à instiller du blanc d'œuf dans l'œil du malade après en avoir enduit le l'extérieur de lycium indien. Cette instillation n'est prescrite qu'aux malades les plus sensibles : pour les malades qui peuvent en supporter l'effet, le lycium est appliqué directement à l'intérieur de l'œil. La recette ne donne pas de précision sur la manière dont instiller le blanc d'œuf et cette occurrence de *infusio* est la seule du traité. Le verbe dont il est dérivé, *infundere*, est en revanche mentionné à huit reprises dans le recueil, avec deux acceptions, « verser dans » et « répandre sur ». Ces occurrences désignent toutes un geste thérapeutique, l'administration d'un remède liquide, dont certaines mentions apportent des éléments de précision sur *infusio*. Dans deux de ces recettes, l'administration est externe et ne nécessite *a priori* aucun instrument : le traitement consiste à « verser » la préparation « sur » la tête du malade<sup>3335</sup>. Le geste n'a donc aucun point commun avec l'instillation oculaire. Dans

<sup>3332</sup> Pour les références de *obstrusio* chez Caelius Aurélianus, cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), *s.u. obstrusio*.

<sup>3333</sup> Pour *obturatio*, cf. supra, note 3330 ; sur *obturatio/emphragma/emphraxis* chez Chiron : ADAMS 1995, p. 288-291. Pour *obstrusio*, voir CASS. FEL. 28, 6 : *aliud (...) ad obtrusiones, quas Graeci enfraxis uocant*, « autre remède (...) contre les obstructions que les Grecs appellent “enfraxis” » ; 44, 8 : *trociscus (...) ad conclusionem siue obtrusionem epatis, quam enfraxin uocant*, « trochisque (...) contre l'occlusion ou l'obstruction du foie, qu'on appelle “enfraxis” ». En grec, les occurrences de ἔμφοραξις attestées entre le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (nous en recensons moins de trente dans le *TLG*, *s.u.* ἔμφοραξις) ne désignent jamais un geste thérapeutique : lorsque le terme est employé dans un contexte médical, c'est pour désigner un état pathologique. Il en est de même pour le verbe dont le substantif est dérivé, ἔμφορασσω, « boucher, obstruer » : dans les textes médicaux antérieurs aux *Compositiones*, son emploi est fait pour désigner une obstruction de nature pathologique ; c'est dans certains traités plus tardifs qu'il désigne un geste thérapeutique consistant à boucher une narine (par exemple DIOSC. 4, 3, pour les hémorragies nasales, efficacité de la lysimachie introduite dans le nez ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* [= 12, 688, 10 K], pour les ozènes, obstruction de la narine avec de la laine après divers soins).

<sup>3334</sup> SCRIB. LARG. 20, 2, p. 42.

<sup>3335</sup> SCRIB. LARG. 1-2, p. 34 (il s'agit de purger la tête en cas de maux de tête). La première préparation est un mélange de serpolet et de rose sèche, la seconde, de renouée et de menthe, l'un et l'autre de ces mélanges étant cuit dans du vinaigre et mêlé à de l'huile de rose.

les autres recettes en revanche, l'administration de la préparation est interne : le remède est « versé dans » les narines<sup>3336</sup> ou les oreilles<sup>3337</sup> du malade à l'aide respectivement d'une corne, *cornu*,

*per nares ergo purgatur caput his rebus infusis per cornu quod rhinenchytes uocatur,*

« on purge donc la tête par les narines, après y avoir versé au moyen d'une corne qu'on appelle *rhinenchytes* les ingrédients suivants<sup>3338</sup> » ;

*haec in unum mixta naribus per cornu infunduntur,*

« on verse ces ingrédients, mélangés ensemble, dans les narines au moyen d'une corne<sup>3339</sup> »,

et d'une « seringue », *strigilis*,

*tepens per strigilem in foramen auris dolentis infusus,*

« qu'on verse tiède dans le conduit de l'oreille douloureuse avec une seringue<sup>3340</sup> » ;

*calidum per strigilem infunditur, deinde foramen summum lana sucida tegitur,*

« on verse le remède chaud avec une seringue, puis on bouche l'extrémité du conduit avec de la laine en suint<sup>3341</sup>. »

Ces instruments étaient-ils adaptés pour administrer les gouttes oculaires au malade ? Sans doute pas. Les textes antérieurs au traité ne donnent en tout cas aucun témoignage de ce type d'emploi. Seul un passage des *Géorgiques* associe le geste thérapeutique, *infundere*<sup>3342</sup>, et un instrument, en l'occurrence une corne, *cornu*, lorsque Virgile mentionne les gestes effectués pour soigner les chevaux mourants, *profuit inserto latices infundere cornu / lenaeos ; ea uisa salus morientibus una*, « comme remède, on tenta de leur enfoncer un entonnoir dans la bouche et d'y verser du vin pur (c'était le seul moyen, on le croyait, de sauver les mourants) »<sup>3343</sup>. Par ailleurs, ni *cornu*, ni *cornulum* ne sont attestés dans le *De medicina* de

<sup>3336</sup> SCRIB. LARG. 7-8, p. 36 (remède administré en cas de gonflement, douleur ou ulcération).

<sup>3337</sup> SCRIB. LARG. 39, 1 et 3, p. 53 ; 41, 2, p. 54 ; 46, 1, p. 56.

<sup>3338</sup> SCRIB. LARG. 7, p. 36. Sur le terme *rhinenchytes*, cf. supra, p. 252 (et suiv.).

<sup>3339</sup> SCRIB. LARG. 8, p. 36.

<sup>3340</sup> SCRIB. LARG. 39, 1, p. 53.

<sup>3341</sup> SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 (cf. supra, note 3327). Pour la température des ingrédients versés dans le conduit de l'oreille, voir par exemple CELS. 6, 7, 1c où le médicament doit être tiède, *tepeferi*. Pour comparaison, voir par exemple COL. *Rust.* 6, 18, 2 : le liquide, huile ou vin, versé dans la gorge de l'animal pour détacher les sangsues qu'il a avalées doit être chaud.

<sup>3342</sup> C'est chez Virgile que le verbe *infundere*, attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., désigne pour la première fois une forme de geste thérapeutique. Ce n'est qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère que ce type d'emploi est plus fréquent (Celse, Scribonius Largus, Columelle, Pline l'Ancien).

<sup>3343</sup> VERG. *G.* 3, 509-510. C'est à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Columelle que le geste participe réellement du soin quotidien des bœufs (COL. *Rust.* 6, 10, 2, le remède est versé dans la gorge pour soigner la toux ; 6, 18, 2 : pour les sangsues avalées en même temps que l'eau et attachées à l'estomac ; lorsque la sangsue s'est fixée dans la gorge, c'est un « tuyau », *fistula*, ou un « roseau », *arundo*, qui est utilisé pour verser le liquide dans la gorge de l'animal ; 7, 5, 15 : le remède est versé « par le naseau gauche », *per sinistram narem*, « au moyen d'une petite corne », *corniculo*, pour soigner les troubles pulmonaires des bœufs, des moutons et de tout quadrupède), des chevaux (COL. *Rust.* 6, 30, 7 : pour le cheval dont les épaules sont mal en point ; du jus de poireau lui est administré dans la gorge au moyen de la corne trois jours après lui avoir incisé et oint les épaules) et des agneaux (COL. *Rust.* 7, 5, 21 : l'agneau malade, éloigné de sa mère, est nourri du lait de sa mère mélangé à de l'eau de pluie, ou de lait de chèvre, à l'aide d'une « petite corne », *cornulum*). La mention de la « petite corne », *cornulum* (7, 5, 15 et 7, 5, 21), employée pour des cas bien spécifiques

Celse : le recueil de Scribonius Largus est le premier traité médical dans lequel la corne fait explicitement partie de l'*instrumentum* du médecin. L'usage médical du *strigilis*, instrument qui n'est que très rarement mentionné dans les textes<sup>3344</sup> et jamais en association avec le verbe *infudere*, est également attesté avant les *Compositiones*, mais seulement chez Celse, où l'instrument est utilisé, dans un emploi similaire à celui qu'en fait ensuite Scribonius Largus, pour « instiller », *instillare*, une préparation dans l'oreille du malade<sup>3345</sup>. Comment donc instiller le remède dans l'œil du malade ? L'un des passages de Celse dans lequel est attesté le verbe *infundere* mentionne, dans un contexte comparable au chapitre des *Compositiones*, l'usage d'un support de matière souple fait pour l'occasion :

*Quo grauior uero quaeque inflammatio est, eo magis leniri medicamentum debet, adiecto uel albo oui, uel muliebri lacte. Ac si neque medicus, neque medicamentum praesto est, saepius utrumlibet horum in oculos penicillo ad id ipsum facto infusum, id malum lenit.*

« Plus l'inflammation est violente, plus on doit diluer le remède par l'ajout de blanc d'œuf ou de lait maternel. Ces produits, déposés dans les yeux avec une vis de charpie faite pour l'occasion, peuvent remédier au mal quand aucun médecin ou médicament ne sont à portée de main<sup>3346</sup>. »

Dans les *Compositiones*, le recours à ce type de support pour un soin spécifiquement oculaire n'est jamais explicite, le texte ne mentionnant que très rarement le matériel utilisé pour administrer un médicament dans/sur l'œil. Deux des recettes de collyres signalent l'usage d'une « sonde », *specillum*<sup>3347</sup>, à glisser d'une main sous la paupière avant d'administrer de l'autre le remède, mais rien ne dit avec quoi, concrètement, administrer le remède en question. Les deux recettes pour les yeux qui prescrivent un médicament explicitement liquide, *medicamentum liquidum*, n'en disent pas davantage : la première indique de le « frotter », *suffricare*, jusqu'à effusion de larmes, *cum opus fuerit, inuertitur palpebra, deinde hoc medicamento suffricatur curiose ad delacrimationem*, « quand on en a besoin, on retourne la paupière, puis on la frotte méticuleusement avec le médicament jusqu'à ce qu'il y ait effusion de larmes »<sup>3348</sup>, la seconde, qui reste très vague, indique simplement de l'« utiliser », *uti, aquato uti oportebit hoc*, « il faudra utiliser ce médicament dilué dans l'eau »<sup>3349</sup>. La seule autre recette du traité à utiliser l'adjectif *liquidus* pour désigner la forme sous laquelle

---

(insérée soit, comme pour *cornu*, dans la gorge de l'animal, mais pour de très jeunes bêtes, soit dans ses naseaux) atteste de l'emploi de cornes de différentes dimensions. L'une de ces prescriptions (7, 5, 15) renvoie à une recommandation de Celse, probablement tirée de ses livres d'agriculture, qui ne nous sont pas parvenus.

<sup>3344</sup> Nous ne connaissons que vingt occurrences du terme entre sa première attestation (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère) et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; elles ne sont pas plus nombreuses entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

<sup>3345</sup> CELS. 6, 7, 1c. Le verbe *instillare* n'est pas employé chez Scribonius Largus. Un autre emploi médical de l'instrument, contemporain mais légèrement postérieur à Scribonius Largus, se trouve chez Columelle, où l'instrument n'est toutefois pas utilisé comme seringue, mais sert à « gratter, racler », *radere*, la peau lésée, dans un geste sans doute proche du geste cosmétique, *papulae feruentissimo sole usque eo strigile raduntur, quoad eliciatur sanguis*, « les papules sont grattées avec un strigile sous un soleil très chaud jusqu'à ce que le sang coule » (COL. *Rust.* 6, 31, 2).

<sup>3346</sup> CELS. 6, 6, 8b.

<sup>3347</sup> SCRIB. LARG. 26, 2, p. 46 : « de même, pour les pustules, il est efficace broyé dans de l'œuf, mais pour les papules et les douleurs avec rougeur et gonflement sans larmes de l'œil, dans du lait de femme, et dans de l'eau pour réduire les cicatrices récentes et supprimer les granulations des paupières, à condition, bien sûr, de glisser une sonde sous la paupière ou de la retourner au moment d'en faire usage, *subiecto scilicet specillo aut inuersa palpebra, si quis eo utatur* » ; 35, p. 50 : « collyre qui est tout spécialement efficace pour les granulations et les callosités des paupières ; mais il faut glisser une sonde sous la paupière, ou la retourner, *oportet autem subicere specillum aut inuertere palpebram* » .

<sup>3348</sup> SCRIB. LARG. 37, 2, p. 51 (pour la granulation des paupières / l'excroissance de chair / la callosité).

<sup>3349</sup> SCRIB. LARG. 38, p. 52 (pour la suffusion des yeux).

administrer le remède, à introduire cette fois dans les narines, mentionne quant à lui l'usage d'une plume, *eo uti liquido per pinnam*, « employer le remède liquide à l'aide d'une plume »<sup>3350</sup>. Toutefois, Scribonius Largus témoigne à plusieurs reprises dans le traité de sa volonté de proposer des traitements ne nécessitant aucun matériel spécifiquement médical et parfaitement adaptés au geste thérapeutique auquel ils sont associés<sup>3351</sup> et ce morceau de charpie que mentionne Celse pour l'instillation oculaire faisait vraisemblablement partie du matériel utilisé par Scribonius Largus pour instiller ou frotter le médicament dans l'œil du malade.

Le substantif *infusio* est bien attesté dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones* : nous le trouvons chez Pline l'Ancien<sup>3352</sup>, dans la *Medicina Plinii*<sup>3353</sup>, puis chez Marcellus Empiricus<sup>3354</sup>, Caelius Aurélianus<sup>3355</sup>, Palladius<sup>3356</sup> et Cassius Félix<sup>3357</sup> dans des emplois variés. Un emploi identique à celui des *Compositiones* est attesté, mais tardivement, dans la reprise par Marcellus Empiricus du chapitre des *Compositiones*<sup>3358</sup> et dans une recette de Cassius Félix<sup>3359</sup>, chez qui le terme désigne également une instillation oculaire. Aucun des deux auteurs ne donne toutefois de précision sur le geste en question. Dans d'autres passages, le terme désigne un geste thérapeutique consistant à injecter une solution, mais cette injection se fait soit par l'anus, en lavement<sup>3360</sup>, soit dans l'oreille<sup>3361</sup>, soit dans les narines<sup>3362</sup>, sans qu'aucun texte n'indique ni la technique, ni l'instrument utilisés. Un troisième type de geste consiste à « humecter, imbiber » un élément avant ingestion/administration, par exemple un morceau de pain trempé dans de l'eau chaude pour être ramolli<sup>3363</sup> ou une compresse de fortune imbibée de médicament avant application externe<sup>3364</sup>. Dans le domaine thérapeutique, le substantif désigne également une « infusion »

<sup>3350</sup> SCRIB. LARG. 50, p. 59 (pour les polypes).

<sup>3351</sup> Sur la volonté d'« adapter » le matériel aux besoins du soin, cf. supra, notes 2798, 2995 et 3177. Dans la recette d'un médicament acope pour les nerfs, Scribonius Largus mentionne par ailleurs l'emploi d'un tamis « fait pour l'occasion », *facto de industria* (SCRIB. LARG. 271, 2, p. 21).

<sup>3352</sup> PLIN. *HN*, 20, 228 ; 27, 140.

<sup>3353</sup> *Med. Plin.* 1, 6, 2.

<sup>3354</sup> MARCELL. EMP. 8, 1 ; 8, 20 ; 8, 32 ; 10, 21.

<sup>3355</sup> Pour les occurrences du substantif chez Caelius Aurélianus, cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), *s.u. infusio*.

<sup>3356</sup> PALL. 3, 25, 22 ; 3, 28, 2 ; 12, 22, 2.

<sup>3357</sup> CASS. FEL. 29, 4 ; 29, 26 ; 32, 3 ; 34, 1 ; 42, 4-5 ; 43, 9 ; 44, 5 ; 58, 2 ; 61, 9.

<sup>3358</sup> MARCELL. EMP. 8, 1.

<sup>3359</sup> CASS. FEL. 29, 4, qui prescrit d'« utiliser, sur les yeux mêmes, des infusions liquides adoucies par du suc de fenugrec », *utendum etiam in ipsis oculis liquidis infusionibus ex faeni graeci suco lenius confectis*. Cassius Félix précise ensuite (29, 5) qu'« il est également utile d'instiller sans interruption un blanc d'œuf léger tiédi et du lait de femme », *utile est etiam et oui album et tenue tepefactum iugiter infundere*. Cassius Félix (29, 4) est le seul auteur à employer *infusio* avec un qualificatif ; or, celle-ci étant, par définition, liquide, peut-être faut-il comprendre avec l'adjectif *liquidis* qu'elle doit être très aqueuse.

<sup>3360</sup> PLIN. *HN*, 20, 228 : *uuluas et cibo et infusione emollit*, « en aliment et en injection, la mauve relâche la matrice » ; 27, 140 : *ipsum utile ischiadicorum infusioni*, « [le thlaspi] est bon aussi pour la sciatique, en lavement ». CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 117.

<sup>3361</sup> *Med. Plin.* 1, 6, 2 : *ad omnes infusiones auriculae conchylata lana obturandae sunt*, « les oreilles doivent être bouchées avec de la laine pour toutes les infusions ».

<sup>3362</sup> MARCELL. EMP. 8, 32 : *si unus oculus laborabit, diuersae partis nares infundes... si tamen uideris oculos suci illius infusione turbatos*, « si un seul œil est malade, on instille dans la narine du côté opposé... si toutefois on voit que les yeux ont été rendus troubles par l'instillation de ce jus... » ; 10, 21 (contre l'ozène) *eo uti adsidia infusione*, « on utilise ce médicament en injection continue » ; CASS. FEL. 32, 3 (qui le pose comme équivalent de l'emprunt au grec *enchyma*, ἔγκυμα) : *aliud ad dentis, enchyma id est infusio in nares*, « autre remède contre les maux de dents, l'*enchyma*, c'est-à-dire l'injection dans les narines ».

<sup>3363</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 18, 108.

<sup>3364</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 7, 110 (Érasistrate, nous dit Caelius Aurélianus, dépose un « bonnet », *pileum*, imbibé de vin chaud sur la poitrine du malade atteint de catarrhe).

de fruits<sup>3365</sup> ou de plantes<sup>3366</sup> donnée en boisson. À partir du V<sup>e</sup> siècle de notre ère, le terme intègre le lexique pathologique et désigne un « épanchement d’humeurs », *humoris*<sup>3367</sup>/*liquidis*<sup>3368</sup> *infusio*, dont est précisée parfois la nature, *sanguinis infusio*, « épanchement de sang »<sup>3369</sup>, *flegmatis infusio*, « épanchement de flegme »<sup>3370</sup>.

## 2. 3. Les gestes non invasifs sans instruments

### 2. 3. a. Les gestes non invasifs en application

Enduire, oindre, appliquer, recouvrir... les termes ne manquent pas dans le traité pour désigner les gestes que pratique le médecin pour appliquer une préparation pharmaceutique. Plus d’un quart des recettes du traité sont spécifiquement des recettes d’emplâtres et de cataplasmes<sup>3371</sup>, mais un certain nombre d’autres remèdes, notamment pour les yeux ou pour les dents, sont également administrés en application externe ou interne. Quatre termes, trois préverbes et un substantif issus de trois familles sémantiques, nous intéressent ici : *superungere* et *superinungere*, deux composés du verbe *ungere*, « oindre », le substantif *impositio*, un dérivé du verbe *imponere*, « poser sur », et le participe *adcrustans*, un composé du verbe *crustare*, « revêtir, incruster ». Certains de ces termes, *superungere* et *adcrustans*, ne sont pas attestés avant les *Compositiones* ; d’autres, *superinungere* et *impositio*, sont attestés pour la première fois dans le traité avec le sens technique que leur donne Scribonius Largus. Dans quel contexte ces gestes sont-ils mentionnés ? Pour quels soins précis et de quelles manières sont-ils pratiqués ? À quels types de préparations sont-ils associés ? En somme, le choix lexical dépend-il de la texture du remède, de la manière de l’appliquer, de la pression à exercer dessus<sup>3372</sup> ?

### *Super(in)ungere*

Les verbes *superungere* et *superinungere* sont employés dans trois recettes de collyres successives, le collyre *Athenippium*,

*oportet autem eo ad sordida ulcera diluto cum oui albo, id est aquatissimo, uti, deinde, cum lacrimae fluere desierint, cinereo superinungere,*

<sup>3365</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 21, 214-215 (remèdes donnés aux cholériques).

<sup>3366</sup> De l’aloès : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 2, 37 (pour les malades souffrant de l’estomac) ; de l’encens : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 5, 77 (pour les ictériques) ; du fenugrec : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 8, 82 ; de l’absinthe : CAEL. AUR. *De morb. diut.* 4, 8, 117 et CASS. FEL. 45, 5 (contre la maladie hépatique), 58, 2 (contre la fièvre « tierce bâtarde ») ; des sébestes : CASS. FEL. 61, 9 (pour étancher la soif) ; des matières astringentes : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 21, 214-215 (remèdes pour les cholériques).

<sup>3367</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 99 ; 3, 8, 125 ; 3, 8, 154 ; CASS. FEL. 43, 9.

<sup>3368</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 98.

<sup>3369</sup> MARCELL. EMP. 8, 20 : *si lippitudo et sanguinis infusio est*, « quand l’ophtalmie s’accompagne d’un hématome ».

<sup>3370</sup> CASS. FEL. 34, 1.

<sup>3371</sup> SCRIB. LARG. 200-271.

<sup>3372</sup> Cette étude a par exemple été menée chez Pline l’Ancien : BONET 2003a y étudie les différents types d’applications et les verbes employés pour désigner ces gestes.

« pour les ulcères purulents, il faut l'utiliser délayé dans du blanc d'œuf, c'est-à-dire une substance très fluide, puis, quand les larmes auront cessé de couler, il faut **faire une onction par-dessus** avec le collyre cendré<sup>3373</sup> »,

le collyre *psittacinum*,

*interdum et hoc **superinungantur** qui prius Athenippio curati sunt,*

« parfois, ceux qui ont été traités dans un premier temps avec le collyre *Athenippium* doivent également **faire une onction par-dessus** avec ce collyre<sup>3374</sup> »,

et un collyre piquant,

*hoc etiam **superunctum** ad puerorum epiphoras et qui non sufferunt **inunctionem** facit, ut huiusmodi medicamenta quae perichrista uocant.*

« ce remède aussi, **en onction externe**, est efficace pour les écoulements oculaires affectant les enfants et pour ceux qui ne supportent pas **l'onction interne**, à l'instar des médicaments de ce type qu'on appelle *perichrista*<sup>3375</sup>. »

Le double préverbe *superinungere* est un verbe à la fois tardif et rare : c'est chez Celse que l'on en trouve les premières attestations<sup>3376</sup> et la seule postérité qu'on lui connaisse sont les reprises que Marcellus Empiricus fait des deux chapitres des *Compositiones*<sup>3377</sup>. Chez Celse, comme ensuite chez Scribonius Largus, le geste, uniquement thérapeutique, est pratiqué pour traiter des maladies des yeux, ophtalmie (6, 6, 1i), excroissance sur la paupière (7, 7, 1b et 7, 7, 2) ou irritation des cils (7, 7, 8) et consiste, comme ensuite dans les *Compositiones*, à appliquer un collyre sur l'œil. En quoi Scribonius Largus fait-il donc un emploi nouveau du verbe ? Qu'est-ce qui, concrètement, différencie le geste mentionné dans les *Compositiones* de celui du *De Medicina* ? Des éléments de réponse se trouvent, comme le signale J. Jouanna-Bouchet, dans les emplois que les deux auteurs font du double préverbe *superinungere* et du préverbe *inungere*<sup>3378</sup>. Le verbe *inungere* est attesté dix-sept fois chez Celse, huit fois chez Scribonius Largus<sup>3379</sup> ; il désigne toujours un geste thérapeutique et consiste, à une exception près<sup>3380</sup>, en un soin oculaire<sup>3381</sup>. Dans le *De Medicina*, Celse semble employer indifféremment l'un et l'autre préverbe. Nous en trouvons un exemple au livre 7, dans les indications des gestes à effectuer pour soigner diverses tumeurs et excroissances, où l'onction est désignée par l'un ou l'autre verbe :

*Posteaque uapore aquae calidae  
fouendus oculus et lenibus  
medicamentis inungendus est.*

*Eodem deinde uapore postea  
quoque foueri et superinungui,  
donec ad sanitatem perueniat.*

<sup>3373</sup> SCRIB. LARG. 26, 1, p. 46. Sur le collyre *Athenippium/diasmyrnes/euodes*, cf. supra, p. 211 et 213 ; sur le collyre « cendré », cf. supra, p. 207 (et suiv.).

<sup>3374</sup> SCRIB. LARG. 27, 2, p. 47. Sur le collyre *psittacinum*, cf. supra, p. 209 (et suiv.).

<sup>3375</sup> SCRIB. LARG. 29, p. 48. Sur le terme *perichrista*, cf. supra, p. 216 (et suiv.).

<sup>3376</sup> CELS. 6, 6, 1i ; 7, 7, 1b (*bis*) ; 7, 7, 2 ; 7, 7, 8.

<sup>3377</sup> MARCELL. EMP. 8, 6 (= SCRIB. LARG. 27, 2) ; 8, 117 (= SCRIB. LARG. 26, 1).

<sup>3378</sup> Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 7, p. 241.

<sup>3379</sup> SCRIB. LARG. i. 35, p. 12 ; 19, p. 40 ; 20, 1, p. 41 ; 21, 1, p. 42 ; 25, p. 50 ; 37, 2, p. 51 ; 38, 2, p. 52.

<sup>3380</sup> CELS. 7, 27, 3 (cancer du pénis).

<sup>3381</sup> Tous les emplois du préverbe antérieurs à ceux de Celse et Scribonius Largus signalent d'ailleurs une onction spécifiquement oculaire, que le contexte soit médical (CATO, *Agr.* 157, 10 ; VARRO, *Ling.* 6, 8) ou rhétorique (HOR. *Epist.* 1, 1, 28 ; *Sat.* 1, 3, 25). Chez Caton (première attestation connue du terme et seul passage, semble-t-il, dans lequel le préverbe ait cet emploi), il s'agit moins d'enduire l'œil que de le bassiner (avec de l'« urine », *lotium*, d'une personne ayant mangé du chou).

« Puis il faut fomentier l'œil à la vapeur d'eau chaude et l'oindre de médicaments lénifiants<sup>3382</sup>. »

« Ensuite, il faut traiter (la paupière) à la vapeur et appliquer un onguent par-dessus jusqu'à guérison<sup>3383</sup>. »

Dans les *Compositiones*, en revanche, Scribonius Largus semble employer chaque verbe dans des cas bien précis. C'est ce que semble en tout cas indiquer les quelques passages dans lesquels *superinungere* et *inungere* sont attestés, mais leurs occurrences sont trop peu nombreuses dans le traité pour que l'on puisse en tirer des conclusions certaines et la question de la graphie du double préverbe – *super* : préverbe ou adverbe à séparer de la forme verbale ?- reste ouverte<sup>3384</sup>. Quoi qu'il en soit, le verbe *inungere* a un emploi similaire à celui qu'en fait Celse et désigne une onction appliquée sur l'œil, dont Scribonius Largus précise à trois reprises qu'elle doit être faite « en une seule fois », *semel inungere*<sup>3385</sup>. Cette onction est chaque fois la seule que le médecin applique sur l'œil du malade. À l'inverse, le verbe *superinungere* désigne l'onction d'un collyre, collyre cendré ou *psittacinum*, qui vient s'ajouter, *super-*, à l'application d'un premier collyre, le collyre *Athenippium*. La nouveauté chez Scribonius Largus porte donc moins sur la manière spécifique de faire le geste – Scribonius Largus ne donne aucun indice là-dessus, pas plus que Celse – que sur le contexte d'emploi du verbe. Le verbe *superungere* désigne quant à lui une autre forme d'onction : le collyre est appliqué sur les paupières et non plus dans l'œil, comme le souligne par ailleurs l'opposition avec le substantif *inunctio*<sup>3386</sup>. *Superungere*, dont l'on trouve ici la première attestation dans les textes et qui n'est pas employé ailleurs dans le recueil, est également très rare : sa postérité se limite à quelques auteurs tardifs des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère, Ambroise de Milan<sup>3387</sup>, Marcellus Empiricus<sup>3388</sup> et Palladius<sup>3389</sup>. Exceptée l'attestation chez Ambroise de Milan, qui est la seule à ne pas se trouver dans un contexte médical, le verbe désigne systématiquement un geste thérapeutique pratiqué en médecine humaine (Marcellus Empiricus) et vétérinaire (Palladius) pour soigner l'œil du malade/de l'animal.

Une constatation s'impose ici : dans les *Compositiones*, trois des composés de *ungere*, *superinungere*, *superungere* et *inungere*, ne désignent rien d'autre qu'un geste thérapeutique exclusivement réservé au soin des yeux<sup>3390</sup> et dont chaque lieu d'exécution – onction interne, *superinungere/inungere*, ou externe, *superungere-* est suggérée par les différents préverbes. Le constat est le même chez Celse pour *superinungere* et, à une exception près<sup>3391</sup>, pour *inungere*. Tous les termes de cette famille lexicale désignent-ils exclusivement, dans les *Compositiones*, ce type de soin ? Trois autres termes de cette famille lexicale sont attestés dans le traité, les verbes *ungere*, « enduire », et *perungere*, « enduire complètement », ainsi que le substantif *inunctio*, « onction interne ». Le préfixé *inunctio*, qui n'est attesté qu'à deux reprises dans le recueil, désigne également une onction ophtalmique<sup>3392</sup>. C'est ce que désigne

<sup>3382</sup> CELS. 7, 7, 11 (lésion oculaire, appelée *staphyloma*).

<sup>3383</sup> CELS. 7, 7, 2 (tumeur sur la paupière supérieure, appelée *crithe*).

<sup>3384</sup> Sur la double préverbation, cf. supra, p. XIX (et suiv.).

<sup>3385</sup> *Quod semel inunctum* : SCRIB. LARG. i. 35, p. 12 et 35, p. 50. Dans un précédent chapitre, Scribonius Largus parle d'« onctions successives », *singulas inunctiones* (SCRIB. LARG. 20, 1, p. 41).

<sup>3386</sup> Cf. supra, note 3375.

<sup>3387</sup> AMBR. *Ep.* 9, 67, 4 ; 9, 67, 6. Sur la vie d'Ambroise de Milan, par exemple : TESTARD 1992.

<sup>3388</sup> MARCELL. EMP. 8, 118 (= SCRIB. LARG. 29).

<sup>3389</sup> PALL. 14, 51-52 (*bis*).

<sup>3390</sup> Même chez Ambroise de Milan, le complément d'objet du verbe est l'accusatif pluriel *oculos*, « yeux ».

<sup>3391</sup> Cf. supra, note 3380.

<sup>3392</sup> Cf. supra, note 3375 ; SCRIB. LARG. 20, 1, p. 41 : « Mais il faut faire une onction (*oportet inungere*) au moins quatre ou cinq fois, à intervalles espacés, puis, quand les yeux seront bien imprégnés à l'issue des onctions successives (*ad singulas inunctiones*), les exposer assez longtemps à un bain de vapeur ». Le



aussi – mais pas exclusivement- l’une des trois occurrences du verbe *ungere* attestées dans les *Compositiones*, employée dans la recette d’un médicament liquide pour les suffusions :

*Item ante biduum aut triduum ut aquam bibant, quos destinauerimus eo unguere.*

« De même, il faut que, deux ou trois jours auparavant, ceux à qui nous aurons décidé de faire une onction avec ce remède boivent de l’eau<sup>3393</sup>. »

C’est le seul passage où le verbe désigne un geste thérapeutique<sup>3394</sup> : peut-être faut-il voir dans le choix du verbe *ungere* et l’absence de préverbe en précisant la spécificité de l’exécution une désignation générale du geste thérapeutique. Quant au préverbe *perungere*, son emploi dans le traité est plus fréquent – dix-neuf occurrences- et plus varié que les autres termes. Seules deux de ces occurrences désignent un traitement oculaire. Comme le verbe *superungere*, et Scribonius Largus le précise dans la recette, l’onction est externe : *est et hoc medicamentum satis efficax quo ita oportet palpebras perungere, ne quid intra oculum fluat*, « est également efficace ce médicament dont il faut bien enduire les paupières, en prenant soin que rien ne coule à l’intérieur de l’œil »<sup>3395</sup>. Dans le reste du traité, le verbe désigne, à une exception près<sup>3396</sup>, un geste thérapeutique : une onction soit interne – on enduit l’intérieur des « narines », *nares*<sup>3397</sup>, la « lnette », *uuu*<sup>3398</sup>, la « gorge », *fauces*<sup>3399</sup>, ou l’intérieur de l’anus<sup>3400</sup>-, soit externe – on enduit le corps/les membres<sup>3401</sup> ou l’extérieur de l’anus<sup>3402</sup>. Le préverbe *per-* signifierait donc un geste soit réservé aux parties du corps les plus délicates, les plus sensibles (intérieur de l’anus, lnette, gorge...), soit caractérisé par un geste concentrique.

---

substantif est attesté dans un contexte et un emploi similaire chez Celse, où il désigne un geste thérapeutique ophtalmique (CELS. 7, 7, 14f). Le substantif *unctio* – pourtant attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et dans une vingtaine d’occurrences chez Celse- n’est quant à lui jamais employé dans les *Compositiones*.

<sup>3393</sup> SCRIB. LARG. 38, 2, p. 52.

<sup>3394</sup> Dans les deux autres passages, le participe du verbe est employé à propos de certains aliments avec le sens de « graisser (un mets) » : SCRIB. LARG. 184, 2, p. 152 (pour la cêruse), « on leur vient en aide, après vomissement déclenché par de l’huile ou de l’hydromel, avec du mucilage d’orge mondé chaud, pris en bonne quantité mais bien onctueux (*bene uncto*) » ; 186, 3, p. 154 (pour le lièvre de mer), « est bénéfique aussi le potage de mauve bien gras et salé (*bene uncta et salsa*) ».

<sup>3395</sup> SCRIB. LARG. 30, p. 48. La seconde attestation du verbe avec ce sens se situe dans l’index (i. 30, p. 11) : *ad palpebras perungendas*, « pour enduire les paupières entièrement ».

<sup>3396</sup> Le verbe désigne également un geste, mais il n’est pas thérapeutique. Il consiste à enduire un « pilon de bois », *pileum ligneum*, d’« huile de henné », *cyprino/cypreo oleo*, avant utilisation : SCRIB. LARG. 255, 2, p. 198 et 264, 2, p. 205.

<sup>3397</sup> SCRIB. LARG. 52, 1, p. 60 (pour le coryza).

<sup>3398</sup> SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188.

<sup>3399</sup> SCRIB. LARG. 66, 1, p. 68 (pour la suppuration de la gorge) ; 70, 1, p. 70 (pour l’angine).

<sup>3400</sup> SCRIB. LARG. 227, 2, p. 185.

<sup>3401</sup> SCRIB. LARG. 247, p. 195 (pour le zona) ; 250, p. 196 (pour les meurtrissures) et SCRIB. LARG. 270, 2, p. 211 ; 271, 1, p. 211 (remèdes pour le refroidissement, la fatigue et la douleur des nerfs). Notamment après vomissement : SCRIB. LARG. 104, 2, p. 98 (pour ceux qui n’arrivent pas à garder les aliments) ; 198, 2, p. 162 (pour les champignons). C’est le sens des premières attestations du préverbe (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). Chez Caton, par exemple, c’est un geste effectué au cours du salage des jambons : « Le troisième jour, nettoyez bien [les jambons] avec une éponge ; enduisez-les entièrement d’huile (*perunguito oleo*), suspendez-les à la fumée deux jours ; le troisième jour, retirez-les, enduisez-les entièrement d’un mélange d’huile et de vinaigre (*perunguito oleo et aceto commixto*), suspendez-les dans le charnier » (CATO, *Agr.* 162, 3).

<sup>3402</sup> SCRIB. LARG. 142, 3, p. 127 et 232, 1, p. 190 (pour le prolapsus du rectum) ; 224, p. 184 (pour les condylomes). Et plus spécifiquement les hémorroïdes : SCRIB. LARG. 227, 1, p. 184.

## *Impositio*

Le substantif *impositio*, « application », n'est attesté qu'une fois dans le traité, dans un chapitre sur les maux de dents : il y désigne un traitement dentaire. Il figure parmi les quatre modes d'administration de remèdes que Scribonius Largus privilégie pour soulager le malade en cas de douleur<sup>3403</sup> :

*Sed cum dolor urgebit, uarie sedandus est, partim collutione quorundam, partim commanducatione, nonnumquam suffitione aut impositione aliquorum.*

« Mais en cas de douleur violente, on doit la calmer par des traitements variés, en partie par des bains de bouche avec certaines substances, en partie par leur mastication, parfois en faisant une fumigation ou une **application** de quelques-unes<sup>3404</sup>. »

Scribonius Largus est le premier, voire le seul, à notre connaissance, à donner au terme le sens technique qu'il a ici, celui d'un geste thérapeutique qui consiste à « poser » un remède « sur » la partie malade<sup>3405</sup>, mais il ne donne aucune précision sur la manière dont procéder au traitement. Nous trouvons toutefois quelques indices dans la suite des recettes prescrites pour soigner les caries et dans les occurrences du verbe *imponere*, attesté quarante-trois fois dans le recueil dans des contextes relativement divers.

Quatre recettes pour les dents mal en point mentionnent des traitements pouvant correspondre à ce que Scribonius Largus désigne par *impositio*. Mais si ceux-ci consistent tous, comme l'indique l'étymologie du substantif, à « poser (la préparation) sur (la partie malade) », le geste thérapeutique qui leur est associé n'est pas unique. Dans deux des recettes, le remède utilisé pour apaiser la douleur – une préparation simple d'origine végétale ou minérale- est placé dans un morceau de tissu puis posé sur la dent mal en point,

*alterci quoque radix aut eiusdem semen linteolo spisso inligatum et aqua saepius inferuefactum denti subinde adpositum,*

« La racine de jusquiame aussi est efficace, ou sa graine enfermée dans un petit morceau de toile épaisse qu'on lie, qu'on fait bouillir à plusieurs reprises dans de l'eau, et qu'on pose immédiatement après sur la dent<sup>3406</sup> »,

et

*nec minus alumen fissum linteolo spisso circumdatum et ita dolenti pressum diutius continere prodest,*

« il n'est pas moins bénéfique d'enfermer de l'alun fissile dans un petit morceau de toile épaisse et de le maintenir assez longtemps sur la dent douloureuse en appuyant<sup>3407</sup>. »

<sup>3403</sup> Autant de traitements que tout médecin devrait employer, d'après Scribonius Largus, pour éviter de recourir à un geste chirurgical plus violent – arracher la dent- et sans doute inutile. Sur les autres traitements, cf. infra, p. 347.

<sup>3404</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61.

<sup>3405</sup> Le substantif existe avant les *Compositiones*, nous en trouvons des occurrences au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère chez Varron, mais elles sont rares – nous n'en comptons que neuf- et elles ne sont employées qu'au figuré pour désigner le sens que l'on attribue aux mots (*impositio uocabulorum/uerborum*) : VARRO, *Ling.* 5, 1, 3 ; 7, 3, 32 ; 8, 2, 5 ; 10, 3, 51 ; 10, 3, 53 ; 10, 3, 60-61 (*bis*). Sur l'*impositio nominum* chez Varron, par exemple : GUASPARRI 1998.

<sup>3406</sup> SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61.

<sup>3407</sup> SCRIB. LARG. 55, p. 62.

Dans les deux autres recettes, c'est une sorte de pâte composée de plusieurs ingrédients, majoritairement végétaux, qui est appliquée directement sur la dent :

*imponere ipsi uero denti toto oportet hoc medicamentum quasi emplastrum,*

« quant au médicament suivant, il faut l'appliquer directement sur toute la dent comme un emplâtre<sup>3408</sup> »,

et

*prodest et dolenti superpositum et circumdatum denti et, si exesus est, in cauernam eius insertum,*

« (ce médicament) est bénéfique aussi en application sur la surface et tout autour de la dent douloureuse et, si elle est cariée, introduit dans la cavité de la dent<sup>3409</sup>. »

Nous avons donc deux formes de traitements, une « poche » de médicaments<sup>3410</sup> (c. 53 et 55) et une sorte d'« emplâtre »<sup>3411</sup> (c. 56 et 95), dont l'application procède de deux gestes distincts, ayant toutefois pour point commun de se faire sans instrument. Dans le premier cas, celui de la « poche »<sup>3412</sup>, peut-être même est-ce au malade de prolonger le geste du soignant qui a déposé la poche sur sa dent mal en point et de la « maintenir assez longtemps... en appuyant », soit du bout des doigts, soit en serrant les mâchoires. Dans le second cas, celui de la pâte de médicament, le geste ne consiste pas à la « poser » simplement « sur » la dent, mais à la « poser *en étalant* ». C'est ce que semble tout du moins signaler, au chapitre 56, l'analogie avec l'emplâtre, à laquelle Scribonius Largus recourt également à propos de l'application d'un remède simple<sup>3413</sup>. Même si les recettes d'emplâtres ne précisent jamais la technique à suivre pour étaler la préparation sur la partie mal en point – Scribonius Largus se contente de signaler l'application<sup>3414</sup> sans rien dire sur la quantité de médicament et les éventuels instruments utilisés pour y procéder-, la pâte demande une manipulation longue, non seulement au cours de sa préparation, où celle-ci est pétrie avec les mains, *manibus subigere*<sup>3415</sup>, avant d'être mise en réserve, mais également au moment de l'utiliser, juste avant application, *oportet [...] dilatatum magis manibus in magnitudinem uulneris satis crassum imponere*, « il faut [...] après lui avoir donné une plus grande extension avec les mains pour l'ajuster à la taille de la blessure, le poser en couche assez épaisse... »<sup>3416</sup>. Il est donc probable que le soin apporté à la manipulation de la pâte utilisée pour soigner la dent douloureuse soit le même que pour les emplâtres et que le médecin l'applique du bout des doigts.

<sup>3408</sup> SCRIB. LARG. 56, p. 62.

<sup>3409</sup> SCRIB. LARG. 95, 2, p. 88 (médicament *lexipyretos*). Sur le nom de ce médicament, cf. supra, p. 230 (et suiv.).

<sup>3410</sup> Pour une brève synthèse sur ces « sachets » déposés sur la dent : JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 178.

<sup>3411</sup> Pour une brève synthèse sur les cataplasmes et emplâtres employés pour les maux de dents : JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 178.

<sup>3412</sup> Nous trouvons un exemple similaire dans la « vessie », *uesica*, à laquelle le médecin recourt pour soigner les enfants souffrant de la rate : SCRIB. LARG. 132, p. 121, *proderit his... gypsum aqua conspersum et acetum in quo tamaricum decoctum fuerit, uesica abditum et ita extra impositum*, « seront bénéfiques pour eux également... du gypse arrosé d'eau, et du vinaigre dans lequel aura cuit du tamaris, enfermé dans une vessie et utilisé ainsi en application externe ».

<sup>3413</sup> SCRIB. LARG. 214, p. 184 (pour les condylomes) : *item propolis per se subacta et more emplastri imposita*, « de même, la propolis, employée seule, pétrie et appliquée à la façon d'un emplâtre ». JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3, p. 62, renvoie, pour comparaison, à CELS. 6, 9, 3.

<sup>3414</sup> Par exemple, SCRIB. LARG. 205, 1, p. 168 (pour les blessures récentes et les ulcères anciens) ; 206, 2, p. 169 (après trépanation) ; 214, 1, p. 177 (pour les écrouelles) ; 221, p. 182 (pour les brûlures).

<sup>3415</sup> SCRIB. LARG. 201, 3, p. 166 ; 203, 2, p. 167 ; 204, 2, p. 167 ; 207, 3, p. 172.

<sup>3416</sup> SCRIB. LARG. 205, 1, p. 168 (pour les ulcères).

Parmi les attestations du verbe *imponere* attestées ailleurs dans le traité, celle que nous trouvons dans le titre de l'index du chapitre 56<sup>3417</sup> annonce un traitement « qu'il faut appliquer à l'extérieur », *quae imponere extra*<sup>3418</sup>, c'est-à-dire, comme le signale l'adverbe et contrairement aux soins précédemment annoncés – bains de bouche<sup>3419</sup>, fumigations<sup>3420</sup>, mastications<sup>3421</sup> – un traitement qui ne serait pas administré à l'intérieur de la bouche, mais qui consisterait à maintenir un remède contre la joue du malade, du côté de la dent douloureuse. Les emplois de *extra imponere* ailleurs dans le traité signalent bien une application externe que le médecin effectue sur la peau du malade<sup>3422</sup>; de même pour le verbe *imponere* seul qui, à de rares exceptions<sup>3423</sup>, désigne une application externe de préparations pharmaceutiques simples<sup>3424</sup> ou composées – emplâtres<sup>3425</sup>, cataplasmes<sup>3426</sup>-, de préparations préalablement étalées sur une matière souple<sup>3427</sup>, d'éponges imbibées<sup>3428</sup>, de « poches » médicamenteuses<sup>3429</sup> ou d'une matière souple déposée par-dessus le remède étalé sur la peau pour le protéger<sup>3430</sup>. L'application d'un traitement sur la joue du malade est tout à fait possible, mais Scribonius Largus ne le mentionne pas dans le chapitre en question : le traitement se fait dans la cavité buccale, directement sur la dent et la gencive, sur lesquelles le médecin applique la préparation et, en cas de douleur, une « sonde à oreille », *auriscalpium*, entourée de laine imbibée d'huile bouillante<sup>3431</sup>.

<sup>3417</sup> Cf. supra, note 3408, p. 342.

<sup>3418</sup> SCRIB. LARG. i. 56, p. 13.

<sup>3419</sup> SCRIB. LARG. i. 53, p. 13.

<sup>3420</sup> SCRIB. LARG. i. 54, p. 13.

<sup>3421</sup> SCRIB. LARG. i. 54, p. 13.

<sup>3422</sup> Soit en application directe, comme certaines préparations simples (SCRIB. LARG. 174, p. 145) ou certains emplâtres/cataplasmes (SCRIB. LARG. i. 131, p. 19 ; 120, 2, p. 112 ; 130, p. 120 ; 132, p. 121), soit au moyen d'une « poche » (cf. supra, note 3412). L'adverbe *extra*, JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 268 le signale, est, sauf deux exceptions (17, p. 40 et 133, 2, p. 122), toujours construit avec le verbe *ponere* (SCRIB. LARG. i. 84, p. 15 ; i. 130, p. 19 ; 208, 1, p. 172) et ses composés, *imponere* (dont nous donnons les références en début de note) et *superponere* (SCRIB. LARG. 206, 3, p. 169).

<sup>3423</sup> Dans deux recettes, le verbe désigne un geste de préparation du remède : il s'agit de « poser (un récipient) sur des charbons », *super carbones imponere* (SCRIB. LARG. 122, 5, p. 116 ; 173, 1, p. 145).

<sup>3424</sup> Une torpille (pour le mal de tête) : SCRIB. LARG. 11, p. 37-38 ; de l'iris (pour les parotides) : SCRIB. LARG. 44, p. 55 ; de la racine de guimauve ou du sureau (pour la goutte froide) : SCRIB. LARG. 160, 2, p. 138 ; du liber de figuier sauvage ou suc de silphium (pour les morsures) : SCRIB. LARG. 174, p. 146 ; du liber de saule (pour la gale) : SCRIB. LARG. 252, p. 196 ; de la farine (pour la ciguë) : SCRIB. LARG. 179, 2, p. 149 ; du pain (pour les hémorroïdes) : SCRIB. LARG. 227, 4, p. 186 ; de la ciguë (pour le zona) : SCRIB. LARG. 247, p. 195.

<sup>3425</sup> Cf. supra, note 3414, p. 342.

<sup>3426</sup> Par exemple, SCRIB. LARG. 159, p. 137 (pour la goutte) ; 160, 1, p. 138 (pour la goutte froide) ; 265, 1, p. 205 (pour la contusion de côté).

<sup>3427</sup> Soit sur un « morceau d'étoffe », *panum/lintoleum* : SCRIB. LARG. 131, p. 120-121 (pour ceux qui souffrent de la rate) ; 160, 1, p. 138 (pour les hémorroïdes) ; soit sur un morceau de « cuir souple », *aluta* : SCRIB. LARG. 229, 1, p. 187 (pour les verrues avec suppuration)

<sup>3428</sup> SCRIB. LARG. 84, 1, p. 80 (pour l'hémorragie) ; 133, 2, p. 122 (pour les hydropiques).

<sup>3429</sup> Cf. supra, note 3412.

<sup>3430</sup> Soit de la « peau lainée », *pellis lanata* : SCRIB. LARG. 80, p. 77 (pour les écrouelles), soit un « morceau d'étoffe », *linteolum* : SCRIB. LARG. 227, 3, p. 186 (pour les hémorroïdes).

<sup>3431</sup> SCRIB. LARG. 56, p. 62-63 : « En cas de douleur, on entoure une sonde à oreille de laine douce, puis on la plonge dans de l'huile bien bouillante et on l'applique (*superponitur*) d'abord sur la dent, puis sur les gencives qui sont à son contact immédiat, deux ou trois fois jusqu'à ce que la douleur s'atténue un peu ; ensuite on recouvre entièrement la dent de ce médicament. Si néanmoins la moindre douleur reprend ou persiste, c'est par-dessus le médicament qu'on devra appliquer (*super medicamentum imponere oportebit*), de la même manière la sonde à oreille avec la laine imbibée d'huile bouillante, en répétant le geste fréquemment, c'est-à-dire jusqu'à ce que la douleur disparaisse ». Sur l'*auriscalpium*, cf. supra, p. 256 (et suiv.).

Le substantif *impositio* est fréquemment attesté dans les textes latins postérieurs aux *Compositiones* – nous en comptons plus de cent occurrences entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècles de notre ère. Les emplois médicaux du terme sont toutefois très rares, l’emploi le plus fréquent étant celui qu’en font les textes chrétiens pour désigner l’« imposition des mains », *impositio manuum* ; nous ne le trouvons que dans la reprise que Marcellus Empiricus fait du chapitre des *Compositiones*<sup>3432</sup>. Les préverbes *superponere* et *adponere* ont quant à eux des dérivés substantivaux, *superpositio* et *appositio*, attestés tardivement dans un contexte médical. Le substantif *superpositio*, attesté à partir du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, est employé au V<sup>e</sup> siècle chez Cassius Félix<sup>3433</sup> et Caelius Aurélianus<sup>3434</sup>, mais il appartient au domaine pathologique et désigne le paroxysme d’une maladie, que Cassius Félix pose comme équivalent du grec ἐπιθεσις : *trociscus iniectorius anodynus colicis conueniens, et magis in ipso superpositionis tempore, quam Graeci epithesin uocant, id est in quo passio superimponendo dolores increocere facit*, « trochisque à injecter contre la douleur, approprié aux malades atteints de colite, et plutôt pendant la phase d’activité même, que les Grecs appellent *epithesis*, c’est-à-dire quand la maladie, en devenant active, fait croître les douleurs ». Quant au substantif *appositio*, attesté dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, il désigne chez Végèce<sup>3435</sup>, Cassius Félix<sup>3436</sup> et Caelius Aurélianus<sup>3437</sup> un geste thérapeutique consistant, comme *impositio*, en l’application externe d’un médicament, *medicamenti/medicamentorum/medicaminum appositio*<sup>3438</sup> d’un cataplasme, *cataplasmatiss appositio*<sup>3439</sup>, ou encore d’une ventouse, *cucurbitae appositio*<sup>3440</sup>.

Lorsque Scribonius Largus mentionne l’*impositio* parmi les quatre modes d’administration des traitements dentaires, il est sans doute question de deux types de gestes effectués localement sur la dent et la gencive : le premier consiste à « poser » une « poche » remplie de substances actives, que le malade doit maintenir en place contre la dent ; le second, à « poser *en étalant* » une sorte d’emplâtre dont la consistance lui permettra de tenir tout seul sur la dent.

### *Adcrustante*

La forme verbale *adcrustante* est quant à elle attestée dans le chapitre consacré aux hémorroïdes<sup>3441</sup>. Le traitement se fait en trois étapes, introduire un premier médicament à l’intérieur de l’anus pour faire apparaître les hémorroïdes (celles-ci apparaissent lors de l’effort de défécation), frotter les hémorroïdes jusqu’à leur point d’émergence (leur « base », *basis*) et les « couvrir », *\*adcrustare*, d’un second médicament :

... *subinde hauriente medico cumulate medicamentum et adcrustante imprimenteque, donec combibant : totum enim in eo est ut ab omni parte saturentur,*

<sup>3432</sup> MARCELL. EMP. 12, 1.

<sup>3433</sup> CASS. FEL. 51, 7.

<sup>3434</sup> Pour les références chez Caelius Aurélianus (soixante occurrences) : éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), *s.u. superpositio*.

<sup>3435</sup> VEG. 2, 61.

<sup>3436</sup> CASS. FEL. 35, 1 ; 67, 1 ; 71, 3 ; 77, 2.

<sup>3437</sup> Pour les références chez Caelius Aurélianus (une trentaine d’occurrences), cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. appositio*.

<sup>3438</sup> Par exemple, CASS. FEL. 35, 1 et 67, 1 ; VEG. 2, 61 ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 8, 132.

<sup>3439</sup> Par exemple, CAEL. AUR. *De morb. diut.* 3, 17, 149.

<sup>3440</sup> Par exemple, CASS. FEL. 71, 3 et 77, 2 et CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 4, 74, qui parlent de « ventouses légères », *cucurbitae leues/cufai*.

<sup>3441</sup> SCRIB. LARG. 227, 2, p. 185. Sur les hémorroïdes, par exemple : BARRAGAN NIETO 2010.

« immédiatement après, fait un usage généreux de médicament en **couvrant** les hémorroïdes d'une bonne couche et en exerçant une pression jusqu'à absorption totale. Le tout est en effet de bien les imprégner de toute part<sup>3442</sup>. »

Ce médicament est composé d'ingrédients secs d'origine exclusivement minérale<sup>3443</sup> : Scribonius Largus les énumère immédiatement après ; il précise ensuite de les « tasser », *imprimere*, sur les hémorroïdes, « de tous les côtés », *undique*, avant de les recouvrir d'une toile fine et de pain<sup>3444</sup>. La forme verbale préverbée *adcrustante* que Scribonius Largus emploie pour indiquer de « couvrir » les hémorroïdes est un hapax<sup>3445</sup> : cette attestation est la seule du traité et nous n'en trouvons aucune autre attestation en latin, si ce n'est dans la reprise du chapitre par Marcellus Empiricus<sup>3446</sup>. Pourquoi cette création lexicale, là où plusieurs verbes employés dans le recueil et attestés avant ces occurrences (*tegere*<sup>3447</sup>, *cooperire*<sup>3448</sup>) signalent déjà ce type de geste thérapeutique ? Qu'apporte-t-elle dans la compréhension du geste ? Le substantif dont le verbe est dérivé, *crusta*, attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., désigne littéralement une « croûte », un « revêtement rugueux et durci »<sup>3449</sup>. Les premiers emplois du terme se font dans plusieurs domaines, vie quotidienne, géologie, pâtisserie, architecture, et son sens varie sensiblement selon le contexte : il désigne successivement un élément de décoration soudé à la surface d'un objet précieux – c'est la première attestation connue du terme-<sup>3450</sup>, des concrétions naturelles de boue<sup>3451</sup>, de glace<sup>3452</sup> ou de pierre<sup>3453</sup>, une croûte qui se forme à la surface de la bouillie<sup>3454</sup>, un éclat de marbre<sup>3455</sup>,

<sup>3442</sup> SCRIB. LARG. 227, 2, p. 185.

<sup>3443</sup> Ces ingrédients ont des propriétés caustiques qui font tomber les hémorroïdes (*cadere cogit haemorrhoidas*, SCRIB. LARG. 227, 4, p. 185). C'est ce qu'emploient déjà Celse (6, 18, 9c) et les auteurs hippocratiques (*Haem.* 7, 1).

<sup>3444</sup> SCRIB. LARG. 227, 3, p. 185-186 : « on broie le tout et, comme je l'ai dit, on tasse les ingrédients secs sur les hémorroïdes de tous les côtés, après quoi, il faut placer dessus une étoffe légère de toile fine, en une seule épaisseur, et mettre par-dessus du pain complet, (*post hoc tenue simplex rarum linteolum imponere oportet et super hoc panem autopyrum*), macéré dans de l'eau et broyé, en y ajoutant de l'huile de rose ». Cf. supra, note 1803, p. 159.

<sup>3445</sup> Sur les différentes leçons du texte : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 341.

<sup>3446</sup> MARCELL. EMP. 31, 6.

<sup>3447</sup> SCRIB. LARG. 41, 2, p. 54 (cf. supra, note 3327) ; 43, p. 55 : *superque tegere lana sulphurata totam maxillam*, « recouvrir entièrement la mâchoire en plaçant dessus de la laine soufrée » ; 80, p. 77 : *postea ex ea pinna oblinendae sunt strumae super que eas pellis lanata non nimium tonsa tegendi gratia imponenda est*, « ensuite, il faut en enduire les écrouelles à l'aide d'une plume, et placer par-dessus une peau lainée qui n'est pas trop tondue, pour protéger ».

<sup>3448</sup> SCRIB. LARG. 56, p. 62 : *post hoc medicamento dens cooperitur*, « ensuite on recouvre entièrement la dent de ce médicament ».

<sup>3449</sup> DELL, s.u. *crusta*.

<sup>3450</sup> CIC. *Verr.* 4, 52 : *Cibyrateae fratres uocantur ; pauca improbant ; quae probarant, iis crustae aut emblemata detrahebantur. Sic Haluntini excussis deliciis cum argento puro domum reuertuntur*, « les frères de Cibyre sont appelés ; ils rejettent un petit nombre d'objets ; à ceux qu'ils avaient réservés on enlevait les bandes ciselées et les plaques à reliefs. C'est ainsi que les habitants d'Haluntium, allégés de leurs objets précieux, reviennent chez eux avec leur argenterie toute nue ».

<sup>3451</sup> LUCR. 6, 625-626 : *una nocte uias quoniam persaepe uidemus / siccari mollisque luti concrescere crustas*, « il n'est pas rare qu'en une seule nuit nous voyions les routes se sécher, et les ornières de boue liquide se changer en une croûte dure ».

<sup>3452</sup> VERG. *G.* 3, 360 : *concrescunt subitae currenti in flumine crustae*, « tout à coup sur les eaux courantes des glaçons se forment. »

<sup>3453</sup> VITR. 8, 3, 10 : *Ad eundem modum Hierapoli Phrygiae efferuet aquae calidae multitudo, e quibus circum hortos et uineas fossis ductis inmittitur ; haec autem efficitur post annum crusta lapidea. Ita quotannis dextra ac sinistra margines ex terra faciundo inducunt eam et efficiunt [in] his crustis in agris saepta*, « de la même manière à Hiéropolis en Phrygie bouillonne une abondante eau chaude dont une partie est envoyée par des canaux autour des jardins et des vignes ; or cette eau donne au bout d'une année une croûte

les différentes épaisseurs d'un mur<sup>3456</sup> et des plaques d'enduit<sup>3457</sup> ou de marbre<sup>3458</sup>. C'est au I<sup>er</sup> siècle de notre ère que le substantif est attesté pour la première fois dans un contexte médical. Nous en trouvons quatre occurrences dans les *Compositiones* avec un sens médical : il y désigne, dans le domaine pathologique, les croûtes qui accompagnent un ulcère purulent<sup>3459</sup> et, dans le domaine thérapeutique, la croûte produite ou formée par un remède<sup>3460</sup>, deux types d'emplois attestés déjà chez Celse<sup>3461</sup>. Pour résumer, selon l'emploi est présent soit le sème du revêtement (décoration, placage), soit le sème du durcissement (concrétion<sup>3462</sup>), soit les deux (croûte de la bouillie, croûte sur la peau). Les deux sèmes sont-ils présents pour la forme verbale préverbale *adcrustante*? Il est certain que celui du « recouvrement »<sup>3463</sup> soit à retenir, dans la mesure où le mélange des ingrédients secs doit recouvrir intégralement les hémorroïdes. Ici donc, le verbe *combibere* indique d'autant moins d'« imbiber » les hémorroïdes de la préparation, comme devrait pourtant le signaler le

---

pierreuse. Aussi fait-on tous les ans, à droite et à gauche, des banquettes de terre où l'on amène l'eau, et ces croûtes sont utilisées comme clôtures dans les champs ».

<sup>3454</sup> VARRO, *Ling.* 5, 22, 107 : *crustulum a crusta pultis*, « *crustulum* “biscuit” de *crusta* “croûte” de la bouillie ».

<sup>3455</sup> VITR. 10, 2, 15 : *ibique duo arietes inter se concurrentes alius alium praeterierunt et impetu facto unus cornibus percussit saxum ex quo crusta candidissimo colore fuerat deiecta*, « alors que deux bœufs qui se chargeaient étaient passés à côté l'un de l'autre, l'un d'eux, emporté par l'élan, alla heurter de ses cornes une roche dont se détache un fragment d'une blancheur éblouissante ».

<sup>3456</sup> VITR. 2, 8, 7 : *ita tres suscitantur in ea structura crustae, duae frontium et una media farturae*, « on lève donc trois sections dans cette maçonnerie, deux de parement et une, au milieu, de remplissage ». Pour un commentaire du passage, cf. éd. L. Callebaut (CUF 1999), la note 5, p. 122.

<sup>3457</sup> VITR. 7, 3, 10 : *itaque ueteribus parietibus nonnulli crustas excidentis pro abacis utuntur*, « ainsi détache-t-on quelquefois les placages de vieux murs, pour les utiliser comme panneaux » ; cf. éd. B. Liou/M. Zuinghedau (CUF 1995), note 3, p. 116-117.

<sup>3458</sup> VITR. 7, 5, 1 : *antiqui qui initia expolitionibus instituerunt imitati sunt primum crustarum marmorearum uarietates et collocationes*, « les anciens qui furent les initiateurs de la peinture murale imitèrent d'abord les bigarrures et la disposition des placages de marbre... » ; cf. éd. B. Liou/M. Zuinghedau (CUF 1995), note 5, p. 128-129.

<sup>3459</sup> SCRIB. LARG. i. 25, p. 10 : *collyrium ad sordida ulcera et crustas, quas ἐσχάραι Graeci uocant*, « collyre pour les ulcères purulents et pour les croûtes que les Grecs appellent *escharai* » ; 25, p. 45 : *ad sordida ulcera oculorum crustasque habentia, quas escharas uocant*, « pour les ulcères purulents des yeux avec des croûtes qu'on appelle *escharai* » ; 237, 1, p. 191 : *omne ulcus in omni parte corporis sordidum – id autem est cum candicat et quai crustam perductam albam habet*, « tout ulcère purulent dans toute partie du corps – c'est-à-dire quand il devient blanc et qu'il est recouvert d'une sorte de croûte blanche ». Sur *cruta/ἐσχάραι* : SKODA 1988, p. 210-213.

<sup>3460</sup> SCRIB. LARG. 240, p. 192 (croûte produite par un remède appliqué pour arrêter la progression d'un ulcère cancéreux, cf. supra, note 2714) ; SCRIB. LARG. 228, 2, p. 187 : *cum hoc medicamentum crustam fecerit in strumis*, « mais quand ce médicament aura fait une croûte sur les écrouelles ».

<sup>3461</sup> Le terme est attesté une vingtaine de fois dans le *De medicina*. Pour les croûtes qui accompagnent une ulcération, cf. par exemple CELS. 5, 26, 33d (escarres), 6, 8, 1a (ulcération des narines) ou 6, 11, 2 (ulcération de la bouche). Pour les croûtes apparues à la suite d'un traitement, cf. par exemple CELS. 6, 11, 6 (ulcération de la bouche).

<sup>3462</sup> Le verbe utilisé pour signaler ce changement d'état est le verbe *concrescere*, « durcir » (cf. supra, notes 3451 et 3452).

<sup>3463</sup> Les *Compositiones* attestent de l'emploi d'un préverbe de la même famille, *incrustare*, « couvrir d'une croûte, d'une couche, d'un enduit », verbe dont nous ne trouvons pas d'autre trace au I<sup>er</sup> siècle de notre ère : le verbe désigne un geste de préparation du remède, qui consiste à tapisser le fond de coupes d'un certain nombre d'ingrédients, avant d'y verser du vin, le tout étant donné à boire au malade (SCRIB. LARG. 135, 2, p. 123, recette de « substances qui relâchent le ventre », *aluum mollientia*). Dans cet emploi, le sème à retenir n'est pas celui du durcissement, les ingrédients sus-mentionnés étant imbibés de vin, mais du « recouvrement » et c'est, semble-t-il, le sème présent pour toutes les occurrences antérieures du verbe (par ex. VARRO, *Rust.* 3, 14, 5 et 3, 15, 1 ; *Sat.* 533, où le préverbe désigne un geste consistant à « recouvrir » une surface d'un élément, à des fins pratiques ou décoratives).

verbe<sup>3464</sup>, que celle-ci se présente sous forme de poudre<sup>3465</sup> : au médecin de la tasser sur les hémorroïdes – le verbe *imprimere* implique d'appuyer avec le doigt pour faire adhérer le mélange des ingrédients. Le surplus de cette poudre, dont l'on applique, à dessein, une « quantité abondante », *cumulate*, sèche-t-il telle une croûte ? Cela paraît difficile, d'autant que celle-ci est recouverte et maintenue sur la zone douloureuse par un morceau de toile et une bouillie de pain.

### 2. 3. b. Les gestes non invasifs par voie orale

Plusieurs maux de dents sont traités localement par voie orale, « bain de bouche », *collutio*, « mastication », *commanducatio*, ou « fumigation », *suffitio*, trois formes de traitements que Scribonius Largus prescrit avec l'« application », *impositio*<sup>3466</sup> pour soulager le malade en cas de douleur violente :

*Sed cum dolor urgebit, uarie sedandus est, partim collutione quorundam, partim commanducatione, nonnumquam suffitione aut impositione aliquorum.*

« Mais en cas de douleur violente, on doit la calmer par des traitements variés, en partie par **des bains de bouche** avec certaines substances, en partie par leur **mastication**, parfois en faisant une **fumigation** ou une application de quelques-unes<sup>3467</sup>. »

Les trois substantifs, que Scribonius Largus emploie conjointement dans ce seul chapitre du recueil, sont attestés ici pour la première fois en latin. Pourtant, Scribonius Largus ne donne aucune définition de ces termes et n'explique pas davantage comment procéder aux différents gestes : il se contente d'énumérer les différents choix thérapeutiques qui s'offrent au médecin. Seule la suite du recueil nous donne des indices sur la technique et les ingrédients utilisés.

### *Collutio*

Le substantif *collutio*, « bain de bouche », dérivé de *colluere*, « laver, arroser », un composé de *lauere*, « laver, baigner »<sup>3468</sup>, désigne un traitement liquide. Le verbe *colluere* est attesté quatre fois dans les *Compositiones* pour signaler l'administration de ce type de traitement<sup>3469</sup>. Excepté dans l'index, qui ne fait que le mentionner<sup>3470</sup>, le texte des recettes

<sup>3464</sup> Dans tous les emplois antérieurs aux *Compositiones* et dans les *Compositiones*, *combibere* désigne bien l'absorption d'un liquide. Chez Scribonius Largus, une seconde occurrence du verbe est employée dans une recette de collyre où il s'agit d'enduire (ou « bassiner », cf. pour comparaison la note 3381) plusieurs fois les yeux jusqu'à ce qu'ils soient bien imprégnés de la préparation (SCRIB. LARG. 20, 1, p. 41 : *cum combiberint oculi ad singulas inunctiones*, « quand les yeux se seront bien imprégnés à l'issue des onctions successives »). C'est le premier emploi du verbe dans un contexte médical. Les occurrences antérieures du terme sont notamment faites dans les domaines de l'agriculture (par ex. CATO, *Agr.* 91 ; 129 : imbiber la terre d'amarca pour en faire une aire de battage ; CATO, *Agr.* 100, cf. infra, note 3474 : imbiber l'intérieur d'un récipient d'amarca pour le nettoyer) et de la cuisine (par ex. CATO, *Agr.* 112 : recette de vin où l'on fait tremper les grains de raisin d'eau de mer pour les en imprégner).

<sup>3465</sup> Chez Celse (6, 18, 9c), il faut « saupoudrer », *inspergere*, les ingrédients sur les hémorroïdes.

<sup>3466</sup> Cf. supra, note 3404.

<sup>3467</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61.

<sup>3468</sup> DELL, s.u. *lauo*.

<sup>3469</sup> SCRIB. LARG. i. 53, p. 13 ; 53, 2, p. 61 et 54, p. 61-62 (deux chapitres pour les maux de dents) ; 62, p. 66 (pour l'ulcère cancéreux dans la bouche). Pour une brève synthèse des bains de bouche (composition et emplois) chez Scribonius Largus et Celse : JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 175-176.



précise toujours la composition du liquide employé, de l'eau, *oportet ore [...] subinde os colluere aqua calida*, « il faut [...] immédiatement après, se rincer la bouche avec de l'eau chaude<sup>3471</sup> », ou un mélange d'eau ou de vin et d'une décoction de plantes, *prodest colluere os frequenter radice herbae quinquefoliae incoctae in uino, item herba urceolari et cupressi bacis aqua incoctis*, « il est bénéfique de rincer fréquemment la bouche avec une décoction de racine de quintefeuille dans du vin, de même avec une décoction d'herbe aux cruchons et de baie de cyprès dans de l'eau<sup>3472</sup> » et *deinde colluere aqua oleastri decocti subinde aut corticis mali granati*, « puis faire des bains de bouche régulièrement avec de l'eau où a cuit de l'oléastre ou de l'écorce de grenade »<sup>3473</sup>. Le verbe est employé parfois absolument, *colluere*, « faire des bains de bouche » (chap. 53 et 62), parfois transitivement, *colluere os*, « (se) rincer la bouche » (53 et 54), sans que la construction modifie le sens du verbe. Seule la visée du traitement varie selon le contexte, soit que le traitement soit pris pour lui-même (chap. 53), soit qu'il serve à éliminer des résidus laissés par un premier remède, comme c'est le cas au chapitre 54 et peut-être aussi – mais c'est moins explicite – au chapitre 62. Le choix même du verbe *colluere* est intéressant, car nous n'en connaissons que deux attestations antérieures au traité, dans deux contextes différents, la première, dans un traité technique d'agriculture, la seconde, dans un recueil de poèmes mythologiques. Le premier emploi, qui se trouve chez Caton, se fait dans un chapitre sur la conservation de l'huile : le verbe y désigne l'opération consistant à « rincer » le vase dans lequel sera conservée l'huile,

*oleum si in metretam nouam inditurus eris, amurca, ita uti est cruda, prius colluito agitatoque diu, ut bene combibat,*

« si vous avez l'intention de mettre de l'huile dans une mètrete neuve, lavez-la d'abord bien avec de l'amurque telle quelle, crue, et agitez longtemps, pour qu'elle s'imbibe bien<sup>3474</sup>. »

L'emploi est, à certains égards, relativement similaire à celui que l'on trouve ensuite dans les *Compositiones*, dans la mesure où le geste, verser un liquide dans une cavité – récipient ou bouche-, et sa visée – la nettoyer- sont identiques. Le second emploi se trouve dans les *Métamorphoses* d'Ovide, où le poète décrit les errances de Déméter partie à la recherche de sa fille Perséphone. Le verbe y a, dans ce contexte poétique, le sens d'« arroser »<sup>3475</sup> et l'eau de la fontaine doit désaltérer celle qui souhaite la boire : *fessa labore sitim conceperat oraque nulli / colluerant fontes*, « épuisée de fatigue, elle souffrait de la soif et aucune source n'avait humecté ses lèvres »<sup>3476</sup>. Le verbe *colluere* n'est pas attesté chez Celse : c'est donc chez Scribonius Largus que l'on en trouve la première attestation dans un contexte médical.

La postérité médicale des deux termes, *collutio* et *colluere*, est bien attestée, mais à date parfois tardive : le substantif *collutio* n'est attesté que dans les traités médicaux du V<sup>e</sup> siècle de notre ère, chez Marcellus Empiricus, Cassius Félix et Caelius Aurélianus ; le verbe *colluere* est quant à lui attesté avec un sens médical chez Pline l'Ancien, puis plus tardivement dans la *Medicina Plinii*, chez Marcellus Empiricus, Cassius Félix et Caelius Aurélianus. Les deux termes désignent un bain de bouche administré pour soigner les maux

<sup>3470</sup> SCRIB. LARG. i. 53, p. 13 : *quibus colluendum est*, « avec quoi faire les bains de bouche ». C'est d'ailleurs la seule forme de traitement que mentionne l'index, alors que le chapitre prescrit également des remèdes en application, en fumigation ou en mastication.

<sup>3471</sup> SCRIB. LARG. 54, p. 61-62.

<sup>3472</sup> SCRIB. LARG. 53, 2, p. 61.

<sup>3473</sup> SCRIB. LARG. 62, p. 66.

<sup>3474</sup> CATO, *Agr.* 100.

<sup>3475</sup> D'après le TLL, s.u. *colluere* (3.0.1663.84-85), le verbe est ici synonyme de *conspargere*, « arroser ».

<sup>3476</sup> Ov. *Met.* 5, 446-447.

de dents (dents douloureuses<sup>3477</sup>, dents branlantes<sup>3478</sup>), l'ulcération des gencives<sup>3479</sup> et de la bouche<sup>3480</sup>, pour la mauvaise haleine<sup>3481</sup>, pour désaltérer certains malades<sup>3482</sup> ou pour leur rincer la bouche à l'eau<sup>3483</sup>. Les seules indications – et elles sont rares – portent sur la température du liquide administré, qui doit être « tiède », *tepidus*<sup>3484</sup>, ou « chaud », *calefactus*<sup>3485</sup>, comme chez Scribonius Largus<sup>3486</sup>.

Pourquoi avoir choisi le verbe *colluere* et créé le dérivé *collutio* pour désigner ce type de traitement alors que plusieurs autres verbes issus de la même famille lexicale existaient déjà et que certains d'entre eux, les verbes *lauare* et *abluere*, attestés chez Scribonius Largus, désignent également des lavements thérapeutiques<sup>3487</sup> ?

Nous trouvons le préverbe *abluere*, « enlever en lavant », dans une recette contre les maux de tête, dans un emploi relativement proche de *colluere*. Il y désigne un geste thérapeutique auquel le médecin recourt pour purger la tête par les narines :

*Haec in unum mixta naribus per cornu infunduntur uel pinna longiore nares interius perfricantur. Cum satis uisum fuerit fluxisse ut reprimatur, aqua frigida nares diutius abluere pura oportet uel ea in qua pridie crocum adiectum maceratum fuerit.*

« On verse ces ingrédients, mélangés ensemble, dans les narines au moyen d'une corne ou on en frictionne l'intérieur des narines avec une plume assez longue. Quand on juge que l'écoulement est suffisant pour être arrêté, il faut laver les narines assez longtemps avec de l'eau froide, pure, ou dans laquelle on aura mis la veille du safran à macérer<sup>3488</sup>. »

<sup>3477</sup> Pour *collutio*, cf. MARCELL. EMP. 12, 1 (= SCRIB. LARG. 53, 1) ; CASS. FEL. 32, 6 (Cassius Félix pose le terme latin comme équivalent de *diaclysmata*, un emprunt au grec διάκλυσμα, que l'on ne trouve attesté en latin que dans ce seul passage : *collutio, quam Graeci diaclysmata uocant*, « bain de bouche que les Grecs appellent *diaclysmata* » ; pour une équivalence analogue, cf. par exemple note 3362) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 4, 78. Pour *colluere*, cf. PLIN. *HN*, 20, 41 ; 20, 53 ; 20, 58 ; 24, 18 ; MARCELL. EMP. 12, 6 ; 12, 38.

<sup>3478</sup> Avec *collutio* : CASS. FEL. 32, 9 ; avec *colluere* : PLIN. *HN*, 21, 180 ; 23, 77 ; 24, 42 ; 24, 122 ; 26, 64 ; 28, 178 ; CASS. FEL. 32, 7.

<sup>3479</sup> Avec *collutio* : CASS. FEL. 32, 9 et 13 ; avec *colluere* : PLIN. *HN*, 24, 42 ; 25, 166.

<sup>3480</sup> Avec *colluere* : PLIN. *HN*, 23, 66 ; 24, 120 ; MARCELL. EMP. 11, 3.

<sup>3481</sup> Avec *colluere* : PLIN. *HN*, 20, 186 ; 28, 56 ; *Med. Pl.* 1, 12.

<sup>3482</sup> Avec *collutio* : CASS. FEL. 61, 10 (malades atteints de *causon*).

<sup>3483</sup> Pour *collutio* : c'est un geste que l'on trouve par exemple dans les traitements pour les léthargiques (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 6, 27-28), les pleurétiques (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 17, 104) ou les épileptiques (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 85). Avec *colluere* : CAEL. AUR. *De morb. acut.* 1, 9, 69 (pour les phrénétiques) ; 1, 10, 72 (sur la saignée) ; 3, 8, 77 (pour les malades atteints de *spasmos*) ; 3, 17, 148 (pour l'iléus) ; *De morb. diut.* 1, 1, 11 (pour les douleurs de la tête).

<sup>3484</sup> PLIN. *HN*, 25, 170 : *tepidio colluantur*, « [la racine de l'éphéméron] donnée en collutoire tiède ».

<sup>3485</sup> CASS. FEL. 32, 12 : *uinum calefactum colluendum dabis*, « tu donneras du vin chaud à prendre en gargarisme ».

<sup>3486</sup> Cf. supra, note 3471.

<sup>3487</sup> Nous trouvons également de nombreuses occurrences du préverbe *diluere* (un peu plus de quarante occurrences), mais celui-ci n'a rien à voir avec un lavement : il désigne le geste qui, pendant la préparation du remède, consiste à « diluer, délayer » un ingrédient solide, une pilule dans un liquide. Par exemple SCRIB. LARG. 5, p. 35 : *teruntur haec omnia aceto et fiunt pastilli ; cum opus est, diluuntur aceto et rosa*, « on broie tous ces ingrédients dans du vinaigre et on fait des pastilles ; quand on en a besoin, on les dilue dans du vinaigre et de l'huile de rose ». Ce n'est que plus tardivement que le verbe est employé avec le sens de « laver », d'abord dans le domaine de l'agronomie, où le geste, « enlever en lavant », intervient dans le processus de conservation des fruits (PLIN. *HN*, 15, 64 : *creta quidam figlina etiam uuas inlinunt siccataque sole suspendunt, in usu diluentes cretam*, « certains enduisent de craie de potier même les raisins, la séchent au soleil et les suspendent ; pour s'en servir, ils détrempe la craie < dans l'eau > »), puis notamment dans le domaine médical où il s'agit de « bassiner, baigner » la partie mal en point (PELAG. 56, *inde nitro et aqua diluito*, « ensuite bassine avec de l'eau et du natron » ; 281, 3, *posca eadem uulnera diluis*, « tu baignes ces plaies d'oxycrat »).

<sup>3488</sup> SCRIB. LARG. 8, p. 36. C'est la seule attestation du préverbe dans le traité.

Le geste intervient dans un second temps du traitement : après avoir administré le remède dans les narines afin de provoquer l'écoulement de phlegme destiné à purger la tête, le médecin veille ensuite à soigneusement « rincer » l'intérieur des narines pour éliminer les résidus du remède et mettre un terme à l'écoulement. Le préverbe *abluere*, qui est attesté à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans une trentaine d'occurrences antérieures aux *Compositiones*, est employé pour la première fois chez Scribonius Largus avec un sens médical. C'est un emprunt au vocabulaire poétique ; c'est chez un poète du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Pacuvius, que nous en trouvons la première attestation et c'est par les poètes qu'il est le plus fréquemment employé : nous le trouvons chez Pacuvius, Catulle, Lucrèce, Cicéron (dans un emploi proche de celui de Pacuvius<sup>3489</sup>), Varron, Tibulle, Properce, Virgile, Ovide, Valère Maxime et Columelle (dont l'un des emplois est un renvoi à Virgile<sup>3490</sup>). Il désigne d'abord un geste qui consiste à laver une partie du corps humain (pour en enlever la poussière<sup>3491</sup>, le sang<sup>3492</sup>, pour laver une blessure<sup>3493</sup>), un animal (pour éliminer la sueur qui le couvre<sup>3494</sup>), un aliment (pour le débarrasser, par exemple, de la « saumure », *muria*, dans lequel il est conservé<sup>3495</sup>) ou un objet<sup>3496</sup>. Concrètement, le verbe désigne également la pluie qui « lave » un sol travaillé en emportant dans son ruissellement les amas de terre qui y étaient entassés<sup>3497</sup>. Le verbe est également employé avec le sens abstrait de « purifier »<sup>3498</sup>, « faire disparaître »<sup>3499</sup>. Aucun de ces passages ne donne d'indication particulière sur la manière dont on procède aux différents lavements. En revanche, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans le geste médical quelque similitude avec les gestes mentionnés par les agronomes<sup>3500</sup>, dans la mesure où les deux gestes consistent à éliminer les résidus d'une matière drastique (saumure [dure] / médicament) préalablement administrée à des fins bien précises (quoique celles-ci – la conservation des aliments, l'écoulement d'humeurs- n'aient aucun point commun). Chez Varron notamment, le texte indique, comme ensuite chez Scribonius Largus, de bien « frotter », *perfricare*, avant de « rincer », *abluere* : *qui haec uolunt diutius seruare, perfricant sale minuto aut muria tres aut quattuor horas eaque abluta condunt in furfures aut acus*, « ceux qui veulent conserver les œufs un certain temps les enduisent de sel égrugé ou de saumure pendant trois ou quatre heures puis, une fois lavés, ils les mettent dans le son ou la balle de blé »<sup>3501</sup>. Existe-t-il une réelle différence dans les *Compositiones* entre les deux préverbes, *colluere* et *abluere*, sachant que certaines des occurrences de *colluere* sont employées avec un sens identique à *abluere* ? Difficile à dire, d'autant que les occurrences des deux termes sont rares. La différence est plus nettement marquée entre les deux préverbes et le verbe simple *lauare*, « laver », qui désigne un lavement externe :

*Intestinum extremum quibus prolabitur et excidit, quotiens prodierit, totiens uino calido uel uerbenis uel cinere lixiuia lauari oportet et reponere.*

<sup>3489</sup> CIC. *Tusc.* 5, 16, 46 ; GELL. *NA*, 2, 26, 13.

<sup>3490</sup> COL. *Rust.* 2, 21, 2.

<sup>3491</sup> Pacuvius d'ap. GELL. *NA*, 2, 26, 23 ; CIC. *Tusc.* 5, 16, 46.

<sup>3492</sup> OV. *Met.* 4, 470 ; 13, 532.

<sup>3493</sup> VERG. *Aen.* 4, 684 ; OV. *Met.* 13, 352.

<sup>3494</sup> VAL. MAX. 1, 8, 1 ; COL. *Rust.* 7, 5.

<sup>3495</sup> Par exemple, VARRO, *Rust.* 3, 9, 12 ; COL. *Rust.* 12, 7, 2 ; 12, 7, 5.

<sup>3496</sup> Par exemple, les alvéoles d'une ruche : COL. *Rust.* 9, 14, 7.

<sup>3497</sup> VARRO, *Rust.* 1, 35 ; COL. *Rust.* 5, 10, 4.

<sup>3498</sup> CAT. 88, 6 ; LUCR. 4, 368 ; VERG. *Aen.* 2, 720 ; 9, 818 ; OV. *Met.* 14, 601 ; *Fast.* 5, 681-682 (*bis*) ; VAL. MAX. 7, 3, 1 ; COL. *Rust.* 2, 21, 2.

<sup>3499</sup> LUCR. 4, 876 ; CIC. *Tusc.* 4, 28, 60.

<sup>3500</sup> Cf. *supra*, note 3495, p. 350.

<sup>3501</sup> VARRO, *Rust.* 3, 9, 12.

« Toutes les fois que le rectum, chez les malades affectés par la descente et la sortie de cet organe, fait saillie, il faut le bassiner avec du vin chaud, une décoction de rameaux de myrte et d'olivier ou de la lessive de cendre, et le remettre en place<sup>3502</sup>. »

À côté de ces termes issus d'une famille lexicale proprement latine et dont l'emploi (médical) est attesté pour la première fois chez Scribonius Largus, deux termes issus d'une famille lexicale empruntée au grec, et déjà attestés en latin, sont par ailleurs employés pour désigner un traitement similaire à *collutio/colluere* : le verbe *gargarizare*, « prendre en/faire un gargarisme », et son dérivé nominal *gargarizatio*, « gargarisme », deux termes attestés avant les *Compositiones*. Deux des chapitres consacrés aux maux de dents les mentionnent, le chapitre 53,

*item leuat aeque dentium dolorem portulaca commanducata ab ea parte qua non dolebunt, ut sucus traiectus contineatur pusillo diutius ; et solani sucus tepens bene facit gargarizatus,*

« de même, le pourpier soulage tout autant la douleur, quand on le mâche du côté qui ne fait pas mal, de façon à en faire passer le suc de l'autre côté et à le garder assez longtemps ; le suc de morelle noire, tiède, donne aussi un bon résultat, pris en gargarisme<sup>3503</sup> »,

et une recette pour les dents branlantes,

*sed si quando mouentur dentes ex perfrictione, confirmandi erunt plurima gargarizatione lactis asinini aut uini Marsici ad tertias decocti, in quo lapathi radices conici debebunt, ut una decoquantur,*

« mais s'il arrive que les dents bougent à la suite d'un refroidissement, on devra les consolider par de très nombreux gargarismes de lait d'ânesse ou de vin des Marses réduit au tiers par la cuisson, dans lequel on devra plonger des racines de patience pour qu'elles cuisent en même temps<sup>3504</sup>. »

Le traitement est par ailleurs prescrit pour les maux de tête,

*bene facit et sinapi ex aceto tritum et non excastratum gargarizatum trium cyathorum mensura admixto mellis pondo quadrante : detrahit enim largiter pituitam,*

« est efficace encore la moutarde qu'on a broyée avec du vinaigre sans en avoir enlevé l'enveloppe, et qu'on prend en gargarisme à raison de trois cyathes, après addition d'un quart de livre de miel : car elle fait sortir la pituite en abondance<sup>3505</sup> »,

pour la suppuration de la gorge,

*oportebit gargarizare quidem aqua mulsa crebrius furfuribus siligineis decocta uel passo ad dimidias decocto bene caldo, uti ore et faucibus diutius contineatur, uel ea aqua in qua ficus arida pinguis erit decocta,*

« on devra absolument faire un gargarisme avec de l'hydromel dans lequel a cuit à plusieurs reprises du son du plus pur froment, ou avec du vin de raisins secs réduit de

<sup>3502</sup> SCRIB. LARG. 232, 1, p. 190 (pour le prolapsus du rectum). Le verbe *lauare* est attesté à trois autres reprises dans le traité. Le geste consiste à se laver les mains après avoir touché un remède (SCRIB. LARG. 80, p. 77), à laver un ingrédient avant usage (SCRIB. LARG. 271, 1, p. 211) ou à laisser tremper de la laine dans du vin (SCRIB. LARG. 161, p. 139).

<sup>3503</sup> SCRIB. LARG. 53, 3, p. 61.

<sup>3504</sup> SCRIB. LARG. 57, p. 63.

<sup>3505</sup> SCRIB. LARG. 9, p. 37. Sur *excastratum*, cf. supra, p. 246.

moitié par la cuisson et bien chaud, en gardant le liquide assez longtemps dans la bouche et la gorge, ou avec de l'eau dans laquelle a cuit de la figue charnue sèche<sup>3506</sup> »,

et pour l'affaissement de la luette,

*uuam nimis iacentem sine periculo per auriscalpium lana inuolutum perunctam ex parte qua tollenda est, amputat. Oportebit autem postea aqua mulsea gargarizare et lentis atque rosae aridae aqua decoctae,*

« [l'emplâtre *tryphera*] coupe sans risque la luette trop affaissée, quand on l'a bien enduite, à l'aide d'une sonde à oreille entourée de laine, sur la partie à supprimer. Mais il faudra ensuite faire un gargarisme avec de l'hydromel et une décoction de lentille et de rose séchée dans de l'eau<sup>3507</sup>. »

Le verbe et son dérivé nominal désignent donc, comme *colluere/collutio*, un traitement oral : quelle différence existe-t-il entre ces deux formes de traitement ? Quelles informations chaque terme nous donne-t-il sur chacun de ces gestes ? Dans son dictionnaire médical, P. H. Nysten définit le bain de bouche, ou collutoire, comme une forme de gargarisme, la différence entre les deux traitements résidant dans leur lieu d'action, la bouche/les parois buccales, pour le premier, le fond de la gorge, pour le second<sup>3508</sup>. Cette distinction n'est pas si claire dans les *Compositiones*. Si les bains de bouche sont explicitement buccaux, les gargarismes ne semblent pas systématiquement dirigés vers le fond de la gorge ; rien ne l'indique spécifiquement du moins (était-ce une évidence ?). Dans le chapitre sur l'affaissement de la luette, que le liquide soit dirigé vers le larynx pour agir localement sur elle semble parfaitement logique. C'est a priori moins le cas dans le chapitre pour les dents branlantes, dont la consolidation recherchée nous semblerait mieux assurée par un traitement buccal ; dans le chapitre sur les dents douloureuses toutefois, le malade a le choix entre deux formes de traitements : le premier (le suc de pourpier gardé en bouche) est spécifiquement buccal, l'autre (le suc de morel pris en gargarisme) serait par conséquent guttural. Dans le chapitre sur la suppuration de la gorge, le malade doit garder le liquide « dans la bouche et la gorge », *ore et faucibus* : c'est peut-être ainsi qu'étaient pris les gargarismes. Les compositions de chacun de ces traitements ne sont pas les mêmes : le liquide le plus fréquemment utilisé pour les bains de bouche est de l'eau (seule ou avec une décoction de plante), parfois du vin (avec décoction de plantes), alors que les gargarismes se font avec du suc, du lait, du vin, de l'hydromel (dans lequel a cuit un ingrédient d'origine végétal), un mélange de moutarde et de miel, ou de l'eau de cuisson de fruits. En revanche, leur température est grosso modo la même : l'eau des bains de bouche est employée chaude – mais c'est une indication que l'on ne trouve qu'une seule fois<sup>3509</sup> ; les gargarismes sont utilisés tièdes<sup>3510</sup> ou « bien chauds »<sup>3511</sup>. Qu'il s'agisse des bains de bouche ou des gargarismes, le recueil ne précise jamais explicitement de ne pas avaler le remède ; pour la suppuration de la gorge, Scribonius Largus indique simplement de « garder le liquide assez longtemps dans la

<sup>3506</sup> SCRIB. LARG. 66, 1, p. 68.

<sup>3507</sup> SCRIB. LARG. 230, 1, p. 188.

<sup>3508</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, *s.u.* « collutoire » : « médicament qui diffère du *gargarisme* en ce qu'il est employé pour agir seulement sur les gencives et les parois internes des joues, et non sur la gorge » ; *s.u.* « gargarisme » : « on donne ce nom à des médicaments liquides que l'on dirige, dans les maladies de l'arrière-bouche, sur la membrane muqueuse gutturale, en les agitant en divers sens par l'action de l'air que l'on fait sortir du larynx : on les rejette ensuite sans en rien avaler. [...] Le gargarisme prend le nom de collutoire lorsque, destiné au traitement des affections des gencives ou de toute autre partie de la bouche, on ne le fait agir que sur la membrane muqueuse buccale ».

<sup>3509</sup> Cf. supra, note 3471, p. 348.

<sup>3510</sup> Cf. supra, note 3503, p. 351.

<sup>3511</sup> Cf. supra, note 3506, p. 352.

bouche ». Seuls quelques auteurs plus tardifs apportent cette précision, Pline l’Ancien, *ad exuptionem sanguinis quoque adhibent, non ultra gargarizationes et ne quid deuoretur*, « on se sert [de la lambruche] aussi dans l’hémoptysie, en gargarisme seulement, en prenant soin d’en rien avaler »<sup>3512</sup> et Cassius Félix, qui est le seul à suggérer que le malade puisse ignorer s’il faut avaler le remède ou non, *iugiter dabis ut colluant, cautius uero ne quid ex isto liquore transuorandum existiment*, « tu en donneras continuellement aux malades pour qu’ils s’en gargarisent, assez prudemment cependant pour qu’ils ne pensent pas devoir avaler une partie de ce liquide »<sup>3513</sup>.

Les attestations antérieures de *gargarizare/gargarizatio* sont relativement rares et, pour certaines, récentes. *Gargarizare* est attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. chez Varron et Celse<sup>3514</sup> ; le substantif *gargarizatio* est quant à lui employé pour la première fois chez Celse<sup>3515</sup>. C’est donc dans le *De Medicina* que l’on trouve les premiers emplois médicaux du verbe et du substantif ; cet emploi est attesté ensuite, pour ce qui est des deux termes, chez Pline l’Ancien<sup>3516</sup>, dans la *Medicina Plinii*<sup>3517</sup> et chez Marcellus Empiricus<sup>3518</sup>, ainsi que, pour le verbe, chez Cassius Félix<sup>3519</sup>, Gargilius Martialis<sup>3520</sup> et Caelius Aurélianus<sup>3521</sup>. Varron fait du verbe latin un emprunt au préverbe grec ἀναγαργαρίζω : *gargarissare ab ἀναγαργαρίζεσθαι*, « *gargarissare* (se gargariser) vient de ἀναγαργαρίζεσθαι ». Le verbe simple γαργαρίζω est de fait plus tardif – les premières attestations que nous connaissons datent du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les occurrences du préverbe ἀναγαργαρίζω, attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sont peu nombreuses avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère : nous en trouvons moins de quinze, dans le corpus hippocratique, chez Dioclès et Chrysippe<sup>3522</sup>. Son emploi est plus fréquent à partir du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. : nous le trouvons chez Dioscoride et l’Anonyme de Paris, puis chez Galien, le Pseudo-Galien, Aélius Promotus, le Pseudo-Aélius Promotus et plus tardivement dans la compilation d’Oribase<sup>3523</sup>. Dans les textes latins comme dans les textes grecs, les emplois du verbe sont presque exclusivement médicaux<sup>3524</sup>. Le traitement est prescrit pour les maux de tête<sup>3525</sup>, les maux de la bouche (affections de la

<sup>3512</sup> PLIN. *HN*, 23, 20.

<sup>3513</sup> CASS. FEL. 32, 6.

<sup>3514</sup> VARRO, *Ling.* 6, 96 ; le verbe est attesté à dix-neuf reprises chez Celse. La recherche lemmatisée menée dans la *Library of Latin Texts* fournit une occurrence dans les fragments de Novius, qui n’est toutefois pas reprise dans l’édition des *Atellanes* d’E. Debouy.

<sup>3515</sup> CELS. 4, 9, 3 ; 5, 22, 9 ; 6, 6, 38 ; 6, 7, 8b.

<sup>3516</sup> *Gargarizatio* : PLIN. *HN*, 22, 120 ; 23, 20 ; 23, 157 ; 28, 59 ; 30, 32 *et alii*.

<sup>3517</sup> *Gargarizatio* : *Med. Plin. praef.* ; 1, 12 et 1, 16 ; *gargarizare* : *Med. Plin.* 1, 13 ; 1, 15 ; 1, 16 et 1, 17.

<sup>3518</sup> *Gargarizatio* : MARCELL. EMP. *ep. Plin.* 3 ; 5, 15 *et alii*.

<sup>3519</sup> CASS. FEL. 1, 10 ; 1, 12 ; 35, 2 ; 39, 8.

<sup>3520</sup> GARG. MART. 29.

<sup>3521</sup> Le verbe est attesté six fois : cf. éd. G. Bendz (Akademie Verlag 1990), index, *s.u. gargarizare*.

<sup>3522</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 9, 3, 18 (= 6 L.) ; *Morb.* 2, 26, 4 ; 26, 7 ; 27, 2 ; 28, 2 ; 29, 3 ; 30, 2 ; 31, 2 ; *Aff.* 4 ; *Mul.* 2, 185 ; DIOCL. 183a, 28 et 31 ; CHRYSIP. d’ap. ATH. 1, 5e.

<sup>3523</sup> Le verbe est attesté dans une vingtaine d’occurrence chez Dioscoride ; ANONYM. MED. 6, 3, 2 ; 6, 3, 6 ; 6, 3, 18 ; 28, 3, 8 ; pour les occurrences chez Galien, voir DURLING 1993, p. 41, *s.u. ἀναγαργαρίζομαι* ; on compte une trentaine d’occurrences chez le Pseudo-Galien ; AEL. PROM. 11, 1 (*bis*) ; 11, 6 ; 11, 10 ; [AEL. PROM.] 7 ; 76 ; [ORIB.] *Ecl.* 133, 1.

<sup>3524</sup> Nous trouvons un emploi non médical du terme chez Chrysippe d’après ATH. 1, 5e, où le personnage dont Chrysippe dénonce le comportement, se fait des gargarismes d’eau chaude pour habituer son gosier à la chaleur des aliments : « C’est de lui que Chrysippe dit : “Je puis citer certain glouton tombé à ce point de manque de vergogne à l’égard de ses voisins de table qu’à la vue de tous dans les bains publics il habituait sa main à la chaleur en la plongeant dans l’eau bouillante et se gargarisait la bouche à l’eau chaude (τὸ στόμα ἀναγαργαρίζόμενον θερμῷ), afin, c’est clair, que le trouvât à peine émotif la chaleur des morceaux. On disait en effet qu’il soudoyait jusqu’aux cuisiniers pour qu’ils servissent au plus chaud, voulant être seul à consommer, les autres incapables de l’accompagner” ».

<sup>3525</sup> DIOCL. 183a, 28 et 31 (fragment attribué à Dioclès, d’après Paul d’Égine) ; CELS. 4, 2, 8.

langue<sup>3526</sup>, affection des gencives<sup>3527</sup>, mauvaise haleine<sup>3528</sup>, aphtes<sup>3529</sup>, les maux de gorge (angine<sup>3530</sup>, affections de la luette<sup>3531</sup>, du gosier<sup>3532</sup>, des amygdales<sup>3533</sup>, de la trachée<sup>3534</sup>, pour les sangsues<sup>3535</sup>) et pour le rhume<sup>3536</sup>. Chez Celse, le traitement est également employé pour les maladies des yeux (pthiriasis<sup>3537</sup>, inflammations<sup>3538</sup>, yeux ternes<sup>3539</sup>, cataracte<sup>3540</sup>, faiblesse de la vision nocturne<sup>3541</sup>) et les maladies des oreilles<sup>3542</sup>, ce qui n'est jamais le cas en grec. Par ailleurs, aucun traité ni grec ni latin ne l'utilise pour les maux de dents comme le fait Scribonius Largus. Les indications que nous donnent ces traités médicaux portent essentiellement sur la visée thérapeutique du traitement, faire sortir une humeur<sup>3543</sup> ou au contraire avoir un effet répressif<sup>3544</sup>, et la température du liquide, « chaud », θερμός/*calidus*<sup>3545</sup>, « tiède », χλιαρός/*tepidus*<sup>3546</sup>, ou, plus rarement, « froid », *frigidus*<sup>3547</sup>.

<sup>3526</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 31, 2 (inflammation du dessous de la langue) ; CELS. 4, 4 (paralysie de la langue).

<sup>3527</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 185 ; DIOSC. 1, 121.

<sup>3528</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 185.

<sup>3529</sup> CELS. 6, 11, 6.

<sup>3530</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 9, 3, 18 (= 6 L.) ; *Morb.* 2, 26, 4 ; 26, 7 ; 27, 2 ; 28, 2 ; CELS. 4, 7, 3 ; ANONYM. MED. 6, 3, 2 ; 6, 3, 6 ; 6, 3, 18 ; DIOSC. 1, 56 ; 2, 82 ; 2, 154 ; 4, 93 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 942 K).

<sup>3531</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 29, 3 ; CELS. 6, 14, 1-2 (*ter*) ; DIOSC. 1, 121 ; 4, 93 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 972 ; 12, 981 ; 12, 987 ; 13, 77 K).

<sup>3532</sup> HIPPOC. *Aff.* 4 ; CELS. 4, 9, 3 (*gargarizatio*).

<sup>3533</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 30, 2 ; CELS. 6, 10, 1 ; 6, 10, 3 ; 6, 10, 4 (*ter*) ; DIOSC. 1, 121 ; 2, 82 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 972 ; 13, 77 ; 13, 165 K).

<sup>3534</sup> DIOSC. 1, 56 ; 2, 154 ; 4, 42 (rugosité) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 13, 77 K, ulcération).

<sup>3535</sup> DIOSC. 3, 80 ; 5, 15 (au gosier) ; [ORIB.] *Ecl.* 133, 1.

<sup>3536</sup> ANONYM. MED. 28, 3, 8.

<sup>3537</sup> CELS. 6, 6, 15a.

<sup>3538</sup> CELS. 6, 6, 26 ; 6, 6, 29.

<sup>3539</sup> CELS. 6, 6, 34b.

<sup>3540</sup> CELS. 6, 6, 35.

<sup>3541</sup> CELS. 6, 6, 38 (*gargarizatio*).

<sup>3542</sup> CELS. 6, 7, 4a ; 6, 7, 7c ; 6, 7, 8b (*gargarizatio*).

<sup>3543</sup> DIOCL. 183a, 28 : ἀναγαργαρίζων ἀποφλεγμάτιζε, « se gargariser et expulser le flegme » ; CELS. 4, 2, 8 (maux de tête) : *gargarizare iis quae saliuam mouent*, « se gargariser avec des liquides qui stimulent la salivation » pour purger la tête par la bouche ; CELS. 6, 6, 35 (cataracte) : *gargarizando pituitam euocare*, « évacuer les mucosités en faisant un gargarisme » ; 5, 22, 9 : *gargarizationes autem aut leuandi causa fiunt aut reprimendi aut euocandi*, « les gargarismes sont utilisés comme émoullients ou comme répressifs ou pour faire ressortir l'humeur » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938) ; DIOSC. 2, 178 : ὁ δὲ χυλὸς αὐτῶν ἀναγαργαρίζομενος ἀποφλεγμάτιζει κεφαλὴν, « son jus en gargarismes vide le flegme de la tête » ; PLIN. *HN*, 23, 59 : *tarditatem quoque aurium gargarizatione purgat et transitum auditus aperit*, « en gargarisme, il remédie aussi à la dureté de l'ouïe et ouvre les voies auditives » ; GARG. MART. 29 : *caput purgat nunc palato gargarizatus ut pituita crassior profluat, nunc admotus naribus ut sternutamento strictura soluitur*, « [le jus de moutarde] purge la tête en ayant été tour à tour gargarisé au niveau du palais, afin que la pituite plus épaisse s'écoule, et approché des narines, afin que le resserrement soit relâché par un éternuement ».

<sup>3544</sup> CELS. 5, 22, 9 : *gargarizationes autem aut leuandi causa fiunt aut reprimendi aut euocandi*, « les gargarismes sont utilisés comme émoullients ou comme répressifs ou pour faire ressortir l'humeur » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938) ; 6, 10, 1 : *gargarizandumque reprimentibus*, « des gargarismes répressifs doivent être utilisés » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938) ; DIOSC. 1, 109, 2 : ἀναγαργαρίζομενον... στύφει καὶ στελλει, « [la décoction de datte] prise en gargarisme resserre et contracte » ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 972 K) : ἀναγαργαρίσματα δὲ ἀπλᾶ (...) στύφοντα, « gargarismes simples (...) qui resserrent » ; CASS. FEL. 39, 8 : *anagargarisma ischemon appellatum id est retinens sanguinem, si forte de faucibus aut uua contigerit*, « gargarisme appelé hémostatique, c'est-à-dire qui retient le sang, si d'aventure il provient de la gorge ou de la luette ».

<sup>3545</sup> HIPPOC. *Acut. (Sp.)*, 9, 30, 20 (= 6 L.) ; ANONYM. MED. 6, 3, 2 ; 28, 3, 8 ; CELS. 6, 10, 4 ; 6, 14, 2 ; PLIN. *HN*, 23, 156 ; *Med. Plin. praef.* ; 1, 16 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 976 K) ; MARCELL. EMP. 15, 17 (*calectum*) ; CASS. FEL. 1, 10. Chez Marcellus Empiricus, ces gargarismes doivent même se faire au chaud, soit « dans un lieu chaud », *in loco tepido* (MARCELL. EMP. 5,20 ; 16, 97), soit « au soleil (chaud) », *in sole*

Aucun de ces textes ne définit clairement ce qu'est un gargarisme, pas plus qu'il n'en explique la différence avec un bain de bouche, mais quatre auteurs, auteur hippocratique, Dioclès, Galien et Marcellus Empiricus, prescrivant conjointement collutoire et/ou gargarisme, semblent témoigner de la distinction probablement claire que les Anciens établissaient entre les deux formes de traitements : ἀναγαργαρίζειν, ἢν δὲ μὴ, διακλύζεσθαι, « il se gargarisera ; sinon, il prendra un bain de bouche »<sup>3548</sup> ; διακλύζου τὸ στόμα καὶ ἀναγαργαρίζων ἀποφλεγμάτιζε, « se rincer la bouche, faire un gargarisme et expulser le flegme »<sup>3549</sup> ; διακλύσμασι μὲν καὶ ἀναγαργαρίσμασι χρηστέον [...]. ἱερὰν βοτάνην [...] δὸς διακλύζεσθαι ἢ ἀναγαργαρίζεσθαι, « il faut utiliser des bains de bouche ou des gargarismes [...]. Donner l'herbe sacrée [...] en bains de bouche ou en gargarismes »<sup>3550</sup> ; *si aqua, in qua cocta fuerint, gargarizetur aut os ex ea colluatur*, « si on fait des gargarismes avec l'eau dans laquelle [les prunes] ont été cuites ou si on se rince la bouche avec cette eau »<sup>3551</sup>.

### *Commanducatio*

Le substantif *commanducatio*, « mastication », est attesté, outre dans le chapitre sur les maux de dents, dans l'une des recettes prescrites pour « ceux qui ne gardent pas les aliments », *non continentibus cibos*, où Scribonius Largus précise ce que le malade doit mâcher et dans quel but :

*Oportet autem non continentibus cibos [...] interdum olfactariis reficere et commanducatione oliuarum contusarum earumque rerum quae stomachum constringere solent, interim subrectos, recubantes.*

« Ceux qui ne gardent pas les aliments, il faut, [...] de temps à autre, leur redonner des forces en leur faisant respirer des boîtes à parfum et mâcher des olives pilées et des aliments qui sont connus pour resserrer l'estomac, cependant qu'il sont tantôt redressés ou couchés sur le dos<sup>3552</sup>. »

Ce sont les deux seules occurrences du terme, mais cette prescription est mentionnée à plusieurs autres reprises dans le traité. Le préverbe *commanducare*, « mâcher », un composé de *manducare*, « mâcher »<sup>3553</sup>, dont est dérivé *commanducatio*, est attesté six fois dans les *Compositiones*, dans des recettes pour les maux de dents, pour les maux de tête et dans une recette de thériaque. Comme dans les recettes où est employé le substantif, c'est au malade de mâcher ce qu'on lui prescrit (nulle part le traité n'indique au médecin/préparateur de mâcher le remède avant de l'appliquer sur une partie mal en point, comme nous en avons des

---

*calido / ad solem* (MARCELL. EMP. 5, 9 ; 5, 20), soit « un jour chaud », *die calido* (MARCELL. EMP. ep. Hippoc. 2).

<sup>3546</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 26, 7 ; PLIN. *HN*, 20, 158 ; 28, 189 ; MARCELL. EMP. 5, 9 ; 5, 16-17 (*bis*) ; 10, 17 ; 14, 61 ; CASS. FEL. 35, 2 (*non nimis calidum neque iterum frigidum*, « pas trop chaud mais inversement pas froid ») ; CASS. FEL. 39, 8 : *dabis gargarizandum, aestate frigidum, hiberno tepidum*, « tu donneras le mélange en gargarisme, froid en été et tiède en hiver ».

<sup>3547</sup> CASS. FEL. 39, 8 : *dabis gargarizandum, aestate frigidum, hiberno tepidum*, « tu donneras le mélange en gargarisme, froid en été et tiède en hiver ».

<sup>3548</sup> HIPPOC. *Morb.* 2, 28, 2. Cf. supra, note 3477 (occurrence en latin de *diaclysmata*).

<sup>3549</sup> DIOCL. 183a, 28.

<sup>3550</sup> GAL. *De comp. med. sec. loc.* X (= 12, 1001 K).

<sup>3551</sup> MARCELL. EMP. 14, 38.

<sup>3552</sup> SCRIB. LARG. 54, 2, p. 98 (l'un des gestes thérapeutiques pratiqués avant de donner des olives à mâcher au malade consistait à lui ligaturer les membres, cf. supra, note 3269).

<sup>3553</sup> DELL, *s.u. mando*, « mâcher (*de animalibus*) ; de là, manger gloutonnement, dévorer ; et à partir de Pline, manger (comme *manduco*) ».



témoignages plus tardifs<sup>3554</sup>). Dans la majorité de ces recettes, la mastication est prescrite dans un but bien spécifique, faire saliver le malade, et doit agir localement dans la cavité buccale, soit pour extraire la matière, auquel cas le malade doit « immédiatement », *subinde*, laisser s'écouler la salive,

*suadebimus pyrethri radiculam commanducare atque subinde hiantem pati fluere saliuam, uel uam passam cum piperis albi granis totidem dabimus conmanducandam et expuendam,*

« nous prescrirons de mâcher une petite racine de pyrèthre, puis d'ouvrir la bouche immédiatement après et de laisser la salive s'écouler ; ou bien nous donnerons du raisin séché avec le même nombre de grains de poivre blanc à mâcher et à cracher<sup>3555</sup> »,

soit pour apaiser des douleurs dentaires : le malade doit alors « garder assez longtemps », *continuere diutius*, le remède à la manière d'un bain de bouche<sup>3556</sup>,

*item leuat aequae dentium dolorem portulaca commanducata ab ea parte qua non dolebunt, ut sucus traiectus contineatur pusillo diutius,*

« de même, le pourpier soulage tout autant la douleur, quand on le mâche du côté qui ne fait pas mal, de façon à en faire passer le suc de l'autre côté et à le garder assez longtemps<sup>3557</sup> » ;

*item commanducare proderit herbam rhododaphnen et saliuam dolentibus traicere ac pusillo diutius continere et ita hiantem pati saliuam decurrere. [...] Pyrethri quoque radix commanducata multorum leuauit dolorem,*

« de même, il sera bénéfique de mâcher du laurier-rose, de faire passer la salive sur les dents douloureuses et de la garder assez longtemps, et d'ouvrir la bouche pour laisser la salive s'écouler. [...] La racine de pyrèthre aussi, mâchée, a soulagé la douleur de nombreux malades<sup>3558</sup>. »

Le malade doit se garder d'avaler quoi que ce soit, comme dans le chapitre adressé à « ceux qui ne gardent pas les aliments »<sup>3559</sup>. Dans la recette de la thériaque au contraire, où la prescription est la suivante,

*dantur ex uino mero uetere uel ex mixto uel ex aqua : quae si non fuerint, per se commanducandus erit pastillus et deuorandus,*

« on donne [les pastilles] dans du vin vieux pur ou du vin coupé d'eau, ou de l'eau ; mais si on n'en a pas, on devra mâcher la pastille seule et l'avaler<sup>3560</sup> »,

le verbe *commanducare* signale au malade de ne pas avaler tout rond la pastille, comme ce peut être prescrit pour d'autres formes de pilules<sup>3561</sup> : qu'elle soit mâchée ou non, c'est au

<sup>3554</sup> Cf. infra, note 3578, p. 358.

<sup>3555</sup> SCRIB. LARG. 9, p. 36-37 (maux de tête).

<sup>3556</sup> Pour une brève synthèse de la mastication chez Scribonius Largus et Celse : JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 176-177.

<sup>3557</sup> SCRIB. LARG. 53, 3, p. 61 (maux de dents).

<sup>3558</sup> SCRIB. LARG. 55, p. 62. Le verbe est également attesté dans l'index correspondant (i. 55, p. 13 : *quae commanducare oportet*, « ce qu'il faut mâcher »).

<sup>3559</sup> Cf. supra, note 3552, p. 355.

<sup>3560</sup> SCRIB. LARG. 165, p. 141.

<sup>3561</sup> Les *catapotia* (SCRIB. LARG. 87, p. 82 : *catapotium, id est medicamentum, quod non diluitur, sed ita ut est deuoratur*, « une pilule, c'est-à-dire un médicament qu'on ne dilue pas mais qu'on absorbe tel quel »), certains *globuli* (SCRIB. LARG. 138, p. 125 : *globuli mirifice purgantes, qui ut sumuntur, ita integri*

cours de la digestion que la pilule est destinée à faire effet, le traitement n'étant pas fait pour agir localement dans la bouche et le médecin précisant bien de l'« avaler », *deuorare*. La mastication est par ailleurs mentionnée à trois autres reprises dans le traité avec le verbe *manducare* ; parmi ces emplois, l'un, associé au verbe *deuorare*, est similaire à celui de *commanducare* dans la recette de la thériaque (c. 165) :

*ad sanguinis eruptionem [...] bene facit symphiti radix [...] pondere sextantis aut plus, id est, quantum poterit manducare et deuorare.*

« Pour l'hémorragie [...], la racine du *symphytum* [...] donne de bons résultats [...] en poids d'un sixième de livre ou plus, c'est-à-dire autant qu'on pourra en mâcher et en avaler<sup>3562</sup>. »

Que penser de l'emploi chez Scribonius Largus du préverbe *commanducare* et du verbe simple *manducare* ? Les emplois antérieurs des deux verbes, attestés à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., nous éclairent peu sur les motivations lexicales de Scribonius Largus ; nous n'en trouvons que de très rares occurrences, trois de *commanducare*, employé avec des sens essentiellement figurés<sup>3563</sup>, huit de *manducare*, dans des passages parfois fragmentaires qui n'apportent pas beaucoup d'informations sur le verbe<sup>3564</sup>. Tout ce que l'on peut en dire est que leur emploi médical ne date que du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, chez Celse, pour ce qui est de *manducare*, et chez Scribonius Largus, pour ce qui est de *commanducare*. L'emploi de *manducare* chez Celse est le même que le préverbe *commanducare* chez Scribonius Largus : le malade doit mâcher ce qu'on lui prescrit (moutarde, pourpier) pour sécréter une salive abondante – mais Celse ne donne aucune indication particulière sur ce point.

La postérité médicale de *commanducatio* et *commanducare* est très inégale. Le substantif *commanducatio* est attesté uniquement dans les reprises des chapitres des *Compositiones* par Marcellus Empiricus<sup>3565</sup>. Le préverbe *commanducare* est en revanche plus fréquent : dans un contexte médical, nous le trouvons chez Pline l'Ancien, puis notamment dans la *Medicina Plinii*, le Pseudo-Apulée et Marcellus Empiricus<sup>3566</sup>. Les plantes prescrites sont mâchées soit par le malade, soit par le médecin. Dans le premier cas, le traitement vise à

---

*deiciuntur nec laedunt stomachum*, « petites boules à effet purgatif prodigieux, qui sont évacuées entières, telles qu'on les a prises, sans abîmer l'estomac » ou certaines *pilulae* (SCRIB. LARG. 116, p. 110 : *deuoratur in pilulas diuisum duas uel tres*, « on absorbe ce remède après l'avoir divisé en deux ou trois pilules », cf. infra, note 3760, p. 376). Sur ce type de petit médicament : MATHIEU 2017, p. 25-29. Sur le verbe *deuorare*, « ingurgiter sans mâcher, avaler », cf. chez Gargilius Martialis, éd. B. Maire (CUF 2002), note 13, p. 92-93.

<sup>3562</sup> SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79. Autres emplois : SCRIB. LARG. 193, 1, p. 159 (pour l'*ephemeron*) : *adurit quasi pipere manducato*, « [l'*ephemeron*] provoque une brûlure comme si on avait mâché du poivre » ; 198, 1, p. 162 (pour les champignons) : *per se uel cum sale manducata*, « [radis] mâché seul ou avec du sel ».

<sup>3563</sup> Les deux premières sont employées avec un sens figuré, celui de « dévorer » quelqu'un, LUCIL. 4, 7 (= 179-180 M) : *adsequitur nec opinantem, in caput insilit, ipsum commanducatur totum complexa comestque*, « elle l'atteint au moment où il ne s'y attend pas, lui saute à la tête, et l'étreignant, le mange et le dévore tout entier » ; LUCIL. 15, 1 (= 512-3 M) : *uillicum Aristocratem, mediastinum atque bubulcum commanducatus corruptit, ad incita adegit*, « le métayer Aristocrate, l'esclave à tout faire et le bouvier, il les a dévorés au point de les anéantir et de les réduire à la dernière extrémité ». Le troisième emploi est concret, mais il se fait dans le cadre d'un récit héroïque, VAL. MAX. 3, 3, 4 : *protinusque dentibus abscisam et commanducatam linguam in os eius ira patens expuit*, « et aussitôt, avec les dents, il se coupa la langue, la déchiqueta en la mâchant et la lui cracha au visage en y étalant sa haine ».

<sup>3564</sup> AFRAN. 184 ; LUCIL. 14, 3 (= 456 M) ; VARRO, *Rust.* 3, 7, 9 ; *Ling.* 7, 95 ; CELS. 4, 3, 3 (spasme cynique) ; 4, 4 (paralysie de la langue) ; 4, 11, 5 (saignement des gencives) ; avec un emploi métaphorique obscène : POMPON. *Pappus agricola*, 1 (p. 25, l. 4 ; sur ce passage, cf. dans l'édition des *Fragments d'atellanes* d'E. Debouy, le commentaire p. 162-163).

<sup>3565</sup> MARCELL. EMP. 12, 1 (= SCRIB. LARG. 53, 1) ; 20, 9 (= SCRIB. LARG. 104, 2).

<sup>3566</sup> Sur les emplois de *commanducare* et des autres verbes dérivés de *mandere* attestés chez Marcellus Empiricus : GAIDE 2008.

soigner des pathologies principalement bucco-dentaires (maux de dents<sup>3567</sup>, ulcérations de la bouche<sup>3568</sup>, gencives mal en point<sup>3569</sup>, mauvaise haleine<sup>3570</sup>), mais pas uniquement : le traitement est également prescrit pour des affections oculaires<sup>3571</sup>, l'irritation de la gorge et la toux<sup>3572</sup>, pour extraire la pituite<sup>3573</sup>, provoquer des vomissements<sup>3574</sup>, pour des affections de l'estomac<sup>3575</sup> ou encore pour des morsures<sup>3576</sup>. Seul un extrait de Pline l'Ancien indique explicitement d'avaler la plante mastiquée, *commanducata atque deuorata per triduum terna liberant tussi*, « trois feuilles [de laurier] mâchées et avalées pendant trois jours délivrent de la toux »<sup>3577</sup>, mais les autres témoignages ne précisent pas non plus de recracher le traitement après l'avoir mâché et il est donc vraisemblable que le malade ait eu à l'ingurgiter. Dans le second cas, le médecin procède ensuite à une application externe sur les ulcères<sup>3578</sup>, les fistules lacrymales<sup>3579</sup>, les furoncles<sup>3580</sup>, le ventre<sup>3581</sup> ou encore pour soigner l'*elephantiasis* (la partie du corps sur laquelle appliquer la plante mâchée n'est pas précisée)<sup>3582</sup>.

Que la mastication du remède en précède simplement l'ingestion ou serve à sécréter, en le gardant dans la bouche, une salivation abondante enrichie des éléments apportés par l'aliment, ses mentions sont très rares avant les *Compositiones*, non seulement en latin, puisqu'elles se limitent au seul témoignage de Celse, mais également en grec. Les traités hippocratiques sont les seuls traités médicaux antérieurs à Celse et Scribonius Largus dans lesquels la mastication, signalée par le verbe *μασάομαι*, « mâcher »<sup>3583</sup> et l'un de ses composés, *διαμασάομαι*<sup>3584</sup>, soit explicitement mentionnée et ces occurrences sont très rares : le verbe simple *μασάομαι*, attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez les comiques, n'est employé qu'au livre 7 des *Épidémies*<sup>3585</sup> et le préverbe *διαμασάομαι*, dont l'on trouve la première occurrence chez Aristophane, n'est attesté que dans les *Prénotions de Cos*<sup>3586</sup>. Dans aucun de ces passages la mastication n'est thérapeutique. Dans les *Prénotions de Cos*, faire mâcher le malade permet au médecin de déterminer s'il y a, ou non, fracture :

<sup>3567</sup> Pour les dents ébranlées (PLIN. *HN*, 20, 38 ; 20, 235 ; 22, 45 *et alii* ; *Med. Plin.* 1, 13, 1 ; MARCELL. EMP. 12, 63) ou douloureuses (par exemple, PLIN. *HN*, 22, 40 ; *Med. Plin.* 1, 13, 4 ; [APUL.] 80, 1 ; MARCELL. EMP. 12, 53).

<sup>3568</sup> PLIN. *HN*, 20, 39 ; 20, 183 ; 20, 211 *et alii* ; [APUL.] 1, 21.

<sup>3569</sup> PLIN. *HN*, 20, 99 ; 20, 211 *et alii* ; *Med. Plin.* 1, 12, 2.

<sup>3570</sup> PLIN. *HN*, 21, 142 ; 23, 159 *et alii* ; MARCELL. EMP. 11, 10.

<sup>3571</sup> PLIN. *HN*, 25, 155 *et alii*.

<sup>3572</sup> MARCELL. EMP. 16, 26.

<sup>3573</sup> PLIN. *HN*, 21, 166 ; 25, 141 *et alii* ; MARCELL. EMP. 5, 13.

<sup>3574</sup> PLIN. *HN*, 22, 70 ; 27, 30.

<sup>3575</sup> PLIN. *HN*, 20, 13 ; 26, 32 *et alii*.

<sup>3576</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 21, 119 (morsure des araignées).

<sup>3577</sup> PLIN. *HN*, 23, 153.

<sup>3578</sup> PLIN. *HN*, 23, 69 ; 24, 12 *et alii* ; *Med. Plin.* 3, 4, 14.

<sup>3579</sup> MARCELL. EMP. 8, 187.

<sup>3580</sup> PLIN. *HN*, 22, 140 : Pline l'Ancien indique ici de mâcher des fèves « à jeun », *commanducata ieiuno ore et ad furunculos maturandos discutiendosue inponitur*, « mâchées à jeun, on en fait des cataplasmes pour mûrir ou résoudre les furoncles ».

<sup>3581</sup> Pour des douleurs au ventre ([APUL.] 93, 5) ou pour le *cholera* et les vomissements (MARCELL. EMP. 30, 62).

<sup>3582</sup> *Med. Plin.* 1, 19, 4 ; MARCELL. EMP. 19, 21.

<sup>3583</sup> DELG, s.u. *μασάομαι*.

<sup>3584</sup> Un second préverbe, *καταμασάομαι*, est attesté pour la première fois dans les *Épidémies* (HIPPOC. *Epid.* 5, 53, 1 [= 7, 74]), avec toutefois le sens de « mordre » : *γλῶσσαν κατεμασῶτο*, « elle se mordait la langue ». Le verbe est très rare (moins de dix occurrences connues entre les V<sup>e</sup> siècle avant et V<sup>e</sup> siècle après J.-C.).

<sup>3585</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 11, 7 (*bis*).

<sup>3586</sup> HIPPOC. *Coac.* 491.

τὰ δ' ἀπορεύμενα, πότερον ἔρρωγεν ἢ οὐ, κρίνειν δεῖ, διαμασᾶσθαι διδόντα ἐφ' ἑκατέρην τὴν σηγὸνα ἀνθήρικον ἢ νάρθηκα, καὶ προσέχειν κελεύειν, εἴ τι ψοφεῖν αὐτῷ δοκέει τὸ ὀστέον· τὰ γὰρ κατεηγότα δοκέει ψοφεῖν.

« Les cas où l'on doute s'il y a fracture ou non, on les décidera en faisant mâcher de l'un et de l'autre côté une tige d'asphodèle ou une branche de fêrulle, et en recommandant au blessé de faire remarquer si l'os lui paraît faire quelque bruit ; en effet, les os fracturés paraissent faire quelque bruit<sup>3587</sup>. »

Dans les *Épidémies*, la mastication fébrile de la patiente est un symptôme des troubles qui l'agitent :

καὶ τὰς χεῖρας ἀμφοτέρας ἐπὶ τὸ στόμα φέρουσα ἐμασσᾶτο, τρομώδης ἐοῦσα, καὶ, εἴ τι προσενέγκαι τις μασσήσασθαι ἢ ῥυφήσασθαι, λαύρως καὶ μανικῶς κατέπινε καὶ ἐρρύφανεν.

« Portant ses deux mains à sa bouche, elle les mâchait, tout en étant tremblante ; et si on lui offrait quelque chose à mâcher ou quelque potage à avaler, c'est avidement et furieusement qu'elle engloutissait et avalait. »

Ce n'est qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Dioscoride que l'emploi de *μασάομαι* et *διαμασάομαι* est identique à celui de *manducare* et *commanducare* : c'est mâchée (par le malade) que certaines plantes sont efficaces en cas de morsure<sup>3588</sup>, de maux d'oreilles<sup>3589</sup>, de dents douloureuses ou branlantes<sup>3590</sup>, d'aphtes<sup>3591</sup>, de mauvaise haleine<sup>3592</sup>, d'irritation de la trachée<sup>3593</sup>, de maux d'estomac<sup>3594</sup>, pour apaiser la soif<sup>3595</sup> ou pour « faire sortir le phlegme » (*ἀποφλεγματίζειν* / *φλέγμα ἄγειν*)<sup>3596</sup> ; plus rares sont les passages où la plante doit être mâchée en vue d'une application externe, *ἐπιπλάσσειν* / *ἐπιτιθέναι* / *ἐπιχρίειν*<sup>3597</sup>.

### *Suffitio*

Le substantif *suffitio*, « fumigation », dérivé du verbe *suffire*, « fumer, parfumer »<sup>3598</sup>, n'est attesté qu'une seule fois dans le traité, mais le traitement est par ailleurs mentionné avec plus de détails dans une recette pour les caries dentaires :

<sup>3587</sup> Traduction E. Littré.

<sup>3588</sup> DIOSC. 2, 85.

<sup>3589</sup> DIOSC. 2, 180.

<sup>3590</sup> Par ex. DIOSC. 2, 16 ; 3, 19 ; 4, 7 ; 4, 8 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 156, 7 K) ; *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 862 K) et alii.

<sup>3591</sup> Par ex. DIOSC. 1, 95 ; 1, 105 ; 3, 137 ; 4, 37 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 991 ; 12, 993 ; 12, 1001 K).

<sup>3592</sup> DIOSC. 1, 22 ; 1, 64.

<sup>3593</sup> DIOSC. 4, 122 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 134 K).

<sup>3594</sup> DIOSC. 3, 1 ; 4, 1.

<sup>3595</sup> DIOSC. 4, 9 ; GAL. *De simpl. med. temp. ac fac. XI* (= 12, 134 K).

<sup>3596</sup> Par ex. DIOSC. 2, 154 ; 2, 159 ; 2, 176 ; 3, 73 ; 4, 146 ; 4, 152 ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 585-589 K).

<sup>3597</sup> DIOSC. 2, 105 ; 2, 118 (fistules lacrymales ; nous en connaissons un exemple tardif en latin, cf. supra, note 3579) ; GAL. *De comp. med. sec. loc. X* (= 12, 496 ; 812 K).

<sup>3598</sup> DELL, s.u. *suffire*.

*Suffire autem oportet ore aperto alterci semine carbonibus asperso, subinde os colluere aqua calida : interdum enim quasi uermiculi quidam eiciuntur. Leuat dolorem et bitumen suffitum.*

« Il faut **faire une fumigation**, bouche ouverte, avec de la graine de jusquiame répandue sur des charbons et, immédiatement après, se rincer la bouche avec de l'eau chaude : parfois en effet, il y a comme des petits vers qui sont expulsés. Le bitume **en fumigation** soulage aussi la douleur<sup>3599</sup>. »

Le traitement consiste à diriger une fumée sèche, issue de la combustion de substances médicinales, vers l'endroit mal en point (ici, la cavité buccale)<sup>3600</sup>. Le choix du verbe *suffire*, « fumiger », est intéressant : Scribonius Largus est le premier à en faire un emploi médical<sup>3601</sup>. Dans ses emplois antérieurs – ils sont rares<sup>3602</sup> –, la fumigation, souvent associée à une odeur, bonne ou mauvaise, participe autant d'un geste technique du domaine de l'agronomie (parfumer l'intérieur d'un récipient pour parfumer le vin qui y sera conservé<sup>3603</sup>, enfumer une ruche<sup>3604</sup>), que d'un rituel de purification<sup>3605</sup> ou d'un simple geste de cosmétique (se parfumer<sup>3606</sup>). Dans un emploi poétique du verbe, celui-ci a le sens d'« échauffer »<sup>3607</sup>.

<sup>3599</sup> SCRIB. LARG. 54, p. 61-62.

<sup>3600</sup> NYSTEN 1845<sup>9</sup>, s.u. « fumigation », en donne la définition suivante : « réduction d'une substance quelconque en vapeur, que l'on dirige sur une partie du corps pour y déterminer un effet thérapeutique, qui varie suivant la nature de la substance elle-même ».

<sup>3601</sup> Chez Celse, les fumigations telles que celles mentionnées par Scribonius Largus, sont désignées par le substantif *fumus*, « la fumée » (trois occurrences) et le préverbe *suffumigare*, « faire des fumigations » (quatre occurrences), famille lexicale absente du traité de Scribonius Largus. Elles sont employées pour la paralysie des nerfs (CELS. 3, 27, 2b), l'hystérie (CELS. 4, 27d), les morsures (CELS. 5, 27, 5b) et la suffusion (CELS. 6, 6, 35) ; elles sont en revanche déconseillées en cas de fracture (CELS. 8, 4, 20 ; 8, 9, 1c). Il s'agit de fomentations sèches. Nous trouvons par ailleurs la mention d'une fumigation humide (CELS. 6, 9, 7) faite de menthe plongée dans l'eau bouillante et dont la vapeur, *uapor* – c'est le seul passage du *De medicina* où *uapor* désigne une fumigation humide –, dirigée vers la bouche du malade, est destinée à apaiser les maux de dents (sur ce passage : JOUANNA-BOUCHET 2013a, p. 180-181). Sur les fumigations sèches et humides et la difficulté de distinguer ces dernières des fomentations : GOUREVITCH 1999a.

<sup>3602</sup> Nous n'en connaissons que six occurrences antérieures aux *Compositiones* ; elles sont attestées à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère chez les agronomes (Caton, Varron) et les poètes (Lucrèce, Virgile et Ovide).

<sup>3603</sup> CATO, *Agr.* 113 : *ut odoratum bene sit, sic facito : sumito testam picatam, eo prunam lenem indito, suffito sarta et schoeno et palma, quam habent unguentarii, ponito in dolio et operito, ne odor exeat, ante quam uinum indas*, « pour qu'il [le vin de Cos] ait un bon arôme, procédez ainsi : prenez un tesson enduit de poix, mettez-y de la braise tiède ; fumigez avec du mélilot, du jonc odorant, du palmier que vendent les parfumeurs ; posez-le dans la jarre et bouchez pour que le parfum ne s'en aille pas avant que vous n'y mettiez le vin ».

<sup>3604</sup> VERG. *G.* 4, 241 : *sin duram metues hiemem parces que futuro / contussos que animos et res miserabere fractas / at suffire thumo ceras que recidere inanis / quis dubitet ?*, « Mais crains-tu pour tes abeilles la rigueur de l'hiver, veux-tu ne pas compromettre l'avenir, as-tu pitié de leur abattement et de leur ruine ? Alors qui hésiterait à faire des fumigations de thym et à retrancher la cire des cellules vides ? ». Cf. dans les témoignages postérieurs COL. *Rust.* 9, 14, 7 : « mais, à cette époque, et jusqu'à l'équinoxe d'automne, on doit, tous les dix jours, ouvrir et enfumer les ruches (*fumigandae sunt*). Quoique cette pratique soit désagréable aux essaims, on convient pourtant qu'elle est des plus saines. Il faut ensuite rafraîchir les abeilles exposées à la fumée (*suffitas*) et brûlantes en aspergeant les parties vides de la ruche et en versant de l'eau glacée que l'on vient juste de puiser ». JOLIVET 2021 (en ligne) mentionne les enfumoirs employés pour « calmer les abeilles au moment de la récolte du miel » et qui étaient « bien attestés depuis l'époque romaine au moins ».

<sup>3605</sup> OV. *Fast.* 5, 675 : *urna / Purus suffita, quam ferat, haurit aquam*, « il fait ses ablutions et, avec une cruche purifiée par fumigation, il puise de l'eau pour l'emporter ».

<sup>3606</sup> LUCR. 4, 1175 : *et miseram taetris se suffit odoribus ipsa / quam famulae longe fugitant furtimque cachinnant*, « la malheureuse s'empoisonne elle-même d'odeurs repoussantes, à certains moments où ses servantes la fuient de loin pour aller rire à la dérobee ».

Chez Varron, le verbe n'est mentionné que pour rectifier l'étymologie d'un substantif sans doute attribué – à tort- à la même famille lexicale<sup>3608</sup>.

La postérité du substantif *suffitio* est très réduite : nous n'en trouvons que quelques occurrences entre les I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècle de notre ère (Columelle, Pline l'Ancien, Arnobe, Végèce, Marcellus Empiricus<sup>3609</sup>), dans des emplois presque exclusivement médicaux<sup>3610</sup>. Le verbe *suffire* connaît quant à lui une postérité médicale chez Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, Végèce, Pélagonius, Marcellus Empiricus et Cassius Félix<sup>3611</sup>. En médecine humaine, le traitement est employé principalement auprès des femmes pour les affections de la matrice<sup>3612</sup> et plus particulièrement auprès des parturientes pour accélérer/faciliter l'accouchement<sup>3613</sup> ainsi que pour l'expulsion des fœtus morts<sup>3614</sup> et de l'arrière-faix<sup>3615</sup> ; les fumigations servent également pour les maux de tête<sup>3616</sup>, des yeux<sup>3617</sup>, des dents<sup>3618</sup>, des nerfs<sup>3619</sup>, pour ceux qui délirent<sup>3620</sup>, pour les piqûres<sup>3621</sup>, l'asthme/la toux<sup>3622</sup>, comme antidote contre les poisons<sup>3623</sup> et pour protéger une maison des maléfices<sup>3624</sup>. En médecine vétérinaire, le traitement est notamment prescrit pour chasser de l'écurie les ombres<sup>3625</sup> et pour soigner la toux<sup>3626</sup>. Les ingrédients utilisés pour ces différentes fumigations sont d'origine végétale (ail, oignon, rue, sabine, résine, anis...), minérale (réalgar, jais, onyx, asphalte), animale (rate d'âne, cendre de tête de poissons, chair de tortue, hyène, crottin d'ânon, poils de cerf ou de chevreau, corne de chèvre, fiel d'un chien noir), voire humaine (dent humaine).

Trois autres substantifs dérivés de *suffire* sont attestés dans les textes, *suffimen*, *-minis*, *suffimentum*, *-i* et *suffitus*, *-us*. *Suffimen*, attesté uniquement chez Ovide (deux occurrences), et

<sup>3607</sup> LUCR. 2, 1098 : *quis pariter caelos omnis conuertere et omnis / ignibus aetheriis terras suffire feracis*, « qui donc pourrait faire tourner de concert tous les cieux, échauffer des feux de l'éther toutes les terres fertilisées ».

<sup>3608</sup> VARRO, *Ling.* 6, 2, 21 : *id dicitur non ab suffiundo <sed ab suffigendo, quod subtus ligetur, ut> subligaculum*, « ce mot [*suffibulum*] ne dérive pas de *suffire* (fumiger), mais de *suffigere* (fixer par-dessous), parce qu'il s'attache par-dessous, comme le *subligaculum* (pagne) ».

<sup>3609</sup> COL. *Rust.* 12, 52, 16 ; PLIN. *HN*, 25, 12 ; 28, 151 ; 32, 130 ; 32, 33 ; ARN. *Adv. nat.* 7, 27, 9 ; VEG. 2, 138 ; MARCELL. EMP. 12, 1 (= SCRIB. LARG. 53, 1).

<sup>3610</sup> Font exceptions les emplois chez Columelle, où le substantif désigne un geste d'entretien des vases (on les fume de cire blanche pour les préserver de la moisissure ou de la mauvaise odeur) et chez Arnobe, où le substantif désigne les « vapeurs parfumées » produites lors d'une offrande odorante par combustion.

<sup>3611</sup> On compte une trentaine d'attestations du verbe chez Pline l'Ancien (seul auteur chez qui certains emplois du verbe ne sont pas médicaux) ; GARG. MART. 18 ; VEG. 2, 131, 3 ; 3, 12, 4 ; PELAG. 92, 1-2 (*ter*) ; MARCELL. EMP. 12, 2 (= SCRIB. LARG. 54) ; CASS. FEL. 77, 2 et 81, 3.

<sup>3612</sup> *Suffitio* : PLIN. *HN*, 28, 251 (corriger les déviations de l'utérus) ; *suffire* : PLIN. *HN*, 20, 164 (purger la matrice) ; 28, 110 (douleur de la matrice) ; 28, 246 ; 28, 255 ; 28, 256 ; 32, 134 (quatre passages dans lesquels Pline l'Ancien indique simplement que la fumigation est bonne pour la matrice) ; 24, 36 (débarrasser la matrice des mûles) ; CASS. FEL. 77, 2.

<sup>3613</sup> *Suffitio* : PLIN. *HN*, 28, 251 ; *suffire* : PLIN. *HN*, 28, 102.

<sup>3614</sup> *Suffitio* : PLIN. *HN*, 28, 251 ; *suffire* : PLIN. *HN*, 25, 102 ; CASS. FEL. 81, 3.

<sup>3615</sup> *Suffitio* : PLIN. *HN*, 32, 130 ; *suffire* : PLIN. *HN*, 20, 51 ; 20, 139 ; GARG. MART. 18 ; CASS. FEL. 81, 3.

<sup>3616</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 20, 187 ; 31, 66.

<sup>3617</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 28, 171.

<sup>3618</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 28, 45 ; MARCELL. EMP. 12, 2 (= SCRIB. LARG. 54).

<sup>3619</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 28, 101.

<sup>3620</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 28, 98.

<sup>3621</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 28, 155.

<sup>3622</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 34, 177.

<sup>3623</sup> *Suffitio* : PLIN. *HN*, 32, 33.

<sup>3624</sup> *Suffire* : PLIN. *HN*, 30, 82.

<sup>3625</sup> VEG. 3, 12, 4 (cf. PELAG. 451 et GITTON-RIPOLL 2019, note a, p. 143). Pline l'Ancien mentionnait également la « peur des ombres », *umbrarumque terror*, chez les délirants, cf. supra, note 3620.

<sup>3626</sup> VEG. 2, 131 ; PELAG. 92, 1-2.

*suffimentum* sont attestés avant les *Compositiones*, mais dans un contexte qui n'est pas médical : ils désignent des fumigations faites au cours de rituels de purification<sup>3627</sup>. C'est l'emploi que font Pline l'Ancien et Arnobe de *suffimentum*<sup>3628</sup> : seuls les traités vétérinaires (Chiron, Végèce, Pélagonius) emploient le substantif avec le sens médical que l'on connaît pour *suffitio/suffire*. Le traitement est notamment utilisé contre la morve<sup>3629</sup>, les morsures venimeuses<sup>3630</sup>, la toux<sup>3631</sup>, pour maintenir les maladies à distance et purifier l'animal<sup>3632</sup>. *Suffitus* n'est quant à lui attesté que postérieurement à Scribonius Largus et presque exclusivement chez Pline l'Ancien (une quarantaine d'occurrences). Il y est, sauf quelques exceptions<sup>3633</sup>, synonyme de *suffitio* ; les affections pour lesquelles on le trouve mentionné sont donc les mêmes que pour *suffitio/suffire* : il est prescrit essentiellement aux femmes (pour l'extraction du fœtus<sup>3634</sup>, de l'arrière-faix<sup>3635</sup>, les affections de la matrice<sup>3636</sup>, pour faciliter la menstruation<sup>3637</sup> et accélérer l'accouchement<sup>3638</sup>), mais pas uniquement<sup>3639</sup>.

<sup>3627</sup> Pour *suffimen* : Ov. *Fast.* 4, 731-733 ; pour *suffimentum* : Cic. *Leg.* 1, 40.

<sup>3628</sup> PLIN. *HN*, 15, 120 ; 135 ; ARN. *Adv. nat.* 4, 16.

<sup>3629</sup> CHIR. 193 ; VEG. 1, 19, 1 ; 4, 3, 15.

<sup>3630</sup> VEG. 2, 141, 3.

<sup>3631</sup> PELAG. 92, 1.

<sup>3632</sup> VEG. 3, 12, 1 ; 3, 12, 4. Végèce signale par ailleurs l'efficacité du remède en médecine humaine (3, 12, 4).

<sup>3633</sup> On en trouve des emplois non médicaux, avec les sens de parfumer (PLIN. *HN*, 24, 102) ou de purifier les demeures (PLIN. *HN*, 35, 177 ; cf. *suffire* : PLIN. *HN*, 12, 81 ; 25, 49), ainsi que dans des rituels religieux (PLIN. *HN*, 37, 142).

<sup>3634</sup> PLIN. *HN*, 23, 99 ; 24, 22 ; 26, 154 ; 28, 251.

<sup>3635</sup> PLIN. *HN*, 31, 93 ; 32, 28.

<sup>3636</sup> PLIN. *HN*, 24, 28 ; 24, 62 ; 28, 251 ; 26, 152 ; 28, 253 ; 29, 32 ; 32, 28.

<sup>3637</sup> PLIN. *HN*, 20, 128 ; 26, 153 ; 28, 100 ; 32, 28.

<sup>3638</sup> PLIN. *HN*, 32, 131.

<sup>3639</sup> Affections pour lesquelles le traitement est également prescrit : toux (PLIN. *HN*, 24, 85), strangurie (PLIN. *HN*, 30, 123), jaunisse/épilepsie/orthopnée/hystérie (PLIN. *HN*, 24, 25), phrénitis (PLIN. *HN*, 29, 31 ; *Med. Plin.* 3, 19, 2), maux d'oreilles (PLIN. *HN*, 27, 50), verrues de l'anus (PLIN. *HN*, 22, 100), goutte (PLIN. *HN*, 28, 105), spasmes (PLIN. *HN*, 28, 103), dysurie (PLIN. *HN*, 30, 65), morsure de serpent (*Med. Plin.* 3, 37, 1).

### 3. Les effets thérapeutiques du geste

Sept termes de notre corpus sont employés pour désigner ce que le geste thérapeutique doit spécifiquement provoquer (*concitare*) au cours du traitement : ceux-ci consistent, sans exception, à faire sortir de la matière,

- soit par le haut, par « effusion de larmes », *delacrimatio*, « éternuement », *sternutatio*, ou « vomissement », *reiectio*,
- soit par le bas, en provoquant des « vents », *uentus*, ou en cherchant à « briser », *suffindere*, des calculs rénaux ou vésicaux,
- soit, enfin, par la « transpiration », *desudatio*, ou l'« évacuation », *emissarium*, de dépôts d'humeurs.

#### 3. 1. Évacuer la matière par le haut

##### 3. 1. a. L'« effusion de larmes », *delacrimatio*

Un geste thérapeutique consiste à frotter l'intérieur de la paupière « jusqu'à effusion de larmes », *ad delacrimationem* :

*Cum opus fuerit, inuertitur palpebra, deinde hoc medicamento suffricatur curiose ad delacrimationem, et, ubi desierit mordere medicamen, rursus inuertere oportet palpebram atque ita pollice impresso membranas innatantes abducere, quae facile subsequuntur.*

« Quand on en aura besoin, on retourne la paupière, puis on la frotte méticuleusement avec ce médicament jusqu'à ce qu'il y ait **effusion de larmes** et, quand le médicament aura cessé de mordre, il faut à nouveau retourner la paupière et, en faisant pression avec le pouce, détacher ainsi les petites peaux qui flottent à la surface et qui s'en vont facilement<sup>3640</sup>. »

Nous sommes dans la recette d'un « médicament liquide », *medicamentum liquidum*,<sup>3641</sup> prescrit pour faire disparaître les excroissances qui se développent aux paupières, « granulation », *aspritudo*, « excroissance de chair », *excrecens caro*, ou « callosité (la plus dure) », *callum (durisimum)*. La recette ne dit pas avec quoi ni comment frotter l'intérieur de la paupière<sup>3642</sup>, mais indique spécifiquement de répéter le geste jusqu'à écoulement de larmes, *curiose ad*, « méticuleusement... jusqu'à »<sup>3643</sup>. Le substantif qu'emploie Scribonius Largus, *delacrimatio*, n'est pas attesté dans les textes antérieurs au traité. Le verbe sur lequel il est formé, *delacrimare*<sup>3644</sup>, n'est pas non plus attesté avant lui ; sa première occurrence se trouve chez Columelle, où il est relatif à la taille de la vigne et désigne l'écoulement de la sève qui, au début du printemps, dégoutte de la plaie laissée par l'instrument à l'endroit de la taille,

<sup>3640</sup> SCRIB. LARG. 37, 2, p. 51. Cf. supra, note 3348, p. 335.

<sup>3641</sup> Médicament que « les Grecs appellent *hygra* » : cf. supra, p. 217 (et suiv.).

<sup>3642</sup> Sur le matériau utilisé pour l'administration d'un médicament liquide, cf. supra, p. 335.

<sup>3643</sup> Sur les différentes leçons du texte et interprétations du substantif : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 3 p. 246-247.

<sup>3644</sup> DELL, s.u. *lacruma*, « larme ».



*sed nec ad eam partem, qua est gemma, uerum ad posteriorem declinatur, ut in terram potius deuexa quam in germen delacrimet. Namque defluens umor caecat oculum nec patitur crescere,*

« mais la pente est faite non pas vers le côté où se trouve le bourgeon, mais vers le côté opposé, afin qu'elle puisse verser ses larmes sur le sol plutôt que sur le bourgeon. Car la sève qui en descend aveugle l'œil et ne lui permet pas de grandir<sup>3645</sup>. »

Si l'analogie entre les pleurs de la vigne et les pleurs de l'homme est ici soulignée par le nom donné au bourgeon, *oculus*, « œil »<sup>3646</sup>, *delacrimare* est-il pour autant une simple variante de *lacrimare* ? Vraisemblablement pas. L'emploi des deux termes, *delacrimare* et *delacrimatio*, est en effet technique, même s'il se fait dans deux contextes différents, viticulture et médecine : ils signalent tous les deux la production d'un liquide et non, comme *lacrimare*, un écoulement émotionnel de larmes – l'écoulement lacrymal, chez Scribonius Largus, est purement mécanique. Il faut donc voir dans *delacrimare* et *delacrimatio* des termes descriptifs choisis pour leur caractère « neutre » – que *lacrimare*, un terme chargé de subjectivité, n'a pas.

La postérité des deux termes est très rare et relativement tardive : nous ne connaissons que quatre occurrences du substantif (Pline l'Ancien, Marcellus Empiricus<sup>3647</sup>) et trois du préverbe (Chiron, Charisius et Marcellus Empiricus<sup>3648</sup>). Les emplois sont exclusivement relatifs à la médecine, si ce n'est chez le grammairien Charisius qui se contente de mentionner le préverbe parmi une liste d'autres verbes. La majorité des emplois du substantif sont identiques à celui des *Compositiones* : le terme désigne le larmolement provoqué par l'administration d'un remède dans l'œil : *uis eius collyriis oculorum aptissima et delacrimationibus mordendo proficiens*, « [le vert-de-gris] est excellent dans les collyres et utile par son mordant pour provoquer le larmolement »<sup>3649</sup> ; *claritatem facit inunctis oculis delacrimationemque ceu fumus, unde nomen*, « en onction sur les yeux, [le capnos rameux] éclaircit la vue et provoque le larmolement comme la fumée, d'où son nom »<sup>3650</sup> ; *quod medicamentum suffricatur curiose in oculo ad delacrimationem*, « ce médicament est soigneusement frotté dans l'œil (sous la paupière) jusqu'à ce qu'il y ait larmolement »<sup>3651</sup>. Chez Pline l'Ancien, le substantif désigne également le larmolement spontané provoqué par l'oignon, *satiuae olfactu ipso et delacrimatione caligini medentur, magis uero suci inunctione*, « l'oignon cultivé éclaircit la vue par son odeur même et par les larmes qu'il provoque, davantage encore si on bassine les yeux avec le suc »<sup>3652</sup>. Quant au préverbe, il désigne, en médecine humaine et vétérinaire, l'effusion de larmes volontairement provoquée par l'administration d'un remède dans l'œil de l'animal (cas de cataracte), *inunges collirium*

<sup>3645</sup> COL. *Rust.* 4, 9, 1-2. Dans son *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* (Paris, Brunet, 1775, p. 571, consultable en ligne sur le site de la *Biodiversity Heritage Library*), J.-C. Valmont de Bomare consacre un article sur la « larme de vigne, *gutta aut lacryma vitis* » : « nom qu'on donne à la liqueur aqueuse qui distille naturellement goutte à goutte dans le printemps des sommités ou sarments de la vigne en sève, après qu'elle a été taillée et avant que ses feuilles soient épanouies : on prétend que cette eau est bonne pour les maux des yeux et des reins, et qu'un verre de ces larmes rappelle les sens d'un homme ivre. Le nom de larme se donne aussi aux sucres gommeux ou résineux qui se coagulent en distillant des arbres qui les produisent. On dit *larmes de sapin, larmes de mastic, larmes de lierre* etc. ». Pour les emplois métaphoriques de *lacrima* dans les textes latins, cf. supra, p. 154 (et suiv.).

<sup>3646</sup> Pour d'autres exemples d'analogies entre les parties du corps humain et les parties de la vigne, cf. supra, p. 288.

<sup>3647</sup> PLIN. *HN*, 20, 39 ; 25, 156 ; 34, 113 ; MARCELL. EMP. 8, 120 (chapitre emprunté à SCRIB. LARG. 37, 2).

<sup>3648</sup> CHIR. 70 ; CHARISIUS, *Gramm.* 5, 471, 29 ; MARCELL. EMP. 8, 115.

<sup>3649</sup> PLIN. *HN*, 34, 113.

<sup>3650</sup> PLIN. *HN*, 25, 156.

<sup>3651</sup> MARCELL. EMP. 8, 120.

<sup>3652</sup> PLIN. *HN*, 20, 39.

*oppoanonacatum et obobalsamatum, ut multum delacrimet*, « appliquer un onguent d'opopanax et de baume pour qu'il larmoie abondamment »<sup>3653</sup>, ou du malade (tumeur/écoulement oculaire), *ita oculos inde superlines, ut modicum ingrediatur eos et delacrimet*, « enduisez les yeux de manière à ce qu'un peu de médicament pénètre à l'intérieur et qu'ils pleurent »<sup>3654</sup>. Le traité de Marcellus Empiricus témoigne par ailleurs de l'emploi de l'adjectif *delacrimatorius*, qui qualifie un autre collyre liquide, *collyrium liquidum delacrimatorium*, « collyre liquide pour faire larmoyer », sans qu'il soit donné plus d'informations à son sujet que sa composition<sup>3655</sup>. Dans les textes, nous ne trouvons pas d'autres attestations du terme. En revanche, les témoignages archéologiques nous livrent une dizaine de cachets à collyres sur lesquels celui-ci est inscrit<sup>3656</sup>.

Les attestations du verbe et du substantif sont donc à la fois tardives (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et rares (moins de dix occurrences des deux termes – occurrence de l'adjectif comprise). Leurs emplois sont presque exclusivement médicaux – le préverbe n'est plus jamais relatif au suc végétal comme c'est le cas pour la première attestation connue du terme. Dans les *Compositiones*, le substantif *delacrimatio* est pourtant le seul terme à désigner un larmolement volontairement provoqué par l'administration d'un traitement. Le substantif *lacrima* est bien employé dans le traité, mais dans de rares occurrences – nous n'en comptons que six mentions, exclusivement dans des recettes de collyres- : il désigne un écoulement lacrymal spontané, pathologique<sup>3657</sup>, la larme « collante », *glutinosa*<sup>3658</sup>, « ténue », *tenuis*<sup>3659</sup>, voire « ténue et piquante », *tenuis et acris*<sup>3660</sup>, ou encore « ténue et abondante », *tenuis abundans*<sup>3661</sup>, que peut observer le médecin auprès de malades souffrant notamment d'« écoulement (des yeux) », *epiphora (oculorum)*<sup>3662</sup>. L'administration d'un collyre vise alors à mettre un terme au larmolement, et non à le provoquer, comme le signale la recette du collyre *Athenippium* : *deinde, cum lacrimae fluere desierint, cinereo superinungere*, « puis quand les larmes auront cessé de couler, il faut faire une onction par-dessus avec le collyre cendré »<sup>3663</sup>. L'emploi du substantif *lacrima* chez Celse est le même, quand il concerne un

<sup>3653</sup> CHIR. 70 (VEG. 2, 16, 6 ne mentionne pas le larmolement).

<sup>3654</sup> MARCELL. EMP. 8, 115.

<sup>3655</sup> MARCELL. EMP. 8, 200 (miel attique, baume et jus de poireau).

<sup>3656</sup> THEDENAT 1901, p. 148 ; VOINOT 1999, index des noms des collyres, entrée n° 32, p. 44 ; *CIL* 13, 10021, 006, 041, 090, 094, 109, 115, 163, 166, 172, 202, 211. Ils sont faits, pour la grande majorité, de stéatite verte et mesurent entre 22x20x4 et 52x57x11 mm. Leur datation n'est pas précisée. Ils proviennent pour la plupart du nord de la France (Bas-Rhin, Côte-d'Or, Doubs, Meuse, Yonne, Vosges ; Calvados) ; quelques exemplaires ont été retrouvés en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Hollande. Cinq d'entre eux portent également l'inscription *diazmyrnes* (sur ce terme, cf. supra, p. 211 et suiv.).

<sup>3657</sup> Il ne désigne jamais une humeur végétale. C'est ce que désigne en revanche le substantif *gutta* (dix-neuf occurrences dans le recueil), qui qualifie systématiquement des « larmes de gomme ammoniac », *gutta ammoniaci*.

<sup>3658</sup> SCRIB. LARG. i, 23, p. 10 (collyre *phaeon*).

<sup>3659</sup> SCRIB. LARG. i, 24, p. 10 (collyre *spodiaceum*/ « cendré »).

<sup>3660</sup> SCRIB. LARG. i, 26, p. 11 (collyre *Athenippium/diazmyrnes/euodes*) ; 27, 1, p. 47 (collyre *psittacinum*).

<sup>3661</sup> SCRIB. LARG. 24, 2, p. 45.

<sup>3662</sup> SCRIB. LARG. 27, 1, p. 47 : *collyrium psittacinum, a colore ita dictum, facit ad epiphoras, quae cum tenui et acri lacrima consistunt*, « le collyre *psittacinum*, nommé ainsi en raison de sa couleur, est efficace pour les écoulements des yeux qui se manifestent par une larme ténue et piquante » ; i, 23, p. 10 : *ad plurium dierum ἐπιφορὰν cum glutinosa lacrima fluit*, « pour l'écoulement des yeux qui persiste plusieurs jours, avec épanchement d'une larme collante ». Sur l'*epiphora*, voir, entre autres, LABONNELIE-PARDON 2010.

<sup>3663</sup> SCRIB. LARG. 26, 1, p. 46. Les larmes ne sont pas provoquées par l'administration du collyre *Athenippium*, dont l'index nous dit qu'il est « doux », *lene*, et « efficace pour la larme ténue et piquante », *facit ad tenuem et acrem lacrimam* (SCRIB. LARG. i, 26, p. 11).

écoulement lacrymal<sup>3664</sup> : celui-ci est généralement un signe à observer pour évaluer la gravité de la maladie, en prévoir l'évolution et choisir le soin le plus adapté<sup>3665</sup>, mais il n'est jamais provoqué. Un passage mentionne même la nécessité d'« éviter », *uitare*, ce qui « provoque les larmes », *lacrimas excitat/mouet* (prescription donnée lorsque les globes oculaires sont « plus petits qu'ils ne devraient l'être naturellement », *minores fiant quam esse naturaliter debeant*)<sup>3666</sup>.

### 3. 1. b. L'« éternuement », *sternutatio*

L'éternuement, *sternutatio*, est provoqué lorsque le malade souffre de maux de tête<sup>3667</sup> :

1. [...] *Quo tempore etiam sternutamentum concitare non alienum erit medicamento quod ex his rebus componitur : ueratri albi, castorei, struthii quod est radix lanaria, piperis albi, singulorum X p. I. 2. Haec contusa tenuiter forato cribro transmittuntur ; cum opus fuerit, per pinnam aut calamum scriptorium naribus sufflentur uel specillo tincto in aquam et excusso tacta naribus iniciantur. Proritat sternutamentum etiam per se contusum et eadem ratione iniectum ueratrum album. Linguam enim siccam et aridam **sternutatio** statim inundat.*

« 1. [...] À ce moment aussi, il ne sera pas inutile de provoquer un éternuement avec un médicament composé des ingrédients suivants : de l'ellébore blanc, du castoréum, de la saponaire, c'est-à-dire la racine qui sert à dégraisser la laine, du poivre blanc, à raison d'un denier de chaque. 2. On passe ces ingrédients broyés à travers un crible finement perforé ; quand on en aura besoin, on doit les insuffler dans les narines avec une plume ou un roseau à écrire ou bien les introduire dans les narines, après en avoir imprégné une sonde trempée dans l'eau et égouttée. Provoque aussi l'éternuement l'ellébore blanc, employé seul, pilé et introduit de la même manière. Car **le fait d'éternuer** mouille immédiatement la langue sèche et aride<sup>3668</sup>. »

Le substantif *sternutatio*, dérivé de *sternuere*, « éternuer »<sup>3669</sup>, est un terme rare. Il n'est pas attesté avant les *Compositiones* et sa postérité est relativement pauvre – nous n'en comptons pas plus de dix occurrences entre les II<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère. Son emploi dans les textes médicaux est tardif : nous ne le trouvons que chez Caelius Aurélianus, Cassius Félix et dans la reprise du chapitre des *Compositiones* par Marcellus Empiricus. Il y désigne soit, comme chez Scribonius Largus, un éternuement thérapeutique volontairement déclenché par le médecin au cours du traitement<sup>3670</sup>, soit l'un des symptômes de la maladie<sup>3671</sup>. Le substantif *sternutamentum*, « éternuement », employé à côté de *sternutatio* dans le chapitre des *Compositiones* que nous venons de citer, est plus fréquent – nous en connaissons une soixantaine d'attestations entre le I<sup>er</sup> siècle (premières attestations chez Celse) et le V<sup>e</sup> siècle

<sup>3664</sup> Sur la soixantaine d'occurrences de *lacrima* attestées dans le *De medicina*, seulement onze d'entre elles désignent une larme au sens propre. Les autres emplois sont métaphoriques et désignent des suc végétaux (cf. supra, note 1779, p. 155).

<sup>3665</sup> CELS. 1, 9, 5 ; 2, 4, 3 ; 6, 6, 1a-d (huit occurrences).

<sup>3666</sup> CELS. 6, 6, 14.

<sup>3667</sup> Traitement récurrent dans les traités hippocratiques et chez Galien : on l'emploie pour dégager l'excès d'humeurs liquides présentes dans le cerveau, qui pourraient être une cause du mal de tête.

<sup>3668</sup> SCRIB. LARG. 10, 2, p. 37.

<sup>3669</sup> DELL, s.u. *sternuo*.

<sup>3670</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 38 (pour les paralytiques) ; 3, 71 (pour la jaunisse) ; 5, 119 (pour le priapisme) ; CASS. FEL. 63, 6 (pour les léthargiques) ; MARCELL. EMP. 1, 10 (= SCRIB. LARG. 10, 2).

<sup>3671</sup> CAEL. AUR. *De morb. diut.* 2, 94 (catarrhe) ; CASS. FEL. 33, 1 (toux grasse).

de notre ère. Il est attesté dans un contexte médical chez Celse, Pline l’Ancien, Gargilius Martialis, Chiron, Marcellus Empiricus et Caelius Aurélianus. Comme *sternutatio*, son emploi est double : dans le domaine pathologique, il désigne un symptôme de la maladie<sup>3672</sup> ; dans le domaine thérapeutique, un éternuement provoqué par le traitement<sup>3673</sup>. Chez Caelius Aurélianus, le substantif, posé comme équivalent de l’adjectif substantivé *ptarmicum*, emprunt au grec *παρμικός*, « qui provoque l’éternuement », désigne un (médicament) « sternutatoire »<sup>3674</sup>.

*Sternutatio* et *sternutamentum* ne sont pas les premiers termes issus de cette famille lexicale attestés dans les textes : le verbe dont ils sont dérivés, *sternuere*, et un troisième substantif, *sternumentum*, « éternuement », sont attestés, avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, quoique dans de relativement rares occurrences – moins de dix pour *sternuere*, attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>3675</sup>, moins de vingt pour *sternumentum*, attesté à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>3676</sup> Pour l’un et l’autre terme, l’éternuement a d’abord valeur divinatoire : selon le contexte, il est interprété comme un signe de bon ou de mauvais présage<sup>3677</sup> ; cet emploi ne se trouve ensuite que chez Pline l’Ancien<sup>3678</sup>. Ce n’est qu’à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère chez Celse et Columelle que son emploi est fait dans un contexte médical. Chez Celse,

<sup>3672</sup> L’éternuement peut constituer les prémices d’une « crise de phlegme », *pituitae impetus* (CELS. 2, 7, 2), indiquer l’aggravation d’une maladie pulmonaire (CELS. 2, 8, 22) ou au contraire l’aspect bénin d’une affection (CELS. 4, 5, 1). Il fait également partie des symptômes que présentent les malades atteints d’épilepsie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 63 ; 1, 104 ; 1, 122). Chez Gargilius Martialis (GARG. MART. 22), aucune indication n’est donnée : l’auteur se contente de le mentionner.

<sup>3673</sup> Par exemple CELS. 3, 20, 1 (pour réveiller les malades atteints de léthargie) ; PLIN. *HN*, 20, 237 (pour purger les sens et la tête) ; GARG. MART. 29 (pour purger la tête) ; CHIR. 340 (pour la respiration difficile) ; MARCELL. EMP. 1, 10 (= SCRIB. LARG. 10, 2) ; CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 4, 116 ; 121 ; 132 (pour les épileptiques, traitement que Caelius Aurélianus critique) ; 1, 5, 168 (pour les malades atteints de *mania*).

<sup>3674</sup> CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 33 (*sternutamenta, quae Graeci ptarmica uocauerunt*, « sternutatoires que les Grecs appelaient *ptarmika* ») ; *De morb. diut.* 1, 40 (*ptarmicum, quod sternutamentum dicere poterimus, « ptarmikon, que nous pouvons appeler sternutatoire »*) ; 2, 38 (*utentes ptarmicis uehementioribus, quae nos sternutamenta uocamus*, « en utilisant des *ptarmika* assez puissants, que nous appelons sternutatoires »).

<sup>3675</sup> On le trouve principalement chez les poètes, Plaute, Catulle, Properce, Ovide, ainsi que chez Columelle. Sa postérité est très rare : il est attesté essentiellement chez Pline l’Ancien (six occurrences). Les occurrences plus tardives, l’une chez Aulu-Gelle, l’autre, chez Palladius, sont des mentions respectives de Pline l’Ancien (cf. infra, note 3678) et Columelle (cf. infra, note 3688).

<sup>3676</sup> Après être attesté chez Cicéron et Celse (dans respectivement une et dix-sept occurrences), le substantif n’est quasiment attesté que chez Pline l’Ancien (dix-neuf occurrences), puis dans de rares occurrences postérieures (deux occurrences chez Sénèque, une occurrence chez Aulu-Gelle et une occurrence chez Marcellus Empiricus, dans la reprise du chapitre des *Compositiones*).

<sup>3677</sup> Avec le verbe, cf. CAT. 45, 9 et 17 : *dextra sternuit approbationem* : « (l’Amour) éternua à droite en signe d’approbation » (sur ce passage, cf. parmi les études les plus récentes KEYER 2002) ; PROP. 2, 3a, 24 : *candidus argutum sternuit omen Amor*, « le bel Amour éternua en un présage au son clair ». Chez Ovide, l’emploi du verbe est imagé : *sternuit en lumen (posito nam scribimus illo), / sternuit et nobis prospera signa dedit*, « voici que le flambeau a pétillé – car j’écris à sa lueur, il a pétillé, me donnant ainsi un heureux présage » (OV. *Her.* 19, 151-152). Avec le substantif, cf. CIC. *Div.* 2, 84 : *quae si suscipiamus, pedis offensio nobis et abruptio corrigiae et sternumenta erunt obseruanda*, « mais si nous acceptons tout cela, il conviendra de tenir compte de l’achoppement du pied comme de la rupture d’un lacet ou des éternuements ». Les études portent majoritairement sur cette dimension divinatoire de l’éternuement ; parmi les plus récentes, par exemple : DASEN/WILGAUX 2013 ; VAN DER HORST 2013.

<sup>3678</sup> Avec *sternuere*, PLIN. *HN*, 7, 42 : *oscitatio quidem in enixu letalis est, sicut sternuisse a coitu abortiuum*, « même le bâillement, pendant l’accouchement, est mortel, de même que l’éternuement après le coït a un effet abortif » (cf. GELL. *NA*, 3, 16, 24) ; 28, 23 : *cur sternuentis salutamus ?*, « pourquoi saluons-nous ceux qui éternuent ? ». Avec *sternumentum*, PLIN. *HN*, 2, 24 : *etiam parua dictu in auguriis sternumenta*, « pour les augures, on tient compte même de vétilles comme les éternuements » ; 28, 26 : *nam sternumento reuocari ferculum mensamue, si non postea gustetur aliquid, inter diras habetur*, « rapporter un plat ou une table après un éternuement est tenu pour un très mauvais présage si l’on ne mange pas quelque chose aussitôt après... *texte corrompu* ».

l'éternuement (*sternumentum*) est l'un des symptômes qui accompagne la maladie<sup>3679</sup>, signe d'amélioration<sup>3680</sup> ou d'aggravation<sup>3681</sup> de l'état de santé du malade ; il fait cesser hoquets<sup>3682</sup> et maux de tête<sup>3683</sup>, soulage les parturientes<sup>3684</sup> et expulse les croûtes des narines ulcérées<sup>3685</sup>. Dans le domaine thérapeutique, le médecin cherche soit à le « provoquer », (*ad*)*mouere/euocare/excitare*<sup>3686</sup>, soit au contraire à l'« éviter », *uitare*<sup>3687</sup>. Chez Columelle, le soin est vétérinaire : l'éternuement (*sternuere*) est provoqué en cas de pituite – c'est le seul emploi du verbe dans un contexte thérapeutique-,

*at si molesta pituita est, cunelae bubulae, uel surculi nepetae siluestris lana inuoluti naribus inseruntur uersanturque donec sternuat ouis,*

« si la pituite est gênante, des tiges de marjolaine ou de menthe sauvage, enveloppées de laine, sont insérées dans les narines et tournées jusqu'à ce que le mouton éternue<sup>3688</sup>. »

Dans l'*Histoire naturelle*, seul texte postérieur aux *Compositiones*, avec le traité de Marcellus Empiricus pour *sternumentum*, où il soit mentionné dans un contexte médical, l'éternuement, qui participe parfois de pratiques médicales que nous qualifierions de magiques<sup>3689</sup>, est soit pathologique<sup>3690</sup>, soit thérapeutique<sup>3691</sup>, sans que le texte ne nous donne aucune indication particulière ni sur l'éternuement, ni sur le geste fait pour le provoquer. Un dernier terme issu de la même famille lexicale est attesté dans les textes postérieurs aux *Compositiones* (à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>3692</sup>), le verbe *sternutare*, « éternuer à plusieurs reprises »<sup>3693</sup>. Nous

<sup>3679</sup> CELS. 4, 5, 1 (écoulement dans les narines), *bis*.

<sup>3680</sup> CELS. 2, 3, 3 : *sternumentum etiam inter bona indicia est et cupiditas cibi*, « l'éternuement est aussi parmi les indices favorables, ainsi que l'appétit ».

<sup>3681</sup> CELS. 2, 8, 22 : *in eodem morbo periculosa sunt tussis, destillatio, etiam quod alias salutare habetur, sternumentum ; periculosissimumque est, si haec secuta subita deiectio est*, « dans cette même affection, la toux, le catarrhe sont dangereux, et même l'éternuement qui passe pour salutaire dans d'autres cas » ; 2, 7, 2 : *ante febres, si caput graue est, aut ex somno oculi caligant, aut frequentia sternumenta sunt, circa caput aliquis pituitae impetus timeri potest*, « avant les fièvres, si la tête est lourde, ou si au sortir du sommeil les yeux sont obscurcis, ou en cas de fréquents éternuements, on peut redouter dans la région de la tête quelque attaque de pituite ».

<sup>3682</sup> CELS. 2, 8, 15 : *singultus sternumento finitur*, « l'éternuement fait cesser le hoquet ». Dans son édition (CUF 1995), note 3, p. 74, G. Serbat renvoie pour comparaison à un passage du corpus hippocratique, HIPPOC. *Aph.* 6, 13 : *πταρμός ἐπιγενόμενος λύει τὸν λυγμόν*, « le hoquet disparaît quand les éternuements surviennent ».

<sup>3683</sup> CELS. 2, 8, 18 : *si capitis ac frontis dolores ex uento uel frigore aut aestu sunt, grauedine et sternumentis finiuntur*, « si les douleurs à la tête et au front sont dues au vent ou au froid, ou au contraire à la chaleur, le rhume et les éternuements y mettent fin ».

<sup>3684</sup> CELS. 2, 8, 16 : *quae locis laborat aut difficulter partum edit, sternumento leuatur*, « celle qui souffre des parties ou dont l'accouchement est laborieux, est soulagée par l'éternuement ».

<sup>3685</sup> CELS. 6, 8, 1c : *sub his enim crustae resoluuntur, quae tum per sternumenta elidi debent*, « car ainsi les croûtes se détachent et il faut les faire sortir en éternuant » (trad. W. G. Spencer, Loeb 1938).

<sup>3686</sup> Chez le patient atteint de *phrenesis* (CELS. 3, 18, 8), de spasme cynique (CELS. 4, 3, 3), de maux de tête (CELS. 4, 2, 5 ; 4, 2, 8) ou dont le conduit auditif est coincé par quelque objet (CELS. 6, 7, 9b). L'effet sternutatoire de l'ellébore est mentionné dans une liste de remèdes simples employés secs (CELS. 5, 22, 8).

<sup>3687</sup> CELS. 8, 4, 20 (hernie cérébrale) ; 8, 9, 1c (côté fêlée/fracturée).

<sup>3688</sup> COL. *Rust.* 7, 5, 18 (cf. PALL. 32, 8).

<sup>3689</sup> PLIN. *HN*, 28, 88 : *proboscidis tactu capitis dolor leuatur, efficacius si et sternuat*, « toucher la trompe de l'éléphant guérit les maux de tête, et ceci plus efficacement si l'animal éternue à ce moment ».

<sup>3690</sup> PLIN. *HN*, 10, 123 ; 10, 189 ; 23, 54 ; 24, 38.

<sup>3691</sup> PLIN. *HN*, 21, 41 ; 21, 75 ; 21, 141 ; 21, 163 ; 25, 52 ; 25, 56 ; 28, 138 ; 32, 28.

<sup>3692</sup> PETR. 98 ; 102 ; FRONT. *Str.* 1, 12, 11.

<sup>3693</sup> C'est un point que soulignent presque tous les témoignages, PETR. 98 (*ter continuo*, « trois fois de suite ») ; VEG. 1, 35 (*saepius*, « assez souvent ») ; 2, 103 (*frequentius*, « assez fréquemment ») ; PELAG. 210, 3 (*frequenter*, « fréquemment »).

n'en connaissons en tout que sept attestations et seuls les traités vétérinaires l'emploient dans un contexte médical, soit qu'il fasse partie des symptômes que présente l'animal en mauvaise santé<sup>3694</sup>, soit que l'on cherche à le faire éternuer en lui « frottant », *perfricare/confricare*, ou « chatouillant », *titillare*, les naseaux<sup>3695</sup>.

Dans les textes latins, si les témoignages de l'emploi thérapeutique de l'éternuement ne datent que du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, celui-ci est toutefois bien attesté dans les textes médicaux grecs dès le corpus hippocratique. L'éternuement et le fait d'éternuer sont désignés par le verbe πάρνυμαι, « éternuer »<sup>3696</sup>, et ses dérivés, παίρω, « éternuer » (attesté à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Homère), παρμός, « éternuement » (attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. chez Thucydide) et παρμικός, « sternutatoire » (attesté à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans le corpus hippocratique et employé, à trois exceptions près<sup>3697</sup>, exclusivement dans des textes médicaux et pharmacologiques, Dioclès, Dioscoride, Soranos, Galien, le Pseudo-Galien, Aélius, Arétée, la compilation d'Oribase). Les traités du corpus hippocratique sont, avec un fragment de Dioclès pour l'adjectif παρμικός, les seuls textes médicaux antérieurs aux *Compositiones* où soient attestés ces termes. L'éternuement (spontané), dont les *Aphorismes* donnent une étiologie<sup>3698</sup>, est d'abord le signe de l'évolution favorable ou défavorable d'une maladie. Nous ne citerons, à titre d'exemple<sup>3699</sup>, qu'un passage des *Prénotions coaques* qui atteste de ce type d'affirmation et pour lequel nous trouvons des échos chez Celse :

HIPPOC. *Coac.* 393 :

Κορύζας καὶ παρμούς τοῖσι περὶ πλεύμονα καὶ προγενέσθαι καὶ ἐπιγενέσθαι, πονηρόν· τοῖσι δὲ λοιποῖσι παρμός οὐκ ἀλυσιτελής.

« Que des rhumes et des éternuements surviennent avant ou après des affections pulmonaires est une mauvaise indication ; dans d'autres cas, les éternuements ne sont pas sans avantage. »

CELS. 2, 8, 22 :

*In eodem morbo periculosa sunt tussis, destillatio, etiam quod alias salutare habetur, sternumentum; periculosissimumque est, si haec secuta subita deiectio est.*

« Dans cette même affection [l'affection pulmonaire], la toux, le catarrhe sont dangereux, et même l'éternuement qui passe pour salubre dans d'autres cas<sup>3700</sup>. »

<sup>3694</sup> PELAG. 210, 3 : *ille autem, qui splenicus est, uentrem sine intellectu maiorem gerit, et cum exercetur, sternutat frequenter et caput dolore ipso iactat*, « celui qui souffre de la rate, quant à lui, présente un ventre plus gros sans qu'on pense à faire un diagnostic, et quand on le fait travailler, il éternue souvent et encense à cause de la douleur qu'il éprouve ».

<sup>3695</sup> CHIR. 143 (cf. VEG. 1, 35, 1) ; VEG. 1, 35, 1 (fièvre) ; 2, 103 (asthme).

<sup>3696</sup> DELG, *s.u.* πάρνυμαι (il n'est usité qu'au présent et à l'imparfait).

<sup>3697</sup> Les deux premières au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (ARIST. [Pb] 962b ; DIOG.<sup>3</sup> 35, 3), la troisième à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (AL. *Pr.* 4, 50, 9).

<sup>3698</sup> HIPPOC. *Aph.* 7, 51 : *παρμός γίνεται ἐκ τῆς κεφαλῆς, διαθερμαινομένου τοῦ ἐγκεφάλου, ἢ διυγραιομένου τοῦ ἐν τῇ κεφαλῇ κενεοῦ· ὑπερχεῖται οὖν ὁ ἀήρ ὁ ἐνεών, ψοφεῖ δέ, ὅτι διὰ στενοῦ ἢ διεξοδος αὐτῶ ἐστίν*, « l'éternuement provient de la tête, en raison de l'échauffement du cerveau, ou du fait que la cavité de la tête est remplie d'humidité <ou refroidie>. Ainsi, l'air à l'intérieur déborde et fait du bruit, car il passe par un endroit étroit ».

<sup>3699</sup> Sur l'ambivalence de l'éternuement dans le corpus hippocratique et sa dimension divinatoire : BYL 2003, p. 30-31 ; STEVANOVIĆ-SOLEIL 2008, p. 33-40.

<sup>3700</sup> Cf. pour comparaison, note 3672, p. 367.

Que l'éternuement soit bénéfique pour toutes les maladies dangereuses exceptées les maladies pulmonaires « ne correspond à aucune réalité médicale », d'après R. Joly<sup>3701</sup>. En revanche, précise-t-il, « on sait l'importance de l'éternuement comme signe ominal dans la religion grecque », ce qui lui permet de conclure à une « fausse rationalisation de la mantique populaire ». Les affections pour lesquelles le médecin cherche à « provoquer l'éternuement » (παρμικὸν προστίθημι<sup>3702</sup>/παρμικῶν χραόμαι<sup>3703</sup>, παρμὸν (ἐμ)ποιεῖν<sup>3704</sup> et dans une occurrence παρμὸν... ἐξ ἀνάγκης<sup>3705</sup>) sont, dans l'ordre décroissant d'occurrences, les affections féminines<sup>3706</sup>, les maux de tête<sup>3707</sup> et divers autres maux<sup>3708</sup>. Les indications relatives au geste sont rares. Le seul ingrédient précisément mentionné est l'ellébore<sup>3709</sup>, ingrédient mentionné ensuite chez Celse<sup>3710</sup> et employé chez Scribonius Largus ; les textes mentionnent sinon des « substances odorantes », διὰ τῶν εὐωδέων<sup>3711</sup>, ou de « sternutatoires », παρμικά, sans rien préciser. Le traité *De morbis mulierum* signale par ailleurs que les éternuements provoqués doivent être « énergiques », ἰσχυροί, voire « énergiques et fréquents », ἰσχυροί καὶ πολλοί<sup>3712</sup>, mais ce sont là les uniques indices que nous ayons pu trouver dans le corpus hippocratique. Le traité mentionne par ailleurs les instruments utilisés pour introduire divers médicaments dans le nez de la malade (« spatule », μήλη, « plume », πτερόν), sans les associer spécifiquement aux sternutatoires, mais auxquels recourait vraisemblablement le médecin pour les administrer :

ἐς δὲ τὰς ῥίνας, τοῦ φαρμάκου τοῦ μέλανος, τοῦ τῆς κεφαλῆς, λαβόντα τῆ μήλη ἐμπλάσαι· ἢ δὲ μὴ ἦ τοῦτο, τῶ ὀφῶ διαλεῖψαι, ἢ πτερόν ὄξει βάναι καὶ καθεῖναι, διαλεῖψαι δὲ τὰς ῥίνας, ἢ τοῦ παρμικοῦ προσθεῖναι·

« Dans les narines, remplir du médicament noir pour la tête, en le prélevant avec une spatule. S'il n'y en a pas, les oindre avec du jus (de silphium) ; ou tremper une plume dans du vinaigre, et l'introduire pour oindre les narines ; ou administrer quelque sternutatoire<sup>3713</sup>. »

Parmi les témoignages latins, seuls les traités de Scribonius Largus et Columelle décrivent la manière dont procéder au geste ; les prescriptions sont relativement proches, sur certains points, de celle du traité hippocratique :

Scribonius Largus :

*Haec contusa tenuiter forato cribro transmittuntur ; cum opus fuerit, per*

Columelle :

*At si molesta pituita est, cunelae bubulae, uel surculi nepetae siluestris*

<sup>3701</sup> JOLY 1966, p. 236 (cité par BYL 2003, p. 30).

<sup>3702</sup> HIPPOC. *Aph.* 5, 49, 1 (pour expulser le placenta) ; *Fist.* 9, 3, 24 (prolapsus du rectum) ; *Epid.* 7, 112, 1 (maux de tête) ; *Mul.* 2, 17 (suffocation de la matrice).

<sup>3703</sup> DIOCL. 175, 4 (d'après SOR. 3, 5, 130 [= 3, 29 Ilb.]).

<sup>3704</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 92 ; *Morb.* 3, 3 ; 3, 4 ; 3, 8 ; 3, 12.

<sup>3705</sup> HIPPOC. *Prorrh.* 2, 30.

<sup>3706</sup> Pour expulser le placenta (HIPPOC. *Epid.* 2, 25 ; *Aph.* 5, 49, 1) ou un fœtus mort (HIPPOC. *Mul.* 1, 68), pour réveiller une malade ayant perdu connaissance après un avortement (HIPPOC. *Epid.* 7, 41, 2), pour la suffocation de l'utérus (HIPPOC. *Mul.* 2, 17 ; 2, 92 ; DIOCL. 175, 4).

<sup>3707</sup> HIPPOC. *Epid.* 7, 112, 1 ; *Prorrh.* 2, 30 ; *Morb.* 3, 4 ; 3, 8. BYL 2003, p. 31 cite également un passage des *Affections* : « si des douleurs se jettent sur la tête, il importe (...) de provoquer l'issue du phlegme et de la mucosité en déterminant l'éternuement (παρμὸν) » (HIPPOC. *Aff.* 2 [= 210 L.]).

<sup>3708</sup> Pour le prolapsus du rectum (HIPPOC. *Fist.* 9, 3, 24), le tétanos (HIPPOC. *Morb.* 3, 12), les malades frappés d'apoplexie (HIPPOC. *Morb.* 3, 3).

<sup>3709</sup> HIPPOC. *Epid.* 2, 5, 25 ; *Mul.* 2, 92.

<sup>3710</sup> Cf. supra, note 3686.

<sup>3711</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 4.

<sup>3712</sup> HIPPOC. *Morb.* 3, 8 ; 3, 12.

<sup>3713</sup> HIPPOC. *Mul.* 2, 17.

*pinnam aut calamum scriptorium naribus sufflentur uel specillo tincto in aquam et excusso tacta naribus iniciantur.*

« On passe ces ingrédients broyés à travers un crible finement perforé ; quand on en aura besoin, on doit les insuffler dans les narines avec une plume ou un roseau à écrire ou bien les introduire dans les narines, après en avoir imprégné une sonde trempée dans l'eau et égouttée<sup>3714</sup>. »

*lana inuoluti naribus inseruntur uersanturque donec sternuat ouis.*

« Si la pituite est gênante, des tiges de marjolaine ou de menthe sauvage, enveloppées de laine, sont insérées dans les narines et tournées jusqu'à ce que le mouton éternue<sup>3715</sup>. »

Chez Columelle, il semblerait que le geste de rotation de la tige dans les narines prévale sur la plante employée elle-même, certes aromatique mais dont les effets devaient être affaiblis par le morceau de laine dont on l'enrobait<sup>3716</sup>. Chez Scribonius Largus, la technique d'administration du remède dépend de l'*instrumentum* utilisé, similaire en grande partie à celui du traité hippocratique : une « plume », *pinna*, un « roseau à écrire », *calamus scriptorius*, ou une « sonde », *specillum*. L'usage de la plume n'est toutefois pas le même dans l'un et l'autre traité, le premier utilisant les barbes latérales de l'appendice pour « oindre », διαλείφω, les narines d'un ingrédient liquide, le vinaigre, et en profiter sans doute également pour stimuler l'éternuement par chatouillements, tandis que le second se sert du creux du tuyau pour insuffler tel quel le mélange sec des ingrédients finement broyés. L'emploi de la sonde est en revanche similaire chez les deux auteurs, dans la mesure où elle permet d'enduire (ἐμπλάσσω en grec) la paroi des narines ; chez Scribonius Largus, le remède est alors enduit humide, à l'aide d'une sonde légèrement mouillée.

Pour résumer, les mentions de l'éternuement dans les traités latins, qu'il soit pathologique ou thérapeutique, sont relativement rares. Nous trouvons peu d'attestations des termes issus de la famille lexicale de *sternuere*. Les deux plus anciens, *sternuere* et *sternumentum*, ne sont employés dans un contexte médical qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Quant aux substantifs *sternutamentum* et *sternutatio*, ce sont dans des traités médicaux du I<sup>er</sup> siècle de notre ère qu'ils sont attestés pour la première fois et leur emploi est exclusivement médical.

### 3. 1. c. Le « vomissement », *reiectio*

Le « vomissement », *reiectio*, est provoqué chez le malade victime d'une intoxication à la litharge :

*Adiuuantur, secundum reiectionem ab aqua mulsea acrisque <clysmi> curationem, pipere, murra, apii semine pondere pari in unum mixtis, ex eoque medicamento X p. unius dare <oportet> cum uini cyathis tribus quattuorue cotidie potis.*

« On leur vient en aide, après un **vomissement** déclenché par de l'hydromel et l'administration d'un clystère énergétique, avec un mélange de poivre, de myrrhe et de

<sup>3714</sup> Cf. supra, note 3668.

<sup>3715</sup> Cf. supra, note 3688.

<sup>3716</sup> C'est le cas plus tard dans un chapitre de Végèce, où les seuls chatouillements des narines doivent provoquer l'éternuement de l'animal (VEG. 2, 103, cf. supra, note 3695).



graine d'ache en mesures égales, et il faut donner de ce médicament un denier dans trois ou quatre cyathes de vin qu'on boit chaque jour<sup>3717</sup>. »

Le terme *reiectio*, un dérivé de *reicere*, « rejeter »<sup>3718</sup>, est un terme que l'on trouve dès ses premières attestations (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) dans des emplois spécialisés, dans le domaine judiciaire puis dans le domaine médical. Chez Cicéron – seul auteur antérieur à Scribonius Largus chez qui on le trouve-, il est employé au figuré avec le sens de « rejet, récusation »<sup>3719</sup>; c'est dans les *Compositiones* qu'il trouve ensuite sa première attestation dans une acception médicale, celui d'un vomissement volontairement déclenché par le médecin pour éliminer la substance toxique ingérée par le malade. S'il s'agit de la seule occurrence du substantif de tout le traité, ce passage n'est en revanche pas le seul à mentionner ce type de rejet gastrique : plusieurs termes, issus ou non de la même famille lexicale, y font allusion. Le verbe *reicere* est attesté quatorze fois dans le traité avec le sens de « rejeter, rendre, vomir »<sup>3720</sup>. Ses attestations antérieures sont nombreuses (près de deux-cent occurrences), mais aucune d'entre elles n'est employée avec le sens médical que lui donne Scribonius Largus<sup>3721</sup>. Dans les chapitres des *Compositiones* portant sur les intoxications<sup>3722</sup>, contexte dans lequel il est le plus souvent employé, le verbe désigne à la fois le vomissement qui survient peu après l'ingestion de la substance toxique – c'est ce qui permet parfois de reconnaître l'intoxication<sup>3723</sup> - et le vomissement que provoque le médecin pour faire en sorte que le malade rejette la substance ingérée. Dans le premier cas, les substances que vomit le malade sont diverses, entre mélange d'humeurs, *subinde reiciunt spumosa, interdum biliosa aut sanguilenta*, « ils ont de fréquents vomissements écumeux, parfois bilieux ou sanguinolents »<sup>3724</sup>, et sang épais, dont Scribonius Largus précise bien qu'il provient de l'estomac, *ex stomacho cruorem reiciunt*, « ils vomissent de l'estomac du sang noir »<sup>3725</sup>; deux passages n'indiquent pas la nature des vomissements<sup>3726</sup>. Parfois, au contraire, le malade peine à vomir, « il a des nausées sans pouvoir vomir grand chose », *nauseat nec quicquam magnopere reicit*<sup>3727</sup>, et c'est là que l'on doit l'aider à rendre ce qu'il a ingéré. Le médecin conseille pour cela de recourir à une boisson écœurante,

*quotiens autem suspicio mali medicamenti accepta fuerit, primo adsumere oportet, quae nauseam faciunt, ut oleum per se uel cum aqua, et reicere,*

<sup>3717</sup> SCRIB. LARG. 183, 2, p. 151.

<sup>3718</sup> DELL, s.u. *iacio*. Pour un autre préverbe issus de *iacio* et ses dérivés (*deicere*), cf. supra, p. 30.

<sup>3719</sup> CIC. *Verr.* 1, 10 ; 1, 16 ; 2, 41 ; *Sull.* 92-93 (*bis*) ; *Att.* 1, 16 (*bis*) ; *Planc.* 36 ; *Balb.* 29 ; *Fin.* 3, 6.

<sup>3720</sup> Dans une quinzième et dernière occurrence, le verbe est employé avec le sens de « laisser de côté » (SCRIB. LARG. 158, p. 139 : *lanam succidam pondo librae uini ueteris sextario diu lauabat, deinde expressam reiciebat*, « il faisait longuement tremper de la laine en suint au poids d'une livre dans un setier de vin vieux, puis il la mettait de côté après l'avoir essorée »).

<sup>3721</sup> Le verbe est attesté trois fois chez Celse, mais dans le sens de « rejeter » une pratique (CELS. 1, *praef.* 74 ; 3, 24, 3 ; 5, 19, 11a). Par ailleurs, plus de la moitié des occurrences se trouvent chez Cicéron dans un contexte juridique.

<sup>3722</sup> Vingt-cinq chapitres du traité (176-200) portent sur des intoxications à des poisons d'origine végétale (ciguë, opium, jusquiame, coriandre, aconit, *dorycnion*, *ixia*, *ephemeron*, champignons vénéneux), minérale (gypse, litharge, céruse) ou animale (lièvre de mer, salamandre, cantharide, bupreste, sang de taureau, lait).

<sup>3723</sup> SCRIB. LARG. 184, 1, p. 152 : *cerussam (...) qui biberunt facile deprehenduntur : linguam enim albam habent commissurasque dentium albicantes. Praeterea nauseant, reiciunt poto medicamento*, « on reconnaît facilement ceux qui ont bu de la céruse (...) : en effet ils ont la langue blanche et les jointures des dents qui blanchissent. En outre, ils ont des nausées, ils vomissent après avoir bu la drogue ».

<sup>3724</sup> SCRIB. LARG. 186, 2, p. 154 (pour le lièvre de mer).

<sup>3725</sup> SCRIB. LARG. 193, 1, p. 159 (pour l'*ephemeron*).

<sup>3726</sup> SCRIB. LARG. 184, 1, p. 152 (pour la céruse) ; 189, 2, p. 157 (pour les cantharides).

<sup>3727</sup> SCRIB. LARG. 198, 1, p. 162 (pour les champignons vénéneux).

« toutes les fois qu'on soupçonnera qu'il y a eu empoisonnement, il faut d'abord prendre ce qui provoque la nausée, comme de l'huile, seule ou avec de l'eau, et vomir<sup>3728</sup> »,

avant, éventuellement, de le « forcer à vomir », *cogere reicere*<sup>3729</sup>, à l'aide en particulier d'une plume, *per pinnam*<sup>3730</sup>, ou d'une « lanière vomitoire », *per lorum vomitorium*<sup>3731</sup>. Ce type de rejet gastrique, constitué d'aliments non digérés, est également mentionné dans la recette d'un médicament pour « le relâchement de l'estomac et son flux, mais surtout quand les malades ne peuvent garder aucune nourriture et qu'ils rejettent, *reiciunt*, tout ce qui leur a été donné », *solutionem stomachi [...] et fluorem eiusdem, maxime uero cum nihil cibi retinere possunt, sed quicquid datum est reiciunt quicquid datum est reiciunt*<sup>3732</sup>. Dans une dernière attestation du verbe, que l'on trouve dans la recette d'une pastille pour la toux et pour « ceux qui crachent du sang », *sanguinem reicientes*<sup>3733</sup>, la matière rejetée, *sanguis*, désigne un sang fluide qui ne provient pas de l'estomac, contrairement au sang noir et épais, *cruor*, vomi par le malade qui s'est empoisonné (Scribonius Largus distingue bien les deux dans le chapitre sur l'*ephemeron* : *itaque qui id biberunt primum ab ore sanguinem expuunt, deinde ex stomacho cruorem reiciunt, postea per sellas etiam abundantius eundem deiciunt*, « aussi ceux qui en ont bu crachent-ils d'abord par la bouche du sang fluide, ils vomissent ensuite de l'estomac du sang noir, puis ils en rejettent par les selles encore plus abondamment »<sup>3734</sup>) : il ne s'agit donc pas de « vomir » la matière, mais de la « cracher ». Dans les textes postérieurs aux *Compositiones*, c'est avec ces deux sens, « vomir » et « cracher », que sont attestés le verbe et le substantif lorsqu'ils sont employés avec un sens médical<sup>3735</sup>. Le rejet de matières contenues dans l'estomac est attesté, quoique minoritairement, chez Pline l'Ancien, Caelius Aurélianus et Marcellus Empiricus ; les matières vomies, nourriture<sup>3736</sup>, humeurs<sup>3737</sup> ou

<sup>3728</sup> SCRIB. LARG. 200, 1, p. 163-164. L'huile seule est employée pour l'intoxication à la céruse (SCRIB. LARG. 184, 2, p. 152), au *toxicum* (SCRIB. LARG. 194, 2, p. 160) et aux champignons (SCRIB. LARG. 198, 2, p. 162), le mélange d'eau et d'huile, pour l'intoxication à l'opium (SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149). Sont également employés un mélange d'hydromel et d'huile de rose (opium, SCRIB. LARG. 180, 2, p. 150) ou de l'hydromel seul (jusquiame, SCRIB. LARG. 181, 2, p. 150 ; litharge, SCRIB. LARG. 183, 2, p. 151 ; céruse, SCRIB. LARG. 184, 2, p. 152).

<sup>3729</sup> Notamment lorsque le malade a bu de l'opium (SCRIB. LARG. 181, 1-2, p. 149-150, *bis*), de la jusquiame (SCRIB. LARG. 181, 2, p. 150), du *toxicum* (SCRIB. LARG. 194, 2, p. 160) ou a mangé des champignons vénéneux (SCRIB. LARG. 198, 2, p. 162). En grec, des tournures telles que ἐμείν ἀναγκάζειν, « forcer (le malade) à vomir », ne sont attestées qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle (par ex. DIOSC. 2, 31 ; GAL. *Med. meth. XIV* [= 11, 53 K]), mais de telles prescriptions sont bien attestées dans le corpus hippocratique (par ex. HIPPOC. *Steril.* 37, 3 [= 247 L.] : ἐμέτω, « qu'elle se fasse vomir » ; *Morb.* 2, 50 : Θεραπεύειν δὲ χρῆ, φάρμακον πίειν, « vous devez traiter en faisant boire au patient une décoction de lentilles, puis en le faisant vomir » ; *Morb.* 2, 51 : φάρμακον δοῦναι πίειν ἄνω, « donner à boire un médicament qui agit par le haut »).

<sup>3730</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149 ; SCRIB. LARG. 181, 2, p. 150.

<sup>3731</sup> SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149. Sur la lanière vomitoire, cf. supra, p. 262 (et suiv.).

<sup>3732</sup> SCRIB. LARG. 108, p. 104-105.

<sup>3733</sup> SCRIB. LARG. 92, 1, p. 85 : *pastillus ad tussim et sanguinem reicientes et stomachum solutum habentes*, « pastille pour la toux, pour ceux qui crachent du sang et pour ceux qui ont l'estomac relâché » ; 92, 2, p. 86 : *dantur ad stomachum imbecillum habentes et sanguinem reicientes*, « on en donne à ceux qui ont l'estomac fragile et à ceux qui crachent du sang ».

<sup>3734</sup> Cf. supra, note 3725. Sur la différence entre *sanguis* et *cruor* chez Scribonius Largus, Celse et Pline l'Ancien : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 322.

<sup>3735</sup> Le substantif *reictio* est attesté dans une trentaine d'occurrences entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais six fois seulement avec un sens médical (Pline l'Ancien, Firmicus Maternus, Caelius Aurélianus et Marcellus Empiricus). Les emplois médicaux du verbe sont plus fréquents (Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, Chiron, *Medicina Plinii*, Végèce, Caelius Aurélianus, Marcellus Empiricus).

<sup>3736</sup> Avec *reicere*, employé absolument : PLIN. *HN*, 21, 76 (cf. DIOSC. 2, 82, 4), MARCELL. EMP. 20, 27, ou transitivement, CAEL. AUR. *De morb. acut.* 2, 32, 170 ; MARCELL. EMP. 20, 15 (= SCRIB. LARG. 108, cf. supra, note 3732) ; avec *reictio*, complété du génitif *ciborum* : CAEL. AUR. *Gyn. Sor.* 1, 72.

médicament<sup>3738</sup>, le sont presque toujours involontairement (le vomissement n'est quasiment jamais thérapeutique<sup>3739</sup>). Dans la majorité des passages où ils sont attestés, le verbe et le substantif désignent le rejet de sang, *sanguinem*<sup>3740</sup>/*sanien*<sup>3741</sup> *reicere*, *sanguinis reiectio*<sup>3742</sup>, observé chez certains malades ou chevaux mal en point. Le sang provient-il de l'estomac ou des poumons ? Est-il « vomi » ou simplement « craché » ? Dans les traités vétérinaires (Chiron, Végèce, Pélagonius), aucune ambiguïté n'est possible, dans la mesure où le cheval ne peut pas vomir<sup>3743</sup> : le sang rejeté ne provient donc pas de l'estomac – il n'est d'ailleurs pas non plus « craché » puisqu'il est rejeté par les naseaux. Dans les traités non médicaux (Pline l'Ancien, Gargilius Martialis, *Medicina Plinii*, Firmicus), le contexte de ces emplois, trop imprécis, ne permet pas de trancher, pas plus que chez Marcellus Empiricus, où la distinction entre *sanguis* et *cruor* ne semble pas aussi nette que chez Scribonius Largus<sup>3744</sup> ; le choix des traducteurs est toutefois toujours le même, « cracher (du sang) ». Quoi qu'il en soit, ce rejet est toujours symptôme, jamais mesure thérapeutique. Seul Scribonius Largus témoigne donc d'un emploi thérapeutique du substantif *reiectio*, « vomissement », et du verbe *reicere*, « vomir ».

Un chapitre adressé aux malades intoxiqués à la céruse atteste de l'emploi d'un second substantif pour désigner un vomissement thérapeutique, le substantif *uomitus*, dérivé, comme l'adjectif *uomitorius*, du verbe *uomere*, « vomir »<sup>3745</sup>, deux termes déjà bien attestés chez Celse<sup>3746</sup>. La prescription en question est en tout point identique à celle adressée à ceux qui ont ingéré de la litharge<sup>3747</sup> et *uomitus* y a strictement le même sens que *reiectio* :

*Adiuuantur autem, post uomitum ab oleo uel ab aqua mulsea, cremore ptisanæ caldo largiore accepto, sed bene uncto, item lacte cum melle poto.*

« On leur vient en aide, après un vomissement déclenché par de l'huile ou de l'hydromel, avec du mucilage d'orge mondé chaud, pris en bonne quantité mais bien onctueux, ainsi qu'avec du lait, bu avec du miel<sup>3748</sup>. »

Le terme *uomitus*, attesté à quatre autres reprises dans le traité, désigne également un vomissement spontané que l'on observe chez les malades qui souffrent de nausées de

<sup>3737</sup> De la bile, *bilis*, rejet que Pline l'Ancien mentionne à propos des vertus du jonc odorant (PLIN. *HN*, 21, 120) et de la grenade (PLIN. *HN*, 23, 106), le premier étant bénéfique pour ce type de vomissements, la seconde étant contre-indiquée ; « divers liquides », *uarii liquores* (MARCELL. EMP. 20, 8, chapitre « pour tous les maux de l'estomac », *ad omnia stomachi uitia*).

<sup>3738</sup> MARCELL. EMP. 30, 41 (sauce pour favoriser le transit intestinal).

<sup>3739</sup> Fait exception l'un des passages de Marcellus Empiricus (30, 41) où le malade doit vomir le médicament ingéré pour se purger l'estomac, *cum quis per uentrem purgatus fuerit, etiam uomat in balineo medicamentum, quo reiecto domum reuersus cibum sufficienter et uinum sumat*, « lorsque quelqu'un a été purgé par défécation, il doit (encore) vomir le remède au bain et, une fois rentré chez lui, manger amplement et boire du vin ».

<sup>3740</sup> Par exemple, PLIN. *HN*, 20, 48 ; 20, 77 ; 20, 233 *et alii* ; GARG. MART. 12 (chicorée) ; 21 (poireau) ; 42 (pomme) *et alii* ; *Med. Plin.* 1, 25 ; CHIR. 835 ; VEG. 2, 77 ; PELAG. 304 ; MARCELL. EMP. 16, 6, *bis* (= SCRIB. LARG. 92, 1-2, cf. supra, note 3733).

<sup>3741</sup> CHIR. 495.

<sup>3742</sup> PLIN. *HN*, 23, 146 ; FIRM. 2, 7, 23 ; MARCELL. EMP. 26, 69 ; 26, 99 ; 27, 26.

<sup>3743</sup> Voir Pélagonius, éd. V. Gitton-Ripoll (CUF 2019), notes complémentaires du titre du chapitre 24, note 2, p. 330.

<sup>3744</sup> Cf. JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 322.

<sup>3745</sup> *DELL*, s.u. *uomere*. Dans les *Compositiones*, un second substantif dérivé de *uomere* est employé, le féminin *uomica* (six occurrences), mais il désigne un dépôt d'humeurs.

<sup>3746</sup> On compte plus de cent occurrences de *uomitus* et *uomere* chez Celse.

<sup>3747</sup> Cf. supra, note 3717.

<sup>3748</sup> SCRIB. LARG. 184, 2, p. 152.

l'estomac<sup>3749</sup>, qui « ne gardent pas les aliments », *non retinere/continere cibos*<sup>3750</sup>, ou qui se sont empoisonnés<sup>3751</sup>. Il s'agit dans tous les cas de vomir des matières contenues dans l'estomac, jamais de crachements. Nulle part le terme ne désigne un vomissement volontaire tel qu'on peut le trouver mentionné par exemple chez Celse dans le cadre d'une pratique hygiénique<sup>3752</sup>. À l'inverse, certains emplois de *uomitus/uomere* chez Celse sont semblables à ceux de *reiectio/reicere* chez Scribonius Largus : les deux termes désignent notamment un vomissement thérapeutique déclenché, comme dans les *Compositiones*, chez les malades qui se sont empoisonnés<sup>3753</sup> ou chez ceux qui ne retiennent pas la nourriture<sup>3754</sup> et nous trouvons six attestations de l'expression *uomere cogere*<sup>3755</sup>. Pour ce qui est du remède donné à ingérer au malade pour le faire vomir, il l'est, comme ensuite chez Scribonius Largus, sous forme de boisson simple, généralement de l'eau, « froide », *frigida*<sup>3756</sup> ou « tiède », *tepida*<sup>3757</sup>, une fois seulement du « vin pur chaud », *uinum merum calidum*<sup>3758</sup> ou de l'huile (en grande quantité)<sup>3759</sup>.

### 3. 2. Évacuer la matière par le bas

#### 3. 2. a. Les « vents », *uentus*

L'évacuation de « vents », *uenti*, est provoquée par un remède donné aux malades atteints d'*ileos*. Ce n'est pas l'effet recherché par le remède, celle-ci n'étant pas systématique, mais elle est de fait présentée comme étant particulièrement bénéfique pour le malade :

<sup>3749</sup> SCRIB. LARG. 90, 1, p. 84 : *pastillus (...) ad deiectionem, tormina, grauedinem, choleram, stomachi crebram nauseam cum uomitu sine febre*, « une pastille (...) pour la diarrhée, les coliques, la lourdeur du ventre, la maladie cholérique, la nausée fréquente de l'estomac avec vomissement sans fièvre ».

<sup>3750</sup> SCRIB. LARG. 108, p. 105 (cf. supra, note 3732) : *dantur, cum opus est, coclearia tria secundum uomitum per se factum ex aquae frigidae cyathis tribus*, « on met en réserve dans un récipient en verre. On en donne, quand on en a besoin, trois cuillers dans trois cyathes d'eau froide, après un vomissement spontané » ; 104, 2, p. 98 (cf. supra, note 3269) : *oportet autem non continetibus cibos secundum uomitum oleo perunctis (...) deinde artus constringere et interdum olfactariis reficere et commanducatione oliuarum contusarum*, « ceux qui ne gardent pas les aliments, il faut, immédiatement après le vomissement, les enduire d'huile (...) puis leur ligaturer les membres et, de temps à autre, leur redonner des forces en leur faisant respirer des boîtes à parfum et mâcher des olives pilées ».

<sup>3751</sup> SCRIB. LARG. 191, 1, p. 158 : *dorycnion gustum quidem habet lactis, potum uero singultus crebros facit et uomitus frequenter concitat*, « le *dorycnion* a bien le goût du lait mais, pris en boisson, il provoque de nombreux hoquets et suscite de fréquents vomissements ».

<sup>3752</sup> CELS. 1, 3, 17 et 21. Sur le vomissement volontaire (le vomissement pratiqué par les gourmands et le vomissement hygiénique lié à la purgation) : BADEL 2012.

<sup>3753</sup> CELS. 5, 27, 11-12 (*bis*).

<sup>3754</sup> Par exemple, CELS. 3, 19, 5 ; 4, 12, 8-9.

<sup>3755</sup> On « force » le malade à vomir en cas de fièvres (CELS. 3, 6, 15 ; 3, 7, 2b ; 3, 9, 3 ; 3, 12, 3 ; 3, 12, 6) ou d'empoisonnement à la ciguë (CELS. 5, 27, 12b). Cf. supra, note 3729.

<sup>3756</sup> CELS. 3, 9, 3.

<sup>3757</sup> CELS. 3, 6, 15 ; 3, 12, 3 ; 4, 18, 3.

<sup>3758</sup> CELS. 5, 27, 12b (cf. supra, note 3755). C'est ce que prescrit également Scribonius Largus dans la même situation (empoisonnement à la ciguë), sans préciser, contrairement à Celse, si cela provoque ou non un vomissement, ni si le médecin doit aider le malade à vomir : SCRIB. LARG. 179, 1, p. 149, *adiuuari autem debent in initiis uino mero subinde quam plurimo caldo et per se et cum pipere et cum styrace poto*, « on doit leur venir en aide dès les premières manifestations en leur faisant boire immédiatement du vin pur chaud, dans la plus grande quantité possible, soit seul, soit avec du poivre, soit avec de la résine d'aliboufier ».

<sup>3759</sup> CELS. 5, 27, 11 (empoisonnement).

*Ad ileon, quod uitium est inflatio tenuium intestinorum, facit bene galbani pondus uictoriati ; deuoratur in pilulas diuisum duas uel tres. Mouet et ructum et interdum deicit uentum deorsum atque ita prodest.*

« Pour l'ileos, maladie qui consiste en un gonflement de l'intestin grêle, un victoriat de galbanum donne de bons résultats ; on absorbe ce remède après l'avoir divisé en deux ou trois pilules ; il fait aussi roter et provoque parfois l'évacuation de vents, ce qui le rend bénéfique<sup>3760</sup>. »

L'évacuation de vents est également mentionnée dans un chapitre sur l'aconit où celle-ci est provoquée involontairement par l'ingestion de la plante : elle est symptôme de l'intoxication, au même titre que le gonflement des intestins, *inflatur intestina et uenti plurimum emittunt qui biberunt*, « les intestins sont gonflés et les malades qui ont bu ce poison produisent des vents en très grande quantité »<sup>3761</sup>. Ce sont les deux seules occurrences du terme dans le traité, qui ne mentionne nulle part ailleurs ce type d'évacuation<sup>3762</sup>. L'emploi de *uentus* dans les *Compositiones*, substantif dont nous connaissons des attestations dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au sens propre – le vent qui souffle<sup>3763</sup> – et au sens figuré – une tendance, un courant d'opinion<sup>3764</sup> –, apparaît ici pour la première fois dans un contexte médical. Cet emploi n'est pas attesté chez Celse, chez qui le terme *uentus* ne désigne que le vent au sens propre, cité pour les effets directs qu'il peut avoir sur la santé<sup>3765</sup>. Dans le *De medicina*, les termes relatifs aux gaz intestinaux sont issus d'autres familles lexicales : nous trouvons le substantif *inflatio*, « flatulence, ballonnement », et le verbe *inflare*, « gonfler, provoquer des ballonnements », deux dérivés de *flare*, « souffler »<sup>3766</sup>, employés dans des contextes identiques aux chapitres 116 et 188 des *Compositiones*, ainsi que le substantif *spiritus*, « souffle, gaz », un dérivé de *spirare*, « souffler »<sup>3767</sup>. Dans la majorité des emplois, ces termes désignent l'accumulation des gaz dans l'intestin et le gonflement du ventre qu'ils provoquent, sans qu'il soit question de leur évacuation<sup>3768</sup>. Lorsqu'on la trouve mentionnée, elle est généralement spontanée et concomitante à l'évacuation d'excréments, mais parfois aussi favorisée par

<sup>3760</sup> SCRIB. LARG. 116, p. 110 (cf. MARCELL. EMP. 29, 1). Sur l'ileos dans les traités médicaux latins (Celse et Cassius Félix) : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 1, p. 284.

<sup>3761</sup> SCRIB. LARG. 188, 1, p. 155. Le malade qui a avalé un bupreste (SCRIB. LARG. 190, 1, p. 157) présente les mêmes symptômes sans qu'il soit question de vents : *facit autem tumorem stomachique infinitum dolorem et inflat totum corpus in speciem hydropici*, « il provoque un gonflement et une douleur incommensurable à l'estomac et fait enfler l'ensemble du corps à l'image d'un hydropique ».

<sup>3762</sup> Ce sont les évacuations d'excréments qui sont le plus fréquemment mentionnées. Sur les troubles intestinaux, cf. supra, p. 22 (et suiv.).

<sup>3763</sup> Les premières attestations du substantif se trouvent chez Plaute (par exemple, PLAUT. *Mil.* 1, 18, le vent qui disperse les feuilles) ; sont par ailleurs mentionnés les différents types de vents, comme le « vent favonius », *uentus fauonius* (par exemple CAT. 6, 2 ; VARRO, *Rust.* 1, 24), le vent dit « d'Afrique », *uentus Africus* (par exemple CIC. *Nat. D.* 1, 101 ; COL. *Rust.* 11, 2, 4) ou encore le vent appelé « Vulturinus », *uentus Volturnus* (LIVY, *Epit.* 22, 46, 9), pour n'en citer que quelques-uns.

<sup>3764</sup> Par exemple, le « souffle de rumeurs », *rumorum uentus* (CIC. *Clu.* 77), un « vent (une opinion) favorable », *uentus popularis* (CIC. *Clu.* 130).

<sup>3765</sup> CELS. 2, 1, 3-4 (*ter*) ; 2, 1, 11 ; 2, 1, 13 ; 2, 8, 18.

<sup>3766</sup> DELL, s.u. *flare*.

<sup>3767</sup> DELL, s.u. *spirare*. Sur les soixante-dix-sept occurrences du substantif dans le traité, sept désignent le gaz intestinal.

<sup>3768</sup> Avec *inflatio/inflare* : ce sont les flatulences/ballonements que provoquent certains aliments (par exemple, CELS. 2, 19, 1 ; 2, 25 ; 2, 26), que le malade doit veiller à ne pas ingérer (par exemple, CELS. 3, 21, 9) ou les ballonnements que certains aliments peuvent soulager (par exemple, CELS. 2, 26). Ils constituent également un signe à observer dans chaque type d'affection (par exemple, CELS. 2, 7, 2 ; 3, 21, 9). Avec *spiritus* : c'est le « vent » qui s'agite dans le ventre du malade atteint d'hydropisie (CELS. 3, 21, 1) et qui y reste coincé chez le malade atteint d'iléos (CELS. 4, 20, 1).

l'intervention du médecin. Dans le premier cas, elle est à la fois citée parmi les symptômes à observer au chevet du malade pour déterminer la nature de l'affection,

*si (...) alius uero cum multo spiritu redditur, utique in renibus uitium est,*

« si (...) la selle s'évacue avec beaucoup de gaz, c'est en règle générale aux reins qu'est le mal »<sup>3769</sup>,

et présentée comme un signe favorable de l'évolution de la maladie,

*si infla[mma]tio in superioribus partibus dolorem tumoremque fecit, bonum signum est sonus uentris inde ad inferiores partes euolutus, magisque etiam, si sine difficultate cum stercore excessit,*

« si des gaz ont produit un gonflement douloureux à la partie supérieure du ventre, on a un signe favorable lorsque les bruits intestinaux sont passés de là à la partie inférieure, encore mieux si les gaz s'évacuent sans peine avec les matières »<sup>3770</sup> ;

*ipsa autem deiectio sine ulla noxa est (...) si extremam aluum spiritus sequitur,*

« la diarrhée elle-même ne cause aucun dommage (...) si un gaz suit la dernière selle<sup>3771</sup>. »

Dans le second cas – nous n'en trouvons qu'un seul exemple dans le traité et dans un contexte identique à celui des *Compositiones* : le traitement de l'*ileos*/du *chordapsus*-, c'est le médecin qui cherche à faire sortir les gaz ; contrairement au traitement prescrit chez Scribonius Largus, celui administré chez Celse vise spécifiquement à provoquer l'évacuation des gaz pour soulager le malade :

*si dolor non quiescit, etiam in aluum ex parte inferiore tres aut quattuor cyathos calidi olei dare. Vbi per haec consecuti sumus, ut iam ex inferiore parte spiritus transmittatur, offerre potui mulsum tepidum non multum.*

« si la douleur ne s'atténue pas, donner un lavement de trois ou quatre cyathes d'huile chaude. Lorsque nous avons réussi à faire passer les vents intestinaux vers le bas, il faut donner au malade du vin mêlé de miel en petites quantités<sup>3772</sup>. »

Lorsque la présence/l'évacuation de gaz est relative à des troubles intestinaux – différentes formes de coliques-, tous les témoignages signalent un gonflement du ventre/des intestins, *infla[mma]tio tumorem fecit*, chez Celse, *uenter intumescit*, chez Columelle, *inflatio intestinorum*, chez Scribonius Largus, mais aucun d'entre eux n'en mentionnent le dégonflement qui suivrait l'évacuation des gaz. La question des selles expulsées en même temps que le gaz, abordée chez Celse, n'est pas évoquée chez Scribonius Largus, chez qui le terme *stercus* n'est que très rarement employé, deux fois seulement pour désigner des excréments, une seule fois des excréments humains, que le malade « rejette par la bouche », *per os eicientem*<sup>3773</sup>. Le caractère sonore du vent qui s'agite dans le ventre, auquel le *sonus*

<sup>3769</sup> CELS. 2, 7, 12 (malade qui a des calculs ; les autres symptômes sont : urine épaisse avec sorte de filaments, mauvaise odeur, présence d'une sorte de sable ou de sang, douleur dans les hanches, vomissement de bile, difficulté à uriner...). Au début du paragraphe, Celse annonçait exposer « quels signes un individu peut présenter dans chaque type particulier d'affection », *quas aliquis in singulis morborum generibus habere possit notas* (CELS. 2, 7, 1).

<sup>3770</sup> CELS. 2, 3, 6.

<sup>3771</sup> CELS. 2, 8, 12 (malade épileptique).

<sup>3772</sup> CELS. 4, 20, 3 (sur l'*ileus*/le *chordapsus*).

<sup>3773</sup> SCRIB. LARG. 118, p. 111. Le terme désigne par ailleurs les « crottes de chèvre », *caprae stercus* (SCRIB. LARG. 127, p. 119).

*uentri* de Celse peut faire allusion<sup>3774</sup>, n'est pas non plus mentionné chez Scribonius Largus, pas plus que le bruit qu'il produirait au moment d'être expulsé – le substantif *sonus* n'est employé qu'une seule fois dans les *Compositiones*, pour désigner le son de la voix<sup>3775</sup>.

Ce sont pourtant deux points signalés dans les traités hippocratiques. Les termes relatifs aux gaz, accumulation et évacuation, présentent, comme *spiritus* et *uentus* en latin, le sème « air en mouvement », avec le sens de « vent », « souffle » : φῦσα et πνεῦμα, « vent »<sup>3776</sup>, et leurs dérivés, φυσάω, « gonfler, provoquer des ballonnements »<sup>3777</sup>, φυσώδης, « qui provoque des flatulences ; qui a des flatulences »<sup>3778</sup>, τὸ φυσῶδες, « vent, flatuosité »<sup>3779</sup> et πνευματώδης, « qui souffre de flatulences »<sup>3780</sup>. Un certain nombre de passages ne donnent aucune indication particulière sur ces flatulences, mais lorsque c'est le cas, celles-ci portent sur leur caractère sonore<sup>3781</sup>,

Φῦσαν δὲ ἄνευ ψόφου καὶ παραδήσιος διεξιέναι ἄριστον· κρέσσον δὲ καὶ σὺν ψόφῳ διελθεῖν ἢ αὐτοῦ ἀνειλέεσθαι·

« Pour les vents, le mieux est qu'ils sortent sans bruit ni pétarade. Il vaut mieux toutefois qu'ils sortent avec bruit plutôt que s'enrouler sur place<sup>3782</sup> »,

ou sur leur association avec des excréments,

προσθεμένῳ δὲ βάλανον φυσώδεα σμικρὰ διήλθε.

« Après l'administration d'un suppositoire, des excréments avec des vents sortirent en petite quantité<sup>3783</sup> » ;

τοὺς δὲ ἐκ τῶν ὑποχονδρίων πόνους τε καὶ τὰ κυρτώματα, ἣν ἢ νεαρά καὶ μὴ ξὺν φλεγμονῇ, λύει βορβορυγμὸς<sup>3784</sup> ἐγγενόμενος ἐν τῷ ὑποχονδρίῳ καὶ μάλιστα μὲν διεξελθὼν ξὺν κόπρῳ τε καὶ οὐρῳ, εἰ δὲ μή, καὶ αὐτὸς διαπεραιωθεῖς·

<sup>3774</sup> CELS. 2, 3, 6 (cf. supra, note 3770) ; 3, 21, 1.

<sup>3775</sup> SCRIB. LARG. 74, 1, p. 73 : *altera arteriace ad (...) abscisum sonum uocis*, « un second médicament artériaque pour (...) l'extinction de voix ».

<sup>3776</sup> DELG, s.u. φῦσα, « soufflet, souffle, vent, flatuosité » ; s.u. πνέω, « souffler ».

<sup>3777</sup> Par exemple, HIPPOC. *Epid.* 6, 3, 5.

<sup>3778</sup> À propos d'un certain nombre d'aliments, comme par exemple le vin (HIPPOC. *Acut.* 55, 2 [= 14 L.]), les légumineuses (HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 47, 1, 16 [= 18 L.] ; *Vict.* 2, 45) ou encore la viande de chèvre (HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 49, 1, 8 [= 18 L.]) ; lorsqu'un patient suit un certain régime, par exemple HIPPOC. *Prorrh.* 2, 4. La seule attestation antérieure au corpus hippocratique que l'on connaisse (PL. *Cra.* 427a) n'est pas médicale.

<sup>3779</sup> Par exemple, HIPPOC. *Acut. (Sp.)* 55, 1, 5 (= 23 L.) ; *Epid.* 6, 3, 5 ; *Prorrh.* 1, 98.

<sup>3780</sup> L'adjectif, attesté une dizaine de fois dans le corpus hippocratique, n'est relatif aux flatulences que dans un passage des *Aphorismes* (HIPPOC. *Aph.* 5, 72, οἱ ἰκτεριώδεις οὐ πάνυ τι πνευματώδεές εἰσιν, « les malades atteints de jaunisse sont peu sujets aux flatuosités » ; il arrive toutefois qu'un ictérique ait des vents, φυσώδης, HIPPOC. *Epid.* 3, 17, 13 [= C 13]). L'adjectif désigne généralement un trouble respiratoire (HIPPOC. *Epid.* 4, 25 ; 4, 26 ; 4, 30 ; *Oss.* 15) ou une partie du corps remplie d'air (utérus, HIPPOC. *Mul.* 1, 25 ; pénis, HIPPOC. *Oss.* 13). Reste à savoir si l'une des occurrences du *De mulierum affectibus* (HIPPOC. *Mul.* 2, 119) désigne une flatuosité (E. Littré) ou une difficulté respiratoire (P. Potter). Les occurrences de l'adjectif antérieures au corpus hippocratique sont rares – nous n'en connaissons que trois. Il est notamment attesté dans le même passage de Platon que φυσώδης (PL. *Cra.* 427a).

<sup>3781</sup> Sur le caractère sonore des vents : STEVANOVIĆ-SOLEIL 2008, p. 29-31.

<sup>3782</sup> HIPPOC. *Prog.* 11b, 1.

<sup>3783</sup> HIPPOC. *Epid.* 1, 27, 1 (= A 1).

<sup>3784</sup> Substantif dont l'on trouve les premières attestations dans le corpus hippocratique (trois occurrences). DELG, s.u. βορβορύζω, « gargouiller ».

« Quant aux ballonnements douloureux venus des hypocondres, s'ils sont récents et sans inflammation, ce qui les dissipe c'est un borborygme produit dans l'hypocondre, surtout s'il sort avec des matières fécales et de l'urine, sinon, s'il franchit seul le passage<sup>3785</sup> » ;

parfois, c'est la quantité de vents évacuée qui est évoquée, comme au chapitre 188 des *Compositiones*,

περὶ κρίσιν δὲ τούτοισι πνεῦμα ἀλὲς συχνὸν ξὺν πόνῳ διέρχεται.

« Au moment de leur crise, ces patients évacuent une grande quantité de vents, non sans douleur<sup>3786</sup>. »

La mention des vents est systématiquement relative à des maux intestinaux, mais jamais spécifiquement à l'iléus. Aucun de ces témoignages ne signale un dégonflement du ventre après évacuation des gaz.

Dans les textes latins, *uentus* est employé avec le sens de « gaz intestinal » dans certains traités de médecine humaine (Marcellus Empiricus, Caelius Aurélianus), ainsi que dans un contexte vétérinaire (Columelle, Pélagonius, Végèce), mais les passages dans lesquels l'évacuation de ces gaz est l'effet thérapeutique d'un traitement (clystère, boisson) ou d'un geste (friction) sont minoritaires<sup>3787</sup>, celle-ci étant plus fréquemment mentionnée comme un symptôme<sup>3788</sup>. Dans un contexte vétérinaire, lorsqu'il est question d'un geste, le texte indique explicitement d'attendre que l'animal émette des gaz pour cesser le soin, une friction, *fricabitur (...) ut (...) incipiat (...) uentum emittere*, « on frotera (...) de manière à ce que [le cheval] commence à produire des vents »<sup>3789</sup>, ou une application externe, *tam diu innouabis calefactiones, donec uentum reddat*, « tu renouvelleras ces applications chaudes jusqu'à ce que [le cheval] fasse des vents »<sup>3790</sup>. L'émission de vent est par ailleurs signalée comme l'effet attendu d'un traitement administré soit en clystère, *ita uentre laxato et stercora emittuntur et uentus*, « ainsi, le ventre se relâche et sont produits des excréments et du vent »<sup>3791</sup>, soit en boisson, *continuo uentos emittet et deiectionem faciet*, « immédiatement, [le malade] produit des vents et des excréments »<sup>3792</sup>.

### 3. 2. b. « Briser », *suffindere*, des calculs

Un traitement vise à « briser », *suffindere*, des calculs pour en permettre l'expulsion dans les urines :

<sup>3785</sup> HIPPOC. *Prog.* 11b, 2.

<sup>3786</sup> HIPPOC. *Prorrh.* 1, 36 (« douleurs autour du nombril », οἱ περὶ ὀμφαλὸν πόνοι). Pour comparaison, cf. HIPPOC. *Coac.* 294 où c'est du phlegme que les malades évacuent en grande quantité.

<sup>3787</sup> VEG. 1, 42, 4 (iléos) ; 1, 42, 6 (iléos) ; 1, 48 (iléos) ; 1, 52, 4 (vers intestinaux) ; MARCELL. EMP. 29, 28.

<sup>3788</sup> Symptôme de maux de ventre : par exemple, chez le cheval, d'une colique obstructive ou d'un gonflement du côlon (COL. *Rust.* 6, 30, 8 ; ADAMS 1995, p. 345), chez l'homme, de l'*ileos* (CAEL. AUR. *De morb. acut.* 3, 17, 144-146) ; symptômes d'autres maux : par exemple, de la *furor/mania* (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 1, 5, 149) ou de l'inflammation de la vessie (CAEL. AUR. *De morb. diut.* 5, 4, 61).

<sup>3789</sup> VEG. 1, 42, 4 (iléos), traduction personnelle.

<sup>3790</sup> VEG. 1, 52, 4 (vers intestinaux), traduction personnelle. Ces « applications chaudes » sont des sachets remplis de son, posés sur le dos et les reins de l'animal.

<sup>3791</sup> VEG. 1, 42, 6. Chez Pélagonius, si le clystère administré ne provoque pas de vents, le soigneur doit l'administrer de nouveau en y ajoutant un ingrédient : *si uentum non reddiderit, adicies in clysterem palumbi stercoris scrp. IIII*, « si le cheval n'a pas fait de vents, tu ajouteras dans le clystère quatre scrupules de fiente de palombe » (PELAG. 132, l'un des chapitres pour les coliques).

<sup>3792</sup> MARCELL. EMP. 29, 28.



*Multos cum admiratione effectus audiui narrantes, Cai Iuli, nasci in lapidicinis bestiolas adhaerentes saxi quasi uerrucas ; has quinque <datas> ex aquae cyathis tribus suffindere et per urinam extrahere lapides certum est.*

« J'ai entendu, Gaius Julius, beaucoup de gens raconter, en admirant leur efficacité, que de petites bêtes prennent naissance dans les carrières de pierre en adhérant aux rochers comme des verrues ; il est assuré que, si l'on en donne cinq dans trois cyathes d'eau, **on brise** les pierres et on les expulse dans les urines<sup>3793</sup>. »

Le préverbe *suffindere*, un composé de *findere*, « fendre »<sup>3794</sup>, est un hapax – nous n'en trouvons aucune autre attestation dans la littérature latine<sup>3795</sup>. Par ailleurs, dans les *Compositiones*, le verbe simple *findere*, attesté à vingt-six reprises, ne désigne jamais ni un geste médical, ni une action thérapeutique, il qualifie un certain type d'alun, l'« alun fissile », *alumen fissum*<sup>3796</sup>, et le seul autre terme issu de la même famille lexicale, *fissura*, désigne une lésion<sup>3797</sup>. Pourtant, le chapitre 151 n'est pas le seul à mentionner la désagrégation des calculs : elle l'est dans les trois autres recettes adressées aux « calculeux », *ad calculosos experta*, « remèdes éprouvés pour ceux qui ont des calculs »<sup>3798</sup>. Parmi les termes employés par Scribonius Largus, le seul pour lequel se trouve la notion de destruction présente dans le sémantisme de *findere* est le substantif *calcifraga*, « brise-pierre », plante qui figure parmi les remèdes simples prescrits aux malades<sup>3799</sup>. Les recettes parlent sinon de « désagréger la pierre », *extenuare lapidem*<sup>3800</sup>, de la « dissoudre en sable », *in harenam soluere lapidem*<sup>3801</sup>, ou de « faire sortir... des fragments de pierre quasiment réduits en sable », *detrahere... fragmina quaedam lapidum quasi harenam*<sup>3802</sup>, autant de choix lexicaux qui décrivent une

<sup>3793</sup> SCRIB. LARG. 151, p. 132. Voir MARCELL. EMP. 26, 9. Nous connaissons un témoignage archéologique de ce type de maladie, présenté chez CHARLIER / CATALANO / PANTANO 2007, p. 201 et suiv. (fouilles menées à Naples dans une nécropole romaine du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère, qui ont mis au jour la tombe d'une fillette de cinq ou six ans présentant, dans le bassin, une « calcification biologique » dont la « forme et [l']aspect spongieux cristallin indiquaient une lithiase urinaire de topographie vésicale »).

<sup>3794</sup> DELL, s.u. *findo*.

<sup>3795</sup> Sur les différentes leçons du texte : JOUANNA-BOUCHET 2016, note 2, p. 291.

<sup>3796</sup> Sur les types d'alun (liquide, rond et fissile) et les emplois de l'alun fissile : JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, s.u. *alumen*.

<sup>3797</sup> Cf. supra, p. 38 (et suiv.).

<sup>3798</sup> SCRIB. LARG. 150-153, p. 131-133. Une cinquième recette, présentée parmi les recettes adressées à ceux dont les reins sont gonflés ou ulcérés, se contente de donner la composition du remède, SCRIB. LARG. 145, p. 129 : *si cui autem lapis in renibus innatus fuerit et urinam non faciet, medicamentum his rebus fieri debet*, « mais si une pierre s'est formée dans les reins d'un malade et qu'il n'urine pas, on doit composer un médicament avec les ingrédients suivants ».

<sup>3799</sup> SCRIB. LARG. 150, p. 131.

<sup>3800</sup> SCRIB. LARG. 153, 1, p. 132. *Lapides/lapidem extenuare* n'est pas employé avant Scribonius Largus et n'est repris que chez Marcellus Empiricus (MARCELL. EMP. 26, 11).

<sup>3801</sup> SCRIB. LARG. 153, 2, p. 133. *Soluere lapidem* n'est pas employé avant Scribonius Largus. Chez Celse notamment, *lapis* ne désigne jamais un calcul.

<sup>3802</sup> SCRIB. LARG. 152, p. 132. Nous trouvons une indication semblable dans un précédent chapitre qui, sans mentionner explicitement la présence de calculs, y fait vraisemblablement allusion, 144, 1, p. 128 : *alia ad renum dolorem potio, quae etiam quasi harenam sabulosam interdum detrahit*, « autre potion pour la douleur des reins, qui en plus fait parfois sortir une sorte de gravier sablonneux ». L'analogie avec le sable n'a rien de nouveau : nous la trouvons en latin chez Celse (CELS. 2, 7, 12, urine qui présente « une sorte de sable », *quasi harenam* ; 2, 7, 14 : urine « chargée de sable », *harenosa* ; 7, 26, 3 : « calcul sablonneux », *calculus harenosus*, mis en évidence par une « urine chargée de sable », *urina harenosa*) et en grec dans le corpus hippocratique (par exemple HIPPOC. *Aph.* 4, 79 : ὀκόσοισιν ἐν τῷ οὐρῷ ψαμμῶδες ἀφίσταται, τούτοισιν ἢ κύστις λιθιᾷ, « chez ceux dont l'urine dépose du sable, la vessie est calculeuse » ; HIPPOC. *Morb.* 4, 55, 7 : συγκρουομένων πρὸς ἀλλήλους ἐν τῇ κλονήσει περιθραύεται καὶ διουρέεται τὸ ψαμμῶδες, « comme [les pierres] s'entrechoquent dans l'agitation, elles s'émiettent et l'urine est chargée de sable » ;

réduction en tout petits morceaux, voire en poudre du calcul, plutôt que sa fragmentation en morceaux de plus grande taille. L'emploi d'un terme de la famille de *findere* dans ce contexte n'en est pour autant pas une entière nouveauté : le verbe simple *findere* est attesté deux fois chez Celse pour désigner la fragmentation des calculs. La différence réside dans le type de traitement dans lequel elle est mentionnée, qui n'est pas pharmaceutique, mais chirurgical<sup>3803</sup>, où le verbe désigne le résultat d'un geste pratiqué par le médecin :

*Si quando autem is [maior] non uidetur nisi rupta ceruice extrahi posse, findendus est : cuius repertor Hammonius ob id lithotomos cognominatus est. Id hoc modo fit : uncus inicitur calculo sic, ut facile eum concussum quoque teneat, ne is retro reuoluatur ; tum ferramentum adhibetur crassitudinis modicae, prima parte tenui sed retusa ; quod admotum calculo ex altera parte ictu eum findit, magna cura habita, ne aut ad ipsam uesicam ferramentum perueniat, aut calculi fractura ne quid incidat.*

« Si, toutefois, il apparaît que le calcul, parce qu'il est trop gros, ne peut être retiré sans déchirer le col de la vessie, **il doit être fendu**. Cette opération a été mise au point par Hammonios, qui a reçu pour cela le surnom de "fendeur de pierres". On procède de la manière suivante : le crochet est placé sur la pierre de façon à ce qu'il puisse la retenir facilement lorsqu'on la frappe et qu'elle ne glisse pas vers l'arrière. On utilise ensuite un instrument d'épaisseur modérée, dont la pointe est fine mais incurvée. Lorsqu'on le pose sur la pierre et que l'on frappe l'autre extrémité, **il la fend**, en prenant bien soin que l'instrument n'entre pas en contact avec la vessie et qu'aucun fragment de la pierre n'y tombe<sup>3804</sup>. »

Chez Celse, la fragmentation du calcul est donc manuelle et le médecin n'y recourt que lorsque la dimension de la pierre ne lui permet pas de l'extraire<sup>3805</sup> telle quelle sans blesser le malade. Il semblerait par ailleurs que cette opération ne soit entreprise que sur certains calculs plus faciles à briser, les calculs « sablonneux », *harenosi*, et « mous », *molles*<sup>3806</sup>, une information que nous ne trouvons ni dans la recette du livre 5<sup>3807</sup>, ni dans les recettes de Scribonius Largus. Celse est le premier à fournir une description d'un traitement chirurgical des calculs. Les témoignages médicaux grecs antérieurs, c'est-à-dire les traités hippocratiques, ne donnent que peu d'informations sur le traitement de la maladie, se

---

sur ces passages, cf. Celse, éd. G. Serbat (CUF 1995), note 2, p. 146 ; HIPPOC. *Int.* 14 : τοῦτο γίνεται λίθοι λεπτοὶ οἷον ψάμμος, « cela forme des pierres fines comme du sable »).

<sup>3803</sup> Celse décrit en détail le traitement chirurgical (7, 26) qui consiste pour le médecin à extraire de ses doigts (7, 26, 2c-g) ou à l'aide d'instruments (7, 26, 2f-4), secondé d'un ou plusieurs auxiliaires (7, 26, 2b-e), le ou les calculs. Ce sont des gestes que le médecin – et Celse insiste sur ce point (7, 26, 2a) – ne doit pratiquer qu'en dernier recours, lorsque aucun médicament n'a fait effet, et sans précipitation (*[non] festinare*, 7, 26, 2a ; 7, 27, 2f), car ils représentent un danger (*periculum*, 7, 26, 2f ; 7, 26, 2l) souvent fatal pour le malade. Sur l'un de ces gestes chirurgicaux, cf. supra, p. 278. Voir également BLIQUEZ 2015, p. 98-102. Celse n'invente rien, l'opération étant vraisemblablement pratiquée de longue date : pour une présentation de la lithotomie chez Suçruta, le seul témoignage écrit antérieur que l'on connaisse sur cette opération, et sa comparaison avec Celse : BRIAU 1879, p. 12-16.

<sup>3804</sup> CELS. 7, 26, 3c (cf. supra, p. 278). Il s'agit du traitement du calcul chez les hommes. Le traitement du calcul chez la femme (7, 26, 4) est à peu près semblable. Sur l'*uncus* : BLIQUEZ 2015, p. 181-183, p. 192 et fig. 76, p. 430.

<sup>3805</sup> *Euellere/protrahere* : cf. supra, note 2914, p. 278 ou encore CELS. 7, 26, 3b ; *adtrahere* : CELS. 7, 26, 2m ; *eximere* : cf. supra, note 2915, p. 279 ; CELS. 7, 26, 2m ; 7, 26, 3b ; *ducere* : CELS. 7, 26, 2n.

<sup>3806</sup> CELS. 7, 26, 3a. Le calcul « sablonneux » se reconnaît notamment, au cours de l'opération, à sa friabilité : il « ne présente pas une résistance uniforme aux doigts » dans le rectum, *inter subiectos digitos neque aequa renititur*, et il s'« effrite », *dilabatur*.

<sup>3807</sup> CELS. 5, 20, 6 (recette de *pastillus*). C'est la seule recette recommandée pour les calculeux. Elle se contente d'indiquer son effet, « expulser », *expellere*, la pierre (verbe également employé dans la description du traitement chirurgical, en 7, 26, 2f), sans en préciser l'état (entière, fragmentée, semblable à du sable...).

contentant essentiellement de la nommer ou de la décrire<sup>3808</sup>. Il n'est jamais question de chirurgie et des rares remèdes mentionnés<sup>3809</sup>, un seul d'entre eux – du jus de pois-chiche, ἐρέβινθος, bu par le malade- signale la désagrégation de la pierre : λίθους τοὺς ἐν νεφροῖς θρύπτει, « (leur jus) brise les calculs dans les reins »<sup>3810</sup>. Le traité des *Maladies I*, qui se contente de qualifier de φάρμακον sans en préciser la composition le médicament administré au malade (λιθίωντι φάρμακον δόντες, « en donnant un médicament au calculeux »), indique qu'il évacue le calcul, mais ne mentionne pas sa désagrégation (celui-ci est vraisemblablement évacué entier) : τὴν λίθον ἐς τὸν οὐρητῆρα προέωσαν ὑπὸ βίης τοῦ φαρμάκου, ὥστε ἐξουρηθῆναι, « ils ont poussé le calcul dans l'urètre par la force du médicament, de sorte qu'il est sorti avec l'urine ». Dans le traité sur la *Nature de la femme* enfin, la composition de la potion donnée à boire à la malade (feuille et racine d'Éthiophe dans du vin vieux) est donnée sans en décrire l'effet.

Parmi les textes latins et grecs postérieurs aux *Compositiones* qui mentionnent le traitement pharmacologique des calculs (Pline l'Ancien, Dioscoride, Galien, Aélius Promotus, Gargilius Martialis, la *Medicina Plinii*, la compilation d'Oribase, Marcellus Empiricus, Cassius Félix), certains en signalent encore la désagrégation. Dans la plupart des témoignages, le remède permet, dit-on, de « briser » le calcul, *frangere*<sup>3811</sup>, *confringere*<sup>3812</sup>, *rumpere*<sup>3813</sup>, en latin (nous ne trouvons plus d'emploi du verbe *findere* ou de ses composés, si ce n'est dans le chapitre de Marcellus Empiricus inspiré de Scribonius Largus<sup>3814</sup>), θρύπτω<sup>3815</sup> (verbe que nous trouvons chez le Pseudo-Hippocrate) et (quoique dans de très rares occurrences) θράνω<sup>3816</sup>, en grec.

Par ailleurs, deux choix lexicaux chez Pline l'Ancien et dans la *Medicina Plinii*, les verbes *comminuere*, « broyer ; moudre »<sup>3817</sup>, et *exuere*, « consumer », suggèrent, comme dans certaines recettes des *Compositiones*<sup>3818</sup>, une désagrégation progressive du calcul en poudre plutôt qu'une fragmentation brutale en plus gros morceaux : *praeterea cortices in uino decocti mane poti ad ternos cyathos comminuunt et eiciunt calculos*, « en outre, une décoction d'écorce dans du vin, prise le matin à la dose de trois cyathes brise et expulse les calculs »<sup>3819</sup>, *exuri illa tradunt eos*, « on dit que [l']urine [du sanglier] consume les calculs »<sup>3820</sup>.

<sup>3808</sup> Pour une synthèse de la lithiase dans le corpus hippocratique, voir le tome 1/2 des *Œuvres complètes* d'Hippocrate (CUF 2018), note 15, p. 32-35.

<sup>3809</sup> HIPPOC. *Morb.* 1, 8 ; *Nat. Mul.* 101 ; [HIPPOC.] *Diff. Ptol.* 498.

<sup>3810</sup> [HIPPOC.] *Diff. Ptol.* 498.

<sup>3811</sup> On en trouve plusieurs occurrences chez Pline l'Ancien et Gargilius Martialis.

<sup>3812</sup> CASS. FEL. 45, 2 ; 45, 6.

<sup>3813</sup> PLIN. *HN*, 22, 36 ; 22, 84 ; 22, 153 ; 36, 143.

<sup>3814</sup> MARCELL. EMP. 26, 9 (= SCRIB. LARG. 151). Excepté dans ce passage, ces « bestioles » que mentionne Scribonius Largus ne figurent plus dans aucun traitement pour les « calculeux » transmis par les textes latins et grecs, même si certains d'entre eux sont faits d'ingrédients d'origine animale, notamment de « petites pierres », *lapilli*, ou de « petites indurations semblables à des pierres », *duritiae lapillis similes*, se trouvant à l'intérieur de certains animaux, par exemple dans le foie des sangliers/des porcs (PLIN. *HN*, 28, 212), dans la tête de certains poissons (PLIN. *HN*, 32, 102 ; *Med. Plin.* 2, 18, 9) ou dans les éponges fraîches (CASS. FEL. 45, 2).

<sup>3815</sup> Les attestations sont nombreuses, notamment chez Dioscoride, Galien et Oribase.

<sup>3816</sup> [GAL.] *De rem. parab.* (= 14, 576 K) ; AEL. PROM. 16, 4.

<sup>3817</sup> Le *TLL*, s.u. *comminuo* (3.0.1892.52), le donne ici comme synonyme de *diluere*, « désagréger, dissoudre ».

<sup>3818</sup> Cf. supra, notes 3800 et 3801, p. 380.

<sup>3819</sup> PLIN. *HN* 20, 23 ; *Med. Plin.* 2, 18, 4.

<sup>3820</sup> PLIN. *HN* 28, 212.

### 3. 3. Excrétions et exsudats

#### 3. 3. a. La « transpiration », *desudatio*

Un chapitre sur les affections cutanées, papules et démangeaisons, fait allusion à une étape du traitement, faire transpirer<sup>3821</sup> le malade. Scribonius Largus emploie un substantif dont nous ne connaissons aucune attestation antérieure dans les textes, le substantif *desudatio*, « transpiration » :

*staphis agria trita et nitrum decoctum tritum pari mensura, inmixto oleo et uino austero, ante desudationem corporis ac postea,*

« staphisaigre broyée et natron cuit broyé en mesure égale, qu'on mélange à de l'huile et du vin astringent, avant **transpiration** du corps et après<sup>3822</sup>. »

Le moyen employé pour faire suer le malade n'est pas précisé ici, mais celui-ci était vraisemblablement envoyé aux bains<sup>3823</sup>, comme le signale Celse dans un contexte analogue où est employé le verbe *desudare* : *si pusulae minutae sunt, desudare in balneo debet*, « si les pustules sont petites, il doit aller transpirer au bain »<sup>3824</sup>.

*Desudatio* n'est pas attesté dans les traités médicaux postérieurs aux *Compositiones*<sup>3825</sup> ; *desudare* ne l'est, quant à lui, que dans un petit nombre d'occurrences<sup>3826</sup>, chez Chiron, où l'emploi est similaire à celui de Scribonius Largus – il s'agit de mener l'animal mal en point dans une pièce chaude « pour le faire transpirer », *ut desudet*- et chez Marcellus Empiricus, qui l'emploie pour décrire l'effet échauffant de l'oignon ou de la moutarde sur le cerveau<sup>3827</sup>.

#### 3. 3. b. L'« écoulement », *emissarium*, d'un dépôt d'humeurs

Certaines préparations visent à provoquer l'« écoulement d'un dépôt d'humeurs », *emissarium collectionis*<sup>3828</sup> / *uomicae*, c'est-à-dire lorsqu'il y a eu suppuration :

<sup>3821</sup> Quelques références bibliographiques nous apportent des éléments sur les occurrences de *sudor* chez Scribonius Largus (SCONOCCHIA 2020b, p. 29), le phénomène de la sueur chez Caelius Aurélianus (URSO 2020) ou sur le *De sudore* de Théophraste (DEBRU 2002b). Pour une étude sur les pores de la peau : LE BLAY 2010 ; sur les noms des pores : ANDRE 1991, p. 201.

<sup>3822</sup> SCRIB. LARG. 243, 2, p. 194. Sur la staphisaigre, cf. supra, p. 127 (et suiv.).

<sup>3823</sup> Ce n'est donc certes pas par un geste thérapeutique qu'est provoquée la transpiration, mais elle est bien recherchée par le médecin. Le bain est mentionné à quelques reprises dans le recueil (SCRIB. LARG. 20, 1-2, p. 41, *bis* ; 134, p. 122 ; 214, 2, p. 178 et index correspondant).

<sup>3824</sup> CELS. 5, 28, 15d (trad. personnelle). La prescription est la même dans les deux autres passages du traité où est attesté le verbe *desudare* : on envoie au bain pour le faire transpirer le malade mordu par un chien enragé (5, 27, 2b) ou souffrant d'ophtalmie sèche (6, 6, 29). Le verbe *desudare*, « suer », est par ailleurs attesté chez Cicéron avec un sens figuré (CIC. *Sen.* 38 : *hae sunt exercitationes ingenii, haec curricula mentis, in his desudans atque elaborans corporis vires non magnopere desidero*, « tels sont les exercices de mon esprit, telles sont les courses de ma pensée ; en y suant et peinant, je n'éprouve guère le regret de mes forces corporelles »).

<sup>3825</sup> La seule attestation postérieure connue du terme se trouve chez Firmicus Maternus (FIRM. 1, 3, 1).

<sup>3826</sup> Elles sont plus nombreuses dans les textes non médicaux.

<sup>3827</sup> CHIR. 250 ; 318 ; MARCELL. EMP. *ep. Vind. ad Val.* 10 (*cerebrum ita desudat, ut oculos et nares acer umor infestet*, « le cerveau transpire de telle sorte que le jus piquant gêne les yeux et le nez »).

<sup>3828</sup> Sur *collectio*, cf. supra, p. 51 (et suiv.).

*parotidas initia habentes discutit, suppuratas iungit, si quis **emissarium** collectionis apto loco, id est infra sinum, ubi collectio est, fecerit,*

« il fait disparaître les parotides à leur début et les fait cicatriser quand il y a eu suppuration, si l'on a **vidé** le dépôt d'humeurs à l'endroit convenable, c'est-à-dire sous le creux où se trouve le dépôt d'humeurs »<sup>3829</sup> ;

*cum uero aliqua pars suppuraerit et timidus fuerit ad sectionem cui id acciderit, oportebit (...) aluta inductum imponere ita formata et in tantum spatium circumsecta quantum et quale uolumus ulcus, id est **emissarium** uomicae, fieri et ea parte scilicet imponemus quam tum necesse erit aperire,*

« mais quand un endroit aura suppuré et que le malade à qui cela arrive redoute une opération, il faudra (...) appliquer [le gui] en l'étalant sur un morceau de cuir souple que l'on aura découpé en lui donnant une forme et une taille correspondant à la quantité et à la nature de l'ulcération que nous voulons provoquer, c'est-à-dire de l'**écoulement** du dépôt d'humeurs, et, bien sûr, nous le placerons sur la partie qu'il sera alors nécessaire d'ouvrir<sup>3830</sup>. »

Le substantif neutre *emissarium*, formé sur le verbe *emittere*<sup>3831</sup>, est ici employé pour la première fois dans un contexte médical : chez Cicéron, seul auteur antérieur à Scribonius Largus chez qui il est attesté, le terme désigne le « canal d'évacuation » d'une maison<sup>3832</sup>.

C'est d'ailleurs le seul emploi technique attesté dans les traités postérieurs aux *Compositiones*, dans lesquels le terme désigne soit le « déversoir » d'une citerne<sup>3833</sup>, soit la « décharge » d'un lac<sup>3834</sup>, c'est-à-dire des canaux d'évacuation de grandes dimensions, amenés à drainer d'importantes quantités d'eau. Pourquoi donc, dans les *Compositiones*, le choix de ce substantif pour désigner l'évacuation de pus, c'est-à-dire un écoulement nécessairement de bien moindre importance ? Peut-être faut-il voir ici, plutôt qu'un néologisme sémantique à proprement parler, un emploi imagé et littéraire du terme, aussi surprenant cela pût-il paraître dans un recueil de recettes thérapeutiques. Cet emploi ne semble en tout cas pas avoir été intégré au lexique médical et reste exceptionnel.

<sup>3829</sup> SCRIB. LARG. 206, 4, p. 170 (emplâtre chirurgical). Sur les parotides, cf. CELS. 6, 16 ; SCRIB. LARG. 43-45, p. 55-56 ; THEOD. PRISC. *Eup.* 1, 8, 22-25 ; CASS. FEL. 17, 1-3 ; MARCELL. EMP. 15, 35-47 ; 15, 72-77 ; 15, 93-95.

<sup>3830</sup> SCRIB. LARG. 229, 1, p. 187.

<sup>3831</sup> DELL, *s.u. mitto*, « laisser aller, lâcher ; omettre ; envoyer ». Chez Scribonius Largus, le verbe *emittere* est employé avec les sens de « vider » par le bas le vin contenu dans un récipient (SCRIB. LARG. 271, 3, p. 212), « produire » des vents (SCRIB. LARG. 188, 1, p. 155), « exhaler une odeur » (SCRIB. LARG. 163, 2, p. 140), « faire écouler » du sang (SCRIB. LARG. 16, 1, p. 39).

<sup>3832</sup> CIC. *Fam.* 16, 18, 2 : *Helico nequissimus HS ∞ dabat, nullo aprico horto, nullo emissario, nulla maceria, nulla casa*, « ce vaurien d'Hélicon payait mille sesterces, quand il n'y avait ni solarium, ni canal d'évacuation, ni mur de clôture, ni hangard » (sur le système de canalisation et d'évacuation d'une maison romaine : SALIOU 1994, p. 87-120, consulté en ligne : <http://books.openedition.org/ifpo/6142> ; sur la distribution hydrolitique de l'habitat urbain romain : DESSALES 2013). Dans la *Seconde action contre Verrès*, Cicéron emploie également le substantif masculin *emissarius* pour désigner un « émissaire » (CIC. *Verr.* 2, 22 ; 3, 91 ; 3, 99 ; 5, 108).

<sup>3833</sup> PLIN. *HN*, 33, 75. Ces citernes sont creusées au sommet des montagnes pour recueillir l'eau qui s'en écoule ; Pline l'Ancien les mentionne à propos des techniques employées pour chercher de l'or, l'une d'elles consistant à provoquer un éboulement de la montagne. Lorsqu'une citerne est pleine, l'eau qu'elle contient est libérée, afin que la puissance de son écoulement permette de laver les débris de l'éboulement.

<sup>3834</sup> Suétone signale que la construction du « canal d'écoulement du lac Fucin », *emissarium Fucini lacus*, constitue l'un des travaux les plus remarquables mis en œuvre par Claude (SUET. *Claud.* 20) ; *conuiuatus est et super emissarium Fucini lacus ac paene summersus, cum emissa impetu aqua redundasset*, « il offrit même [un festin] sur le canal d'écoulement du lac Fucin et faillit y être noyé, car les eaux s'échappant avec impétuosité débordèrent » (SUET. *Claud.* 32). Sur les « émissaires » albains : GRANDAZZI 2008, p. 55-123.

\*

Le corpus de termes relatifs à la thérapeutique est composé à 81% environ de termes latins. Les emprunts au grec désignent des termes techniques, instruments spécifiquement médicaux (seringues, sondes, cautère), geste chirurgical (la suture de l'estomac). Tous les gestes thérapeutiques mentionnés dans notre corpus visent à obtenir la guérison du malade<sup>3835</sup>. Un terme en particulier est employé dans le recueil pour désigner cette « guérison », le substantif *remediatio* :

*Plures autem parandae sunt torpedines eius generis quia nonnumquam uix ad duas tresue respondet curatio, id est torpor, quod signum est **remediationis**,*

« Mais il faut avoir à sa disposition plusieurs torpilles de ce genre, parce que parfois avec deux ou même trois torpilles, le traitement obtient difficilement le résultat escompté, à savoir l'engourdissement, qui est signe de la **guérison**<sup>3836</sup>. »

Le substantif *remediatio* est un terme rare que nous ne trouvons que dans ce chapitre et dans la reprise qu'en fait Marcellus Empiricus<sup>3837</sup>. Le verbe dont il est dérivé, *remediare*, « guérir », est lui-même un verbe très rare avant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère : nous n'en connaissons qu'une seule attestation antérieure au traité, dans une fable d'Hygin qui mentionne la guérison d'Achille, *quibus Achilles respondit se artem medicam non nosse. Tunc Vlysses ait, Non te dicit Apollo sed auctorem uulneris hastam nominat. Quam cum rasissent, remediatus est*, « Achille leur répondit qu'il ignorait l'art de la médecine. "Apollon ne parle pas de toi", dit alors Ulysse, "mais désigne la lance auteur de la blessure" ; on la râcla et il fut guéri »<sup>3838</sup>. Dans les *Compositiones*, *remediare*, « guérir », est employé soit intransitivement à l'actif, soit au passif<sup>3839</sup>, soit avec un régime à l'accusatif désignant le malade<sup>3840</sup> ou le mal physique<sup>3841</sup>. Ces emplois sont attestés dans des ouvrages médicaux postérieurs (la *Medicina Plinii*, Chiron, Pélagonius, le Pseudo-Apulée et Marcellus

<sup>3835</sup> Sur la guérison du malade (qui soigne qui et comment), notamment : KARL-HEINZ 2005, *s.u. Heilerspektrum et Heilung* ; chez NUTTON 2016, voir *index rerum*, p. 551, *s.u.* « guérison » et « guérisseurs » ; ANDRE 2006, p. 421-484 ; GAROFALO 2012.

<sup>3836</sup> SCRIB. LARG. 11, p. 38 (maux de tête).

<sup>3837</sup> MARCELL. EMP. 1, 11 (le texte est exactement le même que dans les *Compositiones*, à l'exception du temps du verbe *respondere*, que l'on trouve au parfait, *respondit*).

<sup>3838</sup> HYG. *Fab.* 101, 4.

<sup>3839</sup> On trouve plusieurs fois la phrase *remediat/remediatur in futurum*, « [ce médicament] guérit/on est guéri pour l'avenir » (SCRIB. LARG. i. 122, p. 19 ; 122, 1, p. 114 ; 162, p. 139 ; avec *remediatur* : 212, 2, p. 114, cf. TLL 11.2.1009.1010.28-29) ; cf. MARCELL. EMP. 1, 11 ; 29, 6 ; 36, 46 (*remediat in futurum*). Voir aussi les autres emplois au passif du verbe : SCRIB. LARG. *ep.* 8, p. 5 (*remediari tutius eos existimauit*, « il a jugé qu'on les guérissait de manière plus sûre ») ; 18, p. 40 (*non oportet ignorare [...] uiros facilius mulieribus remediari*, « il ne faut pas méconnaître que [...] les hommes sont guéris plus facilement que les femmes ») ; 99, 4, p. 92 (*ita enim aut ex toto remediatur*, « car c'est de cette façon qu'on obtient une guérison totale ») ; 122, 7, p. 116 (*remediatos*, « ceux qui ont été guéris ») ; 122, 7, p. 117 (*antequam remediati erant*, « avant leur guérison ») ; 162, p. 139 (*hoc Anteros [...] remediatus est* : « c'est grâce à ce remède qu'Anteros [...] a été guéri ») ; cf. MARCELL. EMP. 36, 46).

<sup>3840</sup> SCRIB. LARG. 14, p. 39 (*constat [...] crocodili testiculum [...] multos remediassse*, « c'est un fait établi [...] que le testicule de crocodile [...] en a guéri beaucoup ») ; 104, 3, p. 115 (*muliercula quaedam [...] multos remediavit*, « une femme du commun [...] a guéri un grand nombre de gens »), cf. MARCELL. EMP. 29, 7 ; 104, 1, p. 97 (*remediat eos quibus frequenter inacescit cibus*, « [ce médicament] guérit ceux qui éprouvent régulièrement des aigreurs après manger »), cf. MARCELL. EMP. 20, 8.

<sup>3841</sup> SCRIB. LARG. 11, p. 37 (*capitis dolorem*, « le mal de tête ») ; 27, 2, p. 47 (*uitia circa oculos*, « les affections qui se manifestent dans la région des yeux ») ; 146, p. 130 (*uesicae uitia*, « les maladies de la vessie ») ; cf. MARCELL. EMP. 26, 4) ; 230, 1, p. 188 (*palpebram pilosam*, « les paupières poilues »).

Empiricus)<sup>3842</sup>, où le verbe est employé soit intransitivement<sup>3843</sup>, soit au passif<sup>3844</sup>, soit avec un complément à l'accusatif désignant le malade<sup>3845</sup> ou l'affection<sup>3846</sup>.

---

<sup>3842</sup> Contrairement à ce qu'écrit JOUANNA-BOUCHET 2016, note 5, p. 278.

<sup>3843</sup> Le verbe est employé soit à l'actif : *mirifice remediat* (« il guérit merveilleusement ») : *Med. Plin.* 3, 30, 2 ; [APUL.] 2, 7 ; voir aussi *Med. Plin.* 1, 1, 7 (*aqua pota... remediat si ter potetur*, « l'eau potable... guérit si on la boit trois fois ») ; *CHIR.* 975 (*impones et remedias*, « tu appliques et tu obtiens la guérison ») ; soit au passif : *PELAG.* 278, 2 (*semel remediatus*, « guéri une fois pour toutes »).

<sup>3844</sup> *CHIR.* 181 (*rigore remediatur*, « on obtient la guérison par le froid »).

<sup>3845</sup> *MARCELL. EMP.* 27, 65 (*coeliacos*, « ceux qui souffrent de diarrhée »).

<sup>3846</sup> *MARCELL. EMP.* 9, 71 (*surdiginem uel dolorem*, « la surdité ou la douleur ») ; 16, 51 (*tussem*, « la toux ») ; 20, 81 (*cruditatem*, « l'indigestion »).

## Conclusions

Une grande variété de maladies est représentée dans notre corpus, des plus bénignes (maux de tête, extinction de voix, égratignures...) aux plus malignes (épilepsie, lèpre, empoisonnement, lésions ayant nécessité une trépanation ou la suture de l'estomac...). Si les symptômes sont rarement décrits<sup>3847</sup>, la dangerosité de certaines d'entre elles, pouvant jusqu'à provoquer le décès du malade, est explicitement signalée : les lésions des nerfs et des muscles (*punctus neruorum musculorumque*) sont qualifiées d'« extrêmement dangereuses », *periculosissimi*, les malades sous l'emprise d'un incubé (*incubo*) « sont tellement atteints qu'ils sont parfois en danger de mort », *usque eo tamen uexantur ut interdum uitae periculum adeant*<sup>3848</sup>, l'ingestion de *pharicum* « tue rapidement », *cito exanimat*, et la morsure d'un chien enragé « entraîne dans les plus grandes souffrances la mort du malade », *summo cruciatu ad mortem eos compellit*<sup>3849</sup>. En revanche, le caractère douloureux, voire handicapant, de ces affections est rarement évoqué : outre les souffrances provoquées par la rage, seules les douleurs (*cum dolor urgebit*, « en cas de douleur violente ») pouvant être causées par une carie dentaire (*cauerna*) sont mentionnées<sup>3850</sup>. Par ailleurs, le recueil précise rarement le type de patient affecté par telle ou telle maladie : seules les contusions (*contusiones*) sont présentées comme des blessures dont souffrent fréquemment les gladiateurs<sup>3851</sup>.

L'emploi de ces mots « nouveaux » signalent-ils l'apparition de maladies « nouvelles »<sup>3852</sup> ? La question n'est jamais abordée par Scribonius Largus<sup>3853</sup>, mais l'examen que nous avons mené pour chacune de ces dénominations tend à montrer que ce n'est pas le cas. En effet, la majorité des termes de notre corpus désignent des affections courantes (quel que soit leur degré de gravité) et bien connues des médecins : ces affections n'ont de nouveau que leurs dénominations, dont nous ne trouvons aucun emploi dans les textes latins antérieurs

<sup>3847</sup> Quelques mots précisent ce que sont le ténesme (cf. supra, p. 36 et suiv.) et l'épulis (cf. supra, p. 15 et suiv.) ; les symptômes des intoxications sont plus longuement décrits (cf. supra, p. 66 et suiv.).

<sup>3848</sup> Sur ces lésions nerveuses, cf. supra, p. 55 ; sur l'incube, cf. supra, p. 22. La notion de danger est abordée à plusieurs autres reprises dans le recueil : d'une part, une autre maladie est qualifiée d'« extrêmement dangereuse », *periculosissimum* : l'iléus (*est autem uitium ileos periculosissimum*, « quant à la maladie de l'iléus, elle est extrêmement dangereuse », SCRIB. LARG. 118, p. 111) ; d'autre part, plusieurs remèdes sont dits efficaces pour tirer le malade d'un (grand) danger (SCRIB. LARG. 90, 2, p. 84 : *eripere ex magno periculo* ; 94, 1, p. 87 : *liberare omni periculo* ; 70, 1, p. 70 : *liberare a summo discrimine mortis*).

<sup>3849</sup> Sur le *pharicum*, cf. supra, p. 71 (et suiv.) ; pour l'« attaque » de la rage, cf. supra, p. 82 (et suiv.).

<sup>3850</sup> SCRIB. LARG. 53, 1, p. 61. Pourtant, dans le reste du recueil, la douleur provoquée par la maladie est mentionnée à de nombreuses reprises, soit dans des dénominations du type *dolor* + génitif de la partie du corps qui souffre (nous comptons cent-soixante occurrences de *dolor* dans le recueil, et la majorité de ces occurrences se font avec le nom au génitif de la partie douloureuse ; la douleur peut être qualifiée de « chronique », *diutinus* [une dizaine d'occurrences] / *perpetuum* [SCRIB. LARG. 107, 1, p. 104], d'« invétérée », *uetus* [SCRIB. LARG. i. 262, p. 32], de « persistante », *permanente* [SCRIB. LARG. 6, p. 35], voire d'« incommensurable », *infinitus* [SCRIB. LARG. 190, 1, p. 157 ; 194, 1, p. 160 ; 198, 1, p. 162]), soit dans la description des symptômes (SCRIB. LARG. 90, 1, p. 84 mentionne les malades qui pour ceux qui urinent fréquemment et « avec de grandes souffrances », *non sine cruciatu*). Sur la douleur pathologique et les méthodes mises en œuvre pour les apaiser dans les *Compositiones* : BUONOPANE 2014. Sur la douleur provoquée par un geste chirurgical, cf. supra, p. 317.

<sup>3851</sup> Cf. supra, note 571, p. 43. Sur les médecins de gladiateurs, cf. l'exemple de Galien : BOUDON-MILLOT 2012, p. 87-102 (et notamment p. 89 pour des mentions de Pline l'Ancien et Scribonius Largus).

<sup>3852</sup> La question de la « nouveauté » d'une maladie est traitée par GRMEK 1991 et MUDRY 2017.

<sup>3853</sup> Sur la position de Celse à ce sujet : MUDRY 2017, p. 827-829 (où il signale le lien établi, par Celse et Sénèque, entre genre de vie et maladies nouvelles) et p. 836-837 (sur le point de vue pratique de Celse).



au recueil. Les dénominations translittérées du grec désignent des maladies ou des blessures déjà attestées dans le corpus hippocratique, à trois exceptions : *hypochyma*, *epulis* et *elephantia*, dont nous n'avons trouvé aucune attestation dans les textes grecs antérieurs au recueil. Parmi celles-ci, toutefois, seule l'*elephantia*, qui désigne la lèpre, peut sans doute être considérée comme une maladie « nouvelle » : c'est en tout cas sous cette appellation (*morbus nouus*) qu'elle est signalée par Pline l'Ancien<sup>3854</sup>, qui en situe l'apparition dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>3855</sup>

Dans notre corpus, quatre ingrédients sont accompagnés d'un toponyme, le trèfle aux feuilles pointues (*oxytriphylon*), dont Scribonius Largus nous dit qu'il pousse en Étrurie et en Sicile<sup>3856</sup>, la pompholyx (*pompholyx*) « de Chypre »<sup>3857</sup>, la gomme (*dacryon*) de l'olivier « d'Éthiopie »<sup>3858</sup> et l'*alum* dit « gaulois », *gallicum*<sup>3859</sup>. Les autres ingrédients de notre corpus sont employés sans label, ni origine : d'après leur identification<sup>3860</sup>, ceux-ci proviennent de tout l'Empire, la Péninsule italique (environ 25%), la Gaule et la péninsule ibérique (environ 21%), l'Orient (environ 21%), le Bassin méditerranéen (environ 20%) et l'Afrique (environ 13%). Cette diversité n'est pas propre à notre corpus : l'ensemble du recueil emploie des substances d'origines diverses ; d'après les toponymes mentionnés dans les recettes, ces substances proviennent de tout l'Empire, c'est-à-dire (les pourcentages entre parenthèses sont indicatifs) l'Italie (24%), l'Orient (Asie Mineure, Syrie, Inde, 31%), la Grèce et la mer Égée (15%), l'Égypte (7%), la Gaule et l'Espagne (2%)<sup>3861</sup>.

Un certain nombre d'ingrédients de notre corpus sont des produits locaux, pouvant être produits sur le domaine ou trouvés sur place<sup>3862</sup> : pains (*azymus*, *autopyrus*), huiles (*oleamen*, *oleamentum*, *flos picis* / *pisselaon*), plantes potagères (*ualuula*) ou sauvages

<sup>3854</sup> PLIN. *HN*, 26, 1-9 (cf. MUDRY 2017, p. 829), qui emploie pour la désigner le substantif *elephantiasis*.

<sup>3855</sup> Trois autres maladies sont signalées comme des « maladies nouvelles » ; l'une, le *carbunculus*, est au moins aussi ancienne que l'*elephantiasis* (Pline l'Ancienne en situe l'apparition vers 164 av. J.-C.) ; les deux autres, la *mentagra* et le *colum*, sont beaucoup plus récentes (vers 20-30 ap. J.-C.). D'après MUDRY 2017, p. 829, « ces précisions chronologiques de la part de Pline visent probablement à donner un ancrage historique à ces maladies nouvelles ».

<sup>3856</sup> SCRIB. LARG. 163, 1-2, p. 140 : *nascitur et hoc Siciliae plurimum. Nam in Italiae regionibus nusquam eam uidi herbam nisi in Lunae portu, cum Britanniam peteremus cum deo nostro Caesare, plurimum super circumdatos montes*, « lui aussi pousse en Sicile en très grande quantité. De fait, je n'ai vu cette plante dans aucune autre région d'Italie que dans le port de Luna, alors que nous gagnions la Bretagne avec notre dieu César, où elle pousse en abondance sur les montagnes environnantes ». JOUANNA-BOUCHET 2016, note 4, p. 140 indique que Luna est un port d'une ville d'Étrurie correspondant à la rade actuelle de La Spezia. Sur cette plante, cf. supra, p. 141 (et suiv.).

<sup>3857</sup> SCRIB. LARG. 220, 3, p. 180 : *pompholygos Cypriae X p. VII*, « sept deniers de *pompholyx* de Chypre ». Sur la pompholyx, cf. supra, p. 171 (et suiv.).

<sup>3858</sup> SCRIB. LARG. 252, p. 196 (la gomme est diluée dans du vinaigre) : *oliuae Aethiopicae commi, quod Graece elaeas Aethiopes dacryon uocant*, « la gomme de l'olivier d'Éthiopie, qu'on appelle en grec *elaeas Aethiopes dacryon* ». Sur cette gomme, cf. supra, p. 154 (et suiv.).

<sup>3859</sup> Sur cette plante, cf. supra, p. 124 (et suiv.).

<sup>3860</sup> Pour l'identification des plantes, nous nous sommes fiée à MANTOVANELLI 2012a, p. LI-CXXIX et JOUANNA-BOUCHET 2016, p. 354-394 (qui se contente toutefois, pour certaines plantes, d'en indiquer l'habitat, humide, rocailleux, montagneux..., sans en préciser l'origine géographique) ; pour l'identification des minéraux : JOUANNA-BOUCHET 2016, p. 395-402. Nous avons réuni toutes ces données dans un graphique (cf. Annexe 6. a. Ingrédients de notre corpus, p. 408) sous lequel nous avons énuméré toutes les substances originaires des régions signalées ; les substances provenant de plusieurs régions sont signalées plusieurs fois.

<sup>3861</sup> Cf. Annexe 6. b. Ingrédients du recueil accompagnés d'un toponyme, p. 409.

<sup>3862</sup> Nombreux sont les ingrédients de ce type dans le reste du recueil : plantes potagères (chou, oignon, fèves...), fruits du verger (pêches, poires...), produits de la ferme (lait, matières grasses, fromage, œufs, amidon, vinaigre, miel, vin), animaux domestiques (sang de canard, peau lainée, pied de porc...), produits stercoraires (excréments de chèvres), animaux de la chasse (cornes de cerf, présure de faon, poumon de renard...), plantes sauvages (ortie, petite centaurée...).

(herbacées, *cyclamen*, *lysimachios*, *tiniaria herba*, *chamaedrys* ; vivaces, *hierobotane*, *glycysida* ; dicotylédones, *fel terrae*, *malum terrae*), arbustes (*brathy*, *oxymyrsina* / *scopa regia*, *rhododaphne*). D'autres ingrédients nécessitent d'être achetés<sup>3863</sup> à des prix plus ou moins élevés, comme le sel (*dihalon*), les métaux (*pompholyx*, *molybdaena*, *stercus ferri*, *psimithium*), les terres (*melantheria*), voire importés, comme divers végétaux (*altercum*, *cassia daphnitis*, *glaucium*, *murra troglodytis*, *opium/meconium*...) et minéraux (*gagates lapis*), les gommés-résines (*dacryon*), l'encens (*manna*) et la myrrhe (*diasmyrnes*)<sup>3864</sup>.

De nombreuses compositions de notre corpus peuvent être élaborées sans réelle difficulté, pour peu que le préparateur dispose de tous les ingrédients et respecte les proportions indiquées ; les gestes, en particulier, n'ont rien de techniques, comme l'ont montré les noms de certaines préparations (*globulus*, *magdalia*, *dentifricium*) et la comparaison avec le domaine de la boulangerie-pâtisserie, qui ont souligné les similitudes entre recettes médicales et recettes culinaires<sup>3865</sup>. À l'inverse, l'élaboration de compositions telles que les thériaques (*theriacae*) et les antidotes (*hiera*, *picra*, *diacolocynthidos*, *teleia*), qui nécessitent des ingrédients nombreux, coûteux et exotiques, est plus complexe et plus savante.

Les termes de notre corpus appartenant au domaine pharmacologique fournissent des informations directes et indirectes sur le public visé par ces recettes, leur statut social ou leurs revenus. L'antidote de Paccius Antiochus (*hiera*, *picra*, *diacolocynthidos*), qui énumère un certain nombre d'accidents domestiques ou professionnels pour lesquels son efficacité a été prouvée, coups, efforts excessifs, chutes (du haut d'un arbre élevé, d'un escalier ou d'un char)<sup>3866</sup>, donne quelques indices sur les individus ciblés, travailleurs, gladiateurs, soldats ; des recettes de préparations dentifrices et la recette de l'antidote *teleia* font par ailleurs mention de patients illustres nommément identifiés qui en auraient fait l'usage, Octavie la Jeune, Livia Drusilla et Messaline, pour les premières, Auguste, pour la seconde<sup>3867</sup>. Enfin, la provenance et la nature des ingrédients requis dans les recettes montre que le public visé par le recueil doit posséder de bonnes connaissances, en particulier en botanique, ainsi que des moyens financiers suffisants pour se procurer des substances parfois exotiques et très coûteuses.

Aucun des gestes thérapeutiques de notre corpus n'est décrit. D'un point de vue lexical, l'absence de définition de termes dont nous ne connaissons, pour plus de la moitié d'entre eux, aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil, mais que Scribonius Largus emploie pourtant comme s'ils étaient bien intégrés au vocabulaire médical s'explique par leur contenu sémantique clair ; ces termes sont issus de familles lexicales courantes et familières pour le lecteur du recueil. D'un point de vue pratique, si les gestes invasifs (*sectio*, *scarifio*, *incisio*, *diuisio*, *terebratus*, *gastroraphia*), qui sont des gestes techniques et

<sup>3863</sup> Quelques études sur le coût des remèdes ont été menées dans le corpus hippocratique (TOTELIN 2009, p. 141-196) et en médecine vétérinaire (CAM 2007, p. 277-293 ; MARGANNE 2016). Sur le marché des simples, par exemple : GUARDASOLE 2006 ; sur les vendeurs, par exemple : SAMAMA 2006.

<sup>3864</sup> De nombreux autres ingrédients du recueil nécessitent d'être achetés ou importés, tels que les produits de la mer (torpille, éponge...), les produits labellisés (iris d'Illyrie, vin de Falerne, sel de Cappadoce...), les produits issus des animaux sauvages (testicule de crocodile, castoréum, peau de hyène...), les plantes aromatiques et les gommés importés d'Orient (patchouli, bdellium, cinname, cardamome, gingembre, nard, galbanum, gomme adragante...).

<sup>3865</sup> BARRAS 2003, p. 255 note d'ailleurs ceci : « la recette, quels qu'en soient le contenu et l'effet, se définit surtout par son contexte d'usage, par le lien qu'elle noue entre combinaison de substances et expérience corporelle ».

<sup>3866</sup> Cf. supra, note 549, p. 41.

<sup>3867</sup> Sur les pathologies et les problèmes de santé de diverses grandes familles, dynasties ou élites intellectuelles : ANDRE 2006.

potentiellement dangereux, ne sont que mentionnés, c'est que le recueil vise, dans ce domaine, à fournir les moyens de favoriser la cicatrisation d'une plaie et d'apaiser les douleurs liées à une intervention chirurgicale, plutôt que de pratiquer l'intervention (la seule à être prescrite préalablement à une application externe est la sacrification, sans doute parce qu'il s'agit d'opérer « légèrement », *leniter*). Le traité constitue un témoignage essentiel de l'attitude du médecin face aux peurs du malade, Scribonius Largus étant attentif à la question de la douleur physique de l'acte chirurgical et à la terreur qu'elle peut susciter chez le malade : c'est pour patient qui « redoute une opération » (*timidus ad sectionem*) ou pour éviter toute incision (*sine incisione aut diuisione*) qu'il élabore certaines de ses compositions. L'examen de cet ensemble de termes a également montré que la comparaison des textes médicaux avec les textes techniques non médicaux était indispensable pour cerner le plus justement possible la réalité des gestes que pratiquait le médecin.

Les termes de notre corpus signalent-ils des techniques ou des pratiques médicales nouvelles ? Les instruments spécifiquement médicaux que sont le clystère (*clysterium*), la sonde à oreille (*auriscalpium*) et le cautère (*cauterium*) sont des instruments attestés à date ancienne et bien mentionnés dans les traités médicaux antérieurs au recueil, quoique sous d'autres dénominations. La mention de la « lanière vomitoire » constitue un témoignage unique dans les textes, mais la dénomination, employée comme s'il s'agissait d'un objet bien connu, semble suggérer que celle-ci était bien intégrée sinon à l'*instrumentum* du praticien, du moins à ses pratiques.

Les termes employés pour désigner des gestes de préparation d'un remède et des gestes thérapeutiques, qui sont formés presque exclusivement par dérivation intralinguistique latine et qui se caractérisent par l'emploi de formes verbales préverbées ainsi que de substantifs suffixés en *-tio*, signalent moins des évolutions dans la pratique médicale, que la volonté de Scribonius Largus de se rendre facilement compréhensible pour le lecteur, afin d'éviter toute erreur médicale<sup>3868</sup>.

La question de la transmission des recettes<sup>3869</sup> est évoquée en particulier dans deux chapitres de notre corpus, la recette de l'antidote de Paccius Antiochus et celle d'une amulette contre la rage, qui mentionnent les difficultés parfois rencontrées par le médecin pour obtenir certaines compositions : Scribonius Largus indique ainsi avoir obtenu la première par le biais des bibliothèques publiques, *bibliothecae publicae* (« lui non plus, de son vivant, n'a jamais donné la composition à quiconque ; après sa mort, comme il en avait fait don à l'empereur Tibère dans un petit traité écrit à son intention et qu'elle avait été déposée dans les bibliothèques publiques, elle est parvenue entre nos mains, alors qu'auparavant nous n'avions pu l'obtenir d'aucune manière »)<sup>3870</sup>, et la seconde, « moyennant une gratification importante », *pro magno munere*<sup>3871</sup>. Par ailleurs, le statut même des mots « nouveaux » de notre corpus constitue un témoignage précieux sur la place du recueil dans l'évolution et la transmission d'un savoir médical proprement latin : en effet, si l'importante proportion

<sup>3868</sup> Sur la notion d'erreur médicale, voir notamment MATHIEU/RUIZ-MOIRET 2022.

<sup>3869</sup> La question de la transmission des recettes est explicitement posée dans tout le recueil. Un certain nombre de recettes du recueil, héritées de la médecine grecque, mentionnent les noms des médecins auxquels sont attribuées telles ou telles compositions et dont Scribonius Largus a pu obtenir, directement ou indirectement, les recettes ; sur les sources dont s'inspirent les *Compositiones* : cf. supra, note 983, p. 86.

<sup>3870</sup> SCRIB. LARG. 97, 2, p. 90. Sur les bibliothèques publiques à Rome : SALLES 1992 ; 2001 ; 2019. Ailleurs dans le recueil, Scribonius Largus mentionne un cas un peu similaire, celui des « oculistes qui transmettent sans les détailler leurs compositions » (SCRIB. LARG. 28, 3, p. 53).

<sup>3871</sup> SCRIB. LARG. 172, p. 144.

d'emprunts phonémiques<sup>3872</sup> signalent l'héritage d'une médecine essentiellement grecque, la riche postérité que connaissent les créations latines de notre corpus<sup>3873</sup> montre que le recueil, qui donne lieu à une tradition médicale longue, occupe une place capitale dans l'histoire de la littérature médicale latine.

---

<sup>3872</sup> LANGSLOW 2000, p. 124 signale par ailleurs que le nombre d'emprunts au grec employés dans le recueil est supérieur à celui attesté chez Celse.

<sup>3873</sup> Seule une vingtaine de termes de notre corpus sont des hapax ; cf. le tableau fourni en annexe, p. 393 (et suiv.).



## Annexes

## Annexe 1. Néologismes et premières attestations chez Scribonius Largus

NM : néologisme morphologique (nous signalons ici non seulement les termes latins dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs au recueil, mais également les termes grecs dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes grecs – et latins- antérieurs au recueil) ;

NS : néologisme sémantique (terme déjà attesté dans les textes latins antérieurs, et dont Scribonius Largus fait un emploi « nouveau », médical) ;

PA : première attestation (nous comptons ici a. tous les emprunts au grec translittérés, attestés dans les textes grecs antérieurs au recueil, mais pas dans les textes latins ; b. quelques syntagmes latins, dont chaque élément constitue des termes courants de la langue latine, mais dont l'association forme une dénomination dont nous ne trouvons aucune attestation dans les textes latins antérieurs) ;

CL : première attestation en caractères latins (emprunt au grec dont nous connaissons des emplois antérieurs dans les textes latins antérieurs au recueil, mais en caractères grecs) ;

HM : hapax morphologique (terme dont nous ne connaissons aucune autre attestation dans les textes latins) ;

HS : hapax sémantique (terme dont nous ne trouvons aucun autre emploi analogue dans les textes latins) ;

subst. : premier emploi substantivé.

I. Parties du corps			
1	deuirginatio	défloration	HM
2	exitus naturales	issues naturelles	NS
3	molaris	molaire	NS
4	tunicula (oculi)	tunique (de l'œil)	NS
II. Maladies			
5	abscisio (uocis)	extinction (de voix)	NS
6	abscisum (sonum uocis)	extinction (du son de la voix)	NS
7	altercum	jusquiame	NM
8	anthrax	anthrax	NS
9	aposyrma	écorchure	HM
10	auone	<i>auone</i>	HM
11	arthritis	arthrite	PA
12	buprestis	bupreste	PA
13	cauerna (dentis)	cavité (de la dent)	NS
14	cephalalgia, κεφαλαλγία	<i>cephalalgia</i>	PA
15	cephalgici	ceux qui souffrent de céphalalgie	PA
16	cholerici	ceux qui souffrent de la maladie cholérique	PA
17	collectio	dépôt d'humeurs	NS
18	confirmatio (dentium)	solidité (des dents)	NS
19	contusio	contusion	NM
20	conuulsio	convulsion	NM
21	correptio	attaque	HS
22	deiectiuncula	diarrhée légère	HM
23	desurgere	aller à la selle	NS
24	desurrectio	envie d'aller à la selle	NM
25	dorycnion	<i>dorycnion</i>	PA
26	dysenterici	dysentériques	CL

27	elephantia	lèpre	NM
28	eminentia	excroissance	subst.
29	ephemeron	<i>ephemeron</i>	PA
30	epilepsia	épilepsie	PA
31	epileptici	épileptiques	PA
32	epulis	épu lie	NM
33	euirata (uox)	(voix) affaiblie	HS
34	exasperatio	irritation [de l'anus]	NM
35	fissurae	fissures [de l'anus]	NM
36	gelatio	engourdissement	NM
37	herpes, ἕρπης	herpès	PA
38	hypochyma	suffusion	NM
39	incubo	incube	NM
40	iocinerosi	malades du foie	NM
41	irritatio	irritation [du rectum]	NS
42	ixia	<i>ixia</i>	PA
43	lepra	<i>lepra</i>	PA
44	ligatio	raideur articulaire	NM
45	λιθάργυρον	litharge	PA
46	maenomenoi	ceux qui ont perdu la raison	PA
47	meconium	<i>meconium</i>	PA
48	opium	opium	PA
49	panicula	petite tumeur	NM
50	perfrictio	refroidissement, engourdissement	NM
51	pernio	engelure	NM
52	pharicum	<i>pharicum</i>	PA
53	praefocatio	suffocation	NM
54	praegnas (gingiua)	(gencive) pleine	NS
55	prolapsio	prolapsus [du rectum]	NS
56	psimithium	céruse	PA
57	punctus (neruorum musculorumque)	lésions (nerveuses et musculaires)	HM
58	scotomatici	ceux qui souffrent de vertiges	PA
59	sideratio	sidération	NM
60	solutio (stomachi)	relâchement (de l'estomac)	NS
61	spiratio	respiration, haleine	NM
62	stomachici	ceux qui souffrent de l'estomac	PA
63	sugillatio	meurtriture	NS
64	suspiriosi	asthmatiques	NM
65	suspirium	dyspnée, asthme	NS
66	ulceratio (renum)	ulcération (des reins)	NM
67	ustio	brûlure, inflammation	NS
68	zona	zona	NS
<b>III. Ingrédients et préparations composées</b>			
69	adplumbare	sceller au plomb	NM
n° 7	altercum	jusquiame	NM
70	Apollinaris herba	plante d'Apollon	NS
71	artemisia	plante d'Artémis	NS

72-73	astula regia / asphodelon	petite hampe royale / <i>asphodelos</i>	NM/ PA
74	Athenippium, Ἀθηνίππιον	Athenippe	PA
75	autopyrus (panis)	(pain) complet	CL
76	azymus (panis)	(pain) azyne	PA
77	batracium	renoncule	PA
78	brathy	sabine	NM
79-80	catoecidioi onoi / polypodas	<i>catoecidioi onoi</i> / <i>polypodes</i>	H/NS
81-82	centunculus / gnafallis	plante cotonnière / gnaphallis	NS/ NM
83	cera sacra	cire sacrée	NS
84	chamaedrys	germandrée	PA
85	chamelea	<i>chamelea</i>	PA
86	chelidonium	chélidoine	PA
87	chylisma	suc	HM
88	clysmus	clystère	PA
89	clysterium	clystère	PA
90	cotyledon	nombril de Vénus	PA
91	cribrare	passer au crible	NM
92-93	cucurbit(ul)a siluestris / colocynthis	courge sauvage / colocynthis	NM/ PA
94	cyclaminos	cyclamen	PA
95-96	cypirus / gladiolus	<i>cyprius</i> / glaïeul	NM
97	dacryon	<i>dacryon</i>	CL
98	daphnitis (cassia)	(cannelle) <i>daphnitis</i>	NM
99	demadescere	bien ramollir	HM
100	dentifricium	dentifrice	NM
101	diacadmias	<i>diacadmias</i>	PA
102	diacolocynthidos	<i>diacolocynthidos</i>	NM
103	diaglaucium, διαγλαύκιον	<i>diaglaucium</i>	PA
104	diasmyrnes, διασμύρνης	<i>diasmyrnes</i>	PA
105	discoquere	bien cuire	NM
106	διαλῶν, δι' ἁλῶν	<i>di'halon</i>	PA
107	epithema	épihème	PA
108	epispastice	<i>epispastice</i>	CL
109	excastrare	enlever l'enveloppe	NM
110	fel terrae	fiel de la terre	NM
111	floccus	partie floconneuse	NS
112-113	flos picis / pisselaeon	fleur de poix / pisselaeon	NM/ NM
114	gagates lapis	Pierre de jais	PA
115	glaucium	pavot	NM
116	glycyriza	réglisse	PA
117	glycysida	<i>glycysida</i>	PA
118	globulus	boulette, pilule	NS
119	harma	<i>harma</i>	HM
120	hiera	sacré	PA



121	hierabotane	<i>hierabotane</i>	NM
122	hygra	<i>hygra</i>	PA
123	lanaria radix	racine qui sert à dégraisser la laine	NS
124	lepidium	grande passeraie	PA
125	lexipyretos	<i>lexipyretos</i>	NM
126	lysimachios herba	plante <i>lysimachios</i>	NM
127	magdalia	<i>magdalia</i>	NS
128-	malum terrae / (aristolochia)	pomme de terre / ( <i>aristolochia</i> )	NM/
129-	strongyle / (aristolochia)	<i>strongyle</i> / ( <i>aristolochia</i> )	PA
130	clematitidis	<i>clematitidis</i>	
131	manna (turis)	miettes (d'encens)	PA
132-	melantheria / creta sutoria	<i>melantheria</i> / argile du cordonnier	PA/H
133			
n° 47	meconium	<i>meconium</i>	PA
134	molybdaena	molybdène	PA
135	nerualis herba	plante <i>nerualis</i>	HM
136	oleamen	remède à base d'huile	HM
137	oleamentum	mélange d'huiles	HM
n° 48	opium	opium	PA
138-	oxymyrsina / scopa regia	<i>oxymyrsina</i> / balai de roi	NM/N
139			S
140	percribrare	passer au crible	NM
141	perfrigeratus	refroidi	HM
142	perichrista	<i>perichrista</i>	PA
143-	periclymenon / siluae mater	chèvrefeuille / mère de la forêt	PA/N
144			M
145	phaeon	<i>phaeon</i>	PA
146	picra	<i>picra</i>	NS
147	pilula	pilule	NM
148	polygonos / polygonion / polygonium	<i>polygonos</i>	CL
149	pompholyx	<i>pompholyx</i>	PA
150	praecalfactus	chauffé préalablement	NM
151	praemacerare	macérer préalablement	HM
152	psittacinum	<i>psittacinum</i>	HM
153	rhoai oxiai	<i>rhoai oxiai</i>	PA
154	recalefio	réchauffer	NM
155	rododaphne	laurier-rose	NM
156	rosaceum oleum	huile de rose	
157-	scolopendrios herba / calcifraga	plante <i>scolopendrios</i> / brise-pierre	PA/
158			NM
159-	scoria / stercus	déchet (métallique)	CL/
160			NS
161	sphondylium	berce brancursine	PA
162	spissare	épaissir	NS
163	spissitudo	consistance	NM
164	spodiacon	<i>spodiacon</i>	PA
165-	staphis agria / pedicularia herba	staphisaigre / herbe-aux-poux	PA/
166			NM

167	stomatice	<i>stomatice</i>	NM
168	stratioicum	<i>stratioicum</i>	NS
169	superforatus	troué au-dessus	HM
170	supernatare	surmager	NM
171- 172- 173	symphytum / inula rustica / alum Gallicum	symphytum / consoude de la campagne / <i>alum</i> gaulois	PA
174	theriace	thériaque	PA
175	tele(i)a	<i>tele(i)a</i>	PA
176	tiniaria herba	herbe-aux-mites	NM
177- 178	trifolium acutum / oxytrophyllon	trèfle à feuille pointue / oxytriphyllon	PA/ NM
179	troglydytis (murra)	(myrrhe) troglodyte	PA
180	tryphera	<i>tryphera</i>	PA
181	ualuula	cosse	NM
182	uesicariae (aquae)	(eaux) vésicaires	NM
183	urceolaris herba	herbe aux cruchons	NM
184	xylocinamum	écorce de cannellier	NM
<b>IV. Instruments et gestes médicaux</b>			
185	adcrustare	couvrir	HM
186	adligatura	ligature, bandage	NM
187	auriscalpium	sonde à oreille	NM
188	cauterium	cautère	PA
n° 89	clysterium	clystère	PA
189	collutio	bain de bouche	NM
190	commanducatio	mastication	NM
191	constrictio	constriction	NM
192	cuneatio	configuration en forme de coin	HM
193	desudatio	transpiration	HM
194	diuisio	incision	NS
195	emissarium	écoulement	NS
196	gastroraphia	<i>gastroraphia</i>	PA
197	impositio	application	NS/ HS
198	incisio	incision	NS
199	infusio	instillation	NM
200	oppilatio	obstruction	HM
201	reiectio	vomissement	NS
202	rhinenchytes	<i>rhinenchytes</i>	PA
203	scarifio	scarifier	HM
204	sectio	opération	NS
205	sternutatio	éternuement	NM
206	suffindere	briser	HM
207	suffitio	fumigation	NM
208	superinungere	oindre par-dessus	NS
209	superungere	oindre par-dessus	NM
210	terebratus	trépanation	HM
211	uentus	vents	NS
212	uomitorium (lorrum)	(lanière) vomitoire	NM

## Annexe 2. Formation des mots : les emprunts phonémiques

<b>Domaine pathologique (25)</b>
Les noms des maladies et des malades (18)
<i>anthrax</i> (άνθραξ), « tumeur charbonneuse », <i>aprosyrma</i> (ἀπόσυρμα), « écorchure », <i>arthritis</i> (άρθριτις), « maladie articulaire », <i>auone</i> (αὐονή), maladie de l'estomac, <i>cephalalgia</i> (κεφαλαλγία), « mal de tête chronique », <i>cholericus</i> (χολερικός), « atteint du cholera », <i>dysentericus</i> (δυσεντερικός), « atteint de dysenterie », <i>elephantia</i> (ἐλεφαντία), « elephantiasis », <i>epilepsia</i> (ἐπιληψία), « épilepsie », <i>epilepticus</i> (ἐπιληπτικός), « épileptique », <i>epulis</i> (ἐπουλίσ), « épulie », <i>herpes</i> (ἕρπης), « herpès », <i>hypochyma</i> (ὑπόχυμα), « suffusion », <i>lepra</i> (λέπρα), « lepra », <i>maenomenus</i> (μαινόμενος), « qui a perdu la raison », <i>scotomaticus</i> (σκοτωματικός), « qui a des vertiges », <i>stomachicus</i> (στομαχικός), « qui souffre de l'estomac », <i>zona</i> (ζώνη), « zona »
Les poisons animaux, végétaux et minéraux (7)
<i>buprestis</i> (βούρηστις), « bupreste », <i>dorycnion</i> (δορύκνιον), « dorycnion », <i>ephemeron</i> (ἐφήμερον), « ephemeron », <i>ixia</i> (ἰξία), « ixia », λιθάργυρον, « litharge », <i>pharicum</i> (φαρικόν), « pharicum », <i>psimithium</i> (ψιμύθιον), « céruse »
<b>Domaine pharmacologique (66)</b>
Phytonymes (33)
<i>asphodelon</i> (ἀσφόδελος), « asphodèle », <i>batracium</i> (βατράχιον), « renoncule », <i>besasa</i> (βησασά), « graine de la rue sauvage », <i>brathy</i> (βράθυ), « sabinie », <i>chamelaea</i> (χαμελαία), « daphné-olivier nain », <i>chamaedrys</i> (χαμαιδρυς), « germandrée », <i>chelidonium</i> (χελιδόνιον), « chélideine », <i>chylisma</i> (χύλισμα), « suc », <i>clematitis</i> (κληματίτις), « (aristoloche) sarmenteuse », <i>colocynthis</i> (κολοκυνθίς), « coloquinthe », <i>cotyledon</i> (κοτυληδών), « nombril de Vénus », <i>cyclaminos</i> (κυκλάμινος), « cyclamen », <i>dacryon</i> (δάκρυον), « suc », ( <i>cassia</i> ) <i>daphnitis</i> (δαφνίτις), « (cannelle) daphnitis », <i>glaucium</i> (γλαύκιον), « suc de glaucium », <i>glycyrriza</i> (γλυκύρριζα), « réglisse », <i>glycysidae</i> (γλυκυσίδα), « pivoine », <i>gnafallis</i> (γναφαλλίς), « plante cotonnière », <i>hierobotane</i> (ἱεροβοτάνη), « bétoine », <i>lysimachios</i> (λυσιμάχειος), « salicaire », <i>meconium</i> (μηκώνιον), « orpium », <i>oxytriphylon</i> (*ὄξυτριφύλλον), « psoralée bitumineuse », <i>oxymyrsina</i> (ὄξυμυρσίνη), « fragon », <i>periclymenon</i> (περικλύμενον), <i>polygonion</i> , « renouée », « chèvrefeuille », <i>rhoai oxiai</i> (ρόαι ὀξίαι), « grenades acides », <i>rhododaphne</i> (ροδοδάφνη), « laurier-rose », <i>scolopendrios</i> (σκολοπένδριον), « boucage », <i>sphondylium</i> (σφονδύλιον), « berce brancursine », <i>staphis agria</i> (σταφίς ἀγρία), « staphisaigre », <i>strongyle</i> (στρογγύλη), « aristoloche ronde », <i>symphytum</i> (σύμφυτον), « grande consoude », <i>trogodytis</i> (τρογλοδύτις), « (myrthe) troglodyte », <i>xylocinnamum</i> (*ξύλοκίναμον), « écorce de cannelier ».
Ingrédients minéraux (5)
( <i>lapis</i> ) <i>gagates</i> (λίθος) γαγάτης, « (pierre) de jais », <i>melanteria</i> (μελαντηρία), « argile du cordonnier », <i>molybdaena</i> (μόλυβδαινα), « plomb », <i>pompholyx</i> (πομφόλυξ), « oxyde de zinc », <i>psimithium</i> (ψιμύθιον), « céruse »
Pain, huile, encens (4)
<i>Autopyros</i> (αὐτόπυρος), « pain complet », <i>azymus</i> (ἄζυμος), « (pain) sans levain », <i>pisselaeon</i> (πισσέλαιον), « huile de poix », <i>manna</i> (μάννα), « miette d'encens »
Ingrédient animal (1)
<i>catoecidius onus</i> (κατοικίδιος ὄνος), « cloporte domestique »

Préparations pharmaceutiques (23)
<i>Athenippium</i> (Αθηνίππιον), « Athenippe », <i>clysmus</i> (κλυσμός), « lavement », <i>clysterium</i> (κλυστήριον), « lavement », <i>diacadmias</i> (διὰ καδμίας), « à base de cadmie », <i>diacolocynthidos</i> (διὰ κολοκυνθίδος), « à base de coloquinthe », <i>diaglaucium</i> (*διάγλαυκιον), « à base de suc de glaucium », <i>diasmyrnes</i> (διὰ σμύρνης), « à base de myrrhe », <i>διαλῶν, δι' ἁλῶν</i> , « à base de sel », <i>epispastice</i> (ἐπισπαστική), « qui attire la matière », <i>epithema</i> (ἐπίθημα), « épithème », <i>hiera</i> (ἱερά), « sacré », <i>lexipyretos</i> (λεξιπύρετος), « qui fait cesser la fièvre », <i>magdalia</i> (μαγδαλία), « pilule », <i>perichrista</i> (περίχριστος), « <i>perichrista</i> », <i>phaeon</i> (φαιόν), « gris, terreux », <i>picra</i> (πικρά), « amer », <i>psittacinum</i> (*ψιττάκινος), « couleur de perroquet », <i>spodiaceum</i> (σποδιακόν), « couleur de cendre », <i>stomatice</i> (στοματική), « relatif à la bouche », <i>stratioticum</i> (στρατιωτικός), « pour les soldats », <i>tele(i)a</i> (τελέα, τελεία), « parfait », <i>theriaca</i> (θηριακή), « thériaque », <i>tryphera</i> (τρυφερά), « tendre, mou »
Domaine thérapeutique (5)
Instrumentum (3)
<i>cauterium</i> (καυτήριον), « cautère », <i>clysterium</i> (κλυστήριον), « clystère », <i>rhinenchytes</i> (ρίνεγχύτης), « corne nasale »
Gestes chirurgicaux (2)
<i>gastrophilia</i> (γαστρορραφία), « gastrorraphie », <i>scarifio</i> (σκαριφάομαι), « sacrifier »

### Annexe 3. Doublets et gloses

#### Annexe 3. a. Les énoncés autonomiques bilingues

« Quod nos appellamus » uel. sim.

substantif / substantif	
<i>cypirus, gladiolus</i>	<i>cypiri radices quod nos gladiolum appellamus</i> , « racine de <i>cypirus</i> que nous appelons “glaïeul” » (SCRIB. LARG. 82, 2, p. 78)
<i>spodiaceum, cinereum</i>	<i>collyrium spodiaceum a quibusdam cinereum dicitur</i> , « le collyre <i>spodiaceum</i> , que certains appellent “cendré” » (SCRIB. LARG. 24, 1, p. 45)
substantif / adjectif	
<i>oximida, nerualis</i>	<i>herbam, quam iidem †oximidam†, nos nerualem appellamus</i> , « la plante qu’ils appellent † <i>oximida</i> † et nous <i>nerualis</i> » (SCRIB. LARG. 12, p. 38)
<i>polion, tinaria herba</i>	<i>prodest et herbae, quam polion uocant, nos, ut opinor, tinariam, fasciculus, quantum manu comprehendi possit</i> , « est efficace encore une petite botte de la plante qu’on appelle <i>polion</i> , nous, à ce que je crois, “herbe-aux-mites” » (SCRIB. LARG. 83, 2, p. 79)
<i>hierabotane, Vectonica</i>	<i>hierabotane, quam nos Vectonicam dicimus</i> , « l’ <i>hierabotane</i> , que nous appelons “plante des Vetton” » (SCRIB. LARG. 150, p. 131)
substantif / substantif + adjectif	
<i>oxymyrsina, scopa regia</i>	<i>oxymyrsinae, quae scopa regia uocatur, suco</i> , « avec du suc d’ <i>oxymyrsina</i> , qu’on nomme “balai de roi” » (SCRIB. LARG. 153, 1, p. 132)
<i>symphytum, rustica, Gallicum</i>	<i>bene facit symphyti radix, quam quidam inulam rusticam uocant, quidam autem alum Gallicum dicunt...</i> , « la racine du <i>symphytum</i> , que certains appellent “consoude de la campagne”, certains “ <i>alum</i> gaulois”, donne de bons résultats » (SCRIB. LARG. 83, 1, p. 79)

<b>melanteria, creta sutoria</b>	<i>melanterias, quae creta sutoria dicitur</i> , « <i>melanteria</i> , dite “argile du cordonnier” » (SCRIB. LARG. 208, 2, p. 173)
<b>substantif / substantif + complément au génitif</b>	
<b>centaurium, fel terrae</b>	<i>centaurii suci</i> X p. II – <i>haec herba Latine fel terrae dicitur</i> , « deux deniers de suc de centaurée – cette plante, dite “fiel de la terre” en latin » (SCRIB. LARG. 227, 1, p. 184)
<b>pericylmenon, siluae mater</b>	<i>pericylmeni, quam siluae matrem uocamus, pondus uictoriati</i> , « un victoriat de chèvrefeuille que nous appelons “mère de la forêt” » (SCRIB. LARG. 129, p. 119-120); <i>pericylmeni, quam siluae matrem uocamus, pondus uictoriati</i> , « un victoriat de chèvrefeuille que nous appelons “mère de la forêt” » (SCRIB. LARG. 150, p. 131)
<b>substantif + adjectif / substantif + adjectif</b>	
<b>staphis agria, pedicularia herba</b>	<i>staphidos agrias, quam herbam pediculariam, quod eos necat, quidam appellant, singulorum</i> X p. I, « ... de la staphisaigre, que certains appellent “herbe-aux-poux” parce qu’elle les tue, un denier de chaque » (SCRIB. LARG. 8, p. 36); <i>staphidos agrias – quam herbam pediculariam quidam uocant, quod pediculos necat a quibus hoc nomen trahit- seminis</i> X p. III et <i>uictoriati</i> , « ... trois deniers et un victoriat de graine de staphisaigre – que certains appellent “herbe-aux-poux” parce qu’elle tue les poux dont elle tire ce nom- » (SCRIB. LARG. 166, p. 142)

## « Quod Graeci uocant » uel. sim.

<b>substantif / substantif</b>	
<b>carbunculus, anthrax</b>	<i>item ad carbunculos, quos anthracas dicunt</i> , « de même pour les tumeurs charbonneuses qu’on nomme <i>anthracas</i> » (SCRIB. LARG. 25, p. 45)
<b>suffusio, hypochyma</b>	<i>ad suffusiones oculorum, quas Graeci hypochymata dicunt</i> , « pour les suffusions des yeux que les Grecs appellent <i>hypochymata</i> » (SCRIB. LARG. 38, 1, p. 52)
<b>zona, herpes</b>	<i>ad zonam quam Graeci ἑρπητα/herpetam dicunt</i> , « pour le zona, que les Grecs appellent <i>herpes</i> » (SCRIB. LARG. 63, 2, p. 67 ; i. 247, p. 31 ; 247, p. 195)
<b>punctus, νύγματα</b>	<i>punctus neruorum musculorumque qui periculosissimi sunt, quos νύγματα Graeci dicunt</i> , « la lésion des nerfs et des muscles extrêmement dangereuses, que les Grecs appellent <i>nugmata</i> » (SCRIB. LARG. 206, 5, p. 170)
<b>ligatio, ancyle</b>	<i>Idem &lt;facit&gt; ad omnem tensionem et contractionem neruorum et ligationem, ancylen quod Graeci uocant</i> , « [Le cataplasme émollient] est efficace encore pour toute crispation, contraction des nerfs et raideur articulaire que les Grecs appellent <i>ancyle</i> » (SCRIB. LARG. 255, 1, p. 198)
<b>altercum, hyoscyamum</b>	<i>Altercum, quod Graeci hyoscyamum uocant</i> , « Ceux qui ont pris en boisson de la jusquiame, que les Grecs appellent <i>hyoscyamos</i> » (SCRIB. LARG. 181, t.-1, p. 150); <i>recepit (...) alterci seminis, quod hyoscyamum dicitur, pondo trientem</i> , « elle contient (...) un tiers de livre de jusquiame, qui est appelée <i>hyoscyamos</i> » (SCRIB. LARG. 52, 2, p. 6)
<b>glycysida, paeonia</b>	<i>glycysidae nigrae seminis, quam paeoniam Graecorum quidam appellant, X p. I et uictoriati</i> , « un denier et un victoriat de graine de <i>glycyside</i> noire, que certains Grecs appellent <i>paeonia</i> » (SCRIB. LARG. 166, p. 142)
<b>ixia, chamaeleon</b>	<i>ixia, quam quidam chamaeleonta uocant</i> , « l’ <i>ixia</i> , que certains appellent <i>chamaeleon</i> » (SCRIB. LARG. 192, t.-1, p. 158)
<b>opium, meconium</b>	<i>opium potum, quod quidam meconium uocant</i> , « pris en boisson, l’opium,

		que certains appellent <i>meconium</i> » (SCRIB. LARG. 180, 1, p. 149)
commi, dacryon		<i>bene facit oliuae Aethiopicae commi, quod Graece elaeas Aethiopices dacryon uocant</i> , « la gomme de l'olivier d'Éthiopie, qu'on appelle en grec <i>elaias Aethiopices dacryon</i> » (SCRIB. LARG. 257, p. 196)
cerussa, psimithion		<i>cerussam, quam Graeci psimithion uocant, qui biberunt, facileprehenduntur</i> , « on reconnaît facilement ceux qui ont bu de la céruse, que les Grecs appellent <i>psimithion</i> » (SCRIB. LARG. 234, 1, p. 152)
stercus, scoria		<i>plumbi stercus, quod scoriam dicunt</i> , « du résidu de plomb qu'on appelle <i>scoria</i> » (SCRIB. LARG. 48, p. 59) ; <i>ferri stercus, quod scoriam Graeci uocant</i> , « le résidu de fer que les Grecs appellent <i>scoria</i> » (SCRIB. LARG. 188, 3, p. 156)
cornu, rhinenchytes		<i>per cornu quod rhinenchytes uocatur</i> , « au moyen d'une corne qu'on appelle rhinenchytes » (SCRIB. LARG. 7, p. 36)
<b>substantif + adjectif épithète / substantif</b>		
comitialis morbus, epilepsia		<i>ad comitalem morbum quem Graeci epilepsiam uocant</i> , « pour la maladie des comices que les Grecs appellent <i>epilepsia</i> » (SCRIB. LARG. 12, p. 38) ; <i>sanat ergo morbo comitali correptos, quos epilepticos Graeci uocant, et furiosos, quos maenomenos dicunt</i> , « ainsi donc, il guérit ceux qui sont atteints de la maladie des comices, que les Grecs appellent <i>epilepticoi</i> , et ceux qui ont perdu la raison, auxquels ils donnent le nom de <i>maenomenoi</i> » (SCRIB. LARG. 98, p. 91)
astula regia, asphodelon		<i>astulae regiae, quam asphodelon Graeci dicunt, radicis X p. duum</i> , « deux deniers de racine de la petite hampe royale que les Grecs appellent <i>asphodelos</i> » (SCRIB. LARG. 254, p. 197)
centunculus herba, gnafallis		<i>datum ex aqua centunculum herbam incoctam habente, quam Graeci gnafallida dicunt</i> , « [le médicament] donné dans de l'eau où l'on a fait cuire la plante cotonnière que les Grecs appellent <i>gnaphallis</i> » (SCRIB. LARG. 23, 2, p. 113)
trifolium acutum, oxytriphylon		<i>idem praestat (...) trifolium acutum, quod oxytriphylon Graeci appellant</i> , « on obtient le même résultat (...) avec le trèfle à feuille pointue que les Grecs appellent <i>oxytriphylon</i> » (SCRIB. LARG. 163, 1, p. 140)
cucurbitula siluestris, colocynthis		<i>cucurbitulae siluestris, quam colocynthidam appellant, singulorum X p. X</i> , « courge sauvage qu'on appelle <i>colocynthis</i> , dix deniers de chaque » (SCRIB. LARG. 106, 3, p. 102)
rotundae ampliores, magdalia		<i>redactum in rotundas ampliores, quas magdalias dicunt</i> , « après en avoir fait des boules assez grosses que les Grecs appellent <i>magdalia</i> » (SCRIB. LARG. 201, 3, p. 166)
<b>substantif + complément au génitif / substantif</b>		
diutinus capitis dolor, cephalalgia		<i>item sanat (...) diutino correptos capitis dolore, quem cephalalgiam appellant</i> , « de même, il guérit ceux qui sont pris d'un mal de tête chronique qu'ils appellent <i>cephalalgia</i> » (SCRIB. LARG. 99, 1, p. 92) ; <i>item facit ad capitis diutinum dolorem, quem κεφαλαλγίαν Graeci appellant</i> , « de même, il est efficace pour le mal de tête chronique que les Grecs appellent <i>cephalalgia</i> » (SCRIB. LARG. 206, 3, p. 169)
terrae aristolochia	malum,	<i>terrae mali, quod aristolochiam Graeci dicunt, X p. XX</i> , « vingt deniers de la pomme de terre que les Grecs appellent <i>aristolochia</i> » (SCRIB. LARG. 202, 1, p. 166) ; <i>mali terrae rotundi, quae aristolochia strongyle Graece dicitur, mali terrae sarmentorum, quibus unguentarii utuntur, dicitur autem aristolochia clematitidis (...) singulorum pondo unciam</i> , « pomme de terre à racine ronde qu'on appelle <i>aristolochia strongyle</i> en grec, sarments de la pomme de terre qu'emploient les parfumeurs – on l'appelle <i>aristolochia clematitidis</i> -, (...) une once de chaque » (SCRIB. LARG. 206, 1, p. 168-169)

<b>picis flos, pisselaeon</b>	<i>picis flos, quod pisselaeon appellant</i> , « la fleur de poix qu'on appelle <i>pisselaeon</i> » (SCRIB. LARG. 40, p. 53)
<b>substantif + participe / substantif</b>	
<b>apopyrma</b>	<i>ad tenera corpora mediocriter laesa et abrasa, quae apopyrma Graeci dicunt</i> , « pour les peaux tendres blessées légèrement et les écorchures que les Grecs appellent <i>apopyrma</i> » (SCRIB. LARG. 215, p. 178)
<b>adjectif / adjectif</b>	
<b>articularis, arthritis</b>	<i>prodest et ad articulem morbum, quem arthritim uocant</i> , « il est bénéfique pour la maladie articulaire que les Grecs appellent <i>arthritis</i> » (SCRIB. LARG. 101, 4, p. 96)
<b>proposition relative / adjectif</b>	
<b>scotomatici</b>	<i>quibus subitae uertigines obuersantur, quos scotomaticos Graeci dicunt</i> , « pour ceux qui ont des vertiges soudains (les Grecs les appellent <i>scotomaticoi</i> ) » (SCRIB. LARG. 6, p. 36); <i>quibus subito tenebrae obuersantur oculis cum uertigine quadam – scotomaticos hos Graeci appellant</i> , « ceux dont les yeux s'obscurcissent subitement avec une sorte de vertige – les Grecs les appellent <i>scotomaticoi</i> - » (SCRIB. LARG. 99, 1, p. 91)

### Annexe 3. b. Les gloses explicatives

<b>Propriétés thérapeutiques</b>	
<b>lexipyretos</b>	<i>prodest et eis, qui sine horrore circuitibus februm uexantur ; quamobrem lexipyretos haec compositio dicitur</i> , « il est bénéfique aussi pour ceux qui sont affectés par le retour périodique de fièvres sans frissons. C'est pourquoi on appelle cette composition <i>lexipyretos</i> » (SCRIB. LARG. 95, 2, p. 88-89)
<b>epispastice</b>	<i>emplastrum quod aperit et educit pus uel si quid aliud subest ; epispastice dicitur</i> , « emplâtre qui ouvre, et fait sortir le pus ou toute autre matière qui se trouve à l'intérieur ; on l'appelle <i>epispastice</i> » (SCRIB. LARG. 216, p. 179)
<b>auone</b>	<i>Est stomachi uitium, quod cum siccitate et ardore eius et siti inrequiebili et, ut ita dicam, inextinguibili consistit : auonen Graeci uocant ab eo, quod exsiccet omnem stomachi humorem</i> , « il y a une maladie de l'estomac qui se manifeste par la sécheresse, la brûlure de l'estomac et une soif inapaisable et pour ainsi dire inextinguible : les Grecs l'appellent <i>auone</i> parce qu'elle dessèche toute humeur de l'estomac » (SCRIB. LARG. 105, 1, p. 100)
<b>harma</b>	<i>quod, quia ex quattuor rebus ut quadriga equis constat et celeres effectus habet, harma dicitur</i> , « [collyre] qui, parce qu'il est composé de quatre éléments, comme un quadrigé, et qu'il a des effets rapides, est appelé <i>harma</i> » (SCRIB. LARG. 28, p. 47)
<b>pedicularia herba</b>	<i>staphidos agrias, quam herbam pediculariam, quod eos necat, quidam appellant, singulorum X p. I</i> , « de la staphisaigre, que certains appellent "herbe-aux-poux" parce qu'elle les tue, un denier de chaque » (SCRIB. LARG. 8, p. 36); <i>staphidos agrias – quam herbam pediculariam quidam uocant, quod pediculos necat a quibus hoc nomen trahit- seminis X p. III et uictoriati</i> , « trois deniers et un victoriat de graine de staphisaigre – que certains appellent "herbe-aux-poux" parce qu'elle tue les poux dont elle tire ce nom- » (SCRIB. LARG. 166, p. 142)
<b>uesicariae aquae</b>	<i>hoc ego traxi ab aquis calidis quae sunt in Tuscia ferratae et mirifice</i>

	<i>remediant uesicae uitia – appellantur itaque uesicariae-</i> , « j’ai tiré de remède des eaux chaudes ferrugineuses qui se trouvent en Étrurie et qui guérissent de façon prodigieuse les maladies de la vessie – c’est pourquoi on les appelle “uésicaires”- » (SCRIB. LARG. 146, p. 130)
<b>altercum</b>	<i>altercum, quod Graeci hyoscyamum uocant, qui biberunt, caput graue uenisque distentum habent ; mente abalienabuntur cum quadam uerborum altercatione : inde enim hoc nomen herba trahit altercum</i> , « ceux qui ont pris en boisson de la jusquiame, que les Grecs appellent <i>hyoscyamos</i> , ont la tête lourde avec des veines proéminentes. Ils perdent la raison en s’exprimant comme dans une altercation : car c’est de là que la plante tire ce nom d’ <i>altercum</i> ... » (SCRIB. LARG. 181, t.-1, p. 150)
<b>Couleur</b>	
<b>phaeon</b>	<i>quorum praecipue hoc mihi placet, quod a colore phaeon dicitur</i> , « parmi ces médicaments, je juge particulièrement bon celui que l’on appelle <i>phaeon</i> en raison de sa couleur » (SCRIB. LARG. 23, 2, p. 44)
<b>spodiacon</b>	<i>cum collyrio, quod a cinereo colore spodiacon appellatur</i> , « avec le collyre qu’on appelle <i>spodiacon</i> à cause de sa couleur de cendre » (SCRIB. LARG. 23, 3, p. 45)
<b>psittacinum</b>	<i>collyrium psittacinum a colore ita dictum</i> , « le collyre <i>psittacinum</i> , nommé ainsi en raison de sa couleur » (SCRIB. LARG. 27, 1, p. 47)
<b>Goût</b>	
<b>rhoai oxiai</b>	<i>mala granata duo quibus coriarii utuntur – quia semper acida sunt nec unquam maturescunt, rhoas oxias haec Graeci dicunt-</i> , « deux grenades dont se servent les corroyeurs – parce qu’elles sont toujours acides et qu’elles ne mûrissent jamais, les Grecs les appellent <i>rhoai oxiai</i> - » (SCRIB. LARG. 41, 1, p. 54)
<b>picra</b>	<i>dicitur enim a quibusdam picra, quia amara est</i> , « certains, en effet, l’appellent <i>picra</i> parce qu’il est amer » (SCRIB. LARG. 99, 3, p. 92)
<b>En faire la publicité</b>	
<b>hiera</b>	<i>Et si frequenter quidem corripiuntur, post binas ternasue accessiones danda erit antidotos hiera. [3] Hoc enim nomen tribuit ei propter duas causas, ut existimo : unam, ne nomen eius uerum dicendo ostenderet, quae esset – dicitur enim a quibusdam picra, quia amara est, a quibusdam diacolocynthidos- ; alteram, quo magis sub tanta specie nominis commendaret medicamentum</i> , « et si les attaques du mal sont fréquentes, on devra donner l’antidote sacré tous les deux ou trois accès. [3] Car tel est le nom qu’il lui a donné, pour deux raisons à mon avis : la première, pour éviter, en disant son vrai nom, d’en dévoiler la teneur – certains, en effet, l’appellent <i>picra</i> parce qu’il est amer, certains <i>diacolocynthidos-</i> ; la seconde, pour donner plus de prix au médicament par l’éclat d’un nom aussi majestueux » (SCRIB. LARG. 99, 2-3, p. 92)

#### Annexe 4. Liste des phytonymes présents dans notre corpus

Noms dans les <i>Compositiones</i>	Nom français	Nom scientifique
<i>altercum</i>	jusquiame	<i>Hyoscyamus</i> L.
<i>Apollinaris (herba)</i>	mandragore	<i>Mandragora</i> L.
<i>artemisia</i>	armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i> L.
<i>asphodelon / astula regia</i>	asphodèle	<i>Asphodelus</i> L.
<i>batracium</i>	renoncule	<i>Ranunculus</i> L.
<i>besasa</i>	graine de la rue sauvage	-



<i>brathy</i>		sabine	<i>Juniperus Sabina</i> L.
<i>calcifraga</i>	/ herba	boucage	<i>Pimpinella saxifraga</i> L.
<i>scolopendrios</i>			
<i>centunculus/gnafallis</i>		cotonnière	<i>Gnaphalium</i> L.
<i>chamaedrys</i>		germandrée-petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.
<i>chamelea</i>		daphné-olivier nain	<i>Daphne oleides</i> L.
<i>chelidonium</i>		chélidoine	<i>Chelidonium majus</i> L.
<i>clematitis (aristolochia)</i>		aristoloche sarmenteuse	<i>Aristolochia clematitis</i> L.
<i>cotyledon</i>		nombril de Vénus	<i>Umblicus pendulinus</i> DC.
<i>cucurbit(ul)a siluestris</i>	/	coloquinte	<i>Citrullus colocynthis</i> Schrad.
<i>colocynthis</i>			
<i>cyclaminos</i>		cyclamen	<i>Cyclamen hederifolium</i> L.
<i>daphnitis (cassia)</i>		cannelle <i>daphnitis</i>	<i>Cinnamomum cassia</i> Bl.
<i>fél terrae</i>		petite centaurée	<i>Erythraea centaurium</i> L.
<i>gladiolus/cypirus</i>		glâieul	<i>Gladiolus segetum</i> Gawler
<i>glaucium</i>		pavot cornu de Syrie	<i>Glaucium corniculatum</i> Curtis
<i>glycyriza</i>		réglisse	<i>Glycyrrhiza glabra</i> L.
<i>glycyside</i>		pivoine	<i>Paeonia</i> L.
<i>hierabotane</i>		bétoine	<i>Stachys officinalis</i> L.
<i>inula rustica / symphytum</i>		grande consoude	<i>Symphytum officinale</i> L.
<i>lanaria radix</i>		saponaire	<i>Saponaria officinalis</i> L.
<i>lepidium</i>		grande passerage	<i>Lepidium latifolium</i> L.
<i>lysimachios (herba)</i>		salicaire	<i>Lythium salicaria</i> L.
<i>malum terrae</i>		aristoloche	<i>Aristolochia rotunda</i> L.
<i>nerualis herba</i>		plantain (?)	<i>Plantago</i> L. (?)
<i>trifolium acutum</i>	/	psoralée bitumineuse	<i>Psoralea bituminosa</i> L.
<i>oxytriphylon</i>			
<i>scopa regia/oxymyrsina</i>		fragon	<i>Ruscus aculeatus</i> L.
<i>siluae mater / perichymenon</i>		chèvrefeuille	<i>Lonicera caprifolium</i> L.
<i>strongyle (aristolochia)</i>		aristoloche	<i>Aristolochia rotunda</i> L.
<i>polygonos</i>		renouée	<i>Polygonum aviculare</i> L.
<i>rhoai oxiai</i>		grenades acides	<i>Punica granatum</i> L.
<i>rhododaphne herba</i>		laurier-rose	<i>Nerium olenader</i> L.
<i>sphondylium</i>		berce brancursine	<i>Heracleum sphondylium</i> L.
<i>staphis agria / pedicularis herba</i>		staphisaigre	<i>Delphinium staphisagria</i> L.
<i>tiniaria (herba)</i>		polium	<i>Teucrium polium</i> L.
<i>troglydytis (murra)</i>		myrrhe troglodyte	<i>Commiphora myrrha</i> Engl.
<i>urceolaris (herba)</i>		pariétaire	<i>Parietaria officinalis</i> L.
<i>xylocinnamum</i>		cinnamome	<i>Cinnamomum</i>

## Annexe 5. Données archéologiques

### Annexe 5. a. Les pilules

Le matériau archéologique, de relativement petite dimension et d'une grande fragilité, est nécessairement restreint, mais il existe pour les pilules : un certain nombre de préparations pharmacologiques de forme ronde, datées d'entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle de

notre ère, ont été retrouvées dans tout l'Empire romain, dans un contexte essentiellement funéraire et, à quelques exceptions près, dans un état d'exceptionnelle conservation<sup>3874</sup>.

<b>Trochisques, pilules<sup>3875</sup></b> <b>Synthèse du matériau archéologique connu</b>			
<b>Lieu</b>	<b>Médicaments</b>	<b>Datation</b>	<b>Contexte et date de découverte</b>
Italie (Pozzino)	5 larges préparations circulaires (pyxide d'étain) <sup>3876</sup>	II <sup>ème</sup> av. J.-C.	Épave (Découverte : 1974, fouilles : 1989-1990)
Allemagne (Mayen)	1 pilule circulaire de couleur rouge brique <sup>3877</sup>	Époque romaine	Tombe de médecin (1907)
Croatie (Nin)	3 pilules (compartiment d'une boîte à remèdes) <sup>3878</sup>	I <sup>er</sup> ap. J.-C.	Tombe de chirurgien (?)
Italie (Este)	2 trochisques (étui cylindrique) <sup>3879</sup>	I <sup>er</sup> ap. J.-C. (fin)	Tombe de médecin
France (Marquion)	1 trochisque de couleur sombre (compartiment d'un coffret) <sup>3880</sup>	Fin I <sup>er</sup> -début II <sup>e</sup> ap. J.- C.	? (Fouilles : 2011-2012)
Serbie (Viminacium)	6 pilules rondes et plates (compartiment d'une boîte à remèdes) <sup>3881</sup>	Début II <sup>ème</sup> ap.	Tombe d'oculiste (1985)

<sup>3874</sup> Aucune synthèse n'a encore été proposée sur ce matériau. GOUREVITCH 1999b a mené une enquête sur les petits médicaments secs, en croisant textes médicaux latins et archéologie ; elle s'est toutefois concentrée sur un type particulier de petit médicament, les collyres (de forme principalement oblongue), et un matériau lui aussi restreint.

<sup>3875</sup> Ce tableau recense uniquement les médicaments de forme sphérique ou ronde. Nous ne mentionnons ni les préparations présentées sous une autre forme (poudres, pains oblongs, crèmes...), ni les ingrédients utilisés pour les fabriquer (plantes diverses). Pour des restes de plantes, voir par exemple GOUREVITCH 2011, p. 138 (sachets de graines de cumin et de coriandre, I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) ; pour des poudres, voir par exemple MICHAELIDES 1984, p. 316, n° 2 (poudre rouge brunâtre, dans un étui cylindrique de bronze du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère) et 320, n° 38 (poudre noire, dans un étui cylindrique de bronze du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère) ; GOUREVITCH 2011, p. 144 (poudre cicatrisante, II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère) ; pour une crème, voir par exemple GOUREVITCH 2011, p. 152 (crème dermatologique, dans une pyxide cylindrique d'étain du II<sup>e</sup> siècle de notre ère) ; pour les préparations de forme oblongue, voir par exemple BOYER 1990, p. 235-243 (dix-neuf collyres dans un coffret d'oculiste de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère) ; AUBIN 2017, p. 45-49 (collyres de Reims, III<sup>e</sup> siècle de notre ère), p. 51 (collyre de Cologne) ; CAG 02 (Aisne), 2002, p. 502 (pâte grise solidifiée, dans un coffret à compartiments de bronze du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère).

<sup>3876</sup> Cinq préparations pharmaceutiques plates et circulaires de couleur grise, d'un diamètre de quatre centimètres, découvertes dans une pyxide d'étain, dans l'épave dite del Pozzino (au large de la Toscane) ; leur composition (hydrozincite, smithsonite, amidon, lipides animaux et végétaux, résine de pin) et leur forme en suggèrent un usage ophtalmique (*Pnas*, 22 janvier 2013, vol. 110/4, p. 1193-1196 : [www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1216776110](http://www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1216776110)).

<sup>3877</sup> SOKAR 1941. Elle pèse à peine plus de deux grammes et est composée principalement de cinabre.

<sup>3878</sup> Les analyses ont été menées sur l'une des trois pilules : elle pèse moins d'un gramme, elle est de couleur grise, son contenu est homogène et sa composition est majoritairement minérale (plomb). Cf. GRMEK 1952.

<sup>3879</sup> De composition majoritairement minérale (cuivre, zinc, plomb). Cf. BONOMI 1984 ; PARDON-LABONNELIE 2014a, p. 111-112 ; AUBIN 2017, p. 51-52 ; 186-187.

<sup>3880</sup> La composition du trochisque est très majoritairement organique. Cf. AUBIN 2017, p. 195-201 ; AUBIN 2018, p. 101 ; BARBET/PARDON-LABONNELIE/CHALVIDAL/AUBIN 2019.

<sup>3881</sup> KORATS 1986 ; AUBIN 2017, p. 48-50.

France (Lyon)	1 trochisque de couleur sombre (compartiment d'un coffret) <sup>3882</sup>	Fin II <sup>ème</sup> ap. J.-C.	Tombe (1983-1984)
Chypre (Nea Paphos)	Petites pilules (étui cylindrique) <sup>3883</sup>	II <sup>ème</sup> -III <sup>ème</sup> ap. J.-C.	Tombe de chirurgien (1983)

Les analyses chimiques menées sur ces préparations pharmacologiques indiquent une forte proportion de minéraux : du plomb, du zinc et du cuivre, principalement, ainsi que du fer, de l'arsenic et du cinabre. Les résultats ont également confirmé la présence de gommés-résines, utilisées comme excipients. La correspondance entre ce matériau archéologique et les recettes de *globulus/magdalia/pilula* n'est donc pas directe, ni pour ce qui est de leur composition<sup>3884</sup>, ni pour ce qui est de la forme donnée aux préparations<sup>3885</sup> ; en revanche, plusieurs ingrédients, comme le cuivre (*aerugo*, *aeris flos*, *misy*) et le zinc (*cadmia*), sont communs au collyre circulaire de Lyon et à deux des recettes de collyres du traité de Scribonius Largus<sup>3886</sup>. Par ailleurs, le matériau archéologique montre que ces préparations étaient conservées dans des contenants de métal (bronze, étain ou laiton) de forme rectangulaire ou cylindrique<sup>3887</sup>, ce dont témoigne également Scribonius Largus, qui précise à plusieurs reprises de veiller à « mettre le médicament en réserve » (*reponitur*) dans un récipient d'étain (*pyxis stagnea*, *uasis stagneus*) ou de plomb (*pyxis plumbi*)<sup>3888</sup>.

### Annexe 5. b. Les collyres et les cachets à collyres

Le matériau archéologique est composé de deux types d'objets : les collyres eux-mêmes et les cachets à collyres. Le nombre de collyres qui nous sont parvenus est très restreint, du fait de leur fragilité : leur recensement se limite à six sites archéologiques, situés en France (Reims, Lyon), en Allemagne (Cologne, Wehringen), en Italie (Morlungo) et en

<sup>3882</sup> Collyre circulaire (diamètre d'environ 1cm) et de composition majoritairement minérale (cuivre, plomb, zinc, fer...). Cf. BOYER 1990, p. 240 ; AUBIN 2017, p. 40-44 ; 182 ; 246.

<sup>3883</sup> Ces pilules, dont nous ne possédons pas de photo, sont de composition minérale (sels de cuivre). Cf. MICHAELIDES 1984, p. 320, n° 40 et 42 ; p. 331 ; 2009, p. 99.

<sup>3884</sup> Chez Scribonius Largus, toutes les pilules sont, à une exception (SCRIB. LARG. 77, p. 75 : la pilule, *globulus*, comprend un ingrédient d'origine minérale, l'alun fissile), composées d'ingrédients d'origine exclusivement végétale, gommés, résines, racines.

<sup>3885</sup> Le matériau archéologique est composé de pilules plates (parmi les pilules sphériques, celles à avaler telles quelles étaient de composition peu fragile et d'usage courant : elles nécessitaient sans doute moins d'attention et devaient être conservées non pas dans des boîtes/étuis de métal, mais dans des emballages moins résistants, de toile ou de bois, qui ne nous sont pas parvenus) ; dans les *Compositiones*, *globulus*, *magdalia* et *pilula* désignent des pilules sphériques.

<sup>3886</sup> Cf. infra, note 3890, p. 407.

<sup>3887</sup> Pour un exemple de boîte en étain, voir celle del Pozzino (cf. supra, note 3876, p. 405) ; pour un exemple de boîte en laiton, voir celle de la Favorite (cf. infra, note 3890, p. 407). Sur les boîtes médicales de manière générale : MILNE 1907, p. 169-173 ; KÜNZL 1983, p. 28-29 ; MICHAELIDES 1984, p. 331 ; BOYER/MOUREY 1990, p. 227-230 ; MARGANNE 2004, p. 23-24. La forme de la boîte ou de l'étui était adaptée à deux types de préparations : les préparations prêtes à l'emploi (pilules à avaler ou à laisser fondre sous la langue) et celles à façonner au dernier moment (les poudres à mélanger, les pilules à broyer ou diluer). Les dimensions de la boîte ou de l'étui, pensées pour un transport facile, restaient relativement modestes.

<sup>3888</sup> Sur ces récipients, cf. supra, note 2659, p. 248. Dans les *Compositiones*, nous n'avons aucune occurrence de récipient de bronze.

Serbie (Viminacium)<sup>3889</sup>. Trois de ces collyres, les collyres découverts à Lyon dans la nécropole de la Favorite (II<sup>e</sup> siècle de notre ère), nous intéressent plus spécifiquement, car ils sont estampillés ΣΤΡΑΤΙΩΤΙΚΟΝ ; des analyses chimiques ont par ailleurs mis en évidence une correspondance avec la recette du collyre *militare* signalée chez Celse<sup>3890</sup>.

La découverte de cachets à collyres est plus importante : M. Pardon-Labonnelie en a recensé 357 dans tout l'Empire romain<sup>3891</sup>. Ces cachets à collyres sont de petites pierres parallélépipédiques, dont les tranches, inscrites de caractères rétrogrades, étaient imprimées sur le remède. L'inscription, qui devenait lisible à l'endroit, constituait une sorte d'ordonnance médicale, apportant une ou plusieurs informations, parmi lesquelles le nom du praticien, le nom du remède, le nom de l'affection ou de l'effet thérapeutique, le mode d'application. Parmi ce matériau, plusieurs cachets portent des inscriptions dont Scribonius Largus constitue le premier témoignage textuel : ces sont les inscriptions *diaglaucium*<sup>3892</sup>, *diasmyrnes*<sup>3893</sup>, *harma(tion)*<sup>3894</sup>, *spodiaceum*<sup>3895</sup> et *stratioticum*<sup>3896</sup>.

<sup>3889</sup> Ce sont les sites mentionnés par M. Pardon-Labonnelie, lors d'une conférence tenue en visioconférence le 6 mai 2021, intitulée « Les collyres estampillés. L'apport d'une étude transdisciplinaire » (l'enregistrement est disponible en ligne : [https://www.mondesanciens.uliege.be/cms/c\\_6206516/fr/mondesanciens-conferences](https://www.mondesanciens.uliege.be/cms/c_6206516/fr/mondesanciens-conferences)).

<sup>3890</sup> BOYER/BARRANDON/BINANT 1990, p. 236-237 ; AUBIN 2017, p. 156-165 (analyses chimiques et comparaison avec les textes) ; p. 41-42 (photos couleurs des collyres). Sur la correspondance entre ce matériau et le texte de Celse : cf. supra, note 2341, p. 215. AUBIN 2017, p. 162 ; 2018, p. 97-98.

<sup>3891</sup> C'est le nombre donné lors de sa conférence du 6 mai 2021 (cf. supra, note 3889). Sans doute ira-t-il encore croissant, au fil de nouvelles découvertes.

<sup>3892</sup> VOINOT 1999, index des noms des collyres, entrée n° 43, p. 45 en recense huit.

<sup>3893</sup> VOINOT 1999, index des noms des collyres, entrée n° 54, p. 45-46 en recense quatre-vingt-cinq.

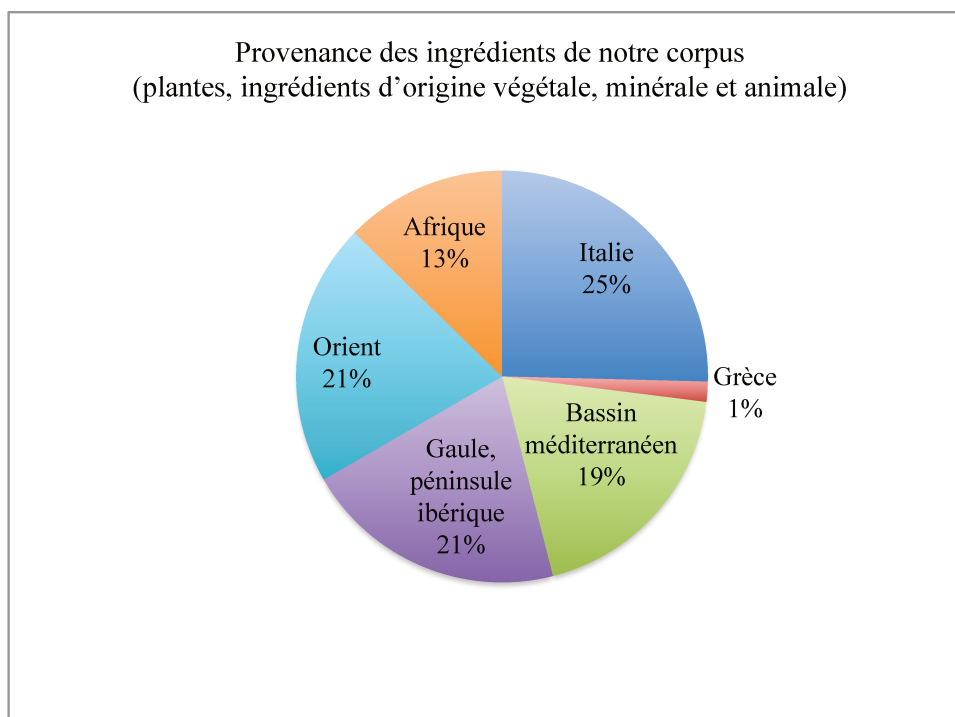
<sup>3894</sup> CIL XIII, 10021, 010 : *Androni harma(tion)*.

<sup>3895</sup> VOINOT 1999, cachets n° 164b, 183d et 196b (qui précise d'employer le médicament « pour l'ophtalmie », *ad lippitudinem*).

<sup>3896</sup> VOINOT 1990, cachet n° 2a (estampillé ΣΤΡΑΤΙΩΤΙΚΟΝ, datation inconnue). Un second collyre, datant du milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, est estampillé *mixtum militare* : VOINOT 1990, cachet n° 276b ; SALLES 1982, p. 229.

## Annexe 6. Provenance des ingrédients

### Annexe 6. a. Ingrédients de notre corpus



**Italie, Sicile** : brathy, chamaedrys, cyclaminos, fel terrae, glycy sida, hierabotane, lysimachios, malum terrae, oxymyrsina/scopa regia, oxytriphylon / trifolium acutum, rhododaphne, tiniaria herba ; panis azymus, autopyrus, pisselaeon<sup>3897</sup> ; uesicariae aquae ; catoecidioi onoi / polypodes ;

**Grèce** : aristolochia / malum terrae, cyclaminos

**Bassin méditerranéen** : altercum<sup>3898</sup>, Apollinaris herba, astula regia / asphodelon, cucurbitula siluestris/colocynthis, cypirus/gladiolus, glycyriza, lanaria, oxytriphylon / trifolium acutum, staphis agria / pedicularia herba ; stercus plumbi, molybdaena, psimithium ; cera sacra

**Gaule, péninsule ibérique** : artemisia, batracium, besasa, chamelea, chelidonium, cotyledon, lepidium, nerualis herba, periclymenon/siluae mater, scolopendrios/calcifraga, sphondyllum, symphytum / alum gallicum / inula rustica, hierabotane, urceolaris herba ; pisselaeon

**Orient** : aristolochia / malum terrae, chamelea, chelidonium, glaucium, lepidium, nerualis herba, opium/meconium, periclymenon/siluae mater, rhoai oxiai ; gagates lapis, pompholyx, manna ; rosaceum<sup>3899</sup>

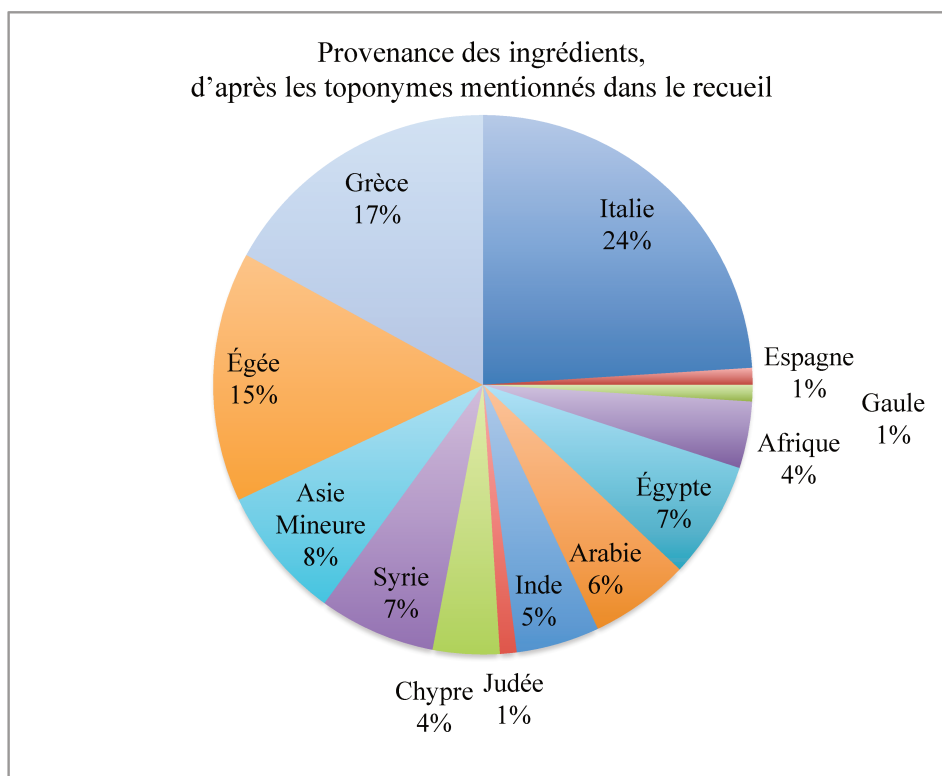
**Afrique** : chamelea, cucurbitula siluestris / colocynthis, chamelea, xylocinnamum, troglodytis murra, cassia daphnitis ; dacryon, manna

<sup>3897</sup> Dans les *Compositiones*, la poix provient notamment soit du Bruttium, soit d'Espagne (JOUANNA-BOUCHET 2016, index des ingrédients, *s.u. pix*).

<sup>3898</sup> GAIDE 1995, p. 121.

<sup>3899</sup> PLIN. *HN*, 13, 18 indique de la rose qu'on la trouve presque partout (« car pour ce qui est du vin, des roses, des feuilles de myrte et de l'huile, on peut dire qu'on les trouve presque partout », *nam uinum et rosa et myrti folia oleumque communia fere omnium terrarum intellegantur*), mais d'après MANTOVANELLI 2012a, p. CI, l'huile de rose est probablement faite avec la rose de Damas (Perse).

### Annexe 6. b. Ingrédients du recueil accompagnés d'un toponyme<sup>3900</sup>



Exemples d'ingrédients parmi ceux employés dans les remèdes nous concernant (le nom du remède est indiqué entre parenthèses) :

**Italie** : huile de Vénafre (*oleamen*), jus de raisin d'Aminéa (*stomatice*), safran de Sicile (*perichrista*), eaux ferrugineuses d'Étrurie (*uesicariae*)

**Afrique** : silphium de Cyrénaïque, cumin d'Éthiopie (antidote *teleia*), gomme d'Alexandrie (*spodiaceum*)

**Orient** : silphium de Syrie, nard indien (antidote *teleia*)

**Grèce** : athamante de Crète (antidote *teleia*), racine d'iris d'Illyrie (*lexipyretos*), vin de raisins secs de Crète (*stomatice*), argile de Samos (*spodiaceum*)

**Occident** : nard celtique (antidote *teleia*)

<sup>3900</sup> Le graphique est issu de CASSIA 2012, p. 55, qui prend en compte environ soixante-dix ingrédients.



## Index

## Index uerborum latinorum

- abluere* : 349, 350  
*abscisio (uocis)* : 7, 13, 14, 19  
*abscisum (sonum uocis)* : 7, 13, 14, 378  
*acus* : 259, 300, 304, 305, 314, 318, 322, 350  
*adalligare* : 95  
*adcrustante* : 344, 345, 346  
*adplumbare* : XVIII, XIX, 235, 247, 248, 394, 482  
*alimma* : 231  
*alligare* : 318, 319, 320, 321, 322, 323, 326, 327  
*alligatio* : 321  
*alligatura* : XVI, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 326  
*altercum* : IX, X, 66, 72, 73, 74, 84, 86, 106, 112, 113, 144, 158, 341, 360, 389, 393, 394, 400, 403, 408  
*alum gallicum* : 86, 119, 144, 158, 408  
*anagargarisma* : 354  
*anthrax* : II, IX, XXII, 7, 10, 11, 12, 39, 84, 88, 393, 398, 400  
*antidotos/-us* : X, 25, 225, 226, 227, 229, 403, 476  
*anus* : 34, 37, 38, 148, 189, 194, 254, 258, 279  
*apoflegmatismus* : 129, 254  
*apostema* : 51, 279  
*aposyrma* : V, 40, 41, 65, 84, 393, 398, 402  
*apponere* : 231  
*appositio* : 344  
*aranea* : 45  
*artemisia* : 87, 93, 103, 394, 403, 408  
*arteriace* : 13, 89, 189, 378  
*arthriticus* : 52, 53  
*arthritis* : VI, 52, 53, 65, 68, 84, 113, 126, 274, 393, 398, 402, 467  
*asphodelus* : 86, 130, 131, 395, 398, 401, 403, 408  
*astula regia* : 86, 130, 131, 144, 157, 395, 401, 403, 408  
*atramentum* : 181  
*auone* : IX, X, XXII, 18, 23, 31, 32, 39, 84, 393, 398, 402  
*auriscalpium* : XIII, 251, 256, 257, 258, 316, 319, 329, 343, 352, 390, 397, 482  
*autopyrus* : VIII, 158, 159, 161, 162, 164, 170, 345, 388, 395, 408, 481  
*azymus* : VIII, 158, 159, 160, 170, 325, 388, 395, 398, 408, 481  
*batrachium* : 96, 97  
*batracium* : VI, VIII, 86, 87, 94, 96, 98, 106, 395, 398, 403, 408  
*besasa* : XI, 86, 144, 145, 153, 234, 398, 403, 408  
*brathy* : III, VIII, XI, 86, 87, 88, 105, 389, 395, 398, 404, 408  
*buprestis* : VIII, 66, 78, 79, 84, 393, 398, 479, 481  
*calcifraga* : XIII, 86, 119, 122, 144, 158, 380, 396, 404, 408  
*calculus* : 108, 111, 121, 381, 382  
*calefacio, calefio* : 135, 349  
*caligo* : 8, 62, 80, 146, 215  
*capistrum* : 327  
*carbunculus* : IX, 11, 12, 137, 388, 400, 454  
*catapotium* : 28, 30, 87, 101, 133, 138, 148, 156, 193, 239, 283, 356  
*catoecidius onus* : 184, 398  
*cauerna* : XXII, 7, 15, 17, 39, 84, 342, 387, 393  
*cauterium* : III, VI, VIII, 251, 254, 258, 259, 314, 315, 390, 397, 399, 482  
*centaurium* : 114, 400, 404  
*centunculus (herba)* : XV, 86, 130, 132, 133, 395, 401, 404  
*cephalaea* : 8, 9  
*cephalalgia* : VIII, IX, 7, 8, 30, 39, 393, 398, 401, 480  
*cephalalgicus* : VII, 8, 62, 84, 393, 480  
*cera sacra* : 184, 186, 395, 408, 482  
*cerus(s)a* : 77, 78, 174, 175, 183, 372, 401



- chamaedrys* : 86, 144, 145, 146, 153, 389, 395, 398, 404, 408  
*chamelea* : 86, 144, 147, 148, 153, 395, 404, 408  
*chelidonium* : VI, VIII, 86, 87, 94, 96, 106, 395, 398, 404, 408  
*cholera* : VII, 24, 27, 203, 255, 358, 398  
*cholericus* : VII, 18, 23, 24, 39, 84, 393  
*chylisma* : V, VIII, 87, 153, 395, 398, 481  
*cicatrix* : 9, 41, 47, 54, 94, 95, 98, 129, 171, 174, 209, 210, 211, 213, 215, 216, 219, 282, 308, 310, 311, 318  
*cinereum* : IX, 205, 206, 208, 209, 337, 365, 399, 403  
*clematitis* : VI, 86, 131, 137, 138, 140, 158, 396, 398, 401, 404  
*clysmus* : VIII, 187, 188, 193, 194, 195, 198, 199, 204, 395, 399, 482  
*clyster* : 87, 135, 194, 195, 198, 199, 200, 255, 256, 379, 424, 427, 441  
*clysterium* : VI, VIII, 187, 188, 193, 194, 197, 198, 199, 204, 251, 252, 254, 255, 257, 258, 390, 395, 397, 399, 482  
*collectio* : XV, XXI, 40, 49, 51, 65, 84, 279, 383, 384, 393, 419, 421, 433  
*colluere* : XV, 104, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 360  
*collutio* : 283, 341, 347  
*collyrium* : XX, 28, 30, 171, 190, 205, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 245, 346, 364, 365, 399, 403  
*colocynthis* : 86, 130, 133, 134, 135, 228, 395, 398, 401, 404, 408  
*comitialis (morbus)* : 60, 116, 267, 401  
*commanducare* : XV, 91, 97, 149, 173, 200, 351, 355, 356, 357, 358, 359  
*commanducatio* : III, XV, 283, 284, 325, 341, 347, 355, 357, 375, 397  
*concalefio* : 240, 324  
*confirmare* : XV, 17, 18  
*confirmatio* : XV, 7, 15, 17, 18, 39, 84, 393  
*constrictio* : XV, 318, 319, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 397  
*constringere* : XV, 318, 319, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 355, 375  
*contundere* : XIV, XXI, 43, 84, 237  
*contusio* : XIV, XXI, 40, 43, 55, 65, 84, 387, 393  
*contusiones* : 40, 43, 55, 387  
*contusum* : 43, 319, 366  
*conuellere* : 146  
*conuulsio* : XV, XXI, 52, 55, 65, 84, 200, 393  
*cornu* : 90, 126, 210, 251, 252, 253, 293, 334, 335, 349, 401, 404  
*correptio* : XV, 66, 79, 82, 83, 84, 393, 481  
*cotyledon* : 86, 144, 149, 150, 153, 157, 395, 398, 404, 408  
*crassitudo* : 108, 244, 245  
*creta sutoria* : IX, 170, 180, 181, 182, 183, 396, 400, 481  
*cribrare* : XIX, 235, 236, 248, 395  
*cribrum* : 235, 236, 237, 255, 301, 366, 370  
*crusta* : 258, 345, 346, 368  
*cucurbitula* : XVI, 86, 130, 134, 401, 408  
*cultellus* : 312, 314, 315, 318  
*cuneatio* : II, XV, 253, 260, 261, 332, 397, 482  
*cyclaminos* : VIII, 86, 87, 98, 99, 106, 158, 395, 398, 404, 408  
*cypirus* : III, 86, 119, 120, 395, 399, 404, 408  
*dacryon* : 87, 153, 154, 155, 388, 389, 395, 398, 401, 408, 481  
*daphnitis* : III, VI, VIII, XI, 86, 87, 89, 105, 158, 389, 395, 398, 404, 408  
*deicere* : 30, 372  
*deiectio* : XV, 24, 30, 84, 368, 369, 375, 377, 379  
*deiectiuncula* : XV, 18, 23, 28, 29, 30, 39, 84, 142, 393  
*delacrimare* : 364, 365  
*delacrimatio* : 335, 363, 364  
*delacrimatorius* : 365  
*deligare* : 318, 321, 322, 326  
*demadescere* : XVIII, 235, 243, 248, 395  
*dentifricium* : III, XIII, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 204, 389, 395, 482  
*desudare* : 383  
*desudatio* : XV, 127, 363, 383, 397, 482  
*desurgere* : XV, 18, 23, 26, 28, 30, 31, 35, 39, 84, 393  
*desurrectio* : XV, 18, 23, 28, 30, 31, 35, 39, 84, 393  
*deuirginare* : XV, 4, 5  
*deuirginatio* : XV, 2, 4, 5, 6, 393, 480

- di(h)alon* : 220, 389  
*diacadmias* : III, 187, 188, 204, 218, 219, 282, 315, 395, 399  
*diachrisma* : 216, 233  
*diaclyisma* : 349, 355  
*diacolocynthidos* : III, 187, 188, 204, 225, 226, 389, 395, 399, 403  
*diaglaucium* : III, VIII, 2, 90, 187, 188, 204, 205, 210, 211, 395, 399, 407, 473  
*diasmyrnes* : III, VIII, 171, 187, 188, 204, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 338, 365, 389, 395, 399, 407  
*discoquere* : XVIII, XIX, 235, 237, 395  
*diuidere* : XIV, XX, 267, 281, 282, 284, 285, 302, 304, 312, 315  
*diuisio* : 55, 268, 280, 286, 390  
*diuisura* : XVI, 145, 280, 284, 285  
*dorycnion* : VIII, 26, 66, 67, 68, 84, 372, 375, 393, 398  
*dysentericus* : VII, X, 18, 23, 26, 39, 84, 393  
  
*enicere* : 140, 235, 236, 237  
*eiectiuncula* : 30  
*elephantia* : III, XI, XXII, 40, 46, 47, 48, 65, 84, 388, 394, 398  
*elephantiasis* : 35, 48, 137, 229, 358, 388, 398  
*elephas (morbus)* : 48  
*emeticus* : 263, 264  
*eminentia* : XXI, 40, 49, 50, 65, 394  
*eminere* : XXI, 50  
*emissarium* : XXII, 49, 277, 363, 383, 384, 397, 482  
*emplastrum* : XX, 37, 40, 41, 168, 174, 210, 218, 219, 220, 222, 225, 244, 245, 265, 266, 286, 288, 289, 308, 318, 342, 402  
*empyema* : 51  
*enchrista* : 216  
*enchyma* : 336  
*enfraxis* : 333  
*ephemeron* : VIII, 66, 67, 68, 69, 84, 151, 241, 357, 372, 373, 394, 398  
*epilepsia* : XXIII, 60, 61, 65, 84, 116, 394, 398, 401  
*epilepticus* : VII, 60, 61, 63, 64, 84, 394, 401  
  
*epispastice* : VII, IX, X, 138, 165, 181, 187, 188, 204, 218, 220, 222, 223, 395, 399, 402  
*epithema* : V, VIII, 28, 187, 188, 189, 202, 203, 204, 395, 399, 482  
*epithematium* : 203  
*epulis* : III, X, 3, 7, 15, 39, 84, 388, 394, 398  
*euirare* : 13, 14  
*euirata (uox)* : 7, 13, 39, 84, 394  
*excalefio* : 240  
*excastrare* : XVIII, 235, 246, 351, 395  
*exulcerare* : 95  
*exulceratio* : XXI, 34, 47, 135  
  
*falx* : 271, 312  
*fascia* : 304, 320, 322, 323, 326  
*fasciola* : 261, 319, 326, 328, 329  
*fel terrae* : 114, 115, 144, 158, 389, 395, 400, 404, 408  
*fermentare* : 162  
*fermentum* : 160  
*ferramentum* : 253, 259, 260, 289, 291, 312, 313, 318, 381  
*ferrum* : 49, 162, 182, 224, 259, 260, 279, 312, 314, 315, 316, 318  
*fissura* : 18, 35, 39, 394  
*floccus* : 87, 153, 156, 157, 481  
*forceps* : 267, 314, 315, 318  
*forfex* : 314, 315, 316, 318, 459  
*fouere* : 31, 42  
*frigerare* : 238  
*furor* : 64, 65, 294, 379, 476  
  
*gagates lapis* : 170, 178, 179, 183, 389, 395, 408, 481  
*gargarizare* : 351, 352, 353, 354  
*gargarizatio* : 351, 353, 354  
*gastroraphia* : VIII, XI, 137, 282, 302, 304, 305, 307, 310, 389, 397, 399, 482  
*gelare* : XV, 81, 82  
*gelatio* : XV, 66, 79, 80, 81, 84, 394, 481  
*gladiolus* : XV, XXII, 86, 119, 120, 144, 157, 395, 399, 404, 408  
*glaucium* : III, VIII, 86, 87, 90, 105, 187, 204, 210, 211, 389, 395, 398, 399, 404, 408  
*globulus* : XV, XXII, 148, 187, 188, 189, 204, 281, 283, 356, 389, 395, 406, 482  
*glutinantia* : 305, 308

- glutinare* : 308, 309  
*glycyrriza* : 86, 106, 107, 108, 144, 395, 398, 404, 408  
*gnafallis* : III, XI, 86, 119, 130, 132, 133, 395, 398, 401, 404  
  
*harma* : V, IX, X, 188, 204, 205, 213, 216, 395, 402, 407  
*hepaticus* : 33  
*herpes* : XXII, 40, 44, 45, 46, 65, 84, 132, 394, 398, 400, 473  
*hiera* : VIII, IX, X, XI, 63, 107, 187, 188, 204, 225, 226, 227, 228, 389, 395, 399, 403, 476  
*hierobotane* : III, VIII, XI, 86, 106, 107, 141, 144, 158, 389, 396, 398, 399, 404, 408  
*hygremplastrum* : 218  
*hygrocollyrium* : 218  
*hyoscyamus* : 72, 73, 400, 403  
*hypochyma* : III, V, IX, XI, XII, 7, 10, 39, 84, 388, 394, 398, 400  
*hypochysis* : 10  
  
*illigare* : 319, 341  
*illinere* : 51, 118, 129, 135, 146, 216, 349  
*impetigo* : 46, 132, 323  
*imponere* : 51, 97, 135, 148, 162, 270, 277, 305, 323, 328, 384, 386  
*impositio* : XII, XIV, 283, 284, 337, 341, 344, 347, 397, 462  
*incidere* : XIV, 266, 267, 268, 279, 281, 282, 285  
*incisio* : 55, 268, 280, 284, 286, 390  
*incisura* : XVI, 271, 284, 285  
*incubo* : 19, 22, 61  
*infundere* : XIV, XX, 103, 105, 135, 198, 231, 240, 252, 253, 254, 255, 332, 333, 334, 335, 336, 349  
*infusio* : XIV, 329, 333, 336, 337, 397  
*instita* : 261, 319, 325, 326  
*inula rustica* : 86, 119, 124, 125, 126, 144, 158, 397, 399, 404, 408  
*inunctio* : 216, 338, 339, 347, 364  
*inungere* : 208, 338  
*iocinosus* : XVII, 18, 32, 33, 39, 84, 394, 480  
*iocur* : XVII, 1, 32  
*irritare* : 36  
  
*irritatio* : XIV, 18, 30, 31, 35, 36, 39, 84, 394  
*ixia* : 4, 66, 67, 69, 70, 71, 84, 117, 148, 372, 394, 398, 400  
  
*lacrima* : 74, 155, 161, 208, 215, 337, 364, 365, 366  
*lanaria radix* : X, XVII, 86, 114, 115, 116, 144, 158, 366, 396, 404, 408  
*lepidium* : 87, 94, 95, 396, 404, 408  
*lepra* : XXII, 40, 44, 46, 47, 48, 65, 79, 84, 95, 97, 98, 217, 394, 398  
*lexipyretos* : III, VIII, IX, X, XI, 17, 187, 188, 205, 230, 231, 342, 396, 399, 402, 409  
*ligare* : 51, 321, 326  
*ligatio* : IX, XII, XV, 52, 54, 65, 84, 394, 400  
*lindeolum* : 42, 47, 129, 159, 162, 244, 343, 345  
*lindeum* : 51, 135, 203, 261, 319, 326  
*lorrum* : 262, 373, 397, 482  
*lysimachios* : III, VIII, 86, 87, 100, 106, 158, 330, 389, 396, 398, 404, 408  
  
*macerare* : 235, 243  
*madescere* : 243  
*maenomenoi* : 60, 63, 64, 65, 84, 394, 401  
*magdalia* : IX, 187, 188, 189, 203, 204, 281, 389, 396, 399, 401, 406, 482  
*malagma* : 29, 49, 50, 54, 129, 139, 140, 168, 189, 245, 268  
*malum terrae* : 86, 131, 137, 139, 140, 144, 158, 389, 396, 401, 404, 408  
*manna (turis)* : VIII, 158, 168, 169, 170, 389, 396, 398, 408  
*manubriolum* : 313  
*manubrium* : 312, 313  
*meconium* : VI, 66, 72, 74, 75, 84, 142, 143, 389, 394, 396, 398, 400, 408  
*melancholicus* : 64, 229  
*melantheria* : IX, 170, 180, 181, 183, 282, 389, 396, 398, 400, 481  
*militaris* : 215, 407  
*modiolus* : 291, 294, 295, 299, 313  
*molaris* : X, XXII, 1, 2, 3, 5, 6, 15, 393, 480  
*molybdaena* : VIII, 170, 171, 173, 183, 389, 396, 398, 408, 481

- myrrha/murra* : 86, 87, 101, 106, 212, 371, 389, 397, 404, 408
- naturales exitus* : 1, 2, 4, 5, 6, 69, 480
- nerualis (herba)* : 60, 86, 114, 116, 144, 157, 396, 399, 404, 408
- obtrusio* : 333
- obturare* : 330, 331, 332, 333
- obturatio* : 332, 333
- odontotrimma* : 193
- oleamen* : 158, 163, 164, 170, 388, 396, 409, 481
- oleamentum* : 163, 164, 170, 388, 396, 481
- oleum* : 46, 48, 55, 70, 121, 127, 135, 146, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 175, 184, 193, 194, 212, 220, 230, 235, 237, 240, 244, 245, 247, 253, 257, 262, 280, 293, 303, 310, 323, 325, 328, 340, 348, 372, 374, 375, 377, 383, 396, 481
- oniscus* : 185
- opium* : VI, 2, 30, 44, 66, 72, 74, 75, 79, 80, 81, 84, 86, 107, 113, 119, 142, 143, 206, 208, 209, 210, 212, 214, 224, 225, 230, 235, 241, 262, 372, 373, 389, 394, 396, 398, 400, 408
- oppilare* : XV, 330, 331, 332
- oppilatio* : II, XV, 329, 330, 332, 333, 397
- oricularis* : 257
- oricularius (clyster)* : 194, 255
- oxymyrsina* : III, VIII, XI, 86, 120, 121, 157, 389, 396, 398, 399, 404, 408
- oxytriphylon* : III, VIII, IX, XI, 86, 106, 107, 119, 131, 141, 144, 157, 312, 388, 397, 398, 401, 404, 408
- paeonia* : 110, 400
- panicula* : XVI, 40, 49, 50, 51, 65, 84, 279, 394
- panis* : 97, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 325, 345, 395, 408, 481
- pannus* : 42, 51, 203, 244, 320, 326, 328
- panus* : XII, XVI, 50, 65, 84
- parulis* : X, 3, 15
- pastillus* : 26, 28, 29, 30, 89, 101, 107, 115, 121, 137, 190, 200, 201, 255, 258, 349, 356, 373, 375, 381
- pedicularia (herba)* : IX, X, 86, 127, 396, 400, 402, 408
- percribrare* : 235, 236
- perforare* : 300, 301, 303
- perfrictio* : XIV, 52, 58, 59, 65, 84, 92, 394
- perfrigeratus* : XVIII, 235, 238, 248, 396
- perfrigescere* : 58, 84
- perichrista* : VIII, 187, 188, 204, 205, 216, 338, 396, 399, 409
- perichristarion* : 216
- periclymenon* : 86, 119, 123, 158, 396, 398, 404, 408
- perna* : 43, 84
- pernio* : 40, 41, 43, 65, 84, 222, 394
- pertundere* : 287, 288, 331
- perunctio* : 57, 146, 231
- perungere* : XIX, 59, 216, 231, 319, 333, 339, 340
- phaeon* : IX, X, 153, 187, 188, 204, 205, 206, 207, 225, 365, 396, 399, 403
- pharicum* : VIII, 66, 67, 71, 72, 84, 387, 394, 398
- phlebotomus* : 312
- picis flos* : 158, 163, 166, 167, 402
- picra* : IX, X, 187, 188, 204, 225, 226, 227, 228, 389, 396, 399, 403
- pilula* : XV, XXII, 187, 188, 189, 204, 281, 357, 376, 396, 406, 482
- pinna* : 47, 175, 252, 253, 255, 261, 262, 267, 336, 345, 349, 366, 370, 371, 373
- pisselaeon* : III, VIII, XI, 158, 163, 166, 167, 170, 395, 398, 402, 408, 481
- plumbare* : 248
- podagrosus* : 52
- polineuron* : 116
- polygonos/polygonium* : 86, 144, 151, 153, 330, 396, 404
- polypodes* : 184, 395, 408, 481
- polypus* : 185
- pompholyx* : VIII, 2, 170, 171, 172, 173, 183, 212, 213, 388, 389, 396, 398, 408, 481
- praecalfactus* : XVIII, XIX, 235, 238, 239, 240, 241, 396
- praefocare* : XV, 20, 21, 330, 331
- praefocatio* : XV, 18, 19, 21, 22, 39, 84, 394
- praegnas* : XXII, 7, 15, 16, 39, 84, 394
- praemacerare* : XVIII, XIX, 235, 241, 248, 396
- prolabor* : 36, 350
- prolapsio* : XV, 18, 31, 35, 36, 37, 39, 84, 394

- prolapsus* : XV, 4, 18, 28, 31, 35, 36, 37, 59, 113, 177, 273, 278, 351, 370, 394  
*psimithion/psimithium* : 75, 77, 401, 481  
*psittacinum* : IX, X, 187, 188, 204, 205, 206, 209, 210, 338, 339, 365, 396, 399, 403  
*psittacium* : 209, 210  
*psora* : 95, 97  
*ptarmicum* : 253, 367  
*punctio* : 55, 279  
*punctus (neruorum / musculorum)* : XV, XXII, 52, 55, 65, 84, 280, 319, 387, 394, 400  
  
*r(h)agades* : 37, 38, 39  
*r(h)agadia* : 38, 39  
*recalefio* : XVIII, XIX, 235, 238, 239, 241, 396  
*recipere* : XVIII, 86, 178, 261, 283  
*recrementum* : 176, 178  
*refrigerare* : 135, 174, 238, 239  
*refrigescere* : 239  
*reicere* : XV, XXII, 29, 193, 372, 373, 374, 375  
*reiectio* : XV, XXII, 262, 363, 371, 372, 373, 374, 375, 397, 482  
*rhinenchytes* : VIII, 251, 252, 253, 254, 334, 397, 399, 401  
*rhoai oxiai* : IX, X, 86, 144, 152, 153, 396, 398, 403, 404, 408  
*rhododaphne* : XI, 86, 87, 91, 105, 158, 356, 389, 398, 404, 408  
*rosaceum (oleum)* : 95, 121, 135, 158, 159, 163, 164, 170, 396, 408, 481  
  
*scabies* : XVII, 47  
*scalpellum* : 246, 312, 313, 318  
*scalprum* : 281, 312, 314, 315, 316, 318  
*scarificare* : 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276  
*scarifatio* : 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 294  
*scarificatio* : 269  
*scarifio* : V, VIII, 268, 269, 276, 286, 389, 397, 399  
*scolopendrios* : 86, 106, 119, 122, 396, 398, 404, 408  
*scopa regia* : XXII, 86, 119, 120, 121, 131, 144, 157, 389, 396, 399, 404, 408  
  
*scoria* : IX, XI, 170, 175, 176, 177, 183, 396, 401, 481  
*scotomaticus* : VII, 8, 60, 61, 62, 63, 65, 84, 394, 402  
*secare* : XIV, 266, 277, 279, 312  
*sectio* : XIV, 266, 268, 277, 278, 279, 280, 285, 286, 317, 384, 389, 390, 397  
*serperastra* : 322  
*sideraticus* : 57  
*sideratio* : XV, 52, 55, 56, 65, 84, 394  
*sideror* : 56, 57  
*siluae mater* : 86, 119, 123, 144, 158, 396, 400, 404, 408  
*solutio (stomachi)* : XI, XIV, XXII, 18, 23, 28, 29, 39, 84, 394  
*spasmos* : 57, 80, 349  
*specillum* : 255, 256, 257, 278, 291, 329, 335, 366, 370, 371  
*sphondylium* : VI, VIII, 86, 87, 102, 106, 396, 398, 404  
*spirare* : 19, 330  
*spiratio* : II, XI, XV, XXI, 66, 79, 80, 81, 84, 330, 394, 481  
*spissare* : 108, 235, 243, 244, 245, 248, 331, 396  
*spissitudo* : XVI, 235, 237, 244, 245, 248, 396  
*spissus* : 168, 244  
*spodiaceum* : III, IX, X, 2, 187, 188, 204, 205, 206, 207, 365, 396, 399, 403, 407, 409  
*spuma argentea / argenti* : 75, 76, 168  
*staphis agria* : 86, 119, 127, 128, 129, 130, 158, 383, 396, 398, 400, 402, 404, 408  
*stercus* : 377  
*stercus (plumbi/ferri)* : IX, XI, 170, 175, 176, 177, 178, 183, 377, 389, 396, 401, 408, 481  
*sternuere* : XV, 366, 367, 368, 370, 371  
*sternumentum* : 97, 367, 368, 369, 371  
*sternutamentum* : 253, 354, 366, 367, 371  
*sternutare* : 368  
*sternutatio* : XV, 363, 366, 367, 371, 397, 482  
*stomachicus* : VII, 18, 23, 24, 39, 84, 394  
*stomatice* : III, VII, VIII, XI, 101, 102, 108, 145, 187, 188, 200, 205, 216, 230, 231, 232, 233, 397, 399, 409  
*stratioticus* : VII, VIII, 174, 187, 188, 204, 205, 214, 215, 397, 399, 407

- strigilis* : 103, 255, 332, 334, 335  
*strongyle* : 86, 131, 137, 138, 139, 157, 396, 398, 401, 404  
*struthion* : X, 20, 115, 366  
*suffimen* : 361, 362  
*suffimentum* : 361, 362  
*suffindere* : XVIII, XIX, 363, 379, 380, 397, 482  
*suffire* : XV, XVIII, 359, 360, 361, 362  
*suffitio* : XV, 283, 284, 341, 347, 359, 361, 362, 397  
*suffitus* : 361  
*suffusio* : 10, 400  
*sug(g)illare* : 42  
*sug(g)illatio* : XIV, XXI, 40, 394  
*superforatus* : XVIII, 324, 397  
*superfundere* : 168  
*superimponere* : 293, 310, 344  
*superinungere* : II, XVIII, XIX, XX, 208, 337, 338, 339, 365, 397  
*superlinere* : 216  
*supernatare* : XVIII, XIX, 1, 235, 242, 397  
*superponere* : 167, 323, 343, 344  
*superpositio* : 344  
*superungere* : XVIII, 216, 337, 338, 339, 340, 397  
*suppositorium* : 28, 30  
*suspiriosus* : XVII, 18, 19, 20, 84, 394  
*suspirium* : XVII, XXIII, 18, 19, 20, 39, 84, 394  
*symphytum* : 86, 107, 119, 125, 126, 158, 315, 357, 397, 398, 399, 404, 408  
  
*tele(i)a* : X, 117, 187, 188, 229, 389, 409  
*tenebratio* : 63  
*tenesmos* : 35, 36  
*terebra* : 287, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 299, 315, 318  
*terebrare* : XV, 287, 288, 289, 290, 293, 294, 301, 313, 331, 389, 397  
*terebratio* : 287, 289, 290, 294  
*terebratus* : 286  
*terebrum* : 290, 294  
*tetanos* : 57, 80  
*theriaca* : III, X, XI, 187, 188, 200, 201, 204, 389, 399, 433, 449  
  
*tiniaria (herba)* : XVII, 86, 114, 117, 144, 158, 389, 397, 399, 404, 408  
*tormina* : X, 26, 27, 29, 198, 375  
*torminosus* : 26, 67, 133, 185, 254, 258  
*trifolium acutum* : 86  
*trochiscus* : 28, 333, 344  
*trogodytis* : VI, VIII, 86, 87, 101, 106, 212, 389, 397, 398, 404, 408  
*trypherum* : VIII, 174, 187, 188, 204, 218, 224, 225, 352, 397, 399  
*tunica* : 2, 6  
*tunicula* : XVI, XXII, 1, 2, 5, 6, 393, 480  
  
*ualuula* : XVI, XXII, 87, 153, 155, 157, 158, 388, 397, 481  
*uentus* : XV, XXII, 363, 375, 376, 378, 379, 397, 482  
*uesicariae (aquae)* : IX, 170, 182, 183, 316, 397, 402, 408, 409, 481  
*ulcerare* : XIV, 34, 84  
*ulceratio* : XIV, 18, 34, 35, 39, 84, 394, 480  
*ulcus* : 39, 88, 95, 97, 108, 146, 148, 174, 175, 282, 304, 310, 337, 346  
*unctio* : 240  
*ungere* : XIII, XVIII, XIX, 4, 337, 339, 340, 374  
*uomere* : 262, 374, 375  
*uomica* : 105, 146, 229, 277, 383, 384  
*uomificus* : 263  
*uomitorius* : 260, 262, 263, 373, 374, 397, 482  
*uomitus* : 8, 24, 29, 67, 255, 262, 264, 374, 375  
*urceolaris* : 104, 348  
*urere* : XIV, XXI, 12, 302, 453  
*ustio* : XIV, XXI, 7, 10, 12, 13, 39, 84, 266, 394  
  
*xylocinnamum* : VIII, 86, 87, 92, 105, 398, 404, 408  
  
*yperenchrison* : 216  
  
*zona* : II, XXII, 40, 44, 45, 65, 72, 84, 96, 137, 143, 152, 174, 180, 182, 340, 343, 394, 398, 400, 473

**Index uerborum graecorum**

- ἀγκύλη : XII, 54  
 ἄζυμος : 158, 159, 160, 161, 398  
 Ἀθηνίππιον : 204, 210, 213, 214, 234, 399  
 ἄμυξις : 269, 273, 274, 275  
 ἀμύσσω : 269  
 ἀμυχή : 269, 274, 275, 284  
 ἀναγαγαρίζω : 233, 234, 353, 354, 355  
 ἀνακογχυλίζω : 233  
 ἄνθραξ : 7, 11, 12, 88, 398  
 ἀντίδοτος : 28, 108, 109, 225, 228  
 ἀπευθυμένον : 36  
 ἀπόσυρμα : V, 40, 41, 398  
 ἀποσύρω : V, 41  
 ἀποφλεγματισμός : 129, 254  
 ἀρθριτικός : 52, 53  
 ἀρθρῖτις : VI, 52, 53, 54, 398  
 ἄρμα : V, 204, 213  
 ἀρτεμισία : 87, 93  
 ἀρτηριακός : 89, 109  
 ἄρτος : 159, 160, 161, 162, 163  
 ἄσθμα : 19, 124  
 ἀσταφίς ἀγρία : 128, 129  
 ἀστερόπληκτος : 57  
 ἀσφόδελος : 130, 131, 398  
 αὐονή : 18, 32  
 αὐτόπυρος : 159, 161, 162, 398  
  
 βατράχιον : VI, 87, 96, 97, 398  
 βησασά : 144, 398  
 βορβορυγμός : 378  
 βούπρηστις : 78, 79, 398  
 βράθυ : 87, 88, 398  
  
 γαγάτης λίθος : 170, 178  
 γαστρορραφία : 302, 306, 399  
 γλαύκιον : 87, 90, 211, 234, 398  
 γλαύκωμα : 11  
 γλυκύρριζα : 106, 107, 108, 126, 398  
 γλυκυσίδη : 106, 110, 111, 398  
 γναφαλλίς : 119, 130, 132, 133, 398  
  
 δάκρυον : 70, 153, 154, 155, 398  
 δακρυώδης : 154  
 δαφνῖτις : VI, 87, 89, 398  
 διὰ (τῆς) καδμίας : 204, 219, 399  
 διὰ (τῆς) κολοκυνθίδος : 204, 225, 228, 399  
 διὰ (τοῦ) γλαυκίου : 90, 211  
  
 διάγλαυκιον : 204, 211, 399  
 διαίρεσις : 285  
 διακλύζω : 136, 355  
 διάκλυσμα : 136, 349, 355  
 διαλῶν / δι' ἁλῶν : 187, 188, 204, 218, 219, 395, 399  
 διαμασάομαι : 358, 359  
 διαπαρθενεύω : 5  
 διασμύρνης : 210, 395  
 διάσμυρνον : 212  
 διάχριστος : 145, 232, 233, 234  
 διαχρίω : 233, 264  
 δορύκνιον : 66, 67, 68, 398  
 δυσεντερία : VII, 26, 27, 100  
 δυσεντερικός : 26, 27, 398  
 δύσπνοια : 19, 124  
  
 ἐγκάθισμα : 28  
 ἐγχάραξις : 269, 270, 274, 276  
 ἐγχαράσσω : 269, 270, 271  
 ἔγχριστα : 216  
 ἐγχρίω : 146  
 ἐκκοπεύς : 314  
 ἐλεφαντία : 40, 48, 398  
 ἐλεφαντίασις : 48  
 ἐλέφας : XXII, 48  
 ἔλκος : 12, 36, 142, 309, 310  
 ἐμετήριος : 263, 264  
 ἐμετικός : 262, 263, 264  
 ἔμπλαστρον/-ος : 201, 218, 221, 223, 311  
 ἔμφραξις : XII, 256, 333  
 ἐμφράσσω : 100, 331  
 ἐπίθεμα : V, 28, 202, 203, 221, 301  
 ἐπίθημα/ἐπίθεμα : V, 28, 188, 202, 203, 221, 301, 399  
 ἐπιληπτικός : 60  
 ἐπιληψία : VII, 60, 116, 398  
 ἐπισπαστικός : VII, 204, 221, 222, 223, 234, 399  
 ἐπουλίς : 7, 15, 398  
 ἔρπης : 40, 44, 45, 394, 398, 400  
 ἐφήμερον : 66, 67, 68, 69, 398  
 ἐφήμερος : 68  
  
 ζώνη : 40, 45, 398  
  
 ἦπαρ : 33  
 ἥπατικός : 33

- θηριακή : 28, 108, 188, 200, 201, 399, 476  
θηριακός : 201
- ιέρα : 107, 204, 225, 226, 228, 399  
ιεραβοτάνη : VIII, 106, 107, 398  
ίμας : 264, 297  
ιξία : 66, 67, 69, 70, 398  
ιξίνη : 70  
ιξιόεις : 70
- καταπλάσσω : 28, 118, 146, 150, 161, 310  
καταπότιον : 14, 28, 136, 148, 228  
κατασκάζω : 269, 270  
κατασχασμός : 269, 270, 275  
καταχρίω : 167  
κατοικίδιος ὄνος : 184, 398  
καυ(σ)τήρ : VI, 259, 260  
καυτήριον : VI, 251, 258, 259, 260, 315, 399  
κεφαλαλγία : VII, 8, 121, 393, 398, 401  
κεφαλαλγικός : VII, 8  
κήρωσις : 154, 187  
κηρωτή : 24, 221  
κληματίτις (ἀριστολογία) : VI, 131, 138, 139, 140, 398  
κλύσις : 197, 198  
κλύσμα : 197, 198, 256  
κλυσμός : 136, 169, 188, 194, 195, 197, 198, 399  
κλυστήρ : VI, 194, 196, 198, 255, 256  
κλυστήριον : VI, 188, 194, 196, 251, 255, 399  
κολλ(ο)ύριον : 205, 211, 212, 213, 225  
κολλάω : 118, 309  
κόλλησις : 309  
κολλητικός : 309  
κολλύρα : 167  
κολοκυνθίς : 130, 134, 135, 137, 228, 398  
κοτυληδών : 144, 149, 398  
κυκλάμινος : 87, 98, 398  
κύπειρος : 119, 120
- λάβη : 314  
λεξιπύρετος : 205, 230, 231, 234, 399  
λεπίδιον : 87, 95  
λέπρα : 40, 47, 95, 98, 217, 398  
λεπρός : 97, 98  
λιβανωτός : 169
- λιθάργυρος : III, VIII, 66, 75, 76, 84, 394, 398, 483  
λυσιμάχειος : 87, 100, 398
- μαγδαλία : 188, 189, 399  
μάννα : 168, 169, 398  
μελαγχολικός : 64  
μελαντηρία : 180, 181, 398  
μήκων : VI, 74, 143  
μηκώνιον : VI, 66, 74, 75, 143, 398  
μολύβδαινα : 170, 173, 206, 398
- νύγμα : 55, 56
- ξύλοκίναμον : 87, 92, 398
- ὀδοντότριμμα : XIII, 193  
ὀνίσκος : 185, 186  
ὀξυδερκικός : 218, 463  
ὀξυμυρσίνη : 119, 120, 121, 398  
ὀξυτρίφυλλον : 119, 131, 142, 398  
ὄπιον : VI, 66, 74, 75, 143  
ὀπός : 74  
ὀρθόπνοια : 19, 124  
ὀρθοπρίων : 295, 296
- παιωνία : 110  
παρουλίσ : 15  
πέμμα : 159, 160  
περητήριον : 295, 296, 298  
περικλύμενον : 119, 123, 398  
περιπλάσσω : 134, 136  
περίχριστος : 201, 204, 216, 217, 399  
περιχρίω : 109, 150, 211  
πήγανον : 91, 144, 145  
πικρός : 204, 225, 228, 399  
πισσέλαιον : 166, 167, 398  
πνευματώδης : 378  
ποδάγρα : 54, 104, 223  
πολύγονος : 144, 151  
πολύνευρον : 116  
πολύπους : 184, 185, 186  
πομφόλυξ : 170, 171, 172, 398  
πρόπολις : 186  
προστίθημι : 161  
πταίρω : 369  
πταρμικός : 98, 254, 370  
πταρμός : 97, 368, 369, 370  
πτερόν : 264, 370



- ραγάδιον : 38  
 ραγάς : III, 37, 38, 39  
 ράπτω : 302, 303, 306, 307  
 ρινεγχυτέω : 254  
 ρινεγχύτης : 251, 252, 399  
 ρινέγχυτος : 254  
 ρόαι ὀξειαι : 144, 152  
 ρόδιος : 105, 164  
 ροδοδάφνη : 87, 91, 398  
  
 σκαριφάομαι : 269, 399  
 σκολοπένδρειος : 119, 122  
 σκοτωματικός : 62, 398  
 Σκριβώνιος Λάργος : XXV, 14, 44, 209, 214, 218  
 σκωρία : XI, 176, 177  
 σμύρνη : 101, 154, 212  
 σποδιακόν : 204, 208, 234, 399  
 σποδός : 172, 208  
 σταφίς ἀγρία : 119, 127, 128, 398  
 στοματική : VII, 205, 230, 231, 232, 233, 234, 399  
 στοματικός : VII, 109, 145, 205, 230, 231, 232, 233, 234, 399  
 στομαχικός : VII, 18, 23, 24, 398  
 στρατιωτικός : VII, 204, 214, 399  
 στρογγύλη (ἀριστολογία) : 131  
 στρουθίον : 115  
 συγκομιστός : 162  
 σύμφυτον : 119, 125, 126, 398  
 σφαῖρα : 136, 228, 229  
 σφονδύλ(ε)ιον : VI, 87, 102, 398  
 σφυρίον : 314  
 σχά(ζ)ω : 269, 270  
  
 τεινεσμός : 30, 35, 36  
 τελεία : 204, 225, 230, 399  
 τρίφυλλον : VIII, XII, 141, 142, 144  
 τροχίσκος : 28  
 τρύπανον : 296, 297, 298, 299, 314, 318  
 τρυπάω : 296, 297, 298, 301  
 τρυφερός : 204, 225, 399  
 τρωγλοδύτις : VI, 87, 101, 398  
  
 ὕγροκολλύριον : 218  
 ὕγρός : 63, 204, 217, 218, 234  
 ὕοσκύαμος : 72, 73, 112, 113  
 ὑπόθετον : 28  
 ὑπόχυμα : V, 10, 11, 398  
 ὑπόχυσις : 10  
  
 φαίος : 56, 204, 206, 207, 399  
 φαρικόον : 66, 67, 72, 398  
 φύγεθλον : 50  
 φυσῶδες : 378  
  
 χαμαίδρυς : 144, 145, 146  
 χαμαιλέων : 70  
 χαμελαία : 144, 147, 148, 398  
 χάρασσω : 269  
 χελιδόνιον : VI, 87, 96, 398  
 χοινικός : 291, 294, 295, 296  
 χολέρα : VII, 24, 25  
 χολερικός : 24, 25, 398  
 χύλισμα : V, 87, 109, 153, 398  
  
 ψιμύθιον : VI, 75, 77, 170, 174, 398  
 ψιττάκινος : 204, 209, 399  
  
 ὠτικός (κλυστήρ) : 256

## Index nominum

- Absyrtus : 51  
 Aélius Promotus : XXV, 10, 15, 33, 62, 68, 70, 73, 78, 79, 90, 91, 108, 118, 126, 128, 131, 135, 139, 142, 148, 151, 169, 177, 181, 186, 203, 217, 264, 270, 353, 382, 425, 426  
 Aemilius Macer : 201  
 Afranius : 50, 426, 434  
 Africanus : XXVI, 48, 79, 118, 132, 139, 429, 443  
  
 Aganippè : 238  
 Alexis le Comique : 161  
 Amerias : 161  
 Andréas : 139  
 Andromaque : XXV, 107, 108, 118, 151, 177, 200, 201, 202, 207, 426, 456, 457  
 Anonyme de Londres : 159, 431, 434  
 Anonyme de Paris : XXV, 33, 36, 48, 62, 63, 73, 108, 118, 128, 135, 139, 146, 148, 151, 154, 169, 195, 200, 202, 221,

- 223, 226, 228, 232, 254, 260, 269, 270,  
272, 273, 274, 275, 353, 426
- Antiochus : 8, 14, 19, 29, 32, 41, 43, 44,  
45, 52, 55, 60, 62, 63, 64, 93, 133, 135,  
137, 145, 166, 171, 225, 226, 236, 259,  
264, 389, 390, 426
- Antiochus d'Athènes : 259, 426
- Antyllus : 24, 42, 62, 89, 97, 98, 108, 109,  
111, 118, 128, 139, 144, 145, 172, 181,  
198, 211, 270, 274, 275, 426, 434
- Apollodore de Damas : 295, 297, 426, 434
- Apollonius : 66, 104, 274, 295, 431, 447,  
470
- Appien : 295
- Apsyrtos : XXVI, 79, 91, 167, 186, 306,  
458
- Apulée : 4, 165, 185, 191, 263, 426, 434,  
435, 477
- Apuleius Celsus : 166
- Archaïos d'Érétrie : 76
- Archéménide : 287
- Archigène : 33, 73, 88, 91, 97, 98, 101,  
123, 126, 128, 130, 131, 132, 135, 139,  
146, 148, 151, 152, 204, 217, 228, 229,  
254, 426, 435
- Archiloque : 32, 206, 426
- Arétée : XXV, 12, 48, 49, 62, 63, 73, 126,  
128, 135, 144, 151, 169, 195, 203, 228,  
369, 426
- Ariston : 306
- Aristonicus d'Alexandrie : 173
- Aristophane de Byzance : 186, 217, 426,  
435
- Aristote : 41, 64, 65, 122, 125, 154, 173,  
176, 187, 224, 227, 426, 435, 457, 458,  
461
- Asclépiade : XXV, 12, 56, 61, 102, 153,  
182, 185, 200, 204, 239, 427
- Athénée d'Attalia : 160
- Athénée de Naucratis : 161, 427, 436
- Athénée le Mécanicien : 297, 427, 436
- Athenippium : V, 171, 187, 188, 204, 205,  
208, 210, 211, 213, 337, 338, 339, 365,  
395, 399
- Augusta : 191, 192
- Auguste : 191, 225, 229, 389, 481
- Aulu-Gelle : 246, 367, 429, 436
- Bolos de Mendès : 76, 176, 259, 436, 464
- Bolus : 259, 436
- Caelius Aurélianus : II, XXIV, XXV, 14,  
20, 21, 22, 25, 34, 37, 43, 48, 51, 54, 58,  
59, 61, 62, 63, 73, 74, 80, 81, 82, 108,  
125, 134, 148, 151, 156, 162, 165, 169,  
183, 186, 198, 199, 203, 209, 211, 219,  
226, 228, 231, 232, 239, 253, 259, 263,  
272, 275, 285, 290, 294, 306, 308, 328,  
329, 332, 333, 336, 344, 348, 353, 366,  
367, 373, 379, 383, 427, 436, 452, 468,  
477
- Callimaque : 297, 437
- Cappadociens : 144
- Cassius Félix : II, VII, XIV, XV, XVI,  
XX, XXV, 3, 12, 20, 21, 25, 28, 29, 34,  
39, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 58, 61, 62, 63,  
78, 80, 86, 90, 99, 104, 125, 131, 134,  
146, 151, 152, 165, 169, 173, 181, 182,  
183, 185, 191, 193, 198, 199, 203, 204,  
210, 218, 220, 227, 231, 232, 240, 247,  
254, 257, 264, 272, 273, 275, 279, 280,  
285, 328, 332, 336, 344, 348, 349, 353,  
361, 366, 376, 382, 427, 437, 452, 481
- Caton : XVII, XXVI, 156, 176, 235, 244,  
287, 288, 289, 294, 295, 315, 317, 322,  
323, 332, 338, 340, 348, 360, 427, 437,  
438
- Catulle : 191, 350, 367, 427, 437
- Celse : I, II, V, VII, XII, XIII, XIV, XV,  
XVI, XVII, XIX, XX, XXI, XXV, 2, 3,  
4, 10, 11, 12, 15, 16, 18, 19, 22, 24, 25,  
26, 29, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 43, 46,  
48, 50, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65,  
66, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 82,  
85, 92, 107, 112, 114, 115, 134, 138,  
141, 146, 151, 155, 156, 159, 160, 161,  
164, 176, 178, 181, 182, 183, 186, 194,  
207, 208, 215, 217, 220, 222, 235, 237,  
238, 239, 243, 244, 247, 255, 256, 257,  
258, 259, 262, 267, 268, 273, 276, 278,  
279, 281, 282, 284, 290, 291, 292, 293,  
294, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305,  
306, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 315,  
316, 317, 322, 325, 332, 334, 335, 336,  
338, 339, 340, 345, 346, 347, 348, 353,  
354, 356, 357, 358, 360, 365, 366, 367,  
369, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 377,  
378, 380, 381, 383, 387, 391, 407, 427,  
437, 454, 462, 464, 465, 467, 470, 471,  
474, 475, 476, 478, 479, 480, 481, 484

- Charisius : 5, 155, 156, 315, 364, 427, 437  
 Chiron : XXVI, 9, 10, 11, 20, 22, 33, 38, 43, 47, 51, 54, 57, 58, 61, 62, 63, 78, 79, 89, 91, 92, 95, 104, 125, 133, 139, 164, 169, 173, 186, 198, 245, 246, 247, 255, 259, 272, 285, 290, 294, 308, 315, 320, 323, 328, 332, 333, 362, 364, 367, 373, 374, 383, 385, 427, 437, 458, 460, 461, 485  
 Chrysippe : 135, 353, 427  
 Cicéron : 2, 11, 16, 17, 18, 19, 26, 27, 34, 52, 64, 65, 138, 156, 279, 280, 281, 350, 367, 372, 383, 384, 427, 437, 439  
 Columelle : XXVI, 4, 82, 95, 125, 131, 141, 155, 156, 176, 236, 242, 247, 260, 261, 262, 269, 270, 271, 272, 276, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 301, 302, 310, 311, 312, 313, 315, 320, 321, 322, 323, 326, 327, 334, 335, 350, 361, 363, 367, 368, 370, 371, 377, 379, 427, 439  
 Conon : 306, 427  
 Cratevas : 131, 132, 201, 252, 427  
 Critodemus : 23, 427, 439  
 Criton : 234, 427  
 Cyranides : 101, 131, 186, 203  
 Cyrinas : 155  
  
 Damocrate : 66, 95, 120, 193, 212, 221, 427, 457, 459  
 Déjanire : 5  
 Déméter : 348  
 Démétrius : 201  
 Démocrite : 278, 439  
 Démosthène : 295, 306, 427  
 Dioclès : XXIV, 8, 25, 53, 60, 62, 64, 79, 128, 154, 172, 224, 353, 355, 369, 428, 439, 485  
 Diodore de Sicile : 195, 197, 259, 308, 428, 439  
 Dionysos : 306, 472  
 Dioscoride : VI, XXV, XXVI, 10, 11, 14, 15, 25, 28, 33, 46, 48, 49, 50, 62, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 79, 83, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 100, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 126, 128, 131, 132, 133, 135, 137, 139, 140, 142, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 162, 167, 169, 172, 173, 177, 178, 179, 181, 185, 186, 195, 201, 202, 206, 217, 221, 223, 232, 236, 254, 260, 306, 309, 310, 317, 353, 359, 369, 382, 428, 439, 455, 474  
 Élien : 64, 179, 486  
 Énée le Tacticien : 297, 426, 440  
 Épicharme le Syracusain : 293  
 Épicure : 26, 27, 56, 428  
 Érasistrate : 201, 259, 336, 428  
 Érotien : 172, 295, 428, 440  
 Eschyle : 68, 295, 426, 440, 459, 472  
 Ésope : 115, 196, 426  
 Eudémus : 311  
 Eumélus : XXVI, 24, 25, 26, 132, 203, 429  
 Eutecnius : XXVI, 68, 70, 71, 72, 73, 79, 111, 132, 139, 142, 148, 149, 151, 428, 440  
  
 Firmicus Maternus : 48, 61, 373, 383, 428  
 Flavius Josèphe : 160, 168  
  
 Galien : II, III, VI, XXIV, XXV, 10, 11, 12, 14, 15, 19, 24, 25, 33, 36, 42, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 56, 57, 59, 62, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 73, 76, 78, 79, 82, 85, 88, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 98, 100, 103, 108, 109, 110, 111, 118, 121, 123, 124, 126, 128, 131, 133, 135, 137, 139, 140, 142, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 160, 162, 163, 167, 169, 172, 173, 177, 179, 181, 182, 183, 186, 192, 195, 198, 200, 201, 203, 204, 206, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 217, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 254, 255, 260, 269, 270, 272, 274, 275, 276, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 353, 355, 366, 369, 382, 387, 428, 440, 441, 455, 456, 459, 460, 461, 462, 465, 467, 468, 469, 471, 484, 485  
 Gargilius Martialis : XXIV, XXVII, 34, 47, 48, 51, 78, 113, 125, 162, 164, 222, 232, 234, 236, 247, 353, 357, 361, 367, 373, 374, 382, 429, 441, 474  
 Glaucon : 276, 309, 428, 441  
 Glycon : 49, 166, 268, 280, 282, 286, 302, 307, 310  
 Grecs : IX, 8, 10, 32, 38, 40, 44, 45, 46, 48, 50, 52, 54, 55, 57, 60, 62, 63, 72, 76,

- 77, 106, 116, 117, 131, 133, 135, 137, 141, 151, 152, 154, 160, 161, 167, 171, 175, 176, 181, 184, 185, 193, 216, 219, 220, 232, 257, 270, 280, 284, 285, 291, 292, 333, 344, 346, 349, 367, 400, 401, 402, 403, 439
- Hécatee : 195, 429  
Héliodore : 38, 313  
Héras : 57, 138, 200, 201  
Hérodote : 5, 154, 196, 197, 256, 275, 429, 441  
Héron : 90, 209, 295, 297, 429, 441  
Hérondas : 176, 429, 441  
Hiéroclès : XXVI, 24, 26, 91, 132, 148, 186, 306, 429  
Hippiatres grecs : XXVI, 10, 11, 15, 33, 48, 62, 88, 89, 90, 91, 101, 111, 118, 123, 132, 135, 139, 142, 146, 148, 167, 169, 173, 181, 186, 195, 236, 306  
Hippocratique (corpus) : V, XXIV, 19, 27, 36, 38, 45, 52, 59, 60, 61, 68, 70, 76, 77, 78, 83, 85, 94, 95, 96, 98, 107, 110, 112, 114, 115, 117, 134, 138, 145, 149, 161, 162, 164, 168, 169, 172, 173, 174, 176, 178, 191, 195, 196, 197, 202, 220, 259, 262, 263, 297, 301, 303, 306, 317, 353, 368, 369, 370, 373, 378, 380, 382, 388, 389, 429  
Homère : 19, 40, 102, 137, 173, 269, 299, 301, 369, 429, 443, 461, 472, 486
- Isis : 8, 137, 226, 302, 307, 311, 475
- Jason : 5
- Lanarius : 115  
Livia Drusilla : 191, 389  
Lucien : 181, 430, 443  
Lucilius : 52, 315, 430, 443  
Lucrèce : 212, 331, 350, 360, 430, 444  
Lycus : 126, 203, 204  
Lysimachus : 100
- Maecenas Melissus : 57  
Magnos : 456, 457  
Marcellinus : 25, 430, 444  
Marcellus Empiricus : I, II, XXIV, XXV, 2, 3, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 25, 26, 29, 30, 31, 33, 36, 38, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 51, 56, 57, 58, 61, 62, 64, 73, 78, 80, 86, 89, 90, 92, 96, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 128, 129, 131, 134, 139, 146, 148, 150, 151, 152, 153, 156, 162, 165, 167, 169, 173, 177, 179, 182, 185, 186, 189, 191, 192, 193, 198, 199, 203, 204, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 226, 227, 228, 231, 232, 236, 237, 238, 245, 246, 247, 248, 253, 255, 258, 259, 264, 279, 280, 284, 290, 328, 329, 331, 336, 338, 339, 344, 345, 348, 353, 354, 355, 357, 361, 364, 365, 366, 367, 368, 373, 374, 379, 380, 382, 383, 385, 386, 430, 444, 471  
Marcianus : 225, 229, 230  
Martial : 191, 258, 430, 444  
Médée : 5, 51, 440  
Méléagre : 240  
Mélitos : 233, 234  
Mercure : 237  
Messaline : 191, 192, 389  
Mithridate : 108, 193
- Nicandre : XXVI, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 96, 98, 102, 104, 110, 111, 112, 117, 120, 122, 123, 131, 132, 138, 148, 149, 151, 154, 196, 201, 256, 430, 444, 460, 470, 478  
Nicobule : 287  
Nileos : 231  
Nonius : 5, 201  
Nouménios : 201  
Novius : 50, 77, 353, 444
- Octavie la Jeune : 191, 389  
Oribase : XXIV, XXV, 10, 11, 14, 15, 25, 33, 48, 56, 62, 66, 68, 70, 73, 79, 88, 89, 90, 91, 95, 97, 100, 101, 108, 111, 116, 118, 121, 123, 126, 128, 132, 133, 135, 139, 142, 144, 146, 149, 151, 153, 154, 160, 162, 167, 169, 172, 173, 177, 179, 181, 186, 195, 203, 208, 212, 217, 219, 221, 223, 227, 228, 232, 236, 254, 260, 269, 270, 272, 274, 298, 299, 301, 306, 307, 308, 309, 313, 314, 353, 369, 382, 430, 445, 479  
Origène : 160  
Orion : 45

- Ovide : XIX, 77, 123, 239, 287, 348, 350, 360, 361, 367, 430, 444
- Pacuvius : 350
- Palladius : XXVI, 4, 91, 125, 131, 141, 236, 271, 272, 276, 285, 286, 288, 327, 336, 339, 367, 430, 445
- Pan : 297, 472
- Pannychis : 5
- Parménide : 201
- Paul d'Égine : 154, 208, 213, 215, 302, 306, 353
- Pélagonius : XXIV, XXVI, 39, 43, 51, 58, 78, 86, 88, 90, 91, 92, 99, 101, 104, 105, 108, 113, 121, 125, 127, 128, 131, 141, 146, 149, 156, 169, 186, 198, 236, 239, 246, 247, 255, 259, 260, 272, 323, 361, 362, 374, 379, 385, 429, 430, 445, 466
- Penthée : 306
- Periclymenus : 123
- Pétrone : 4, 5, 162, 430
- Philocrates : 138
- Philon d'Alexandrie : 159, 168, 430, 445
- Philon de Byzance : 295, 297, 430, 445
- Philotas : 138
- Philouménos : XXV, 66, 73, 111, 118, 135, 139, 140, 146, 147, 148, 151, 181, 221, 223, 226, 229, 260, 430, 445, 486
- Philoxène : 195, 430
- Phrynicus : 159, 430, 445
- Pindare : 68, 259, 445
- Platon : XIII, 64, 159, 171, 172, 173, 378, 427, 430, 437, 445, 446
- Pline l'Ancien : II, XXIV, XXVI, XXVII, 2, 4, 17, 25, 29, 33, 38, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 56, 57, 58, 64, 66, 67, 68, 70, 73, 74, 75, 78, 79, 81, 85, 88, 89, 90, 91, 95, 97, 99, 100, 103, 104, 105, 108, 111, 113, 114, 115, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 131, 133, 134, 139, 141, 146, 148, 149, 151, 157, 160, 162, 164, 167, 169, 173, 175, 177, 178, 179, 182, 185, 186, 191, 192, 198, 199, 201, 211, 231, 232, 234, 236, 237, 242, 247, 255, 259, 263, 267, 269, 271, 272, 273, 274, 279, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 293, 294, 295, 307, 308, 309, 312, 315, 317, 323, 332, 334, 336, 337, 348, 353, 357, 358, 361, 362, 364, 367, 373, 374, 382, 384, 387, 388, 430, 446, 455, 461, 464, 465, 477
- Properce : 19, 134, 350, 367, 431, 448
- Protagoras : 60
- Prudence : 156
- Pseudo-Aélius Promotus : 56, 66, 68, 71, 72, 75, 79, 353, 426
- Pseudo-Apulée : XXVII, 26, 42, 44, 47, 51, 58, 68, 70, 71, 90, 97, 103, 104, 111, 115, 116, 118, 122, 125, 131, 146, 150, 236, 245, 263, 357, 385, 426
- Pseudo-Galien : XXV, 10, 11, 14, 15, 25, 33, 36, 47, 48, 50, 54, 56, 62, 67, 68, 73, 88, 90, 91, 95, 97, 101, 108, 111, 116, 118, 123, 126, 128, 131, 133, 135, 139, 142, 144, 146, 148, 149, 151, 153, 154, 160, 162, 167, 169, 173, 177, 181, 186, 192, 195, 203, 221, 223, 232, 260, 353, 369, 428
- Quintus Serenus : XXVII, 78, 113, 259, 431, 448
- Rufus : XXV, 11, 42, 62, 73, 74, 79, 111, 118, 119, 123, 126, 128, 131, 139, 140, 146, 147, 148, 149, 151, 195, 196, 198, 202, 203, 221, 227, 256, 306, 431, 448, 483, 484
- Saint Jérôme : 78, 155, 448
- Sannes : 64
- Sénèque : 57, 134, 281, 294, 308, 315, 367, 387, 431, 448, 460
- Sénèque le Rhéteur : 134
- Serenus : XXVII, 74, 113
- Servius : 155
- Severus : 135, 202, 223, 229, 325, 431, 448
- Siciliens : 116, 216
- Sophocle : 194, 227, 297, 431, 448
- Soranos d'Éphèse : XXV, 71, 73, 108, 118, 149, 151, 169, 203, 204, 219, 232, 307, 308, 369, 431, 448
- Stace : 2, 431, 448
- Strabon : 92, 176, 178, 259, 295, 431, 449
- Suétone : 198, 200, 384, 431, 449
- Syriens : 144
- Tacite : 160, 431, 449
- Térence : 16, 156, 446

- Tertullien : 259, 431, 449  
 Théocrite : 297, 472  
 Théodore Priscien : II, VII, XIV, XV, XVI, XX, XXV, 17, 21, 43, 48, 51, 61, 62, 63, 64, 90, 97, 99, 101, 104, 108, 125, 131, 134, 148, 150, 151, 186, 236, 239, 242, 431, 449, 476  
 Théognis : 68  
 Théomnestos : XXVI, 79, 167, 429  
 Théophile le Protospathaire : 306  
 Théophraste : XXIV, XXVI, 47, 56, 68, 69, 70, 71, 79, 96, 98, 99, 110, 115, 117, 120, 122, 138, 145, 152, 154, 286, 297, 383, 431, 449, 456, 460  
 Théopompe : 259, 431  
 Thessalus : 73, 169, 307  
 Tibérius : XXVI, 91, 126, 148, 429  
 Timachidas : 161  
 Ulysse : 287, 296, 299, 301, 313, 385  
 Valère Maxime : 42, 324, 325, 350, 432, 450  
 Varron : XXVI, 2, 5, 13, 42, 58, 154, 155, 156, 176, 181, 186, 201, 244, 246, 281, 312, 322, 323, 341, 350, 353, 360, 361, 432, 450  
 Végèce : I, XXVI, 2, 9, 10, 11, 14, 18, 20, 22, 33, 38, 48, 51, 57, 58, 61, 78, 79, 89, 90, 91, 101, 104, 108, 113, 125, 131, 134, 141, 151, 156, 165, 173, 179, 185, 186, 198, 231, 236, 238, 239, 245, 247, 255, 259, 260, 272, 285, 308, 320, 323, 328, 332, 344, 361, 362, 371, 373, 374, 379, 432, 441, 451, 458, 480, 485  
 Victorinus : 155  
 Virgile : XIX, 76, 287, 296, 334, 350, 360, 432, 451  
 Vitruve : 16, 75, 77, 133, 176, 180, 281, 287, 295, 324, 331, 432, 451  
 Zeus : 32, 306, 430  
 Zopyros : 79, 97, 111, 121, 123, 124, 135, 136, 149, 173, 177

## Index locorum

Cet index index ayant été inséré, comme les précédents, à l'aide de l'outil fourni par le traitement de texte word (sous l'onglet « insertion » → « champ » → « index »), les références au sein d'un même ouvrage ne sont malheureusement pas classées dans l'ordre attendu, c'est-à-dire numérique croissant, mais par ordre croissant du premier chiffre (unité, dizaine ou centaine), ce qui explique, chez Aélius Promotus (pour ne citer qu'un exemple), que le chapitre 109 soit mentionné avant le chapitre 11, ou le chapitre 80, après le chapitre 100.

### Aélius Promotus

- |                               |  |                                  |
|-------------------------------|--|----------------------------------|
| AEL. PROM. 1, 2 : 132         | AEL. PROM. 125, 1 : 28                 | AEL. PROM. 21, 4 : 126           |
| AEL. PROM. 10, 5 : 99         | AEL. PROM. 125, 5 : 126                | AEL. PROM. 21, 5 : 170, 182      |
| AEL. PROM. 104, 1 : 130       | AEL. PROM. 125, 6 : 113, 114           | AEL. PROM. 30, 9 : 109, 148, 149 |
| AEL. PROM. 106, 1-6 : 90      | AEL. PROM. 126, 1 : 28                 | AEL. PROM. 31, 1 : 126           |
| AEL. PROM. 108, 1-6 : 90      | AEL. PROM. 129, 1 : 28                 | AEL. PROM. 31, 7 : 108, 126      |
| AEL. PROM. 109, 3 : 170       | AEL. PROM. 13 : 28, 113, 126, 203, 204 | AEL. PROM. 32, 1 : 24            |
| AEL. PROM. 11, 1 : 353        | AEL. PROM. 130 : 28, 113, 126, 203     | AEL. PROM. 33 : 203              |
| AEL. PROM. 11, 10 : 130       | AEL. PROM. 130, 1 : 126                | AEL. PROM. 34, 1 : 140           |
| AEL. PROM. 11, 4 : 128, 130   | AEL. PROM. 130, 2 : 28                 | AEL. PROM. 34, 2 : 109           |
| AEL. PROM. 113, 3 : 177       | AEL. PROM. 130, 5 : 113                | AEL. PROM. 35, 13 : 113          |
| AEL. PROM. 113, 5 : 182       | AEL. PROM. 16, 2 : 113                 | AEL. PROM. 35, 16 : 113          |
| AEL. PROM. 114, 10 : 140, 170 | AEL. PROM. 16, 4 : 382                 | AEL. PROM. 35, 17 : 108          |
| AEL. PROM. 118, 2 : 113       | AEL. PROM. 18 : 94, 102, 147           | AEL. PROM. 36, 1 : 108, 109      |
| AEL. PROM. 124, 1 : 28        | AEL. PROM. 18, 2 : 147                 | AEL. PROM. 38, 3-5 : 108         |
| AEL. PROM. 124, 5 : 113       | AEL. PROM. 18, 6 : 102                 | AEL. PROM. 39 t. : 231           |
| AEL. PROM. 124, 5 : 114       |  |                                  |

- AEL. PROM. 39, 1 : 231  
 AEL. PROM. 40, 4 : 113  
 AEL. PROM. 42 : 91  
 AEL. PROM. 44, 1 : 28  
 AEL. PROM. 44, 2 : 119  
 AEL. PROM. 44, 3 : 179  
 AEL. PROM. 45, 4 : 140  
 AEL. PROM. 49, 30 : 254  
 AEL. PROM. 5, 7 : 94  
 AEL. PROM. 52, 10 : 54  
 AEL. PROM. 52, 4 : 130  
 AEL. PROM. 52, 8 : 63  
 AEL. PROM. 53 : 177  
 AEL. PROM. 56, 9 : 223  
 AEL. PROM. 58 : 46, 177  
 AEL. PROM. 58, 1-7 : 46  
 AEL. PROM. 61, 2 : 68  
 AEL. PROM. 63, 1 : 140  
 AEL. PROM. 71 : 177  
 AEL. PROM. 71, 2 : 177  
 AEL. PROM. 71, 4 : 169  
 AEL. PROM. 72 : 78  
 AEL. PROM. 73, 1 : 197  
 AEL. PROM. 75 : 264  
 AEL. PROM. 79 : 39  
 AEL. PROM. 81, 1 : 99  
 AEL. PROM. 81, 4 : 99  
 AEL. PROM. 82, 1 : 130  
 AEL. PROM. 82, 2 : 179  
 AEL. PROM. 9, 2 : 130  
 AEL. PROM. 93 : 182  
 AEL. PROM. 96, 1 : 90  
 AEL. PROM. 96, 23 : 113  
 AEL. PROM. 96, 3 : 109  
 AEL. PROM. 98, 1 : 90  
 AEL. PROM. *Append.*  
     10, 12-14 : 217  
     10, 12-16 : 217  
     10, 15 : 217
- Aélius Promotus, Pseudo-**  
 [AEL. PROM.] 10 : 28,  
     118  
 [AEL. PROM.] 15, 50 :  
     129  
 [AEL. PROM.] 16 : 103  
 [AEL. PROM.] 16, 46 :  
     129  
 [AEL. PROM.] 35 : 139,  
     140  
 [AEL. PROM.] 5, 2 : 179  
 [AEL. PROM.] 53 : 148  
 [AEL. PROM.] 55, 4 : 68  
 [AEL. PROM.] 56 : 69  
 [AEL. PROM.] 56, 1 : 68  
 [AEL. PROM.] 58 : 67
- [AEL. PROM.] 59 : 71  
 [AEL. PROM.] 60 : 72  
 [AEL. PROM.] 64 : 75  
 [AEL. PROM.] 66 : 74  
 [AEL. PROM.] 7 : 353  
 [AEL. PROM.] 73 : 76  
 [AEL. PROM.] 75 : 79  
 [AEL. PROM.] 76 : 353  
 [AEL. PROM.] 77 : 120  
 [AEL. PROM.] 9, 24 : 170
- Afranius**  
 AFRAN. 184 : 357
- Alexandre d'Aphrodise**  
 AL. *Pr.* 2, 64 : 179  
 AL. *Pr.* 4, 50, 9 : 369
- Ambroise de Milan**  
 AMBR. *Ep.* 9, 67, 4 : 339  
 AMBR. *Ep.* 9, 67, 6 : 339
- Anonyme de Londres**  
*P.Lit.Lond.* 165, 16, 3 :  
     159, 435
- Anonyme de Paris**  
 ANONYM. MED. 10, 3,  
     19 : 170  
 ANONYM. MED. 12, 3, 6 :  
     227, 229  
 ANONYM. MED. 13  
     1 : 25  
     3, 1 : 25, 26  
 ANONYM. MED. 15  
     3, 8 : 196  
     3, 9 : 227  
 ANONYM. MED. 16, 3, 7 :  
     275  
 ANONYM. MED. 17  
     1, 1 : 62, 63  
     1, 2 : 63  
     2, 2 : 63  
     3 : 63  
 ANONYM. MED. 18  
     3, 2 : 196, 198  
     3, 3 : 273, 274  
     3, 4 : 227  
 ANONYM. MED. 19  
     3, 1 : 274, 276  
     3, 5 : 227  
 ANONYM. MED. 2  
     3, 1 : 198  
     3, 6 : 270, 273, 274  
 ANONYM. MED. 20, 1, 1 :  
     172  
 ANONYM. MED. 21  
     3, 2 : 221  
     3, 3 : 227
- ANONYM. MED. 22, 3, 2 :  
     254  
 ANONYM. MED. 26  
     3, 15 : 170  
     3, 9-10 : 151  
 ANONYM. MED. 27  
     3, 10 : 275  
     3, 12 : 113  
 ANONYM. MED. 28, 3, 8 :  
     354  
 ANONYM. MED. 29, 3, 4 :  
     227  
 ANONYM. MED. 3  
     1, 1 : 172  
     3, 11 : 254  
 ANONYM. MED. 31  
     3, 2 : 274  
     3, 4 : 227  
 ANONYM. MED. 32  
     3, 2 : 119, 148, 149  
     3, 5 : 33  
 ANONYM. MED. 33, 3 :  
     227  
 ANONYM. MED. 34, 3, 4 :  
     227  
 ANONYM. MED. 35, 3, 1 :  
     269  
 ANONYM. MED. 36, 3, 5 :  
     118, 146  
 ANONYM. MED. 37, 3, 2 :  
     275  
 ANONYM. MED. 38  
     3, 10 : 151, 152  
     3, 8 : 197  
     3, 9 : 256  
 ANONYM. MED. 4, 3, 6 :  
     226, 227  
 ANONYM. MED. 40, 3, 4 :  
     275  
 ANONYM. MED. 45, 3,  
     18 : 227  
 ANONYM. MED. 46, 2 :  
     36  
 ANONYM. MED. 48  
     2 : 53  
     3, 1 : 54, 274  
     3, 10 : 274  
     3, 3 : 54  
     3, 4 : 54  
     3, 8 : 54  
     3, 9 : 54  
 ANONYM. MED. 49, 3, 5 :  
     227  
 ANONYM. MED. 5, 1, 1 :  
     8

- ANONYM. MED. 50, 3,  
16 : 113
- ANONYM. MED. 51  
1 : 49  
2 : 49  
3 : 49
- ANONYM. MED. 6  
3, 11 : 108  
3, 18 : 234  
3, 19 : 270, 273, 274  
3, 2 : 353, 354  
3, 20 : 232  
3, 21 : 99, 234  
3, 23 : 130  
3, 3 : 233  
3, 6 : 232, 233  
3, 7 : 276
- ANONYM. MED. 7, 5 :  
273
- ANONYM. MED. 8, 3, 16 :  
200
- ANONYM. MED. 9  
2, 1 : 274, 276  
2, 15 : 203, 204  
3, 15 : 221
- Antigone de Caryste**  
ANTIG. 25b : 70, 426
- Antiochus d'Athènes**  
ANT. 1, 11, 109 : 259
- Antyllus**  
ANTYLL. 44-45 : 198,  
426
- Apulée**  
APUL. *Apol.*  
13, 7 : 133  
39, 3 : 185  
45 : 179  
6-7 : 191  
APUL. *Met.* 10, 25 : 226
- Apulée, Pseudo-**  
[APUL.] 1, 21 : 358  
[APUL.] 10, 1 : 94  
[APUL.] 109 : 263  
[APUL.] 109, 2 : 98  
[APUL.] 110, *interp. ex.*  
*Diosc.* : 69  
[APUL.] 127, *interpol. ex.*  
*Diosc.* : 125  
[APUL.] 13, 1 : 51  
[APUL.] 13, t.-1 : 51  
[APUL.] 131, 4 : 61  
[APUL.] 131, 6 : 59  
[APUL.] 2, 7 : 386  
[APUL.] 22 : 103  
[APUL.] 25, t. : 33
- [APUL.] 3 : 23, 107, 135  
[APUL.] 32, 1 : 132  
[APUL.] 32, 2 : 132  
[APUL.] 34, 4 : 42  
[APUL.] 40, 5 : 51  
[APUL.] 42, 2 : 44  
[APUL.] 43, 1 : 150  
[APUL.] 55 : 263  
[APUL.] 56 : 122  
[APUL.] 59 : 124  
[APUL.] 74 : 90  
[APUL.] 8 : 96  
[APUL.] 80, 1 : 358  
[APUL.] 82 : 103  
[APUL.] 82, 1 : 104  
[APUL.] 9, 2 : 98  
[APUL.] 93, 1 : 59  
[APUL.] 93, 5 : 358  
[APUL.] 96, 2 : 18  
[APUL.] 98 : 122  
[APUL.] *ad.* 20 : 192
- Archigène**  
ARCHIG. 12 : 228  
ARCHIG. 13 : 109, 147  
ARCHIG. 17 : 101, 228  
ARCHIG. 17 : 89, 101,  
228  
ARCHIG. 19 : 89, 101,  
108, 113  
ARCHIG. 20 : 127, 203  
ARCHIG. 20, 20 : 203  
ARCHIG. 21 : 126
- Archiloque**  
ARCHIL. 230 : 32
- Arétée de Cappadoce**  
ARET. *C.A.*  
1, 1, 11 : 102  
1, 1, 22 : 204  
1, 3, 6 : 102  
1, 4 : 198  
1, 6, 7 : 170  
1, 7, 6 : 145  
1, 8 : 196, 198  
2, 4 : 24, 26  
2, 5, 3 : 135, 136  
2, 8 : 196  
ARET. *C.D.*  
1, 3 : 63  
ARET. *S.A.*  
2, 10, 3 : 79  
2, 5 : 24, 25  
ARET. *S.D.*  
1, 1, 1 : 228  
1, 2, 1 : 9  
1, 2, 3 : 9
- 1, 3 : 62, 63  
1, 3, 1 : 63  
1, 6 : 74  
2, 12, 1 : 53  
2, 13 : 48
- Aristonicus**  
ARISTONIC. *II.* 24, 81, 2 :  
173, 427
- Aristophane**  
AR. *Eq.*  
413-416 : 189  
784 : 306  
AR. *Fr.* 321, 13 : 171  
AR. *Nub.* 538 : 306, 426  
AR. *Thesm.* 1200 : 93,  
426  
AR. *Vesp.*  
1169 : 224  
1495 : 149
- Aristophane de Byzance**  
AR. *BYZ. Fr.*  
275, 21 : 186
- Aristote**  
ARIST. [*Pr.*]  
860b : 8  
865a : 227  
873b : 263  
ARIST. *Col.* 794a : 180  
ARIST. *Eth. Nic.* 1100b :  
70, 426  
ARIST. *Gen. an.*  
735b : 172, 173  
745b : 149  
ARIST. *Hist. an.*  
489b : 122  
493a : 149  
503 : 70  
516a : 149  
518b : 69  
521a : 69  
523b : 122  
531b-532a : 185  
532a : 122  
553b : 154  
557a : 184, 185  
587a : 75  
616a : 125  
621a : 122  
632b : 263  
ARIST. *Mete.* 338b : 176  
ARIST. *Part. an.*  
641a : 297  
692a : 70  
ARIST. *Sens.* 443a : 176



- Aristote, Pseudo-**  
 [ARIST.] *Mir.*  
 832b : 70  
 833a : 41  
 [ARIST.] *Plant.* 1, 820b :  
 73, 93
- Arnohe**  
 ARN. *Adv. nat.*  
 2, 38, 3 : 115  
 3, 20, 1 : 115  
 7, 27, 9 : 361
- Athénée de Naucratis**  
 ATH. 1, 5e : 353  
 ATH. 10, 451b : 76  
 ATH. 10, 452b : 308  
 ATH. 12, 546e : 56  
 ATH. 3, 110b : 159  
 ATH. 3, 110e : 161  
 ATH. 3, 114c : 161  
 ATH. 3, 87f : 75  
 ATH. 5, 40, 45 : 297  
 ATH. 7, 526c : 224
- Athénée le Mécanicien**  
 ATH. MECH. 10, 12 : 297  
 ATH. MECH. 14, 4 : 297
- Aulu-Gelle**  
 GELL. *NA*, 10, 18, 1-5 :  
 93  
 GELL. *NA*, 13, 25, 6 : 277  
 GELL. *NA*, 2, 26, 13 : 350  
 GELL. *NA*, 2, 26, 23 : 350  
 GELL. *NA*, 20, 10, 8 : 83  
 GELL. *NA*, 3, 16, 24 : 367  
 GELL. *NA*, 9, 9, 10 : 246
- Caelius Aurélianus**  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*acut.* 1  
 1, 6 : 74  
 10, 72 : 349  
 11, 77-78 : 273  
 12, 102 : 199  
 15, 116 : 328  
 17, 169 : 240  
 4, 42 : 74  
 4, 44 : 74  
 70 : 285  
 9, 37 : 61  
 9, 40 : 61  
 9, 69 : 349  
*praef.* 6 : 61  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*acut.* 2  
 10, 63 : 239  
 10, 75 : 21, 24  
 10, 76 : 21  
 11, 79 : 328, 329  
 12, 145 : 285  
 12, 146 : 285  
 12, 82 : 169  
 13, 171 : 285  
 13, 87 : 59  
 14, 91 : 80  
 14, 93 : 80  
 15, 95 : 80  
 16, 96 : 80  
 17, 101-102 : 80  
 17, 104 : 349  
 18, 108 : 336  
 2, 12, 148 : 285  
 21, 126 : 59  
 27, 146 : 21, 80  
 30, 162 : 61  
 33 : 25, 367  
 33, 178 : 25  
 35, 186 : 25  
 37, 193 : 156  
 37, 198 : 328  
 4, 20 : 74  
 6, 27-28 : 349  
 6, 30 : 274  
 9, 37 : 102  
 9, 40 : 21, 102  
 9, 43 : 80  
 9, 53-54 : 102  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*acut.* 3  
 1, 1 : 80  
 1, 5-6 : 21  
 12, 139 : 59  
 14, 114 : 80  
 16, 131 : 27, 28  
 17, 141 : 80  
 17, 148 : 349  
 17, 153 : 264  
 17, 171 : 27  
 19 : 24, 25  
 19, 188-191 : 25  
 19, 191 : 25  
 19, t. : 25  
 2, 10 : 21  
 2, 7 : 21, 80  
 2, 7 : 21, 80  
 2, 8 : 37  
 2, 9 : 21, 80  
 2, 9-10 : 21  
 20 : 25  
 20, 195 : 80  
 21 : 26, 337  
 21, 205 : 25  
 21, 206-207 : 25  
 21, 207-209 : 25  
 21, 214-215 : 337  
 21, 215 : 25  
 21, 218 : 25  
 3, 20, 194 : 25  
 3, 21 : 203, 204  
 3, 22 : 274, 312  
 4, 26 : 21  
 4, 29 : 21  
 4, 3 : 128  
 4, 30 : 128, 130, 274  
 4, 30-31 : 128  
 4, 31 : 129  
 4, 32 : 21, 264  
 4, 34 : 130  
 4, 38 : 21  
 4, 59 : 231  
 5, 49 : 61  
 5, 53 : 61  
 5, 53 : 21  
 5, 54-55 : 21  
 5, 55 : 21  
 6, 68 : 80  
 8, 77 : 349  
 8, 82 : 337  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*diut.* 1  
 1, 11 : 349  
 1, 13 : 274  
 1, 4 : 9, 59, 102, 259,  
 328, 329  
 1, 46 : 259  
 1, 48 : 328, 329  
 1, 5 : 9  
 1, 8 : 9, 151  
 14, 117 : 226, 227  
 2, 51 : 61, 62, 63  
 2, 52 : 63  
 2, 53 : 63  
 3, 134 : 285  
 3, 54 : 22  
 3, 55 : 21, 22  
 3, 57 : 21, 22  
 3, 59 : 61  
 4, 116 : 21, 367  
 4, 118 : 294  
 4, 119 : 186  
 4, 127 : 61  
 4, 140 : 294  
 4, 143 : 294, 329  
 4, 64 : 82  
 4, 65 : 37, 80, 285  
 4, 66 : 61  
 4, 71 : 61

- 4, 73 : 61  
 4, 83 : 43  
 4, 85 : 349  
 4, 91 : 274  
 4, 98 : 128, 130  
 40 : 367  
 5, 168 : 169  
 5, 170 : 61  
 5, 178 : 14  
 63 : 367  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*diut. 2*  
 1, 12 : 82  
 1, 18 : 329  
 1, 20 : 275  
 1, 22 : 273, 274, 275  
 1, 38 : 128, 130  
 1, 60 : 227  
 1, 9 : 21  
 11, 131 : 82  
 12, 141 : 35  
 12, 147 : 35  
 13, 153 : 151  
 13, 154 : 204  
 13, 158 : 170  
 13, 163 : 199  
 13, 173 : 125, 126  
 13, 175 : 108  
 14, 218 : 34  
 3, 35 : 17  
 3, 67 : 273, 274  
 38 : 366  
 4, 72 : 113  
 4, 74 : 273, 274, 312  
 4, 75 : 108  
 4, 78 : 349  
 4, 82 : 231, 233, 253  
 5, 89 : 80  
 6, 92 : 108  
 7, 110 : 336  
 7, 94 : 328  
 7, 98 : 274  
 7, 99 : 109  
 8, 116 : 204  
 8, 68 : 211  
 94 : 366  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*diut. 3*  
 1, 11 : 227  
 1, 1-2 : 80  
 2, 13 : 24, 59  
 2, 16 : 24  
 2, 37 : 227, 337  
 2, 42 : 253  
 2, 44 : 201
- 4, 59 : 203, 204, 227  
 4, 64 : 149  
 5, 75 : 227  
 5, 76 : 135  
 5, 77 : 337  
 6, 87 : 240  
 8, 113 : 204  
 8, 115 : 71  
 8, 119 : 27  
 8, 132 : 344  
 8, 138 : 148  
 8, 148 : 148  
 8, 98 : 337  
 8, 99 : 337  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*diut. 4*  
 1, 2 : 35  
 2, 16-18 : 129  
 3, 27 : 34  
 3, 53 : 34  
 3, 54 : 126  
 4, 69 : 203  
 6, 84 : 27, 28, 34, 82  
 6, 88 : 34  
 6, 90 : 26, 27, 28  
 6, 91 : 328  
 8, 109 : 21  
 8, 117 : 336, 337  
 8, 122 : 35  
 8, 127 : 148  
 8, 128 : 203  
 CAEL. AUR. *De morb.*  
*diut. 5*  
 1, 11 : 148, 227  
 1, 26 : 34  
 10, 118 : 227  
 10, 119 : 228, 229  
 10, 127 : 37  
 11, 136 : 162  
 2, 27-28 : 53  
 2, 29 : 53  
 2, 30 : 53  
 2, 37 : 126  
 2, 44-45 : 113  
 3, 53 : 59  
 4, 61 : 379  
 4, 70 : 152  
 4, 74 : 344  
 6, 85 : 209  
 CAEL. AUR. *Gyn. Sor.*  
 1, 72 : 373  
 2, 101 : 219  
 2, 107 : 219
- Calcidius**  
 CALC. *In Tim.* 2, 332 :  
 78, 427  
**Cassius Félix**  
 CASS. FEL. 1  
 10 : 99, 353, 354  
 1-2 : 9  
 12 : 128, 130  
 15 : 129  
 16 : 128  
 17 : 264  
 3 : 9, 59  
 4 : 9, 136, 199, 227  
 5 : 272, 273, 274  
 6 : 63  
 CASS. FEL. 10  
 1 : 44  
 2 : 44  
 2-3 : 44  
 CASS. FEL. 11, 2 : 181,  
 182  
 CASS. FEL. 14 : 39  
 CASS. FEL. 15  
 1 : 47  
 3 : 47  
 CASS. FEL. 16, 3 : 152  
 CASS. FEL. 17, 3 : 210,  
 279  
 CASS. FEL. 18  
 1 : 51  
 2 : 52, 270  
 3 : 52  
 4 : 52, 280, 285  
 5 : 285  
 CASS. FEL. 2  
 3 : 35  
 5 : 105  
 CASS. FEL. 21  
 3 : 34  
 5 : 220, 272, 273, 274,  
 275, 276  
 8 : 51  
 CASS. FEL. 22  
 1 : 12  
 2 : 12  
 3 : 12, 199  
 3-5 : 12  
 CASS. FEL. 23, 2 : 199  
 CASS. FEL. 24  
 1 : 21  
 3 : 90  
 3-4 : 90  
 5 : 45, 46, 175  
 CASS. FEL. 25  
 1 : 46

- 2 : 46  
 CASS. FEL. 26, 3 : 220,  
 221, 223  
 CASS. FEL. 28  
 1 : 17, 35, 59, 143,  
 257, 332  
 1-2 : 17  
 13 : 35  
 14 : 143, 257  
 3 : 185  
 6 : 333  
 CASS. FEL. 29  
 1 : 59  
 22 : 218  
 24 : 170  
 28 : 216  
 4 : 336  
 6 : 2, 143  
 8 : 175  
 CASS. FEL. 3, 2 : 129  
 CASS. FEL. 30  
 2 : 17  
 3 : 170  
 4 : 274  
 CASS. FEL. 32  
 1 : 3, 35, 192, 193, 349  
 10 : 192, 193  
 12 : 349  
 2 : 128, 129  
 3 : 336  
 6 : 349, 353  
 7 : 18, 349  
 9 : 349  
 CASS. FEL. 33  
 1 : 366  
 3 : 328  
 CASS. FEL. 34  
 1 : 59, 328, 337  
 3 : 232, 233  
 5 : 199, 203, 204, 273,  
 274, 276  
 CASS. FEL. 35  
 1 : 21, 344  
 2 : 355  
 3 : 21, 216  
 CASS. FEL. 36  
 2 : 199  
 3 : 232, 233  
 CASS. FEL. 37  
 1 : 21, 59, 80  
 3 : 274, 275  
 CASS. FEL. 38, 1 : 59  
 CASS. FEL. 39  
 1 : 35  
 3 : 354, 355  
 8 : 126, 151  
 CASS. FEL. 39, 5-7 : 126  
 CASS. FEL. 40, 1 : 35, 59  
 CASS. FEL. 42  
 1 : 24, 58, 59, 169,  
 170, 199, 264  
 16 : 169, 170  
 17 : 58, 59, 199, 264  
 9 : 227  
 CASS. FEL. 43  
 13 : 231  
 3 : 147  
 CASS. FEL. 44  
 1 : 33, 59, 132  
 10 : 33  
 12 : 132  
 14 : 59  
 8 : 33  
 CASS. FEL. 45  
 2 : 382  
 5 : 183, 337  
 CASS. FEL. 46  
 1-2 : 35  
 9 : 59  
 CASS. FEL. 47  
 1 : 25, 29, 203  
 18-20 : 203  
 2-4 : 26  
 3 : 29  
 CASS. FEL. 48  
 1 : 27, 28, 29, 30, 34,  
 59, 143, 203, 204  
 11 : 27, 34  
 11-12 : 27  
 12 : 143  
 14 : 28  
 15 : 28  
 16 : 28, 29, 203, 204  
 19 : 28, 30  
 6-7 : 28  
 9 : 28  
 CASS. FEL. 51  
 1 : 328  
 7 : 344  
 CASS. FEL. 53  
 3 : 130  
 5 : 130  
 CASS. FEL. 54  
 2 : 276  
 3 : 273, 274  
 CASS. FEL. 55  
 2 : 199  
 5 : 199, 231  
 CASS. FEL. 61  
 10 : 349  
 3 : 231  
 4 : 231  
 9 : 337  
 CASS. FEL. 62  
 2 : 275  
 7 : 102  
 CASS. FEL. 63  
 2 : 274  
 6 : 366  
 CASS. FEL. 65, 2 : 21  
 CASS. FEL. 66, 8 : 189  
 CASS. FEL. 67, 1 : 260  
 CASS. FEL. 7, 2 : 173  
 CASS. FEL. 71  
 1 : 61  
 2 : 137, 199, 274  
 2-3 : 274  
 3 : 344  
 5 : 204  
 CASS. FEL. 72  
 2 : 25, 274  
 4 : 199  
 5 : 203  
 7 : 152  
 CASS. FEL. 73  
 1 : 48  
 3 : 137  
 7 : 13  
 CASS. FEL. 74, 1 : 38  
 CASS. FEL. 75, 3 : 273,  
 276  
 CASS. FEL. 76  
 11-12 : 204  
 12 : 71  
 4 : 147  
 8 : 130  
 CASS. FEL. 78, 7 : 328  
 CASS. FEL. 79 : 143  
 CASS. FEL. 81, 3 : 361  
 CASS. FEL. 82, 2 : 169  
**Caton**  
 CATO, *Agr.*  
 10, 1 : 261  
 100 : 347, 348  
 107 : 235  
 11, 1 : 261  
 112 : 347  
 113 : 261, 360  
 113, 2 : 261  
 12, 24 : 261  
 126 : 26  
 129 : 347  
 151, 3 : 235  
 154 : 331  
 156 : 26

- 157 : 26, 43, 185, 338  
 157, 10 : 338  
 160 : 322  
 162, 3 : 340  
 18, 7 : 235  
 20, 1 : 261  
 20-21 : 295  
 21, 5 : 248  
 28, 2 : 322  
 28, 3 : 321  
 33, 1 : 321  
 33, 2 : 246  
 33, 4 : 321  
 33, 5 : 321  
 39, 2 : 244  
 49, 2 : 321  
 6, 4 : 321  
 70 : 88  
 79 : 189  
 91 : 347  
 CATO, *Fr.* 11 : 261
- Catulle**  
 CATULL. 2a, 3 : 45  
 CATULL. 37, 19-20 : 191  
 CATULL. 61, 29-30 : 238  
 CATULL. 63, 17 : 13  
 CATULL. 67, 28 : 45
- Celse**  
 CELS. 1  
 3, 10 : 58  
 3, 16-17 : 30  
 3, 17 : 375  
 3, 21 : 375  
 3, 23 : 38  
 3, 25 : 30  
 3, 30 : 181  
 3, 31 : 29  
 9, 5 : 366  
 9, 6 : 29  
 praef. 67 : 30  
 praef. 74 : 372  
 CELS. 2  
 1, 10 : 244  
 1, 12 : 30  
 1, 18 : 30, 34  
 1, 21 : 24  
 1, 22 : 29  
 1, 3-4 : 376  
 1, 7 : 30  
 10, 1 : 268, 281  
 10, 15 : 281  
 10, 9 : 43  
 11, 4 : 18  
 12, 2d : 243  
 14, 8 : 18  
 18, 4 : 161  
 19, 1 : 376  
 24, 1 : 160  
 25 : 376  
 26 : 376  
 26 : 376  
 28, 2 : 185  
 28, 3 : 160  
 3, 3 : 368  
 3, 6 : 377, 378  
 33, 2 : 104, 151  
 6, 6 : 156  
 7, 1 : 377, 380  
 7, 12 : 377, 380  
 7, 2 : 65, 367, 376  
 7, 26 : 65  
 8 : 32, 367, 368, 369,  
 377  
 8, 12 : 377  
 8, 15 : 368  
 8, 16 : 368  
 8, 18 : 368  
 8, 22 : 367, 368, 369  
 CELS. 3  
 12, 3 : 375  
 18, 8 : 368  
 18, 9 : 104  
 19, 5 : XX, 375  
 20, 1 : 367  
 21, 9 : 376  
 23 : 60  
 25 : 38, 48  
 27, 1 : 38  
 27, 1d : 38  
 27, 2b : 360  
 27, 2c : 114  
 4, 2-3 : 57  
 5, 11 : 38  
 6, 15 : 375  
 6, 8 : 243  
 9, 3 : 375  
 CELS. 4  
 12, 2 : 281  
 15, 2 : 29  
 16, 3 : 141  
 2 : 8, 18, 26, 27, 30,  
 36, 353, 354, 360,  
 368, 376, 377  
 2, 5 : 368  
 2, 8 : 353, 354, 368  
 20, 1 : 376  
 20, 2 : 281  
 20, 3 : 377  
 20, 4 : 18  
 22 : 26, 27, 30  
 25 : 36  
 26, 5 : 18  
 27d : 360  
 3, 3 : 357, 368  
 30 : 12  
 31, 7 : 104  
 4 : 354  
 5, 1 : 367, 368  
 7, 3 : 354  
 8, 1 : 19, 24, 25  
 9, 3 : 353, 354  
 CELS. 5  
 1 : XX, 3, 50, 54, 55,  
 69, 114, 115, 138,  
 139, 155, 176, 181,  
 222, 245  
 18, 1 : 50, 222, 245  
 18, 19 : 50, 245  
 18, 3 : XX, 69, 139,  
 155, 245  
 18, 34 : XX  
 19, 12 : 181, 222  
 20, 3 : 181  
 20, 6 : 107, 381  
 22, 8 : 368  
 22, 9 : 354  
 24, 3 : 216  
 25, 4a : XIX  
 25, 4b : 239  
 26, 22 : 283  
 26, 23d : 310  
 26, 28a : 267  
 26, 28b : 267  
 26, 33d : 346  
 26, 36c : 50, 245  
 27, 12b : 73, 375  
 27, 3d : 281, 282  
 27, 5b : 360  
 28, 12m : 255  
 28, 12n : 308  
 28, 4d : 160  
 6, 2 : 181  
 8 : 181  
 CELS. 6  
 10, 1 : 107, 354  
 10, 4 : 354  
 11, 6 : 346, 354  
 14, 1-2 : 354  
 16 : 384  
 18, 7a : 38  
 18, 9b : 38  
 19, 3 : 260  
 4, 3 : 38  
 6, 14 : 366

- 6, 15a : 354  
6, 1i : XX, 338  
6, 1k : 161  
6, 22 : 217  
6, 26 : 354  
6, 31a : 215  
6, 31c : 38  
6, 34b : 354  
6, 35 : 10, 354, 360  
6, 38 : 354  
6, 7 : 209  
6, 8b : 335  
6, 9a : 113  
6, 9b : 37, 281  
7, 1c : 332, 334, 335  
7, 2c : 245  
7, 2d : 113  
7, 4a : 354  
7, 9b : 255, 368  
8, 1a : 176  
8, 1c : 368  
8, 2a : 185  
9, 2 : 112  
9, 3 : 342  
9, 7 : 360
- CELS. 7  
15, 1 : 281  
16, 1 : 282, 303  
16, 5 : 308, 310  
19, 7 : 313  
26, 1c : 4, 277, 278  
26, 2m : 381  
26, 2n : 381  
26, 3b : 381  
26, 3c : 381  
27, 3 : 255, 338  
29, 6 : 300  
30, 3b : 322  
31, 2 : XIX, 260  
4, 1b : 309  
4, 3a : 37, 300  
5, 4b : 291, 293, 300  
6, 4 : 313  
7, 11 : 339  
7, 12 : 300  
7, 14d : 300, 313  
7, 14f : 340  
7, 15g : 260  
7, 2 : 312, 339  
7, 8a : 306  
7, 8b : 314  
7, 8e : 279  
8, 1 : 309  
8, 2 : 262
- CELS. 8  
1, 13 : 37  
1, 16 : 325  
10, 1k : XX  
10, 2d : 50  
10, 5 : 262  
10, 7l : 281  
10, 7n : XX  
10, 7o : 322  
2, 1 : 300  
2, 4 : 292  
22, 2 : 18  
3, 1 : 291, 293, 294,  
310, 313  
3, 3 : 291, 313  
3, 6 : 291  
3, 7 : 292, 300  
4, 15 : 281, 312  
4, 19 : XX  
4, 20 : 360, 368
- César**  
CAES. *BCiv.* 3, 20, 1 : 29  
CAES. *BGall.*  
2, 33 : 277, 278  
3, 21 : 280  
6, 40 : 261  
7, 28 : 261  
8, 14 : 261
- Charisius**  
CHARISIUS, *Gramm.* 5,  
471, 29 : 364, 427
- Cicéron**  
CIC. *Att.*  
1, 16 : 372  
10, 17, 2 : 18  
12, 51, 3 : 29  
15, 5, 1 : 11  
6, 1, 19 : 29  
CIC. *Balb.* 29 : 372, 427  
CIC. *Brut.* 302 : 51, 427  
CIC. *Caecin.* 57 : 30, 427  
CIC. *Cael.* 41 : 36  
CIC. *Clu.*  
130 : 376  
77 : 376  
CIC. *De or.*  
1, 113 : 29  
3, 164 : 246  
CIC. *Div.*  
1, 123 : 322  
1, 16 : 138  
1, 81 : 64  
2, 46 : 138  
2, 84 : 367  
CIC. *Fam.*  
16, 18, 2 : 384  
7, 26 : 27  
9, 23, 1 : 52  
CIC. *Fin.*  
2, 30, 97 : 26  
3, 6 : 372  
CIC. *Leg. agr. Fr.* 4 : 277,  
278  
CIC. *Leg. Man.* 22, 13 :  
51, 427  
CIC. *Nat. D.* 1, 101 : 376,  
427  
CIC. *Off.*  
3, 16 : 115  
CIC. *Off.* 2, 24 : 29  
CIC. *Orat.*  
61, 206 : 280  
64, 216 : 280  
CIC. *Phil.*  
2, 64 : 277, 278  
2, 64 : 277  
2, 71 : 277, 278  
8, 15 : 279  
CIC. *Planc.* 36 : 372, 427  
CIC. *Scaur.* 25, 15 : 313,  
427  
CIC. *Sen.* 38 : XIX, 57,  
70, 133, 248, 383, 427,  
431  
CIC. *Sull.* 92-93 : 372,  
427  
CIC. *Tusc.*  
1, 33 : 64  
2, 10 : 261  
2, 17 : 322  
2, 19, 45 : 26  
2, 22 : 322  
2, 53 : 279  
3, 25, 61 : 29  
3, 31, 75 : 93  
3, 5, 11 : 64  
4, 12, 27 : 26  
4, 28, 60 : 350  
4, 34, 72 : 19  
5, 16, 46 : 350  
CIC. *Verr.*  
1, 10 : 372  
1, 16 : 372  
2, 22 : 384  
2, 41 : 372  
3, 91 : 384  
3, 99 : 384  
4, 52 : 345  
5, 108 : 384

- Columelle**  
 COL. *Arb.*  
 10, 1 : 311  
 16, 4 : 321, 327  
 24 : 261  
 26, 1 : 288  
 26, 3 : 261, 288, 289,  
 312  
 26, 3-4 : 261  
 26, 4 : 312  
 26, 5 : 327  
 26, 5-6 : 321  
 26, 9 : 289  
 3, 18, 5 : 311  
 4, 24, 18 : 311  
 5, 3 : 289  
 5, 5 : 321  
 8, 2 : 289, 321, 327  
 8, 2-3 : 321, 327  
 8, 3 : 288, 289, 312  
 8, 3-4 : 289  
 9, 1 : 312  
 COL. *Rust.* 1, 9 : 313  
 COL. *Rust.* 10  
 103 : 155  
 172 : 155  
 380 : 16  
 COL. *Rust.* 11  
 2 : 116, 321, 376  
 2, 16 : 321  
 2, 4 : 376  
 92 : 312  
 COL. *Rust.* 12  
 16, 4 : 242  
 39, 3 : 242  
 43 : 242  
 48, 1 : 242  
 48, 4 : 332  
 49, 10 : 242  
 52, 16 : 361  
 57 : 247, 270, 271  
 57, 1 : 270, 271  
 7, 2 : 350  
 8, 1-2 : 331  
 8, 3 : 95  
 9, 2 : 242  
 COL. *Rust.* 2  
 21, 2 : 350  
 7, 11 : 156  
 COL. *Rust.* 3, 18, 5 : 311  
 COL. *Rust.* 4  
 13 : 321, 327  
 20, 2 : 327  
 20, 3 : 326, 327  
 24, 5 : 294  
 26, 1 : 261  
 28, 12 : 311  
 29 : 261, 288, 290, 321  
 29, 13-16 : 290  
 29, 7 : 288  
 29, 9 : 261  
 8 : 294  
 9, 1-2 : 364  
 COL. *Rust.* 5  
 10, 4 : 350  
 11 : 289, 327  
 11, 6 : 327  
 2, 1 : 262  
 26 : 321  
 6, 17 : 288  
 6, 27-28 : 327  
 9 : 312  
 COL. *Rust.* 6  
 10, 1 : 156  
 10, 2 : 156, 334  
 12 : 272, 273, 274,  
 275, 276, 312  
 14, 2 : 156  
 16, 2 : 311  
 17 : 141, 274, 275, 312  
 17, 2 : 141  
 18, 2 : 334  
 29, 5 : 3  
 30, 7 : 334  
 30, 8-9 : 128, 129, 130  
 31, 1 : 156  
 31, 2 : 335  
 38 : 20  
 4, 3 : 156  
 8, 2 : 311  
 COL. *Rust.* 7  
 4, 2 : 156  
 5 : 334, 350, 368  
 5, 18 : 368  
 5, 21 : 334  
 8, 7 : 82  
 COL. *Rust.* 9  
 14, 7 : 350, 360  
 4, 4 : 120  
 8 : 287  
**Cratevas**  
 CRATEVAS, 2, 3 : 201  
 CRATEVAS, 5 : 131  
 CRATEVAS, 8, 3 : 252  
**Critias**  
 CRITI. B2, 4 : 224  
**Critodemus**  
 CRITODEMUS, 10, 1 : 23,  
 427, 440
- Démosthène**  
 DEM. *Andr.* 72 : 295  
 DEM. *Con.*  
 35 : 306  
 41 : 306  
 DEM. *Tim.* 180 : 295  
**Denys d'Halicarnasse**  
 DION. HAL. *Pomp.* 6, 8 :  
 259  
**Dioclès**  
 DIOCL. : 8, 25, 53, 62, 79,  
 128, 143, 149, 154,  
 159, 172, 175, 224,  
 263, 353, 354, 355,  
 370, 428  
**Diodore de Sicile**  
 DIOD. SIC. 1, 82, 1 : 195  
 DIOD. SIC. 2, 58 : 308  
 DIOD. SIC. 20, 54 : 259  
 DIOD. SIC. 5, 30 : 202  
**Dioscoride**  
 DIOSC. 1 : 14, 33, 38, 39,  
 41, 46, 63, 69, 87, 88,  
 89, 90, 92, 101, 126,  
 167, 169, 170, 179,  
 203, 204, 217, 232,  
 264, 309, 310, 354,  
 359  
 DIOSC. 2 : 14, 23, 47, 49,  
 67, 69, 71, 74, 75, 78,  
 79, 95, 96, 97, 98, 99,  
 131, 139, 162, 186,  
 201, 223, 254, 309,  
 354, 359, 373  
 DIOSC. 3 : 11, 14, 28, 46,  
 69, 70, 71, 75, 76, 90,  
 93, 102, 103, 107, 109,  
 110, 111, 114, 117,  
 118, 122, 123, 132,  
 133, 137, 139, 140,  
 142, 144, 145, 146,  
 153, 179, 196, 201,  
 223, 271, 307, 309,  
 354, 359  
 DIOSC. 4 : 23, 24, 25, 28,  
 47, 54, 67, 68, 69, 91,  
 95, 100, 103, 104, 105,  
 106, 112, 120, 121,  
 123, 124, 126, 127,  
 129, 133, 135, 136,  
 147, 148, 149, 150,  
 151, 152, 196, 201,  
 230, 285, 331, 333,  
 359

- DIOSC. 5 : 15, 16, 23, 28,  
47, 49, 71, 72, 75, 79,  
109, 171, 172, 173,  
177, 178, 179, 181,  
201, 206, 254, 317
- Énée le Tacticien**  
AEN. TACT. 32, 5-6 : 297  
AEN. TACT. 35, 1 : 169
- Épicure**  
EPIC. *Epis. fr.* 52 : 27
- Érasistrate**  
ERASISTR. 35 : 259
- Érotien**  
EROT. *Fr.* 27 : 172  
EROT. *Voc. Hipp.* 109 :  
295
- Eschyle**  
AESCH. *Eum.* 332-333 :  
32  
AESCH. *Fr.* 183a : 295
- Ésope**  
AESOP. 134 : 196  
AESOP. 50 : 115
- Euripide**  
EUR. *Bacch.* 243 : 306  
EUR. *Cyc.* 461 : 297
- Eutecnius**  
EUT. *Nic. Al.*  
11 : 78  
15 : 72, 74  
57, 16 : 150  
9 : 117  
EUT. *Nic. Ther.*  
25 : 117  
52 : 117  
65 : 96  
69 : 111  
70 : 102
- Firmicus Maternus**  
FIRM. 1, 3, 1 : 383  
FIRM. 2, 6, 31 : 48  
FIRM. 2, 7, 21 : 48, 61  
FIRM. 2, 7, 23 : 61, 374  
FIRM. 3, 10, 8 : 115  
FIRM. 3, 8, 7 : 115  
FIRM. 6, 29, 16 : 61  
FIRM. 6, 31, 53 : 61  
FIRM. 7, 20, 8 : 61  
FIRM. 8, 19, 12 : 115
- Galien**  
GAL. *De praesag. ex  
puls.* 9, 268, 10 : 24
- GAL. *Ad Glauc. de med.  
meth.*  
1, 15 (= 11, 50 K) : 29  
2, 1 (= 11, 74 K) : 46  
2, 1 (= 11, 76 K) : 12  
2, 10 (= 11, 127, 4 K) :  
207  
2, 10 (= 11, 130 K) :  
203  
2, 10 (= 11, 32 K) :  
197  
2, 10 (= 11, 36 K) :  
197  
2, 10 (= 11, 38 K) :  
197  
2, 12 (= 11, 144 K) :  
201  
2, 5 (= 11, 101, 18 K) :  
221  
2, 7 (= 11, 108, 10 K) :  
123  
2, 8 (= 11, 113, 18 K) :  
221  
2, 9 (= 11, 119, 6 K) :  
274, 276
- GAL. *Ad Glauc. de med.  
meth.* 2, 10 (= 11, 126  
K) : 309
- GAL. *Ars med.*  
31, 1 (= 1, 388 K) : 56  
33, 5 (= 1, 391, 15 K) :  
197  
34, 9 (= 1, 396, 13 K) :  
276
- GAL. *De alim. fac.*  
1, 2 (= 6, 483 K) : 162  
1, 2 (= 6, 486, 3-8 K) :  
160  
1, 3 (= 6, 491, 14 K) :  
160  
1, 4 (= 6, 492, 5 K) :  
159  
2, 11 (= 6, 585, 2 K) :  
232, 234  
2, 4, 9 (= 6, 564, 15 K)  
: 25  
3, 1 (= 6, 662, 1 K) :  
47
- GAL. *De anat. administr.*  
(= 2, 351, 7 K) : 270,  
274
- GAL. *De causis puls.*  
9, 178, 7 K : 24  
9, 19, 2-10 K : 25  
9, 20, 1 K : 25
- 9, 200, 10 K : 24
- GAL. *De comp. med. per  
gen. VII* : 12, 37, 38,  
42, 44, 46, 54, 55, 56,  
88, 89, 90, 122, 129,  
130, 139, 141, 153,  
167, 177, 179, 182,  
189, 207, 219, 223,  
225, 231, 428
- GAL. *De comp. med. sec.  
loc. X* : 9, 11, 14, 15,  
16, 24, 25, 26, 28, 33,  
38, 53, 68, 89, 90, 92,  
93, 94, 95, 98, 99, 102,  
107, 108, 109, 112,  
113, 114, 118, 119,  
120, 123, 124, 126,  
127, 128, 129, 130,  
132, 135, 139, 141,  
143, 144, 145, 147,  
148, 150, 151, 153,  
154, 160, 166, 167,  
169, 170, 172, 174,  
175, 177, 179, 181,  
182, 185, 186, 193,  
196, 198, 203, 204,  
211, 212, 213, 214,  
217, 218, 221, 224,  
225, 227, 228, 229,  
230, 231, 232, 233,  
234, 254, 256, 270,  
273, 275, 298, 333,  
354, 355, 359, 428
- GAL. *De constit. artis  
med.* (= 1, 282, 13 K) :  
24
- GAL. *De dign. puls.* (= 8,  
835, 16 K) : 24
- GAL. *De fac. nat.* 1, 13  
(= 2, 42, 12 K) : 147
- GAL. *De hirudinibus,*  
11, 317, t. K : 270  
11, 320 K : 275  
11, 321, 8 K : 270  
11, 321, 9 K : 270
- GAL. *De locis affectis,*  
8, 116 K : 298  
8, 125, 11 K : 33  
8, 137, 12 K : 24  
8, 155, 10 K : 308  
8, 201, 18 K : 62  
8, 202 K : 62  
8, 202, 15 K : 62  
8, 203, 14 K : 62  
8, 204 K : 9

- 8, 217, 11 K : 62  
8, 225, 10 K : 228  
8, 301, 15 K : 24  
8, 340, 14 K : 228  
8, 342, 16 K : 24  
8, 383, 15 : 36  
8, 40, 7 K : 228  
8, 40, 8 K : 228  
8, 41, 12 K : 228  
8, 83 K : 298, 300  
GAL. *De motu musc.* 4,  
420, 4 K : 24  
GAL. *De praecogn.* 14,  
658, 6 K : 228  
GAL. *De puls. ad tir.* 8,  
480, 15 K : 24  
GAL. *De san. tuenda*  
6, 439, 13 K : 256  
GAL. *De san. tuenda*,  
6, 311, 12 K : 53  
6, 338, 13 K : 54  
6, 341 K : 201  
6, 349, 3 K : 53  
6, 375, 9 K : 53  
6, 392, 10 K : 33  
6, 439 K : 90  
6, 440 K : 211  
6, 448, 9 K : 161  
GAL. *De simpl. med.*  
*temp. ac fac.* XI : 24,  
33, 46, 47, 69, 78, 87,  
88, 90, 91, 95, 96, 98,  
100, 107, 109, 110,  
111, 112, 114, 117,  
118, 119, 124, 126,  
132, 133, 137, 139,  
140, 142, 147, 149,  
150, 151, 152, 171,  
173, 177, 179, 212,  
223, 232, 359, 428  
GAL. *De sympt. causis*,  
7, 106, 7 K : 24  
7, 128, 1 K : 24  
7, 247, 16 K : 36  
GAL. *De totius morbi*  
*temp.* 7, 443, 9 K : 255  
GAL. *De venae sect. ad*  
*Erasistr.*  
11, 165, 10 K : 53  
11, 171, 11-14 K : 25  
GAL. *In Hipp. De fract.*  
*comm.* 18b, 479, 1 K :  
295  
GAL. *In Hipp. De off.*  
*med. comm.* III 18b,  
670, 17 K : 298, 299  
GAL. *In Hipp. De victu*  
*acut. comm.* IV  
15, 466 K : 197  
15, 468 K : 197  
15, 509 K : 198  
15, 577 K : 162  
15, 767, 8 K : 195, 196  
15, 808, 6 K : 195, 196  
15, 823, 2 K : 196  
GAL. *Meth. med.* XIV :  
11, 24, 42, 46, 47, 90,  
113, 117, 123, 162,  
163, 169, 172, 174,  
177, 197, 198, 201,  
203, 211, 212, 219,  
227, 228, 232, 256,  
264, 270, 276, 292,  
295, 296, 298, 299,  
307, 309, 310, 311,  
313, 428  
GAL. *Trasyb.* 23 (= 5,  
844, 1 K) : 11  
GAL. *Voc. Hipp. gloss.*  
165 (= 19, 86, 15 K) :  
32  
80 (= 19, 69, 7 K) :  
135  
87 (= 19, 89, 10 K) :  
79  
91 (= 19, 106, 7 K) :  
69  
94 (= 113, 9 K) : 135  
98 (= 19, 126 K) : 295  
99 (= 19, 126, 15-16  
K) : 296  
99 (= 19, 131, 10 K) :  
295  
**Galien, Pseudo-**  
[GAL.] *De antid.* : 28, 57,  
67, 68, 69, 71, 74, 75,  
76, 78, 89, 101, 102,  
103, 108, 109, 118,  
120, 122, 124, 127,  
128, 129, 139, 140,  
147, 149, 150, 151,  
198, 200, 201, 204,  
227, 230, 231, 428  
[GAL.] *De rem. parab.* :  
11, 12, 14, 24, 25, 88,  
89, 90, 91, 92, 95, 98,  
108, 109, 113, 118,  
119, 126, 128, 129,  
130, 132, 135, 136,  
137, 147, 148, 149,  
150, 151, 153, 177,  
179, 182, 193, 198,  
203, 204, 221, 224,  
230, 231, 232, 260,  
273, 382, 428  
[GAL.] *De ren. aff.* (= 19,  
684 K) : 162, 428  
[GAL.] *De succed.* (= 19,  
726, 9 K) : 145, 428  
[GAL.] *De ther. ad*  
*Pamph.*  
4, 13 (= 14, 303,  
10 K) : 14  
4, 21 (= 14, 305, 9 K) :  
25  
5, 13 (= 14, 309, 2 K) :  
139, 140  
5, 7 (= 14, 308 K) :  
201  
[GAL.] *De ther. ad Pis.*  
12, 13 (= 14, 259 K) :  
201  
12, 16 (= 14, 260,  
2 K) : 118  
12, 16 (= 14, 260,  
4 K) : 147  
12, 6 (= 14, 257, 7 K) :  
92, 93  
16, 9 (= 14, 280 K) :  
223  
19, 3 (= 14, 291, 6 K) :  
140  
19, 3 (= 14, 291, 9 K) :  
147  
7, 12 (= 14, 259,  
14 K) : 107  
[GAL.] *Def. med.*  
147 (= 19, 390 K) : 56  
249 (= 19, 417, 2-  
7 K) : 9  
251 (= 19, 417 K) : 62  
261 (= 19, 421 K) : 24,  
25  
270 (= 19, 422, 7 K) :  
36  
291 (= 19, 427, 3 K) :  
53  
363 (= 19, 438 K) : 11  
374 (= 19, 440 K) : 46  
399 (= 19, 444, 1 K) :  
54  
[GAL.] *Lex.*  
387 : 88, 92



- 388 : 110, 132, 133  
 390 : 92  
 391 : 116  
 [GAL.] *Medicus. Introd.*  
 13, 16 (= 14, 736 K) :  
 24, 25, 26  
 13, 21 (= 14, 739 K) :  
 9  
 13, 34 (= 14, 749 K) :  
 203  
 13, 40 (= 14, 754,  
 17 K) : 36  
 13, 42 (= 14, 755, 16  
 K) : 53  
 13, 42 (= 14, 756 K) :  
 54, 198  
 13, 43 (= 14, 756 K) :  
 48, 49  
 13, 45 (= 14, 758 K) :  
 47  
 13, 8 (= 14, 732 K) :  
 196  
 15, 1 (= 14, 761,  
 17 K) : 232  
 15, 1 (= 14, 762 K) :  
 233  
 15, 1 (= 14, 762, 5 K) :  
 232, 233  
 15, 4 (= 14, 764 K) :  
 207  
 15, 6 (= 14, 765-  
 766 K) : 90  
 15, 6 (= 14, 766 K) :  
 211  
 16, 1 (= 14, 767 K) :  
 12  
 17, 1 (= 14, 778, 9 K) :  
 15  
 19, 10 (= 14, 785,  
 11 K) : 15, 16  
 19, 6 (= 14, 783,  
 15 K) : 11  
 19, 7 (= 14, 784 K) :  
 11  
 [GAL.] *Progn. de decub.*  
 19, 552, 15 K : 27  
 19, 561, 11 K : 25
- Gargilius Martialis**  
 GARG. MART. 1, 9 : 20  
 GARG. MART. 10, 4 : 44  
 GARG. MART. 11, 5 : 23  
 GARG. MART. 12 : 374  
 GARG. MART. 16 : 28  
 GARG. MART. 18 : 20,  
 361
- GARG. MART. 18, 11 : 20  
 GARG. MART. 2, 8 : 113  
 GARG. MART. 21 : 374  
 GARG. MART. 21, 10 :  
 170  
 GARG. MART. 22 : 367  
 GARG. MART. 29 : 20,  
 223, 247, 353, 354,  
 367  
 GARG. MART. 29, 17 :  
 247  
 GARG. MART. 29, 6 : 20  
 GARG. MART. 30 : 34, 47  
 GARG. MART. 30, 20 : 47  
 GARG. MART. 31, 8 : 237  
 GARG. MART. 32, 8 : 237  
 GARG. MART. 33, 3 : 28  
 GARG. MART. 34, 4 : 28  
 GARG. MART. 35, 7 : 44  
 GARG. MART. 36, 4 : 50  
 GARG. MART. 41, 24 :  
 232, 233, 234  
 GARG. MART. 41, 27 :  
 233  
 GARG. MART. 42 : 374  
 GARG. MART. 42, 14 :  
 162  
 GARG. MART. 42, 6 : 237  
 GARG. MART. 43, 5 : 28  
 GARG. MART. 49, 7 : 51  
 GARG. MART. 56, 3 : 28  
 GARG. MART. 6, 15 : 27,  
 28  
 GARG. MART. 8, 2 : 51  
 GARG. MART. 8, 3 : 28
- Gargilius Martialis,**  
**Pseudo-**  
 [GARG. MART.] 4 : 140  
 [GARG. MART.] 5 : 140,  
 260
- Hécatee d'Abdère**  
 HEC. 25 : 195, 429
- Hérodote**  
 HDT. 2, 77 : 197  
 HDT. 2, 87 : 256  
 HDT. 2, 96 : 154  
 HDT. 3, 9 : 306  
 HDT. 6, 1 : 306
- Héron d'Alexandrie**  
 HERON, *Aut.*  
 11, 3 : 295  
 22, 4 : 297
- Hérondas**  
 HEROND. *Mim.* 8, 2 : 32
- Hippiatrica**  
*Hippiatr. Berol.*  
 1, 26 : 147  
 104, 8 : 167  
 107, 1 : 94  
 11, 28 : 33  
 11, 39 : 172  
 11, 49 : 89  
 122, 1 : 39  
 129, 40 : 94  
 130, 132 : 33  
 130, 156 : 92, 93  
 130, 159 : 172  
 130, 177 : 113  
 130, 205 : 90  
 130, 65 : 94  
 130, 80-81 : 42  
 16, 5 : 203  
 2, 1 : 53  
 2, 22-23 : 53  
 20, 5 : 167  
 20, 8 : 167  
 22, 13 : 167, 212, 213  
 22, 16 : 89  
 22, 21 : 94  
 22, 31 : 89, 169  
 22, 40 : 113  
 28, 5 : 149  
 30, 5 : 132  
 31, 3 : 79  
 31, 5 : 79  
 33, 12 : 91  
 33, 5 : 91  
 33, 6 : 79  
 37, 2 : 256  
 4, 4 : 88  
 40, 1-2 : 149  
 46, 1, 9 : 298  
 52, 13 : 92  
 55, 16 : 92  
 58, 2 : 132  
 69, 19 : 92  
 69, 20 : 130  
 75, 1 : 25, 256  
 75, 12 : 25  
 77, 20 : 92, 149  
 77, 6 : 92  
 8, 12 : 113  
 86, 8 : 94  
 89, 1 : 189  
 99, 1 : 167
- Hippiatr. Cant.*  
 13, 3 : 39  
 14, 7 : 108  
 14, 8 : 113

- 22, 1 : 118  
 3, 4 : 139, 140  
 33, 1 : 126  
 34, 3 : 256  
 38, 1 : 39  
 41, 3 : 172  
 48, 2 : 94  
 51, 2 : 119  
 57, 19 : 132  
 58, 4 : 90  
 6, 1 : 113  
 71, 1 : 79  
 71, 12 : 201  
 71, 17 : 118, 132  
 71, 21 : 74  
 71, 22 : 201  
 8, 18 : 92, 93  
 80, 7 : 140  
 81, 2 : 63  
*Hippiatr. Fr. Anat. eq.*  
 17 : 92  
*Hippiatr. Lond. add.*  
 37, 4 : 126, 127  
 38 : 92  
 86 : 139, 141  
*Hippiatr. Par.*  
 1117 : 182  
 1123 : 114, 130  
 145 : 39  
 376 : 119  
 723 : 130
- Hippocrate** (corpus  
 hippocratique)  
 HIPPOC. *Acut.*  
 11, 1 : 197  
 54, 2 : 53  
 HIPPOC. *Acut. (Sp.)*  
 34, 9 : 33  
 43, 2, 19 : 9  
 47, 1, 16 : 378  
 49, 1, 8 : 378  
 51, 1 : 25, 198  
 51, 1-2 : 25  
 55, 1, 5 : 378  
 61 : 306  
 HIPPOC. *Aër.* 10, 12 : 8  
 HIPPOC. *Aff.*  
 11 : 198  
 14 : 197  
 2 : 25, 26, 27, 197,  
 270, 370  
 2, 14 : 270  
 21 : 197  
 23 : 26, 27  
 27 : 25
- 30 : 53  
 35 : 50  
 4 : 270, 276, 312, 354  
 4, 16 : 270, 276, 312  
 7 : 197, 198  
 HIPPOC. *Alim.*  
 2, 40, 2 : 162  
 2, 42, 1 : 162  
 HIPPOC. *Aph.*  
 3, 13 : 8  
 3, 16 : 53  
 3, 20 : 53  
 3, 23 : 8  
 34 : 172  
 4, 70 : 9  
 4, 79 : 380  
 45 : 149  
 5, 22 : 45  
 5, 49, 1 : 370  
 5, 72 : 378  
 6, 13 : 368  
 7, 51 : 369  
 HIPPOC. *Coac.*  
 116 : 9  
 157 : 9  
 161 : 9  
 163 : 27  
 165 : 9  
 168 : 9  
 219 : 9  
 22 : 9  
 248 : 9  
 29 : 9  
 378 : 172  
 437 : 33  
 438 : 33  
 454 : 27  
 491 : 358  
 571 : 9  
 577 : 9  
 HIPPOC. *Epid.* 1  
 19, 2 : 27  
 27, 1 : 378  
 28 : 270  
 HIPPOC. *Epid.* 2  
 1, 10 : 33  
 2, 18b : 168  
 25 : 370  
 5 : 270  
 5, 22 : 175  
 5, 25 : 370  
 HIPPOC. *Epid.* 3  
 3 : 12  
 7 : 12  
 7, 3 : 45
- HIPPOC. *Epid.* 4  
 25 : 378  
 26 : 378  
 30 : 378  
 HIPPOC. *Epid.* 5  
 1, 40 : 263  
 10 : 24, 25  
 53, 1 : 358  
 57 : 270  
 70 : 160  
 71, 1-2 : 25  
 73, 5 : 197, 198  
 79, 1 : 24  
 91 : 53  
 HIPPOC. *Epid.* 6  
 3, 5 : 378  
 4, 3 : 53  
 4, 8 : 202  
 HIPPOC. *Epid.* 7  
 1, 5 : 197, 198  
 100 : 53  
 11, 7 : 358  
 112, 1 : 9, 370  
 112, 2 : 9  
 115, 1 : 27  
 118, 3 : 75  
 3, 1-6 : 27  
 32 : 270  
 41, 2 : 370  
 62, 2 : 196  
 64, 1 : 9  
 67 : 160  
 80, 3 : 196  
 95, 1 : 9  
 HIPPOC. *Fist.*  
 10 : 173  
 7, 4 : 143  
 9, 3, 24 : 370  
 HIPPOC. *Haem.*  
 6 : 259  
 7 : 180, 345  
 8 : 173  
 9 : 76  
 HIPPOC. *Hum.* 20 : 53  
 HIPPOC. *Int.*  
 12 : 263  
 172 : 114  
 18 : 149  
 20 : 196  
 23 : 138, 298  
 23, 25 : 298  
 24 : 259  
 27 : 263  
 28 : 259  
 30 : 131

- 40 : 110  
 52 : 113  
 6 : 263  
 HIPPOC. *Liqu.*  
 2, 6 : 41  
 3, 1 : 41  
 6, 3 : 54  
 6, 6 : 41, 45  
 HIPPOC. *Loc. Hom.*  
 13 : 217  
 33, 3 : 263  
 HIPPOC. *Mochl.*  
 1, 2 : 169  
 8 : 53  
 HIPPOC. *Morb. 1*  
 8 : 382  
 HIPPOC. *Morb. 2*  
 HIPPOC. *Morb. 3*  
 10 : 197  
 12 : 370  
 14 : 198  
 16 : 138  
 3 : 370  
 4 : 370  
 7 : 196  
 8 : 370  
 HIPPOC. *Morb. 4*  
 24 : 176  
 55, 7 : 380  
 HIPPOC. *Mul. 1*  
 103 : 172  
 109 : 134, 196  
 25 : 378  
 29 : 220  
 34 : 110  
 38 : 197  
 63 : 110  
 66 : 175, 197, 256  
 68 : 370  
 71 : 79  
 72 : 134  
 74 : 98, 120  
 75 : 117, 134, 177, 197  
 78 : 104, 134, 149,  
 196, 269  
 84 : 98  
 93 : 152  
 97 : 128  
 HIPPOC. *Mul. 2*  
 101 : 110, 111  
 119 : 378  
 17 : 370  
 18 : 79, 173, 191, 192,  
 354  
 185 : 191, 192, 354  
 188 : 173  
 201 : 143  
 48 : 79  
 53 : 99, 110  
 55 : 134  
 68 : 152  
 70 : 256  
 81 : 95  
 83 : 110  
 87 : 113  
 88 : 256  
 92 : 370  
 HIPPOC. *Nat. mul.*  
 105, 7 : 161  
 109, 21 : 134  
 17, 1 : 149  
 2, 4 : 110  
 32 : 93  
 32, 3 : 97, 107, 110,  
 115  
 32, 34 : 107, 110  
 32, 37 : 115  
 32, 4 : 141  
 32, 45 : 141  
 32, 62 : 110, 138  
 32, 70 : 110  
 32, 72-73 : 79  
 32, 79 : 134  
 32, 80 : 134  
 32, 9 : 70, 98  
 32, 96 : 98  
 33, 15 : 120  
 33, 20 : 134  
 34, 8 : 120  
 35, 6 : 99  
 36, 2 : 99  
 42, 2 : 99  
 47, 2 : 113  
 6, 4 : 110  
 6, 5 : 99  
 72 : 134  
 8, 4 : 110  
 9, 3 : 99  
 92, 1 : 98, 99  
 95, 1 : 128  
 HIPPOC. *Nat. puer.* 25, 3 :  
 56  
 HIPPOC. *Oss.*  
 13 : 378  
 15 : 378  
 3 : 149  
 HIPPOC. *Prorrh.*  
 1, 10 : 9  
 1, 120 : 9  
 1, 152 : 9  
 1, 168 : 9  
 1, 36 : 379  
 1, 78 : 33  
 1, 94 : 9  
 1, 98 : 378  
 2, 11 : 45  
 2, 13 : 45  
 2, 30 : 9, 370  
 2, 4 : 378  
 HIPPOC. *Steril.*  
 10, 4-5 (= 222 L.) :  
 256  
 12, 5 (= 224 L.) : 113  
 20, 22 (= 230 L.) : 149  
 22 (= 234 L.) : 110  
 23, 4 (= 233 L.) : 79  
 26 (= 238 L.) : 134  
 33, 2 (= 245 L.) : 110  
 37, 3 (= 247 L.) : 373  
 9, 7 (= 221 L.) : 79  
 9, 8 (= 221 L.) : 197  
 HIPPOC. *Superf.*  
 27 : 134  
 32 : 93, 98, 99, 115,  
 128  
 33 : 98, 128, 134  
 33b : 98, 128  
 40 : 110  
 HIPPOC. *VC*  
 18 : 297, 298  
 21 : 301  
 HIPPOC. *Vict.*  
 1, 16 : 297  
 2, 42, 1 : 160  
 2, 45 : 378  
 2, 54, 8 : 122  
 2, 79, 2 : 160  
 HIPPOC. *Vid. Ac.*  
 3 : 259  
 3, 1 : 259  
 HIPPOC. *Vlc.*  
 11, 1 : 117, 141  
 13, 1 : 172  
 13, 2 : 138  
 14 : 173  
 15, 3 : 70  
 17, 7 : 70  
 21 : 173, 175  
 22 : 131  
**Hippocrate, Pseudo-**  
 (corpus hippocratique)  
 [HIPPOC.] *Diff. Ptol.* 498 :  
 382  
 [HIPPOC.] *Ep. Pt.* 283 :  
 259

- [HIPPOC.] *Lap. Virt.* 40 :  
178
- Homère**  
HOM. *Il.*  
12, 287 : 306  
12, 296 : 307  
14, 181 : 45  
18, 367 : 306  
24, 228 : 202  
24, 80 : 173  
HOM. *Od.*  
5, 432 : 185  
9, 382-387 : 296
- Horace**  
HOR. *Carm.*  
1, 30, 6 : 45  
1, 35, 18 : 261  
3, 59 : 45  
HOR. *Epist.*  
1, 1, 28 : 338  
2, 2, 104-105 : 331  
2, 2, 40 : 45  
HOR. *Epod.* 12, 7 : 180  
HOR. *Sat.*  
1, 3 : 338  
2, 2, 76-77 : 31  
2, 3 : 315
- Hygin**  
HYG. *Astr.*  
15 : 321  
3, 10 : 45  
3, 12 : 45  
3, 3 : 45  
3, 8 : 45  
4, 12 : 45  
4, 3 : 45  
HYG. *Fab.*  
101, 4 : 385  
23, 3 : 5  
33, 1 : 5
- Isée**  
ISAE. 2, 36 : 202
- Jules l'Africain**  
AFRIC. *Fr.* 9, 1, 9 : 179,  
426
- Juvénal**  
JUV. 11, 137 : 224  
JUV. 13, 212-213 : 3
- Lucien**  
LUC. *Cat.* 15 : 181  
LUC. *Iupp. conf.* 11, 9-  
14 : 297
- Lucilius**  
LUCIL. 11, 432-  
435 (Charisius, ap.  
G.L., 94, 21 K) : 315  
LUCIL. 14, 3 (= 456 M) :  
357  
LUCIL. 15, 1 (= 512-3 M)  
: 357  
LUCIL. 4, 11 (= 177-178  
M) : 261  
LUCIL. 4, 7 (= 179-180  
M) : 357  
LUCIL. 8, 4 (= 307 M) :  
155  
LUCIL. 8, 9 (= 298 M) :  
50  
LUCIL. 9, 26 (= 331-2  
M) : 52
- Lucrèce**  
LUCR. 2, 1098 : 361  
LUCR. 2, 504 : 212  
LUCR. 4, 1175 : 360  
LUCR. 4, 368 : 350  
LUCR. 4, 868-870 : 331  
LUCR. 6, 1114-1115 : 48  
LUCR. 6, 625-626 : 345  
LUCR. 6, 724-725 : 330
- Macrobe**  
MACR. *Sat.* 6, 4 : 263
- Manilius**  
MANIL. 1, 552 : 45  
MANIL. 1, 586 : XIX  
MANIL. 1, 681 : 45  
MANIL. 3, 315 : 45  
MANIL. 3, 625 : 45
- Marcellinus**  
MARCELLIN. 321 : 25
- Marcellus Empiricus**  
MARCELL. EMP. 1 : 33,  
59, 62, 63, 82, 101,  
102, 105, 116, 128,  
129, 130, 151, 155,  
226, 227, 237, 244,  
245, 247, 253, 328,  
329, 366, 367, 385  
MARCELL. EMP. 11 : 3,  
15, 16, 45, 50, 99, 140,  
192, 349, 358  
MARCELL. EMP. 12 : 18,  
99, 104, 112, 113, 128,  
129, 135, 140, 192,  
244, 245, 344, 349,  
357, 358, 361  
MARCELL. EMP. 13 : 104,  
190, 192, 242  
MARCELL. EMP. 14 : 13,  
21, 57, 101, 108, 189,  
232, 233, 234, 244,  
355  
MARCELL. EMP. 15 : 99,  
120, 139, 141, 169,  
170, 187, 244, 245,  
354, 384  
MARCELL. EMP. 16 : 17,  
18, 29, 30, 101, 103,  
112, 113, 115, 231,  
236, 358, 374  
MARCELL. EMP. 17 : 20,  
117, 118, 125, 126,  
151, 189, 329  
MARCELL. EMP. 18 : 43  
MARCELL. EMP. 19 : 13,  
42, 47, 120, 175, 358  
MARCELL. EMP. 22 : 102  
MARCELL. EMP. 23 : 99,  
105, 115, 118, 123,  
189, 247  
MARCELL. EMP. 24 : 43  
MARCELL. EMP. 25 : 43,  
54, 94, 113, 115, 120,  
134, 135, 147, 157,  
189, 198, 227, 268  
MARCELL. EMP. 26 : 34,  
89, 94, 107, 112, 120,  
121, 126, 182, 185,  
374, 380, 382, 385  
MARCELL. EMP. 27 : 31,  
102, 112, 199, 203,  
255, 259, 386  
MARCELL. EMP. 28 : 31,  
36, 135, 139, 140  
MARCELL. EMP. 29 : 59,  
80, 94, 102, 112, 140,  
376, 379, 385  
MARCELL. EMP. 3 : 102  
MARCELL. EMP. 30 : 30,  
48, 99, 105, 113, 118,  
120, 128, 129, 130,  
135, 147, 148, 149,  
157, 189, 242, 358,  
374  
MARCELL. EMP. 31 : 38,  
115, 126, 129, 140,  
179, 345  
MARCELL. EMP. 32 : 50,  
51, 175, 245, 290  
MARCELL. EMP. 33 : 140

- MARCELL. EMP. 34 : 18,  
44, 51, 140, 157, 277
- MARCELL. EMP. 35 : 54,  
58, 59, 89, 92, 105,  
174, 236, 238, 248
- MARCELL. EMP. 36 : 54,  
94, 99, 104, 128, 147,  
385
- MARCELL. EMP. 4 : 96,  
99, 128, 129, 175, 237,  
244
- MARCELL. EMP. 45 : 244
- MARCELL. EMP. 5 : 59,  
99, 354, 355, 358
- MARCELL. EMP. 63 : 244
- MARCELL. EMP. 7 : 12,  
51, 54, 58, 59, 76, 94,  
102, 147, 175, 179,  
244, 284
- MARCELL. EMP. 73 : 244
- MARCELL. EMP. 9 : 102,  
104, 116, 143, 151,  
152, 167, 184, 185,  
186, 199, 258, 386
- MARCELL. EMP. *ep.* : 53,  
58, 59, 85, 279, 353,  
355, 383
- Martial**
- MART. 14, 22 : XIII
- MART. 14, 56 : 191
- MART. 7, 53 : XIII
- Medicina Plinii**
- Med. Plin.* 1
- 1, 7 : 386
- 10, 2 : 332
- 12, 2 : 358
- 12, 3 : 192
- 12, 6 : 245
- 12, 7 : 23
- 13, 1 : 18, 358
- 13, 4 : 358
- 13, 6 : 113
- 15 : 42
- 19, 4 : 358
- 21, 2 : 237
- 25 : 374
- 26, 7 : 113
- 3, 4 : 175
- 5, 4 : 102
- 6, 2 : 336
- 6, 3 : 332
- 6, 4 : 169, 170
- Med. Plin.* 2
- 10, 3 : 199
- 11, 3 : 28
- 16, 4 : 120
- 18, 4 : 382
- 18, 9 : 382
- 25, 2 : 44
- 26, 3 : 157
- 27, 14 : 147
- 6, 8 : 126
- 7, 3 : 199, 255
- 8, 6 : 199
- 9 : 31
- Med. Plin.* 3
- 18, 3 : 102
- 19, 2 : 102, 362
- 2, 2 : 185
- 21, 11 : 199
- 23, 8 : 103
- 24, 4 : 172
- 30, 2 : 43, 386
- 37, 1 : 362
- 4, 14 : 358
- 4, 20 : 126
- Nicandre**
- NIC. Al.*
- 139 : 256
- 197 : 256
- 249-278 : 68
- 264 : 151
- 279 : 70
- 279-311 : 70
- 305 : 117
- 335-363 : 78
- 376-396 : 67
- 398 : 72
- 399 : 72
- 400 : 72
- 401 : 72
- 402 : 72
- 405 : 72
- 411-414 : 72
- 415-431 : 73
- 424 : 73
- 48-49 : 148
- 591 : 120
- 74-75 : 77
- NIC. Ther.*
- 240 : 172
- 271 : 56
- 298 : 56
- 446 : 56
- 509-516 : 137
- 510 : 123
- 517-519 : 138
- 534 : 131
- 537 : 104
- 583 : 117
- 63 : 117
- 681 : 149
- 73 : 131
- 730 : 56
- 857 : 96
- 901 : 151
- 907 : 155
- 916 : 56
- 937 : 138
- 940 : 111
- 945 : 99
- 948 : 102
- Oribase**
- ORIB. Coll.* 1
- 36, 2 : 25
- 7, 3 : 160
- ORIB. Coll.* 10
- 1, 26 : 24
- 23 : 172
- 23, 20 : 211
- 25, 2 : 111
- 26 : 145
- 27, 16 : 89
- 27, 4 : 42
- 34, 10 : 145
- 34, 9 : 109
- ORIB. Coll.* 11
- $\alpha$ , 60 : 137, 140
- $\alpha$ , 63 : 116
- $\alpha$ , 70 : 123
- $\beta$  : 87, 96
- $\gamma$ , 11 : 132, 133
- $\gamma$ , 8 : 107
- $\delta$ , 3 : 120
- $\iota$ , 2 : 120
- $\kappa$ , 22 : 68
- $\kappa$ , 32 : 149
- $\lambda$  : 100, 169
- $\lambda$ , 18 : 100
- ORIB. Coll.* 12
- $\pi$ , 10 : 123
- $\pi$ , 17 : 167
- $\pi$ , 21 : 117
- $\rho$ , 6 : 217
- $\sigma$ , 11 : 123
- $\sigma$ , 59 : 126
- $\tau$ , 22 : 142
- $\chi$ , 11 : 69, 70
- $\chi$ , 11-12 : 69
- $\chi$ , 12 : 70
- $\chi$ , 3 : 96
- $\chi$ , 6 : 147

- ORIB. *Coll.* 13  
 λ, 7-8 : 179  
 π, 1 : 172
- ORIB. *Coll.* 14  
 10, 23 : 149  
 10, 9 : 69  
 17, 2 : 145  
 23, 1 : 110  
 49, 1 : 150  
 49, 3 : 88  
 49, 7 : 124  
 50, 1 : 124, 135, 136  
 53 : 111  
 58, 2 : 79, 97  
 65, 2 : 111
- ORIB. *Coll.* 15, 1  
 1, 68 : 223  
 13, 6 : 223  
 16, 54 : 223  
 27, 39 : 177  
 27, 40 : 177  
 5, 28 : 223  
 5, 36 : 69
- ORIB. *Coll.* 4, 6, 1 : 162
- ORIB. *Coll.* 41, 27 : 160
- ORIB. *Coll.* 43  
 42 : 217  
 57, 3 : 150
- ORIB. *Coll.* 44  
 1 : 169, 219  
 13 : 219  
 28 : 221  
 29, 1-3 : 46  
 8, 2 : 298
- ORIB. *Coll.* 45  
 29 : 229  
 6 : 313
- ORIB. *Coll.* 46  
 11 : 299  
 11, 17-22 : 314  
 11, 7 : 313  
 21, 23 : 296
- ORIB. *Coll.* 6, 8, 3 : 24
- ORIB. *Coll.* 7  
 15 : 275  
 16 : 269, 270  
 18 : 270, 275  
 18-20 : 275  
 23 : 229  
 26 : 148, 198, 221
- ORIB. *Coll.* 8  
 12, 3 : 139  
 24, 24 : 74  
 24, 26 : 79  
 24, 3 : 139
- 24, 31 : 198  
 24, 35 : 140  
 24, 66-67 : 256  
 44, 12 : 230  
 45, 1 : 140, 147  
 45, 7 : 140  
 46, 11 : 229  
 47, 14 : 227  
 47, 15 : 203  
 47, 7 : 119, 147  
 47, 7-8 : 147  
 49, 1-3 : 11  
 6 : 198
- ORIB. *Coll.* 9, 37 : 204
- ORIB. *Eun.*  
 2, 1, κ, 27 : 24  
 4, 112 : 94  
 4, 115 : 182  
 4, 116 : 203  
 4, 28 : 153  
 4, 38, 3 : 177  
 4, 49 : 212  
 4, 66 : 15, 16  
 4, 68 : 232  
 4, 76 : 14  
 4, 8, 1 : 135, 137
- ORIB. *Syn.*  
 2, 47 : 132  
 3, 103, 1 : 147  
 3, 129 : 208  
 3, 220, 1 : 89  
 3, 3 : 150, 219, 221  
 3, 31 : 221  
 3, 35, 11 : 150  
 3, 60 : 231  
 3, 90, 1 : 89  
 4, 2, 1 : 160  
 5, 53, 32 : 228  
 7, 5, 3 : 42  
 8, 13 : 227  
 8, 28, 7 : 177  
 8, 32, 2 : 212  
 8, 4 : 62, 212  
 8, 44, 2 : 212  
 9, 10, 31 : 153  
 9, 41 : 179  
 9, 43, 20 : 213
- Syn.*  
 3, 17 : 68, 232
- Oribase, Pseudo-**  
 [ORIB.] *Ecl.* : 15, 16, 24,  
 36, 38, 42, 56, 68, 98,  
 101, 108, 109, 112,  
 121, 132, 140, 147,  
 148, 153, 169, 170,
- 177, 179, 182, 203,  
 204, 221, 223, 227,  
 228, 229, 232, 233,  
 254, 264, 269, 275,  
 298, 308, 353, 354
- Ovide**
- Ov. Am.*  
 1, 7, 48 : 45  
 2, 19, 55 : 19
- Ov. Ars. am.* 2, 59 : 243
- Ov. Fast.*  
 1, 343 : 88  
 2, 320-321 : 45  
 4, 731-733 : 362  
 4, 741 : 88  
 4, 825 : 313  
 5, 533 : XIX  
 5, 675 : 360  
 5, 681 : 350  
 6, 197 : 243  
 6, 570 : XIX  
 6, 697 : 287  
 6, 787 : 45
- Ov. Her.*  
 11, 119 : XIX  
 19, 151-152 : 367  
 9, 65 : 45
- Ov. Ib.* 558 : 20
- Ov. Met.*  
 1, 46 : 45  
 1, 656 : 19  
 10, 45 : 243  
 10, 501 : 155  
 11, 415 : 243  
 13, 388 : 243  
 13, 532 : 350  
 13, 778 : 262  
 14, 403 : 243  
 14, 601 : 350  
 15, 250 : 244  
 2, 130 : 45  
 3, 59 : 3  
 4, 470 : 350  
 4, 728 : 243  
 5, 446-447 : 348  
 6, 624 : 243  
 8, 210 : 243  
 8, 218 : 313  
 8, 443-444 : 240
- Palladius**  
 PALL. 1, 27, 2-3 : 128  
 PALL. 1, 27, 3 : 129  
 PALL. 1, 40 : 260  
 PALL. 11, 17, 2 : 242

- PALL. 11, 8 : 289  
 PALL. 12, 1 : 272  
 PALL. 12, 22, 2 : 242, 336  
 PALL. 14, 22, 12 : 4, 128, 129, 130  
 PALL. 14, 28, 2 : 20  
 PALL. 14, 5 : 201  
 PALL. 14, 51-52 : 339  
 PALL. 18, 1 : 272  
 PALL. 18, 2 : 141  
 PALL. 18, 4 : 272  
 PALL. 2, 19 : 242  
 PALL. 2, 20 : 242  
 PALL. 3, 17 : 288  
 PALL. 3, 25, 22 : 336  
 PALL. 3, 27, 1 : 201  
 PALL. 3, 28, 2 : 336  
 PALL. 32, 8 : 368  
 PALL. 4, 1, 2 : 322  
 PALL. 4, 1, 3 : 322, 328  
 PALL. 4, 10, 28 : 270, 272  
 PALL. 4, 13, 8 : 3  
 PALL. 4, 8 : 289  
 PALL. 8, 9 : 247
- Pelagonius**  
 PELAG. 1, 2 : 3  
 PELAG. 108, 1 : 156  
 PELAG. 112 : 105  
 PELAG. 132 : 199, 379  
 PELAG. 133 : 199  
 PELAG. 14 : 91, 94, 107, 121, 141  
 PELAG. 141, 3 : 91  
 PELAG. 175 : 92, 182  
 PELAG. 180 : 259  
 PELAG. 191 : 127  
 PELAG. 194, 2 : 92, 247  
 PELAG. 204, 1 : 20, 53  
 PELAG. 210, 3 : 368, 369  
 PELAG. 227 : 43, 51  
 PELAG. 23 : 101, 169  
 PELAG. 233 : 169  
 PELAG. 247 : 175  
 PELAG. 252 : 39, 170  
 PELAG. 256 : 272, 273, 274  
 PELAG. 257 : 273, 276  
 PELAG. 261 : 127  
 PELAG. 278, 2 : 386  
 PELAG. 302 : 105  
 PELAG. 304 : 374  
 PELAG. 308, 1 : 132  
 PELAG. 311 : 101, 157  
 PELAG. 314 : 71  
 PELAG. 323 : 102
- PELAG. 33, 1 : 20  
 PELAG. 341 : 92  
 PELAG. 35 : 101  
 PELAG. 354 : 169  
 PELAG. 36 : 92, 94, 109, 130, 169  
 PELAG. 361 : 92  
 PELAG. 362c : 130  
 PELAG. 364 : 94  
 PELAG. 367 : 109  
 PELAG. 37 : 90, 102, 105, 127  
 PELAG. 371 : 90  
 PELAG. 373 : 102  
 PELAG. 375 : 127  
 PELAG. 39 : 92, 93, 102, 105, 189  
 PELAG. 390 : 92, 93, 102  
 PELAG. 392 : 189  
 PELAG. 409 : 273, 274  
 PELAG. 410 : 102  
 PELAG. 415 : 170  
 PELAG. 422 : 127  
 PELAG. 451 : 361  
 PELAG. 454 : 109  
 PELAG. 49 : 175, 186  
 PELAG. 495 : 175  
 PELAG. 509 : 189  
 PELAG. 56 : 349  
 PELAG. 58 : 59  
 PELAG. 59 : 20, 59  
 PELAG. 70, 2 : 108  
 PELAG. 71 : 125, 126  
 PELAG. 75 : 105  
 PELAG. 78 : 101  
 PELAG. 79 : 186  
 PELAG. 80 : 169, 170  
 PELAG. 85 : 105  
 PELAG. 85, 1 : 154  
 PELAG. 92, 1 : 361, 362  
 PELAG. 97 : 20, 101
- Pétrone**  
 PETRON. *Sat.*  
 140, 9 : 244  
 25, 1 : 5  
 66 : 162
- Philodème de Gadara**  
 PHLD. *Mort.* 9, 8 : 143
- Philon d'Alexandrie**  
 PHILO, *Leg.* 3, 133 : 202
- Philon de Byzance**  
 PHIL. *Pol.* 92, 13 : 297
- Philouménos**  
 PHILUM. *Ven.*  
 10, 2 : 139, 140
- 12, 4 : 91  
 15, 15 : 112, 128, 129  
 15, 16 : 103  
 19, 1 : 45  
 24, 5 : 223  
 3, 5 : 221  
 35, 2 : 118  
 4, 13 : 148, 149  
 4, 9 : 226, 227, 229  
 7, 1 : 132, 221  
 7, 10 : 221  
 8, 1 : 182
- Philoxène le Grammairien**  
 PHILOX. 238 : 195
- Phrynicus**  
 PHRYN. *S.P.* 97, 3 : 159
- Pindare**  
 PIND. *Pyth.* 1, 95 : 259
- Platon**  
 PL. *Cra.*  
 388a : 297  
 427a : 378  
 PL. *Criti.* 106b : 230  
 PL. *Ion*, 538d : 173  
 PL. *Ti.*  
 66b : 172  
 68c : 206  
 74d : 159  
 83d : 172  
 85a : 172
- Platon le Comique**  
 PLATO COM. 4, 2 : 224
- Plaute**  
 PLAUT. *Asin.*  
 237 : 246  
 376 : 16  
 929 : 101  
 PLAUT. *Aul.*  
 304-305 : 331  
 508 : 115  
 PLAUT. *Bacch.* 1199 : 287  
 PLAUT. *Curc.*  
 220 : 45  
 266 : 22  
 268 : 22  
 61 : 22  
 PLAUT. *Fr.* 4-5 : 287  
 PLAUT. *Merc.* 272 : 246  
 PLAUT. *Mil.*  
 1, 18 : 376  
 3, 1, 605 : 326  
 4, 8, 1336 : 80  
 4, 8, 1359 : 215  
 PLAUT. *Pers.* 155 : 45

- PLAUT. *Poen.* 1008 : 45  
 PLAUT. *Pseud.* 2, 2, 603 : 215  
 PLAUT. *Stich.* 619 : 261  
 PLAUT. *Truc.*  
 770 : 326  
 954 : 45
- Pline l'Ancien**  
 PLIN. *HN*, 10 : 88, 368  
 PLIN. *HN*, 11 : 2, 4, 108  
 PLIN. *HN*, 12 : 89, 92, 169, 362  
 PLIN. *HN*, 13 : 42, 212, 408  
 PLIN. *HN*, 14 : 201  
 PLIN. *HN*, 15 : 147, 156, 164, 167, 349, 362  
 PLIN. *HN*, 16 : 51, 91, 157, 312  
 PLIN. *HN*, 17 : 56, 81, 271, 272, 273, 276, 280, 288, 290, 294, 312, 322  
 PLIN. *HN*, 18 : 160, 237, 270, 271, 312, 313  
 PLIN. *HN*, 19 : 95, 125  
 PLIN. *HN*, 2 : 2, 9, 10, 17, 18, 20, 23, 24, 25, 29, 31, 33, 36, 38, 39, 42, 44, 45, 46, 47, 51, 57, 58, 59, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 78, 79, 87, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 155, 162, 167, 169, 170, 173, 175, 183, 185, 186, 192, 199, 201, 211, 231, 232, 233, 234, 237, 242, 259, 263, 267, 272, 279, 282, 284, 285, 309, 312, 322, 323, 332, 336, 349, 353, 354, 355, 358, 361, 362, 364, 367, 374, 388  
 PLIN. *HN*, 20 : 9, 20, 23, 29, 42, 44, 47, 57, 58, 59, 74, 78, 90, 95, 133, 134, 135, 142, 143, 175, 199, 201, 231, 237, 242, 263, 267, 332, 336, 349, 355, 358, 361, 362, 364, 367, 374  
 PLIN. *HN*, 21 : 20, 64, 67, 68, 98, 107, 114, 117, 118, 119, 120, 131, 141, 183, 263, 267, 349, 358, 368, 373, 374  
 PLIN. *HN*, 22 : 17, 20, 44, 47, 51, 69, 70, 71, 74, 79, 103, 104, 105, 108, 114, 162, 175, 192, 232, 233, 259, 309, 353, 358, 362, 382  
 PLIN. *HN*, 23 : 20, 25, 29, 59, 67, 75, 79, 121, 122, 127, 128, 129, 175, 201, 232, 233, 234, 349, 353, 354, 358, 362, 374  
 PLIN. *HN*, 24 : 20, 38, 47, 51, 87, 88, 91, 102, 103, 116, 133, 145, 146, 148, 149, 155, 162, 167, 185, 232, 234, 267, 282, 349, 362  
 PLIN. *HN*, 25 : 10, 18, 51, 69, 74, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 103, 106, 107, 110, 112, 113, 114, 115, 137, 138, 139, 143, 149, 150, 167, 173, 199, 279, 309, 349, 358, 361, 364  
 PLIN. *HN*, 26 : 2, 33, 45, 46, 76, 94, 96, 97, 99, 100, 113, 114, 126, 132, 133, 150, 242, 263, 388  
 PLIN. *HN*, 27 : 20, 24, 25, 29, 46, 51, 90, 97, 98, 110, 111, 120, 122, 123, 124, 132, 133, 151, 284, 151, 152, 211, 284, 285, 362  
 PLIN. *HN*, 28 : 20, 29, 31, 36, 39, 42, 47, 57, 67, 68, 69, 71, 75, 79, 99, 108, 143, 150, 192, 242, 272, 309, 312, 322, 323, 361, 362, 368, 382  
 PLIN. *HN*, 29 : 2, 79, 167, 169, 170, 185, 186, 192, 199, 201, 362  
 PLIN. *HN*, 3 : 20, 23, 27, 28, 42, 45, 47, 51, 67, 78, 79, 114, 139, 155, 157, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 185, 192, 198, 199, 201, 218, 242, 255, 270, 272, 309, 312, 361, 362, 364, 382, 384  
 PLIN. *HN*, 30 : 20, 45, 51, 78, 157, 172, 185, 309, 312, 361, 362  
 PLIN. *HN*, 31 : 20, 42, 79, 192, 198, 199, 362  
 PLIN. *HN*, 32 : 20, 23, 27, 47, 67, 155, 199, 201, 255, 312, 361, 362, 382  
 PLIN. *HN*, 33 : 175, 177, 384  
 PLIN. *HN*, 34 : 20, 28, 114, 171, 173, 174, 177, 181, 218, 242, 361, 364  
 PLIN. *HN*, 35 : 20, 139, 180, 309, 362  
 PLIN. *HN*, 36 : 178, 179, 192  
 PLIN. *HN*, 37 : 270, 272, 362  
 PLIN. *HN*, 7 : 367  
 PLIN. *HN*, 8 : 70, 293  
 PLIN. *HN*, 9 : 57, 295
- Plutarque**  
 PLUT. *Cons. ad Apoll.* 102 : 217  
 PLUT. *De tranq. an.* 466d : 162  
 PLUT. *Mor. Aet. phys.* 916a : 95  
 PLUT. *Mor. fr.* 115 : 201



- PLUT. *Mor. Lib. educ.*  
13d : 227
- PLUT. *Mor. Quaet. conv.*  
663c : 201
- PLUT. *Mor. Quomodo  
adul.* 16c : 201
- PLUT. *Mor. Sanit.* 126e :  
197
- PLUT. *Vit. Lyc.* 12, 9 :  
189
- PLUT. *Vit. Them.* 31, 6 :  
68
- Pomponius**  
POMPON. *Pappus  
agricola*, fr. 1 : 357
- Porphyrius**  
PORPHYR. *Hor. Epist.* 1,  
15, 6 : 53
- PORPHYR. *Hor. Serm.* 2,  
2, 77 : 31
- Pratinas**  
PRATIN. *Lyr.* 3, 14 : 297
- Properce**  
PROP. 1, 3, 27 : 19
- PROP. 2, 22b, 47 : 19
- PROP. 2, 3a, 24 : 367
- PROP. 3, 20, 17 : 326
- PROP. 3, 8, 27 : 19
- PROP. 4, 108 : 45
- PROP. 4, 3, 57 : 88
- Pythagore**  
PYTHAG. *Fr.* 11/2, 138,  
24 : 62
- Quinte Curce**  
CURT. 3, 3, 17 : 45, 427
- Quintus Serenus  
Sammonicus**  
QUINT. SER. 1, 22-24 : 96
- QUINT. SER. 10, 139 :  
175
- QUINT. SER. 12, 163 : 96
- QUINT. SER. 13, 202 : 96
- QUINT. SER. 13, 211 : 96
- QUINT. SER. 14, 229-  
230 : 96
- QUINT. SER. 24, 457-  
458 : 96
- QUINT. SER. 35, 693-  
694 : 96
- QUINT. SER. 40, 764-  
766 : 96
- QUINT. SER. 41, 783 : 96
- QUINT. SER. 47, 77 : 259
- QUINT. SER. 47, 884-  
885 : 96
- QUINT. SER. 59, 1049-  
1050 : 96
- Rufus d'Éphèse**  
RUF. N.C.  
1, 10-11 : 119
- 1, 17 : 118
- 10 : 203, 256
- 10, 1 : 203
- 15, 12 : 203
- 2, 12 : 196, 198
- 2, 13 : 196
- 3, 18 : 197
- 5, 4 : 126
- 6, 7 : 150
- 6, 8 : 126
- 7, 3 : 197, 198
- 7, 9 : 113
- 8, 5 : 111
- RUF. SG,  
19, 2 : 198
- 22, 1 : 114
- 29 : 124
- 43 : 197
- 43, 6 : 198
- Saint Jérôme**  
JER. *Ep.* 38, 4 : 78
- Scribonius Largus**  
SCRIB. LARG. 1 : X, XI,  
XIII, 1, 4, 5, 7, 8, 14,  
18, 19, 21, 22, 23, 26,  
29, 30, 31, 32, 33, 34,  
35, 41, 43, 45, 50, 52,  
55, 56, 60, 64, 66, 67,  
68, 69, 71, 73, 74, 75,  
76, 78, 79, 80, 81, 82,  
83, 85, 87, 89, 92, 93,  
94, 103, 104, 106, 107,  
110, 115, 116, 117,  
121, 122, 123, 125,  
127, 133, 134, 137,  
141, 143, 145, 147,  
148, 151, 155, 156,  
157, 158, 159, 165,  
166, 168, 169, 176,  
182, 189, 190, 191,  
193, 194, 198, 200,  
202, 225, 226, 227,  
229, 236, 237, 240,  
241, 243, 244, 248,  
253, 255, 256, 257,  
258, 262, 266, 267,  
281, 283, 301, 314,  
315, 316, 319, 320,  
323, 325, 326, 333,  
340, 342, 343, 346,  
351, 356, 357, 366,  
367, 372, 373, 374,  
375, 376, 377, 380,  
382, 384, 385, 387,  
388, 390, 399, 400,  
401, 402, 403
- SCRIB. LARG. 10 : 5, 8,  
14, 19, 22, 23, 29, 30,  
32, 33, 41, 43, 45, 52,  
55, 56, 64, 82, 93, 94,  
103, 115, 116, 133,  
134, 137, 145, 168,  
169, 190, 227, 229,  
236, 253, 257, 283,  
301, 315, 325, 340,  
357, 366, 367, 373,  
375, 387, 401, 402
- SCRIB. LARG. 100 : 14,  
19, 82
- SCRIB. LARG. 101 : 41,  
43, 52, 55, 56, 227,  
402
- SCRIB. LARG. 103 : 22,  
23, 227
- SCRIB. LARG. 104 : 23,  
29, 30, 64, 190, 227,  
229, 325, 340, 357
- SCRIB. LARG. 105 : 32,  
33, 402
- SCRIB. LARG. 106 : 5, 45,  
93, 94, 133, 134, 137,  
145, 229, 401
- SCRIB. LARG. 107 : 134,  
168, 169, 387
- SCRIB. LARG. 108 : 29,  
103, 373, 375
- SCRIB. LARG. 11 : X, 8,  
26, 30, 31, 92, 143,  
166, 176, 194, 243,  
248, 255, 256, 258,  
314, 343, 357, 376,  
377, 385, 387
- SCRIB. LARG. 110 : 92
- SCRIB. LARG. 111 : X,  
243, 248
- SCRIB. LARG. 112 : 26,  
31, 143, 166, 256
- SCRIB. LARG. 113 : 26
- SCRIB. LARG. 114 : 30,  
255, 258, 314

- SCRIB. LARG. 116 : 30,  
 357, 376  
 SCRIB. LARG. 117 : 283,  
 470, 483  
 SCRIB. LARG. 118 : 176,  
 194, 255, 377, 387  
 SCRIB. LARG. 12 : 5, 34,  
 60, 103, 116, 117, 123,  
 125, 143, 176, 243,  
 267, 281, 343, 377,  
 399, 400, 401  
 SCRIB. LARG. 125 : 34  
 SCRIB. LARG. 126 : 5,  
 143  
 SCRIB. LARG. 127 : 176,  
 377  
 SCRIB. LARG. 128 : 235  
 SCRIB. LARG. 129 : 123,  
 400  
 SCRIB. LARG. 13 : 30,  
 147, 158, 159, 189,  
 190, 236, 241, 266,  
 267, 283, 315, 316,  
 320, 326, 342, 343,  
 346, 356  
 SCRIB. LARG. 130 : 241  
 SCRIB. LARG. 131 : 241,  
 320, 343  
 SCRIB. LARG. 132 : 316,  
 342  
 SCRIB. LARG. 133 : 30,  
 147, 158, 159, 190,  
 326  
 SCRIB. LARG. 134 : 235,  
 236, 241, 383  
 SCRIB. LARG. 135 : 346  
 SCRIB. LARG. 136 : 147,  
 266, 267, 315  
 SCRIB. LARG. 138 : 189,  
 356  
 SCRIB. LARG. 139 : 188,  
 241  
 SCRIB. LARG. 14 : 31, 34,  
 35, 143, 182, 253, 257,  
 283, 316, 340, 380,  
 385, 402  
 SCRIB. LARG. 140 : 31  
 SCRIB. LARG. 141 : 31,  
 253  
 SCRIB. LARG. 142 : 31,  
 35, 257, 340  
 SCRIB. LARG. 143 : 34  
 SCRIB. LARG. 145 : 380  
 SCRIB. LARG. 146 : 182,  
 316, 402  
 SCRIB. LARG. 147 : 143  
 SCRIB. LARG. 148 : 241  
 SCRIB. LARG. 150 : 106,  
 107, 122, 380, 399,  
 400  
 SCRIB. LARG. 151 : 380,  
 382  
 SCRIB. LARG. 152 : 89,  
 243, 380  
 SCRIB. LARG. 153 : 106,  
 121, 137, 380, 399  
 SCRIB. LARG. 153, 2 : 1  
 SCRIB. LARG. 154 : 87,  
 134, 156, 157, 194  
 SCRIB. LARG. 155 : 193,  
 198  
 SCRIB. LARG. 156 : 5,  
 190, 226, 237, 240,  
 267  
 SCRIB. LARG. 157 : 165,  
 244  
 SCRIB. LARG. 158 : 104,  
 143, 155, 166, 240,  
 243, 323, 372  
 SCRIB. LARG. 159 : 343  
 SCRIB. LARG. 16 : XI, 18,  
 50, 55, 66, 107, 110,  
 127, 137, 141, 200,  
 202, 225, 267, 315,  
 319, 343, 351, 356,  
 384, 388, 400, 401,  
 402  
 SCRIB. LARG. 160 : 18,  
 202, 343  
 SCRIB. LARG. 161 : 351  
 SCRIB. LARG. 162 : 385  
 SCRIB. LARG. 163 : XI, 1,  
 50, 66, 107, 141, 200,  
 319, 384, 388, 401  
 SCRIB. LARG. 165 : 55,  
 137, 141, 200, 356  
 SCRIB. LARG. 166 : 110,  
 127, 200, 400, 402  
 SCRIB. LARG. 170 : 82  
 SCRIB. LARG. 171 : 82,  
 85, 166  
 SCRIB. LARG. 173 : 34,  
 94, 143, 243  
 SCRIB. LARG. 174 : 343  
 SCRIB. LARG. 175 : 165,  
 191, 225, 283  
 SCRIB. LARG. 176 : 283  
 SCRIB. LARG. 177 : 117,  
 141, 229  
 SCRIB. LARG. 179 : 21,  
 66, 81, 343, 375  
 SCRIB. LARG. 18 : 1, 5,  
 67, 73, 74, 75, 76, 78,  
 79, 80, 81, 165, 176,  
 190, 194, 237, 262,  
 283, 319, 340, 372,  
 373, 374, 376, 384,  
 400, 401, 403  
 SCRIB. LARG. 180 : 1, 74,  
 79, 80, 81, 165, 190,  
 262, 319, 373, 400  
 SCRIB. LARG. 180, 2 : 1,  
 190, 319, 373  
 SCRIB. LARG. 181 : 73,  
 74, 78, 373, 400, 403  
 SCRIB. LARG. 182 : 75  
 SCRIB. LARG. 183 : 76,  
 79, 372, 373  
 SCRIB. LARG. 184 : 79,  
 237, 340, 372, 373,  
 374  
 SCRIB. LARG. 185 : 80  
 SCRIB. LARG. 186 : 372  
 SCRIB. LARG. 187 : 79  
 SCRIB. LARG. 188 : 67,  
 176, 376, 384, 401  
 SCRIB. LARG. 189 : 78,  
 194, 283  
 SCRIB. LARG. 190 : 78,  
 376, 387  
 SCRIB. LARG. 191 : 26,  
 67, 78, 375  
 SCRIB. LARG. 192 : 4, 69,  
 148, 400  
 SCRIB. LARG. 193 : 68,  
 151, 241, 357, 372  
 SCRIB. LARG. 194 : 64,  
 166, 193, 373  
 SCRIB. LARG. 195 : 71  
 SCRIB. LARG. 196 : 80,  
 81  
 SCRIB. LARG. 197 : 81,  
 193  
 SCRIB. LARG. 198 : 67,  
 81, 166, 372, 373  
 SCRIB. LARG. 199 : XIII,  
 78, 83  
 SCRIB. LARG. 2 : X, XIX,  
 2, 5, 8, 11, 12, 13, 24,  
 29, 34, 36, 37, 38, 40,  
 41, 43, 46, 48, 49, 50,  
 52, 55, 58, 59, 72, 77,  
 86, 89, 90, 92, 102,  
 114, 115, 127, 128,

- 129, 131, 133, 137,  
140, 142, 143, 151,  
153, 154, 159, 162,  
163, 164, 165, 166,  
171, 172, 174, 178,  
180, 181, 182, 188,  
190, 205, 206, 208,  
209, 210, 213, 214,  
216, 218, 219, 220,  
222, 224, 236, 237,  
238, 239, 241, 244,  
245, 248, 257, 258,  
265, 266, 268, 274,  
276, 277, 280, 282,  
283, 284, 286, 291,  
301, 302, 310, 316,  
319, 320, 323, 329,  
332, 333, 335, 336,  
337, 338, 339, 340,  
342, 343, 344, 345,  
346, 347, 351, 352,  
365, 373, 383, 384,  
388, 390, 399, 400,  
401, 402, 403  
SCRIB. LARG. 20 : XIX,  
8, 37, 43, 49, 50, 55,  
137, 166, 180, 188,  
218, 239, 265, 266,  
280, 282, 286, 291,  
302, 310, 320, 323,  
333, 337, 339, 342,  
343, 347, 373, 383,  
384, 400, 401  
SCRIB. LARG. 200 : 265,  
337, 373  
SCRIB. LARG. 201 : 188,  
218, 266, 342, 401  
SCRIB. LARG. 201, 3 :  
188, 342, 401  
SCRIB. LARG. 202 : 137,  
401  
SCRIB. LARG. 203 : 43  
SCRIB. LARG. 205 : 50,  
310, 342  
SCRIB. LARG. 206 : 8, 37,  
49, 55, 137, 166, 266,  
280, 282, 286, 291,  
302, 343, 384, 400,  
401  
SCRIB. LARG. 207 : 239  
SCRIB. LARG. 208 : 43,  
55, 180, 282, 400  
SCRIB. LARG. 209 : 166,  
320, 323  
SCRIB. LARG. 21 : 2, 40,  
41, 142, 165, 220, 222,  
239, 241, 244, 245,  
282, 320, 342, 402  
SCRIB. LARG. 210 : 165  
SCRIB. LARG. 214 : 41,  
239, 282, 320, 342  
SCRIB. LARG. 215 : 40,  
402  
SCRIB. LARG. 216 : 222,  
402  
SCRIB. LARG. 217 : 220,  
222  
SCRIB. LARG. 218 : 220  
SCRIB. LARG. 219 : 41,  
165, 222  
SCRIB. LARG. 22 : 34, 37,  
38, 49, 50, 90, 114,  
115, 127, 128, 129,  
159, 162, 163, 164,  
165, 171, 178, 181,  
210, 237, 238, 241,  
248, 257, 258, 268,  
277, 284, 316, 340,  
343, 344, 345, 346,  
384, 388, 400  
SCRIB. LARG. 220 : 171,  
237, 238, 241, 284,  
388  
SCRIB. LARG. 222 : 37,  
38, 163, 165  
SCRIB. LARG. 223 : 34,  
37, 38  
SCRIB. LARG. 225 : 178  
SCRIB. LARG. 227 : 37,  
114, 115, 127, 128,  
129, 159, 162, 164,  
257, 258, 340, 343,  
344, 345, 400  
SCRIB. LARG. 228 : 49,  
50, 164, 181, 248, 257,  
316, 346  
SCRIB. LARG. 229 : 277,  
343, 384  
SCRIB. LARG. 23 : 5, 36,  
37, 77, 133, 137, 140,  
153, 164, 166, 174,  
181, 205, 224, 238,  
257, 266, 316, 319,  
340, 351, 352, 401,  
403  
SCRIB. LARG. 230 : 174,  
181, 224, 257, 316,  
319, 340, 352  
SCRIB. LARG. 232 : 36,  
37, 351  
SCRIB. LARG. 233 : 5  
SCRIB. LARG. 234 : 77,  
401  
SCRIB. LARG. 235 : 164  
SCRIB. LARG. 237 : 137,  
140, 166  
SCRIB. LARG. 238 : 238  
SCRIB. LARG. 239 : 266  
SCRIB. LARG. 24 : 2, 72,  
127, 143, 180, 182,  
190, 206, 208, 219,  
237, 239, 257, 258,  
282, 340, 343, 346,  
365, 383, 399  
SCRIB. LARG. 240 : 257,  
258, 346  
SCRIB. LARG. 242 : 219,  
239, 282  
SCRIB. LARG. 243 : 127,  
383  
SCRIB. LARG. 244 : 72  
SCRIB. LARG. 246 : 143  
SCRIB. LARG. 247 : 72,  
340, 343  
SCRIB. LARG. 248 : 180,  
182  
SCRIB. LARG. 249 : 190  
SCRIB. LARG. 25 : X, 11,  
12, 24, 29, 40, 46, 48,  
52, 58, 131, 154, 165,  
166, 190, 239, 241,  
245, 248, 340, 343,  
388, 400, 401  
SCRIB. LARG. 250 : 40,  
46, 48, 245  
SCRIB. LARG. 252 : 154,  
343, 388  
SCRIB. LARG. 253 : 190  
SCRIB. LARG. 254 : 131,  
401  
SCRIB. LARG. 255 : X,  
52, 166, 340, 400  
SCRIB. LARG. 256 : 24,  
29, 241  
SCRIB. LARG. 257 : 58,  
165, 239, 401  
SCRIB. LARG. 258 : 239  
SCRIB. LARG. 26 : 43, 50,  
58, 59, 89, 164, 165,  
171, 172, 208, 210,  
214, 236, 241, 248,  
257, 268, 274, 276,

- 283, 329, 335, 338,  
365  
SCRIB. LARG. 260 : 241  
SCRIB. LARG. 261 : 165  
SCRIB. LARG. 262 : 268,  
274, 276  
SCRIB. LARG. 263 : 50  
SCRIB. LARG. 265 : 43,  
283  
SCRIB. LARG. 267 : 165  
SCRIB. LARG. 268 : 58,  
59, 241, 248  
SCRIB. LARG. 269 : 89,  
164, 236, 241, 283  
SCRIB. LARG. 27 : 13, 58,  
72, 86, 92, 206, 209,  
210, 236, 238, 239,  
248, 301, 332, 336,  
338, 340, 351, 365,  
384, 403  
SCRIB. LARG. 270 : 58,  
340  
SCRIB. LARG. 271 : 92,  
236, 238, 239, 248,  
301, 332, 336, 351,  
384  
SCRIB. LARG. 28 : 72,  
213, 216, 390, 402  
SCRIB. LARG. 29 : 216,  
338, 339  
SCRIB. LARG. 30 : 216,  
244, 248, 340  
SCRIB. LARG. 31 : 245  
SCRIB. LARG. 32 : 174  
SCRIB. LARG. 33 : 174,  
214, 215  
SCRIB. LARG. 34 : 315  
SCRIB. LARG. 35 : 2  
SCRIB. LARG. 37 : 2, 208,  
217, 218, 237, 245,  
248, 335, 363, 364  
SCRIB. LARG. 38 : 10,  
218, 335, 340, 400  
SCRIB. LARG. 39 : 104,  
165, 184, 185, 334  
SCRIB. LARG. 4 : XIII,  
100, 151, 152, 153,  
166, 167, 171, 172,  
174, 175, 202, 237,  
243, 244, 245, 253,  
257, 258, 261, 266,  
267, 301, 314, 316,  
319, 323, 329, 330,  
332, 334, 343, 345,  
384, 401, 402, 403  
SCRIB. LARG. 40 : 167,  
402  
SCRIB. LARG. 41 : 152,  
153, 243, 257, 258,  
323, 329, 332, 334,  
345, 403  
SCRIB. LARG. 42 : 316,  
319  
SCRIB. LARG. 43 : 323,  
345, 407, 480, 486  
SCRIB. LARG. 44 : 343  
SCRIB. LARG. 45 : 174,  
202, 237, 243, 245  
SCRIB. LARG. 46 : XIII,  
100, 151, 266, 267,  
314, 329  
SCRIB. LARG. 47 : 253,  
261, 301, 329, 330,  
332  
SCRIB. LARG. 48 : 175,  
245, 401  
SCRIB. LARG. 49 : 171,  
172  
SCRIB. LARG. 5 : 8, 30,  
58, 91, 104, 142, 149,  
166, 190, 191, 235,  
237, 238, 243, 244,  
257, 258, 281, 283,  
284, 314, 316, 317,  
319, 336, 340, 341,  
342, 343, 345, 347,  
348, 349, 351, 355,  
356, 357, 360, 361,  
387, 400  
SCRIB. LARG. 50 : 336  
SCRIB. LARG. 51 : 235  
SCRIB. LARG. 52 : 30,  
142, 340, 400  
SCRIB. LARG. 53 : 104,  
244, 283, 284, 314,  
316, 317, 319, 341,  
347, 348, 349, 351,  
356, 357, 361, 387  
SCRIB. LARG. 54 : 348,  
355, 360, 361  
SCRIB. LARG. 55 : 91,  
149, 166, 341, 356  
SCRIB. LARG. 56 : 257,  
258, 319, 342, 343,  
345  
SCRIB. LARG. 57 : 58,  
191, 237, 351  
SCRIB. LARG. 58 : 190,  
237, 243  
SCRIB. LARG. 59 : 238,  
281  
SCRIB. LARG. 6 : X, 3, 8,  
15, 16, 17, 18, 44, 45,  
62, 63, 82, 104, 137,  
165, 190, 220, 232,  
236, 237, 238, 241,  
244, 245, 253, 301,  
340, 348, 352, 387,  
400, 402  
SCRIB. LARG. 60 : 17, 18,  
104, 238, 241, 253  
SCRIB. LARG. 61 : X, 3,  
15, 16, 190, 236, 301  
SCRIB. LARG. 61, 3 : X, 3,  
15, 190  
SCRIB. LARG. 62 : 82,  
348  
SCRIB. LARG. 63 : 44, 45,  
137, 236, 245, 400  
SCRIB. LARG. 64 : 232  
SCRIB. LARG. 65 : 232  
SCRIB. LARG. 66 : 165,  
237, 244, 340, 352  
SCRIB. LARG. 67 : 275  
SCRIB. LARG. 68 : 220  
SCRIB. LARG. 7 : 1, 13,  
14, 18, 98, 99, 107,  
108, 137, 142, 144,  
189, 190, 237, 238,  
241, 242, 243, 244,  
252, 253, 283, 334,  
378, 401, 406  
SCRIB. LARG. 70 : 137,  
144, 190  
SCRIB. LARG. 71 : 98  
SCRIB. LARG. 73 : 1, 237,  
241, 242, 243, 244  
SCRIB. LARG. 73, 2 : 1  
SCRIB. LARG. 73, 3 : 1  
SCRIB. LARG. 74 : 13,  
189, 241, 243, 244,  
378  
SCRIB. LARG. 75 : 14,  
107, 108, 237  
SCRIB. LARG. 76 : 238  
SCRIB. LARG. 77 : 142,  
283, 406  
SCRIB. LARG. 78 : 1  
SCRIB. LARG. 8 : X, XI,  
1, 5, 26, 99, 107, 117,  
118, 120, 124, 125,  
126, 127, 129, 142,  
143, 151, 165, 168,  
169, 186, 235, 238,

- 240, 241, 243, 253,  
314, 319, 323, 324,  
325, 328, 329, 334,  
343, 349, 351, 356,  
357, 399, 400, 402  
SCRIB. LARG. 80 : 319,  
343, 351  
SCRIB. LARG. 81 : 168,  
169, 238  
SCRIB. LARG. 82 : 1, 120,  
186, 399  
SCRIB. LARG. 82, 2 : 1,  
120, 399  
SCRIB. LARG. 83 : 1, 117,  
118, 124, 125, 126,  
151, 314, 324, 357,  
399  
SCRIB. LARG. 84 : 240,  
323, 324, 325, 328,  
329, 343  
SCRIB. LARG. 85 : X, 26,  
142, 241  
SCRIB. LARG. 86 : 107,  
124  
SCRIB. LARG. 87 : XI,  
143, 235, 356  
SCRIB. LARG. 89 : 5, 243  
SCRIB. LARG. 9 : 8, 9, 17,  
21, 24, 29, 30, 60, 61,  
62, 63, 64, 101, 103,  
158, 166, 225, 226,  
227, 228, 230, 231,  
246, 247, 301, 342,  
351, 356, 373, 374,  
375, 387, 390, 401,  
402, 403  
SCRIB. LARG. 90 : 24,  
101, 103, 301, 375,  
387  
SCRIB. LARG. 92 : 29,  
373, 374  
SCRIB. LARG. 94 : 21,  
101  
SCRIB. LARG. 95 : 17, 30,  
166, 230, 231, 342,  
402  
SCRIB. LARG. 96 : 231  
SCRIB. LARG. 97 : 225,  
226, 390  
SCRIB. LARG. 98 : 60, 61,  
64, 227, 401  
SCRIB. LARG. 99 : 8, 9,  
30, 62, 63, 158, 226,  
227, 228, 401, 402,  
403  
SCRIB. LARG. c. 121 : 5,  
103, 117  
SCRIB. LARG. c. 122 :  
243, 267, 281, 343  
SCRIB. LARG. i. 113 : 26
- Sénèque**  
SEN. *QNat.*  
1, 15, 3 : 57  
1, 5, 7 : 70
- Septante**  
SEPT. *Reg.* 3, 7, 4 : 202
- Severus**  
SEV. 16, 18 : 24  
SEV. 18, 21 : 229  
SEV. 19, 24 : 229  
SEV. 21 : 203  
SEV. 4, 1 : 24
- Silius Italicus**  
SIL. *Pun.*  
1, 335 : 3  
7, 287-290 : XIX
- Sophocle**  
SOPH. *Fr.*  
708 : 297  
854 : 194, 227
- Soranos d'Éphèse**  
SOR. 1  
16, 35 : 309  
17, 47 : 224  
17, 79 : 308  
17, 97 : 225  
20, 106-107 : 197, 198  
20, 40 : 224  
SOR. 2  
1, 5 : 224  
20, 10 : 232, 233, 234  
21, 14 : 150  
21, 32-34 : 219  
21, 34 : 219  
22, 12 : 108  
6, 26-27 : 260  
6a, 142 : 224  
SOR. 3  
12, 68 : 113  
12, 71 : 169  
12, 77 : 28  
2, 201 : 269  
4, 134 : 270, 275  
4, 136 : 256  
4, 59 : 197  
5, 115 : 102  
5, 130 : 370  
7, 32-33 : 275  
7, 70 : 99  
7, 87 : 203
- Stace**  
STAT. *Achil.* 2, 141 : 3  
STAT. *Theb.*  
1, 622 : 3  
1, 700 : 3  
10, 733 : 282  
4, 528 : XIX  
5, 386 : 3  
5, 561 : 3  
8, 701 : 3
- Strabon**  
STRAB. 1, 9 : 259  
STRAB. 12, 3, 11 : 295  
STRAB. 16, 1, 24 : 178  
STRAB. 2, 2, 2 : 45  
STRAB. 9, 1, 23 : 176
- Suétone**  
SUET. *Claud.*  
20 : 384  
32 : 384  
SUET. *Ner.* 20 : 200
- Tacite**  
TAC. *Hist.*  
2, 22 : 3  
5, 4, 3 : 160
- Tertullien**  
TERT. *Ad nat.* 1, 10 : 259  
TERT. *Apol.* 15 : 259  
TERT. *De paen.* 10 : 259
- Théodore Priscien**  
THEOD. PRISC. *Phys.*  
1, 4 : 151  
2, 5 : 61
- Théophraste**  
THEOPHR. *Caus. pl.* 2  
14 : 271  
17, 1 : 70  
THEOPHR. *Caus. pl.* 6  
11, 10 : 120  
11, 13 : 120  
THEOPHR. *Fr.* 172 : 70  
THEOPHR. *Hist. pl.* 1  
10, 4 : 117  
12, 1 : 152  
6, 8 : 120  
8, 1 : 120  
THEOPHR. *Hist. pl.* 2  
2, 5 : 115  
3, 1 : 152  
THEOPHR. *Hist. pl.* 3, 7, 6  
: 70  
THEOPHR. *Hist. pl.* 4  
10, 1 : 120  
14, 2 : 56

- THEOPHR. *Hist. pl.* 5, 9,  
7 : 297
- THEOPHR. *Hist. pl.* 6, 4,  
3 : 70, 115
- THEOPHR. *Hist. pl.* 7  
13, 2 : 131  
15, 1 : 96  
7, 3 : 79
- THEOPHR. *Hist. pl.* 9  
1, 2 : 154  
1, 3 : 70  
12, 1 : 69, 70  
12, 2 : 70  
13, 3 : 137, 138  
16, 6 : 68  
18, 7 : 122  
20, 3 : 263  
8, 2 : 143  
8, 3 : 154  
8, 6 : 110  
9, 3 : 98, 99  
9, 5 : 145, 146
- Thessalos de Tralles**  
THESS. 1, 12 : 139, 217  
THESS. 1, 12, 11 : 139  
THESS. 2, 2, 6 : 139  
THESS. 2, 5 : 92, 93
- Thucydide**  
THUC. 1, 6, 3 : 224
- Tite-Live**  
LIVY, *Epit.*  
2, 10 : XIX  
22, 46, 9 : 376  
22, 51, 9 : XIX  
23, 15 : XIX  
27, 49, 1 : 315  
30, 10 : XIX  
31, 14, 10 : 36  
33, 29, 4 : 45  
36, 18 : XIX  
4, 35, 10 : 42  
42, 5, 9 : 29  
43, 14, 5 : 42  
44, 4, 4 : 262  
7, 14, 7 : 133  
7, 21, 5 : 29  
7, 22, 6 : 29  
7, 24, 4 : 322  
7, 27, 3 : 29  
9, 40, 2 : 261
- Valère Maxime**  
VAL. MAX. 1, 8, 1 : 350  
VAL. MAX. 1, 8, 2 : XIX  
VAL. MAX. 2, 3, 1 : 42
- VAL. MAX. 3, 2, *ext.* 1 :  
42
- VAL. MAX. 3, 3, 4 : 357  
VAL. MAX. 3, 7, 2 : 248  
VAL. MAX. 4, 6, 1 : 93  
VAL. MAX. 6, 2, 7 : 322  
VAL. MAX. 6, 3, 10 : 36  
VAL. MAX. 6, 9, 12 : 42  
VAL. MAX. 7, 3, 1 : 350  
VAL. MAX. 8, 2, 1 : 115  
VAL. MAX. 8, 6, 4 : 324  
VAL. MAX. 8, 6, t. : 325  
VAL. MAX. 9, 2, *praef.* :  
42
- Varron**  
VARRO, *Ling.* 10  
3, 51 : 341  
3, 53 : 341  
3, 60-61 : 341  
VARRO, *Ling.* 5  
1, 3 : 341  
22, 105 : 50  
22, 107 : 346  
23, 114 : 50  
24 : 280  
31 : 313, 330  
VARRO, *Ling.* 6  
15 : 16  
2, 21 : 361  
8 : 338  
96 : 353  
VARRO, *Ling.* 7  
3, 32 : 341  
VARRO, *Ling.* 8  
2, 5 : 341  
VARRO, *Rust.* 1  
24 : 376  
35 : 350  
44, 4 : 16  
49 : 277  
VARRO, *Rust.* 2  
1, 15 : 29  
10 : 277  
11, 4 : 154  
11, 8 : 156  
2, 18 : 246  
5, 6 : 16  
7, 8 : 244  
9, 13 : 58  
VARRO, *Rust.* 3  
14, 5 : 346  
15, 1 : 346  
16, 23-24 : 186  
7, 9 : 357  
9 : 181, 350
- 9, 12 : 350  
VARRO, *Sat.*  
248 : 42  
275 : 14  
409 : 5  
*fr.* 92 : 45
- Végèce**  
VEG. 1  
11, 11 : 125, 127  
11, 6 : 101  
14, 3 : 14  
16, 5 : 101  
17, 7 : 135  
18 : 125  
19, 1 : 362  
20, 1 : 179  
20, 3 : 179  
21 : 328  
25, 2 : 9  
29, 4 : 59  
34, 2 : 105  
34, 2 : 105  
34, 4 : 105  
34, 4 : 105  
35 : 368  
35, 1 : 59, 369  
36 : 14  
38, 1 : 59  
38, 12 : 14  
38, 2 : 59  
38, 3 : 22  
40, 2 : 59  
42, 1 : 58  
42, 4 : 379  
42, 6 : 379  
45 : 199  
45, 4 : 71  
45, 5 : 33  
48 : 379  
52, 4 : 379  
53, 4 : 127  
56, 19 : 125  
59 : 109  
6, 1 : 53  
60 : 101, 102, 247
- VEG. 2  
102 : 154  
103 : 371  
111 : 189  
112 : 94  
121 : 199  
126 : 38  
129 : 105, 125, 126  
130 : 245  
131 : 105, 126, 361

- 132 : 17, 101  
 133 : 101, 126  
 134 : 101, 108, 126  
 135 : 92  
 138 : 361  
 14 : 51, 245, 274, 362  
 141 : 274, 362  
 146 : 245  
 16 : 10, 96, 365  
 17 : 2, 10, 11  
 19 : 2  
 23 : 51  
 33 : 3  
 34 : 328  
 36 : 231  
 38 : 185  
 39 : 57  
 44 : 18  
 48 : 92  
 49 : 274, 276, 312  
 5 : 328  
 51 : 39, 320, 323  
 61 : 344  
 64 : 92  
 70 : 59, 273, 312  
 71 : 273, 274, 276  
 74 : 132  
 76 : 105  
 78 : 157  
 79 : 21, 79, 273  
 86 : 59  
 9 : 57, 59, 60, 61, 94,  
 125, 127  
 92 : 59  
 97 : 60, 61, 94  
 98 : 59  
 99 : 57
- VEG. 3**  
 1, 1 : 3  
 12, 1 : 362  
 12, 3 : 179  
 12, 4 : 361, 362  
 13 : 89, 92, 93, 94,  
 102, 109, 140  
 13, 3 : 92, 93, 102
- 13, 4 : 89, 94, 140  
 27 : 102, 170, 175  
 27, 3 : 175  
 27, 7 : 102  
 28 : 2, 90, 127, 174,  
 175  
 28, 10 : 2, 127  
 28, 13 : 175  
 28, 28 : 174  
 28, 31 : 90  
 5, 2 : 3
- VEG. 4**  
 3, 15 : 362  
 4, 21 : 141, 274, 275
- Virgile**  
**VERG. Aen.**  
 12, 269 : 261  
 12, 304-306 : XIX  
 12, 404 : 315  
 12, 457 : 261  
 12, 575 : 261  
 2, 720 : 350  
 3, 635 : 287  
 4, 684 : 350  
 5, 664 : 261  
 5, 693 : 243  
 7, 769 : 110  
 7, 88 : 22  
 8, 250 : 3
- VERG. G.**  
 1, 139 : 261  
 1, 171 : 313  
 1, 233 : 45  
 2, 509 : 261  
 2, 79 : 261  
 3, 360 : 345  
 3, 449 : 76  
 3, 509-510 : 334  
 4, 160 : 155  
 4, 241 : 360  
 4, 46 : XIX
- Vitruve**  
**VITR. 10**  
 12, 1-2 : 261  
 16 : 287
- 2 : 315, 346  
 2, 15 : 346  
 3 : 287  
 4- 5 : 295  
 7, 2 : 261  
 7-12 : 295  
 8 : 287, 295, 331  
 8, 3-6 : 331
- VITR. 2**  
 2 : 277, 278  
 8, 14 : 93  
 8, 15 : 93  
 8, 7 : 346  
 9, 4 : 246
- VITR. 5**  
 6, 2 : 261  
 7, 2 : 261
- VITR. 7**  
 10 : 332  
 13, 3 : 155  
 3, 10 : 346  
 3, 2 : 321  
 5, 1 : 346  
 7, 4 : 180  
 8, 1 : 155  
 9, 1 : 176
- VITR. 8**  
 3, 10 : 345  
 3, 18 : 174
- VITR. 9**  
 1, 16 : 45  
 1, 3 : 45  
 3, 3 : 45  
 4, 6 : 45  
 8 : 82, 287, 331  
 8, 4 : 331  
 8, 7 : 82
- Xénophon**  
**XEN. An.**  
 1, 4, 9 : 45  
 4, 7, 16 : 45
- XEN. Oec.** 1, 13 : 73

**Abréviations des auteurs et des œuvres**

AEL. PROM. = Aélius Promotus,  
*Δυναμερόν*

[AEL. PROM.] = Pseudo-Aélius  
Promotus

AEN. TACT. = Énée le Tacticien,  
*Poliorcétique*

AESCH. = Eschyle  
*Eum.* Les Euménides  
*Fr.* Fragmenta

AESOP. = Ésope, *Fables*

AFRAN. = Afranius, *Comoediarum  
togatarum fragmenta*

AFRIC. FR. = Jules l'Africain,  
Fragments des Cestes

AL. = Alexandre d'Aphrodise  
*Pr.* Problèmes moraux

AMBR. EP. = Ambroise de Milan,  
*Epistulae*

ANDROM. = Andromaque

ANDROM. IUN. = Andromaque le Jeune

ANONYM. MED. = Anonyme de Paris,  
*Maladies aiguës et chroniques*

ANT. = Antiochus d'Athènes

ANTIG. = Antigone de Caryste,  
*Historiarum mirabilium collectio*

ANTYLL. = Antyllus

APOLLOD. POLIORC. = Apollodore de  
Damas, *Poliorcétiques*

APUL. = Apulée

*Apol.* Apologies  
*Met.* Métamorphoses

[APUL.] = Pseudo-Apulée, *Herbier*

AR. = Aristophane  
*Eq.* Les Cavaliers  
*Fr.* Fragments  
*Nub.* Les Nuées  
*Thesm.* Les Thesmophories  
*Vesp.* Les Guêpes

AR. BYZ. = Aristophane de Byzance  
*H.A.* Aristophanis historiae animalium  
epitome  
*Fr.* Nomina aetatum (fragmenta)

ARCHIL. = Archiloque

ARCHIG. = Archigène

ARET. = Arétée de Cappadoce  
*C.A.* Sur la thérapie des maladies aiguës  
*C.D.* Sur la thérapie des maladies  
chroniques  
*S.A.* Des causes et des signes des  
maladies aiguës  
*S.D.* Des causes et des signes des  
maladies chroniques

ARIST. = Aristote  
*Col.* Des couleurs  
*Eth. Nic.* Éthique à Nicomaque  
*Gen. an.* Génération des animaux  
*Hist. an.* Histoire des animaux  
*Mete.* Météorologiques  
*Part. an.* Des parties des animaux  
[*Pr.*] Problèmes  
*Sens.* De la sensation et des choses  
sensibles

[ARIST.] = Pseudo-Aristote  
*Mir.* Mirabilia  
*Plant.* Des plantes



ARISTONIC. *Il.* = Aristonicus, *De signis Iliadis*

ARN. *Adv. nat.* = Arnobe, *Contre les Gentils*

ASCELP. IUN. = Asclépiade le Jeune

ATH. = Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*

ATH. MECH. = Athénée le Mécanicien, *De machinis*

CAEL. AUR. = Caelius Aurélianus  
*De morb. acut.* Maladies aiguës  
*De morb. diut.* Maladies chroniques  
*Gyn. Sor.* Gynaecia

CAES. = César  
*Bciv.* Guerre civile  
*BGall.* Guerre des Gaules

CALC. *In Tim.* = Calcidius, *Commentaire au Timée de Platon*

CALP. ECL. = Calpurnius Siculus, *Bucoliques*

CASS. FEL. = Cassius Félix, *De la médecine*

CATO = Caton  
*Agr.* De l'agriculture  
*Fr.* Fragments

CATULL. = Catulle, *Poésie*

CELS. = Celse, *De la médecine*

CHARISIUS, *Gramm.* = Charisius, *Ars grammatica*

CHIR. = *Mulomedicina Chironis*

CHRYSIP. = Chrysippe

CIC. = Cicéron  
*Att.* À Atticus  
*Balb.* Pour Balbus

*Brut.* Brutus  
*Caecin.* Pro Caecina  
*Cael.* Pour Caelius  
*Clu.* Pour Cluentius  
*De or.* De l'Orateur  
*Div.* De la divination  
*Fam.* Correspondance  
*Fin.* Des Termes extrêmes des biens et des maux  
*Leg. agr. Fr.* Sur la loi agraire.  
Fragments  
*Leg. Man.* Pro lege Manilia  
*Nat. D.* La Nature des dieux  
*Off.* Les devoirs  
*Orat.* L'Orateur  
*Phil.* Philippiques  
*Planc.* Pour Cn. Plancius  
*Scaur.* Pour M. Æmilius Scaurus  
*Sen.* De la vieillesse  
*Sull.* Pour P. Sylla  
*Tusc.* Tusculanes  
*Verr.* Contre C. Verrès

[CIC.] = Pseudo-Cicéron, *Rhétorique à Herennium*

[CLEOB.] = Pseudo-Cléobuline

CLEOP. = Cléopâtre

COL. = Columelle  
*Rust.* De l'Agriculture  
*Arb.* Les Arbres

CRATEVAS = Cratevas

CRITI. = Critias

CRITODEMUS = Critodemus

CURT. = Quinte Curce, *Histoires*

CRIT. = Criton

DAMOCRA. = Damocrate

DEM. = Démosthène  
*Andr.* Contre Androtion  
*Con.* Contre Conon  
*Tim.* Contre Timocrate

- [DEMOCR.] = Pseudo-Démocrite
- DIOCL. = Dioclès, Fragments
- DIOD. SIC. = Diodore de Sicile,  
*Bibliothèque historique*
- DION. HAL. = Denys d'Halicarnasse  
*Pomp. Lettres à Pompée Gémios*
- DIOSC. = Dioscoride, *De materia medica*
- [DIOSC.] = Pseudo-Dioscoride  
*Eup. Euporista*
- EPIC. = Épicure  
*Epis. fr. Epistularum fragmenta*
- ERASISTR. = Érasistrate
- EROT. = Érotien  
*Fr. Fragmenta*  
*Voc. Hipp. Vocum Hippocraticarum collectio*
- EUR. = Euripide  
*Bacch. Les Bacchantes*  
*Cyc. Le Cyclope*
- EUT. = Eutecnius  
*Nic. Al. Paraphrasis in Nicandri Alexipharmaca*  
*Nic. Ther. Paraphrasis in Nicandri Theriaca*
- FIRM. = Firmicus Maternus, *Mathesis*
- GAL. = Galien  
*Ad Glauc. de med. meth. Méthode thérapeutique à Glaucon*  
*Ars med. Art médical*  
*De alim. fac. Faculté des aliments*  
*De anat. administr. Pratiques anatomiques*  
*De causis puls. Causes du pouls*  
*De comp. med. per gen. VII. Médicaments composés selon les genres*
- De comp. med. sec. loc. X. Médicaments composés selon les lieux*  
*De constit. artis med. Constitution de l'art médical à Patrophile*  
*De dign. puls. Diagnostic par le pouls*  
*De fac. nat. Facultés naturelles*  
*De locis affectis. Lieux affectés*  
*De hirudinibus. Sangsues, révulsion, ventouses, scarification et incision*  
*De motu musc. Mouvement des muscles*  
*De praecogn. Pronostic*  
*De praesag. ex puls. Pronostic par le pouls*  
*De puls. ad tir. Pouls pour les débutants*  
*De san. tuenda. Hygiène*  
*De simpl. med. temp. ac fac. XI. Faculté des médicaments simples*  
*De sympt. causis Causes des symptômes*  
*De totius morbi temp. Périodes des maladies*  
*De venae sect. ad Erasistr. Saignée contre Érasistrate*  
*In Hipp. De fract. comm. Commentaire aux Fractures d'Hippocrate*  
*In Hipp. De off. med. comm. III. Commentaire à l'Officine du médecin d'Hippocrate*  
*In Hipp. De victu acut. comm. IV. Commentaire au Régime des maladies aiguës d'Hippocrate*  
*Meth. med. XIV. Méthode thérapeutique*  
*Quod animi mores corp. temp. sequ. Facultés de l'âme suivent les tempéraments du corps*  
*Trasyb. Trasybule ou si l'hygiène relève de la médecine ou de la gymnastique*  
*Voc. Hipp. gloss. Glossaire hippocratique*
- [GAL.] = Pseudo-Galien  
*De antid. Antidotes*  
*Def. med. Définitions médicales*  
*De rem. parab. Médicaments faciles à se procurer*  
*De ren. aff. De affectuum renibus insidentium dignotione et curatione*  
*De succed. De succedaneis*  
*De ther. ad Pamph. Thériaque à Pamphilianos*  
*De ther. ad Pis. Thériaque à Pison*

*Lex.* Lexicon botanicum  
*Medicus. Introd.* Médecin. Introduction  
*Progn. de decub.* Prognostica de decubitu

GARG. MART. = Gargilius Martialis, *Les remèdes tirés des fruits et des légumes*

[GARG. MART.] = Pseudo-Gargilius Martialis, *Curae Bouum*

GELL. NA = Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*

*Geopon.* = Géoponiques

HDT = Hérodote, *Histoires*

HEC. = Hécatée d'Abdère

HERON, *Aut.* = Héron d'Alexandrie, *De automatis*

HEROND. *Mim.* = Héronidas, *Mimes*

HES. = Hésiode  
*Fr.* Fragments

*Hippiatr.* = Hippiatrica  
*Berol.* Berolinensia

APS. = Apsyrtus

EUM. = Eumélus

HIER. = Hiérocès

PELAG. = Pélagonius

THEOMN. = Théomnestos

*Par.* Parisina

*Cant.* Cantabrigiensa

AFR. = Africanus

TIB. = Tibérios

*Hippiatr. Lond. add.* Additamenta Londinensia ad hippiatrica Cantabrigiensa  
*Hippiatr. Fr. Anat. eq.* Fragmenta Anatolii de equis

HIPPOC. = Hippocrate (corpus hippocratique)

*Acut.* Du régime des maladies aiguës.

*Acut. (Sp.)* Du régime des maladies aiguës (Appendice).

*Aër.* Airs, eaux, lieux

*Aff.* Affections

*Alim.* De l'aliment

*Aph.* Aphorismes

*Coac.* Prénotions de Cos

*Epid.* Épidémies

*Fist.* Des fistules

*Haem.* Des hémorroïdes

*Hum.* Humeurs

*Int.* Affections internes

*Liqu.* De l'usage des liquides

*Loc. Hom.* Des lieux dans l'homme

*Mochl.* Mochlique

*Morb.* Maladies

*Mul.* Maladies des femmes

*Nat. mul.* Nature de la femme

*Nat. puer.* De la nature de l'enfant

*Oss.* Nature des os

*Prorrh.* Prorrhétiques

*Steril.* Femmes stériles

*Superf.* Superfétation

*VC* Plaies de la tête

*Vict.* Du régime

*Vid. Ac.* De la vision

*Vlc.* Plaies

[HIPPOC.] = Pseudo-Hippocrate

*Lap. Virt.* De lapidum virtute

*Diff. Ptol.* De differentia alimentorum ad Ptolemaeum

HOM. = Homère

*Il.* Iliade

*Od.* Odyssée

HOR. = Horace

*Carm.* Odes

*Epist.* Épîtres

*Epod.* Épodes

*Sat.* Satires

HYG. = Hygin

*Fab.* Fables

*Astr.* L'Astronomie

ISAE. = Isée, *Discours*

JER. = Saint Jérôme

*Ep.* Lettres

JUV. = Juvénal, *Satires*

- LIVY = Tite-Live  
*Epit.* Histoire romaine
- LUCIL. = Lucilius, *Satires*
- LUC. = Lucien  
*Cat.* La traversée pour les enfers  
*Iupp. conf.* Zeus confondu
- LUCR. = Lucrèce, *De la Nature*
- MACR. = Macrobe  
*Sat.* Saturnales
- MANIL. = Manilius
- MARCELL. EMP. = Marcellus Empiricus,  
*De medicamentis*
- MARCELLIN. = Marcellinus, *De pulsibus*
- MART. = Martial, *Épigrammes*  
*Med. Plin.* = *Medicina Plinii*
- NIC. = Nicandre  
*Al.* Les Alexipharmques  
*Ther.* Les Thériaques
- ORIB. = Oribase  
*Coll.* Collections médicales  
*Eun.* Livres à Eunape  
*Syn.* Synopsis à Eustace
- [ORIB.] = Pseudo-Oribase  
*Ecl.* *Eclogae medicamentorum*
- OV. = Ovide  
*Am.* Les Amours  
*Ars. am.* L'Art d'aimer  
*Fast.* Les Fastes  
*Her.* Héroïdes  
*Ib.* Contre Ibis  
*Met.* Les Métamorphoses  
*Rem. am.* Les Remèdes à l'amour
- PALL. = Palladius, *Traité d'agriculture*
- PAUS. = Pausanias, *Description de la Grèce*
- PELAG. = Pélagonius Saloninus, *Recueil de médecine vétérinaire*
- PETRON. *Sat.* = Pétrone, *Satiricon*
- PHIL. = Philon de Byzance  
*Pol.* *Parasceuastica et poliorcetica*
- PHILO = Philon d'Alexandrie  
*Leg.* = Allégorie des Lois
- PHLD. = Philodème de Gadara  
*Mort.* De morte
- PHILOX. = Philoxène le Grammairien,  
*Fragments*
- PHILUM. VEN. = Philouménos, *De venetatis animalibus*
- PHRYN. = Phrynicus  
*S.P.* *Praeparatio sophistica*
- PL. = Platon  
*Cra.* Cratyle  
*Criti.* Critias  
*Ion* Ion  
*Ti.* Timée
- PLATO COM. = Platon le Comique
- PLAUT. = Plaute  
*Asin.* *Asinaria*  
*Aul.* *Aulularia*  
*Bacch.* *Bacchides*  
*Curc.* *Curculio*  
*Fr.* *Fragments*  
*Merc.* *Mercator*  
*Mil.* *Miles Gloriosus*  
*Pers.* *Persa*  
*Poen.* *Poenelus*  
*Pseud.* *Pseudolus*  
*Stich.* *Stichus*  
*Truc.* *Truculentus*
- PLIN. *HN* = Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*

PLUT. = Plutarque  
*Cons. ad Apoll.* Consolation à Apollonios  
*De tranq. an.* De la tranquillité de l'âme  
*Mor. Aet. phys.* Questions naturelles  
*Mor. fr.* Fragments  
*Mor. Lib. educ.* De l'éducation des enfants  
*Mor. Quaet. conv.* Propos de Table  
*Mor. Quomodo adul.* Comment le jeune garçon doit lire les poètes  
*Mor. Sanit.* Préceptes de santé  
*Vit. Lyc.* Vie de Lycurgue  
*Vit. Them.* Vie de Thémistocle

POMPON. = Pomponius, *Fragments d'atellanes*

PORPHYR. = Porphyron  
*Hor. Epist.* Commentum in Horatium: Epistulae  
*Hor. Serm.* Commentum in Horatium: Sermones

PRATIN. *Lyr.* = Pratinas, *Fragmenta lyrica*

PRAXAG. = Praxagoras

PROP. = Properce, *Élégies*

*P.Lit.Lond.* = Anonyme de Londres

PYTHAG. = Pythagore  
*Fr.* Fragmenta astrologica

QUINT. SER. = Quintus Serenus Sammonicus, *Liber medicinalis*

RUF. = Rufus d'Éphèse  
*SG* Du satyriasis et de la gonorrhée  
*N.C.* Maladies des reins et de la vessie

SCRIB. LARG. = Scribonius Largus, *Compositiones*

SEN. = Sénèque  
*QNat.* Questions naturelles

SEPT. = Septante  
*Reg. Rois*

SEV. = Severus, *De clysteribus liber*

SIL. *Pun.* = Silius Italicus, *La Guerre Punique*

SOPH. = Sophocle  
*Fr.* Fragments

SOR. = Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes*

STAT. = Stace  
*Achil.* Achilléide  
*Theb.* Thébaïde

STRAB. = Strabon, *Géographie*

SUET. = Suétone  
*Claud.* Vie des douze Césars. Claude.  
*Ner.* Vie des douze Césars. Néron.

TAC. = Tacite  
*Hist.* Histoires

TERT. = Tertullien  
*Ad nat.* Aux nations  
*Apol.* Apologétique  
*De paen.* De la pénitence

THEOD. PRISC. = Théodore Priscien,  
*Eup.* Euporiston libri VI  
*Phys.* De physicis

THEOPHR. = Théophraste  
*Caus. pl.* Les Causes des phénomènes végétaux  
*Fr.* Fragments  
*Hist. pl.* Recherches sur les plantes

THEOPOMP. = Théopompe, *Fragments*

THESS. = Thessalos de Tralles, *De virtutis herbarum*

THUC. = Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*

TIM. = Timée de Tauroménion,  
*Fragments*

VAL. MAX. = Valère Maxime, *Faits et  
dis mémorables*

VARRO = Varron  
*Ling.* La langue latine  
*Rust.* Économie rurale  
*Sat.* Satires Ménippées

VEG. = Végèce, *Mulomedicina*

VERG. = Virgile  
*Aen.* Énéide  
*G.* Géorgiques

VITR. = Vitruve, *De l'architecture*

XEN. = Xénophon  
*An.* Anabase  
*Oec.* Économique



## Bibliographie

### Traductions récentes des *Compositiones*<sup>3901</sup>

- BRODERSEN K. 2016, *Der gute Arzt. Compositiones: zweisprachige Ausgabe*, Marix Verlag.
- JOCKS I. T. 2020, *Scribonius Largus' Compounding of Drugs (Compositiones medicamentorum): introduction, translation, and medico-historical comments*, thèse de doctorat (Université de Glasgow).
- JOUANNA-BOUCHET 2016, *Scribonius Largus. Compositiones*, Les Belles Lettres.
- MANTOVANELLI L. 2012a, *Scribonio Largo. Ricette mediche. Traduzione e commento*, Sargon.
- SCONOCCHIA S. 2020a, *Scribonii Largi Compositiones*, De Gruyter.

### Dictionnaires et concordances

- ADRADOS F. R. 1980-2009, *Diccionario griego-español*, Madrid = DGE.
- BAILLY M. A. 2020, *Dictionnaire grec français*, nouvelle édition revue et corrigé, établie sous la direction de G. Gréco = BAILLY 2020.
- CANCIK H., SCHNEIDER H. et SALAZAR Ch. F. (éds.) 2002-2010, *Brill's New Pauly. Encyclopaedia of the ancient world. Antiquity*, Leiden/Boston [en ligne : <https://brill.com/view/db/npoe>].
- CHANTRAINE P. 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris = DELG.
- DAREMBERG Ch. et SAGLIO E. 1877-1919, *Dictionnaire des antiquités grecque et romaine* = DAGR.
- DURLING R. J. 1993, *A dictionary of medical terms in Galen*, Leiden / New York / Köln.
- ERNOUT A., MEILLET A. 2001, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4. éd. augm. d'additions et de corr, Paris = DELL.
- GAFFIOT F. 2016, *Dictionnaire latin français*, nouvelle édition revue et augmentée, édité sous la direction de G. Gréco = GAFFIOT 2016.
- KEYSER P. T. et IRBY-MASSIE G. L. (éds.) 2008, *The Encyclopedia of Ancient Natural Scientists: the Greek tradition and its many heirs*, Londres.
- LEVEN K.-H. (éd.) 2005, *Antike Medizin. Ein Lexikon*, Munich.

<sup>3901</sup> Pour les éditions plus anciennes, voir la bibliographie établie par JOUANNA-BOUCHET 2016, p. CLII-CLIII.



*Library of Latin Texts*, Brepols [<http://apps.brepolis.net/LTool/Entrance.aspx?w=12>].

MORIN Y. 2006 [nouvelle édition], *Larousse médical*, Paris.

NYSTEN P. H. 1845<sup>9</sup> (1814), *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*, Paris.

SCONOCCHIA S. 1988, *Concordantiae Scribonianae*, Hildesheim / Zürich / New York.

*Thesaurus Linguae Graecae*, University of California [<http://stephanus.tlg.uci.edu/>] = *TLG*.

*Thesaurus Linguae Latinae*, De Gruyter [<https://tll.degruyter.com/>] = *TLL*.

## Sources

AELIUS PROMOTUS, *Elio Promoto Alessandrino, Manuale della salute (Δυναμερόν)*, texte critique, traduction et notes de D. Crismani, Edizioni dell'Orso, 2002.

[AELIUS PROMOTUS], *Der Traktat περί τῶν ἰοβόλων θηρίων καὶ δηλητηρίων φαρμάκων des sog. Aelius Promotus. Erstedition mit textkritischem Kommentar*, texte édité par S. Ihm, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1995.

AFRANIUS, *Comoediarum togatarum fragmenta (in aliis scriptis seruata)*, texte édité par O. Ribbeck, Teubner, 2<sup>da</sup> éd., 1873.

ALEXANDRE D'APHRODISE, *Alexandri Aphrodisiensis quae feruntur problematorum liber III et IIII*, texte édité par H. Usener, Akademie der Wissenschaft, 1859.

AMBROISE DE MILAN, *Sancti Ambrosi opera. Pars X, Epistulae et acta. Tom. II. Epistularum libri VII-VIII*, texte édité par O. Faller et M. Zelzer, Hoelder-Pichler-Tempsky, 1990.

ANONYMI MEDICI, *De morbis acutis et chroniis*, texte établi et traduit par I. Garofalo, Brill, 1996.

ANONYME DE LONDRES, *P.Lit.Lond. 165, Brit.Lib. Inv. 137. Un papyrus médical grec du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, texte établi et traduit par A. Ricciardetto, CUF, 2016.

ANTIGONE DE CARYSTE, *Paradoxographorum Graecorum reliquiae*, texte édité par A. Giannini, Istituto Editoriale Italiano, 1965.

ANTYLLUS, *Severi iatrosophistae de clysteribus liber*, texte édité par F. R. Dietz, Königsberg, 1836.

APOLLODORE DE DAMAS, *Griechische Poliorketiker*, texte édité et traduit par R. Schneider, Weidmann, 1908.

APULEE, *Apologies. Floride*, texte établi et traduit par P. Vallette, CUF, 1924.

- , *Métamorphoses. Tome III. Livres VII-XI*, texte établi par D. S. Robertson, traduit par P. Vallette, CUF, 1945.
- [APULEE], *Herbier*, introduction, traduction et commentaire par M. Pradel-Baquerre, thèse de doctorat (Université Paul Valéry – Montpellier III), 2013.
- ARCHIGENE, *Frammenti medicinali di Archigene*, texte édité par C. Brescia, Libreria Scientifica Editrice, 1955.
- , *Frammenti inediti di Archigene*, texte édité par G. L. Calabrò, in *Bollettino del comitato per la preparazione dell'edizione nazionale dei classici greci e latini* 9, 1961.
- ARCHILOCHUS, SEMONIDES, HIPPONAX, *Greek Iambic Poetry: From the Seventh to the Fifth Centuries BC*, texte édité et traduit par E. G. Douglas, Loeb Classical Library, 1999.
- ARETEE DE CAPPADOCE, *Des causes et des signes des maladies aiguës et chroniques*, texte traduit par R. T. H. Laennec, édité et commenté par M. D. Grmek, Droz, 2000.
- , *De causis et signis acutorum/diuturnorum morborum*, texte édité par K. Hude, Akademie Verlag, 1958.
- ARISTOPHANE, *Fragments*, texte édité et traduit par J. Henderson, Loeb Classical Library, 2008.
- , *Comédies. Tome I. Introduction. Les Acharniens. Les Cavaliers. Les Nuées*, texte établi par V. Coulon et J. Irigoin, traduit par H. Van Daele, CUF, 1923.
- , *Comédies. Tome II. Les Guêpes. La Paix*, texte établi par V. Coulon, traduit par H. Van Daele, CUF, 1925.
- , *Comédies. Tome IV. Les Thesmophories. Les Grenouilles*, texte établi par V. Coulon, traduit par H. Van Daele, CUF, 1928.
- ARISTONICUS, *Aristonici Περὶ σημείων Ἰλιάδος reliquiae emendatiores*, texte édité par L. Friedländer, Dieterich, 1853 (repr. Hakkert, 1965).
- ARISTOPHANE DE BYZANCE, *Excerptorum Constantini de natura animalium libri duo. Aristophanis historiae animalium epitome*, texte édité par S. P. Lampros, Reimer, 1885.
- , *Aristophanes von Byzanz (Nomina aetatum fragmenta)*, texte édité par E. Miller, in H. Erbse et K. Latte (éds.), *Lexica Graeca Minora*, Olms, 1965.
- ARISTOTE, *Minor Works. On Colours. On Things Heard. Physiognomics. On Plants. On Marvellous Things Heard. Mechanical Problems. On Indivisible Lines. The Situations and Names of Winds. On Melissus, Xenophanes, Gorgias*, texte traduit par W. S. Hett, Loeb Classical Library, 1936.
- , *Nicomachean Ethics*, texte traduit par H. Rackham, Loeb Classical Library, 1926.

- , *On the Soul. Parva Naturalia. On Breath*, texte traduit par W. S. Hett, Loeb Classical Library, 1957.
- , *Histoire des animaux. Tome II. Livres V-VII*, texte édité et traduit par P. Louis, CUF, 1968.
- , *Histoire des animaux. Tome III. Livres VIII-IX*, texte édité et traduit par P. Louis, CUF, 1969.
- , *Les Parties des animaux*, texte établi et traduit par P. Louis, CUF, 1957.
- , *De la Génération des animaux*, texte établi et traduit par P. Louis, CUF, 1961.
- , *Météorologiques. Tome I. Livres I-II*, texte établi et traduit par P. Louis, CUF, 1982.
- , *Problèmes. Sections I-IX*, texte établi et traduit par P. Louis, CUF, 1991.
- ARNOBE, *Contre les gentils (contre les païens). Tome VI. Livres VI-VII*, texte établi, traduit et commenté par B. Fragu, CUF, 2010.
- ATHENEE DE NAUCRATIS, *Les Deipnosophistes I-II*, texte établi et traduit par A. M. Desrousseaux, CUF, 1956.
- , *The Learned Banqueters. Volume II. Books 3.106e-5*, texte édité et traduit par S. D. Olson, Loeb Classical Library, 2007.
- , *The Learned Banqueters. Volume V. Books 10*, texte édité et traduit par S. D. Olson, Loeb Classical Library, 2009.
- ATHENEE LE MECANICIEN, *Griechische Poliorketiker. Vol. 1*, texte édité par R. Schneider, Weidmann, 1912.
- AULU-GELLE, *Les Nuits attiques. Tome I. Livres I-IV*, texte établi et traduit par R. Marache, CUF, 1967.
- , *Les Nuits attiques. Tome II. Livres V-X*, texte établi et traduit par R. Marache, CUF, 1978.
- , *Les Nuits attiques. Tome III. Livres XI-XV*, texte établi et traduit par R. Marache, CUF, 1989.
- , *Les Nuits attiques. Tome IV. Livres XVI-XX*, texte établi et traduit par Y. Julien, CUF, 1998.
- BOLUS, *Collection des anciens alchimistes grecs. Vol. 2*, texte traduit par M. Berthelot et C. E. Ruelle, Steinheil, 1888.
- CAELIUS AURELIANUS, *Akute Krankheiten. Buch I-III. Chronische Krankheiten. Buch I-IV*, texte édité par G. Bendz, traduit par I. Pape, Akademie Verlag, 1990.

- , *Gynaecia. Fragments di a Latin version di Soranus' Gynaecia from a thirteenth century manuscript*, texte édité par M. F. Drabkin et I. E. Drabkin, The J. Hopkins Press, 1951.
- CALCIDIUS, *Commentaire au Timée de Platon*, édition critique et traduction française de B. Bakhouché, Vrin, 2012.
- CALLIMAQUE, *Aetia, Iambi, Hecale and Other Fragments*, texte établi et traduit par C. A. Trypanis, T. Gelzer et C. H. Whitman, Loeb Classical Library, 1973.
- CALPURNIUS SICULUS, *Bucoliques*, texte établi et traduit par J. Amat, CUF, 1991.
- CASSIUS FELIX, *De la médecine*, texte édité et traduit par A. Fraisse, CUF, 2002.
- CATON, *De l'Agriculture*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard, CUF, 2018<sup>3</sup> (1975).
- CATULLE, *Poésies*, texte établi et traduit par G. Lafaye, CUF, 2002 (1923).
- CELSE, *De la médecine. Tome I. Livres I-II*, texte établi et traduit par G. Serbat, CUF, 1995.
- *Die medizinische Wissenschaft*, texte édité et traduit par T. Lederer, WGB, 2016.
- , *On Medicine. Volume III. Books 7-8*, texte traduit par W. G. Spencer, Loeb Classical Library, 1938.
- CESAR, *Guerre des Gaules. Tome I. Livres I-IV*, texte établi par A. Balland, établi et traduit par L.-A. Constans, CUF, 2007.
- , *Guerre civile. Tome II. Livre III*, texte établi par A. Balland, établi et traduit par P. Fabre, CUF, 1936.
- CHARISIUS, *Charisii artis grammaticae. Libri V*, texte édité par C. Barwick et K. Barwick, Teubner, 1964.
- CHIRON, *Mulomedicina Chironis*, texte édité par E. Oder, Teubner, 1901.
- , *Estudio filológico. Estudio crítico y edición del libro segundo de la Mulomedicina Chironis*, J. M. C. Marín, thèse de doctorat (Université de Barcelone), 2005.
- CICERON, *Pro Quinctio. Pro Roscio Amerino. Pro Roscio Comoedo. On the Agrarian Law*, texte traduit par J. H. Freese, Loeb Classical Library, 1930.
- , *Pro Lege Manilia. Pro Caecina. Pro Cluentio. Pro Rabirio Perduellionis Reo*, texte traduit par H. G. Hodge, Loeb Classical Library, 1927.
- , *Pro Archia. Post Reditum in Senatu. Post Reditum ad Quirites. De Domo Sua. De Haruspicum Responsis. Pro Plancio*, texte traduit par N. H. Watts, Loeb Classical Library, 1923.

- , *Pro Milone. In Pisonem. Pro Scauro. Pro Fonteio. Pro Rabirio Postumo. Pro Marcello. Pro Ligario. Pro Rege Deiotaro*, texte traduit par N. H. Watts, Loeb Classical Library, 1931.
- , *In Catilinam I-4. Pro Murena. Pro Sulla. Pro Flacco*, texte traduit par C. Macdonald, Loeb Classical Library, 1976.
- , *Tusculanes. Tome I. Livres I-II*, texte établi par G. Fohlen, traduit par J. Humbert, CUF, 1930.
- , *Tusculanes. Tome II. Livres III-V*, texte établi par G. Fohlen, traduit par J. Humbert, CUF, 2011.
- , *On Invention. The Best Kind of Orator. Topics*, texte traduit par H. M. Hubbell, Loeb Classical Library, 1949.
- , *L'Orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, texte établi et traduit par A. Yon, CUF, 1964.
- , *Discours. Tome V. Seconde action contre Verrès. Livre IV. Les Œuvres d'art*, texte établi par J. Bornecque et traduit par G. Rabaud, CUF, 1944.
- , *Discours. Tome XV. Pour Caelius. Sur les provinces consulaires. Pour Balbus*, texte établi et traduit par J. Cousin, CUF, 1997.
- , *Brutus*, texte établi et traduit par J. Martha, CUF, 1923.
- , *Discours. Tome XIX. Philippiques I-IV*, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Wuilleumier, CUF, 1959.
- , *De l'invention*, texte établi et traduit par G. Achard, CUF, 1994.
- , *De la divination*, texte traduit et commenté par G. Freyburger et J. Scheid, CUF, 1992.
- , *Correspondance. Tome VII*, texte établi, traduit et annoté par J. Beaujeu, CUF, 1991.
- , *Correspondance. Tome IX*, texte établi, traduit et annoté par J. Beaujeu, CUF, 1988.
- , *Correspondance. Tome XI*, texte établi, traduit et annoté par J. Beaujeu, CUF, 1996.
- , *De l'orateur. Tome I. Livre I*, texte établi et traduit par E. Courbaud, CUF, 1922.
- , *De l'orateur. Tome III. Livre III*, texte établi par E. Courbaud, traduit par H. Bornecque, CUF, 1930.
- , *La Nature des dieux*, texte établi par C. Auvray-Assayas, Les Belles Lettres, 2002.
- , *Les Devoirs. Tome II. Livres II-III*, texte établi et traduit par M. Testard, CUF, 1970.
- , *Caton l'Ancien. De la vieillesse*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, CUF, 2011.

- , *Des Termes extrêmes des biens et des maux. Tome I. Livres I-II*, texte établi par C. Lévy, texte établi et traduit par J. Martha, CUF, 1928.
- [CICERON], *Rhetorica ad Herennium*, texte traduit par H. Caplan, Loeb Classical Library, 1954.
- COLUMELLE, *On Agriculture. Volume I. Books 1-4*, texte traduit par H. B. Ash, Loeb Classical Library, 1941.
- , *On Agriculture. Volume II. Books 5-9*, texte édité et traduit par E. S. Forster et E. H. Heffner, Loeb Classical Library, 1954.
- , *On Agriculture. Volume III. Books 10-12. On Trees*, texte traduit par E. S. Forster et E. H. Heffner, Loeb Classical Library, 1955.
- , *De l'Agriculture. Livre III*, texte établi, traduit et commenté par J.-C. Dumont, CUF, 1993.
- , *De l'Agriculture. Livre XII*, texte établi et traduit par J. André, CUF, 1988.
- , *De l'Agriculture. Livre IX*, texte établi et traduit par J.-Ch. Dumont, CUF, 2001.
- , *Les Arbres*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard, CUF, 2002.
- CRITIAS, *Iambi et elegi Graeci. Vol. 2*, texte édité par M. L. West, Clarendon Press, 1972.
- CRITODEMUS, *Grade und Gradbezirke der Tierkreiszeichen. Band I. Quellenkritische Edition*, texte édité par W. Hübner, Teubner, 1995.
- [DEMOCRITE], *Nepualii fragmentum Περὶ τῶν κατὰ ἀντιπάθειαν καὶ συμπάθειαν et Democriti Περὶ συμπαθειῶν καὶ ἀντιπαθειῶν*, texte édité par W. Gemoll, Striegau, 1884.
- DEMOSTHENE, *Plaidoyers politiques. Tome I. Contre Androtion. Contre la loi de Leptine. Contre Timocrate*, texte établi et traduit par O. Navarre et P. Orsini, CUF, 1957.
- , *Plaidoyers civils. Tome III. Discours XLIX-LVI*, texte établi et traduit par L. Gernet, avec la contribution de R. Clavaud, CUF, 1959.
- DENYS D'HALICARNASSE, *Opuscules rhétoriques. Tome V. L'Imitation (fragments, Épitomé). Première lettre à Ammée. Lettre à Pompée Géminos. Dinarque*, texte établi et traduit par G. Aujac, CUF, 1992.
- DIOCLES DE CARYSTE, *A collection of the Fragments with Translation and Commentary*, texte édité, traduit et commenté par Ph. J. van der Eijk, Brill, 2000.
- DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique. Livres I-II. Naissance des dieux et des hommes*, introduction, traduction et notes par M. Casevitz, Les Belles Lettres, 1991.
- DIOSCORIDE, *Pedanii Dioscuridis Anazarbei de materia medica libri quinque*, texte édité par M. Wellmann, Weidmann, 1906-1914 (repr. 1958).

- ÉNEE LE TACTICIEN, *Poliorcétique*, texte établi par A. Dain, traduit par A.-M. Bon, CUF, 1967.
- EPICURE, *Epistularum fragmenta*, texte édité par G. Arrighetti, Einaudi, 1973<sup>3</sup>.
- ERASISTRATE, *Erasistrati fragmenta*, texte édité par I. Garofalo, Giardini, 1988.
- ÉROTIEN, *Erotiani vocum Hippocraticarum collectio cum fragmentis*, texte édité par E. Nachmanson, Appelbergs Boktryckeri, 1918.
- ESCHYLE, *Tragédies. Tome II. Agamemnon. Les Choéphores. Les Euménides*, texte établi et traduit par P. Mazon, CUF, 1925.
- , *Die Fragmente der Tragödien des Aischylos*, texte édité par H. J. Mette, Akademie Verlag, 1959.
- ESOPE, *Fables*, texte établi et traduit par E. Chambry, CUF, 1927.
- EURIPIDE, *Tragédies. Tome I. Le Cyclope. Alceste. Médée. Les Héraclides*, texte établi et traduit par L. Méridier, CUF, 1926.
- , *Tragédies. Tome VI, 2<sup>e</sup> partie. Les Bacchantes*, avec la contribution de J. Irigoien et J. Meunier, texte établi et traduit par H. Grégoire, CUF, 1961.
- EUTECNIUS, *Eutecnii paraphrasis in Nicandri alexipharmaca*, texte édité par M. Geymonat, Cisalpino-Goliardica, 1976.
- , *Eutecnii paraphrasis in Nicandri theriaca*, texte édité par I. Gualandri, Istituto editoriale cisalpino, 1968.
- GALIEN, *Claudii Galeni opera omnia. 20 tomes en 22 volumes*, texte édité par K. Kühn, Olms, 1821-1833.
- , *Œuvres. Tome II. Exhortation à l'art de la médecine. Art médical*, texte établi et traduit par V. Boudon-Millot, CUF, 2000.
- , *Œuvres. Tome V. Sur les facultés des aliments*, texte établi et traduit par J. Wilkins, CUF, 2013.
- , *Œuvres. Tome IX, 1<sup>ère</sup> partie. Commentaire au régime des maladies aiguës d'Hippocrate. Livre I*, texte établi et traduit par A. Pietrobelli, CUF, 2019.
- , *Method of Medicine. Volume II. Books 5-9*, texte édité et traduit par I. Johnston et G. H. R. Horsley, Loeb Classical Library, 2011.
- , *Über das Erkennen erkrankter Körperteile. I-II*, texte édité, traduit et commenté par F. Gärtner, De Gruyter, 2015.

- , *On the Constitution of the Art of Medicine. The Art of Medicine. A Method of Medicine to Glaucou*, texte édité et traduit par I. Johnston, Loeb Classical Library, 2016.
- , *On the Natural Faculties*, texte traduit par A. J. Brock, Loeb Classical Library, 1916.
- , *Hygiene. Volume II. Books 5-6. Thrasybulus. On Exercise with a Small Ball*, texte édité et traduit par I. Johnston, Loeb Classical Library, 2018.
- [GALIEN], *Œuvres. Tome X. Thériaque à Pamphilianos*, texte établi et traduit par V. Boudon-Millot, CUF, 2021.
- , *Œuvres. Tome VI. Thériaque à Pison*, texte établi et traduit par V. Boudon-Millot, CUF, 2016.
- , *Œuvres. Tome III. Le médecin. Introduction*, texte établi et traduit par C. Petit, CUF, 2009.
- GARGILIUS MARTIALIS, *Les remèdes tirés des légumes et des fruits*, texte établi, traduit et commenté par B. Maire, CUF, 2002.
- [GARGILIUS MARTIALIS], *Curae boum* (appendice à l'édition de la *Mulomedicina* de Végèce), texte édité par E. Lommatzsch, Teubner, 1903.
- GEOPONIQUES, *Geoponica*, texte édité par H. Beckh, Teubner, 1895.
- HERODOTE, *Histoires. Tome II. Livre II. Euterpe*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, CUF, 1944.
- , *Histoires. Tome III. Livre III. Thalie*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, CUF, 1939.
- , *Histoires. Tome VI. Livre VI. Erato*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, CUF, 1948.
- HERON D'ALEXANDRIE, *Heronis Alexandrini opera quae supersunt omnia. Vol. 1*, texte édité par W. Schmidt, Teubner, 1899.
- HERONDAS, *Mimes*, texte établi J. A. Nairnet, traduit par L. Laloy, CUF, 1928.
- HIPPIATRICA, *Corpus hippatricorum Graecorum*, texte édité par K. Hoppe et E. Oder, Teubner, 1924-1927, réimpr. Stuttgart 1971.
- HIPPOCRATE, *Œuvres complètes, traduction nouvelle avec le texte grec en regard collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale des matières*, par E. Littré, Baillière, 1839-1861.
- , *On Wounds in the Head. In the Surgery. On Fractures. On Joints. Mochlicon*, texte traduit par E. T. Withington, Loeb Classical Library, 1928.



- , *Nature of Man. Regimen in Health. Humours. Aphorisms. Regimen 1-3. Dreams. Heracleitus. On the Universe*, texte traduit par W. H. S. Jones, Loeb Classical Library, 1931.
- , *Coan Prenotions. Anatomical and Minor Clinical Writings*, texte édité et traduit par P. Potter, Loeb Classical Library, 2010.
- , *Œuvres complètes. Tome II. 2<sup>ème</sup> partie. Airs, eaux, lieux*, texte établi et traduit par J. Jouanna, CUF, 1996.
- , *Œuvres complètes. Tome IV, 1<sup>ère</sup> partie. Épidémies I et III*, texte établi et traduit par J. Jouanna, avec la contribution d'A. Guardasole et A. Anastassiou, CUF, 2016.
- , *Œuvres complètes. Tome IV, 3<sup>e</sup> partie. Épidémies V et VII*, texte établi et traduit par J. Jouanna, CUF, 2000.
- , *Œuvres complètes. Tome VI, 2<sup>e</sup> partie. Du régime des maladies aiguës. Appendice. De l'aliment. De l'usage des liquides*, texte établi et traduit par R. Joly, CUF, 1972.
- , *Œuvres complètes. Tome VIII. Plaies, nature des os, cœur, anatomie*, texte établi et traduit par M.-P. Duminil, CUF, 1998.
- , *Œuvres complètes. Tome X, 2<sup>e</sup> partie. Maladies II*, texte établi et traduit par J. Jouanna, CUF, 1983.
- , *Œuvres complètes. Tome XI. De la génération. De la nature de l'enfant. Des maladies IV. Du fœtus de huit mois*, texte établi et traduit par R. Joly, CUF, 1970.
- , *Œuvres complètes. Tome XII, 1<sup>ère</sup> partie. Nature de la femme*, texte établi et traduit par F. Bourbon, CUF, 2008.
- , *Œuvres complètes. Tome XII, 4<sup>e</sup> partie. Femmes stériles. Maladies des jeunes filles. Superfétation. Excision du fœtus*, texte établi, traduit et annoté par F. Bourbon, CUF, 2017.
- , *Œuvres complètes. Tome XIII. Des lieux dans l'homme. Du système des glandes. Des fistules. Des hémorroïdes. De la vision. Des chairs. De la dentition*, texte établi et traduit par R. Joly, CUF, 1978.
- , *Affections. Diseases 1. Diseases 2*, texte traduit par P. Potter, Loeb Classical Library, 1988.
- , *Diseases 3. Internal Affections. Regimen in Acute Diseases*, texte traduit par P. Potter, Loeb Classical Library, 1988.
- , *Diseases of Women 1-2*, texte édité et traduit par P. Potter, Loeb Classical Library, 2018.
- , *Places in Man. Glands. Fleshes. Prorrhetic 1-2. Physician. Use of Liquids. Ulcers. Haemorrhoids and Fistulas*, texte édité et traduit par P. Potter, Loeb Classical Library, 1995.

- , *Du Régime*, texte traduit et commenté par R. Joly, avec la collaboration de S. Byl, Akademie Verlag, 2003.
- , *La nature de l'homme*, texte édité, traduit et commenté par J. Jouanna, Akademie Verlag, 1975.
- [HIPPOCRATE], *Les lapidaires de l'Antiquité et du Moyen Âge. Vol. 2/1*, texte traduit par C. É. Ruelle, Leroux, 1898.
- , *Anecdota Atheniensia et alia. Vol. 2*, texte édité par A. Delatte, Droz, 1939.
- , *Anecdota medica Graeca*, texte édité par F. Z. Ermerins, Luchtmans, 1840 [repr. Amsterdam, Hakkert, 1963].
- HOMERE, *Odyssey, Volume I. Books 1-12*, texte traduit par A. T. Murray, revu par G. E. Dimock, Loeb Classical Library, 1919.
- , *Odysée. Tome II. Chants VIII-XV*, texte établi et traduit par V. Bérard, CUF, 1924.
- , *Iliade. Tome II. Chants VII-XII*, texte établi et traduit par P. Mazon, CUF, 1937.
- , *Iliade. Tome IV. Chants XIX-XXIV*, texte établi et traduit par P. Mazon, avec la contribution de P. Chantraine, P. Collart et R. Langumier, CUF, 1938.
- HORACE, *Satires*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, CUF, 1932.
- , *Odes et Épodes*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, CUF, 1929.
- , *Épîtres*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, CUF, 1934.
- HYGIN, *Fables*, texte établi et traduit par J.-Y. Boriaud, CUF, 2012.
- , *L'Astronomie*, texte établi et traduit par A. Le Boeuffle, CUF, 1983.
- ISEE, *Discours*, texte établi et traduit par P. Roussel, CUF, 2003.
- JULES L'AFRICAIN, *Les Cestes de Julius Africanus : étude sur l'ensemble des fragments*, texte établi, traduit et commenté par J.-R. Vieillefond, Bibliothèque de l'Institut français de Florence, 1970.
- JUVENAL, *Satires*, texte établi et traduit par P. De Labriolle et F. Villeneuve, CUF, 1921.
- LUCIEN, *Œuvres. Tome II. Opuscules 11-20*, texte établi et traduit par J. Bompair, CUF, 1998.
- LUCILIUS, *Satires. Tome I. Livres I-VIII*, texte établi, traduit et annoté par F. Charpin, CUF, 1978.
- , *Satires. Tomes II. Livres IX-XXVIII*, texte établi, traduit et annoté par F. Charpin, CUF, 1979.

- LUCRECE, *De la Nature. Tome I. Livres I-III*, texte édité et traduit par A. Ernout, CUF, 1935.
- , *De la Nature. Tome II. Livres IV-VI*, texte édité et traduit par A. Ernout, CUF, 1921.
- MACROBE, *Saturnalia, Volume III. Books 6-7*, texte édité et traduit par R. A. Kaster, Loeb Classical Library, 2011.
- MANILIUS, *Agronomica*, texte édité et traduit par G. P. Goold, Loeb Classical Library, 1997 (1977).
- MARCELLINUS, *Markellinos' Pulslehre. Ein griechisches Anekdoton*, texte édité par H. Schöne, in *Festschrift zur 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner*, Birkhäuser, 1907.
- MARCELLUS EMPIRICUS, *Über Heilmittel*, texte édité par M. Niederman et E. Liechtenhan, traduit par U. Kollesch et D. Nickel, Akademie Verlag, 1968.
- MARTIAL, *Épigrammes. Livres XIII et XIV*, texte établi et traduit par H.-J. Izaac, CUF, 2003 (1934).
- MEDICINA PLINII, *The Medicina Plinii*, texte traduit et commenté par Y. Hunt, Routledge, 2019.
- NICANDRE, *Œuvres. Tome II. Les thériacales. Fragments iologues antérieurs à Nicandre*, texte établi et traduit par J.-M. Jacques, CUF, 2002.
- *Œuvres. Tome III. Les Alexipharmques. Lieux parallèles du Livre XIII. Des Iatrica d'Aétius*, texte établi et traduit par J.-M. Jacques, CUF, 2007.
- NOVIUS, *Fabularum atellanarum fragmenta*, texte édité par P. Frassinetti, Paravia, 1955.
- NUMENIUS, *Supplementum Hellenisticum*, texte édité par H. Lloyd-Jones et P. Parsons, De Gruyter, 1983.
- OVIDE, *Les Amours*, texte établi et traduit par H. Bornecque, CUF, 1930.
- , *L'Art d'aimer*, texte établi par Ph. Heuzé, établi et traduit par H. Bornecque, CUF, 1924.
- , *Contre Ibis*, texte établi par J. André, émendé, présenté et traduit par O. Sers, Les Belles Lettres, 2017.
- , *Les Fastes. Tome II. Livres IV-VI*, texte établi, traduit et commenté par R. Schilling, CUF, 1993.
- , *Héroïdes*, texte établi par H. Bornecque, traduit par M. Prévost, CUF 2004 (1928).
- , *Les Métamorphoses. Tome I (I-V)*, texte établi et traduit par G. Lafaye, CUF, 1969 (1928).
- , *Les Remèdes à l'amour*, texte établi et traduit par H. Bornecque, CUF, 1930.

- ORIBASE, *Œuvres d'Oribase*, texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches par les docteurs U. C. Bussemaker et Ch. Daremberg, Imprimerie nationale, 1851-1876.
- PALLADIUS, *Traité d'agriculture. Tome II. Livres III-V*, texte établi et traduit par Ch. Giraud et R. Martin, CUF, 2010.
- PAUSANIAS, *Description de la Grèce. Tome I. Introduction générale. Livre I. L'Attique*, texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux, commentaire de F. Chamoux, CUF, 1992.
- PELAGONIUS SALONINUS, *Recueil de médecine vétérinaire*, texte édité, traduit et commenté par V. Gitton-Ripoll, CUF, 2019.
- PETRONE, *Romans grecs et latins*, texte traduit par P. Grimal, Gallimard, 1958.
- PHILODEME DE GADARA, *On death*, traduction, introduction et notes de W. B. Henry, Brill, 2009.
- PHILON D'ALEXANDRIE, *On the Creation. Allegorical Interpretation of Genesis 2 and 3*, texte traduit par F. H. Colson et G. H. Whitaker, Loeb Classical Library, 1929.
- PHILON DE BYZANCE, *Exzerpte aus Philons Mechanik B. VII und VIII*, texte édité par H. Diels et E. Schramm, Reimer, 1920.
- PHILODEME, *Sur la musique. Livre IV. Tome II*, texte établi, traduit et annoté par D. Delattre, CUF, 2007.
- PHILOUMENOS, *Philumeni de venenatis animalibus eorumque remediis*, texte édité par M. Wellmann, Teubner, 1908.
- PHILOXEME LE GRAMMAIRIEN, *Die Fragmente des Grammatikers Philoxenos*, texte édité et commenté par C. Theodoridis, De Gruyter, 1976.
- PHRYNICUS, *Phrynichi sophistae praeparatio sophistica*, texte édité par J. de Borries, Teubner, 1911.
- PINDARE, *Tome II. Pythiques*, texte établi et traduit par A. Puech, CUF, 1922.
- PLATON, *Œuvres complètes. Tome V, 1<sup>ère</sup> partie. Ion. Ménexène. Euthydème*, texte établi et traduit par L. Méridier, CUF, 1931.
- , *Œuvres complètes. Tome V, 2<sup>e</sup> partie. Cratyle*, texte établi et traduit par L. Méridier, CUF, 1931.
- , *Œuvres complètes. Tome X. Timée. Critias*, texte établi et traduit par A. Rivaud, CUF, 1985 (1925).

- PLATON LE COMIQUE, *Comicorum Atticorum fragmenta. Vol. I*, texte édité par T. Kock, Teubner, 1880.
- PLAUTE, TERENCE, *Œuvres complètes*, textes traduits, présentés et annotés par P. Grimal, Gallimard, 1971.
- PLAUTE, *Comédies. Tome I. Amphitryon. Asinaria. Aulularia*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1932.
- , *Comédies. Tome II. Bacchides. Captivi. Casina*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1933.
- , *Comédies. Tome III. Cistellaria. Curculio. Epidicus*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1935.
- , *Comédies. Tome IV. Menaechmi. Mercator. Miles Gloriosus*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1936.
- , *Comédies. Tome V. Mostellaria. Persa. Poenulus*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1938.
- , *Comédies. Tome VI. Pseudolus. Rudens. Stichus*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1938.
- , *Comédies. Tome VII. Trinummus. Truculentus. Vidularia. Fragments*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1947.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, texte traduit par S. Schmitt, Gallimard, 2013.
- , *Histoire naturelle. Livre II*, texte établi et traduit par J. Beaujeu, CUF, 1951.
- , *Histoire naturelle. Livre III*, texte établi et traduit par H. Zehnacker, CUF, 1998.
- , *Histoire naturelle. Livre VII*, texte établi et traduit par R. Schilling, CUF, 1977.
- , *Histoire naturelle. Livre VIII*, texte établi et traduit par A. Ernout, CUF, 1952.
- , *Histoire naturelle. Livres IX-X*, textes établis et traduits par E. De Saint-Denis, CUF, 1955-1961.
- , *Histoire naturelle. Livre XI*, texte établi et traduit par A. Ernout et R. Pépin, CUF, 1947.
- , *Histoire naturelle. Livres XII-XIII*, textes établis et traduits par A. Ernout, CUF, 1959-1956.
- , *Histoire naturelle. Livres XIV-XVII*, textes établis et traduits par J. André, CUF, 1958-1962.
- , *Histoire naturelle. Livre XVIII*, avec la contribution d'A. Le Boeuffle, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, CUF, 1972.

- , *Histoire naturelle. Livres XIX-XXV*, textes établis et traduits par J. André, CUF, 1964-1974.
- , *Histoire naturelle. Livre XXVI*, texte établi et traduit par A. Ernout et R. Pépin, CUF, 1958.
- , *Histoire naturelle. Livres XXVII-XXX*, textes établis et traduits par A. Ernout, CUF, 1959-1963.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXI*, texte établi et traduit par G. Serbat, CUF, 1971.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXII*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, CUF, 1960.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXIII*, texte établi et traduit par H. Zehnacker, CUF, 1983.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXIV*, texte établi et traduit par H. le Bonniec, commenté par H. Gallet de Santerre et H. le Bonniec, CUF, 1953.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXV*, texte établi et traduit par J.-M. Croisille, CUF, 1985.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXVI*, texte établi et traduit par R. Bloch, CUF, 1981.
- , *Histoire naturelle. Livre XXXVII*, texte établi et traduit par E. De Saint-Denis, CUF, 1972.
- PLUTARQUE, *Vies. Tome I. Thésée-Romulus. Lycurgue-Numa*, texte établi et traduit par R. Flacelière, CUF, 1957.
- , *Vies. Tome II. Solon-Publicola. Thémistocle-Camille*, texte établi et traduit par E. Chambry, R. Flacelière et M. Juneaux, CUF, 1961.
- , *Œuvres morales. Tome I. Traités I-II. Introduction générale. De l'éducation des enfants. Comment lire les poètes*, introduction de J. Irigoien et R. Flacelière, texte établi et traduit par A. Philippon et J. Sirinelli, CUF, 1987.
- , *Œuvres morales. Tome II. Traités 10-14. Consolation à Apollonios. Préceptes de santé. Préceptes de mariage. Le Banquet des sept Sages. De la superstition*, texte établi et traduit par J. Defradas, J. Hani et R. Klaerr, CUF, 1985.
- , *Œuvres morales. Tome VII, 1<sup>ère</sup> partie : Traités 27-36. La Vertu peut-elle s'enseigner ? De la vertu morale. Du contrôle de la colère. De la tranquillité de l'âme. De l'amour fraternel. De l'amour de la progéniture et autres traités*, texte établi et traduit par J. Dumortier, avec la contribution de J. Defradas, CUF, 1975.
- , *Œuvres morales. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie. Traité 46. Propos de Table (Livres IV-VI)*, texte établi et traduit par F. Fuhrmann, CUF, 1978.
- , *Œuvres morales. Tome XIII, 1<sup>ère</sup> partie. Traité 59. Questions naturelles*, texte établi et traduit par F. Pontani, introduction et notes de M. Meeusen, CUF, 2018.

- POMPONIUS, *Édition critique, traduction et commentaire des fragments d'atellanes*, E. Debouy, thèse de doctorat (Université Paris X – Nanterre), 2012.
- PORPHYRION, *Commentum in Horatium: Epistulae*, texte édité par A. Holder, Wagner, 1894.
- , *Commentum in Horatium: Sermones*, texte édité par A. Holder, Wagner, 1894.
- PRATINAS, *Tragicorum Graecorum fragmenta. Vol. I*, texte édité par B. Snell, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971.
- PROPERCE, *Élégies*, texte établi, traduit et commenté par S. Viarre, CUF, 2005.
- PYTHAGORE, *Codices Hispanienses. Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum 11/2*, texte édité par K. O. Zuretti, Lamertin, 1934.
- QUINTE CURCE, *Histoires. Tome I. Livre III-VI*, texte établi et traduit par H- Bardon, CUF, 1961.
- QUINTUS SERENUS, *Medizinischer Rat / Liber medicinalis*, texte édité et traduit par K. Brodersen, De Gruyter, 2016.
- RUFUS D'ÉPHESE, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*, texte collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, publication commencée par C. Daremberg, continuée et terminée par C. É. Ruelle, Imprimerie Nationale, 1879.
- SAINT JEROME, *Correspondance. Tome II. Lettres XXIII-LII*, texte établi et traduit par J. Labourt, CUF, 1951.
- SENEQUE, *Questions naturelles. Tome I. Livres I-III*, texte établi et traduit par P. Oltramare, CUF, 1929.
- , *Questions naturelles. Tome II. Livres IV-VII*, texte établi et traduit par P. Oltramare, CUF, 1929.
- SEPTANTE, *Septuaginta*, texte édité par A. Rahlfs, Württemberg Bible Society, 1935 (repr. 1971).
- SEVERUS, *Severi iatrosophistae de clysteribus liber*, texte édité par F. R. Dietz, Diss. med. Königsberg, 1836.
- SILIUS ITALICUS, *La Guerre Punique. Tome II. Livres V-VIII*, texte établi et traduit par G. Devallet, P. Miniconi et J. Volpilhac-Lenthéric, CUF, 1981.
- SOPHOCLE, *Fragments*, texte édité et traduit par H. Lloyd-Jones, Loeb Classical Library, 1996.
- SORANOS D'ÉPHESE, *Maladies des femmes. Tomes I-III. Livres I-III*, textes établis et traduits par P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas, CUF, 1988-1994.
- STACE, *Achilléide*, texte établi et traduit par J. Méheust, CUF, 1971.

- , *Thébaïde. Tome I. Livres I-IV*, texte établi et traduit par R. Lesueur, CUF, 1990.
- , *Thébaïde. Tome III. Livres IX-XII*, texte établi et traduit par R. Lesueur, CUF, 1994.
- STRABON, *Géographie. Tome I, 1<sup>ère</sup> partie. Introduction générale. Livre I*, introduction de F. Lasserre, texte établi et traduit par G. Aujac, CUF, 1969.
- , *Géographie. Tome I, 2<sup>ème</sup> partie. Livre II*, texte établi et traduit par G. Aujac, CUF, 1969.
- , *Géographie. Tome VI. Livre IX*, texte établi et traduit par R. Baladié, CUF, 1996.
- , *Géographie. Tome IX. Livre XII*, texte édité et traduit par F. Lasserre, CUF, 1981.
- , *Geography. Volume VII. Books 15-16*, texte traduit par H. L. Jones, Loeb Classical Library, 1930.
- SUETONE, *Vie des douze Césars. Tome II. Tibère. Caligula. Claude. Néron*, texte établi et traduit par H. Ailloud, CUF, 1931.
- TACITE, *Histoires. Tome II. Livres II-III*, notes de J. Hellegouarc'h, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, CUF, 1989.
- , *Histoires. Tome III. Livres IV-V*, notes de J. Hellegouarc'h, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, CUF, 1992.
- TERTULLIEN, *Apologétique*, avec la contribution d'A. Severyns, texte établi et traduit par J.-P. Waltzing, CUF, 1929.
- , *Œuvres complètes*, texte traduit par A.-E. Genoud, Les Belles Lettres, 2017.
- THEODORE PRISCIEN, *Naturheilkunde*, texte édité et traduit par K. Brodersen, De Gruyter, 2020.
- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes. Tomes I-V. Livres I-IX*, textes établis et traduits par S. Amigues, CUF, 1988-2006.
- , *Les Causes des phénomènes végétaux. Tome I. Livres I-II*, texte établi et traduit par S. Amigues, CUF, 2012.
- , *Les Causes des phénomènes végétaux. Tome III. Livres V-VI*, texte établi et traduit par S. Amigues, CUF, 2017.
- THEOPOMPE, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, texte édité par F. Jacoby, Brill, 1923-1958 [repr. 1954-1969].
- THESSALOS DE TRALLES, *Thessalos von Tralles. Griechisch und lateinisch*, texte édité par H.-V. Friedrich, Hain, 1968.



- THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse. Tome I. Introduction. Livre I*, texte établi et traduit par J. de Romilly, CUF, 1953.
- TIMEE DE TAUROMENION, *Fragments*, texte traduit et commenté par G. Lachenaud, Les Belles Lettres, 2017.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine. Tome II. Livre II*, avec la contribution de R. Bloch, texte établi par J. Bayet, traduit par G. Baillet, CUF, 1941.
- , *Histoire romaine. Tome IV. Livre IV*, texte établi par J. Bayet, traduit par G. Baillet, CUF, 1946.
- , *Histoire romaine. Tome VII. Livre VII*, texte établi par J. Bayet, traduit par R. Bloch, CUF, 1969.
- , *History of Rome, Volume IV. Books 8-10*, texte traduit par B. O. Foster, Loeb Classical Library, 1926.
- , *History of Rome, Volume V. Books 21-22*, texte édité et traduit par J. C. Yardley, introduction par D. Hoyos, J. Briscoe, Loeb Classical Library, 2019.
- , *History of Rome, Volume VIII. Books 28-30*, texte édité et traduit par J. C. Yardley, Loeb Classical Library, 2021.
- , *History of Rome, Volume IX. Books 31-34*, texte édité et traduit par J. C. Yardley, introduction par D. Hoyos, Loeb Classical Library, 2017.
- , *Histoire romaine. Tome XVII. Livre XXVII*, texte établi et traduit par P. Jal, CUF, 1998.
- , *Histoire romaine. Tome XXI. Livre XXXI*, texte établi et traduit par A. Hus, CUF, 1977.
- , *Histoire romaine. Tome XXVI. Livre XXXVI*, texte établi et traduit par A. Manuélian, CUF, 1983.
- , *Histoire romaine. Tome XXXI. Livres XLI-XLII*, texte établi et traduit par P. Jal, CUF, 1971.
- , *Histoire romaine. Tome XXXII. Livres XLIII-XLIV*, texte établi et traduit par P. Jal, CUF, 1976.
- VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables. Tome I. Livres I-III*, texte établi et traduit par R. Combès, CUF, 1995.
- , *Faits et dits mémorables. Tome II. Livres IV-VI*, texte établi et traduit par R. Combès, CUF, 1997.
- , *Memorable Doings and Sayings. Volume II. Books 6-9*, texte édité et traduit par D. R. Shackleton Bailey, Loeb Classical Library, 2000.
- VARRON, *Économie rurale. Tome I. Livre I*, texte établi et traduit par J. Heurgon, CUF, 1978.

- , *Économie rurale. Tome II. Livre II*, texte établi et traduit par Ch. Guiraud, CUF, 1985.
- , *On the Latin Language, Volume I. Books 5-7*, texte traduit par R. G. Kent, Loeb Classical Library, 1938.
- , *La Langue latine. Livre VI*, texte établi, traduit et commenté par P. Flobert, CUF, 1985.
- , *Satires Ménipées 7. Lex Maenia-Marcipor*, texte édité, traduit et commenté par J.-P. Cèbe, École Française de Rome, 1985.
- , *Satires Ménipées 10. Pappus aut indigena-Pransus paratus*, texte édité, traduit et commenté par J.-P. Cèbe, École Française de Rome, 1994.
- , *Satires Ménipées 12. Sexagessis-Testamentum*, texte édité, traduit et commenté par J.-P. Cèbe, École Française de Rome, 1998.
- VEGECE, *Digestorum artis mulomedicinae libri*, texte édité par E. Lommatzsch, Teubner, 1903.
- VIRGILE, *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, CUF, 1985 (1957).
- , *Énéide. Tome I. Livres I-IV*, texte établi et traduit par J. Perret, CUF, 1977.
- , *Énéide. Tome II. Livres VI-VIII*, texte établi et traduit par J. Perret, CUF, 1978.
- , *Énéide. Tome III. Livres IX-XII*, texte établi et traduit par J. Perret, CUF, 1980.
- VITRUVÉ, *De l'Architecture. Livre II*, texte établi et traduit par L. Callebat, CUF, 1999.
- , *De l'Architecture. Livre VII*, texte établi et traduit par B. Liou et M. Zuinghedau, CUF, 1995.
- , *De l'Architecture. Livre VIII*, texte établi et traduit par L. Callebat, CUF, 1973.
- , *De l'Architecture. Livre IX*, texte établi et traduit par J. Soubiran, CUF, 1969.
- , *De l'Architecture. Livre X*, texte établi et traduit par L. Callebat, CUF, 1986.
- XENOPHON, *Anabase. Tome I. Livres I-III*, texte établi et traduit par P. Masqueray, CUF, 1930.
- , *Anabase. Tome II. Livres IV-VII*, texte établi et traduit par P. Masqueray, CUF, 1931.
- , *Économique*, texte établi et traduit par P. Chantraine, CUF, 1949.

## Études

- ADAMS J. N. 1981, « *Culus, Clunes and Their Synonyms in Latin* », *Glotta* 3/4, p. 231-264.

- 1982, *The Latin sexual vocabulary*, Londres.
- 1995, *Pelagonius and Latin veterinary terminology in the Roman Empire*, Leiden.
- ÁLVAREZ TORRENS M. J. 2014, « Los coordinadores disyuntivos latín *et aut* > castellano *(e)do* > vasco *edo*: una historia inadvertida », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 130/3, p. 671-697.
- AMIGUES S. 1984, « Phytonymes grecs et morphologie végétale », *Journal des savants* 3-4, p. 151-173.
- 1990, « Βούπρηστις, nom d'animal et nom de plante », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* 64, p. 89-97.
- 1995, « Des plantes nommées *moly* », *Journal des savants* 1, p. 3-29.
- 2001, « Le médecin antique et le poison », *Bulletin des Sciences et des Lettres de Montpellier* 32, p. 207-217.
- 2005, « Végétaux et aromates de l'Orient dans le monde antique », *Topoi* 12-13/1, p. 359-383.
- 2015, « Le *tarandos* de Théophraste, un animal réel à l'origine d'une créature de fantaisie », *Journal des savants* 1, p. 3-24.
- ANDORLINI I. 2018, Πολλὰ ἰατρῶν ἐστὶ συγγράμματα. *Volume II. Edizioni di papiri medici greci. A cura di N. Reggiani*, Florence.
- ANDRE J. 1956, « Recherches étymologiques sur certains noms de plantes latins », *Latomus* 15/3, p. 290-307.
- 1963a, « Remarques sur la traduction des mots grecs dans les textes médicaux du V<sup>e</sup> siècle (Cassius Félix et Caelius Aurélianus) », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* 37, p. 47-67.
- 1963b, « Noms de plantes et noms d'animaux en latin », *Latomus* 22/4, p. 649-663.
- 1964, « La résine et la poix dans l'Antiquité. Technique et terminologie », *L'Antiquité classique* 33/1, p. 86-97.
- 1971, *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, Genève/Paris.
- 1981, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris.
- 1985a (repr. 2010), *Les noms des plantes dans la Rome antique*, Paris.
- 1985b, « Noms de plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins », *Études Celtiques* 22, p. 179-198.

- 1987a, *Être médecin à Rome*, Paris.
- 1987b, « Sur quelques noms latins de maladies », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 61, p. 7-12.
- 1988, « Chronologie des noms latins de trois maladies », in G. Sabbah (éd.), *Études de médecine romaine. Mémoires du Centre Jean Palerne VIII*, Saint-Étienne, p. 9-18.
- 1991, *Le vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris.
- ANDRE J.-M. 2006, *La médecine à Rome*, Paris.
- ARIAS ABELLAN C. 2002, « Les dérivés en -arius », in Ch. Kircher-Durand (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome IX. Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain / Paris / Dudley, p. 161-184.
- ARNOTT R., FINGER S. et SMITH C. U. M. (éds.) 2003, *Trepanation: discovery, history, theory*, Lisse.
- AUBIN M. 2017, *Révéler la chimie des préparations antiques, à usage cosmétique ou médical, impliquant des sels de métaux lourds*, thèse de doctorat (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI).
- 2018, « Le soin des yeux à l'époque romaine. Apport des analyses physico-chimiques de préparations antiques », in V. Boudon-Millot et M. Pardon-Labonnelie (dir.), *Le teint de Phryné. Thérapeutique et cosmétique dans l'Antiquité*, Paris, p. 95-102.
- AMOURETTI M.-Cl. 1986, *Le pain et l'huile dans la Grèce antique*, Paris.
- BADEL Ch. 2012, « Vomir pour le plaisir à Rome », in K. Karila-Cohen et F. Quellier (éd.), *Le corps du gourmand : d'Héraclès à Alexandre le Bienheureux. Tables des hommes*, Rennes/Tours, p. 179-189.
- BADER F. 1962, *La formation des composés nominaux du latin*, Besançon.
- BAGNALL R. S. et CRIBIORE R. (éds.) 2006, *Women's letters from ancient Egypt, 300 BC-AD 800*, Ann Arbor.
- BALDWIN B. 1992, « The career and work of Scribonius Largus », *Rheinisches Museum für Philologie* 135/1, p. 74-82.
- BÁN K. 2019, « Madness in Seneca's *Medea* and Celsus's *De medicina* », *Graeco-Latina Brunensia* 24/1, p. 5-16.
- BARBET C., PARDON-LABONNELIE M., CHALVIDAL C., AUBIN M. 2019, « Nécropole familiale et mémoire funéraire d'un praticien à Marquion (Pas-de-Calais) », *Gallia* 76/1, p. 105-125.
- BARRAGAN NIETO J. P. 2010, « Origin and evolution of a latin medical term: haemorrhoids », in D. Langslow et B. Maire (dirs.), *Body, disease and treatment in a changing world*.

- Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine: proceedings of the ninth international conference "Ancient Latin medical texts" Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, Lausanne, p. 295-304.
- BARRAS V. 2003, « Remarques sur l'usage des recettes antiques dans l'histoire de la médecine : rationalité et thérapeutique », in N. Palmieri (éd.), *Rationnel et irrationnel dans la médecine ancienne et médiévale. Aspects historiques, scientifiques et culturels*, Saint-Étienne, p. 251-264.
- BEAVIS I. C. 1988, *Insects and Other Invertebrates in Classical Antiquity*, Exeter.
- BECKMANN G. A. 1963, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, Tübingen.
- BERTIER J. 1991, « Les noms des lésions corporelles d'origine interne d'après le De Medicina de Celse (V 28) », in G. Sabbah (éd.), *Le latin médical. La constitution d'un langage scientifique. Réalités et langage de la médecine dans le monde romain. Actes du III<sup>e</sup> colloque international « Textes médicaux latins antiques » (Saint-Étienne, 11-13 septembre 1989)*, Saint-Étienne, p. 297-308.
- BERTONAZZI F. 2016, *Il lessico degli strumenti chirurgici nei papiri greci di medicina. Dalla digitalizzazione dei testi allo studio delle parole*, thèse de doctorat (Université de Parme).
- BIRAUD M. 1993, « Usages de l'asphodèle et étymologies d'*asphodelos* », in Ch. Kircher (éd.), *Les phytonymes grecs et latins. Actes du colloque international, Nice, 14-16 mai 1992*, Nice, p. 35-46.
- BIVILLE F. 1993 [1995], « Le devenir latin des neutres grecs en *-ion* », *Lingua Posnaniensis* 35, p. 7-20.
- 1998, « Pathologie de la voix », in A. Debru et G. Sabbah (dirs.), *Nommer la maladie : recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Saint-Étienne, p. 63-81.
- 2006, « Doublets et gloses synonymiques dans les traités latins tardifs », in C. Arias Abellán (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif VII. Actes du VII<sup>ème</sup> Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Séville, 2-6 septembre 2003)*, Universidad de Sevilla, p. 109-123.
- 2008, « Les Institutions de Priscien, une grammaire et une culture bilingues », in C. Brunet (éd.), *Des formes et des mots chez les Anciens. Mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon, p. 31-50.
- 2014, « Du sens des diminutifs dans le lexique latin de l'*instrumentum medicum* », in I. Boehm et N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 87-99.
- BLIQUEZ L. J. 2015, *The tools of Asclepius: surgical instruments in Greek and Roman times*, Leiden / Boston.

- BODIQU L., FRÈRE D. et JAEGGI-RICHOZ S. 2021, « Archéologie du lait : le cas du lait médicinal », in D. Frère, B. Del Mastro, P. Munzi et C. Pouzadoux (éds.), *Manger, boire, se parfumer pour l'éternité. Rituels alimentaires et odorants en Italie et en Gaule du IX<sup>e</sup> siècle avant au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, Naples, p. 85-98.
- BOEHM I. 2002a, « Couleur et odeur chez Galien », in L. Villard (éd.), *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Rouen, p. 77-96.
- 2002b, « Inconscience et insensibilité dans la *Collection hippocratique* », in A. Thivel et A. Zucker (éds.), *Le normal et le pathologique dans la collection hippocratique : actes du X<sup>ème</sup> colloque international hippocratique (Nice, 6-8 octobre 1999)*, Paris, p. 257-270.
- 2013, « Bandage et bandages : à propos de l'utilisation de termes particuliers chez un médecin grec à Rome », in A. Garcea, M.-K. Lhommé et D. Vallat (dirs.), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim / Zürich / Olms, p. 589-600.
- 2014, « À propos de μαλακός : main douce et peau tendre chez Galien », in I. Boehm et N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 147-160.
- 2015, « La peur au ventre : conceptions galéniques de la peur », in S. Coin-Longeray et D. Vallat (éds.), *Peurs antiques*, Saint-Étienne, p. 263-269.
- 2016, « Ce qu'il n'y a pas dans la trousse : à propos de quelques objets utilisés comme instruments en médecine vétérinaire et de leur dénomination dans les textes hippocratiques grecs », *Pallas* 101, p. 99-114.
- BOEHM I. et LUCCIONI P. 2003, « Irriter et mordre : δάκνω chez Dioscoride et Galien », in I. Boehm et P. Luccioni (éds.), *Les Cinq Sens dans la médecine de l'époque impériale. Sources et développements. Actes de la table ronde de Lyon, 14 juin 2001*, Lyon, p. 55-74.
- BOEHM I. et VALLAT D. (dir.) 2020, *Epitome : abrégé des textes antiques. Actes du colloque international de Lyon, 3-5 mai 2017*, Lyon.
- BONET V. 1991, « La bétoine et ses noms », in G. Sabbah (éd.), *Le latin médical. La constitution d'un langage scientifique. Réalités et langage de la médecine dans le monde romain. Actes du III<sup>e</sup> colloque international « Textes médicaux latins antiques » (Saint-Étienne, 11-13 septembre 1989)*, Saint-Étienne, p. 143-150.
- 1993, « Les noms de plantes médicales et la description du milieu naturel », in Ch. Kircher (éd.), *Les phytonymes grecs et latins. Actes du colloque international, Nice, 14-16 mai 1992*, Nice, p. 73-83.
- 2003a, « Les applications dans la pharmacopée végétale de Plinius l'Ancien », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 131-146.

- 2003b, « Le traitement de la douleur : quand l'irrationnel vient au secours du rationnel », in N. Palmieri (éd.), *Rationnel et irrationnel dans la médecine ancienne et médiévale. Aspects historiques, scientifiques et culturels*, Saint-Étienne, p. 145-162.
- 2008, « Pline et Théophraste : à propos des plantes médicinales », *Actes du colloque Métissage culturel dans l'Antiquité de la CNARELLA. 27 et 28 octobre 2008*, Nice ([http://cnarela2008.free.fr/CNARELLA\\_2008/Fichiers\\_PDF/IIIc\\_Bonet\\_plantes\\_medicinales.pdf](http://cnarela2008.free.fr/CNARELLA_2008/Fichiers_PDF/IIIc_Bonet_plantes_medicinales.pdf)).
- 2014, « On Analgesic and Narcotic Plants: Pliny and His Greek Sources, the History of a Complex Graft », in B. Maire (éd.), *"Greek" and "Roman" in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine*, Leiden, p. 224-239.
- BONNET G. 2001, « Les ethniques étrangers en latin », in Cl. Moussy (éd.), *De lingua latina nouae quaestiones. Actes du X<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique Latine. Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, Louvain / Paris / Sterling, p. 27-38.
- BONOMI S. 1984, « La tomba del medico, *Medici in Este romana* », *Aquileia nostra* 55, p. 78-108.
- BOSCHERINI S. 1991, « La metafora nei testi medici latini », in G. Sabbah (éd.), *Le latin médical. La constitution d'un langage scientifique. Réalités et langage de la médecine dans le monde romain. Actes du III<sup>e</sup> colloque international « Textes médicaux latins antiques » (Saint-Étienne, 11-13 septembre 1989)*, Saint-Étienne, p. 187-193.
- 2006, « Recupero di un termine medico nelle "Compositiones" di Scribonio Largo (con annotazioni su la lettera « Z » in latino) », *Prometheus. Rivista Quadrimestrale di Studi Classici* 32/1, p. 77-82.
- BOUDON-MILLOT V. 2002, « La thériaque selon Galien : poison salutaire ou remède empoisonné ? », in F. Collard et E. Samama (éds.), *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes, et chirurgie : aspect de la pratique médicale dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Langres, p. 45-56.
- 2010, « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque », *Revue d'histoire de la pharmacie* 367, p. 261-270.
- 2012, *Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome*, Paris.
- 2013, « Andromachos vel Magnos : quel est le véritable auteur du livre sur la thériaque lu par Pison au début du traité galénique *De theriaca ad Pisonem* (Kühn XIV, 211) ? », *Revue des Études Grecques* 126/1, p. 239-248.
- 2016, « "Que ton alimentation soit ta meilleure médecine !" ou La fortune exceptionnelle d'un adage pseudo-hippocratique (*De alimento* 19) », *Revue des Études Grecques* 129/2, p. 329-348.
- 2018, « Must We Suffer in Order to Stay Healthy? Pleasure and Pain in Ancient Medical Literature », in W. V. Harris (éd.), *Pain and Pleasure in Classical Times*, Leiden, p. 36-54.

- 2020, « La thériaque dans les sources grecques : avant et après Andromaque », in V. Boudon-Millot et F. Micheau (dirs.), *La thériaque. Histoire d'un remède millénaire*, Paris, p. 21-38.
- 2021, « Hippocrate inventeur de la clinique et les médecins *clinicoi* : Damocrate, Magnos et les autres », in D. Manetti, L. Perilli et A. Roselli (éds.), *Ippocrate e gli altri*, Rome (en ligne).
- BOUDON-MILLOT V. et PARDON-LABONNELIE M. (éd.) 2018, *Le teint de Phrynè. Thérapeutique et cosmétique dans l'Antiquité*, Paris.
- BOYER R., MOUREY W. 1990, « Le matériel d'oculiste », *Gallia* 47, p. 224-235.
- BOYER R., BARRANDON J.-N., BINANT C. (et alii) 1990, « Les collyres », *Gallia* 47, p. 235-243.
- BRACHET J.-P. 2000, *Recherches sur les préverbes de- et ex- du latin*, Bruxelles.
- BRETIN-CHABROL M. 2012, *L'arbre et la lignée. Métaphores végétales de la filiation et de l'alliance en latin classique*, Grenoble.
- BRIAU R. M. 1879 (1873), *Hippocrate et la lithotomie : histoire sommaire des opérations tentées pour guérir les calculeux*, 2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée, Paris.
- BRUN J.-P. et MONTEIX N. 2009, « Les parfumeries en Campanie antique », in J.-P. Brun (éd.), *Artisanats antiques d'Italie et de Gaule. Mélanges offerts à Maria Francesca Buonaiuto*, Naples, p. 115-133.
- BUONOPANE A. 2014, « La terapia antalgica nella medicina romana: le "Compositiones" di Scribonio Largo », in Petracchia M. F. (dir.), *Dadi, fratture e vecchi belletti: tra storia antica e medicina moderna. Atti della giornata di studio. Genova, 29 novembre 2013*, Genève, p. 119-137.
- BUZZI S. (éd.) 2017, *Il regime di salute in medicina: dalla dieta ippocratica all'epigenetica*, Alexandrie.
- BYL S. 1978, « Aristote et le monde de la Ruche », *Revue belge de philologie et d'histoire* 56/1, p. 15-28.
- 1988, « Rheumatism and Gout in the Corpus Hippocraticum », *L'Antiquité classique* 57, p. 89-102.
- 1989, « L'odeur végétale dans la thérapeutique gynécologique du Corpus hippocratique », *Revue belge de philologie et d'histoire* 67/1, Antiquité-Oudheid, p. 53-64.
- 1992a, « Le traitement de la douleur dans le Corpus hippocratique », in J. A. López Férez (éd.), *Tratados hipocráticos. Estudios acerca de su contenido, forma y influencia (Actas del 7<sup>e</sup> colloque international hippocratique, Madrid, 24-29 de septiembre de 1990)*, Madrid, p. 202, 213.



- 1992b, « Néologismes et premières attestations de noms de maladies, symptômes et syndromes dans le *corpus hippocraticum* », in D. Gourevitch (éd.), *Maladie et maladies. Histoire et conceptualisation. Mélanges en l'honneur de Mirko Grmek*, Genève, p. 77-94.
- 2003, « Hippocrate et l'ambivalence », *Revue belge de philologie et d'histoire* 81/1, p. 11-37.
- 2004, « Le délire, symptôme cnidien ou coaque ? », in J. Leclant et J. Jouanna (éds.), *La médecine grecque antique. Actes du 14<sup>ème</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 10 & 11 octobre 2003*, Paris, p. 45-52.
- 2006, « Le délire hippocratique dans son contexte », *Revue belge de philologie et d'histoire* 84/1, p. 5-24.
- CALBOLI G. 2007, « Quelques remarques sur la langue de la *Mulomedicina Chironis* », in M.-T. Cam (dir.), *La médecine vétérinaire antique : sources écrites, archéologiques, iconographiques. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Université de Bretagne occidentale*, Rennes, p. 179-194.
- CAM M.-Th. (éd.) 2007, *La médecine vétérinaire antique : sources écrites, archéologiques, iconographiques. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Université de Bretagne occidentale*, Rennes.
- 2009, « Végèce et les modèles médicaux des *Digesta artis mulomedicinalis* », *Les Études Classiques* 77/1, p. 95-113.
- 2013, « Soins des sabots meurtris, usés ou fragiles chez Végèce (*mulom.* 2, 55-58) », *Les Études classiques* 81, p. 113-137.
- 2014, « Le lexique d'Apsyrtos, source de Végèce (*mulom.* 3, 13, 4) », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 88, p. 7-26.
- 2016, « Fortifier les chevaux : trois recettes de poudre du quadrige chez Végèce, *mulom.* 3, 13, 1-4 », *Pallas* 101, p. 189-204.
- 2018, « Les animaux qui piquent et qui mordent ou enveniment (Veg. *Mulom.* 2, 141-149) », in L. Sannicandro et M. Schwarzenberger (éds.), *Morborum et signa et causas praedicere curasque monstrare. La medicina veterinaria nel mondo antico e medievale. Atti del V Convegno Internazionale Monaco di Baviera, 29-31 marzo 2017. Commentaria Classica 5. Supplemento*, Catania, p. 179-212.
- CAM M.-Th., POULLE-DRIEUX Y. et VALLAT F. 2012, « *Canini*, crochets et dents de loup du cheval d'Aristote à Végèce (*mulom.* 3, 5) », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 86, p. 41-64.
- CAPITANI U. 1972, « Celso, Scribonio Largo, Plinio il Vecchio e il loro atteggiamento nei confronti della medicina popolare », *Maia* 24, p. 120-140.

- 2004, « Considerazioni sull'esegesi di *militarein* Celso VI, 6, 31 A », in S. Sconocchia, F. Cavalli, M. Baldin, M. Cecere et D. Crismani (éds.), *Lingue tecniche del greco e del latino. 4. Testi medici latini antichi: le parole della medicina, lessico e storia. Atti del VII Convegno internazionale, Trieste, 11-13 ottobre 2001*, Bologne, p. 73-82.
- CARANCINI G. L. 1975, *Die Nadeln in Italien*, Munich.
- CASSIA M. 2012, « I liberti nell'epoca di Claudio: il medico Scribonio Largo alla corte imperiale », *Ἵπποκράτης. Ricerche di Storia Antica* n.s. 4, p. 44-68.
- 2018, « Servilio Damocrate: un medico poeta alla corte giulio-claudia ? », *Historika* 8, p. 237-256.
- CAVENAILE R. 2001, « L'anesthésie chirurgicale dans l'Antiquité gréco-romaine », *Medicina nei Secoli* n.s. 13, p. 25-46.
- CASEVITZ M. 1995, « L'Inde des poètes grecs, d'Eschyle à Nonnos », in *Inde, Grèce ancienne. Regards croisés en anthropologie de l'espace. Actes du Colloque "Anthropologie indienne et représentations grecques et romaines de l'Inde"*, Besançon 4-5 décembre 1992, Besançon, p. 9-19.
- CHALENDAR V. 2020, « Le dosage des ingrédients dans les prescriptions thérapeutiques mésopotamiennes. Quelques observations à partir du texte BAM 579 », *Histoire & mesure* 35/1, p. 55-76.
- CHANTRAINE P. 1933, *La formation des noms en grec ancien*, Paris.
- CHARLIER Ph., CATALANO P., PANTANO W., FOMPEYDIE D., POUPON J. 2007, « Une petite patiente de Galien. Un calcul urinaire chez une fillette de Rome (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) », *Histoire des Sciences Médicales* 41/2, p. 201-203.
- CHARLIER Ph. 2008, *Les monstres humains dans l'Antiquité : analyse paléopathologique*, Paris.
- CHAUSSINAUD R. 1949, « L'expansion de la lèpre de l'Antiquité à nos jours », *Acta tropica* 6, p. 105-111.
- CHRISTOL A. 2016, *Le latin des cuisiniers : l'alimentation végétale, étude lexicale*, Paris.
- CILLIERS L. et RETIEF F. P. 2000, « Poisons, poisoning and the drug trade in Ancient Rome », *Akroterion* 45, p. 88-100.
- COLLARD F. et SAMAMA E. (éds.) 2018, *Le corps polychrome : couleurs et santé. Antiquité, Moyen âge, époque moderne*, Paris.
- 2021, *Histoire du ventre : entrailles, tripes et boyaux. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*, Paris.
- COURTIL J.-Ch. 2012, « La souffrance physique dans l'Antiquité : théories et représentations », *Pallas* 88, p. 9-12.

- 2017, « *Secare et urere* : le thème de la chirurgie dans l'œuvre philosophique de Sénèque », *Gaia : revue interdisciplinaire sur la Grèce Archaique* 20, p. 143-167.
- COURTNEY E. 1993, *The Fragmentary Latin Poets*, Oxford.
- CÓZAR MARÍN J. M. 2005, *Mulomedicina Chironis. Estudio filológico. Estudio crítico y edición del libro segundo de la Mulomedicina Chironis*, thèse de doctorat (Université de Barcelone).
- CULLIN-MINGAUD M. 2010, *La vannerie dans l'Antiquité romaine. Les ateliers de vanniers et les vanneries de Pompéi, Herculaneum et Oplontis*, Naples.
- CUSSET C. 2012, « Les images dans les *Alexipharmques* de Nicandre », *Aitia* 2 [en ligne : <http://journals.openedition.org/aitia/400>].
- DARBO-PESCHANSKI C. (éd.) 2004, *La citation dans l'Antiquité. Actes du colloque du PARSA Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002*, Grenoble.
- DASEN V. 2016, « Agir. Identité(s) des médecins antiques », *Histoire, médecine et santé* 8, p. 9-15.
- 2015, « Chapitre I. Sexe et sexualité des pierres », in V. Dasen, *Le sourire d'Omphale : Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes, p. 25-51.
- DASEN V. et WILGAUX J. 2013, « De la palmomantique à l'éternuement, lectures divinatoires des mouvements du corps », *Kernos* 26, p. 111-122.
- DAUDE J. 2002, « Les substantifs abstraits de qualité », in Ch. Kircher-Durand (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome IX. Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain / Paris / Dudley, p. 225-305.
- DAVIES M. et KATHIRITHAMBY J. 1986, *Greek insects*, Londres.
- DEBRU A. 1992, « La suffocation hystérique chez Galien et Aétius : réécriture et emprunt du "je" », in A. Garzya (éd.), *Tradizione e edotica dei testi medici tardoantichi e bizantini. Atti del Conv. Intern. (Anacapri, 29-31 ottobre 1990)*, Naples, p. 79-90.
- 1996, *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*, Leiden / New York / Köln.
- 2001, « *In respiratione* (*Nat. Deor.* II, 136) : l'expression de la respiration en latin », in A. Debru et N. Palmieri (éds), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, Saint-Étienne, p. 43-67.
- 2002a, « La gorge et le poumon : les organes respiratoires en latin », in P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux 2. Prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, p. 477-488.
- 2002b, « La sueur des corps : le *De sudore* de Théophraste face à la tradition médicale », in W. Fortenbaugh et G. Wöhrle (éds.), *On the « Opuscula » of Theophrastus: Akten*

- der 3. Tagung der Karl-und-Gertrud-Abel-Stiftung vom 19.-23. Juli 1999 in Trier, Stuttgart, p. 163-174.
- DEMAND N. 2002, « What is normal? Vomiting as a health measure in Hippocratic medicine », in A. Thivel et A. Zucker (éds.), *Le normal et le pathologique dans la Collection hippocratique. Actes du X<sup>e</sup> colloque international hippocratique, Nice, 6-8 octobre 1999*, Nice, p. 499-508.
- DEMONT P. 1982, « La polysémie d'un verbe grec, τρέφω, cailler, coaguler, nourrir, élever (Homère, Hésiode, Aristote, *Météor.* 354b36) », *Études de littérature ancienne II. Questions de sens*, Paris, p. 111-122.
- DERCY B. 2015, *Le travail des peaux et du cuir dans le monde grec antique : tentative d'une archéologie du disparu appliquée au cuir*, Naples.
- DEROUX C. 1977, « Un passage obscur de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, 18, 104 », *Latomus* 36/2, p. 505-511.
- 2008, « Trois mots du vocabulaire latin médical (*aciditas*, *-atis*, *acidiua*, *-ae*, *carbunculus*, *-i*) et le "Nouveau Gaffiot" », *Latomus* 67/2, p. 301-314.
- DESSALES H. 2013, *Le partage de l'eau. Fontaines et distribution hydraulique dans l'habitat urbain de l'Italie romaine*, Rome.
- DEVINANT J. 2020, *Les Troubles psychiques selon Galien. Étude d'un système de pensée*, Paris.
- DOYEN-HIGUET A.-M. 1981, « Les textes d'hippiatrie grecque. Bilan et perspectives », *L'Antiquité classique* 50/1-2, p. 258-273.
- 2007, « Contribution à l'étude des textes grecs de médecine bovine », in M.-Th. Cam (éd.), *La médecine vétérinaire antique : sources écrites, archéologiques, iconographiques. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Université de Bretagne occidentale*, Rennes, p. 113-134.
- ECTOR J. 1985, « L'influence des astres sur les êtres humains selon Pline l'Ancien », *Les Études Classiques* 53, p. 407-414.
- EDGEWORTH R. J. 1983, « Terms for "Brown" in Ancient Greek », *Glotta* 61, 1/2, p. 31-40.
- EVREINOFF V. A. 1957, « Contribution à l'étude du Grenadier », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* 4/3-4, p. 124-138.
- FABRICIUS C. 1972, « Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologen », Berlin/New York.
- FISCHER K. 2007, « L'opération de la cataracte dans la *Mulomedicina Chironis* », in M.-T. Cam (éd.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes, p. 235-250.

- FELSENHELD E. 2011, *La médecine du sport chez Galien : corps athlétiques, corps sains, corps malsains*, thèse de doctorat (Université Paris-Sorbonne).
- 2012, « Souffrir pour être beau ? », *Pallas* 88, p. 27-44.
- FERDIERE A. 2021, « Fromage et produits laitiers dans l'Antiquité », in *AlThéRé (Alimentation et thérapeutique. Recherches sur le contenu des récipients en contexte ritualisé)*, carnet de recherches en ligne : <https://althere.hypotheses.org/1033>.
- FERDIERE A. et SEGUIER J.-M. 2020, « Le fromage en Gaule à l'âge du Fer et à l'époque romaine : état des lieux pour sa production et analyse de sa place dans le monde antique », *Gallia* 77/2, p. 157-229.
- FEUGERE M., KÜNZL E. et WEISSER U. 1985, « Les aiguilles à cataracte de Montbellet (Saône-et-Loire). Contribution à l'étude de l'ophtalmologie antique et islamique », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz* 32, p. 436-508.
- 1988, « L'opération de la cataracte dans le monde romain et l'*instrumentarium* de Montbellet », *Dossiers de l'Archéologie. Document Archeologia* 123, p. 67-71.
- FLEURY Ph. 2012, « Les doublets "simple" / "diminutif" dans les langues techniques latines », *Annales de Normandie* 62/2, p. 111-123.
- FLOBERT P. 1998, « Le mythe du latin dit "vulgaire" », in B. Bureau et C. Nicolas (éds.), *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, Paris, p. 401-409.
- FORNACIARI G., MEZZETTI M. G. et ROSELLI A. 1989-1990, « Trapanazione cranica del IV secolo a. C. da Pontecagnano (Salerno) », *Studi Etruschi* 56, p. 285-286.
- FOSCATI A. 2019, « Part I: The Burning Disease: Different Names for the Same Disease or Different Diseases with the Same Name? », in A. Foscati, *Saint Anthony's Fire from Antiquity to the Eighteenth Century*, Amsterdam, p. 33-124.
- FOURNET J.-L. 2000, « Un nom rare du boulanger : ἀρτοκολλητής », *Revue des Études Grecques* 113, p. 392-412.
- FRAISSE A. 2005, « Scabies dans les textes latins : problèmes d'identification et de traduction », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 79, p. 59-67.
- 2011, « La lèpre dans les textes médicaux latins », *Latomus* 70/4, p. 1028-1046.
- 2013, « Valeur de la pharmacopée dans les textes médicaux latins. L'exemple des maladies de la peau », in A. Garcea, M.-K. Lhommé et D. Vallat (éds.), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim / Zürich / Olms, p. 623-635.
- 2016, « Soigner la folie dans l'Antiquité ? Le témoignage de Celse », *Vita Latina* 193-194, p. 106-120.

- 2018, « Donner du sens à la saignée : le témoignage du “De medicina” de Cassius Felix », *Vita Latina* 197-198, p. 173-191.
- FRANTIŠEK Š. 1988, « Über den Bedeutungswandel der Suffixe *-itis* und *-oma* in der medizinischen Terminologie », *NTM: Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin* 25/2, p. 67-83.
- FRAYN J. M. 1978, « Home-baking in Roman Italy », *Antiquity* 52, p. 28-33.
- FRUYT M. 1986, *Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en ...cus*, Paris.
- 1987, « Grec *-ικός* en latin. Étude quantitative », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 61, p. 261-276.
- 1989, « Étude sémantique des diminutifs latins. Les suffixes *-ulus*, *-culus*, *-ellus*, *-illus*... Dé-substantivaux et dé-adjectivaux », in M. Lovency et D. Longrée (dirs.), *Actes du V<sup>e</sup> colloque de linguistique latine = Proceedings of the Vth colloquium on latin linguistics, Louvain-la-Neuve-Borzée, 31 Mars-4 avril 1989*, Louvain, p. 127-138.
- 2000, « La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », in M. Fruyt et Ch. Nicolas (éd.), *La création lexicale en latin. Actes de la table ronde du IX<sup>e</sup> colloque international de linguistique latine organisée par Michèle Fruyt à Madrid le 16 avril 1997*, Paris, p. 11-50.
- 2001, « Réflexion sur la notion de *mot* en latin : les verbes du type *calefacio* », in Cl. Moussy (éd.), *De lingua latina nouae quaestiones. Actes du X<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique Latine. Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, Louvain / Paris / Sterling, p. 81-94.
- 2002a, « Les dérivés en *-cus*, *-ca*, *-cum* », in Ch. Kircher-Durand (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome IX. Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain / Paris / Dudley, p. 67-84.
- 2002b, « Les noms de procès en latin archaïque : les substantifs en *-tiō*, *-tus*, *-tūra* », in P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux 2. Prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, p. 173-187.
- 2014, « Aspects de la phytonymie en latin », in I. Boehm et N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 101-114.
- 2015, « La formation des mots en latin : étude contrastive de l'agglutination et de la composition », in J. de la Villa Polo, P. Cañizares Ferriz et E. Falque Rey (éds.), *Ianua classicorum: temas y formas del mundo clásico. Actas del XIII Congreso Español de Estudios Clásicos*, Madrid, p. 671-719.
- GABAUDAN F. C. 2014, « El viaje metafórico de catarata: ventanas, compuertas y cascadas », in A. Martínez Fernández, B. Ortega Villaro, M. Velasco López et M. Zamora

- Salamanca (éds.), *Ágalma: ofrenda desde la Filología Clásica a Manuel García Teijeiro*, Valladolid, p. 129-134.
- GAIDE F. et BIVILLE F. (dirs.) 2003, *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence.
- GAIDE F. 1995, « La jusquiame dans l'Antiquité romaine », in M.-Cl. Amouretti et G. Comet (éds.), *La transmission des connaissances techniques. Tables rondes. Aix-en-Provence, avril 1993-mai 1994*, Aix-en-Provence, p. 115-125.
- 1998a, « Les noms des plantes vulnérables dans les textes médicaux latins. Lexicologie et ethnologie », in B. Bureau et C. Nicolas (éds.), *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, Paris, p. 163-168.
- 1998b, « La rage dans les textes médicaux latins antiques : noms, description, étiologie, traitements », in C. Deroux (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du V<sup>e</sup> colloque international Textes médicaux latins. Bruxelles, 4-6 septembre 1995*, Bruxelles, p. 29-41.
- 2002a, « Les dérivés diminutifs en *-lus*, *-la*, *-lum* », in Ch. Kircher-Durand (éd.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome IX. Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain / Paris / Dudley, p. 111-123.
- 2002b, « À propos des préverbés signifiant “mélanger” et de “miscere” : enquête chez Celse et Scribonius Largus », in P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux. 2. Prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, p. 497-504.
- 2003, « À propos de *ligare*, *uincire* et de leurs préfixés. Enquête dans quelques textes médicaux latins », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 37-47.
- 2006, « Des dieux et des plantes, récolte phytonymique dans les textes médicaux latins », in J.-P. Brachet et Cl. Moussy (dir.), *Latin et langues techniques*, Paris, p. 35-45.
- GAILLARD-SEUX P. 2003, « La crémation des remèdes dans les textes médicaux latins », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 69-86.
- 2009, « Un pseudo-Démocrite énigmatique : Bolos de Mendès », in F. Le Blay (éd.), *Transmettre les savoirs dans les mondes hellénistique et romain*, Rennes, p. 223-243.
- 2010, « Morsures, piqûres et empoisonnements dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien », in D. Langslow et B. Maire (dirs.), *Body, disease and treatment in a changing world. Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine*:

- proceedings of the ninth international conference "Ancient Latin medical texts" Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007, Lausanne, p. 305-317.*
- 2012, « Le serpent, source de santé : le corps des serpents dans la thérapeutique gréco-romaine », *Anthropozoologica* 47/1, p. 263-290.
- 2015, « L'automédication animale : le serpent et le fenouil, l'hirondelle et la chélidoine. Du mythe à l'indication médicale », *Histoire, médecine et santé* 8, p. 47-68.
- 2017, « L'épilepsie de l'enfant dans l'Antiquité (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles) : prévention et traitement », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest : Anjou, Maine, Touraine* 124/3, p. 175-202.
- 2020, « Les liquides corporels comme remèdes : l'attitude de Pline l'Ancien et ses parallèles chez Galien », *Pallas* 113, p. 75-92.
- GAITZSCH W. 1981, « 'Ziegelstampfe' oder Trepan? Ein chirurgisches Instrument aus Niederbieber », *Das Rheinische Landesmuseum Bonn* 2/81, p. 22-23.
- GARCIA-HERNANDEZ B. 1989, « Les préverbes latins : notions latives et aspectuelles », in M. Lavency et D. Longrée (dirs.), *Actes du V<sup>e</sup> Colloque de linguistique latine, Louvain-la-Neuve/Borzée, 31 mars-4 avril 1989*, Louvain, p. 149-159.
- 2006, « L'évolution du suffixe *-arius* vers l'expression du destinataire dans la langue juridique », in J.-P. Brachet et Cl. Moussy (dir.), *Latins et langues techniques*, Paris, p. 221-231.
- GARCIA G. C. 1984, « Del melancólico como atrabiliario. Según las antiguas ideas griegas sobre la enfermedad de la melancolia », *Faventia* 6/1, p. 41-50.
- GAROFALO I. 2012, « Produire la santé ou la rétablir ? », in N. Palmieri (éd.), *Conserver la santé ou la rétablir. Le rôle de l'environnement dans la médecine antique et médiévale*, Saint-Étienne, p. 359-363.
- GARZON FONTALVO E. 2020, « Latin verbal nouns in *-tio*: interpretations and selection restrictions », *Lingue antiche e moderne* 9, p. 87-102.
- GAUTHERIE A. 2014, « Physical Pain in Celsus' On Medicine », in B. Maire (éd.), *"Greek" and "Roman" in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine*, Leiden, p. 137-154.
- 2017, *Rhétorique et thérapeutique dans le De medicina de Celse*, Turnhout.
- (DI) GERIO M. 2014, « Studio sugli strumenti chirurgici del Museo Archeologico Nazionale di Napoli », *Rivista Di Studi Pompeiani* 25, p. 93-110.
- GINOUVÈS R., GUIMIER-SORBETS A.-M., JOUANNA J. et VILLARD L. (éds.) 1994, *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec. Actes du colloque organisé à Paris (CNRS et Fondation Singer-Polignac) du 25 au 27 novembre 1992 par le Centre de recherche*



- « *Archéologie et systèmes d'information* » et par l'URA 1255 « *Médecine grecque* », Paris.
- GITTON-RIPOLL V. 2001, « La médecine vétérinaire de Némésien, *Cynegeticon* v. 283-289 : la saignée de printemps des chevaux », in A. Debru et N. Palmieri (éds), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, Saint-Étienne, p. 133-155.
- 2006, « Traits de langue tardifs chez Pélagonius », in C. Arias-Abellán (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif VII. Actes du VII<sup>e</sup> colloque international de latin tardif. Séville septembre 2003*, Séville, p. 329-343.
- 2007, « Sur quelques noms d'instruments de chirurgie et de contention conservés par les textes vétérinaires latins », in M.-Th. Cam (éd.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes, p. 251-269.
- 2010, « Comment préparait-on les médicaments ? Le sens et la traduction signifiant "écraser, broyer, piler" (*tundere, terere* et leurs composés : *molere, frendere, pinsare / pinsere, confringere, leuigare...*) », in D. Langslow et B. Maire (dirs.), *Body, disease and treatment in a changing world: Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine : proceedings of the ninth international conference "Ancient Latin medical texts" Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, Lausanne, p. 319-335.
- 2012, « La représentation de la douleur animale chez les hippiatres latins », *Pallas* 88, p. 45-58.
- (éd.) 2016a, *La trousse du vétérinaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Instruments et pratiques. Actes du IV<sup>e</sup> colloque international de médecine vétérinaire antique et médiévale Lyon, 10-12 juin 2014*, *Pallas* 101.
- 2016b, « Entre archéologie et littérature : le bouter et le *forfex* », *Pallas* 101, p. 75-97.
- 2017, « La lune a-t-elle une influence sur la folie des chevaux ? Sur le titre du chapitre XXIX de l'*Ars ueterinaria* de Pélagonius », in A.-M. Doyen-Higuet et B. Van den Abeele (éds.), *Chevaux, chiens, faucons. L'art vétérinaire antique et médiéval à travers les sources écrites, archéologiques et iconographiques*, Louvain-la-Neuve, p. 357-374.
- 2018, « La littérature hippiatrice gréco-romaine, traductions et retraductions », *Commentaria Classica* 5 (supplément), p. 121-151.
- 2020a, « L'étiologie de la morve équine chez les vétérinaires grecs et latins : flux d'humeur et flux de souffle », *Pallas* 113, p. 153-168.
- 2020b, « *Proxima aetate* : éléments pour une chronologie de la composition du recueil hippiatrice de Pélagonius », *Revue d'histoire des textes* n.s. 15, p. 199-235.
- GOEBEL V. 2018, « Die Beschreibung der Epilepsie im *Kitāb al-bayṭara* von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī und ihre Überlieferung », in L. Sannicandro et M. Schwarzenberger (éds.), *Morborem et signa et causas praedicere curasque monstrare.*

- La medicina veterinaria nel mondo antico e medievale. Atti del V Convegno Internazionale Monaco di Baviera, 29-31 marzo 2017*, Catania, p. 327-358.
- GOUREVITCH D. 1982, « Les faux-amis dans les textes médicaux grecs et latins (résumé) », in G. Sabbah (éd.), *Médecins et médecine dans l'Antiquité*, Saint-Étienne, p. 189-191.
- 1983, « Le nom des dents en grec et en latin », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne* 57, p. 189-202.
- 1984, *Le mal d'être femme*, Paris.
- 1991, « Les mots pour dire la folie en latin : à propos de passages de Celse et de Célius Aurélien », *L'Évolution psychiatrique* 56, p. 561-568.
- 1994<sup>2</sup> (1983), « La psychiatrie de l'Antiquité gréco-romaine », in J. Postel et C. Quétel (éds.), *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Paris, p. 3-23.
- 1998, « La première mort de l'hystérie », in C. Deroux (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du V<sup>e</sup> colloque international Textes médicaux latins. Bruxelles, 4-6 septembre 1995*, Bruxelles, p. 62-69.
- 1999a, « Fumigation et fomentation gynécologiques », in I. Garofalo (dir.), *Aspetti della terapia nel « Corpus Hippocraticum »: atti del IX<sup>e</sup> colloquio internazionale hippocratico*, Pisa, 25-29 settembre 1996, Florence, p. 203-217.
- 1999b, « Pilules romaines : noms et réalités », in Ch. M. Ternes (éd.), *La thérapeutique dans l'Antiquité : pourquoi ? jusqu'où ? Actes des huitièmes Rencontres scientifiques de Luxembourg*, Luxembourg, p. 40-60.
- 2000, « Une création lexicale continue, les dérivés en -osus dans le vocabulaire pathologique des médecins et des vétérinaires », in A. Pigeaud et J. Pigeaud (éds.), *Les textes médicaux latins comme littérature. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur les textes médicaux latins du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 1998 à Nantes*, Nantes, p. 114-126.
- 2001a, « Un éléphant peut en cacher un autre, ou comment sauter du coq à l'âne peut mettre la puce à l'oreille », in A. Debru et N. Palmieri (éds), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, Saint-Étienne, p. 157-176.
- 2001b, « Deux étapes dans l'histoire de la notion de contagion : d'Hippocrate à Galien », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine* 185/5, p. 977-986.
- 2003, « Fabriquer un médicament composé, solide et compact, dur et sec : formulaire et réalités », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexicologie. Actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 49-68.
- 2005, « Le pain des Romains à l'apogée de l'Empire. Bilan entomo- et botano-archéologique », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1, p. 27-47.

- 2011, *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris.
- 2017, « Madness and mad patients according to Caelius Aurélianus », in Ch. Laes (éd.), *Disability in antiquity*, Londres/New York, p. 283-297.
- GRANDAZZI A. 2008, *Alba Longa, histoire d'une légende. Recherches sur l'archéologie, la religion, les traditions de l'ancien Latium*, Rome.
- GRANT M. 2018, « Dietetics: regimen for life and health », in P. T. Keyser et J. Scarborough (éds.), *The Oxford handbook of science and medicine in the classical world*, Oxford, p. 543-553.
- GRASSI C. 1968, « Note linguistiche sulle Compositiones di Scribonio Largo », *Archivio Glottologico Italiano* 53, p. 104-140.
- GRAVER M. R. 2003, « Mania and melancholy: some Stoic texts on insanity », in G. W. Bakewell et J. P. Sickinger (éds.), *Gestures: essays in ancient history, literature, and philosophy presented to Alan L. Boegehold, on the occasion of his retirement and his seventy-fifth birthday*, Oxford, p. 40-54.
- GRIGOROVA V. 2000, « Médicaments et thermalisme à Pautalia, Thrace », *Gesnerus* 57/3-4, p. 238-249.
- GRMEK M. 1952, « Stjepan Čmelik, Kemijski sastav antikne pilule iz Nina = The chemical composition of the ancient pill from Nin », *Vjesnik za arheologiju i historiju dalmatinsku* 54, p. 127-136.
- 1983, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris.
- 1991, « La dénomination latine des maladies considérées comme nouvelles par les auteurs antiques », in G. Sabbah (éd.), *Le latin médical. La constitution d'un langage scientifique. Réalités et langage de la médecine dans le monde romain. Actes du III<sup>e</sup> colloque international « Textes médicaux latins antiques » (Saint-Étienne, 11-13 septembre 1989)*, Saint-Étienne, p. 195-214.
- GRMEK M. D. et GOUREVITCH D. 1985, « Les expériences pharmacologiques dans l'Antiquité », *Archives Internationales d'Histoire des Sciences* 35, p. 3-27.
- GUARDASOLE A. 2001, « La médecine hellénistique et la pharmacologie : les remèdes “mains des dieux” », *Lalies : actes des sessions de linguistique et de littérature* 21, p. 97-112.
- 2006, « Galien et le marché des simples au I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère », in F. Collard, et E. Samama (éds.), *Pharmacopoles et apothicaires. Les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, Paris, p. 29-39.
- 2010, « Galen of Pergamum: A Witness of Scribonius Largus' Œuvre », in B. Maire (éd.), *“Greek” and “Roman” in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine*, Leiden, p. 315-329.
- 2014, « Les collyres ὄξυδερκικά dans la tradition médicale grecque », in I. Boehm et N.

- Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 193-203.
- 2015, « Les extraits de Scribonius Largus transmis dans les traités de pharmacologie de Galien », *Semitica et Classica* 8, p. 73-88.
- 2018, « Galien de Pergame et la transmission des traités anciens de cosmétique », in V. Boudon-Millot et M. Pardon-Labonnelie (éd.), *Le teint de Phrynè. Thérapeutique et cosmétique dans l'Antiquité*, Paris, p. 31-50.
- 2021, « Une histoire trouble : l'adjectif μελάγχλωρος et sa transmission dans les textes médicaux grecs », in I. Boehm et L. Moulinier-Brogi (éds.), *Couleur et soins dans les médecines anciennes aux époques antique et médiévale entre Orient et Occident. Grèce, Rome, Inde, Proche-Orient, Pallas* 117, p. 87-98.
- GUASPARRI A. 1998, « Varrone linguista: *impositio nominum* e creatività linguistica in una tassonomia esemplare », *Bollettino di Studi Latini* 28/2, p. 408-414.
- GUÉRIN-BEAUVOIS M. 2006, « Le traitement par les eaux thermales dans l'Antiquité romaine : guérison durable ou soulagement éphémère ? Quelques témoignages », in P. Boulhol, F. Gaide, et M. Loubet (éds.), *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires. Actes du colloque international organisé du 23 au 25 septembre 2004 par l'UMR 6125 (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale), Centre Paul-Albert Février, MMSH, Aix-en-Provence, Aix-en-Provence*, p. 105-119.
- GUIGNARD Ch. 2013, « La date du traité iologique anonyme Περὶ τῶν ἰοβόλων θηρίων καὶ δηλητηρίων φαρμάκων », *Rheinisches Museum für Philologie* 156/3-4, p. 379-387.
- HAAK H. L. 2012, « Blood, clotting and the four humours », in M. Horstmanshoff, H. King et C. Zittel (éds.), *Blood, sweat, and tears: the changing concepts of physiology from antiquity into early modern Europe*, Leiden/Boston, p. 295-306.
- HALBOUT P., PILET Ch. et VAUDOUR C. 1986, *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Caen.
- HAMILTON J. S. 1986, « Scribonius Largus on the medical profession », *Bulletin of the History of Medicine* 60/2, p. 209-216.
- (DE) HARO SANCHEZ M. 2010, « Le vocabulaire de la pathologie et de la thérapeutique dans les papyrus iatromagiques grecs : fièvres, traumatismes et "épilepsie" », *The Bulletin of the American Society of Papyrologists* 47, p. 131-153.
- HARRIS W. V. (éd.) 2013, *Mental disorders in the classical world*, Leiden.
- 2018, « Pain and Medicine in Classical Word », in W. V. Harris (éd.), *Pain and Pleasure in Classical Times*, Leiden, p. 55-89.
- HELMREICH G. 1888, « Zu Scribonius Largus », *Philologus* 46, p. 762-763.
- 1921, « Zu Scribonius Largus », *Philologische Wochenschrift* 25, p. 599-600.

- HEYNOWSKI R. 2017, *Nadeln. Erkennen. Bestimmen. Beschreiben*, Berlin/Boston.
- HILGERS W. 1969, *Lateinische Gefässnamen*, Düsseldorf.
- HOMBERT M. 1953, « Bulletin papyrologique XXV (1951) », *Revue des Études Grecques* 66/309-310, p. 295-376.
- IHM S. 1997, « Die Quellen der Giftkapitel von Galens *De antidotis II* », in A. Debru (éd.), *Galen on pharmacology: philosophy, history and medicine. Proceedings of the Vth International Galen Colloquium, Lille, 16-18 March 1995*, Leiden/New York, p. 235-253.
- JACQUES J.-M. 1986-1987, « Apollonios de Memphis, chirurgien et iologue », *Cahiers du Centre G. Radet* 5, p. 67-77.
- 2007, « Situation de Nicandre de Colophon », *Revue des Études Anciennes* 109/1, p. 99-121.
- 2008, « L'animal et la médecine iologique : à propos de Nicandre de Colophon », in I. Boehm et P. Luccioni (éds.), *Le médecin initié par l'animal : animaux et médecine dans l'Antiquité grecque et latine. Actes du colloque international tenu à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux les 26 et 27 octobre 2006*, Lyon, p. 49-61.
- JAEGGI-RICHOZ S. 2019, « Enquête sur un arbre animal : le “figuier-de-bouc”, nourricier et fécondant », *Eruditio Antiqua* 11, p. 27-52.
- JACKSON R. 1994, *The surgical instruments, appliances and equipment in Celsus' De medicina*, in G. Sabbah et Ph. Mudry (éds.), *La médecine de Celse. Aspects historiques, scientifiques et littéraires*, Saint-Étienne, p. 167-209.
- 1997, « Medical instruments in the roman world », *Medicina nei secoli* 9, p. 223-248.
- 2005, « Bone surgery and instrumentation », in H. King (éd.), *Health in Antiquity*, Londres, p. 97-119.
- JANNIARD S. 2004, « Les formations tactiques en éperon et en tenaille dans l'armée romaine », *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité* 116/2, p. 1001-1038.
- JOLIVET V. 2021, « Du miel aux cendres. Pour une archéologie du miel étrusque », in D. Frère, B. Del Mastro, P. Munzi, et C. Pouzadoux (éds.), *Manger, boire, se parfumer pour l'éternité. Rituels alimentaires et odorants en Italie et en Gaule du IX<sup>e</sup> siècle avant au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, Naples, p. 99-111.
- JOUANNA J. 1992, *Hippocrate*, Paris.
- 1996, « Le vin et la médecine dans la Grèce ancienne », *Revue des Études Grecques* 109, p. 410-434.
- 2008, « Le régime dans la médecine hippocratique : définition, grands problèmes, prolongements », in J. Leclant, A. Vauchez et M. Sartre (éds.), *Actes du colloque*

- Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, p. 53-72.
- JOUANNA J. et TAILLARDAT J. 1980, « Une *uox nihili* : \*φηρεατικῶς dans le glossaire hippocratique de Galien (Kühn XIX, 151, 3). Corrections aux dictionnaires LSJ et Frisk *S.V. Φήρεα* et φήρ », *Revue des Études Grecques* 93/440-441, p. 126-135.
- JOUANNA-BOUCHET J. 2003a, « Étude des gestes thérapeutiques dans les *Compositiones* de Scribonius Largus : quand les nécessités de l'acte médical créent le mot », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 117-130.
- 2003b, « Scribonius Largus et Marcellus : entre rationnel et irrationnel », in N. Palmieri (éd.), *Rationnel et irrationnel dans la médecine ancienne et médiévale. Aspects historiques, scientifiques et culturels*, Saint-Étienne, p. 163-182.
- 2004, « Médecins et guérisseurs chez Scribonius Largus, ou comment faire la distinction entre le bon médecin et les autres thérapeutes », in F. Collard et E. Samama (éds.), *Mires, physiciens, barbiers et charlatans : les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque du 24 janvier 2003, organisé par l'UFR de lettres et sciences humaines de l'université Reims-Champagne-Ardenne*, Langres, p. 33-53.
- 2006, « *Zona*, un monstre dans le lexique médical latin », in J. Champeaux et M. Chassignet (éds.), « *Aere perennius* » : en hommage à Hubert Zehnacker, Paris, p. 515-527.
- 2007, « La cautérisation dans la médecine antique : étude sur le vocabulaire, les instruments et les techniques dans la littérature latine », *Galenos. Rivista di Filologia dei Testi Medici Antichi* 1, p. 87-111.
- 2009, « Composition littéraire et composition médicale. Un exemple remarquable dans la littérature médicale latine : Marcellus Empiricus », *Latomus* 68/3, p. 720-741
- 2013a, « L'art dentaire à Rome. Enquête chez Celse et Scribonius Largus », in F. Collard et E. Samama (dirs.), *Dents, dentistes et art dentaire : histoire, pratiques et représentations. Antiquité, Moyen Âge, Ancien Régime*, Paris, p. 169-189.
- 2013b, « L'ancrage de l'héritage grec dans la tradition latine d'après les *Compositiones* de Scribonius Largus », in A. Garcea, M.-K. Lhommé et D. Vallat (éds.), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim / Zürich / Olms, p. 651-665.
- 2020, « Thériaques et antidotes dans les *Compositiones* de Scribonius Largus », in V. Boudon-Millot et F. Micheau (dirs.), *La thériaque. Histoire d'un remède millénaire*, Paris, p. 117-134.
- JOURDAN P. 1919, *Notes de critique verbale sur Scribonius Largus*, Paris.
- KAZANTZIDIS G. 2013, « *Quem nos furorem, μελαγχολίαν illi uocant*: Cicero on melancholy », in W. V. Harris (éd.), *Mental disorders in the classical world*, Leiden, p. 246-264.

- 2018, « Between insanity and wisdom: perceptions of melancholy in the ps.-Hippocratic Letters 10-17 », in Ch. Thumiger et P. N. Singer (éds.), *Mental illness in ancient medicine: from Celsus to Paul of Aegina*, Leiden/Boston, p. 35-78.
- KEYER D. 2002, « Amors Niesen bei Catull: Cat. 45, 8-9, 17-18 », *Hyperboreus* 8/2, p. 294-301.
- KING H. 2018, « “First behead your viper”: acquiring knowledge in Galen’s poison stories », in O. P. Grell, A. Cunningham et J. Arrizabalaga (éds), *“It All Depends on the Dose”: Poisons and Medicines in European History*, Abingdon, p. 25-42.
- KIRCHER Ch. (éd.) 1993, *Les phytonymes grecs et latins. Actes du colloque international, Nice, 14-16 mai 1992*, Nice.
- KIRKUP J. 2003, « The evolution of cranial saws and related instruments », in R. Arnott, S. Finger et C. U. M. Smith (éds), *Trepanation: discovery, history, theory*, Lisse.
- KNÖRZER K.-H. 1963, « Römerzeitliche Heilkräuter aus Novaesium (Neuß/Rh.) », *Sudhoffs Archiv für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften* 47/3, p. 311-316.
- KOKOSZKO M. et DYBALA J. 2016, « Medical Science of Milk Included in Celsus’ Treatise De medicina », *Studia Ceranea* 6, p. 323-353.
- KORATS M. 1986, « Medicus et chirurgus ocularius de Viminacium », *Starinar* 37, p. 53-71.
- KOSSAIFI Ch. 2002, « Les dieux dans les *Idylles* bucoliques de Théocrite. Bonheur et souffrance », *Revue des Études Anciennes* 104/1-2, p. 61-83.
- 2009, « Apprivoiser l’autre. Les figures de Pan et de Dionysos dans la poésie de Théocrite », in M.-F. Marein, P. Voisin et J. Gallego (dir.) *Figures de l’étranger autour de la Méditerranée antique : « à la rencontre de l’autre »*. Actes du colloque international de Pau, 12-14 mars 2009, Paris, p. 529-537.
- KOZAK A. 2018, *Commentaire sur le Dictionnaire des hapax dans la poésie archaïque, d’Homère à Eschyle*, thèse de doctorat (Université Lumière-Lyon II).
- KÜNZL E. 1983, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, Köln.
- LACKENBACHER H. 1914, « Zu Scribonius Largus », *Wiener Studien* 36, p. 175-180.
- LACROIX J. 2005, *Les noms d’origine gauloise. La Gaule des activités économiques*, Paris.
- LAMBERT J.-M. 1994, *L’œil dans l’Antiquité romaine*, Lons-le-Saunier.
- LANGSLOW D. R. 2000, *Medical Latin in the Roman Empire*, Oxford.
- 2003, « The doctor, his actions, and the terminology », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l’officiant dans les textes médicaux latins*.

- Questions de thérapeutique et de lexicque : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001, Aix-en-Provence, p. 25-35.*
- LANOË C. 2002, « La cèruse dans la fabrication des cosmétiques sous l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Techniques & Culture* 38 [en ligne : <http://journals.openedition.org/tc/224>].
- LEDENTU M. et LORIOU R. (éds.) 2020, *Penser en listes dans les mondes grec et romain*, Bordeaux.
- LEHMANN Y. et LEHMANN H. 2014, « La pharmacologie romaine antique. Avènement, développement, prolongements », *Revue d'histoire de la pharmacie* 101/384, p. 447-458.
- LE BLAY 2010, « Les pores de la peau : une entité physiologique problématique », in D. Langslow et B. Maire (dirs.), *Body, disease and treatment in a changing world: Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine: proceedings of the ninth international conference "Ancient Latin medical texts" Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, Lausanne, p. 25-36.
- LE PERSON G. 2009, « Soigner l'épilepsie (Hippocrate, *Maladie sacrée*) : existe-t-il une opposition entre la médecine "populaire" des "magoi" et la médecine "rationnelle" des Hippocratiques dans le traitement de la maladie ? », in L. Bodiou, V. Mehl, J. Oulhen, F. Prost, J. Wilgaux (éds.), *Chemin faisant : mythes, cultes et société en Grèce ancienne. Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, Rennes, p. 285-295.
- LE VERNE CRUM E. 1932, « Diet in ancient medical practice as shown by Celsus in his *De medicina* », *Classical World* 25, p. 153-159.
- LIoux M. 2015, « Un garrot dans l'*instrumentarium* du médecin antique ? », *Histoire, médecine et santé* 8 [en ligne : <http://journals.openedition.org/hms/874>].
- LÖFSTEDT B. 1990, « Notizen zu Sprache und Text von Celsus, *De medicina* », *Museum Helveticum* 47/1, p. 60-62.
- LOICQ J. 1960, « *Calculus* et la formation des diminutifs en latin », *L'Antiquité Classique* 29/1, p. 30-50.
- LOJENDIO QUINTERO M. P. et PEREZ ROMERO M. del S. 2005, « Sustancias de origen animal en las recetas de Escríbonio », *Fortunatae* 16, p. 129-135.
- 2007a, « *Caleo, tepeo, uro* y compuestos en Escríbonio Largo », *Revista de Filología de la Universidad de La Laguna* 25, p. 347-352.
- 2007b, « Las *Compositiones* de Escríbonio Largo: entre el latín y el griego », in F. J. Ríos Torres (éd.), *Interculturalidad, insularidad, globalización: San Cristóbal de La Laguna, 2007. XI Congreso AES en Tenerife, La Laguna, 3-5 noviembre 2004*, San Cristóbal de la Laguna (Santa Cruz de Tenerife), p. 381-390.



- 2008, « Utensilios para la preparación de medicamentos en Escríbonio largo », in R. M. Casas et A. S. Pérez (éds.), *25 años de lingüística aplicada en España. Hitos y Retos 25 Years of Applied Linguistics in Spain: Milestones and Challenges*, Murcia, p. 529-536.
- LOPEZ F. J. A. 1987, « Rheumatism, arthritis and gout in Galen », in T. Appelboom (éd.), *Art, history and antiquity of rheumatic diseases*, Bruxelles, p. 84-86.
- LOPEZ GREGORIS M. del R. 2005, « El uso del diminutivo en el lenguaje técnico latino », *Revista de Estudios Latinos* 5, p. 75-96.
- LO PRESTI R. 2013, « Mental disorder and the perils of definition: characterizing epilepsy in Greek scientific discourse (5th-4th centuries BCE) », in W. V. Harris (éd.), *Mental disorders in the classical world*, Leiden, p. 195-222.
- LUCCIONI P. 2002, « Pharmakon et problèmes de dosage chez Dioscoride », in F. Collard et E. Samama (éds.), *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes, et chirurgie : aspect de la pratique médicale dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Langres, p. 29-44.
- 2014, « Le poivre et l'antimoine : remarques sur les substantifs neutres athématiques en *iota* », in I. Boehm et N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 57-76.
- LUTHON P. 2021, « Aliments digestes et indigestes dans la diététique du *De medicina* de Celse », in F. Collard et E. Samana (éds.), *Histoire du ventre : entrailles, tripes et boyaux. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*, Paris, p. 45-57.
- MACHOLD Ch. R. 2010, *Scribonius Largus und die antike Iatromagie: der Einfluss übernatürlicher Heilkonzepte auf die Compositiones medicamentorum*, Hildesheim / Zürich / Olms.
- MAGNI E. 2017, « Suffix borrowing and conflict through Latin-Greek hybrid formations », *Pallas* 103, p. 283-292.
- MAIRE B. 2002, « L'esprit ou la lettre : les sources des *Medicinae* de Gargilius Martialis », in P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux 2. Prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, p. 514-535.
- 2003, « Actions thérapeutiques ou gestes littéraires : le lexique des *Medicinae* de Gargilius Martialis », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 147-160.
- MANTOVANELLI L. 2012b, « La lana nella medicina Romana: Celso, Scribonio, Plinio », in M. S. Busana and P. Basso (éds.), *La lana nella cisalpina Romana. Economia e società. Studi in onore di Stefania Pesavento Mattioli. Padova-Verona, 18-20 Maggio 2011*, Padoue, p. 633-640.
- MARCHOT P. 1922, « *Hastula* et \**hasta*, "asphodèle" », *Romania* 48/191, p. 419-420.

- MARGANNE M.-H. 1979, « Glaucome ou cataracte ? Sur l'emploi des dérivés de γλαυκός en ophtalmologie antique », *History and Philosophy of the Life Sciences* 1/2, p. 199-214.
- 1992, « Un témoignage unique sur l'incontinence intestinale : P. Monac. 2.23 », in D. Gourevitch (éd.), *Maladie et maladies : histoire et conceptualisation. Mélanges en l'honneur de Mirko Grmek*, Genève, p. 109-121.
- 1994, *L'ophtalmologie dans l'Égypte gréco-romaine d'après les papyrus littéraires grecs*, Leiden / New York / Köln.
- 1997, « Les médicaments estampillés dans le corpus galénique », in A. Debru (éd.), *Galen on pharmacology: philosophy, history and medicine : proceedings of the Vth International Galen Colloquium, Lille, 16-18 March 1995*, Leiden/New York, p. 153-174.
- 2001, « Une innovation dans la chirurgie hellénistique : l'opération de la cataracte », *Medizinhistorisches Journal* 36/1, p. 23-33.
- 2002, « Les médicaments estampillés dans la littérature médicale latine », in P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux 2. Prose et linguistique, médecine*, Bruxelles, p. 536-548.
- 2004, *Le livre médical dans le monde gréco-romain*, Liège.
- 2013, « L'emplâtre d'Isis et autres recettes d'origine égyptienne », in M. Pardon-Labonnelie (éd.), *La coupe d'Hygie. Médecine et chimie dans l'Antiquité*, Dijon, p. 63-82.
- 2016, « Les remèdes d'origine égyptienne utilisés dans la médecine vétérinaire antique », *Pallas* 101, p. 205-216.
- MARGANNE M.-H. et DE HARO SANCHEZ M. 2014, « At the Crossroads of Greek and Roman Medicine: The Contribution of Latin Papyri 1. Medical Texts. 2. Iatromagical Papyri », in B. Maire (éd.), *"Greek" and "Roman" in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine*, Leiden, p. 92-116.
- MARINI E. 2010, « L'emploi de *seco* chez Celse. Entre technicité, vulgarisation et expressionnisme », *Galenos* 4, p. 25-38.
- MARTÍNEZ SAURA F. 1995, « La farmacoterapia en Celso y Escríbonio Largo », *Espacio, Tiempo y Forma. Revista de la Facultad de Geografía e Historia. Serie 2. Historia Antigua* 8, p. 439-474.
- 1999, « El uso terapéutico del vino en la medicina romana del siglo I », in A. Ávila et M. Ángeles (éds.), *Homenaje al profesor Montenegro: estudios de historia antigua*, Valladolid, p. 381-395.
- MATHIEU J. 2017, « Les noms des petits médicaments dans le lexique pharmaceutique antique grec et latin : suffixation et métaphore à l'œuvre », *Eruditio Antiqua* 9, p. 17-31.

- 2023 (sous presse), « Un bon médecin est un bon boulanger », in N. Palmieri (éd.), *Images et analogies dans les textes médicaux latins. Antiquité et Moyen Âge. Actes du XIII<sup>ème</sup> Colloque international sur les textes médicaux latins. Reims, 20-22 septembre 2018*, Saint-Étienne, p. 67-83.
- MATHIEU J. et RUIZ-MOIRET D. (éds.) 2022, *Dénoncer ou dissimuler ? L'erreur médicale dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Grèce, Rome, Proche-Orient*, *Eruditio Antiqua* 14.
- MAYER W. 2018, « Medicine and metaphor in late antiquity », *Studies in Late Antiquity* 2/4, p. 440-463.
- MAZIMANN J.-P. 2012, « Le dépôt gallo-romain d'objets métalliques de Soultz-Cernay (Doubs) », *Revue archéologique de l'Est* 61, p. 117-131.
- MAZZINI I. 2000, *L'uso dell'olio d'oliva nella medicina del mondo antico*, *Medizinhistorisches Journal* 35/2, p. 105-126.
- MCCABE A. 2007, « Transmission manuscrite de la compilation grecque des *Hippiatrica* », in M.-Th. Cam (éd.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes, p. 103-112.
- MEILHAC-LEONELLI M. 2003, « La teinture des cheveux, un geste médical ? À propos de Théodore Priscien *Eup.* 1, 5-6 (éd. V. Rose) », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexicque : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 173-181.
- METZGER N. 2021, « Vom Geheimmittel zum Allgemeingut? Hiera-Rezepte im frühbyzantinischen Arzneischatz », in S. Conermann, H. Wolter von dem Knesebeck et M. Quiering (éds.), *Geheimnis und Verborgenes im Mittelalter: Funktion, Wirkung und Spannungsfelder von okkultem Wissen, verborgenen Räumen und magischen Gegenständen*, Berlin/Boston, p. 603-622.
- MICHAELIDES D. 1984, « A Roman Surgeon's Tomb from Nea Paphos. Part 1 », *Report of the Department of Antiquities of Cyprus*, Chypre, p. 315-333.
- 2009, « Medicine in ancient Cyprus », in M. Rossetto, M. Tsianikas, G. Couvalis et M. Palaktoglou (éd.) *Greek Research in Australia: Proceedings of the Eighth Biennial International Conference of Greek Studies*, Adelaïde, p. 93-106.
- MILNE J. S. 1907, *Surgical instruments in Greek and Roman Times*, Oxford.
- MOOG F. P. 2017, « Gladiatoren im medizinischen Schrifttum der Antike », in M. Schmidt, D. Groß et A. Karenberg (éds), *Neue Forschungen zur Medizingeschichte. Beiträge des "Rheinischen Kreises der Medizinhistoriker"*, Kassel, p. 41-54.
- MOUSSY Cl. (éd.) 2004, *Lingua Latina. La composition et la préverbation en latin*, Paris.
- MUDRY Ph. 1982, *La préface du De medicina de Celse. Texte traduction et commentaire*, Genève.

- 1985, « Médecins et spécialistes : le problème de l'unité de la médecine à Rome au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. », *Gesnerus* 42, p. 329-336.
- 1992, « Le médecin félon et l'énigme de la potion sacrée (Apulée, *Métamorphoses* 10, 25) », in D. Gourevitch (éd.), *Maladie et maladies. Histoire et conceptualisation. Mélanges en l'honneur de Mirko Grmek*, Genève, p. 171-180.
- 1997, « Éthique et médecine à Rome : la Préface de Scribonius Largus ou l'affirmation d'une singularité », *Médecine et morale dans l'Antiquité. Entretiens de la Fondation Hardt sur l'Antiquité classique* 43, Vandœuvres/Genève, p. 297-336.
- (éd.) 1999, *Le traité des « Maladies aiguës » et des « Maladies chroniques » de Caelius Aurélianus : nouvelles approches. Actes du colloque de Lausanne, 1996*, Nantes.
- 2003, « *Sol medicus* : thérapies du soleil et de la lumière chez les médecins anciens grecs et romains », in P. Carmignani, J. Laurichesse et J. Thomas (éds.), *Rythmes et lumières de la Méditerranée*, Perpignan, p. 71-83.
- 2012, « La voix de la douleur entre médecins et malades : le témoignage de l'Antiquité », *Pallas* 88, p. 15-26.
- 2015, « Le thermalisme dans l'Antiquité. Mais où sont les médecins ? », in J. Scheid, M. Nicoud, D. Boisseuil et J. Coste (éds.), *Le thermalisme. Approches historiques et archéologiques d'un phénomène culturel et médical*, Paris, p. 65-77.
- 2017, « La question des maladies nouvelles : enquête médicale et sociétale dans le Monde Antique », *Medicina nei Secoli* 29/3, p. 825-840.
- MUDRY Ph. et PIGEAUD J. (éds.) 1991, *Les écoles médicales à Rome. Actes du 2<sup>e</sup> colloque international sur les textes médicaux latins antiques, Lausanne, septembre 1986*, Nantes/Genève.
- MUÑIZ COELLO J. 2000, « Entre la *furia* y la *amentia*: dos casos de la antigua Roma », *Gerión* 18, p. 235-259.
- NAAS V. 2002, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Paris.
- 2020, « Thériaques et thériaque chez Pline l'Ancien », in V. Boudon-Millot et F. Micheau (dirs.), *La thériaque. Histoire d'un remède millénaire*, Paris, p. 91-115.
- NADJO L. 2010, *La composition nominale : études de linguistique latine*, Paris.
- NICOLAS Ch. 1996, « *Vtraque lingua* ». *Le calque sémantique : domaine gréco-latin*, Louvain/Paris.
- NUTTON V. 1995, « Scribonius Largus, the unknown pharmacologist », *Pharmaceutical Historian* 25/1, p. 5-8.
- 2016 (pour la traduction française), *La médecine antique*, Paris.

- OIKONOMAKOS K. 1997, « Nicandre, I 338 (ἐμβροχθεῖσα non ἐμβρυχθεῖσα) », *Revue des Études Grecques* 110, p. 648-652.
- ÖNNERFORS A. 1993, « Das medizinische Latein von Celsus bis Cassius Felix », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW)* II 37/1, Berlin/New York, p. 227-392.
- ONUR F. 2011, « Gagates: θαυμαστός λίθος », *Adalya* 14, p. 103-118.
- ORLANDINI A. 1996, « Disjonction et négation en latin », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 91, p. 147-167.
- 1998, « Parmi les noms latins de l'épilepsie : *morbis maior* », in A. Debru et G. Sabbah (dirs.), *Nommer la maladie : recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Saint-Étienne, p. 83-92.
- 2001, « *Nec, neque* ou de la disjonction », in Cl. Moussy (dir.), *De lingua latina. Nouae quaestiones. Actes du X<sup>e</sup> colloque international de linguistique latine. Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, p. 525-537.
- ORLANDINI A. et POCETTI P. 2008, « Les relations sémantiques entre la coordination connective, adversative et disjonctive en latin et dans les langues de l'Italie ancienne », *Journal of Latin Linguistics* 10/1, p. 179-204.
- ORTOLEVA V. 2000, « Note critico-testuali ed esegetiche al primo libro dei Digesta artis mulomedicinalis di Vegezio », *Wiener Studien* 113, p. 245-280.
- OSEROV S. A. 1988, « Deux citations classiques romaines », in G. S. Knabe (éd.), *Vie quotidienne et histoire dans l'Antiquité*, Moscou, p. 125-126.
- PALMIERI N. 2023 (dir.), sous presse, *Images et analogies dans les textes médicaux latins. Antiquité et Moyen Âge. Actes du XII<sup>ème</sup> Colloque international sur les textes médicaux latins. Reims, 20-22 septembre 2018*, Saint-Étienne.
- PARDON-LABONNELIE M. 2003, « *In medicinis uenena* : Celse et la défense de la médecine pharmaceutique », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 103-116.
- 2006, « La préparation des collyres oculistiques dans le monde romain », in F. Collard et E. Samama (éds.), *Pharmacopoles et apothicaires. Les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, Paris, p. 41-58.
- 2010, « L'évolution des hellénismes translittérés dans la langue médicale latine. L'exemple du terme ἐπιφορά », in D. Langslow et B. Maire (éds.), *Body, Disease and Treatment in a Changing World: Latin Texts and Contexts in Ancient and Medieval Medicine, Proceedings of the Ninth International Conference "Ancient Latin Medical Texts", Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, Lausanne,

- p. 283-294.
- 2014a, « Un nouveau regard sur la “tombe del medico” (Morlungo, Vénétie) », *Histoire des Sciences médicales* 48/1, p. 107-124.
- 2014b, « Collyrium Names Attested on Stone Tablets: The Example of the Helvetian Corpus », in B. Maire (éd.), “Greek” and “Roman” in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine, Leiden, p. 240-255.
- PARIENTE A. 1957, « Temperare », *Helmantica* 8, p. 173-185.
- PEPPARD M. 2009, « A Letter Concerning Boats in Berenike and Trade on the Red Sea », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 171, p. 193-198.
- PEREZ SANTANA A. 2010, « Usos y significados de *intestina* en los textos médicos latinos del s. I d.C », *Fortunatae* 21, p. 147-161.
- PFEIFER W. 2022 (1966), *Spanische Fliegen und Maiwürmer*, Berlin/Boston.
- PIETROBELLI A. 2014, « The Pharmacological Treatise Περὶ εὐφορβίου of Juba II, King of Mauretania », in B. Maire (éd.), “Greek” and “Roman” in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine, Leiden, p. 155-182.
- 2017, « Annexe. Édition et traduction des chapitres sur l’anaphonèse : Oribase, *Collections médicales*, VI, 8-10 », *Métis* N.S. 15, Paris-Athènes, p. 141-153.
- PIGEAUD J. 1975, « La présure et le lait. Quelques remarques sur la rêverie de la caille du lait », *Les Études Classiques* 43, p. 3-17.
- 1981, *La maladie de l’âme. Étude sur la relation de l’âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, Paris.
- 1982, « Les mains des dieux. Quelques réflexions sur les problèmes du médicament dans l’Antiquité », *Littérature, Médecine et Société* 4, p. 53-73.
- 1987, *Folie et cures de la folie chez les médecins de l’Antiquité gréco-romaine*, Paris.
- 1994, « La réflexion de Celse sur la folie », in G. Sabbah et Ph. Mudry (éds.), *La médecine de Celse. Aspects historiques, scientifiques et littéraires*, Saint-Étienne, p. 257-279.
- 2005, « La peau comme frontière », *La pelle umana = The human skin*, Tarnuzze, p. 23-53.
- PIPERNO D. 1998, *Histoire du souffle. La respiration dans l’Antiquité occidentale*, Paris.
- PRADAT B. et HUCHET J.-B. 2015, « Découverte exceptionnelle d’un stockage de moutarde (“*Brassica nigra*”) au III<sup>e</sup> s. à Poitiers “les Cordeliers” (Vienne) », *Aquitania* 31, p. 337-359.

- POULLE Y. 2007, *Végèce et le methodisme. La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes.
- QUELLET H. 1991, « Les dérivés latins en *-tudo*. Étude lexicographique et statistique », *Revue suisse pour l'étude de l'Antiquité classique* 48, p. 281-295.
- REDARD G. 1949, *Les noms grecs en -THΣ, -TΙΣ et principalement en -ITHΣ, -ITΙΣ. Étude philologique et linguistique*, Paris.
- REHREN Th., VANHOVE D., MUSSCHE H. F., OIKONOMAKOU M. 1999, « Litharge from Laurion. A medical and metallurgical commodity from South Attika », *L'Antiquité classique* 68, p. 299-308.
- RENIER E. 1950, « Observations sur la terminologie de l'aliénation mentale », *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité* 5, p. 429-455.
- RICHARDSON N. 1993, *The Iliad: a commentary. Volume VI. Books 21-24*, Cambridge.
- RIPPINGER L. 1987, « À propos de quelques noms de maladies chez Celse et Scribonius Largus », in P. Grimal (éd.), *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, p. 207-218.
- 1991, « Un cas de nominalisation par hypostase : les noms de médicaments du type *diaglaucium* », in Ch.-M. Ternes (éd.), *Études classiques II. Actes du colloque « La nominalisation dans la syntaxe et le lexique latin »*, Luxembourg, p. 136-157.
- 1993, « Les noms de médicaments en *dia-* », *Latomus* 52/2, p. 294-306.
- ROCCA J. 2003, « Galen and the use of trepanation », in R. Arnott, S. Finger et C. U. M. Smith (éds), *Trepanation: discovery, history, theory*, Lisse, p. 253-272.
- RODRIGUEZ A. F. 2009, « Al margen de un término discutido en Escribonio Largo », *Galenos* 3, p. 27-38.
- 2012, « Todavía sobre “zona” como tecnicismo médico un doble neologismo semántico (“herpes zoster” y “alopecia”) », *Prometheus* 48, p. 205-216.
- RÖMER F. 1990, « Sulla prefazione di Scribonio Largo », in C. Santini et N. Scivoletto (dirs.), *Prefazioni, prologhi, proemi di opere tecnico-scientifiche latine I*, Rome, p. 339-354.
- ROUSSEAU N. 2014, « D'ammoniaque à insomniaque : histoire du suffixe *-ιακό-* des textes médicaux grecs au français moderne », in I. Boehm et N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, p. 381-402.
- 2015, « En échange d'une vie : histoire d'ἀντίψυχον », *Revue des Études Grecques* 128/1, p. 127-170.
- 2016, *Du syntagme au lexique : sur la composition en grec ancien*, Paris.

- 2017, « Injecter ou extraire ? Sens prédictible et sens attesté de πουλικός “pyulque” », *Revue Des Études Grecques* 130/1, p. 73-90.
- 2020, « Des *Thériaques* (Θηριακά) à “la thériaque” (θηριακή) : formation et histoire du terme », in V. Boudon-Millot et F. Micheau (dirs.), *La thériaque. Histoire d'un remède millénaire*, Paris, p. 39-75.
- ROUSSELLE A. 1980, « Observation féminine et idéologie masculine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales. Économies, sociétés, civilisations* 35/5, p. 1089-1115.
- SABBAH G. (éd.) 1998a, « Noms et descriptions de maladies chez Cassius Félix », in C. Deroux (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du V<sup>e</sup> colloque international Textes médicaux latins. Bruxelles, 4-6 septembre 1995*, Bruxelles, p. 295-312.
- 1998b, « Notes sur les auteurs médicaux africains de l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle) », *Université Stendhal. Recherches et Travaux* 54, p. 131-150.
- 2003, « Les gestes du chirurgien dans le *De medicina* de Celse, VII, 17-24 », in F. Gaide et F. Biville (dirs.), *Manus medica : actions et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique : actes du colloque tenu à l'Université Lumière-Lyon II, les 18 et 19 septembre 2001*, Aix-en-Provence, p. 89-101.
- 2013, « Figures de médecins autour de l'empereur Julien », in A. Garcea, M.-K. Lhommé et D. Vallat (dirs.), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim / Zürich / Olms, p. 689-711.
- SABBAH G. et MUDRY Ph. (dirs.) 1994, *La médecine de Celse. Aspects historiques, scientifiques et littéraires*, Saint-Étienne.
- SABBAH G., CORSETTI P.-P., FISCHER K.-D. et GRMEK M. D. (éds.) 1987, *Bibliographie des textes médicaux latins, Antiquité et haut Moyen Âge*, Saint-Étienne.
- SALAZAR C. 2000, *The treatment of war wounds in graeco-roman antiquity*, Leiden/Boston.
- SALIOU C. 1994, *Les lois des bâtiments. Voisinage et habitat urbain dans l'Empire romain. Recherches sur les rapports entre le droit et la construction privée du siècle d'Auguste au siècle de Justinien*, Beyrouth [en ligne : <http://books.openedition.org/ifpo/6125>].
- SALLES C. 1982, « Chapitre II. Les cachets d'oculistés », *Revue archéologique du Centre de la France* 21/3, p. 227-240.
- 1992, *Lire à Rome*, Paris.
- 2001, « Les bibliothèques publiques de Rome », in Y. Le Bohec (dir.), *Rome, ville et capitale de César à la fin des Antonins*, Paris, p. 321-337.
- 2019, « Les bibliothèques publiques », in Ph. Guisard, Ch. Laizé et A. Contensou (éds.), *Savoir, apprendre, éduquer (Cultures antiques 2020)*, Paris.



- SAMAMA É. 2006, « La singulière image des préparateurs et vendeurs de remèdes dans les textes grecs », in F. Collard et É. Samama (éds.), *Pharmacopoles et apothicaires : les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, Paris, p. 7-27.
- 2017, *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout.
- 2021, « La couleur du sel : un blanc thérapeutique ? », *Pallas* 117, p. 169-154.
- SANTACROCE L., DEL PRETE R., CHARITOS I. A. et BOTTALICO L. 2021, « *Mycobacterium leprae*: A historical study on the origins of leprosy and its social stigma », *Le Infezione in Medicina* 4, p. 623-632.
- SANTINI C. et SCIVOLETTO N. (éds.) 1990, *Prefazioni, prologhi, proemi di opere tecnico-scientifiche latine I*, Rome.
- SCARBOROUGH J. 2012, « Thornapple in Graeco-Roman Pharmacology », *Classical Philology* 107/3, p. 247-255.
- 2018a, « Scribonius Largus and Friends », in J. Scarborough et P. T. Keyser (dirs.), *The Oxford Handbook of Science and medicine in the classical world*, New York, p. 699-720.
- 2018b, « Pharmacology in the early Roman Empire: Dioscorides and his multicultural gleanings », in J. Scarborough et P. T. Keyser (dirs.), *The Oxford Handbook of Science and medicine in the classical world*, New York, p. 519-542.
- SCARBOROUGH J. et FERNANDES A. 2011, « Ancient Medicinal Use of Aristolochia: Birthwort's Tradition and Toxicity », *Pharmacy in History* 53/1, p. 3-21.
- SCONOCCHIA S. 1991, « Le problème des sectes médicales à Rome au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. d'après l'œuvre de Scribonius Largus », in Ph. Mudry et J. Pigeaud (éds.), *Les écoles médicales à Rome. Actes du 2<sup>e</sup> colloque international sur les textes médicaux latins antiques, Lausanne, septembre 1986*, Nantes-Genève, p. 137-147.
- 1993, « L'opera di Scribonio Largo e la letteratura medica latina del I sec. d.C. », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW) II 37/1*, Berlin/New York, p. 843-922.
- 2000, « La "Praefatio" di Scribonio Largo », in C. P. Radici et A. Zumbo (dirs.), *Letteratura scientifica e tecnica greca e latina. Atti del Seminario internazionale di studi. Messina, 29-31 ottobre 1997*, Messine, p. 315-357.
- 2001, « Alcune note sulle "Compositiones" di Scribonio Largo », in A. Debru et N. Palmieri (éds.), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, Saint-Étienne, p. 257-272.

- 2006, « Commento ad alcuni passi dell'Epistula dedicatoria di Scribonio Largo a Callisto », in C. W. Müller, C. Brockmann et C. W. Brunschön (dirs.), *Ärzte und ihre Interpreten*, Berlin/Boston, p. 102-116.
- 2010, « L'antidotos hiera di Scribonio Largo e i suoi rifacimenti attraverso il tempo », in D. Langslow et B. Maire (dirs.), *Body, disease and treatment in a changing world: Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine: proceedings of the ninth international conference "Ancient Latin medical texts" Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, Lausanne, p. 131-145.
- 2014, « Greek Medicine in Scribonius Largus' *Compositiones* », in B. Maire (éd.), *"Greek" and "Roman" in Latin Medical Texts: studies in cultural change and exchange in ancient medicine*, Leiden, p. 330-349.
- 2020b, « I fluidi corporei in Celso e Scribonio Largo », *Pallas* 113, p. 17-40.
- SIDERAS A. 1994, « Rufus von Ephesos und sein Werk im Rahmen der antiken Medizin », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW) II 37/2*, Berlin /New York, p. 1077-1253.
- SINGER P. N. 2017, « The essence of rage: Galen on emotional disturbances and their physical correlates », in R. Seaford, J. M. Wilkins et M. Wright (éds.), *Selfhood and the soul: essays on ancient thought and literature in honour of Christopher Gill*, Oxford, p. 161-196.
- SKODA F. 2001, « Désignations de l'antidote en grec ancien », in A. Debru et N. Palmieri (éds), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, Saint-Étienne, p. 273-291.
- SOKAR W. (VON) 1941, « Von römischen Augenärzten », *Germania* 25, p. 23-30.
- STEVANOVIĆ-SOLEIL D. 2008, « Cris et bruits des malades dans la *Collection hippocratique* », *Lucida intervalla* 37, p. 3-48.
- STEWART K. A. 2017, *Galen's theory of black bile: Hippocratic tradition, manipulation, innovation*, Leiden / Boston.
- TABORELLI L. 1996, « I contenitori per medicinali nelle prescrizioni di Scribonio Largo e la diffusione del vetro soffiato », *Latomus* 55/1, p. 148-156.
- TALDONE A. 1993, « Su *insania* e *furor* in Cicerone », *Bollettino di Studi Latini* 23, p. 3-19.
- TEMKIN O. 1945 (1971<sup>2</sup>), *The Falling Sickness. An History of Epilepsy from Greeks to the Beginnings of Modern Neurology*, Baltimore-Londres.
- TERNES Ch-M. (éd.) 1999, *La thérapeutique dans l'Antiquité : pourquoi ? jusqu'où ?*, Luxembourg.
- TESTARD M. 1992, « Saint Ambroise de Milan », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé. Lettres d'humanité* 51, p. 367-394.

- THEDENAT H. 1901, « Note sur trois monuments épigraphiques signalés par M. Émile Pierre », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 45/1, p. 140-152.
- THOMSEN H. et PROBST Ch. 1994, « Die Medizin des Rufus von Ephesos », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt (ANRW)* II 37/2, Berlin/New York, p. 1254-1292.
- THUMIGER Ch. 2015, « Mental insanity in the Hippocratic texts: a pragmatic perspective », *Mnemosyne* 68/2, p. 210-233.
- 2017a, *A history of the mind and mental health in classical Greek medical thought*, Cambridge.
- 2017b, « Mental disability? Galen on mental health », in Ch. Laes (éd.), *Disability in antiquity*, Londres/New York, p. 267-282.
- THUMIGER Ch. et SINGER P. N. (éds.) 2018, *Mental illness in ancient medicine: from Celsus to Paul of Aegina*, Leiden/Boston.
- TOTELIN L. 2009, *Hippocratic Recipes, Oral and Written Transmission of Pharmaceutical Knowledge in Fifth- and Fourth-Century Greece*, Leiden/Boston.
- 2015, « L'odeur des autres : femmes et odeurs à l'intersection de la pratique hippocratique et de la pratique religieuse », in J. Jouanna et M. Zink (éd.), *Hippocrate et les hippocratismes : médecine, religion, société. Actes du XIV<sup>e</sup> Colloque International Hippocratique (8-10 novembre 2012)*, Paris, p. 83-100.
- 2018, « A sea of synonyms: naming plants in ancient pharmacological texts », in N. Reggiani et F. Bertozzi (éds.), *Parlare la medicina: fra lingue e culture, nello spazio e nel tempo. Atti del Convegno Internazionale, Università di Parma, 5-7 Settembre 2016*, Rome, p. 195-206.
- TOUWAIDE A. 1979, « Le sang de taureau », *L'Antiquité classique* 48/1, p. 5-14.
- 1994a, « La toxicologie dans le *De medicina* : un système asclépiado-méthodique ? », in G. Sabbah et Ph. Mudry (dirs.), *La médecine de Celse. Aspects historiques, scientifiques et littéraires*, Saint-Étienne, p. 211-256.
- 1994b, « Galien et la toxicologie », in W. Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (ANRW)* II, 37/1, Berlin/New York, p. 1887-1986.
- 1998, « De la pratique traditionnelle au savoir codifié : les étapes de la conceptualisation du *pharmakon* dans le monde grec antique », in A. Rousselle (éd.), *Monde rural et histoire des sciences en Méditerranée. Du bon sens à la logique*, Perpignan, p. 81-105.
- TRIBULATO O. 2015, *Ancient Greek Verb-Initial Compounds: Their Diachronic Development Within the Greek Compound System*, Berlin / Munich / Boston.

- URSO A. M. 2020, « L'integrazione problematica: semeiotica e diagnostica del sudore nel Metodismo di Sorano e Celio Aureliano », *Pallas* 113, p. 225-243.
- VAN DER EIJK Ph. J. 1990, « Aristoteles über die Melancholie », *Mnemosyne* 43, p. 33-72.
- 1999, « The Anonymus Parisinus and the doctrines of “the Ancients” », in Ph. van der Eijk (éd.), *Ancient Histories of Medicine. Essays in Medical Doxography and Historiography in Classical Antiquity*, Leiden / Boston / Köln, p. 295-331.
- 2006, « Quelques observations préliminaires sur les principes, les méthodes et la pratique de la thérapie médicale : Hippocrate, Dioclès, Galien », in P. Boulhol, F. Gaide et M. Loubet (éds.), *Guérisons du corps et de l'âme : approches pluridisciplinaires. Actes du colloque international organisé du 23 au 25 septembre 2004 par l'UMR 6125 (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale)*, Centre Paul-Albert Février, MMSH, Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, p. 43-47.
- VAN DER HORST P. W. 2013, « The omen of sneezing », *Ancient Society* 43, p. 213-221.
- VAN LAER S. 2004, « Per- et les procès gradables », in Cl. Moussy (éd.), *Lingua Latina. La composition et la préverbation en latin*, Paris, p. 321-343.
- 2010, *La préverbation en latin : étude de préverbes « ad- », « in- », « ob- » et « per- » dans la poésie républicaine et augustéenne*, Bruxelles.
- VARGAS GIRON J. M. 2020, *El instrumental de pesca en el Fretum Gaditatum : catalogación, análisis tipo-cronológico y comparativa regional*, Oxford.
- VAZQUEZ-BUJAN M. E. 1988, « Réception latine de quelques concepts médicaux grecs », in G. Sabbah (éd.), *Mémoires VIII. Études de médecine romaine*, Saint-Étienne, p. 167-178.
- VERBANCK-PIERARD A., BOUDON-MILLOT V. et GOUREVITCH D. (éds.) 2018, *Au temps de Galien : un médecin grec dans l'Empire romain*, Paris.
- VILLARD L. 2006, « Vocabulaire et représentation de la douleur dans la Collection hippocratique », in F. Prost et J. Wilgaux, J. (éds.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité (Actes du colloque international de Rennes, 1-4 septembre 2004)*, Rennes, p. 61-78.
- VIRE Gh. 1998, « La description de la morve dans la *Mulomedicina Chironis* et dans la *Mulomedicina* de Végèce », in C. Deroux (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du V<sup>e</sup> colloque international Textes médicaux latins. Bruxelles, 4-6 septembre 1995*, Bruxelles, p. 260-275.
- 2000, « Les préfaces de la *Mulomedicina* de Végèce comme témoignages littéraires », in A. Pigeaud et J. Pigeaud (éds.), *Les textes médicaux latins comme littérature. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur les textes médicaux latins du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 1998 à Nantes*, Nantes, p. 331-340.
- VITAUJ J. 2020, *Histoire de la lèpre*, Paris.

- VOINOT J. 1999, *Les cachets à collyres dans le monde romain*, Montagnac.
- WEE J. Z. (éd.) 2017, *The Comparable Body - Analogy and Metaphor in Ancient Mesopotamian, Egyptian, and Greco-Roman Medicine*, Leiden/Boston.
- WESTON A. H. 1933, « On the Use of Aut », *The Classical Journal* 29/1, p. 47-49.
- WILKINS J. M. 2020, « Galen: on the thinning diet », in E. Galbois et S. Rougier-Blanc (éds.), *Maigreur et minceur dans les sociétés anciennes : Grèce, Orient, Rome*, Bordeaux, p. 241-246.
- WITT M. 2009, *Weichteil- und Viszeralchirurgie bei Hippokrates: ein Rekonstruktionsversuch der verlorenen Schrift ΠΕΠΙ ΤΡΩΜΑΤΩΝ ΚΑΙ ΒΕΛΩΝ*, Berlin/New York.
- WOHLERS M. 1999, *Heilige Krankheit: Epilepsie in antiker Medizin, Astrologie und Religion*, Marburg.
- ZANNIER M.-P. 2014, « Du champ à la table : thèmes alimentaires chez les agronomes romains (II<sup>ème</sup> siècle av.-I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.) », in N. Lemaître (éd.), *Des mets et des mots. Actes du 138<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques "Se nourrir : pratiques et stratégies alimentaires"*, Rennes, 2013, Paris, p. 54-67.
- ZAMBONI A. 2008, « Sul lessico latino, tardo e neolatino dell'alienazione mentale », in R. Wright (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif VIII. Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif. Oxford, 6-9 septembre 2006*, Hildesheim / Zürich / New York, p. 220-229.
- ZUCKER A. 2005, *Les classes zoologiques en Grèce ancienne, d'Homère (VIII<sup>e</sup> av. J.-C.) à Élien (III<sup>e</sup> ap. J.-C.)*, Aix-en-Provence.
- 2006, « Sur l'extension de certains noms d'animaux en grec : les zoonymes pluriels », *Métis* n.s. 4, Paris-Athènes, p. 97-122.
- 2011, « Qu'est-ce qu'une *paraphrasis* ? L'enfance grecque de la paraphrase », *Rursus* 6 [en ligne : <http://journals.openedition.org/rursus/476>].
- 2012, « Registres et savoirs invoqués dans le *De venenatis animalibus* de Philouménos », *Anthropozoologica* 47/1, p. 51-72.
- ZUMBO A. 2016, « La duplice cura della *buprestis*: *Geoponica* 17, 18 », *Pallas* 101, p. 217-22.

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>I</b>
<b>1. Scribonius Largus et les <i>Compositiones</i></b>	<b>I</b>
1. <i>Scribonius Largus et les Compositiones</i>	<i>I</i>
2. <i>État de la recherche</i>	<i>II</i>
<b>2. Néologismes et premières attestations : la spécificité du vocabulaire médical dans les <i>Compositiones</i></b>	<b>III</b>
1. <i>Néologismes ou premières attestations ? Typologie des mots « nouveaux » chez Scribonius Largus</i>	<i>III</i>
2. <i>Les hellénismes : emprunts phonémiques et sémantiques</i>	<i>IV</i>
2. 1. Les emprunts phonémiques	<i>V</i>
2. 1. a. Les suffixés	<i>V</i>
2. 1. b. Les composés	<i>VII</i>
2. 1. c. L'intégration des emprunts phonémiques	<i>VIII</i>
2. 2. Les emprunts sémantiques (calques)	<i>XI</i>
2. 2. a. Les calques sémantiques	<i>XI</i>
2. 2. b. Les calques morphologiques	<i>XII</i>
3. <i>Les dénominations latines : composition, dérivation, extensions sémantiques</i>	<i>XIII</i>
3. 1. Les composés	<i>XIII</i>
3. 2. Les suffixés	<i>XIV</i>
3. 2. a. Suffixes formant des substantifs	<i>XIV</i>
3. 2. b. Suffixes formant des adjectifs	<i>XVI</i>
3. 3. Les préverbés	<i>XVII</i>
3. 3. a. La préverbativité simple	<i>XVII</i>
3. 3. b. La double préverbativité	<i>XIX</i>
3. 4. Les extensions sémantiques	<i>XX</i>
3. 4. a. Abstractum pro concreto	<i>XX</i>
3. 4. b. Emplois métaphoriques	<i>XXI</i>
3. 4. c. Spécialisation de sens	<i>XXIII</i>
<b>3. Méthodologie, corpus et axes d'étude</b>	<b>XXIII</b>
1. <i>Méthodologie</i>	<i>XXIII</i>
2. <i>Corpus d'étude</i>	<i>XXIV</i>
3. <i>Structuration</i>	<i>XXVII</i>
<b>Chapitre 1. Les parties du corps humain</b>	<b>1</b>
1. <i>La « première tunique de l'œil », prima tuni-cula oculi (la cornée)</i>	<i>2</i>
2. <i>La « molaire », molaris</i>	<i>3</i>
3. <i>Les « issues naturelles », naturales exitus</i>	<i>4</i>
4. <i>La « défloration », deuirginatio</i>	<i>4</i>
<b>Chapitre 2. Les maladies</b>	<b>7</b>
1. <i>Les maladies a capite ad calcem</i>	<i>7</i>
1. 1. La tête	<i>7</i>
1. 1. a. Mal de tête chronique (cephalalgia / cephalalgici)	<i>7</i>
1. 1. b. Affections ophtalmiques	<i>9</i>
1. 1. c. Extinctions de voix	<i>13</i>
1. 1. e. Affections des gencives et des dents	<i>15</i>
1. 2. Le tronc	<i>18</i>
1. 2. a. Troubles respiratoires	<i>19</i>
1. 2. b. Troubles intestinaux	<i>22</i>
1. 2. c. Les « malades du foie », iocinerosi	<i>32</i>
1. 2. d. L'« ulcération des reins », ulceratio renum	<i>34</i>
1. 2. e. Pathologies du rectum et de l'anus	<i>35</i>
2. <i>Les maladies de tout le corps</i>	<i>40</i>

2. 1. Affections dermatologiques	40
2. 1. a. Lésions cutanées, dermatoses	40
2. 1. b. Grosseurs, tubercules	49
2. 2. Lésions articulaires, nerveuses et musculaires	52
2. 2. a. Affections articulaires	52
2. 2. b. Lésions nerveuses	55
2. 2. c. Refroidissements des nerfs et des membres	58
2. 3. Altération des facultés intellectuelles	59
2. 3. a. L'épilepsie	60
2. 3. b. Les vertiges	62
2. 3. c. La « folie »	63
3. <i>Les intoxications</i>	66
3. 1. Les poisons d'origine végétale	66
3. 1. a. Plantes traitées seulement comme poisons	67
3. 1. b. Plantes toxiques également employées comme simples	72
3. 2. Les poisons d'origine minérale	75
3. 2. a. La « litharge », λιθάργυρος	75
3. 2. b. La « céruse », psimithion	77
3. 3. Un poison d'origine animale : le « bupreste », <i>buprestis</i>	78
3. 4. Signes de l'intoxication	79
3. 4. a. Troubles de la « respiration » et modification de l'odeur de l'« haleine », spiratio	80
3. 4. b. L'« engourdissement », gelatio, des membres	80
3. 4. c. L'« attaque », correptio, d'une maladie (la rage)	82
<b>Chapitre 3. Ingrédients et préparations composées</b>	<b>85</b>
1. <i>Les plantes : noms et parties</i>	86
1. 1. Les phytonymes employés seuls	87
1. 1. a. Les phytonymes grecs	87
1. 1. b. Les phytonymes latins	103
1. 2. Les phytonymes employés avec un équivalent	106
1. 2. a. Équivalence entre un mot « nouveau » et un phytonyme déjà attesté	106
1. 2. b. Les deux termes de l'équivalence sont des mots « nouveaux »	119
1. 3. Les phytonymes grecs accompagnés d'une explication ou d'une description	144
1. 4. Les parties des plantes	153
1. 4. a. Le « suc », chylisma	153
1. 4. b. La gomme ou « larme », dacryon	154
1. 4. c. La « cosse », ualuula	155
1. 4. d. Les « parties floconneuses », flocci, de la courge	156
2. <i>Les ingrédients d'origine végétale</i>	158
2. 1. Les pains	158
2. 1. a. Le « pain azyme », panis azymus	159
2. 1. b. Le « pain complet », panis autopyrus	161
2. 2. Les huiles	163
2. 2. a. Le « mélange d'huiles », oleamen, oleamentum	163
2. 2. b. L'« huile de rose », rosaceum oleum	164
2. 2. c. La « fleur de poix », flos picis, ou pisselaeon	166
2. 3. L'encens	168
3. <i>Les ingrédients d'origine minérale</i>	170
3. 1. Les minéraux	171
3. 1. a. La « pompholyx », pompholyx	171
3. 1. b. Le « molybdène », molybdaena	173
3. 1. c. La « céruse », psimithium	174
3. 1. d. Les déchets métallurgiques (stercus, scoria)	175
3. 2. La « pierre de jais », <i>gagates lapis</i>	178
3. 3. L'« argile de cordonnier », <i>melanteria, creta sutoria</i>	180
3. 4. Les eaux « vésicaires », <i>uesicariae (aquae)</i>	182
4. <i>Les ingrédients d'origine animale</i>	184
4. 1. Des insectes, catoecidioi onoi, polypodes	184

4. 2. La propolis ou « cire sacrée », <i>cera sacra</i>	186
5. <i>Les préparations pharmacologiques</i>	187
5. 1. Les noms génériques	188
5. 1. a. Les pilules (globulus, magdalia, pilula)	188
5. 1. b. La « poudre dentifrice », <i>dentifricium</i>	190
5. 1. c. Le « clystère », <i>clysmus, clysterium</i>	193
5. 1. d. La « thériaque », <i>theriace</i>	200
5. 1. e. L'« épithème », <i>epithema</i>	202
5. 2. Les noms spécifiques	204
5. 2. a. Les noms donnés aux collyres	205
5. 2. b. Les noms donnés aux emplâtres	218
5. 2. c. Les noms donnés aux antidotes	225
5. 2. d. Les noms donnés à d'autres médicaments	230
5. 3. La fabrication et la conservation des remèdes	234
5. 3. a. Passer au crible	235
5. 3. b. Faire cuire et réchauffer	237
5. 3. c. Faire macérer	241
5. 3. d. Visées de la cuisson et de la macération	243
5. 3. e. Préparation d'une épice, la moutarde	246
5. 3. f. « Sceller au plomb », <i>adplumbare</i> , un récipient de conservation	247
<b>Chapitre 4. Instruments et gestes thérapeutiques</b>	<b>251</b>
1. <i>La trousse du médecin</i>	251
1. 1. L' <i>instrumentum medicum</i>	251
1. 1. a. Les seringues	252
1. 1. b. Une « sonde à oreille », <i>auriscalpium</i>	256
1. 1. c. Le « cautère », <i>cauterium</i>	258
1. 2. L' <i>instrumentum détourné</i>	260
1. 2. a. La « configuration en forme de coin », <i>cuneatio</i>	260
1. 2. b. La « lanière vomitoire », <i>lorrum uomitorium</i>	262
2. <i>Les gestes thérapeutiques</i>	265
2. 1. Les gestes invasifs : les gestes chirurgicaux	265
2. 1. a. La petite chirurgie : les incisions	268
2. 1. b. La chirurgie lourde : la trépanation	286
2. 1. c. La « suture de l'estomac », <i>gastrographia</i>	302
2. 1. d. Les gestes post-opératoires	307
2. 1. e. Les instruments utilisés	312
2. 2. Les gestes non invasifs avec instruments	318
2. 2. a. Les gestes non invasifs externes : bandages, ligatures	318
2. 2. b. Les gestes intrusifs : tamponnement, instillations	329
2. 3. Les gestes non invasifs sans instruments	337
2. 3. a. Les gestes non invasifs en application	337
2. 3. b. Les gestes non invasifs par voie orale	347
3. <i>Les effets thérapeutiques du geste</i>	363
3. 1. Évacuer la matière par le haut	363
3. 1. a. L'« effusion de larmes », <i>delacrimatio</i>	363
3. 1. b. L'« éternuement », <i>sternutatio</i>	366
3. 1. c. Le « vomissement », <i>reictio</i>	371
3. 2. Évacuer la matière par le bas	375
3. 2. a. Les « vents », <i>uentus</i>	375
3. 2. b. « Briser », <i>suffindere</i> , des calculs	379
3. 3. Excrétions et exsudats	383
3. 3. a. La « transpiration », <i>desudatio</i>	383
3. 3. b. L'« écoulement », <i>emissarium</i> , d'un dépôt d'humeurs	383
<b>Conclusions</b>	<b>387</b>
<b>Annexes</b>	<b>393</b>
<i>Annexe 1. Néologismes et premières attestations chez Scribonius Largus</i>	393
<i>Annexe 2. Formation des mots : les emprunts phonémiques</i>	398



<i>Annexe 3. Doublets et gloses</i>	399
Annexe 3. a. Les énoncés autonymiques bilingues	399
Annexe 3. b. Les gloses explicatives	402
<i>Annexe 4. Liste des phytonymes présents dans notre corpus</i>	403
<i>Annexe 5. Données archéologiques</i>	404
Annexe 5. a. Les pilules	404
Annexe 5. b. Les collyres et les cachets à collyres	406
<i>Annexe 6. Provenance des ingrédients</i>	408
Annexe 6. a. Ingrédients de notre corpus	408
Annexe 6. b. Ingrédients du recueil accompagnés d'un toponyme	409
<b>Index</b>	<b>411</b>
<i>Index uerborum latinorum</i>	411
<i>Index uerborum graecorum</i>	418
<i>Index nominum</i>	420
<i>Index locorum</i>	425
<b>Abréviations des auteurs et des œuvres</b>	<b>451</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>459</b>
<i>Traductions récentes des Compositiones</i>	459
<i>Dictionnaires et concordances</i>	459
<i>Sources</i>	460
<i>Études</i>	477